

**MEMOIRES**  
**DE**  
**L'ACADÉMIE ROYALE**  
**DE CHIRURGIE.**



C. N. Cochin fils aîné inv. et Sculp.

5040

# MEMOIRES

DE

# L'ACADEMIE

ROYALE

DE

# CHIRURGIE.

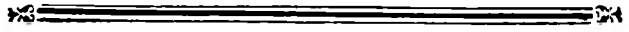
TOME PREMIER.



9525  
 88  
 58293

A PARIS,

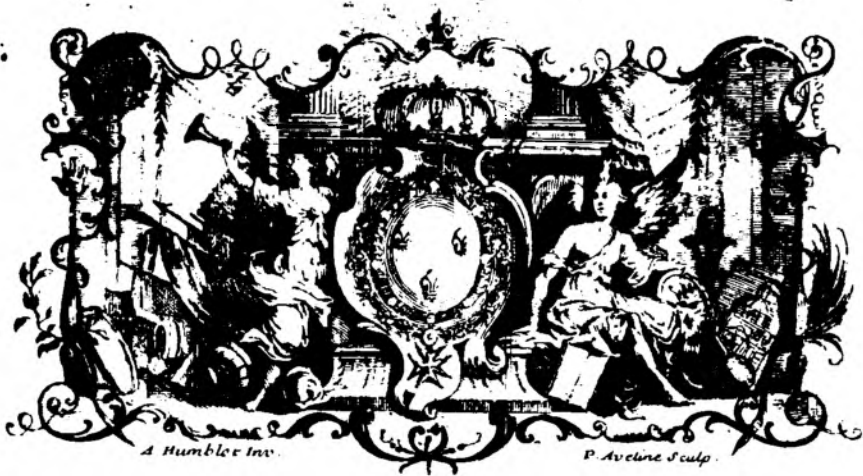
Chez CHARLES OSMONT, Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie, rue S. Jacques, à l'Olivier.



M. DCC. XLIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROT.

1754 JUN 23



AU ROY.



IRE,

*Je prends la liberté de porter aux piés  
du Trône de VOTRE MAJESTÉ les  
Mémoires de l'Académie de Chirurgie.*

a ij



*Ces travaux sont le fruit de vos bienfaits, qui ont excité le zèle & l'émulation des Chirurgiens. Les Rois, SIRE, ont toujours décidé du sort des Sciences. S. LOUIS, au milieu de la barbarie de son siècle, fit renaître notre Art en France & donna la première forme à notre Société; les Successeurs de ce grand Prince voulurent qu'elle ne fût composée que d'hommes lettrés; FRANÇOIS I. l'associa à l'Université, & tous les Rois qui l'ont suivi ont confirmé cette association. Une protection si constante ne fut pas infructueuse pour la Chirurgie; elle s'enrichit bien-tôt de nouvelles connoissances; de grands hommes qui sont encore nos maîtres la cultivèrent avec succès. Vers la fin du dernier siècle la nécessité des tems & les disputes obscurcirent cet Art; mais nous espérons que les bontés de VOTRE*

MAJESTÉ lui rendront son ancien éclat. Nous devons déjà à ses libéralités l'établissement de cinq Démonstrateurs qui ont soutenu la réputation de nos Ecoles : c'est encore sous votre autorité Royale que vient de se former l'Académie de Chirurgie. Les Sciences, SIRE, ont toujours ajouté un nouveau lustre aux Regnes les plus glorieux ; elles ont élevé les monumens les plus durables de la grandeur des Princes qui les ont favorisées. Les progrès que fera sous votre Regne une Science, qui a pour objet la conservation des hommes, deviendront un nouveau témoignage de votre amour pour vos peuples, & vous annonceront à la postérité comme le Bienfaiteur du genre humain. Témoin assidu des dispositions favorables de VOTRE MAJESTÉ pour l'avancement de notre Art, placé auprès de Sa Personne Sacrée,

viiij            E P I T R E.

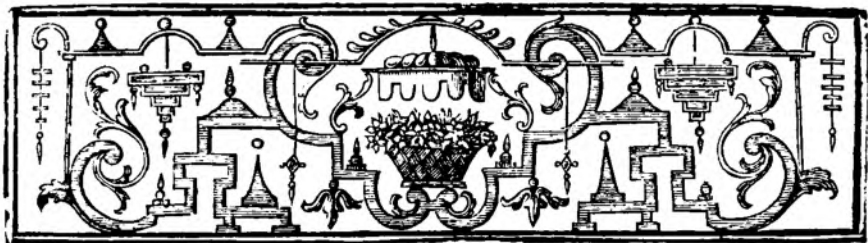
*Et à la tête de la Chirurgie du Royaume ;  
pénétré des graces dont Elle m'a comblé,  
je réunirai tous mes efforts à ceux des  
Chirurgiens, pour perfectionner un Art  
si nécessaire.*

*Je suis ;*

DE VOTRE MAJESTÉ,

S I R E,

Le très-humble, très-respectueux  
& très-fidèle Serviteur & Sujet,  
L A P E Y R O N I E.



# PRÉFACE.



LES Sciences sont long-tems dans l'enfance ; leurs progrès sont l'ouvrage d'une longue suite de siècles ; les travaux même les plus longs & les plus éclairés, y laissent un vuide difficile à remplir. La perfection semble s'éloigner à proportion qu'on fait des efforts pour en approcher.

La Chirurgie est une des Sciences qu'on a cultivées avec le plus de soin : la nécessité, le sçavoir, l'industrie, les travaux réunis de plusieurs siècles, y ont porté des lumières qui en ont hâté les progrès ; il n'y a cependant que des esprits superficiels qui puissent s'imaginer que les bornes de nos connoissances soient les bornes de l'Art ; la variété & la multiplicité de nos maux, leurs causes qui sont si cachées, les ressources qui nous manquent, ne nous offrent qu'un champ trop vaste & trop inconnu, où nous sommes obligés sans cesse de nous frayer de nouvelles routes.

Mais quelle est la voye que doivent suivre les Chirur-

giens pour perfectionner leur Art? Doivent-ils en attendre les progrès de cette expérience qui s'acquiert par la seule pratique, qui inspire si souvent tant de vanité, & qui séduit le vulgaire? Si les connoissances que donne une telle expérience, avoit pû conduire la Chirurgie à sa perfection, cet Art ne seroit-il pas parfait depuis plusieurs siècles?

Il y a d'autres connoissances aussi essentielles & plus difficiles à saisir, qui doivent concourir, pour perfectionner la Chirurgie, avec celles qu'on puise dans la pratique. Ces connoissances qui ne se présentent pas aux simples Praticiens, sont le fruit des expériences physiques. Il y a donc deux sources d'où découlent les vérités qui peuvent enrichir notre Art; sçavoir l'observation, & la physique expérimentale. La nécessité de ces deux secours est facile à démontrer.

La nature ne se montre qu'obscurément à nos yeux; nous devons donc examiner scrupuleusement sa marche, la suivre dans tous ses détours, & observer ses effets. Mais dans l'observation, l'esprit n'est que simple spectateur, il ne voit que les dehors; il faut à l'aide des expériences physiques, chercher à pénétrer jusqu'aux principes sensibles de la nature, c'est-à-dire qu'il faut la prévenir, l'interroger, la forcer à se découvrir.

L'observation & les expériences physiques, qui sont la base de la Chirurgie, ont donc des objets différens: l'observation embrasse les qualités sensibles des corps, le cours des maladies, leurs phénomènes, les effets qui sont la suite des procédés de l'Art: les expériences physiques nous dévoilent la structure & les ressorts des parties, la composition des mixtes, les propriétés des



fluides qui coulent dans les vaisseaux, la nature des alimens, l'action des médicamens.

Mais ces secours si nécessaires, je veux dire les observations & les expériences physiques, ne conduisent pas séparément aux vérités cachées qui peuvent enrichir notre Art; les observations influent sur les expériences, & les expériences influent sur les observations; elles se prêtent un appui mutuel. S'il faut observer exactement les objets auxquels on applique les expériences physiques, il faut ensuite ramener ces mêmes expériences aux observations, & les consulter ensemble: l'observation & l'expérience sont donc comme des lumières qui doivent se réunir pour dissiper l'obscurité.

L'observation peut être imparfaite ou trompeuse, elle a été également la source de l'erreur & de la vérité; des opinions entièrement opposées ont eu souvent pour elles le témoignage d'un nombre égal d'observations. Avant qu'on eût cultivé la Physique expérimentale, la Médecine & la Chirurgie n'étoient presqu'fondées que sur des faits qu'on avoit remarqués dans la pratique; aussi ne pouvoient-elles réunir les esprits; les Praticiens étoient d'autant plus obstinés dans leurs dissensions, qu'ils croyoient que la nature s'expliquoit en leur faveur. Les observations ne sont donc pas plus décisives que ces oracles ambigus, ou ces loix équivoques, que l'intérêt & le préjugé ont interprétés à leur gré.

Les Anciens étoient persuadés que le choix de certaines saignées n'étoit pas indifférent. Suivant leurs idées, l'ouverture de quelques veines & de quelques artères, dans des parties peu éloignées les unes des au-

tres, &, ce qui est plus surprenant, dans les mêmes parties, avoient le privilège des remèdes spécifiques pour des maladies fort différentes. Cependant c'est sur des observations qu'étoient fondés de tels préjugés. Deux mille ans n'avoient pû défabuser de ces dogmes ridicules les Observateurs les plus exacts; les malades ont donc livré leur sang & leur vie aux caprices des Médecins & des Chirurgiens, sur la foi des observations les plus équivoques.

Ce sont de semblables observations qui ont infecté la théorie de fausses opinions; l'humeur noire qui découle ordinairement des tumeurs chancreuses, avoit persuadé aux Anciens qu'elles sont causées par un suc atrabilaire; mais des expériences physiques, anatomiques & chymiques, nous ont appris que ces tumeurs ne sont formées que par le séjour d'une humeur lymphatique; & elles nous ont découvert en même-tems que cette humeur est susceptible en certains cas des dépravations les plus pernicieuses.

L'observation avoit introduit dans la Chirurgie des erreurs plus grossières. Les blessures attirent des engorgemens qui étoient des *fluxions*, selon tous les Observateurs; la foiblesse du tissu des parties en étoit, disoient-ils, la source: dans cette idée, ils opposoient aux fluides qui s'arrêtoient autour d'une playe les remèdes astringens & ceux qui pouvoient fortifier les fibres affoiblies; mais de tels remèdes donnoient de nouvelles forces aux causes qu'on prétendoit combattre; des étranglemens faciles à dissiper, devenoient par l'action de ces remèdes des étranglemens mortels. Ainsi les malades trouvoient dans les observations les

plus reçues un furcroît de maux , qui n'étoit pas capable de corriger les esprits prévenus, & ces observations séduisantes l'emportoient toujours sur le mauvais succès même qui les condamnoit.

Les Livres sont remplis de semblables absurdités, que l'observation avoit consacrées comme des vérités avouées par la nature, & par le consentement des Praticiens ; ce n'est qu'après plusieurs siècles que les recherches anatomiques & les découvertes physiques ont dissipé ces erreurs : sans ces recherches & sans ces découvertes, de nouvelles observations auroient peut-être jetté les Praticiens dans de nouveaux égaremens ; du moins les esprits les plus éclairés n'auroient pû se dégager de la plupart des préjugés qui avoient assujetti si long-tems les anciens Maîtres de l'Art : ce n'est donc que par les recherches physiques qu'on peut corriger l'observation.

Mais si les observations doivent être corrigées par les expériences physiques, ces expériences ont besoin à leur tour du secours des observations ; leur témoignage réciproque & leur accord sont le sceau de la vérité. Les expériences peuvent nous égarer, de même que l'observation ; nous pouvons appliquer les conséquences que nous en tirons à des objets qui les démentent : il faut donc ramener les expériences au témoignage de la nature, pour éviter les erreurs qu'elles peuvent occasionner.

Lorsque Harvée eut persuadé aux Médecins que la circulation étoit le principe de la vie, ils passèrent de la crédulité au mépris de toutes les opinions des Anciens. On ne voulut plus reconnoître de remèdes.

appropriés à certaines parties; le courant du sang porte ces remèdes par tout le corps, ils agissent donc également, disoit-on, sur toutes les parties; mais des observations exactes soumirent enfin les esprits même les plus obstinés à revenir aux anciennes idées sur les effets de ces remèdes. Les expériences physiques qui nous avoient découvert le cours du sang, avoient donc produit des opinions erronées, que l'observation seule pouvoit détruire.

Non-seulement l'observation rectifie les expériences physiques, elle en suggère encore de nouvelles, qu'on ne tenteroit point sans elle. L'observation avoit appris, par exemple, aux Chirurgiens que la ligature arrête le sang dans les veines, qu'il falloit ensuite la relâcher pour faciliter la sortie du sang par l'ouverture de la saignée. La cause de ce phénomène a été cachée longtemps. Enfin la curiosité s'est réveillée; les tentatives qu'elle a inspirées ont dévoilé le mystère de la circulation; cette découverte a porté la lumière dans l'observation même qui en est l'origine; c'est ainsi que l'observation conduit à l'expérience, & que l'expérience éclaire l'observation. Ceux qui cherchent la perfection de l'Art, doivent donc partir de l'observation, & y revenir pour confirmer les conséquences qu'ils tirent des expériences physiques.

Cette marche de l'esprit ne seroit pas difficile, s'il ne falloit que concilier quelques observations & quelques expériences. Mais dès les premiers pas qu'on fait, les difficultés se présentent de toutes parts; les vérités même les plus simples demandent une longue suite d'observations & d'expériences physiques: lorsqu'elles se

sont multipliées entre nos mains, il faut découvrir leurs rapports & les conséquences qui en résultent. Malheureusement, après ces premiers travaux, on ne parvient encore qu'à des connoissances imparfaites. Lorsque la vérité s'est montrée plus clairement, nous n'en voyons presque jamais les bornes, ni les suites; il faut attendre que de nouveaux faits étendent plus loin nos connoissances, c'est-à-dire qu'après avoir fait quelques progrès, on rentre dans un nouveau cercle d'expériences, de faits & d'observations.

Nous trouvons dans le progrès de nos connoissances sur certaines maladies, des preuves qui nous montrent l'étendue des travaux que les nouvelles découvertes coûtent à l'esprit. Les coups reçus à la tête ont souvent causé la mort; le premier pas que demandoit l'observation d'un tel accident, c'étoit d'en chercher les causes par l'inspection anatomique. Les ouvertures des Cadavres ont appris aux Chirugiens que l'épanchement du sang faisoit périr les blessés. De cette découverte, on a conclu qu'il falloit ouvrir le crâne pour donner une issue à l'humeur épanchée; mais d'autres recherches nous ont fait voir que ce n'est pas aux seuls épanchemens que la mort doit être attribuée; on a découvert d'autres causes qui ne sont pas moins funestes, & contre lesquelles on ne trouveroit aucune ressource dans le trépan. D'ailleurs, des coups, même plus violens que ceux qui causent quelquefois des épanchemens, des coups qui ont produit des accidens redoutables, n'ont pas eu cependant des suites qui ayent intéressé la vie. Lorsque dans de tels cas on a ouvert le crâne par le trépan, on a tenté une opération aussi inutile que dou-



loureuse ; mais on l'a négligée dans d'autres qui ne paroissent pas si effrayans, & où elle n'étoit pas moins nécessaire.

Telles sont les nouvelles difficultés qui naissent des connoissances à mesure qu'elles se multiplient : la violence du coup & des accidens n'a donc plus été dans tous ces cas un signe certain de l'épanchement, ni une indication qui marquât la nécessité du trépan ; il a fallu dans la multiplicité embarrassante des accidens chercher des signes moins équivoques ; or ce n'est qu'en rassemblant & en comparant toutes les observations & les expériences, qu'on a approché des indications plus précises & plus certaines. Peut-être que d'autres connoissances inspireront encore de nouveaux doutes, qu'il faudra éclaircir par de nouvelles recherches.

Il est donc certain que les lumières qui éclairent l'Art de guérir, ne sont que le fruit d'une infinité d'observations de pratique, d'expériences physiques & de tentatives qu'elles suggèrent. Mais ce n'est pas des observations & des expériences d'un seul homme, qu'on peut attendre de telles lumières. Il faut nécessairement recueillir les observations qui sont dispersées dans les ouvrages de nos prédécesseurs & de nos contemporains. Sans ce travail, le plus grand génie ne sera qu'un Praticien peu éclairé & présomptueux ; car s'il entre dans l'exercice de l'Art, sans les connoissances qui sont renfermées dans ces Ecrits, l'édifice qui a été élevé par les travaux de tant de siècles, sera l'édifice qu'il entreprendra témérairement d'élever. Or l'esprit le plus vaste & le plus laborieux, osera-t'il se flatter de pouvoir rassembler lui seul tous les matériaux qui doivent former cet

Ouvrage ?

Ouvrage ? En ramassera-t'il même la milliême partie dans la Pratique la plus étendue ? Les réflexions, les combinaisons, qui ont épuisé tant de grands génies, se présenteront-elles à un homme dont la vie est si courte, & qui est occupé d'une infinité d'objets différens ? On ne sçauroit disconvenir que l'Art de guérir ne soit imparfait ou plein d'erreurs, dans les Ouvrages mêmes des hommes les plus sçavans qui l'ont cultivé : que fera-t'il donc entre les mains de ceux qui seront dénués des richesses que tant d'Ecrivains ont ramassées dans l'étude de la nature ? Une ébauche méprisable, que la vanité, le préjugé & l'intrigue pourront couvrir du nom d'habileté, d'expérience, de réputation, de talent ; noms qui sont toujours un piège pour le vulgaire, & qui cachent si souvent l'ignorance sous les apparences du sçavoir.

L'exercice de l'Art, & la manière dont se forme l'expérience qui en est la base, nous prouvent l'impuissance des efforts que peut faire l'esprit d'un Praticien livré à lui seul. Les objets qu'il faut saisir ne passent que successivement devant les yeux ; ce n'est qu'après une longue suite d'années, qu'on peut se flatter d'avoir vû une partie de ceux qui sont connus aux hommes, même médiocrement instruits par les Livres. Ces objets sont obscurcis les uns par les autres ; ils présentent des variations perpétuelles : ici la nature confirme nos idées, là elle les contredit ; dans d'autres cas ce qui paroît fort vaste, est borné ; ce qui paroît resserré dans des bornes étroites, a une grande étendue : or si les hommes les plus éclairés n'ont pû démêler exactement la vérité parmi tant de difficultés, un Praticien pourra-t'il espérer de la saisir par ses seules observations ?

## xvii] P R E F A C E.

Mais, supposons que pour pénétrer dans les secrets de la nature, on eût épuisé tous les secours qu'on trouve dans les observations & dans les expériences connues; ce travail joint à la pratique la plus étendue, seroit insuffisant; il faudroit encore ne laisser échapper aucune des découvertes qui naissent tous les jours des travaux des Maîtres de l'Art: sans cette étude, le Praticien le plus consommé ignorera dans l'espace de vingt années des vérités qui seront familières à des novices. les travaux des autres sont donc une source de travaux pour lui; & sans une nouvelle étude, son sçavoir même seroit flétri par son ignorance.

L'étude continuelle n'est pas moins nécessaire dans la pratique que dans l'Anatomie; or si un Anatomiste négligeoit de s'instruire des nouvelles découvertes, son travail ne seroit qu'un travail servile, qu'une imitation, qu'une répétition des travaux de ses premiers Maîtres. En vain se flatteroit-il de répandre de nouvelles lumieres sur la structure des parties; il pourroit saisir par hazard quelque'objet qui auroit échappé aux autres Anatomistes; mais parce qu'il ne seroit point guidé par les connoissances qui viennent à éclore tous les jours, ses progrès seroient fort bornés, peut-être même ne verroit-il jamais que ce qu'il auroit vû dans ses premiers essais. Il y en a pour qui les travaux de trente ans, n'ont été qu'un exercice des yeux & des mains; les richesses de leur Art se sont multipliées, tandis qu'ils sont restés dans une indigence honteuse.

Tels étoient des Praticiens célèbres, contemporains d'Harvée. Contens des connoissances qu'ils avoient puisées dans les Ecrits de leurs prédécesseurs, ils ser-

merent les yeux à la lumière que leur présentoit ce grand homme ; ils parcoururent une longue carrière dans l'exercice de leur Art, sans connoître la circulation du sang, qui dévoile tant d'erreurs dans les Livres des Anciens , & tant de faux pas dans leur marche. Des novices éclairés par cette découverte, méprisoient avec raison ces Praticiens dédaigneux qui vieillissoient dans leurs erreurs.

Ces idées sont bien différentes des idées de ces Praticiens vulgaires, auxquels leur expérience frivole inspire tant d'orgueil ; ils croient découvrir dans leurs courses continuelles, qui sont leurs seuls travaux, les vérités qui peuvent perfectionner l'Art de guérir : Un grand Homme craignoit de l'oublier, lorsqu'il étoit forcé d'abandonner l'étude, & de se livrer entièrement au Public ; il se demandoit chaque année, non pas combien il avoit vû de malades, mais quels progrès il avoit fait dans la connoissance des maladies. Aussi le grand Boerhaave s'étoit-il fait une loi inviolable de partager son tems entre l'étude & la pratique.

Si la Chirurgie demande tant de travaux, ne seroit-ce pas en avoir une idée peu juste, que de la réduire à l'Art d'opérer ? Cet Art est sans doute essentiel, c'est principalement l'opération qui caractérise la Chirurgie. Mais l'Art d'opérer, considéré en lui-même, ne dépend que des connoissances anatomiques & de l'adresse des mains. L'usage donne cette adresse, & ne donne pas le génie & les lumières qui doivent la conduire.

Ceux donc qui apprécient la Chirurgie par l'opération seule, ceux qui croient que ce n'est qu'une lon-

gue habitude d'opérer qui forme le grand Chirurgien, font dans une erreur bien grossière. Pour en mieux juger, examinons les opérations telles qu'elles sont en elles-mêmes; elles se réduisent, ou aux opérations décrites, ou à ces opérations qui varient suivant les parties sur lesquelles on les fait, & suivant la diversité des maladies.

La place des opérations décrites est toujours fixée, la route de la main est tracée, les démarches de l'Opérateur sont réglées; l'habitude qui conduira un Chirurgien dans une route, où tous les pas qu'il doit faire sont marqués, & dont il ne sçauroit s'écarter s'il a de la mémoire & des yeux, cette habitude sera-t-elle une preuve décisive de la capacité & des talens?

Les Chirurgiens qui fondent uniquement leur mérite sur cette habitude, s'avilissent donc eux-mêmes, & flétrissent leur Art. Des novices qui n'ont que des talens médiocres, ne font-ils pas, après quelques tentatives sur des cadavres, ces opérations ordinaires, avec la sûreté & le succès qu'on pourroit attendre des Opérateurs, auxquels une longue habitude les a rendues familières? Des hommes grossiers & ignorans n'en pratiquent-ils pas tous les jours quelques-unes des plus délicates sur des animaux? Ne peuvent-ils pas vanter l'adresse de leurs mains, leur habileté, leurs succès?

C'est donc avec raison que les plus grands Opérateurs conviennent qu'un Praticien servilement assujetti au manuel réglé de ces opérations, n'est qu'un ouvrier livré à une misérable routine, souvent pernicieuse pour les malades, & toujours préjudiciable au progrès de l'Art. C'est ce qui deviendra très-sensible dans quelques exemples.



Il y a eu des Chirurgiens qui se sont consacrés à une seule opération ; elle les a occupés pendant toute leur vie. Mais cette opération s'est-elle perfectionnée entre leurs mains ? Ne l'ont-ils pas laissée en mourant dans l'état où elle étoit la première fois qu'ils l'ont tentée ? Un Lithotomiste qui a adopté une seule méthode, ose-t'il la quitter pour avoir recours à d'autres, qui en certains cas seroient moins dangereuses ? Ose-t'il même s'élever jusqu'aux perfections, que d'autres mains ont données à cette méthode à laquelle il s'est borné ? Ce que produit donc l'habitude ou le long exercice, c'est une timidité ou un préjugé qui éloignent de toutes les autres voyes, quelque sûres qu'elles puissent être.

Cette habitude si vantée, n'arrête-t'elle pas de même les progrès de toutes les autres opérations ? Lorsqu'on ne connoissoit que la cruelle ressource du fer brulant pour arrêter le sang dans les amputations, *Paré*, inspiré par son heureux génie, nous apprit à lier les vaisseaux. Mais cette méthode fut elle adoptée par les Chirurgiens habitués à leur routine dangereuse ou inefficace ? Cent ans après cette précieuse découverte, leurs Disciples ferviles qui ne craignoient pas de faire souffrir inutilement aux malades les plus affreuses douleurs, craignoient encore de lier les vaisseaux. Il fallut attendre que des hommes éclairés, sages & hardis, osassent s'exposer à la censure, & peut-être au mépris de leurs contemporains, pour ramener les esprits prévenus à une méthode si heureusement inventée.

Les anciens Chirurgiens ont tenté hardiment & avec succès l'opération de la Fistule : cependant à la honte de ces Praticiens ignorans que la routine con-

duit, combien n'a-t-on pas hésité à la fin du dernier siècle à recourir à l'opération, qui étoit familière aux premiers Maîtres de l'Art, & que *Celse* a décrite avec tant de clarté? En vain *Aquapendente* en suivant leurs traces, avoit-il donné des exemples persuasifs; les Chirurgiens modernes aveuglément bornés à des procédés souvent inutiles ou dangereux, n'avoient pas reconnu que la Fistule ne pouvoit trouver un remède sûr que dans le tranchant du fer. Sans les allarmes que répandit dans la France le danger pressant qui menaçoit la vie d'un de nos plus grands Rois, peut-être serions-nous privés d'un secours qui a sauvé la vie à tant de malheureux.

Ainsi que ne doit-on pas craindre de cette habitude, ou plutôt de cette routine qui fixe un Chirurgien dans une même voye, & qui lui donne une marche uniforme dans les cas les plus variés? Ce qui est de certain, c'est que la plûpart des opérations dont le manuel paroît réglé dans les Livres qui en traitent, n'ont pas cette simplicité si favorable à la routine. Le trépan, par exemple, n'offre-t'il pas beaucoup de variétés? Les parties sur lesquelles on l'applique, les maladies qui l'exigent, ne sont-elles pas si différentes, qu'elles demandent dans tous les cas un génie fertile en nouvelles ressources? La multiplicité des trépons \* ne dépend-t'elle pas de la diversité des cas & des circonstances que le hazard rassemble? N'est-on pas forcé de sortir des règles prescrites, & d'en chercher d'autres

\* Il y a eu des coups à la tête qui ont obligé d'appliquer jusqu'à vingt-sept trépons, comme nous l'apprenons des Observations de *Stalpart Wanderspiel*.

## P R E F A C E. xxiiij

dans la structure des parties & dans la nature des maladies? N'est-ce pas donc le jugement, la sagacité, le sçavoir, & non une habitude servile, qui doivent conduire la main?

Si dans les opérations même qui sont soumises à quelques règles, l'habitude ne peut conduire la main, que doit-on en attendre dans les opérations, dont la variété est telle que la variété des blessures & des maladies? Faut-il ouvrir des abcès profonds, pénétrer dans le tissu des parties pour y chercher des corps étrangers, débrider des étranglemens mortels, suivre des fistules dont le fond se dérobe d'abord aux doigts & aux instrumens, extirper des tumeurs environnées de gros vaisseaux, se faire des routes à travers des parties délicates qu'il faut ménager, découvrir des caries qui exigent des opérations extraordinaires? Dans de tels cas, où les opérations n'ont aucune place fixée ni aucune étendue déterminée par les préceptes, & où les secours de la main ne doivent être réglés que par la nécessité des circonstances qui varient toujours, quelle ressource trouvera-t'on dans cette habitude, qui n'est formée que par la répétition de quelques opérations où l'on aura toujours suivi la même méthode? C'est donc dans ces opérations variées que consiste le fond le plus étendu de l'Art d'opérer; ainsi ces hommes, qui ne peuvent marcher que dans des chemins frayés par les autres, seront des hommes inutiles dans ces cas si difficiles, si fréquens & si dangereux.

Mais ces connoissances même si nécessaires dans de tels cas pour conduire la main, ne renferment pas, comme on l'a déjà dit, toutes celles qui forment le Chirurgien.

gien. L'opération dont elles font la règle, & qui frappe le plus le vulgaire, n'est qu'un point dans la cure des maladies. La connoissance des cas qui l'exigent, les accidens qui la suivent, le traitement qui doit varier selon la nature & la différence de ces accidens, tous ces objets ne sont-ils pas les objets essentiels de la Chirurgie ? Qu'il se présente, par exemple, une fracture accompagnée d'une playe dangereuse, la réduction, quoique souvent très-difficile, n'est qu'une petite partie du traitement de cette maladie ; les inflammations, les étranglemens, la gangrène, les dépôts, les suppurations, les fontes excessives, la fièvre, les convulsions, le délire, tous ces accidens qui surviennent si souvent, demandent des ressources beaucoup plus étendues, que celles qui sont nécessaires pour réduire les os à leur place naturelle. Un exercice borné, la connoissance de la situation des parties, l'industrie & l'adresse, suffisent pour replacer des os ; mais des lumières profondes sur l'œconomie animale, sur l'état où sont les parties blessées, sur les changemens des liqueurs, sur la nature des remèdes, sont à peine des secours suffisans pour remédier aux accidens qui suivent ces fractures.

Il s'ensuit de-là que l'exercice de la Chirurgie demande une théorie lumineuse & profonde ; mais les idées du Public & des Praticiens mêmes, ont été si bizarres sur la théorie, qu'il est nécessaire de les apprécier. De simples spéculations & des connoissances puisées dans l'expérience, ont été confondues également sous le nom de théorie ; j'appelle de simples spéculations ces fictions de l'imagination, ces idées qui ne sont point tirées du fond des choses, ces principes fondés

fondés sur des possibilités, & sur des vraisemblances, ces conséquences qu'on en déduit si légèrement & avec tant d'assurance. De telles spéculations ne peuvent pas former la théorie de l'Art de guérir; elles ne sçauroient produire que des opinions incertaines, que la nature dément presque toujours, & que le tems & la raison effacent bien-tôt de la mémoire des hommes. Il n'y a que l'imprudence, la précipitation, le défaut de jugement qui puissent les ériger en règles. C'est de telles spéculations que sont sortis ces systêmes qui se sont détruits mutuellement, & qui ont amusé successivement les esprits. D'une simple vérité, ou d'une supposition, on a prétendu déduire l'Art de guérir. Un enchaînement de raisonnemens & de conséquences, qui avoient pour appui cette base si chancelante, en a imposé souvent aux esprits les plus sages & les plus difficiles; des explications arbitraires & ingénieuses, où l'imagination trouve des réponses à toutes les difficultés, ont été adoptées comme des explications dictées par la nature même.

Telle est cette théorie qui n'est que trop commune, qui a infecté les Ecoles, & qu'on ne sçauroit assez mépriser; elle est fort séduisante à la vérité, parce qu'elle plaît à l'imagination, & parce que sa facilité dispense des travaux & des recherches qui peuvent nous dévoiler la nature. L'esprit aveuglé par la vanité, est flatté de trouver en lui-même les principes de toutes choses. C'est dans cette espèce de délire & sur des fondemens que l'imagination seule a jettés, que des Philosophes ont élevé avec complaisance toute la machine de l'Univers; que des Praticiens célèbres



& ignorans ont reconnu pour principe de toutes les maladies, l'acide, l'alkali, la fermentation, l'épaississement du sang ou de la lymphe; qu'ils ont borné l'Art de guérir à des indications vagues, faciles à imaginer, mais insuffisantes dans la plûpart des maladies. Ce sont de telles indications qui ont renfermé la pratique dans un cercle étroit de remèdes ordinaires. Quand on a placé au hazard beaucoup de saignées, de purgatifs, de délayans, de fondans, de topiques que la routine a consacrés, on croit avoir épuisé les ressources de l'Art.

C'est donc sans raison qu'on a confondu avec ces opinions imaginaires qui portent la stérilité, l'erreur & le danger dans la pratique, les connoissances qui en sont les fondemens. Ces connoissances puisées dans la Physique, déduites de la nature & de l'opération des remèdes, fondées sur des causes de nos maux, sur l'observation de leurs signes, sur les loix de l'œconomie animale, forment la véritable théorie, sans laquelle il n'y a ni art, ni méthode dans le traitement des maladies. Mais telle est la force des préjugés: ces Praticiens, que leurs occupations continuelles éloignent de l'étude, & dont l'ignorance réduit l'art de guérir à des ressources connues même du vulgaire; ces Praticiens, dis-je, qui se parent d'une simplicité séduisante, regardent avec dédain ceux qui partagent leur application entre l'étude & la pratique; ils inspirent du mépris pour la théorie, & en imposent au Public, qui n'en sçauroit connoître l'utilité. C'est ainsi que l'ignorance la plus grossière trouve dans la crédulité un moyen toujours trop sûr pour flétrir le sçavoir, qui peut seul assurer nos pas.

## P R E F A C E.      xxvij

La théorie n'est donc que la pratique réduite en préceptes; mais malgré les travaux de tant de siècles, ces préceptes ont toujours des bornes étroites. Dans ces limites, où la certitude nous abandonne, il ne nous reste pour nous conduire que la *conjecture* & l'*analogie*. Ces deux guides sont utiles : cependant les connoissances, qui en doivent être la base, peuvent seules leur donner assez d'autorité pour captiver l'esprit ; si la conjecture & l'analogie n'ont pas un tel appui, elles ne seront que des guides trompeurs.

Dans les travaux de l'esprit, la conjecture & l'analogie sont des sources de lumière ; la vraisemblance, la comparaison des objets qui se ressemblent, conduisent à des recherches ; & de ces recherches naît quelquefois la connoissance de la vérité ; mais de la conjecture & de l'analogie passer à la pratique, comme d'un principe à sa conséquence, c'est une démarche délicate qui peut jeter dans des voyes pleines d'erreurs & de périls. Elle doit donc être interdite à des esprits bornés ou peu éclairés ; à peine doit-elle être permise à des génies supérieurs qui ont les connoissances les plus étendues ; du moins n'est-ce qu'avec une grande réserve qu'ils doivent s'y livrer, lorsqu'il s'agit de la vie des hommes. Il est facile de tomber dans l'erreur, mais il est difficile d'en sortir ; les observations qui pourroient nous désabuser, nous confirment souvent dans les opinions les plus absurdes. On trouve dans tous les siècles des exemples de cet égarement.

La sagesse des Anciens a trouvé un écueil dans les conjectures ; ils s'étoient trop pressés de remonter aux premières causes. Dans cet essor prématuré que l'ob-

## xxvii] P R E F A C E.

securité de leur physique devoit leur rendre suspect, ils ont ramené la plupart des maladies à des principes que la Philosophie de leur tems avoit adoptés. La vraisemblance qui les a séduits, & qui paroissoit les justifier, a multiplié leurs erreurs. Plusieurs Modernes dominés par l'esprit de système, & auxquels les nouvelles découvertes auroient dû cependant inspirer plus de retenue, se sont encore plus livrés à l'imagination ; la conjecture a été pour eux une source d'opinions grossières, l'art qui décide de la vie des hommes n'a été dans leur esprit que l'art dangereux de conjecturer. L'analogie les a jettés dans des écarts qui sont encore plus honteux pour la raison. Le Quinquina que l'expérience avoit consacré aux fièvres intermittentes, ils l'ont appliqué avec autant d'opiniâtreté que de témérité aux fièvres continues, aux fièvres malignes, aux fièvres hectiques, aux fièvres causées par des suppurations, &c. Après avoir découvert l'heureuse efficacité du Mercure dans les maladies vénériennes, & dans quelque autre maladie, ils ne douterent pas que ce minéral ne fût un remède universel pour les maladies chroniques ; au lieu de se borner à de simples essais conduits par la prudence, ils le prodiguèrent hardiment dans le traitement du cancer, des ulcères, du scorbut, &c. comme une ressource assurée contre ces maux. Ces erreurs meurtrieres, dont ils n'ont pû se débarrasser, sont devenues contagieuses, en se perpétuant dans des ouvrages qui en imposent à l'ignorance & à la crédulité : mais malgré l'abus qu'on a fait de la conjecture & de l'analogie, il faut avouer que si elles peuvent égarer des esprits trop faciles à se laisser séduire par l'appar-

rence, elles peuvent inspirer d'heureuses tentatives à des Praticiens qui savent se conduire avec une circonspection éclairée.

Les connoissances profondes, qui font la base de la Chirurgie, font le mérite & la difficulté de cet Art : elles nous montrent en même-tems de quelles mains on peut en attendre les progrès. Les grands Chirurgiens sont aussi rares que le génie, le sçavoir, & les talens ; le génie est la source des lumières, c'est l'instrument universel ; mais il est, pour ainsi dire, tel que le corps, il s'engourdit quand il est dans l'inaction : l'esprit qui n'a pas été cultivé, est aussi incapable de distinguer les objets, d'en voir les liaisons, de suivre exactement le fil d'un raisonnement, que le corps est incapable d'agilité & de souplesse, lorsqu'il n'a pas été exercé. Il faut donc que l'esprit soit préparé pour entrer dans la Chirurgie, comme il doit l'être pour entrer dans les autres Sciences ; c'est-à-dire qu'il faut porter dans l'étude de cet Art les connoissances qui nous dévoilent les opérations de la nature. Sans ces connoissances, on ne sçauroit pénétrer jusqu'aux vérités qui forment les règles par lesquelles on doit se conduire dans la cure des maladies.

Les progrès de la Chirurgie ne sont dûs qu'à des hommes qui ont été conduits par ces connoissances : tels étoient les *Lanfranc*, les *Berengarius*, les *Vidus-Vidius*, les *Severin*, les *Fallope*, les *Vesale*, les *Aquapendente*, les *Paré*, les *Magatus*, les *Fabrice*, les *Guillemeau*, les *Pigray*, les *Demarque*, les *Thevenin*, les *Sculiet*, les *Nuck* : \* Ces

\* Plusieurs de ces grands Hommes ont allié le titre de Médecin à celui de Chirurgien, parce que dans les Universités étrangères la Médecine n'a pas été séparée de la Chirurgie comme dans l'Université de Paris.

illustres Praticiens, dont l'esprit étoit préparé par l'étude des Langues sçavantes, cultivé par les Belles Lettres, enrichi des connoissances philosophiques, ont porté le flambeau dans tous les détours de notre Art. Ce n'est pas qu'il ne se soit élevé des hommes, qui étant conduits seulement par leur génie, ont laissé dans la Chirurgie des traces durables de leurs talens; mais de tels hommes sont rares: l'Art seroit resserré dans des bornes fort étroites, si les richesses n'avoient pû sortir que d'une source, que la nature ouvre si rarement.

Les travaux de ces Praticiens si éclairés ont hâté les progrès de la Chirurgie: mais si les Maîtres de l'Art avoient réuni leurs efforts, s'ils eussent formé des Sociétés consacrées à de nouvelles recherches, ces progrès n'eussent-ils pas été plus rapides? Combien n'y a-t'il pas eu de Chirurgiens qui ont enseveli avec eux des connoissances précieuses? Ces connoissances ne se seroient pas perdues, si quelque Compagnie sçavante en eût été dépositaire, & les eût répandues. Des hommes zélés qu'elles auroient instruits, en auroient ensuite enrichi leurs ouvrages & la postérité; elles auroient même été plus épurées, puisqu'elles auroient été soumises en naissant à un examen éclairé & rigoureux; enfin elles auroient inspiré de nouvelles recherches & donné de nouvelles lumières, en excitant la curiosité & l'émulation. L'Art trouve donc dans de telles Sociétés des ressources qu'il ne trouve jamais dans les travaux des particuliers: elles sont des espèces de Bureaux qui appellent de toutes parts les travaux des Sçavans, pour les consacrer à l'utilité publique & aux progrès des Sciences: elles établissent un commerce, où le public gagne plus que

## P R E F A C E. xxxj

ceux même qui en font les frais ; le fonds d'un tel commerce ne périt point ; il sera d'âge en âge une source féconde de nouvelles richesses.

C'est pour rassembler ces richesses, & pour en cultiver le fonds, qui est déjà si étendu, qu'on a établi l'Académie; c'étoit-là le seul avantage que la Chirurgie pouvoit envier aux autres Sciences. Mais si l'établissement de cette Société a été si tardif, l'Art trouvera un dédommagement dans ce retardement même : les autres Sociétés sçavantes lui ont préparé des matériaux qui serviront à la perfectionner; tout ce qui pouvoit contribuer à hâter ses progrès a été cultivé avec ardeur; la Physique s'est enrichie par des découvertes nombreuses; l'Anatomie nous a dévoilé la structure de nos organes; la Chymie a conduit notre curiosité dans l'intérieur, & dans la composition des mixtes. La Mécanique perfectionnée peut seconder le génie & l'industrie dans la construction des instrumens & des machines qui multiplient les forces. Il étoit tems de porter ces lumières dans la Chirurgie; les Anciens étoient privés de la plûpart de ces ressources, ils n'étudioient que les dehors de la nature, ils n'en connoissoient que ce qu'elle présentoit d'elle-même à leur observation. Notre Art qui trouve tant de secours dans les travaux modernes, pourra donc faire des progrès qu'on n'auroit osé espérer autrefois.

Le plan que se propose l'Académie est d'élever la Chirurgie sur les observations, sur les recherches physiques & sur les expériences. Dans l'usage qu'on en fera, on suivra les règles que nous avons déjà établies; mais les observations seront le fonds le plus riche de ses

## xxxij      P R E F A C E.

travaux; elle ne refuſera pas même celles qui ſont les plus communes, parce qu'elles renferment toujours des circonſtances différentes, ſouvent plus utiles que le principal objet qui a attiré l'attention de l'Obſervateur : en même tems elle ne négligera pas d'autres obſervations, qui pourroient paroître ſuſpectes par le merveilleux qu'elles renferment. Si ce merveilleux en a ſouvent impoſé à des eſprits crédules, il a été quelquefois rejeté ſans raiſon par des eſprits trop difficiles à perſuader. Des obſervations rebutées, parce qu'elles préſentoient des phénomènes qui paroifſoient s'écarter des routes ordinaires de la nature, ont été juſtifiées par une ſuite de faits, dont l'autorité a fait évanouir tous les doutes (a) : telles ſont les obſervations qui nous aſſurent de l'adhérence des pierres dans la veſſie, des succès de l'opération Céſarienne & de la Bronchotomie, de la poſſibilité des hernies par le trou ovalaire, &c. C'eſt ainſi que la nature en ſe dévoilant quelquefois aux hommes, malgré eux-mêmes, leur ouvre des voyes qu'une prévention opiniâtre leur avoit fermées, & qui conduiſent à des connoiſſances eſſentielles dans l'Art de guérir.

(a) On prie ceux qui enverront de ces fortes d'Obſervations, de les appuyer de tous les témoignages néceſſaires, pour qu'on puiſſe les donner au Public.



# ACADÉMICIENS

NOMMÉS PAR LE ROY.

Pour composer le COMITE' perpétuel.

PRÉSIDENT.

M<sup>re</sup> DE LA PEYRONIE, Ecuyer, Conseiller,  
Premier Chirurgien du ROY, & Médecin Con-  
sultant de SA MAJESTÉ, Chef de la Chirurgie  
du Royaume, Membre des Académies Royales  
des Sciences de Paris, & de Montpellier.

DIRECTEUR.

M. MALAVAL.

VICE-DIRECTEUR.

M. PUZOS.

SECRETAIRE.

M. QUESNAY.

TRÉSORIER.

M. BOURGEOIS 1<sup>er</sup>.

SECRETAIRE pour les Correspondances.

M. HEVIN.

SECRETAIRE pour les Extraits.

M. LE DRAN.

Mémoires, Tome I.





# CONSEILLERS

*Du COMITÉ perpétuel.*

M. PETIT,	M. ARNAUD,
M. PERRON 1 <sup>er</sup> ,	M. GRÉGOIRE,
M. BÉNOMONT,	M. DE GARENGEOT,
M. HENRIQUES,	M. FOUBERT,
M. BOUDOU,	M. CHAUVIN,
M. DE MANTEVILLE,	M. CAUMONT,
M. GERARD,	M. BOUQUOT 1 <sup>er</sup> ,
M. GRANIER,	M. LA MARTINIERE,
M. SOUMAIN,	M. FAGET 1 <sup>er</sup> ,
M. TAILLARD 1 <sup>er</sup> ,	M. HOUSTET,
M. MARSOLAN,	M. DU VERNEY,
M. PYBRAC,	M. DE LA FAYE,
M. VERDIER,	M. BAGIEU,
M. MORAND,	M. SIMON.
M. GERVAIS,	

## *ADJOINTS au Comité.*

M. SIVERT,	M. RUFFEL 2 <sup>e</sup> .
M. DELAUNAY,	M. BASSUEL,
M. COURTOIS,	M. TRIPPIER 1 <sup>er</sup> ,
M. SOUCHAY,	M. GUERIN,
M. DE LA HAYE 1 <sup>er</sup> ,	M. TRIPPIER 2 <sup>e</sup> ,
M. BAJET 1 <sup>er</sup> ,	M. LA CHAUD,
M. ENGERRAN,	M. COUTAVOZ,
M. DE GRAMOND,	M. BELLOQ,
M. TALIN,	M. SARRAU.

## *ACADÉMICIENS.*

Tous les AUTRES CHIRURGIENS de S. Côme.

ASSOCIÉS  
CORRESPONDANS,  
ÉTRANGERS ET REGNICOLES  
DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE.  
ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

ANNE'E 1732.

- M. **CHESELDEN**, Premier Chirurgien de la Reine d'Angleterre, Chirurgien Major de l'Hôpital de S. Thomas, Membre de la Société Royale de Londres, & Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.
- M. **BELLAIR**, Chirurgien ordinaire de son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Wirtemberg.

ANNE'E 1739.

- M. **VERMALE**, ci-devant Chirurgien de la Nation Française, & de l'Hôpital Romain à Tripoly en Afrique, & présentement Premier Chirurgien de son Altesse M. l'Electeur Palatin.

ANNE'E 1740.

- M. **BEAUMONT**, Chirurgien de la personne du Roy d'Espagne, Démonstrateur Royal en Chirurgie, Membre de l'Académie Royale de Séville, & Examineur des Chirurgiens Phlébotomistes du Royaume d'Espagne.

ANNE'E 1741.

- M. **MOLINELLI**, Docteur en Philosophie & en Médecine, Professeur public en Médecine & Chirurgie dans l'Université de Bologne, Premier Médecin-Chirurgien en survivance du Grand Hôpital de la Vie, & Affocié de l'Académie de l'Institut des Sciences de



# TABLE

Des MEMOIRES & OBSERVATIONS  
contenus dans ce premier Volume.

1. **M**EMOIRE sur les vices des Humeurs, dans lequel l'on établit les principes physiques qui doivent servir de fondement à la doctrine de la suppuration, de la gangrène, des tumeurs, des playes, des ulcères, & d'autres sujets de Chirurgie; par M. QUESNAY, page 1
2. REMARQUES sur les tumeurs formées par la bile retenue dans la vésicule du fiel, & qu'on a souvent prises pour des abscess au foye; par M. PETIT le Pere, 155
3. PRÉCIS de diverses Observations sur le trépan dans des cas douteux, où l'on recherche les raisons qui peuvent en pareils cas déterminer à recourir au trépan, ou à éviter cette opération, avec des Remarques sur l'usage des Observations en général; par M. QUESNAY, 188
4. ESSAI sur les épanchemens, & en particulier sur les épanchemens de sang; par M. PETIT le Fils, 237
5. PRÉCIS d'Observations, où l'on expose les différens cas dans lesquels il est nécessaire de multiplier l'opération du trépan, & où l'on montre par des exemples remarquables, que le crâne peut être ouvert avec succès dans une grande étendue, lorsque ces cas l'exigent; par M. QUESNAY, 251
6. MEMOIRE sur une tumeur énorme, dans lequel on recherche par diverses expériences à déterminer la nature des humeurs dont cette tumeur étoit formée, & les remèdes qui auroient pû la résoudre; par M. DU FOUART, 271

7. **PRÉCIS d'Observations sur les exfoliations des os du crâne, avec des Remarques sur les moyens dont on se sert pour hâter l'exfoliation des os, ou pour l'éviter ;** par M. QUESNAY, page 293
8. **DESCRIPTION d'un nouvel Elévatoire, avec des Réflexions sur ceux qui ont été en usage jusqu'ici ;** par M. PETIT le Pere, 302
9. **REMARQUES sur les playes du cerveau, où l'on prouve par beaucoup d'Observations que le cerveau est susceptible de plusieurs opérations, qui peuvent dans beaucoup de cas sauver la vie aux malades, & où l'on examine quels sont les remèdes qui conviennent le mieux pour la cure des playes de ce viscère ;** par M. QUESNAY, 310
10. **OBSERVATIONS, avec des Réflexions sur la cure des hernies avec gangrène ;** par M. DE LA PEYRONIE, 337
11. **DESCRIPTION d'une tumeur schirreuse très-compiquée, placée sur la trachée-artère près du sternum, avec des Remarques sur la nature & sur la cure de cette tumeur ;** par M. PETIT le Pere, 347
12. **MEMOIRE sur les pertes de sang qui surviennent aux femmes grosses, sur le moyen de les arrêter sans en venir à l'accouchement, & sur la méthode de procéder à l'accouchement, dans les cas de nécessité, par une voye plus douce & plus sûre que celle qu'on a coutume d'employer ;** par M. PUZOS, 358
13. **REMARQUES sur différens vices de conformation de l'anus que les enfans apportent en naissant ;** par M. PETIT le Pere, 377
14. **REMARQUES sur les abcès qui arrivent au fondement ;** par M. FAGET l'aîné, 389
15. **OBSERVATIONS sur les pierres enkistées, & adhérentes à la vessie ;** par M. HOUSTET, 395

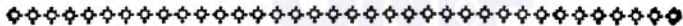
16. MEMOIRE *sur quelques obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence*; par M. DE LA PEYRONIE, page 425
17. MEMOIRE *sur le même sujet*; par M. PETIT le Pere, 434
18. OBSERVATION *sur un œil éraillé*; par M. LE DRAN, 440
19. PRÉCIS *d'Observations sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage & dans la trachée-artère, avec des Remarques sur les moyens qu'on a employés, ou que l'on peut employer pour les enfoncer ou pour les retirer*; par M. HEVIN, 444
20. OBSERVATIONS *sur les becs de lièvre venus de naissance, où l'on expose les moyens de corriger cette espèce de difformité*; par M. DE LA FAYE, 605
21. OBSERVATION *sur une fistule au périnée*; par M. PETIT le Pere, 619
22. RECHERCHES *sur l'opération Césarienne*; par M. SIMON, 623
23. NOUVELLE METHODE *de tirer la pierre de la vessie*; par M. FOUBERT, 650
24. MEMOIRE *sur une tumeur chancreuse à la mammelle*; par M. FAGET l'aîné, 681
25. OBSERVATION *sur un étranglement de l'intestin, causé intérieurement par l'adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau*; par M. DE LA PEYRONIE, 693
26. BANDAGE *élastique pour les hernies, présenté à l'Académie* par M. DE LAUNAY, 697.
27. MEMOIRE *sur plusieurs hernies singulieres*, par M. DE GARENGEOT, 699.
28. OBSERVATION *sur un abcès au poulmon*; par M. FOUBERT, 717



# MEMOIRES

DE

## L'ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE.

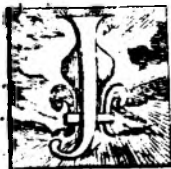


### MEMOIRE

#### SUR LES VICES DES HUMEURS;

*Dans lequel on établit les principes Physiques, qui doivent servir de fondement à la doctrine de la Suppuration, de la Gangrene, des Tumeurs, des Playes, des Ulceres & d'autres sujets de Chirurgie.*

Par M. QUESNAY.



E m'étois d'abord proposé de faire des recherches sur la doctrine de la Suppuration; dès mes premières tentatives cette doctrine m'a paru immense; le détail des diverses espèces de Suppuration, des différentes matières qu'elles fournissent, des causes qui y contribuent, des effets qu'elles produisent, des compli-

*Mémoires, Tome I.*

A

EXPOSITION  
DU SUJET DE  
CE MEMOIRE.

EXPOSITION  
DU SUJET.

cations qui s'y joignent, des indications qu'elles présentent, des remèdes que nous pouvons y apporter, comprend presque toutes les connoissances qui doivent nous diriger dans la cure des maladies & des opérations Chirurgicales; mais ce détail, quelque étendu qu'il puisse être, ne suffit pas, sur-tout aujourd'hui, pour exposer clairement ces connoissances; les nouvelles hypothèses qu'on a imaginé trop légèrement depuis environ un siècle, ont obscurci la Théorie de notre art & l'ont rempli d'opinions chimériques & séduisantes dont on ne s'est point assez défié. C'est pourquoi nous serons obligés, pour éviter l'erreur, de remonter aux principes de cette Théorie, & de poser les fondemens sur lesquels elle peut être solidement établie.

Il faut que nous nous attachions d'abord à connoître tous les changemens qui peuvent arriver à nos sucs, & qui peuvent les rendre vicieux; car ce n'est que par la connoissance des différens états des humeurs que nous pouvons distinguer les différentes qualités des matieres que la Suppuration peut fournir; mais cet objet renferme les mystères les plus cachés de la Physique du Corps humain, & ne se laisse appercevoir que par des dehors qui les voilent & les dérobent immédiatement à nos sens. Les Anciens, qui n'ont étudié la nature que par la voye de l'observation, n'ont pû saisir que ce qu'elle présente à l'extérieur; la Physique expérimentale peut seule nous développer, du moins jusqu'à un certain point, les causes secrètes qui agissent dans l'intérieur des mixtes; elle fournit une multitude de faits, qui peuvent, si nous les réunissons aux connoissances acquises par l'observation, nous découvrir sur ces différens états des humeurs des vérités importantes, des vérités qui peuvent répandre de grandes lumieres sur la Suppuration, & sur d'autres sujets que nous nous sommes proposés d'examiner.

Mais ces vérités sont extrêmement vastes, elles ne forment que des principes généraux & éloignés: il est nécessaire d'établir ces principes avant que d'entrer

dans l'examen des diverses matieres auxquelles nous avons dessein de les appliquer; c'est pourquoi nous allons les renfermer dans un Mémoire particulier, que nous diviserons en trois parties.

Nous parlerons dans la premiere de l'impureté des humeurs, ou de leur mélange avec des substances hétérogenes ou étrangères qui les rendent vicieuses. Nous ne nous flattons pas de répandre sur ce sujet de nouvelles lumieres; cependant cette premiere partie ne sera pas inutile, nous y dévoilerons une source d'erreurs qu'il est important d'exposer au grand jour, pour inspirer à nos Lecteurs toute la défiance qu'ils doivent avoir sur les vaines spéculations de ces Physiciens qui ne travaillent que d'imagination, qui entreprennent d'expliquer ce qui est évidemment inexplicable, & qui infectent la Théorie de notre Art de leurs productions imaginaires. En exposant ces erreurs & la vanité de ces spéculations, on montrera vitiblement les limites où l'esprit doit s'arrêter. La raison pourra s'y convaincre avec évidence, que les efforts qu'elle feroit pour percer plus avant dans les causes humorales, ne pourroient lui servir qu'à se perdre dans de profondes ténèbres, où ces causes échappent entièrement à notre pénétration & à nos recherches.

Dans la seconde nous traiterons des dépravations dont nos humeurs sont susceptibles par elles-mêmes. Cette partie sera plus instructive que la premiere, parce qu'à l'aide de beaucoup de faits & d'expériences on peut découvrir les caracteres, les causes immédiates, & les effets de ces dépravations, & on peut distinguer les humeurs qui en sont plus ou moins susceptibles.

Nous examinerons dans la troisiéme les imperfections de nos humeurs, ou les vices que nos liqueurs contractent par le défaut des organes destinés à les former. On y examinera les différens états de crudité que l'action insuffisante des vaisseaux entretient dans les humeurs, les différens genres de perversion que produit dans ces

---

EXPOSITION  
DU SUJET.

DIVISION  
de ce Mé-  
moire.



EXPOSITION  
DU SUJET.

humeurs cette même action, lorsqu'elle est excessive, les différens degrés de consistance que ces mêmes humeurs prennent dans tous ces cas différens.

Enfin, nous terminerons ce Mémoire par un précis, où nous rassemblerons toutes les diverses espèces d'acrimonies que nos sucs peuvent contracter par tous les différens genres de causes que nous venons d'exposer. Nous ne nous étendrons pas sur ces acrimonies, quoiqu'elles soient la cause immédiate de presque tous les désordres que les humeurs viciées portent dans l'économie animale; leurs caractères, leurs espèces & leurs effets seront détaillés, lorsque nous examinerons dans les trois parties de ce Traité les vices dont elles dépendent. Nous n'aurons plus ici qu'à rassembler ces acrimonies pour en former un article particulier où elles seront rangées dans leur ordre naturel & exposées dans un même point de vue.



## PREMIERE PARTIE.

### DE L'IMPURETÉ DES HUMEURS.

*C'est à l'impureté des Humeurs que doivent se rapporter les causes Humorales.*

CAUSES HU-  
MORALES, CE  
QUE C'EST.

LES diverses substances vicieuses qui se mêlent, ou qui sont retenues avec nos humeurs, fournissent la matière des causes qu'on peut regarder comme purement humorales, c'est-à-dire, des causes qui ont leur siège dans la masse des humeurs qui circulent dans nos vaisseaux.

Les vices des humeurs causés par la dépravation dont ces humeurs sont susceptibles par elles-mêmes, n'arrivent point, ou du moins n'arrivent que fort imparfaite-

ment, à celles qui sont soumises à l'action de nos vaisseaux; ce genre de dépravation, lequel consiste dans les mouvemens spontanées de pourriture & de fermentations, ne s'emparent que des humeurs extravasées ou arrêtées dans quelqu'endroit, où cette action ne peut les en préserver; & si après leur dépravation elles rentrent dans les voyes de la circulation, elles doivent être comprises alors sous le genre des impuretés ou des substances vicieuses qui infectent les humeurs, & deviennent par là de véritables causes humorales.

---

CAUSES HUMORALES, CE QUE C'EST.

Tant que ces suc's fermentés ou corrompus sont cantonnés dans un lieu où ils causent quelque désordre, dans un lieu par exemple où il se forme un abcès, un épanchement de sang, ils ne peuvent être regardés tout au plus que comme des causes humorales particulières & locales; mais il n'est pas question de ces causes particulières, lorsqu'on parle des causes humorales simplement, il s'agit toujours de celles qui entraînent des vices dans la masse des humeurs.

Les humeurs peuvent encore être vicieuses en deux manières; car elles peuvent être ou trop ou trop peu travaillées par le jeu des vaisseaux. Si elles sont trop peu travaillées, elles sont simplement imparfaites; l'existence & la durée de cette imperfection dépendent entièrement de l'état des vaisseaux, c'est eux que l'on regarde comme la cause du mal, & c'est à eux que l'on doit s'adresser pour le guérir. Ainsi ce défaut des humeurs ne doit point être regardé comme une cause humorale, mais simplement comme l'effet de la cause qui fournit les indications que nous avons à remplir.

Les humeurs qui sont viciées par l'action excessive des vaisseaux, sont ou viciées dans leur nature, ou simplement changées en excréments, & retenues dans la masse du sang. Dans chacun de ces cas, les humeurs qui sont perverties, ou qui ne peuvent être séparées & expulsées par l'action des organes, ne sont plus d'aucun usage, elles doivent être regardées comme de vérita-

CAUSES HUMORALES, CE QUE C'EST.

bles causes humorales, tant qu'elles restent confondues dans la masse du sang & qu'elles y causent quelques désordres.

On peut donc dire que les substances vicieuses, ou les impuretés qui se mêlent avec nos humeurs, fournissent la matière des causes humorales, par lesquelles la masse des humeurs peut faire impression sur les parties solides & y causer immédiatement quelque désordre.

Sources des causes Humorales.

Suivant l'explication qu'on vient de donner, il est aisé de remarquer que ces impuretés partent en général de deux sources fort différentes; car outre celles qui peuvent venir de dehors se glisser dans la masse du sang, il y en a, comme nous venons de le voir, qui naissent dans le corps, tantôt dans les voyes de la circulation où elles sont retenues, tantôt hors de ces voyes dans lesquelles elles s'introduisent ensuite.

Parmi celles qui viennent du dehors, les unes se détachent de divers genres de substances pernicieuses & sont portées dans l'intérieur de nos corps par le moyen de l'air qui leur sert de véhicule, sur tout de l'air qui entre par la bouche dans l'estomac & dans les intestins, & qui de là passe avec le chyle dans la masse du sang (car il n'y a guères d'apparence que celui que nous respirons puisse pénétrer dans les voyes de la circulation & infecter nos humeurs.) D'autres se trouvent parmi les aliments, ou parmi d'autres matières qu'on avale; quelques-unes s'introduisent dans le corps par des ouvertures faites par accident, ce qui arrive par les morsures des bêtes venimeuses, & par les playes faites avec des instrumens empoisonnés, ou avec des matières du genre des poisons. Il y en a qui se communiquent par le contact, ce qui est ordinaire aux humeurs virulentes qui passent d'un corps à l'autre. Il se trouve même des substances malignes, qui étant touchées pénètrent insensiblement jusques dans nos humeurs. Grundelius a vu des personnes qui étoient tombées dans des syncopes effrayantes pour avoir tenu du Napel dans leurs

maïns; & on les guérit en leur faisant boire du lait de Chèvre.

Les impuretés qui naissent chez nous, viennent d'une double cause, car les unes, comme nous l'avons déjà dit, sont produites par dépravation, & telles sont les impuretés fournies par les substances qui se corrompent, soit dans les premières voyes, soit dans quelque autre partie, & qui passent dans la masse du sang. Les autres sont produites par l'action excessive ou irrégulière des vaisseaux: telles sont celles que fournissent les matières purulentes & les débris des sucx détruits par une fièvre considérable: telles sont encore ces impuretés produites naturellement, lesquelles consistent dans les humeurs excrémenteuses retenues dans les vaisseaux.

Ces différentes sources d'impuretés, nous mettent en état de distinguer du moins une partie des matières vicieuses qui sont ces impuretés, soit que ces matières émanent sensiblement de ces mêmes sources, soit qu'elles se laissent encore reconnoître par leurs effets lorsqu'elles sont confondues avec nos humeurs; car s'il arrive une peste dans un pais visiblement infecté de substances putrides, ne sera-t'on pas bien fondé à attribuer cette maladie à l'air rempli de vapeurs que lui fournissent ces substances corrompues? Si une maladie arrive à la suite d'une indigestion bien marquée, ne doit-on pas présumer que cette maladie est causée par les sucx vicieux qui ont passé de l'estomac dans la masse du sang? Si on est certain qu'une personne, qui a une fièvre lente, a intérieurement un ulcère, on ne doutera pas que cette fièvre ne soit entretenue par les matières que l'ulcère fournit, & qui se mêlent continuellement avec nos humeurs; si un assoupissement léthargique survient à une rétention d'urine qui dure depuis plusieurs jours, on n'hésitera pas à croire que cet accident ne dépende de l'excrément retenu; s'il arrive une inflammation à la vessie après une application de Cantharides, on pensera avec

---

CAUSES HUMORALES, CE QUE C'EST.

Jusqu'ou s'étendent nos connoissances sur les causes simplement Humorales.

CAUSES HUMORALES, CE QU'EST.

raison que cette inflammation est causée par les sels âcres de ces mouches. On décide encore plus facilement dans une jaunisse, parce que la bile retenue s'y manifeste d'elle-même.

Voilà les cas où les impuretés des humeurs peuvent être connues dès leur origine, & où nous pouvons tirer des indications raisonnées pour la pratique; car lorsque nous pouvons détourner ou épuiser ces substances vicieuses dès leur source, il est évident que nous les attaquons dans leur principe, & que nous prévenons le mal qu'elles peuvent causer: mais voilà à peu près jusqu'où s'étendent toutes nos lumières sur les causes humorales; si nous avons quelques autres connoissances sur ces causes, ce sont quelques connoissances des effets qu'elles produisent indistinctement & d'une manière qui nous est absolument inconnue; connoissances que nous tenons uniquement de l'expérience ou de l'empirisme, qui se bornent aux sens, & que la raison ne peut approfondir. Mais on n'est point assez convaincu de cette vérité, on s'abuse par de vains raisonnemens qu'on fait sur ces causes, & on se remplit l'esprit de fausses opinions, qui égarent dans la pratique. Pour prévenir nos Elèves contre ces erreurs, nous allons démontrer, 1°. Qu'on ne peut expliquer ni la nature, ni l'action des causes humorales; 2°. Que l'empirisme est l'unique ressource que nous ayons pour acquérir les connoissances nécessaires pour y remédier lorsqu'elles sont confondues avec nos humeurs; 3°. Que tous les Médecins & Chirurgiens ont pensé de même jusques vers ces derniers tems, & que ce sont les Modernes qui sont les auteurs des opinions frivoles & ridicules qu'on a avancé sur ces causes.

DIVISION de la première Partie de ce Mémoire.

§. I. *On ne peut expliquer ni la nature, ni l'action des causes Humorales.*

Nous avons remarqué que lorsque les impuretés des humeurs viennent d'une source sensible, ou que lorsqu'elles

qu'elles sont décellées par quelque effet qui leur est particulier, on peut reconnoître ces causes & les distinguer les unes des autres ; mais ces cas sont rares en comparaison de ceux où les sources & la transmission de ces impuretés sont insensibles, & où les effets que ces impuretés produisent sont communs à plusieurs causes ; nous ne sçavons alors à quel genre de causes humorales attribuer la maladie. Dans cette confusion, il ne reste aux esprits décisifs que le privilège de deviner, dont ils usent librement ; mais nous nous gardons bien de prendre pour des connoissances ces conjectures qu'on hazarde si légèrement sur ce genre de causes : par exemple, rien n'est si fréquent que de voir prendre indifféremment un défaut de transpiration, une humeur bilieuse, des suc's dépravés dans les premières voyes, une lympe acide ou âcre, &c. pour la cause d'une maladie ; cependant on ne peut fournir d'autre preuve qui justifie le choix que l'on fait de quelqu'une de ces causes que quelques soupçons mal fondés, ou quelques hypothéses chimériques sur lesquelles on établit souvent des causes qui n'ont jamais existé. Non-seulement beaucoup de causes très-différentes peuvent indistinctement produire une même maladie, mais encore plusieurs maladies essentiellement différentes peuvent être produites indistinctement par une même cause ; & nous ignorons entièrement les bornes de cette pernicieuse fécondité. Ce déguisement d'une même cause sous différens effets ou différentes maladies, n'a pas besoin d'être prouvé ; les Praticiens ne l'observent que trop, & un seul exemple suffit, pour l'exposer ici d'une manière fort sensible. Une femme (a) dont les évacuations ordinaires sont dérangées, est sujette à des vapeurs & à de violentes palpitations de cœur : des Dartres farineuses qui paroissent proche des oreilles emportent ces accidens ; on entreprend de guérir ces Dartres, on les fait disparoître ; mais on n'obtient qu'une fausse

---

OBSCURITE'  
DES CAUSES  
HUMORALES,

(a) Nouvelle Classe de maladies, pag. 281.

guérison qui est suivie d'une Gangrène qui s'empare des jambes, & fait périr la Malade. On voit clairement dans cette Observation une même cause qui attaque successivement plusieurs parties, qui produit plusieurs maladies, & qui ne s'éteint qu'avec la vie. Cette diversité d'effets, dont plusieurs sont quelquefois produits par une même cause, & d'autres fois par des causes fort différentes, concourt donc tellement à nous dérober la connoissance de ces causes, qu'il n'est presque jamais possible de démêler celle qui produit véritablement le mal que nous avons à combattre.

Quand même nous pourrions toujours distinguer les causes humorales qui agissent dans les maladies, les connoîtrions-nous en elles-mêmes ? Nous penserions bien grossièrement, si nous nous imaginions les connoître lorsque nous appercevons distinctement les sources & les substances sensibles qui les fournissent ; car que voyons-nous lorsque nous voyons un corps corrompu, par exemple, d'où sortent des vapeurs invisibles & pernicieuses ; ou lorsque nous voyons du pus ou d'autres substances nuisibles qui se vont mêler avec nos humeurs ? Voyons-nous alors les corpuscules mal-faisans qui résident dans ces matieres ? Ces matieres ne sont-elles pas elles-mêmes des enveloppes qui nous les cachent ?

On peut quelquefois, je l'avoue, démêler ces corpuscules & connoître de quel genre ils sont ; on peut distinguer si ce sont des acides, des alcali, des sels volatils huileux de telle ou telle espece, &c. on sçait par l'expérience que leurs particules ont telles ou telles propriétés ; qu'ils produisent dans nos corps tels ou tels effets : mais toutes ces connoissances ne nous conduisent-elles pas à des agens dont nous ne connoissons que le nom, à des causes qui se distinguent seulement par quelques effets ? La forme ou la nature de ces agens, qui peuvent seules nous faire comprendre le mécanisme de leurs opérations, & fournir des indications raisonnées, nous en sont-elles plus connues ?

Je crois, par exemple, qu'on peut soupçonner avec fondement que la plupart des maladies qui dépendent de causes humorales, sur-tout celles qui ont un peu de durée, sont produites par un sel du genre de l'alcali, je veux dire par un sel, soit essentiel, soit volatil huileux, fourni par des substances animales ou végétales, & devenu plus ou moins alcali ou alcalescent. Mais les preuves que nous en avons ne nous font point connoître en quoi consistent ces différens états d'alcalifation; nous les appercevons seulement par les changemens qui arrivent dans les qualités sensibles de ce sel essentiel ou volatil huileux.

Je ne pense pas du moins que des esprits solides se livrent aux vaines conjectures de ceux, qui, parce que l'acide fait effervescence avec l'alcali, s'imaginent que le dernier a des pores, qui en recevant les pointes du premier occasionnent cette agitation. Les huiles essentielles bouillonnent aussi avec les acides: mais sont-elles comme les sels alcali, composées de molécules poreuses? L'action des alcali qui blessent nos organes, qui tantôt excitent ou qui tantôt éteignent leur mouvement, n'a pas trouvé plus d'éclaircissement dans la sagacité des Physiciens: on suppose encore que ces sels sont animés par une matiere ignée, ou qu'ils sont armés de pointes par lesquelles ils irritent & déchirent les parties solides; mais nous observons que ces sels affectent les corps de tant de manieres différentes & y produisent des effets si opposés, que quand on veut examiner ces effets un peu en détail, on apperçoit aussi-tôt que toutes ces idées qu'on s'est formé sur l'action des sels ne sont que des fictions grossières qui ne peuvent éclairer l'esprit. Puisque c'est par leurs pointes que ces sels sont si nuisibles, les hypothéses qu'on a débité sur les pores de ces mêmes sels peuvent-elles, comme on le prétend, nous conduire à trouver un sel qui puisse, en remplissant leurs pores par ses pointes, adoucir ces alcali? Est-ce par cette voye que l'on peut découvrir cette propriété dans l'acide? Non; car si l'acide nous paroît



opposé à l'alcali, ce n'est que parce que l'expérience nous a appris que ces deux genres de sels ont réciproquement l'un par rapport à l'autre quelques qualités contraires. Or des connoissances si bornées & si peu lumineuses nous permettent-elles de conclure que ces deux sels suffisent pour s'entre-détruire ou du moins s'entre-fervir de correctifs dans toutes les différentes maladies qu'ils produisent ? La cause générale que nous venons de soupçonner, je veux dire la cause qui réside dans ces sels, qui sont du genre de l'alcali, n'est ni simple, ni uniforme ; elle n'est presque jamais assujettie aux mêmes circonstances ; la diversité des matieres qui la fournissent, leurs différens degrés de dépravation diversifient extrêmement ses effets. Ce genre de cause est si étendu & si varié, qu'il fournit, pour ainsi dire, autant de causes particulieres qu'il produit de maladies différentes, & toutes ces causes particulieres n'ont de commun que quelques propriétés ou quelques caractères généraux qui les ont fait confondre sous un même nom.

Si la connoissance que nous avons des causes humorales se borne à des notions si générales & si imparfaites, nous est-il possible de découvrir comment ces causes agissent ; pourquoi un alcali excite-t'il le jeu des vaisseaux ; pourquoi un acide, qui est au moins aussi piquant, le modère-t'il ; pourquoi les huiles éthérées, aromatiques du règne végétal, sont-elles excessivement stimulantes, & mêmes inflammatoires ; pourquoi les huiles éthérées fœtides du même règne sont-elles ordinairement calmantes & assoupissantes, & qu'au contraire les huiles fœtides qui se forment par un mouvement spontanée, ou par le jeu des vaisseaux dans le règne animal causent tant de désordre dans nos corps ? Voit-on d'ailleurs pourquoi ces diverses causes agissent avec tant de variété sur nos différentes parties ? Car parmi les substances nuisibles qui se mêlent avec les humeurs & qui les rendent vicieuses, les unes irritent le genre artériel & produisent la fièvre ou des

inflammations, ou elles éteignent entièrement le principe de l'action de ces vaisseaux, & causent une espèce particulière de Gangrène; d'autres irritent le genre nerveux & excitent des mouvemens convulsifs, ou produisent dans les parties, même sans y causer aucun dérangement sensible, des douleurs intolérables: on a vu l'année dernière dans l'Hôpital de Versailles des coliques si rebelles & si douloureuses, qu'elles faisoient périr les malades, quoiqu'on ne trouvât après la mort aucune trace de cette cruelle maladie sur les parties qui avoient souffert. D'autres excitent dans l'intérieur d'une partie qu'elles font tomber en Gangrène, un sentiment de chaleur brûlante, très-douloureux, quoiqu'on trouve cette partie extrêmement froide quand on la touche. D'autres font périr une partie sans y causer d'autre douleur qu'un sentiment de froid fort supportable. D'autres n'excitent pas seulement de la douleur dans les parties qu'elles affectent, mais elles y causent encore des désordres fort surprenans: nous lisons dans les Ephémérides d'Allemagne, qu'un homme sentit à la cuisse proche du genou en dormant une douleur, comme s'il eût été frappé violemment; cette douleur subite l'éveilla, & persévéra vivement, sans qu'il parût rien à l'extérieur; on tâcha en vain de l'appaiser par les anodins & les autres calmans, elle continua jusqu'à ce qu'elle eût fait périr le malade; on ouvrit la cuisse après la mort, on trouva l'os détaché des chairs, comme si ces chairs en avoient été séparées avec le scalpel. Qu'est-ce qui enchaîne dans les corps ces causes pernicieuses, qui avant que de se déclarer par des effets si terribles & si inopinés, ne produisent aucun dérangement apparent dans la santé? Par quelle incompatibilité nos parties ont-elles chacune parmi ces causes humorales des ennemis particuliers qui s'adressent toujours régulièrement à elles? Une maladie épidémique qui établit chez tous ceux qu'elle attaque son siège dans le cerveau; une autre qui se jette toujours sur les poulmons; une autre qui se fixe réguliè-

rement aux intestins, prouvent assez cette funeste affinité: Quelles sont les différentes combinaisons, ou les différentes dispositions qui déterminent ces causes à agir si diversement dans les différens tempéramens, dans les différens âges, dans les différens tems, dans les différens pays, &c? Quel est le Physicien sensé qui prétendra découvrir la forme & les autres dispositions mécaniques par lesquelles ces êtres imperceptibles opèrent des effets si différens? Qui entreprendra de dévoiler les rapports cachés qui sont entre ces différens corpuscules & nos parties? Qui se proposera d'expliquer les différentes façons d'agir de ces causes invisibles? Qui osera se flatter de voir entre le mécanisme secret de toutes les différentes opérations de ces causes, & les propriétés impénétrables des remèdes qui peuvent leur être opposés, des rapports capables de nous diriger dans la Pratique? Quel Physicien enfin seroit assez audacieux ou assez visionnaire pour s'abandonner à des écarts si déraisonnables? Et que penseroit-on d'un Médecin ou d'un Chirurgien assez crédule & assez imprudent, pour établir sa Pratique dans la cure des maladies sur de telles spéculations? Des hommes si peu sages & si susceptibles de prévention ne sont point faits pour exercer un Art comme le nôtre, où l'erreur est si funeste.

La simple exposition que je viens de faire de quelques effets des impuretés des humeurs, suffit pour convaincre tous ceux qui connoissent l'étendue de nos lumières, que ces causes sont couvertes de ténèbres épaisses, qu'il nous est impossible de dissiper, & qu'il n'y a rien de plus méprisable & de plus suspect en Médecine & en Chirurgie que les prétendues explications qu'on a entrepris de donner dans ces derniers tems sur la nature & l'action des causes humorales. Je pouvois, s'il eut été nécessaire, étendre davantage cette exposition, entrer dans le détail de beaucoup d'autres effets encore plus surprenans que produisent diverses substances qui agissent directement sur le principe vital & sur les facultés

même de l'ame ; les venins & les poisons en fournissent tous les jours des exemples que nous ne pouvons cesser d'admirer. Un homme piqué par une vipere , tombe aussi-tôt dans une langueur mortelle , & un autre mordu par un animal enragé devient au contraire furieux. La jusquiame & la plupart des *solanum* causent une folie quelquefois gaye & quelquefois triste. La piqueure de la Tarentule produit une espèce de manie qui se calme par le son des instrumens & par la danse , & qui quelquefois revient périodiquement d'année en année. Peut-on raisonnablement se proposer d'expliquer de tels accidens ? Leurs causes & la construction intime des organes sur lesquels elles agissent échappent en toute maniere à nos sens ; ces effets sont des prodiges qui effrayent & maîtrisent l'imagination , & qui n'offrent à l'esprit le plus pénétrant que du merveilleux & du mystère.

---

OBSCURITÉ  
DES CAUSES  
HUMORALES.

§. II. *On ne peut découvrir que par l'empirisme les remèdes capables de dompter les causes humorales ; mais cette voye nous a été jusqu'à présent peu favorable.*

Pour comprendre clairement cette vérité, on doit distinguer exactement dans tous les cas, la cause humorale ou la cause efficiente d'une maladie d'avec la maladie même ; car nous confondons souvent la cause humorale qui produit dans nos organes le dérangement, qui fait ou qui constitue les maladies avec ce dérangement, qui n'est que la cause formelle de chaque maladie, ou qui n'est, pour parler plus clairement, que la maladie même ; & nous croyons satisfaire indistinctement à ce qu'exige l'une & l'autre ; je veux dire à ce qu'exige cette cause efficiente & cette cause formelle, en remplissant certaines indications qui se présentent à nous assez sensiblement ; mais si nous distinguons soigneusement ces deux causes, nous voyons clairement que les indications que la raison peut saisir dans la cure des maladies ne se tirent point des causes efficientes, mais

On s'ima-  
gine souvent  
attaquer les  
Causes Hu-  
morales lors-  
qu'on ne fait  
que se défen-  
dre contre  
les maladies  
qu'elles pro-  
duisent.

CURE DES  
CAUSES HU-  
MORALES,  
BORNE'E A  
L'EMPIRISME.

des maladies mêmes qui sont produites par ces causes ; que les indications qui se tirent, par exemple, de la force & de la vitesse excessive du pouls dans la cure de la fièvre, & qui montrent qu'il faut affoiblir & modérer l'action trop violente des vaisseaux, ne se prennent pas de la cause même qui excite ce mouvement excessif dans les artères ; que celles qui peuvent se tirer dans les inflammations de la crispation ou du froncement des artères capillaires, & qui dans la cure de ces maladies doivent diriger nos vûes vers les remédes relâchans & humectans, ne sont pas prises de la cause (a) qui produit cette crispation ; que celles qui se tirent de l'irritation des parties nerveuses dans les affections convulsives, & qui nous font recourir aux calmans, ne se tirent pas de la cause irritante même ; que celles qui se tirent de la suppression du mouvement des esprits dans une défaillance & qui demandent des cordiaux fort actifs & fort stimulans, ne se lèvent pas de la cause qui interdit ce mouvement & qui éteint le principe vital.

Car si on y prend garde, on remarquera aisément que les indications dont on vient de parler, ne nous enseignent point les remédes qui peuvent combattre directement cette cause qui excite trop le jeu des vaisseaux dans la fièvre, qui fronce les artères capillaires dans les inflammations, qui irrite le genre nerveux dans les affections convulsives, &c. puisque nous ne connoissons ni la nature de ces causes, ni leur maniere d'agir. Nous ne sommes pas d'ailleurs plus éclairés sur les vertus des remédes, puisqu'on ne trouve pas moins d'obscurité & de variété dans leurs opérations ; car les effets différens qu'ils produisent sur les solides & sur les liquides, l'affinité qu'ils ont avec différentes parties du corps, les propriétés spécifiques par lesquelles ils guérissent d'une maniere inexplicable certaines maladies, nous sont aussi inconnues que les différentes causes humorales que nous avons à combattre.

(a) L'art de guérir par la Saignée, 3. Partie, Ch. 1. & suiv.

Or si nous ignorons entièrement les rapports qu'il y a entre ces corpuscules nuisibles & les remèdes, pourrions-nous envisager ces rapports dans la cure des maladies, & en tirer quelques indications pour la pratique? Si la raison pouvoit s'ouvrir une voye par laquelle elle pût pénétrer jusqu'à ces agens pernicieux, & découvrir les remèdes qui peuvent les enlever ou les détruire, on abrégeroit beaucoup la cure des maladies. Les causes de ces maladies fourniroient elles-mêmes les indications qu'on auroit à remplir : & selon cet axiôme trivial en Médecine, où cependant il n'a presque jamais lieu, selon cet axiome, dis-je, *causâ sublatâ tollitur effectus*, les maladies dont la durée dépend de la présence de ces causes efficientes, pourroient être attaquées dans leur principe, & éteintes dès leur naissance.

Il y a à la vérité plusieurs maladies qui dépendent de causes humorales, & dont la cure peut être cependant assujettie à des méthodes rationnelles : mais ces méthodes s'étendent-elles jusqu'à ces causes? Ne se bornent-elles pas, comme nous l'avons déjà remarqué, aux maladies mêmes?

Les indications qui conduisent clairement aux remèdes, ne se tirent-elles pas uniquement des rapports que l'on peut découvrir entre les désordres remarquables que ces causes produisent dans nos parties solides ou dans nos humeurs, & les effets que l'expérience nous a appris que les remèdes produisent sensiblement sur ces mêmes parties, & sur ces mêmes humeurs?

La fièvre & l'inflammation, par exemple, peuvent être mises, je crois, au nombre de ces maladies, dont la cure peut être assujettie à des principes : or, peut-on s'adresser directement à la cause de ces maladies? Connoît-on quelques remèdes composés de corpuscules qui ayent des pointes, des porosités, des parties rameuses, ou d'autres propriétés connues, par lesquelles ils puissent émousser, envelopper ou chasser cette cause? Les Médecins sont-ils jamais les maîtres d'arrêter une fièvre continue quand il

---

CURE DES  
CAUSES HU-  
MORALES,  
BORNE'E A  
L'EMPIRISME.

Les cures  
rationnelles  
& méthodi-  
ques ne s'é-  
tendent  
point jus-  
ques aux  
Causes Hu-  
morales.

CURE DES  
CAUSES HU-  
MORALES,  
BORNÉE A  
L'EMPIRISME.

leur plaît? La durée de ces fièvres ne s'étend-elle pas malgré tous nos efforts jusqu'au terme où la nature en dompte elle-même la cause, si le malade ne succombe pas auparavant à la violence du mal? On peut appliquer la même remarque à la Chirurgie sur la cure de l'inflammation, quand cette maladie dépend d'une cause humorale; les saignées, les humectans, & les autres relâchans & rafraichissans, que l'expérience a approuvés, ne s'adressent pas à la cause, ils s'opposent seulement à ses effets; nous n'avons point encore pû découvrir de spécifique contre cette cause; agit-elle plus puissamment que nos remèdes? Nous ne pouvons obtenir la résolution, & il faut nous soumettre à une autre terminaison plus fâcheuse.

Si nous parcourions les autres maladies qui sont produites par des causes humorales, & qui peuvent fournir des indications raisonnées, nous remarquerions par-tout qu'aucune de ces indications ne se tire de la cause de la maladie, & nous verrions qu'effectivement nous sommes réduits à attendre que le hazard, ou le pur empirisme nous découvre les remèdes particuliers qui peuvent agir immédiatement sur ce genre de causes.

L'usage des  
remèdes qui  
peuvent en-  
lever ces cau-  
ses est borné  
entièrement  
à l'expérien-  
ce.

Ceux qui sont prévenus en faveur des purgatifs & des dépurans, penseront qu'on peut du moins se proposer de chasser ou d'évacuer ces impuretés qui infectent nos humeurs. Mais est-ce la raison qui peut nous conduire dans l'usage de ces remèdes? Peut-on sçavoir si ces évacuans sont véritablement indiqués, qu'on ne sçache auparavant si ces substances nuisibles, qui sont confondues avec nos humeurs, peuvent en être séparées, si quelques tuyaux sécrétoires peuvent leur fournir le passage? Ne doit-on pas sçavoir encore par quel genre d'évacuans on peut en procurer l'expulsion, dans quel tems & dans quelles circonstances on peut y réussir? Or, a-t-on sur aucun de ces chefs d'autres connoissances que celles que l'on a acquises par l'expérience?

Les tentatives inutiles qu'on a faites dans tous les tems pour purifier les humeurs, lorsqu'elles sont infectées de

substances nuisibles, prouvent évidemment que cette dépuracion n'est pas aussi facile que se l'imaginent ceux qui ne se sont pas encore apperçus du peu de succès qu'ont les remèdes que l'on employe pour la procurer. Lorsqu'entraînés par des conjectures séduisantes nous avons recours à ces remèdes avec confiance, l'expérience nous désabuse bien-tôt : & alors nous sommes effectivement convaincus que nous ne pouvons connoître par nos propres lumieres, ni la possibilité, ni l'impossibilité de l'évacuation des matieres vicieuses retenues dans la masse du sang.

On n'est pas plus éclairé lorsqu'il faut choisir les voyes qui peuvent fournir un passage aux impuretés que l'on veut évacuer : si l'expérience n'a pas manifestement décidé sur ce choix, l'esprit est entièrement livré à l'incertitude : si l'on décide, on décide au hazard ; la variété des opinions est une preuve de cette incertitude : les uns se déclarent pour les sueurs, les autres pour la purgation, quelques-uns ont tenté d'autres genres d'évacuation, ils se sont déterminés à procurer une issue à ces matieres par une voye artificielle, formée par le cautère ou autrement, ou à entretenir quelque suppuration, qui déjà s'est creusé extérieurement un passage, par lequel il paroît que la nature peut se délivrer des humeurs qui lui sont nuisibles, & qui ne peuvent trouver d'issue par aucun organe sécretoire. Non seulement la raison ne peut découvrir ni la voye qu'il faut prendre, ni distinguer les remèdes qu'on doit préférer ; mais nous ne pouvons pas même acquérir par la pratique des connoissances assez exactes pour nous déterminer toujours sûrement. Dans beaucoup de cas une expérience inconstante ou équivoque favorise & condamne indifféremment toutes nos décisions ; les bons & les mauvais succès qu'elle présente confusément, nous rendent en pareils cas fort incertains sur le parti qu'il faut prendre.

Il n'a pas été moins difficile de déterminer par le raisonnement le tems où l'on peut recourir avec succès aux

---

CURE DES  
CAUSES HU-  
MORALES,  
BORNE'E A  
L'EMPIRISME.



évacuans. Les Praticiens les plus consommés & les plus attentifs aux mouvemens de la nature, ont eux-mêmes beaucoup de peine à saisir ce point de pratique. On peut procurer, autant qu'on le veut, des évacuations, on ne manque pas de remèdes évacuans de différens genres, qui peuvent produire sûrement cet effet; mais ces évacuations feront toujours en pure perte pour le malade, si elles se font avant que la nature ait préparé l'humeur vicieuse qu'on veut évacuer, & avant que cette humeur puisse être reçue par les secretoires qui doivent lui fournir le passage. Il faut presque toujours attendre que la nature ait triomphé de la maladie, pour pouvoir enlever la cause qui la produit. Aussi l'expérience & la raison nous apprennent-elles que ce n'est ordinairement qu'après que cette cause se trouve subjuguée & soumise aux loix de l'œconomie animale, qu'on peut recourir avec succès aux évacuans; car dans les maladies dont la cause ne peut être assujettie ou domptée par la nature, on a éprouvé que ces remèdes nous sont presque toujours inutiles, & que souvent même ils sont fort nuisibles.

Cette dépuration, qui paroît un moyen si prompt & si général pour enlever des causes humorales, & qui au premier aspect semble si conforme à la raison & si facile à obtenir, est donc extrêmement limitée par l'expérience; car l'expérience nous a appris en effet que la dépuration n'est possible que dans quelques maladies, dans certains tems seulement, qu'elle ne peut être procurée que par quelques issues particulieres, & non par tous les organes excrétoires indifféremment. De plus c'est l'expérience seule qui peut régler l'usage des évacuans: c'est elle qui peut démêler les véritables signes qui montrent le tems où la dépuration peut être provoquée, & les secretoires qui lui sont propres; c'est elle enfin qui peut nous apprendre les préparations qu'elle exige, & les remèdes évacuans qui conviennent le mieux pour la procurer.

On a dû assez appercevoir par tout ce que nous venons

de dire, qu'on doit avoir d'un homme malade par une cause humorale la même idée que l'on a d'un homme empoisonné; car les substances vicieuses qui se confondent avec nos humeurs, qui causent un dérangement considérable dans l'action des parties organiques, & même dans toute l'économie animale, comme sont celles qui causent des fièvres, des inflammations, des convulsions, des syncopes, des délires, des ulcères, des douleurs, des gangrenes, &c. sont autant de venins ou poisons particuliers qui agissent comme les autres substances connues sous le nom décidé de venin ou de poison. Les particules des unes & des autres ont également une forme ou une configuration qui les rend incompatibles avec nos parties organiques, qui irrite & qui blesse diversement ces parties; configuration inaccessible aux sens, inexplicable par le raisonnement; elles doivent donc de part & d'autre être également regardées comme des causes secrètes & pernicieuses, contre lesquelles nous avons également besoin de contre-poisons ou d'antidotes: mais l'expérience, qui seule peut nous procurer de pareils remèdes, nous a été jusqu'à présent peu favorable; car, excepté une sorte d'antidotes d'un genre vague, qui sont des adoucissans, tels que le lait, par exemple, qui émoussent l'acrimonie de quelques-unes de ces impuretés, en les enveloppant, à ce que nous croyons, par leur substance onctueuse, excepté, dis-je, ces adoucissans, qui sont presque toujours insuffisans, ou qui ne conviennent pas dans la plupart des maladies, nous ne connoissons dans la Médecine presque aucun antidote, soit général, soit particulier.

Je ne confonds pas ici les remèdes spécifiques contre les maladies avec les spécifiques contre les causes de ces maladies; c'est à ces derniers seulement que je donne le nom d'antidotes, c'est-à-dire à ceux qui agissent immédiatement sur les causes. Or, si nous examinons les remèdes internes généraux dont nous connoissons un peu les effets, nous n'en trouverons point qui paroissent agir directement & précisément sur les causes humorales; nous re-

---

L'EMPIRISME  
NOUS A ÊTE  
JUSQU'A PRÉ-  
SENT PEU FA-  
VORABLE  
CONTRE LES  
CAUSES HU-  
MORALES.

Les antido-  
des sont ra-  
res.

Les antido-  
tes différent  
des remèdes  
spécifiques.

Les remè-  
des généraux  
n'agissent  
pas sur les  
Causes Hu-  
moraux.

EMPIRISME  
PEU FAVORA-  
BLE CONTRE  
LES CAUSES  
HUMORALES.

marquons que s'ils produisent quelques effets sur la masse des humeurs, c'est toujours par l'entremise des solides : c'est ce qu'on ne peut nier des évacuans, des relâchans, des fortifiens, des désopilans, des astringens, des échauffans, des rafraichissans, & des autres remèdes généraux, dont l'effet immédiat ne nous est pas absolument inconnu ; ainsi on n'apperçoit point d'antidotes, rigoureusement parlant, dans toutes ces classes de remèdes.

Il y a fort peu de remèdes particuliers ou spécifiques qui paroissent agir sur les Causes Humorales.

On n'en découvrira guères davantage en examinant le peu de remèdes spécifiques que nous avons contre les maladies qui dépendent de l'impureté des humeurs ; on trouvera que la vertu de ceux dont on peut démêler les effets, consiste dans une affinité avec certaines parties du corps, & dans une action particulière sur ces parties, qui les défend, qui les modifie, qui les met plus ou moins en action. A l'égard des autres dont la manière d'agir nous est inconnue, nous ne sçavons point s'ils sont de véritables antidotes ; c'est-à-dire que nous ne sçavons point s'ils agissent immédiatement sur les substances vicieuses, soit par correction soit par extinction : Qui peut assurer, par exemple, que le quinquina dans les fièvres intermittentes, le soufre dans la galle, l'ipécacuana dans la dysenterie, le cochlearia dans le scorbut, l'huile de scorpion dans les piqueures du scorpion, n'agissent pas encore d'une manière particulière sur les solides, & par contre-coup sur les liquides, sans s'adresser directement & précisément aux substances hétérogènes qui causent les maladies que nous venons de nommer ? Le mercure est presque le seul remède qui paroisse mériter le titre d'antidote ; le virus qui produit la maladie vénérienne, cause dans les solides des désordres si différens & si considérables, que chacun de ces désordres fourniroit des indications particulières à remplir, si le remède unique qu'on oppose avec succès à tous ces désordres, ne les attaquoit tous dans la cause qui leur est commune. On peut conclure de là, qu'excepté peut-être ce remède, & peut-être aussi ceux qu'on peut en certains cas opposer aux substances putrides

dont ils corrigent la malignité, & arrêtent le progrès de la pourriture, nous ne sommes pas sûrs s'il y a quelqu'autres antidotes. Du moins est-il manifeste que si véritablement nous avons des remèdes de ce genre, leur nombre est fort petit, que jusqu'à présent l'expérience ou l'empirisme nous a été très-peu favorable par rapport à ces remèdes, & qu'on ne peut guères, après toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'aujourd'hui, espérer que cette ressource nous soit dans la suite beaucoup plus avantageuse.

Dans une difette si générale, la Chirurgie infusoire parut ouvrir à l'empirisme une voye qui pouvoit nous procurer des secours plus abondans & plus assurés contre les causes humorales. Plusieurs expériences commençoient à seconder nos espérances; mais le danger des tentatives qui peuvent être suggérées par la témérité, a effrayé; on a proscrit cette Chirurgie dès qu'elle a commencé à paroître, & on se trouve abandonné sans armes & sans ressource, à des causes de maladies qui font périr prématurément presque tous les hommes.

---

EMPIRISME  
PEU FAVORABLE  
CONTRE  
LES CAUSES  
HUMORALES.

La Chirurgie infusoire a paru utile contre les Causes Humorales.

§. III. *Les Anciens n'ont point entrepris d'expliquer les causes humorales; ce sont les Modernes qui sont les auteurs des opinions frivoles qu'on a avancé sur ces causes.*

Les expériences dont on vient de parler étoient mieux fondées & beaucoup moins dangereuses, que les prétendues méthodes raisonnées qu'on a imaginé dans ces derniers tems pour combattre les causes humorales. Des esprits peu sages, mais hardis & ingénieux, ont franchi les bornes qui assujétissoient la raison à l'observation & à l'expérience, ils ont inventé divers systèmes pour expliquer ces causes & leurs effets. Ces explications hasardées & séduisantes ont été regardées comme un des plus grands progrès de la Physique moderne. L'art de guérir s'est paré de ces fictions éblouissantes, aussi flatteuses par leur nouveauté, que prévenantes par les connoissances dont elles paroissent enrichir cet art.

Les anciens Médecins & Chirurgiens ont tenu une conduite fort opposée à celle des modernes, qui ont imaginé ces systèmes; ceux-ci ont pensé qu'avec les seules lumières de la raison, on pourroit par la voye de la méditation découvrir les causes physiques les plus cachées, & développer clairement les opérations de la nature. Dans cette opinion, ils ont pris les apparences ou la vraisemblance pour la réalité. Les différens principes qu'ils imaginés, & les différentes théories qu'ils ont élevées sur ces principes, sont entièrement supposés, & toutes ces spéculations ne sont qu'un badinage d'esprit, qu'on doit mépriser dans un Art aussi sérieux & aussi important que le nôtre. Les anciens ont au contraire étudié la nature en elle-même, & ils ont établi des principes dont la réalité est incontestable. Mais ces principes, trop difficiles à pénétrer & à approfondir, n'ont pu fournir une doctrine lumineuse. Ces grands hommes ont tâché d'y suppléer par leurs conjectures; ils ont cru qu'ils pouvoient attribuer aux premières causes générales & sensibles qu'ils ont pu saisir, tous les effets qui leur paroissent avoir quelque rapport avec ces premières causes; cette entreprise à la vérité leur a souvent mal réussi, mais ils se sont toujours si scrupuleusement assujettis aux connoissances qu'ils ont pu acquérir par l'observation, qu'ils n'ont point altéré par leurs productions la vérité des faits qu'ils ont observés, ni des circonstances qui accompagnent ces faits. Les erreurs ou les égaremens qu'on peut leur reprocher, sont presque inévitables dans les sciences imparfaites, où l'on n'a point encore trouvé les limites des vérités que l'on a découvertes; on les suppose ordinairement beaucoup plus étendues qu'elles ne le sont réellement. Mais ces erreurs, quand elles sont resserrées par les faits avérés, n'intéressent point le fond des connoissances, elles tombent seulement sur un supplément de doctrine, c'est-à-dire sur de prétendus éclaircissimens, par lesquels ces premiers Maîtres ont entrepris d'interpréter, pour ainsi dire, la nature dans les choses qu'ils n'ont apperçues qu'obscurément : encore faut-il

IDE'E DES  
ANCIENS SUR  
LES CAUSES  
HUMORALES.

La Théorie des Anciens, quoique plus limitée que celle des Modernes, renferme plus de connoissance, pour-quoi?

L'erreur qui s'est glissée dans la Théorie des Anciens y est fort resserrée par l'observation.

faut-il remarquer qu'ils n'ont pas entrepris de rapporter à ces premières causes, qui servent de fondement à leur Théorie, tous les Phénomènes qu'ils ont observé; beaucoup de faits leur ont paru dépendre au contraire de quelqu'autres causes qui leur étoient entièrement inconnues.

Leur Physique qui n'avoit pour objet que des êtres sensibles, les empêchoit de se livrer à de purs raisonnemens sur les causes cachées. Persuadés que l'esprit ne pouvoit pénétrer jusqu'à ces causes, ils s'arrêtoient à leurs effets; ils ne remontoient pas jusqu'aux substances hétérogènes; s'ils les reconnoissoient quand elles étoient confondues dans la masse du sang, ce n'étoit que par la sécheresse ou l'humidité qu'elles portoient dans les corps, ou bien par le chaud ou par le froid qu'elles y causoient. Ces deux dernières qualités étant, selon eux, les seules qualités actives, ils ne regardoient ces substances hétérogènes, confondues dans la masse du sang, comme de vraies causes, qu'autant qu'elles étoient capables de produire trop de chaleur ou trop de froideur; c'est-à-dire, qu'autant qu'elles étoient capables de trop augmenter ou de trop diminuer le jeu des artères.

Il est vrai que les Anciens ne connoissoient point cette action des Causes Humorales sur les artères; cependant ils n'ont pas confondu, comme ont fait les Modernes, les deux sortes de chaleur qui se remarquent dans les corps vivans; car on sçait qu'ils avoient distingué, l'une par le nom de chaleur naturelle, & l'autre par celui de chaleur étrangère. Ces seules dénominations marquent assez qu'ils avoient reconnu que ces deux sortes de chaleur ne dépendent pas immédiatement de la même cause, & qu'elles produisent des effets fort différens. Nous trouvons effectivement dans les écrits des Anciens des détails qui prouvent que l'observation les a conduits sur ces effets à des connoissances beaucoup plus étendues & beaucoup plus exactes, que celles que les Modernes ont prétendu nous donner par leurs hypothèses & par leurs raisonnemens. Les fermentations & les coagulations chimériques que

---

IDE'E DES  
ANCIENS SUR  
LES CAUSES  
HUMORALES.

La Physique  
des Anciens  
n'a pas péné-  
tré jusqu'aux  
Causes Hu-  
morales.

Elle s'est  
bornée aux  
effets sensi-  
bles de ces  
causes.

Les Anciens  
ont distingué  
la chaleur  
naturelle des  
corps vivans  
d'avec la cha-  
leur qui est  
étrangère à  
ces corps.

IDE'E DES  
ANCIENS SUR  
LES CAUSES  
HUMORALES.

les derniers attribuent aux acides & aux alcali, & qu'ils regardent comme les causes générales de la chaleur & du froid que produisent les substances vicieuses qui se mêlent avec nos humeurs, marquent assez, comme nous le prouverons dans la suite, qu'ils ne nous ont donné sur l'action des Causes Humorales que des explications hasardées, qui n'ont pour fondement que des causes supposées, & démenties par les faits les plus décisifs.

Les Anciens  
ont connu  
que la cha-  
leur consis-  
toit dans le  
mouvement.

Les Anciens n'avoient pas sans doute une idée fort claire de la chaleur & du froid, c'est-à-dire, des premières causes qu'ils ont admises; mais les avons-nous surpassés de beaucoup par les découvertes que nous avons faites sur la nature de ces qualités? On ne peut pas, ce me semble, disconvenir que les Modernes n'aient démontré évidemment que la chaleur consiste dans une matière violemment & confusément agitée dans les corps où nous observons cette qualité; mais les Anciens ont-ils pu regarder la chaleur comme une qualité active, comme une qualité qui sépare, qui agit les parties du mixte où elles résident, sans attribuer de l'action ou du mouvement à cette qualité? Il n'est pas nécessaire d'interpréter leur doctrine sur cette première cause, pour sçavoir au juste en quoi ils faisoient consister l'activité qu'ils lui attribuent, parce qu'eux mêmes ils se servent souvent du simple nom de mouvement pour désigner la chaleur; alors ils s'expriment si clairement, qu'il n'est pas permis de douter qu'ils n'aient fait consister formellement cette qualité dans le mouvement; il est donc certain qu'ils ont du moins entrevû confusément l'essence de cette qualité ou de cette première cause sensible. (a)

(a) Pour pénétrer un peu la Doctrine des Anciens sur la chaleur & sur la froideur, & pour entendre exactement ce qu'ils ont voulu dire par Causes Humorales chaudes ou froides, nous devons, comme eux, distinguer la température froide ou chaude des corps d'avec la faculté rafraichissante ou échauffante de ces mêmes corps; car ces deux sortes de qualités d'un même mixte, font souvent paroître de la contradiction dans la Physique des Anciens. La température qui consiste dans la chaleur actuelle, & qui fait regarder les mixtes comme chauds ou comme froids, selon que cette chaleur est plus ou moins grande, ne peut se trouver que

Il n'est pas aussi facile d'accorder les Anciens avec les Modernes sur la nature du froid, que sur la nature de la chaleur. Le froid & la chaleur sont les deux premières causes générales sur lesquelles les Anciens ont fondé toute leur théorie : le froid leur a paru une qualité aussi active, aussi puissante, aussi étendue que la chaleur ; c'est le froid, selon eux, qui contient & qui assujettit les différens élémens qui entrent dans la composition des mixtes, comme c'est la chaleur qui vivifie les corps vivans, & qui tend en même-tems à les décomposer. Ces deux qualités, qui sont également nécessaires au mouvement & à la conservation des corps, s'entre-résistent continuellement ; & c'est de cette

—————  
IDÉES DES  
ANCIENS SUR  
LES CAUSES  
HUMORALES.

Les Anciens ont pensé avec raison que le froid est une qualité active.

dans les corps des animaux, parce qu'il n'y a que ces corps qui ayent en eux la cause de leur chaleur ; car les autres mixtes n'ont point de chaleur actuelle qui leur soit propre, ils n'ont d'autre chaleur que celle qui leur est procurée par le soleil, par des feux particuliers, par les corps des animaux, ou que cette chaleur passagère qu'on peut y causer par un violent frottement : ainsi ils n'ont point de chaleur actuelle qui leur soit particulière, à moins qu'on ne mette sous le genre de température la propriété qu'ont ces corps de pouvoir recevoir beaucoup plus les uns que les autres la chaleur qui leur est communiquée : par exemple, l'esprit de vin exposé au feu jusqu'à bouillir, n'en peut recevoir que 174. degrés ; (\*) l'huile peut au contraire en recevoir jusqu'à 600. degrés. Cette propriété qui varie dans les différens corps, paroît souvent ne se pas accorder avec la faculté qu'ont ces mêmes corps de rafraichir ou d'échauffer ; il est vrai qu'il y a des corps qui ne peuvent recevoir que peu de chaleur, & qui tempèrent effectivement celle de notre corps : telle est l'eau ; mais il n'en est pas de même de beaucoup d'autres corps. L'esprit de vin, par exemple, reçoit encore moins de chaleur que l'eau, cependant c'est une des liqueurs qui nous échauffent le plus. Il faut remarquer d'ailleurs qu'un même mixte est échauffant par rapport à certains corps, & rafraichissant par rapport à d'autres : le sel armoniac nous en fournit une preuve fort remarquable ; car ce sel, qu'on a mis au rang des remèdes qui nous échauffent, donne à l'eau dans laquelle on le met une froideur insigne. Néanmoins les Anciens se servent des mêmes noms pour exprimer toute espèce de température chaude ou froide, & pour désigner toute faculté échauffante ou rafraichissante. Ces dénominations semblables qu'ils ont données à des choses si différentes, jettent en quelque sorte de l'obscurité dans leur Doctrine ; mais cette obscurité est aisée à dissiper ; il suffit de remarquer que les anciens Médecins ne donnent jamais le nom de froid ou de chaud à un corps qui a la faculté d'échauffer ou de rafraichir, que lorsqu'ils le regardent comme aliment, comme remède ou comme poison ; alors ils n'ont aucun égard à la température de ce même corps, ni à d'autres propriétés échauffantes ou rafraichissantes qu'il pourroit posséder par rapport à d'autres corps que lenôtre. Cette remarque suffit donc pour entendre exactement le langage de ces premiers Maîtres sur la chaleur & sur la froideur des corps, ou plutôt sur les qualités échauffantes ou rafraichissantes de ces corps.

(\*) Du Thermometre de Fahrenheit.



IDE'E DES  
ANCIENS SUR  
LES CAUSES  
HUMORALES.

Les Moder-  
nes regar-  
dent le froid  
comme une  
simple priva-  
tion de cha-  
leur.

résistance réciproque que dépend la vie & la durée de ces mêmes corps. Les Modernes pensent bien différemment sur le froid ; car ils ne regardent cette qualité que comme un état passif, ou comme une simple privation du mouvement de chaleur, & le froid parfait, s'il y en a, n'est qu'un repos parfait ; ainsi, selon leur Doctrine, plus les parties d'un mixte sont en repos, plus le froid est grand dans ce corps. Mais ce sentiment souffre des difficultés qui me paroissent insurmontables, & ces mêmes difficultés favorisent au contraire beaucoup l'opinion des Anciens. (a)

(a) Le principal effet de la chaleur sur les corps, & celui auquel se doivent rapporter tous les autres effets de cette qualité, est la rarefaction ; & lorsqu'on fait attention à la force extrême avec laquelle la chaleur agit, lorsqu'elle raréfie les corps les plus durs, on ne doute point qu'elle ne soit une cause active très-puissante ; mais on doit être, ce me semble, surpris de ce qu'une partie des Physiciens modernes n'a pas pensé de même de la force avec laquelle la froideur resserre les corps que la chaleur a raréfiés ; cette force qui rapproche les parties de ces corps & qui les tient rapprochés, est-elle moindre que celle qui les écarte & qui les desunit ? Peut-on regarder comme un état privatif la cause qui rassemble les parties d'un métal fondu, & qui joint si fortement ces parties les unes aux autres, lorsque le métal se refroidit ? Nous n'examinerons pas présentement de quelle nature est cette cause : qu'elle dépende, si on veut, des parties mêmes des corps, de leur adhérence ou de leur vertu retroactive, ou qu'elle appartienne à quelque agent extérieur ; c'est toujours une force ou une qualité active qui produit dans les corps un effet opposé à celui que la chaleur y cause, & c'est cette qualité que les Anciens ont appelé froideur, *Frigoris natura est comprimere. Ficin. in Platin. in 2. lib. 3. cap. 6. Frigus est vis contrahere. Alex. Aphrod. probl. 6. &c.* On pourroit même soutenir par de fortes raisons que les effets de la chaleur & de la froideur dépendent d'une même matiere qui dans le froid comme dans le chaud, agit immédiatement sur le corps ; mais nous ne pouvons pas exposer ici ces raisons, ni nous étendre sur les propriétés & les effets de cet agent universel. On trouvera ce sujet amplement traité dans la seconde Edition de mon Essai Physique sur l'œconomie animale, avec un précis de la Physique des Anciens sur la nature du feu, de la chaleur, de la froideur, &c. où l'on voit que la doctrine de ces premiers Physiciens s'accorde beaucoup mieux que les nouveaux systèmes, avec les découvertes que les Observateurs ont faites sur cette importante partie de la Physique, par le moyen des expériences & des observations les plus sûres & les plus instructives.

Il ne resteroit plus qu'à justifier les Anciens sur l'activité qu'ils ont reconnue dans les substances qui ont la vertu de diminuer la chaleur naturelle de notre corps ; mais je crois qu'il n'est pas nécessaire de nous arrêter à prouver cette activité ; l'effet de ces substances suppose, ce me semble, une action sur nos vaisseaux qui la manifestent assez. On pourroit peut-être blâmer aujourd'hui ces Physiciens de les avoir appelées des substances froides, parce qu'elles sont rafraichissantes, & d'avoir appelé aussi les substances qui échauffent, des substances chaudes ; car, dira-t-on, cette maniere de s'exprimer semble réduire ces facultés échauf-

Les Anciens ont ajouté à la chaleur & au froid deux autres qualités primitives que les sens découvrent par tout; ces deux qualités générales, qui sont la sécheresse & l'humidité, sont encore deux qualités opposées entr'elles, & ce sont elles qui, selon les Anciens, donnent à chaque mixte la consistance qui lui convient. Quoique la sécheresse & l'humidité agissent immédiatement & réciproquement l'une sur l'autre, ils n'ont cependant regardé ces deux états que comme des qualités passives, parce que le sec & l'humide sont soumis en plusieurs manières à l'action de la chaleur & du froid; ainsi les anciens Médecins n'ont en rigueur admis que le chaud & le froid pour causes générales & primitives des effets qui s'opèrent dans les mixtes.

C'est à ces quatre qualités sensibles que se réduisoient toutes les connoissances des Anciens sur les Causes Humorales. Ils ont seulement remarqué que les substances trop rafraichissantes affoiblissent extrêmement la chaleur naturelle, & qu'elles peuvent même par cet effet éteindre la vie, que celles qui sont trop échauffantes augmentent excessivement cette chaleur, & qu'elles sont capables par cet excès de chaleur de causer dans les liquides & dans les solides un désordre mortel. Les Causes Humorales peuvent encore, selon eux, donner par leur propre sécheresse ou leur propre humidité, ou par la sécheresse ou l'humidité qu'elles peuvent causer, elles peuvent, dis-je, donner à nos humeurs trop de consistance ou trop de fluidité, & à nos parties solides trop de dureté ou trop de mollesse.

Toutes les substances hétérogènes qui se mêlent avec nos humeurs, & qui n'y portent que du chaud, du froid, de l'humide & du sec, se montroient aux anciens Médecins par des effets qui peuvent par eux-mêmes fournir fantes ou rafraichissantes à de simples sensations; mais si l'en fait attention que ce sont des Observateurs qui parlent, on sentira assez qu'ils n'ont pas crû pouvoir transmettre plus furement & plus commodément ce qu'ils ont apperçu, qu'en s'exprimant, pour ainsi dire, par le langage même des sens.

IDE'E DES ANCIENS SUR LES CAUSES HUMORALES.

La sécheresse & l'humidité ont été regardées par les Anciens pour des qualités générales. passives.

La Physique des anciens Médecins se borneroit aux chaud, au froid, au sec & à l'humide.

Qualités manifestes des Anciens.

IDE'E DES  
ANCIENS SUR  
LES CAUSES  
HUMORALES.

Qualités  
occultes.

des indications, & conduire aux remèdes chauds ou froids qu'on peut leur opposer; c'est pourquoi ces Médecins qui ont apperçû entre ces effets & ces remèdes un rapport sensible, ont regardé ce chaud, ce froid, &c. comme des qualités manifestes; & c'étoit en effet à ces qualités manifestes, c'est-à-dire à la chaleur, au froid, à la sécheresse & à l'humidité, c'étoit, dis-je, à ces qualités que se bornoient toutes les recherches, tous les raisonnemens, & toute la Physique de ces premiers Maîtres. Lorsque les Causes Humorales produisoient dans l'économie animale des effets qui n'avoient aucun rapport sensible avec les remèdes, par exemple, celles qui causent des troubles & des dérangemens extraordinaires, comme des langueurs, des syncopes, des convulsions; celles qui excitoient des douleurs extrêmes, différentes de celles que le chaud & le froid font sentir; celles qui portoient la pourriture dans les humeurs, & qui par cette pourriture causoient dans quelque partie du corps une chaleur étrangere; ils distinguoient alors ces substances malignes de celles qui n'ont simplement que la faculté de trop humecter ou de trop dessécher, & de trop échauffer ou de trop rafraichir, & ils avouoient franchement que les propriétés de ces substances, qui produisoient ces effets extraordinaires, leur étoient inconnues; c'est pourquoi ils nommoient de telles propriétés, des causes ou des qualités occultes. Ce nom de *qualité occulte*, qui a tant choqué les Modernes, n'étoit précisément qu'un aveu modeste, par lequel les Anciens déclaroient ingénument que ces causes leur étoient entierement inconnues.

Il est donc manifeste que les Anciens n'ont jamais entrepris d'expliquer la nature ni les opérations des causes humorales, & qu'ils se sont arrêtés entièrement aux effets sensibles de ces causes; car, soit que ces effets fussent produits par des qualités occultes, soit qu'ils fussent produits par des qualités manifestes, c'est-à-dire, par les propriétés qu'ont les différentes substances de rafraichir ou d'échauffer, de dessécher ou d'humecter, ils n'ont jamais cru qu'on

pût pénétrer par les sens ni par la raison jusques à ces propriétés, & qu'on pût découvrir dans les corps où ils les ont remarquées les dispositions mécaniques par lesquelles ces corps peuvent agir sur nous, ni la manière dont ils agissent, ni ce qui peut les empêcher d'agir.

---

IDE'E DES  
ANCIENS SUR  
LES CAUSES  
HUMORALES.

Les Modernes (a) ont cru être bien plus sçavans sur ces causes ; le nombre de Livres qu'on a fait sur ce sujet depuis un siècle est énorme : consultez ces Livres chacun en particulier, vous y trouverez toutes ces causes expliquées ; le voile qui les couvre paroît levé, leur forme, leur manière d'agir, les remèdes qui leur sont contraires semblent s'y montrer à découvert ; mais si vous comparez ces mêmes Livres entr'eux, toutes ces explications ne laisseront plus appercevoir que des contradictions, des disputes fondées sur la prévention, des opinions entièrement hasardées, des pratiques téméraires qui vous paroîtront être plutôt des écarts de l'esprit, que des recherches ou des tentatives dirigées par la raison, & proportionnées aux secours que la nature & l'art peuvent fournir. Le mauvais succès de tant d'efforts, qui n'ont produit que des erreurs & du désordre dans l'art de guérir, joint à cette sage retenue qui a épargné aux Anciens tant d'égaremens, ce mauvais succès, dis-je, pourroit suffire indépendamment des preuves convainquantes que nous avons détaillées, pour nous persuader qu'il est impossible de connoître en elles-mêmes les différentes substances nuisibles qui se confondent avec nos humeurs, d'expliquer leurs différentes manières d'agir, & d'en tirer des indications raisonnées, pour les combattre directement.

(a) J'entends toujours ici les Auteurs des Systèmes hypothétiques dont la Médecine a malheureusement été inondée dans ces derniers tems ; car il ne faut pas confondre avec ces Auteurs ceux qui par leurs recherches laborieuses ont réellement enrichi l'art de guérir de découvertes importantes.





## SECONDE PARTIE.

---

### DE LA DE'PRAVATION

*Dont les humeurs sont susceptibles par elles-mêmes.*

MOUVEMENS  
SPONTANÉES  
DONT LES  
HUMEURS  
SONT SUSCEP-  
TIBLES.

**L**ES humeurs qui sont soustraites à l'action des vaisseaux, qui sont abandonnées à elles-mêmes, & qui croupissent dans quelqu'endroit du corps, tombent bientôt dans un mouvement spontanée (a) qui les déprave & qui les rend malfaisantes, ou du moins incapables d'aucun usage dans l'œconomie animale.

Les mouvemens spontanées qui peuvent s'emparer de nos humeurs, se réduisent à la fermentation & à la putréfaction.

Ce que c'est  
que fermenta-  
tion.

Par fermentation nous entendons un mouvement intestinal (b) qui arrive naturellement à une partie des sucs des animaux & à ceux des végétaux, lorsqu'ils croupissent ou lorsqu'ils ne sont plus enfermés dans les tuyaux ou dans les vaisseaux de ces corps; mouvement, qui, selon les circonstances, ou selon la nature des sucs, rend ces mêmes sucs ou vineux, ou aigres, ou rances.

(a) Par mouvement spontanée, nous entendons un mouvement qui paroit naître, s'accroître, & se continuer de lui-même, à la différence des mouvemens d'agitation & de circulation des sucs dans un corps vivant, lesquels dépendent des vaisseaux qui conduisent ces sucs. On doit être attentif à cette signification; parce que nous nous servons souvent du nom de mouvement spontanée pour distinguer les mouvemens qui arrivent à nos humeurs, indépendamment de l'action des vaisseaux, des mouvemens qui dépendent immédiatement de cette action. Ces deux sortes de mouvemens diffèrent donc les uns des autres, en ce que les mouvemens spontanées semblent se produire d'eux-mêmes, parce qu'ils ne dépendent que de quelques causes générales qui les produisent d'une manière insensible, au lieu que les mouvemens des sucs qui dépendent du mécanisme des corps vivans sont produits par des causes particulières fort remarquables.

(b) C'est-à-dire, un mouvement, une agitation intérieure des parties d'un mixte.

Il s'en faut beaucoup qu'on ait borné là l'idée qu'on s'est formée du mouvement de fermentation, car on a rapporté à ce mouvement tout bouillonnement, & même toute chaleur qui se remarque dans les liquides, & qui arrive par une cause qui l'excite dans ces liquides mêmes: telles sont les effervescences qui sont causées par divers mélanges; telle est, par exemple, celle qui arrive lorsqu'on met de la chaux dans l'eau, ou lorsqu'on mêle un acide avec un alcali. On a même rapporté à la fermentation jusqu'au mouvement de la chaleur naturelle de notre sang, & on attribue ce mouvement à une espèce de conflit d'acides & d'alcali qu'on croit qui se trouvent dans nos humeurs, quoique les effets de ce mouvement soient fort différens de ceux qui résultent d'une effervescence causée véritablement par un mélange d'acides & d'alcali. Nous renfermons la fermentation qui arrive naturellement à nos sucs dans des limites beaucoup resserrées, parce qu'il n'y a que celle que nous venons de définir que l'on puisse constater.

MOUVEMENS  
SPONTANÉES.

La putréfaction est un mouvement intestin, dont la plupart des sucs, principalement ceux des animaux, sont susceptibles; un mouvement qui rend ces sucs extrêmement fœtides, qui fait dégénérer leur sel essentiel en sel alcali volatil, qui défunit & détache le principe terreux des autres principes; qui met ces principes en liberté & en état de se dissiper; d'où résulte une dissolution ou une destruction entière du mixte dont ce mouvement s'est emparé. (a)

Ce que c'est  
que putré-  
faction.

Quelques-uns ont confondu ces deux genres de mouvemens spontanées, & ont pensé que la fermentation n'étoit qu'un commencement de pourriture, & que toute pourriture n'étoit qu'une fermentation consommée. La dépravation de la chair des animaux, sur-tout de ceux qui ne vivent que d'alimens pris du règne végétal, commence ordinairement par une espèce de fermentation qui se laisse un peu appercevoir par une odeur acide passagère, qui est promptement suivie d'une puanteur cadavéreuse, parce

On ne doit  
pas confon-  
dre la fer-  
mentation  
avec la pour-  
riture.

(a) Voyez Boyle de *hist. sanguin.*  
*Mémoires, Tome I.*

que la pourriture succède rapidement à la fermentation; (a) c'est cette pourriture, qui, pour ainsi dire, se confond d'abord avec la fermentation, qui a fait penser que ces deux mouvemens ne sont que le même mouvement continué. Cette opinion n'est pas soutenable; car la fermentation & la pourriture diffèrent l'une de l'autre, non-seulement, comme on l'a vû, par leurs effets, mais encore par les substances qui en sont susceptibles; il n'y a que les mixtes qui contiennent un sel du genre acide, ou un sel qui soit disposé à devenir acide, qui puisse fermenter; ceux qui ne contiennent qu'un sel alcali ou un sel qui ne peut devenir qu'alcali, ne sont susceptibles que de pourriture: or, dans ce dernier cas la pourriture ne peut commencer par la fermentation; on ne peut donc pas regarder cette pourriture comme une suite de la fermentation, ou comme une fermentation consommée. Nous ne manquerions pas non plus d'exemples de fermentations, qui ne se terminent point par la pourriture; telles sont les fermentations qui produisent les vins vigoureux & le vinaigre; nous voyons même que plus la fermentation de la plupart des sucres des végétaux est complète, plus ces sucres sont incorruptibles. Le vinaigre, par exemple, résiste beaucoup plus à la pourriture que le vin, le vin beaucoup plus que le moût, & le moût plus que le raisin: c'est pour cette raison que quand on veut faire tomber en pourriture un mixte fort susceptible de fermentation, on tâche d'empêcher, ou du moins de diminuer, comme nous l'avons dit ailleurs (b), ce mouvement, en éloignant certaines dispositions qui sont nécessaires à ce même mouvement, & en cherchant à en procurer d'autres qui favorisent la putréfaction: il est donc évident que la fermentation & la pourriture sont deux mouvemens fort différens.

(a) Cet état de fermentation & de pourriture qui s'emparent presque ensemble d'un mixte se fait aisément remarquer dans de la chair qu'on met à la cave, & qui y reste quelque tems; car elle prend d'abord une odeur un peu aigre, qui dégénère aussitôt en une odeur de moisi, qui est une espèce d'odeur rance & fœtode, qui tient de la fermentation & de la pourriture.

(b) Essai sur l'œconomie animale, n° 46.

S. I. *Effets des mouvemens spontanées qui dépravent nos humeurs.*

MOUVEMENTS  
SPONTANÉS 66.

Les effets que produisent les mouvemens spontanées d'un corps sur un autre corps se peuvent réduire à trois chefs, à la contagion, à la malignité & à l'infection.

*Contagion des mouvemens spontanées.*

Le nom de contagion a deux significations dans la Médecine.

1°. On l'employe pour signifier la communication des maladies qui s'étendent d'un corps à l'autre, par la propriété qu'elles ont de multiplier la cause qui les a excitées, & de se multiplier elles-mêmes dans d'autres sujets par cette augmentation de cause. La petite vérole peut fournir un exemple bien sensible de cette contagion. Il suffit, pour exciter cette maladie, d'insérer un peu de pus dans les veines; cette petite quantité de pus produit beaucoup de pustules, qui ensuite fournissent toutes ensemble une prodigieuse quantité de pus, qui a, comme le premier, la propriété de causer la même maladie. On voit donc par cet exemple que la cause d'une maladie peut être extrêmement multipliée par cette maladie, & que cette cause augmentée peut ensuite multiplier aussi cette même maladie, & qu'ainsi le progrès de cette multiplication successive de cause & de maladie peut s'augmenter sans bornes.

Contagion  
des maladies.

2°. On entend par le mot de contagion la communication d'un mouvement spontanée qui s'étend d'un corps à un autre corps, qui est susceptible d'un tel mouvement; c'est de cette espèce de contagion dont il s'agit ici : nous trouvons une image de cette contagion, par exemple, dans un peu de levain, c'est-à-dire, dans un peu de pâte qui a fermenté, & qui fait en fort peu de tems fermenter une autre quantité de pâte très-considérable; elle se remarque de même dans un corps corrompu, ou dans un air infecté de vapeurs putrides; car si on place dans

Contagion  
de la pourri-  
ture & de la  
fermenta-  
tion.



CONTAGION  
DES MOUVEMENTS  
SPONTANÉES.

l'endroit où est ce corps corrompu, ou dans cet air qui est infecté un morceau de la chair fraîche, la pourriture se communique à cette chair fort promptement. Ces deux exemples, que j'ai rapportés pour faire distinguer la contagion des maladies d'avec la contagion des mouvemens spontanés, prouvent d'une manière si sensible cette dernière sorte de contagion, qu'il est inutile de chercher d'autres preuves pour la constater.

La contagion doit toujours être regardée comme la communication de l'état vicieux d'un corps à un autre corps susceptible du même état.

On voit que dans l'une & l'autre espèce de communications dont nous venons de parler, le nom de contagion est restreint à signifier une propriété, par laquelle l'état vicieux d'un corps peut s'étendre à d'autres corps susceptibles du même état; c'est toujours en effet ce qu'on doit entendre par ce terme, afin de ne pas confondre les autres propriétés des mouvemens spontanés avec la contagion de ces mêmes mouvemens; on attribue souvent à celle-ci beaucoup d'effets qui appartiennent à la malignité ou à l'infection. Pour dissiper cette confusion, & pour mieux distinguer tous ces différens effets, nous allons traiter de ces deux autres propriétés, & les opposer l'une à l'autre, afin de mieux faire remarquer en quoi la contagion diffère de la malignité & de l'infection, & en quoi ces deux dernières propriétés diffèrent entr'elles: nous commencerons d'abord par examiner la malignité & l'infection qui dépendent de la pourriture, & ensuite nous parlerons de la malignité & de l'infection qui dépendent de la fermentation.

#### *Malignité des substances putrides.*

La malignité agit sur les parties organiques vivantes.

La contagion des mouvemens spontanés est, comme nous venons de le dire, la communication de ces mêmes mouvemens à d'autres corps qui en sont susceptibles; mais par la malignité nous entendons une propriété qui produit tous les autres mauvais effets que les substances dépravées par ces mouvemens peuvent causer sur nos parties organiques.

Effets de la malignité.

Les principaux effets de la malignité des substances

putrides, sont des mouvemens convulsifs, des douleurs, des fièvres malignes, avec un sentiment de chaleur ardente, des inflammations, sur tout des inflammations de mauvais caractère, comme des charbons, des antrax, des pustules pourprées. Tous ces effets sont très terribles; mais il y en a un autre qui est encore plus redoutable, c'est l'impression que ces substances font immédiatement sur le principe vital; par cette impression, elles sont capables de faire manquer en un instant les mouvemens les plus nécessaires à la vie. Les personnes qu'une puanteur cadavereuse fait tomber en syncope, ou qu'un lieu infecté de vapeurs putrides fait mourir subitement; ceux dont la mort est devancée par de fréquentes syncopes, sans qu'on trouve dans leurs corps d'autres causes de ces funestes effets qu'un abcès, quelquefois même peu considérable, (a) mais dont les matieres sont extrêmement fœtides: les femmes qui tombent dans un abattement & dans une langueur mortelle aussitôt qu'un morceau d'arrière-fais resté dans la matrice vient à se corrompre, fournissent des preuves qui ne sont que trop décisives de la qualité vénéneuse, ou de l'incompatibilité de ces substances putrides avec le principe vital.

La malignité dont il s'agit est si pernicieuse en effet, que la pourriture peut faire périr par cette seule propriété un corps avant que de se communiquer à ce même corps: les Ephémérides d'Allemagne (b) nous en fournissent un exemple bien sensible: une pourriture avec puanteur s'étoit emparée de la matrice d'une femme grosse, cette pourriture avoit tué l'enfant: néanmoins cet enfant n'étoit aucunement atteint de pourriture; ainsi la pourriture de la matrice n'avoit encore agi que par sa malignité, & non par sa contagion sur le corps de cet enfant.

Les substances putrides qui passent dans les voyes de la circulation peuvent, comme nous le prouverons dans la suite, agir immédiatement par contagion sur les hu-

MALIGNITÉ  
DE LA POUR-  
RITURE.

Les substan-  
ces putrides  
ne peuvent  
communi-  
quer leur  
pourriture  
aux parties  
solides qu'a-  
près la mort  
de ces par-  
ties.

(a) Bonet. sepul. sect. 10.

(b) Dec. 1. an. 8. obs. 61.

MALIGNITÉ  
DE LA POUR-  
RITURE.

meurs, & y causer du moins quelque commencement de pourriture ; mais il ne paroît pas que ces substances puissent agir de même pendant la vie sur les parties solides ; car on n'a encore remarqué aucun fait qui prouve clairement que la pourriture commence d'abord par se communiquer aux parties organiques qu'elle fait périr : nous en avons beaucoup qui nous assurent au contraire qu'elle commence par les irriter, & par y exciter de la douleur, & assez souvent quelque commencement d'inflammation qui se termine plus ou moins promptement par l'extinction du principe vital, & ce n'est qu'après la mort qu'elle agit par contagion sur ces parties. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces faits, parce que nous toucherons encore cette matière dans un autre Mémoire que nous donnerons dans la suite sur la gangrene.

La malignité de la pourriture n'agit pas toujours quand elle fait mourir un corps comme quand elle fait mourir une partie ; car dans le premier cas elle s'adresse souvent au principe vital immédiatement, & cause des débilités, des syncopes & la mort, sans qu'on s'aperçoive d'inflammations ni d'aucune autre fortes d'irritations. Cependant il arrive souvent aussi qu'elle se manifeste d'abord par ces accidens dans les corps qu'elle fait périr. Nous en avons assez d'exemples dans les fièvres malignes, dans les pestes, dans les petites véroles, dans les dysenteries malignes, &c.

La malignité de la pourriture réside dans les parties les plus subtiles des substances putrides.

Cette malignité ne consiste que dans des parties fort subtiles qui peuvent s'évaporer, & abandonner entièrement les autres parties du mixte corrompu : après cette dissipation les substances putrides qui restent, ne sont plus ni contagieuses ni malignes : cette vérité est évidente par un fait que nous trouvons dans les Ephémérides d'Allemagne. On avoit différé pendant quelques semaines d'enterrer un cadavre, il s'étoit écoulé à travers le cercueil, dans un vase, une liqueur qu'une pauvre femme, après qu'on eût enlevé ce cadavre, prit pour du petit lait, & en but beaucoup sans y trouver de dégoût, & sans en être aucunement incom-

modée. Les cadavres qui sont suspendus en l'air sont beaucoup moins nuisibles que ceux qui restent sur la terre, parce que la plus grande partie de ces vapeurs subtiles & malignes qu'elles exhalent, s'élevent fort au-dessus de l'air que nous habitons, & les parties solides de ces corps étant desséchées, ne peuvent produire aucun mal : il y avoit autrefois des Nations entieres qui suspendoient les corps morts au lieu de les enterrer, sans en recevoir d'incommodité.

Il n'est pas nécessaire que les substances putrides, malignes ou vénéneuses, se mêlent avec nos humeurs, pour exercer sur nous leur malignité ; nous en trouvons dans Paré une preuve convaincante : (a) il dit qu'en découvrant le lit d'un pestiféré pour panser un bubon que ce malade avoit dans l'aîne, & deux charbons fort considérables qui étoient placés au ventre, il fut saisi d'une odeur si fœtode, causée par les matieres de ces abcès & par la sueur du malade, qu'il tomba par terre dans l'instant comme s'il fût mort ; la connoissance lui étant revenue, il se leva, mais il fut obligé d'embrasser le pillier du lit pour se soutenir ; il lui sembloit que la maison tournoit sens-dessus-dessous, il ne sentoit ni douleur, ni mal de cœur ; ses forces revinrent peu à peu, & il éternua neuf ou dix fois si violemment, qu'il en saigna du nés. Cette inflammation aux poulmons, qui, au rapport de Boerhaave, arriva à un Chirurgien par la vapeur putride d'une urine retenue depuis plusieurs jours dans la vessie, & à laquelle ce Chirurgien donna issue par le moyen de la sonde, prouve de même évidemment qu'il suffit que ces vapeurs malfaisantes portent sur quelqu'une de nos parties, pour nous faire sentir les effets de leur malignité, en agissant sur nous comme font beaucoup d'autres substances, qui produisent par leur odeur, ou par un simple attouchement, des désordres considérables dans l'œconomie animale : la vapeur d'une chandelle éteinte a quelquefois causé des avortemens, (b) des épilepsies, & même la mort : (c) il y a des puits d'où il sort des exha-

MALIGNITE'  
DE LA POUR-  
RITURE.

La malignité peut agir par un simple contact sur la surface des parties, sans le mélange des substances malignes dans les humeurs.

Malignité  
sans pourri-  
ture.

(a) Liv. 22. chap. 13. (b) Rejes. quest. 56. pag. 620.

(c) Ephem. Dec. an. 9. obs. 205.

laisons si pernicieuses, qu'elles font périr sur le champ ceux qui en sont frappés : la vapeur du vin, qui est dans le fort de la fermentation, fait tomber dans des apoplexies souvent mortelles ceux qui s'exposent trop à la violence de ces vapeurs : il y a beaucoup de personnes qui ne peuvent sentir l'odeur d'une anguille fricassée : d'autres ne peuvent sentir l'odeur de certaines fleurs sans en être incommodées. Telle étoit cette femme dont il est parlé dans les Ephémérides d'Allemagne (a), qui soutenoit facilement l'odeur des roses blanches, & qui tomboit en foiblesse lorsqu'elle sentoit des roses rouges. Simon Pauli rapporte qu'un Païsan tomba en syncope par l'odeur suave de la Boutique d'un Apoticaire, & qu'on ne put le faire revenir que par l'odeur de la fiente de bœuf. Il y a beaucoup de substances qui étant entrées dans l'estomac ou dans les intestins, causent à l'instant même des désordres très-grands dans toute l'œconomie animale, comme des vertiges, des foibleses, des sueurs froides, des angoisses mortelles ; mais aussi-tôt que le malade rejette ces substances malfaisantes, tous ces accidens s'évanouissent. Il y a d'autres substances qui étant seulement approchées du corps, manifestent leur malignité par des accidens fâcheux, sans aucune émanation sensible ; Grundelius (b) parle d'une dame qui se trouva fort incommodée d'un bouquet de renoncules qu'elle avoit au côté ; on lui ôta ce bouquet, & les accidens disparurent : un homme qui étoit présent prit ce bouquet, & éprouva au bout de quelque tems le même effet. Tous ces exemples, quoiqu'étrangers à notre sujet, servent, en nous faisant comprendre ce que c'est que malignité en général, à nous faire mieux remarquer que le principe vital peut être attaqué par des matieres corrompues & par des matieres qui fermentent, ainsi que par beaucoup d'autres substances, en affectant immédiatement le genre nerveux par un simple contact, ou par leur simple application sur la surface des poulmons de l'estomac, sur l'organe de l'odorat, & sur d'autres parties.

(a) Zodiac. 1679. Novemb. obs. 8. (b) Dec. 2. an. 10. obs. 8.

*Infection causée par les substances putrides.*

Le terme d'infection (*a*) a deux significations en Médecine.

1°. On l'employe souvent pour signifier la premiere espèce de contagion dont nous avons parlé ci-devant, c'est-à-dire pour marquer la communication d'une maladie d'un corps à un autre. L'infection prise dans ce sens ne comprend pas seulement la communication de la cause de la maladie, mais aussi la communication de l'effet de cette cause, qui est la maladie même; ainsi cette communication ne se peut faire qu'entre deux corps vivans, & on confond alors sous un même nom la contagion, la malignité, & l'infection proprement dite.

2°. On entend simplement par infection l'impureté que la masse des humeurs contracte, lorsque quelque substance vicieuse, par exemple un air chargé de vapeurs putrides, s'insinue dans les vaisseaux, se mêle & circule avec les humeurs. Le terme d'infection est employé alors selon sa propre signification: (*b*) c'est principalement de cette sorte d'infection qu'il s'agit ici; car l'infection putride peut être causée, non-seulement par des substances que peuvent fournir les humeurs putrides d'un corps malade, mais aussi par des substances fournies par la corruption d'un corps mort: or dans ce dernier cas il n'y a point de communication de maladie d'un corps à l'autre: cette infection est donc fort différente de cette espèce de contagion dont nous venons de parler. Elle peut être même sans aucune contagion proprement dite; c'est-à-dire que la masse du sang peut être infectée de substances putrides, sans que les humeurs ni les parties solides soient atteintes

(*a*) Le vulgaire prend ordinairement le terme d'infection pour la mauvaise odeur des vapeurs qu'un corps pourri répand dans l'air; mais ce terme n'est pas alors employé selon l'usage qu'il a en Médecine: ainsi ce n'est pas dans cette signification vulgaire que nous allons l'employer.

(*b*) On sçait que ce mot vient du verbe latin *inficere*, d'où on aperçoit assez que la signification propre de ce terme est bornée en Médecine à marquer simplement un mélange d'impuretés avec les humeurs.

INFECTION  
DES SUBSTAN-  
CES PUTRI-  
DES.

de pourriture : du moins est-il des cas où nous ne nous apercevons en aucune façon d'une telle communication. Cette même infection diffère aussi de la malignité ; car, comme nous l'avons remarqué, les substances que nous appellons malignes peuvent, indépendamment d'aucun mélange avec les humeurs, attaquer immédiatement le principe vital, en affectant extérieurement le genre nerveux ; ainsi on ne doit point confondre l'infection causée par des substances putrides avec la contagion, ni avec la malignité dont ces substances sont capables.

*Effets de l'infection putride.*

Ces effets se réduisent à la contagion & à la malignité.

Quoique cette infection, c'est-à-dire la simple impureté des humeurs causée par des substances putrides, soit une chose différente de la contagion & de la malignité, ses effets se réduisent cependant à l'une ou à l'autre séparément, ou à toutes deux ensemble.

Ils se bornent quelquefois à une espèce de contagion qui attaque les humeurs.

Les substances putrides qui infectent la masse du sang n'agissent quelquefois, ou semblent n'agir, que sur les liquides, & par contagion seulement ; je veux dire en communiquant en quelque sorte leur pourriture aux humeurs : alors le désordre qu'elles causent dans les humeurs se borne à une colliquation putride, qui se manifeste ordinairement par des évacuations excessives qui se font souvent par la voie des selles, quelquefois par la voie des sueurs, d'autres fois, mais beaucoup plus rarement, par celle des urines. Ces évacuations ne semblent être causées par aucune irritation, ni par aucune autre lésion des organes par lesquels elles se font ; ces organes sont doucement sollicités à satisfaire à ces évacuations, & ils semblent ne s'y prêter qu'en agissant comme ils font lorsqu'ils remplissent naturellement leurs fonctions ordinaires ; le reste du corps ne se ressent que de la faiblesse qui est causée par la perte des humeurs destinées à soutenir les forces ; en sorte qu'il ne paroît point en général que les substances putrides, qui en pareil cas infectent la masse du sang, agissent immédiatement par leur malignité sur les solides.

D'autres fois l'infection putride semble ne produire immédiatement aucun désordre dans les humeurs ; les substances qui causent cette infection n'agissent que par leur malignité : c'est-à-dire 1°. en irritant les solides, & en causant par cette irritation différentes maladies, comme des douleurs, des convulsions, des coliques, des anxiétés, des fièvres putrides simples, &c. 2°. en débilitant ou en fixant le principe vital, comme lorsque ces substances putrides causent des syncopes, des langueurs, des abattemens, des affections comateuses, &c. sans qu'on s'aperçoive par aucune collation, ni par aucun autre signe, que la pourriture de ces substances se soit communiquée en aucune maniere aux humeurs.

Enfin, il y a d'autres cas où l'infection putride porte avec elle la contagion & la malignité tout ensemble : la contagion, en pervertissant les humeurs ; la malignité, en attaquant les nerfs & le principe vital : c'est ce qu'on remarque facilement dans les fièvres pestilentielles, dans la plupart des petites véroles, dans les autres maladies malignes, contagieuses, causées par infection. Il y a plusieurs de ces maladies, entre autres les fièvres pestilentielles & les petites véroles fort putrides, où la malignité se manifeste très-prompement par les accidens les plus terribles, & où la contagion fait un tel progrès, que les cadavres de ceux qui meurent de ces maladies, contractent quelquefois dans l'espace de quelques heures une puanteur insupportable. (a) •

Cette variété que nous venons de remarquer dans les effets que cause l'infection, dépend sur-tout de la diversité des substances putrides, de leur quantité, des différens degrés de putréfaction par lesquels elles passent, de la maniere dont elles se corrompent, des différens sucs qu'elles infectent ; car on a remarqué que la pourriture des substances végétales est beaucoup moins maligne, & sur-tout beaucoup moins contagieuse par rapport à nos

---

INFECTION  
DES SUBSTANCES  
PUTRIDES.

Ils se bornent souvent à la seule malignité.

L'infection porte souvent aussi la malignité & la contagion tout ensemble.

Cause de cette variété des effets de l'infection putride.

(a) Ephem. cent. 5. obs. 16.



humeurs, (a) que celle des substances animales; que les matieres qui se corrompent dans un lieu où l'air n'a pas d'accès, ne sont pas à beaucoup près si pernicieuses que celles qui se pourrissent en plein air. Un commencement d'indigestion putride ne produit souvent d'autres accidens qu'un flux de ventre, qui se termine ordinairement aussi-tôt que les matieres dépravées sont évacuées, au lieu qu'une indigestion où les matieres parviennent à un haut degré de pourriture, est ordinairement suivie de fâcheux accidens, comme d'anxiétés, de foiblesses, de sueurs froides, de colliquations, de fièvres malignes, &c. Nos différens sucS produisent, lorsqu'ils se corrompent, des effets fort différens; le pus retenu long-tems dans un abcès, y acquiert, par une pourriture sourde, une malignité qui quelquefois attaque le principe vital, cause des syncopes, & fait même souvent périr les malades subitement; le sang, qui dans le scorbut passe-par le même genre de pourriture, ne produit pas à beaucoup près des effets si prompts: la lympe, comme nous le verrons dans la suite, acquiert aussi par cette sorte de putréfaction une malignité particulière, qui souvent la fait dégénerer en un virus corrosif ou chancreux; les sucS adipeux parviennent difficilement, comme on le remarque aisément dans la plûpart des tumeurs graisseuses, à un tel degré d'acrimonie; les sucS de la transpiration se convertissent, quand ils croupissent, en un virus psorique qui prend différens degrés de malignité, comme on l'observe dans les herpes, dans la galle, dans la lépre, & dans les autres maladies cutanées qui infectent, qui arrêtent & font croupir ces sucS dans le tissu de la peau; les sucS qui dégénerent en virus vénérien peuvent de même fournir un exemple de cette

(a) C'est en partie pour cette raison que les matieres fœcales, & les endroits où elles séjournent, ne sont point à craindre; car ces matieres sont pour la plus grande partie formées de pain & d'autres matieres végétales. Il faut d'ailleurs remarquer qu'avant fourni les sucS dont se forme le chyle, elles se trouvent dépouillées des substances les plus susceptibles de pourriture, & ne consistent presque plus que dans la partie fibreuse des alimens, laquelle se détruit plus par une simple dissolution que par une véritable pourriture.

variété des effets de la pourriture; car le mal vénérien rassemble presque toutes les différentes maladies.

Il suffit de faire attention à tous ces faits, pour appercevoir d'où peut dépendre cette grande variété d'effets qui sont causés par l'infection putride, & pour remarquer aussi que c'est la pourriture qui fournit la plupart des causes humorales, & que c'est à ce genre de dépravation qu'on doit attribuer, comme nous l'avons déjà remarqué dans la première Partie de ce Mémoire, presque tous les désordres différens que ces causes produisent, comme des fièvres continues simples, c'est-à-dire des fièvres qui se terminent par coction, des fièvres colliquatives, des fièvres malignes, des petites véroles, des fièvres pestilentiellles, des fièvres lentes, des convulsions, des délires, des affections comateuses, des inflammations, des anxiétés, des abbattemens, des syncopes, des gangrenes, le scorbut, les écrouelles, le cancer, la lépre, &c.

La malignité des substances putrides produit quelquefois, indépendamment d'aucun mélange de ces substances avec nos humeurs, des effets que l'on attribue cependant à l'infection. Cette méprise est principalement occasionnée par la persuasion dans laquelle on est que l'air passe dans le sang par les poulmons dans la respiration, & que quand quelqu'un est suffoqué par les vapeurs putrides, dont l'air est quelquefois extrêmement chargé, on croit que ces vapeurs se sont insinuées par cette voie dans les vaisseaux, & ont pénétré jusqu'au cœur, où elles ont éteint le principe de la vie. Plusieurs grands hommes ont en vain employé toute leur industrie pour prouver que l'air passe dans le sang par les poulmons; toutes leurs expériences n'ont servi qu'à augmenter leurs doutes sur la réalité de ce passage : il faut cependant convenir que quand on auroit prouvé que l'air qu'on respire ne pénètre point dans les vaisseaux, il ne seroit pas certain que les impuretés de l'air ne puissent pas y percer; la peau, qui peut-être ne livre aucun passage à l'air, a certainement des pores & des conduits qui permettent à cer-

---

INFECTION  
DES SUBSTANCES  
PUTRIDES.

La plupart de ces accidens peuvent arriver par la seule malignité sans infection.

taines substances qui lui sont appliquées, de pénétrer dans les voies de la circulation; les effets des remèdes topiques, & sur-tout les onctions mercurielles, ne permettent pas d'en douter. On peut conjecturer delà que les membranes qui couvrent les parties qui sont intérieurement exposées au contact de l'air, ont de même des pores qui peuvent introduire dans les vaisseaux diverses substances dispersées dans l'air. Cette conjecture paroît d'ailleurs appuyée sur quelques faits: si on reste quelque tems dans une chambre où il a beaucoup d'oranges ou de citrons, ou s'il y a du vernis nouvellement appliqué, l'urine que l'on rend ensuite a l'odeur de violette, comme quand on a mangé de l'écorce d'orange ou de citron, ou avalé de la thérebentine, ce qui fait présumer que les parties odorantes de ces fruits ou de ce vernis, entraînées par l'air que l'on a respiré, ont pû entrer par le poulmon dans les routes de la circulation, & sans doute aussi par les pores de la peau & des membranes qui couvrent les autres parties exposées à l'air; néanmoins ce fait peut encore ne pas paroître décisif pour prouver la possibilité de l'infection par la respiration; parce qu'on peut conjecturer que les vapeurs qu'exhalent les substances dont nous venons de parler, peuvent être entraînées avec l'air par la salive qu'on avale à tout moment, sur-tout après le repas, & qu'elles sont conduites par la voie des alimens & du chyle jusqu'à la masse du sang. Mais indépendamment de toutes ces conjectures, il est du moins certain que l'air fort chargé de substances putrides peut, par la seule impression qu'il fait sur le poulmon, suffoquer ceux qui le respirent; car les substances putrides peuvent agir sur la surface des vessicules du poulmon par leur malignité, de la même manière qu'elles agissent sur les membranes de l'odorat, lorsqu'elles causent des foibles ou des syncopes par leur mauvaise odeur. Cette mauvaise impression, que les substances qui ont de la malignité peuvent faire sur le poulmon & sur toutes les parties qui se trouvent dans la voie de la respiration, est très-

facile à remarquer dans ceux qui sont suffoqués par la fumée du charbon, dans ceux qui descendent dans des puits profonds & remplis d'exhalaisons malignes, & dans ceux qui tombent dans une espèce d'apoplexie par la violence du vin qui fermente; car on ne peut pas attribuer ces funestes effets à une infection causée par le mélange de ces substances avec nos humeurs, sur-tout si l'on fait attention qu'un air trop chargé de substances les plus cordiales, & dont l'odeur est très-agréable, peut nous être aussi pernicieux par une telle malignité, qu'un air infecté de substances les plus fœtides. On rapporte dans les Ephémérides d'Allemagne (\*) que plusieurs hommes furent tués l'un après l'autre par l'odeur de noix muscade, de gérosfle & d'autres aromates, en entrant successivement dans un lieu où ces aromates étoient enfermés: on ne pensera jamais que l'infection de la masse des humeurs ait eu aucune part à cet événement; cependant quand ces mêmes effets, qui appartiennent uniquement à la malignité, sont produits par des substances putrides, on les confond ordinairement avec ceux qui dépendent de l'infection, & c'est principalement parce qu'on ne les a pas distingués, qu'on s'est laissé persuader, sans aucune preuve certaine que la respiration est la voie ordinaire par laquelle l'air infecté de ces substances passe dans nos humeurs.

Les substances putrides retenues dans les premières voies ou ailleurs, produisent aussi par leur malignité, & même par une contagion locale, beaucoup d'effets semblables à ceux qui peuvent être causés par l'infection de la masse des humeurs; car ces substances causent quelquefois des débilités, des syncopes, des flux de ventre, des dysenteries, des assoupissemens, des mouvemens convulsifs, & d'autres accidens qui troublent presque toutes les fonctions de l'économie animale, & on est souvent convaincu que ces accidens arrivent indépendamment d'aucune infection, parce qu'ils se dissipent en un moment par la seule évacuation des matières dépravées qui croupissent dans l'estomac,

---

INFECTION  
DES SUBSTAN-  
CES PUTRI-  
DES.

Les substan-  
ces les plus  
cordiales  
peuvent,  
comme les  
substances  
putrides, fai-  
re mourir par  
une sembla-  
ble impres-  
sion.

(\*) Dec. 2. an. obs. 155.

dans les intestins, dans la vessicule du fiel, dans la matrice, dans la vessie, dans un abcès, &c. Ces cas, qui sont souvent très-difficiles à démêler, demandent beaucoup d'attention, & nous font assez appercevoir qu'il est important dans la pratique de ne pas confondre toujours la contagion & la malignité des substances putrides, avec l'infection qui peut être causée par ces substances, lorsqu'elles se mêlent avec nos humeurs.

*De la contagion, de la malignité, & de l'infection des matieres fermentées.*

Nous venons de parler de ces effets comme si nous n'avions eu en vûe que les matieres corrompues; presque tous nos exemples n'ont été pris que des effets de la pourriture, parce que la pourriture est la cause la plus redoutable & la plus ordinaire de la dépravation des humeurs. Nos sucès sont pour la plûpart si peu susceptibles de fermentation, que cette cause doit effectivement peu nous occuper; cependant si nous considérons les désordres qu'elle produit quelquefois, principalement dans l'estomac, nous remarquerons, que comme la pourriture, elle est capable de contagion, d'infection & de malignité. Si notre estomac retient des sucès qu'elle a aigris, ces sucès aigrissent ensuite une partie des alimens que nous prenons; & la fermentation qu'ils entretiennent cause des aigreurs, des vents, des coliques, des chaleurs brûlantes très-vives, &c. (a) Il regne ordinairement sur la fin des années qui ont été abondantes en fruits fort susceptibles de fermentation, des fièvres, des diarrhées & d'autres maladies fâcheuses, qui sont souvent l'effet d'une fermentation vineuse, dont les vapeurs violentes qui ont coutume de s'échapper pendant cette sorte de fermentation, sont retenues, & passent dans nos vaisseaux où elles infectent les humeurs, & irritent diversément les parties solides par leur malignité. Le lait qui se déprave dans l'estomac, qui devient rance & amer, & qui suscite quelquefois des fié-

(a) Ces ardeurs sont connues par le vulgaire sous le nom de fer chaud.

vres considérables, fournit les mêmes preuves de cette infection & de cette malignité.

Mais parmi les trois genres de dépravations fermenteu-  
ses, je veux dire l'aigre, la vineuse & la rance, les deux  
premières me paroissent les moins capables d'une infection  
fort malfaisante : il y a une infinité de personnes qui sont  
habituellement importunées d'aigreurs dans l'estomac, &  
qui cependant n'en ressentent d'ailleurs aucun mauvais  
effet. Les yvrognes ont tous les jours l'estomac rempli de  
vin qui s'aigrit, sans que cette dépravation soit suivie, du  
moins immédiatement, ou peu de tems après, d'aucun  
dérangement remarquable dans l'œconomie animale ; leur  
intempérance continuelle peut enfin leur causer peu à peu  
des incommodités considérables ; mais ces incommodi-  
tés qui supposent des excès continués long-tems, mar-  
quent peu de malignité dans la cause ; encore ne peut-on  
pas les attribuer à ces aigres plutôt qu'aux esprits vineux ;  
car l'eau-de-vie & les autres liqueurs spiritueuses de  
même nature, produisent les mêmes incommodités chez  
ceux qui abusent des liqueurs qui dominent en esprits vi-  
neux ou ardens.

On croit cependant que la plupart des maladies des  
ensans viennent d'acides fournis par un lait aigri dans les  
premières voies ; mais ne peuvent-elles pas venir plutôt  
de la partie butireuse du lait qui devient rance, ou, comme  
l'on dit vulgairement, d'un lait qui tourne en bile ? Car il  
est évident par l'expérience que la malignité de cette der-  
nière sorte de fermentation, dont les matières grasses sont  
susceptibles, est bien plus malfaisante que celle de la fer-  
mentation acéscente. La disposition que les matières de-  
venues rances ont à se corrompre, doit d'ailleurs rendre  
ces matières beaucoup plus redoutables, que celles que la  
fermentation a rendues acides ou vineuses.

Il faut de plus faire attention que ces deux dernières  
sortes de matières sont facilement détruites par le jeu des  
vaisseaux ; ainsi les causes humorales produites par des  
fermentations vineuses ou acéteuses ne peuvent pas pro-

INFECTION  
DES SUBSTAN-  
CES FERMEN-  
TEES.

Les substan-  
ces aigries  
par la fer-  
mentation  
sont peu  
malfaisantes.

La fermen-  
tation ace-  
teuse du lait  
paroît être  
moins la cau-  
se des mala-  
dies des en-  
fans, que la  
fermenta-  
tion rance.

Les substan-  
ces fermen-  
tées peuvent  
souvent être  
utiles à la

INFECTION  
DES SUBSTAN-  
CES FERMEN-  
TÉES.

santé, au lieu  
que les sub-  
stances putri-  
des sont tou-  
jours nuisi-  
bles.

duire des maladies fort longues, à moins que ces causes ne soient fort abondantes & continuellement renouvelées : ces causes sont donc bien moins rebelles que les causes humorales putrides, qui non-seulement peuvent augmenter en malignité & en quantité, sous le jeu des vaisseaux, mais peuvent encore se multiplier, & même se perpétuer par la contagion. On doit encore observer que les substances putrides ne peuvent jamais ne nous être que nuisibles, en si petite quantité qu'elles soient, au lieu que les substances acides ou vineuses peuvent nous être avantageuses quand nous en usons avec retenue ; elles donnent plus de durée aux humeurs, parce qu'elles les font résister davantage à l'action des vaisseaux. Cette action qui détruit continuellement les humeurs en alcalisant leur sel, ne peut pas produire cet effet si promptement quand elles contiennent beaucoup d'acide, que quand elles sont peu fournies de ce sel ; ainsi dans les plus grands exercices du corps ces substances entretiennent la vigueur, sans qu'il soit besoin que les humeurs soient renouvelées à proportion de l'action violente des vaisseaux, à laquelle ces humeurs sont exposées pendant ces grands exercices. Les liqueurs vineuses doivent en partie cet avantage à l'acide dont elles sont remplies ; car l'esprit de vin, qui a moins d'acide que l'eau-de-vie, a moins cette propriété, & l'eau-de-vie moins que le vin. (a)

(a) Il ne faut pas confondre cette propriété qu'a le vin d'entretenir la vigueur du corps, avec la vertu cordiale ou stimulante qui dépend des parties les plus spiritueuses du vin ; car cette vertu, qui se trouve encore plus dans l'eau-de-vie que dans le vin, est fort opposée à la propriété dont il s'agit ici : elle réveille à la vérité les forces, mais c'est en excitant le jeu des vaisseaux, & en accélérant par conséquent davantage la destruction des humeurs ; ainsi cette vertu cordiale des boissons vineuses est d'autant plus passagère qu'elles sont spiritueuses ou alcooliques, & d'autant plus opposée par conséquent à la vertu corroborante dont il s'agit ici. Il faut convenir cependant que ces liqueurs s'opposent par leur esprit éthéré à la pourriture des humeurs & à l'alcalisation des sels, qui arrive par ce genre de dépravation ; mais toujours est-il vrai que les liqueurs vineuses accélèrent, en hâtant le jeu des vaisseaux, l'alcalisation des sels qui est causée par l'action de ces organes ; ainsi quand on n'a besoin que de modérer cette dernière cause, les liqueurs vineuses les plus anti-putrides ou les plus spiritueuses, sont celles qui conviennent le moins.

Dans les chaleurs de l'Été on préfère ordinairement la *Bierre*, le *Cidre*, & les boissons acidules, comme l'eau de groseilles, la limonade, &c. au vin. Les personnes qui travaillent violemment dans les campagnes à l'ardeur du soleil préfèrent aussi au vin une boisson faite avec le marc de raisin, parce que cette boisson renferme plus de sel tartareux & moins de parties spiritueuses. On a même trouvé l'usage du vinaigre ou de l'oxicrat avantageux dans les pays fort chauds. (a) Dans quelques endroits on n'a pour boisson ordinaire que du petit lait aigri. Il y a des Paisans qui font une espèce de Cidre avec les cornes & d'autres fruits fort acerbés, & par conséquent fort chargés de sel essentiel du genre de l'acide. Toutes ces boissons prouvent assez combien les substances fermentées, vineuses ou acides, sont avantageuses pour donner assez de durée aux humeurs dans les cas où l'action excessive des vaisseaux les détruiroit trop promptement.

Il ne faut pas penser de même des matieres devenues rances par la fermentation; car la partie grasse ou huileuse de ces matieres qui domine sur les sels acides, & qui empêche que la fermentation ne puisse développer ces sels, rend ces matieres fort susceptibles de pourriture: ainsi on doit remarquer que les mauvais effets de ces matieres dépendent plus de la pourriture qui survient, que de la dépravation qui leur est arrivée d'abord par la fermentation; d'où il s'ensuit qu'en général la mauvaise qualité des causes humorales qui dépend de la dépravation causée par la seule fermentation, ne peut pas subsister long-tems dans nos vaisseaux.

On fera peut-être surpris que nous entrons dans un détail aussi général; mais plus on cherchera à s'instruire sur la théorie & sur la pratique de notre art, plus on sentira l'utilité de toutes ces connoissances, pour aider directement ou indirectement à l'intelligence de plusieurs points de Doctrine qui concernent la Chirurgie, & surtout pour éclaircir les sujets que nous nous sommes proposé de traiter.

(b) Ruth. cap. 1. vers. 14.

---

INFECTION  
DES SUBSTANCES  
FERMENTÉES.

Les matieres devenues rances par la fermentation, ne peuvent être que vicieuses.



§. II. *Les principales causes des mouvemens spontanées, qui dépravent nos humeurs.*

Ces causes peuvent se réduire à quatre : sçavoir , le repos, l'humidité, l'accès de l'air, & la chaleur. La première de ces causes, comme on le comprend assez, n'est qu'une cause conditionnelle; l'humidité & l'accès de l'air ne paroissent être que des causes instrumentales que la chaleur met en action.

*Repos qui contribue aux mouvemens spontanées.*

Je crois que chacun sçait assez par sa propre expérience combien le croupissement facilite la pourriture de nos humeurs; cependant on s'est apperçu aussi que plus nos humeurs sont agitées par le jeu de nos artères, plus elles deviennent susceptibles de pourriture : nous avons vu d'ailleurs que l'infection putride porte quelquefois la contagion dans nos humeurs à un tel degré, qu'elle y cause une dissolution fort remarquable, quoique nos artères les tiennent dans une agitation continuelle. Ces circonstances semblent prouver que le mouvement, du moins le mouvement des vaisseaux, n'est guères moins favorable à la pourriture que le repos ou le croupissement. Mais on a remarqué que ce mouvement ne dispose à une putréfaction parfaite que jusqu'à un certain degré, & que pour achever ce que le jeu des artères a commencé, dans le cas même d'infection putride, le repos est absolument nécessaire; sans cette condition la pourriture resteroit imparfaite, elle ne seroit souvent presque pas même remarquable. Le repos est de même une condition nécessaire pour la fermentation, sur-tout pour la fermentation vineuse; il n'y a que la fermentation acéteuse qui est souvent aidée par l'agitation des suc qu'elle aigrit. Cette agitation ne s'oppose pas non plus toujours à la fermentation qui rend les suc gras rances, mais le repos lui est beaucoup plus favorable.

*Humidité nécessaire dans les mouvemens spontanés.*

L'eau est l'instrument qui agit immédiatement sur les mixtes qui fermentent ou qui se corrompent; elle se glisse avec plus de force qu'à l'ordinaire entre les molécules de ces mixtes, elle les décompose plus ou moins, selon le degré de chaleur qui les fait agir, & selon les dispositions qu'elle trouve dans les substances sur lesquelles elle agit : sans elle les autres causes ne peuvent exciter aucun mouvement spontané. Qu'on prenne le suc le plus susceptible de l'un ou de l'autre de ces mouvemens, qu'on en fasse évaporer toute l'humidité, la fermentation ni la putréfaction ne pourront s'en emparer; c'est pour cette raison que nos humeurs endurcies, quoiqu'arrêtées ou en repos, & nos solides desséchés ne tombent pas en pourriture; qu'une gangrene sèche peut durer des années entières, sans que la partie gangrenée tombe en dissolution.

Mais indépendamment de cette humidité qui doit se trouver dans le mixte, pour le rendre susceptible de mouvemens spontanés, il faut encore une humidité extérieure répandue dans l'air pour exciter ces mouvemens. Nous ferons obligés de parler dans la suite de cette humidité extérieure; ainsi il n'est pas nécessaire de nous y arrêter présentement.

Il paroît que les sels sont par rapport à la pourriture, ce que le soufre ou les huiles sont par rapport à l'embrasement; car, de même que les mixtes ne peuvent s'embraser que parce qu'ils contiennent des huiles, les corps ne paroissent susceptibles de pourriture aussi que par les sels qui entrent dans leur composition. Ce point de Physique est difficile à comprendre, lorsqu'on fait attention qu'on peut par le moyen des sels préserver de la pourriture les corps les plus corruptibles; comment donc cette dernière propriété des sels peut-elle s'accorder avec celle de ces mêmes sels, qui paroît rendre ces corps corruptibles? D'ailleurs la plupart des corps privés de sels ne sont-ils pas susceptibles de destruction? Il faut distinguer; les corps privés de sels ne sont pas indissolubles,

---

HUMIDITÉ  
NÉCESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENS  
SPONTANÉS

La pourri-  
ture exige  
une humidi-  
té intérieure  
& extérieu-  
re.

C'est par les  
sels qui se  
trouvent  
dans les mix-  
tes, que ces  
mixtes sont  
susceptibles  
de pourri-  
ture.

HUMIDITÉ  
NE'CESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENS  
SPONTANÉES.

mais rigoureusement parlant, ils n'en sont pas moins incorruptibles, je veux dire, qu'ils ne sont point susceptibles de pourriture proprement dite; & ceux qui sont corruptibles cessent de l'être quand on les dépouille entièrement de leurs sels: c'est ainsi que les peaux des animaux qui sont sujettes à se corrompre, sur-tout quand elles sont exposées à l'humidité, servent à former des cuirs qui ne sont plus de même sujets à la pourriture. Cette propriété des sels par laquelle les corps sont corruptibles, vient de la puissance qu'à l'eau de les dégarnir de leur terre, & peut-être de séparer différentes particules salines dont plusieurs croient que la plupart de ces sels sont composés; ainsi plus leurs différentes parties sont fortement unies, plus ils résistent à la corruption: tels sont les sels acides, ou qui deviennent acides par le feu ou par la fermentation. Les sels sont au contraire fort corruptibles, & rendent très-corruptibles aussi les mixtes auxquels ils appartiennent, lorsqu'ils se décomposent facilement, c'est-à-dire lorsqu'ils sont fort disposés à dégénérer en alcali volatils. Cependant quelque forte que soit l'union des principes qui composent les sels naturels des mixtes, il y en a peu, ou peut-être n'y en a-t'il point, où elle résiste parfaitement à l'eau, (a) & par conséquent nous n'en connoissons point qui soient absolument incorruptibles; mais il faut une quantité si prodigieuse d'eau pour détruire une très-petite quantité de sel, lorsque les principes de ce sel sont fortement unis, qu'il est impossible qu'il s'en trouve assez dans un mixte pour les détruire totalement & en peu de tems. C'est sans doute en partie pour cette raison que les corps vivans dont les sucs, & par conséquent les sels de ces sucs sont continuellement renouvelés, ne se

(a) Le sel marin, qui est un de ceux qui paroissent résister le plus à la pourriture, se décompose si on le dissout à diverses reprises dans une grande quantité d'eau; il quitte à chaque dissolution une partie de la terre qui le compose, son principe salin s'évapore insensiblement, & enfin il se trouve entièrement détruit. On sçait aussi que tous les sels naturels des mixtes corruptibles, de quelque nature que soient ces sels, se décomposent, ou du moins dégénèrent tous entièrement de leur état naturel en s'alcalisant dans la pourriture de ces mixtes.

corrompent pas, quoique dans la plupart de ces corps le sel y soit en très-petite quantité à proportion de l'eau; (a) qu'au contraire il se corrompt facilement, lorsqu'ils sont privés de vie, & que leurs sucS croupissent & cessent d'être renouvelés. Mais on peut alors les préserver de la pourriture en y ajoutant une si grande quantité de sel, qu'elle surpasse de beaucoup la force dissolvante de la partie aqueuse de ces sucS; c'est pourquoi nous nous servons si efficacement des sels, dont les principes, particulièrement le principe terreux, sont fortement unis; tels sont les sels acides & les sels neutres, comme le sel marin, le sel nitre, le sel armoniac, l'alun, &c. pour nous opposer dans les gangrenes au progrès de la pourriture.

Lorsque les sucS d'un mixte sont fournis de beaucoup de sel essentiel fort disposé à dégénérer en sel acide, ou d'un acide enveloppé de parties huileuses, la partie aqueuse ne suffit pas lors même que ces sucS croupissent, excepté dans certains cas, pour détruire ces sels; c'est la fermentation & non la pourriture qui s'empare de ces mêmes sucS. Par ce mouvement l'eau décompose leur sel essentiel disposé à devenir acide, & le rend effectivement acide; & si ce sel est un acide enveloppé d'huile, elle le développe en partie, & le rend fort remarquable par la faveur rance que prennent les huiles grossières qui fermentent, ou par la faveur vive que prennent les huiles que la fermentation peut volatiliser.

*Air nécessaire dans les mouvemens spontanés.*

L'air est l'instrument ordinaire du feu ou de la chaleur;

(a) On ne doute pas que dans les animaux les sels ne tendent à s'alcaliser, & ne soient continuellement renouvelés; que ceux qui sont sans cesse entraînés par les urines, par les sueurs, &c. ne soient fournis à mesure par les alimens; mais les expériences de M. Hales nous ont appris que ce renouvellement se fait encore beaucoup plus promptement dans les végétaux; & M. Miller (dans son Dictionnaire des Jardiniers) a remarqué des cas où la sève s'accumule trop dans les jeunes pousses des plantes, & les font pourrir: ainsi il est nécessaire dans les plantes mêmes, que les sucS & les sels des sucS, soient en mouvement & souvent renouvelés.

Il n'est  
nécessaire  
pour les  
mouvemens  
spontanés.

Pourquoi  
les sels s'op-  
posent à la  
pourriture.

C'est aussi  
par les sels  
que les mix-  
tes sont sus-  
ceptibles de  
fermenta-  
tion.

AIR NE'CES-  
SAIRE POUR  
LES MOUVE-  
MENS SPON-  
TANÉES.

c'est presque toujours par son entremise que le feu, cet agent primitif, agit sur les corps, soit qu'il fasse intervenir l'air extérieur qui environne ces corps, soit qu'il mette en action celui qui est renfermé dans l'intérieur de ces mêmes corps, soit enfin qu'il fasse concourir l'un & l'autre à un même effet. Mais l'air a un usage différent dans les mouvemens spontanés, de celui qu'il a dans l'embrasement & dans les autres effets du feu : dans ce dernier cas, le feu employe immédiatement l'air sur les corps; c'est par l'air seul qu'il ébranle, qu'il détache, qu'il agite les parties de ces corps, au lieu que dans les mouvemens spontanés, ce sont, comme nous l'avons dit, les parties aqueuses qui pénètrent entre les parties des corps, qui les désunissent, qui ouvrent à l'air emprisonné dans ces corps des passages pour s'échapper; mais c'est l'air, devenu libre, que la chaleur agite, qui à son tour, comme nous le prouverons dans la suite, cause une agitation générale dans les molécules qui forment la partie fluide de ces corps susceptibles de mouvemens spontanés; ainsi la force des parties aqueuses qui pénètrent dans la texture des molécules, dépend des chocs continuels occasionnés par cette agitation; c'est pour cette raison que l'air le plus pourrissant est celui qui est en même-tems le plus chaud & le plus humide.

L'air chaud  
& humide est  
le plus pour-  
rissant.

Ces mauvaises dispositions de l'air n'étoient pas inconnues aux Anciens; l'expérience leur avoit appris en effet qu'un vent chaud & pluvieux, tel que dans les tems de tonnerre, étoit fort contraire aux playes où la pourriture est à craindre (a). » Il n'y a si petits Chirurgiens, dit Paré, qui ne » sçache que l'air chaud & humide fait dégénérer facile- » ment les playes en gangrene & en pourriture. Quant à » l'expérience, dit-il, j'en fournirai une bien familière, qui

(a) C'est ce que nous ont voulu dire nos anciens Maîtres par ce distique gaulois :

*Quand Auster vente, la partie  
Qui est navrée, est tôt pourrie.*

est que quand le vent du midi souffle, les viandes pourrissent en moins de deux heures, si fraîches qu'elles soient. »

AIR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENTS SPONTANÉS.

Sans l'accès de l'air extérieur, les mouvemens spontanés ne peuvent que fort difficilement & fort imparfaitement s'emparer d'un corps; de-là vient que les Anciens ont été obligés de distinguer de deux sortes de putréfaction, l'une parfaite & l'autre imparfaite.

Deux sortes de putréfaction, l'une parfaite & l'autre imparfaite.

Ils donnent pour exemple de la putréfaction imparfaite, cette disposition putride ou ce commencement de putréfaction, dont les humeurs contenues dans les vaisseaux sont quelquefois atteintes; car ils avoient remarqué que nos humeurs renfermées dans leurs vaisseaux, où elles sont privées de l'accès de l'air extérieur, ne sont sujettes qu'à une putréfaction sourde, à une putréfaction qui ne se manifeste point par la puanteur, comme fait la pourriture qui s'empare d'un corps en plein air. Ce défaut de puanteur prouve que cette putréfaction imparfaite ne cause point de dispersion sensible, & qu'elle est peu capable d'infecter & de s'étendre par la contagion. Un enfant qui reste long-temps mort dans le ventre de sa mere, est atteint de cette putréfaction imparfaite, au point que ses chairs perdent presque entièrement leur consistance; néanmoins tant qu'il n'est point exposé à l'air il ne devient point fœtide, il n'endommage pas la partie qui le renferme, il n'est point nuisible (du moins ordinairement) à la santé de la mere. On a vû aussi des enfans dont l'arriere-fais étoit presque partout fort atteint de cette pourriture, (a) ou qui étoient accompagnés (b) dans la matrice de moles prêtes à tomber en dissolution par ce même genre de putréfaction, naitre vivans, & sans qu'ils parussent avoir été incommodés par la présence des corps corrompus.

La putréfaction n'est qu'imparfaite, tant que le corps qui se corrompt n'est pas exposé à l'action d'un air extérieur.

Les faits semblent néanmoins se contredire sur ce sujet; car l'urine retenue dans la vessie s'y corrompt avec beaucoup de puanteur & de malignité. Le pus renfermé dans

Les substances susceptibles de mouvemens spontanés, n'en sont pas toujours préservées, quoique privées de l'accès de l'air extérieur.

(a) Buchner. Miscell. Physico-medic. pag. 64.

(b) Schenk'ius, lib. 1. obs. 3.

AIR NECES-  
SAIRE POUR  
LES MOUVES-  
MENS SPON-  
TANÉS.

un abcès caché intérieurement, contracte une grande puanteur, & une malignité qui est si funeste aux malades, que quelquefois elle les fait périr inopinément. Le sang extravasé dans quelque capacité se dissout, se pourrit promptement, & fait pourrir les parties sur lesquelles il est placé, & celles qui l'avoisinent. Il y a cependant des cas où le sang extravasé reste comme dans son état naturel. M. de la Motte (a) a vu une Dame à Caën qui avoit au-dessus du coude une tumeur grosse & longue comme deux œufs de poules placés bout à bout; cette tumeur avoit été causée par une roue de carrosse : ce Chirurgien jugea facilement par la cause, & par la consistance molle de cette tumeur, qu'elle étoit formée par du sang extravasé; elle ne fut ouverte qu'au bout de quinze jours, le sang avoit conservé sa fluidité & sa couleur ordinaire, & il se coagula après sa sortie, comme s'il venoit d'être tiré d'une veine : à la vérité ces cas ne sont pas communs; car dans ces sortes d'extravasions le sang se coagule ordinairement; il est vrai qu'il ne contracte pas de puanteur, & ne cause pas, du moins promptement, la mort des parties qui le renferment, mais il devient presque noir, ou prend du moins une couleur plus foncée & plus obscure que dans l'état naturel, sa consistance devient aussi fort compacte & fort glutineuse; mais enfin il se dissout, sa couleur s'affoiblit, & reste cependant terne & obscure.

Les effets de la putréfaction imparfaite, ou qui arrive sans l'accès de l'air extérieur se bornent ordinairement à la malignité.

La malignité du sang extravasé se borne souvent à une simple irritation, & encore cette irritation ne se fait-elle appercevoir que longtems après l'épanchement. Le même Auteur que nous venons de citer (b) dit que les parties naturelles d'une femme furent tellement maltraitées dans un accouchement, que l'entrée du vagin se ferma exactement par l'adhérence de ses parois; il survint trois mois après l'accouchement des douleurs dans ces parties, accompagnées de convulsions considérables; M. de la Motte ayant découvert cette adhérence, ne douta pas que les accidens

(a) Obs. 99.

(b) Obs. 337.

de cette femme ne fussent causés par les règles retenues dans le vagin; il leur ouvrit un passage, par lequel il sortit beaucoup de sang noir & épais, qui n'avoit aucune mauvaise odeur, qui par conséquent n'avoit encore contracté aucun des caracteres de putréfaction parfaite, quoiqu'il eût, selon toute apparence, déjà séjourné long-tems dans cette partie; car il n'est pas douteux qu'il n'ait commencé à s'y amasser dès les premiers tems que les règles auroient dû paroître. Cependant il paroît par une observation rapportée dans les Ephémérides d'Allemagne (a) que le sang dans ces circonstances n'est pas entierement à l'abri de ce dernier genre de putréfaction. Du sang, comme dans le cas précédent, s'étoit arrêté dans le vagin d'une fille de dix-huit ans; il formoit une tumeur considérable à l'entrée du vagin & au ventre; on lui ouvrit une issue, il sortit en grande quantité, il étoit fort livide, & avoit contracté quelque puanteur, mais très-peu. Benivenius (b) fournit une histoire semblable, mais il ne dit point que le sang eût contracté aucune mauvaise odeur, il rapporte seulement que la malade avoit de grandes douleurs tous les mois, que l'ayant visitée, il découvrit une membrane qui fermoit l'entrée du vagin, & qu'après avoir percé cette membrane, il sortit une matiere noire, en si grande quantité & avec telle force, qu'elle éteignit un flambeau qu'un serviteur tenoit pour éclairer pendant l'opération. Merckren (c) qui a vû le même cas, dit que le sang qui sortit étoit *en quelque maniere puant*, & avoit la couleur & la consistance de foye écrasé. Cette maniere de s'exprimer sur la mauvaise odeur de ce sang, marque assez que la puanteur de ce sang n'étoit pas encore parvenue à un degré bien remarquable. Aquapendente (d) a remarqué en pareille maladie une puanteur plus décidée. Une fille commença à être indisposée dès l'âge de 13 ans; sa maladie devint de plus en plus considérable, elle tomba dans une

AIR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENTS SPONTANÉS.

(a) Dec. 2. an. 3. obs. 151.

(b) Bonet, obs. de Chir. Cent. 11. 90.

(c) Lett. à Vanhorne.

(d) Or. de Chir. chap. 82.



AIR NECESSAIRE POUR LES MOUVEMENTS SPONTANÉS.

fièvre lente avec un grand dégoût, une insomnie, & des rêveries; elle maigrit beaucoup, & sentoit de grandes douleurs dans la région de la matrice & des lombes; ces accidens augmentoient considérablement tous les mois pendant quelques jours, il lui vint à l'entrée du vagin une tumeur dure & douloureuse: Aquapendente ouvrit cette tumeur, il en sortit un sang grossier, gluant, verdâtre & fœtide; ce sang commençoit donc d'être atteint d'une putréfaction parfaite; cependant on doit présumer, par la consistance épaisse que le sang avoit conservée, que cette putréfaction n'étoit encore que très-peu avancée.

Le sang exactement enfermé, & privé d'air extérieur, ne se corrompt pas.

On a fait d'ailleurs diverses expériences, qui prouvent sûrement que le sang qui n'est point exposé à l'action de l'air, n'est pas exposé non plus à une pourriture parfaite. Boyle en a mis dans la machine du vuide, où il s'est conservé pendant plusieurs mois sans aucune atteinte de putréfaction. On a lié une grosse artère en deux endroits, & le sang qui s'est trouvé enfermé entre ces deux ligatures a été de même préservé d'altération. On a aussi rempli de sang une bouteille qu'on a bien fermée, & il ne s'y est point corrompu.

Pourquoi les substances qui ne sont point exposées à l'accès de l'air extérieur se corrompent, & quelquefois ne se corrompent pas.

Tous ces différens genres d'observations nous prouvent donc que quelquefois nos liquides se corrompent parfaitement sans l'accès de l'air extérieur, & que quelquefois ils ne peuvent être atteints, ou du moins que très-difficilement & très-lentement de putréfaction parfaite; mais ces faits peuvent se concilier par d'autres expériences. Papin (a) & plusieurs autres Physiciens ont remarqué qu'au défaut de l'accès de l'air extérieur, l'air qui se trouve enfermé avec des substances corruptibles, ou avec des substances susceptibles de fermentation, & qui les environne dans le lieu où elles sont enfermées, pouvoit exciter dans ces substances les mouvemens spontanés auxquels elles sont disposées; & ils ont observé encore que si on retire tout l'air du vase où ces matieres sont renfermées, elles en fournissent elles-mêmes peu à peu assez pour exci-

(a) La maniere d'amolir les os, seconde sect. de la machine du vuide.

ter ces mêmes mouvemens; mais que si on retire cet air à mesure qu'il s'échape de ces substances, elles cessent d'en fournir, & alors elles se conservent facilement sans aucune altération, tant que l'accès de l'air extérieur leur est interdit.

On voit par ces expériences qu'il faut que les substances susceptibles de mouvemens spontanées ne se trouvent environnées d'aucun air, pour être préservées de ces mouvemens; ainsi un suc ou une humeur qui croupit dans une cavité qu'elle ne remplit pas entièrement, & où l'air peut se trouver enfermé avec elle, n'y est point à l'abri du mouvement dont elle sera susceptible: on ne doit donc pas être surpris que l'urine retenue dans la vessie, que le sang épanché dans le ventre ou dans la poitrine, &c. acquièrent en peu de tems le caractère d'une putréfaction parfaite, & que du sang retenu dans un lieu qu'il remplit entièrement, & où il n'est environné d'aucun air, puisse y séjourner long-tems sans tomber en dissolution & sans contracter de puanteur.

Mais comme les chairs dans lesquelles ce sang s'est extravasé peuvent être plus ou moins susceptibles d'extension, une partie de l'air distribué dans ce sang peut se débarasser peu à peu, & forcer plus ou moins promptement ces chairs à lui fournir une espace, où il se rassemble avec le liquide qui l'a fourni; ainsi par le moyen de cet air rassemblé & retenu, le sang extravasé peut enfin être atteint d'une putréfaction parfaite; mais plus ou moins promptement, selon que les chairs fournissent plus ou moins facilement une place à l'air que ce sang peut fournir. Il faut penser de même du pus enfermé dans un abcès, ou de quelqu'autre liquide susceptible de mouvemens spontanées, & extravasé entre des parties qui peuvent être écartées par l'air qui est distribué dans ce liquide, & qui tend à se dégager.

Si un corps, même le plus susceptible de pourriture parfaite, est enfermé exactement dans un lieu qui ne permet point du tout à l'air intérieur de se rassembler, ce corps n'y fera presque jamais atteint de ce genre de pour-

---

AIR NECES-  
SAIRE POUR  
LES MOUVE-  
MENS SPON-  
TANÉES.

Elles ne se corrompent point quand il n'y a point d'air dans le lieu même où elles sont enfermées.

AIR NECES-  
SAIRE POUR  
LES MOUVE-  
MENS SPON-  
TANÉES.

riture. La putréfaction imparfaite le détruira enfu, mais sans le faire passer par cette espèce de dissolution qui produit ces vapeurs putrides & fœtides, par lesquelles la putréfaction parfaite est plus capable d'infection & de contagion. La destruction des cadavres enterrés, peut donner une idée de cette putréfaction imparfaite arrivée à son plus haut degré : nous en avons encore un exemple plus remarquable dans la pourriture qui s'empare du corps des enfans morts dans la matrice, & qui les détruit quelquefois de manière qu'il n'en reste presque que les os. Tout le désordre que produit la malignité de cette dissolution putride se réduit ordinairement à une inflammation dans quelqu'endroit de la matrice où elle est suivie d'abcès qui ouvrent tantôt par le rectum, tantôt par le nombril, quelquefois par les aines, d'autres fois ailleurs, une issue à des os décharnés & détachés les uns des autres, qui sortent successivement par l'ouverture de ces abcès (a).

C'est toujours par l'air extérieur, libre ou renfermé que la putréfaction s'accomplit.

Ainsi tous les faits que nous avons rapportés sur les deux genres de corruption dont les corps sont susceptibles, concourent à prouver la nécessité du contact immédiat d'un air extérieur au corps qui se corrompt, pour que ce corps puisse être exposé à une putréfaction parfaite ; d'où il s'enfuit que non-seulement ce genre de putréfaction ne peut s'emparer de nos humeurs tant qu'elles sont renfermées dans leurs vaisseaux où elles sont agitées, & où elles ne sont point exposées à l'accès de l'air ; mais encore, comme nous l'avons remarqué, que celles qui sont extravasées dans un lieu qui les renferme étroitement, sans qu'aucun air puisse s'y rassembler, sont à l'abri aussi de ce même genre de pourriture.

La puanteur distingue la putréfaction parfaite de la putréfaction imparfaite.

C'est sur-tout par la puanteur qu'on distingue la putré-

(a) Ephem. Dec. 2. an. 7. obs. 237. Ibid. Dec. 3. an. 4. obs. 87. Ibid. cent. 6. obs. 12. Acta erud. Leipf. 1723. Camer. mem. cent. 20. part. 55. Monichen obs. med. Chir. 12. Blegny Zodiac. 1579. Transf. Philos. an. 1697. n°. 227. art. 1. Ibid. n°. 229. Ibid. 1698. 243. art. 8. Ibid. 1701. n°. 275. art. 7. Ibid. 1705. n°. 302. art. 5. Ibid. 1724. n°. 385. art. 7. Ibid. 1730. n°. 416. art. 1. Acad. R. des Scienc. 1702. pag. 234. &c.

façon parfaite de la putréfaction imparfaite; c'est cette puanteur qui marque qu'un corps atteint de pourriture infecte l'air d'exhalaisons malfaisantes, & qui nous avertit par conséquent du danger qu'il y a de rester dans le voisinage du corps qui fournit ces vapeurs. A la vérité ce danger suppose que du moins on séjourne un peu dans le lieu qui est infecté, car nous sçavons qu'on peut rester quelque tems auprès d'un corps que la putréfaction a rendu fort fœtide, sans qu'on se ressente des mauvais effets que cette putréfaction peut causer.

Cette circonstance me paroît favoriser beaucoup l'opinion de ceux qui pensent que ce n'est pas par la respiration, mais par la déglutition, que les vapeurs malignes dont l'air est rempli pénètrent dans nos vaisseaux; car quelle apparence y a-t-il qu'on pût respirer pendant un tems un peu considérable beaucoup d'air chargé de ces vapeurs, sans que nos humeurs en fussent infectées? au lieu que si ce n'est que par la voye des alimens & du chyle que cet air infecté peut passer dans le sang, cette voye ne lui est pas toujours ouverte, il n'y est guères introduit que quand nous mangeons, ou lorsque nous avalons notre salive après le repas pour aider à la digestion, (a) & il n'est pas étonnant, selon ce sentiment, qu'on puisse rester pendant quelque tems dans un mauvais air sans en être incommodé, sur-tout lorsqu'on est à jeun, ou lorsqu'il se trouve dans l'estomac des matieres acides ou d'autres substances opposées à la pourriture.

La puanteur n'est pas toujours assez remarquable, pour avertir du danger ceux qui habitent un air, qui, quoique peu chargé de vapeurs corrompues fœtides, peut néanmoins avec le tems porter assez de ces vapeurs dans les vaisseaux pour y causer de fâcheux effets. M. Fillon Chirurgien de Rochefort dit, que dans un voyage

À LA NÉCESSAIRE POUR LES MOUVEMENTS SPONTANÉS.

Il est plus vraisemblable que c'est par la déglutition que par la respiration que l'air infecté nos humeurs.

L'air infecté de substances putrides peut infecter nos humeurs, sans que la puanteur nous avertisse du danger.

(a) Car c'est sur-tout après le repas que nous avalons notre salive; nous la rejettons presque toute lorsque l'estomac est vuide, c'est pourquoi plusieurs Praticiens ont remarqué qu'il y avoit moins de danger à visiter les pestiférés à jeun qu'après avoir mangé.

AIR NECES-  
SAIRE POUR  
LES MOUVEMENTS SPONTANÉES.

sur Mer, lui & tous ceux du vaisseau descendirent dans une Isle si remplie de bœufs sauvages, qu'ils furent obligés d'en tuer une grande quantité pour en être moins incommodés. Ce procédé leur réussit mal, car ces bêtes mortes infectèrent bien-tôt l'air, & à peine ces nouveaux habitans se furent-ils apperçus d'une odeur douçâtre, que la peste commença à se déclarer & à les obliger d'abandonner au plûrôt cette Isle. On voit donc par cet exemple que ceux qui habitent un air chargé de vapeurs putrides, peuvent être exposés aux funestes effets de cette infection avant qu'elle se manifeste par une puanteur bien sensible.

Fermentations parfaites & imparfaites suivant que l'air concourt plus ou moins à ce genre de mouvemens spontanés.

L'action de l'air extérieur n'est pas moins nécessaire dans la fermentation que dans la putréfaction ; quand cette cause manque, les sucus susceptibles de fermentation ne peuvent fermenter par le seul concours des autres causes que fort imparfaitement ; ainsi la fermentation, comme la putréfaction, peut par la même raison être distinguée en fermentation parfaite & en fermentation imparfaite. Cette fermentation imparfaite se remarque facilement dans ce progrès de maturité dont les fruits cueillis sont susceptibles ; car cette maturité, qui ne peut augmenter alors que par un mouvement spontanée dans les sucus de ces fruits, est certainement une espèce de fermentation sourde, puisque plus cette maturité a fait de progrès, plus les sucus de ces fruits sont susceptibles d'une fermentation vineuse parfaite, & plus ils sont disposés à fermenter promptement lorsqu'ils sont exposés à l'air. C'est encore par une espèce de fermentation imparfaite que le suc d'une plante enfermé exactement dans un vase où l'air ne peut avoir d'accès, se débarasse de son sel essentiel, & le dépose, comme les sucus qui fermentent à l'air déposent leur sel tartareux, avec cette différence que le premier sel qui est déposé sans le secours de l'air, est bien plus dissoluble que celui qui est déposé par les sucus que l'air a fait fermenter parfaitement : du moins est-il certain que le sel essentiel que nous tirons des plantes sans

le secours de la fermentation, est beaucoup plus dissoluble que celui que déposent les liqueurs vineuses lorsqu'elles fermentent. Le vin qu'on appelle *enragé*, & qui se fait en enfermant exactement le suc du raisin, aussi-tôt qu'il est exprimé, dans un tonneau environné de cerceaux de fer, est encore le produit d'une fermentation imparfaite.

Apparemment que toutes les conditions nécessaires pour procurer cette espèce de fermentation ne se rencontrent pas chez nous; car nous n'apercevons dans nos humeurs aucune trace d'une telle fermentation, sur-tout dans celles qui circulent & qui sont soumises à l'action des vaisseaux; car cette action, comme nous l'avons déjà dit, les dispose à la putréfaction, & par conséquent les rend de plus en plus incapables de fermentation. On peut cependant penser différemment de certains sucs, particulièrement des matieres grasses épaissies qui croupissent, & qui alors peuvent être susceptibles d'une fermentation lente & obscure, comme celle qui arrive aux graisses surannées: ces matieres souffrent en effet dans certaines congestions des changemens difficiles à déterminer: tel est, par exemple, celui qui arrive quelquefois aux graisses épaissies dans des congestions scrophuleuses, & qui donne en quelque sorte à ces graisses la consistance & la forme de lard (a). On peut présumer que cet état est la suite d'une fermentation sourde qui peut rendre ces graisses rances, & d'un fort mauvais caractère.

*De la chaleur nécessaire pour causer les mouvemens spontanées qui dépravent nos humeurs.*

La chaleur est la première cause de tous les mouvemens qui s'opèrent dans les mixtes: l'eau & l'air, comme nous l'avons dit, ne sont que des instrumens qu'elle met en action dans les mouvemens spontanés; c'est par la chaleur qui réside dans l'air, qui environne les corps susceptibles de fermentation ou de putréfaction, que ces mouvemens peuvent s'emparer parfaitement de ces corps,

---

CHALEUR  
NECESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENS  
SPONTANÉES,

(a) Plater. Obs. Liv. 3. pag. 693.

CHALEUR  
NECESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENS  
SPONTANÉES.

La chaleur excite les mouvemens spontanés par le concours de l'air extérieur & de l'air intérieur.

La chaleur paroît agir seule dans les mouvemens spontanés imparfaits.

& c'est par la chaleur qui agit continuellement dans l'intérieur de ces corps, que ces mouvemens, du moins une pourriture imparfaite, ou une fermentation imparfaite, peuvent se saisir de ces mêmes corps.

Nous avons remarqué qu'il est nécessaire que les corps soient environnés d'air pour être entièrement livrés à la pourriture ou à la fermentation, & que c'est par cet air même que la chaleur peut causer les mouvemens spontanés parfaits; c'est cet air extérieur, plus ou moins chaud, qui excite plus ou moins promptement ces mouvemens; leur production dépend immédiatement de cette cause instrumentale mise en action par la chaleur; mais il faut en même tems que cette chaleur mette aussi en mouvement l'air, qui est dispersé & renfermé dans l'intérieur du mixte; car ce n'est que par l'action & la réaction de l'air intérieur & de l'air extérieur qui se correspondent, que ces mouvemens spontanés peuvent s'accomplir.

Il semble au contraire que les mouvemens spontanés imparfaits ne s'exécutent que par la seule chaleur; car, outre que l'air extérieur, comme nous l'avons remarqué, n'y contribue point, celui qui est distribué dans l'intérieur des corps n'agit point, ou du moins son action est-elle alors fort peu remarquable; c'est un fait aisé à prouver: tout le monde sçait que quand la putréfaction parfaite s'empare d'un cadavre, elle y excite d'abord, par le déplacement de l'air intérieur, une espèce d'emphysème général ou d'enflure venteuse qu'on n'apperçoit jamais dans la putréfaction imparfaite; les enfans, par exemple, qui meurent dans le sein de leur mere, & qui y sont atteints de cette dernière espèce de putréfaction, ne sont point sujets à cet emphysème général, dont on vient de parler, au contraire leur peau se flétrit toujours beaucoup; il paroît donc que du moins la plus grande partie de l'air emprisonné dans l'intérieur du mixte ne se déplace point, que cet air reste immobile, condensé & sans action dans la putréfaction imparfaite; c'est pour-

quoi je pense que l'air intérieur ne contribue point non plus à ce genre de putréfaction, ou que s'il y contribue, ce n'est que fort foiblement; ainsi c'est à la chaleur seulement qu'on doit attribuer cette pourriture.

Qu'on nous permette de faire à cette occasion une petite remarque sur la digestion; c'est qu'il semble évident que la dissolution des alimens dans l'estomac ne doit pas étendre son effet jusqu'à remuer & dégager l'air que ces alimens renferment dans leur substance; car il est à présumer que ce dégagement est toujours l'effet des mouvemens spontanés parfaits: ainsi plus la digestion produit d'air, plus ces mouvemens y ont part, & plus ils dépravent les alimens. Il paroît en effet que les vents qui abondent dans les premières voies, naissent de digestions qui se font difficilement & lentement: or, plus les digestions se font lentement, plus les alimens séjournent ou croupissent dans l'estomac, & plus ils sont par conséquent exposés aux mouvemens spontanés parfaits, ce qui doit faire croire que ces vents sont véritablement produits par ces mouvemens; mais ces digestions venteuses n'ont pas ordinairement de suites assez fâcheuses pour les attribuer à la pourriture, & il y a presque toujours d'autres signes qui obligent de les rapporter à la fermentation.

Les mouvemens spontanés parfaits, sur-tout la putréfaction, causent après avoir été excités, comme nous venons de le dire, par la chaleur extérieure, une chaleur extraordinaire dans le mixte dont ils se sont emparés; ainsi lorsque ces mouvemens excitent chez nous une pareille chaleur, nous ne devons pas la confondre avec celle que le jeu des artères produit dans la masse du sang, & qui est distribuée par tout le corps. Les Anciens s'étoient fort appliqués à démêler dans tous les cas ces deux sortes de chaleur, & ils distinguoient l'une par le nom de chaleur naturelle; & l'autre par celui de chaleur étrangère. Ils ont observé avec beaucoup d'exactitude les effets que l'une & l'autre produisent conjointement dans certains cas; & ils ont presque tous regardé ces effets comme des

---

CHALEUR  
NECESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENS  
SPONTANÉES.

Remarque  
sur les diges-  
tions ven-  
teuses.

Différence  
entre la cha-  
leur naturel-  
le & la cha-  
leur étrange-  
re.



CHALEUR  
NECESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENS  
SPONTANÉES.

espèces de coctions que ces deux chaleurs produisoient dans les matieres sur lesquelles elles agissoient. Par exemple, ils ont mis au rang de ces coctions la digestion des alimens dans l'estomac, la formation de la matiere dans les abcès, &c. Ces grands Hommes ont d'ailleurs remarqué que ces coctions se font toujours avantageusement, lorsque la chaleur naturelle y domine sur la chaleur étrangere, & qu'elles ne forment au contraire que des fucs vicieux, lorsque la chaleur étrangere l'emporte sur la chaleur naturelle.

La doctrine  
des Anciens  
sur les effets  
de la cha-  
leur dans le  
corps, est  
plus exacte  
que celle des  
Modernes.

Quoique cette doctrine paroisse peu lumineuse, elle n'en est pas moins exacte ni moins vraie; la voye que les Anciens ont suivie ne pouvoit pas les conduire plus avant dans la connoissance de ces causes. Bornés uniquement à l'observation, ils n'ont point entrepris de pénétrer, par le secours de la physique expérimentale, jusqu'au principe de ces causes; ils se sont contentés de les sentir & de les distinguer, pour ainsi dire, sans les connoître; les expériences de Physique leur paroissoient étrangères à la Médecine & à la Chirurgie, & sans les Corps Académiques qui se sont formés depuis environ un siècle & qui se sont appliqués à ces expériences, leur usage nous seroit sans doute encore inconnu aujourd'hui; il ne nous convenoit pas de nous y attacher nous-mêmes; c'est un travail immense qui ne doit occuper que ceux qui n'ont pour objet que l'étude de la nature. Ainti la Physique expérimentale qui peut se joindre à l'observation pour éclairer nos recherches, est un secours que les Physiciens doivent nous prêter, & on ne peut pas reprocher à nos premiers Maîtres de l'avoir négligé; nous leur devons des louanges au contraire d'avoir sçu y suppléer, comme ils ont fait, par leur application à observer scrupuleusement toutes les démarches de la nature dans les maladies. La physique expérimentale à la vérité nous découvre en quelque sorte les ressorts cachés qui opèrent intérieurement les effets qui se manifestent au dehors; mais c'est l'observation qui nous fait remarquer ces effets, qui nous

en donne la connoissance, qui nous empêche de les confondre, c'est elle qui détermine même l'usage des expériences physiques; ainsi l'ignorance de la Physique expérimentale étoit chez les Anciens moins défavantageuse au progrès de notre Art, que la conduite téméraire des Modernes qui n'ont presque fait aucun usage de cette Physique ni de l'observation, qui ont pensé qu'on pouvoit pénétrer dans l'art de guérir, comme dans les sciences abstraites ou de pure intelligence, & que l'esprit seul, conduit par ses conjectures, pouvoit atteindre aux connoissances que cet art exige. On ne doit donc pas être étonné si les Anciens appliqués à observer & à se conduire uniquement par les sens, ont plus avancé que ces Physiciens spéculatifs dans la connoissance des causes sensibles, immédiates & particulières des phénomènes qui concernent notre art. En effet, examinez la théorie des Modernes sur la matière que nous traitons présentement, vous n'y trouverez que des causes vagues & supposées; vous verrez, par exemple, une fermentation imaginaire produire indistinctement tous les effets qui dépendent de la chaleur naturelle, ceux qui appartiennent à la chaleur étrangère, ceux que cause la chaleur en général dans tous les corps vivans, ceux qui appartiennent à la chaleur qu'on excite artificiellement dans les liquides par divers mélanges ou par d'autres procédés. C'est cette fermentation qui fait la digestion dans l'estomac, qui forme les humeurs dans les vaisseaux, qui corrompt les sucs, qui fait la fièvre, l'inflammation, le pus, la sanie, le vin, le vinaigre, qui fournit une infinité de levains chimériques, qu'on a placé dans les glandes pour y produire les différens sucs qu'elles filtrent; c'est elle aussi qui adoucit les sucs des fruits dans la maturité, qui forme les sels volatils, les sels fixes, les sels alcalis, les sels acides, les sels neutres, &c. Tous ces effets, bons ou mauvais, n'ont que la même cause; on ne connoît aucune cause particulière qui détermine & diversifie l'action de cette cause générale dans la production de tant de phénomènes si différens. Cette multitude d'effets qu'on

---

CHALEUR  
NECESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMEN  
SPONTANÉS,

Erreurs des  
Modernes  
sur la fer-  
mentation.

CHALEUR  
NÉCESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENS  
SPONTANÉES.

Principaux  
systèmes  
imaginés par  
les Modernes.

Le progrès  
des mouve-  
mens sponta-  
nés ne ré-  
pond pas  
toujours au  
degré de la  
chaleur qui  
les excite.

lui attribue, n'offre en Médecine que des indications aussi vagues & aussi imaginaires que la cause à laquelle on les impute. Ce n'est pas ici la place de faire la même remarque sur les systèmes de la trituration de l'authocratie (\*), de l'épaississement des suc, de l'acrimonie de la lymphe, de l'acidité des humeurs, & sur tant d'autres nouvelles hypothèses générales, qui, comme le système de la fermentation, semblent chacune en particulier satisfaire à tout; & qui aussi, comme la fermentation, se réduisent presque à rien, lorsqu'on leur oppose l'observation & les expériences physiques.

Comme la chaleur n'agit dans les mouvemens spontanés parfaits que par l'entremise de l'eau & de l'air, elle ne peut les exciter ni les accélérer qu'autant que ces deux dernières causes se rencontrent ensemble dans une proportion convenable. L'humidité qui se trouve dans un mixte, & qui suffit pour le rendre susceptible de pourriture, n'est pas celle que la chaleur employe immédiatement pour exciter cette pourriture; il faut penser de cette humidité intérieure comme de l'air renfermé dans chaque mixte susceptible de putréfaction; car de même que celui-ci ne peut être mis en action dans la pourriture que par un air extérieur, celle-là a besoin aussi d'une humidité extérieure pour la faire agir dans le mixte qui se corrompt; ainsi il faut que l'air extérieur qui agit alors sur ce mixte soit d'abord fourni de parties aqueuses, ou qu'il se charge des vapeurs humides que le mixte lui-même exhale. Or dans ce dernier cas, une chaleur médiocre, telle que cette chaleur modérée qu'on appelle communément chaleur de digestion, sera beaucoup plus pourrissante qu'une chaleur plus forte, parce qu'une grande chaleur dissipe les vapeurs humides que fournit le mixte, elle dessèche l'air & le rend incapable d'exciter

(\*) Système où l'on regarde tous les mouvemens avantageux & désavantageux qui s'opèrent dans les maladies, comme autant d'efforts que la nature fait à dessein de se délivrer de quelque cause présente qui lui est nuisible.

la pourriture, & le mixte lui-même se dessèche au lieu de se corrompre.

Mais lorsqu'indépendamment de ces vapeurs, l'air se trouve assez fourni de parties aqueuses pour ne pouvoir pas être desséché par une grande chaleur, cette grande chaleur excitera & accélérera la pourriture avec une vitesse extrême. Ces deux cas différens se remarquent facilement dans les plus grandes chaleurs de l'été; car lorsqu'un corps susceptible de pourriture est exposé dans cette saison à l'ardeur du soleil, il se dessèche au lieu de se corrompre; ou s'il se corrompt en partie, c'est parce que pendant la nuit le soleil discontinue à dessécher l'air qui l'environne, & si un corps est suspendu un peu haut & dans un lieu naturellement sec, il se desséchera en quelque sorte sans se corrompre; mais si cet air extrêmement chaud, se trouve aussi fort humide, comme il arrive dans les tems de tonnerre, il excite très-promptement la pourriture dans les corps qui en sont susceptibles. Les étuves où l'on fait dessécher le sucre, & où l'air qui a souvent près de 150 degrés de chaleur, se trouve retenu avec les vapeurs humides que le sucre exhale, nous fournissent encore une preuve plus sensible de cette vérité; car une chaleur aussi considérable dans un air sec, cuit la chair des animaux au lieu de la corrompre; mais dans ces étuves elle la pourrit avec une vitesse inconcevable (a).

L'eau qui est chaude à un pareil degré, & même beaucoup moins, cuit aussi la chair des animaux; ainsi ce n'est point par l'eau seulement que la chaleur peut corrompre les corps: plus elle chauffe l'eau, plus elle communique à cette eau une agitation différente en quelque sorte des mouvemens spontanés qui sont produits, comme nous l'avons dit, par l'action & réaction du ressort de l'air.

C'est par cette raison que le dissolvant de l'estomac qui a reçu son activité ou sa chaleur des vaisseaux, & qui est entretenu par cette même chaleur, continuellement re-

---

CHALEUR  
NECESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENS  
SPONTANÉES.

(a) Boerhaave Chim. tom. I. pag. 149.

---

CHALEUR  
NECESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENS  
SPONTANÉS.

nouvelée par l'effusion continuelle de ce suc, que ce dissolvant, dis-je, toujours entretenu dans cette chaleur ou agitation particulière, interrompt continuellement par cette même chaleur, que les Anciens ont nommée chaleur naturelle, les mouvemens spontanés, ou cette chaleur étrangère dans laquelle ils consistent, c'est-à-dire cette chaleur qui dépend de l'air & de l'humidité extérieure & qui diffère par-là de la chaleur naturelle que produit le jeu des vaisseaux.

Cette chaleur étrangère ou ces mouvemens, ne doivent pas cependant, comme l'ont remarqué les Anciens, être exclus entièrement de la digestion; ils la facilitent en macérant les alimens; mais il faut qu'ils soient dominés par l'activité qui est propre ou particulière au dissolvant. C'est-là, pour parler le langage de ces premiers Maîtres, ce combat qui se fait dans la digestion, entre la chaleur naturelle & la chaleur étrangère, & qui, lorsque la chaleur naturelle triomphe, produit toujours une bonne coction, parce qu'en effet c'est par l'activité du dissolvant, qui résiste aux mouvemens spontanés, que se fait cette simple dissolution ou délayement qui produit un bon chyle. C'est par cette même raison encore que l'eau bien chaude qui a reçu du feu une activité particulière, une activité différente de celle de ces mouvemens spontanés, étant bue à diverses reprises, lorsque quelque tems après le repas nous nous apercevons par une chaleur incommode dans l'estomac, ou par des rapports disgracieux, que nos alimens se dépravent; c'est par cette même raison, dis-je, que l'eau chaude suffit souvent pour arrêter cette dépravation.

Ainsi ce n'est point par l'eau qui inonde un mixte que la chaleur peut le corrompre, ce n'est point non plus par un air extérieur entretenu sec que cette chaleur peut causer cet effet; ce n'est que par un air extérieur fort chargé de parties aqueuses qu'elle doit nous faire craindre la putréfaction: d'où il résulte que toute chaleur, excepté celle d'un air humide, s'oppose d'autant plus à la pourriture, sur-tout à la pourriture parfaite, qu'elle est plus grande;

grande; & que plus au contraire la chaleur d'un air suffisamment humide est considérable, plus elle est pourrissante.

Non seulement la chaleur peut dans certains cas s'opposer à la pourriture, mais elle peut encore mettre les sucs qui en sont susceptibles hors d'état de pouvoir se corrompre, sur-tout ceux qui s'endurcissent facilement par la coction. Les viandes qui sont chargées d'humeurs albumineuses ne peuvent presque plus se pourrir lorsqu'elles sont cuites. La chaleur qui durcit ces humeurs les rend pour ainsi dire incorruptibles. Le foye, par exemple, qui est fort rempli de sang, & qui est un des visceres le plus susceptible de pourriture lorsqu'il n'est pas cuit, peut se conserver des années entieres après la coction sans se corrompre. Riolan dit qu'un foye cuit, qu'il avoit laissé aux Ecoles de Médecine, s'y conserva pendant une année, sans que la pourriture y eût donné atteinte.

Cette disposition antiputride que la chair acquiert par la coction, nous fait comprendre facilement pourquoi la chair qui ne seroit pas cuite se corromperoit dans un estomac tel que les nôtres, qui ne sont pas accoutumés à digérer de la chair crue, & pourquoi elle s'y corrompt au contraire rarement, parce que nous la faisons cuire avant que de la manger. Par cette coction les sucs qui seroient les plus susceptibles de pourriture s'endurcissent, la partie fibreuse de cette chair s'attendrit, & par là les sucs gélatineux qu'elle contient, & qui ne s'endurcissent point comme les sucs albumineux, en sont plus facilement exprimés. Ainsi la chair cuite peut se digérer plus promptement & plus sûrement que la chair crue; celle-ci se corrompant dans l'estomac avant que de s'y digérer, peut nous faire périr. On rapporte en effet que le fameux Emard Ranconnet s'empoisonna en prison avec du bœuf cru, qu'il obtint de ceux qui le gardoient (a). Le sang mangé seul n'est pas nuisible

CHALEUR  
NECESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENTS  
SPONTANÉES.

La chaleur  
peut mettre  
les corps  
hors d'état  
d'être sus-  
ceptibles de  
pourriture.

(a) Les Eloges des Hommes Sçavans de M. de Thou, avec les Additions de Teissier, tom. 1. pag. 168.

CHALEUR  
NECESSAIRE  
POUR LES  
MOUVEMENS  
SPONTANÉES.

lorsqu'il est cuit; mais il seroit dangereux de le prendre cru. J'ai vû un homme périr d'un vomissement de sang qui n'étoit pas considérable. On trouva dans son estomac beaucoup de sang corrompu & fort foetide, qui avoit jetté le malade dans une angoisse & dans une extrême foiblesse, accompagnées de sucurs froides & de fréquentes syncopes, qui furent bientôt suivies de la mort. On peut juger par cet exemple funeste, combien il est important en pareil cas de faire prendre beaucoup de boisson chaude, chargée de remèdes convenables aux malades pour interrompre la putréfaction, laver l'estomac & entraîner le sang qui y croupit.

La simple  
coction n'ar-  
rête pas la  
fermenta-  
tion, elle  
n'empêche  
pas les suc  
gélatineux  
de s'agrir.

La coction n'est pas si puissante contre la fermentation que contre la putréfaction; car la chair qu'on a fait cuire, prend quelques jours après une odeur qui sent le fur. Les suc gélatineux qu'elle contient, & qui sont fort susceptibles de fermentation acéteuse, s'opposent beaucoup par cette propriété dans la digestion, à la pourriture des substances qui se corrompent trop facilement.

Elle s'op-  
pose peu à la  
dépravation  
des suc gras.

La coction des graisses, par la chaleur de l'eau bouillante, n'est pas capable non plus d'empêcher que la fermentation ne puisse ensuite s'emparer de ces suc. Les rapports nidoreux & amers que fournit assez souvent la viande cuite fort chargée de graisse, marquent que les matières grasses, quoique cuites, ne sont pas exemptes de fermentation dans l'estomac.

Il faut une  
chaleur beau-  
coup plus  
grande que  
celle de l'eau  
bouillante,  
pour empê-  
cher la fer-  
mentation  
des suc gras.

Mais une chaleur fort au-dessus de celle de l'eau bouillante, peut leur donner un degré de coction qui les empêche de fermenter & de devenir rances. Apparemment que ce degré de coction consiste à dépouiller ces suc de la plus grande partie de l'eau, & peut-être des suc gélatineux qui se trouvent embarrassés dans les substances grasses, & qui les rendent plus susceptibles de fermentation; c'est par cette coction que le beurre qu'on appelle *beurre-fondu* peut se conserver fort longtems; ainsi ceux qui sont fort sujets aux indigestions bilieuses, par l'usage du beurre ordinaire & de la graisse, doivent préférer pour la préparation de leurs alimens, le beurre & la graisse qui a

passé par ce degré de coction. Il ne seroit pas moins convenable d'avoir la même attention pour la préparation des remèdes dans lesquels le beurre ou les graisses entrent en grande quantité, sur-tout pour les onguens que l'on veut conserver longtems; car sans cette précaution, ces remèdes deviennent rances & malfaisans.

MOUVEMENS  
SPONTANÉES  
PROPRES A  
CHACUNES  
DE NOS HU-  
MEURS.

§. III. *Mouvements spontanées propres à chacune de nos humeurs.*

Tout suc abandonné à lui-même est sur le champ susceptible de mouvemens spontanées; mais les divers suc dont les plantes & les animaux sont remplis, demanderoient un ample examen pour s'assurer de l'espèce de mouvement qui peut arriver à chacun des suc, & pour rechercher toutes les circonstances qui peuvent apporter des changemens dans les dispositions de ces suc & dans les effets des mouvemens qui s'en emparent; mais il nous suffit dans le cas présent de nous attacher à nos humeurs: elles exigent elles seules un détail considérable.

*Dépravation des suc chyleux & gélatineux, & des graisses.*

De toutes les humeurs qui composent la masse du sang nous ne voyons que les suc chyleux & gélatineux qui soient susceptibles de fermentation; ils sont du moins les seuls qui nous en donnent des marques par une acrimonie acide ou rance, & ils ne paroissent sujets qu'à celle qui produit ces deux fortes d'acrimonie; car aucun de ces suc ne laisse appercevoir la moindre trace de fermentation vineuse.

La fermentation qui tourne à l'acide ou à l'aigre, se fait souvent remarquer dans les suc, par l'odeur qu'ils exhalent. Il y a plusieurs cas où nous pouvons nous en appercevoir chez nous. Les enfans à la mammelle sentent ordinairement le sur, même ceux qu'on tient dans une grande propreté. La plupart des jeunes animaux qui ne font que tetter ont la même odeur: ces preuves sont inutiles; car on ne doute pas que le lait ne soit susceptible



DE'PRAVA-  
TION DES  
SUCS CHI-  
LEUX ET GE-  
LATINEUX.

de fermentation acéteuse, ni que les suc's gélatineux séparés des autres humeurs ne s'aigrissent facilement; ce n'est pas ce que nous voulons remarquer ici. Nous nous proposons seulement d'examiner, s'il y a des cas où ces suc's donnent des marques de fermentation lorsqu'ils sont confondus avec les autres humeurs. Les adultes ont souvent des sueurs qui sentent l'aigre: il y a toute apparence qu'il s'évapore en tout tems par la transpiration beaucoup de substances chargées de sels acides, ou qui sont du moins très-disposés à le devenir.

Les sels  
essentiels des  
suc's chyleux  
deviennent  
acides par  
la fermenta-  
tion, & al-  
cali par le  
jeu des vais-  
seaux.

Ces sueurs aigres ont fait penser que nos humeurs, qui ont été fort travaillées par le jeu des vaisseaux, ne sont peut-être privées d'acides, que parce que les acides dont ces humeurs étoient remplies auparavant, abandonnent les sels alcali, & s'évacuent insensiblement par différens excrétoires, & non pas parce que le sel acide que le chyle porte continuellement dans la masse du sang, dégénère & se convertit en alcali. Il n'y a que ces sueurs qui paroissent favoriser cette conjecture; mais la conversion des sels essentiels du genre acide des mixtes en alcali, ne sembleroit pas être confirmée par la pourriture, & ne paroît-elle pas manifeste dans la distillation où les sels neutres & acides disparaissent souvent, & prennent la forme de l'alcali? Car ce changement n'arrive pas dans ces distillations, parce que le sel acide qu'on croit joint à l'alcali s'évapore, & laisse l'alcali seul. Cette évaporation ne peut pas être supposée dans ces opérations de Chymie, qui retiennent également les sels acides & les sels alcali que fournissent des matieres qu'on distille: or, tout le sel essentiel de nos humeurs, lequel est pour la plus grande partie du genre acide, à cause des suc's nouveaux qui font la principale portion de ces humeurs, s'alcalise dans la distillation lorsqu'il y est exposé à un certain degré de chaleur; il est donc certain que le sel essentiel acide de nos humeurs se convertit en alcali, d'où il s'ensuit que le changement de ce même sel en alcali dans nos vaisseaux peut arriver de même par la conversion des sels acides en sels alcali. Les excrétoires qui

sentent l'aigre marque seulement que quelques portions des suc chyleux sont expulsées avec les suc excrémenteux ; & comme ces suc s'aigrissent facilement par la fermentation lorsqu'ils sont exposés à l'air, l'acidité qu'ils laissent appercevoir après leur sortie, ne prouve nullement que l'acide qui la produit soit sorti d'un alcali qui composoit avec lui le sel primitif de nos suc, ni que le sel alcali des humeurs ne soit qu'une portion de ce sel démembré par le jeu des vaisseaux. Il est vrai que plus ces humeurs restent longtems sous le jeu des vaisseaux, plus leur sel s'alcalise ; cette alcalisation dépend tellement en effet de l'action des artères, qu'elle se fait toujours plus ou moins promptement, selon que cette action est plus ou moins considérable : mais on n'a aucune preuve que le sel essentiel de nos humeurs soit originairement composé d'un alcali & d'un acide, ni que l'alcalisation de ce sel se fasse par une décomposition qui le prive de sa partie acide. Nous venons au contraire de rapporter des faits qui nous assurent que ce sel peut indépendamment de cette prétendue décomposition, se convertir en alcali. Il est d'ailleurs très-certain que l'acidité que nos suc contractent, n'arrive pas non plus par une décomposition qui prive ce sel de l'alcali prétendu qui étoit joint à l'acide ; car ce sel devenu acide peut encore dégénérer ensuite en alcali : ainsi on ne peut conclure que l'acidité des excrétiens dont nous avons parlé, & l'alcalisation des humeurs retenues dans les vaisseaux, arrivent parce que l'acide du sel essentiel & primitif des humeurs se détache & quitte l'alcali qui entre avec lui dans la composition de ce sel.

Les suc qui fermentent parfaitement, quand ils sont extraits ne peuvent pas fermenter entièrement, lorsqu'ils sont enfermés ou embarrassés par les parties grossières ou solides du mixte. Et dans ce dernier cas il arrive que la fermentation qui ne peut s'achever, fait place à la pourriture presque aussi-tôt quelle commence à naître dans un mixte ; sur-tout dans un mixte, qui, comme la chair des animaux, est en partie rempli de suc qui

---

DEPRAVATION DES  
SUCS CHYLEUX ET GELATINEUX.

La pourriture succède dans certains cas facilement à la fermentation.

DEPRAVA-  
TION DES  
SUCS CHI-  
LEUX ET GE-  
LATINEUX ET  
DES GRAIS-  
SES.

font susceptibles de pourriture. Ainsi cette foible marque de fermentation qui s'apperçoit dans les chairs qui commencent à se corrompre, dépend des sucS chyleux qu'elles contiennent; mais la pourriture qui s'empare en même tems des autres humeurs éteint tout d'abord ce premier mouvement de fermentation. J'ai souvent remarqué dans les sucS que fournissent les scarifications qu'on fait dans des engorgemens causés par infiltration & suivis de gangrènes, le concours de ces deux mouvemens spontanées dans le commencement de la dépravation de ces sucS, & ensuite l'exclusion que la pourriture donne entièrement à la fermentation. Quand les sucS qui croupissent dans le tissu cellulaire & qui sont exposés à l'action de l'air par les scarifications, commencent à se dégager & à se dépraver, ils fournissent d'abord une odeur de lait croupi, c'est-à-dire une odeur sure & fœtide, qui dépend du mélange des liqueurs qui font l'engorgement. Celles qui sont susceptibles de putréfaction & qui en sont atteintes, exhalent une puanteur, qui se mêle à l'odeur aigre de celles qui se dépravent par fermentation; mais la puanteur domine de plus en plus à mesure que la pourriture l'emporte sur la fermentation, & bien-tôt l'odeur aigre dispa-roît entièrement; mais lorsque les chairs scarifiées viennent à fournir une suppuration purulente louable, cette puanteur dispa-roît aussi, parce que les matieres putrides s'épuisent & que les chairs ne fournissent plus que du pus.

L'acrimonie  
rance dé-  
pend de la  
fermenta-  
tion.

Nous avons attribué à un mouvement de fermentation l'acrimonie rance que peut contracter la partie butyreuse ou grasse des sucS chyleux; mais nous n'avons point cru devoir prouver cette vérité, parce qu'il est aisé de s'en convaincre par le caractère acide qui se remarque dans cette acrimonie. Ce n'est pas par le goût, à la vérité, qu'on peut distinguer dans le cas présent ce caractère acide: car la saveur des corps rances est fort différente de la saveur des corps aigres; mais il se manifeste par d'autres signes, entre autres par l'espèce de rouille que

ces corps produisent sur le cuivre : car cette rouille est toujours verte , comme celle qu'y produisent tous les acides ; au lieu que la rouille que les alcalis produisent sur ce même métal est bleue. Ainsi le verd de gris qui se forme aux vaisseaux de cuivre dans lesquels on a mis des graisses surannées, comme à ceux dont se servent les Chandeliers pour travailler le suif qu'ils employent à faire la chandelle , est une preuve familiere de l'acidité des matieres grasses devenues rances.

La fermentation ne produit rien de si vif & de si violent que cette espèce d'acrimonie portée à son comble. On peut en juger par l'impression détestable que nous fait au gosier un peu de beurre qu'on avale , lorsqu'il est considérablement atteint de cette dépravation.

Il est même aisé de remarquer, en passant, que nous n'avons en général rien de plus redoutable que les différentes acrimonies dont les sucres gras sont susceptibles : car soit que nous examinions ces sucres dépravés par la fermentation ou par la putréfaction, soit que nous examinions les changemens qui leur arrivent lorsqu'ils sont trop volatilisés par le jeu des vaisseaux ; nous trouvons que de tous les sucres, tant ceux que fournissent immédiatement nos alimens, que ceux qui se trouvent chez nous, il n'y en a point dont l'acrimonie puisse être plus pernicieuse que celle des substances grasses ou huileuses.

La fermentation rance ne s'observe pas chez nous si facilement que la fermentation acéteuse ; cependant il ne paroît pas qu'il soit toujours impossible de l'appercevoir, si elle a lieu : car cette odeur forte & désagréable que prennent le beurre, les graisses & les huiles qui se rancissent, est facile à remarquer. Ce seroit sur-tout dans les suppurations des sucres gras qui croupissent dans un lieu où l'air peut avoir accès, qu'on pourroit la reconnoître dans ce genre de suppuration ; mais peut-être n'y a-t-on pas fait d'attention.

Cependant il faut avouer que les effets de la fermentation sont en général peu considérables dans les suppu-

---

DEPRAVATION DES SUCS CHILEUX ET GELATINEUX ET DES GRAISSES.

L'acrimonie rance est la plus violente de toutes les acrimonies produites par la fermentation.

Les acrimonies des sucres gras sont en général les plus fâcheuses.

Les mouvemens de fermentation entrent peu dans la doctrine de la suppuration.

DEPRAVA-  
TION DES  
SUCS CHI-  
LEUX ET GE-  
LATINEUX ET  
DES GRAIS-  
SES.

rations; parce que dans quelque suppuration que ce soit où la fermentation peut s'emparer de quelques-uns de nos suc, cette fermentation, comme nous l'avons remarqué, est toujours accompagnée du moins de quelque commencement de putréfaction, qui arrive en même tems à d'autres humeurs, & celle-ci prend bien-tôt le dessus. Ainsi ces suppurations fermentescives ne peuvent être que fort obscures & fort passageres :

Déprava-  
tion mixte  
des suc, chi-  
leux.

D'où il s'ensuit que la dépravation putride des suc chyleux, c'est-à-dire des suc qui chez nous sont les plus susceptibles de fermentation, doit beaucoup plus nous occuper que cette fermentation qui disparoît dès son origine.

Il y a des cas néanmoins où ces suc peuvent croupir dans un lieu inaccessible à l'air extérieur, par exemple dans la plûpart des tumeurs, que nous appellons communément tumeurs froides, & où une fermentation sourde peut, comme nous l'avons déjà dit, s'en saisir long-tems avant que la putréfaction imparfaite, qui peut y survenir & l'accompagner, prenne le dessus; & il peut résulter de ces deux mouvemens imparfaits, occasionnés par un long croupissement, une dépravation mixte d'un genre fort obscur ou fort difficile à déterminer; telles sont les dépravations des suc qui forment le steatome, les gouêtres & la plûpart des autres tumeurs enkistées, peu susceptibles de suppurations virulentes, corrosives & fœtides; car les suppurations que produisent les congestions des suc gras, qui sont les suc les plus sujets à devenir rances, ont en effet rarement ces qualités pernicieuses; & il est à présumer que les tumeurs qui se forment de suc chyleux & gélatineux, s'il y en a qui soient simplement formées de ces suc, ne peuvent, tant que ces mêmes suc ne sont atteints que de fermentation, fournir de suppurations qui infectent la masse du sang de matieres virulentes, c'est-à-dire de matieres qui se perpétuent; parce que le jeu des vaisseaux détruit toute dépravation produite par fermentation. Cette raison semble nous faire comprendre pourquoi il y a plusieurs espèces de tumeurs ou de congestions,

qui

qui, après un long croupissement des suc qui les forment, se terminent heureusement par des suppurations sanieuses, lesquelles ne produisent aucuns mauvais effets sur les suc ni sur les solides des parties voisines où la circulation est libre. Il est vrai que nous ne pouvons point reconnoître les suc qui ont fourni la matiere de ces suppurations, parce qu'ils sont tellement défigurés, qu'il n'est pas possible de s'assurer s'ils sont du genre de ceux qui sont capables de fermentation; mais nous sçavons que le croupissement des humeurs qui ne sont susceptibles que de pourriture, produit des matieres virulentes; nous n'avons au contraire aucun exemple de suppuration virulente produite par la fermentation, & nous avons d'ailleurs des raisons qui nous empêchent de croire que ce genre de mouvement spontanée puisse effectivement en produire. On observe cependant que les suc des arbres, arrêtés dans leurs tuyaux, peuvent être exposés par le croupissement à une fermentation qui les rend en quelque sorte virulens, ou capables de se reproduire continuellement en communiquant leur dépravation aux suc voisins: de-là viennent ces espèces d'ulcères chancreux, qui s'étendent de plus en plus, & dont on ne peut arrêter le progrès, qu'en amputant, jusques dans la partie saine, toute la portion de l'arbre qui est abreuvée de ces suc dépravés. Mais il faut faire attention que les tuyaux des végétaux n'ont point, comme les vaisseaux des animaux, une action qui puisse empêcher la fermentation de se communiquer aux suc de la partie qui avoisine le croupissement; que ces tuyaux n'ont point, dis-je, cette action qui, comme on l'a prouvé ailleurs, change la nature du sel que la fermentation fait éclore.

DEPRAVATION DES SUCS CHYLEUX, GRAISSEUX ET GÉLATINEUX.

Les suc chyleux, graisseux & gélatineux, ou les suc cruds, ne peuvent se convertir par la suppuration en matieres qui puissent communiquer par contagion leur dépravation à la masse des humeurs.

*Dépravation des suc albumineux, c'est-à-dire du sang & des suc lymphatiques.*

Le sang se coagule, comme on le sçait, lorsqu'il cesse de circuler, la partie séreuse de la masse des humeurs l'abandonne. Si on le laisse exposé à l'air, lorsqu'il est

Le mouvement du sang est la pourriture.

ainsi coagulé & privé de son véhicule, il se liquéfie peu à peu, il devient fœtide, il se volatilise & s'évapore, enfin tout ce qui reste dans le vase se réduit à un peu de substance grossière, qui n'a pu se dissiper. On n'apperçoit dans cette destruction aucune apparence de fermentation; la pourriture est le mouvement spontanée qui s'empare immédiatement & manifestement de cette humeur. On a fait les mêmes observations sur les autres humeurs qui ne tiennent plus du caractère des fucs chileux, comme sont la lympe, la bile, l'urine, &c. Ainsi à la réserve du chyle, de la graisse & des fucs gélatineux, les autres humeurs ne sont susceptibles d'autre mouvement spontanée que de celui de pourriture. Il faut donc conclure de-là que le sang qui est extravasé ou qui croupit dans quelque partie du corps où l'air peut pénétrer, est immédiatement exposé à une putréfaction parfaite. La chaleur du feu ou de l'eau de cent degrés ou environ durcit cette humeur, mais la chaleur d'un air fort chargé de vapeurs aqueuses, quoique plus considérable, ne peut produire cet effet; car, comme nous l'avons observé, plus l'air est chaud & humide, plus il est pourrissant.

Nous avons remarqué ci-devant qu'il n'y a pas d'exemple bien décisif qui nous assure qu'une putréfaction parfaite, c'est-à-dire une putréfaction fœtide, s'empare du sang extravasé dans un lieu où l'air extérieur ne peut avoir aucun accès, & où l'air dispersé & retenu intérieurement dans ce même sang, ne peut se débarrasser & se rassembler; mais il est fort exposé à ce genre de putréfaction, quand il est épanché dans une capacité où l'air qu'il renferme peut aisément prendre du mouvement, se développer & se faire une place pour se rassembler, comme sous le crâne, dans la poitrine & dans l'abdomen; néanmoins lorsque la sérosité l'abandonne & le laisse comme à sec dans ces cavités, la pourriture s'en empare plus difficilement.

Quoique le sang ne soit susceptible de putréfaction parfaite que par l'entremise de l'air, il peut néanmoins,

lorsqu'il séjourne dans un lieu où il est privé d'air extérieur, arriver avec le tems à un extrême degré de dépravation, par une putréfaction sourde ou imparfaite; car cette putréfaction va souvent jusqu'à la dissolution : nous en voyons des exemples dans les Scorbutiques, où le sang à force de croupir dans plusieurs vaisseaux, devient si fluide, qu'il survient des hémorrhagies qui font quelquefois périr ceux qui sont affligés de cette maladie. On remarque aussi que dans certaines gangrènes de causes internes, le sang se trouve dès le commencement tellement dissous, qu'on ne peut faire les moindres incisions sans s'exposer à une hémorrhagie très-difficile à maîtriser, parce que le sang traverse dans l'instant tout l'appareil qu'on lui oppose. Je crois cependant que cette dissolution générale ne dépend pas uniquement du simple croupissement, mais plutôt d'une partie de ce sang, qui après avoir croupi & s'être en partie corrompu, rentre dans les voies de la circulation, où l'action des vaisseaux acheve de le pervertir, ou de le rendre du moins assez actif pour causer dans la masse du sang une dissolution totale.

Cet extrême degré de putréfaction sourde, qui est occasionnée par le croupissement, n'arrive ordinairement que peu à peu; le sang dont elle s'empare a coutume de passer auparavant par différens degrés d'altération putride qui le rendent plus ou moins malsain. Celui qui est retenu dans les veines hémoroidales, & qui manque d'y avoir une issue qui lui étoit ordinaire, dérange bien-tôt la santé du corps indépendamment de la douleur & des autres incommodités qu'il peut causer dans la partie; ce dérangement est peu remarquable d'abord, mais il devient ensuite assez sensible par le malaise qu'il cause au malade : enfin il le jette dans une espèce de chagrin, dans des rêveries & dans des inquiétudes extraordinaires, qui troublent en même-tems les opérations de l'esprit & du corps; mais aussi-tôt que ce sang vient à s'évacuer, tous ces accidens se dissipent. Lorsque cette même humeur séjourne long-tems dans la rate & dans la veine porte, ou dans ses dé-

---

DEPRAVATION DU SANG.

parfaite du sang peut être très-malsain.

Différens degrés de putréfaction sourde du sang.



DEPRAVA-  
TION DU  
SANG.

pendances, elle cause des affections mélancoliques & hypocondriaques, c'est-à-dire des irritations accompagnées de divers symptômes, ordinairement plus effrayans que funestes; mais ce qui prouve que ce sang peut acquérir enfin par ce croupissement une acrimonie considérable, ce sont les douleurs vagues qui sont quelquefois beaucoup souffrir ces hypocondriaques, & qui sont semblables à celles que ressentent les Scorbutiques, & ceux dont la masse des humeurs est infectée de quelque virus.

Différens  
états du sang  
dans les  
échymoses.

Le sang qui s'extravase dans les contusions & qui forme des échymoses, sur-tout des échymoses considérables, n'a pas toujours un même sort. S'il s'y entretient assez détrempé pour pouvoir s'insinuer & se disperser dans le tissu cellulaire des graisses, il peut facilement être pompé & remis dans les voyes de la circulation: alors la couleur foncée de l'échymose diminue peu à peu, elle devient jaunâtre, & elle s'efface enfin entièrement.

Si au contraire, il se rassemble & s'épaissit, parce que sa sérosité se sépare & rentre dans les vaisseaux, il n'est plus susceptible de résolution, il peut rester long-tems dans cet état d'épaississement; mais alors, soit parce qu'il blesse la partie comme corps étranger, soit parce qu'il entretient une playe interne où il est placé, soit parce qu'il devient irritant par un commencement de dépravation qui lui donne de l'acrimonie, soit enfin parce que toutes ces causes agissent ensemble, il suscite presque toujours une inflammation suivie de suppuration ou de gangrène, & ces deux sortes de terminaisons ont fait penser que quelquefois le sang extravasé se pourrit, & que quelquefois il se convertit en pus.

Défordres  
que cause le  
sang extra-  
vasé sur les  
parties mem-  
braneuses.

On trouve souvent des épanchemens où le sang est liquide, & même dissous, sans qu'il puisse se résoudre: ce cas arrive sur-tout lorsque l'épanchement est placé sur des parties membraneuses; non seulement ces parties permettent difficilement sa résolution, parce qu'elles ne lui fournissent pas, comme les graisses, des routes pour rentrer dans les vaisseaux; mais elles sont d'ailleurs très-suscep-

tibles d'irritation, la moindre impression que ce sang extravasé fait sur elles les enflamme, & la chaleur de l'inflammation accélère la pourriture & la dissolution de ce même sang : la malignité de cette putréfaction fait alors dégénérer l'inflammation en gangrène. Ces terminaisons sont assez ordinaires dans les épanchemens qui se font sous le crâne, dans la poitrine, &c.

Enfin le sang prend différentes formes selon les endroits où il croupit ; celui qui est arrêté dans le cœur, dans les artères, dans les anévrismes, où il est continuellement battu, se réduit en caillots polypeux ; celui qui est arrêté & enfermé entre des parties qui n'agissent point, ou qui n'agissent que fort peu sur lui immédiatement, comme dans les veines, dans les varices, dans la rate, forme après un long croupissement, comme nous l'avons déjà dit, une masse compacte d'une couleur presque noire, d'une consistance d'onguent fort mol & gluant.

Les Anciens ont souvent méconnu le sang sous cette forme, lorsqu'ils l'ont trouvé dans la rate & dans des dilatactions variqueuses de la veine porte, ou lorsqu'il s'est ouvert une issue dans les intestins & s'est écoulé par les selles. Ils le prenoient alors pour une humeur mélancolique ou atrabilaire excrémenteuse. Cette méprise, qui est remarquable dans plusieurs Observations qu'ils nous ont laissées, est la source de leurs erreurs sur la couleur de l'humeur mélancolique, & sur cette humeur même, lorsqu'ils l'ont regardée comme un suc excrémenteux & noir. Ce sang si défiguré par le croupissement, ne reste pas dans cet état ; la pourriture imparfaite qui est la cause de ce premier changement fait du progrès, elle le rend très-malfaisant & le fait enfin tomber en dissolution.

Lorsque le sang arrêté ne fait que commencer à croupir & à se coaguler, il prend la consistance de caillots un peu polypeux, ou du moins de caillots un peu durs, tenaces & élastiques. On remarque souvent de ces caillots dans les pertes de sang des femmes & dans les épanchemens sous le crâne, dans les hémorroïdes, &c. mais bien-tôt cette

---

DEPRAVATION DU SANG.

Le sang extravasé prend différentes formes, selon les endroits où il est arrêté & enfermé.

Sang dépravé dans la rate & dans la veine porte, pris mal-à-propos pour une humeur mélancolique excrémenteuse.

DEPRAVA-  
TION DU  
SANG.

consistence polypeuse s'évanouit, & ce sang passe par les différens états dont on vient de parler; j'entends seulement le sang qui est dans un parfait croupissement: car les caillots polypeux qui se forment dans le cœur, dans les aneurismes, ceux qui se produisent à l'ouverture des artères coupées, même ceux qui se font dans les veines, & qui sont frappés par le sang qui circule, ou par le battement des artères voisines (a), ne sont pas sujets à ce changement.

La lymphe  
est peu sus-  
ceptible de  
dépravation.

Il paroît que la lymphe, qui est à peu près de même nature que le sang, devrait être aussi susceptible que lui de dépravation putride; elle paroîtra même plus corrompible, si on fait attention que la plupart de nos humeurs sont d'autant plus disposées à la pourriture qu'elles ont plus souffert l'action des vaisseaux: or, la lymphe est une de nos humeurs les plus travaillées, elle devrait donc aussi être des plus susceptibles de pourriture. Mais il ne suffit pas que nos humeurs souffrent long-tems l'action des vaisseaux, pour être fort disposées à se corrompre; il faut de plus qu'elles soient suffisamment fournies de sels presque alcalisés, & de souphres volatilisés & exaltés par cette élaboration. Ces dispositions doivent manquer en partie dans la lymphe; car plus cette humeur a souffert l'action des vaisseaux, plus ses souphres se fixent, & plus elle est dépouillée de ses sels: il semble donc au contraire que plus elle est travaillée, moins elle devient susceptible de dépravation; c'est sans doute en partie pour cette raison, que dans l'hydropisie ascite, la lymphe qui abonde ordinairement dans la liqueur épanchée, se conserve longtems sans donner des marques d'une altération considérable. Il est vrai que cet effet peut dépendre aussi en partie de la grande quantité d'eau dans laquelle cette lymphe est noyée.

Quoique la lymphe ne doive pas être fort susceptible de pourriture, sur-tout dans les cas où elle ne se trouve pas

(a) Tels que les polypes vermiformes que l'on trouve dans les veines, & que l'on a souvent pris pour des vers, lesquels se forment vraisemblablement dans des veines accompagnées de quelques artères qui les endurent par leur battement.

exposée à l'accès de l'air, elle peut cependant, à cause de l'élaboration excessive des sels qui lui restent, & qui sont fortement retenus par la fixité ou ténacité des souchres dans lesquels ils sont enveloppés, elle peut, dis-je, être capable, par un long croupissement dans les tumeurs qu'elle forme, d'un degré de putréfaction sourde & de malignité, auquel les autres humeurs, même celles qui sont les plus susceptibles de corruption, ne peuvent peut-être pas atteindre.

Mais afin de ne pas nous abandonner ici à de simples conjectures, nous allons recourir à l'Observation; elle nous fera distinguer sûrement les tumeurs lymphatiques (a) d'avec les autres; elle nous conduira dans l'intérieur

---

DEPRAVA-  
TION DE LA  
LYMPH.

On ne doit pas confondre les tumeurs lymphatiques avec les autres tumeurs formées de sucs blancs.

(a) Nous ne comprenons pas ici sous le genre de tumeurs lymphatiques quantité de tumeurs auxquelles on a donné ce nom mal-à-propos, mais seulement celles qui sûrement sont formées par une véritable lympe, telles que celles dont nous allons rapporter ici quelques exemples. L'Académie prie ceux qui auront occasion, soit après la mort des malades, soit après des extirpations de tumeurs formées par congestion, comme skirres, écrouelles suppurées & non suppurées, ganglions, exostoses, tumeurs enkistées, cancers, &c. de disséquer ces tumeurs, & de faire toutes les expériences nécessaires pour découvrir la nature, l'état & la quantité des humeurs & de la substance solide qui les forment. Le procédé le plus usité pour découvrir le rapport que les liquides & les solides ont entre eux par leur quantité, c'est de faire macérer dans beaucoup d'eau la partie, après l'avoir pesée. On la manie doucement deux fois par jour pour exprimer les sucs qu'elle contient, & on a soin de changer l'eau chaque fois, de crainte que cette eau ne se charge de substances qui se corrompent, & détruisent par leur pourriture le tissu des solides. Quand ces solides ont déposé leurs sucs, on peut en couper une petite pareille pour l'examiner avec le microscope devant & après l'avoir fait sécher. On accélère beaucoup la sortie des sucs, si on fait chauffer l'eau sur de la cendre chaude un peu avant que de manier la partie que l'on y fait tremper; mais cette précaution demande beaucoup de circonspection, parce que si on fait trop chauffer l'eau, elle durcit les sucs albumineux, & l'expérience ne peut plus réussir: le même inconvénient arrive aussi quand on fait dessécher un morceau de chair au feu avant que d'en avoir extrait les sucs albumineux. Quand la partie paroît ne plus rien laisser échapper dans l'eau, on la fait sécher parfaitement, & on jugera par la diminution du poids de la quantité de sucs qu'elle contenoit. On peut aussi examiner la nature des suppurations avec une lame de cuivre: si la matière y cause une rouille verte, on peut présumer que leur sel sera acide; si la rouille est bleue, il sera alcali: ou bien on peut se servir du papier bleu; si elles le rougissent, elles contiendront des sels acides; ou de syrop de violette, & si elles verdissent ce syrop, ils seront alcali.

de ces tumeurs, & nous y montrera à découvert les divers changemens que souffre la lympe qui engorge leur tissu, & les désordres différens que cette humeur y cause.

Ce tissu se trouve dans deux états fort remarquables : car on a observé que les tumeurs lymphatiques peuvent, comme beaucoup d'autres genres de tumeurs, se former lentement par une extension excessive du tissu vasculaire ou glanduleux de la tumeur, sans éteindre la vie de ce tissu, je veux dire, sans en abolir l'action organique, & sans que l'humeur qu'il renferme soit dans une parfaite congestion, ou dans un parfait croupissement. On a observé aussi, que ces tumeurs sont produites par une lympe accumulée dans une partie où elle est retenue dans un parfait croupissement, parce que la vie ou l'action organique du tissu de cette partie est entièrement éteinte, ou parce que ce tissu lui-même est détruit dans l'endroit où cette humeur est arrêtée.

Observation sur une tumeur lymphatique énorme.

On trouve un exemple remarquable d'une tumeur lymphatique de la première espèce dans les Ephémérides d'Allemagne (\*). Comme l'histoire de cette tumeur est rapportée par un Observateur fort exact & fort intelligent, qui a soigneusement remarqué tous les caractères qui distinguent ce genre de tumeur d'avec les autres, il nous suffira de donner ici un précis de son Observation, pour connoître & déterminer exactement la nature de ces tumeurs. Celle dont il s'agit occupoit le bras d'une femme; elle avoit acquis un tel volume, que dans les derniers tems elle pesoit environ deux cent livres. On examina cette tumeur après la mort de la malade, sa substance solide étoit principalement formée de cellules membraneuses & parsemées de quelques petits grains glanduleux; ces cellules étoient remplies d'une liqueur fort claire & fort fluide, entremêlée de petits flocons graisseux; elle étoit presque insipide, & prenoit sur le feu la consistance, la blancheur, & le goût du blanc d'œuf

(\* An. 1692. Déc. 3. obs. 2.

cuit (a). Les cellules qui contenoient cette liqueur étoient enduites d'une humeur muqueuse (b). La substance de cette tumeur étoit peu fournie d'artères & de veines, & elle ressembloit assez à celle du pis des vaches. Quand elle fut desséchée, elle se trouva réduite à sept livres; ainsi la quantité de liquide que contenoit la tumeur surpassoit plus de vingt-sept fois celle de la substance solide.

La grande extension de la peau, qui avoit extrêmement dilaté les pores de cette partie, procuroit des issues, par lesquelles l'humeur s'échappoit quelquefois en grande quantité, sans une diminution bien considérable de la tumeur. Cette exudation étoit ordinairement précédée d'une tension douloureuse, la partie malade devenoit livide & la fièvre survenoit; mais l'évacuation dissipoit tous ces accidens, & la malade, à la tumeur près, jouissoit d'une assez bonne santé.

On voit assez par cet exposé, que tout le désordre que la lymphe a causé dans cette tumeur, se réduit à une extension prodigieuse des tuyaux ou vésicules qui contenoient cette lymphe, & que ces conduits ont, malgré cette extension, conservé leur action organique; en sorte qu'ils ont pu entretenir le mouvement & la fluidité de cette humeur, & la préserver d'altération. Il n'est pas douteux néanmoins que son cours ne dût être ralenti à proportion de la dilatation des vaisseaux qu'elle remplissoit; mais ce retardement, quoique considérable, n'étoit pas suffisant pour lui faire perdre entièrement sa fluidité, ni pour l'exposer à aucune dépravation remarquable.

Cependant ce ralentissement prouve assez que ce genre d'humeur est peu susceptible de dépaississement & d'altération; car le sang, comme nous l'avons remarqué, s'altère dans les varices, c'est-à-dire dans des veines dilatées qui retardent son mouvement; au lieu que la lymphe a pu se

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

Proportion de l'humeur avec la substance solide de cette tumeur.

Etat des solides & des sucs dans cette tumeur.

La lymphe est moins susceptible d'altération que le sang.

(a) Propriétés particulières aux sucs lymphatiques.

(b) Peut-être que les petits corps glanduleux dont nous venons de parler sont destinés à filtrer cette humeur muqueuse qui enduit le tissu cellulaire.

DEPRAVA-  
TION DE LA  
LYMPHE.

trouver ici dans le même cas sans se dépraver ; il paroît donc qu'elle ne s'altère pas aussi facilement que le sang.

Autre ob-  
servation sur  
une tumeur  
lymphati-  
que Par M.  
PETIT.

Voici une autre observation qui prouve la même chose, & qui nous apprend en même-tems que cette humeur est néanmoins susceptible d'une dépravation pernicieuse. Il paroît au bras d'une jeune Dame une petite tumeur indolente dure, ronde & vacillante, qui augmente peu à peu, & acquiert dans l'espace de sept années un volume égal à celui d'un œuf de poule : enfin une douleur vive se déclare & devient intolérable, la fièvre survient, M. Petit est appelé, il ne reconnoît d'autres ressources contre la malignité de cette tumeur que l'extirpation ; la malade s'y soumet, M. Petit fit au plûtôt l'opération. Il remarqua après avoir fait son incision à la peau, que le corps de la tumeur étoit placé immédiatement sous l'aponevrose de l'avant-bras ; il ouvrit cette aponevrose sans toucher au kiste qui renfermoit la tumeur, & détacha avec les doigts ce kiste des parties qui lui étoient adhérentes, ménageant cependant deux petits cordons de vaisseaux qui se joignoient à la tumeur par ses extrémités. Après avoir détaché cette tumeur de toutes parts, il fit à chacun de ces cordons une ligature, & les coupa, ce qui termina son opération. Il coupa avec ces vaisseaux le tendon du muscle palmaire, parce que ce tendon qui les accompagnoit s'étoit inféré entre les lames membraneuses qui formoient le kiste.

Amputa-  
tion de cette  
tumeur.

Difféction  
de la tumeur.

La tumeur avoit non-seulement la grosseur d'un œuf de poule, mais aussi la figure ; son kiste n'avoit point été endommagé, il sembloit mince, lisse & transparent, excepté une partie qui paroissoit opaque & épaisse. Il étoit fourni de beaucoup de vaisseaux sanguins assez considérables qui étoient placés entre ses lames, & qui se multiplioient beaucoup par leurs ramifications. Je me trouvai chez M. Petit lorsqu'il disséqua cette tumeur ; toute la chair renfermée dans le kiste étoit extrêmement pâle, on n'y remarquoit point de vaisseaux san-

guins, excepté vers les extrémités, c'est-à-dire, vers les endroits où les deux cordons de vaisseaux dont nous avons parlé s'inséroient dans le kiste; car il y avoit à ces extrémités quelques petites branches de ces vaisseaux qui pénétoient dans la substance de cette tumeur.

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

Le tissu de cette substance paroissoit, à la réserve d'un endroit dont nous parlerons, formé de vaisseaux ou de vésicules dont les parois étoient extrêmement déliées & pellucides, il avoit assez l'aspect de la chair d'une pêche qui approche de sa maturité, & qui est récemment coupée & encore mouillée de son suc; mais sa couleur étoit plus blanchâtre. M. Petit, Praticien consommé, reconnu au premier coup d'œil que cette substance étoit la même que celle qui domine ordinairement dans les tumeurs chancreuses, elle étoit ferme & avoit conservé cette élasticité souple qui est propre aux chairs saines, & remplies de suc fluides.

Cette tumeur étoit chancreuse.

Nous coupâmes de petites tranches de cette chair en forme de petites lames, & nous remarquâmes qu'elles étoient extrêmement flexibles, diaphanes & difficiles à rompre, & que quand on les allongeoit elles se retiroient par la force élastique de leur tissu; nous les examinâmes avec une loupe, nous n'y pûmes remarquer aucune contexture, à cause de la transparence de leurs vaisseaux qui les confondoit avec l'humeur qu'ils contenoient; ainsi la substance de ces petites tranches ne paroissoit que comme une matière gélatineuse claire, mais fort tenace & fort élastique. Cette élasticité dépendoit vraisemblablement du tissu vasculaire ou vésiculaire de cette substance qui avoit conservé du moins une partie de son ressort naturel. La liqueur que renfermoit ce tissu étoit peu fluide, soit qu'elle eût contracté cette consistance par son séjour dans la tumeur, soit qu'elle se fût coagulée par le froid depuis l'opération; mais il y a toute apparence que ces deux causes avoient contribué à cet épaisissement.

Etat des solides & des liquides dans cette tumeur.

Nous trouvâmes dans cette tumeur plusieurs petites cavités de différente grandeur, dont les parois étoient



DEPRAVA-  
TION DE LA  
LYMPHE.

fort polies & n'avoient aucune callosité; ces cavités renfermoient une liqueur très-lympide & très-fluide qui s'écoula. Nous ne pûmes pas faire sur cette liqueur les épreuves nécessaires, pour connoître si elle avoit les caractères de la lymphe; mais j'ai remarqué dans d'autres tumeurs lymphatiques où il y avoit des cavités considérables remplies d'une pareille liqueur, que ce n'étoit point une lymphe, mais une sérosité qui paroissoit être purement aqueuse (a). M. Petit pressa la substance de cette tumeur, pour exprimer dans l'eau bouillante un peu de l'humeur qu'elle contenoit. La chaleur de l'eau durcit aussitôt cette humeur, & la rendit opaque & blanche comme du blanc d'œuf durci par la cuisson.

Autre observation sur une tumeur lymphatique à la cuisse. Par M. Bouquet le jeune.

(a) M. Bouquet le jeune Chirurgien Ayde-major de l'Hôtel Royal des Invalides, a communiqué depuis peu à l'Académie une Observation qui prouve la même chose. Il donne dans cette Observation le détail d'une tumeur énorme qui occupoit toute la cuisse. Toute la jambe étoit fort tuméfiée aussi; mais l'enflure de cette partie étoit très-différente de celle de la cuisse, car elle étoit entièrement œdémateuse; celle de la cuisse étoit au contraire fort ferme, & avoit conservé assez d'élasticité pour ne laisser paroître aucune marque des doigts, lors même qu'on appuyoit fort sur cette tumeur. On avoit remarqué une fluctuation peu distincte à la partie supérieure & externe de la cuisse; cette fluctuation dépendoit, comme on l'a remarqué par l'ouverture de la tumeur après la mort du malade, d'une liqueur fort claire & sans mauvaise odeur, qui étoit renfermée dans une grande cavité, qui avoit ses parois fort polies. M. Bouquet versa de cette liqueur dans de l'eau bouillante, elle ne s'y épaissit ni ne se durcit point, ce qui lui prouva que ce n'étoit point une lymphe, mais seulement une liqueur séreuse. Il n'en étoit pas de même des suc qui engorgeoient toutes les chairs de la cuisse: car il reconnut par la même épreuve que c'étoit une véritable lymphe qui s'étoit condensée dans ces chairs, & qui leur donnoit assez la forme d'un lard fort compact ou fort ferme, à la réserve que les doigts n'y appercevoient rien de gras en la touchant (\*): l'humeur qui causoit l'enflure œdémateuse de la jambe n'étoit formée, comme il le remarque, que de suc grasleux, inondés par une humeur pituiteuse ou séreuse: Ainsi il a obiérvé, qu'il y avoit dans cette maladie trois sortes de suc blancs en congestion qu'il n'a point confondus, comme on fait ordinairement, & mal-à-propos, sous le nom de lymphe.

(\*) Peut-être que les graisses que nous avons dit (pag. 92.) que quelques Observateurs ont remarquées dans les congestions scrophuleuses n'étoient, comme dans l'Observation présente, qu'une matière lymphatique épaisse, qu'ils auront prise pour des graisses devenues solides; car les Anciens connoissoient fort peu les suc lymphatiques.

Le kiste étoit formé de plusieurs lames très-fines, mais très-fortes, très-adhérentes les unes aux autres, & comme nous l'avons dit, assez fournies de vaisseaux sanguins.

Ce kiste, ou plutôt cette tumeur, a vraisemblablement pris naissance d'une glande conglobée ou lymphatique, livrée à quelque cause extraordinaire qui avoit forcé les bornes de son volume naturel, & les avoit portées extrêmement loin sans faire périr entièrement le tissu de cette glande dégénérée en une tumeur si considérable; car, comme nous l'avons remarqué, la substance de cette tumeur paroissoit encore fort saine; mais la consistance de la lympe qu'elle contenoit ne permet pas cependant de douter que l'action organique de ce tissu ne commençât à s'affoiblir excessivement.

En pressant la tumeur, pour exprimer un peu de sa liqueur, dans l'eau bouillante, nous aperçûmes que sa substance étoit si molle dans un endroit, qu'elle ne pouvoit résister à la moindre pression: cet endroit étoit au bord de la tumeur, immédiatement sous le kiste du côté qui regardoit la peau; nous y trouvâmes une matière qui avoit une consistance un peu plus ferme que celle du pus, mais moins liée, moins égale ou moins uniforme; cette matière étoit opaque, sans odeur, & avoit une couleur blanche fort terne, elle occupoit une étendue de quatre ou cinq lignes de profondeur, & d'environ huit ou neuf lignes en longueur & en largeur. Nous en jetâmes un peu dans l'eau bouillante; elle devint aussitôt blanche & dure, mais elle étoit plus friable & plus inégale que celle que nous avions exprimée de la substance saine de la tumeur, & que nous avions exposée à la même épreuve. Cependant la couleur & la consistance que lui donna sur le champ l'eau bouillante, manifestoit encore assez que cette matière groupillante étoit une véritable lympe, qui n'avoit presque pas encore changé de nature, mais qui avoit cependant acquis déjà assez d'acrimonie pour détruire les vaisseaux qui la contenoient, & pour exciter une douleur très-cruelle, & d'autres fâcheux accidens.

---

DEPRAVATION DE LA LYMPE.

Portion de lympe dépravée dans la tumeur.

DEPRAVA-  
TION DE LA  
LYMPHE.

Il y a bien de l'apparence que cette douleur & ces accidens dépendoient de l'action de cette lympe dépravée sur la portion du kiste, qui la couvroit immédiatement; ce kiste étoit beaucoup plus épais & beaucoup plus compact vis-à-vis cette matiere que par-tout ailleurs, ce qui marquoit assez que cette membrane avoit été fort irritée dans cet endroit.

La douleur ne répond pas toujours à la dépravation de la lympe dans les tumeurs lymphatiques ou chancreuses.

C'est par cette irritation qu'on a été averti promptement de la dépravation de cette lympe croupissante; car il y a toute apparence que si ce croupissement fût arrivé dans le centre de la tumeur cette lympe auroit pu, par un long croupissement, se corrompre jusqu'à un extrême degré, sans manifester sa dépravation par des effets si sensibles: parce que le fresse tissu de l'intérieur de cette tumeur étoit plus susceptible de mortification & de destruction, que de sensibilité & d'irritation. Ainsi il n'est pas douteux que dans ces tumeurs la douleur & les autres accidens ne doivent pas toujours répondre au degré de dépravation de l'humeur qui se corrompt, ni au désordre que cette humeur cause dans l'intérieur de la tumeur.

Autre observation sur une tumeur lymphatique devenue chancreuse. Par M. DE LA PEYRONIE.

Monsieur de la Peyronie nous a communiqué une Observation qui appuie entièrement cette conjecture. Une femme s'aperçut d'une petite tumeur dure & un peu douloureuse, qui lui étoit arrivée à la mammelle, sans qu'aucune cause extérieure eût paru y contribuer. Cette tumeur étoit placée au milieu du corps de la mammelle; elle augmenta si promptement, que dans l'espace de deux ans la mammelle étoit devenue d'une grosseur prodigieuse. Monsieur Blanchard (a) qui vit alors la malade, lui conseilla l'amputation, comme le seul remède qui pût la guérir.

Dissection de la tumeur.

Monsieur de la Peyronie qui fit l'opération, & qui ne néglige rien pour s'éclaircir sur la nature de ce genre de maladie, fit la dissection de cette tumeur en présence de plusieurs Chirugiens. Il y avoit entre la peau

(a) Chirurgien Juré de Paris.

& la tumeur une épaisseur d'environ un pouce de substance grasseuse assez bien conditionnée ; mais nous trouvâmes le tissu qui formoit le corps de la tumeur, & les suc qui remplissoient les vaisseaux de ce tissu dans deux états fort différens.

---

DEPRAVA-  
TION DE LA  
LYMPHE.

Différens  
états du tissu  
de la tumeur.

Le centre avoit une couleur livide, il étoit très-mou, gangrené & putride, cependant sans mauvaise odeur ; il laissoit échapper, lorsqu'on le coupoit, une liqueur sanieuse que la putréfaction avoit fait tomber entièrement en dissolution, cette liqueur avoit une couleur rousse très-foncée. Ce centre corrompu avoit quatre ou cinq pouces de diamètre ; il étoit enfermé de toutes parts par une substance semblable à celle de la tumeur précédente, mais plus ferme ; elle avoit environ trois pouces d'épaisseur. L'humeur qu'elle contenoit s'y étoit tellement épaissie, que nous ne pûmes pas en exprimer une goutte, quoique la mamelle ne fut pas encore entièrement refroidie. Il y avoit au bord de cette substance, du côté qui touchoit la partie corrompue, une espece de cercle inégal formé de taches rouges de différente étendue. La couleur de ces taches qui étoient d'un rouge clair sembloit marquer une inflammation, qui précédoit le progrès de la gangrène, & qui étoit excitée par l'acrimonie des suc corrompus de la partie gangrenée. Nous doutons cependant que ce fût une inflammation ; car, peut-on concevoir une inflammation dans un tissu, dont l'action organique, s'il y en avoit encore, n'étoit pas suffisante pour entretenir seulement la fluidité des suc dont il étoit engorgé ? Il n'est pas même certain que ce fût du sang qui cause cette couleur rouge, dans un tissu où l'on ne remarquoit pas la moindre apparence de vaisseaux sanguins ; il semble que l'humeur qui remplissoit ce tissu prenoit elle-même cette couleur, lorsqu'elle commençoit à se dépraver & à tomber en dissolution : ce qui me donne ce soupçon, c'est que la sanie qui résultoit de cette dissolution conservoit en partie cette couleur ; car non-seulement elle avoit une couleur rousse foncée quand il y en avoit beaucoup, mais de plus elle

DEPRAVA-  
TION DE LA  
LYMPHE.

La lymphe  
corrompue  
n'étoit ni  
fœtide ni  
corrosive,  
parce qu'elle  
étoit privée  
de l'accès de  
l'air.

Nature du  
tissu de la  
tumeur.

Expérien-  
ces qui prou-  
vent que  
cette tumeur  
étoit formée  
de lymphe.

paroissoit presqu'aussi rouge que les taches dont nous parlons quand il y en avoit peu, & que la lumière la pénétrait facilement.

Du reste il ne paroissoit nulle part aucune callosité, ni aucun vestige de corrosion au bord de ce tissu qui avoisinoit la partie corrompue; peut-être que les fucs putrides privés de l'accès de l'air n'avoient pu parvenir au degré de malignité qui peut leur donner cette qualité corrosive, qu'acquiert ordinairement le virus du cancer ulcéré; car on a remarqué que les sels qui peuvent mordre sur les métaux, étant exposés à l'air, n'agissent point quand ils sont renfermés dans un vase où l'air extérieur ne peut pénétrer: enfin on ne voyoit dans le centre corrompu de la tumeur qu'un tissu détruit par une gangrène humide, accompagnée d'une putréfaction sourde ou imparfaite qui avoit fait tomber en dissolution les fucs de ce tissu; ce même tissu ne paroissoit plus, sur-tout après avoir laissé échapper ses fucs, qu'un corps mollasse extrêmement spongieux & comme folliculaire; celui du reste de la tumeur, qui au contraire étoit dur, paroissoit pellucide & engorgé d'une humeur qui avoit la couleur d'une gelée de viande figée, mais moins transparente & beaucoup plus ferme.

Comme nous ne pumes faire sortir aucune goutte de cette humeur par expression ni autrement, pour l'exposer seule à la chaleur de l'eau bouillante, M. de la Peyronie coupa plusieurs petites tranches de ce tissu engorgé, & les jetta dans l'eau bouillante, où elles devinrent très-dures; leur couleur & leur transparence, qui étoient pareilles à celle de la corne neuve qu'on employe pour les lanternes, devint blanche & opaque. Monsieur de la Peyronie soupçonna que les parties solides de cette substance pouvoient acquérir dans l'eau bouillante un racornissement capable de contribuer, peut-être plus que l'humeur qu'elles renfermoient, à l'endurcissement de ces petites lames. Pour dissiper ce soupçon, s'il étoit possible, il jetta aussi dans l'eau bouillante de l'humeur qui étoit tom-  
bée

bée en dissolution : cette sanie qui , comme nous l'avons dit , étoit rousse ou rougeâtre , se mêla avec l'eau , la troubla entièrement & lui donna une couleur blanchâtre , mais elle ne se durcit ni ne s'épaissit point. M. de la Peyronie jugea à propos d'en faire mettre dans un vase sans eau sur le feu : l'effet en fut plus remarquable , car celle qui toucha d'abord le fond du vase qui étoit déjà échauffé , prit aussi-tôt une couleur sale un peu blanchâtre , avec une consistance fort liée , opaque & assez dure ; cette consistance ne fut pas causée par le desséchement de cette humeur , car elle étoit couverte de beaucoup d'autre , qui ne prit la même consistance que quelque tems après. La chaleur donna en même-tems à toute cette sanie une odeur très-fœtide ; cette dernière expérience ne permit plus de douter que l'humeur qui engorgeoit le tissu de la tumeur ne fût une véritable lymphe déjà fort corrompue , à laquelle il ne manquoit que l'accès de l'air pour lui faire contracter la puanteur qui est ordinaire au virus que fournissent les ulcères chancreux ; cependant cette humeur qui s'étoit dépravée jusqu'à perdre entièrement sa couleur naturelle , à tomber en dissolution par une pourriture sourde , & à gangréner dans le centre de la tumeur une très-grande étendue du tissu de cette même tumeur , ne causoit point d'accidens fort considérables.

Le tissu engorgé sur laquelle elle agissoit , étoit vraisemblablement insensible , ou du moins presque insensible ; il est fort douteux si la douleur se faisoit sentir dans la partie de ce tissu la plus exposée aux atteintes de la pourriture , car on peut penser avec beaucoup de fondement que le progrès rapide de la tumeur qui violentoit les parties voisines , encore saines & sensibles , pouvoit y contribuer , & que la lymphe qui croupissoit à la circonférence de la tumeur , étoit la principale cause de cette douleur , en irritant les chairs vives par quelque commencement de dépravation ; car indépendamment du peu de sensibilité que devoit avoir le tissu de la tumeur ,

---

DEPRAVA-  
TION DE LA  
LYMPHE.

DEPRAVA-  
TION DE LA  
LYMPHE.

Seconde  
observation  
de M. Petit  
sur une tu-  
meur lym-  
phatique.

ce soupçon est fondé sur quelques taches rouges qui furent aussi remarquées au bord extérieur de ce tissu, & qui manifestotent assez une altération considérable de la lymphe à la surface du corps de cette tumeur.

Une petite tumeur de même genre & fort douloureuse, que M. Petit m'a montrée en dernier lieu, & qu'il avoit extirpée de la mammelle d'une femme, fortifie encore beaucoup cette conjecture. Cette tumeur étoit dure & uniforme dans son centre, sa substance y étoit pareille à celle que nous avons remarquée, qui étoit endurcie dans les tumeurs précédentes; mais elle étoit terminée à sa circonférence par des taches rouges, qui paroissent comme autant de petites inflammations, & qui étoient placées proche des graisses dont la tumeur étoit environnée. Il n'est pas douteux que ces taches ne fussent l'effet de la dépravation de la lymphe, l'avant-coureur d'une suppuration putride, & le siège de cette douleur vive que causoit une si petite tumeur.

La douleur  
dans les tu-  
meurs chan-  
creuses ré-  
pond plutôt  
aux désor-  
dres que  
l'humeur  
cause vers  
l'extérieur  
de la tumeur,  
que dans l'in-  
térieur.

Inutilité des  
fondans dans  
les tumeurs  
où les solides  
ont perdu  
leur action  
organique.

Ainsi le commencement d'une pareille dépravation à la circonférence de la tumeur précédente a pu aussi être la principale cause de la douleur que la malade ressentoit dans les derniers tems. On peut donc penser que la douleur répond ordinairement aux désordres qui arrivent à la circonférence de ces tumeurs, c'est-à-dire, dans le voisinage des parties saines qui les environnent; & que de pareils désordres peuvent au contraire arriver dans le centre & y faire un grand progrès, sans se manifester par des douleurs, du moins par des douleurs fort vives.

Nous pourrions faire en passant quelques réflexions sur l'usage des fondans, que certains Praticiens prescrivent avec tant de confiance dans ces maladies; mais il suffit de demander à ces Praticiens qui se déterminent si légèrement pour ce genre de remèdes, s'ils connoissent quelques fondans qui agissent sur la lymphe endurcie, surtout lorsqu'elle est fixée dans des vaisseaux dont l'action organique est éteinte, ou du moins devenue absolument insuffisante pour entretenir la fluidité de cette humeur.

Ces Observations montrent clairement, & comme par degrés, les divers états de la lympe dans les tumeurs qu'elle forme, & les désordres différens qu'elle cause dans le tissu de ces tumeurs; mais il faut distinguer dans ce genre de maladie la cause primitive qui occasionne ces mêmes tumeurs de la cause matérielle dont elles sont formées. La lympe est visiblement cette cause matérielle; mais on ne doit pas la regarder comme une cause matérielle purement passive; car par le retardement de son cours, par son épaisissement, & par ses différens degrés de dépravation, elle devient la principale cause efficiente du progrès de la tumeur & des différens désordres qui surviennent; cependant il ne faut pas pour cela la confondre avec la première cause efficiente de ce genre de tumeur. Il est facile d'appercevoir que tous ces divers états de la lympe supposent préalablement dans les vaisseaux de la partie où la maladie prend naissance, quelque dérangement particulier qui y retarde, ou qui y arrête le mouvement progressif de cette humeur: c'est ce dérangement qui arrive dans les solides, quelquefois par une cause extérieure, quelquefois par une cause intérieure (presque toujours inconnue; ) c'est, dis-je, ce dérangement & sa cause qu'il faut distinguer de la lympe qui forme la tumeur, & qui n'a d'abord d'autre vice que celui d'être retardée ou arrêtée par ce même dérangement. La première Observation donne le détail d'une tumeur énorme où la lympe a conservé assez de fluidité & de mouvement, pour être préservée de dépravation; la seconde nous présente une autre tumeur de même genre où la lympe commençoit dans la plus grande partie du tissu de cette tumeur, à s'épaissir & à tendre au croupissement; & dans une autre partie de ce tissu, elle étoit dans une parfaite congestion, elle commençoit à se corrompre & à contracter une acrimonie capable de produire de fâcheux accidens; enfin dans la troisième Observation, c'est-à-dire dans l'Observation que nous a communiquée M. de la Peyronie, elle s'étoit entièrement épaisie, &

---

DÉPRAVATION DE LA LYPHE.

La lympe n'est pas la cause primitive de ces tumeurs, elle n'en est d'abord que la cause matérielle.



DEPRAVA-  
TION DE LA  
LYMPHE.

Nécessité de  
faire des re-  
cherches sur  
ce genre de  
tumeurs.

Différens  
désordres  
des solides  
dans ces tu-  
meurs.

croupissoit dans une partie du tissu qu'elle engorgeoit, & dans le reste de ce tissu elle étoit tombée dans une dissolution putride (a).

Un détail si circonstancié & si étendu, pourra déplaire à ceux qui ignorent combien on est encore peu éclairé sur la nature de ces tumeurs chancreuses, & qui ne savent pas qu'il y a très-peu d'Observations qui ayent été données avec exactitude sur ce genre de maladie; mais les Maîtres de l'Art les plus éclairés connoîtront assez les raisons qui m'engagent à rapporter scrupuleusement tout ce qu'on a observé dans la dissection de ces tumeurs.

Les différens états du tissu de ces mêmes tumeurs n'étoient pas moins remarquables que ceux de la lymphe. Dans cette prodigieuse tumeur du bras où la circulation de la lymphe n'étoit ralentie que jusqu'à un certain degré, son tissu a été seulement fort étendu, mais son action organique n'a point été suffoquée par un engorgement insurmontable: ainsi cette action a continué d'agir avec assez de force sur cette lymphe pour entretenir, du moins en partie, son mouvement progressif & de fluidité, & pour s'opposer par conséquent au croupissement & à la dépravation de cette même lymphe. Les passages de cette humeur étoient apparemment moins libres dans la tumeur enkistée que nous avons rapportée en second lieu, la circulation s'y faisoit plus difficilement; ainsi la lymphe ne pouvoit recevoir que peu de mouvement de l'action organique des vaisseaux; cette action trop maîtrisée par l'engorgement, agissoit trop foiblement sur cette humeur pour entretenir parfaitement sa fluidité. L'épaississement de cette lymphe, qui opposoit ensuite un nouvel obstacle à la circulation, avoit déjà dans un endroit, exposé cette humeur à un parfait croupissement, & à une dépravation qui avoit entièrement éteint l'action organique des solides, & détruit leur

(a) Il paroît par le succès de l'opération que cette lymphe n'avoit encore contracté rien de contagieux ou de virulent qui se soit communiqué à la masse des humeurs. On en comprend facilement la raison, qui est que la partie de cette même lymphe n'étoit tombée en dissolution que par une putréfaction sourde.

tissu. La tumeur rapportée dans la troisième Observation renfermoit tous ces mêmes désordres, mais ils avoient fait un progrès encore plus grand.

On apperçoit assez par la gradation de ces différens états de la lymphe & du tissu de ces tumeurs, que ce n'est que dans le cas d'une parfaite congestion ou d'un parfait croupissement que la lymphe peut être susceptible de mouvement spontanée, & que sa dépravation, & même son épaisissement, supposent des embarras qui arrêtent sa circulation; ainsi cet épaisissement & cette dépravation de la lymphe, on peut même y ajouter l'acrimonie, parce qu'elle a la même origine, ne peuvent pas être la cause, du moins le cause primitive, de ces embarras & de ces tumeurs.

On ne peut pas non plus les soupçonner d'être la cause d'aucune autre maladie, à moins qu'il ne se soit formé auparavant quelque congestion ou tumeur lymphatique qui puisse autoriser ce soupçon; ainsi on ne peut guères imputer à ces vices, c'est-à-dire, à l'épaisissement & à l'acrimonie de la lymphe, aucune maladie primitive, puisque de pareilles causes supposent toujours d'avance un vice local qui leur donne naissance. Par-là il est facile de juger du mérite & de la solidité de la doctrine de ceux qui attribuent à cet épaisissement & à cette acrimonie de la lymphe presque toutes les maladies que nous avons à traiter, & qui réglent la cure de ces maladies sur ces causes banales & chimériques.

*Dépravation des sucs récrémenteux & excrémenteux.*

Presque toutes les humeurs qui passent pour de simples récrémens, tels que sont les récrémens dissolvans, sont formées de sucs bilieux, plus ou moins délayés, & plus ou moins travaillés par le jeu des vaisseaux. Ce sont par conséquent des sucs salino-huileux, qui sont plus ou moins susceptibles de pourriture, selon qu'ils sont plus ou moins délayés & qu'ils sont plus ou moins élaborés, mais ils sont toujours moins corruptibles que les sucs excré-

DEPRAVATION DE LA LYMPHE.

La lymphe ne s'épaissit, ne se déprave, & n'acquiert de l'acrimonie, que lorsque son mouvement est empêché.

La lymphe n'est par son acrimonie, ni par son épaisissement la cause d'aucunes maladies primitives.

La pourriture est la dépravation propre des sucs récrémenteux.

DEPRAVA-  
TION DES  
SUCS EXCRE-  
MENTEUX.

*Serum sali-  
vofum*, il se  
déprave par  
pourriture.

menteux de même genre ; parce que ces excréments sont arrivés à peu près au dernier degré d'élaboration que la nature puisse supporter dans l'état de santé.

Parmi les récréments dissolvans, les sucS compris sous le nom de *serum salivofum*, comme la salive, le dissolvant de l'estomac, le suc pancréatique, sont si séreux & si peu chargés de sucS bilieux, qu'ils ne doivent être que très-peu susceptibles de dépravation putride ; & cette dépravation est néanmoins la seule à laquelle ils puissent être sujets par eux-mêmes, mais comme ces dissolvans ne peuvent guères séjourner que dans l'estomac ou dans les intestins, où ils ne se trouvent jamais seuls, nous les perdons de vûe, & nous ne pouvons leur imputer aucun mauvais effet en particulier ; nous pouvons seulement remarquer que s'ils croupissent seuls dans un ulcère qui occupe quelqu'un de leurs sécretoires, ils doivent dégénérer en fanie putride.

La bile, elle  
se déprave  
par pourritu-  
re.

La bile est le dissolvant le plus chargé de parties salino-sulphureuses fort élaborées ; c'est ce qui a fait croire que la grande disposition qu'a le foye à se corrompre, dépend principalement de cette humeur dont il est le sécretoire ; cependant cette même humeur peut séjourner longtems dans la vésicule du fiel sans y devenir nuisible par sa dépravation ; elle s'y altère à la vérité, car c'est dans ce réservoir qu'elle acquiert ce haut degré d'amertume que nous lui remarquons, & cette altération va quelquefois beaucoup plus loin. Il y a des Observations où nous voyons que cette humeur se déprave jusqu'à manifester une pourriture parfaite par une puanteur extrême (a) ; mais ce dernier cas est rare.

Nous avons une preuve plus ordinaire & plus décisive de la disposition qu'a la bile à se corrompre, qui est que, plus les matieres focales en sont chargées, plus elles sentent mauvais. Celles qui au contraire en sont privées, ont fort peu de mauvaise odeur.

Fausse bile.

On jette quelquefois même par le vomissement des

(a) Dec. 111. an. 4. obl. 86. cent. 8. obl. 19.

matieres bilieuses fort puantes ; on peut cependant douter que ces matieres soient une véritable bile : peut-être ne sont-ce que des matieres indigestes qui , comme nous l'avons remarqué ailleurs , prennent dans l'estomac la forme de bile. On peut penser la même chose de ces déjections bilieuses qui excitent des tranchées, des cours de ventre, des tenesmes, &c. car, comme nous le voyons dans les enfans , ces accidens arrivent souvent par des matieres qui se sont dépravées dans l'estomac , & qui ont de la ressemblance avec la bile. Cependant on ne peut pas nier absolument que la bile ne puisse acquérir enfin par le croupissement , assez de malignité pour causer ces mêmes accidens.

Nous ne parlerons pas ici de cette bile vitriolique ou verte qu'on accuse d'une acidité & d'une acrimonie extrême ; car cette prétendue bile n'a sa source que dans l'estomac, ce sont des sucS gras qui s'y sont dépravés, que l'on prend mal-à-propos pour une bile fournie par la vésicule du fiel. La vraie bile ne peut avoir d'acidité par elle-même, elle n'est point non plus exposée dans ses propres réservoirs à recevoir aucune acidité étrangere ; de plus les acides qu'on mêle avec cette humeur la détruisent & l'énervent. Il est vrai qu'on a remarqué que ces acides lui donnent une couleur verte, & que la bile a quelquefois aussi cette couleur dans la vésicule du fiel ; mais on a conclu de là trop légèrement que cette bile est acide ; car elle prend quelquefois cette couleur, (a) lors même qu'elle est fort sensiblement atteinte de pourriture, & par conséquent lorsque son sel tend le plus à l'alcalisation parfaite.

Il y a d'autres sucS qui, parce qu'ils se séparent de la masse des humeurs & qu'ils y rentrent, peuvent être appellés récrémeNS, comme la semence & le lait ; mais il y auroit ce semble un peu d'abus, parce que ces sucS ne sont pas comme les vrais récrémeNS, séparés de la masse des humeurs, exprès pour y rentrer, après avoir satisfait à quelqu'usage particulier auquel ils sont uniquement desti-

---

DEPRAVE-  
TION DES  
SUCS EXCRE-  
MENTEUX.

Il n'y a  
point de bile  
vitriolique  
ou acide.

La semence,  
elle se dépra-  
ve par pour-  
riture.

(a) Dec. III. an. 4. obs. 86.

DEPRAVA-  
TION DES  
SUCS EXCRE-  
MENTEUX.

nés ; autrement on pourroit aussi appeller la graisse & plusieurs autres suc des récréments. Mais ces sortes de discussions sont inutiles ici ; nous avons à parler seulement de la dépravation dont la semence peut être susceptible. C'est une liqueur qui, selon toutes les apparences, est fort élaborée, & qui n'a plus rien qui tienne des caractères du chyle, puisqu'elle ne donne aucune marque de fermentation lorsqu'elle est exposée à l'air, & qu'elle prend au contraire une mauvaise odeur qui manifeste une dépravation putride. Ainsi il n'est pas douteux que la putréfaction est le genre de dépravation qui peut arriver à cette liqueur. Cette vérité est constatée d'ailleurs par les Observations. Nous en avons une fort remarquable dans le *Sepulchretum* de Bonet, (a) où l'on trouve l'histoire de nausées produites par la semence corrompue & retenue dans ses propres vaisseaux.

Les excré-  
mens, ils se  
dépravent  
par pourri-  
ture.

L'urine, la sueur, & les suc muqueux, sont les excréments les plus remarquables ; on peut encore y en ajouter un qui arrive par accident ; je veux dire le pus, qui se produit dans les inflammations. Les excréments sont des débris des humeurs & le produit de l'action des vaisseaux ; & ce sont par conséquent des suc fort travaillés. Ainsi ceux qui sont très-fournis de sels, doivent du moins pour la plupart être putrides. L'urine, par exemple, est si putride, qu'enfermée & retenue dans la vessie, elle s'y corrompt en peu de jours, de maniere qu'elle y devient horriblement puante & pernicieuse. Non seulement l'urine enfermée dans la vessie se corrompt, mais elle se corrompt même lorsqu'elle est exactement enfermée dans un vase, (a) par exemple, dans une bouteille bien bouchée, qui en est remplie : ce qui suppose une disposition extrême à la pourriture.

Le pus se  
déprave par  
pourriture.

Le pus est aussi fort susceptible de putréfaction, puisque, comme nous l'avons déjà dit, il se corrompt même dans les abcès où l'air extérieur n'a pas d'accès.

(a) Tom. 2. pag. 119.

(b) Boerhaave Elem. Chem. process. 188.

La dépravation des matieres de la sueur paroît tenir ordinairement de la pourriture ; la mauvaise odeur que ces matieres contractent, lorsqu'elles ont croupi dans les vêtemens qui approchent de la peau, & qu'elles sont échauffées, le manifeste assez ; cependant il y a des sueurs, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, contractent fort promptement une odeur passagere qui sent l'aigre, ce qui prouve que la transpiration donne issue à des sueurs susceptibles de fermentation, & qu'il y a quelque excrément qui tient encore de la nature des sucs chyleux, en quoi les matieres de la transpiration diffèrent des autres excréments, sur-tout de l'urine ; car en quelque cas que ce soit, celle-ci ne donne jamais aucune marque d'acidité.

Nous ne ferons pas un article particulier de la bile excrémenteuse ; nous avons déjà parlé de celle qui s'échappe par la voie des selles ; on sçait que les urines en entraînent aussi une grande quantité, & que celle qui prend cette voie n'est pas moins disposée à se corrompre, que celle qui se mêle aux matieres fécales ; car l'urine, comme nous l'avons prouvé, est de tous nos excréments le plus susceptible de pourriture : ainsi puisque la bile est dans ces cas si corruptible, il est à présumer que si quelque portion de cette humeur se mêle avec d'autres excréments, par exemple avec les sueurs, elle doit y porter les mêmes dispositions.

Les excréments muqueux sont d'une nature fort opposée à ceux que nous venons d'examiner (a) ; plus ces ex-

(a) Nous entendons par excréments *muqueux*, les sucs lians ou collans, & incapables d'acrimonie, qui servent à enduire les parties, & qui sont renouvelés continuellement, & successivement chassés par tous les organes excrétoires, sous la forme d'un excrément tenace, insipide, & ordinairement blanchâtre : on doit avoir soin de distinguer les sucs *muqueux* d'avec les autres sucs qui ont de même une consistance liée & tenace : tels sont les sucs *albumineux* ou *glairoux*, & les sucs *mucilagineux* ; car on confond aisément ces trois genres de sucs. Les sucs *mucilagineux*, qu'on appelle aussi *visqueux* ou *gluans*, ont tous leur origine dans les plantes ; il est vrai qu'ils nous sont communiqués par les alimens pris des végétaux qui en sont fournis ; mais l'action des vaisseaux les détruit enfin entièrement. Ces sucs se délayent, malgré leur caractère tenace, assez facilement dans

DEPRAVATION DES SUCS EXCRÉMENTEUX.

La sueur,

La bile excrémenteuse.

Les sucs muqueux.

Différence entre les sucs muqueux, les sucs glairoux, & les sucs visqueux.

DEPRAVA-  
TION DES  
SUCS EXCRE-  
MENTEUX.

crémens approchent de leur dernier degré d'élaboration, moins ils sont susceptibles de dépravation, soit fermentouse, soit putride, parce que plus ils sont élaborés, plus ils sont épurés de souchres volatils & de sels; c'est pourquoy ces sucS sont si propres pour lubrifier sans se corrompre l'intérieur de nos parties où l'air a un libre accès; cette propriété semble en effet nous prouver assez que leur substance doit être peu susceptible d'altération.

Il y a encore quelques autres excréments peu remarquables, dont le détail me paroît inutile, parce que leur dépravation, quelle qu'elle puisse être, ne se fait reconnoître par aucun effet ou par aucune malignité bien sensible.

L'examen dans lequel nous venons d'entrer suffit, pour nous prouver que la dépravation dont nos humeurs sont susceptibles par elles-mêmes, c'est-à-dire lorsqu'elles ne sont plus soumises à l'action des vaisseaux, se réduit à la fermentation & à la putréfaction, & qu'excepté dans les premières voies, la fermentation qui s'empare de quelques-uns de nos sucS, n'a pas de suite, parce que dans les autres cas ces sucS sont confondus avec d'autres qui ne sont plus susceptibles que de pourriture, & parce que la pourriture, qui domine bien-tôt sur la fermentation, la fait entièrement disparoître presqu'aussi-tôt qu'elle se déclare: ainsi nos recherches servent du moins à faire reparoître une vérité fort ignorée des Modernes, quoique très-célébre chez les Anciens, & très-importante dans la Chirurgie, qui est que *toute suppuration produite*, suivant

l'eau, & ils sont susceptibles, lorsqu'ils se dépravent, d'une fermentation acide. Les sucS *albumineux* ou *glairieux*, tels que le blanc d'œuf, le sang & la lympe, ne se forment que dans les animaux; ils ne se délayent point dans l'eau, au contraire l'eau chaude les épaissit & les durcit; ils se durcissent de même dans l'esprit de vin, & ils ne sont susceptibles que de pourriture lorsqu'ils se dépravent: les sucS muqueux se forment aussi dans les animaux, ils naissent encore des sucS des végétaux, mais ce n'est que dans le cas de pourriture ou de fermentation; & c'est ce qui forme ces matières tenaces qu'on apperçoit dans les sucS, tant des animaux que des végétaux qui ont fermenté, ou qui se sont pourris; & ces matières, quoiqu'elles soient l'effet de ces deux dépravations, ne paroissent, lorsqu'elles sont formées, susceptibles ni de l'une ni de l'autre, ni d'aucune acrimonie remarquable.

La pourriture est en général la dépravation de nos humeurs la plus considérable & la plus redoutable.

le langage de ces premiers Maîtres, *par la chaleur étrangere, est putride, au lieu que celle qui est produite par la chaleur naturelle de la partie qui suppure, est louable, c'est-à-dire que dans toute suppuration qui est produite par des mouvemens spontanés, la pourriture domine dans les matieres qui suppurent, & que la suppuration est au contraire d'une bonne qualité, quand les suc's de cette suppuration sont formés par le jeu des vaisseaux de la partie qui fournit ces suc's. Les Chirurgiens ne doivent jamais perdre de vûe cette vérité, parce qu'elle répand un grand jour dans la théorie & la pratique de l'art.*

DEPRAVATION DES SUCS EXCREMENTEUX.



## TROISIÈME PARTIE.

*Sur les imperfections des Humeurs mal formées par le jeu des vaisseaux.*

LES imperfections peuvent se réduire à trois chefs : à la crudité, à la perversion, & aux vices de consistence.

*Crudité des Humeurs.*

La crudité dépend de la débilité ou de la foiblesse des organes destinés à former les humeurs ; elle doit avoir lieu par conséquent, lorsque ces organes sont insuffisans pour travailler les suc's chyleux, pour désunir & démêler les différentes substances dont se forment nos humeurs, pour exciter dans ces humeurs une chaleur capable de donner aux unes le degré de coction qui leur convient, & aux autres le degré d'exaltation & d'activité qui leur est nécessaire ; enfin pour chasser à propos les suc's superflus, excrémenteux & passagers, qui doivent d'abord être expulsés.

La crudité des humeurs dépend de la débilité des solides.

Les suc's dissolvans, qui alors ne peuvent acquérir que très-imparfaitement le degré d'activité qui leur est néces-

Défaut d'activité dans les suc's dissolvans.



CRUDITE'  
DES HU-  
MEURS.

faire pour dissoudre les matieres chyleuses, n'agissent que fort peu dans la chylification sur la substance mucilagineuse de ces matieres. Cette substance ne perd donc presque rien de son caractère glutineux dans la digestion; ainsi elle porte presque toute sa viscosité dans la masse des humeurs. La partie caseuse qui renferme cette substance, & qui est employée à former les suc's gélatineux, transporte dans ces suc's cette viscosité, lorsque l'action organique des vaisseaux qui forme ces mêmes suc's est trop foible pour la détruire.

Viscosité  
des suc's gé-  
latineux.

Quoique cette viscosité domine à l'excès dans les suc's gélatineux, elle ne les rend pas plus épais; car en pareil cas nos humeurs, comme nous allons bien-tôt le prouver, sont excessivement fournies de parties aqueuses, qui, à l'aide de la chaleur renfermée dans nos vaisseaux, dissolvent tellement ces suc's, que leur caractère mucilagineux ne sert alors qu'à les rendre plus relâchans, plus coulans, plus propres à s'insinuer dans tous les différens canaux du corps.

Surabon-  
dance de  
sérosité.

Les suc's excrémenteux qui se forment des débris des humeurs, doivent par leur partie saline suffisamment développée par le jeu des vaisseaux, exciter les secrétoires destinés à donner une issue à la sérosité qui doit être continuellement évacuée; or, dans le cas de crudités, cette partie saline n'est pas assez dégagée ni assez active pour satisfaire à cet usage. C'est principalement par le défaut de cette propriété stimulante que la crudité des humeurs est toujours accompagnée d'un excès de suc's aqueux qui inondent la masse du sang. La nécessité de cette propriété stimulante des excréments est facile à prouver par l'expérience; car il n'y a aucun Praticien qui ne sçache, que pour suppléer au défaut de cette activité, l'art a découvert différens sels, ou différentes substances salines qui sollicitent très-efficacement les voies excrétoires, & accélèrent ou rétablissent l'évacuation de ces suc's excrémenteux & surabondans, qui étoit en partie supprimée ou insuffisante. Ce défaut d'activité dans les suc's excrémenteux, aussi-bien

que dans les fucs dissolvans, est donc une des principales causes du défaut d'excrétion de ces fucs séreux & visqueux qui abondent si manifestement dans les intempéries pituiteuses, ou dans d'autres cas où l'action des solides est trop languissante.

CRUDITÉ |  
DES HU-  
MEURS.

Dans cet état de crudité, le sang & les autres fucs albumineux se forment très-difficilement & très-imparfaitement ; ils ne peuvent parvenir que tard à ce degré de coction ou de *compaction* qu'ils doivent avoir. La substance qui est employée à les former, & qui passe par différens degrés d'élaboration, reste long-tems dans chacun de ces différens degrés, & par conséquent aussi sous différens états de crudité, qui a quelque ressemblance par sa consistance glaireuse, avec la crudité visqueuse dont nous venons de parler.

Défaut du  
sang.

Ce genre de crudité du sang & de la lympe, porte dans les humeurs un caractère liant ou collant, mais fort différent de la nature des fucs visqueux ou mucilagineux ; car, comme nous l'avons remarqué, la partie aqueuse de la masse des humeurs, ou l'eau chaude, ne suffit pas pour délayer ces humeurs glaireuses ; leur fluidité ne peut s'entretenir que par l'action des vaisseaux : c'est pourquoi la crudité glaireuse de nos fucs est plus facile à remarquer que la crudité visqueuse ; car lorsqu'on saigne des personnes où cette crudité glaireuse a lieu, elle se manifeste d'une manière très-sensible par une espèce de glaire molle, qui se ramasse sur le sang lorsqu'il est coagulé ; au lieu que les fucs visqueux restent délayés dans la partie séreuse, qui se sépare de la partie rouge. Ces fucs glutineux lui donnent seulement, lorsqu'elle est refroidie, un caractère liant qui la fait paroître comme légèrement huileuse.

Crudité des  
fucs albumi-  
neux.

Mais il ne faut pas s'y tromper : le caractère liant & glaireux des fucs albumineux est insensible aussi, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur & au jeu des vaisseaux : c'est pourquoi nous ne pouvons nous en appercevoir que dans certaines congestions où ces causes manquent, ou sont insuffisantes pour entretenir ces fucs dans leur fluidité ordinaire. Ce

CRUDITÉ  
DES HU-  
MEURS.

caractère liant qui n'est pas remarquable, tant que ces fucs conservent leur fluidité naturelle, ne laisse pas, malgré cette fluidité, de subsister sans doute un peu dans les vaisseaux, de s'y opposer en quelque sorte au mouvement particulier des molécules des humeurs, & d'apporter par-là peut-être quelque obstacle à leur formation.

Débilité de  
l'action des  
solides.

Ce sont ces fucs glaireux arrivés à un degré de coction convenable, qui forment les fucs albumineux, je veux dire le sang & la lymphe, d'où dépend la force de l'action organique des vaisseaux qui travaillent ces mêmes fucs. On voit donc que, dans ce cas de crudité, les fucs albumineux sont long-tems à se perfectionner, qu'ils sont noyés par les fucs cruds & aqueux dont nous avons parlé, & qu'ils ne peuvent pas suffisamment contribuer aux opérations de l'économie animale. Ces opérations languissent, tout le corps est débile, l'esprit même se ressent beaucoup de ce défaut d'activité. Les vaisseaux blancs, sur tout le tissu cellulaire des graisses, sont inondés de ces fucs cruds & aqueux, lesquels causent une espèce de bouffissure, qui rend cet état de crudité assez remarquable.

*Perversion des Humeurs par le jeu excessif des vaisseaux.*

Ces imperfections des humeurs, qui dépendent de la débilité de l'action organique des vaisseaux, ne les font pas dégénérer en fucs étrangers absolument inutiles ou nuisibles dans l'économie animale; ces humeurs peuvent au contraire être conduites avec le tems à leur perfection; mais les imperfections que nos humeurs contractent par l'action excessive des vaisseaux, sont irréparables. Ces humeurs ne peuvent plus être alors d'aucun usage; elles deviennent même pour la plupart fort préjudiciables à la santé, si elles ne sont pas au plutôt expulsées hors du corps. Celles qui sont les plus exposées à cette perversion, sont les graisses, les fucs albumineux & les fucs excrémenteux salins.

*Perversion des suc chyleux.*

Les désordres que l'action excessive des vaisseaux cause dans les suc chyleux nous sont peu connus : on s'aperçoit seulement que dans les exercices violens & dans une grande fièvre, le lait d'une nourrice devient jaunâtre, amer & dégoûtant. On remarque encore que les graisses ne peuvent pas long-tems la soutenir ; puisqu'un des effets le plus remarquable de la fièvre qui continue un peu de tems, est de détruire l'embonpoint. On sçait qu'une fièvre lente, si peu considérable qu'elle soit, & lors même qu'elle est entièrement indépendante de suppuration, jette les malades dans le marasme, & que ces malades ne peuvent, tant que cette fièvre continue, se refournir de graisse : ainsi la destruction de la graisse est du moins un des effets les plus remarquables de la fièvre ou du jeu excessif des vaisseaux. Ce sont apparemment les débris de ce suc qui entretiennent en partie la couleur foncée des urines pendant le cours d'une fièvre. Sans doute que les sueurs qui sont ordinairement fort abondantes à la fin des paroxysmes des fièvres intermittentes, & des redoublemens de quelques fièvres continues, entraînent aussi une partie de ces suc pervers. Il est important que l'évacuation de ces graisses ruinées se fasse régulièrement, sans quoi ces suc devenus nuisibles, ne manqueroient pas de se jeter sur quelque viscere, & d'y produire des embarras fort dangereux.

Quoique ces évacuations soient si nécessaires, & fassent alors la principale partie de la matiere excrémenteuse des urines & des sueurs, on ne doit pas dans les fièvres absolument continues, les confondre avec l'excrétion de l'hétérogène fébrilique ; car celui-ci ne peut, comme nous allons le remarquer, être expulsé, qu'il n'arrive auparavant dans quelques-unes de nos humeurs un changement considérable qui procure l'excrétion de cet hétérogène, par la voie des urines & par les autres sécrétaires, particulièrement par le ventre : si la fièvre se termine par une

---

PERVERSION  
DES GRAIS-  
SES.

Perversion  
du lait.

Perversion  
des graisses.

L'évacua-  
tion des suc  
excrémén-  
teux dans les  
fièvres, ne  
doit pas être  
confondue  
avec l'éva-  
cuation de la  
causé humo-  
rale de la  
maladie.

PERVERSION  
DES SUCS  
ALBUMINEUX.

coction bien décidée, ce même hétérogène, ou plutôt les matieres qui l'enveloppent, & qui sont entraînés par la voie des reins, ne sont plus corps avec l'urine; car aussitôt que l'urine est refroidie, elles s'en séparent, & se rendent très-remarquables. On distingue donc facilement les urines qui charrient les matieres de la coction, d'avec celles qui sont simplement chargées des débris de la graisse que l'excès du jeu des vaisseaux détruit continuellement, & qui forment alors la partie la plus excrémenteuse, ou du moins la plus colorée de cette urine: aussi ne doit-on pas être surpris si la fièvre persiste malgré l'évacuation continuelle des urines foncées, & des sueurs qui arrivent pendant le cours de la maladie, puisque ces excréments sont tout-à-fait indépendantes de l'évacuation de l'hétérogène qui cause la fièvre.

Indication  
évacuative  
que fournit  
la fièvre dans  
l'état de cru-  
dité.

Cependant les Praticiens ne doivent pas perdre de vûe l'expulsion de ces suc; c'est même, comme nous le remarquerons, la seule indication évacuative que la fièvre peut présenter par elle-même avant la coction, c'est-à-dire dans le tems de crudité; & les évacuans qui conviennent alors, ne sont pas des purgatifs, mais d'abondantes boissons légèrement apéritives, ou, pour parler selon le langage des Anciens, des boissons *détergentes*, qui puissent déterminer & entretenir par la voie des urines, & peut-être aussi en partie par la transpiration, l'excrétion de ces suc pervers; car, s'il est permis de le dire en passant, les purgatifs ne peuvent alors avoir lieu que lorsqu'on soupçonne que l'estomac & les intestins sont remplis de matieres qui peuvent être nuisibles: & en ce cas on doit choisir les purgatifs, dont l'action paroît le plus se borner à ces parties: tel est entre autres le tartre stibié noyé dans un grand lavage, & distribué en plusieurs prises.

Usage des  
purgatifs  
fort limité  
dans l'état  
de crudité.

*Perversion des suc albumineux.*

Change-  
mens qui ar-  
rivent aux  
suc albumi-

L'action excessive des artères fait passer les suc albumineux par plusieurs formes différentes qu'elle détruit successivement. Elle y cause d'abord une dissolution glai-  
reuse,

reuse, qui est suivie aussi-tôt d'endurcissement; cet endurcissement est détruit par une espece de dissolution purulente, ou bien par une dissolution putrescente. Tous ces différens états sont remarquables dans les fièvres violentes qui durent un peu longtems.

*Dissolution glaireuse.*

La dissolution glaireuse, & l'endurcissement des fucs albumineux s'apperçoivent facilement par cette humeur qui paroît comme huileuse, qui dans le commencement & dans la vigueur de ces fièvres s'éleve sur le sang immédiatement après la saignée, & qui se sige ensuite, & forme une coëne d'autant plus dure & coriassée que la fièvre est considérable (a); ces changemens dépendent de l'action extraordinaire des vaisseaux sur les humeurs: car on produit le même effet lorsqu'on réduit du sang en lambeaux polypeux à force de le battre avec des baguettes dans un vase. Les concrétions polypeuses se forment de la même maniere dans les anévrismes, dans le cœur, dans les grosses artères, & même dans les grosses veines qui sont appuyées sur des artères un peu considérables; mais souvent ces polypes ne sont pas formés par une agitation extrême: une agitation médiocre fait avec le tems sur le sang qui séjourne dans un endroit où il est continuellement frappé, le même effet qu'une agitation violente fait

DISSOLUTION GLAIREUSE.

neux par l'action excessive des vaisseaux.

Etat de crâdité dans les fièvres continues.

Endurcissement de ces fucs.

(a) Cette coëne ne paroît pas toujours sur le sang, parce que les fucs albumineux tombés en dissolution ne se séparent pas de la partie rouge du sang; mais alors la superficie du sang, quoique rouge, est ordinairement tenace & coëneuse. Il faut encore remarquer que cette dissolution, plus ou moins considérable, ne dépend pas de la force plus ou moins grande de la fièvre, car elle est quelquefois très-considérable dans certaines fièvres peu fortes, sur-tout dans la plupart des fièvres catarrhales où le pouls est petit & peu vigoureux. Cette dissolution dépend beaucoup plus apparemment de la maniere dont les artères agissent sur le sang dans ces fièvres, que de la violence du jeu de ces vaisseaux; mais il est toujours vrai que la disposition que la matiere glaireuse a à devenir coëneuse & dure par le froid, dépend de la force de cette action: car dans les fièvres dont nous venons de parler, cette matiere s'épaissit seulement par le froid, mais elle reste glaireuse & molle, au lieu que dans une pleuresie, où la fièvre est forte, elle devient très-ferme & très-coriassée.

La dissolution glaireuse n'est pas toujours proportionnée à la force de la fièvre.

DISSOLU-  
TION GLAI-  
REUSE.

en peu de tems sur le sang qui est exposé à son action ; car on voit que ce ne peut être que peu à peu que se forme, par exemple, cette prodigieuse quantité de lames ou de couches polypeuses qui se trouvent dans les grands anévrysmes qui sont anciens. Ce ne peut être au contraire que par la force du jeu des vaisseaux, qui supplée au tems, que sont produites ces concrétions polypeuses qu'on trouve quelquefois dans les grosses artères de ceux qui meurent dans la vigueur d'une fièvre ardente ou d'une fièvre inflammatoire.

Remarque  
sur les matie-  
res polypeu-  
ses qu'on  
trouve dans  
les ouvertu-  
res des cadavres.

Nous remarquerons en passant qu'on peut, dans l'ouverture des cadavres, se méprendre sur ces concrétions, & prendre pour des polypes des caillots de sang fort durs & coriasses, qui peuvent se former après la mort par le froid, ou plutôt par la cessation du mouvement des vaisseaux ; car ces caillots polypeux sont de même nature que les coènes dures qui se forment sur le sang qu'on tire dans les fièvres violentes : or, ces coènes ne se forment qu'à mesure que l'humeur qui les produit se refroidit, c'est-à-dire à mesure qu'elle prend un état tout opposé à la chaleur & au mouvement qu'elle avoit reçu de l'action violente des vaisseaux, laquelle loin de l'épaissir, la tient dans une espèce de dissolution, qu'on remarque facilement dans le tems même de la saignée. On ne doit donc pas s'imaginer qu'il se forme de pareilles concrétions dans la masse du sang lorsqu'elle roule dans les vaisseaux ; ainsi il ne faut pas croire trop légèrement tout ce que les Observateurs rapportent sur les concrétions polypeuses qui se produisent si promptement dans ces fièvres ardentes ; car ces concrétions qu'on trouve à l'ouverture des cadavres ne se forment ordinairement qu'après la mort. Cependant elles sont quelquefois possibles dans ces fièvres, lorsqu'il se trouve un embarras de circulation dans les parties précordiales. Frédéric Hoffman (\*) rapporte que dans un jeune homme mort d'une peripneumonie, il trouva les vaisseaux du poulmon remplis d'une

(\*) Dissertatio de generatione mortis in morbis, n°. 16.

substance épaisse & rouge, qui avoit presque la forme ou la consistance de chair; mais ce qui lui a paru encore plus remarquable, ce furent des concrétions polypeuses qu'il trouva dans l'artère & dans la veine pulmonaire proche du cœur, qui étoient adhérentes à ces vaisseaux, & qui pesoient plus de deux onces. Les ventricules du cœur étoient remplis d'un sang épais & noir. On voit par ce récit, que l'Auteur a remarqué la différence qu'il y avoit entre le sang coagulé qui remplissoit les ventricules du cœur, & les concrétions polypeuses qui se trouverent dans les troncs de la veine & de l'artère pulmonaire.

Mais tant que les humeurs tombées en dissolution glaireuse circulent librement, il n'y a pas d'apparence que l'endurcissement que les molécules de ces humeurs contractent dans les plus grandes fièvres, & qui les rend si propres à former des concrétions dures & tenaces, ôte rien de la fluidité que ces humeurs acquièrent dans cette sorte de dissolution; ainsi on doit regarder ces sucS dissouts, comme très-fluides, & en même-tems comme formés de parties foncièrement endurcies.

Il y a plusieurs expériences qui prouvent que la bile, lorsqu'elle se filtre dans le foye, entraîne avec elle des sucS albumineux. Ainsi, par la même raison qu'on vient de remarquer, il n'est pas étonnant de trouver quelquefois dans ceux qui meurent de maladies aiguës (\*) la bile de la vésicule épaisse & tenace comme de la poix. Mais on a tort dans la pratique de s'adresser à cette bile épaisse, comme à la cause de la maladie, puisqu'elle n'en est que l'effet, & qu'on ne peut y remédier, tant que la fièvre entretient le racornissement des sucS qui causent l'épaississement & la tenacité de cette humeur.

*Dissolution purulente.*

Lorsque dans les fièvres l'action violente des artères a continué plusieurs jours, nous voyons ordinairement, quand on saigne les malades, diminuer & même dispa-

DISSOLU-  
TION PURU-  
LENTE.

L'endurcis-  
sement n'ôte  
pas la fluidité  
aux sucS dis-  
souts.

Epaississe-  
ment de la  
bile dans les  
fièvres : ce  
qui le pro-  
duit.

Etat de coo-  
ction dans les  
fièvres con-  
tinues.

(\*) Idem, Dissertatio de bile, medicinâ & veneno corporis, n<sup>o</sup>. 34.



DISSOLUTION PURULENTE.

Ses signes.

roître cette coëne dure & coriasse, qui auparavant se formoit sur le sang après la saignée. Le sang qui s'attache par-tout aux parois du vase, & qui ne laissoit échapper aucune sérosité dans les premiers jours de la maladie, en dépose pour l'ordinaire beaucoup dans les derniers tems; & si la cause de la fièvre est alors domptée, les urines se chargent d'une substance blanchâtre, qui se dépose au fond du vase, & qui prend à peu près la couleur & la consistance du pus. Si cette matiere manque d'être entraînée par les urines ou par d'autres sécrétaires, & qu'elle se dépose sur quelque partie, elle produit sur le champ des dépôts ou abscess dans lesquels le pus se trouve ordinairement formé dès les premiers jours qu'ils paroissent; (a) à la différence des autres abscess purulens, qui sont toujours précédés pendant plusieurs jours d'une inflammation considérable dans les endroits où se produit & se rassemble le pus qui les forme: d'où il paroît visiblement que la fièvre qui est une inflammation générale de la masse du sang, supplée dans les dépôts dont on vient de parler, à ces inflammations particulieres ou locales, qui précèdent toujours la formation & la coction du pus dans les autres abscess.

La fièvre est une inflammation générale qui produit du pus comme une inflammation locale.

Dépôts purulens, formés par les matieres produites par la coction dans les fièvres.

Cette conséquence est d'ailleurs appuyée sur des circonstances, qui seules suffiroient pour en démontrer la certitude; car on observe constamment que ce n'est que dans le tems où les urines ont coutume de se décharger de cette matiere qui se précipite au fond du vase sous la forme de pus, & lorsque cette même matiere manque de s'évacuer, tant par la voye des urines, que des autres excréments, que ce n'est que dans ce tems, dis-je, que ces abscess (b) subits se produisent. Ces dépôts sont donc visiblement formés par cette matiere retenue, c'est-à-dire par cette matiere qui ne paroît point différente du pus,

(a) Cet effet n'a lieu que pour les abscess qui sont parfaitement critiques, & non pour ceux qui ne sont que symptomatiques. Nous expliquerons ailleurs la différence de ces deux abscess.

(b) Marc. Aurel. Severin. de recond. abcess. natur.

qui ne s'apperçoit que lorsque la dissolution glaireuse & l'endurcissement des fucs albumineux disparaissent, qui pendant le cours d'une fièvre continue passe manifestement par ces différens états avant que de prendre la forme d'une humeur purulente, & qui doit par conséquent cette forme de pus à la fièvre même, c'est-à-dire à une inflammation générale de la masse des humeurs, en un mot, à une cause entièrement semblable à celle qui forme le pus des abscess produits par une inflammation particulière ou locale. Les crachats que les malades rendent sur-tout le matin, à la fin & à la suite d'une fièvre continue, qui s'est terminée par une coction louable, & où la poitrine n'a point été particulièrement affectée, fournissent encore une preuve fort sensible des qualités purulentes de cette même matiere, qui s'échappe alors par toutes les issues, quand la dépuracion du sang se fait facilement; car outre la couleur & la consistance du pus, ces crachats ont de plus ce goût douceâtre & dégoutant, que les malades remarquent dans ceux qu'ils rendent à la fin d'une Pleurésie, & dans les suppurations louables de la poitrine. (a)

Il est donc évident que les dépôts, qui, à la fin des fièvres, se déclarent dès leur naissance par un abscess purulent, sans être précédé d'aucune inflammation particulière, sont produits par cette matiere, & que c'est

---

DISSOLU-  
TION PURU-  
LENTE.

(a) Cette théorie n'est pas nouvelle; Galien, qui s'est fort assujetti aux Observations d'Hippocrate, & qui a pénétré fort avant dans la doctrine de la coction des humeurs qui termine les fièvres simples continues, a non-seulement remarqué avec Hippocrate, *Lib. de Cris. & lib. de Pranor.* que les matieres, que fournit cette coction, sont entièrement semblables au pus que produisent les inflammations qui suppurent, *De differ. febr. lib. 1. cap. 6.* mais encore que ces matieres sont l'effet d'une cause de même genre que celle qui forme le pus; c'est dire assez clairement que la fièvre qui opère cette coction est une inflammation générale & continue, qui produit dans la masse du sang le même changement, qu'une inflammation particulière cause dans le sang arrêté dans une partie; mais ce grand Médecin instruit par Hippocrate & par sa propre Observation, a reconnu, & les plus célèbres Observateurs l'ont reconnu aussi, que les malades peuvent être privés des avantages de cette coction dans les fièvres simples continues, si ces fièvres sont conduites par un Praticien qui subvertisse continuellement la marche de ces maladies par des purgatifs ou d'autres remèdes turbulens.

Ces dépôts purulens sont indépendans d'aucune inflammation locale.

*Conformité de cette théorie avec celle des Anciens, sur la coction dans les fièvres continues.*

cette même matière qui est elle-même le pus qui forme ce genre d'abcès (a).

DISSOLUTION PURULENTE.

Différence entre le pus d'un abcès formé, & le pus sortant des vaisseaux qui l'ont produit.

Ce pus, tel qu'il se trouve dans ces dépôts, & même dans d'autres abcès, doit être un peu différent de celui qui résulte immédiatement de l'inflammation, & qui ne s'est point encore rassemblé dans le tissu cellulaire des graisses, pour former l'abcès ou le dépôt; car aussitôt qu'il se rassemble dans ce tissu, il cesse d'être exposé au jeu des vaisseaux, il commence à croupir & à recevoir quelque atteinte de corruption imparfaite, qui, jointe à la chaleur du lieu, le rend si dissolvant, qu'il se creuse facilement dans le tissu cellulaire une cavité où il s'accumule. La portion de ce tissu qui a été détruite pour former cette cavité, & la graisse que contient ce tissu se trouvent confondues avec cette liqueur purulente: dès là on s'aperçoit assez qu'après ce mélange elle ne se trouve plus telle qu'elle étoit originairement, c'est-à-dire à sa sortie des vaisseaux.

Comment la chaleur étrangère concourt avec la chaleur naturelle à la formation des abcès purulents.

Il faut de plus faire attention au changement qu'elle a reçu par le croupissement & la dépravation que son séjour dans l'abcès a occasionné; c'est ce croupissement & ce commencement de pourriture qui a fait dire aux Anciens que la chaleur étrangère concourt dans les abcès avec la chaleur naturelle à la formation du pus, & que le pus n'est louable qu'autant que la chaleur naturelle domine sur la chaleur étrangère. L'humeur purulente qui sort immédiatement des vaisseaux, doit donc être envisagée indépendamment de ce mélange & de ces différens états. Ainsi il doit y avoir une différence assez considérable entre celle que les urines entraînent à la fin d'une fièvre continue, &

L'inflammation n'arrive aux dépôts purulents que par accidens.

(a) Il faut faire attention que dans beaucoup de cas, ces abcès, qui ne sont point précédés d'inflammation particulière, peuvent être dans le moment même qu'ils se forment, & avant même qu'ils soient aperçus comme abcès déterminés, accompagnés d'une inflammation & d'une douleur considérable; ce qui doit arriver toutes les fois que ces dépôts sont placés profondément, ou qu'ils intéressent des parties nerveuses; alors cette inflammation, qui est suscitée par le séjour du pus dans ces dépôts, confond ces mêmes dépôts avec les abcès qui sont précédés & causés par une inflammation particulière ou locale.

qui se précipite au fond du vase ; & le pus qui se trouve dans les dépôts que cette humeur produit ordinairement quand elle manque de s'évacuer ; mais on peut en toute rigueur la comparer avec le pus qui exude des inflammations des membranes, lorsque ces inflammations se terminent par résolution, & lorsque ces membranes sont extérieures, par exemple, avec le pus qui exude de la surface de l'œil dans l'ophtalmie, & qui prend une consistance semblable à celle du pus des abcès, par l'épaississement dont il est bien-tôt susceptible, lorsqu'il cesse d'être exposé à l'action des artères qui le fournissent.

Il faut faire attention à cette consistance épaisse & opaque que l'humeur purulente acquiert par le repos, afin de ne se pas représenter cette humeur sous une telle consistance lorsqu'elle est encore dans nos vaisseaux : on doit au contraire s'en former alors une idée toute opposée ; car nous voyons qu'elle ne trouble point les urines lorsqu'elle sort avec elles, ni même pendant le tems qu'elles conservent de la chaleur. Elle doit donc être dans nos vaisseaux extrêmement fluide & limpide. On comprend facilement que cette remarque peut s'étendre à toutes les humeurs excrémenteuses qui sont de même susceptibles d'épaississement ; mais on n'y fait pas assez d'attention : l'imagination qui nous représente toujours ces humeurs sous la même consistance qu'elles ont lorsque nous les rejettons, nous séduit sans cesse : si quelqu'un jette beaucoup de crachats fort épais, on se laisse tellement surprendre par la consistance de ces crachats, qu'on croit que la masse des humeurs de cette personne abonde en sucs aussi glaireux & aussi épais que ces crachats qui n'ont pris cette consistance, que depuis qu'ils sont ainsi disposés dans les voies de l'expectoration ; c'est par une pareille méprise que les Modernes ont regardé la coëne dure & épaisse, qui dans les inflammations se forme sur le sang après la saignée, comme une preuve que les inflammations étoient produites par l'épaississement ou la coagulation des humeurs. Cette prévention s'étend jusques dans

---

DISSOLU-  
TION PURU-  
LENTE.

Différence  
entre la con-  
sistance du  
pus avant  
que de sortir  
des artères,  
& après a-  
voir formé  
l'abcès.

DISSOLU-  
TION PURU-  
LENTE.

la pratique, en suggérant l'usage des remèdes actifs & stimulant, dans l'idée que ces remèdes sont incisifs ou atténuans, propres par-là à dissiper cet épaisissement prétendu; aussi la cause que l'on veut combattre, & les qualités des remèdes sur lesquelles on compte, sont également chimériques.

Cette différence n'est qu'accidentelle.

Quoique l'humeur purulente, telle qu'elle est à la sortie des vaisseaux, soit fort différente du pus qui se trouve dans les dépôts & dans les abcès (a), elle a déjà néanmoins la forme & les qualités essentielles du pus, ou plutôt c'est le pus lui-même dans son état naturel, le pus sans alliage & sans altération; car la consistance épaisse qui lui manque alors, n'est, comme nous l'avons dit, qu'une qualité accidentelle qui lui arrive par le repos; & sans cette humeur, telle que nous l'envisageons dans son premier état, je veux dire telle qu'elle vient d'être produite par une inflammation générale ou particulière, il ne se forme jamais ni abcès ni dépôts purulens (b).

Différence entre la dissolution purulente & la dissolution glaireuse.

Ce détail suffit pour faire sentir la différence qu'il y a entre la dissolution purulente & la dissolution glaireuse, & entre l'endurcissement que le jeu trop violent des vaisseaux produit d'abord dans les suc albumineux. La dissolution glaireuse produit une humeur qui n'a aucune affinité avec les sécrétaires des suc excrémenteux, si ce n'est avec celui de la bile, qui en laisse échapper un peu avec cet excrément (c); c'est cette portion qui passe par le foye, qui rend dans les premiers tems des fièvres, comme nous

Différence entre les dépôts & les abcès proprement dit.

(a) Nous entendons précisément par dépôts ces abcès que le pus, ou des matieres sanieuses formées dans la masse du sang par une fièvre, produisent sur le champ; & par abcès simplement, ceux dont le pus ou les matieres sanieuses sont formées dans la partie ou dans la tumeur où se font ces abcès.

(b) Nous ne parlons ici que du pus des abcès & des dépôts: il y en a un autre dont nous parlerons dans la suite.

(c) On est convaincu par des expériences certaines, que la bile entraîne avec elle dans la vésicule du fiel des substances lymphatiques ou albumineuses, que l'esprit de vin durcit, tandis que la bile se sépare de ces substances & se délaye dans cette même liqueur. Hoffman. Medic. systèm. Boërhaave Chem. tom. 1. pag. 184.

l'avons

l'avons remarqué, la bile tenace & peu coulante, & qui fait naître l'idée de cette prétendue bile poixeuſe qui occupe ſi fort & ſi inutilement les Praticiens dans la cure des fièvres continues. Cette humeur glaireuſe & endurcie, qui n'a aucune proportion avec les ſécrétoires eſt, à la réſerve de la petite quantité qui s'échappe par le foye, entièrement retenue dans les vaiſſeaux, juſqu'à ce que leur jeu exceſſif l'ait convertie en cette liqueur purulente dont nous venons de parler. Elle eſt facilement évacuée après ce changement; non-ſeulement ſon excrétion eſt alors, comme nous l'avons dit, fort ſenſible dans les urines par le ſédiment qu'elle y dépoſe, & ſouvent auſſi dans l'expectoration, par la faveur qu'elle donne aux crachats, &c. mais encore par le changement manifeſte qui arrive en même-tems à la bile excrémenteuſe. Cet excrément, qui auparavant étoit preſque entièrement retenu par ſa conſiſtence & ſa tenacité, devient fort fluide, fort coulant, & s'évacue par la voie des felles avec beaucoup de facilité: la couleur foncée ou fort brune qu'il avoit acquiſe pendant ſon ſéjour dans la véſicule, ſe change en un jaune clair ou peu chargé, parce que la liqueur purulente qui ſe mêle avec cette bile, qui la diſſout & lui communique ſa couleur, affoiblit beaucoup celle de cet excrément.

Cet objet ne pouvoit échapper à des Praticiens attentifs à étudier les mouvemens de la nature; c'eſt par cette exactitude à obſerver tous les changemens qui arrivent dans le cours des maladies aiguës, que les Anciens ſont parvenus à reconnoître & à diſtinguer les états de crudité, de coction, de criſe, &c. & à établir, ſelon ces différens états, des règles ſures pour ſe conduire dans la cure des fièvres. Ces règles ont été ſoigneuſement obſervées juſques vers la fin du ſiècle paſſé, où la pratique a commencé à être aſſujettie aux hypothèſes & au ſimple raifonnement.

Ceux qui ſe ſont abandonnés les premiers à ces vaines ſpéculations, ont à la vérité reſpecté une méthode établie

DISSOLUTION  
PURULENTE.

La doctrine de la coction & des criſes a été établie ſur l'obſervation.

L'eſprit de ſyſtème a fait rejeter cette doctrine.

DISSOLU-  
TION PURU-  
LENTE.

& confirmée depuis plusieurs siècles par l'expérience (a); mais enfin les Praticiens, même, les plus employés, ont préféré les idées claires, liées & simples qui brillent dans les nouveaux systèmes, à ces connoissances obscures difficiles à concilier, que la simple observation a seulement fait entrevoir. Ils se sont imaginés qu'on pouvoit attaquer les fièvres dans leurs causes immédiatement, & par-là, éviter à la nature un combat dont la victoire est toujours incertaine. Les uns ont eu recours à des spécifiques, ou plutôt à des fels d'un genre opposé à ceux qu'ils regardoient comme la cause du mal; les autres fondoient indépendamment des coctions & des crises, leurs espérances sur les évacuans, tous remèdes familiers, qui n'auroient pas échappé à l'expérience des siècles précédens, s'ils étoient capables d'éteindre ces maladies.

*Différens genres de fièvres qui se terminent par coction, & leurs différens genres de coction.*

Coction  
des fièvres  
éphémères,  
causées par  
des substan-  
ces acides.

L'excrétion de la cause des fièvres ne paroît pas toujours nécessaire, du moins immédiatement après la coction, pour faire cesser ces maladies; car il semble que cette excrétion n'est indispensable que dans les cas où l'action des vaisseaux ne peut détruire ou corriger les qualités malfaisantes des substances qui causent la fièvre; mais les Praticiens modernes trop prévenus contre la doctrine des coctions, n'ont cherché ni à connoître ni à distinguer ces substances des autres matières fébrifiques qui ne peuvent résister aux forces de la nature: cependant il est aisé de remarquer que les substances acides que produisent, par exemple, les indigestions fermentieuses, & qui passent

(a) Urinarum inspectio in febribus præ ceteris quibuscumque morbis plus habet certitudinis & maximi est usus: Hinc enim ægri & morbi status optimè cognoscuntur, & medicæ intentiones circa agenda melius diriguntur. . . . Quoad directiones pharmaceuticas res in hoc ordine versatur: in crebra urinæ inspectione naturæ motum attendamus eidemque obsequamur, nec catharsi, nec diaphoresi movendum, nisi hypostasis quædam in urinis coctionis signa exhibeat. Willis, de febr. contin. Hoc opus coctionis solius est naturæ, quam arte adjuvare non possumus: saltem impedimenta naturam gravantia removere valemus, Estmuler de febr.

dans le fang, ne caufent prefque jamais que des fièvres éphémères; encore faut-il que la fermentation ait exceffivement dépravé ces fubftances, pour qu'elles puiſſent caufer une fièvre fort vive.

Les lumières que fournit la phyſique du corps humain s'accordent avec cette obſervation; car elles nous apprennent que toute acrimonie du genre de l'acide, du moins de l'acide des végétaux, ne peut tenir long-tems à l'action des vaiſſeaux, dont un des principaux effets eſt de convertir en peu de tems tout fel acéteux en fel alcaliſcent; & que quand les fels ſont parvenus, ſoit par le jeu des vaiſſeaux, ſoit par pourriture, à un certain degré d'alcaliſation, ſur tout les fels des ſubſtances graſſes (a) ils acquièrent une acrimonie malfaiſante que l'action des vaiſſeaux ne peut rendre que plus fâcheuſe. Ainſi quand les forces de la nature ne peuvent détruire cette acrimonie, l'évacuation eſt la ſeule reſſource qui leur reſte pour ſe délivrer des fels trop élaborés, ou de ceux qui ſont produits par la pourriture, c'eſt-à-dire de tout fel du genre alcali huileux volatilisé à l'excès; mais cette évacuation s'obtient toujours difficilement: car, ou il faut que la fièvre, que ce genre de fel excite, produiſe elle-même une humeur capable d'envelopper cet acre incompatible à nos ſécrétoires, ou il faut, comme nous le remarquerons dans la ſuite, que ce fel détruife la plus grande partie des ſucs albumineux, & ſoit entraîné avec eux par les voies excrétoires, ou bien il faut qu'il ſe trouve entre lui & quelque partie une affinité qui puiſſe le déterminer à ſ'y déposer & à ſ'y fixer, pour être enſuite évacué par ſuppuration.

Ce ſont là les trois manières dont ſe terminent les fièvres continues qui dépendent d'un fel huileux trop alcaliſé, &

(a) Ces fels volatils huileux, alcalis ou alcaliſcens, qui ſont produits par le jeu des vaiſſeaux ou par la pourriture, ſont beaucoup plus nuifibles que ceux que l'art produit par le feu; car on exciteroit difficilement une fièvre conſidérable, ſur-tout une fièvre continue par ces derniers, à moins, peut-être, qu'on n'en fit prendre une quantité fort conſidérable; au lieu que nous voyons par les Obſervations de Bellini, que quelques grains d'œuf pourri, pris intérieurement, ſont capables de cauſer un grand déſordre.

DIFFERENS  
GENRES DE  
COCTION  
DANS LES  
FIEVRES.

Différence  
entre les fièvres produites par des cauſes humo-  
rales acides,  
& celles qui ſont produites par des cauſes humo-  
rales alcalines.

Différentes  
terminaiſons  
des fièvres  
continues,  
cauſées par  
des ſubſtan-  
ces alcalines.



DIFFERENS  
GENRES DE  
COCTION  
DANS LES  
FIEVRES.

peut-être aussi de quelques autres causes qui nous sont inconnues. La première de ces terminaisons s'obtient par cette opération de la nature que l'on appelle coction, & la fièvre s'éteint aussi-tôt que cette terminaison est décidée. La seconde arrive par une espèce de dissolution putride dont nous parlerons bien-tôt : la fièvre qui se termine par cette voye, ne finit pas tout d'un coup comme par la terminaison précédente, elle ne s'éteint que peu à peu, à proportion que la masse du sang se dépure par les forces de la nature, ou par les secours de l'art. La troisième, qui se fait par dépôt, termine la fièvre par une autre maladie, c'est-à-dire, par une gangrène ou par un abcès, & le salut du malade dépend principalement de l'endroit où se fait le dépôt.

Différences  
entre les fièvres  
causées  
par des substances  
putrides, &  
celles qui  
sont causées  
par des suc  
excrément-  
eux.

Ces connoissances n'ont point échappé aux Anciens ; car ils ont tous reconnu que les fièvres continues qui ont un peu de durée, excepté quelques fièvres épidémiques dont on ne connoît point la cause, sont ordinairement produites par quelques substances atteintes de dépravation putride, & quelquefois aussi par des matieres bilieuses ou excrémenteuses retenues, excessivement volatilisées, & rendues extrêmement actives (a) ; c'est-à-dire que dans l'un & dans l'autre cas, ces fièvres sont causées par des substances remplies de sels volatils huileux trop alcalisés. Nous pouvons remarquer en effet qu'excepté ce genre de

*Fièvre pu-  
tride.*

*Fièvre ar-  
dente.*

*Fièvres inter-  
mittentes.*

*Cocion des  
fièvres inter-  
mittentes.*

(a) Ces deux genres de causes forment deux genres de fièvres continues, connues par les Anciens sous les noms de fièvres putrides & de fièvres ardentes ; ils appelloient fièvres putrides toutes celles qu'ils soupçonnoient être causées par des substances atteintes de pourriture, quoique ces substances ne portent pas toujours la contagion dans les humeurs, & qu'elles ne produisent souvent qu'une fièvre continue simple ; & ils nommoient fièvres ardentes, celles qu'ils croyoient être produites par des matieres bilieuses fort exaltées, telles que peuvent être des matieres bilieuses, excrémenteuses retenues, & devenues fort nuisibles. Cependant il n'est pas à présumer que toutes les différentes matieres excrémenteuses retenues, produisent des fièvres continues ardentes ; on pourroit conjecturer au contraire que les fièvres intermittentes sont causées par ces matieres, qui ne peuvent être évacuées qu'à la fin de chaque accès, à la faveur d'une espèce de coction qui les unit apparemment aux débris des humeurs, particulièrement des matieres grasses, détruites par la fièvre.

substance, on connoît, je crois, peu de matieres capables de causer des fièvres continues.

Parmi ces fièvres, celles que les Anciens attribuent à des sucus pervertis ou devenus trop alcalescens par le jeu des vaisseaux, leur ont paru les plus susceptibles de coction, parce qu'elles ne sont ordinairement qu'inflammatoires, c'est-à-dire qu'elles se bornent uniquement à l'incendie des humeurs, & que cet état, lorsqu'il est simple, se termine enfin par la production d'une matiere propre à envelopper ces sucus incendiaires. Mais, selon eux, les fièvres continues dépendent le plus souvent de substances dépravées par la pourriture; & ils ont reconnu que ces substances, lorsqu'elles n'infectent pas assez la masse du sang pour causer par une espèce de contagion une dissolution putride dans les humeurs, ou lorsqu'elles n'ont pas acquis un degré de malignité suffisant pour subvertir les actions virales, se bornent aussi à produire une fièvre purement inflammatoire, & capable par conséquent de coction. Mais on doit peu compter sur cette coction dans les fièvres putrides colliquatives ou malignes: dans les premières, j'entends celles qui sont accompagnées d'une dissolution putride remarquable, il est manifeste que la cause agit plus sur les liquides que sur les solides, & qu'elle détruit trop la texture des humeurs, pour que l'action des vaisseaux puisse produire par un certain degré de coction cette humeur purulente, qui peut aussi-tôt qu'elle est formée envelopper tout l'acre fébrifique; dans les secondes, c'est-à-dire dans les fièvres malignes, l'expérience nous apprend que souvent le désordre que causent les substances putrides dans le principe vital, & dans l'action des organes de la circulation, trouble trop les opérations de l'économie animale pour obtenir cette coction salutaire, qui, comme on l'a déjà dit, doit être, dans les fièvres, l'effet d'une action violente, régulière, générale & continue des artères, laquelle produit dans la masse des humeurs le même changement que celui qui arrive aux humeurs, lorsqu'elles se trouvent arrêtées dans une partie,

DIFFERENS  
GENRES DE  
COCTION  
DANS LES  
FIEVRES.

Les fièvres  
ardentes se  
terminent  
pour l'ordi-  
naire plus fa-  
cilement par  
la coction  
que les fié-  
vres putri-  
des.

La colli-  
quation & la  
malignité  
s'opposent  
souvent à la  
coction dans  
les fièvres  
putrides.

DIFFERENS  
GENRES DE  
COCTION  
DANS LES  
FIEVRES.

Les Modernes qui font confilter les fièvres malignes dans l'inflammation du cerveau, ont une idée trop bornée de la nature & des causes de ce genre de fièvres.

& qu'elles y sont continuellement exposées à une inflammation particuliere, je veux dire, à une inflammation bornée à cette partie.

Nous ne bornons pas, comme ont fait quelques Modernes, le nom de fièvres malignes à celles qui sont accompagnées d'une inflammation au cerveau, qui gêne le cours des esprits, opprime les forces, trouble les fonctions de l'œconomie animale, & qui exigent, à ce qu'on croit, d'abondantes saignées du pied, préférablement à celles du bras : car, outre que cette sorte de fièvre maligne cérébrale, à en juger par les inspections anatomiques, n'est pas fort commune, c'est que véritablement les fièvres malignes dépendent souvent d'affections, qui au fond sont fort différentes des symptômes qui accompagnent les inflammations du cerveau. Les délires, les assoupissemens, les mouvemens convulsifs, les abattemens, les angoisses, &c. qui sont les désordres qui caractérisent ordinairement ce genre de fièvres, ne sont pas, comme on le pense, de simples symptômes, mais le plus souvent de véritables maladies, dont chacune a ses indications particulieres; ainsi ce n'est point en satisfaisant simplement à celles que présente la fièvre, ni à celles qu'on tire d'une inflammation ou d'un engorgement qu'on suppose dans le cerveau, qu'on peut alors remédier à toutes ces affections.

Les fièvres malignes consistent dans une complication de maladies congénères, ou produites par une même cause.

Ces mêmes affections ont à la vérité la même cause; car c'est la cause humorale qui excite excessivement le jeu des artères & produit la fièvre, qui produit aussi ces différentes lésions, en attaquant diversément le genre nerveux; & si nous pouvions nous adresser directement à cette cause, pour l'expulser ou la corriger, nous remédierions en même tems à tous les désordres qui forment cette complication de maladies congénères, dans laquelle consistent les fièvres malignes : mais l'art, comme nous l'avons dit, est impuissant contre une telle cause, il ne peut s'adresser qu'aux maladies mêmes qu'elle produit; ainsi tant que cette cause continue d'agir, il est difficile d'en arrêter les effets. On peut souvent les modérer, mais il faut attendre que la

nature triomphe de cette cause pour qu'ils disparaissent entièrement. Si les opérations de l'économie animale ne sont pas excessivement troublées par cette complication de maladies, la fièvre pourra elle-même vaincre cette cause par la coction; mais si le désordre est si grand que cette coction soit empêchée, la maladie se termine par quelques dépôts, ou peut-être par la dissolution putride dont nous parlerons bien-tôt.

---

DIFFERENS  
GENRES DE  
COCTION  
DANS LES  
FIEVRES.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces fièvres malignes, ni sur toutes les autres fièvres compliquées de maladies, qui consistent dans la lésion des solides; nous ne devons nous arrêter ici qu'aux vices que les humeurs peuvent contracter dans ces maladies, soit par la débilité ou par la violence de l'action des vaisseaux, soit par des matières vicieuses qui pénètrent dans les voies de la circulation, ou par des suc's excrémenteux dont l'excrétion est empêchée; & nous pouvons examiner tous ces états vicieux des humeurs sans entrer dans le détail de ces complications. Il est vrai que ce détail seroit nécessaire, si nous examinions ici les indications que peuvent présenter tous ces différens états des humeurs; mais comme nous nous sommes bornés dans ce Mémoire à examiner les divers états de nos humeurs dans les maladies simplement chirurgicales, & dans ces mêmes maladies compliquées de celles qui sont du ressort de la Médecine, nous ne devons entrer dans l'explication & dans la cure de ces diverses maladies, qu'autant que peut l'exiger la connoissance de notre sujet.

Il faut distinguer les fièvres périodiques, subintrantes ou les fièvres continentes (a), des fièvres continues avec redoublement; car, quoique ces fièvres périodiques forment par une suite de paroxismes ou d'accès, dont le commencement de l'un prévient la fin de l'autre, de fausses fièvres continues, qui ont chez les malades un foyer qui resourne continuellement la masse du sang de matière morbifique, elles ne se terminent pas cependant comme les fièvres continues, par une coction dé-

Différence  
entre les fièvres  
continues, & les  
fièvres continentes.

(a) Voyez Morton sur ce genre de fièvre.

DIFFERENS  
GENRES DE  
COCTION  
DANS LES  
FIEVRES.

cifive : chaque accès dompte à la vérité la cause qui le produit ; mais la source qui a fourni cette cause, ne cesse point de la renouveler à mesure que celle qu'elle a fourni d'abord commence à s'affoiblir : ainsi, quoique chaque paroxysme se termine toujours parfaitement par une espèce de coction, la fièvre continue toujours.

Ces deux genres de fièvres sont difficiles à démêler quand elles se trouvent ensemble.

Quelquefois de pareils accès se joignent aux fièvres continues, & fournissent dans la cure de ces fièvres des indications particulières. Ce cas est embarrassant : les Praticiens du commun, je veux dire les Praticiens peu instruits ou peu intelligens, & ceux qui fondent leur pratique sur de vains systèmes, ne les démêlent pas facilement ; il n'y a que l'observation qui puisse conduire sûrement dans ce labyrinthe. Les paroxysmes des fièvres périodiques sont presque toujours précédés de quelques symptômes qui les annoncent, & qui les rendent remarquables, comme des lassitudes ou sentimens douloureux dans différentes parties, quelque peu de froid aux extrémités du corps, des frissons, ou du moins quelques légères horripulations.

Utilité des purgatifs à la fin des accès des fièvres périodiques.

Ces paroxysmes se distinguent aussi dans leur déclin par des signes peu équivoques : les urines, du moins après quelques accès, charrient & déposent (\*) un sédiment louable, mais différent de celui que la coction procure dans une simple fièvre continue ; le ventre se prête facilement aux purgatifs, sur-tout après que le malade a été suffisamment saigné, & ces remèdes sont souvent d'un grand secours dans ces fièvres, même dans toutes les fièvres qui sont simplement fièvres périodiques : & s'il est permis de le remarquer en passant, il y a des cas où l'on ne peut les négliger sans exposer entièrement la vie des malades ; car la cause de ces fièvres n'est pas toujours exempte de malignité. Il n'est pas rare en effet de voir des fièvres périodiques continentes, & même intermittentes, accompagnées de mouvemens convulsifs, d'assoupissemens & d'autres accidens mortels, que l'on peut prévenir ou dissiper promptement par l'usage des purgatifs administrés à

Ces fièvres sont souvent accompagnées de malignité.

(\*) Morton exercitatio de feb. contin. cap. 3.

propos. Les redoublemens des fièvres continues ne sont ordinairement annoncés par aucun symptôme, ils commencent insensiblement, & leur déclin ne fournit que des urines foncées, c'est-à-dire, fort abondantes en matieres simplement excrémenteuses; mais elles ne donnent ordinairement ni nuage ni aucune sorte de sédiment (a) avant que la maladie soit arrivée à son terme. Ainsi les accès des fièvres périodiques peuvent être distingués par un Praticien habile, des redoublemens des fièvres continues, sur-tout lorsque celles-ci ne sont point accompagnées d'une malignité capable de causer des accidens qui en troublent la marche.

Les urines des fébricitans déposent deux sortes de sédimens, sçavoir le sédiment blanc ou purulent dont nous avons parlé, & le sédiment briqueté ou rouge, que Willis & d'autres Observateurs comparent au bol d'Armenie, & qui est ordinairement le seul sédiment des fièvres périodiques (b): encore ne paroît-il pas dès le commencement de la maladie; car les Praticiens ont généralement remarqué que dans les premiers tems de ces fièvres, & dans les fièvres éphémères, les urines sont crues, aqueuses, peu colorées & sans sédiment, excepté aux personnes dont les urines sont toujours fort teintes: telles sont celles qui tachent ordinairement les parois des vaisseaux, d'une matiere pareille à celle de ce sédiment briqueté. Cette exception est très-étendue, car il est fort ordinaire de trouver un semblable sédiment attaché aux parois des vaisseaux qui servent à recevoir l'urine des personnes en fanté; d'où il paroît assez que ce genre de sédiment est purement fœculent, c'est-à-dire formé des parties excrémenteuses de l'urine les plus faciles à se rassembler par le froid, à s'unir & acquérir une ténacité & une consistance épaisse, qui en partie les retiennent aux côtés du vase, & qui en partie aussi les précipitent au fond. La ténacité avec laquelle ces fœces s'attachent au vase, est une pro-

DIFFERENS  
GENRES DE  
COCTION  
DANS LES  
FIEVRES.

Sédimens  
différens des  
fièvres con-  
tinues & des  
fièvres pé-  
riodiques.

Sédiment  
purulent des  
fièvres con-  
tinues.

Sédiment  
fœculent des  
fièvres pé-  
riodiques.

(a) Lommius Obs. Medicinalium Lib. 1.

(b) Morton, Willis.

---

DIFFERENS  
GENRES DE  
COCTION  
DANS LES  
FIEVRES.

Le sédiment  
fœculent est  
en partie  
causé par la  
coction dans  
les fièvres  
périodiques.

priété particulière au sédiment briqueté ; car le sédiment purulent se dépose plus facilement, & conserve une consistance plus molle & plus coulante, laquelle l'empêche de contracter une pareille adhérence.

Quoique les urines des personnes en santé fournissent pour la plupart un sédiment briqueté, il y a toujours une différence remarquable entre ce sédiment & celui que produisent les fièvres périodiques, du moins par rapport à la quantité. Il est rare dans la santé qu'il y en ait assez pour se précipiter & s'accumuler au fond du vaisseau, il s'attache seulement par places à ses parois ; mais dans les fièvres périodiques, après plusieurs paroxysmes, il se dépose au fond du vase, & s'y amasse même quelquefois dans une quantité considérable : d'ailleurs le sédiment que les urines fournissent dans la santé est ordinairement d'un rouge moins vif que celui qui paroît dans ces fièvres ; ainsi il est visible que ce dernier est du moins en partie le produit de la fièvre, & apparemment d'une espèce de coction par laquelle la matière fébrile s'incorpore à la fin de chaque paroxysme avec les parties excrémenteuses qui sont chassées par la voie des urines, & par les autres organes excrétoires.

Le sédiment  
purulent pa-  
roit quel-  
quefois dans  
les fièvres  
périodiques,  
& le sédi-  
ment fœcu-  
lent dans les  
fièvres con-  
tinues.

La coction dans ces fièvres ne se borne pas toujours au sédiment briqueté ou fœculent, elle fournit aussi quelquefois un sédiment blanc ou purulent ; mais on a observé qu'alors elle termine ordinairement la fièvre sans retour.

Si la coction produit quelquefois un sédiment purulent dans les fièvres périodiques, elle produit aussi en certains cas dans les fièvres continues un sédiment fœculent qui s'attache aux parois du vaisseau, & qui quelquefois est en si grande quantité qu'il se dépose au fond du vase avec le sédiment purulent auquel il communique sa couleur.

*Différens dépôts qui arrivent dans les fièvres, lorsque la coction ou les évacuations nécessaires manquent.*

Les matières de ces deux sortes de sédiments fournissent celles de deux genres de dépôts qui arrivent dans les

fièvres : mais outre ces deux genres de dépôts, il y en a un troisième qui est plus ordinaire, sur-tout dans les fièvres malignes & pestilentielles ; il comprend tous ceux qui sont formés par la seule cause efficiente de la maladie, c'est-à-dire purement par la matière hétérogène qui s'est introduite dans les vaisseaux, qui d'un côté par son incompatibilité avec le genre artériel suscite la fièvre, & qui d'autre part se porte & se fixe sur quelque partie : par exemple, le venin de la petite vérole qui se dépose sur la peau, & qui y excite des pustules inflammatoires, celui des maladies pestilentielles qui se dépose sur une partie, & y cause des charbons ou des tumeurs inflammatoires & gangréneuses, connues sous le nom d'antrax, celui d'une fièvre maligne qui quelquefois se jette sur les glandes parotides, sur les glandes des aisselles, sur celles des aînes, &c. où il suscite des inflammations suivies d'abcès ; qui d'autres fois se porte à la peau, & y produit une érysipèle maligne : ainsi cette matière hétérogène devient dans la partie où elle se dépose la cause d'une maladie locale.

C'est souvent cette maladie elle-même qui prend le nom de dépôt ; cependant ce ne sont point les sucs arrêtés dont se forme le volume de la tumeur qui méritent ce nom ; il n'appartient en rigueur qu'à l'hétérogène qui se dépose sur la partie, où il cause dans les voies de la circulation un dérangement qui arrête le cours de ces sucs ; car cette matière hétérogène seule est trop délicate & en trop petite quantité pour se rendre sensible par son volume. On confond donc mal-à-propos les maladies locales avec la matière déposée, qui, en pareil cas, cause ces maladies, sur-tout quand elle produit des tumeurs & des abcès ; car lorsqu'elle cause des gangrènes sèches, des caries, des ulcères ou d'autres maladies qui ne sont point accompagnées de tumeurs, nos idées sont plus débrouillées, nous cessons de confondre la maladie locale avec cette matière déposée ; on reconnoît alors que ces sortes de dépôts ne sont formés effectivement que par une substance insen-

---

DEPÔTS  
DANS LES  
FIEVRES.

Différences  
entre la ma-  
tière qui se  
dépose &  
celle qui for-  
me le volu-  
me de la tu-  
meur dans  
les dépôts.



sible qui produit ces désordres dans la partie sur laquelle elle se fixe.

DEPÔTS  
DANS LES  
FIEVRES.

Les dépôts des suc<sup>s</sup> excrémenteux ne forment pas d'abord des absçès.

Il n'y a que les dépôts purulens & sanieus qui forment d'abord des absçès.

Les parties intérieures paroissent plus exposées que les extérieures aux dépôts des suc<sup>s</sup> excrémenteux.

Les dépôts des suc<sup>s</sup> excrémenteux se remarquent difficilement.

Les dépôts formés par les suc<sup>s</sup> excrémenteux, ne consistent pas non plus dans des tumeurs ni dans des supurations; du moins n'en voyons nous point extérieurement où nous reconnoissons ces suc<sup>s</sup>: ces mêmes suc<sup>s</sup> peuvent cependant causer par leur acrimonie des embarras de circulation, & des inflammations suivies d'absçès.

Il n'y a donc que les dépôts formés par les matieres purulentes dont nous avons parlé ci-devant, c'est-à-dire, par des matieres produites par la coction dans les fièvres continues, & les dépôts sanieus qui se forment dans les fièvres putrides, colliquatives, & dont nous parlerons lorsque nous examinerons l'état des humeurs dans ce dernier genre de fièvres; il n'y a, dis-je, que ces deux genres de dépôts qu'on puisse regarder tout d'abord comme de véritables absçès, parce que ce pus, ou cette sanie qui se déposent, sont précisément la matiere qui forme la tumeur qui absçède.

Les suc<sup>s</sup> excrémenteux se déposent ordinairement sur les viscères, sur-tout sur le cerveau; quelquefois sur les viscères du bas ventre, particulièrement dans les fièvres périodiques; mais il paroît que nos parties extérieures sont peu exposées à ce genre de dépôts, ou du moins s'ils se placent sur ces parties, ils ne peuvent être remarquables que par les tumeurs ou les autres désordres qu'ils y occasionnent, & alors on ne peut pas les distinguer de ceux qui sont formés par la cause efficiente de la maladie, & qui produisent les mêmes accidens; c'est pourquoi ces dépôts sont peu connus en Chirurgie.

Je crois que souvent on ne les démêle pas mieux en Médecine. Cependant un Observateur exact peut ordinairement les prévoir & les reconnoître, car ils sont presque toujours annoncés, sur-tout dans les maladies aiguës, par les urines, lorsqu'elles deviennent crues & pâles après avoir été fort teintes & chargées. Ce présage n'est souvent qu'un signe fort passager, un signe qui peut

disparoître quoique le dépôt persiste, principalement lorsque les sucx excrémenteux qui forment ce genre de dépôt se fixent dans le foye, & y empêchent, du moins en partie, le passage de la bile; cette humeur retenue dans la masse du sang teint alors beaucoup les urines. Ce cas est assez ordinaire dans les fièvres intermittentes; ainsi ces sortes de dépôts peuvent eux-mêmes alors faire disparoître cette limpidité & cette couleur pâle, qui, comme nous l'avons dit, les annonce ordinairement.

Tous ces différens genres de dépôts sont, lorsqu'ils se placent sur quelque partie intérieure, la source des plus fâcheux accidens qui arrivent dans les fièvres. Les inflammations, les suppurations, les douleurs, les caries, les gangrènes, les délires, les angoisses, les convulsions, la prostration des forces, les assoupissemens létargiques, la tension des hypochondres, & beaucoup d'autres affections souvent beaucoup plus redoutables que la fièvre ou la maladie primitive, sont ordinairement des suites de ces dépôts.

Ces accidens causent souvent dans l'œconomie animale un désordre si grand, qu'on ne doit plus compter sur les opérations de la nature pour la délivrance du malade; toute sa ressource est dans la Médecine. La saignée & les purgations sont les secours les plus efficaces que cet art puisse fournir contre ces dépôts intérieurs; mais les Praticiens n'ont pû encore établir que des règles générales & vagues pour l'administration de ces remèdes: l'inflammation dans ces dépôts fait principalement recourir aux saignées; & quand ils se forment sans inflammation, on tâche de déplacer par l'usage des purgatifs l'humeur qui les produit. Mais ces remèdes sont souvent, malgré le zèle & l'application de ceux qui les administrent, fort insuffisans dans beaucoup de circonstances, soit parce que la grandeur de la maladie rend ces secours impuissans, soit parce qu'on ne peut distinguer au juste la source des accidens qui peuvent être communs à ces dépôts & à d'autres causes, & qu'on ne peut saisir que des indications équivoques, soit enfin parce que l'effet de

---

DEPÔTS  
DANS LES  
FIÈVRES.

Funestes  
effets de ces  
dépôts dans  
les fièvres.

Les inten-  
tions du Mé-  
decin & du  
Chirurgien  
sont diffé-  
rentes dans  
la cure des  
dépôts.

Genre de  
dépôts où les  
saignées con-  
viennent.  
Ceux qui  
exigent des  
purgatifs.

DEPÔTS  
DANS LES  
FIEVRES.

ces remèdes dépendent de circonstances trop difficiles à reconnoître & à observer ; l'expérience n'a pu dans cette obscurité marquer encore aucune route qu'on puisse suivre avec assurance. Les intentions du Médecin dans le traitement des dépôts qui se fixent sur des parties intérieures, sont fort opposées à celles que le Chirurgien se propose dans la cure de la plûpart des dépôts extérieurs ; car le Médecin ne tend qu'à remuer, à déplacer, & rappeler dans les voyes de la circulation, l'humeur qui se dépose & qui se fixe : le Chirurgien, comme nous le remarquons dans la suite, craint au contraire la délitescence, & ne pense qu'à empêcher le retour de l'humeur dans la masse du sang.

*Dissolution putride.*

Fièvres col-  
liquatives  
ou putrides  
contagieu-  
ses.

Les fièvres continues ne se terminent pas toujours par le second genre de dissolution dont nous venons de parler, c'est-à-dire par coction ; si les humeurs sont fort infectées de matieres corrompues, ces matieres y causent par contagion une dissolution putride, qui est plus ou moins considérable, & qui se déclare plus ou moins promptement, selon que ces mêmes matieres sont plus ou moins abondantes, ou qu'elles sont plus ou moins contagieuses. Il arrive quelquefois qu'indépendamment d'aucune fièvre, les substances putrides qui passent dans les humeurs y causent & entretiennent une dissolution qui dure jusqu'à ce que les suc's les plus corruptibles soient détruits ; quelquefois aussi ces substances causent la fièvre sans produire de dissolution putride : mais souvent elles causent l'une & l'autre, & quelquefois la dissolution n'arrive que vers les derniers tems de la fièvre, & alors la dissolution glaireuse peut précéder la dissolution putride.

La fièvre  
peut contri-  
buer à la dis-  
solution pu-  
tride.

La fièvre qui accompagne alors cette disposition contagieuse, contribue beaucoup à augmenter l'activité des substances putrides qui infectent la masse du sang, & à les rendre dissolvantes : car le jeu des vaisseaux exalte, développe de plus en plus les huiles & les sels de ces substan-

ces; il rend d'ailleurs les fucs albumineux de plus en plus susceptibles de pourriture & de dissolution : ainsi on peut en pareil cas, mettre cette action au rang des causes qui peuvent produire ou faciliter la dissolution putride de ces fucs.

Cette dissolution, ou cet état de pourriture des humeurs, ne se manifeste ordinairement dans les corps vivans par aucune mauvaise odeur, tant que ces humeurs sont enfermées dans les vaisseaux, & exposées à leur action. Si cette mauvaise odeur pouvoit être remarquable, on s'en appercevroit, sur-tout dans les saignées qu'on est alors obligé de faire; il arrive quelquefois à la vérité que le sang que l'on tire dans certaines fièvres fort putrides sent mauvais; mais ce cas est rare. Les humeurs fœtides que les malades rejettent par la voie des selles, dans ce genre de fièvres, contractent presque toujours leur puanteur par le peu de séjour qu'elles font dans les intestins, où elles sont exposées à l'accès d'un air échauffé & renfermé; car celles qui sont entraînées par les urines, n'acquièrent pas si-tôt une si mauvaise odeur. Les sueurs néanmoins sentent presque toujours mauvais en pareil cas, ce qui arrive sans doute parce qu'elles sont arrêtées, qu'elles croupissent dans les linges qui sont autour du malade, & que la chaleur du corps & du lit les corrompt sur le champ.

Ces fièvres putrides colliquatives, sur-tout celles qui sont excitées par une infection fort considérable de substances corrompues, sont ordinairement accompagnées d'un accident particulier, lorsque la putréfaction est parvenue à un haut degré. C'est cette ardeur, ou cette chaleur acre dont on s'aperçoit quand on touche la peau des malades pendant un peu de tems, lors même que la fièvre est peu considérable : aussi ne prétendons-nous point attribuer entièrement cette ardeur à la violence du jeu des vaisseaux; cependant elle en dépend beaucoup, mais il ne la cause point de la même manière qu'il cause la chaleur simplement fébrile ou inflammatoire; celle-ci répond toujours à l'état de la fièvre, c'est-à-dire à la force

---

DISSOLU-  
TION PUTR-  
DE.

La pourri-  
ture des hu-  
meurs, dans  
les fièvres les  
plus putri-  
des, se fait  
rarement re-  
marquer par  
la mauvaise  
odeur.

Ardeur bru-  
lante, symp-  
tôme propre  
des fièvres.

DISSOLU-  
TION PUTRI-  
DE.

& à la vitesse actuelle du jeu des artères, au lieu que l'ardeur des fièvres putrides est une suite de l'action précédente des artères, qui n'y a contribué que parce qu'elle a augmenté l'acrimonie des sucus putrides. J'ai vû des fièvres pourprées, qui d'abord ne faisoient sentir qu'une chaleur médiocre, accompagnée de sueurs presque continuelles; mais plus la maladie duroit, plus cette chaleur devenoit piquante; les sueurs cessoient ou diminoient considérablement, & faisoient place à une ardeur très-vive qui persistoit jusqu'à la mort (a).

Jusqu'où s'étend la dissolution dans les fièvres putrides.

La destruction que cause cette dissolution putride n'épargne que les humeurs crues & chyleuses; celles-ci lui résistent parce que leur sel acéscé s'oppose à cette disposition putride: ainsi la masse du sang est presque réduite à ces humeurs crues dans les malades qui échappent de ces fièvres colliquatives.

La dissolution putride n'arrête pas tout d'abord la fièvre, comme fait

Ces fièvres, comme nous l'avons déjà dit, ne se terminent pas aussi-tôt que la dissolution putride se déclare, comme font les fièvres continues simples, qui se terminent aussi-tôt que la coction est décidée, c'est-à-dire aussi-

(a) Cette ardeur qu'on observe dans les fièvres putrides nous oblige à faire ici une petite remarque sur ce genre de chaleur; parce que nous serons dans la suite forcés de reconnoître en plusieurs cas ce sentiment vif de chaleur, qui ne dépend point du jeu actuel des artères; car quelquefois les malades la ressentent très-vivement dans des parties qui paroissent très-froides à ceux qui les touchent: c'est un sentiment semblable à celui qui est produit par l'action de la pierre à cauter, de l'eau forte, ou quelques autres septiques, lesquels paroissent brûler la partie sur laquelle ils agissent, parce qu'ils causent le même genre de douleur que la brûlure; néanmoins ils ne causent point dans cette partie une chaleur, qui, comme dans une partie enflammée, se manifeste d'abord au toucher. Il est important dans la pratique de ne pas confondre ces deux genres de chaleur, c'est-à-dire la chaleur d'acrimonie, & la chaleur d'inflammation; c'est pourquoi nous avons été obligés de les distinguer ici, afin de faire remarquer ce sentiment de chaleur, qui, dans les fièvres fort putrides, dénote dans les mêmes humeurs, particulièrement dans les humeurs excrémenteuses, une acrimonie extrême: car il est démontré par l'expérience que la pourriture convertit tous les sels essentiels des mixtes en sels urinaires, c'est-à-dire en sels alcali huileux, fort acres & brûlans ou caustiques; & que plus nos humeurs sont travaillées par le jeu des vaisseaux, plus leur sel s'alcalise, & plus elles sont susceptibles de pourriture.

tôt que la dissolution purulente se manifeste : au contraire les fièvres putrides colliquatives durent quelquefois fort long-tems, quoique la dissolution se fasse remarquer de bonne heure par des sueurs continuelles, ou par des évacuations fort fœtides par la voie des selles ; ces évacuations qui n'entraînent la cause de la maladie que peu à peu avec les humeurs tombées en dissolution, laissent à l'action des artères le tems de développer cette cause, & d'augmenter son activité ; c'est pourquoi la dissolution putride, qui paroît quelquefois dès les premiers tems de la maladie, n'empêche pas la fièvre d'augmenter de plus en plus.

Comme la vie du malade dépend de l'évacuation des humeurs putrides tombées en dissolution, & de l'épuisement de la cause qui produit la maladie, la purgation est autant nécessaire pendant le cours des fièvres colliquatives, après que la dissolution s'est déclaré par des déjections fœtides, qu'elle est déplacée dans les fièvres continues simples avant la coction (a) ; car si la purgation est quelquefois indiquée dans les premiers tems de ces fièvres, ce n'est que pour vider les premières voies où l'on soupçonne des matières corrompues dont le séjour seroit fort à craindre ; mais dans les fièvres colliquatives, il ne faut point perdre de vûe cette tendance que les sucres vicieux renfermés dans les voies de la circulation, ont à s'évacuer indépendamment d'aucune coction ; c'est cet orgasme, qui selon Hippocrate, ne permet point de différer la purgation (b), même dans les premiers tems des fièvres continues. Il a observé à la vérité que cette disposition à la purgation est rare au commencement de ces fièvres. En effet, les signes de la colliquation & de la tendance que les humeurs nuisibles ont à s'évacuer, ne paroissent pas ordinairement dès les premiers jours : mais toujours doit-on observer qu'en quelque tems qu'ils se manifestent, ils excluent toutes idées de crudité & de coction, & marquent la nécessité de recourir au plutôt

DISSOLUTION PUTRI-  
DE.

la dissolution purulente ou la coction.

La purgation douce & suffisamment répétée, est le plus sûr moyen qu'on puisse employer pour prévenir les dépôts dont on est menacé dans les fièvres colliquatives.

(a) Hipp. Aph. 22. sect. 1. (b) Aph. 10. sect. 4.

DISSOLU-  
TION PUTRI-  
DE.

aux évacuans. Ainsi lorsque les malades commencent à rendre par la voie des selles des matieres fort fœtides & fort peu liées, dont l'évacuation se déclare d'elle-même, ou est facilement provoquée par les lavemens & par les plus foibles purgatifs, l'indication pour la purgation est suffisamment établie, & exige pendant tout le cours de la maladie d'autant plus d'attention, que la colliquation & la pourriture paroissent considérables; car alors la purgation, secondée des remèdes antiputrides, tels que sont les substances farineuses & acéteuses, les sels acides délayés, & les sels neutres rafraichissans, comme le nitre, le sel de Glauber, le cristal minéral, &c. est le principal secours que l'on puisse employer pour prévenir les dépôts funestes dont on est toujours menacé dans ce genre de fièvre.

Nature des  
dépôts qui se  
forment dans  
les fièvres  
colliquati-  
ves.

Les dépôts qui arrivent pendant le cours de ces fièvres colliquatives, & même à la fin, ne sont pas formés par du pus comme ceux qui sont produits par les fièvres qui se terminent par coction. Ces dépôts sont toujours fanieux, c'est-à-dire putrides, parce que les matieres dont ils sont formés, ne sont que les débris des humeurs détruites par la dissolution causée par des substances corrompues, qui non-seulement se joignent à ces humeurs qu'elles dissolvent, mais qui de plus leur communiquent leur caractère putride, & les rendent mêmes quelquefois extrêmement malignes : nous en avons des exemples bien remarquables dans les dépôts qui arrivent à la suite des petites véroles, & des autres fièvres contagieuses & fort putrides. Le mauvais caractère de la matiere de ces dépôts, doit rendre les Chirugiens attentifs à lui donner issue, aussi-tôt qu'elle commence à se rassembler & à former un abcès, de crainte qu'elle ne cause beaucoup de désordres dans l'endroit où elle se dépose. Souvent cette matiere est extrêmement corrosive & gangréneuse, c'est sur-tout dans ce cas qu'il est très-dangereux de la laisser séjourner; mais quelquefois elle ne forme pas d'abcès, parce qu'elle fait tomber tout d'abord en gangréne les parties sur lesquelles elle se place : alors il faut, comme nous le remarquerons

il faut  
prompte-  
ment éva-  
cuer la ma-  
tiere des abc-  
ès formés  
par ces dé-  
pôts.

dans un autre Mémoire, attendre qu'elle soit entièrement déposée, avant que d'entreprendre de séparer les chairs gangrénées des chairs vives.

PERVERSION  
DES SUCS  
EXCRÉMENTEUX.

*Perversion des sucs récrémenteux & excrémenteux salins.*

Nous avons remarqué, lorsque nous avons parlé de la crudité des humeurs, que c'est par l'action des vaisseaux que les récréments & les excréments salins parviennent à ce degré de coction ou de perfection qui consiste dans une légère acrimonie, capable d'exciter le jeu des organes destinés à les filtrer; mais cette acrimonie ne doit exciter ces organes, qu'autant qu'il est nécessaire pour provoquer cette filtration: ainsi l'acrimonie de chacun de ces sucs doit être proportionnée à la sensibilité de l'organe sécrétoire qui lui est destiné. C'est par-là que chaque organe sécrétoire reconnoît, pour ainsi dire, choisit & supporte l'excrément ou le récrément qu'il doit filtrer.

Acrimonie  
nécessaire  
aux récré-  
mens & aux  
excréments,  
pour provo-  
quer leur  
sécrétion.

Quand le jeu des vaisseaux est excessif, comme dans les fièvres, sur-tout dans les fièvres continues, la partie des sucs chyleux qui doit dégénérer en excrément, passe en fort peu de tems par tous les degrés d'élaboration, & parvient promptement à cet état qui rend ces sucs inutiles & vicieux. Si ces excréments n'étoient pas évacués alors à mesure qu'ils sont formés, la masse du sang en seroit bien-tôt remplie au dernier excès. Ces sucs, déjà trop élaborés, continueroient d'être exposés à l'action violente des vaisseaux qui les pervertiroit de plus en plus; ainsi en très peu de tems ces excréments seroient très-vicieux & très-abondans: il est donc visible que pendant le cours des fièvres, le salut du malade dépend beaucoup de l'évacuation continuelle de ces excréments.

Le jeu ex-  
cessif des  
vaisseaux  
produit en  
peu de tems  
beaucoup de  
sucs excré-  
menteux.

Cette évacuation, comme nous l'avons déjà remarqué, doit être sans contredit un des principaux objets qu'on doit avoir en vûe dans la cure des fièvres. Les saignées, une diette humectante & rafraichissante, qui modèrent la violence de l'action des vaisseaux, qui rendent la masse du sang plus aqueuse, & qui retardent l'élaboration excessive des

L'évacua-  
tion de ces  
excréments  
doit être ai-  
dée ou pro-  
curée pen-  
dant tout le  
cours des fi-  
èvres.



PERVERSION  
DES SUCS  
EXCREMEN-  
TEUX.

sucs, s'opposent beaucoup à la perversion de ces excréments, & leur procurent un véhicule fort abondant, qui les noye & les rend plus supportables aux filtres qui doivent leur fournir le passage. L'usage des *detergens* internes, tels sont les sucS, les infusions, les décoctions des plantes légèrement apéritives, est très-avantageux, parce qu'en invitant doucement les sécrétaires à remplir leur fonction, ils procurent une dépuracion continuelle, sans augmenter la fièvre par aucune activité turbulente; ainsi avec ces secours on prévient les funestes effets que ces excréments ne manqueroient pas de causer, s'ils étoient retenus & pervertis de plus en plus par le jeu excessif des vaisseaux.

Le jeu ordinaire des vaisseaux suffit avec le tems pour produire des excréments fort nuisibles.

Indépendemment de la fièvre ou de l'action trop violente des vaisseaux, les excréments peuvent devenir fort nuisibles s'ils manquent de s'évacuer, parce que le jeu ordinaire des vaisseaux peut avec le tems rendre ces excréments retenus fort acres. Ces excréments, devenus alors trop irritans, blessent leurs organes sécrétaires & y causent un fronnement qui leur ferme le passage; ils ne peuvent être expulsés alors à moins que quelques filtres naturellement moins sensibles ou plus enduits de mucosité que ceux qui leur sont destinés, ne puissent les admettre: la masse des humeurs en reste infectée, jusqu'à ce que la nature puisse les associer à quelque substance capable de modérer leur acrimonie & leur activité; mais si cette association devient impossible, & si aucun filtre ne peut les souffrir, l'action des vaisseaux les rendra de plus en plus malfaisans en développant & volatilissant de plus en plus leurs sels. Nous avons prouvé suffisamment cette vérité dans un autre ouvrage, c'est pourquoi nous nous contentons de l'exposer ici simplement.

Les maladies habituelles dépendent ordinairement de quelques excréments qui ne peuvent être évacués.

Lorsque ces excréments ne peuvent être évacués, du moins entièrement, parce que les organes sécrétaires ne pouvant supporter leur acrimonie, leur refusent le passage, on ne peut procurer leur sortie par aucuns remèdes évacuans ou dépurans, parce que tous ces remèdes n'agissent eux-mêmes que par une activité qui excite l'action des filtres, & qui par conséquent ne peut conve-

nir que lorsque les excréments ne sollicitent pas eux-mêmes assez ces filtres ; mais lorsque ces organes sécrétoires ne sont déjà que trop irrités, l'activité de ces remèdes est inutile, & même nuisible. Si en pareil cas les purgatifs, les diurétiques, les sudorifiques que l'on prescrit, procurent des évacuations sensibles, ces évacuations se font en pure perte pour celui qui les supporte ; ce ne sont point les excréments vicieux que l'on veut chasser qui sont entraînés par ces évacuations, ce sont d'autres sucs, plus supportables aux organes sécrétoires excités par ces évacuans, qu'on dérobe à la nature ; ainsi quand les excréments, devenus trop irritans, ne peuvent plus être admis par aucun filtre, la masse du sang en demeure infectée ; ils causent, selon leurs différens degrés d'acrimonie, divers désordres dans les solides, & entretiennent différentes maladies ou différentes incommoditez habituelles, comme des ulcères cacoëtés, des herpes, des affections catharrales, des rhumatismes, l'asthme, la goutte, &c. Quelquefois ils causent des fièvres, des inflammations de divers genres, & par le moyen de la cocction ou de la suppuration que ces maladies peuvent procurer ; ces excréments devenus si nuisibles, peuvent être enveloppés & expulsés.

Si l'existence de ces mauvais sucs qui restent dans la masse du sang, qui l'infectent, & qui n'ont plus d'affinité avec aucun organe sécrétoire, avoit besoin d'être prouvée, l'usage des vesicatoires, des setons, des cautères, & de certains ulcères qui nous délivrent de maladies habituelles, contre lesquelles on a employé inutilement tous les autres secours de l'art, & qui souvent récidivent aussi-tôt qu'on cesse d'entretenir ces issues extraordinaires, en fourniroient des preuves bien sensibles.

Les récrémens & les excréments deviennent, comme les sucs albumineux, de plus en plus putrescens, à mesure qu'ils sont de plus en plus travaillés par le jeu des vaisseaux ; & plus ils tendent à la pourriture, plus ils deviennent irritans & nuisibles. C'est ce qu'on remarque facilement dans

---

PERVERSION  
DES SUCS  
EXCRÉMENTEUX.

L'excès de  
laboration  
des sucs ex-  
crémenteux  
les dispose  
à la pourri-  
ture.

PERVERSION  
DES SUCS  
EXCREMEN-  
TEUX.

les fièvres putrides où la plûpart de nos sucS parviennent à un haut degré de putrescence ; car dans cet état la malignité de ces humeurs perverses se manifeste assez par divers accidens , entre autres par les mouvemens convulsifs qui surviennent dans les tendons , dans les membres , dans le pouls , par des colliquations , par des déjections fœtides , par des gangrènes , des inflammations , &c. On remarque quelquefois dans les urines mêmes une si grande disposition à une pourriture parfaite , que cette pourriture se manifeste peu de tems après sa sortie par une puanteur considérable. Les sueurs donnent aussi des signes de cette même pourriture , comme nous l'avons remarqué lorsque nous avons traité de la dissolution putride qui arrive quelquefois dans les fièvres.

Fausseté du  
système de la  
trituration.

Tout ce détail dans lequel nous sommes entrés sur les divers changemens vicieux qui arrivent à nos humeurs par le jeu des vaisseaux , suffit pour faire remarquer en passant combien le fameux système de la trituration , où l'on ne reconnoît que brisement & lévigation , est défectueux. Il faut que les auteurs de ce système ridicule aient été extrêmement aveuglés de l'idée grossière du broyement , pour n'avoir pas apperçu que l'action des vaisseaux produit presque tous effets visiblement opposés à ceux que l'on attribue à une pareille trituration , pour n'avoir pas connu la nature , les propriétés , & même l'existence d'une multitude d'humours différentes que cette action produit , pour n'avoir pas remarqué les différens effets de cette même action dans les différens tempéramens & dans les différens états du corps , pour avoir imaginé qu'elle peut rompre les pointes des sels de nos humeurs , & édulcorer ou adoucir ces sels jusqu'à les rendre insensibles , lorsqu'au contraire elle augmente extrêmement leur vivacité ; enfin pour ne lui attribuer d'autre usage , par rapport à nos sucS , que celui de les diviser & de les subtiliser , lorsqu'au contraire elle lie , grossit & endurecit les molécules de la plûpart des humeurs ; car reconnoît-on dans le chyle des molécules

d'un volume aussi considérable que celui des globules du sang ? Les parties du chyle sont-elles immédiatement susceptibles d'une consistance & d'une ténacité semblable à celle de ces suc albumineux qui forment ces coënes dures & coriaces dont nous avons parlé, ou semblables à celles des suc muqueux qui fournissent à plusieurs parties un enduit d'une consistance & d'une liaison qui résiste à l'acrimonie des autres suc, & à l'activité des mouvemens spontanées ? Il est donc évident que ceux qui se livrent à de pareilles chimères se détournent entièrement de la voie qui conduit aux connoissances les plus faciles à acquérir, & deviennent entièrement insensibles aux vérités les plus frappantes. En effet n'a-t'on pas connu des Praticiens qui ont vieilli dans l'exercice de l'art, & qui ont été par conséquent toujours à portée d'étudier la nature en elle-même, s'abandonner à des idées si absurdes, les avancer & les défendre avec beaucoup d'esprit, d'érudition & de zèle jusqu'à la fin de leur vie ? On voit par-là combien la réputation des Auteurs qui ne se sont rendus célèbres que par des systèmes spéculatifs, doit peu en imposer ; puisque des Praticiens consommés, de vénérables vieillards, des hommes distingués par l'esprit & par l'étude, se laissent maîtriser par ces productions imaginaires, & soutiennent avec vivacité les erreurs les plus grossières.

---

CONSISTEN-  
CES VICIEU-  
SES DES HU-  
MEURS.

### §. III. *Consistences vicieuses des humeurs.*

Nos humeurs peuvent être vicieuses par défaut & par excès de consistance.

#### *Défaut de consistance.*

Les humeurs peuvent manquer de consistance par crudité, par dissolution, & par spoliation.

Il n'y a que le premier cas qui dépende de l'insuffisance de l'action des vaisseaux ; mais comme nous avons suffisamment examiné ce défaut au commencement de cette troisième partie, il n'est pas nécessaire d'en parler davantage.

Défaut de  
consistance  
par crudité.

DEFAUT DE  
CONSISTEN-  
CE.

Défaut de  
consistance  
par spolia-  
tion.

Défaut de  
consistance  
par dissolu-  
tion.

Nous ne  
connoissons  
que la disso-  
lution putri-  
de.

Les substan-  
ces qui em-  
pêchent le  
sang de se  
fixer, ne le  
dissolvent  
pas.

Quoique les deux autres cas ne dépendent pas ordinairement du jeu des vaisseaux, ils ne peuvent cependant être réparés que par l'action de ces organes. C'est la partie rouge de ces humeurs qui épaisit le sang. Le sang est de tous nos sucs celui qui a le plus de consistance; ainsi toutes les causes qui dépouillent la masse des humeurs, diminuent la consistance de cette masse. Les hémorragies & les saignées, comme nous l'avons amplement prouvé ailleurs (\*), produisent immédiatement cet effet.

La pourriture, les fièvres aiguës ou lentes, sont les causes les plus connues de la dissolution des humeurs. Nous avons suffisamment parlé ci-devant de ces causes.

On ne sçait pas si nos humeurs ne peuvent point être infectées par quelques substances particulières, capables aussi de les dissoudre; mais s'il y en a, nous ne les connoissons pas encore.

Nous n'ignorons pas cependant que les acides délayés, que la plupart des sels neutres, que les sucs de plusieurs plantes mêlés avec le sang qu'on vient de tirer par une saignée, l'empêchent de se figer, que ces substances le retiennent par conséquent dans une espèce de dissolution: mais ces substances en empêchant seulement le sang qui est arrêté dans les vaisseaux ou qui en est sorti, de se coaguler, ne font que l'entretenir dans sa fluidité naturelle. Or, nous parlons ici d'une dissolution qui va plus loin; puisqu'il s'agit présentement d'une dissolution qui s'étend jusques dans la substance même des humeurs, & qui détruit la consistance ou la grosseur particulière de leurs molécules. Ces drogues qui s'opposent à la coagulation du sang, causent-elles même une pareille dissolution? Mordent-elles sur la propre substance des humeurs, principalement sur celles du sang? Car c'est le sang sur-tout, qui, comme nous l'avons déjà dit, donne de la consistance à la masse des humeurs, puisque ses molécules ont plus de solidité & sont plus grossières que celles des autres sucs. Nous voyons seulement que l'effet de ces substances qui s'oppo-

(\* ) Voyez l'Art de guérir par la saignée.

sent à la coagulation se réduit à empêcher que les globules de cette humeur ne se rassemblent & ne s'attachent les unes aux autres ; mais nous ne nous appercevons point qu'il en diminue la quantité, ni qu'il diminue leur volume, ni qu'il réduise cette partie rouge en un autre liquide moins grossier.

---

DEFAUT DE  
CONSISTEN-  
CE.

Cependant ce n'est qu'en agissant principalement sur les globules du sang, que les drogues dissolvantes, s'il y en a, peuvent détruire la consistance naturelle de ce fluide, & même de la plûpart des autres humeurs ; parce que ces globules sont de la même nature que les molécules des autres humeurs qui prennent le plus de consistance, ou du moins le plus de liaison & de solidité à mesure qu'elles sont travaillées par le jeu des vaisseaux ; je veux dire, que ces globules sont du genre des molécules des suc albumineux, comme la lymphe, & sur-tout la lymphe fibreuse, qui après le sang, paroît la plus grossière de nos suc ; il est donc vraisemblable, qu'un dissolvant qui n'agira pas sur la propre substance de ces globules, n'agira pas non plus sur ces lymphes. Or, l'épaississement de la masse des humeurs dépendant sur-tout de la consistance des suc albumineux, la dissolution de cette même masse doit donc dépendre principalement aussi de la dissolution de ces mêmes suc ; mais excepté les matieres putrides, nous ne connoissons point encore avec certitude de substances qui dissolvent ces suc. (a)

(a) Si ce n'est peut-être les Eaux Minérales chaudes, le Mercure & d'autres substances métalliques ; car nous voyons que ces remèdes dissipent des anchylofes & d'autres duretés qui ont résisté à tous les autres secours de l'art : mais nous ne sçavons pas si c'est en agissant immédiatement sur les humeurs, ou si c'est par l'entremise de l'action des solides qu'ils dissipent les maladies dont on vient de parler. De véritables dissolvans pourroient agir sur les parties endurcies, quand même l'action organique y seroit éteinte : or nous éprouvons par la résistance que nous opposent les vieux skirres, que nous n'avons point de pareils dissolvans. J'ai remarqué cependant que le jus de quelques plantes mêlé avec le sang paroît défaire une partie des globules du sang, & les réduire en glaires ; mais je n'ai pas assez répété ces expériences pour y compter ; d'ailleurs cette défaire des globules ne peut-elle pas arriver par un simple développement, sans que la dissolution s'étende jusqu'à diviser leur substance ?

DEFAUT DE  
CONSISTEN-  
CE.

Fausse idée  
des fondans,  
des atté-  
nuans & in-  
cisans.

On me demandera si je doute que la matiere médi-cale fournisse une multitude de remèdes dissolvans, atténuans, incisans, fondans, qui sont prescrits tous les jours par les Praticiens de la plus haute réputation. J'avouerai qu'effectivement je ne connois point ces remèdes, & que quand je les examine ils me paroissent presque tous de simples stimulan, qui n'agissent que par l'entremise de l'action des solides, & la plûpart me paroissent produire par le moyen de ces organes des effets sur les liquides, fort opposés à cette vertu dissolvante qu'on leur attribue. J'avouerai encore que je ne connois pas plus les indications qui engagent à les prescrire si fréquemment. Ainsi nous attendons que ces grands Praticiens, si occupés à les remplir, nous fassent part de leurs lumieres sur l'usage de ces remèdes, & nous les fassent connoître pour de véritables dissolvans, avant que nous puissions les placer parmi les causes de la dissolution de la masse du sang.

*Excès de consistance.*

La coagulation ou l'épaississement du sang est une cause à laquelle on attribue la plûpart des maladies.

L'excès de consistance dans les fucs, est plus rare que l'excès de fluidité. On le regarde cependant comme une cause presque universelle des maladies. On a entrevû apparemment que ce vice en produit effectivement quelques-unes; & on a conclu de là, qu'il peut en produire une infinité d'autres. On s'est attaché dans ces derniers tems à rapporter à une même cause le plus d'effets qu'il a été possible. Il ne faut pas s'en étonner, la multiplicité des causes rend l'étude de la Physique particuliere extrêmement difficile. Il semble que la confusion & l'incertitude qui naissent de tant de causes différentes, ayent porté les Physiciens à n'en reconnoître qu'un fort petit nombre; du moins est-on convaincu que la nature ne doit agir que par des voyes générales & simples. Cette uniformité, qui tout au plus peut avoir lieu pour les premieres causes, a paru néanmoins devoir s'étendre jusques aux causes particulieres des maladies; & on s'est appliqué avec ardeur à réduire l'art de guérir à cette simpli-

cité. Mais cette entreprise ne pouvoit avoir qu'un succès malheureux ; la vérité ne peut en Médecine se concilier avec des hypothèses qui font naître presque tous les dérangemens de l'économie animale d'une seule cause, & la perfection de l'art dépend au contraire des recherches qu'il faut faire pour découvrir & distinguer toutes celles qui les produisent réellement. Ceux qui s'attachent sérieusement à cette étude, apperçoivent qu'effectivement ce travail est immense, & que l'épaississement des humeurs auquel on impute presque toutes les maladies, est encore une idée, qui, comme la fermentation, la trituration, l'acidité des humeurs, &c. n'a presque aucune réalité. Non seulement cet excès de consistance est rare ; mais il faut encore remarquer qu'il n'est pas toujours cause de maladies : car le plus souvent il n'en est qu'un effet.

EXCES DE  
CONSISTEN-  
CE.

Ce vice des humeurs peut se réduire à deux genres : savoir, à la grossièreté & à l'endurcissement.

La grossièreté des suc<sup>s</sup> paroît n'avoir lieu que dans deux cas. 1°. Lorsque la masse des humeurs abonde trop en suc<sup>s</sup>, qui sont naturellement formés de grosses molécules, & de ce genre nous ne connoissons que le sang ; c'est du moins de tous nos suc<sup>s</sup> celui dont les molécules ou globules surpassent sensiblement celles de toutes les autres. (\*) Ainsi quand le sang surabonde dans la masse des humeurs, elle doit avoir trop de consistance ; mais c'est un vice qui n'exige point de dissolvant ou d'atténuant : la saignée comme on le sçait y remédie sur le champ. 2°. Lorsque le jeu des vaisseaux, comme dans certains cas de congestion, n'est pas suffisant pour entretenir dans nos suc<sup>s</sup> assez de chaleur ou de mouvement

Excès de  
consistance  
par la grossièreté des  
humeurs.

Par sur-  
abondance  
de sang.

Par défaut  
de chaleur ou  
d'action des  
vaisseaux.

(\*) Les flocons que nous appercevons, que forme dans l'eau, lorsque nous saignons du pied, la lymphe fibreuse, nous font imaginer que les molécules de cette lymphe sont aussi fort grossières ; mais comme le volume de ces flocons dépend principalement des suc<sup>s</sup> gélatineux qui se figent autour de cette lymphe lorsque l'eau commence à se refroidir ; on ne doit pas se représenter ces flocons, lorsqu'on envisage l'état de la lymphe fibreuse sous le jeu des vaisseaux.



EXCES DE  
CONSISTEN-  
CE.

pour conserver leur fluidité. Ce genre d'épaississement peut arriver sur-tout au sang & aux sucS graisseux, parce qu'ils se figent facilement. La partie séreuse de la masse des humeurs, qui tient en dissolution les sucS gélatineux, paroît être peu susceptible de cette coagulation, puisqu'elle conserve sa fluidité après qu'elle est refroidie & après qu'elle est séparée de la partie rouge dans les vases qui contiennent le sang qu'on a tiré dans une saignée; mais comme cette séparation se fait difficilement dans les vaisseaux, elle se trouve ordinairement comprise dans les sucS qui se coagulent, & fait corps avec eux; elle est sur-tout fort sujette à cet épaississement, quand elle engorge le tissu cellulaire des graisses; les sucS huileux ou gras qui se confondent avec elle la condensent, lorsque faute de chaleur ou de mouvement ces sucS perdent eux-mêmes leur fluidité. Ce cas est ordinaire dans les œdèmes & dans les autres congestions de même genre. Mais il faut faire attention que, dans quelque cas que ce soit, cet épaississement, qui arrive par le défaut de l'action organique des vaisseaux, est toujours l'effet de la maladie & jamais la cause. Ainsi ce ne sont point encore des dissolvans ni des atténuans qui sont indiqués pour y remédier. Dissipez les causes d'où dépendent ces inondations qui suffoquent le tissu cellulaire des graisses, & rendez aux sucS figés, en rétablissant l'action de ce tissu, la chaleur & le mouvement qu'ils ont perdu, l'épaississement disparaîtra.

Observations rares sur l'épaississement du sang.

Il y a quelques Observations, où l'on voit que dans des saignées le sang est sorti du vaisseau avec une épaisseur ou consistance si remarquable, qu'il formoit par sa liaison extrême une espèce de cordon continu depuis l'ouverture de la veine jusques dans le vase qui le recevoit, & ce cordon se replioit, pour ainsi dire, sur lui-même sans perdre sa forme: mais ce défaut est extrêmement rare, & les Observateurs n'ont point décrit ni déterminé les cas où il a lieu, ni remarqué les accidens particuliers qui ont pu en être une suite. Ainsi nous ne devons point nous arrêter à

ces Observations singulieres : d'ailleurs, la seule rareté du fait le rend peu important.

Quoique souvent l'endurcissement de la substance des humeurs n'augmente pas le volume des molécules dont ces humeurs sont formées, il peut cependant rendre ces humeurs moins méables, c'est-à-dire moins propres à enfiler les passages étroits, par lesquels leurs molécules ne peuvent passer sans changer leur figure ordinaire, ou sans être comprimées & rendues plus menues par la systole des petits vaisseaux qu'ils parcourent. Ce changement de figure est remarqué, par exemple, dans les molécules du sang, lorsqu'elles passent par des capillaires artériels, dont le diamètre est plus petit que celui de ces molécules. Il paroît donc certain, que si la substance de ces mêmes molécules devient trop compacte & trop ferme, elles obéiront plus difficilement à l'action de ces capillaires, & rendront la circulation moins libre; mais la saignée en dépouillant la masse des humeurs de sa partie rouge, diminue autant qu'on le veut la quantité de ces globules, & augmente à proportion leur véhicule; elle peut par ce moyen diminuer beaucoup la difficulté que ces globules peuvent apporter dans la circulation, parce que moins il y aura de ces globules, moins ils résisteront à l'action des capillaires, qui les obligent de s'allonger pour parcourir leur calibre, qui est si étroit que ces globules ne peuvent y passer sous leur figure sphérique.

Nous ne connoissons que les fucs albumineux, qui soient susceptibles de cet endurcissement; ainsi les autres fucs n'y peuvent participer qu'autant que leurs molécules se trouveroient engagées dans ces fucs albumineux; ce qui arrive, par exemple, dans le fort d'une fièvre continue aux fucs récrémenteux & excrémenteux, surtout, comme nous l'avons remarqué, à la bile qui se filtre par le foye. Lorsque cette humeur a perdu, après avoir quitté le torrent de la circulation, une partie du mouvement qui entretenoit sa fluidité, elle s'épaissit, & la por-

---

EXCES DE  
CONSISTEN-  
CE.

Excès de  
consistence  
par l'endur-  
cissement  
des humeurs.

EXCES DE  
CONSISTEN-  
CE.

Épaississe-  
ment du sang  
& de la bile  
dans la veine  
porte.

tion des fucs albumineux endurcis qu'elle entraîne avec elle, lui donne alors, en s'épaississant aussi, une liaison & une ténacité qui ne lui est pas naturelle.

Elle peut par la même raison commencer à se ressentir de cet épaississement dès la veine porte, aussi-bien que tous les autres fucs, qui, comme elle, peuvent être engagés par la substance de ces fucs albumineux endurcis; parce que la circulation étant fort lente dans cette veine, la masse des humeurs perd beaucoup de son mouvement, & par conséquent de sa fluidité. Les fucs albumineux qui se condensent à proportion du mouvement qu'ils perdent, deviennent plus lians & plus ténaces, sur-tout ceux qui ne sont point roulés en globules, & qui forment une lymphe fibreuse, ou une humeur glaireuse dont la fluidité dépend entièrement du jeu des artères. Ces dispositions peuvent donc dans certaines fièvres & dans certains tempéramens, où l'action des artères produit beaucoup de fucs albumineux déployés & racornis, nous faire soupçonner du moins quelque léger épaississement dans la veine porte.

Épaississe-  
ment des hu-  
meurs dans  
les mélanco-  
liques & hy-  
pocondria-  
ques.

Une vie studieuse & sédentaire peut beaucoup contri-  
buer à ce défaut, parce que l'inaction du corps & la  
contention de l'esprit ralentissent excessivement le cours  
du sang dans cette veine. Ce ralentissement occasionne  
un épaississement; & cet épaississement cause une résistan-  
ce qui ralentit encore davantage le cours du sang dans  
cette même veine: ainsi ces deux causes s'entr'augmen-  
tent mutuellement. On remarque effectivement que ceux  
qui sont occupés à des travaux qui exercent beaucoup le  
corps & fort peu l'esprit, ne sont pas si sujets aux affections  
mélancoliques & hypocondriaques, que ceux qui agis-  
sent peu & qui se livrent beaucoup à l'étude.

Causes des  
affections  
mélancoli-  
ques & hy-  
pocondria-  
ques.

Ces deux états, je veux dire ce ralentissement & cet  
épaississement, sont ordinairement la source des acci-  
dens qui troublent & qui inquiètent continuellement les  
hypocondriaques & les mélancoliques, & qui résistent à  
toutes les tentatives de la Médecine. Les prétendus atté-

nuans , qu'on croit que cet art fournit, ne servent qu'à les augmenter. L'usage du fer est presque le seul secours dont on reçoit ordinairement un soulagement remarquable ; mais son effet est difficile à expliquer. Nous assurera-t'on qu'il agit comme fondant ? Il y a de grandes difficultez à lever avant que de rendre seulement ce sentiment probable ; ce remède, par exemple, convient aux filles qui ont les pâles couleurs, quoique cet état soit ordinairement accompagné de dissolution. On prétend assez communément qu'il raffermi les solides & rétablit leur ressort ; mais la rigidité des vaisseaux est un défaut dans l'intempérie mélancolique, où l'on a recours à ce remède : son effet est donc fort difficile à comprendre. Peut-être n'agit-il pas simplement comme altérant ; dans ces différens états de ralentissement, les humeurs se dépravent & se pervertissent, elles se déplacent & sont entraînées par la circulation, la dépuracion de la masse du sang devient nécessaire. Le fer ne seroit-il pas alors le remède le plus efficace que nous ayons pour la procurer en pareil cas ?

Nous ne parlerons pas ici des effets que cause l'endurcissement des sucs albumineux dans la masse des humeurs qui circulent dans les autres vaisseaux où la circulation est fort rapide, parce que le mouvement que les humeurs albumineuses reçoivent des artères, entretient ces humeurs dans une grande fluidité ; ainsi elles ne peuvent par leur consistance apporter aucun empêchement à la circulation ; car il y a beaucoup de personnes, comme nous le remarquons par les coënes dures & épaisses qui se forment toujours sur le sang qu'on leur tire lorsqu'on les saigne, il y a, dis-je, beaucoup de personnes, où cette humeur racornie abonde sans qu'on s'apperçoive d'aucun dérangement chez eux dans la circulation ; il n'est pas douteux cependant qu'elle ne puisse en causer un très-fâcheux par la disposition qu'elle a à former des polypes dans le cœur, lorsqu'il reste dans les ventricules de ce viscere, comme dans les anevrismes, une portion de sang qui ne suit pas le torrent de la circulation. Il ne paroît

---

EXCES DE  
CONSISTEN-  
CE.

Usage du  
mars dans  
ces affec-  
tions.

Sang des  
personnes en  
fanté, sur le-  
quel se for-  
me toujours  
une coëne.

EXCES DE  
CONSISTEN-  
CE.

pas douteux aussi que par son racornissement elle ne puisse nuire en quelque manière à la formation des autres humeurs, en empêchant, ou en rompant un peu par ses parties roides & fibreuses, le mouvement par lequel se forment & se perfectionnent les molécules de ces humeurs.

L'épaississement des fucs n'est point la cause des skirres ni des autres tumeurs dures.

Nous ne pouvons nous dissimuler que l'épaississement des humeurs est regardé comme la cause spéciale des tumeurs dures & skirreuses. La consistance que prennent les fucs qui forment ces tumeurs, a fait croire que cette consistance, qui n'est que l'effet de la maladie, en est la cause; cette erreur est très-commune dans l'art de guérir. Les humeurs qui sont les plus fluides & les plus coulantes, lorsqu'elles circulent dans nos vaisseaux, sont pour la plupart les plus disposées à s'épaissir, lorsqu'elles sont arrêtées, ou lorsqu'elles sortent des voies de la circulation, & on n'est point assez attentif à distinguer les différens états de consistance des humeurs dans ces deux cas différens, c'est-à-dire, lorsque ces humeurs sont sous l'action des vaisseaux, ou lorsqu'elles en sont privées; il n'est donc pas étonnant qu'on se soit imaginé que les tumeurs dures sont causées par des fucs que leur grossièreté arrête dans les petits tuyaux des parties où ces tumeurs se forment. Cependant si on fait attention à l'extrême petitesse du volume de ces tumeurs dans leur naissance, & à la lenteur de leur progrès, on remarque facilement qu'un commencement si imperceptible, & un accroissement si lent, ont fort peu de rapport avec la cause qu'on leur attribue, laquelle devoit toujours produire très-promptement des engorgemens considérables, c'est-à-dire des engorgemens proportionnés à la grandeur d'une telle cause. On doit encore faire attention que ces tumeurs ne sont jamais si ordinaires, que dans le cas où une suppuration putride a porté l'infection & la dissolution dans la masse des humeurs. Nous ajouterons de plus, que parmi les causes qu'on peut découvrir, qui donnent véritablement naissance à de semblables tumeurs, on n'y trouve point la grossièreté des humeurs.

*Remarque*

*Remarque sur l'acrimonie des Humeurs.*

Il y a un quatrième genre de vices des humeurs, qui comprend toutes les espèces d'acrimonies malfaisantes que les suc peuvent contracter par infection, par dépravation & par imperfection; mais on a dû s'appercevoir que ce quatrième genre de vice des humeurs est compris dans les genres précédens, & qu'il n'a pas besoin d'éclaircissement; car nous nous sommes expliqués sur ces différentes acrimonies autant que nos connoissances l'ont permis, sur-tout dans la seconde & dans la troisième partie de ce Mémoire. Nous avons remarqué, en parlant de la dépravation dont les humeurs sont susceptibles par elles-mêmes, que la fermentation produit toujours une acrimonie acide; mais nous nous ressouviendrons qu'elle est fort différente, selon le degré de fermentation, & selon la nature des suc qui fermentent: car il y en a qui sont susceptibles d'une fermentation vineuse, qui par rapport à ces suc n'est qu'un premier degré de fermentation; car ils peuvent passer immédiatement après à un autre degré, qui fait dégénérer leur acrimonie vineuse, en une acrimonie manifestement acide. D'autres parviennent tout d'abord à ce dernier degré, sans passer, du moins sensiblement, par le premier: ainsi la fermentation produit immédiatement dans ceux-ci une acrimonie manifestement acide. D'autres enfin, tels que les suc gras ne peuvent, apparemment à cause de la grossièreté de leur huile, fermenter assez pour devenir ou vineux, ou manifestement acides. Ces suc deviennent seulement rances par la fermentation; mais cette acrimonie dépend toujours d'un acide déguisé par les huiles. Il y a d'ailleurs une fermentation sourde ou imparfaite qui ne peut pas se déclarer, parce que les causes qui doivent y concourir manquent; mais elle ne laisse pas de porter quelque dépravation dans les suc & d'y causer une légère acrimonie qui a toujours pour principe l'acide.

---

 ACRIMONIE  
DES HUMEURS.

 Acrimonie  
acide.

 Acrimonie  
vineuse.

 Acrimonie  
rance.

 Acrimonie  
acide obcu-  
re.

Nous n'oublirons pas non plus que la pourriture fait

ACRIMONIE  
DES HUMEURS.

Acrimonie  
alcaline.

Acrimonie  
alcaline ob-  
scure.

Acrimonie  
alcalescente.

Acrimonie  
des humeurs  
par les mé-  
langes de  
substances  
étrangères

toujours dégénérer le sel des mixtes qui en sont acoints en alcalis volatils huileux, que l'acrimonie qui dépend de ce genre de sel est fort à redouter; que cependant sa malignité est plus ou moins pernicieuse selon le degré de pourriture, & selon la nature du mixte. Nous avons remarqué aussi qu'il y a une pourriture sourde ou imparfaite, qui, quoiqu'elle ne dégage ni ne volatilise pas assez ces sels pour les disperser & les rendre contagieux, y cause cependant un commencement d'acrimonie alcaline, laquelle va jusqu'à un degré de malignité qui peut produire des effets funestes. Nous nous ressouviendrons enfin, que, plus les sels de nos humeurs sont travaillés par le jeu des vaisseaux, plus ils tendent à s'alcaliser; mais que cette seule cause ne suffit pas pour les alcaliser parfaitement. On a été attentif à observer, que dans les plus grandes fièvres, & dans les plus grandes agitations des humeurs, si nos sels ne s'alcalisent pas parfaitement, ils peuvent cependant acquérir par cette même cause un degré d'acrimonie alcalescence, qui souvent produit chez nous beaucoup de désordre. Voilà les principaux genres d'acrimonies dont nos humeurs sont susceptibles, indépendamment de tous mélanges; mais elles peuvent par leur alliage avec des substances étrangères admettre toutes les différentes acrimonies qui sont propres à ces substances.



# REMARQUES

*Sur les Tumeurs formées par la bile retenue dans la vésicule du fiel, & qu'on a souvent prises pour des abscesses au foye.*

Par M. PETIT.

## ARTICLE PREMIER.

Les maladies ne se manifestent pas toujours si distinctement qu'on ne puisse quelquefois s'y méprendre, sur-tout lorsqu'elles sont compliquées, parce qu'alors la foule des symptômes qu'on y trouve rassemblés jette dans l'équivoque, & souvent dans l'erreur : on ne trouve que trop d'exemples de cette fatale vérité, lorsqu'il s'agit de distinguer l'espèce & le vrai caractère de la plûpart des apostèmes qui se forment dans la cavité du bas ventre. La difficulté ne vient pas seulement de ce que ces apostèmes sont moins visibles & moins palpables que ceux qui attaquent les parties extérieures, mais encore de ce que la plûpart ont leurs symptômes confondus avec ceux de plusieurs autres maladies qui les accompagnent, & qui en sont ordinairement ou les causes ou les suites ; c'est ce qui m'a engagé à rapporter quelques cas dans lesquels ces maladies en ont imposé, & à donner ensuite les moyens d'éviter l'erreur.

Il y a vingt-sept ou vingt-huit ans qu'une Demoiselle avoit une tumeur à la région du foye ; cette tumeur étoit d'une étendue si considérable, & accompagnée d'une fluctuation si sensible, qu'elle fut prise pour une hydro-pisie enkistée : on y fit la ponction, & au lieu de férosité, il en sortit deux pintes de bile très-verte & fort gluante.

---

TUMEURS DE  
LA VÉSICULE  
DU FIEL PRI-  
SES POUR DES  
ABSCESS AV  
FOYE.

I. OBSERV.  
Par M. PETIT  
sur une tu-  
meur de la  
vésicule prise  
pour un abs-  
cess au foye.



TUMEURS DE  
LA VESICULE  
DU FIEL PRI-  
SES POUR DES  
ABSCÈS AU  
FOYE.

II. OBSERV.  
Par M. PETIT  
sur une pa-  
reille tumeur

III. OBSERV.  
Par M. PETIT  
sur une tu-  
meur de mê-  
me nature.

Peu de jours après, j'appris qu'une tumeur que l'on croyoit être un abcès au foye avoit été ouverte, & qu'au lieu de pus il en étoit sorti environ chopine de bile verte. Je fis alors tout ce que je pûs pour m'instruire du commencement & du progrès de ces deux maladies, je scûs seulement que la fin en avoit été tragique. Ces observations, tout imparfaites qu'elles étoient, ne me furent pas inutiles.

Quelques mois après je fus appelé en consultation avec plusieurs Médecins & Chirurgiens, pour décider sur la nature d'une tumeur au foye; après qu'on nous eût fait le détail de ce qui s'étoit passé depuis vingt jours que duroit la maladie, tous les Consultans ne douterent point qu'il n'y eût abcès, & furent d'avis d'en faire l'ouverture: on me chargea d'exécuter cette opération.

A peine eus-je coupé la peau, que je m'apperçus de l'affaïssement & de la diminution de la tumeur, ce qui me rappella l'idée des tumeurs bilieuses dont je viens de parler: Je n'achevai point l'ouverture, au contraire j'en rapprochai les bords, avec intention de les réunir. Les Assistans étonnés me demandèrent pourquoi je n'avois pas ouvert jusqu'au foyer de l'abcès, je leur dis ce que j'avois apperçu, & que si je ne me trompois, le prétendu abcès n'étoit que la bile retenue dans la vésicule du fiel; que la tumeur n'avoit disparue pendant que j'opérois, que parce que la bile avoit commencé de couler, qu'elle se vuidoit actuellement, & que le malade la rendroit bientôt par les voies ordinaires. En effet, sitôt qu'il fut pansé, il lui prit une envie d'aller à la selle, & il évacua quantité de bile verte; il fut guéri en quatre ou cinq jours, tant de la petite playe que je lui avois faite, que de son prétendu abcès.

Après avoir réfléchi sur les faits que je viens de rapporter, je me rappelai tous les symptômes qui peuvent accompagner les maladies de ce genre; j'en fis différentes combinaisons, & je crus avoir trouvé les signes qui les caractérisent: en effet ces réflexions m'ont servi plus d'une fois dans la pratique.

Il y a quelque tems que je fus appellé en consultation pour une Dame attaquée d'une tumeur à la région du foye ; on la regardoit comme un abcès, & l'on se proposoit d'en faire l'ouverture : ce ne fut point mon avis ; je jugeai au contraire que la maladie dont il étoit question n'étoit point un phlegmon suppuré, mais une tumeur causée par la rétention de la bile dans la vésicule du fiel ; les raisons que j'en apportai ramenèrent à mon avis l'un des Consultants, les autres suivirent leur idée. Cette tumeur fut ouverte sans moi, je ne sçus ni comment on l'ouvrit, ni qu'elle fut la qualité de la matiere qui en sortit ; j'appris seulement par la voix publique que l'ouverture étoit restée fistuleuse.

Sept ou huit mois après cette malade me consulta pour la guérison de sa fistule, de laquelle il sortoit une liqueur jaunâtre ; l'importance de la connoître m'obligea de la goûter, sa saveur me fit juger que cette liqueur étoit de la bile toute pure. Je n'ai point vû cette Dame depuis, mais j'ai appris qu'on avoit dilaté sa fistule, & qu'on en avoit tiré une pierre bilieuse, comme il s'en forme souvent dans la vésicule du fiel ; mais je n'avois pas besoin de cette dernière circonstance pour me confirmer dans l'idée que j'avois de cette espèce de maladie.

Il y a huit ou dix mois que je fus mandé pour être présent à l'ouverture d'un apostême situé dans la région du foye : le malade avoit été attaqué d'une disposition inflammatoire au bas ventre, avec tension douloureuse à la région du foye ; la diète, la boisson, quelques lavemens, mais particulièrement deux saignées faites en douze heures, avoient si considérablement soulagé le malade, qu'il crût pouvoir impunément secouer le joug de la Médecine : mais il se trompoit : l'inflammation du ventre & la douleur du foye recommencerent, & depuis ce moment les excréments stercoraux n'eurent aucune teinture de bile, & au contraire les urines en étoient si chargées qu'elles en paroissoient brunes ; en vingt-quatre heures toute l'habitude du corps parut jaune comme du safran ; une fièvre continue & des frissons irréguliers accompagnoient tous

---

TUMEURS DE  
LA VESICULE  
DU FIEL PRI-  
SES POUR DES  
ABCES AU  
FOYE.

IV. OBSERV.  
Par M. PETIT  
sur le même  
sujet.

V. OBSERV.  
Par M. PETIT  
sur le même  
sujet.

TUMEURS DE  
LA VESICULE  
DU FIEL PRI-  
SES POUR DES  
ABSCÈS AU  
FOYE.

ces symptômes. Les nombreuses saignées, les bouillons simples, les délayans apéritifs, les laxatifs, & les topiques appropriés, tout fut mis en usage; le malade fut soulagé, le ventre s'amollit, la région du foye fut moins douloureuse, mais il y parut une tumeur très-considérable à laquelle la fluctuation étoit si apparente, qu'il sembloit qu'on ne pouvoit se dispenser d'en faire promptement l'ouverture.

Cependant les circonstances de cette maladie les plus propres à faire juger qu'il y avoit abscess, ne me parurent pas assez convaincantes; j'apperçus au contraire que la tumeur n'étoit que la suite de la rétention de la bile, qui ne coulant plus par le canal colidoque, avoit dilaté la vésicule du fiel, au point qu'elle s'élevoit & pouffoit les régumens du ventre en dehors; d'où venoit la faillie ou tumeur extérieure qu'on appercevoit à l'œil, & la fluctuation qui se manifestoit si sensiblement au toucher.

Lorsque j'eus rapporté les raisons sur lesquelles je fondeois mon idée, tous les Assistans furent de mon avis, & il ne fut plus question de faire ouverture: d'ailleurs, les accidens n'étoient plus si pressans; on convint de continuer le régime & les remèdes, dans l'usage desquels le malade étoit depuis quelques jours; la nuit suivante le malade rendit des matieres stercorales un peu teintées de bile, & des urines un peu moins brunes; dès-lors peu à peu & par degrez la bile s'écoula, si bien que trois jours après on nous montra trois pintes de matiere bilieuse très-verte que le malade avoit rendue pendant la nuit: nous trouvâmes la tumeur considérablement diminuée, elle n'étoit plus douloureuse; enfin elle disparut entièrement, les urines reprirent leur couleur naturelle, la jaunisse se dissipa, & le malade fut tout-à-fait guéri en peu de tems.

J'ai souvent fait part au Public de ces différentes Observations: ces cas sont plus communs qu'on ne pense; peut-être même que les méprises que je rapporte ne paroîtront nouvelles, que parce que les premiers qui y sont tombés les ont ensevelis dans un profond silence: ce-

pendant les méprises dans des cas si difficiles ne sont que des fautes, quand on a le courage de les publier; mais elles deviennent des crimes quand l'orgueil nous les fait cacher.

Toutes brillantes que paroissent ces Observations, elles ne seroient pas d'une grande utilité, si je ne rapportois les marques ou signes par lesquels on pourra distinguer ces deux maladies.

Il faut observer d'abord, que l'abcès au foye & la rétention de la bile dans la vésicule du fiel, étant le plus souvent les suites de l'inflammation de ces parties, il n'est pas étonnant que les préliminaires de ces maladies soient les mêmes: en effet elles commencent l'une & l'autre par la tension douloureuse du bas ventre, particulièrement de la région du foye; ensuite la bile est retenue dans ses couloirs, ou ne s'écoule qu'imparfaitement dans les intestins: elle se mêle avec presque toutes les autres liqueurs, d'où il arrive amertume à la bouche, soif ardente & dégoût; les urines sont teintées de bile, elles en sont quelquefois si considérablement chargées, qu'elles en paroissent brunes; au lieu que les excréments stercoraux, qui en sont privés, sont de couleur grise ou blanchâtre: la bile se répand par tout le corps, jusqu'au blanc des yeux, tout est jaune; les malades sont fatigués par une demangeaison universelle: ils ont un sommeil interrompu & agité; la fièvre s'allume, le hoquet, le vomissement, & bien d'autres symptômes, qu'il est inutile de rapporter ici, se trouvent rassemblés dans les premiers tems de l'inflammation du foye, parce que cette inflammation attaque les couloirs de la bile.

Si ces symptômes subsistent, & qu'ils augmentent jusqu'au tems qu'on nomme l'état, alors, selon la maniere dont l'inflammation se terminera, la maladie prendra différentes formes.

Si elle est terminée par suppuration, & que la suppuration soit faite, la douleur & la fièvre seront diminuées, le malade aura des frissons irréguliers; il s'élèvera & se manifestera une tumeur à l'hypocondre droit, quand

---

TUMEURS DE  
LA VESICULE  
DU FIEL PRI-  
SES POUR DES  
ABSCES AU  
FOYE.

Signes ou  
conjectures  
qui peuvent  
servir à dé-  
mêler ces tr-  
meurs d'avec  
les abcès au  
foye, ou qui  
peuvent du  
moins inspi-  
rer un doute  
suffisant pour  
ne se décider  
qu'avec  
beaucoup de  
circonspec-  
tion.

SIGNES QUI  
DISTINGUENT  
LES TUMEURS  
DE LA VES-  
CULE DU FIEL  
D'AVEC LES  
ABSCÈS AU  
FOYE.

l'abcès se formera à la partie convexe de ce viscere, cette tumeur devient molle, & la fluctuation, c'est-à-dire le flot du pus qu'elle renferme, se fait sentir en la touchant : toutes ces choses indiqueront l'abcès formé, & la nécessité d'en faire l'ouverture ; cependant avant que de s'y déterminer, on doit examiner chaque symptôme, & se rappeler tout ce qui s'est passé pendant le cours de la maladie ; car malgré toutes ces apparences d'abcès, on peut se tromper, parce que quelquefois toutes les marques ou signes d'abcès, dont je viens de parler, se trouvent en apparence les mêmes, quoiqu'il n'y ait point d'abcès, & qu'au contraire l'inflammation du foye se soit terminée par résolution.

Pour comprendre la possibilité de ce fait, il faut remarquer que la bile, qui pendant le fort de l'inflammation, ne se filtre point dans les glandes du foye, commence à se séparer, si-tôt que la résolution a suffisamment dégagé les glandes de ce viscere ; mais si la résolution n'est pas assez avancée pour que le canal colidoque soit débouché, la bile qui entrera dans la vésicule du fiel ne pourra s'écouler, elle remplira cette vésicule, & s'y accumulera au point qu'elle la poussera en dehors, & l'on appercevra sous l'hypocondre droit une tumeur, dans laquelle il y aura une fluctuation manifeste, ce qui, joint à des frissons irréguliers, à la diminution de la fièvre & de la douleur, nous donnera des signes semblables à ceux de l'abcès.

Dans l'équivoque où l'on peut être alors, risquera-t'on d'ouvrir la vésicule du fiel, croyant ouvrir un abcès ; ou laissera-t'on périr un malade de l'abcès, dans la crainte d'ouvrir la vésicule du fiel ? Si cette ressemblance de symptômes est capable d'en imposer, une comparaison exacte & réfléchie peut y faire remarquer des différences, à la vérité difficiles à saisir d'abord, mais cependant suffisantes pour fonder un juste discernement.

En effet la diminution de la douleur & de la fièvre ne font pas moins des signes de la résolution commencée, que de la suppuration faite ; mais on remarquera, 1°. que

la douleur qui a dû être égale dans les deux maladies, lorsqu'elles n'étoient l'une & l'autre qu'inflammation dans son état, & encore disposée autant à la suppuration qu'à la résolution, a augmenté pendant que l'abcès se formoit, & a diminué au contraire pendant que la résolution se faisoit, & que la bile s'engorgeoit dans la vésicule du fiel. 2°. La douleur qui accompagne la suppuration est ordinairement pulsative, & cette espèce de douleur n'accompagne point les tumeurs de la vésicule du fiel, puisqu'elles n'arrivent pour l'ordinaire que lorsque l'inflammation du foye se termine par résolution. 3°. La douleur diminue bien plus promptement, lorsque les apostèmes se terminent par résolution, que lorsqu'ils se terminent par suppuration. 4°. La diminution de la douleur, en conséquence de la résolution, laisse le malade dans un état satisfaisant & d'espérance, au lieu que malgré la diminution de la douleur, en conséquence de la suppuration faite, le malade est toujours dans un abattement, & dans un malaise qui fait tout craindre.

Les frissons irréguliers qui se trouvent à l'un & à l'autre différent encore, 1°. En ce que ceux qui accompagnent la formation de l'abcès, sont plus longs que ceux qui sont causés par la rétention de la bile. 2°. Dans les premiers le pouls est petit, & il en devient d'autant plus élevé lorsque le frisson cesse. 3°. Le frisson de suppuration est suivi de chaleur, puis de moiteur; & après le frisson causé par la rétention de la bile, la peau est sèche: aussi peut-on regarder celui-ci, non comme un vrai frisson, mais comme une irritation passagère que la bile retenue fait sur les membranes & autres parties nerveuses.

Lorsque l'abcès du foye se forme à la partie convexe de ce viscère, ou lorsque la bile est retenue dans la vésicule du fiel, les tégumens sont poussés en dehors, & l'on apperçoit une tumeur à l'hypocondre droit; mais la tumeur causée par l'abcès diffère de l'autre, 1°. En ce qu'elle n'est point circonscrite; elle paroît comprise dans l'enceinte des parties voisines, & pour ainsi dire

---

SIGNES QUI  
DISTINGUENT  
LES TUMEURS  
DE LA VESICULE  
DU FIEL,  
D'AVEC LES  
ABSCESES AU  
FOYE.

SIGNES QUI  
DISTINGUENT  
LES HUMEURS  
DE LA VESICULE  
DU FIEL  
D'AVEC LES  
ABSCÈS DU  
FOYE.

confondue dans les régumens, qui pour l'ordinaire sont œdémateux, au lieu que la tumeur faite par le gonflement de la vésicule du fiel est exactement distincte & sans confusion, parce qu'il est rare qu'elle soit accompagnée d'œdème. 2°. La tumeur formée par la vésicule du fiel est toujours placée au-dessous des fausses-côtes, sous le muscle droit; mais la tumeur de l'abcès au foye n'affecte aucune situation particulière, & peut occuper indifféremment tous les points de la région épigastrique.

Enfin, la fluctuation, ou le flot du fluide renfermé dans ces tumeurs se manifeste différemment, 1°. La fluctuation en conséquence de la bile retenu dans la vésicule du fiel, s'apperçoit presque subitement; au lieu que celle de l'abcès est très long-tems avant que de paroître. 2°. On soupçonne celle-ci long-tems avant que de la trouver; & l'autre, le plus souvent, se montre avant qu'on l'ait soupçonnée. 3°. La fluctuation de la tumeur bilieuse, dès le premier moment n'est point équivoque, au lieu que celle de l'abcès, sur-tout dans son commencement, est telle que dans le nombre des personnes qui examinent & touchent l'abcès, les sentimens sont partagés: il s'en trouve qui doutent s'il y a fluctuation. 4°. La fluctuation de l'abcès n'est d'abord apparente que dans le centre de la tumeur, & chaque jour, à mesure que la suppuration augmente, la fluctuation s'étend à la circonférence, au lieu que la fluctuation de la tumeur de la vésicule du fiel est, dès le premier jour, presque aussi manifeste dans la circonférence que dans le centre: ce qui vient de ce que la bile renfermée dans la vésicule du fiel, est fluide dès les premiers instans de sa rétention, au lieu que la matière de l'abcès n'acquiert de la fluidité qu'à mesure qu'elle se convertit en pus. 5°. A quelque degré que soit portée la suppuration de l'abcès au foye, la circonférence en est toujours dure & gonflée; & au contraire la tumeur de la vésicule du fiel, lorsque l'inflammation a cessé, n'a pour l'ordinaire aucune dureté ni gonflement à sa circonférence.

Voilà ce que j'ai pu rassembler de marques distincti-

res entre des signes qui paroissent les mêmes, & qui peuvent se trouver réunis dans des maladies bien différentes l'une de l'autre. J'ai crû qu'il convenoit de les examiner d'abord séparément, avant que d'entrer dans l'examen de ces mêmes symptômes, lorsque l'abcès au foye, la rétention de la bile & les pierres bilieuses se trouvent ensemble.

Pour profiter des observations que nous avons à donner sur ce sujet, nous avons crû devoir comparer les maladies de la vésicule du fiel avec celles de la vessie urinaire.

## ARTICLE II.

*Parallele de la rétention de la bile, & des pierres de la vésicule du fiel, avec la rétention d'urine & les pierres de la vessie.*

C'est par le moyen de l'analogie que nous nous émançons, pour ainsi dire, à faire des choses que nous n'avons jamais faites, parce qu'elles ont quelque rapport avec d'autres que nous faisons habituellement; c'est par exemple, parce que la gale & les ulcères de la peau que l'on guérissoit en les frottant d'onguent mercuriel, ressembloit en quelque chose à certains symptômes de la vérole, que Vigo & Carpi imaginerent que les frictions faites avec cet onguent pourroient convenir à guérir la vérole. C'est à cette heureuse tentative que nous devons la découverte du spécifique contre cette funeste maladie: ce seul fait prouve la nécessité de s'attacher à considérer les vrais rapports de convenance & de différence entre les maladies de même ou de différent genre; & comme celles qui attaquent la vésicule du fiel, & qui nous sont moins connues, ont quelque ressemblance avec celles qui attaquent la vessie urinaire, & que nous connoissons mieux, nous tâcherons de découvrir le vrai caractère des premières, & la cure qui leur convient par le parallele que nous en allons faire avec les dernières.

Nous sçavons déjà que la vésicule du fiel est sujette à



PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

retenir la bile & à contenir des pierres, comme on a pu le voir par les observations précédentes que j'ai lûes à l'Assemblée publique de 1733. On sçait que la vessie urinaire est sujette à la pierre & à la rétention d'urine; que l'urine, qui ne peut sortir de la vessie, cause par sa quantité des distentions excessives, & par son acreté des irritations suivies d'inflammations, & que ces inflammations se terminent souvent par des abcès gangréneux. La bile retenue dans la vésicule du fiel cause de même, soit par sa quantité ou par son séjour, des inflammations qui se terminent par des abcès gangréneux, qui causent la mort, si, faute de les connoître, on abandonne les malades à leur propre destinée.

Pierres de  
la vésicule du  
fiel compa-  
rées à celle  
de la vessie  
urinaire.

Nous sçavons encore que les pierres qui sont dans la vésicule du fiel peuvent y rester, ou en sortir en passant par le canal cystique, puis dans le colidoque: elles peuvent aussi s'arrêter dans l'un ou dans l'autre canal, & causer la rétention de bile. Enfin ces pierres biliaires peuvent sortir de ces canaux & tomber dans l'intestin *duodenum*, de la même manière que certaines pierres urinaires peuvent rester dans la vessie, & causer la rétention d'urine; que d'autres forcent le col de la vessie, passent dans l'urètre, y restent quelquefois, ou en sortent avec l'urine. Les pierres de la vessie du fiel tombées dans les intestins, ont souvent été trouvées dans les excréments stercoraux, & l'on trouve souvent dans les urines celles qui sortent de la vessie par l'urètre: les unes & les autres parcourent quelquefois ces conduits sans causer aucune douleur, parce qu'elles sont petites & polies; d'autres pour être inégales, ou beaucoup plus grosses, s'y arrêtent; une résistance invincible les y retient quelquefois jusqu'à la mort, à moins qu'on ne les tire par l'opération. Il y a cependant des pierres qui restent dans la vessie de l'urine, & d'autres qui sont retenues dans la vésicule du fiel, qui ne produisent pas de fâcheux symptômes, parce qu'elles peuvent être figurées ou placées de manière à ne point s'opposer au cours naturel des urines ou de la bile. Dans

plusieurs cadavres j'ai trouvé un très-grand nombre de pierres, tant dans l'une que dans l'autre vessie, lesquelles étoient ignorées, parce qu'elles n'avoient jamais causé le moindre accident pendant la vie; mais cela n'est pas ordinaire, puisque la plûpart de ceux qui en sont attaqués souffrent considérablement.

Les symptômes qui accompagnent ces maladies peuvent bien faire soupçonner que ces pierres existent : nous pouvons même par la sonde nous convaincre de l'existence des pierres urinaires; mais il ne paroît pas possible de se servir du même moyen pour s'assurer de l'existence des pierres bilieuses, qui sont dans la vésicule du fiel; il faut malgré nous nous en tenir au soupçon que font naître les symptômes présens, ou ceux qui ont précédé. Ce n'est pas qu'on ne puisse quelquefois les appercevoir au toucher, lorsque les malades sont maigres, que ces pierres sont grosses, ou bien lorsqu'il y en a plusieurs ensemble: alors en touchant à la région de la vessie du fiel la saillie ou tumeur que peut faire un pareil amas de pierres, on sent un craquement, & même on entend un bruit semblable à celui que feroient des noisettes enfermées dans un sac; c'est ce que l'on a observé plusieurs fois. On verra cependant par la suite qu'il y a des cas dans lesquels on peut avec facilité sonder la vésicule, & reconnoître avec la sonde les pierres qui y sont renfermées.

Après avoir comparé les pierres des deux vessies, on peut comparer la rétention de la bile à la rétention d'urine. La structure naturelle, & l'usage des deux vessies, établit l'analogie entre ces deux maladies: la situation des deux vessies, le caractère & l'usage des deux liqueurs en feront la différence.

Lorsqu'il n'y a point d'obstacle au canal urinaire ni au biliaire, ces deux vessies s'emplissent, & leur liqueur est retenue par les sphincters, jusqu'à ce qu'elle soit en suffisante quantité pour exciter les fibres charnues de ces vessies à se contracter pour évacuer, l'une la bile dans l'intestin, par le canal colidoque, l'autre l'urine au dehors,

---

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

Rétention  
de bile dans  
la vésicule  
du fiel com-  
parée à celle  
de l'urine  
dans la vessie.

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

par le canal de l'urètre : c'est leur fonction naturelle. Mais si par quelque cause que ce puisse être le canal colidoque ne fait point sa fonction, la bile ne s'écoule point, & voilà une rétention de bile. Si quelque cause empêche l'urine de couler par l'urètre, il y aura une rétention d'urine; l'une & l'autre vessie ne pouvant se vider, le fluide qui s'y accumule les dilate; cette dilatation est suivie de tension douloureuse & de tumeur au dehors : tumeur qui se manifeste à proportion de la quantité de liqueur retenue; & s'il arrive que l'urine, par exemple, à force de tendre la vessie, dilate & force le canal de l'urètre, & qu'elle sorte en partie, alors le malade, & même les Médecins ou Chirurgiens qui n'examineroient pas les choses d'assez près, pourroient croire que puisque l'urine coule, la rétention a cessé; mais ils se tromperoient, puisque le même obstacle subsiste, & qu'après cette évacuation, la vessie se trouve presque aussi pleine qu'elle l'étoit avant l'écoulement de cette portion d'urine. Ce qui en impose encore, c'est que souvent, quoique l'obstacle subsiste, les malades pissent abondamment, & plusieurs fois par jour; que même l'urine qui, dans ce cas, coule pour l'ordinaire goutte à goutte, sort quelquefois en jet comme dans l'état naturel; avec cette différence néanmoins que ce n'est point à fil continu, que le jet est fort court, & qu'il ne dure pas long-tems. Cette façon d'uriner dans la rétention d'urine, est précisément ce que nous appelons *uriner par regorgement*. Nous avons vû plusieurs fois la même chose arriver à la rétention de la bile dans la vésicule du fiel; ainsi la bile retenue peut, comme l'urine, couler par regorgement, & dans ce cas la tumeur de la vésicule doit diminuer; mais celui qui ne s'apercevrait point de cette diminution, & qui d'ailleurs verroit des excréments teints de bile, pourroit croire que la tumeur qui paroît à la région de la vésicule, ne seroit point formée par la rétention de la bile dans cette vésicule; mais il se tromperoit faute de sçavoir, ou de se rappeler que ce qui arrive à la rétention d'urine lorsqu'elle coule par regor-

gement, peut arriver de même à la rétention de la bile. L'observation qui suit apprendra qu'il est des cas où les malades attaqués de rétention de bile peuvent rendre journellement beaucoup d'excrémens bilieux, sans que l'on puisse conclure que la bile ait repris un cours libre, puisqu'après cette évacuation de bile la vésicule du fiel est presque aussi pleine qu'elle l'étoit : ce qui s'en est écoulé n'est sorti que par regorgement, c'est-à-dire, parce que l'obstacle a cédé un peu à la force du fluide pressé. Cette remarque est d'une très-grande importance; elle m'a été fournie par l'Observation qui suit.

Un homme âgé de 35. à 40. ans étoit depuis huit ou dix jours attaqué de colique hépatique, sans que sa maladie eût été connue par ceux qui le traitoient, quoiqu'elle fût d'abord accompagnée de tous les accidens que cause l'obstruction du foye & la rétention de la bile. Les grands symptômes furent apaisés par les saignées, les potions & autres remèdes propres à combattre l'inflammation; mais il restoit encore une tumeur à la région de la vésicule du fiel, qui alternativement étoit sans douleur, & alternativement plus ou moins douloureuse, plus ou moins élevée, accompagnée de fluctuation, tantôt plus, tantôt moins apparente. Cette tumeur fut regardée comme un phlegmon suppuré, & l'on avoit tout disposé pour en faire l'ouverture, lorsque les amis du malade proposerent une consultation, dans laquelle les sentimens furent partagés; cependant si-tôt qu'on se fut de part & d'autre communiqué les raisons pour lesquelles on pensoit différemment, la décision fut unanime. Avant la consultation ceux qui avoient traité le malade n'étoient d'avis d'ouvrir la tumeur, que parce qu'ils la regardoient comme un abcès; ceux qui s'opposoient à cette opération, affuroient que la tumeur n'étoit causée que par la vésicule du fiel dilatée par la rétention de la bile. A ce sentiment, il fut objecté qu'il n'y avoit point lieu de soupçonner que la bile fût retenue, puisque tous les jours le malade rendoit par les selles des matieres bilieuses. Cette objection paroissoit

---

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

VI. OBSERV.  
Par M. PETIT  
sur une tu-  
meur de la  
vésicule du  
fiel, causée  
par la réten-  
tion de la  
bile.

SIGNES QUI  
DISTINGUENT  
LES TUMEURS  
DE LA VÉSICULE DU FIEL  
D'AVEC LES  
ABSCÈS DU  
FOYE.

bien fondée, & j'aurois eu peine à ne me pas rendre au premier avis, si je n'avois observé plusieurs fois qu'il est des circonstances dans lesquelles, quoique la bile soit retenue dans la vésicule du fiel, les malades sont cependant tous les jours des selles bilieuses. Ce fait que je rapportai déterminâ à ne point faire l'ouverture : dans peu de jours le malade prit des forces & se rétablit, mais sa tumeur subsista pendant plusieurs années.

Quoique ce fait paroisse singulier, il est cependant une suite nécessaire du mécanisme de ces organes; mais bien plus, quoique la bile soit retenue dans la vésicule du fiel, il est des cas dans lesquels cette liqueur peut couler dans les intestins : par exemple, si l'obstruction du foye se dissipe entièrement, & qu'elle subsiste encore au canal cystique, alors la bile sera retenue dans la vésicule; mais celle qui se filtrera dans le foye pourra couler journellement par le canal hépatique dans les intestins. C'est précisément le cas dans lequel fut d'abord le malade dont il est question; mais par la suite lorsque l'obstruction du canal cystique commença à se dissiper, on reconnut sensiblement qu'une partie de la bile arrêtée dans la vésicule, s'écouloit par le canal cystique, & on s'en apperçut encore mieux lorsque ce malade eut pris des forces; car, quoiqu'il parût entièrement rétabli, sa rétention de bile ne fut point guérie, & pendant trois années que je l'ai vû vacquer à ses affaires, la tumeur que formoit la vésicule du fiel étoit quelquefois considérablement affaissée, & d'autre fois elle reparoissoit aussi faillante qu'elle l'avoit été dans le fort de sa maladie, mais elle ne lui causoit point de douleur; il la pressoit lorsqu'il y sentoît quelque tension, & il en diminueoit le volume en faisant couler une partie de la bile dans l'intestin. Ce moyen ne lui réussissoit pas toujours, mais il arrivoit souvent que la nuit, & quelquefois même le jour, sa tumeur se vuidoit comme d'elle-même, sans qu'il la pressât, & sans qu'il s'en apperçût. Il étoit quelquefois averti de cette évacuation par de petites trenchées qui lui annonçoient qu'il iroit bien-tôt à la selle, & qu'il rendroit

rendroit beaucoup de bile; cela n'arrivoit pourtant pas toujours immédiatement après que sa tumeur étoit vidée, parce qu'il étoit souvent constipé; & comme les excréments retenus occupoient le *colon* & le *rectum*, la bile ne pouvoit sortir qu'après avoir excité les intestins à chasser ces excréments qui s'opposoient à son passage; & quand la résistance des excréments étoit grande, il étoit quelque tems tourmenté de colique avant que d'aller à la selle. On voit clairement par toutes ces observations que dans le malade dont il s'agit, la bile retenue dans la vésicule du fiel ne couloit dans les intestins que par regorgement.

Si dans quelque rétention d'urine ou de bile, ces liqueurs peuvent sortir de leur vessie par regorgement, dans d'autres il peut arriver aussi que l'une & l'autre liqueur soient retenues si exactement qu'aucune goutte n'en pourra sortir, ce qui causera des symptômes bien différens: par exemple, si l'urine est retenue & qu'on ne puisse l'évacuer, parce que le malade se trouve éloigné des secours qu'un habile Chirurgien peut apporter à son mal, alors il faut que le malade périsse, ou que la nature fasse quelques efforts. En pareil cas, on voit quelquefois, & même souvent, qu'il se forme des abcès gangréneux au pubis, au périnée, au scrotum, & autres parties que touche la vessie dans sa dilatation excessive. Tout le monde sçait que quand ces abcès s'ouvrent d'eux-mêmes, l'urètre ou la vessie se percent, que l'urine s'écoule avec le pus, que le malade est soulagé, & qu'il guérit quelquefois: c'est à la grandeur des ouvertures que le pus s'est pratiquées, à la force & à la bonté du tempérament du malade que l'on doit attribuer sa guérison. Les mêmes choses arrivent à la vésicule du fiel, lorsque la bile y est exactement retenue; s'il survient abcès, il s'étend, & il s'ouvre différentes routes dans le voisinage.

Des abcès causés par la rétention d'urine, il y en a qui sont restés fistuleux; & de ceux-là, on en a vû en qui l'urine s'est conservée des clapiers, dans lesquels elle a déposé des graviers, qui en s'unissant ont formé des

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIELET DE  
LA VESSIE  
URINAIRE.

Écoulement  
de la bile par  
regorgement.

Écoulement  
procuré à la  
bile par des  
abcès suivis  
de fistules.

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
VRINAIRE.

pierres de toutes grosseurs & de différentes figures. On a vû aussi que quand l'urine ne séjourne point dans ces clapiers, & qu'elle a son cours libre, il ne se forme point de pierre. Je ne doute point que ceux qui ont trouvé pour la première fois des pierres au périné, dans le scrotum, aux fesses, sur le ventre, & dans tous les endroits où le pus & l'urine se sont frayés des routes; je ne doute point, dis-je, qu'ils n'ayent regardé avec étonnement de pareils Phénomènes: mais seront-ils moins étonnés si on leur fait voir que la bile retenue dans la vésicule du fiel, peut causer de semblables maladies; que l'inflammation de la vésicule communiquée aux parties voisines la rend adhérente à ces parties; que par la suppuration qui survient, & les escarres qu'elle sépare, la vésicule se perce; que la bile s'épanche seule, ou qu'elle porte avec elle des pierres bilieuses au voisinage, & dans des endroits bien éloignés de celui qu'elle occupe naturellement, & que cela se fait de la même manière que l'urine porte des pierres dans tous les lieux où elle se répand?

Ouvertures  
de la vésicu-  
le du fiel,  
suivies d'é-  
panchement  
de la bile  
dans le ven-  
tre, qui ont  
fait périr les  
malades.

Dans mes premières Observations sur cette matière, on a pû remarquer trois exemples, dans lesquels la tumeur de la vésicule du fiel avoit été ouverte par ceux qui la prenant pour un abcès, y firent ponction ou incision: la mort suivit de près l'opération faite aux deux premiers malades; mais celle qui fut faite au troisième ne fut suivie d'aucun accident mortel. Les symptômes qui précéderent la mort des deux premiers, furent de vives douleurs, tension de ventre, hoquet, vomissement, & autres symptômes qu'on ne peut raisonnablement attribuer qu'à l'épanchement de la bile dans la cavité du ventre, & qu'à l'action de cette liqueur sur tous les viscères. En conséquence nous avons fait sentir combien il est important de ne se déterminer à ouvrir ces tumeurs, qu'après avoir fait de très-sérieuses réflexions, tant sur leur naissance & leur progrès, que sur la variation de leurs symptômes. Ce que j'en ai dit est suffisant pour modérer l'ardeur des jeunes gens qui veulent toujours couper; mais aussi ne faut-il pas

qu'une timidité mal entendue leur fasse manquer l'occasion d'opérer, même dans les cas où ils seroient persuadés que la tumeur qui se présente seroit faite par la dilatation de la vésicule du fiel, occasionnée par la rétention de la bile : car si les deux premières Observations montrent que quelques-unes de ces tumeurs ne peuvent être ouvertes qu'il n'en coûte la vie aux malades, la troisième prouve qu'il y en a aussi qu'on peut ouvrir sans danger. Il seroit donc utile de leur donner des signes par lesquels ils sçussent connoître distinctement ces différens cas, afin qu'ils pussent agir ou rester dans l'inaction avec connoissance de cause, ce qui n'est pas facile ; cependant pour y parvenir, autant qu'on le peut, il faut examiner d'abord pourquoi la malade, qui fait le sujet de la troisième Observation, fut soulagée par l'ouverture de sa tumeur, & pourquoi il ne lui arriva aucun accident par la suite, si ce n'est qu'elle fut sujette à n'aller à la selle que par lavemens. Nous ferons nos efforts pour éclaircir les doutes que l'on pourroit former sur ce point.

On conçoit d'abord que si les premiers malades dont nous avons parlé, sont morts de l'épanchement de la bile dans la cavité du ventre, il faut qu'il se soit trouvé dans le troisième malade quelque disposition particulière qui ait empêché cet épanchement ; car si la bile étoit tombée dans la cavité du ventre de celui-ci, comme elle y est tombée aux deux autres, elle auroit sans doute causé les mêmes accidens : or je ne connois que l'adhérence de la vésicule du fiel avec le péritoine, qui puisse préserver de cet épanchement ; d'où l'on peut conclure que dans le cas dont il s'agit, la vésicule du fiel étoit adhérente au péritoine dans l'endroit où l'on fit l'ouverture, & que par conséquent on doit penser de ces tumeurs comme des abcès du foye, je veux dire, qu'il ne sera point dangereux de les ouvrir toutes les fois qu'il y aura adhérence de la vésicule du fiel avec le péritoine, dans l'endroit où l'on se déterminera à faire cette ouverture. Quand, dans la rétention d'urjæ, M. Mery a imaginé de faire la ponc-

---

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET DE  
LA VESSIE  
URINAIRE.

Pourquoi la vésicule du fiel peut être quelquefois ouverte sans que la bile s'épanche dans le ventre.



PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEU ET DE  
LA VESSIE  
URINAIRE.

tion de la vessie urinaire dans les cas où la sonde ne peut passer dans la vessie, il a sagement choisi au-dessus du pubis le côté de la vessie qui n'est point recouvert du péritoine, & que le tissu cellulaire attache immédiatement aux autres tégumens du ventre; car il en est de ces deux sortes de ponctions comme des ouvertures qu'on fait aux abcès du ventre : on a beau les reconnoître par les signes qui ont précédé, & par une fluctuation des plus manifestes, on hazarde beaucoup de les ouvrir, si l'on n'est pas persuadé de l'adhérence de la tumeur avec le péritoine. L'ouverture de ceux qui sont morts le même jour, ou le lendemain de l'opération, a plusieurs fois confirmée cette vérité.

Ainsi, pour éviter de tomber dans le cas fâcheux dont on vient de parler, & pour n'avoir rien à se reprocher, avant que d'entreprendre la ponction, ou l'ouverture de la vésicule du fiel, il faut pouvoir s'assurer qu'elle est adhérente aux tégumens, & connoître dans quel lieu est cette adhérence, afin de le choisir préférablement à tout autre pour faire l'ouverture, supposé qu'elle soit reconnue nécessaire; mais comment s'assurer qu'il y a adhérence? Les Observations suivantes nous donneront peut-être quelques éclaircissemens sur ce point.

VII.  
OBSERV.  
sur un abcès  
au foye qui  
communi-  
quoit avec la  
vésicule du  
fiel & l'in-  
testin colon.

Madame \*\*\* âgée de 30 ans, attaquée de colique hépatique depuis quelques années, avoit été plusieurs fois mourante par la violence de quelques-uns de ces accès. Dans presque tous elle se plaignoit d'une vive douleur à la région de la vésicule du fiel, à laquelle malgré son emborpoint (car elle étoit très-grasse) je distinguois au toucher la tumeur que formoit la plénitude de cette vésicule; mais le dernier accès fut si violent, la tension, le gonflement si subit & si considérable dans toute l'étendue du ventre, que l'on n'appercevoit point de fluctuation. Malgré les secours qu'on tâchoit de donner à la malade, son mal augmentoit; elle fut deux jours sans connoissance, & presque sans force: mais le septième de son accès, la douleur fut dissipée presque entièrement: cependant les autres symptômes persévérant toujours, faisoient soupçonner

qu'il y avoit gangrène dans tous les visceres, & l'on n'espéroit plus rien de la malade, lorsque plusieurs évacuations abondantes qu'elle eut par les selles pendant la nuit, la soulagèrent considérablement : elle rendit une matiere jaunâtre, mais trop abondante & trop pâle pour croire qu'elle ne fût que bilieuse ; une matiere purulente s'étoit mêlée avec la bile, & l'on jugea qu'il y avoit eu ensemble rétention de bile & abcès. Ces évacuations diminuèrent pendant le jour ; la nuit suivante la malade dormit, & n'alla point à la selle ; elle prit la nourriture convenable à son état, & fut guérie en peu de jours. Après avoir vécu sept ans sans aucun ressentiment de sa colique, elle fut attaquée d'une fièvre maligne, qui fut négligée, parce qu'elle étoit en route pour se rendre à Paris, où elle mourut de cette fièvre.

Plus curieux de chercher les vestiges de la maladie dont la nature l'avoit autrefois guérie, que d'examiner le désordre produit par celle dont elle venoit de mourir ; j'ouvris le bas-ventre, & j'examinai principalement le foye & la vésicule du fiel : l'un & l'autre étoient adhérens à l'arc du colon & au péritoine dans une étendue de plus de trois pouces, & je trouvai la vésicule du fiel si petite, qu'une pierre de la grosseur d'une muscade la remplissoit entièrement. Cette pierre étoit adhérente à toutes les parois de la vésicule, sans qu'aucune goutte de bile y pût trouver place ; de sorte que cette liqueur couloit dans l'intestin par le seul canal hépatique.

Il y a plusieurs points de cette Observation, dont on peut tirer des conséquences propres à éclaircir celui que nous cherchons. On doit d'abord remarquer que dans la malade dont il s'agit, le foye & la vésicule du fiel étoient adhérens au péritoine & à l'intestin colon : Or, comme l'inflammation est la cause principale de l'adhérence de ces parties, on peut assurer, ou du moins présumer qu'il y a toujours adhérence dans les endroits du ventre où les visceres ont été enflammés, sur-tout lorsque l'inflammation a plusieurs fois attaqué les mêmes en-

---

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET DE  
LA VESSIE  
URINAIRE.

Ecoulement  
des matieres  
de l'abcès  
avec la bile  
par la voye  
des selles.

Adhérence  
du foye avec  
la vésicule  
du fiel, & de  
la vésicule  
du fiel avec  
le colon.

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

droits à différentes reprises, comme dans la malade dont je fais l'histoire, qui en huit ou dix ans avoit souffert plus de vingt attaques de colique, & qui chaque fois avoit toujours eu la région de la vésicule du fiel élevée, dure & douloureuse : naturellement on ne pouvoit pas douter que dans la dernière attaque de ce mal, les parties affectées ne fussent adhérentes les unes aux autres ; & certainement l'on auroit pu faire, sans aucun risque, l'ouverture de sa tumeur, si le phlegmon suppuré, dont elle étoit compliquée, se fût manifesté par une fluctuation sensible, ce qui n'étoit pas arrivé, comme on l'a observé.

Fistule qui  
pénétroit  
jusques dans  
la vésicule  
du fiel, & qui  
permettoit  
le passage à  
la bile.

Une Dame de soixante-six ans, sujette à la colique hépatique depuis plusieurs années, avec rétention de la bile dans la vésicule du fiel, fut attaquée d'une tumeur à l'hypochondre droit ; cette tumeur s'enflamma, suppura, s'ouvrit en dehors, & la malade fut soulagée ; l'ouverture devint fistuleuse, & il n'en sortit pendant long-tems qu'une matière lymphique, mais enfin il en coula de la bile : le trou fistuleux se fermoit & s'ouvroit alternativement ; la longueur de la maladie, la fièvre, le peu de nourriture que la malade prenoit, &c. décidèrent de son sort ; elle mourut, & l'on trouva la vésicule du fiel adhérente, comme dans le cas précédent. Voyez ci-après p. 179. l'Observation donnée sur cette maladie par M. Dargeat.

L'adhérence de la vésicule du fiel avec le périroine peut permettre de faire extérieurement une ouverture pour donner issue à la bile retenue.

Ces deux observations se ressemblent en bien des choses : les malades qui en font le sujet étoient depuis long-tems affligées de colique hépatique ; l'une & l'autre ont eues rétention de bile, tumeur bilieuse, inflammation phlegmoneuse, suppuration : l'une & l'autre ont été soulagées par l'évacuation du pus. Mais si le procédé de la nature a été le même, elle n'a pas suivi la même route, puisqu'à l'une l'abcès a percé en dedans par le canal intestinal, & qu'à l'autre le pus s'est fait une ouverture au dehors, en perçant les muscles & la peau du ventre ; mais ce en quoi ces tumeurs se ressemblent encore, & ce qui mérite le plus d'attention par rapport à notre sujet, c'est que dans l'ouverture de ces deux cadavres, nous avons trouvé la véli-

cule du fiel adhérente au péritoine; ainsi l'une & l'autre prouvent que dans les coliques hépatiques accompagnées d'inflammation, les parties affectées doivent contracter des adhérences, & que sans craindre l'épanchement on peut ouvrir, si la nécessité le requiert.

Nous ajouterons à cette preuve ou signe, 1°. Que si l'on fait coucher le malade sur le côté gauche, les cuisses pliées & rapprochées du ventre, & qu'alors on pousse la tumeur d'un côté & d'un autre; si l'on ne peut l'éloigner du point où elle fait bosse, c'est une marque qu'elle est adhérente; & au contraire on sera certain qu'elle n'est point adhérente, si cette tumeur suit l'impulsion des doigts, & qu'on puisse la porter d'un côté & d'un autre. 2°. Si à l'extérieur de la tumeur il y a bouffissure, œdème ou rougeur; il suffit même que ces symptômes ayent paru dans quelques-unes des attaques précédentes de colique hépatique: alors on peut être certain que la tumeur est adhérente. Enfin si l'on a vû le malade dans plusieurs de ses attaques, & que chaque fois on l'ait examiné avec attention, il est difficile qu'on ne se soit pas éclairci sur tous ces points; & alors étant convaincu que la tumeur est adhérente, le malade étant en danger, on ne doit pas hésiter d'ouvrir la vésicule. Car il ne faut pas s'attendre que la nature fasse toujours des miracles: il est vrai qu'elle les commence, puisque c'est elle qui procure les adhérences, & que l'ouverture de la vésicule du fiel, sans adhérence, est toujours une maladie mortelle; mais c'est au Chirurgien habile d'observer la nature, de ne point agir de crainte de la troubler, lorsqu'il s'apperçoit qu'elle travaille utilement, & de profiter de l'instant favorable pour agir lui-même, s'il juge qu'elle ait besoin d'aide, & qu'elle ne puisse achever seule ce qu'elle a commencé: il faut donc être attentif à tous les symptômes qui nous manifestent ces différens cas.

Si l'on peut connoître l'adhérence de la vésicule du fiel avec le péritoine, on pourra ouvrir, sans danger, les tumeurs qui se présentent en cette partie, & alors on enrichit la Chirurgie de deux nouvelles opérations; l'une se

---

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

Signes de  
l'adhérence  
de la vésicu-  
le du fiel  
avec le péri-  
toine.

Nouvelles  
Opérations  
qui peuvent  
se pratiquer  
sur la vésicu-  
le du fiel à la  
faveur de

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIELET DE  
LA VESSIE  
URINAIRE.

l'adhérence  
de cette par-  
tie avec le  
péritoine.

fera dans le cas où la rétention de la bile est portée à l'extrême, & le malade en danger de mort : celle-ci est la ponction qu'on peut faire à cette vésicule avec un Trois-quarts, & de la même manière que feu M. Mery notre Confrere l'a imaginé pour tirer l'urine de la vessie urinaire. Il l'a faite plusieurs fois, & plusieurs d'entre nous l'ont pratiquée avec succès, dans les cas où il est impossible d'introduire la sonde : l'autre opération, de laquelle on enrichira encore la Chirurgie, c'est la lithotomie, je veux dire l'extraction des pierres hors de la vésicule du fiel. L'existence de la pierre, & l'adhérence de cette vésicule étant bien connues, l'opération se fera sans danger, & de la manière que je la décrirai ci-après. Je dirai seulement que cette opération peut être comparée à celle que l'on faisoit à la vessie urinaire, pour en tirer les pierres suivant la méthode du haut appareil.

Cas qui peu-  
vent exiger  
la ponction  
de la vésicule  
du fiel.

A l'égard de la ponction, & même de l'incision de la vésicule, il est indubitable qu'elle pouvoit convenir à plusieurs des maladies dont on a fait ci-devant l'histoire; mais entr'autres à celle d'un homme de quarante-cinq ans, qui mourut d'une rétention de bile, & de plus de soixante pierres retenues dans la vésicule. Voyez ci-après, p. 178. l'Observation de M. Leauté sur cette maladie.

On peut raisonnablement penser que si l'on avoit fait la ponction, ou même l'incision à cette tumeur, quelque tems avant l'apparition de la jaunisse, ou immédiatement après, on auroit au moins soulagé le malade; peut-être l'auroit-on guéri : il n'y avoit aucun risque de faire cette opération, puisque la vésicule étoit adhérente au péritoine.

On sent encore qu'après l'évacuation de la bile, les parties n'étant plus pressées, on auroit pû avec succès mettre en usage les remèdes propres à fondre les duretez, & à rendre la liberté aux couloirs de la bile.

Objection. Mais à quoi sert-il de tirer la bile de la vésicule, s'il s'y trouve des pierres qui, par leur nombre, leur différente grosseur & figure, sont capables de boucher le canal cistitique, de perpétuer la rétention de la bile, & de produire des accidens mortels?

On

On répond que ce cas est précisément celui dans lequel un Chirurgien habile peut montrer son génie, le cas où il doit entreprendre l'extraction des pierres renfermées dans la vésicule; mais il faut d'abord s'assurer de leur existence. On sonde la vessie urinaire, pour reconnoître les pierres qui y sont contenues; il faut sonder aussi la vésicule du fiel, & si l'on y trouve des pierres, les tirer, comme l'on tire celles que l'on trouve dans la vessie urinaire: mais comment sonder la vésicule du fiel? La ponction de la vésicule du fiel étant faite avec un trois-quarts canelé, on laisse sortir une partie de la liqueur qui y est renfermée; & pendant que le reste s'écoule, on introduit dans la canule une sonde à bouton, aussi longue qu'il convient, & assez pliante pour obéir & se prêter à toutes les inflexions nécessaires pour faire une perquisition exacte dans toute la vésicule; alors si l'on apperçoit quelque pierre, on retire la sonde, & sans ôter la canule, on glisse dans sa canelure un bistoury bien tranchant, & l'on coupe autant que l'on juge à propos, pour ouvrir ensemble & les tégumens & la vésicule qui leur est adhérente: on introduit le doigt indicateur de la main gauche jusques dans la cavité de la vésicule; on touche les pierres; on introduit à la faveur du doigt une tenette appropriée à cette opération; on charge les pierres, on les tire, & on fait une nouvelle perquisition avec le doigt, ou avec une sonde. Si l'on trouve de nouvelles pierres, on les tire comme on a fait les premières; & lorsque l'on est bien sûr qu'il n'y en a plus, on panse le malade, comme on pourra le dire dans une autre occasion. Ce n'est point ici le lieu de traiter à fond cette matière; il me suffit d'avoir exposé mes idées sur cette nouvelle opération; que dis-je, nouvelle? Elle ne l'est point; je ne fais que rassembler en une, deux opérations faites à Madame Tibergeau, à quelques mois de distance l'une de l'autre. En effet cette Dame avoit une rétention de bile dans la vésicule du fiel; on ouvrit la vésicule, croyant ouvrir un abcès; la playe ne se réunit point, elle resta fistuleuse; plusieurs

---

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

mois après la malade voulant guérir de sa fistule, accepta l'opération qui lui fut proposée, & l'on trouva au fond de la fistule, c'est-à-dire dans la vésicule, une pierre de la grosseur d'un œuf de pigeon, & on tira cette pierre.

N'est-ce pas là faire l'extraction de la pierre, & n'est-ce pas même la faire en deux tems, comme autrefois plusieurs Lithotomistes ont fait en deux tems l'opération de la taille? Combien de gens sont morts faute d'avoir connu qu'ils étoient attaqués de cette maladie, ou pour n'avoir pas eu un Chirurgien assez entreprenant pour les en délivrer par l'opération que je propose? Je ne sçai même si l'on pourroit appeller entreprenant celui qui proposeroit cette opération : en effet, si l'on peut sans témérité percer la vésicule du fiel lorsqu'elle est adhérente, on peut sans témérité la sonder; & si l'on y trouve des pierres, quels reproches ne feroit-on pas en droit de faire à celui qui n'oseroit les extraire, & quelles louanges au contraire ne devoit-on pas donner à celui qui en feroit l'extraction!

Les Observations suivantes, que nous donnerons telles que les Auteurs les ont remises, & sans prendre la liberté d'y changer un seul mot, paroissent admirablement confirmer les mêmes vérités que nous avons tâché d'établir.

OBSERV. Par  
M. LEAUTE',  
sur une tu-  
meur de la  
vésicule du  
fiel, par des  
pierres & par  
la bile rete-  
nues.

Un homme de quarante-cinq ans, après quelques accès de fièvre & un rhume, dont il parut guéri, tomba dans un desséchement & un amaigrissement considérable; cependant il ne se plaignoit que d'une petite toux sèche & fréquente; du reste il ne manquoit point d'appétit, dormoit assez bien, mais il digéroit mal. Ayant été tout à coup surpris d'un épanchement universel de bile, & n'ayant appelé à son secours, j'examinai la région du foye, je n'y trouvai d'abord qu'une dureté médiocre; & le malade n'y ressentoit aucune douleur.

La tumeur s'étendoit depuis l'hypocondre droit jusqu'au delà de la partie moyenne épigastrique. Les urines étoient très-abondantes, mais troubles & rouges; les selles étoient blanchâtres & argilleuses : dans cet état, le malade prit, par les conseils d'un habile Médecin, les re-

médes les mieux indiqués ; les délayans, les apéritifs, les amers, & les légers purgatifs furent mis en usage, fans aucun foulagement ; au contraire il parut de nouveau un autre tumeur dure & ronde, située au-dessus de celle dont on vient de parler, faisant à la superficie du ventre une éminence sensible, sur laquelle on appliqua un emplâtre de ciguë.

Le malade avoit conservé pendant du tems l'appétit & le goût ; il perdit enfin l'un & l'autre, & déperissant de jour en jour, il mourut.

Je l'ouvris, je trouvai qu'une tumeur formée par la vésicule du fiel occupoit l'hypocondre droit, le long du rebord des fausses-côtes, jusqu'à la partie moyenne épigastrique ; elle avoit la forme d'un gros concombre ; sa partie supérieure recouverte du foye y étoit adhérente, & l'antérieure étoit étroitement attachée au péritoine du côté des réguemens ; elle pressoit le foye contre les fausses-côtes & contre le diaphragme, pressoit de même l'estomac, l'épiploon & le colon ; elle avoit, pour ainsi dire, enfoncé toutes ces parties sous la voute du diaphragme, & le foye en avoit perdu beaucoup de son épaisseur.

Cette tumeur n'étoit autre chose que la vésicule du fiel extrêmement dilatée. Je l'ouvris, il en sortit environ cinq demi septiers d'une liqueur très-lympide, mais visqueuse & amère ; j'en tirai plus de soixante pierres de différentes formes & grosseurs.

Une Dame de soixante-cinq ou soixante-six ans, étoit depuis plusieurs années sujette à des coliques hépatiques & à des mouvemens de vapeurs hypocondriaques, lorsqu'il lui parut au côté droit du ventre une tumeur skirreuse, & qui en grossissant, s'étendit depuis le rebord des fausses-côtes, jusques vers l'épine antérieure & supérieure de l'os des îles.

Cette tumeur se manifesta dans un tems où la malade n'étoit presque point tourmentée de ses coliques, ni d'aucun autre symptôme, qui indiquât un embarras dans les couloirs de la bile, ce qui fit qu'elle se négligea, jusqu'à ce

---

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

IX. OBSERV.  
Par M. DARGENT, sur une tumeur skirreuse qui a abscedé, & qui a été suivie d'une fistule qui pénétrait jusques dans la vésicule du fiel, & donnoit issue à la bile.



PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICUE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

que se trouvant attaquée de violentes coliques, de dégoûts, de fièvre & d'insomnie, elle appella du secours.

Les symptômes dont elle étoit alors attaquée furent jugés indépendans de la tumeur du ventre, qui au toucher paroissoit n'occuper que les tégumens. On saigna la malade; on lui fit user des bouillons amers, & ensuite des eaux ferrugineuses: elle fut soulagée; mais pendant près de trois ans elle eut de fréquens retours des mêmes accidens, étant toujours fort constipée, ou ayant de tems à autre des dévoyemens bilieux & des attaques de fièvre, quelquefois assez réglée, mais le plus souvent fort irrégulière.

La tumeur du ventre, qui jusques alors avoit augmenté sans douleur, commença à devenir douloureuse. L'on appliqua dessus pendant deux mois, des cataplasmes émolliens, & au bout de ce tems, la tumeur ayant suppuré, la peau s'ouvrit d'elle-même, & le suintement qui se fit pendant plusieurs mois par cette ouverture procura la fonte presque totale de la tumeur skirreuse: alors l'ouverture fistuleuse qui s'étoit faite à la peau commença à se fermer & à se rouvrir alternativement, sans autre accident qu'un peu de douleur à l'endroit qu'occupoit la tumeur, & un engorgement aux tégumens qui disparoissoit dès que le trou fistuleux se rouvroit, & que la matiere s'écouloit; c'est ce qui arrivoit d'abord après l'application d'un cataplasme de mie de pain & de lait. Il survint une évacuation de matiere lymphide, qui fut d'abord très-abondante, qui diminua & ne s'écoula plus que par intervalles: indépendamment des douleurs que la malade ressentoit quelquefois après la clôture du trou fistuleux, elle étoit de tems à autre attaquée de douleurs plus profondes qui lui prenoient, même dans le tems que le pus couloit librement par la fistule, & que par cette raison on regardoit comme un symptôme de colique hépatique; & on le jugeoit d'autant mieux, qu'un jour qu'elle étoit tourmentée de ses douleurs, il se fit tout à coup par le trou fistuleux une évacuation abondante d'une liqueur, qui, par sa consistance, sa cou-

leur & sa faveur avoit tous les caractères de la bile, ce qui s'en écoula pendant les douze premiers jours peut être évalué à deux pintes. L'écoulement de bile fut encore abondant pendant plusieurs jours, mais diminuant par degrés, il cessa entièrement au bout de huit ou dix jours, & le trou fistuleux de la peau se ferma.

Depuis cette première évacuation de bile, la fistule a continué de se rouvrir & de se fermer de jour à autre, fournissant tantôt une simple suppuration séreuse en fort petite quantité, & d'autres fois de la bile pure, plus ou moins abondamment.

La première évacuation de bile fut suivie d'un grand soulagement tant des douleurs, que de la fièvre, du dégoût & de l'insomnie; mais ces mêmes accidens reparurent au bout d'un mois, & peu de tems après une seconde évacuation de bile par la fistule, presque aussi abondante que la première, les calma de nouveau.

Depuis cette seconde évacuation l'écoulement de la bile n'a point eu d'interruption si longue, mais aussi à chaque retour n'étoit-il pas à beaucoup près si abondant.

La longueur de la maladie, mais sur-tout la fréquence des accès de fièvre, joint au peu de nourriture que prenoit la malade, la jetterent peu à peu dans la phthisie & dans une fonte totale, qui fut suivie d'une leucophlegmacie universelle, & d'un dévoyement auquel la malade succomba. Elle fut ouverte, & l'on trouva la vésicule du fiel adhérente comme dans le cas précédent.

L'on commença par introduire un stilet par le trou fistuleux, ce à quoi la malade n'avoit pu consentir de son vivant; ce stilet profunda de plus de cinq pouces, montant obliquement vers la vésicule du fiel, où l'on trouva une résistance qui empêchoit de le porter plus loin; ce qui ne permit point de douter, comme on l'avoit pensé d'abord, que la vésicule du fiel étoit ouverte. En effet, à l'ouverture du ventre on s'aperçut que le stilet enfiloit une espèce de ligament allongé, qui attachoit la vésicule du fiel aux parois du ventre, un pouce & demi au-dessous

---

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

PARALLELE  
DE DIVERSES  
MALADIES DE  
LA VESICULE  
DU FIEL ET  
DE LA VESSIE  
URINAIRE.

du rebord cartilagineux des fausses-côtes. Ce ligament, en forme de cordon, avoit un pouce & demi de longueur, & dans son épaisseur il y avoit un canal fistuleux, qui d'une part se rendoit dans la vésicule du fiel, & qui de l'autre communiquoit avec un petit sac purulent qui étoit entre les deux muscles obliques, & qui se vidoit par la fistule extérieure. La vésicule du fiel n'avoit point sa forme ordinaire; mais elle avoit plusieurs allongemens en forme de cul de sac, il y en avoit sur-tout trois plus marqués dans lesquels on trouva des pierres nichées; l'un de ces culs-de-sac s'étendoit à côté du ligament fistuleux qui s'ouvroit dans la vésicule; l'autre étoit vers l'embouchure du canal cystique; le troisième enfin se trouvoit entre les deux premiers, & s'avançoit fort avant dessous l'intestin *jejunum*, avec lequel la vésicule du fiel étoit très-adhérente; mais ce n'étoit pas seulement avec cet intestin qu'elle avoit contracté adhérence, elle étoit tellement colée & confondue avec les parties voisines, qu'on avoit peine à l'en distinguer.

La cavité de la vésicule du fiel étoit fort irrégulière, mais elle n'avoit guères plus que la capacité ordinaire, quoiqu'elle fût sans doute considérablement dilatée lors de la première évacuation de bile par la fistule extérieure; ses membranes étoient fort dures, & avoient le triple de leur épaisseur naturelle.

X. OBSERV.  
PAR M. DE LA  
PEYRONIE,  
sur une tu-  
meur de la  
vésicule du  
fiel qui s'est  
ouverte ex-  
térieure-  
ment, &  
d'où sont  
sorties plu-  
sieurs pier-  
res.

Une femme âgée de trente-sept ans, d'un tempérament vif & sanguin, ayant toujours joui d'une bonne santé, eut une ardeur d'urine très-considérable, & rendit des urines briquetées pendant quinze jours; quelques remèdes délayans soutenus du régime adoucirent les urines, les rendirent claires, & d'une bonne qualité.

Deux ans après elle eut des accès de colique hépatique, qui lui causoient dans toute l'étendue de la région épigastrique, des douleurs excessives & presque continuelles, mais plus vives sous le cartilage Xiphoidé que par-tout ailleurs.

Ces douleurs résisterent longtems aux saignées, aux

calmans & à plusieurs autres remèdes ; elles céderent enfin à la continuation de ces secours, mais ce ne fut qu'au bout de deux mois ; & alors il parut une tumeur vers la région de la vésicule du fiel. Cette tumeur augmenta, s'étendit peu à peu, en suivant la ligne blanche du côté droit jusqu'à un pouce au-dessus de l'ombilic, elle se termina par suppuration, & s'ouvrit en cet endroit environ six mois après avoir paru. La tumeur, depuis la vésicule du fiel, où elle avoit commencé, jusqu'à son ouverture, avoit la figure & la grosseur d'un cylindre un peu aplatti, d'environ un pouce de diamètre.

L'ouverture se fit naturellement, & fournit d'abord environ une palette de matiere purulente, bigarrée de couleurs différentes, de rouge, de gris & de verd foncé, dans laquelle nageoient cinq ou six pierres de la grosseur d'un pois ; ces pierres étoient spongieuses, ayant leur surface fort lisse : elles étoient légères & faciles à écraser, elles bruloient à la chandelle, & avoient le caractère des pierres formées par la bile, & telles qu'on les trouve assez souvent dans la vésicule du fiel.

La malade fut pansée par un Payfan avec un emplâtre soutenu par des linges.

La suppuration fut si abondante pendant deux mois, que la malade étoit obligée de renouveler son appareil jusqu'à trois ou quatre fois par jour ; les compresses épaisses dont elle se servoit, étoient continuellement percées par cette suppuration, laquelle étoit souvent mêlée de matieres blanches, rougeâtres, lymphatiques & verdâtres ; l'écoulement du pus a entraîné dans le cours de six mois environ sept ou huit pierres de la grosseur & de la nature des précédentes ; c'est au bout de ces six mois que j'ai vu la malade : elle se plaignoit d'être encore de tems en tems sujette à des dégoûts, des langueurs, des défaillances & des douleurs de la nature de ses premières coliques, mais infiniment moindres. Ces accidens se faisoient sentir lorsque l'écoulement de la playe étoit diminué ; mais dès qu'il étoit abondant, elle en étoit fort soulagée. La playe étoit fistuleuse, &

OBSERVA-  
TION D'UNE  
TUMEUR DE  
LA VESICULE  
DU FIEL.

elle avoit une ouverture d'une ligne de diamètre : j'y introduisis une sonde ordinaire, qui fit, sans de grandes résistances, environ quatre pouces de chemin pour parvenir jusqu'à la hauteur de la vésicule du fiel, où la tumeur avoit commencé de paroître lorsque les grandes coliques cessèrent.

La sonde leva apparemment quelques obstacles qui retenoient les matieres, car elles sortirent abondamment lorsque je l'eus retirée ; & entraînent une pierre pareille à celles qui étoient ci-devant sorties. Les premieres matieres étoient blanches, mêlées de rouge, & les dernieres avec lesquelles la pierre sortit étoient bilieuses ; il y en avoit de claires, & d'autres d'une couleur foncée.

La longueur & la courbure du sinus m'empêchant de reconnoître la cavité d'où la pierre & les matieres étoient sorties, me déterminèrent à l'ouvrir : il n'y avoit aucun danger à le faire, attendu que le sinus étoit dans le corps graisseux, & n'étoit couvert que de la peau ; j'en fis l'ouverture : après une incision d'environ trois pouces de longueur, je vis sortir de la bile toute pure par un trou que j'aperçus vers le milieu du muscle droit : le sang m'ayant empêché de pousser plus loin mes observations, je les renvoyai au lendemain. Je pansai la playe ; à la levée de cet appareil il sortit encore de la bile par le trou du muscle droit. Je portai une sonde courbe dans la vésicule du fiel ; elle y entra si profondément, que je ne doutai point de l'avoir portée par le canal cystique au-delà du pore biliaire, jusqu'au canal cholidoque. La cavité, qui à son entrée, étoit très-large, diminueoit beaucoup après deux pouces de chemin, & même se rétrécissoit au point que la sonde commençoit à être gênée : à la profondeur de quatre pouces elle fut presqu'engagée, & la malade me dit qu'elle commençoit à sentir un peu de douleur, ce qui me fit retirer la sonde sur le champ : chemin faisant, je crus apercevoir quelque reste de petite pierre.

Depuis cette opération, qui a été faite il y a deux ans, la bile & les autres matieres ne sont plus retenues, elles continuent

continuent de sortir par le trou du muscle droit qui s'est collé à la peau où il reste une fistule; à cela près la malade jouit d'une très-bonne santé, elle est entièrement affranchie du retour des dégoûts, des langueurs, des défaillances & des douleurs qu'elle sentoit de tems en tems, & qui la rendoient languissante.

De ce qui vient d'être observé, on peut conclure,

1°. Que si les accidens revenoient, & qu'ils fussent dépendans de quelques pierres retenues dans la vésicule du fiel, on pourroit, comme l'ont déjà fait en pareils cas d'habiles Praticiens, tirer ces pierres par l'ouverture de la fistule, en la dilatant suffisamment par des éponges préparées ou par d'autres moyens.

2°. Que si ces accidens revenoient par une bile épaissie, retenue dans la vésicule du fiel ou dans les routes qui doivent la conduire dans l'intestin, on pourroit tenter de la délayer par des injections appropriées, & de l'évacuer par la fistule, ou de la faire couler par le canal cholidoque dans l'intestin qui est sa route naturelle.

Cette Observation, entre autres choses, démontre la possibilité qu'il y a dans certains cas de faire avec succès l'extraction de la pierre de la vésicule du fiel, comme on fait celle des pierres de la vessie urinaire.

Une femme de Bellegarde en Gatinois, âgé de soixante-quatorze ans, eut une colique qui fut suivie d'une jaunisse universelle; on fit plusieurs saignées, & on mit en usage les délayans, les apéritifs & les purgatifs doux qui calmerent les accidens; mais il parut ensuite une tumeur dans l'hypocondre droit, qui absceda & laissa une fistule qui se fermoit de tems en tems: alors la malade souffroit cruellement, & elle étoit au contraire fort soulagée lorsque cette fistule se rouvroit. Je conduisis cette femme dans les premiers tems de sa maladie, mais je fus obligé de la quitter avant qu'elle fût entièrement guérie. Je la revis un an après; elle avoit une tumeur considérable à l'hypocondre droit, plus du côté des vertebres que de la partie moyenne de cette même région. Il y avoit un conduit

---

OBSERVATIONS DE TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL.

X. OBSERV.  
Par M. SAURAY, sur un abcès à l'abdomen, où l'on trouva deux pierres biliaires.

OBSERVA-  
TION DE TU-  
MEURS DE LA  
VESICULE DU  
BIL.

fistuleux qui répondoit à cette tumeur, & qui avoit son issue à côté & un peu au-dessous de l'ombilic. Je trouvai cette malade dans de grandes souffrances, parce que ce conduit étoit fermé: je détruisis avec la sonde une pellicule qui le bouchoit exactement, il sortit beaucoup de sérosité sanguinolente, ce qui soulagea fort cette femme. En suivant le trajet de la fistule, je sentis avec la sonde, dans la tumeur, un corps dur qui me paroissoit placé sur les muscles de l'abdomen. Pour le découvrir, je fis une incision depuis l'entrée de la fistule jusques dans le corps de la tumeur; je saisis avec mes pinces ce corps solide que je trouvai adhérent, je l'ébranlai peu à peu pour le détacher, & je l'enlevai. Il sortit aussi-tôt une matiere jaune & sanguinolente. J'emportai ensuite toutes les duretés ou callosités qui ne me parurent pas susceptibles de résolution. Ce corps dur que je tirai, étoit une pierre biliaire de la longueur de quatre pouces sur trois de circonférence: elle étoit lisse par une de ses extrémités, & garnie par l'autre de plusieurs petites cavités où logeoient des mamellons charnus, ce qui formoit l'adhérence. Cette opération faite, j'aperçus l'ouverture d'un autre conduit qui alloit vers le côté opposé, & qui pénétrait au-delà de la ligne blanche jusqu'à l'hypocondre gauche, où il n'y avoit aucune apparence de tumeur; j'introduisis ma sonde dans ce conduit environ la longueur de trois à quatre travers de doigts; j'y trouvai une seconde pierre, que je tirai après l'avoir découverte en prolongeant mon incision jusqu'à l'endroit où elle étoit placée, & j'emportai, comme à l'autre côté, toutes les parties qui auroient pû retarder la guérison. La playe de l'hypocondre droit laissa écouler pendant quelques jours un peu de matiere bilieuse mêlée avec le pus. La suite de la cure n'eut rien de particulier, & la malade fut parfaitement guérie au bout de deux mois.

XI. OBSERV.  
tirée d'une  
Lettre écrite

Une Dame eut une jaunisse accompagnée de coliques: il parut une tumeur dans l'hypocondre droit, qui d'abord étoit peu remarquable, mais qui dans la suite devint assez

considérable. On prescrivit à cette malade divers remèdes qui n'eurent aucun succès; enfin on eut recours aux bains qui lui procurèrent quelque soulagement. Après le troisième bain, le soir, elle eut un vomissement causé par le retour de ses coliques, accompagné de convulsions, & d'une évacuation de sang fort considérable par le fondement. On trouva dans ses matieres une pierre de couleur brunâtre, toute dentelée comme de la peau de chien de mer presque dans toute sa superficie; elle pésoit trois gros & demi, avoit deux pouces & demi de longueur, un pouce & demi de diamètre, & trois pouces & demi de circonférence; elle étoit arcquée comme une clef de voûte, & polie par ses deux bouts, ce qui nous fit soupçonner qu'elle n'étoit pas seule, & qu'il y en avoit au moins deux autres contre lesquelles elle avoit frotté; on ne s'est point apperçu cependant que la malade en ait jetté d'autres depuis. Cette pierre n'est point de la nature de celles qui se trouvent ordinairement dans la vessie ou dans les reins; elle étoit d'une nature graisseuse & bilieuse: la preuve en est que malgré sa solidité, on enfonce aisément une épingle dedans, & que dans le trou qu'a fait l'épingle, on voit une substance jaune, à peu près comme celle d'un jaune d'œuf durci.

Quelques tems après la sortie de cette pierre, la malade a rendu une espèce de sac ou de membrane corrompue & par lambeaux. Tous les accidens ont cessé, la tumeur est considérablement diminuée, & la malade qui n'avoit aucun appetit, & qui au contraire étoit tourmentée d'un affreux dégoût, boit, mange, & commence à se rétablir.

---

OBSERVATION DE TUMEURS DE LA VESICULE DU FIEL.

par M. HABBERT Docteur de Sorbone, sur une pierre biliaire rendue par la voye des felles.

La même Observation a été communiquée par M. DUHAMEL Chirurgien de Fougères en Bretagne.





P R É C I S  
D E  
DIVERSES OBSERVATIONS  
SUR LE TRÉPAN

DANS DES CAS DOUTEUX,

*Où l'on recherche les raisons qui peuvent en pareils cas  
déterminer à recourir au Trépan, ou à éviter cette  
opération.*

Par M. QUESNAY.

I.

I. CAS.  
FRACTURES  
ET ENFON-  
CEMENS DU  
CRANE.

**D**E tous les signes qui peuvent déterminer à trépaner, on n'en reconnoît point de plus décisifs que les fractures & les enfoncemens du crâne. Ces fractures ne sont pas, même en certains cas, de simples signes qui indiquent cette opération, ils sont eux-mêmes des causes qui l'exigent; car s'il y a un enfoncement, ou un dérangement dans les os, ou bien des fragmens qui blessent le cerveau ou ses membranes, & si la fracture ne fournit pas d'ouverture par laquelle on puisse remédier à ces désordres; le trépan paroît alors indispensable pour remettre les os dans leur place, ou pour les enlever; cependant nous avons des exemples de blessés qui sont guéris dans quelques-uns de ces cas, sans avoir été trépanés.

I. OBSERV.  
Par M. AVEL-  
LAN Chirurg.  
à Giniac.

Enfonce-  
ment du  
crâne.

M. Avellan rapporte qu'une fille de quatorze ans reçut un coup à la tête, suivi d'affoupissement, d'envie de vomir & de délire, à cause d'un enfoncement au pariétal droit. Ces accidens demandoient le trépan; mais la mere de cette jeune fille s'y opposa absolument. L'affoupissement

& le délire persévérèrent pendant trois mois, & tinrent la malade dans une espèce d'imbécillité; l'os se releva peu à peu, & les accidens disparurent enfin entièrement.

M. Duprey a aussi communiqué une Observation de même genre, où le malade fut plutôt guéri, quoique sa blessure fût plus compliquée. Un enfant âgé de dix ans, tomba de treize ou quatorze pieds de haut sur la tête; il se fit deux tumeurs au haut de la tête, placées en partie sur le coronal, & en partie sur les pariétaux, l'une à droit, de la grosseur d'un œuf de poule, l'autre à gauche, d'un volume encore plus considérable. M. Duprey ouvrit ces tumeurs, & trouva les deux pariétaux découverts, le droit de la largeur du pouce, & le gauche un peu plus, avec fracture. Un des bords de cette fracture s'étoit tellement enfoncé & écarté de l'autre, qu'il permettoit de passer une spatule dans la cavité du crâne: outre cette fracture il y avoit un écartement à la suture coronale, par lequel on introduisoit facilement un stilet. L'enfoncement des os & un épanchement qui s'étoit fait sur la dure-mère, exigeoient le trépan: on s'y détermina même d'abord, cependant il fut différé, & par ce délai l'opération devint inutile. L'écartement, joint à la situation que M. Duprey donna au malade, procura vers le cinquième jour une issue au sang extravasé, l'os se releva ensuite de lui-même, & tous les symptômes disparurent. Le cinquantième jour une portion considérable de toute l'épaisseur de la table externe du pariétal gauche tomba par l'exfoliation, & peu de tems après la playe fut cicatrisée. L'écartement des os tint lieu de trépan pour l'écoulement du sang épanché; sans cette disposition l'opération étoit inévitable pour fournir une issue à l'épanchement: la fracture & l'écartement de la suture permirent à l'os de se relever plus facilement, car étant détaché de l'os voisin, il obéit avec moins de résistance aux efforts du cerveau & à l'action de la dure-mère: ainsi ces circonstances favorables suppléerent au trépan.

Nous avons vû dans l'Observation de M. Avellan, que l'enfoncement fut guéri aussi sans le Trépan; mais cette

---

I. CAS.  
FRACTURES  
ET ENFON-  
CEMENS DU  
CRANE.

II. OBSER-  
VATION. Par  
M. DUPREY  
Chirurgien  
à Evreux.

Fracture  
avec enfon-  
cement &  
avec écarte-  
ment de su-  
ture.

III. OBSERV.  
PAR M. DE LA

I. CAS.  
FRACTURES  
ET ENFON-  
CEMENS DU  
CRANE.

PEYRONNIE  
premier Chi-  
rurg. du Roy.

Fracture  
suivie d'une  
exfoliation  
de toute l'é-  
paisseur du  
crâne.

maladie fut si longue & si périlleuse, que loin que cet exemple inspire de ne pas trépaner, il semble au contraire marquer la nécessité de recourir en pareil cas à cette opération. M. de la Peyronie rapporte aussi l'histoire d'une fracture guérie sans trépan, & dont la cure, quoique la nature ait suppléé à l'opération, fut de même moins favorable que si on eût trépané. Le blessé, qui étoit âgé de plus de quatre-vingt ans, avoit été frappé au milieu du pariétal par une porte qui lui avoit fait une playe, où l'os fut découvert & contus. On dilata cette playe, & on la pansa avec les remèdes convenables pour procurer l'exfoliation. M. de la Peyronie fut appelé en consultation environ le trente-cinquième jour; il trouva un sinus qu'il dilata, & qui lui fit découvrir une fêlure au crâne. Il n'y avoit pas eu d'accidens, & il n'y en avoit point non plus alors qui fissent soupçonner un épanchement; c'est pourquoi il parut après un tems si considérable qu'on pouvoit se dispenser de trépaner ce blessé; on résolut donc d'attendre l'exfoliation, mais au lieu d'une exfoliation ordinaire, ce fut une pièce d'os irrégulière, environ de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sols, & de toute l'épaisseur du crâne, qui au bout de trois mois se détacha, qui emporta la fracture, & qui découvrit la dure-mère. Cette opération extraordinaire de la nature, suppléa au trépan, qu'on n'auroit pas manqué de faire si on eut aperçu la fracture tout d'abord, & il n'auroit pas été fait en vain; car outre qu'il auroit abrégé beaucoup cette cure, l'espèce de trépan que la nature a fait dans ce cas, nous montre que, quoiqu'il n'y eût ni os dérangé, ni épanchement sur la dure-mère, la seule lésion du crâne peut exiger cette opération. L'Observation suivante semble encore appuyer cette remarque.

IV. OBSERV.  
Par M. DU-  
VERNEY, sur  
une fracture  
à la base du  
crâne, qui ne

Un homme reçut un coup à la tête qui ne causa ni playe ni contusion apparente, & qui cependant fut suivi d'accidens considérables; on se détermina à faire une incision sur un des côtés de la tête, mais on n'aperçut ni fracture ni aucune autre lésion à l'os: on eut recours aux saignées

du bras, du pied, de la gorge, & aux autres secours ordinaires, qui diminuèrent les accidens; mais peu de tems après le malade fut saisi de tressaillemens, suivis d'un si grand abattement, qu'il perdit totalement la raison, & mourut trois mois après sa blessure: il fut ouvert, & l'on découvrit une fracture à la base du crâne, sans qu'il y eût aucun épanchement; cette fracture commençoit au-devant de l'apophyse mastoïde, traversant les extrémités des apophyses pierreuses & la selle du sphénoïde. L'écartement des pièces de la fracture étoit d'environ une ligne; la nature paroïssoit n'avoir fait aucun effort pour en procurer la réunion; ce qui fait penser que les fractures peuvent, quoiqu'elles ne soient pas accompagnées d'épanchement, être mortelles par elles-mêmes, faute de pouvoir se réunir; & en pareil cas il n'y auroit encore d'autres remèdes que le trépan, si la fracture étoit placée dans un endroit où l'on pût l'appliquer, ce qui favorise la règle générale, qui veut qu'on trépane toutes les fois qu'il y a fracture.

Nous sommes cependant convaincus par un grand nombre de faits rapportés dans les Livres des Anciens & des Modernes, que beaucoup de fractures & d'enfoncemens du crâne ont été guéris sans l'opération du trépan. Ces exemples ont fait croire depuis long-tems à des Praticiens, que l'on pouvoit guérir plus de fractures du crâne sans le trépan, qu'avec le trépan (\*). Parmi ces Praticiens, il y en a d'une haute réputation; mais leur témoignage n'en est que plus dangereux pour les Chirurgiens qui ne se conduisent que par autorité; car ce sentiment ne peut être fondé sur aucune raison solide: Voudroit-on se régler sur les accidens? Ces signes sont bien moins certains que ceux qu'on rejette, c'est-à-dire que les fractures, & les enfoncemens du crâne; car souvent les accidens primitifs sont peu considérables, ou manquent entièrement,

I. CAS.  
FRACTURES  
ET ENFONCE-  
MENS DU  
CRANE.

se trouva  
point réunie  
trois mois  
après la blessure.

RESULTAT.  
On doit tré-  
paner dans  
les fractures  
& enfonce-  
mens.

(\*) Les principaux Auteurs qui se sont déclarés pour ce sentiment, sont cités dans l'Anatomie de Palfin pag. 326. seconde édit. & dans le Traité des Playes de M. Rouhault, pag. 46. & 52.

quoiqu'il y ait épanchement sous le crâne, ou lésion aux membranes du cerveau, & au cerveau même, tandis que souvent il en arrive de fort fâcheux, par une simple commotion du cerveau où le trépan est inutile, ainsi que nous allons bien-tôt le prouver par beaucoup d'exemples. D'ailleurs quand les accidens primitifs manqueroient, ou quand on auroit réussi à les dissiper par la diette & par les saignées, on auroit encore à craindre les accidens consécutifs; & souvent nous sommes avertis trop tard pour le trépan quand ces derniers paroissent. Ce n'est donc que lorsque nous sommes uniquement réduits aux signes qui nous sont fournis par ces accidens, que nous pouvons nous déterminer, en vertu de ces signes, à l'opération du trépan; parce qu'alors ils sont dans la supposition qu'il n'y ait pas lésion apparente au crâne, les seuls signes qui puissent nous déterminer; mais quand il y a fracture ou enfoncement, on ne doit pas se régler sur ces accidens, ni les attendre, parce qu'on a alors des signes suffisans, & moins redoutables que ces accidens consécutifs qu'on voudroit attendre pour se déterminer. Ceux qui croient qu'on peut souvent éviter l'opération du trépan dans les fractures & dans les enfoncemens du crâne, ne peuvent appuyer leur sentiment que sur les Observations, qui, comme nous l'avons dit, nous assurent qu'il y a eu beaucoup de coups à la tête avec fracture ou avec enfoncement, qui ont été guéris sans le secours du trépan; mais de telles Observations, où l'on ne rapporte que le succès, sans parler des indications qui peuvent y conduire, nous instruisent peu pour la pratique, sur-tout quand ces Observations sont contredites par d'autres qui l'emportent infiniment sur ces mêmes Observations, par le nombre & par la sûreté qui en résulte pour les malades. De pareilles Observations ne peuvent donc être regardées que comme des faits dûs au hazard, ou comme des coups de Maîtres qui sortent de la règle, & qui sont si extraordinaires & si difficiles à déterminer, qu'on ne peut pas même les proposer comme des exceptions.

Il y a cependant des cas qui peuvent, pour ainsi dite, régler par eux-mêmes la conduite d'un Chirurgien intelligent, & l'engager du moins à suspendre le trépan dans certaines fractures, où il n'arrive aucun accident, & qui au contraire sont accompagnées de quelques circonstances favorables, qui semblent pouvoir suppléer à cette opération. Nous allons voir dans l'Observation suivante, qu'effectivement en agissant avec cette circonspection, le trépan n'est pas toujours inévitable dans les fractures du crâne, & qu'on peut même se dispenser quelquefois de découvrir les fractures; mais ces cas sont rares, & demandent de la part du Chirurgien beaucoup de discernement & de prudence.

Un enfant de cinq ans tomba de douze ou quinze pieds de haut sur l'aire d'une grange. M. Gallait, qui fut appelé dans l'instant, apperçut que les pariétaux étoient fracturés, & il lui parut que ces os avoient chacun leur fracture particulière, parce que la fontanelle qui n'étoit pas encore ossifiée, avoit vraisemblablement empêché la communication de ces deux fractures: du moins ne paroissoit-il extérieurement aucune marque de fracture à l'endroit de la fontanelle; au lieu qu'à la partie ossifiée des pariétaux les fractures étoient fort remarquables; parce qu'une des pièces de l'os fracturé s'élevoit fort sensiblement au-dessus de l'autre, & qu'elle obéissoit facilement au doigt lorsqu'on appuyoit dessus, & se relevoit ensuite. Il survint à l'extrémité la plus déclive de chacune de ces fractures une tumeur molle de la grosseur d'un œuf de poule. M. Gallait ouvrit ces tumeurs, sans découvrir les fractures, parce qu'il n'avoit d'autre objet que d'évacuer le sang épanché qu'elles contenoient. Ces fractures n'étoient d'ailleurs accompagnées d'aucun accident, ce qui engagea M. Gallait à ne pas précipiter le trépan: mais ce qui le détermina davantage à suspendre cette opération, c'est que les pièces des os fracturés étant, comme nous l'avons dit, écartées l'une de l'autre, il lui parut que chaque fracture pouvoit permettre au sang qui auroit pû s'épancher sur la dure-mere,

---

I. CAS.  
FRACTURES  
ET ENFON-  
CEMENS DU  
CRANE.

IV. OBSERV.  
Par M. GAL-  
LAIT Chirurgien de Gar-  
genville près  
Mantes, sur  
une fracture  
singulière du  
crâne, où il  
ne fut pas né-  
cessaire de  
trépaner.

L'écarte-  
ment des  
fractures  
peut tenir  
lieu de tré-  
pan.

I. CAS.  
FRACTURES  
ET ENFON-  
CEMENS DU  
CRANE.

de se rassembler dans les tumeurs qui s'étoient formées au bas de ces fractures, & que l'ouverture de ces tumeurs pourroit suffire pour procurer une issue à ce sang épanché; il se contenta de rabaisser peu à peu les os qui étoient sortis de leur niveau, & de les contenir avec la capeline. L'enfant se trouva pendant toute la cure de cette blessure presque comme en pleine santé, & fut parfaitement guéri en trois semaines.

On peut dans certains cas s'écarter des règles les plus invariables de l'art; mais on ne le doit faire qu'avec connoissance & beaucoup de circonspection.

Cette Observation montre que les Praticiens habiles sont en droit de ne pas toujours suivre servilement les règles de l'art, même les plus invariables; mais, comme nous l'avons dit, il ne faut s'en écarter qu'avec beaucoup de connoissance & de sagesse: car un Chirurgien ne pourroit pas se justifier par de tels exemples, si le blessé, qu'il n'auroit pas jugé à propos de trépaner dans le cas d'une fracture au crâne, venoit à mourir; parce qu'alors la sûreté des malades demande qu'on ait recours à cette opération, à moins que la fracture elle-même ne tienne visiblement lieu de trépan par une ouverture suffisante pour retirer ou relever des fragmens enfoncés ou dérangés, ou pour fournir une issue au sang épanché, soit qu'il y ait une pièce d'os enlevée, soit qu'il y ait un écartement, qui sûrement puisse permettre au sang extravasé de s'écouler: encore y a-t'il alors des cas où l'on peut facilement se tromper. L'écartement peut à la vérité être suffisant pour procurer l'écoulement du sang épanché sur la dure-mère, mais quelquefois l'épanchement se trouve sous cette membrane, & l'ouverture qui est formée par cet écartement, n'est pas toujours assez considérable pour qu'on puisse assez tôt s'appercevoir, par l'état de la dure-mère, de cette sorte d'épanchement, & on n'en feroit averti que par les accidens, qui souvent se manifestent trop tard.

V. OBSERV.  
Par M. Bou-  
dou, sur une  
fracture du  
crâne, avec  
épanche-  
ment sur la

Un garçon Charpentier tomba de la hauteur d'un second étage sur de la terre, tenant dans ses bras une solive; il ne perdit point connoissance, mais il vomit aussitôt, & saigna par le nez & par les oreilles; il fut porté le lendemain de sa chute à l'Hôtel-Dieu de Paris; M. Bou-

dou examina une contusion qu'il avoit à la tête, & sentit une inégalité qui lui fit soupçonner que le crâne étoit fracturé: il fit une incision cruciale à la partie moyenne du pariétal droit, & découvrit deux fractures qui traversoient cet os obliquement. Une de ces fractures permettoit au sang épanché sur la dure-mere de s'écouler en grande quantité par un petit espace formé par l'écartement des pièces de l'os fracturé, sans qu'il y eût cependant aucun fragment d'enfoncé. Il parut que cette fracture pouvoit tenir lieu de trépan pour donner issue au sang extravasé: M. Boudou ordonna une saignée, c'étoit la cinquième qui fut faite au malade, parce qu'il avoit déjà été saigné quatre fois le jour de sa chute. Il survint le soir un vomissement, on réitéra le lendemain la saignée; le malade fut sans fièvre & sans aucun accident pendant trois jours: le quatrième qui étoit le septième jour de sa maladie, la fièvre le prit, & il vomit des matieres bilieuses; il fut encore saigné quatre fois en deux jours, la fièvre diminua.

Le dixième jour se passa tranquillement, mais ensuite le blessé se plaignit de grandes douleurs de tête, il tomba dans un assoupissement profond, & cependant fort interrompu, & il eut quelques frissons irréguliers: tous ces accidens firent juger qu'il y avoit un épanchement sous la dure-mere qu'il falloit évacuer: on appliqua deux couronnes de trépan le quatorzième de la maladie, & on fit une incision à la dure-mere, qui donna issue à une cueillerée de sang qui étoit extravasé sous cette membrane, & qui par conséquent n'avoit pû s'échapper par la fracture. Le malade fut saigné après l'opération quatre fois du bras & une fois du pied; il resta inquiet & rêveur, il sentit une douleur poignante dans l'hypocondre droit, & il lui survint une fièvre considérable, suivie de frissons irréguliers, qui firent soupçonner une suppuration au foye; ce malade tomba dans un assoupissement léthargique, & mourut le dix-septième jour de sa chute.

On ouvrit son corps, & on remarqua que le péricrâne étoit enflammé & livide aux environs de la playe. La



I. CAS.  
FRACTURES  
ET ENFON-  
CEMENTS DU  
CRANE.

fracture du crane étoit composée de plusieurs fentes ou fêlures, dont la plus considérable s'étendoit obliquement depuis la partie inférieure & postérieure du pariétal droit jusqu'à la future sagittale, où elle formoit une espèce d'V ou de coude, pour se continuer jusqu'à la partie postérieure du pariétal gauche; la dure-mere étoit comme calleuse & épaisse vis-à-vis les couronnes de trépan, & fongueuse vis-à-vis le trajet des fentes de la fracture; la pie-mere paroissoit un peu enflammée, le cerveau étoit dans son état naturel. On trouva un abcès dans la substance du grand lobe du foye.

L'écartement des sutures peut dispenser du trépan, mais le sang épanché y trouve souvent un obstacle.

L'écartement des sutures peut, comme l'écartement des fractures, fournir une issue au sang épanché sous le crâne : mais ce cas mérite une attention particulière; car l'épanchement peut se faire des deux côtés de la future, & alors l'évacuation ne peut ordinairement se faire que d'un côté, à cause que la dure-mere peut encore rester adhérente vers le bord d'un des os écartés, & retenir le sang qui seroit épanché sous cet os auquel la dure-mere seroit restée attachée.

VI. OBSERV.  
Par M. MOUTON Chirurgien Juré à Paris, sur un écartement de la future sagittale, où l'adhérence de la dure-mere à l'un des os s'opposoit à l'écartement du sang épanché.

M. Mouton dit qu'il fut appelé pour voir un homme onze jours après une chute. Cet homme étoit sans connoissance, & presque mourant : il lui examina la tête, & découvrit seulement une petite tumeur ou élévation longitudinale sur toute l'étendue de la future sagittale, où il fit une incision de la longueur de trois travers de doigt, qui lui découvrit un écartement de la future : Au moyen de cette incision une partie du sang épanché sur la dure-mere, s'écoula pendant la nuit par l'écartement de la future; cependant la fièvre & le délire survinrent le jour suivant. Le trépan parut indispensable, on l'appliqua des deux côtés de la future : le sang s'étoit à la vérité écoulé du côté gauche, mais il s'en trouva beaucoup sous le pariétal droit, auquel l'opération procura une issue qui fit cesser presqu'aussi-tôt tous les accidens.

Il y a bien de l'apparence que la dure-mere, toujours fort attachée à l'endroit des sutures, étoit restée adhérente

du côté droit, & y avoit empêché l'écoulement du sang; c'est pourquoi indépendamment des accidens, on doit être fort attentif à cette circonstance; car *Marchetis* (a) parle d'un écartement pareil de la future lambdoïde, qui quoique considérable, ne put pas procurer une issue à un épanchement sur la dure-mère, lequel fit périr le blessé.

## I I.

Le Chirurgien peut presque toujours se décider facilement dans les blessures de la tête, où il y a fracture, enfoncement ou contusion apparente au crâne; mais il y a des cas plus embarrassans, même pour les plus grands Maîtres: ce sont les coups à la tête sans lésion sensible à l'os, souvent même sans playe & sans contusion apparente dans les chairs. Quelquefois ces coups causent des épanchemens sous le crâne, & d'autres fois ils n'en causent pas, quoiqu'ils soient accompagnés de circonstances, ou d'accidens qui donnent lieu d'en soupçonner. L'adhérence du péricrâne dans les coups à la tête est regardée par quelques-uns comme un signe certain qu'il n'y a pas de fracture au crâne, ni indications pour le trépan. On croit au contraire que quand cette membrane est détachée, il y a toujours fracture ou contusion à l'os, & qu'il faut trépaner. Souvent on se décide pour cette opération sur des conjectures que l'on tire de la force du coup de l'instrument qui a frappé, &c. Les accidens qui arrivent dans les blessures de la tête où il n'y a point de fractures, déterminent, lorsqu'ils sont graves, plusieurs Praticiens à trépaner; d'autres se contentent de combattre ces accidens par les saignées & les autres remèdes qui peuvent servir à les dissiper. Les uns & les autres réussissent souvent, mais ils se trompent souvent aussi. Nous allons tâcher de découvrir dans ces différens succès même, les circonstances ou les particularités qui peuvent aider à distinguer les cas où l'on peut se déterminer le plus sûrement qu'il est possible sur le parti qu'on doit prendre.

---

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

(a) Obs. 15.

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

VII.  
OBSERV. PAR  
M. GALLAIT  
Chirurgien  
de Gagen-  
ville près  
Mantes, sur  
un coup à la  
tête avec  
perte de con-  
noissance de  
plusieurs  
jours, guéri  
sans trépan.

Remarque  
sur la perte  
de connoi-  
sance qui ar-  
rive dans  
l'instant du  
coup, & sur  
celle qui ar-  
rive après.

\* *Quelques  
Auteurs pa-  
roissent avoir  
entreu la mê-  
me chose; mais  
personne ne l'a  
exposée aussi  
clairement que  
l'a fait M. Pe-  
rit, il y a déjà  
long-tems, dans  
ses démonstra-  
tions à Saint  
Côme.*

Un homme tomba de 15 ou 16 pieds de haut si vio-  
lemment sur la tête, que l'œil droit fortit de l'orbite, &  
pendoit sur la joue; cet homme perdit connoissance dans  
l'instant du coup, & demeura comme dans un assoupisse-  
ment léthargique; il avoit une contusion considérable sur  
le pariétal du côté droit; la clavicule du même côté fut  
fracturée; l'œil se replâça de lui-même peu de tems après  
le coup. M. Gallait examina la contusion; il ne paroissoit  
pas qu'il y eût d'épanchement sur le crâne, ni que les chairs  
fussent séparées de l'os, ce qui lui fit conjecturer qu'il n'y  
avoit pas de fracture; il avoit envie pour mieux s'en assurer  
de découvrir l'os: cependant comme l'assoupissement ne  
lui parut causé que par la commotion du cerveau, & qu'en  
ce cas le trépan seroit inutile, il mit toute son espérance  
dans la saignée, & en fit quinze en quarante-huit heures;  
les neuf premières furent faites de deux en deux heures.  
La connoissance ne revint au malade que le neuvième  
jour, & la guérison fut parfaite au bout d'un mois.

Cette Observation nous rappelle fort à propos une re-  
marque de M. Perit sur la perte de connoissance & l'assou-  
pissement, laquelle mérite beaucoup d'attention. Cet ha-  
bile Praticien croit que ces accidens ne sont que l'effet de  
la commotion du cerveau, quand ils arrivent dans l'instant  
même du coup; & que lorsqu'ils arrivent ensuite, ils sont  
au contraire causés par un épanchement qui s'est fait sous  
le crâne depuis le coup.\* Nous ne nous étendrons pas sur  
cette remarque, parce qu'on en comprend facilement la  
raison, & parce qu'on la trouvera amplement expliquée  
dans le Traité d'Opérations que M. Petit est disposé à don-  
ner au Public, & auquel il travaille actuellement avec  
une assiduité qui nous fait espérer que cet Ouvrage, qui est  
fort désiré, paroitra bien-tôt. Nous nous contenterons  
de rapporter encore ici quelques exemples, qui prouvent  
en effet que la perte de connoissance qui arrive dans  
l'instant même du coup, ne suffit pas pour nous détermi-  
ner à appliquer le trépan lorsqu'il n'y a pas de fracture au  
crâne; mais que cependant il faut faire attention que la

perte de connoissance qui est causée par commotion peut être suivie d'un autre qui dépend d'un épanchement, & que l'une & l'autre peuvent même quelquefois se confondre ensemble.

Un garçon âgé de vingt-cinq ans, tomba sur la tête, de la hauteur de huit ou dix pieds, & se fit une petite playe à la partie latérale gauche du coronal. Il perdit la connoissance dans l'instant même de sa chute, & resta dans une espèce d'assoupissement léthargique, avec privation de presque tous les sens. M. Boudou examina la playe, & s'aperçut que le péricrâne étoit contus; il dilata cette playe, & découvrit l'os, où il ne trouva point de fracture. Le malade fut saigné trois fois du bras le premier jour, & trois fois le lendemain; le troisième jour on le saigna du pied: la perte de connoissance & l'assoupissement continuèrent malgré ces saignées. L'urine ne se filtoit plus qu'en très-petite quantité, & les déjections furent totalement supprimées. On donna au malade deux lavemens purgatifs, qui n'eurent point d'effet: on lui fit prendre le lendemain six grains d'émétique en deux prises, & le jour suivant un lavement fait avec une once de tabac; tous ces remèdes ne diminuèrent point les accidens; le blessé resta dans le même état jusqu'au huitième jour, où il commença à donner quelques marques de connoissance; il entendoit, ouvrait les yeux, & répondoit même lorsqu'on lui parloit fort haut, & qu'on le tourmentoit; mais ces réponses n'avoient nulle suite, & ces foibles apparences de sentiment & de connoissance disparoissoient aussitôt qu'on le laissoit tranquille. Dès le soir il retomba dans son premier état, c'est-à-dire, dans le même assoupissement qu'auparavant. Cette espèce de rechute étoit embarrassante, & sembloit être une marque certaine d'épanchement ou d'inflammation, & peut-être même de suppuration sous le crâne; cependant M. Boudou ne voulut pas, sur ces conjectures, quoique presque décisives, hasarder le trépan, qui réussit difficilement dans les Hôpitaux à cause du mauvais air. Il retourna aux lavemens purgatifs & à l'émétique; ces

---

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

VIII.  
OBSERV. Par  
M. BOUDOU,  
sur un coup à  
la tête, avec  
perte de con-  
noissance qui  
a paru se dis-  
siper au bout  
de huit jours,  
qui est reve-  
nue, & dont  
le malade a  
cependant  
été guéri sans  
le trépan.

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

remèdes n'eurent aucun succès : M. Boudou persista dans la même indication, il prescrivit un lavement de tabac, & en même-tems une portion purgative faite avec la casse qui firent faire plusieurs selles au malade ; il ordonna enfin deux saignées à la gorge, dont la dernière fut faite le dix-huitième jour de la blessure. Alors, soit que l'assoupissement ne fût qu'une suite de la commotion, soit qu'il fut causé par un épanchement de sang qui a été résorbé, cet accident commença à se dissiper, le pouls se développa, la respiration devint plus libre, la connoissance avec l'usage des sens revint au malade, & peu de tems après la playe fut entièrement cicatrisée ; il ne resta à ce blessé qu'une surdité, & une abolition totale de la mémoire ; mais ces accidens commençoient à diminuer beaucoup dans le tems que cette Observation nous a été communiquée.

La perte de connoissance causée par épanchement, peut se confondre avec celle qui est causée par commotion.

La commotion & l'épanchement peuvent souvent, comme nous l'avons dit, contribuer tous deux ensemble à la perte de connoissance & à l'assoupissement, lorsque ces accidens durent pendant plusieurs jours. Ce cas est fort difficile à démêler d'avec celui où ces mêmes accidens dépendent seulement de la commotion. L'Observation que nous venons de rapporter de M. Boudou, semble augmenter la difficulté, en jetant du doute sur un signe qui semble devoir marquer assez sûrement la différence de ces deux cas ; car si l'assoupissement cède, du moins en partie, aux saignées & aux autres remèdes, & qu'il revienne ensuite, en doit-on pas présumer que le premier a été causé par la commotion, & que le second est arrivé par un épanchement qui s'est fait peu à peu depuis le coup ; & dans cette idée, ne doit-on pas toujours recourir en pareil cas au trépan ? Cependant nous voyons dans l'Observation précédente, que le second assoupissement fut dissipé en répétant les saignées & les autres évacuans qu'on avoit employés d'abord, ce qui semble nous assurer qu'il n'y avoit pas d'épanchement. Mais un tel succès n'est pas assez ordinaire, & l'indication

pour

pour le trépan est alors trop bien fondée pour s'en écarter, lorsqu'on n'a pas de raisons particulières qui puissent déterminer à prendre un autre parti; c'est la pratique la plus sûre, la plus suivie & la mieux établie par l'expérience. Pour la rendre plus remarquable, nous allons, en faveur des jeunes Praticiens, en rapporter un exemple :

Un manteau de cheminée, en tombant d'une seule pièce, frappa d'un de ses angles un enfant de quatre ans & demi à la partie supérieure du pariétal droit, & lui fit une contusion de la grosseur d'un œuf de poule. L'enfant perdit connoissance dans l'instant du coup, le sang sortit par la bouche. M. Dru le trouva sans mouvement, sans sentiment, sans pouls & sans respiration, du moins sensible: il lui fit avaler une cueillerée d'eau spiritueuse de mélisse, qui excita un vomissement, par lequel l'enfant rejetta du sang qu'il avoit avallé. M. Dru saigna cet enfant, le sang darda d'abord, & ensuite il ne sortit plus que goutte à goutte. La connoissance revint un peu au bout de deux heures, le pouls se ranima peu à peu; on fit prendre au blessé du bouillon, qu'il revomit avec quelques matieres chyleuses. M. Dru soupçonna une fracture au crâne: M. Guyard Médecin, & M. Picard Chirurgien, qui furent appelés, convinrent avec lui qu'il falloit découvrir l'os; il fit d'abord sur la tumeur une incision parallèle à la suture sagittale, & une seconde, qui avec la première, formoit un T; il leva les deux angles de la playe, & s'aperçut que les chairs contuses étoient séparées du péricrâne. Cette dernière partie se trouva adhérente au crâne, & avoit conservé sa couleur naturelle: M. Dru crut qu'il étoit prudent de ne la pas détacher, d'attendre du moins jusqu'au lendemain, pour mieux juger de la nécessité ou de l'inutilité de découvrir l'os. La connoissance revint entièrement à l'enfant après l'incision, il prit facilement du bouillon, mais il le vomit peu de tems après.

Le jour suivant M. Dru le trouva avec de la fièvre, & des mouvemens convulsifs de la mâchoire inférieure: ces accidens le faisoient pancher pour le trépan. Le pere de

---

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LÉSION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

Perte de  
connoissan-  
ce qui indi-  
que le tré-  
pan.

IX. OBSERV.  
Par M. DRU,  
Chirurgien  
de Melun,  
sur une  
playe à la tête,  
où l'on prit la suture  
sagittale  
pour une  
fracture, &  
où il y a eu  
d'abord une  
perte de con-  
noissance  
causée par  
commotion,  
& ensuite  
une autre  
causée par  
un épanche-  
ment, qui  
obligea de  
trépaner.

II CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

l'enfant pria M. Dru d'assembler encore quelques Consultants, il appella quatre autres Chirurgiens. Après que l'appareil fut levé, M. Pineau, l'un de ces derniers, examina d'abord la playe, & ne trouvant pas l'os découvert, parut surpris de ce qu'on n'avoit pas détaché le péricrâne; parce qu'il jugeoit de la nécessité de le faire par l'état dans lequel étoit alors le blessé. On étendit l'incision du côté de la suture pour la rendre cruciale, afin de mieux découvrir l'os, & on détacha le péricrâne; mais le sang qui sortit, & la forme de la suture sagittale qui étoit irrégulière, firent prendre cette suture pour une fracture. On remit au lendemain l'application du trépan, afin de mieux reconnoître l'état de la fracture, & on saigna l'enfant pour la troisième fois. Le lendemain on reconnut que ce qu'on avoit pris pour une fracture, étoit une partie de la suture sagittale, qui au lieu de continuer droit son chemin, se portoit du côté droit, & qui aussi au lieu d'être dentelée dans cet endroit, étoit au contraire squammeuse, de manière que le pariétal gauche chevauchoit sur le pariétal droit d'environ deux lignes. Lorsqu'on eut apperçu cette espèce de vice de conformation de la suture sagittale, & qu'on se fut défabusé sur la prétendue fracture, on jugea à propos de suspendre le trépan.

Le jour suivant, qui étoit le quatrième de la maladie, Messieurs Guyard Pere & fils Médecins, Messieurs Dru & Picard, trouverent le blessé dans une affection comateuse, accompagnée de fièvre & de mouvemens convulsifs; ils se décidèrent pour le trépan, M. Dru le fit sur le champ: il se présenta d'abord à l'ouverture du trépan environ plein une cueillière à café de sang à demi coagulé, & d'une couleur fort brune. On jugea par l'endroit où la dure-mère étoit adhérente à la suture sagittale, de l'étendue du chevauchement de la partie écailleuse du pariétal gauche sur le pariétal droit. Le malade fut saigné le soir pour la quatrième fois, tous les accidens disparurent, & l'enfant passa bien la nuit. Le lendemain il se trouva encore à l'ouverture du crâne une demie cueillière de sang de même couleur,

& de même consistance que celui qui s'étoit écoulé le jour précédent après l'opération, & il en sortit environ autant le soir. Le six & le sept les matieres furent mêlées, mais ensuite il ne sortit plus qu'un pus bien conditionné, & cette cure se termina heureusement.

L'indication pour le trépan, quoique prise simplement des accidens, étoit décisive dans cette blessure, parce que la perte de connoissance qui est arrivée par la commotion, & celle qui a été ensuite produite par l'épanchement, ont paru séparément; mais quelquefois la perte de connoissance, qui est causée par l'épanchement, arrive avant que celle qui a été produite par la commotion ait commencé à paroître: dans ce cas, l'une & l'autre se confondent tellement ensemble, qu'on ne peut les distinguer, & on peut croire alors que c'est toujours la perte de connoissance causée par commotion qui continue; parce que quelquefois elle dure en effet fort long-tems. Dans cette confusion, l'indication pour le trépan est fort difficile à saisir, lorsqu'il n'y a pas de fracture, & qu'il ne survient à la perte de connoissance aucun accident qui fasse soupçonner l'épanchement. Nous allons rapporter un exemple de ces deux fortes de pertes de connoissance confondues ensemble, où elles n'ont été reconnues que parce qu'on a été déterminé par une fracture à trépaner.

Au mois de Juin 1725. M. Pineau fut appelé pour voir un jeune garçon âgé de douze ans, qu'il trouva sans connoissance, ayant un vomissement bilieux, & laissant aller involontairement ses excréments & son urine. Il venoit de recevoir un coup de pied de cheval au front du côté droit, qui lui avoit enfoncé les deux tables de l'os coronal dans sa partie inférieure, à deux travers de doigts au-dessus du sinus sourcillier: le coup l'avoit jetté à terre comme mort. M. Pineau le fit saigner, & proposa le trépan; mais un Charlatan ayant dit au pere & à la mere du malade que leur enfant ne pouvoit échapper de cette blessure, & qu'il étoit inutile de le trépaner, ils le laissèrent pendant huit jours & plus dans le même état, sans

---

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

X. OBSERV.  
Par M. Pi-  
NEAU Chirur-  
gien de l'Hô-  
tel-Dieu de  
Melun.

Sur une fra-  
cture du crâ-  
ne, où il arri-  
va dans l'ins-  
tant du coup  
une perte de  
connoissan-  
ce qui ne  
s'est dissipée  
que par le  
trépan qui  
donna issue à



II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

un épanche-  
ment consi-  
dérable.

vouloir qu'il lui fût fait d'autre pansement que comme à une playe simple. Ils le commirent enfin aux soins de M. Pineau, qui fit une incision, & découvrit une fracture, qui étoit une enfonçure des deux tables de l'os coronal de la largeur d'un écu : il appliqua le lendemain une couronne de trépan, & tira avec le tire-fond la portion d'os enfoncée. Il sortit par l'ouverture du crâne environ un demi-septier de sang. M. Pineau pansa le blessé avec le linge trempé dans le miel rosat & l'esprit de vin, les plumasseaux secs & les compresses trempées dans le vin : une heure après l'opération la connoissance revint au malade, & les accidens cessèrent. Au septième jour de l'opération un mal-intentionné lui permit de manger, & il survint une fièvre, avec redoublement & une douleur dans l'hypocondre droit. M. Pineau le fit saigner deux fois, & lui prescrivit plusieurs lavemens rafraîchissans. La fièvre cessa, & la douleur de côté s'appaîsa beaucoup au bout de huit jours; mais le malade devint tout-à-coup fort enflé depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds. M. Pineau lui fit boire une ptisanne apéritive, & le fit purger de trois jours en trois jours avec la manne & le sel d'epsom : cette enflure dura un mois, la douleur ne se dissipa entièrement qu'au bout de trois, & alors la guérison fut parfaite (a).

(a) On pourra peut-être attribuer plutôt la perte de connoissance qui est arrivée dès l'instant du coup, à l'enfoncement de la fracture, qu'à la commotion du cerveau; mais les enfoncemens qui, comme celui-ci, ne sont pas vis-à-vis quelques sinus qu'ils puissent comprimer, ne jettent pas toujours le malade dans l'assoupissement. Le coup fut assez violent pour causer une commotion capable de produire cette perte de connoissance, qui arriva si subitement que le malade tomba *comme mort* dans l'instant même qu'il fut frappé; ainsi il y a bien de l'apparence que la commotion a été d'abord la principale cause de cet accident. Il est certain aussi qu'un épanchement aussi considérable que celui qui s'est trouvé dans le cas dont nous venons de parler, étoit une cause suffisante pour reproduire le même accident & l'entretenir sans son premier état. M. le Dran a rapporté dans ses Observations (tom. 1. pag. 132.) l'histoire d'un coup à la tête, où l'on voit avec une entière certitude, qu'il y eut d'abord perte de connoissance qui fut produite par la commotion, & ensuite une léthargie qui fut causée par un épanchement, lesquelles furent tellement confondues, qu'elles ne parurent former ensemble dès le premier moment de la blessure qu'un seul & même accident.

M. de Garengéot nous a communiqué sur le même sujet une Observation fort remarquable :

Il fut mandé pour ouvrir le cadavre d'une femme qui avoit reçu un coup de poing sur le muscle temporal : ce coup fut dans l'instant suivi d'un assoupissement léthargique, la malade vécut pendant onze jours dans cet état. Il examina attentivement l'os & toutes les parties qui le couvroient à l'endroit du coup ; il remarqua seulement dans le corps du muscle quelque peu de sang extravasé qui s'étoit glissé entre les fibres, mais il trouva sur la dure-mère un épanchement considérable : ce fait peut être regardé comme extraordinaire ; cependant les Observateurs, Hippocrate entre autres, en fournissent qui lui sont assez semblable.

Heureusement que dans le cas que nous a communiqué M. Pineau, la fracture a fourni une indication complète pour le trépan ; car la perte de connoissance qui est arrivée dans l'instant du coup, & qui a continué dans le même état, n'auroit pas été, sans cette fracture, un signe suffisant pour indiquer le trépan ; car quoiqu'on puisse fournir plusieurs exemples de cette sorte de perte de connoissance qui s'est trouvée avec épanchement, on voit par une multitude d'Observations, que cet accident est alors presque toujours causé par la seule commotion, & on remarque même que cette seule cause produit quelquefois avec la perte de connoissance d'autres accidens très-graves, contre lesquels le trépan alors seroit inutile.

Une Dame âgée d'environ quarante ans, tomba à la renverse de toute sa hauteur, en montant son escalier. On la trouva sans pouls & sans sentiment ; elle vomit ensuite beaucoup de sang. M. Manteville examina la tête ; il ne trouva qu'une petite rougeur à la partie postérieure & inférieure du pariétal droit ; on y appliqua des compresses trempées dans de l'Eau-de-vie, & on fit plusieurs saignées. Le cinquième jour la malade eut quelques agitations accompagnées de plaintes entre-coupées

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

X I.  
OBSERVAT.  
par M. de  
GARENGÉOT.

Coup de  
poing, suivi  
d'épanche-  
ment & de  
la mort.

La perte de  
connoissan-  
ce qui arrive  
d'abord, ne  
suffit pas seu-  
le pour dé-  
terminer au  
trépan.

XII. OBSERV.  
Par M. MAN-  
TEVILLE.

Sur un coup  
à la tête sans  
fracture, sui-  
vi d'accidens  
considéra-  
bles, & guéri  
sans le tré-  
pan.

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LÉSION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

& resta toujours sans connoissance. Messieurs Arnauld, Malaval & Guerin le pere, qui y furent mandés le lendemain, trouverent la malade dans des mouvemens convulsifs violens, & dans le délire. Cet état engagea à répéter la saignée, qui n'empêcha pas les accidens d'augmenter. Alors feu M. Arnauld se déclara pour le trépan; mais les autres Consultans se bornerent d'abord à une incision, pour examiner l'état du crâne avant que de se décider pour l'opération. Le péricrâne se trouva adhérent à l'os, d'où l'on présuma qu'il n'y avoit pas d'épanchement sur le cerveau, ni de fracture au crâne: en effet on n'aperçut aucune lésion au crâne, du moins à l'extérieur; c'est pourquoi on se contenta de panser la playe simplement, & de revenir aux saignées; ensorte qu'on tira à la malade environ quarante palettes de sang en neuf jours, la connoissance lui revint peu à peu; mais sa santé fut environ deux ans à se rétablir.

La perte de connoissance qui arrive d'abord, à laquelle il survient des accidens un peu considérables, peut fournir une indication pour le trépan.

Quoique des accidens aussi considérables, survenus à la perte de connoissance, qui avoit commencé dès le premier instant de la blessure, se soient dissipés sans le secours du trépan, nous ne croyons pas, laissant à part pour un moment les conjectures qu'on peut tirer de l'adhérence du péricrâne, que l'on ne doive pas recourir à cette opération dans un pareil cas. Nous pensons au contraire qu'un tel surcroît d'accidens, marque aussi un surcroît de cause, & que ce surcroît de cause est presque toujours un épanchement sous le crâne, ou dans l'intérieur du cerveau. Le premier est le plus fréquent: on peut remédier par le trépan, & même on ne peut réussir sûrement que par cette opération. Ces considérations sont suffisantes, ce semble, pour déterminer à trépaner, lorsque des accidens considérables surviennent à une perte de connoissance qui est arrivée dans l'instant du coup; car on doit raisonner dans ces cas, comme dans tous ceux où l'épanchement ne se manifeste que par des accidens, qui ne marquent point s'il est placé dessus ou dessous les membranes du cerveau, ou dans l'intérieur de ce viscere, &

sur lesquels cependant les Praticiens les plus instruits par l'expérience, se décident toujours pour le trépan.

Monsieur le Dran parle dans ses Observations d'une blessure à la tête, où l'on trouva comme dans le cas précédent le péricrâne entièrement adhérent au crâne. Le malade fut seulement un peu étourdi dans l'instant du coup, mais quelque tems après il perdit connoissance, & eut des mouvemens convulsifs : ces accidens persistant toujours malgré les saignées, il y eut consultation, on décida pour le trépan, mais il fut fait en vain. Le crâne étoit sain, & on ne trouva point d'épanchement sur la dure-mere. Les accidens dépendoient d'une violente commotion du cerveau, qui fit périr le malade au huitième jour. On fit l'ouverture de la tête, il n'y avoit point en effet de sang extravasé sur la dure-mere ; mais il s'en trouva à plusieurs endroits dans l'intérieur du cerveau.

On a vû dans la neuvième Observation, page 201. que l'adhérence du péricrâne ne doit pas être regardé comme un signe certain qu'il n'y a pas d'épanchement sur la dure-mere. Cette adhérence n'en est pas un non plus de l'intégrité du crâne ; M. Sarrau a vû une playe de tête avec fracture au crâne, où le péricrâne étoit si adhérent à l'endroit même de la fracture, qu'on eut de la peine à le détacher. L'adhérence n'est donc pas une circonstance sur laquelle on puisse se décider dans les playes de tête, & s'assurer de l'inutilité du trépan.

Le détachement du péricrâne n'est pas non plus un signe sur lequel on puisse compter, soit pour nous faire soupçonner une fracture, ou une contusion assez considérable pour nous déterminer à trépaner ; car il y a beaucoup d'Observations qui prouvent que fort souvent cette partie se détache sans que l'os soit offensé, & sans qu'il arrive rien de fâcheux au blessé : nous allons en rapporter quelques exemples remarquables.●

Un jeune garçon d'environ douze ans, reçut un coup de pied de cheval qui lui fit une playe sur le coronal, à la naissance des cheveux ; cette playe s'étendoit presque

---

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

L'adhérence  
du pericrâne  
n'est pas un  
signe de l'in-  
tégrité du  
crâne.

XIII.  
OBSERV. PAR  
M. SARRAU.

Fracture  
avec adhé-  
rence du pé-  
ricrâne.

Le détache-  
ment du pé-  
ricrâne n'est  
pas un signe  
certain de  
lésion du  
crâne.

II. CAS  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APFA-  
RENTE AU  
CRANE.

XIV.  
OBSERV. Par  
M. MALAVAL  
Chirurgien  
Juré a Paris.

Playe à la  
tête avec dé-  
tachement  
du péricrâne  
sans lésion au  
crane, & sans  
accidens.

d'une temple à l'autre, & l'os étoit découvert de la longueur de quatre travers de doigt, & de la largeur d'un pouce. Le péricrâne qui s'étoit séparé de l'os, étoit resté attaché aux tégumens qui étoient déchirés & écartés. M. Malaval les rappliqua sur l'os, les retint avec des petites bandes d'emplâtre & une compresse un peu épaisse qui relevoit la peau du front, & il les assujettit par un bandage fait avec un mouchoir plié en triangle : cet appareil tint lieu de future; la playe fut guérie en huit jours, sans qu'il soit survenu aucun accident : M. Malaval ne jugea point le trépan nécessaire, parce qu'il étoit persuadé que le coup n'avoit fait que glisser sur l'os, sans le frapper violemment; car il présumoit avec beaucoup de fondement, que si le coup avoit frappé à plomb, l'os n'auroit pu lui résister, & qu'il auroit été brisé.

L'Observation suivante parle d'une espèce de contusion qui en impose souvent aux jeunes Praticiens. La circonférence qui est ferme & ordinairement un peu relevée, & le milieu qui est mou, & qui laisse sentir, quand on appuye dessus, une espèce de creux dans les chairs, leur fait penser qu'il y a un enfoncement au crâne; mais si on ouvre cette contusion, on trouve que c'est du sang épanché entre l'os & le péricrâne, qui cause cette fausse apparence d'enfoncement.

XV.  
OBSERV.  
par le même.

Contusion  
avec du sang  
épanché sous  
le pariétal.

Un garçon Boutonnier fut frappé d'un coup de bâton au sommet de la tête sur la suture sagittale; il s'y forma une tumeur du volume d'un gros œuf de poule. On y appliqua pendant quinze jours, sans aucun succès, des compresses trempées dans de l'eau-de-vie & dans de l'eau vulnéraire. Au bout de ce tems M. Malaval qui fut appelé, jugea par la dureté & par la circonférence fixe de cette tumeur, que le sang qui la formoit étoit contenu sous le péricrâne : il ouvrit cette tumeur, le sang sortit avec force, quoiqu'en partie coagulé; le crâne se trouva découvert dans toute l'étendue de la tumeur, & le péricrâne qui s'en étoit séparé fut incisé avec les tégumens auxquels il étoit intimement attaché. M. Malaval les rappliqua sur l'os, il  
les

les contint avec des compresses trempées dans de l'eau-de-vie, & les assujettit par le couvre-chef : il saigna le malade, & ne leva l'appareil que trois jours après ; la playe se trouva dès ce jour-là presque consolidée, & elle fut entièrement guérie au bout de six ou sept jours.

M. Malaval parle encore d'un enfant de cinq ans qui étoit tombé sur la tête, & s'étoit fait une contusion de la grosseur d'un œuf sur le pariétal droit ; cet enfant avoit d'abord été pansé & saigné par M. Ponce, qui ouvrit ensuite la tumeur en présence de M. Malaval : il sortit du sang épanché qui étoit sous le péricrâne, & l'os se trouva, comme dans l'Observation précédente, découvert dans toute l'étendue de la tumeur : la playe fut pansée de même, & avec le même succès.

Nous remarquerons en passant que ces trois Observations de M. Malaval peuvent rassurer ceux qui en pareil cas hésitent encore à rappliquer sur l'os les lambeaux des chairs qui ont été détachés, sur-tout quand ces chairs sont contuses ; car on voit dans ces cures que cette pratique, autorisée depuis long-tems par les grands Maitres, a parfaitement bien réussi, quoique les playes dont M. Malaval rapporte la cure, fussent faites par contusion.

Enfin, M. Malaval nous rapporte une Observation sur le même sujet, mais plus remarquable encore que les précédentes. Un Laquais fut blessé par une pierre de moillon, du poids d'environ vingt livres, qui lui tomba perpendiculairement d'un deuxième appartement sur le sommet de la tête. Il fut terrassé du coup, & perdit connoissance. Le Chirurgien qui le vit d'abord, trouva une grande contusion, qu'il ouvrit dans le moment : il crut, parce que le péricrâne étoit séparé du crâne, & parce que le coup avoit été très-violent, qu'il faudroit en venir au trépan, ce qui le détermina à couper les angles de la playe. Le lendemain M. Malaval y fut appelé aussi ; ils visitèrent ensemble le blessé, ils le trouverent tranquille, sans fièvre, ayant l'esprit sain : ils n'apperçurent ni sentes ni enfoncement au crâne, le trépan n'étoit indiqué par

II. CAS.  
CORPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

XVI.  
OBSERVAT.  
par le même.  
Sur le même  
sujet.

Playes con-  
tuses guéries  
par consoli-  
dation.

XVII.  
OBSERVAT.  
par le même,  
sur le même  
sujet.

II. CAS.  
COUPS A LA  
TÊTE SANS  
LÉSION APPA-  
RENTE AU  
CRÂNE.

aucun accident; on jugea à propos de suspendre cette opération. Le blessé fut saigné six fois en trois jours, & on lui fit observer un régime fort exact, mais qu'il ne garda pas long-tems; car ayant trouvé le secret d'entrer dans un endroit où il y avoit des pommes, il en mangea au moins un millier depuis le huitième jour de sa blessure jusqu'au quarantième; cependant il ne lui survint aucun accident. Il fut environ trois mois à guérir à cause de l'exfoliation de l'os découvert, qui retarda la guérison de la playe.

Le détachement du péricrâne ne suffit pas seul pour indiquer le trépan.

Il y a peu de Praticiens qui ne puissent fournir de même plusieurs Observations de playes à la tête, où l'os a été découvert sans être fracturé, & où le trépan n'a pas été nécessaire; ces cas sont si ordinaires, qu'il semble que nous aurions dû nous étendre moins sur ce genre de playes; mais parce qu'il y a des Praticiens de réputation qui regardent le détachement du péricrâne comme une indication pour le trépan, nous avons crû ne devoir pas négliger celles que nous venons de rapporter; elles sont plus remarquables qu'une infinité d'autres, & peuvent mieux nous convaincre que le détachement du péricrâne ne suffit pas seul pour déterminer à l'opération.

La force du coup, qui fit la playe dont on a parlé dans l'Observation que nous venons de rapporter, devoit rendre cette playe plus redoutable; mais parce que la pierre n'avoit pas résisté dans le choc, s'étant brisée en pièces sur la tête en frappant son coup, sans avoir cassé la table extérieure du crâne, on jugea de là qu'elle n'avoit pû vraisemblablement fracturer la table interne, ce qui étoit véritablement à craindre, comme nous allons le voir par l'histoire suivante.

XVIII.  
OBSERVAT.  
Par M. SOU-  
LIER Chirurgien & Démonstrateur Royal à Montpellier.

Un Soldat fut frappé si violemment d'une pierre, qu'il tomba par terre avec un engourdissement qui cessa peu après, on lui trouva deux playes fort contuses proches l'une de l'autre sur le pariétal, qui pénétoient jusqu'à l'os. On fit une incision qui réunit ces deux playes en une, & on ordonna plusieurs saignées & un régime exact.

Le lendemain le blessé se promenoit dans la salle des malades; il passa trois jours dans cet état, mais le quatrième il fut obligé de garder le lit, & il commença à sentir des douleurs dans tous les membres, principalement dans les jambes, & la fièvre lui prit. M. Soulier consulta le Médecin de l'Hôpital; ils visitèrent de nouveau les playes, alors ils n'y remarquerent rien de suspect; on revint à la saignée, & on pansa à plat. Mais ensuite la playe exhala une mauvaise odeur: les accidens subsistoient toujours, le malade devint comme paralytique du bras & de la jambe du côté droit, le délire survint aussi avec des frissons, & enfin la mort le onzième jour de la blessure.

L'ouverture du cadavre se fit en présence de plusieurs Médecins & Chirurgiens. On trouva environ une cueil-lerée de pus sur la dure-mere; cette membrane étoit livide, & on découvrit dessous un autre petit abcès, dont le pus s'étoit en partie glissé entre la faux & le cerveau, On examina ensuite le crâne, il n'y avoit rien à l'extérieur; mais on apperçut au dedans, c'est-à-dire à la seconde table, une fracture angulaire qui répondoit à la blessure du dehors.

Cette Observation nous fournit un exemple d'un contre-coup d'une table à l'autre, qui pourroit servir à prouver la réalité de ces sortes de fractures, qui ont été contestées, s'il ne s'en trouvoit pas déjà beaucoup d'exemples dans les Auteurs anciens & modernes, entre autres dans *Valeriola* & dans *Arceus*. *Tulpius* (a) rapporte une Observation, où il est marqué qu'on trouva plusieurs fentes à la table interne sans qu'il en parût à l'externe. La fracture dont parle *Borel* (b) est plus singulière: cet Auteur dit qu'un Porte-fais mourut d'un coup d'arme à feu chargée de petit plomb, & qu'on n'apperçut point de fracture à la première table; mais qu'on trouva une portion de la seconde couchée sur la dure-mere, & enté-

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

Fracture à la  
seconde ta-  
ble, suivie  
d'accidens  
consécutifs,  
qui indi-  
quoient le  
trépan.

Exemples  
de contre-  
coups.

(a) Bonet, Bibliot. Chir. tom. 1. pag. 2.

(b) Ibid. pag. 79.



II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

rement détachée de la première. *Paré* (a), rapporte un cas qui n'est pas moins étonnant : Un Cavalier reçut un coup de pistolet sur son casque, où ce coup ne fit qu'une légère enfonçure, il n'y avoit à la tête extérieurement aucune lésion apparente : le blessé mourut le sixième jour, on l'ouvrit, & on trouva la table extérieure entière, mais l'intérieure étoit fracturée en plusieurs pièces, qui piquoient les membranes du cerveau. On trouve encore dans les Auteurs beaucoup de fractures par contre-coup, d'une partie de la tête à l'autre partie opposée; & nous voulons même, à la gloire des Anciens, citer l'histoire que fait *Amatus* (b) d'un trépan appliqué à la partie opposée à la blessure, parce que les accidens ne cédèrent point à celui que l'on fit du côté du coup, & parce que le blessé sentoit une grande douleur de l'autre côté : ce second trépan fut appliqué fort à propos; car il donna issue à du pus qui se trouva sous le crâne : le succès de cette cure fut très-heureux, & étonna beaucoup en ce tems-là. *Fallope* fournit un fait semblable, & *Valeriola* parle d'un contre-coup, suivi le vingt-troisième jour d'une gangrène qui fit découvrir une fracture du côté opposé au coup, sans qu'il s'en trouvât du côté où le coup avoit porté. *Bartholin* (c) a vû aussi, à l'occasion d'une blessure à la tête, un abcès à la partie opposée au coup.

Non-seulement les fractures par contre-coup ont lieu d'une partie de la tête à l'autre partie opposée, mais encore d'un os à l'autre os voisin, & d'une partie d'un os à la partie opposée du même os; les Auteurs en fournissent des exemples, M. de Garengéot (d) entre autres rapporte plusieurs faits de cette nature. M. Feste nous en a depuis peu communiqué un, qui fait assez sentir combien les Chirurgiens doivent être attentifs à ces sortes de contre-coups.

(a) Lib. 9. chap. 8.

(b) Bonet, Sepul. tom. 3. de Vulner. Obs. 5.

(c) Ibid. pag. 319.

(d) Traité d'Opérations.

Un garçon de vingt-deux ans, passant sous un gros vaisseau qui étoit sur le chantier, fut frappé à la tête par un morceau de bois pèsant quinze livres, qui fut jetté du haut du vaisseau : le coup porta perpendiculairement sur la partie supérieure du pariétal droit, & y fit une playe; le blessé tomba par terre comme mort; le sang lui sortit par le nez, par la bouche & par l'oreille droite. Cet homme resta, non-seulement sans parole & sans connoissance, mais il tomba aussi dans des mouvemens convulsifs, qui duroient quelque tems, & revenoient de demi-heure en demi-heure. Le Chirurgien qui le pansa d'abord sentit, en sondant la playe, la suture sagittale qu'il prit pour une fracture : M. Feste qui vit ce blessé peu de tems après, se douta de cette méprise; & pour s'en assurer entièrement, il fit une incision cruciale pour découvrir l'os suffisamment, il trouva qu'effectivement on avoit pris la suture pour une fracture. M. Feste ne trouvant ni fracture ni enfoncement à l'endroit du coup, & faisant attention aux accidens qui étoient extrêmes, soupçonna, à cause du sang qui étoit sorti par une oreille seulement, & du côté de la playe, que l'effort du coup avoit pû se porter vers la partie inférieure du pariétal, & y causer une fracture : ce soupçon bien fondé, le détermina à faire une incision en cet endroit, il y trouva en effet une fracture qui s'étendoit obliquement jusqu'à l'occipital, & une autre fente qui alloit transversalement vers la suture écailleuse; cette dernière fracture étoit assez ouverte pour procurer l'écoulement du sang répandu en cet endroit sur la dure-mère. M. Feste se contenta d'appliquer deux couronnes de trépan aux côtés de la fracture oblique; il pressa un peu la dure-mère avec le méninophylax pour faciliter l'évacuation du sang épanché qui se présenta en grande quantité aux ouvertures du trépan, & qu'on enleva avec une éponge. Les mouvemens convulsifs qui avoient duré jusqu'à ce moment là, cessèrent incontinent, les autres accidens se dissipèrent aussi, & la cure se termina ensuite heureusement.

Ceux qui nient les contre-coups rapportent ces fractu-

---

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

XIX.  
OBSERV. Par  
M. FESTE  
Chirurgien  
de Toulon,

Sur un contre-coup  
d'une partie  
d'un os à  
l'autre partie  
du même os,  
guéri par le  
trépan.

Suture sa-  
gittale prise  
pour une  
fracture.

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

res à un double coup que le blessé a reçu, ou qu'il s'est donné en tombant par terre sur quelque corps dur; mais il y a tant d'Observations où l'on voit clairement que ce double coup n'as pas été possible, qu'il n'est plus permis de douter de l'existence des contre-coups; cependant il seroit ridicule de ne pas convenir que ces fractures arrivent souvent aussi par un double coup, & même qu'on en peut voir de différentes sortes dans un même endroit par des coups différens.

XX.  
OBSERV. Par  
M. FROMMEN-  
TIN Chirur-  
gien d'An-  
goulême.

Double  
fracture faite  
par un dou-  
ble coup.

M. Froumentin fut appellé pour faire l'ouverture d'un cadavre; il trouva une grande playe sur le pariétal gauche, d'où le Chirurgien avoit tiré une pièce d'os considérable, au milieu de laquelle il y avoit un écopé ou une taillade qui pénétroit jusqu'au diploë: il découvrit de plus que la première fracture (c'est-à-dire celle qui avoit détaché la pièce d'os) communiquoit d'un pariétal à l'autre; les deux fractures furent faites par différens coups & par différens genres d'instrumens, l'une par un instrument tranchant, & ce fut la première, l'autre par un instrument orbe ou contondant qu'on jeta sur la tête du blessé, déjà terrassé par le premier coup: le malade vécut vingt-neuf jours.

Ces Observations doivent nous rendre attentifs à ces sortes de fractures, soit qu'elles arrivent par contre-coup, soit qu'elles soient causées par un double coup; car lorsque les accidens semblent les déceler, on doit prendre à l'égard du trépan le parti le plus sûr, comme ont fait en pareil cas Messieurs *Mery* (a), *la Motte* (b), *le Dran* (c), &c.

Il faut remarquer d'ailleurs, qu'indépendamment de ces fractures cachées, je veux dire, de ces fractures causées par contre-coup, les accidens qui arrivent quelques tems après la blessure, comme ceux dont il est parlé dans la dix-neuvième Observation, & ceux qu'on va remar-

(a) M. de Garengot, Traité d'Opérations tom. 3. pag. 122.

(b) Obs. tom. 2. pag. 307.

(c) Obs. tom. 2. pag. 296.

quer dans l'Observation suivante, suffisent toujours pour nous déterminer à trépaner.

Un jeune homme de quinze à seize ans reçut un coup de bâton sur un des pariétaux, il n'eut aucun accident. M. Maréchal se contenta d'ouvrir les tégumens, & de les faire suppurer. Le malade fut saigné, & on laissa fermer les playes après la suppuration. Il étoit tous les jours debout, se promenant dans les Salles des Malades. Lorsqu'on le crut parfaitement guéri, & qu'il étoit à la veille de sortir de l'Hôpital, le dix-septième jour de la blessure, il lui prit un frisson; on le saigna deux ou trois fois, le frisson le reprit, & fut suivi d'une fièvre considérable avec une douleur de tête; on le saigna de nouveau, & on lui fit prendre les vulnéraires, il mourut le vingt-deuxième jour. M. Maréchal en fit l'ouverture, il trouva gros comme un pois ou environ de matière purulente sur la dure-mère, où elle paroïssoit n'avoir fait aucune impression; aussi M. Maréchal assure-t'il que s'il y eût eu d'abord des accidens qui eussent inspiré le moindre soupçon d'épanchement, il n'en auroit pas coûté la vie à ce blessé. Il pouvoit bien faire cet aveu, car quand il n'y a point en pareil cas d'accidens, il n'y a point non plus d'indications pour le trépan; cependant il est probable que si on eût fait l'opération dès que les accidens qui sont arrivés ensuite ont commencé à paroître, le malade auroit été sauvé; car il faut bien remarquer que lorsque le trépan vient à être indiqué par les accidens consécutifs, le succès dépend sur-tout de ne pas différer cette opération.

Un jeune homme reçut un coup de bâton sur un des pariétaux, qui en fut un peu découvert; le coup fut suivi tout d'abord d'accidens qui pouvoient assez faire soupçonner un épanchement. M. Maréchal proposa le trépan; mais parce que la playe parut bien suppurer, & que la connoissance revint au blessé, ceux qui furent consultés ne trouvèrent pas les accidens assez considérables pour s'y déterminer. Le seizième jour le malade eut un accès de fièvre avec frisson, & la playe se trouva sèche: on

---

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

XX.  
OBSERV. Par  
M. MARE-  
CHAL, pre-  
mier Chirur-  
gien du Roy.

Coup sans  
lésion au  
crâne, suivi  
d'accidens  
consécutifs  
qui indi-  
quoient le  
trépan.

XXI.  
OBSERV. Par  
le même.

Coup sans  
lésion au crâ-  
ne, mais avec  
épanche-  
ment, suivi  
d'accidens  
primitifs &  
consécutifs,  
qui indi-

11. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LÉSION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

quoient le  
trépan; les  
derniers ac-  
cidents y dé-  
terminèrent,  
& il fut fait  
avec succès.

Trépan dif-  
férés qui ont  
réussi.

convint alors de la nécessité de trépaner ce blessé. Le crâne ne fut pas plutôt ouvert qu'il en sortit une grande quantité de pus, lequel heureusement n'avoit pas encore fait d'impression sur la dure-mere, l'opération eut un heureux succès.

Cet exemple doit encourager les Chirugiens à avoir toujours en pareil cas recours au trépan, quoique les accidens qui peuvent l'indiquer n'arrivent que long-tems après la blessure. *Riedlinus* (a) donne l'histoire d'un blessé, qui fut trépané avec le même succès, trois semaines après avoir été frappé : le sang qui étoit sur la dure-mere, s'y étoit même conservé sans altération. *Lambswerde* (b) a trépané au bout de six semaines avec la même réussite. *Fabricius de Hilden* (c) parle d'un trépan appliqué deux mois après le coup, il sortit beaucoup de pus, & enfin il parut un fungus considérable qui rendit cette cure difficile : le succès en fut cependant heureux malgré bien d'autres inconveniens, qui d'ailleurs auroient dû l'empêcher. *Marchetis* (d) a réussi au bout de trois mois. L'Observation de *Scultet* (e) sur le même sujet, est encore plus remarquable, car ce ne fut que plus de six mois après un coup à la tête qu'on en vint à l'opération, laquelle cependant réussit parfaitement. Ces cas sont véritablement surprenans, si les accidens qui indiquent le trépan, & qui arrivent si tard, dépendoient d'un épanchement de sang sous le crâne, mais ils sont moins étonnans quand ils dépendent d'une suppuration; car on sçait qu'une suppuration peut n'arriver & ne se manifester, que fort long-tems après le coup.

RESULTAT.

Dans les  
coups sans  
fracture, les  
accidens  
peuvent  
seuls déter-  
miner à tré-  
paner sur-  
tout les ac-  
cidents con-  
técutifs.

Il est évident par toutes ces Observations que ce n'est que par les accidens que l'on peut se déterminer pour le trépan dans les coups à la tête sans lésion apparente au crâne; car les conjectures que l'on peut tirer de la force

(a) Ephem. an. 1700.

(b) Obs. 48.

(c) Cent. 9. Obs. 3.

(d) Obs. 7.

(e) Aicen. Obs. 13.

du coup, de la situation de la playe, de l'état du péri-crâne, &c. (a) ne peuvent point seules fournir d'indication suffisante pour cette opération : & l'on auroit tort aussi de s'en rapporter à de tels signes pour ne pas trépaner, si ces blessures se trouvoient d'abord accompagnées d'accidens considérables, comme de perte de connoissance qui arrive à la suite du coup, & même de perte de connoissance qui arrive dans l'instant même du coup, (b) &

(a) Nous n'avons pas parlé de échymoses des yeux, du vomissement, du sang qui sort par les oreilles, par les yeux, par le nez, par la bouche, &c. parce que l'incertitude de ces signes a déjà été remarquée par la plus grande partie des Observateurs. Quelquefois ces accidens se trouvent dans les cas où il y a fracture ou épanchement, & d'autres fois dans ceux où il n'y a ni l'un ni l'autre, & même se trouvent-ils souvent accompagnés dans ces derniers cas de perte de connoissance, & quelquefois aussi de mouvemens convulsifs, &c. M. de la Motte entr'autres nous rapporte divers exemples de ces différens cas, dans ses Observations, pages 242. 266. 274. 303. 333. 340. 346. 363. & 364.

(b) Les Praticiens ne sont d'accord ni entr'eux ni avec eux-mêmes, sur la perte de connoissance qui arrive dans l'instant du coup. Cette contradiction est fort remarquable dans les Observateurs : Par exemple Marchetis, dans ses Observations Médico-Chirurgiques, *Obs.* 12. blâme ses Confreres de n'avoir pas consenti à l'opération du trépan qu'il avoit proposée à l'occasion d'une perte de connoissance arrivée tout d'abord par un coup à la tête, qui fut suivi d'une suppuration sous le crâne qui fit périr le blessé : *Fenestra lignea*, dit-il, *satis gravis ex alto decidit in bregma cujusdam juvenis, ante tamen non scissa, sed graviter contusa, ex quo casu in terram proapsus ager, sine sensu & motu, cum privatione omnium facultatum principum, hora spatii; ad quem Medicus magni nominis, simul cum quodam Chirurgo vocatus, à principio applicuerunt medicamenta consuetata, vna nempe albuminem, oleum rosaceum & similia. Ego verò accersitus secundà die, statim ad sectionem & cranii perforationem deveniendum censui, reventibus Chirurgis me senioribus, nec non patre ipsius Varisca? \* \* \* At iterum post vigesimam vocatus, annuentibus tandem omnibus, sectionem cruciatim administravi, ex qua maxima copia puris effluxit: \* \* \* Materia siquidem effluebat per poros ossis cranii ad unciam unam quolibet die: quapropter egrum cum terebrassem, ex foramine quotidie copiosum puris emanabat; ipso tamen egro sexagesima extimulo. \* \* \* Quod moneo, ne in istos incidatis errores, si quando pra manibus habueritis hujusmodi vulneratos, cum symptomatibus quæ nobis demonstrant partes internas læsas.* Marchetis nous rapporte ce fait, comme une espèce de victoire qu'il a remportée sur ses Confreres; il y auroit bien des remarques à faire sur cette vaine gloire, qui ne paroît que trop dans la plupart des Observateurs, & qui ordinairement est fort mal fondée. Dans le cas présent, par exemple, ce n'est que sur l'événement que Marchetis s'appuie; mais une suppuration qui arrive à la suite d'un coup à la tête, ne prouve point qu'il eût fallu trépaner tout d'abord; une suppuration, sur-tout une suppuration purulente, n'est pas toujours la suite d'un

II. CAS.  
COUPS A LA  
TÊTE SANS  
LÉSION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

*Conjectures prises du vomissement, du sang qui sort du nez, des yeux, de la bouche, &c. n'indiquent pas le trépan.*

*Contradictions des Auteurs, sur la perte de connoissance qui arrive à l'instant du coup.*

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
FRANE.

qui est accompagné d'autres accidens, comme des mouvemens convulsifs, une paralysie, une fièvre violente, un dérangement dans le pouls, & sur-tout si ces accidens perséveroient malgré les saignées, & les autres secours qu'on peut employer pour les dissiper. Il faut remarquer que les saignées soient très-abondantes, & qu'elles soient faites très-prompement, afin de prévenir l'épanchement, car elles ne peuvent plus être d'un grand secours lorsque l'extravasation est faite, sur-tout lorsqu'elle est considérable.

On doit être  
fort attentif  
aux accidens  
consécutifs.

On doit être extrêmement attentif aux accidens qui sur-

épanchement, car souvent elle n'est que l'effet d'une inflammation occasionnée par la commotion; & dans ces cas, les accidens de la commotion, même la perte de connoissance, n'arrive pas toujours au premier instant du coup, car quelquefois ils n'arrivent que beaucoup de tems après. Marchetis s'est d'abord déterminé dans les premiers jours pour l'opération sur les accidens, & ces accidens se réduisoient à une perte de connoissance qui arriva dans l'instant du coup, & qui ne dura qu'une heure; mais quelques pages plus loin, *Obs. 15.* il soutient que la perte de connoissance ne suffit point seule, en pareil cas, pour nous déterminer à trépaner: *Circa quæ vulnera capitis*, dit-il, *nonnulla observanda. Primò, quod si contingat ex aliquo ictu incidere patientem in mentis alienationem, cum privatione sensus & motus, nisi alia symptomata ab Hippocrate enumerata accedant, nullum periculum vitæ imminet; ac proinde præmittenda sit quæcumque operatio, scilicet & perforatio ipsius Calvaria* — *vidi siquidem aliquos ex prolapsu, aut ictu, laeso capite, apparente solo hoc symptomate, sequenti die omnino liberatos.* Vous trouvez dans *M. de La Motte* des

\* *Tom. 2.*  
*p. 303. 333.*  
*340. 346.*

\* *Ib. p. 242.*  
*266. 274.*  
*363. 364.*

Les Observateurs manquent souvent de parler des indications sur lesquelles ils ont dû se régler.

Observations \*, où l'on voit que ce Chirurgien a, heureusement pour les malades, pris le parti de trépaner dans des pertes de connoissance arrivées dans l'instant du coup, dont quelques-unes étoient accompagnées de vomissement, d'écoulement de sang par le nez, par les yeux, par les oreilles, par la bouche, & quelquefois de mouvemens convulsifs. Le même Auteur rapporte d'autres exemples \* de coups à la tête, qui ont été dès le premier instant suivis de perte de connoissance, accompagnée des mêmes accidens, & dont les malades ont guéri parfaitement sans l'opération. Ces faits contradictoires, où les Praticiens ne sont eux-mêmes instruits de ce qu'ils devoient faire qu'après coup, & seulement par l'événement, ne décident rien chacun en particulier pour la pratique, & n'éclairent ni ces mêmes Praticiens, ni ceux qui veulent les suivre. Les détails de ces cures, où l'on ne paroît avoir agi qu'au hazard, c'est-à-dire où l'on ne rend point compte des indications que l'on a du saisir, & sur lesquelles on a dû se régler dans ces cas qui paroissent si semblables, & dans lesquels on a eu recours à des procédés si opposés, qui cependant ont eu le même succès; ces détails, dis-je, ne sont point des Observations de pratique, mais de pures histoires de guérison, telles que pouvoient les donner de simples Spectateurs, qui ne seroient ni Médecins ni Chirurgiens.

viennent à la perte de connoissance arrivée à l'instant du coup ; car, comme nous l'avons remarqué, cette perte de connoissance cache souvent un épanchement ; & à moins qu'on ne prenne le parti de trépaner toujours dans cette sorte de perte de connoissance, c'est-à-dire de trépaner la plupart du tems en vain, on ne peut point, quand il n'y a que ce symptôme, prendre de parti par rapport à l'épanchement qui peut accompagner & entretenir cette perte de connoissance : toute la ressource dans ce dernier cas, est dans les accidens que cet épanchement ne manquera pas de causer dans la suite : car alors ces accidens instruisent le Chirurgien & le portent à faire une opération qui peut sauver la vie du blessé ; ainsi quoique la seule perte de connoissance ne nous détermine pas pour le trépan, le malade ne se trouve pas, lorsqu'il y a du sang extravasé, entièrement livré aux suites funestes de cet épanchement, si le Chirurgien est attentif à ces accidens, & sçait bien prendre son parti. Les conjectures dont nous avons parlé doivent bien moins encore être consultées, dans les cas même où il n'y a pas eu d'accidens primitifs, lorsque dans la suite il en arrive de bien remarquables, tels que sont les frissons, la fièvre, le délire, une douleur fixe & aiguë qui n'est pas extérieure, une léthargie, des mouvemens convulsifs, &c. car alors la perte du malade est assurée, si on ne trépane pas au plutôt, & avant même que ces accidens marquent un extrême danger.

Nous ne prétendons pas cependant que ces conjectures soient entièrement inutiles pour nous faire prendre un parti dans les cas embarrassans ; elles peuvent, si elles sont favorables, contribuer à nous rassurer lorsqu'il n'y a point de symptômes fâcheux, ou nous aider, si elles sont défavantageuses, à nous décider pour l'opération, lorsqu'il y a déjà quelques accidens qui paroissent l'indiquer ; mais nous soutenons qu'elles ne peuvent jamais seules tenir lieu de signes décisifs pour trépaner ou pour ne pas trépaner ; car que peut-on décider sur l'état du péricrâne, si cette partie, comme nous l'avons vû, peut être déta-

---

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

Les conjectures peuvent aider à se déterminer dans les cas embarrassans.



II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

chée & contuse, sans qu'il survienne rien de fâcheux; & si elle peut rester adhérente au crâne, & paroître dans son état naturel, quoiqu'il y ait épanchement ou fracture? Que peut-on pareillement décider par rapport à l'instrument qui a frappé, si un coup de poing cause un épanchement mortel, & si un moëlon de vingt livres pèsant tombe de fort haut & à plomb sur la tête, & y fait une playe considérable sans qu'il survienne d'accidens fâcheux? On trouveroit par tout la même incertitude, si on vouloit entrer dans l'examen de ces conjectures.

Les playes de tête causées par armes à feu, méritent une attention particulière.

Nous ne devons pas oublier cependant de remarquer qu'il ne faut pas penser des conjectures que peuvent fournir, par rapport au trépan, les coups d'armes à feu, comme de celles qui peuvent se tirer des coups causés par d'autres instrumens, qui n'agissent pas avec la même violence; car presque tous les grands Praticiens prétendent qu'on doit toujours trépaner dans les playes de tête faites par armes à feu, quoique le crâne ne soit pas fracturé: l'expérience semble en effet confirmer entièrement leur opinion.

XXII.  
OBSERVAT.  
Par M. DE LA  
COMBE Chirurgien à Cadix, sur une playe de tête causée par un coup de fusil, qui obligea de trépaner.

Un Soldat reçut un coup de fusil, qui lui fit une playe sur le pariétal droit; ce coup ne renversa point le blessé, & ne fut suivi d'aucun accident. M. de la Combe qui visita la playe, trouva l'os découvert, mais il n'y remarqua aucune lésion; il crut qu'on pouvoit se dispenser de trépaner ce blessé. Le vingtième jour il aperçut que l'os devenoit noir, il regarda ce changement comme préparation à l'exfoliation; mais vers le trente-cinquième il fut surpris de celle qui se fit, car ce fut une pièce d'os de toute l'épaisseur du crâne qui se détacha, & qui procura une issue à environ un demi verre de pus assez louable, qui étoit placé entre le crâne & la dure-mere. M. de la Combe traita le blessé comme s'il eût été trépané. La dure-mere se détergea en peu de jours; l'ouverture du crâne se remplit assez promptement, & la cure fut terminée en deux mois. Il paroît assez difficile de comprendre comment une si grande quantité de pus a pû se

produire & séjourner sur la dure-mere, sans qu'il soit arrivé au blessé aucun accident pendant tout le tems de cette blessure; cependant ce fait paroîtra moins surprenant, si on fait attention à une infinité d'exemples, qui nous apprennent que souvent il se forme insensiblement du pus sur la dure-mere dans les playes de tête, & que l'on en est averti seulement par les accidens causés par les matieres qui se dépravent ensuite par leur séjour & irritent la dure-mere: on doit penser que ces accidens n'auroient pas manqué d'arriver, si l'espece d'exfoliation qui s'est faite, n'avoit pas procuré l'évacuation du pus avant qu'un plus long séjour l'eût rendu nuisible. Nous avons vû dans cette Observation que quoique le coup n'ait causé aucune commotion ni aucun autre accident remarquable, la bale a cependant produit une contusion si violente au crâne, qu'elle en a fait périr entièrement la partie de l'os qu'elle a frappée, & a occasionné une suppuration considérable; d'où l'on peut juger que les coups de feu agissent en effet avec une violence qui doit les rendre fort redoutables. Quoiqu'ils ne causent aucune fracture ni aucune contusion visible au crâne, quoiqu'il ne survienne aucun accident considérable, ceux même qui sont causés par des bales qui sont à la fin de leur trajet, méritent beaucoup d'attention, parce qu'elles peuvent avoir des suites funestes.

Un Lieutenant du Regiment de Haynault fut blessé par une bale morte, qui lui fit une playe un peu au-dessus du sinus frontal droit. Le Chirurgien qui le vit d'abord, jugea à propos d'y faire une incision cruciale pour examiner l'os: il ne trouva point de fracture; le coup avoit un peu étourdi le blessé; mais les saignées dissipèrent cet accident: on s'en tint par conséquent à la cure de la playe. Au bout de trois semaines le malade tomba dans un assoupissement léthargique; son pouls devint enfoncé & dur. M. Petit le fils & M. de la Martiniere Chirurgiens Majors de l'Armée y furent mandés, ils trouverent le malade sans espérance; cependant l'opération du trépan leur parut indiquée de

---

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

XXIII.  
OBSERVAT.  
communi-  
quée par M.  
de la MARTI-  
NIERE Chi-  
rurgien du  
Roy.

Coup d'ar-  
quebusade  
sans lésion au  
crâne, mais  
avec épan-  
chement,  
suivi d'acci-  
dens consé-

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

cutifs qui in-  
diquoient le  
trépan; il fut  
fait trop  
tard.

Les lésions  
du crâne cau-  
sées par des  
instrumens  
tranchans &  
piquans ,  
n'indiquent  
pas toujours  
le trépan.

façon qu'il se crurent obligés d'y avoir recours. Cette opération donna issue à beaucoup de pus qui se trouva sous le crâne; mais parce qu'elle ne fut faite qu'à la dernière extrémité, elle fut inutile au blessé. Ces exemples nous font assez appercevoir que les coups d'armes à feu ne doivent pas être confondus avec les autres blessures de la tête, où les conjectures que l'on peut tirer de l'instrument qui a frappé, & de la force apparente du coup ne décident rien.

On doit penser bien différemment des blessures à la tête causées par des instrumens tranchans & piquans; car non seulement ces blessures peuvent ne pas occasionner d'épanchemens lorsqu'elles n'offensent pas le crâne, mais encore lorsque ces instrumens y font des incisions ou des piqueures: c'est pourquoi les jeunes Chirurgiens doivent bien distinguer ces incisions d'avec les autres lésions du crâne causées par des instrumens contondans; cependant il arrive quelquefois que les instrumens tranchans ou piquans ne font pas seulement de simples incisions ou de simples piqueures, mais aussi des fractures ou des contusions, & même des enfoncemens au crâne. Ainsi on doit bien examiner, si les lésions que ces instrumens font au crâne, ne sont que de simples incisions ou de simples piqueures non pénétrantes, ou si elles sont en partie fractures ou contusions, & en partie incisions ou piqueures. La fracture peut ordinairement se distinguer à la vûe d'avec une incision; mais pour juger de la contusion, il est bon de connoître, s'il est possible, l'état du tranchant ou de la pointe de l'instrument qui a blessé: car lorsque les incisions ou les piqueures du crâne sont faites par des instrumens dont le tranchant ou la pointe sont fort mouffes, on doit regarder ces instrumens comme contondans, sur-tout quand ils sont fort massifs; au lieu que quand ils sont légers, bien tranchans ou fort aigus, on doit présumer que les incisions ou les piqueures sont sans contusion, ou que, s'il y en a, elle est fort légère; & alors ces incisions & ces piqueures ne sont pas à craindre. *Paré* n'a pas hésité en

pareil cas de replacer une portion d'os qui étoit séparée entièrement du crâne par un coup de sabre, & qui étoit restée attachée aux chairs, & cette pratique lui réussit parfaitement.

Enfin on doit encore faire attention à une circonstance qui accompagne quelquefois les coups à la tête; c'est le sentiment ou le son de pot cassé qu'on entend dans certains cas lorsqu'on frappe sur l'os, & dont le malade s'aperçoit quelquefois aussi lui-même dans l'instant du coup. Cette circonstance, & les conjectures qui en naissent par rapport au trépan, ne sont pas à mépriser, sur-tout lorsque le malade nous assure que ce son lui a été fort remarquable & fort distinct, & que d'ailleurs le coup a été violent; car si on ne trouve point extérieurement de lésion au crâne, on doit craindre que la table interne ne soit fracturée. M. de la Motte se détermina dans un cas semblable à faire l'opération, (\*) & il trouva effectivement une fracture à la table interne du crâne, & un épanchement considérable sur la dure-mère.

On ne doit pas penser des accidens qui surviennent après le coup, comme de la plupart des conjectures dont nous avons parlé; car ces accidens indiquent presque toujours le trépan lorsqu'ils sont considérables, & plus tard ils arrivent après le coup, plus ils sont pressans. De pareils accidens suffisent indépendamment de ces conjectures, bonnes ou mauvaises, pour déterminer le Chirurgien à trépaner. A la vérité ces accidens dépendent quelquefois des causes intérieures qui sont mortelles, & contre lesquelles le trépan ne peut rien. Telles sont, par exemple, une gangrène, une suppuration ou un épanchement dans le cerveau; cependant on ne doit pas moins dans l'incertitude avoir recours à cette opération, c'est le seul remède que nous puissions tenter en pareil cas pour sauver le malade; & notre espérance est d'autant mieux fondée, que ces causes sont placées beaucoup plus souvent entre le crâne & le cerveau, que dans l'intérieur de

---

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

Son de pot cassé remarqué par le blessé ou par le Chirurgien, mérite attention.

Les accidens qui arrivent beaucoup de tems après le coup, sont les plus pressans pour l'opération du trépan.

(\*) Obs. de Chir. tom. 2. pag. 303.

II. CAS.  
COUPS A LA  
TESTE SANS  
LESION APPA-  
RENTE AU  
CRANE.

ce viscere ; ainsi quoiqu'en pareil cas le succès soit en quelque sorte douteux, l'indication n'est point équivoque, & l'art n'en est pas moins certain dans ses décisions, parce qu'on se détermine alors évidemment pour le parti le plus favorable & le plus autorisé par l'expérience.

Il ne me paroît pas, après être entré dans le détail des différens cas que je viens d'examiner, qu'on puisse m'objecter qu'on a vû des malades guérir sans trépan, quoiqu'il leur soit survenu des accidens aussi considérables que ceux qui ont déterminé à trépaner d'autres blessés, auxquels cette opération étoit véritablement nécessaire ; car on doit penser des symptômes capables de nous déterminer pour le trépan, comme des fractures & des enfoncemens du crâne qui décident pour cette opération tous les Praticiens les plus éclairés & les plus instruits par l'expérience, quoique ces fractures & ces enfoncemens ne soient pas des signes qui montrent avec une entière certitude la nécessité indispensable de cette opération, puisqu'on a aussi beaucoup d'exemples de fractures & d'enfoncemens au crâne guéris sans le trépan. Les préceptes de l'art ne sont point ébranlés par quelques Observations particulières, quand, toute comparaison faite, on voit évidemment qu'ils prescrivent le parti le plus sûr.

XXIV.  
OBSERVAT.  
Par M. MAN-  
TEVILLE.

Coup à la  
tête, suivi  
d'accidens  
fâcheux qui  
dépendent  
du péricrâne.

Mais avant que de se déterminer pour le trépan sur les accidens même les plus considérables, il est important de bien s'assurer si ces accidens ne dépendent pas de l'état de la blessure extérieure, sur-tout du péricrâne, ce qui arrive souvent. Un exemple suffira pour faire sentir combien cette précaution est sage & nécessaire : Un homme âgé d'environ soixante ans fut blessé par un carosse, qui le renversa sur le pavé ; il se fit une playe contuse de la longueur de deux travers de doigt à la partie supérieure latérale droite du front proche la suture coronale ; au septième jour une petite douleur de tête le prit avec un peu de fièvre, qui augmenta le lendemain ; les chairs de la playe devinrent pâles ; le neuvième jour le blessé fut assoupi ; le dixième il commença à rêver, & le délire

délire suivit. M. Manteville fit plusieurs saignées pour calmer ces accidens : enfin il prit le parti de débrider le péricrâne en le coupant jusqu'à l'os, dans l'idée que ces symptômes pouvoient dépendre de cette partie qui étoit irritée & enflammée ; l'incision qu'il fit lui suffit en effet pour les dissiper. La tension du péricrâne ajoute quelquefois à tous ces accidens un gonflement érépiselateux par toute la tête ; en ce cas les Praticiens expérimentés reconnoissent aisément la source du mal, & ils y remédient promptement par la même opération. On doit presque toujours, comme a fait M. Manteville, tenter auparavant les saignées ; les Anciens n'avoient guères d'autre ressource en pareil cas. L'opération qui se fait aujourd'hui pour débrider le péricrâne, étoit peu connue avant Pigray. Paré (\*) dissipa de pareils accidens, en tirant vingt-sept palettes de sang au malade ; c'est environ neuf saignées, & c'étoit beaucoup dans son tems.

III. CAS.  
DOULEURS  
A LA TÊTE  
APRÈS UN  
COUP.

## I I I.

Il arrive quelquefois qu'après des coups à la tête, il reste à l'endroit de la blessure, quoiqu'elle soit guérie, une douleur fixe, qui au lieu de diminuer avec le tems, augmente de plus en plus malgré tous les topiques auxquels on peut avoir recours ; ce qui a plusieurs fois obligé d'y faire des incisions pour découvrir l'os. Les uns ont pris le parti de le ruginer, les autres d'en attendre l'exfoliation ; d'autres enfin ont jugé à propos d'en venir à l'opération du trépan ; & on verra par les Observations que nous allons rapporter, que ces moyens ont diversément réussi, selon les différens cas.

Une Demoiselle de dix ou douze ans fut frappée par une tringle de fer qui lui tomba sur la tête ; ce coup ne fit point de playe, la Demoiselle fut bien-tôt guérie, à la réserve cependant d'une douleur de tête fixe & peu étendue, qui lui resta sur un des pariétaux. Cette douleur augmentoit de tems en tems, même jusqu'à lui causer la

XXV.  
OBSERVAT.  
PAR M. MAR-  
RECHAL.

Ancienne  
douleur à la  
tête à la suite  
d'un coup,  
guérie par le  
trépan.

(\*) Lib. 9. cap. 14.

III. CAS.  
DOULEURS  
A LA TESTE  
APRES UN  
COUP.

fièvre, que l'on appaisoit par les saignées & les autres remèdes généraux; mais la douleur persévérant toujours depuis plusieurs années, M. Maréchal fut appelé, & jugea le trépan nécessaire. Il découvrit l'os à l'endroit de la douleur, & y appliqua une couronne de trépan; il remarqua que la scieure de l'os étoit sèche comme celle d'un crâne qui auroit été long-tems enterré. Cette opération réussit si bien, que la douleur cessa entièrement & pour toujours. M. Morel fournit dans l'Observation suivante deux exemples d'un pareil succès.

XXVI.  
OBSERV. Par  
M. MOREL  
Chirurgien  
de Besançon  
sur le même  
sujet, com-  
muniquée à  
l'Académie  
par M. Va-  
cher.

Une femme reçut un coup de buche sur la partie moyenne du pariétal gauche. Il n'y eut ni playe ni contusion sensible; elle fut saignée: une douleur légère, mais fixe à l'endroit du coup, engagea d'y appliquer divers remèdes, & de répéter plusieurs fois la saignée, dont la malade ne reçut aucun soulagement. Cette douleur augmenta de plus en plus: M. Morel jugea à propos de lui ouvrir l'artère temporale; elle en fut soulagée pendant environ un mois; mais les douleurs recommencerent. Il sortit une humeur sanieuse par l'oreille du côté du coup, & il en sortit ensuite par l'autre; ces écoulemens ne diminuèrent point la douleur, elle devint même plus violente, quoique ces mêmes écoulemens revinssent périodiquement tous les mois pendant un an, passant alternativement d'une oreille à l'autre.

XXVII.  
OBSERVAT.  
par le même,  
sur le même  
sujet.

La malade se lassant de souffrir, fit faire une consultation; on résolut d'ouvrir l'endroit où elle sentoit cette douleur; l'os s'y trouva sain, ce qui fit espérer que la suppuration conduiroit à la guérison du mal; cette suppuration dura quinze jours, mais elle ne produisit point l'effet dont on s'étoit flatté. M. Morel crut que le trépan pourroit avoir un meilleur succès; il se fonda sur ce qu'il avoit vu quelques années avant une Servante qui avoit reçu un coup à la tête, qui ne paroissoit pas exiger le trépan; cependant quelques symptômes qui persévérèrent, déterminèrent à l'opération six mois après que la malade eût reçu le coup. La réussite en fut si heureuse, que M. Morel,

instruit par cet exemple, proposa cette même opération pour la Dame dont nous venons de parler, & il la fit avec le même succès. On ne trouva rien sous le crâne, néanmoins la douleur a entièrement disparu.

M. Vacher témoin de cette cure, eut en pareil cas recours au même remède; mais il n'en tira pas les mêmes avantages, parce que le mal, comme on va le voir, n'avoit pas la même cause. La fille d'un Aubergiste de Besançon fut attaquée d'une douleur de tête, qui d'abord ne fut pas considérable; mais elle augmenta tellement en deux mois, qu'elle fut obligée de s'adresser à un Médecin, qui pendant les six premières années de cette maladie, épuisa en vain toutes les ressources de son art. M. Vacher fut ensuite appelé, il pensa d'abord à l'artériotomie, laquelle produisit peu d'effet. La malade se livra à un Particulier, qui par ses promesses avoit gagné sa confiance; il lui fit une incision cruciale sur le milieu de la future sagittale, il rugina l'os sans aucun égard à la future; mais voyant que la malade ne recevoit aucun secours de cette manœuvre, il se retira après avoir guéri la playe. Cette fille passa ensuite dans d'autres mains; on demanda une consultation, où M. Vacher fut appelé avec plusieurs Médecins & Chirurgiens. M. Vacher, fondé sur le succès que le trépan avoit eu dans les cas précédens, se déclara pour cette opération; les autres Consultans se rendirent à son avis. La malade fut trépanée, on ne trouva ni épanchement sur la dure-mère, ni altération à cette membrane; elle paroissoit seulement plus tendue que dans l'état naturel, ce qui détermina M. Vacher quelques jours après l'opération, qui n'avoit point soulagé la malade, à y faire une petite ouverture, qui, de même que le trépan, fut inutile; les douleurs persévèrent & devenoient extrêmes par intervalles. La mort les termina le huitième jour de l'opération, après huit années de souffrances.

On ouvrit le crâne, il se trouva trois fungus, dont le plus considérable étoit de la grosseur d'un poids. Ces fun-

III. CAS.  
DOULEURS  
A LA TESTE  
APRES UN  
COUP.

XXVIII.  
OBSERV. Par  
M. VACHER,  
Correspondant de l'Académie  
Royale des  
Sciences,  
Chirurgien  
des Hôpitaux du Roy  
à Besançon.

Douleur de  
tête de cause  
interne où le  
trépan fut  
inutile.

Crâne ruginé sur la future sans accidens.



III. CAS.  
DOULEURS  
A LA TESTE  
APRES UN  
COUP.

gus naïssent de la substance corticale du cerveau, & étoient attachés à la dure-mère, qui étoit fort épaisse en cet endroit; l'os se trouva au contraire si émincé vis-à-vis ces fungus, qu'il n'étoit pas plus épais qu'une feuille de papier. Les ventricules supérieurs étoient pleins d'eau, & le troisième étoit rempli de sang noir & épais. On remarqua dans le plexus coroïde une vingtaine de glandes de la figure & de la grosseur de la semence de genêt; enfin on découvrit un ulcère à la surface du cervelet, il pénétrait dans la substance de cette partie de la profondeur de trois lignes. On voit assez par ce détail que le trépan ne pouvoit rien contre cette maladie: aussi ne venoit-elle pas d'une cause extérieure, elle sort par conséquent de notre sujet. Celle qui suit va nous y ramener, & nous faire voir qu'il y a des cas où les douleurs fixes, quoiqu'elles viennent de causes extérieures, n'exigent pas le trépan.

XXIX.  
OBSERV. Par  
M. GERVAIS.

Ancienne  
douleur  
après un  
coup, guérie  
par extoliation  
du crâne.

Une fille de quatorze ou quinze ans tomba sur le derrière de la tête en descendant un escalier, elle perdit connoissance & eut un saignement de nez: elle sentit une violente douleur de tête qui dura plusieurs jours, & pour laquelle elle se fit saigner plusieurs fois, tant du bras que du pied. Ces saignées la soulagerent beaucoup; il lui resta néanmoins une douleur fixe derrière la tête, qui d'abord fut assez supportable pendant quinze jours, mais elle augmenta ensuite considérablement, & prenoit par des accès réguliers. Lorsque cette fille se frottoit un peu fort le derrière de la tête, elle tomboit en syncope: indépendamment de cet accident, il lui arrivoit depuis que la douleur avoit augmenté, des mouvemens épileptiques huit ou dix fois par jours. M. Gervais examina l'endroit où elle sentoit cette douleur, il remarqua une petite tache noirâtre à la peau, sur la partie moyenne & supérieure de l'occipital: la peau étoit plus molle en cet endroit qu'ailleurs, elle paroïssoit même comme contuse: M. Gervais y appuya le doigt un peu fort, la malade tomba en syncope; il ne s'imagina pas d'abord qu'un tel

accident fût l'effet de cette pression : il recommença quand la syncope fut passée à appuyer le doigt au même endroit, pour bien examiner si il n'y sentiroit point quelque dérangement, la malade tomba encore dans le même état ; alors il commença à soupçonner que c'étoit lui-même qui caufoit cette syncope, & pour mieux s'en assurer, il appuya sur le même endroit une troisième & quatrième fois, & chaque fois le même accident arriva. On essaya en vain de guérir cette fille par des remèdes ; il fut enfin décidé dans une Consultation qu'on découvreroit cet endroit douloureux. On trouva le péricrâne détaché de l'os qui étoit altéré. Les accidens continuerent encore après que l'os fut découvert. M. Gervais balança alors pour le trépan ; cependant il crut pouvoir l'éviter, dans l'idée que l'exfoliation pouvoit suffire : en effet dès que la pièce d'os altérée fut exfoliée, tous les accidens disparurent sans retour. *Scultet* rapporte (a) une cure à peu près semblable. Un jeune garçon âgé de sept ans tomba sur la tête, & se fit une contusion au côté du sinciput, qui fut suivie de douleur & de convulsions : on calma, dit-il, aussi-tôt ces accidens par le moyen d'une peau d'agneau récemment écorché, qu'on appliqua sur la tête de cet enfant ; mais cette douleur & ces convulsions se renouvelloient régulièrement à toutes les nouvelles lunes, ce qui obligea notre Auteur, environ quatre mois après le coup, à ouvrir l'endroit qui avoit été frappé, dans le soupçon qu'il y avoit une humeur entre le péricrâne & l'os qui corrodoit ces parties : il trouva le crâne noir & âpre ; l'endroit altéré fut ruginé, il se couvrit ensuite de bonnes chairs, & l'enfant fut parfaitement guéri en peu de tems. *Forestus* (b) rapporte une Observation de même genre : ce ne fut que plusieurs années après une blessure à la tête, qu'on s'avisa de découvrir l'os pour guérir une douleur violente & fixe qui duroit depuis le coup, & qui cessa en effet par cette opération.

---

III. CAS.  
DOULEURS  
A LA TESTE  
APRES UN  
COUP.

(a) Armament. Chirurg. Obs. 16.

(b) Bonet, Biblioth. Chirurg. Observ. de Forestus. Obs. 79.

III. CAS.  
DOULEURS  
A LA TESTE  
APRES UN  
COUP.

*Marchetis* (\*) parle d'une playe de tête, qui après avoir été guérie, fut suivie de mouvemens épileptiques, que l'on guérit ensuite par le trépan. Nous rapporterons dans la suite une Observation de M. Turfan le cadet, où il est parlé d'un épileptique qui reçut un coup à la tête, pour lequel on le trépana; le malade n'eut point d'accès d'épilepsie tant que sa playe fut ouverte; mais cette maladie le reprit lorsqu'il fut guéri de sa playe. Il y a beaucoup d'Observations dans les Auteurs sur le succès de cette opération dans l'épilepsie en général; mais comme nous ne parlons ici du trépan que par rapport aux playes de tête, nous attendons une autre occasion pour faire valoir ces Observations. On nous permettra cependant de parler par rapport au trépan, d'un fait qui sort un peu de notre sujet, parce qu'on ne sçait pas si la cause qui y donna lieu venoit d'un coup à la tête; mais toujours est-il certain qu'un coup à la tête pouvoit fournir un cas semblable. Une Religieuse de l'Hôtel-Dieu de Mantes fut saisie d'une violente douleur au haut de la tête, avec une fièvre considérable, & d'autres fâcheux accidens. Tous ces symptômes firent soupçonner une suppuration à l'endroit de cette douleur; ce soupçon, joint à l'état mortel où l'on voyoit la malade, fit entreprendre le trépan; cette opération la sauva, en donnant issue à un abcès considérable qui s'étoit formé sous le crâne. J'ai été depuis Chirurgien du même Hôpital, où j'ai vû & interrogé cette Religieuse, & les personnes de l'art qui se sont trouvées à l'opération. Nous rapporterons à l'article de la multiplicité des trépanes une Observation de M. Daviel, où l'on voit qu'une douleur de tête causée par une carie, ne céda pas au trépan, mais seulement à l'exfoliation qui se fit ensuite.

RESULTAT.

Le trépan est nécessaire quand la cause de la douleur est inté-

On voit par ces Observations qu'on est arrivé à la même fin par différens procédés, auxquels cependant on ne doit pas avoir recours indifféremment; car elles laissent assez entrevoir que l'opération du trépan ne doit avoir lieu que

(\*) Observ. Medico-Chirurg. Obs. 7.

quand on soupçonne que l'os est altéré presque dans toute son épaisseur, ou lorsque quelques accidens font croire que la cause du mal est sous le crâne, comme cette carie dont parle Bartolin, qui étoit à la face interne des pariétaux; ou enfin lorsqu'après avoir jugé à propos d'attendre l'exfoliation, elle n'a pas fait cesser les accidens. Mais quand la douleur paroît extérieure, qu'elle augmente lorsqu'on presse sur l'endroit où elle se fait sentir, on doit tout espérer de l'exfoliation, sur-tout si après avoir découvert l'os, on n'y apperçoit qu'une légère altération ou une carie superficielle. Il faut pour s'en assurer avoir recours à la rugine; son usage peut d'ailleurs avoir ici d'autres avantages, comme d'accélérer beaucoup l'exfoliation, de faire cesser la douleur avant que l'exfoliation soit arrivée; mais ce dernier effet dépend sur-tout de bien découvrir toute la surface de l'os qui est altérée, afin que cette altération ne communique plus à aucun endroit avec le péricrâne.

*Remarque sur l'usage des OBSERVATIONS.*

Nous allons saisir l'occasion que cet article nous procure, pour faire sur l'usage des Observations une remarque importante. Les contrariétés que présentent celles que nous venons de rapporter, peuvent suffire pour faire appercevoir combien il est dangereux de se régler dans la pratique sur les Observations des autres, lorsqu'on regarde chacune de ces Observations en particulier comme un modèle, qu'on ne s'arrête qu'au succès, qu'on a trop d'égard à la renommée des Maîtres qui les ont produites; qu'on n'a pas observé par soi-même les singularités, les variations ou les inconstances que l'on remarque dans l'exercice de l'art, qu'on n'a pas encore assez de lumières pour découvrir dans les Observations des autres les causes particulières de toutes ces variétés. Un jeune Chirurgien peut-il, par exemple, se régler sur la douzième & la vingt-unième Observation, pour se déterminer en pareil cas à trépaner ou à ne pas trépaner? Dès les premiers jours il y eu des accidens qui partagèrent les Consultants

---

IV. CAS.  
REFLEXION  
SUR L'USAGE  
DES OBSER-  
VATIONS EN  
GENERAL.

rière; l'ex-  
foliation suf-  
fit quand elle  
est extérieu-  
re.

par rapport à cette opération. On voit dans la douzième Observation que ceux qui se déclarerent pour le trépan, ne rencontrerent pas juste; & on remarque au contraire dans la vingt-unième, que ceux qui le conseillèrent étoient bien fondés; mais dans l'un & dans l'autre cas il n'y a eu que l'événement qui ait dissipé l'incertitude sur le parti qu'il y avoit à prendre: celui qu'on a choisi ne peut pas servir d'exemple, puisqu'il a eu un succès si différent dans ces deux cures. On voit encore par les Observations neuvième & treizième, qu'il y a des cas où l'on exposeroit un malade à périr faute de le trépaner, si à cause de l'adhérence du péricrâne, on attribuoit, comme dans la douzième Observation, les accidens à une commotion du cerveau, & qu'on crût le trépan inutile. Il n'y auroit pas moins à craindre, si un jeune Praticien prenoit pour guide la deuxième Observation dans un écartement de future, tel que celui qui est rapporté dans la sixième Observation. N'y auroit-il pas du danger aussi à se régler sur la vingt-cinquième Observation dans des cas pareils à celui de la vingt-neuvième, puisqu'on appliqueroit mal à propos le trépan? Enfin ne seroit-ce pas une faute de suivre cette vingt-neuvième Observation dans le cas des Observations vingt-sixième & vingt-septième, puisqu'on laisseroit périr le malade en négligeant de recourir à cette opération. Ces exemples suffisent pour faire comprendre combien il est important d'avertir les jeunes Chirurgiens de ne pas s'attacher aux Observations particulieres, & sur-tout de ne les pas regarder comme des modèles qu'on leur propose pour se former dans la pratique.

Cependant nous sommes bien convaincus qu'il n'y a rien de plus utile que les Observations pour instruire les jeunes Praticiens; car il est aisé de s'appercevoir que ce n'est que par des exemples frappans, que les dogmes de l'art les plus délicats & les plus difficiles à saisir, sont rendus sensibles & mis à la portée de tout le monde. Nous soutenons seulement qu'il est impossible de trouver cet avantage dans les Observations particulieres & détachées.

chées. Des Observations données seule à seule, ne doivent être regardées que comme des matériaux nécessaires pour bâtir solidement, c'est-à-dire, pour former une doctrine sûre, exacte, & facile à saisir : Or, il est évident par les exemples différens que nous avons rapportés dans ce premier article au sujet du trépan, que ce n'est qu'en rassemblant beaucoup d'Observations, qu'en les comparant, qu'en les opposant les unes aux autres, qu'on peut éviter qu'elles jettent dans l'erreur ; qu'on peut, lorsque des Observations renferment des méthodes opposées qui semblent se contredire, & dont le choix est embarrassant, ne se pas laisser surprendre par des guérisons séduisantes, qui favorisent des pratiques fausses ou dangereuses ; qu'on peut découvrir dans les Observations les plus communes, & même dans les Observations les plus remplies d'erreurs, des singularités qui peuvent aider à trouver ou à éclaircir quelques vérités importantes pour la théorie ou pour la pratique ; qu'on peut aussi en examinant exactement plusieurs Observations qui paroissent se rapporter à un même cas, remarquer des particularités & des circonstances qui font découvrir entre ces Observations des différences essentielles, qui empêchent qu'on n'en tire les mêmes conséquences ; qu'on peut enfin, lorsque diverses Observations données sur un même sujet, semblent par la contrariété des faits s'entre-détruire, apercevoir au contraire que ces mêmes Observations se servent mutuellement de correctifs, se prescrivent des bornes, s'entre-réduisent à leur juste valeur, & qu'elles sont nécessaires pour déterminer des vérités vagues & discordantes qui égarent dans la pratique.

Mais ce travail demande beaucoup d'application ; les faits qui peuvent contribuer au progrès de notre art, ne se présentent pas ordinairement d'eux-mêmes à la simple lecture des Observations, ils échappent même aux plus clair-voyans : s'ils nous frappent, & s'ils attirent notre attention, ce n'est presque jamais que lorsque nous sommes occupés à éclaircir quelque point de doctrine, avec

---

REMARQUES  
SUR L'USAGE  
DES OBSER-  
VATIONS.

lequel ils ont du rapport, & qui nous les rend intéressans ; & alors on est quelquefois surpris d'être conduit à des connoissances très-utiles, par le concours de diverses Observations, qui auparavant sembloient ne rien renfermer de remarquable ; ainsi on doit avoir sur l'usage des Observations des idées bien différentes de celles qui se présentent naturellement à ceux qui n'ont pas assez médité sur cette matiere, c'est-à-dire à ceux qui ne recherchent les Observations que dans le dessein de les consulter dans les cas embarrassans qui arrivent dans la pratique. Cet avantage qu'ils espèrent retirer des Observations, est très-borné ; car on trouve rarement que les Praticiens qui nous donnent l'histoire des maladies qu'ils ont traitées, se soient élevés avec connoissance au-dessus des règles ordinaires ; & que pour nous servir d'exemples, ils nous fournissent de *ces coups de Maitres*, qu'on peut prudemment imiter dans certains cas, où les préceptes manquent, & où le génie doit suppléer à l'art. Si l'utilité des Observations se bornoit là, il y en auroit fort peu qui mériteroient d'être imprimées ; mais, comme nous l'avons remarqué, leur usage s'étend bien plus loin, & on ne peut trop les multiplier ; car il faut souvent parcourir un fort grand nombre d'Observations, pour rechercher les faits particuliers qui peuvent contribuer à établir ou à éclaircir une vérité, ou seulement à la limiter par un côté ; & dans ces recherches on éprouve presque toujours que le fond d'Observations que nous avons aujourd'hui, n'est pas encore à beaucoup près suffisant pour nous fournir les connoissances que les Observations peuvent nous procurer.

Il faut donc faire de grandes recherches, rassembler beaucoup de faits, les présenter tous par le côté qui a du rapport au sujet qu'on veut examiner, pour faire sortir de leur assemblage quelques rayons de lumiere, ou pour fixer, non pas une cure entiere, mais un seul point de pratique : or, il est visible que cette étude n'est pas à la portée des Eleves en Chirurgie ; on pourroit le dire aussi de ceux qui ne sont sçavans que dans la théorie de cet art,

& de ceux qui ne font que de simples Praticiens; car les uns ne connoissent pas assez par eux-mêmes le manuel & les forces de l'art, pour appercevoir les changemens & les accroissemens dont il est susceptible; les autres n'ont pas assez de lumieres pour pénétrer les mystères de l'Observation, & répandre un nouveau jour sur la pratique. Souvent les Observations n'éclairent pas même ceux qui les communiquent; car les Observateurs envisagent rarement les faits par le côté qui peut être le plus instructif: la grandeur de la maladie, & le succès de la cure, est ordinairement l'objet qui les frappe le plus; néanmoins on n'a pas toujours beaucoup de part au plus grandes guérisons; on n'y contribue la plupart du tems qu'en satisfaisant aux préceptes les plus connus & les plus ordinaires, ce n'est que parce que les merveilles de la nature & de l'art se confondent aisément avec les procédés de l'artiste, qu'un Observateur peut toujours se flatter qu'on lui attribuera l'honneur du succès. La nature seule doit parler dans les Observations, mais son langage, lors même qu'on nous le rend fidèlement, est presque toujours enveloppé ou ambigu, & même souvent trompeur; on ne peut l'interpréter que par le concours des lumieres qu'une grande pratique, & une profonde théorie peuvent réunir. Il n'y a donc que les Maîtres qui ont acquis les connoissances que l'une & l'autre peuvent procurer, qui puissent démêler dans les Observations la réalité d'avec les apparences, qui puissent y remarquer les mauvais procédés qui y sont autorisés par un succès équivoque & passager, & y reconnoître la bonne pratique, dans les cas mêmes où elle n'a pas été favorisée par l'événement.

Ce seroit donc tromper grossièrement les jeunes Praticiens, que de leur donner des Observations particulieres pour leur servir de modèles; ils ont besoin d'instructions sûres & précises pour se conduire dans la pratique. Le meilleur & l'unique parti qu'ils puissent prendre, c'est de s'attacher aux maximes & aux règles établies & digérées par des Maîtres, qui peuvent employer sûrement les Ob-



servations à réformer les préceptes mal conçus ou erronés, à vérifier ceux qui sont encore incertains, à marquer les bornes de ceux qui ne sont établis que d'une manière vague & indéterminée, à entrer par des exemples dans le détail des cas particuliers, qui ne peuvent point être assujettis aux règles ordinaires, & dont on ne connoît point encore assez l'étendue, pour être fixés & réduits en préceptes.

On apperçoit assez par toutes ces raisons que l'objet de L'ACADE'MIE, sur l'usage des faits de pratique qui lui sont communiqués, ne doit pas se borner uniquement à les rassembler, & à donner de simples Recueils d'Observations. (a) Elle a en vûe un travail beaucoup plus essentiel & beaucoup plus digne d'elle; elle ne regarde presque toutes les Observations dont elle peut enrichir l'art, que comme des moyens éloignés qui doivent servir à le perfectionner, & elle ne peut satisfaire aux vûes qu'elle a d'y contribuer en toutes manieres, qu'en s'appliquant sur-tout à déterminer à l'aide de ces faits, & de ceux qui se trouvent dans les Observateurs anciens & modernes, les points de pratique douteux ou indécis, à découvrir les mauvaises méthodes introduites par le préjugé & favorisées par de fausses apparences, à saisir & fixer, dans les cas équivoques, les véritables indications que nous devons suivre.

(a) L'ACADE'MIE se croit néanmoins obligée de donner le Recueil des Observations qui lui sont communiquées, afin que les Maîtres de l'Art qui entreprendront de décider ou d'éclaircir quelque point de théorie ou de pratique, puissent faire usage de ces Observations dans leurs Mémoires. Ce Recueil fournira une suite de volumes, séparés de ceux qui contiendront les Mémoires: On placera seulement dans les volumes des Mémoires celles qui renferment des cas singuliers, & qui peuvent, sans le concours des autres, avoir par elles-mêmes chacune en particulier un usage remarquable & déterminé.



# É S S A I

## SUR LES ÉPANCHEMENS,

ET EN PARTICULIER

## SUR LES ÉPANCHEMENS DE SANG;

Par M. PETIT le Fils.

CE Mémoire aura six parties. Dans la première, que j'aurai l'honneur de lire dans cette Assemblée, je traiterai des épanchemens dans le bas-ventre : les épanchemens dans la poitrine, les épanchemens sous le crâne, les épanchemens qui arrivent dans les différentes parties extérieures feront l'objet des trois parties suivantes; dans la cinquième, j'examinerai les différentes terminaisons de ces épanchemens; enfin dans la dernière partie, je proposerai les différentes expériences qu'on pourroit faire pour vérifier certaines choses que je n'ai proposées que sur le fondement de l'Analogie.

Le projet  
de l'Auteur  
renferme six  
parties.

---



---

### P R E M I E R E P A R T I E.

#### *Des épanchemens dans le bas-ventre.*

Je commencerai cette première partie par le détail de quelques Observations; j'examinerai ensuite comment se fait l'épanchement dans le ventre, & les conséquences qu'on doit en tirer; je finirai par établir les signes qui peuvent sûrement indiquer l'épanchement dans le bas-ventre. Ces trois points différens seront traités dans autant d'articles.

## ARTICLE PREMIER,

*Contenant quelques Observations qui concernent cette premiere partie.*

E'PANCHE-  
MENS DANS LE  
BAS-VENTRE.

I. OBSERV.  
COMMUNI-  
QUÉE PAR M.  
D'ARGEAT,  
& publiée  
depuis par  
M. VACHER  
Chirurgien  
Major des  
Hôpitaux du  
Roy à Besan-  
çon, sur une  
ouverture  
faite à la ré-  
gion hypo-  
gastrique,  
pour procu-  
rer une issue à  
du sang épan-  
ché dans le  
ventre.

Je suis redevable de l'Observation que je vais rapporter à M. d'Argeat notre Confrere, dont l'habileté & l'attachement exact pour la vérité sont généralement reconnus. J'ai scû de lui qu'un Soldat du Régiment de Normandie, âgé de vingt-quatre ans, avoit été blessé d'un coup d'épée un peu au-dessous du cartilage Xyphoïde, & au-dessous du rebord cartilagineux des fausses-côtes du côté droit. Ce fut sur les dix heures du soir que ce Soldat reçut la blessure; il vomit peu de tems après, & M. d'Argeat, qui pour lors étoit Chirurgien du Régiment de Normandie, ne fut appelé auprès de ce blessé que le lendemain sur les sept heures du matin; il le trouva déjà avec une fièvre considérable, ne respirant qu'avec peine, & ayant toute la région épigastrique dure & tendue: le reste du bas-ventre parut être dans son état naturel.

La playe extérieure étoit fort petite, & avoit au plus cinq lignes d'étendue; M. d'Argeat la pressa en différens sens, pour voir s'il en sortiroit du sang, & il n'en vint que cinq ou six gouttes. Il ne jugea pas à propos de sonder cette playe, ni de la dilater par aucune incision; il mit seulement une compresse trempée dans l'eau vulnéraire, couvrit tout le ventre d'une compresse épaisse trempée dans une décoction d'absinthe, de camomille, de melilot & de millepertuis, & ordonna que cette fomentation fut renouvelée toutes les quatre heures.

M. d'Argeat fit saigner son malade trois fois dans la journée, & lui fit user par cueillerées d'une potion composée d'un demi-gros de confection d'hyacinthe, de quinze grains d'yeux d'écrevisses, d'autant de corail préparé; d'un grain & demi de laudanum, & de six gros de syrop violat, le tout dissout dans quatre onces d'eau distillée de chicorée & de chardon bénit. Quoique le malade n'eût

vomi qu'une fois depuis sa blessure, M. d'Argeat ayant quelque crainte que l'estomac ne fût percé, recommanda qu'on ne donnât au blessé pour tout aliment qu'environ deux ou trois cueillerées de bouillon toutes les heures.

---

E'PANCHE-  
MENS DANS LE  
BAS-VENTRE.

Pendant la nuit le blessé sommeilla à différentes reprises, & le lendemain matin les choses étant à peu près dans le même état, le blessé fut conduit à l'Hôpital de Be-fançon. M. d'Argeat continua de le voir chaque jour, avec M. Vacher Chirurgien Major de l'Hôpital; ces Messieurs convinrent que le blessé seroit pansé comme la veille, qu'on lui seroit trois autres saignées, qu'on continueroit jour & nuit la fomentation sur le ventre, qu'enfin on don-neroit le soir un julep semblable à celui qui est décrit plus haut; ce qui tranquillisa le blessé, & lui procura quelques heures d'un bon sommeil.

Le troisième jour le blessé fut trouvé avec bien moins de fièvre; la région du foye & de l'estomac étoit moins tendue, & la respiration étoit plus libre: le malade fut saigné pour la septième fois; & comme il n'avoit point été à la selle depuis sa blessure, on lui fit donner un lave-ment, qui eut tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. Pour rémedier à la paresse du ventre, M. d'Argeat proposa de faire bouillir une once de séné dans trois chopines de la décoction dont on se servoit pour faire les fomentations sur le ventre; par cette addition aux fomentations, le ma-lade fit régulièrement par jour une ou deux selles: la nuit suivante on lui donna encore un julep.

Le quatrième jour le blessé se sentit fort soulagé; la région épigastrique n'étoit presque plus tendue; la fièvre étoit très-diminuée; la respiration étoit beaucoup plus aisée, & la playe se trouva réunie: on se contenta de continuer les fomentations.

Le cinq & le six se passerent de même: le ventre s'é-tant trop relâché, & le malade ayant été à la selle sept à huit fois dans vingt-quatre heures, Messieurs Vacher & d'Argeat convinrent de faire ôter le séné de la déco-cion dont on faisoit toujours des fomentations sur le ven-

E'PANCHE-  
MENS DANS LE  
BAS-VENTRE.

tre. Le dévoyement continua jusqu'au dix; & comme à la longue il devenoit fâcheux, dans la vûe de le modérer, on fit prendre au blessé une prise de confection d'hyacinthe, & sans autre remède le cours de ventre s'arrêta.

Du neuf au dix on commença à s'appercevoir que vers la région hypogastrique, le bas-ventre s'élevoit & devenoit douloureux. Le onzième l'élévation & la douleur de l'hypogastre furent bien plus sensibles, & à l'occasion de cet accident la tension se renouvela à la région épigastrique, elle redevint douloureuse, & la fièvre, qui le huit & le neuf, étoit presque entierement éteinte, se ralluma comme le premier jour. L'irritation s'étant communiquée à la vessie, le malade eut de grandes envies d'uriner, & ne rendoit l'urine que goutte à goutte.

Le douzième le ventre étoit encore plus élevé & plus tendu; alors M. d'Argeat, qui avoit (m'a-t'il dit) remarqué plus d'une fois de semblables accidens à des blessés, qui ensuite étoient morts d'épanchement dans le ventre, soupçonna que le blessé dont il s'agit étoit réellement dans ce cas. Ce soupçon l'engagea à examiner soigneusement le ventre, & il s'apperçut d'une élévation un peu plus grande au côté droit: De plus, quoique la tension des muscles ne permit pas de sentir distinctement l'ondulation ou la fluctuation, cependant en tâtant bien attentivement la tumeur du ventre, il parut qu'elle répondoit au toucher comme y ayant collection de matiere. Ce sentiment, tout obscur qu'il étoit, se trouvant joint aux autres circonstances, fit juger qu'il y avoit un épanchement dans le bas-ventre.

Messieurs d'Argeat, Vacher, Bernier & Morel, qui s'assemblerent pour délibérer sur le parti qu'il y avoit à prendre, convinrent de faire une ouverture au ventre à l'endroit tuméfié; on croyoit sentir par le toucher la collection des matieres épanchées. M. Vacher fit l'opération à la partie la plus saillante de cet endroit, qui étoit du côté droit, entre l'épine antérieure & supérieure des os des îles & la tubérosité du pubis, un pouce au-dessus  
de

de l'anneau de l'oblique externe, parallèlement au muscle droit, & à un travers de doigt de distance de ce muscle.

L'incision de la peau avoit environ deux pouces de longueur, mais l'ouverture du péritoine étoit seulement assez grande pour y pouvoir introduire le bout du petit doigt; si-tôt que le péritoine fut ouvert, il sortit au moins trois chopines d'un sang noir très-fluide, qui sembloit avoir été délayé par quelque sérosité.

Cette playe fut pansée avec un lambeau de linge large d'un demi-pouce, qu'on introduisit dans le ventre de la longueur de deux travers de doigt: on laissa au dehors un assez long bout de ce lambeau, qu'on retint par des plumaceaux, une emplâtre, des compresses trempées dans le vin aromatique, & le bandage de corps.

Le lendemain il sortit encore par l'ouverture du péritoine environ une chopine de sang, semblable à celui qu'on avoit tiré au moment de l'opération: dès lors les accidens commencerent à diminuer.

Au troisième pansement il ne sortit que peu de sang mêlé de pus. On injecta dans le ventre du vin miélé; mais cette injection faisant un peu souffrir le malade, on la quitta au bout de deux ou trois jours, & on ne se servit plus que d'une décoction d'orge, dans laquelle on faisoit fondre un peu de miel rosat. Vers le quatrième ou le cinquième jour après l'opération, il s'établit une suppuration très-abondante; dès qu'elle commença à diminuer, on cessa les injections; dans peu le malade dormit bien, fut sans fièvre, ne sentit plus aucune douleur; & par les bons soins de M. Vacher, il fut entièrement guéri au bout de trente-six jours. Le blessé a repris depuis ses exercices, & M. d'Argeat me l'ayant fait voir deux ans après l'opération, je n'ai trouvé à l'endroit de l'incision aucune disposition à hernie.

Un Soldat reçut un coup d'épée un peu au-dessus & au côté gauche de l'ombilic; il fut d'abord attaqué de vomissement, & il lui survint une tension douloureuse

II. OBSERV.  
de l'Auteur  
sur le même  
sujet.

dans tout le bas-ventre, & sur-tout aux environs de la playe; cette playe n'avoit que deux ou trois lignes de longueur, & fut pansée simplement avec une compresse trempée dans l'eau-de-vie, & soutenue par un bandage de corps. On fit une saignée du bras au blessé, qui demeura sans autre secours jusqu'au sixième jour de sa blessure qu'il fut porté à l'Hôpital établi à Spire pour les blessés du siège de Philisbourg, Hôpital dont je prenois soin comme Chirurgien Major de l'Armée.

La première fois que je vis ce blessé, je lui trouvai le ventre un peu bouffi, flatque & indolent, si ce n'est à l'endroit de la playe, où l'on causoit encore quelque légère douleur en appuyant un peu fortement. Il y avoit aux environs de la blessure une noirceur que l'on pouvoit aussitôt prendre pour une tache de gangrène, que pour une simple équinose, vû sur-tout le mauvais état du blessé: en effet il avoit un hoquet continu, & vomissoit aussitôt qu'il prenoit quelque chose; il avoit en même-tems un devoyement bilieux fort considérable, & tel qu'il rendoit le plus souvent les excréments involontairement; sa maigreur & sa foiblesse étoient extrêmes, & son pouls étoit petit & concentré au point qu'on avoit peine à le sentir.

Quoiqu'un état si déplorable annonçât une inflammation gangréneuse au bas-ventre, j'aimai mieux paroître espérer contre toute vraisemblance, que d'abandonner le blessé à son triste sort. J'agis donc conformément à la seule supposition dans laquelle on pût concevoir quelque espérance, c'est-à-dire, que dans l'idée que la gangrène n'étoit peut-être pas encore confirmée; je mis tout en œuvre pour en arrêter le progrès; malgré la grande foiblesse du pouls, je fis faire de fréquentes petites saignées du bras: je fis appliquer sur tout le ventre des linges trempés dans une décoction chaude de plantes émollientes & résolutive, à laquelle on ajoutoit un quart d'eau-de-vie; on renouvelloit souvent ces fomentations. En même-tems, dans la vûe de consoler, pour ainsi dire, l'estomac, de

modérer le dévoyement, & de ranimer les forces du blessé, je lui fis user d'une potion qu'on lui donnoit par cueillerée d'heure en heure, & qui étoit composée d'un gros de Thériaque, d'un demi-gros de confection d'Hiacinthe, & de quinze gouttes de *Lilium* dans quatre onces d'une infusion de sommités d'absinthe. Je défendis la grande boisson; je fis donner pour toute nourriture toutes les deux heures quatre cueillerées de bouillon, dans lesquelles on délayoit environ le quart d'un jaune d'œuf; & pour appaiser la soif du blessé, je lui permis de prendre de tems en tems une gorgée d'une légère émulsion nitrée.

---

ÉPANCHE-  
MENS DANS LE  
BAS-VENTRE.

Après les quatre premières saignées, qui furent faites dans un même jour, le blessé, loin d'être plus affoibli, eut le pouls un peu plus relevé, le hoquet fut un peu moins violent; les nausées & les vomissemens venoient un peu moins souvent, & le blessé gardoit une partie des alimens ou des remèdes qu'on lui faisoit prendre. Le lendemain je fis faire encore trois saignées, & le même régime fut observé. Le blessé fut encore un peu mieux, & pouvoit prendre une plus grande quantité de boisson sans la rejeter; le hoquet subsistoit cependant toujours, de même que le dévoyement. Le huit le blessé fut encore saigné trois fois, & son pouls me parut assez ranimé pour cesser l'usage de la potion; je lui fis seulement donner matin & soir une prise de *Diascordium* pour calmer le dévoyement, & je fis ajouter à la décoction de plantes émollientes & résolatives, moitié d'eau-de-vie camphrée.

Du huit au douze le blessé demeura à peu près dans le même état, & fut encore saigné cinq à six fois pendant cet intervalle de tems. Du douze au quinze, le ventre qui étoit devenu un peu moins bouffé & moins flasque, parut s'élever de nouveau, & le feize il se manifesta au côté droit de l'ombilic une noirceur semblable à celle qui occupoit déjà les environs de la playe, & qui subsistoit toujours.

Cette noirceur, que je considèrai avec encore plus de



EPAN HE-  
MENS DANS LE  
BAS VENTRE.

fondement, ce semble, comme un signe de gangrène, ne me permit pas de soupçonner qu'il y eût quelque autre cause des symptômes que je voyois : je regardai le blessé comme un homme qui n'avoit plus que quelques heures à vivre, & pour lequel il ne restoit plus rien à tenter : trois jours néanmoins se passèrent encore dans cet état, le malade paroissant si près de sa fin, que du soir au matin, & du matin au soir, on étoit surpris de le voir encore subsister. Le dix-neuvième de sa blessure il me fit appeler à son secours ; il étoit travaillé de fréquentes envies d'uriner qu'il ne pouvoit satisfaire : loin d'avoir le dévoyement, il n'avoit point été à la selle depuis deux jours ; le hoquet étoit continuel, & le vomissement étoit très-fréquent. Le ventre étoit beaucoup plus élevé, tendu & douloureux, sur-tout à la région hypogastrique : le blessé avoit une fièvre assez vive.

La rétention des urines pouvant être une nouvelle cause de l'augmentation des symptômes, je sondai le blessé, qui s'en trouva soulagé, quoiqu'il n'y eût que peu d'urine dans la vessie. Ces irritations de la vessie, jointes à la grande élévation du ventre, & à la tension douloureuse qui étoit survenue à la région hypogastrique, commencerent à me donner quelque soupçon d'un épanchement dans le bas-ventre ; mais pensant que cet épanchement étoit la suite de quelque ouverture qui s'étoit pu faire par gangrène à l'intestin ; je ne crus pas que le blessé pût vivre jusqu'au lendemain ; je le trouvai cependant encore en vie, mais dans un état des plus tristes ; il vomissoit sans cesse, & rendoit, comme par regorgement, les matieres bilieuses & fécales. Cette circonstance m'ôta l'idée de l'ouverture de quelqu'intestin, & me persuada que l'épanchement étoit d'une autre nature, & que cette matiere épanchée dans le bassin, comprimant le col de la vessie & le canal intestinal, étoit cause de la rétention d'urine, & du vomissement des matieres fécales.

Je sçavois que dans le cas d'un épanchement semblable, on avoit pratiqué avec succès une ouverture au bas-

ventre, par le conseil de M. d'Argeat notre confrere; & quoique l'état du blessé ne me laisât entrevoir aucune lueur d'espérance, sa situation me parut si triste & si insupportable, que je me rendis aisément aux instances qu'il me fit de tenter quelque chose pour le soulager.

Je fis donc une incision au bas-ventre, un pouce au-dessus de l'épine antérieure & supérieure de l'os des îles, & parallèlement au muscle droit: je fis cette incision du côté droit, parce que l'hypogastre paroissoit plus élevé de ce côté que de l'autre. Si-tôt que le péritoine fut ouvert, il sortit avec effort plus de deux pintes d'un sang noir, infecté & délayé par de la sérosité; il en seroit même sorti davantage, si de crainte de causer trop de foiblesse au blessé, je n'en eusse modéré l'issue; je mis dans la playe un bout de bandelette de linge qui ne gênoit pas l'ouverture au point d'empêcher que les matieres épanchées dans le ventre pussent s'écouler insensiblement, & par degrés d'un pansément à l'autre. Du moment même de l'opération, le blessé n'a plus vomi, & a été bien moins travaillé de hoquets; mais il ne jouit pas long-tems de ce soulagement. La gangrène des intestins portée au dernier degré, l'enleva vingt-quatre heures après l'opération, & le vingt-unième jour de sa blessure.

Malgré la grande quantité de matiere qui étoit sortie lors de l'opération, & ce qui s'en étoit écoulé depuis dans l'appareil, au point de mouiller plusieurs draps, je trouvai encore à l'ouverture du cadavre plus d'une pinte de matiere sanguinolente épanchée dans le bas-ventre; mais cette matiere n'étoit point éparse & dispersée dans les différens enfoncemens & replis du mésentère, des intestins & des autres visceres, comme on est généralement prévenu que cela doit arriver lorsqu'il se fait quelque épanchement dans le ventre. La matiere épanchée n'avoit qu'un seul & unique foyer, & étoit renfermée dans une espèce de loge particuliere. La cavité du bassin faisoit le fond de cette loge, & par en haut les intestins collés les uns aux autres formoient un plancher, qui adhérant dans tout son

E'PANCHE-  
MENS DANS LE  
BAS-VENTRE.

contour au péritoine, déterminoit le foyer de l'épanchement.

Ce foyer étoit inégalement circonscript, & cette circonscription inégale dépendoit sans doute de l'irrégularité avec laquelle le sang s'étoit répandu lors de son épanchement; ayant trouvé plus ou moins de résistance, il s'étoit infnué plus ou moins avant dans quelques-unes des anfractuosités des intestins; de sorte que ces anfractuosités formoient des espèces de clapiés & de sinus, plus ou moins profonds, mais que tous communiquoient avec le foyer commun, & venoient s'y dégorger; de maniere que l'ouverture que nous avons faite au ventre, suffisoit seule pour évacuer le tout. L'intérieur de la cavité qui faisoit le foyer de l'épanchement, étoit revêtu d'une coëne lymphatique intimement collée, tant au péritoine qu'aux intestins; cette coëne étoit assez solide pour former une espèce de kiste d'environ une demi-ligne d'épaisseur qu'on pouvoit séparer sans le rompre, & qui avoit pû retenir dans ses bornes le fluide épanché, indépendamment de l'adhérence des intestins entre eux & au péritoine: au reste cette adhérence étoit très-facile à détruire avec le doigt, comme il arrive toujours lorsque l'inflammation est parvenue au point de dégénérer en gangrène. L'espèce de kiste ou poche dont j'ai parlé étoit par dedans enduite d'un caillot noirâtre, semblable à celui qu'on trouve sous la coëne lymphatique du sang congelé dans les palettes; ce caillot n'avoit qu'une ou deux lignes d'épaisseur dans presque toute son étendue; il étoit d'une consistance assez ferme du côté par lequel il se confondoit avec la coëne lymphatique, mais par dedans il étoit fort molasse & comme délayé: quelques caillots entièrement détachés, & encore plus mous & plus détremés, flot- toient dans une sérosité sanglante.

PRE' C I S  
DE DIVERSES  
AUTRES OB-  
SERVATIONS  
DE L'AUTEUR

Le cas que je viens de rapporter n'est pas le seul dans lequel j'aye observé que lorsqu'il se fait quelque épanchement de sang dans le bas-ventre, cet épanchement n'a qu'un seul & unique foyer. Depuis l'Observation que je viens de

rapporter, il n'est mort dans les Hôpitaux, dont j'ai été chargé, aucun blessé ayant playe pénétrante dans le bas-ventre, que je n'aye fait l'ouverture, & toutes ces Observations ont confirmé la première. J'ai trouvé quelquefois que le sang épanché demouroit aux environs de l'ouverture du vaisseau sans s'étendre beaucoup. D'autres fois aussi j'ai remarqué que le sang s'étoit frayé des routes assez au loin, & dans ce cas j'ai presque toujours observé qu'il y avoit communication entre le sang le plus éloigné de l'ouverture du vaisseau, & celui qui le dernier sorti, en avoit sans doute bouché l'ouverture en se coagulant.

Il est bien vrai que j'ai trouvé certaines fois deux ou trois épanchemens, dont chacun avoit son foyer distinct, mais c'étoit à la suite de coups d'armes à feu ou d'épées, qui faisant de longs trajets dans le ventre, & qui le traversant même de part en part, avoient blessé différentes parties & ouvert ainsi deux ou trois vaisseaux considérables assez distincts & séparés les uns des autres, pour occasionner deux, trois, & même un plus grand nombre d'épanchemens particuliers : dans ces cas là même j'ai observé souvent que les épanchemens particuliers ont entre eux de petites communications, ou des continuités qui font qu'à proprement parler, on pourroit dire qu'ils ont un foyer commun.

Il est encore un cas où j'ai trouvé à l'ouverture des cadavres des épanchemens multipliés, lors même que la source qui avoit fourni le sang étoit unique : c'est lorsque j'ai ouvert les cadavres de personnes mortes peu de tems après leurs blessures; de façon que le sang épanché n'avoit pas eu le tems de se coaguler avant la mort. On verra dans l'article suivant pourquoi l'on trouve alors des épanchemens vagues & multipliés; c'est la différence entre les caillots de sang formés depuis la mort, & ceux qui se font formés du vivant même des blessés, qui m'a mis en état de distinguer ces cas; & depuis j'ai toujours remarqué que quand le foyer de l'épanchement étoit vague, indéterminé, multiplié, les caillots avoient le caractère

---

E'PANCHE-  
MENS DANS LE  
BAS-VENTRE.

avec des Re-  
marques tou-  
chant les  
épanche-  
mens dans  
le ventre.

de caillots formés depuis la mort ; au contraire lorsque le caillot a eu le caractère du caillot formé pendant la vie, j'ai toujours trouvé que l'épanchement n'avoit qu'un seul & unique foyer ; ce qui fait, comme la suite le fera voir, une Observation très-importante.

Quand le sang s'est coagulé pendant la vie des blessés, j'ai toujours observé que toute la surface du caillot étoit recouverte d'une coëne lymphatique, presque également épaisse par tout, & assez intimement collée aux viscères qui forment le foyer de l'épanchement ; au contraire le caillot qui s'est formé après la mort, n'est point recouvert d'une coëne lymphatique, du moins uniforme, & qui s'étende également sur toute sa surface ; il n'a pas non plus d'adhésion aux viscères entre lesquels il est renfermé, & il en est aussi détaché que le sang coagulé dans la palette, l'est des parois de ce vase. La sérosité qui se sépare du caillot formé après la mort, le détache des parties voisines, comme la sérosité qui suinte du sang coagulé dans un vase, le détache peu après des parois de ce vase.

Une autre différence très-notable entre le caillot formé pendant la vie, & le caillot formé après la mort, c'est que celui-ci est toujours molasse, d'une consistance égale dans toute sa substance, & tout semblable encore à cet égard au caillot formé dans une palette, si ce n'est qu'on n'y remarque point de coëne lymphatique, du moins à beaucoup près aussi sensible, aussi ferme, aussi dure que celle qui se forme le plus souvent sur le sang tiré par la saignée. Il n'en est pas de même du caillot de sang formé dans le ventre pendant la vie ; il n'est point d'une égale consistance par tout, puisque, comme je l'ai déjà dit, il est entouré ou revêtu d'une coëne lymphatique, qui, par la solidité qu'elle acquiert de jour en jour, forme une espèce de membrane, & est, comme on sent assez, beaucoup plus ferme que le reste du caillot. Le corps du caillot formé pendant la vie, est aussi plus solide & plus ferme que les autres caillots, & il l'est, sur-tout pendant les premiers jours de sa formation ; car dans les suites il devient molasse,

lasse, dissout & délaye; mais alors même le tems qui s'est écoulé depuis la blessure, semble indiquer suffisamment que le sang s'est coagulé pendant la vie du blessé : au reste il semble inutile de faire remarquer que la différence doit être peu sensible entre un caillot qui auroit commencé de se former peu d'heures avant la mort, & celui qui ne se feroit formé que depuis.

Ce n'est pas seulement entre le caillot formé dans le ventre pendant la vie, ou après la mort, qu'il y a des différences; j'ai bien remarqué que tout sang épanché ne se coagule pas de même pendant la vie, & l'on conçoit qu'il doit y avoir une infinité de variations selon la qualité du sang épanché, soit artériel, soit veinal, soit pur, soit mêlangé, soit naturel, soit vicié, selon la quantité de l'épanchement, & sur-tout selon la forme de cet épanchement, c'est-à-dire selon que le sang épanché est contraint de prendre une figure, qui, à proportion de la surface, contient plus ou moins de solidité.

Dans ces différens cas, non-seulement la coagulation du sang doit être plus ou moins prompte, mais encore le caillot doit avoir des conditions différentes, desquelles dépendront les différentes terminaisons, & conséquemment les symptômes différens de l'épanchement. On sent toute l'étendue & la difficulté des recherches qu'on pouvoit faire sur les modifications différentes que souffre le sang épanché dans le ventre, & qui sans doute ne sont pas moins variées que celles qu'on observe chaque jour dans les épanchemens sanguins, & dans les échy-moses qui ont leur siège dans les parties extérieures.

Il me reste pour finir cet article à parler d'un dernier cas, dans lequel on peut encore, à l'ouverture des cadavres, trouver les matieres épanchées vaguement répandues, & sans foyer particulier, quoique les blessés ne soient morts que plusieurs jours après leur blessure. Ce cas est celui où les adhérences qui limitoient d'abord le foyer de l'épanchement, viennent à se détruire par quelque cause que ce soit; c'est ce qui arriva malheureusement

---

E'PANCHE-  
MENS DANS LE  
BAS-VENTRE.

à un blessé que j'ai fort regretté. Il avoit reçu un coup d'épée au côté droit du bas-ventre, un pouce au-dessous & à côté de l'ombilic ; il étoit au treizième jour de sa blessure lorsque je le vis : l'importance de sa playe, & les accidens qui l'avoient accompagnée, m'y firent apporter une attention particuliere ; & comme par les signes détaillés dans le troisiéme article, j'étois convaincu que ce blessé avoit un épanchement dans le ventre, je résolus de lui faire le lendemain l'opération convenable ; mais il en arriva tout autrement : on fit ce jour même un transport de malades ; & quoique j'eusse marqué exactement ceux qui devoient être transportés, ce qu'on avoit coutume de suivre régulièrement, le blessé dont il s'agit, qui avoit des parens dans la Ville où l'on alloit conduire les malades, fit tant d'instances à un Infirmier, qu'il le gagna, & se fit porter dans un charriot. Voici quel fut son sort : Le désir d'arriver lui fit supporter patiemment les premiers cahots ; mais à peine eut-il fait un quart de lieue, qu'il se plaignit de colique, de tranchées, & d'une douleur insupportable dans tout le bas-ventre ; il vomit, il fut plusieurs fois à la selle, & involontairement ; son pouls devint foible, concentré, dur, irrégulier ; il eut de fréquentes syncopes, & quelques heures après être arrivé, il mourut dans les mêmes accidens. Le Chirurgien qui avoit accompagné ce convoy de malades, est celui qui m'a appris ce que je viens de rapporter ; & qui m'a dit de plus qu'à l'ouverture du cadavre on avoit trouvé environ trois chopines d'un sang noir & très-fluide, répandu dans tout le ventre ; & qu'à la région hypogastrique au-dessous de la playe, il y avoit des adhérences qui formoient une espèce de poche, dans laquelle il y avoit un peu de sang caillé : Ce récit augmenta d'autant plus le regret que j'avois de la perte de ce blessé, qu'il me démontra que l'opération que j'avois résolue auroit pû sûrement le sauver.



# P R É C I S

## D' O B S E R V A T I O N S ,

*Où l'on expose les différens cas dans lesquels il est nécessaire de multiplier l'opération du trépan, & où l'on montre, par des exemples remarquables, que le crâne peut être ouvert avec succès, dans une grande étendue, lorsque ces cas l'exigent ;*

Par M. QUESNAY.

### I.

**L**ES fractures qui arrivent sur la future, obligent ordinairement de trépaner des deux côtés de cette future, parce qu'on craint que la dure-mere ne soit, malgré l'effort du coup, restée adhérente à l'endroit de cette même future, comme on en peut voir des exemples dans la sixième & la neuvième Observation de l'article du trépan dans les cas douteux (a). Dans ce cas, le trépan que l'on appliqueroit sur la future pourroit donner atteinte à cette membrane ; c'est pourquoi il est plus sûr de le placer à côté ; mais si on ne trépane que d'un côté, & que la dure-mere soit effectivement adhérente à la future, elle empêche que les matieres épanchées des deux côtés ne puissent s'écouler par cette seule ouverture. Il est donc nécessaire, pour leur donner une issue de part & d'autre, d'ouvrir le crâne des deux côtés de la future : ainsi la même raison qui engage à ne pas trépaner sur la future, oblige aussi de multiplier les trépan. Cependant s'il étoit vrai, comme le di-

---

I. CAS.  
FRACTURES  
S'UR LES SU-  
TURES.

(a) Ci-devant pag. 196. & 201.



sent *Berengarius* & quelques autres Auteurs (a), que la membrane se détachât presque toujours à l'endroit de la future par la force du coup, & qu'il n'y eût pas tant à craindre d'y trépaner qu'on le pense ordinairement, il seroit presque toujours vrai aussi qu'il ne seroit pas nécessaire de trépaner des deux côtés; car si véritablement la dure-mere ne se trouvoit pas adhérente à la future, toutes les matieres épanchées pourroient s'évacuer par une seule ouverture, sur-tout quand la fracture ne se trouveroit pas d'une grande étendue, & qu'on auroit trépané du côté où elle s'étendoit le plus. Mais l'expérience a tant de fois fait remarquer la nécessité qu'il y a de trépaner des deux côtés de la future, qu'on s'en est fait un précepte, & qu'on l'observe exactement. Les grands écartemens des futures confirment la même pratique, l'issue que ces écartemens fournissent au sang épanché ne suffit souvent que pour un seul côté; dans ce cas, malgré l'écartement de la future, la dure-mere reste encore attachée au bord de l'un des os écartés; cette attache forme une espèce de digue, qui empêche que le sang épanché sous cet os, auquel elle est attachée, ne puisse sortir par l'écartement, en sorte qu'on est obligé d'en venir à l'opération pour procurer à l'épanchement une évacuation entiere, comme on l'a vu par l'Observation de M. Mouton, que nous avons rapportée ci-devant p. 196. d'où il s'ensuit qu'il ne paroît pas vrai que la dure-mere se détache des futures dans les fractures aussi ordinairement qu'on le dit, & que le plus sûr est de ne pas trépaner sur ces futures, mais d'appliquer une couronne de trépan de chaque côté, & d'en appliquer même davantage si l'épanchement ou la fracture l'exige, comme dans l'Observation suivante.

I. OBSERV.  
Par M. BENOÎT Chirurgien Major de Dunkerque.

Fracture avec embarras sur les

Un Canonier âgé de cinquante-cinq ans, fut blessé par un coup d'arme à feu sur la partie moyenne & postérieure de la future sagittale; la playe se trouva avec fracture & embarras. M. Benoît fit, pour s'assurer de l'étendue de

(a) Voyez la citation de ces Auteurs dans le Traité des Playes de Tête de M. Rouhault, pag. 89.

cette fracture, une incision cruciale, par laquelle il découvrit la plus grande partie des pariétaux; il se trouva que la fracture s'étendoit jusques sur l'occipital, & que l'opération du trépan pressoit beaucoup; cependant il fut obligé, à cause de l'hémorragie, de la différer au lendemain. Il appliqua trois couronnes de trépan, deux d'un côté de la suture sagittale, & une de l'autre, par le moyen desquelles il enleva plusieurs grandes pièces d'os des deux pariétaux & de l'occipital; la brèche que laisserent ces pièces d'os des deux pariétaux & de l'occipital, dispensa M. Benoît de faire de l'autre côté de la suture lambdoïde un quatrième trépan qu'auroit exigé la fracture qui s'étendoit au-delà de cette suture. Cette blessure, quoique fort considérable, & quoique faite par arme à feu, ne fut point suivie d'accidens fâcheux, & elle fut parfaitement guérie au bout de quatre mois.

Si la pratique approuve la circonspection que l'anatomie inspire de ne pas trépaner sur les sutures, c'est sur-tout à cause des sinus qui sont placés sous quelques-unes de ces sutures, & qui y sont attachés, particulièrement le sinus longitudinal qui suit le trajet de la suture sagittale. Les sinus latéraux ne se trouvent sous les sutures lambdoïde & squammeuse qu'en les traversant vers l'endroit où ces deux sutures se réunissent, & en repassant une seconde à la base du crâne sous la suture lambdoïde. Indépendamment des sinus, l'adhérence de la dure-mère avec les os du crâne, qui est plus forte à l'endroit des sutures qu'ailleurs, a aussi quelque part au précepte qui défend de trépaner sur les sutures; parce qu'on pouvoit, comme nous l'avons déjà remarqué, blesser cette membrane lorsque son adhérence résiste à la force du coup: cependant nous avons des Observations qui nous montrent qu'il y a des cas où ce précepte ne doit pas nous arrêter.

Un garçon Tanneur, âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament robuste, tomba du haut d'un rocher, & se fractura presque tout le pariétal gauche, & une partie du temporal. Cette fracture étoit accompagnée d'une playe

---

I. CAS.  
FRACTURES  
SUR LES SU-  
TURES.

sutures sagittale & lambdoïde, qui obligea à faire trois trépan.

Il y a des cas qui obligent quelquefois à trépaner sur les sutures.

II. OBSERV.  
Par M. DE  
VOLPIERRE  
Médecin &  
Chirurgien  
à Beaucaire,

---

I. CAS.  
FRACTURES  
SUR LES SU-  
TURES.

sur une frac-  
ture au tem-  
poral, où il  
a trépané sur  
la future tem-  
porale.

qui découvrit une partie de la portion supérieure & latérale gauche du coronal, tout le pariétal & le temporal, le muscle crotaphite en étant entièrement séparé, comme si on l'avoit voulu disséquer : Enfin, M. de Volpiliere fit saigner ce blessé, & pansa la playe, ayant soin de conserver le lambeau ; il fit répéter la saignée, & remit le trépan au lendemain. Comme le fracas étoit des plus considérables, M. de Volpiliere fut obligé d'appliquer deux couronnes de trépan, & d'en placer une sur la future temporale, sans qu'il en soit rien arrivé de fâcheux : le malade fut saigné le même jour du pied, & le lendemain il le fut deux fois du bras. La dure-mere se trouva gangrénée vis-à-vis toute l'étendue de la fracture : néanmoins cette cure fut très-heureuse ; les exfoliations commencèrent à se faire le vingt-deuxième jour, le muscle crotaphite & les lambeaux qui s'étoient détachés se reprirent fort bien, & le malade fut guéri de ce cette grande blessure en deux mois de tems, quoique trois semaines après l'opération il eût paru des chancres véroliques sur le gland & sur le prépuce, lesquels se dissipèrent par l'usage des remèdes propres. Il y a sur-tout un cas qui oblige de trépaner quelquefois sur les futures, & de multiplier les trépan : c'est lorsqu'il y a un enfoncement ou une pièce d'os qui comprime les sinus, & qui obligent le Chirurgien à se faire des ouvertures suffisantes à l'endroit des futures mêmes, pour relever les os, ou pour enlever les fragmens avec toute la facilité & toutes les précautions qu'exigent les parties que ces os intéressent.

III. OBSERV.  
Par M. DE  
GARENGEOT.

Fracture sur  
la future sa-  
gittale, où il  
a été néces-  
saire de tré-  
paner sur le  
sinus longi-  
tudinal.

M. de Garengot parle d'une pareille fracture avec enfoncement faite à un enfant sur la future sagittale : il appliqua d'abord cinq trépan, qui ne lui suffirent pas pour pouvoir relever une pièce d'os qui comprimait le sinus longitudinal, & qui tenoit le blessé dans un assoupissement léthargique très-pressant. M. de Garengot fut obligé de lui appliquer encore deux couronnes de trépan, une sur la future sagittale, c'est-à-dire sur le sinus longitudinal même. Par le moyen de ces trépan il vint à bout de

dégager le sinus, & l'enfant fut dans l'instant délivré des accidens qui alloient le faire périr. *Scultet (a)* appliqua aussi au sommet de la tête, à la circonférence d'un enfoncement sur le même sinus, cinq couronnes de trépan, il scia les entre-deux des trous faits par le trépan, & enleva par ce moyen toute la partie de l'os qui étoit enfoncée. Le même Praticien (*b*) en appliqua sept pour un autre enfoncement sur ce sinus; il détacha la pièce d'os comme la précédente, & l'enleva. Ces opérations lui réussirent parfaitement.

## I I.

Quand on applique le trépan pour une fracture où l'on s'aperçoit que l'épanchement occupe sur la dure-mere une étendue fort considérable, que le sang extravasé n'est plus fluide, & qu'il cause des accidens pressans, soit en comprimant le cerveau, soit en irritant les membranes de ce vilcère, on ne doit point hésiter alors à faire autant de trépans qu'il est nécessaire pour évacuer promptement cet épanchement.

Un jeune homme de condition fut frappé par une pièce de bois qui lui tomba sur la tête, il perdit connoissance, & saigna par les oreilles : la peau ne fut point entamée, mais on sentoit une fluctuation sur un des pariétaux; on y fit une ouverture, & on découvrit une fracture d'environ quatre pouces d'étendue qui finissoit à la future coronale. M. Maréchal, qui trépana ce blessé, jugea à propos pour enlever beaucoup de sang coagulé répandu sous le crâne, d'appliquer trois couronnes de trépan, & de rompre avec l'élévatoire les entre-deux; cette ouverture procura l'évacuation entière de l'épanchement. M. Maréchal pansa la dure-mere avec le baume de *Fioraventi*, & empêcha la sortie ou le gonflement de cette membrane avec une petite compresse graduée, pour faire une compression convenable; par le moyen de cette compresse, il

---

I. CAS.  
FRACTURES  
SUR LES SU-  
TURES.

II CAS.  
LES GRAN-  
DES FRACTU-  
RES ET LES  
GRANDS  
EPANCHE-  
MENS.

IV. OBSERV.  
Par M. MA-  
RÉCHAL.

Trois trépans pour une fracture, avec un grand épanchement.

(a) Armament. Chir. Obs. 12.

(b) Ibid. Obs. 5.

II. CAS.  
LES GRAN-  
DES FRACTU-  
RES ET LES  
GRANDS  
EPANCHE-  
MENS.

se passa de la plaque de plomb que quelques-uns recommandent pour assujettir en pareil cas cette même membrane. Après que l'os fut exfolié, les chairs de la playe & celles que fournit la dure-mere se joignirent pour fermer peu à peu l'ouverture du crâne, la cicatrice fut achevée en deux mois; elle devint très-étroite & si solide, qu'on n'y sentoît plus aucun mouvement de la dure-mere, il n'y eut qu'un endroit de l'étendue de quelques lignes qui ne se recouvrit pas de cheveux.

V. OBSERV.  
par le même.

Fracture où  
l'on a fait  
douze tré-  
pans.

M. Maréchal fut obligé, pour un autre épanchement, de multiplier les trépan jusqu'à douze. *Dionis* a parlé de cette cure dans son Cours d'Opérations; mais un pareil exemple méritoit que M. Maréchal nous en donnât lui-même l'histoire: Il rapporte qu'une jeune fille tomba sur un des pariétaux, & se fit une contusion considérable avec extravasion sous la peau. Il trouva cette jeune fille en léthargie avec un pouls convulsif; elle avoit vomi, & il étoit sorti du sang par les oreilles. M. Maréchal ouvrit la tumeur qui avoit causé la chute; il découvrit une fracture qui traversoit l'os des tempes & l'os pariétal jusqu'à l'apophyse pierreuse; il fut obligé, pour suivre la fracture, de continuer son incision jusques derrière l'oreille: il arrêta le sang, & le lendemain il commença à appliquer deux couronnes de trépan, sans que la malade se trouvât mieux; on en appliqua deux autres le jour suivant; les accidens persévérèrent, & obligèrent d'en appliquer jusqu'à douze. M. Maréchal avoit laissé entre les trépan environ une ligne d'intervalle qu'il fit sauter avec l'élévatoire, pour ne faire qu'une seule ouverture de tous ces trépan; le dernier étoit placé très-bas & tout proche de l'oreille, il facilita l'extraction des deux petites portions de l'apophyse pierreuse: tout le sang coagulé se fondit; la dure-mere & les bords de la playe se mirent en suppuration, & les accidens cessèrent.

Les grands  
épanche-  
mens n'obli-  
gent pas tou-

Les épanchemens où le sang se trouve coagulé, même ceux qui sont considérables, n'obligent pas toujours de multiplier les trépan; car quand il n'y a pas d'accidens qui

qui obligent d'enlever au plutôt ce sang, on attend qu'il tombe en dissolution & qu'il puisse s'évacuer, comme on dit, par la suppuration; mais il arrive quelquefois que cette dissolution, qui est toujours putride, devient en peu de tems très-pernicieuse; alors on doit, aussi-tôt qu'on s'en apperçoit, ne pas attendre que la dissolution de ce qui reste de sang coagulé s'achève, il faut au plutôt enlever ce sang. On trouve dans *Magatus* (a) un exemple bien remarquable de cette dissolution parvenue promptement à un degré de malignité; car elle se manifesta dès le cinquième jour par divers accidens, & par un écoulement ichoreux & fœtide, sans qu'il y eût aucune apparence de suppuration purulente. Ce grand Chirurgien averti par tous ces signes du danger pressant où étoit le blessé, se détermina à ôter au plutôt beaucoup de sang coagulé & fort dur qui étoit épanché sur la dure-mere. *Magatus* avoit trépané ce blessé dès les premiers jours; mais une seule ouverture de trépan ne suffisoit pas pour enlever ce sang coagulé, il appliqua un autre trépan à un doigt de distance du premier, & emporta l'entre-deux, pour ne faire qu'une seule ouverture de ces deux trépons; les pièces d'os qu'il enleva étoient imbues de sanie, & sentoient déjà fort mauvais: l'épanchement étoit si étendu qu'il fut obligé de courber le bout de sa sonde pour accrocher le sang endurci qui étoit éloigné. Malgré toutes ces attentions il ne put pas enlever tout ce sang, il étoit si adhérent à la dure-mere, qu'il ne put pas le détacher partout; mais il eut grand soin dans la suite, à mesure que ce qui étoit resté tomboit en dissolution, de l'enlever au plutôt. On voit donc par cette Observation que quelquefois le sang épanché devient pernicieux en très-peu de tems, & qu'il faut être en garde contre la dépravation dont il est susceptible, lorsqu'on attend, dans les épanchemens sous le crâne, qu'il s'évacue par dissolution.

Il y a beaucoup moins de danger pour le malade de multiplier les trépons pour évacuer ces sucus épanchés

(a) Lib. 11. cap. 44.

11. CAS.  
LES GRANDES FRACTURES ET LES GRANDS ÉPANCHEMENS.  
jours à multiplier les trépons.

II. CAS.  
LES GRAN-  
DES FRACTU-  
RES ET LES  
GRANDS  
EPANCHE-  
MENS.

V I.  
OBSERV. PAR  
M. SARRAU.

Os pariétal  
enlevé entié-  
rement.

devenus pernicieux, que d'attendre une plus grande dissolution qui augmenteroit le péril ; car non-seulement les grandes ouvertures du crâne, telles que celles des douze trépanns dont nous avons parlé, mais encore de beaucoup plus grandes, se ferment facilement.

M. Sarrau dit avoir vû tout un pariétal se détacher, sans qu'il soit même arrivé d'accidens considérables. Le blessé étoit un enfant : il tomba sur le côté de la tête, où il se fit une contusion que le Chirurgien qui le vit d'abord ouvrit. Le même Chirurgien pansa la playe pendant plusieurs mois, sans pouvoir tarir les matieres purulentes, qui étoient toujours fort abondantes. L'enfant s'obstina à ne vouloir garder ni le lit ni aucun régime. M. Sarrau y fut enfin appellé : il trouva en effet une grande suppuration, & s'aperçut en appuyant aux environs de la playe que les matieres sortoient entre l'os & les chairs ; mais en examinant plus attentivement la playe & ses environs, il remarqua un écartement considérable à toute la circonférence du pariétal, & sentit que cet os vacilloit sous les doigts. La suppuration fournissoit de plus en plus à proportion que l'on appuyoit sur ce même os : M. Sarrau ne douta plus que ce pus ne vînt de dessus la dure-mere par l'écartement des sutures. Dans cette persuasion il se détermina à faire une incision sur la plus grande partie de la circonférence du pariétal pour découvrir ses sutures ; il ne s'étoit pas trompé ; il vit effectivement sortir les matieres de dessous l'os à mesure que l'on appuyoit dessus : cet os étoit tellement détaché de tous côtés, que dans la suite il abandonna en partie de lui-même la place, & on l'enleva entièrement. La dure-mere se trouva presque toute couverte de chairs grenues qui avoient déjà poussé sous l'os avant qu'il fût enlevé : ces chairs s'étendirent de plus en plus, elles gagnerent les bords du cuir chevelu, & formerent avec lui une cicatrice assez ferme pour contenir & défendre le cerveau. *Kaygerus* (a) rapporte une Observation à peu près semblable que lui a fournie un

(a) Ephem. Germ. anno 3. n°. 278.

Soldat, qui fut traité avec succès par un Chirurgien François, d'un coup à la tête qui fractura un des pariétaux, de façon qu'une portion de cet os de la grandeur de la paume de la main fut enlevé. On trouve dans *Blegny* (a) une Observation qui lui a été communiquée par M. Tampionet Chirurgien ordinaire du Roy, dans laquelle on rapporte qu'un des pariétaux s'est détaché avec quelque lame des os voisins. La cicatrice se forma si bien qu'elle ferma parfaitement la grande ouverture, que la perte de cet os avoit laissée au crâne. On trouve dans *Saviard* Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, un fait de même genre beaucoup plus étonnant : la partie supérieure de l'os coronal, les deux pariétaux entiers, & une grande portion de l'os occipital se séparèrent en même-temps : cette grande étendue d'os qui se détacha, comprenoit toute la calotte du crâne : la malade pour suppléer à cette partie, se servoit du fond d'une courge pour défendre le cerveau, & couvrir la cicatrice qui se forma après cette grande déperdition.

Il y a des cas où les suc's épanchés sous le crâne viennent de trop loin chercher une issue faite par le trépan ou autrement, en sorte qu'elles ne peuvent s'évacuer qu'en partie, quelqu'industrie qu'on employe pour en faciliter l'écoulement. On ne doit pas alors s'en tenir à cette seule ouverture qu'on a fait d'abord, il faut absolument, pour procurer aux matieres une issue suffisante, multiplier les trépan's ; mais il n'est pas toujours nécessaire de faire, comme dans les Observations précédentes, une seule ouverture aussi étendue que le trajet que parcourent les matieres épanchées ; on peut, de même que dans les abcès fistuleux des chairs, avoir recours à une contre-ouverture, à l'endroit où les matieres s'accablent, & où l'on peut leur procurer une issue facile, comme a fait M. Chauvin dans la cure suivante.

Un homme se fit une petite playe par une chute ; cette playe, qui étoit simple en apparence, étoit placée sur la

(a) *Zod. Apr. Obs. 8.*

---

II. CAS.  
LES GRANDES  
DES FRACTURES  
ET LES  
GRANDS  
ÉPANCHE-  
MENTS.

VII.  
OBSERV. Par  
M. CHAUVIN.  
Contre-ouverture  
au  
crâne.



II. CAS.  
LES GRAN-  
DES FRACTU-  
RES ET LES  
GRANDS  
EPANCHE-  
MENS.

partie supérieure de l'occipital un peu à gauche. Les accidens devinrent considérables, & déterminèrent à faire une incision à l'endroit de la blessure. On découvrit une fracture en étoile sur la partie postérieure & supérieure du pariétal droit, dont un rayon s'étendoit du côté droit à quatre lignes au-delà de la future lambdoïde. On appliqua deux couronnes de trépan, l'une sur l'occipital & l'autre sur le pariétal; cette opération dissipa les accidens, à la réserve d'une paralysie sur la paupiere de l'œil gauche. Au bout d'un mois on apperçut par l'ouverture du trépan faite sur l'occipital, du sang en partie fluide & en partie grumelé, qui étoit chassé par les battemens de la dure-mere; il en sortit pendant trois ou quatre jours deux ou trois cueillerées à chaque pansément, & chaque fois la paupiere paralytique reprenoit son action immédiatement après l'évacuation; mais cette paralysie revenoit deux ou trois heures après. Les mêmes évacuations continuerent, à la différence que c'étoit du pus qu'elles fournissoient au lieu de sang; ce pus fut d'abord séreux, & prit ensuite une bonne consistance: on remarqua qu'il venoit de fort loin, & qu'il ne pouvoit sortir que pendant le pansément, lorsqu'on abaissoit la dure-mere. M. Chauvin, qui traitoit ce blessé, chercha la source de ces matieres, & la trouva sous le milieu du pariétal: on eut recours, par le conseil de M. Petit, à une gouttiere de plomb; cet instrument convenoit mieux en pareille occasion que la canule de plomb aplattie dont se servit *Paré* (a) avec succès cependant, pour procurer de même à des matieres retenues sous le crâne, une sortie par l'ouverture d'un trépan qui étoit au-dessus de leur source. Dans le cas présent, il s'agissoit d'empêcher que le gonflement de la dure-mere ne s'opposât à la sortie des matieres; on devoit seulement se proposer de tenir cette membrane un peu écartée du crâne, afin qu'elle laissât au pus une voye libre entr'elle & l'os. La gouttiere étoit donc dans cette circonstance ce qu'on pouvoit inventer de mieux; mais

(a) Lib. 10. chap. 21.

la situation trop basse du fond du sinus en empêcha le succès. M. Chauvin proposa un trépan en forme de contre-ouverture qui fut fait, & qui, avec le secours de cette gouttière, qui fut encore utile pendant quelques jours, réussit parfaitement.

Il est étonnant que nous ayions si peu d'exemples de contre-ouvertures pratiquées au crâne; l'analogie montre assez, par le succès de celles qui se pratiquent aux chairs, les avantages que l'on peut en attendre au crâne, toutes les fois que le cas se trouve le même que celui qui oblige à y avoir recours aux autres parties du corps. Pourquoi donc de grands Praticiens n'en ont-ils pas compris l'utilité, dans ces occasions où l'on ne pouvoit s'en passer sans laisser mourir les malades, ou du moins sans les exposer à mourir? M. Saviard (\*) est surpris lui-même qu'une femme qu'il trépana à l'Hôtel-Dieu de Paris n'ait pas péri, parce qu'il y avoit des matieres sous l'os temporal qui ne pouvoient s'échapper par l'ouverture du trépan qu'il avoit fait. Heureusement les matieres réduites en sanie, percerent à travers de la fracture qui s'étendoit jusqu'à l'os qui les couvroit; mais toujours est-il vrai que c'étoit entièrement risquer la vie de cette femme, que de compter sur une pareille issue pour l'évacuation de ces matieres. Ce Chirurgien attendoit des accidens pour se déterminer à un second trépan, qu'il redoutoit plus apparemment que la présence d'une matiere sanieuse, & par conséquent corrompue; mais il s'exposoit fort à être averti trop tard.

Il y a des cas où les injections peuvent suppléer à une contre-ouverture; nous rapporterons dans la suite une Observation, dans laquelle on voit que M. de la Peyronie se proposoit de faire une contre-ouverture, pour donner issue à des matieres purulentes qui séjournoient sous le milieu de l'os du front, & qui ne pouvoient s'écouler entièrement par la fracture qui étoit à la partie latérale de ce même os, qui est couverte par la partie antérieure du muscle temporal; cependant M. de la Peyronie voulut

(\*) Art. des Exfoliations du crâne, Obs. 4.

III. CAS.  
LES GRAN-  
DES FRACTU-  
RES ET LES  
GRANDS  
EPANCHE-  
MENS.

tenter l'usage des injections avant que de se déterminer à cette contre-ouverture ; & par le moyen de ces injections il fut effectivement dispensé de la faire. Du tems de *Paré* on n'osoit encore trépaner sous le muscle temporal, ce qui obligea ce Chirurgien à trépaner au-dessus d'une fracture qui étoit sous ce muscle, & il eut recours aux injections pour enlever les fucs qui étoient épanchés vis-à-vis la fracture ; il remédia par cette industrie aux inconveniens auxquels il s'étoit exposé par une fausse circonspection, à laquelle on étoit alors assujetti.

## I I I.

III. CAS.  
DANS LES  
CARIES.

S'il y a des cas qui exigent qu'on multiplie beaucoup les tréfans, & qu'on emporte même de grandes portions du crâne, ce sont sur-tout les caries qui arrivent à cette partie.

VIII.  
OBSERV. PAR  
M. DAVIEL  
Professeur  
Royal en  
Chirurgie à  
Marseille.  
Huit tréfans  
pour une ca-  
rie considé-  
rable au crâ-  
ne.

M. Daviel rapporte qu'il survint à un homme une carie à l'occasion d'un coup qu'il avoit reçu au sommet de la tête plusieurs années auparavant ; il lui resta une douleur, qui s'appaîsa un peu par la suite, & qui après revint très-vive. Il parut à l'endroit de la blessure une tumeur de la grosseur d'un œuf de poule ; on l'ouvrit, il en sortit beaucoup de pus sanguinolent, & de mauvaise odeur. M. Daviel qui y fut appelé alors, étendit l'incision, & découvrit une carie de la largeur de la paume de la main ; & au milieu de cette carie un trou de la grandeur d'un écu de trois livres : Il essaya différens moyens pour détruire cette carie, mais il ne put réussir que par le trépan. Il l'appliqua d'abord à l'endroit où le malade sentoît sa plus grande douleur. Cette opération ne suffit pas à beaucoup près, car ce même Chirurgien fut obligé d'en appliquer sept autres à la circonférence de cette carie, pour enlever toute la partie d'os cariée. Les douleurs ne cessèrent qu'après une entière exfoliation de l'os à la circonférence de l'ouverture ; cette exfoliation se fit au bout de cinq semaines après l'opération. Le grand vuide se remplit peu à peu de chairs qui croissoient à vûe d'œil ; les lèvres de la

playe extérieure se rapprocherent assez promptement aussi ; la cicatrice eut cependant de la peine à se fermer, du reste le succès de cette opération fut très-heureux. L'Académie a vû cet homme dans un voyage qu'il a fait depuis à Paris.

Il y a des cas où l'on ne se borne pas dans les caries du crâne à l'application du trépan ; cette maladie rampe & s'étend quelquefois si irrégulièrement, que l'on est obligé d'employer différens moyens pour emporter les pièces d'os cariées. Un homme âgé d'environ cinquante ans, d'un tempérament sanguin & vigoureux, eut une fièvre continue avec des redoublemens & un mal de tête extraordinaire, principalement à la partie supérieure ; cette fièvre se termina au bout de vingt-cinq ou trente jours, mais le mal de tête ne diminua pas ; il augmenta au contraire, & tous les soirs il étoit si violent, que le malade désiroit qu'on lui ouvrît la tête pour en découvrir la cause ; le retour périodique de cette augmentation de douleur tous les soirs, engagea à recourir au Quinquina & aux Narcotiques ; mais ces remèdes ne procurerent aucun soulagement au malade. On remarqua au sommet de la tête une espèce d'œdème qui occupoit en tous sens environ quatre pouces d'étendue ; on y appliqua les résolutifs ; on saigna & purgea plusieurs fois le malade ; on lui fit prendre des bouillons altérans & des prisanes apéritives ; tous ces remèdes n'eurent aucun succès. M. Soulier qui fut appelé, examina la maladie, & remarqua dans le milieu de l'œdème une dureté de la grosseur d'une amande ; il soupçonna un épanchement dans cet endroit, ce qui le détermina à ouvrir la tumeur ; mais comme le malade craignoit l'instrument tranchant, M. Soulier se contenta d'appliquer d'abord une pierre à cautère sur la dureté ; il perça l'escarre, & il sortit du pus aussi-tôt ; ce qui engagea M. Soulier à étendre son incision au-delà de l'escarre ; il y introduisit le petit doigt, & reconnut que le fonds de l'abcès s'étendoit jusqu'à l'os, où il sentit un petit creux, causé par une carie, qui pouvoit contenir la moitié d'un pois.

---

III. CAS.  
DANS LES  
CARIES.

I X.  
OBSERV. PAR  
M. SOULIER  
Chirurgien  
de Montpel-  
lier ;

Sur une carie  
au crâne.

III. CAS.  
DANS LES  
CARIES.

Voyant que le pus sortoit de la playe, comme s'il eût été chassé par pulsation d'artères, il conjectura que ce pus venoit de dessous le crâne : pour s'en assurer, il ordonna au malade de retenir son haleine, le pus sortit alors en plus grande quantité qu'auparavant, ce qui détermina M. Soulier à faire une incision cruciale ; il remplit la playe de charpie sèche. Le lendemain il y eut une Consultation, & on conclut qu'il falloit appliquer une couronne de trépan proche le petit creux dont on a parlé ; mais à peine M. Soulier eut-il commencé l'opération, que la portion de la table extérieure, qui étoit comprise dans la couronne du trépan, se sépara, & le pus sortit plus abondamment : la seconde table se trouva si cariée & si vermoulue que la sonde la perçoit facilement & pénétroit jusqu'à la dure-mere. M. Soulier reconnut que la carie de la seconde table étoit plus étendue que le trou que la couronne de trépan avoit fait à la table extérieure ; il étendit l'incision cruciale, & appliqua le lendemain un second trépan dans un endroit où l'os paroïssoit assez solide pour soutenir l'opération ; les membranes du cerveau, & même la surface de ce viscère se trouverent rongées & abscedées dans l'étendue de deux pouces ; on enleva ensuite avec la gouge, le ciseau & le maillet de plomb plus de quatre travers de doigt de la première table du pariétal, ce qui découvrit toute l'étendue de la carie de la seconde ; cette carie heureusement n'avoit pas entièrement pénétré l'os vis-à-vis le sinus longitudinal. On emporta toute cette carie ; de sorte que l'ouverture du crâne avoit environ cinq pouces de long & quatre de large. M. Soulier s'attacha ensuite à remédier au mauvais état des membranes & de la surface du cerveau ; l'exfoliation se fit assez promptement, & l'ouverture du crâne fut refermée au bout de quatre mois, & bien-tôt après la playe fut entièrement cicatrifiée.

X. OBSERV.  
Par M. De la  
PEYRONI'.  
Os frontal

M. De la Peyronie a donné l'histoire d'une carie encore bien plus considérable. Elle occupoit non seulement toute la partie du coronal qui forme le front, & celle qui contribue

---

 III. CAS.  
 DANS LES  
 CARIES.

emporté  
 presque tout  
 entier, à cau-  
 se d'une ca-  
 rie.

bue à former les orbites, mais elle avoit de plus gagné l'os ethmoïde, dont elle avoit détruit la partie qui appartient à l'orbite, & qu'on appelle *os planum*; un des os des tempes en fut même considérablement atteint. Le malade qui étoit Etranger, avoit eu en vain recours aux plus célèbres Médecins & Chirurgiens de sa Nation. Il se détermina enfin à venir chercher du secours à Montpellier, & s'adressa à M. de la Peyronie, lequel se détermina à enlever cette carie; mais il eut l'attention en emportant la peau du front & des tempes, d'en ménager au milieu, depuis le haut du front jusqu'à la racine du nez, une portion en forme de bande pour ne pas séparer entièrement la peau de la face de celle du haut de la tête, & pour que cette portion concourût par ses côtés à la production des cicatrices qui devoient réparer la peau qu'il falloit enlever. M. de la Peyronie se servit pour cet effet de pierres à cauterer; & après avoir découvert la carie, de la manière qu'il l'avoit projeté, il s'aperçut que la première table de l'os coronal formoit une voûte unie qui avoit plusieurs trous, à travers desquels on touchoit des pièces d'os de la seconde table dont quelques-unes étoient branlantes & en partie détachées. M. de la Peyronie enleva cette première table, & ces pièces d'os parurent à découvert; elles avoient acquis un volume très-considérable & une dureté à l'épreuve des instrumens d'acier de la meilleure trempe. Il étoit nécessaire de débarrasser au plutôt la dure-mère comprimée par ces pièces d'os & piquée par leur irrégularité & leurs pointes. Les tréfans, les élévatoires, les tenailles, les fcies, les limes, les villebrequins, les maillets de plomb, les gouges, les ciseaux de presque toutes les espèces furent employés à cette opération, qui demandoit de la part du malade un courage à toute épreuve. Presque tout le coronal fut emporté; on épargna néanmoins quelques pointes ou élévations qui étoient les moins endommagées; on les conserva pour soutenir les cicatrices, & pour en diminuer la difformité, qui ne pouvoit manquer d'être fort grande à la suite d'une telle ouverture; car on fut

III. CAS.  
DANS LES  
CARIES.

même obligé d'emporter quelque portion d'os de la racine du nez. Pour détruire le reste de la carie, on eut recours à l'essence de girofle, à l'euphorbe & aux drogues exfoliatives, même au feu. L'exfoliation fut environ deux mois à se faire; alors on vit paroître quelques points de régénération des chairs, mais une grande quantité d'humidités crues, glaireuses, & apparemment corrosives, retardoient beaucoup le progrès de ces chairs naissantes.

Pansement  
par ablution.

M. de la Peyronie pansoit cette playe deux fois le jour avec les remèdes usités en pareil cas; cette méthode ne réussissant pas à son gré contre ces mauvais fucs, il eut recours à une sorte d'ablution ou lavage, qu'il réitéroit trois fois par jour, & pendant une demi-heure chaque fois, tantôt avec les eaux de Balaruc, tantôt avec d'autres liqueurs vulnéraires. Les changemens que produisit cette nouvelle manière de panser furent si prompts, & si avantageux, qu'on se détermina à envoyer le malade aux Bains de Balaruc mêmes, afin d'avoir le remède dans toute sa force, pour déterger encore plus efficacement, & pour faire avancer plus promptement la cicatrice. M. de la Peyronie le fit panser trois ou quatre fois par jour, en faisant doucher la playe pendant une demi-heure ou environ chaque fois: on avoit attention que la nappe d'eau fût si bien entretenue sur la playe, qu'elle la couvrît sans interruption, afin que cette playe, quoique dégarnie pendant ces longs pansemens, ne reçût aucune atteinte de l'air. Cette pratique réussit si heureusement à cette source, qu'en vingt jours la playe fut presque fermée.

Un succès si heureux & si décisif doit éloigner toutes les réflexions que la timidité ou le préjugé peuvent inspirer contre ces ablutions. Les Chirurgiens intelligens, instruits par cette expérience, & attentifs aux indications que présentent les maladies qui doivent être traitées par cette méthode, appercevront facilement les avantages qu'on doit espérer d'une pratique si salutaire. Nous pourrions, s'il étoit nécessaire, rapporter encore ici l'exemple d'un autre cure que M. de

la Peyronie a conduit à peu près de la même manière. Nous avertirons seulement en passant, qu'au défaut des eaux de Balaruc, M. de la Peyronie employe avec un grand succès les lessives de cendres de farment, de genest, même les cendres ordinaires de bois neuf, & il joint aux douches le bain, quand la partie malade en est susceptible.

Cette Observation, qui fournit un des plus grands faits de Chirurgie, tant par la grandeur de la maladie & la constance du malade, que par l'intrépidité du Chirurgien, est un de ces exemples extraordinaires dûs à l'humanité, qui dans les cas désespérés, a porté de grands Chirurgiens à des entreprises audacieuses, qui ont servi à faire connoître de plus en plus les forces de la nature & les ressources de l'art : & il est important, sans doute, de les connoître ; car faute d'être instruit de ces merveilles de la nature & de l'art, on croit souvent des maladies incurables, qui au fond ne le sont pas : c'est ainsi qu'on pensa, par exemple, sur l'état de cet homme dont parle *Beneventus* (a), à qui une carie détruisit pareillement presque tout l'os du front, sans endommager la peau ; personne n'osa en entreprendre la cure : cependant s'il s'étoit trouvé, comme dans le cas précédent, un Chirurgien assez entendu & assez courageux pour faire les opérations capables de vaincre cette terrible carie, on auroit pû sauver le malade, car il eut encore assez de force pour résister plusieurs années à sa maladie, après avoir été abandonné des Chirurgiens.

## I V.

Toutes ces Observations firent naître dans l'Académie une question qui n'est pas inutile pour la pratique : sçavoir, comment se referment les ouvertures du crâne, & quels sont les différens moyens dont la nature se sert ordinairement pour reproduire une nouvelle substance, selon que ces ouvertures sont plus ou moins grandes ? Messieurs Faget & Morand firent voir à l'Académie, des crânes de personnes qui avoient été guéries de trépan long-tems

I V. CAS.  
COMMENT  
SE REFER-  
MENT LES OU-  
VERTURES DU  
CRANE.

(a) Bonet. Biblioth. de Chir. Cent. 11. Obs. 86.



IV. CAS.  
COMMENT  
SE REFER-  
MENT LES OU-  
VERTURES DU  
CRANE.

avant leur mort. On trouva que les trous du trépan étoient fermés à quelque chose près par une reproduction osseuse, & le reste par une substance plus tendre, qui s'étoit détruite, & avoit laissé un petit trou au milieu de cette reproduction osseuse. M. Malaval dit, que M. Duvernay montrait au Jardin du Roy un crâne, où le trou du trépan étoit bouché par une excroissance dure, qui avoit été fournie par la dure-mere, & qui dans la dissection se détacha du crâne, de façon que le trou du trépan se trouva entièrement ouvert & dans sa premiere forme; ce tampon étoit calleux, sa surface extérieure étoit par sa ressemblance & sa consistance comme une corne naissante, d'une substance par conséquent fort différente de celle de l'os, & fort différente aussi de celle de la dure-mere, dont elle étoit néanmoins une production. On a vû des ouvertures du crâne être refermées par une substance assez ferme & solide, qui partoit de la substance même du cerveau. Fabrice de Hilden (\*) en rapporte un exemple dans l'Observation trente-huitième, communiquée par M. Maréchal; les chairs extérieures gagnèrent celles qui partoient de la dure-mere, elles concoururent ensemble à fermer l'ouverture des trois trépan, & devinrent enfin fort dures. M. Rouhault croit qu'en pareil cas, la chair que fournit la dure-mere s'unit avec une chair semblable qui sort du diploé pour refermer le trou du trépan. La grande ouverture dont parle M. Sarrau, causée par la chute de tout le pariétal, se referma principalement par des chairs fournies par la dure-mere, lesquelles devinrent assez fermes pour mettre le cerveau en sûreté. On lit dans l'Observation que nous avons citée de *Raygerius*, que pour suppléer à cette grande partie du pariétal, qu'il dit qui fut emportée, on y appliqua une plaque d'argent percée de plusieurs trous, à travers desquels les chairs passerent & se joignirent par dessus la plaque, qu'elles enfermerent. *Raygerius* dit, qu'on sentoit cette plaque & ses trous lorsqu'on portoit le doigt sur la cicatrice. On ne manquera

(\*) Cent. 2. Obs. 13.

pas de douter du fait, & l'Auteur mérite bien qu'on soupçonne son témoignage; un fait aussi étonnant demandoit qu'il prit les mesures nécessaires pour le bien constater, avant que de le rapporter. Borel (a) dit avoir vû un trou de trépan fait par Jean le Juif célèbre Chirurgien de Paris, qui ne se remplit point. Ce trou se recouvrit seulement d'une peau fort mince, à travers laquelle on sentoit le mouvement du cerveau, quoiqu'il y eût huit ans que l'opération fût faite.

Quand des ouvertures considérables ne se trouvent pas refermées par une cicatrice assez ferme pour résister à la force du cerveau, on est obligé d'y suppléer, afin de s'opposer aux accidens qui peuvent arriver.

M. Maréchal rapporte, qu'une personne guérie d'une grande playe de tête, où une portion un peu considérable du crâne fut emportée, avoit de tems en tems des convulsions dans lesquelles elle perdoit connoissance. Il se douta que ces accidens venoient d'un étranglement que souffroient les meninges poussées par le cerveau dans l'endroit où le crâne avoit été ouvert; ce qui formoit à cet endroit une espèce de hernie. Pour y remédier, M. Maréchal fit faire un bandage ou espèce de brayer, avec un petit écuffon qui portoit sur la cicatrice; par ce moyen il fit cesser pour toujours les convulsions & leurs suites.

Cet accident a bien moins lieu quand les ouvertures du crâne ont été fort grandes, que quand elles n'ont été que peu considérables; car pendant que le crâne est ouvert dans les playes de tête, le gonflement de la dure-mère n'arrive guères quand l'ouverture est fort grande, & si l'on applique quelque chose après que la playe est guérie, pour suppléer à la partie de l'os enlevée, c'est seulement pour défendre le cerveau lorsque la cicatrice de ces grandes ouvertures est encore foible. M. Soulier qui avoit emporté, comme nous l'avons vû dans la neuvième Observation, une partie du pariétal, fit faire pour défendre la cicatrice une calotte d'argent fort mince,

(a) Bonet, Biblioth. Chir. Cent. 11. Obs. 32.

IV. CAS.  
COMMENT  
SE REFER-  
MENT LES OU-  
VERTURES DU  
CRÂNE.

XI.  
OBSERVAT.  
Par M. MARÉ-  
CHAL.

Bandage  
pour soute-  
nir une cica-  
trice du crâ-  
ne trop foie-  
ble.

IV. CAS.  
 COMMENT  
 SE REFER-  
 MENT LES OU-  
 VERTURES DU  
 CRANE.

que le malade portoit sous sa perruque. M. de la Peyronie dit dans la onzième Observation, que le malade dont la cicatrice avoit détruit l'os du front, se servit aussi d'abord d'une plaque d'argent pour défendre la cicatrice ; mais que s'étant aperçu que cette plaque s'échauffoit trop, il préféra une calote faite en partie de carton & en partie de cuir, ce lui réussit beaucoup mieux. Nous trouvons dans Paré (a), qu'un homme qui eut une portion du pariétal de la grandeur de la main détruite par une carie, à la suite d'un coup à la tête, se servit aussi d'une calotte de cuir bouilli pour défendre le cerveau jusqu'à ce que la cicatrice fût devenue assez ferme pour mettre ce viscère en sûreté.

(a) Liv. 10. chap. 12.





# M É M O I R E

## SUR UNE TUMEUR ÉNORME,

*Dans lequel on recherche par diverses expériences à déterminer la nature des humeurs dont cette tumeur étoit formée, & les remèdes qui auroient pû la résoudre.*

Par M. DU FOUART  
Chirurgien de l'Hôpital de Bicêtre.

### I.

**L**E malade dont je présentai la cuisse il y a quelque tems à l'Académie, étoit un homme âgé de trente ans, qui le 12. Septembre 1740. se fit porter à l'Hôpital de Bicêtre, dans l'espérance de trouver quelque remède à l'énorme tumeur qui l'a fait périr.

J'examinai sa maladie, & je trouvai que la cuisse malade avoit deux pieds de circonférence, de maniere qu'elle étoit au moins du double plus grosse que l'autre.

La peau qui paroissoit également unie dans toute sa circonférence, sembloit aussi présenter par-tout une égale résistance; j'observai néanmoins quelques légers enfoncemens, dont le plus grand n'avoit pas plus de trois lignes de diamètre. Dans ces enfoncemens je sentis la fluctuation d'une matiere extrêmement superficielle, que j'aperçus ensuite s'échapper par des petits boutons qui occupoient le centre de ces enfoncemens, & qui ouverts à leur sommités, donnoient issue par un trou presque imperceptible au liquide contenu dans ces espaces bornés où j'avois senti la fluctuation. La liqueur qui sortoit par ces boutons étoit extrêmement lymphide & d'une couleur roussâtre.

---

DESCRIP-  
TION DE LA  
TUMEUR.

Voilà tout ce que j'observai à l'extérieur de la tumeur ; si j'en excepte néanmoins une circonstance qui me paroît ne devoir pas être oubliée, c'est que toute la peau étoit couverte d'un très-grand nombre de veines variqueuses, qui étoient comme parsemées sur sa surface.

J'interrogeai le malade, pour tâcher de découvrir la cause de sa maladie. Il me dit, qu'étant sur le milieu d'une route de deux cent lieues, qu'il avoit été forcé d'entreprendre, il avoit senti une douleur si violente à la cuisse gauche, vers le grand Trocanter, qu'il fut obligé de s'arrêter au milieu de sa course, & même de séjourner six semaines dans une auberge, où il ne reçut aucune espèce de secours, faute de Chirurgien qui fût à portée de lui en donner.

Il ajouta, qu'ayant senti quelque soulagement, mais néanmoins souffrant encore beaucoup, il reprit sa route, & arriva chez lui avec les mêmes douleurs qui depuis son départ persistèrent toujours dans le même degré, jusqu'au mois d'Octobre 1739. sans que pendant ce tems, qui fait l'espace d'un an, il eût remarqué aucune espèce de gonflement ni changement de couleur à la peau ; mais que les douleurs étant depuis devenues aussi vives & aussi véhémentes qu'elles l'avoient été pendant les six premières semaines, il se forma à l'endroit du grand Trocanter une tumeur, qui du moment de sa naissance n'avoit jamais cessé d'augmenter.

Ce fut là tout ce que j'appris du malade ; en vain je poussai plus loin mes recherches, je ne trouvai aucun signe de vérole, de scrophule ni de scorbut.

Le malade dans cet état marchoit encore malgré ses grandes souffrances ; mais toutes les fois qu'il appuyoit le talon, la douleur devenoit si violente, qu'il tomboit dans l'instant en syncope.

La tumeur par les accroissemens qu'elle prenoit chaque jour devint bien-tôt si considérable, que le malade ne put absolument plus marcher ; elle a continué d'augmenter par des progrès sensibles jusqu'au 8 Février, qu'il est mort.

Pendant

Pendant les quinze derniers jours, il suintoit en forme de rosée une eau extrêmement claire de toute la surface de la tumeur, dont la circonférence étoit pour lors de trois pieds, & le poids y compris la cuisse de quarante - une livres & demie.

DESCRIP-  
TION DE LA  
TUMEUR.

Messieurs *Gramont, Sorbier & Hevin*, furent présens à la dissection que j'en fis. Je trouvai que la tumeur étoit divisée comme en trois kistes, dont le premier & le plus considérable de tous occupoit toute la partie antérieure du fémur, par-dessous les muscles crural, gréle antérieur, & les deux vastes, qui tous étoient considérablement émincés, sans cependant être confondus avec la tumeur.

Dissection  
de la tumeur.

Le second n'étoit autre chose que la propagation de la tumeur, qui s'étant continuée par-dessous les muscles grand fessier & *fascia lata*, passoit ensuite par l'échancre sciatique, & entroit dans le bassin où elle formoit plusieurs éminences ou prolongemens, remplis d'une humeur plus ou moins épaisse & gélatineuse.

Etat des  
muscles de  
la partie.

Le troisième kiste s'étendoit tout le long de la partie intérieure & postérieure de la cuisse, & se joignoit au second, vers la tubérosité de l'*ischion*.

J'emportai les deux dernières parties, afin de pénétrer plus aisément jusqu'au centre de la tumeur. Je détachai même la cuisse de l'os des îles. L'articulation étoit en bon état, la tête du fémur, le ligament rond pas plus gros qu'à l'ordinaire; mais l'os étoit fracturé deux pouces au-dessous du petit trochanter.

Il paroît simple de croire, que c'est sur cet endroit que les premières atteintes de la douleur se firent sentir, ou, ce qui revient au même, que c'est-là précisément où la cause morbifique, dont les progrès se sont depuis étendus si loin, porta ses premiers coups.

Je ne dois pas omettre deux circonstances que la dissection me découvrit, & dont la singularité m'a paru mériter l'attention de l'Académie.

La première de ces circonstances, est que la tumeur avoit son siège dans le seul périoste; la preuve en résulte

Elle avoit  
son siège  
dans la sub-  
stance même  
du périoste.

DESCRIP-  
TION DE LA  
TUMEUR.

de ce que sa surface extérieure n'étoit autre précisément que la surface externe de cette membrane elle-même; & cela est si vrai, que l'attache des muscles qui s'implantent dans le fémur se voyoient à découvert sur le dehors de la tumeur; de sorte que la face externe du périoste & l'attache des muscles soulevées ensemble par les humeurs qui formoient l'engorgement, se trouvoient éloignées du corps de l'os de toute l'épaisseur de la tumeur.

Concrétion  
solide &  
comme os-  
seuse au cen-  
tre de la tu-  
meur.

La seconde circonstance que je crois devoir faire observer, regarde une concrétion osseuse, ou plutôt d'une matière blanche & friable que je trouvai au milieu de la tumeur: elle ne tenoit en rien à l'os, dont elle étoit séparée par la chair, ou par la substance de la tumeur qui la revêtoit & l'environnoit par tout également. Ce qu'on peut spécialement remarquer dans cette concrétion, c'est que les couches de la matière qui la forme ne sont point un composé véritablement solide, puisque les parties en sont très-friables, & se détachent presque aussi aisément que les parties d'un os calciné; elles ne produisent pas même une masse unie & continue, puisque ces parties sont séparées entr'elles par une infinité de pores ou d'intervalles très-sensibles: enfin elles ne forment point un tout organique, puisque ce n'est qu'un amas de lames informes, & telles que la congestion a pu les amonceler, sans vaisseaux, sans fibres intermédiaires, sans liaison, sans ordre & sans système; ce ne sont en un mot que les sucs épais jusqu'à prendre une consistance en apparence osseuse, qui versés d'abord par les bouches ouvertes des vaisseaux destinés à les porter, se sont ensuite réunis ensemble par le seul obstacle qu'ils ont trouvé à se répandre, & ont ainsi formé un assemblage irrégulier, qui n'a d'autre figure que celle qui lui a été prescrite par le plus ou le moins de résistance, que la substance de la tumeur a opposée à l'épanchement de ces mêmes sucs.

## I I.

EXPERIEN-

Voilà à peu près à quoi se réduit tout ce j'ai pu remar-

quer, soit par l'inspection de l'extérieur, soit par la dissection de l'intérieur de la tumeur. Il est inutile que j'entre dans le détail des remèdes que j'ai mis en usage pour le soulagement du malade, & je passe aux premières expériences que j'ai faites pour tâcher de découvrir l'espèce & le caractère de l'humeur en question.

J'ai pris d'abord une tranche de la tumeur, & je l'ai jettée dans l'eau chaude: auparavant unie, molle & peu élastique, je l'ai retirée dans le moment grumeleuse, ou plutôt grenue dans toute sa surface, dure & racornie dans sa substance, & de plus faisant presque autant de ressort qu'un cuir battu.

Cet effet de l'eau chaude sur la tumeur sembloit m'annoncer évidemment le caractère des suc albumineux, c'est-à-dire de la lymphe que l'on sçait s'endurcir par le feu, de même que le blanc d'œuf; cependant comme au premier coup d'œil cette tumeur paroissoit véritablement grasseuse, & que j'avois vû souvent du vrai lard surpris par la chaleur, devenir plus dur dans l'eau bouillante; je pris le parti d'exprimer le suc de la tumeur, pour voir quel seroit l'effet de l'eau chaude sur ce suc lui-même: s'il se fondoit, alors je devois nécessairement y reconnoître la nature des suc gras, ou de moins la nature des suc bien différens du suc lymphatique; si au contraire il s'endurcissoit, cette preuve, jointe à la première, devoit me montrer le caractère d'un suc lymphatique: voici quel fut le succès de mon expérience.

Les suc exprimés qui avoient la consistance d'une gelée assez épaisse, loin de s'endurcir dans l'eau chaude, s'y fondirent totalement, & s'y mêlèrent s'y bien, qu'ils la rendirent également trouble dans toute son étendue, sans que je pussé remarquer qu'aucune espèce de graisse surnageât (a).

(a) M. Bouquot a aussi communiqué à l'Académie une Observation d'une tumeur énorme, qui occupoit toute la cuisse, dont on a donné la description ci-devant page 92. M. Bouquot jetta aussi quelques tranches de la substance de cette tumeur dans l'eau bouillante, elle se durcit; ce qui fit penser que les suc de cette substance étoient entièrement lym-

\_\_\_\_\_

CES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

Expérience par l'action du feu, qui y découvre de la lymphe.

Expériences par l'action du feu, qui découvrent des suc gélatineux.

On n'y découvre point de suc gras.



EXPERIEN-  
CES POUR DE-  
COUVRIR LA  
NATURE DES  
HUMEURS DE  
LA TUMEUR.

Il s'en falloit donc bien que ces fucs soutinssent le caractère lymphatique que j'avois cru d'abord remarquer; d'autre part ils s'étoient mêlés parfaitement avec l'eau, & encore une fois aucune graisse n'avoit paru surnager: il s'en falloit donc encore plus que ces mêmes fucs fussent graisseux: alors je ne pus m'empêcher de reconnoître le vrai caractère des fucs gélatineux, dont le propre est de prendre par le froid une consistance de gelée, de se fondre à la chaleur & de se mêler avec l'eau.

Ces fucs venoient de se manifester à moi par toutes ces marques; il me restoit néanmoins à éclaircir pour-quoi la première épreuve ne m'avoit présenté pour tout phénomène que l'endurcissement de la partie de la tumeur que j'avois jettée dans l'eau; lorsque néanmoins le propre des fucs gélatineux est de se fondre par la chaleur. Ne pouvant donc point douter après les expériences que j'avois faites, que ces derniers fucs ne fussent la partie dominante de la tumeur, je conclus que si la chaleur du feu ne m'avoit point donné la fonte de ces fucs, c'étoit parce que j'avois mal appliqué son action; & revenant sur ma première épreuve, je me figurai d'abord que la première surprise de la chaleur avoit pû en endurecissant les vaisseaux, ou même les fucs albumineux, emprisonner pour ainsi dire les fucs gélatineux, & en empêcher ainsi l'écoulement malgré leur fonte; d'où je présumai qu'en poussant plus loin la chaleur, les fucs gélatineux fondus & rarifiés pourroient par leur expansion forcer les barrières opposées par les vaisseaux ou par les fucs albumineux, & se faire ainsi jour malgré les obstacles. Ce n'étoit encore que des conjectures, l'expérience les confirma: je

phatiques. Ces fucs étoient si épais, qu'on n'en put pas exprimer pour les écouler seuls à la chaleur de l'eau bouillante. Les différens genres d'expériences qu'on a fait ici, & qui ont découvert beaucoup de fucs gélatineux, nous fait douter que la tumeur rapportée par M. Bouquet fût entièrement formée de fucs lymphatiques; car elle paroïssoit être de même nature que celle dont on parle ici. L'Académie prie ceux qui auront occasion de voir de pareilles tumeurs, de faire les expériences qu'on a fait dans le cas présent, & autres, afin de s'assurer si ces tumeurs sont toutes formées par les mêmes genres de fucs.

pris un morceau de la même tumeur, je le mis dans une poêle sur un feu très-clair & très-vif; après quelques instans de pétilllement, cette partie de la tumeur fondit presque en entier; je retirai le suc, & ce suc prit en se refroidissant la consistance d'une véritable gelée.

---

EXPERIENCES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

Ce que j'avois fait en exposant la partie de la tumeur au feu, sans l'interméde de l'eau, je crus pouvoir le faire en employant l'eau même, pourvu que j'employasse aussi une chaleur plus long-tems soutenue. Je ne me trompai point dans mes idées : le morceau de la tumeur après s'être d'abord endurci dans l'eau, comme dans la première épreuve, s'amollit ensuite, diminua peu à peu, & rendit enfin, après deux heures de cuisson, un suc qui donna à l'eau un caractère si gélatineux, que retirée du feu, elle prit en quelques instans la consistance d'une colle plus que médiocrement forte.

Je fis plusieurs fois chauffer & refroidir ces deux matières, tant celle que j'avois extraite par le rissollement, que celle que m'avoit donnée l'ébullition; la chaleur les fondit toujours, & toujours le froid les épaisit en forme de gelée, avec cette différence néanmoins que la gelée que j'avois eue par la cuisson dans l'eau chaude, étoit plus forte, plus glutineuse, plus liante, plus élastique, que celle du suc que j'avois extrait par le rissollement. Il paroïsoit assez inutile après toutes ces expériences de chercher à s'éclaircir davantage sur le caractère des suc's gélatineux qui formoient la tumeur; néanmoins je voulus encore éprouver si par les sels qu'on sçait être propres à ces suc's ils soutenoient encore leur caractère.

Un Chirurgien, qui n'a pas négligé les lumières que la Physique peut répandre sur notre Art, nous a démontré que ce sont les suc's gélatineux qui sont chargés de tout le sel essentiel du chyle, que ce sel est vraiment acescent, que la cuisson même change si peu sa nature, qu'au premier mouvement spontanée il devient très-acide, comme on le voit dans les bouillons, qui ne sont autre chose qu'une eau chargée de suc's gélatineux extraits par

Expériences par divers mélanges sur les suc's gélatineux, lesquelles confirment les précédentes.

EXPERIEN-  
CES POUR DE-  
COUVRIR LA  
NATURE DES  
HUMEURS DE  
LA TUMEUR.

l'ébullition. Conduit par ces connoissances, dont j'étois redevable à la lecture des Ouvrages de cet Auteur, je fis fondre une certaine quantité de gelée; j'en mêlai une partie avec le syrop violat, j'en versai une autre sur le papier bleu, & je mis le reste dans un vase de cuivre non étamé & extrêmement net. Le syrop violat changea de couleur, le papier bleu fut rougi, & le cuivre, dans moins de vingt-quatre heures, fut couvert de verd de gris qui s'en alloit par écailles. A ces effets, qui sont propres aux sels acides, il étoit impossible de ne pas reconnoître la nature des suc qui en étoient chargés; je ne fus donc plus en doute sur cet article, puisque l'assemblage de tous les phénomènes, la fusion par la chaleur, l'épaississement par le froid, la dissolution du cuivre par les sels, le changement de couleur du syrop violat & du papier bleu par ces mêmes sels, concouroient à m'en fournir les preuves les moins équivoques.

Si je n'avois plus de doute sur ce point, il m'en restoit un très-grand sur un autre, dont il me paroissoit au moins aussi important de m'éclaircir. On se rappellera que dans la première épreuve l'endurcissement m'avoit fait soupçonner dans les suc un caractère lymphatique; que néanmoins dans les dernières expériences aucun phénomène n'avoit déposé pour l'existence de ces suc. Loin de s'endurcir au feu, ils s'y fondoient, comme je l'ai dit tant de fois; & en se refroidissant, je ne voyois aucun sédiment, ni aucune de ces concrétions filamenteuses qui se font remarquer dans l'eau où l'on a saigné du bras ou du pied; mais ces preuves négatives étoient-elles assez décisives pour conclure contre la présence du suc lymphatique dans la tumeur? Je ne le pensai pas de même, & je me crus fondé, non-seulement sur la première expérience, qui sembloit déposer pour l'existence de ce suc; mais encore sur une autre circonstance dont je n'ai parlé qu'en passant, & qu'il importe de se rappeler ici; c'est que les suc extraits de la tumeur, sur-tout celui que l'ébullition m'avoit donné, prenoient en se refroidissant une consistance, une

liaison, une ténacité, qui ne se font point remarquer dans les gelées les plus fortes. Or, à quoi attribuer cet excès de ténacité & de consistance, si ce n'est aux parties lymphatiques qui étoient mêlées dans ces suc? C'étoit du moins ce que je pensois; & dans cette idée, je ne fus point surpris que la gelée qu'avoit donnée la cuisson dans l'eau chaude, fût beaucoup plus forte que celle qu'avoit donné le suc extrait par le rissollement; parce qu'il est évident que l'eau chaude en macérant peu à peu le morceau de la tumeur, avoit dû enlever une assez grande quantité de parties fibreuses ou lymphatiques: lorsqu'au contraire le feu trop vif du rissollement avoit dû d'abord endurcir ces derniers suc; de sorte que les suc gélatineux dans leur fonte n'en avoient pû entraîner qu'une très-petite quantité.

Ces idées n'étoient pas sans fondement; mais il manquoit toujours pour une entière certitude, de reconnoître en elle-même la substance de la lymphe, de la séparer, s'il se pouvoit, des autres suc qui la noyoient, pour faire ensuite sur cette humeur séparée, les expériences qui pouvoient le mieux constater sa nature. J'imaginai donc de verser sur la gelée fondue les différentes substances que je sçavois propres à fixer & à épaissir la lymphe. J'employai successivement l'esprit de vitriol, l'esprit de vin & le sel volatil de vipere. Mes tentatives furent suivies du succès que j'espérois. L'esprit de vitriol précipita un *coagulum* qui égaloit environ le sixième de toute la liqueur, & dont la consistance étoit glaireuse & peu ténace; l'esprit de vin après avoir excité une grande effervescence dans la gelée, que son mélange parut rendre laiteuse, précipita aussi comme le vitriol un *coagulum*, mais beaucoup plus grand, beaucoup plus fort & beaucoup plus ténace, que celui que l'acide minéral m'avoit donné. Les mêmes effets se montrèrent, mais d'une manière plus marquée, dans le mélange du sel de viperes avec les suc de la tumeur; l'effervescence fut d'abord extrêmement violente, les humeurs parurent s'épaissir & blanchir beau-

---

EXPERIENCES  
POUR DE  
COUVRIR LA  
NATURE DES  
HUMEURS DE  
LA TUMEUR.

Expériences  
par divers  
mélanges,  
pour recon-  
noître la  
lymphe.

EXPERTEN-  
CES POUR DE-  
COUVRIR LA  
NATURE DES  
HUMEURS DE  
LA TUMEUR.

coup plus qu'avec l'esprit de vin ; & presque dans le moment il se forma un *coagulum* égal, ou peu s'en faut, à tout le volume des liqueurs mêlées, mais d'une dureté & d'une ténacité si grande, que je ne pouvois qu'avec peine y enfoncer une aiguille, que j'avois encore autant de peine à retirer. A ces phénomènes je ne pouvois m'empêcher de reconnoître l'existence de la lympe; ces concrétions que donnoit le mélange de l'esprit de vitriol, du sel de vipere & de l'esprit de vin, annonçoient évidemment la présence du suc albumineux, dont le propre est d'être épaissi dans le même degré que l'expérience venoit de marquer. C'est ainsi qu'on voit les parties fibreuses du sang dans la palette, prendre une consistance médiocre avec l'esprit de vitriol, une plus forte avec l'esprit de vin, laquelle est encore de beaucoup surpassée par celle que donne le sel de vipere. J'aurois pu, ce semble, m'en tenir à ces expériences; néanmoins je n'étois pas content : la lympe s'étoit bien fait découvrir par toutes les épreuves qu'on vient de voir; mais il me paroissoit toujours assez singulier que cette lympe, qui faisoit une bonne portion des suc, ne donnât aucune concrétion filamenteuse, telle qu'on en voit dans l'eau où l'on a saigné du pied, dans laquelle certainement la lympe se trouve en une quantité beaucoup moindre.

Il est vrai que je ne devois attendre aucune de ces concrétions, tandis que la chaleur tenoit en fusion l'humeur gélatineuse & lymphatique; par la même raison, qu'on ne voit aucune concrétion semblable dans l'eau où l'on a saigné du pied, tandis que cette eau se tient chaude : mais pourquoi ce mélange des suc gélatineux & lymphatiques ne permettoit-il pas en se refroidissant, de même que l'eau, l'approche & la glutination des parties fibreuses ou albumineuses, pour former ces filamens blanchâtres qu'on aperçoit dans l'eau? Je crus après un peu de réflexion en avoir saisi la vraie raison. La gelée fondue étoit à peine sortie du feu, qu'elle reprenoit presque aussitôt sa consistance gélatineuse; de sorte que les parties lymphatiques enchaînées par les parties gélatineuses qui se figeoient,

figeioient, ne pouvoient point malgré leur affinité s'approcher & s'unir entr'elles, pour former par leur union ces flocons lymphatiques qu'on voit dans l'eau où l'on a saigné. Cette raison me parut si plausible, que je crus pouvoir attendre la formation de ces flocons, si je mêlois assez d'eau dans la gelée pour empêcher qu'elle ne reprît, du moins aussi-tôt, sa consistance gélatineuse. Suivant cette idée, après avoir fait fondre une certaine portion de gelée dans un vase cylindrique, je versai dessus le double d'eau froide; j'eus le plaisir de voir dans l'instant bien plus que je n'avois espéré: à peine l'eau fut-elle mêlée, que les flocons se formèrent aussi-tôt, & tombèrent comme une neige épaisse.

Je voulois avoir la satisfaction de tenir en mes mains la lympe que je venois de voir enfin se séparer des fucs gélatineux, dans le dessein de faire sur cette humeur ainsi séparée, les expériences qui peuvent le mieux constater sa nature. J'attendis donc à peu près demi-heure, dans le dessein de décanter la liqueur, & retirer ensuite le sédiment lymphatique; mais à la place de cette opération, je fus obligé d'en faire une autre. Les fucs, malgré la grande quantité d'eau que j'y avois mêlée, se figerent de nouveau, reprirent la consistance de gelée, ce qui ne m'empêcha pas de séparer le sédiment blanchâtre & opaque, qu'on pouvoit voir au fond à travers la gelée qui étoit partout, excepté vers ce fond, très-claire & très-pellucide. Ayant séparé ce sédiment, qui étoit encore fort chargé de fucs gélatineux, je fis fondre ces fucs par la chaleur de mes mains en maniant les flocons lymphatiques, & j'eus alors une lympe toute pure, sur laquelle je fis les expériences suivantes. Je la mis dans l'esprit de vin, qui la durcit extrêmement; je l'exposai au feu, qui loin de la fondre, la racornit d'abord & ensuite la calcina.

Toutes ces expériences attestoient d'une manière si décisive l'existence de la lympe, & son mélange dans le suc gélatineux, qu'il ne me restoit plus pour avoir un éclaircissement, tel que je pouvois le souhaiter, qu'à déterminer, du moins à peu près, dans quelle proportion

---

EXPERIENCES POUR DECOUVRIR LA NATURE DES HUMEURS DE LA TUMEUR.

Proportion dans laquelle les fucs gélatineux & lymphatiques se font

EXPERIEN-  
CES POUR DE-  
COUVRIR LA  
NATURE DES  
HUMEURS DE  
LA TUMEUR.

trouvés dans  
cette tu-  
meur.

ces différens fucs étoient mêlés ; mais une partie des expériences que j'avois déjà faites sembloit suffire pour me décider sur ce point.

La partie de la tumeur que j'avois exposée au feu dans la poêle , avoit beaucoup diminué ; mais cette diminution , quelque grande qu'elle fût , n'alloit au plus qu'au quatre cinquièmes de son volume & de son poids ; de sorte que le résidu rissolé qui resta dans la poêle faisoit un bon cinquième de toute la substance que j'avois mise en expérience. Or , certainement ce résidu n'étoit que la concrétion des fucs lymphatiques , si on en excepte toutefois les vaisseaux du périoste , qui évidemment ne sçauroient entrer en ligne de compte , puisqu'enfin ils ne pouvoient être qu'une légère portion de ceux qui composent cette membrane si mince. On peut donc assurer qu'à raison de ce résidu , il y avoit au moins un cinquième de fucs lymphatiques ; mais d'autre part , le suc gélatineux fondu dans le rissollement , avoit entraîné une partie de la lymphe : par conséquent , il y avoit plus d'un cinquième de cette humeur dans les fucs qui formoient la tumeur.

Le résidu que m'avoit laissé la cuisson dans l'eau chaude , joint au sédiment que m'avoit donné , au moyen de l'eau froide , la gelée extraite par la même cuisson , me fournissoit encore un calcul plus précis. Le résidu de la cuisson n'égaloit à la vérité qu'un sixième ; mais aussi le sédiment dont j'ai parlé , alloit à son tour à peu près à une quantité égale , puisqu'il occupoit , ou peu s'en faut , deux lignes dans le vase cylindrique , où je n'avois mis en expérience qu'environ un pouce de gelée fondue. Il est bien vrai que ce sédiment n'étoit pas entièrement lymphatique ; mais aussi vraisemblablement , il s'en falloit beaucoup que toute la lymphe eût été précipitée par le mélange de l'eau froide ; car il est très-probable qu'une grande partie de cette tumeur , intimement mêlée avec le suc gélatineux , y étoit demeurée suspendue : ainsi toute compensation faite , prenant le sédiment lymphatique à peu près pour un sixième , y compris la partie de cette humeur albumineuse

qui resta parmi le suc gélatineux, & ajoutant cette quantité au résidu de la cuisson que j'ai dit égalier aussi environ un sixième, on trouvera que les suc lymphatiques alloient à peu près au tiers des suc de toute la tumeur; de sorte qu'on peut assurer, du moins sans crainte d'une erreur sensible, qu'elle étoit formée de deux tiers de suc gélatineux & d'un tiers de suc lymphatiques.

Avant que de passer aux expériences que je tentai ensuite, pour trouver les matieres qui auroient été plus propres pour résoudre la tumeur, on me permettra de faire quelques réflexions sur celles que j'ai détaillées. Il est d'abord évident que si on s'en fût tenu à la premiere expérience, c'est-à-dire au racornissement d'une partie de la tumeur par l'eau bouillante, ou bien au résultat que donna le mélange du sel de viperes avec le suc de la tumeur, il est certain que ces deux expériences ne déposant que pour l'existence de la seule lymphe, on n'auroit point reconnu d'autre humeur dans la tumeur. On peut faire la même remarque sur les expériences qui décélérent les suc gélatineux, c'est-à-dire sur la fusion des humeurs extraites par la chaleur, & sur leur concrétion en forme de gelée par le froid. On peut assurer que si on eût commencé par cette dernière expérience, & qu'on eût négligé les premières, on auroit crû que le suc gélatineux formoit seul cette congesion; cependant on voit combien il étoit important de reconnoître les différentes humeurs dont elle étoit réellement formée: & delà il est aisé de conclure combien il est essentiel aussi, quand on veut pénétrer la véritable constitution des mixtes, de multiplier les épreuves, & de ne point se contenter de ces expériences isolées, qui loin de nous faire saisir au juste le vrai, ne peuvent servir souvent qu'à nous jeter dans l'illusion; & cela d'autant plus sûrement, que ce qu'elles nous découvrent, ou semblent nous découvrir, est toujours moitié erreur & moitié vérité.

La seconde remarque que nous ferons, c'est que nos expériences, malgré les premières apparences, assurent aux suc gélatineux & lymphatiques leur caractère distinc-

---

EXPERIENCES DES REMEDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

Remarques sur ces expériences.



EXPERIEN-  
CES DES RE-  
MEDES QU'ON  
PEUT OPPO-  
SER A CE GEN-  
RE DE TU-  
MEURS.

tif; car si les fucs gélatineux ne se sont point fait reconnoître par leur fusion, lorsqu'on s'est contenté de jeter un morceau de la tumeur dans l'eau bouillante, & si d'autre part aucune concrétion lymphatique n'a montré l'existence d'une humeur albumineuse, ni dans la fusion des fucs exprimés, ni dans leur concrétion en forme de gelée; on doit s'en prendre aux circonstances étrangères qui empêchoient ces effets, puisqu'on les a parfaitement obtenus dès qu'on a fait cesser ces circonstances. A-t-on séparé les parties lymphatiques des fucs gélatineux qui les tenoient divisées? Elles se sont réunies, ont pris une forme filamenteuse, & se sont racornies au feu: de même dès qu'on a forcé les barrières opposées aux fucs gélatineux par l'endurcissement des fucs lymphatiques, on a vû les premiers se fondre, & s'écouler aussi-tôt; de sorte que nos expériences, loin de donner quelque atteinte au caractère qu'on assigne à ces fucs, confirment ce même caractère de la manière la moins équivoque. Je viens aux expériences que j'ai faites pour reconnoître les remèdes par lesquels on auroit pû obtenir la résolution de la tumeur.

### I I I.

Epreuve par  
la chaleur.

Il étoit naturel de penser que les remèdes capables de tenir en fusion les fucs gélatineux, & de les fondre lorsqu'ils étoient figés en gelée; il étoit, dis-je, naturel de penser que les matieres capables de produire ces effets étoient les plus propres à résoudre la tumeur. Je m'appliquai donc à rechercher quelles pouvoient être ces matieres; mais avant que de tenter mes épreuves sur les fucs exprimés, je voulus voir ce que feroit la simple eau chaude sur une partie de la tumeur qui me restoit: je pris donc cette partie de la tumeur que je jettai dans l'eau après l'avoir fait chauffer jusqu'à quelques degrés au-delà de la chaleur naturelle, c'est-à-dire jusqu'à un degré de chaleur que la main supportoit facilement, & qui suffisoit pour fondre les fucs gélatineux, sans néanmoins durcir les fucs lymphatiques. Je soutins l'eau dans le même point de

chaleur pendant huit heures, & la partie de la tumeur que j'y avois mise en expérience, y perdit près du dixième de son poids. Cet effet est d'autant plus remarquable, que les parties de l'eau dont le morceau de la tumeur devoit s'être abreuvée, pouvoit aussi faire une partie considérable du poids restant. A cette première expérience je fis succéder celle des matieres qui me semblerent pouvoir soutenir les sucS exprimés en fusion; je n'eus garde d'attendre cet effet ni de l'esprit de vitriol ni de l'esprit de vin, & moins encore du sel de viperes. On se souviendra que ces matieres avoient précipité un *coagulum* plus ou moins grand; mais je dois ajouter que le résidu de ces précipitations n'avoit pas moins pris la consistance de gelée, si l'on en excepte toutefois le résidu que laissa le mélange du sel de vipere avec les sucS de la tumeur; car ce résidu, qui étoit en très-petite quantité, demeura toujours très-liquide & très-clair. Mais loin que cette exception prouve pour la vertu résolutive de ce sel, les circonstances de l'expérience démontrent que ce n'est qu'à la force épaississante de ce sel même qu'on peut attribuer le phénomène en question. On doit se rappeler que le *coagulum* qu'il forma égaloit presque le volume de la matiere, & que la dureté de ce *coagulum* ne cédoit presque point à celle de la corne. Est-il extraordinaire que quelques parties aqueuses en aient été exprimées par la force de la coagulation, & que ces parties ainsi séparées des autres substances susceptibles de concrétion, aient conservé leur liquidité? Laisant donc à part les matieres dont je viens de parler, je tournai d'abord mes regards sur les acides végétaux, & ensuite sur les sels neutres.

Ce ne fut pas sans raison que je préférâi ces matieres. La vertu fondante & résolutive du sel ammoniac attestée par tant d'heureuses cures dans la pratique commune de la Chirurgie, & les effets qu'opèrent sur le sang, conformément aux Observations de M. *Quesnay*, soit les sels acescens qui ne sont pas acerbés, soit les acides ou aigrets du genre végétal, soit la plupart des sels neutres, mais

---

EXPERIENCES DES REMÈDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

Epreuves par divers mélanges.

EXPERIEN-  
CES DES RE-  
MEDES QU'ON  
PEUT OPPO-  
SER A CE GEN-  
RE DE TU-  
MEURS.

particulièrement le sel ammoniac, m'avertissoient à peu près de ce que je pouvois attendre du mélange de ces matieres. Ayant donc fait fondre une partie de ma gelée, je la divisai en quatre portions, que je mêlai chacune à part, avec une égale quantité de vinaigre ordinaire, de vinaigre distillé, de syrop violat & de sel ammoniac; l'effet commun de ces trois dernieres matieres fut de soutenir la liqueur en fusion, le sel ammoniac sur-tout lui conserva une liquidité parfaite; mais quant au vinaigre ordinaire, il n'empêcha pas l'humeur de reprendre une consistance gélatineuse un peu forte. Cet effet du vinaigre ordinaire, si différent de celui que venoit de produire le vinaigre distillé, auroit de quoi surprendre, si je n'avertissois que j'avois employé dans mon expérience du vinaigre encore récent, & par conséquent chargé d'esprits ardens, comme son odeur encore vineuse le prouvoit. Il est clair que cette liqueur, à raison de l'esprit enflammable, devoit tenir de l'esprit de vin, & par conséquent produire les effets dont la ressemblance annonçât la présence du même principe.

L'effet de ces matieres, qui venoient de tenir les suc en fusion, formoit ce semble un préjugé favorable en faveur de leur efficacité, pour la résolution des tumeurs semblables à la nôtre; mais le préjugé devoit être bien plus puissamment confirmé, si ces matieres étoient non seulement capables de soutenir la liquidité des suc gélatineux fondus, mais encore de les liquéfier & les fondre lorsqu'ils étoient figés en gelée. Je me hâtai donc d'essayer quel seroit l'effet du mélange de ces matieres sur la gelée elle-même; mais d'autre part, curieux de voir ce que seroient sur cette gelée non fondue, les premieres matieres, qui mêlées avec les suc, lorsqu'ils étoient en fusion, en avoient hâté la concrétion gélatineuse, je ne négligeai point aussi à éprouver l'effet de ces matieres sur les suc figés. Ayant donc divisé toute la gelée qui me restoit, en autant de portions que j'avois de matieres dont je devois faire l'épreuve, je les mêlai chacune à part avec une portion

de la gelée que j'avois divisée. Le mélange de l'acide minéral, celui de l'esprit de vin & du sel de vipere, firent voir l'effet qu'on pouvoit naturellement présumer. Si l'esprit de vitriol ne durcit pas la gelée, il ne la ramolit pas non plus, du moins d'une maniere sensible; les deux autres matieres la racornirent extrêmement: & cet effet se fit sur-tout remarquer dans la gelée sur laquelle j'avois versé du sel de viperes. Quant aux autres mélanges, voici quels furent leurs effets: le vinaigre ordinaire & le syrop violat ne firent que ramollir la gelée, mais le vinaigre distillé & le sel ammoniac la fondirent totalement, avec cette différence, que le sel ammoniac produisit dans l'instant même cet effet, au lieu que le vinaigre distillé ne la fondit que peu à peu; encore faut-il remarquer, que cet acide ne donna point aux suc fondus une liquidité égale à celle qui se remarquoit dans la gelée dissoute par le sel ammoniac.

J'aurois souhaité de pouvoir éprouver ce qu'auroit produit sur les suc gélatineux figés le mélange de bien d'autres matieres, comme des différens sels neutres, des huiles savoneuses, du camphre, des décoctions, des sels ou des extraits des bois sudorifiques, particulièrement des suc de *Solanum lignosum*, de Mélisse, de Matricaire, de racines d'*Enula campana*, de Bryone, de *Sigillum Mariae*, de *Corona Imperialis*, & d'autres que les expériences faites par l'Auteur que nous avons cité, semblent mettre au rang des remèdes dissolvans que nous cherchons, qu'on croit fort abondans & fort connus, & qui cependant le sont si peu; mais ayant employé toute la gelée aux expériences précédentes, & n'en ayant pû extraire du reste de la tumeur, qui s'étoit putréfié, tout ce que je pus faire fut d'essayer le sel commun & le sel de chicorée que j'avois sous la main, non sur la gelée pure, puisque je n'en avois plus, mais sur une portion de cette gelée claire limpide, que m'avoit donnée le mélange des suc gélatineux avec le double d'eau froide, & que le seul hazard m'avoit conservée. L'effet de chacun de ces sels fut de fondre assez

---

EXPERIENCES DES REMÈDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

EXPERIEN-  
CES DES RI-  
MEDES QU'ON  
PEUT OPPO-  
SER A CE GEN-  
RE DE TU-  
MEURS.

Applica-  
tions de ces  
tentatives à  
la pratique.

promptement cette gelée claire; mais auroient-ils produit le même effet sur la gelée pure? C'est ce que je ne puis dire, & ce qu'à peine j'oserois présumer.

Telles sont les expériences que j'ai faites & que j'aurois souhaité de pousser plus loin, si les circonstances me l'eussent permis. J'en tirerai quelques conséquences, qui en sont, ce me semble, une suite assez naturelle.

1°. Les effets de l'esprit ardent & du sel de vipères, prouvent que ce n'est point dans ces matieres, qu'il auroit fallu chercher des remèdes propres pour la résolution de la tumeur; & si tant de différens Auteurs ont célébré ces matieres comme des atténuans d'une efficacité souveraine, cela prouve uniquement qu'ils ont plus consulté leur imagination que l'expérience.

2°. Que si on eût pu efficacement tenter la résolution de la tumeur, c'eût été principalement par le bain d'eau chaude, puissamment animée par un fort mélange de sel ammoniac, & dont l'action auroit été secondée par les remèdes généraux, & sur-tout par les purgatifs donnés à propos, dans l'intention d'entraîner au dehors les matieres de la résolution.

3°. Qu'on auroit pu employer, & peut-être avec une assez grande utilité, les plantes fournies de sucs acidules ou acescens, sur-tout en rendant leur action plus efficaces par l'addition du sel ammoniac, ou même des autres sels neutres.

4°. Qu'entre les différens remèdes qu'on auroit pu employer dans tous les tems où la tumeur étoit curable, le sel ammoniac eût été préférable. La preuve de ce que nous avançons peut se tirer, de ce que ce sel réunit ensemble deux vertus, celle de fondre plus efficacement que les autres matieres les sucs épais dans les vaisseaux, & celle d'exciter puissamment le jeu de ces mêmes vaisseaux; avantage qu'on ne trouve point dans les acides végétaux, qui certainement affoiblissent ou brident par leur action astringente le mouvement organique de nos parties; de sorte que quand les acides auroient par rapport aux sucs une

vertu aussi fondante que le sel ammoniac, néanmoins ce sel devoit l'emporter toujours sur les acides, par cette seule raison que celui-là excite le jeu des vaisseaux, & qu'au contraire ceux-ci le gênent ou le brident par leur striction.

Qu'on ne pense point que lorsque nous disons, qu'on auroit pû tenter peut-être avec succès la résolution de la tumeur par les remèdes dont nous venons de parler, qu'on ne pense pas dis-je, qu'à cause de l'efficacité que nous avons reconnue dans ces remèdes, nous croyions qu'on eut pû les appliquer utilement dans le dernier tems de la tumeur. Nous sommes persuadés au contraire, que c'est sans aucun fruit qu'on auroit fait usage des remèdes les plus fondans.

Tel étoit sans doute l'affoiblissement de la chaleur naturelle dans la tumeur, que les sucS devoient y être nécessairement épaissis, ou peut-être même en partie figés; mais ce n'est pas cet état des sucS qui nous feroit regarder comme inutile l'application de tout remède dans le dernier tems de la maladie: c'est l'état des vaisseaux dans lesquels la grandeur de l'engorgement avoit dû anéantir, ou peu s'en faut, tout mouvement organique, sans compter le coup mortel porté au principe vital, par la malignité des sucS qu'une stagnation aussi longue avoit dû faire tomber dans une extrême dépravation. Mais si d'une part il est évident, qu'on auroit tenté inutilement de rappeler à la vie des vaisseaux frappés à mort; si d'autre part il est constant, ainsi que la Physiologie nous l'apprend, que c'est par la seule action des vaisseaux, que les sucS stagnans peuvent reprendre leur cours & être rendus au torrent de la circulation, à quoi eut-il servi d'entreprendre, dans le cas de notre Observation, de procurer la fonte des humeurs épaissies, lorsque par l'extinction du mouvement organique dans les vaisseaux, il n'étoit plus d'agent qui pût les pousser hors du lieu de leur stagnation.

J'ai dit que les sucS avoient dû tomber dans une grande dépravation: c'est la suite naturelle de leur long séjour dans

---

EXPERIENCES DES REMÈDES QU'ON PEUT OPPOSER A CE GENRE DE TUMEURS.

Etat de la dépravation des sucS de la tumeur.

EXPERIEN-  
CES DES RE-  
MEDES QU'ON  
PEUT OPPO-  
SER A CE GEN-  
RE DE TU-  
MEURS.

la tumeur ; mais si l'on demandoit quelle étoit la perversion propre à chacun des suc qui la formoient, c'est-à-dire au suc gélatineux & au suc lymphatique ; il faudroit pour résoudre la question, revenir aux faits dont nous avons déjà parlé. On se souviendra d'abord que la tumeur étoit suppurée en plusieurs points, & de plus, qu'une suppuration ichoreuse avoit même entièrement carié l'os. Or, certainement toutes ces suppurations étoient putrides & ne pouvoient manquer d'intéresser la lymphe ; puisqu'il est sur que le premier & le seul mouvement spontanée dont elle soit susceptible, est celui de putréfaction. On sçait qu'il n'en est pas de même des suc gélatineux ; mais si par le caractère des sels dont ils sont chargés, ils ont pu se soutenir contre les atteintes de la putréfaction, ils ont dû aussi contracter le genre de dépravation qui répond à la nature des sels acescens ; c'est-à-dire qu'ils ont dû fermenter du moins sourdement. Les faits prouvent ici ce que les connoissances de la théorie font présumer. Le suc gélatineux de la tumeur rougit le papier bleu & couvrit le cuivre de verd-de-gris ; c'est-à-dire qu'il opéra les effets qui sont toujours produits par les acides développés, tels que sont ceux que donnent les fermentations acides, mais qui jamais ne le sont par les sels simplement acescens, tels que sont ceux des suc gélatineux non fermentés. D'où suit incontestablement, qu'il falloit dans le cas de notre Observation, que la fermentation eût donné aux suc gélatineux de la tumeur un caractère d'acidité très-considérable.

Pourquoi  
les suc stagnans ont été  
long-tems  
préervés de  
pourriture.

Je crois qu'après ces éclaircissemens, on ne pourra plus douter de la perversion des suc de la tumeur. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'énormité de l'engorgement n'ait pas plutôt entraîné la pourriture ; mais on sçait que les sels acescens, dont les suc gélatineux sont chargés, sont naturellement antiputrides, & qu'ils le deviennent encore davantage, par le nouveau degré d'acidité que leur donne la fermentation : on peut y ajouter le défaut d'accès de l'air sur ces suc distribués & enfermés dans le tissu de la tumeur, & le peu de fluidité de ces mêmes

sucs. Il n'est donc pas surprenant que puisque les sucs gélatineux dominoient dans la tumeur en question, ils l'aient préservée pendant un tems considérable des atteintes de la putréfaction.

Ce que nous venons de dire ne pourroit-il point nous autoriser à tirer quelques conséquences, que nous hazardons, moins parce que nous les croyons sûres, que parce qu'elles sont intéressantes en elles-mêmes, & qu'elles font du moins sentir l'importance des Observations qui pourroient ou en vérifier la justesse, ou en démontrer la fausseté. Nous disons donc que nous serions, ce semble, fondés à conclure de ce qui a été remarqué en dernier lieu :

1°. Que parmi les tumeurs formées par la congesion des sucs blancs, celles qui durent long-tems sans s'altérer, quoique néanmoins elles ne soient pas schirreuses, sont probablement des congestions semblables à celles de notre Observation ; c'est-à-dire qu'elles sont principalement formées de sucs gélatineux.

2°. Que si parmi la congesion des sucs blancs, il en est quelques-unes qui prennent un caractère schirreux ; celles-ci, à la différence des premières, paroissent être principalement formées, non de sucs gélatineux, mais de sucs lymphatiques : car le propre de la chaleur est d'endurcir l'humeur lymphatique, & de soutenir au contraire la liquidité des sucs gélatineux, en les tenant en fusion ; sans compter d'ailleurs que ces derniers sucs ne sont tout au plus susceptibles que d'une concrétion gélatineuse, & non d'une concrétion schirreuse.

3°. Que comme les concrétions schirreuses ne se font ordinairement que dans les glandes (a), il semble suivre delà, que les sucs qui abreuvent ces organes sont plutôt lymphatiques que gélatineux.

4°. Qu'il doit être infiniment plus dangereux de tenter

(a) On dit ordinairement ; car il se peut faire des engorgemens lymphatiques dans les parties charnues : l'Observation tirée des Ephémérides d'Allemagne, rapportée ci-devant page 88. le prouve.

---

EXPERIENCES DES REMÈDES QU'ON PEUT OPPOSER À CE GENRE DE TUMEURS.

Conjectures concernant la pratique.



EXPERIEN-  
CES DES RE-  
MEDES QU'ON  
PEUT OPPO-  
SER A CEGEN-  
RE DE TU-  
MEURS.

la résolution des congestions lymphatiques un peu anciennes, que de tenter celles des engorgemens formés par les sucg gélatineux, quoique ces engorgemens ne soient pas plus récents (*a*). La raison de cette différence, est qu'on risque de provoquer dans les congestions lymphatiques anciennes un mouvement de putréfaction, qui, comme nous l'avons remarqué, est le seul dont les sucg albumineux soient susceptibles (*b*); & qu'au contraire on n'a jamais à craindre qu'un pareil mouvement s'empare des sucg gélatineux.

(*a*) D'ailleurs cette résolution est-elle possible dans ces tumeurs où la lymphe n'est point divisée par des sucg, & où elle est fort condensée par d'autres sucg? On ne connoît point encore de dissolvant qui puisse mordre sur cette humeur épaissie; le sel ammoniac même ne peut la diviser. Monsieur DE LA PEYRONIE envoya de Fontainebleau à M. QUESNAY une tumeur d'une mammelle qu'il avoit amputée; cette tumeur étoit de même nature que celles qu'on a rapportées dans le premier de ces Mémoires, pag. 90. & suivantes. M. QUESNAY coupa quelques tranches de cette tumeur, & les mit dans de l'eau saoulée de sel ammoniac, & dans du vinaigre saoulé aussi du même sel, & il les trouva au bout de huit jours dans le même état qu'il les avoit mis.

(*b*) Cependant la résolution qu'on peut tenter avec le sel ammoniac est moins dangereuse, parce que ce sel résiste puissamment à la pourriture: peut-être auroit-on à craindre qu'il n'irritât la partie, & n'excitât quelque inflammation, suivie d'une suppuration qui favoriseroit la pourriture; il faut néanmoins remarquer que le sel ammoniac, quoique vif, n'est presque point inflammatoire.



P R É C I S  
D' O B S E R V A T I O N S  
S U R  
L E S E X F O L I A T I O N S  
D E S O S D U C R A N E,

*Avec des Remarques sur les moyens dont on se sert  
pour hâter l'exfoliation des os, ou pour l'éviter.*

Par M. QUESNAY.

I.

**L**ES exfoliations retardent quelquefois beaucoup la guérison des playes de tête, & les remèdes qu'on employe ordinairement pour hâter ces exfoliations, ne réussissent pas toujours, ce qui a engagé les Chirurgiens à tenter quelqu'autre moyen plus efficace; ils ont trouvé, comme on va le voir dans l'Observation suivante, qu'en certains cas on peut avancer beaucoup cette opération de la nature, en perçant plusieurs petits trous à la surface de l'os qui doit s'exfolier.

Un Cocher sujet à l'épilepsie tomba de son siège, & se fit une contusion avec échymose à la partie supérieure & moyenne du pariétal droit. On n'aperçut au crâne, quand cette tumeur fut ouverte, qu'une légère impression sans fracture; mais les accidens qui étoient considérables, & qui persistoient, ne permirent pas de douter qu'il n'y eût épanchement sous le crâne, & qu'il ne fût nécessaire de trépaner. L'opération fut très-longue, parce que l'os étoit

---

I. CAS.  
OPERATIONS  
POUR HÂTER  
L'EXFOLIA-  
TION.

I. OBSERV.  
Par M. TUR-  
SAN.

Usage du  
trépan perfo-  
ratif pour ac-  
célérer l'ex-  
foliation.

I. CAS.  
OPERATIONS  
POUR HASTER  
L'EXFOLIA-  
TION.

extraordinairement épais, très-dur & sans diploë; elle réussit cependant très-bien, à la réserve de l'exfoliation qu'on attendit en vain dans son tems ordinaire. Deux mois & demi se passerent sans que la nature eût rien avancé de ce côté là : ce retardement obligea d'avoir recours au trépan perforatif; mais le succès en paroissoit douteux, parce que dans le cas de cette Observation, l'os s'étoit trouvé extrêmement dur & sans aucune apparence de diploë. M. Tursan se détermina néanmoins à faire plusieurs trous à la première table du crâne : cette tentative réussit mieux qu'il n'avoit espéré, car il parut peu de jours après de petits mamélons charnus qui se montroient par ces trous. Cette chair naissante croissant de jour en jour, chassa peu à peu la lame qui devoit partir par l'exfoliation qu'on avoit tant attendue.

L'opération à laquelle M. Tursan a eu recours pour procurer l'exfoliation, est proposée par M. *Beloste* (a), mais dans des vûes entièrement opposées; car c'est pour empêcher l'os de s'exfolier qu'il la conseille, c'est-à-dire qu'il la propose à la place de la rugine que quelques-uns ont recommandée en pareil cas, & dans les mêmes vûes; aussi ne prescrit-il cette opération que dans les playes récentes, où l'os n'est point encore altéré : alors les trous que l'on fait fournissent des chairs, qui peu à peu recouvrent l'os.

II. OBSERV.  
Par M. BOUTENTUIT.

Mauvais succès du trépan perforatif pour empêcher ou pour avancer l'exfoliation.

Cependant cette Observation ne réussit pas toujours dans l'un ni dans l'autre cas, comme M. Boutentuit l'a remarqué. Un homme en tombant se fit une playe pres-que ronde, d'un pouce & demi de diamètre, sur la partie supérieure & latérale du coronal; cet os fut découvert, on se proposa pour hâter la cure de cette playe, d'empêcher l'exfoliation de l'os, & d'avoir pour cet effet recours à l'expédient de M. *Beloste*. M. Boutentuit fit avec le trépan perforatif plusieurs petits trous assez profonds pour atteindre le diploë, & en attendant les petits bourgeons de chair qui devoient sortir par ces petits trous, il pan-

(a) Chirur. d'Hôpit. pag. 85.

soit la playe avec le baume de Fioraventi & avec l'eau Vulnéraire; il continua ses pancemens pendant un mois sans qu'il parût rien par ces trous; il s'aperçut au contraire que l'os perdoit sa couleur naturelle, & qu'il s'altéroit de maniere qu'il n'y avoit plus à compter que sur l'exfoliation. M. Boutentuit laissa alors le malade sous la conduite de son Chirurgien ordinaire, qui continua de le panser encore six semaines; ensuite on fit venir M. Boutentuit, qui trouva la playe dans le même état par rapport à l'exfoliation. Il examina attentivement cette playe, & il s'aperçut que les chairs des lèvres de la playe avoient enclavé la pièce d'os qui devoit s'exfolier; il la dégagea, & l'enleva sur le champ. Cette pièce avoit environ un pouce & demi de diamètre, & son épaisseur comprenoit presque toute celle de la table extérieure du crâne; les chairs qui se trouverent dessous étoient vermeilles, & recouvroient entièrement l'os. Rien ne s'opposa plus à la guérison de la playe; elle fut achevée huit ou dix jours après l'exfoliation.

Cette Observation nous est fournie fort à propos, pour nous apprendre l'incertitude du succès de l'opération qu'on avoit tentée, soit pour éviter l'exfoliation, soit pour l'avancer: néanmoins on ne peut pas en conclure que cette opération soit à rejeter; car son effet dans l'un & dans l'autre cas dépend des petits mamélons de chair qu'elle procure: or, ces petits bourgeons ne sont pas imaginaires, ils sont prouvés par l'Observation de M. Turfan, par le témoignage de M. *Beloste* & d'autres Praticiens; ces chairs peuvent même naître de la surface du crâne sans qu'elle ait été percée. *Fabrise de Hilden* rapporte que dans une playe où les tégumens furent détachés du crâne, il releva le lambeau & en recouvrit l'os autant qu'il lui fut possible; il mit promptement de la charpie sèche sur ce qui restoit d'os découvert, & pansoit cette playe les jours suivans avec beaucoup de précaution & de promptitude: on apperçut au bout de quelques jours de petites taches rouges qui paroissoient comme au-

---

I. CAS.  
OPERATIONS  
POUR HASTER  
L'EXFOLIA-  
TION.

Exfoliation  
retardée par  
les chairs des  
lèvres de la  
playe.

Certains  
pansemens  
peuvent em-  
pêcher le  
succès de l'o-  
pération.

I. CAS.  
OPERATIONS  
POUR HASTER  
L'EXFOLIA-  
TION.

tant du petites gouttes de sang : ces taches augmentèrent à vûe d'œil, & fournirent une chair qui paroïssoit spongieuse, & qui couvrit l'os en peu de tems. Pour raffermir ensuite un peu cette chair, *Fabrice* s'empouadra dessus une poudre dessicative; par cette pratique la playe qui étoit fort considérable a été guérie dans l'espace d'un mois, sans que l'os découvert se soit exfolié.

Cependant la pratique de M. Boutentuit n'a pas eu le même succès : peut-être que s'il eût pansé la playe très-rarement, comme le prescrit *Beloste*, l'os qui a pu se dessécher par l'accès de l'air, & par l'usage trop fréquent des remèdes spiritueux & dessicatifs qui ont dû empêcher, par le desséchement de l'os, l'issue des petits bourgeons charnus, peut-être, dis-je, que la partie de l'os découverte n'auroit pas péri, & que l'opération auroit eu le succès qu'on en avoit espéré.

Ce desséchement de l'os a dû rendre aussi la même opération inutile pour procurer l'exfoliation, car les bourgeons des chairs n'ayant pas poussé d'abord, on ne devoit pas s'attendre qu'ils pousseroient dans la suite pour chasser la lame d'os qui devoit s'exfolier; on pouvoit penser au contraire que les trous qu'on avoit fait d'abord, & qui ont été long-tems exposés à l'impression de l'air, on dû retarder l'exfoliation, parce que par leur moyen l'air a pu dessécher l'os plus profondément. Il falloit donc, quand on a plus eu en vûe que l'exfoliation, répéter l'opération, & ne pas s'en tenir à la première.

Usage de la  
ruginé pour  
procurer  
l'exfolia-  
tion.

L'usage de la ruginé peut encore avancer l'exfoliation, quand elle est retardée par l'épaisseur de la pièce d'os qui doit s'exfolier, & qui ne peut pas être aisément forcée par les chairs qui doivent la chasser : on peut, dis-je, dans cette circonstance avoir recours à la ruginé, mais on ne doit s'en servir que quand l'os est visiblement altéré, & quand l'exfoliation est bien décidée; car l'exfoliation ne se fait pas toujours, du moins sensiblement. Quand on s'aperçoit donc par la couleur obscure ou jaunâtre de l'os, & par le retardement de l'exfoliation, que vraisemblablement

cette

cette opération de la nature sera considérable, on pourra l'accélérer par la rugine, mais il ne faut pas attendre que la pièce d'os qui doit se séparer soit vacillante, non-seulement parce qu'alors l'opération de la nature étant fort avancée, ce moyen seroit inutile, mais encore parce qu'on s'exposeroit à froisser les chairs de dessous en pressant sur cette pièce d'os, & en l'ébranlant rudement par l'action de la rugine.

Il y a des cas où la pièce d'os qui doit s'exfolier est si considérable, qu'on est obligé d'appliquer plusieurs couronnes de trépan qui prennent les unes sur les autres, & qui pénètrent à proportion de l'épaisseur que l'on soupçonne que la pièce d'os altérée peut avoir. Ce moyen a lieu, surtout aux grandes exfoliations qui arrivent aux gros os des différentes parties du corps. Ces couronnes de trépan font que la pièce d'os obéit plus facilement aux chairs qui naissent dessous, & l'exfoliation s'en fait beaucoup plus promptement.

On a quelquefois recours aussi au ciseau pour enlever par petites pièces la partie de l'os qui doit s'exfolier, & que la nature ne peut chasser. Une femme qui avoit été trépanée vint consulter M. Petit plus d'un an après l'opération; l'exfoliation ne s'étoit faite que d'un côté du trou du trépan. Plusieurs Chirurgiens avoient traité successivement cette femme, & s'étoient appliqués sans succès à procurer le reste de l'exfoliation: M. Petit trouva le côté de l'os qui ne s'étoit pas exfolié fort noir; mais il ne vit pas encore de disposition à l'exfoliation; il se détermina à enlever à plusieurs reprises cette partie noire de l'os avec le ciseau & le maillet de plomb, & il reconnut la cause du retardement de cette exfoliation. La partie d'os, qui devoit quitter, avoit du côté de l'os sain une rainure, dans laquelle le bord de cet os étoit engréné, & la pièce d'os étoit retenue en devant par le bord de la circonférence de l'os qui s'étoit exfolié, & en partie reproduit; ainsi cette pièce d'os étoit de toutes parts trop fortement enclavée pour pouvoir se détacher d'elle-même, & l'opération que fit M. Petit étoit absolument nécessaire;

I. CAS.  
OPERATIONS  
POUR HASTER  
L'EXFOLIA-  
TION.

Usage des  
couronnes  
de trépan  
pour procurer  
l'exfolia-  
tion.

III. OBSERV.  
par M. PETIT  
sur une exfo-  
liation où il  
a fallu em-  
ployer le ci-  
seau.

I. CAS.  
OPERATIONS  
POUR HASTER  
L'EXFOLIA-  
TION.

mais cette opération, & celle qui consiste, comme nous l'avons dit, à appliquer plusieurs couronnes de trépan, demandent la même attention que celle que nous avons dit qu'il faut avoir, lorsqu'on se sert de la rugine; car si les chairs commencent à séparer du corps de l'os la pièce qui doit s'exfolier, on doit craindre de les meurtrir en pratiquant ces opérations.

II.

II. CAS.  
LES OS NE  
S'EXFOLIENT  
PAS TOU-  
JOURS, MESME  
APRES DE  
LONGUES  
SUPPURA-  
TIONS.

On n'est pas étonné de ce que les os ne s'exfolient pas dans les playes qu'on ne laisse pas suppurer; mais on a de la peine à comprendre que quelquefois ils ne s'exfolient pas, même dans les playes avec perte de substance, qui suppurent long-tems. Les Praticiens parlent beaucoup d'une exfoliation insensible qui se fait souvent en pareil cas, mais il y en a peu qui ayent crû, ou qui ayent observé que quelquefois il ne s'en fait point du tout.

IV. OBSERV.  
par M. De la  
PEYRONIE.

Dénudation  
d'os avec  
suppuration  
sans exfolia-  
tion.

M. de la Peyronie vient de traiter une playe de tête où l'os coronal étoit découvert de la grandeur d'un liard à sa partie supérieure latérale; l'exfoliation qui ne se faisoit point, retardoit beaucoup la guérison de cette playe. M. de la Peyronie proposa l'opération dont on a parlé dans les deux premières Observations; mais le mot de trépan effraya le malade. M. de la Peyronie qui ne voyoit aucune disposition à l'exfoliation, & qui avoit envie de voir ce qui en arriveroit naturellement, ne s'attacha point à déterminer ce malade à cette opération, il l'assura au contraire qu'on pouvoit s'en dispenser, & qu'il ne falloit que du tems, un tems même qui lui coûteroit peu, parce qu'il pouvoit déjà se regarder comme guéri; car cette petite playe ne lui causoit plus d'incommodité, il suffisoit de la garnir d'un peu de charpie sans façon, & de la couvrir d'un emplâtre qu'on levoit rarement. M. de la Peyronie, attentif à ce qui arriveroit à l'os, l'examinait de tems en tems, & il remarqua que peu à peu la playe diminuoit, que les chairs s'avançoient insensiblement sur l'os, & qu'elles s'y attachoient fortement: le progrès de ces chairs

fut à la vérité très-lent; car cette petite playe fut plus de neuf mois à se fermer. M. de la Peyronie ne s'en inquiéta point, parce que tant qu'un os découvert ne tourne point à la carie, & que la playe est sans conséquence, on peut attendre l'exfoliation sans inconvenient. Il y a une Observation de *Kuisch*, où il paroît qu'en pareil cas l'os se revivifie quelquefois à mesure que les chairs s'approchent; car dans la cure dont il parle, il se forma à l'os qui avoit été long-tems exposé à l'air, & qui s'étoit noirci, un cercle blanc proche des chairs qui avançaient pour le couvrir. M. Rouhault rapporte une Observation semblable: On attendit, dit-il, en vain pendant six mois l'exfoliation de l'os qui étoit découvert, & qui étoit noir comme de l'encre. M. Rouhault qui fut enfin chargé de panser le malade, supprima les bourdonnets qu'on mettoit à force dans la playe, & laissa revenir les chairs. Il se forma, comme dans le cas précédent, un cercle blanc à la circonférence de la playe; ce cercle approchoit de jour en jour du centre à mesure que les chairs croissoient, & la playe fut entièrement fermée en un mois sans aucune apparence d'exfoliation.

Nous avons vû à l'article de la multiplicité des trépan, dans l'Observation septième, communiquée par M. Chauvin, que l'os qui se trouva à nud intérieurement ne s'exfolia pas, du moins sensiblement, quoiqu'il eût été découvert dans une grande étendue, & qu'il eût été mouillé par les matieres purulentes pendant tout le tems de la cure.

La même chose arriva à un jeune homme que M. de la Peyronie trépana à Fontainebleau; il avoit été blessé d'un coup de pied de cheval à la partie antérieure & supérieure du muscle temporal: M. de la Peyronie fut obligé d'emporter une partie de ce muscle pour découvrir la fracture, dont une esquille assez considérable étoit entrée dans la substance du cerveau. On s'aperçut pendant la cure d'un écoulement de matieres purulentes qui venoient d'un sinus placé sous l'os coronal; ce sinus s'étendoit jusques sur l'os etmoïde, les matieres qui y crouissoient

---

II. CAS.  
LES OS NE  
S'EXFOLIENT  
PAS TOU-  
JOURS, MÊME  
APRÈS DE  
LONGUES  
SUPPURATIONS.

La surface de l'os se revivifie quelquefois au lieu de s'exfolier.

V. OBSERV.  
par M. De la  
PEYRONIE,  
sur le même  
sujet.

Playe au  
muscle tem-  
poral, avec  
fracture &  
lésion au  
cerveau.



II. CAS.  
LES OS NE  
S'EXFOLIENT  
PAS TOU-  
JOURS, MESME  
APRES DE  
LONGUES  
SUPPURA-  
TIONS.

Injections  
pour une  
playe au cer-  
veau.

occasionnoient un Emphyfème œdémateux qui s'étendoit par tout le visage, & même jusqu'aux mains. M. de la Peyronie crut qu'il seroit obligé d'appliquer une couronne de trépan vers le milieu du front au-delà du sinus sourcilier, pour procurer par cette contre-ouverture une issue facile aux matieres qui croupissoient; cependant il jugea à propos de tenter auparavant les injections & une situation convenable, afin d'éviter cette opération, s'il étoit possible : cette tentative réussit, les matieres se tarirent, l'os qui étoit découvert intérieurement, & touché par les matieres purulentes qui venoient du sinus, ne s'exfolia point; les chairs qui partirent de la dure-mere & du cerveau s'y attacherent & le regarnirent.

Ce qu'on a remarqué de plus étonnant par rapport à notre sujet, c'est que quelquefois il n'a point paru non plus se faire d'exfoliation à des os cariés : ces os se font revêtus de chairs louables qui ont procuré une guérison parfaite. *Fabricius de Hilden* dit qu'il traita une petite fille d'un ulcère avec carie, venu à la suite d'une petite vérole; cet ulcère se consolida parfaitement, sans qu'on se soit aperçu d'aucune exfoliation. Il n'est pas douteux cependant que la partie viciée de l'os n'ait été enlevée insensiblement par la suppuration.

Un bon Praticien peut facilement distinguer les cas où il se fait une exfoliation insensible, de ceux où il ne s'en fait point; car dans le dernier cas ce sont les bords de la playe qui viennent peu à peu recouvrir l'os, & la surface de cet os, qui n'est pas encore recouverte, reste unie jusqu'à ce que les bords des chairs se soient avancés pour la couvrir entièrement. Mais lorsque l'os s'exfolie, la chair sort de la surface de l'os même; & c'est cette chair qui chasse la superficie de l'os qui doit s'exfolier sensiblement ou insensiblement.

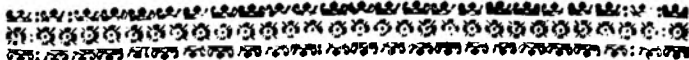
**RESULTAT.** Tous ces faits présentent aux jeunes Chirurgiens différens objets. Ils y voyent les opérations que l'art peut fournir pour aider les exfoliations difficiles; ils y apprennent à ne pas attendre toujours une exfoliation, du moins une

exfoliation sensible, & à ne pas tourmenter mal à propos la nature pour l'obtenir, à moins que la longueur du tems que l'os qui ne s'exfolie pas employe à se recouvrir, n'engageât à la procurer; ils sont enfin avertis qu'il pourroit paroître ne se pas faire d'exfoliation, parce que les chairs voisines semblent vouloir venir recouvrir l'os, tandis que ces chairs en s'avancant sur cet os, engagent la pièce qui doit s'exfolier, comme on l'a vû dans l'Observation de M. Botentuit. Ainsi ces chairs deviennent alors un obstacle à l'exfoliation, & retardent la guérison; c'est pourquoi il faut considérer attentivement si les bords de la playe qui avancent sur l'os s'y attachent à mesure. D'ailleurs on sçait que quand une lame d'os doit s'exfolier, les chairs qui poussent dessous cette lame l'ébranlent peu à peu, & la rendent enfin vacillante; alors l'exfoliation est clairement décidée, & il n'y a pas à hésiter à débrider les bords de la playe, si ces bords engagent & retiennent la pièce d'os qui doit se séparer. On a vû dans la troisième Observation communiquée par M. Petit, une exfoliation empêchée par un obstacle qui n'est pas fort ordinaire, & qui fait voir combien on doit être attentif dans les exfoliations extraordinairement longues, à examiner si le retardement ne dépend pas de quelque empêchement particulier qu'on n'apperçoit pas. Outre les opérations que nous avons indiquées pour avancer l'exfoliation, comme le trépan perforatif, les rugines, les couronnes de trépan, le ciseau, il est quelquefois nécessaire de recourir à un autre moyen; car si la partie de l'os découvert s'altère & se carie, si une sanie putride l'abreuve, & empêche la production des chairs par lesquelles l'exfoliation se peut faire, les remèdes dessicatifs, même la poudre d'euphorbe, ne suffisent pas toujours pour dessécher la carie, on est obligé d'y appliquer le cautère actuel, qui est en pareil cas le moyen le plus efficace & le plus sûr pour arrêter la carie, & hâter l'exfoliation.

---

II. CAS.  
LES OS NE  
S'EXFOLIENT  
PAS TOU-  
JOURS, MESME  
APRES DE  
LONGUES  
SUPPURA-  
TIONS.





# DESCRIPTION

D'UN

## NOUVEL ÉLEVATOIRE,

*Avec des réflexions sur ceux qui ont été en usage jusqu'ici.*

Par M. P E T I T.

DE FAUTS  
DES ÉLEVA-  
TOIRES ORDI-  
NAIRES.

**D**ANS les playes de tête avec fracas & enfonçûre, on sçait combien il est important de relever, & de remettre en leur niveau les pièces d'os qui blessent ou compriment la dure-mere & le cerveau. On connoît aussi les différens instrumens qui ont été imaginés par les Praticiens pour exécuter cette opération, qui dans un instant peut changer le sort d'un blessé, & le rappeler, pour ainsi dire, de la mort à la vie; mais l'usage m'ayant fait découvrir dans ces instrumens plusieurs défauts, j'ai crû qu'il seroit utile de les faire connoître, & de proposer en même-tems un nouvel Elévatoire où je crois les avoir évités.

Les instrumens dont on s'est fervi jusqu'à présent pour relever les os du crâne enfoncés sur la dure-mere, sont principalement l'*Elévatoire ordinaire*, la *Griffe*, ou le *Pied de Griffon*, & le *Triploide*, avec, ou sans *Tire-fond*, & quelquefois le *Tire-fond* seul.

On ne peut faire usage des Elévatoires, du *Pied de Griffon* ou de la *Griffe*, qu'en s'en fervant comme de leviers qui ont besoin d'un appuy & d'une force mouvante. Personne n'ignore que cet appuy se trouve dans la main de celui qui opère, ou sur le voisinage de l'os qu'il faut relever.

Dans le premier cas, je veux dire lorsque la main, qui est la force mouvante, sert en même-tems d'appuy au levier, le bout du pouce tient l'Elévatoire appuyé sur le milieu du doigt indicateur; la longue branche du levier est enfermée dans la paume de la main par les autres doigts & par le tenard; celui-ci appuyant sur l'extrémité de cette longue branche, lui communique toute la force qu'il reçoit de la main, & que la main elle-même reçoit du bras, ce qui fait baisser la longue branche du levier, & relever la petite branche qui est sous l'os enfoncé.

Je sçai qu'en agissant ainsi, l'on a beaucoup de force; mais la main n'ayant pas la précision & la fermeté nécessaire, vacille, & le bout de l'Elévatoire peut s'échapper; cet accident ébranleroit tout le crâne, & causeroit un étonnement ou une espèce de commotion, qu'il faut absolument éviter.

Dans le second cas, c'est-à-dire lorsqu'on veut appuyer l'Elévatoire, le Pied de Griffon ou tel autre levier, sur l'os voisin de celui qu'il faut relever, j'avoue que le levier se trouve mieux affermi, mais aussi on court risque d'enfoncer l'os sur lequel on l'appuye, sans relever celui qui est enfoncé.

Le Triploïde a beaucoup plus de force que les autres leviers, mais ce n'est pas en cela qu'il seroit préférable; la résistance des os enfoncés n'est pas si grande, qu'on ne puisse la vaincre avec des forces bien moins considérables que celle du Triploïde.

Cet instrument a trois pieds ou trois branches comme un trépié: on les appuye sur trois points un peu éloignés de la circonférence de la playe; & comme d'ailleurs ces trois branches sont à distances équilatérales, c'est-à-dire égales, toute la playe se trouve sous la voûte que forment ces trois branches.

La force mouvante est appliquée à un écroue qui engrène dans la vis du bout supérieur d'une tige ou d'un montant, dont la partie inférieure passe quarrément au centre de la voûte; cette portion inférieure du montant

se recourbe à son extrémité en forme de crochet qu'on introduit sous l'os qu'on veut relever : de sorte qu'en tournant l'écroue à droite, la tige monte peu à peu à mesure que l'écroue suit les pas de la vis; ainsi le crochet en montant, relève la pièce enfoncée sous laquelle on l'a introduit, & cela avec toute la force dont une vis est capable.

Telle est la maniere de se servir du Triploide seul; mais il faut qu'il y ait un trou au crâne, & que ce trou soit assez grand pour qu'on puisse introduire le crochet sous la pièce enfoncée : c'est ce qui ne se trouve que lorsqu'il y a de grands fracas d'os avec perte de substance, ou bien lorsqu'on a déjà appliqué une couronne de trépan. Lorsqu'au contraire il n'y a pas moyen d'introduire le crochet du Triploide, on fait un trou avec le trépan perforatif sur la pièce d'os qu'on a dessein de relever; on engage dans ce trou un tire-fond le moins long qu'il est possible; & après avoir passé le crochet du triploide dans l'anse de ce tire-fond, on tourne l'écroue, la tige remonte, elle élève en même-tems le tire-fond & la pièce d'os enfoncée : voilà les deux manieres de se servir du Triploide, c'est-à-dire sans tire-fond, ou avec le tire-fond.

Celui qui a inventé le Triploide, a bien senti les défauts du Pied de Griffon & des Elévatoires ordinaires. Il y a remédié par les trois branches, qui ayant leur appuy éloigné des os fracturés, ne courent point risque de les enfoncer, comme nous avons dit que pourroient faire les Elévatoires lorsqu'on les appuye sur le bord de la fracture. Cette espèce de trépié étant fixe, son crochet bien engagé sous l'os ne peut s'échapper, comme fait souvent, ainsi que nous l'avons démontré, l'Elévatoire, lorsqu'il n'a d'autre appuy que le doigt indicateur de la main qui le meut, mais malgré tous ces avantages que nous donnons au Triploide sur les autres Elévatoires, il faut convenir qu'il a beaucoup de défauts.

1°. Il est difficile de trouver trois points où l'on puisse l'appuyer sans causer de la douleur, & souvent même on n'en

n'en trouve pas un seul, parce que les environs de la playe sont meurtris, gonflés ou douloureux.

2°. Il faut que cet instrument soit appliqué de manière que le sommet de la voute se trouve directement vis-à-vis de l'os enfoncé, soit pour y placer le crochet seul, soit pour y engager le tire-fond; d'ailleurs si l'on n'a pas bien pris les mesures qu'il est nécessaire, & assez difficile de prendre en pareil cas, on est obligé de détourner l'écroute pour chercher le point juste.

3°. Il ne suffit pas d'avoir trouvé ce point, il faut encore introduire le crochet de la tige sous l'os, ce qui est très-difficile; car s'il s'en manque seulement une ligne qu'il ne puisse être introduit au lieu convenable, on est encore obligé de déplacer les trois branches.

4°. On ne peut employer le crochet que dans le cas où il y a de grandes ouvertures au crâne, parce que ce crochet a une certaine longueur qui lui est nécessaire pour qu'il puisse avoir prise sous l'os enfoncé; & que cette longueur demande une ouverture plus grande que le crochet n'est long, parce qu'il ne faut pas le faire entrer à force.

5°. Un des plus grands défauts du Triploïde, c'est que pour l'appliquer avec le tire-fond, l'on est obligé de faire auparavant un trou avec le perforatif sur l'os même qui est enfoncé, & qu'en faisant ce trou sur un os enfoncé, on risque de l'enfoncer davantage.

6°. Cet instrument est si composé, qu'il ne peut guères être mis en usage que par ceux qui ont une grande dextérité; & au contraire il seroit à souhaiter que le manuel des opérations Chirurgicales fût simplifié, afin qu'il pût être exercé dans les Villages comme dans les grandes Villes: Enfin les plus grands Praticiens de nos jours sont si persuadés de l'inutilité du Triploïde, qu'il en est très-peu qui l'ayent, si ce n'est pour orner leur Arcenal.

Les réflexions que l'usage m'a donné lieu de faire sur les défauts des instrumens dont nous venons de parler, m'ont engagé à construire un Elévatoire, par le moyen duquel on évitera le manuel long, difficile, dangereux,

DE FAUTS  
DES ELEVA-  
TOIRES ORDI-  
NAIRES.

& presqu'inséparable du Triployde, de la Griffes, & de tous les autres Elévatoires qui ont été employés jus-  
qu'ici.

On conviendra qu'il s'agit principalement dans cette opération de trouver sur le crâne un appuy pour le levier, le plus près qu'il est possible de l'os qu'il faut relever, & qu'il faut que cet appuy soit sur un plan solide, pour soutenir, sans se rompre, l'effort qu'on fait pour relever l'enfonçûre.

NOUVEL  
ELEVATOIRE.

C'est dans ces vûes que j'ai fait fabriquer une espèce de chevalet, pour servir d'appuy au levier; moyennant quoi la main du Chirurgien n'en est plus que la force mouvante; & cette force n'a pas besoin d'être si grande, à beaucoup près, que lorsque la main se trouve en même-tems l'appuy du levier & la force qui le meût.

La manœuvre de cet instrument n'est ni aussi longue ni aussi embarrassante que celle du Triployde; d'ailleurs on peut lui donner autant de force que l'on veut; & il a de plus toute la justesse & la précision qui manquent, ou que nous avons dit être si difficile à trouver dans les autres instrumens. Voici comment il est construit :

Cet Elévatoire est composé de deux parties principales, sçavoir d'un levier, & d'un chevalet qui lui sert d'appuy.

Le levier a environ huit pouces de longueur, sur quatre à cinq lignes de largeur, & deux lignes d'épaisseur; il est tout droit, si l'on en excepte une courbure qui est au bout destiné à faire la courte branche du levier; cet endroit est même un peu plus étroit, plus mince, & plus applati que le reste, afin qu'on puisse le glisser & le conduire plus facilement sous l'os qu'on entreprend de relever : de plus ce bout est taillé de plusieurs petites rainures transversales pour l'empêcher de glisser, & de s'échapper de dessous l'os auquel on l'applique; au contraire le dessous de ce bouts & les bords qui le terminent, sont arrondis & très-polis, afin qu'il ne puisse blesser la dure-mere.

L'autre bout de ce levier, que j'appelle la longue bran-

che, est emmanché dans du bois exactement poli, pour que la main qui le gouverne n'en soit point incommodée. La surface de dessous ce levier est percée de plusieurs trous dans le milieu de sa largeur & suivant sa longueur; ces trous, qui sont tarraudés, sont éloignés les uns des autres de deux ou trois lignes, ils servent à recevoir une vis qui borne & fixe le point d'appuy du levier, & cette vis peut également se loger dans tous ces différens trous. Le nombre de ces trous, disposés comme nous l'avons dit, procure la facilité d'approcher ou d'éloigner l'appuy, & par conséquent de donner au levier plus ou moins de force, ainsi qu'on le verra ci-après.

La seconde partie de cet Elévatoire, & que je regarde comme l'essentielle, est un chevalet, sur lequel ce levier doit s'appuyer; il ressemble assez au chevalet qui soutient les cordes d'un violon, & mieux encore à celui dont les Charpentiers & autres Ouvriers ont coutume de se servir.

La partie de ce chevalet qui s'applique sur le crâne est arcquée, afin qu'il n'appuye que par ses deux jambes ou extrémités.

On donne à ces deux jambes le plus de surface qu'il est possible, non-seulement pour rendre l'appuy du levier plus stable, mais afin que l'effort que l'os doit soutenir soit partagé sur une plus grande étendue de sa surface; ces extrémités sont garnies de chamois, tant pour les empêcher de glisser, que pour qu'elles ne fassent aucune impression sur l'os. Enfin à la sommité du chevalet se trouve la vis dont nous venons de parler, laquelle s'engrénant dans un des trous que nous avons dit être tarraudés sous le levier, l'assujettit au chevalet; cet assujettissement est absolument nécessaire pour que le levier n'échappe jamais de dessus l'appuy.

On sçait que quand les Ouvriers, sans avoir pris leurs mesures, font faire la bascule à leurs leviers, il arrive souvent que la résistance du fardeau repousse le levier de dessus l'appuy, & lui fait changer de place. L'on juge bien qu'un pareil inconvenient seroit de très-grande consé-



quence dans notre opération : En effet, dans l'instant même qu'on fait l'élévation de la pièce d'os enfoncée, si la résistance de cette pièce venoit à repousser le levier, alors le point d'appuy changeroit ; & l'extrémité du levier s'échappant de dessous l'os qu'on veut relever, cet os retomberoit sur la dure-mere, & la frapperoit avec d'autant plus de violence que l'échappement du levier seroit plus subit.

Il a donc fallu assujettir le levier au chevalet : mais il falloit en même-tems que cet assujettissement fût tel qu'il pût permettre à ce levier de faire la bascule, & de se mouvoir sur le chevalet, sans que celui-ci suivît ses mouvemens ; c'est l'avantage que nous tirons de la charniere par laquelle cette vis tient à la sommité du chevalet, qui sans cela eut été obligé de suivre le levier dans tous ses mouvemens.

Un autre avantage que nous tirons encore de cette vis, c'est qu'en observant de ne la point faire entrer jusqu'au fond du trou taraudé, les pas qui restent donnent du jeu au levier, & nous permettent de le tourner à droit & à gauche, sur son appuy comme sur un pivot ; au moyen de quoi l'on peut placer ce levier sous tous les différens endroits qui ont besoin d'être relevés, sans qu'on soit obligé pour cela de changer son appuy de place.

Quant aux cas où il y auroit impossibilité de placer le point d'appuy sur les os découverts, soit à raison du grand fracas ou brisement des pièces, soit à cause du peu d'étendue de la playe, ou du gonflement des chairs qui en diminue encore la largeur, j'ai fait construire un second chevalet ; ce chevalet est beaucoup plus long, plus élevé : on peut même dans le besoin lui donner encore plus d'étendue, pour faire appuyer ses deux branches au-delà des bords de la playe, afin qu'ils n'en soient pas incommodés, & que le Chirurgien puisse exécuter sans aucun inconvénient tous les mouvemens nécessaires pour relever les différentes pièces d'os enfoncées.

Fig. 1.



Le Lovier



Fig. 2.

Grand Chevalet

Fig. 3

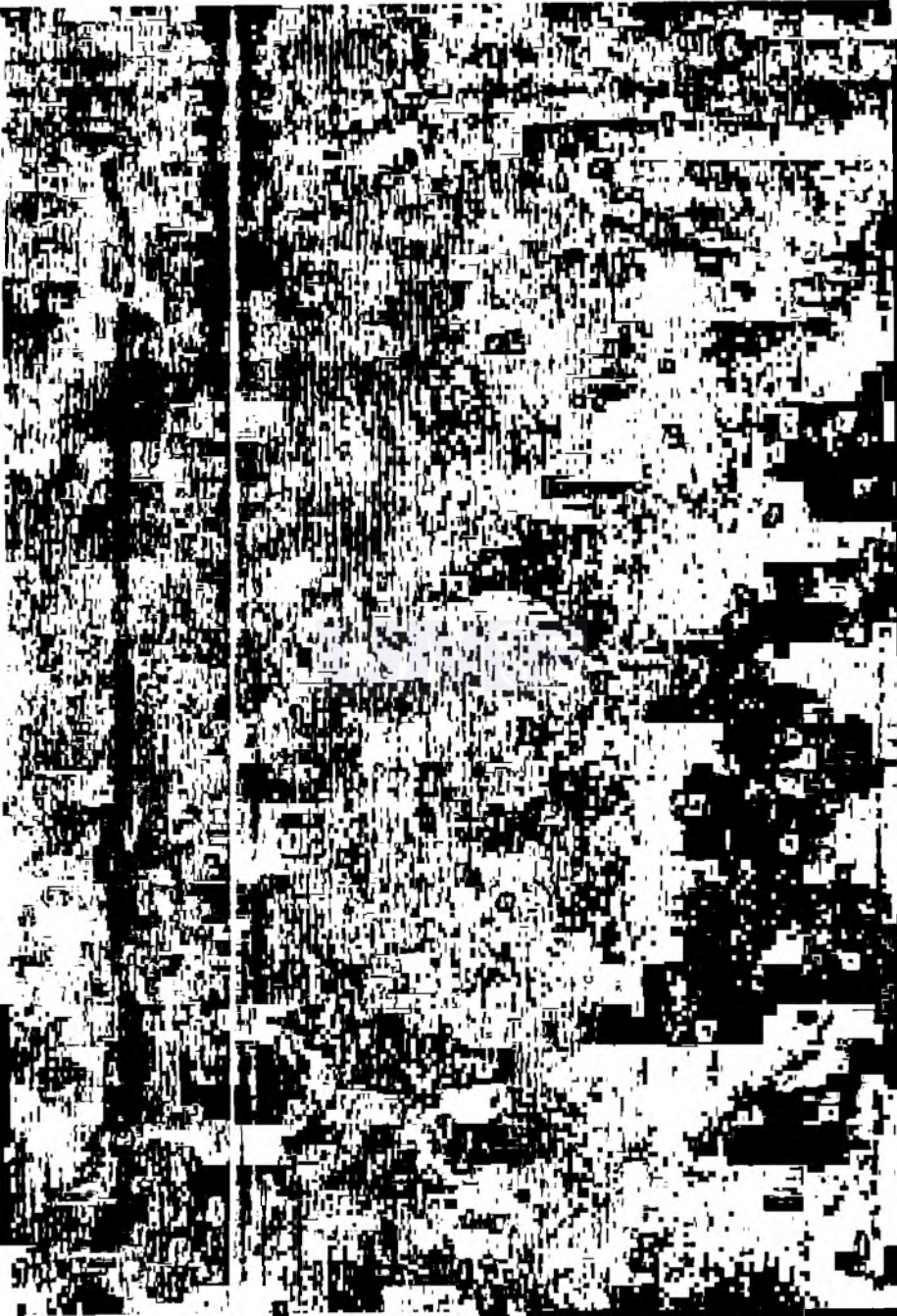


Petit Chevalet

Fig. 4.



Le Lovier avec le Chevalet



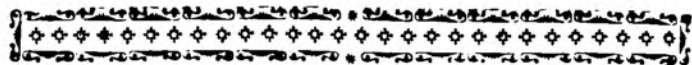
Au reste, j'ai fait faire la vis de ce second chevalet exactement conforme à celle du premier, afin qu'elle pût entrer dans les mêmes trous.

---

NOUVEL  
ELEVATOIRE.

En prenant ces mesures, on peut faire fabriquer plusieurs chevalets de différentes grandeurs, pour s'en servir selon les différentes circonstances qui peuvent se rencontrer.





# REMARQUES SUR LES PLAYES DU CERVEAU,

*Où l'on prouve par beaucoup d'Observations que le Cerveau est susceptible de plusieurs Opérations qui peuvent dans beaucoup de cas sauver la vie aux malades, & où l'on examine quels sont les remèdes qui conviennent le mieux pour la cure des Playes de ce viscère.*

Par M. QUESNAY.

## I.

PLAYES DU  
CERVEAU  
GUÉRIES.

**L**E Cerveau est formé d'une substance si tendre, & ses fonctions sont en général si importantes à la vie, qu'il semble que le moindre choc, ou la moindre blessure, doive causer dans cette partie un désordre irréparable, & y attaquer la vie dans son principe. Cependant nous avons une infinité d'Observations qui nous rassurent, & qui nous font connoître que les playes de ce viscère, sur-tout celles de la substance corticale & de la substance médulaire, se guérissent à peu près aussi facilement que celles de la plupart des autres viscères.

I. OBSERV.  
par M. FROU-  
MANTIN Chi-  
rurgien d'An-  
goulême.

Un enfant de sept ans tomba de sept ou huit pieds de haut, & se fit une playe très-considérable à la partie latérale droite du coronal avec fracture & embarrure. Le sinus sourcillier fut compris dans cette fracture qui s'étendoit jusqu'à l'orbite. Il y avoit quatre fragmens qui étoient un peu enfoncés par leurs angles dans la substance

du cerveau, & qui après avoir été enlevés, laisserent une ouverture qui dispensa du trépan. La dure & la pie-mere furent contuses & déchirées de la grandeur d'un denier, une petite portion de la substance du cerveau sortit par cet endroit déchiré. Il ne survint d'ailleurs aucun accident, malgré la conduite irréguliere de l'enfant, qui ne voulut ni garder le lit ni aucun régime; mais la grandeur de la playe fit que cette cure dura six mois, au bout desquels l'enfant fut entièrement guéri.

Cette Observation au reste n'a rien d'étonnant, elle ne peut servir qu'à confirmer beaucoup de faits semblables rapportés par les Auteurs. Bernard Suevus entre autres a ramassé dans son *Traité de Inspectione vulnerum lethaliū & sanabiliū*, imprimé il y a plus d'un siècle, plusieurs guérisons de ce genre prises chez les Anciens. Avant Bernard Suevus, *Andre de la Croix* avoit déjà fourni un ample Catalogue de pareilles cures faites par les Praticiens qui l'avoient précédé. Les Observations qui suivent sont plus importantes que celle que je viens de rapporter; on y voit sur le même sujet des cures très-intéressantes.

Un petit garçon de huit ans fut frappé par un cheval au côté de la tête; le pariétal fut blessé à la partie postérieure & supérieure. M. Belair, qui y fut appelé, tâcha de replacer les pièces d'os; mais le cerveau étoit tellement maltraité sous cette fracture, qu'à chaque mouvement qu'il faisoit pour ajuster ces fragmens, il sortoit des morceaux de la substance corticale; il en sortit même plus gros qu'un œuf de poule pendant le tems qu'il remplaça ces pièces d'os. M. Belair obligé de partir, laissa le blessé entre les mains du Chirurgien du Village, avec lequel il conféra sur la maniere de conduire cette blessure, n'ayant cependant aucune espérance de guérison: aussi sa surprise fut-elle très-grande, lorsqu'il apprit l'année suivante que cet enfant étoit guéri; il voulut le voir, & véritablement il le trouva en bon état; on apercevoit seulement à l'endroit de la blessure un petit enfoncement

---

PLAYES DU  
CERVEAU  
GUÉRIES.

Playe au  
cerveau gué-  
rie malgré  
beaucoup de  
dérange-  
ment.

II. OBSERV.  
par M. BE-  
LAIR.

Fracture  
avec plu-  
sieurs frag-  
mens, &  
grande con-  
fusion avec  
perte de sub-  
stance au cer-  
veau.



PLAYES DU  
CERVEAU  
GUL'RIES.

à mettre une noix muscade, & des inégalités sur la cicatrice; l'esprit ne se ressentoit aucunement de cet accident.

Les os qui s'étoient mal ajustés avoient sans doute laissé des intervalles qui ont tenu lieu de trépan, & qui ont donné issue aux matieres qu'une si grande contusion a dû fournir; il faut croire même que si les piéces d'os n'avoient pas laissé entr'elles des intervalles qui pussent procurer une issue suffisante aux matieres que la suppuration devoit produire, M. Belair, au lieu d'avoir ajusté ces fragmens, auroit du moins ôté ceux qui auroient pû s'opposer à l'écoulement de ces matieres; car les suppurations extrêmes dont le cerveau est susceptible, sont toujours fort à craindre, & demandent de la part du Chirurgien beaucoup d'attention. Mais quelque redoutables que soient ces grandes suppurations, elles ont eu souvent un heureux succès, & ont servi sur-tout à faire connoître davantage les forces de l'Art. L'Observation suivante marque assez les avantages qu'on peut attendre en pareil cas de la Chirurgie.

III. OBSERV.  
par M. BA-  
GIEU.

Coup d'arme à feu pénétrant dans le cerveau.

Un jeune homme de dix-sept ans, grand & robuste, fut blessé d'une balle de fusil; cette balle, qui étoit partie de bas en haut, lui perça la lèvre supérieure, de-là elle passa dans la narine droite, & vint percer la voute de l'orbite pour entrer dans le crâne, d'où elle sortit par le haut de la tête à la partie supérieure du coronal vers la future sagittale; elle fit à cet endroit une fracture qui s'étendoit jusqu'au pariétal, & causa dans les tégumens une grande playe, avec perte de substance; il survint un gonflement qui rendit la tête monstrueuse. On fit d'abord une incision à la playe de l'orbite, d'où il sortit à la levée du premier appareil une portion des deux substances du cerveau environ de la grosseur d'un petit œuf de poule; l'œil étoit devenu fort gros, principalement la paupiere supérieure, à laquelle on fit une incision pour donner issue au sang que l'on croyoit y être épanché; mais au lieu de sang il sortit une esquille d'os & une portion des deux substances du cerveau, laquelle étoit à peu près

près égale au tiers de celle qui sortit la première fois. On pansoit mollement ces playes avec des plumaceaux trempés d'abord dans l'eau d'arquebuse, & quelques jours après dans un digestif animé d'esprit de vin; les saignées, tant du bras que du pied, ne furent point oubliées, il sortit encore quelque petite portion du cerveau. Le quatrième jour la suppuration de la substance de ce viscère commença à paroître par un écoulement de matières un peu fluides: dès le cinquième jour cet écoulement fut fort considérable; le sixième la suppuration devint générale: depuis les saignées, le blessé fut assez bien, à quelques foiblesses près, jusqu'au onzième jour; le lendemain ces foiblesses devinrent plus considérables: le treizième les matières qui venoient du cerveau, & qui avoient coulé abondamment par la playe d'en haut & par celle d'en bas, furent en partie retenues, le malade tomba dans un assoupissement & un abattement universel. M. Bagieu qui traitoit ce blessé examina de nouveau les playes avec beaucoup d'attention, il aperçut à la playe d'en haut une grande pièce d'os branlante qu'il tira sans peine; mais le malade ne s'en trouva pas mieux, il fut même plus mal jusqu'au quinzième jour, où l'on crut qu'il périroit. M. Bagieu remarqua qu'en pressant la peau à l'endroit d'où il avoit tiré la pièce d'os, il sortit du pus, ce qui lui fit soupçonner que les matières s'étoient accumulées en cet endroit: dans cette idée, il emporta la peau & quelques portions de la dure-mère, qui retenoient ces matières. Cette opération rétablit l'écoulement des matières de la suppuration: le pouls se releva, la parole revint au malade le lendemain: la suppuration tarit ensuite peu à peu: vers le dix-neuf les chairs commencèrent à bourgeonner, & la playe du sommet de la tête se regarnit en peu de tems; il n'en fut pas de même de celle de la paupière, car il survint un fungus considérable occasionné par des esquilles qui se détachoiént de l'os voisin, & malgré l'attention que l'on eut d'abord de couper ce fungus & de le consumer, il fallut prendre le parti d'attendre que toutes ces esquilles fussent sorties,



alors on vint aisément à bout de détruire cette excroissance; la playe fut bien-tôt fermée, & le blessé entièrement guéri sans difformité.

On trouve dans *Valeriola* (a) une Observation du même genre, excepté qu'il ne paroïssoit pas que dans la cure on eût eu d'aussi fâcheux accidens à combattre. Un Soldat reçut un coup d'arme à feu, la balle lui traversa la tête en allant de la temple gauche à la temple droite; mais le blessé demeura aveugle & un peu sourd. *Rhodius* (b) rapporte aussi l'histoire d'un Soldat guéri d'un coup de javeline qui avoit passé entre les deux yeux, & qui étoit sorti par le sommet de la tête; mais il est à remarquer qu'il y a bien de la différence entre un coup d'arme à feu & un coup d'un instrument simplement perçant, puisque *Wepfer* (c) croit, fondé sur sa propre expérience, que personne ne peut échapper d'un coup d'arme à feu, lorsqu'il pénètre profondément dans la substance du cerveau; cependant nous allons voir en parlant des playes du cerveau avec corps étrangers, qu'il y a des faits qui prouvent le contraire, aussi-bien que ceux que nous venons de rapporter, sur-tout celui de M. Bagieu, lequel ne peut être révoqué en doute, puisque cette cure s'est passée sous les yeux de beaucoup de Chirurgiens des plus éclairés; mais ce qu'il y a de plus étonnant dans les playes du cerveau, c'est que la substance de ce viscère, qui est si délicate & si molle, puisse souffrir la présence de corps étrangers considérables, & de plus les retenir pendant long-tems sans qu'ils causent d'accidens.

IV. OBSERV.  
par M. MA-  
RE'CHAL.

Balle restée  
dans le cer-  
veau.

Un Brigadier des Armées du Roy reçut un coup de mousquet au-dessus du sourcil; la balle perça l'os, & se perdit dans le cerveau. Le blessé fut assez bien rétabli pour retourner l'année suivante en campagne, où il mourut, suivant ce qu'on rapporte, d'un coup de soleil: on lui ouvrit la tête, on y trouva la balle entrée de deux tra-

(a) Liv. 4. Obs. 10.

(b) Bonet Bibliot. de Chir. Cent. 1. Obs. 72.

(c) Dissert. de Apopl. 228. & 345.

vers de doigt dans la substance du cerveau, où elle étoit restée, sans y causer aucun désordre.

M. de la Martiniere a présenté à l'Académie un Grenadier du Regiment de Montmorency, auquel il restoit à la partie moyenne inférieure du coronal entre les deux sinus frontaux un petit sinus fistuleux, causé par un coup de fusil dont la balle avoit percé l'os sans s'être fait une issue; elle avoit en entrant porté du côté gauche contre le sinus sourcilier qu'elle avoit fracturé: la dure-mere fut déchirée. Pendant la cure de cette playe on tira plusieurs esquilles qui s'étoient détachées de la table interne du coronal. On suivoit facilement le trajet de la balle avec la sonde le long du sinus; mais il fut impossible de la trouver. Le blessé eut à plusieurs reprises divers accidens, comme la fièvre, des assoupissemens, le délire, &c. On eut recours aux saignées, & à tous les autres secours convenables; ce blessé parut hors de danger dès le vingt-septième jour, & alors les recherches de la balle étant devenues inutiles, on pensa à fermer la playe; le malade a été guéri à un petit sinus près, qui pouvoit bien dépendre du sinus sourcilier qui avoit été fracturé. Ce Soldat est actuellement aux Invalides, il ne lui est arrivé depuis aucun accident qui ait paru dépendre de la balle. Ces Observations confirment beaucoup de faits de cette nature rapportés par plusieurs Auteurs; par exemple, celui de *Preussius*, touchant une balle qui entra par le haut des narines dans le crâne où elle resta sans faire périr le malade. *Fabricius de Hilden* (a) a donné aussi l'histoire d'une balle qui perça le coronal, & qui se perdit dans la tête; la cure fut considérable à cause du fracas que cette balle fit à l'os; néanmoins elle fut heureusement terminée. Le malade mourut six mois après d'une maladie aiguë, on lui ouvrit le crâne pour chercher la balle, on la trouva vers la future sagittale, entre le crâne & la dure-mere, sans que cette membrane fût endommagée. *Veslingius* (b) trouva

---

PLAYES DU  
CERVEAU  
GUÉRIES.

V. OBSERV.  
par M. DE LA  
MARTINIÈRE  
sur le même  
sujet.

(a) Cent. 2. Obs. 2.

(b) Bonet Bibl. Chir. Cent. 1. Obs. 73.

dans le cerveau d'une femme qu'il disséquoit publiquement un bout du stilet dont cette femme avoit été frappée cinq ans auparavant, sans qu'il lui fût resté d'autre incommodité qu'une douleur de tête toutes les fois qu'il devoit pleuvoir. *Zacutus* (a) rapporte qu'un homme a eu dans le cerveau pendant huit ans la moitié d'un couteau sans en être incommodé. *Jean-Dominique Sala* a vû un homme qui avoit reçu un coup d'épée dont il guérit parfaitement, quoique le bout de cette épée lui fût resté dans le cerveau, & qu'il l'eût gardé toute sa vie.

Nous avons d'ailleurs beaucoup de faits semblables arrivés de nos jours, & dont il ne nous est pas permis de douter. Telle est l'histoire rapportée par *M. Anel* (b) d'une balle qui cassa l'os coronal, & entra dans le cerveau; le blessé fut guéri, & la balle lui resta dans la tête pendant plusieurs années sans incommodité; enfin il mourut subitement en jouant aux cartes. Les Chirugiens qui l'avoient traité de sa blessure lui ouvrirent la tête, & trouverent la balle sur la glande pinéale avec du sang nouvellement extravasé qui étoit coagulé. Ce bout de flèche que *M. Majault* Chirurgien Major de l'Hôpital de Douay dit avoir resté quatre mois dans le cerveau d'un Soldat, & qui en fut enfin entraîné par la suppuration, & dont le blessé fut guéri, est un fait incontestable; *M. Brisseau* Médecin du même Hôpital, qui a donné aussi l'histoire de cette blessure, *M. de la Fosse* Premier Chirurgien de la Reine, Inspecteur Général des Hôpitaux, & d'autres personnes de l'Art en ont été témoins.

Il est souvent arrivé que des esquilles ou pièces d'os du crâne sont restées fort long-tems engagées & cachées dans la substance du cerveau. *M. Manne* en rapporte un exemple. L'esquille dont il parle resta un mois implantée dans le cerveau sans causer aucun symptôme fâcheux;

(a) Bonet, *ibid.*

(b) *Manget* Bibl. Chirug. *Cranii fracturæ*. On trouve aussi dans les *Transactiens Philof.* l'histoire d'une balle restée plusieurs années dans la substance du cerveau, ann. 1709. n°. 320. art. 6.

M. *Fanton* (a) a vû une portion de la lame inférieure de l'os du front qui étoit entrée dans la substance du cerveau d'un Maçon, où elle resta plusieurs mois sans que le blessé discontinuât ses travaux.

*Hartsoecker* (b) pour s'assurer que les playes du cerveau ne sont pas absolument mortelles, attacha par la tête pendant quelque tems un chien à une table avec un clou qui lui traversoit le cerveau; & quand l'animal fut détaché, on versa dans la playe un peu de vin du Rhin, & elle fut bien-tôt guérie sans qu'il survînt aucun accident. *Verdriez* a donné une expérience à peu près semblable dans les Ephémérides d'Allemagne; mais il n'en est pas tout à fait de même des playes du cervelet, car on a remarqué qu'elles causent presque toujours la mort. (c) *Willis* (d) dit qu'on peut couper tout le cerveau d'un chien sans que le mouvement du cœur ni celui de la respiration cessent, mais que ces mêmes mouvemens finissent aussi-tôt qu'on donne atteinte au cervelet; cependant nous avons plusieurs Observations par lesquelles nous voyons qu'on a souvent trouvé le cervelet presque tout gangrené. M. de la Peyronie l'a trouvé tout détruit par une tumeur dure qui s'y étoit formée peu à peu, & qui avoit grossi de façon qu'il ne restoit plus du cervelet qu'une lame informe qui couvroit la tumeur; on trouve aussi quelques exemples de playes du cervelet où la substance de cette partie a été presque entièrement détruite, & l'on a vû les blessés survivre plusieurs jours à ces playes. M. *Goëlike* a remarqué que proche le cerveau les playes de la moëlle de l'épine sont absolument mortelles; il poussa un couteau fort aigu entre la première & la seconde vertèbre du col d'un chien; cet animal entra aussi-tôt dans de terribles mouvemens convulsifs, & périt. M. de la Peyronie ayant remarqué par beaucoup d'Observations que le cer-

---

PLAYES DU  
CERVEAU  
GUE'RRIES.

Expériences  
faites sur le  
cerveau.

(a) Manget Bibl. Chir. Cranii fracturæ.

(b) Goëlike Histor. Chir. pag. 325.

(c) Alberti Jur. Med. P. 1. pag. 317. §. 43.

(d) De Constan. animi Bibl. 4. cap. 1.

PLAYES DU  
CERVEAU  
GUE'RIES.

velet, les lobes du cerveau, des corps canelés, de la glande pinéale, &c. pris chacun en particulier, ne font pas absolument nécessaires à la vie, ni même aux facultés de l'ame, particulièrement à la connoissance & au jugement; il a été convaincu de la fausseté des différentes opinions qu'on a eu touchant le siège de l'ame, & il a reconnu par toutes les Observations que la Chirurgie & l'Anatomie lui ont fournies, qu'au contraire le corps calleux ne peut être blessé que ces facultés ne soient troublées ou abolies; d'où il conclut avec évidence que le corps calleux est la partie du cerveau où l'ame exerce ses fonctions (a).

LE CERVEAU  
EST SUSCEP-  
TIBLE D'OPÉ-  
RATIONS.

La connoissance de tous ces faits présente d'ailleurs aux Chirurgiens un point de vûe particulier; car non-seulement les cures que nous venons de rapporter, mais beaucoup d'autres semblables qui se trouvent dans les Observations, doivent les encourager à traiter les playes de la substance du cerveau, quelque considérables qu'elles soient, avec toute l'attention possible, puisqu'on peut espérer de réussir; mais elles leur font appercevoir encore qu'ils peuvent tenter sur le cerveau même, particulièrement dans les cas désespérés, certaines opérations, que le danger, dans lequel se trouve le malade, permet, & que les indications prescrivent, comme l'unique secours que l'on puisse employer; qu'ils peuvent, par exemple, ouvrir des abcès dans la substance du cerveau, rechercher, lorsque les accidens le demandent, des corps étrangers que l'on croit retenus dans ce viscère, retrancher des portions de la substance du cerveau lorsqu'elle est atteinte de mortification, emporter des fungus & des tumeurs carinomateuses auxquelles le cerveau est sujet. On doit se rappeler ici le précis d'Observations que nous avons rapportées sur la multiplicité de trépan, afin de remarquer qu'on peut faire au crâne les ouvertures

(a) M. de la Peyronie a donné sur ce sujet un Mémoire à l'Académie des Sciences, qui a été lû à la rentrée publique du Mercredi d'après la Quasimodo de l'année 1741.

nécessaires pour pratiquer facilement ces opérations.

Pour faire sentir la nécessité de ces différentes opérations, & pour exposer les circonstances qui peuvent les rendre plus ou moins possibles, ou plus ou moins difficiles. Nous allons rapporter quelques Observations, & faire quelques remarques qui feront connoître les différens cas où ces entreprises peuvent être plus ou moins sûres. Commençons par les abcès cachés dans la substance du cerveau.

Il y a des cas dans les playes de tête, où après avoir ouvert le crâne on est obligé d'ouvrir les membranes du cerveau, pour chercher la cause des accidens qui persistent après le trépan. Cette dernière opération ne suffit pas toujours; ces accidens sont souvent entretenus par une suppuration qui s'est faite dans la substance même du cerveau, & assez ordinairement vis-à-vis la fracture qui a obligé de trépaner. Cette suppuration forme des abcès qui ne se manifestent par aucun signe extérieur; on ne pourroit se déterminer que par des accidens pressans à ouvrir la substance du cerveau, dans la vûe de donner issue aux matieres de l'abcès que l'on soupçonne être la cause de ces accidens; mais l'incertitude du succès l'a toujours emporté sur ces conjectures. Dans la crainte de trop exposer leur réputation, les Chirurgiens ont mieux aimé laisser périr le blessé que de faire une telle tentative; cependant notre crainte d'ouvrir le cerveau peut être comparée à celle que les Anciens avoient d'ouvrir la dure-mere: aujourd'hui l'on n'hésite plus à ouvrir cette membrane, & cette opération a fauvé la vie à une infinité de blessés. Peut-être que les Praticiens qui nous suivront seront surpris aussi de notre timidité à ouvrir la substance du cerveau: nous avons déjà beaucoup de faits qui nous reprochent cette timidité, & qui nous excitent puissamment à risquer dans les cas désespérés l'opération que nous proposons.

Un enfant fit une chute sur le pariétal gauche, qui fut suivie d'accidens qui indiquèrent le trépan. Cette opéra-

---

OPÉRATIONS  
DONT LE CER-  
VEAU EST SUS-  
CEPTIBLE.

VI. OBSERV.  
PAR M. DE LA  
PEYRONIE.

OPERATIONS  
DONT LE CER-  
VEAU EST SUS-  
CEPTIBLE.

Abcès dans  
le cerveau à  
porté d'être  
ouvert à l'en-  
droit de la  
couverture  
du trépan.

tion donna issue à un épanchement considérable qui s'étoit fait sur la dure-mere; du reste cette membrane se trouva en bon état, & les accidens disparurent jusqu'au vingt-huitième jour qu'il survint des mouvemens convulsifs, une paralysie incomplete du côté droit, un assoupissement & une perte de connoissance presque continuelle. M. de la Peyronie ouvrit la dure-mere, dans le soupçon qu'il y avoit dessous quelque abcès qui causoit ces accidens; car d'ailleurs il n'y avoit aucuns signes particuliers qui l'en assurassent; aussi ne trouva-t'il rien sous cette membrane. Le péril pressant où étoit le blessé, lui inspira d'ouvrir le cerveau même; l'entreprise parut trop hardie, on s'y opposa, & l'enfant périt dans les convulsions. M. de la Peyronie lui ouvrit la tête, où il trouva en effet vis-à-vis l'ouverture du trépan un abcès dans la substance du cerveau, qui n'étoit qu'à trois ou quatre lignes de profondeur; ainsi il n'est pas douteux par tous les exemples qu'on vient de rapporter qu'il n'y eût eu beaucoup à espérer pour cet enfant, si M. de la Peyronie eut fait l'opération qu'il vouloit hasarder.

VII.

OBSERV. PAR  
M. BELLAIR.

Cas sembla-  
ble au précé-  
dent.

M. Bellair rapporte un cas à peu près semblable. Un homme âgé de vingt-neuf ans reçut un coup de hallebarde qui pénétra dans le cerveau de la profondeur d'un travers de doigt; les fonctions de l'ame ne furent point troublées par cette blessure, & le malade, sans être aidé de personne, fit même beaucoup de chemin après avoir reçu le coup. On tira plusieurs pièces de l'os percé & fracturé par ce coup, & on pansa la playe comme un trépan. Quarante-quatre jours se passerent sans accidens, le blessé se levoit tous les jours; mais au bout de ce tems-là la fièvre le prit avec frisson, & il mourut en vingt-quatre heures: on trouva dans la substance corticale vis-à-vis la playe un petit abcès. La dure-mere & la pie-mere étoient rendues & enflammées.

Il est souvent arrivé que la dure-mere ayant été ouverte par le Chirurgien, ou par le coup qui a fait la playe, la nature a elle-même satisfait aux indications que nous offrent

offrent ces abcès. L'Observation suivante, & plusieurs autres que nous pourrions rapporter, où l'on voit que la rupture de pareils abcès a eu des suites heureuses, prouvent assez que l'opération que nous proposons peut, si elle découvre l'abcès, avoir souvent une bonne réussite.

Un enfant de neuf ans tomba de sa hauteur sur l'angle d'une pierre quarrée, il perdit connoissance. M. Petit qui fut appelé à son secours, trouva une playe à deux ou trois travers de doigt au-dessus de l'œil droit, elle étoit assez grande pour qu'il pût y introduire le doigt; il sentit que l'os étoit fracturé & enfoncé, ce qui l'obligea à faire une incision cruciale assez grande pour découvrir toute la fracture, & se procurer un espace suffisant pour y appliquer le trépan; il différa cette dernière opération au lendemain à cause de l'hémorragie: presque aussitôt qu'il eût appliqué son appareil, la connoissance revint au blessé, il fut saigné plusieurs fois; M. Petit fit le trépan, il ne trouva point de sang épanché sous le crâne; il releva les pièces d'os enfoncées, enleva celles qui étoient entièrement détachées, & coupa toutes les inégalités qui auroient pû offenser la dure-mère; il n'arriva pas d'accidens les premiers jours, mais la nuit du cinq au six il survint un peu de fièvre; le malade fut inquiet, un peu brûlant & fort altéré, ce qui obligea le matin à retourner à la saignée. Le soir la tête étant pesante & la fièvre ayant augmenté, on fit une saignée du pied; le lendemain la playe étoit plus sèche qu'à l'ordinaire, la dure-mère paroissoit un peu brune, faisant bosse, & résistant peu au doigt lorsqu'on la touchoit; d'où M. Petit jugea qu'il y avoit dessous quelque liqueur épanchée. A peine eut-il ouvert cette membrane avec une lancette, qu'il sortit, d'un abcès qui s'étoit formé dans la substance du cerveau, une cueillerée de sérosité brune & fétide; il augmenta l'ouverture autant qu'il lui fut possible; cette première évacuation ne dissipa pas les accidens, le malade fut au contraire fort agité la nuit suivante; il rêva, & grinça même plusieurs fois des dents, son pouls fut serré & in-

---

OPÉRATIONS  
QU'ON PEUT  
PRATIQUER  
SUR LE CER-  
VEAU.

Ouvertures  
des abcès au  
cerveau.

VIII.  
OBSERV. par  
M. PETIT.

Abcès au  
cerveau ou-  
vert naturel-  
lement, &  
guéri.



OPÉRATIONS  
QU'ON PEUT  
PRATIQUER  
SUR LE CER-  
VEAU.

tercaded ; le matin l'appareil se trouva néanmoins fort humide ; l'assoupissement fut considérable le soir & pendant toute la nuit : mais le lendemain, qui étoit le onzième de la blessure, tous ces formidables accidens disparurent. M. Petit apperçut en pansant le malade la cause de ce changement si subit, car il trouva l'appareil rempli de pus fort fœtide ; il sortit dans la suite quelques flocons de la substance du cerveau : les portions des membranes qui étoient tombées en mortification se détachèrent, & la guérison du malade fut parfaite au bout de deux mois. Nous rapporterons dans la suite une Observation de M. de la Peyronie sur le même sujet, dont le succès a été de même très-heureux.

REMARQUE.

Abcès qui arrivent dans la substance du cerveau par contre-coup.

On trouve dans les Observateurs beaucoup d'abcès semblables ; cependant il est à propos de remarquer que ces abcès ne se placent pas toujours si avantageusement pour l'opération : car quelquefois ils se trouvent près des ventricules, & quelquefois même à la partie opposée au coup ; ainsi lorsque le coup a porté à la partie supérieure de la tête, l'abcès peut se placer vers la base du crâne. Nous en avons un exemple dans Pygray (a), cet abcès étoit fort petit, il ne fit périr le malade que six mois après la blessure.

Lorsque les abcès se forment à la partie opposée au coup, ils produisent ordinairement quelques accidens qui peuvent nous les faire soupçonner. Nous avons déjà vû à l'article du trépan dans les cas douteux, que plusieurs Praticiens se sont déterminés avec succès à trépaner à la partie opposée à la playe. Si lorsqu'on se détermine à trépaner à l'endroit où l'on soupçonne un contre-coup, on ne trouvoit rien sous le crâne ni sous les membranes du cerveau, & que les accidens qui ont engagé à faire l'opération persistassent après le trépan ; on peut conjecturer qu'il y a dans cet endroit un abcès caché dans la substance du cerveau.

Les accidens qui font juger qu'il y a eu un contre-coup,

(a) Liv. 4. chap. 9.

& sur lesquels on se décide pour le trépan sont principalement une douleur fixe qui, quoiqu'elle ne se fasse pas sentir à l'endroit du coup, paroît cependant en être une suite. S'il survient des frissons irréguliers, de la fièvre & d'autres accidens, on peut présumer qu'il s'est fait un abcès à l'endroit de cette douleur.

La paralysie qui arrive souvent en pareil cas, & qui se trouve ordinairement du côté opposé à l'endroit du cerveau où est la cause qui la produit, peut beaucoup contribuer avec la douleur à déterminer le siège de l'abcès; car si la paralysie occupe le bras, la jambe ou quelque autre partie du côté du coup, on est presque sûr que le mal est du côté opposé; nous avons cependant quelques exemples de paralysies dont la cause s'est trouvée dans le cerveau du même côté que ces paralysies; mais on ne doit pas s'arrêter à ces cas particuliers, à moins qu'ils ne se montrent manifestement par eux-mêmes: ainsi lorsque la paralysie est accompagnée d'accidens pressans, on peut dans le cas dont il s'agit se déterminer à trépaner du côté opposé, & si on ne découvre rien sous le crâne ni sous les membranes du cerveau, on peut hasarder quelques petites incisions dans la substance même de ce viscère. Pour s'assurer s'il n'y a point dans la substance corticale, & même au-delà, quelque abcès qui soit la cause de ces accidens, une telle incision n'est point à redouter pour la vie du malade; car si l'incision rencontre l'abcès, elle peut sauver la vie; & si elle ne l'atteint pas, cet abcès fera périr le malade indépendamment de l'incision; elle n'est pas à redouter non plus par rapport à la douleur, car on a souvent observé que la propre substance du cerveau est insensible.

Les tumeurs carcinomateuses qui arrivent au cerveau, & qui sont toujours funestes au malade, ne méritent pas moins l'attention des Chirugiens que les abcès dont nous venons de parler; car la douleur intolérable qu'elles causent, & qui ne finit qu'à la mort, rend ces tumeurs extrêmement cruelles, & les tentatives que l'on fait pour y remédier

---

OPÉRATIONS  
QU'ON PEUT  
PRATIQUER  
SUR LE CER-  
VEAU.

Extirpation  
des tumeurs  
carcinoma-  
teuses du  
cerveau.

OPÉRATIONS  
QU'ON PEUT  
PRATIQUER  
SUR LE CER-  
VEAU.

## IX.

OBSERV. par  
M. COGHLAN  
Chirurgien  
Major de  
l'Hôpital du  
Roy à Belle-  
Isle.

Tumeur car-  
cinomateuse  
au cerveau.

font d'autant plus inutiles, comme on va le voir dans l'Observation suivante, que l'on ne découvre presque jamais cette maladie qu'après qu'elle a fait périr le malade.

Un homme fut affligé d'une violente & continuelle douleur de tête, qui survint après avoir reçu à cette partie un coup auquel on n'avoit fait aucune attention; cette douleur, malgré les remèdes qu'on employa, persista jusqu'à la mort du malade, après laquelle on trouva une tumeur carcinomateuse de la grosseur d'un œuf de poule qui s'étoit formée dans la substance du cerveau. Il y a plusieurs exemples de ces tumeurs terribles dans les Auteurs (a); il paroît cependant que l'extirpation de ces tumeurs ne doit pas être toujours impossible, sur-tout lorsqu'elles n'ont pas un volume trop considérable, & qu'elles sont placées à la surface du cerveau; car le cerveau peut soutenir de pareilles opérations, puisqu'il résiste souvent à des playes & à des gangrènes très-considérables. Ces tumeurs ne sont pas ordinairement d'un aussi gros volume que celles dont on vient de parler: nous avons vû ci-devant dans la vingtième Observation l'histoire d'une longue & cruelle douleur de tête, causée par deux tumeurs carcinomateuses qui n'étoient guères plus grosses qu'un pois chacune, & qui étoient attachées à la substance corticale du cerveau. Or, si dans une douleur de tête insupportable, & qui paroîtroit extrêmement à craindre pour l'événement, on soupçonnoit une pareille cause, ou si on venoit à la découvrir, ne seroit-il pas raisonnable de tenter l'extirpation de la tumeur, plutôt que de laisser mourir cruellement un malade, dans un cas où l'on peut tenter de le secourir par une opération qui est infiniment moins à craindre que la maladie. On peut penser des fungus qui arrivent au cerveau comme de ces tumeurs, par rapport à l'extirpation.

L'Art nous offre la même ressource contre les gangrènes du cerveau; mais malheureusement elles se trouvent

Amputation  
d'une por-  
tion de la  
substance du  
cerveau gan-  
grénee.

(a) Ephem. Dec. 2. an. 1. Obs. 167 Bonet Sepulcr. Plater. lib. 1. Fabr. de Hilden, Op. Chir. &c.

souvent dans le cas des tumeurs dont on vient de parler, c'est-à-dire qu'on ne les découvre qu'après la mort.

Une fille âgée de vingt-deux ans se frappa à la partie moyenne & supérieure de l'occipital contre un mur; ce coup ne fut pas suivi de symptômes considérables, & cette fille ne le déclara même que quelques jours après; on lui conseilla la saignée & l'usage des vulnéraires, seulement par précaution : Elle fut pendant deux mois & demi sans sentir d'autre incommodité qu'un peu de douleur au derrière de la tête; mais enfin la fièvre lui prit, avec des douleurs dans toute la tête & au bas-ventre. M. Sauré qui fut appelé alors examina la tête, & n'aperçut rien au dehors; il ordonna des fomentations, & retourna à la saignée, ces douleurs disparurent en dix ou douze jours; mais elle recommencerent bien-tôt, & continuerent jusqu'à la mort, qui arriva quatre mois après le coup. La tête fut ouverte, on ne trouva point de fracture au crâne, ni d'épanchement sur les membranes du cerveau; mais ces membranes étoient de couleur livide dans une étendue de trois travers de doigt; on s'aperçut, après les avoir levées, que la substance du cerveau étoit fort noire & gangrénée jusqu'à la profondeur de trois travers de doigt. On peut dans les playes de tête où le crâne est ouvert, ou lorsqu'une douleur violente & fixe à la suite d'un coup détermine à trépaner, s'apercevoir de ces gangrènes avant qu'elles aient fait tant de progrès, & alors on ne doit pas balancer à emporter toute la portion du cerveau qui est atteinte de mortification. *Lambert* célèbre Chirurgien de Marseille, donne (\*) sur ce sujet une Observation qui mérite d'être rapportée : c'est une leçon très-instructive pour les Chirurgiens.

Un Laquais âgé de quinze à seize ans reçut un coup de pierre au milieu du pariétal droit; le cerveau fut blessé, & le malade tomba le lendemain en convulsion du côté du coup & en paralysie du côté opposé; ces accidens furent accompagnés de fièvre, de délire, & d'une

---

OPÉRATIONS  
QU'ON PEUT  
PRATIQUER  
SUR LE CER-  
VEAU.

X.

OBSERV. par  
M. SAURÉ.

Gangrène  
au cerveau.

(\*) Comm. sur la Carie, chap. 5.

OPÉRATIONS  
QU'ON PEUT  
PRATIQUER  
SUR LE CER-  
VEAU.

diarrhée considérable. La substance du cerveau devint noire, on y appliqua un médicament composé de deux portions d'esprit de vin & une de miel rosat; le cerveau se gonfla, & sa consistance étoit plus molle qu'à l'ordinaire, ce qui engageoit de couper tous les jours une partie de cette substance gangrénée qui sortoit. Le dix-huitième jour le blessé tomba de son lit; toute la substance du cerveau qui débordoit l'ouverture de l'os se détacha par cette chute & se trouva dans l'appareil; mais le gonflement continua à pousser dehors la substance du cerveau qui étoit noire, & on la retranchoit à mesure tous les jours. Le trente-cinquième jour le malade but & s'enyvrâ, la substance du cerveau alors se gonfla davantage, & se porta considérablement en dehors: ce malade yvre gliffa sa main sous l'appareil, & empoigna toute la portion de cette substance, & l'arracha avec violence. On trouva le lendemain le cerveau en meilleur état, presque tout ce qui étoit corrompu étoit emporté, & on s'aperçut qu'on étoit proche du corps calleux. Une couleur vermeille succéda à la lividité, toute la pourriture fut surmontée, & le malade guérit. La paralysie lui resta cependant, il devint même sujet à des mouvemens épileptiques; mais l'esprit se rétablit entièrement.

On peut donc, à l'exemple de ce malade, remplir entièrement l'indication qui se présente naturellement en pareil cas. Le Chirurgien timide qui ne coupoit de cette gangrène que ce qui se présentoit chaque jour hors du crâne, travailloit inutilement; la corruption qui se faisoit facilement de la substance du cerveau lorsqu'elle est gangrénée, parce que cette substance est fort molle & fort humide, devoit s'emparer de plus en plus de la partie morte qu'on laissoit, & cette partie morte & corrompue qu'on laissoit contribuoit beaucoup à accélérer le progrès de la mortification; ainsi il y a bien de l'apparence que le malade auroit péri, s'il n'avoit pas enlevé lui-même la cause de ce progrès, en arrachant presque toute la partie de son cerveau qui étoit gangrénée.

Nous avons cité ci-devant beaucoup d'Observations, qui prouvent que des corps étrangers peuvent rester long-tems dans le cerveau sans causer la mort du blessé; mais ces Observations en nous enseignant que la présence des corps étrangers dans ce viscère, ne causent pas toujours la mort, doivent aussi nous porter non-seulement à tenter l'extraction de ces corps, qui tôt ou tard sont presque toujours funestes aux malades, mais encore à faire les recherches nécessaires pour les découvrir, lorsqu'on a lieu de soupçonner par les accidens, par l'instrument qui a blessé, & par l'état de la fracture du crâne, qu'il y en ait qui soient retenus & cachés dans la substance de ce viscère.

Une Dame âgée d'environ trente ans alla voir tirer des boëtes; il en créva une, dont un éclat vint la frapper à la partie moyenne latérale droite du coronal; elle tomba à la renverse sur le pavé, sans mouvement, sans sentiment & sans pouls: elle vomit, & la connoissance lui revint aussi-tôt après. Cet éclat lui avoit fait une playe contuse avec perte de substance; il y avoit fracture au crâne avec des esquilles séparées: M. De Manteville en tira trois environ de la grandeur de l'ongle, toutes trois comprenoient les deux tables. Il y avoit outre cette playe une tumeur de la grosseur d'un œuf, avec fluctuation vers le derriere de la tête, sur la partie postérieure & inférieure du pariétal gauche. M. De Manteville, & M. Desportes qui fut appelé en consultation, décidèrent qu'il falloit ouvrir cette tumeur; mais deux autres Chirurgiens que l'on consulta aussi, s'y opposèrent, & s'emparèrent de la malade, qui étoit alors sans accidens. Le neuvième jour la fièvre lui prit, le délire survint, qui fut suivi d'un assoupissement léthargique, & enfin de la mort le douzième jour. Messieurs les Chirurgiens du Châtelet en firent l'ouverture; ils ne trouverent point d'épanchement, mais seulement une esquille dans la substance du cerveau vis-à-vis la playe. On voit par là combien on doit être en garde contre les corps étrangers qui peuvent s'engager dans le cerveau, & sur-tout combien on doit être attentif dans les frac-

---

OPÉRATIONS  
QU'ON PEUT  
PRATIQUER  
SUR LE CER-  
VEAU.

Extraction  
de corps  
étrangers re-  
tenus dans  
la substance  
du cerveau.

XI.  
OBSERV. par  
M. De MAN-  
TEVILLE.

Une esquille  
trouvée dans  
la substance  
du cerveau a-  
près la mort.

OPÉRATIONS  
QU'ON PEUT  
PRATIQUER  
SUR LE CER-  
VEAU.

REMARQUES  
SUR LE DAN-  
GER DES  
PLAYES DU  
CERVEAU.

tures avec fracas, aux esquilles qui peuvent se perdre dans la substance de ce viscère.

Le grand nombre de guérisons que nous avons rapportées au commencement de cet article, pour faire connoître les ressources de la Chirurgie dans les playes, & dans d'autres maladies du cerveau, ne doivent pas aveugler les Chirugiens, & leur faire perdre de vûe le danger qui accompagne les blessures du cerveau, négliger les grands ménagemens que demande le traitement de ces playes, & manquer de circonspection dans le pronostic que l'on en doit faire; car on doit penser qu'il ne seroit pas difficile d'inspirer par d'autres Observations au moins autant de crainte, que celles que nous avons rapportées donnent d'espérance; mais comme il est ici plus facile d'effrayer que de rassurer, ce sera assez de rapporter l'Observation suivante, pour contre-balancer celles qui pourroient faire naître trop d'assurance; & elle nous donnera occasion de faire quelques remarques sur le jugement que l'on porte trop légèrement dans certaines circonstances par rapport aux playes du cerveau.

XII.

OBSERVAT.  
par M. MARÉ-  
CHAL.

Playe avec  
suppuration  
mortelle.

Un homme, qui reçut un coup sur la tête, eut une esquille engagée dans la substance du cerveau d'un travers de doigt de profondeur; cette blessure attira aussi-tôt des accidens considérables. M. Maréchal enleva la partie d'os enfoncée, il pansa le fond de la playe avec le baume *Fioravanti*, & le dehors avec un digestif. Le blessé fut saigné six fois, il sortit gros comme un jaune d'œuf de la substance du cerveau. Les accidens se dissipèrent presque entièrement; le blessé parut passablement bien; la fièvre étoit médiocre, & la playe donnoit de l'espérance. La suppuration entraînoit toujours quelques portions de la substance du cerveau, elles étoient d'une consistance plus molle que celle du morceau qui étoit sorti le premier. Il s'étoit fait un trou dans le cerveau à loger une balle de jeu de paume. Le neuvième jour M. Maréchal porta son doigt très-doucement au fond de cette playe, pour examiner des chairs  
qui

qui lui paroissent mal conditionnées; il dit que le blessé entra aussi-tôt dans des convulsions si considérables, qu'il crut qu'il alloit mourir; les accidens causés par cette tentative se dissipèrent assez promptement, mais l'état du malade n'en étoit pas moins fâcheux; ce blessé mourut le douzième jour. M. Maréchal a donné cette Observation, pour avertir les jeunes Chirurgiens que le péril est si grand dans ces sortes de playes avec perte de substance par une grande suppuration, qu'il n'en a traité aucune avec succès. Or une telle déclaration faite par un Chirurgien qui a autant pratiqué que M. Maréchal, mérite qu'on y fasse attention; cependant elle ne doit pas trop nous effrayer, car les Observations que nous avons rapportées, & une infinité d'autres que nous pourrions encore citer, nous permettent d'espérer avec raison un meilleur succès.

Il faut d'ailleurs faire attention que souvent le danger dépend plus des circonstances que de la blessure même; le tempérament, le pays, les soins de ceux qui gouvernent les blessés, les événemens qui peuvent exciter les passions, &c. décident souvent du sort du blessé. On a remarqué, par exemple, qu'à Montpellier, à Marseille & à Avignon, les playes de tête guérissent plus facilement qu'à Florence & à Paris. A l'égard des passions, on a vû des blessés qu'un mouvement de colere a fait mourir incontinent: l'arrivée inattendue d'une personne aimée ou haïe, a souvent produit le même effet; d'autres ont péri pour avoir manqué une seule fois à la continence, ou même par la seule entrevue de l'objet dont ils étoient passionnés. Le défaut de régime a souvent des suites aussi funestes. Il se trouve beaucoup d'autres singularités qui peuvent encore être très-nuisibles; *Fabrice de Hilden* rapporte qu'un de ses blessés mourut, parce qu'on avoit fait trop de bruit auprès de lui, & que le pere en fut même puni par une amende à laquelle il fut condamné. Les Auteurs sont remplis d'Observations, dans lesquelles on attribue ainsi la mort arrivée à la suite des playes de tête aux seules circonstances qui l'ont précédées.

---

REMARQUES  
SUR LE DAN-  
GER DES  
PLAYES DU  
CERVEAU.

Circonstan-  
ces qui peu-  
vent aug-  
menter le  
danger.



REMARQUES  
SUR LE DAN-  
GER DES  
PLAYES DU  
CERVEAU.

On est sou-  
vent trompé  
par des cau-  
ses apparen-  
tes.

Il n'est pas douteux que toutes ces causes étrangères ne puissent souvent causer la perte des blessés ; mais on peut bien penser aussi que souvent faute d'ouvrir les cadavres, on attribue à des causes apparentes ou extérieures un mauvais succès, qui réellement est l'effet de quelque cause cachée au dedans, par exemple, une esquille, un abcès placé dans l'intérieur du cerveau, ou une suppuration telle que celles qui se forment quelquefois à la suite des coups à la tête, dans divers viscères, particulièrement dans le foye, une suppuration retenue, une gangrène, une inflammation, un épanchement. Or, si ces causes cachées font périr inopinément les blessés, lorsque quelque conjoncture remarquable fournit au dehors une cause apparente de cette mort imprévue, on ne manque pas d'attribuer à cette cause extérieure le funeste événement qui la suit, puisqu'elle est la seule cause sensible qui paroisse l'avoir occasionné.

Cependant l'expérience peut nous inspirer quelque doute sur ces causes extérieures, car il est certain qu'elles n'ont pas toujours de si mauvaises suites ; les Observateurs nous fournissent sur ce sujet beaucoup de faits, qui semblent même les rendre peu suspectes. *Salmuth* (\*) a entr'autres rapporté, qu'un homme qui avoit une playe très-considérable au cerveau guérit, quoiqu'il ne cessât point de s'enivrer, & d'être accompagné de filles gail- lardes qui le divertissoient, du moins par leur gaieté & leurs conversations libres. Deux choses nous ont déterminé à citer cette Observation ou quelqu'autre semblable, 1°. pour avoir occasion d'avertir les jeunes Chirurgiens qui pourroient en trouver de pareilles dans les Auteurs, de ne point se laisser prévenir par ces mauvais exemples, de crainte qu'ils ne se relâchent sur les précautions que l'on doit prendre pour éloigner tous ces dérangemens ; car malgré ces Observations, qui véritablement sont extraordinaires, il n'est pas douteux que de tels écarts sont capables de nous empêcher de réussir dans

(\*) Bonet Bibl. Chr. Cent. 5. Obs. 26.

la cure de ces grandes playes. 2°. Nous avons eu en vûe de les rendre attentifs à ne se pas laisser tromper sur la cause des événemens fâcheux qui arrivent dans ces blessures, & que l'on attribue à des causes accidentelles & extérieures, tandis que quelquefois faute d'examiner avec assez de soin une playe & ses environs, on n'y apperçoit pas des causes auxquelles on pourroit peut-être remédier, & qui cependant enlèvent les blessés sans qu'on ait eu le moindre soupçon qu'elles existassent; nous pourrions citer beaucoup d'Observations où l'ouverture des cadavres a découvert de telles causes cachées qui n'ont été funestes aux malades que parce qu'elles ont été inconnues aux Chirugiens.

M. Maréchal nous a communiqué une Observation qui nous fournit l'occasion de faire remarquer une méprise d'un autre genre, qui à la vérité est moins dangereuse que celles dont nous venons de parler, mais qui n'est guères moins honteuse pour le Chirurgien qui y tombe, & qui est surpris dans son erreur. La substance du cerveau est si molle, que les matieres que fournissent les playes de tête, peuvent quelquefois avoir une couleur & une consistance semblables à celles de cette substance, & faire penser que la playe pénètre dans le cerveau lorsque ce viscère n'est aucunement offensé.

Un homme reçut un coup à la partie inférieure du front qui lui fit une playe pénétrante dans le sinus sourcilier; cette playe fournit dès le second pansement des flocons de matieres muqueuses blanchâtres, qu'un Chirurgien prit pour des portions de la substance du cerveau. M. Maréchal reconnut que la playe ne passoit pas le sinus, & que ce Chirurgien avoit pris pour substance du cerveau les matieres qui se filtrent dans ce sinus. Ce sont sans doute de pareilles méprises qui ont fait dire à *Muys* & à *Nuck* que les playes des sinus sourciliers en imposent tellement, qu'on croit souvent que le cerveau est considérablement blessé, lorsqu'il n'y a que la table extérieure du sinus qui soit cassée. La membrane qui tapisse le sinus peut rece-

---

REMARQUES  
SUR LE DAN-  
GER DES  
PLAYES DU  
CERVEAU.

XIII:  
OBSERVAT.  
par M. MA-  
RECHAL.

Playes du  
sinus sourci-  
lier, où l'on  
prit des ma-  
tieres mu-  
queuses pour  
la substance  
du cerveau.

REMARQUES  
SUR LE DAN-  
GER DES  
PLAYES DU  
CERVEAU.

Remarque  
concernant  
le trépan sur  
les sinus  
fourciliers.

voir par la respiration un mouvement qui imite celui des membranes du cerveau; ce qui peut encore aider à faire penser que ces playes pénètrent toute l'épaisseur du crâne lorsqu'elles ne pénètrent que jusqu'à la membrane de ce sinus. La playe dont parle M. Maréchal fut très-promptement guérie. Cette dernière circonstance nous engage à finir par une petite remarque un peu étrangère à notre sujet, mais que nous ne devons pas passer; c'est que cette prompte guérison prouve évidemment que les playes des sinus fourciliers ne sont pas elles-mêmes si rebelles ou si difficiles à refermer que le disent plusieurs Auteurs, qui en partie pour cette raison défendent de trépaner sur ces sinus: d'ailleurs il faut convenir que le lieu n'est pas convenable par lui-même pour cette opération; cependant si quelque maladie de ces sinus mêmes (\*), ou quelques autres circonstances l'exigeoient, la difficulté de refermer la playe ne devoit point empêcher de trépaner sur cette partie.

## I I.

REMARQUE  
SUR LE CHOIX  
DES REMÈDES  
PROPRES AUX  
PLAYES DU  
CERVEAU.

On voit par les Observations des plus grands Maîtres, qu'on est encore peu fixé sur les remèdes que l'on doit employer dans les playes du cerveau, & qu'on a peu examiné quels sont ceux qui doivent y convenir le mieux; on n'y parle pas même des indications particulières qui peuvent se tirer de la propre substance de ce viscère. Les uns se sont servis de liqueurs vineuses, d'esprit de vin même, d'autres de baumes spiritueux chargés tous ensemble d'huiles éthérées & d'huiles alcoolisées ou vineuses; quelques-uns ont mis en usage le miel ou le syrop de roses, quelqu'autres les teintures de myrrhe & d'aloë; on en trouve qui ont eu recours aux huiles éthérées seules, comme l'huile de Thérébentine; il y en a qui ont employé l'huile d'olive, où l'on avoit fait infuser le mille pertuis ou

(\*) Par exemple, dans les cas de cette Céphalée dont parle Bartholin, qui étoit causée par des calculs retenus dans un de ces sinus. Il s'y trouve quelquefois aussi des vers qui causent la même maladie.

quelqu'autre plante vulnérable : on en voit qui s'en sont tenus à la seule charpie sèche. Aucun de ces Praticiens ne rend raison de la préférence qu'il donne à un remède plutôt qu'à un autre. Il faut cependant convenir qu'on a regardé le cerveau comme une partie spermatique ou exsangvine, & qu'on lui a rapporté les remèdes que l'on croit qui conviennent le mieux à ce genre de partie, sur-tout aux parties nerveuses ; mais il y a un inconvénient auquel le cerveau est sujet, qui est très-facile à remarquer, & auquel on doit être attentif dans les playes de ce viscère avec suppuration ; c'est un gonflement de la substance de ce même viscère qui est très-difficile à réprimer, & par lequel cette substance tend à s'échapper en suppuration. M. Maréchal & d'autres grands Praticiens ont souvent remarqué cet inconvénient, & on s'est apperçu que l'esprit de vin, quoiqu'employé souvent avec succès dans les playes des nerfs, peut beaucoup y contribuer. M. de la Peyronie a donné sur ce sujet une Observation & des expériences qu'il a fait en conséquence, où l'on voit bien sensiblement les fâcheux effets de ce gonflement, & les remèdes qui sont préférables pour s'y opposer.

Un jeune homme de seize ou dix-sept ans fut frappé d'une pierre, qui lui fit une playe avec fracture & esquilles au milieu de l'os pariétal gauche. On le trépana pour enlever les esquilles qui bleffoient les membranes du cerveau ; il survint un abcès sous ces membranes : M. de la Peyronie, qui perça cet abcès, trouva que les matières s'étoient en partie glissées dans les anfractuosités du cerveau, & qu'elles avoient fait impression sur la substance de ce viscère, car il y remarqua déjà quelqu'apparence de pourriture ; il jugea à propos d'employer l'esprit de vin sur cette partie, comme un remède propre à résister à la putréfaction ; mais au bout de deux jours il survint un gonflement qui excédoit l'ouverture du crâne en dehors malgré l'appareil qui s'y opposoit ; ce gonflement fut accompagné d'un dégorgement ou d'une suppuration si prodigieuse qu'elle fit périr le blessé en peu de jours. Il sem-

---

REMARQUES  
SUR LE CHOIX  
DES REMÈDES  
PROPRES AUX  
PLAYES DU  
CERVEAU.

Inconvénient qui arrive dans les playes du cerveau.

XIV.  
OBSERVAT.  
par M. De la  
PEYRONIE.

Gonflement du cerveau, avec suppuration excessive.

REMARQUES  
SUR LE CHOIX  
DES REMÈDES  
PROPRES AUX  
PLAYES DU  
CERVEAU.

bloit par la quantité de matiere qui étoit fortie, que la moitié du cerveau s'étoit échappé en forme de bouillie dans cette suppuration. M. de la Peyronie ouvrit la tête de ce jeune homme après la mort; il fut surpris de trouver que la déperdition de la substance du cerveau ne répondoit pas à beaucoup près à ce qui paroissoit en être sorti; il comprit delà que cette substance n'avoit pas à beaucoup près fourni toute la matiere de ces grandes suppurations, & que les suc's qui l'abreuvoient en avoient formé la plus grande partie.

Expériences  
sur la pro-  
priété des re-  
mèdes qu'on  
emploie or-  
dinairement  
dans les  
playes du  
cerveau.

M. de la Peyronie ayant remarqué plusieurs fois que l'esprit de vin ne lui avoit pas réussi dans ces gonflemens, ou plutôt dans ces dégorgemens du cerveau, & qu'au contraire cette liqueur lui avoit paru les exciter davantage, jugea à propos de faire les expériences suivantes pour s'éclaircir sur ses doutes, & pour découvrir le genre de remèdes plus propre à réprimer ce gonflement; il mit une portion de cerveau dans un vaisseau avec de l'esprit de vin, une autre portion avec du vin, une autre avec le baume *Fioraventi*, une autre avec l'huile de Thérébentine, & une autre enfin avec le baume du Commandeur de Perne. Celle qui avoit été dans l'esprit de vin s'étoit raréfiée & considérablement attendrie; elle se corrompit ensuite plus promptement que les autres; les mêmes changemens arriverent aussi à celle qui étoit dans le vin, mais ils furent beaucoup moins considérables. La portion qui avoit été dans le baume *Fioraventi* se trouva au contraire un peu plus resserrée & raffermie. Ce dernier effet fut encore plus remarquable dans celles qui avoient été dans l'huile de Thérébentine & dans le baume du Commandeur.

Ces expériences montrent assez que les huiles essentielles balsamiques sont préférables aux huiles alkoolisées pour réprimer les dégorgemens du cerveau, & pour les prévenir. M. de la Peyronie a remarqué depuis que la pratique s'accorde en effet parfaitement avec les expériences.

Le miel rosat est encore un remède fort usité dans les

playes du cerveau, & il est autorisé depuis long-tems par la pratique dans les cas où il faut déterger, sur-tout lorsque la suppuration est ténace & épaisse. Quelques Praticiens l'ont regardé comme un médicament trop chaud & trop âcre pour cette partie. Sculter a combattu ce préjugé par l'expérience (a). M. de la Peyronie s'est servi de ce remède fort utilement dans les injections qu'il a fait dans ce viscere; c'est pourquoi il est à propos que nous rappellions cette cure, en nous bornant cependant à un récit fort succinct, parce qu'elle est déjà rapportée par quelques Auteurs.

Cette Observation si fameuse, tant à cause de la grandeur de la maladie qu'à cause de la cure même, renferme l'histoire d'une playe sur le pariétal gauche, pour laquelle M. de la Peyronie ne fut pas appelé d'abord; il y avoit plus d'un mois que le blessé avoit cette playe, lorsqu'il le vit pour la première fois. Les accidens qui étoient survenus depuis quelques jours, & qui engagerent à l'appeler, lui firent soupçonner un épanchement sous le crâne; il examina l'os, & découvrit une fracture avec embarrure: le lendemain il appliqua deux couronnes de trépan, & enleva les pièces d'os qui blessaient la dure-mère. Cette opération ne fit point cesser les accidens; la dure-mère étoit un peu molle & livide, ce qui déterminait M. de la Peyronie à ouvrir cette membrane: il sortit dans l'instant par l'ouverture qu'il fit environ une palette de pus mal conditionné, dans lequel on aperçut quelques flocons de la substance du cerveau, & on reconnut que la cavité où ce pus s'étoit trouvé s'étendoit jusqu'au corps calleux, & qu'elle étoit d'une grandeur à contenir un gros œuf de poule. Les matieres qui continuerent de suppurer étoient fort grasses & épaisses. M. de la Peyronie jugea à propos pour les détremper & pour les enlever, de faire des injections dans cette cavité avec le miel rosat délayé dans une décoction de plantes céphali-

---

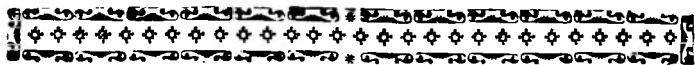
REMARQUES  
SUR LE CHOIX  
DES REMÈDES  
PROPRES AUX  
PLAYES DU  
CERVEAU.

Suppuration  
prodigieuse  
du cerveau  
guérie par  
des injections.

(a) Arcen. de Chir. pag. 127.

ques ; cette cavité étoit si considérable, qu'elle contenoit jusqu'à quatre onces de la liqueur qu'on y injectoit. A mesure que la cavité s'emplissoit par l'injection, le malade perdoit connoissance, & tomboit enfin comme mort, & on lui rendoit la vie aussi-tôt qu'on retiroit la liqueur. Ces injections entraînoient avec les matieres purulentes de petites portions de la substance du cerveau qui s'en alloient en suppuration. Le grand avantage qui résultoit des injections, étoit d'empêcher ces matieres de séjourner, & d'acquérir par le croupissement un caractère putride qui auroit entretenu & augmenté ces suppurations jusqu'à la mort du malade ; au lieu que par le moyen de ces injections la suppuration prit un bon caractère, & le malade fut guéri en moins de deux mois. M. de la Peyronie a plusieurs fois employé en pareil cas les injections avec le même succès. Si les matieres paroissent atteintes d'une dissolution putride, & que la substance du cerveau eût beaucoup de part à cette dissolution, il faudroit ajouter à ces injections le baume du Commandeur ou l'huile de Thérébentine, ou quelques autres substances balsamiques spiritueuses. Il ne faut pas que les injections soient poussées avec force, ni qu'elles sortent par un siphon trop menu ; il faut au contraire que le conduit par où elles sont chassées soit large, & terminé en forme d'arrosoir, afin que la liqueur s'étende davantage, qu'elle lave mieux, & fasse moins d'effort sur la substance du cerveau. Quand il n'y a ni ténacité ni dissolution dans les matieres qui suppurent, on peut se servir de baume de *Fioraventi* seul, ou mêlé avec du miel rosat délayé dans quelque liqueur vulnéraire. Nous avons beaucoup d'Observations où nous lisons que l'on s'en est servi avec succès dans les playes du cerveau. Les injections qui se font entre le crâne & la dure-mere seulement, demandent moins de circonspection ; car nous voyons qu'en pareil cas Paré (a) s'est servi avec succès de décoctions de plantes détersives.

(a) Lib. 10. cap. 21.



# OBSERVATIONS

A V E C

## DES REFLEXIONS

### SUR LA CURE DES HERNIES

A V E C G A N G R E ' N E :

Par M. DE LA PEYRONIE.

**L**ES Chirugiens ont recours à différens moyens pour prévenir les suites funestes des Hernies avec gangrène; mais ce point de pratique n'est point réduit en méthode, chaque Praticien est borné aux procédés que son génie lui inspire. Les Auteurs qui décrivent le manuel des opérations, ne prévoient pas toutes les indications qui se présentent dans les cas extraordinaires, & n'aperçoivent pas non plus toutes les ressources que ces indications peuvent suggérer à l'Opérateur; de pareilles singularités ne peuvent d'abord se transmettre que par les Praticiens mêmes qui les ont remarquées, & qui ont eue cours à des moyens particuliers qui leur ont réussi. En effet, sans les Observations qui ont été communiquées à l'Académie, & qu'on rapportera dans un autre Mémoire, nous ignorerions presque entièrement les tentatives heureuses que plusieurs Maîtres ont fait dans les hernies avec mortification, pour arrêter le progrès de la pourriture, retenir au dehors la partie gangrénée de l'intestin, & procurer l'adhérence nécessaire pour le succès de l'opération; ces tentatives nous seroient, pour la plûpart, aussi inconnues que celles que les anciens Chirugiens ont pû faire avec le même succès dans les mêmes circonstances; car il me



telligence de l'Opérateur, doivent avoir été pratiqués, au moins en partie, par les grands Chirurgiens qui nous ont précédés, & que s'il s'étoit formé, comme aujourd'hui, des Sociétés qui se fussent chargées de recevoir les Observations que chacun de ces Maîtres pouvoit donner, de faire usage de ces Observations, & de les rendre publiques, nous verrions que l'ancienne Chirurgie n'étoit pas aussi bornée qu'elle nous paroît. Quoi qu'il en soit, ces procédés qui n'ont été connus que de ceux qui les ont pratiqués, ne peuvent être regardés que comme des découvertes privées & passagères, qui n'ont contribué en rien au progrès de notre Art, puisqu'ils n'ont point été transmis à la postérité; ainsi nous sommes en droit de mettre au rang des découvertes que nous fixons & que nous rendons publiques, beaucoup de points de pratique, qui peut-être sont fort anciens: tels sont entr'autres les différens moyens que nous avons imaginés pour assujettir dans l'opération des hernies avec mortification l'intestin gangrené, & pour procurer l'adhérence qui lui est nécessaire pour sa réunion. L'Académie Royale des Sciences a parlé en 1723. d'un moyen qui me réussit fort heureusement dans l'opération d'une hernie de ce genre: j'ai eu depuis recours au même procédé avec un pareil succès dans une maladie à peu près semblable; je crois devoir rapporter exactement l'histoire de la maladie & de l'opération dont le détail n'a pas encore été donné. Je ferai ensuite quelques réflexions sur les attentions que le malade & le Chirurgien doivent apporter dans ces hernies, & sur l'état dans lequel les parties malades doivent être pour que la cure puisse réussir.

---

MANIERE  
D'ASSUJETTIR  
L'INTESTIN  
DANS LES  
HERNIES  
AVEC GANGRENE.

I. OBSERV.  
par l'Auteur.

Un homme de trente ans eut le testicule droit & le cordon spermatique fort pressés par une chûte; le gonflement de ces parties, la douleur & la fièvre furent extrêmes, il guérit parfaitement, à la réserve de l'enflure du testicule & de son cordon, qui resterent beaucoup plus gros que dans leur état naturel. Trois ans après, l'intestin s'échappa à travers l'anneau du même côté: cette descente

fut parfaitement retenue par un brayer jusqu'à l'âge de soixante-un an; alors l'intestin commença à glisser sous le bandage : au bout de deux ans il se fit un étranglement, lequel n'ayant pas été réduit, fut suivi après les premiers accidens qui accompagnent ordinairement ces maladies, de miséréré & de la gangrène de l'intestin : dans p u de jours la gangrène se communiqua au sac herniaire, à la graisse & à la peau; de maniere que toutes ces parties, ouvertes par la pourriture, donnoient jour aux matieres stercorales, & elles y passoient comme à travers un arrosoir. La gangrène avoit gagné aussi jusqu'au testicule & à son cordon, lesquels étoient restés malades & tuméfiés depuis le premier accident, dans lequel ces parties, comme on l'a dit, avoient été violemment froissées. Pour prévenir le désordre que devoit causer la putréfaction, & qui pouvoit être augmenté par les matieres de toute espèce qui séjournent dans la tumeur, j'ouvris cette tumeur depuis l'anneau jusqu'au bas du *scrotum*, & je trouvai l'anneau fort dilaté par les intestins & par le cordon du testicule. L'étranglement, qui avoit causé les accidens, s'étoit relâché par la gangrène de l'intestin : j'aperçus avec le doigt qu'elle s'étendoit au-dessus du passage, ce qui m'engagea pour y remédier à le dilater; je tirai hors du ventre l'intestin que je trouvai gangrené plus de deux pouces au-dessus de l'anneau, il vint avec tant de facilité que je vis bien qu'il n'étoit assujéti par aucune adhérence : j'emportai, autant qu'il me fut possible, tout ce qui parut être gangrené, & hors d'espérance de pouvoir se ranimer. Pour me rendre maître des deux bouts flottans de l'intestin qui auroient pû rentrer dans le ventre & y causer du désordre, je passai un fil avec une aiguille à travers le mésentere, & je fis un plis à cette partie pour rapprocher les deux bouts de l'intestin, & les assujéti vis-à-vis l'un de l'autre; ensuite je formai en nouant le fil une anse capable de retenir le paquet des parties que je voulois empêcher de rentrer trop avant dans la cavité du ventre, ce qui favorisa la sortie des matieres

---

MANIERE  
D'ASSUJETTIR  
L'INTESTIN  
DANS LES  
HERNIES  
AVEC GANGRENE.

MANIERE  
D'ASSUJ TIR  
L'INTESTIN  
DANS LES  
HERNIES  
AVEC GAN-  
GRE'NE.

stercorales, & de celles que fournissoit la suppuration.

Le cordon & le testicule étant gangrenés, il fallut les emporter : je le fis, malgré la grosseur du cordon qui avoit deux pouces de diamètre à l'endroit où je le liai ; je ne pus pas le lier au-dessus de cette grosseur, parce qu'elle s'étendoit trop avant dans le ventre.

Je séparai l'anse qui retenoit le mésentere d'avec la ligature du cordon spermatique, pour éviter de les confondre dans la suite des pansemens. J'arrosai la playe d'esprit de thérebentine, & je continuai de m'en servir dans la suite des pansemens, en imbibant de cette liqueur les bourdonets & les plumaceaux, pour les appliquer sur les endroits où il restoit encore quelque pourriture ; c'est le remède le plus puissant que je connoisse contre toute sorte de putréfaction ; mais c'est sur-tout dans celle qui arrive au bas-ventre, où le séjour des matieres stercorales la rend plus rapide & plus difficile à combattre, que ce remède est extrêmement avantageux, par l'efficacité & la promptitude avec laquelle il opère ; ainsi on ne sçauroit trop le recommander dans ces putréfactions. Je fis un léger appui sur la ligature du cordon, & je pansai mollement l'endroit de la playe où les bouts de l'intestin étoient arrêtés : le reste de la playe fut pansé à plat.

Bien-tôt après l'opération les accidens diminuerent, les écoulemens furent libres & abondans : le vingt-cinquième jour de l'opération la ligature du cordon spermatique s'étant un peu relâchée par la fonte du cordon, & un champignon qui paroissoit carcinomateux, & qui étoit de la grosseur d'un œuf de poule, s'étant élevé en peu de tems au-dessous de la ligature, je coupai cette premiere ligature devenue inutile par son relâchement, j'en fis une nouvelle fort ferrée, & j'emportai le champignon. Cette derniere ligature se sépara le huitième jour : alors le fil qui formoit l'anse du mésentere se détacha aussi, & les deux bouts de l'intestin se trouverent collés à la face interne de l'anneau. Peu de jours après les matieres stercorales se partagerent, il en coula peu par la playe, le reste passa dans la partie

inférieure du canal intestinal, & le malade n'alla plus à la selle que par les voyes ordinaires, lorsqu'il se comportoit sagement.

La playe continua de se resserrer de jour en jour, mais plus ou moins, selon le degré de diète qu'observoit le malade : s'il augmentoit sa nourriture la playe se rouvroit, & rendoit plus de suppuration & plus de matieres stercorales ; s'il se nourrissoit moins, la playe se rétrécissoit, & fournissoit moins de matieres de toute espèce ; enfin il ne put guérir qu'au bout de quatre mois, & après s'être réduit pendant environ trois semaines à très-peu de nourriture légère & de facile digestion.

Six mois après que la playe fut parfaitement guérie, le malade souffrit pendant quelques jours vers le centre de la cicatrice des douleurs piquantes : elles furent suivies d'un abcès de la grosseur d'une noisette, qui s'ouvrit sans le secours de l'Art : il fournit du pus en petite quantité, quelques portions de matieres stercorales fort détrempées, & un petit os pointu que le malade avoit avalé, & qui sans doute a été la cause de cet abcès. Dans le cours de deux mois qu'on employa à fermer ce petit trou, il en sortoit tantôt des vents, & tantôt de l'humidité, mais la cicatrice qui s'est formée a resté très-solide, & ne s'est point démentie depuis plusieurs années.

Cependant il est survenu peu à peu à l'endroit de cette cicatrice une nouvelle hernie de la grosseur & de la figure d'une pomme d'Api, dont la base qui est vers l'anneau est très-large, à la différence des hernies ordinaires. Pour l'empêcher de grossir, le malade porte un bandage dont l'écusson n'est qu'une plaque de bois plate & matelassée, mais sans cette saillie qu'ont les écussons des bandages ordinaires. Cette nouvelle hernie n'est pas le seul accident qui soit survenu depuis le petit abcès dont nous venons de parler ; car le malade est sujet à une colique pareille à peu près à celle dont il est parlé dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences année 1723. Cette colique vient apparemment de l'obstacle que les matieres stercorales

---

MANIERE  
D'ASSUJETTIR  
L'INTESTIN  
DANS LES  
HERNIES  
AVEC GANGRÈNE.

MANIERE  
D'ASSUJETTIR  
L'INTESTIN  
DANS LES  
HERNIES  
AVEC GAN-  
GRE'NE.

trouvent à passer par le détroit de l'intestin un peu étranglé par la cicatrice; cet obstacle est encore augmenté par le coude que fait l'intestin à l'endroit de son adhérence, avec la face interne de l'anneau où il reste toujours collé. L'impression des excréments sur des chairs nouvelles & délicates ont pû aussi d'abord contribuer beaucoup à cet accident; on peut en effet regarder l'acrimonie de ces excréments comme une cause déterminante de ces coliques, puisque bien-tôt après que le malade les a ressenties, il est obligé d'aller à la selle.

Mais dans ces cas il arrive ordinairement qu'à mesure que l'on prend des alimens plus solides & en plus grande quantité, la cicatrice se relâche & s'étend, comme je l'ai observé plusieurs fois, le détroit de l'intestin s'élargit, les chairs perdent leur sensibilité, & les coliques deviennent beaucoup moins longues & beaucoup moins douloureuses.

ATTENTIONS  
QU'EXIGE  
LA CURE DES  
HERNIES  
AVEC GAN-  
GRE'NE.

Si, pour obtenir une cicatrice prompte & solide, il faut, comme nous l'avons dit, réduire le malade à très-peu de nourriture légère, on doit aussi, pour éviter les coliques, & pour ménager la cicatrice, n'augmenter les nourritures que peu à peu pendant long-tems, & il faut sur-tout se mettre à couvert des indigestions, qui, comme on va le remarquer dans l'Observation suivante, sont extrêmement dangereuses dans ces cas.

II. OBSERV.  
par l'Auteur  
sur une indi-  
gestion qui a  
causé la mort  
à la suite d'u-  
ne hernie a-  
vec pourri-  
ture.

Une femme âgée de vingt-sept ans portoit une hernie crurale qui lui étoit venue depuis trois ans par les efforts d'un accouchement; il s'y fit un étranglement que la malade cacha pendant trois jours: mais enfin le vomissement & les autres symptômes l'obligèrent de déclarer la cause de tous ces accidens. On lui proposa l'opération, elle fut vingt-quatre heures à s'y déterminer, & on la fit alors, quoiqu'il parût qu'il y avoit peu à espérer.

Dès que la peau & le sac furent ouverts, on trouva environ deux pouces d'intestin atteints de putréfaction, à travers lequel sortirent abondamment des matieres stercorales très-fluides; après qu'il s'en fut échappé environ

une pinte & demie, la malade qui auparavant souffroit horriblement, se trouva soulagée; on nettoya le sac, & on le lava avec un mélange de vin & d'eau-de-vie; on se contenta d'appliquer sur l'intestin gangréné un plumasseau trempé dans l'esprit de thérébentine, on pansa mollement le reste de la playe avec de la charpie sèche & des compresses trempées dans le vin animé d'eau-de-vie.

Trois heures après on apperçut que l'écoulement des matieres avoit mouillé & percé tout l'appareil; on fut obligé de le changer, & il fallut pendant quinze jours le renouveler quatre, cinq, & six fois par jours: au bout de ce tems-là tout l'intestin qui avoit été étranglé & gangréné, se détacha par la suppuration. Quoique les matieres de l'intestin continuassent de se vider par la playe, les chairs étoient d'une bonne qualité: il s'établit une suppuration louable, & la cicatrice commença à se former. Au bout de quinze jours une partie des matieres stercorales prirent leur cours par la voye ordinaire, il n'en passa plus du tout par la playe: un mois après elles y passerent entièrement, & alors la cicatrice fut bien-tôt achevée.

Le régime très-sévère qu'avoit observé la malade avoit eu sans doute beaucoup de part à ce succès, lequel n'avoit été ni troublé ni retardé par aucun accident; mais deux mois après cette guérison parfaite la malade se donna quelques indigestions, elle eut des coliques très-vives; enfin elle se procura une indigestion des plus considérables, qui fut suivie de vomissemens avec de grands efforts. Dans l'un de ces efforts elle sentit une très-vive douleur aux environs de la cicatrice de la playe qu'on lui avoit faite pour la hernie: le ventre devint de plus en plus douloureux; enfin il se tendit prodigieusement, & la malade mourut le deuxième jour: on l'ouvrit, le ventre se trouva plein de matieres stercorales fort fluides. L'épanchement commença vraisemblablement à se faire lorsque la malade ressentit une vive douleur aux environs de la cicatrice, il fut six heures à se faire; depuis ce tems-là elle ne rendit plus aucunes matieres par l'anus. On chercha l'ouverture de

---

ATTENTIONS  
QU'EXIGE  
LA CURE DES  
HERNIES  
AVEC GANGRÈNE.

ATTENTIONS  
QU'EXIGE  
LA CURE DES  
HERNIES  
AVEC GANGRÈNE.

l'intestin, par laquelle avoient pû passer les matieres épanchées, on la trouva à l'endroit du ligament de fallope, où les deux portions du canal intestinal s'étoient collées & avoient établi leur communication. La portion inférieure s'étoit conservée en son entier, elle étoit restée adhérente à la partie du péritoine qui tapissoit le ligament ; la portion supérieure étoit déchirée à l'endroit de l'attache qu'elle avoit contractée avec le péritoine ; l'ouverture ou la déchirure formoit une espèce de bouche longue d'environ huit lignes, qui en avoit deux ou trois de large, elle étoit fort affaissée.

Condition  
nécessaire  
pour la cure  
des hernies  
avec gangrène.

Pour que la cure de ce genre de hernies puisse réussir, il faut que la gangrène de l'intestin se borne proche de l'anneau ; car si elle gagne intérieurement, elle pourra s'étendre le long du canal intestinal, infecter le mésentère, & causer la mort, ainsi que font presque toutes les gangrènes intérieures auxquelles on ne peut apporter aucun remède : il faut remarquer d'ailleurs que la branche supérieure de l'intestin étant pourrie, elle s'ouvrira & inondera l'abdomen de matieres stercorales, que l'on sçait être abondantes dans ces occasions, parce qu'elles s'y accumulent à cause de l'étranglement, ce qui suffit encore pour causer la mort : en voici un exemple.

III OBSERV.  
par l'Auteur  
sur un épan-  
chement de  
matieres ster-  
corales dans  
le ventre qui  
a causé la  
mort.

Un homme de trente-cinq ans mourut d'une hernie dont l'étranglement s'étoit fait depuis dix jours ; j'en fis faire l'ouverture, & je trouvai au-dessous de l'étranglement environ six pouces de l'intestin iléon gangrené, sans aucun épanchement dans le sac, qu'environ deux cueillerées d'une liqueur d'un rouge obscur, & d'une odeur fort cadavéreuse ; la branche inférieure de l'iléon étoit gangrenée de la longueur de trois pouces, mais la gangrène de la branche supérieure s'étendoit plus d'un pied dans le ventre. Environ trois pouces au-dessus de l'anneau, cette branche d'intestin étoit ouverte par quatre ou cinq trous occasionnés par la pourriture ; il y avoit dans la capacité du ventre quatre ou cinq pinces de liqueur épanchée, d'une odeur insupportable, noire, & de l'é-  
paissieur

païffeur d'un mare de caffé. Si on avoit fait l'opération avant que la gangrène se fût emparée de l'intestin, ou du moins avant qu'elle eût gagné beaucoup au-dessus de l'anneau, & que dans ce dernier cas on eût retenu les bouts de l'intestin, comme nous l'avons dit, on auroit pû se flatter de sauver la vie au malade.

Il est encore nécessaire, pour que les opérations des hernies dont il s'agit réussissent parfaitement, que non-seulement la gangrène n'ait point fait au-dessus de l'anneau ou du passage de la descente, un tel progrès, qu'on ne puisse plus retirer assez les deux bouts de l'intestin pour retenir au dehors tout ce qui est tombé en mortification; mais il faut encore que chaque bout de l'intestin contracte au-delà de sa partie gangrénée une adhérence à l'anneau ou proche de l'anneau, par laquelle ces bouts puissent se réunir ou former une communication, pour que les matieres passent de l'un dans l'autre & suivent la route ordinaire. Or, on est quelquefois privé de cet avantage; car les moyens qu'on employe pour faciliter cette adhérence ne réussissent pas toujours. Si dans ces occasions, la partie de l'intestin qui est gangrénée se sépare naturellement de la partie saine, ou si on l'emporte par le secours du fer, sans prendre la précaution de retenir les deux portions de l'intestin, elles pourront rentrer toutes deux, ou une seule, par le ressort du mésentère auquel l'intestin est attaché, ou par quelqu'autre cause: & si ces deux portions rentrent faute d'adhérence, & qu'elles restent, pour ainsi dire, flotantes dans le ventre, la branche supérieure répandra dans l'abdomen les matieres qui lui viennent de l'estomac, & cet épanchement fera périr le malade; car dans ce cas on apperçoit assez qu'il est difficile, ou presque impossible que ces branches puissent s'assujettir pour se joindre bout à bout, en se collant à quelques parties voisines. Il est visible aussi que le même malheur doit encore arriver, quoique la portion inférieure de l'intestin reste adhérente, si la portion supérieure, comme nous l'avons dit, se perd dans la cavité du ventre.

---

ATTENTIONS  
QU'EXIGE  
LA CURE DES  
HERNIES  
AVEC GANGRÈNE.



ATTENTIONS  
QU'EXIGE  
LA CURE DES  
HERNIES  
AVEC GANGRE'NE.

Mais si la branche inférieure est retirée au dedans, & qu'elle ne puisse s'attacher avec la supérieure, l'inconvénient sera bien moins grand, pourvu que cette branche supérieure soit assujettie à l'anneau par une adhérence ; car alors les matieres stercorales passeront par l'anneau, & il se fera dans cet endroit un anus par lequel ces matieres se videront pendant toute la vie ; cependant on doit faire enforte d'éviter ce dernier inconvénient, en retenant aussi la portion inférieure au bord de l'anneau, au lieu de la lier, ou de la laisser se retirer dans le ventre : avec cette attention, on peut, comme nous l'avons vû par la premiere & la seconde Observation, épargner à beaucoup de malades une incommodité rebutante qui dure autant que la vie.



# DESCRIPTION

## D'UNE TUMEUR SCHIRREUSE

### TRÈS COMPLIQUÉE,

*Placée sur la trachée-artère près du sternum, avec des remarques sur la nature & sur la cure de cette tumeur ;*

Par M. PETIT.

UNE Dame âgée de quarante ans, bien réglée & d'un tempérament assez robuste, fut attaquée d'une extinction de voix presque subitement, & sans cause apparente de la part de la saison, qui alors étoit tempérée ; elle eut recours aux boissons ordinaires qu'elle prit chaudes & en quantité ; elle observa un régime peu sévère pendant huit ou dix jours qu'elle fut son Médecin. Son indisposition continuant, elle eut recours à des personnes plus habiles qu'elle, qui la firent saigner des bras & des pieds, puis de la gorge ; elle fut mise à la diète exacte, & prit les remèdes les mieux indiqués en apparence : cependant elle ne fut point soulagée. A la saison tempérée succéderent des chaleurs si considérables, que non seulement la malade cessa de boire chaud, mais encore but à la glace ; & dès le premier jour elle parla si bien qu'elle ne pouvoit se taire. Elle mit ce spécifique dans une réputation qui ne dura pas long-tems, car peu de jours après sa voix s'éteignit de nouveau, & la boisson chaude lui redonna la facilité de parler ; mais à la vérité l'effet de l'eau chaude ne fut pas si prompt que celui qui avoit suivi l'usage des eaux glacées.

Dans cet état, je vis la malade pour la première fois ; j'examinai sa bouche & son gosier, auxquels il y avoit une légère flogose ; ce que je remarquai de plus, & dont

X x ij

---

ÉTAT DE LA  
MALADIE.

ÉTAT DE LA  
MALADIE.

elle ne se plaignoit point, c'étoit un gonflement au-deffous de la glande tiroyde près du *sternum* ; gonflement qui formoit une tumeur mollette de la grosseur d'un petit œuf, mais de laquelle je ne craignis alors aucune fuite facheuse, parce que la Dame me dit l'avoir apperçue dans le même état que je la voyois au sortir d'une couche qu'elle avoit faite six années avant son extinction de voix ; je me contentai de lui prescrire les remédes généraux, puis les eaux minérales ferrugineuses qui la soulagerent : elle les quitta pour se mettre à l'usage du lait, qui fut suivi du retour & de l'augmentation de son mal. Quatre mois s'écoulerent, pendant lesquels elle ne voulut faire d'autres remédes que ceux que son caprice & ses amis lui conseillèrent ; ni les uns ni les autres ne la soulagerent.

Elle me consulta de nouveau, & m'apprit que pendant deux mois elle avoit eu la fièvre quarte ; que six semaines de suite elle avoit pris exactement, mais sans succès, toutes sortes de fébrifuges, & que la fièvre ne l'avoit quittée que quinze jours après avoir cessé l'usage de tous remédes. Sa tumeur, qui n'avoit point diminué de grosseur, étoit devenue beaucoup plus dure, d'un rouge brun & assez douloureuse ; la peau qui avoit toujours été mobile s'y étoit rendue adhérente, & dans un point d'une très-petite étendue ; il y avoit une fluctuation assez apparente ; quoique l'extinction de voix fût moindre qu'elle n'avoit été, je jugeai que cette maladie seroit dangereuse, à moins qu'elle n'eût pour cause celle que je soupçonnois, fondé sur la vie dérangée de son mari, & sur quelques-unes des maladies dont je sçavois qu'elle avoit été attaquée.

La tumeur  
dépendoit  
d'une cause  
vénéérienne.

Après une exacte recherche, & une confiance sincère de la part de l'un & de l'autre, mon doute fut éclairci. Assuré que la cause étoit vénérienne, je conseillai les frictions mercurielles ménagées comme l'exigeoit la maladie, & même la malade qui n'étoit pas facile à gouverner. Tout ce que je pus dire pour appuyer mon sentiment, ne fut point capable de convaincre la malade. Un Charlatan avoit promis de la guérir, il fut écouté, s'en empara,

& je fus cinq ou six mois sans la voir ; mais réduite à un état déplorable, elle eut recours à moi pour la troisième fois. Sa tumeur étoit presque entièrement détruite, soit par l'application des trochiques dont le Charlatan s'étoit servi, soit par la pourriture qui y étoit survenue ; l'ulcère étoit noir, fœtide & de la grandeur d'un écu ; trois cartilages de la trachée-artère en bernoient le fond, la voix n'étoit point revenue, une toux fréquente, des crachats purulens, l'insomnie, une fièvre lente, & une maigreur considérable rendoient cette maladie beaucoup plus sérieuse qu'elle ne l'avoit été ; cependant j'eus le courage de proposer encore le remède que l'on avoit rejeté, & auquel on consentit avec beaucoup de répugnance.

Les préparations ne furent pas si longues que je l'aurois désiré, parce que la toux, qui devint insupportable, m'obligea de les cesser pour administrer le spécifique ; les frictions furent de deux gros, moitié graisse, moitié mercure ; les deux premières, données à trente-six heures de distance l'une de l'autre, apaisèrent un peu la toux ; la troisième friction fut éloignée de quarante-huit heures de la seconde, parce que la bouche avoit déjà quelque odeur, & que la salivation commençoit de s'établir. Quoique la toux fût plus supportable, elle étoit cependant assez fréquente, & redoubloit sur-tout pendant le pansement de l'ulcère, & un peu avant que de panser. Les crachats expulsés par la toux étoient beaucoup plus puants que la salivation ; cependant l'ulcère commençoit à se détacher, & nous laissoit voir presque à nud quatre ou cinq lignes de la face externe d'un des cartilages, & les bords de ses deux voisins. Je jugeai qu'ils s'exfolieroient du moins en partie, & j'en fus convaincu, lorsque je vis tomber en pourriture les fibres charnues & membraneuses qui remplissoient leurs intervalles, mais sur-tout lorsqu'une portion des membranes qui les recouroient intérieurement se sépara, & sortit à plusieurs fois avec les crachats ; la malade en rendit un lambeau aussi épais & aussi grand qu'une pièce de douze sols, il se sépara pendant que je la pansois,

---

CAUSE DE LA  
TUMEUR.

La tumeur  
dégénère en  
ulcère.

Cure de la  
maladie par  
le spécifique.

CURE DE LA  
MALADIE.

& fortit avec beaucoup de peine, parce qu'après sa séparation, l'intervalle supérieur de l'anneau qui s'en trouva un peu dégarni, laissoit passer une portion de l'air ; & ce ne fut qu'après avoir bouché ce trou avec mon doigt, que tout l'air passant par la glotte, eut la force de chasser ce lambeau avec le crachat qui l'enveloppoit. L'ouverture entre ces deux anneaux augmenta en peu de tems, la séparation de la pourriture produisit le même effet à l'intervalle de dessous, de sorte que cet anneau isolé & entièrement dégarni, devint sec ; il s'en exfolia par la suite une portion d'environ quatre à cinq lignes de longueur, qui laissa une ouverture dans laquelle on auroit placé le bout du doigt. Les bords des deux anneaux voisins ne s'exfolierent point, ou du moins leur exfoliation fut insensible.

Traitement  
de l'ulcère.

Dans les premiers pansemens, pour combattre la pourriture, je lavois l'ulcère avec la teinture d'aloës & la dissolution du camphre mêlés ensemble ; mais dans la suite la trachée-artère étant ouverte, je n'appliquois cette lotion qu'avec une fausse tente un peu exprimée, pour éviter qu'il n'est coulât dans la bronche, parce que ce remède, quoiqu'utile contre la pourriture, auroit pû causer une toux mortelle. De plus, comme je pouvois craindre que dans l'inspiration l'air n'entraînât au dedans quelque portion de l'appareil, je substituai aux bourdonnets & aux plumasseaux une seule plotte de charpie mollette, enveloppée d'un linge très-fin dont je remplissois l'ulcère ; je la trempois dans le styrax & le basilicum bien chauds, afin qu'elle en fût pénétrée ; je la laissois même un peu refroidir & se figer, pour que rien ne s'en séparât ; & comme elle étoit encore assez molle, elle se mouloit à l'ulcère d'autant mieux qu'elle y étoit un peu pressée par une emplâtre de Nuremberg, qui faisant le tour & demi du col, la retenoit en situation mieux que tout autre bandage n'auroit fait. Après que toute la pourriture fut détachée, la toux diminua de jour en jour, puis elle cessa entièrement, excepté au tems des pansemens où elle étoit assez violente ; mais elle cessoit presqu'aussi-tôt que l'ap-

pareil étoit appliqué. Je me servois alors de mon dissicatif; & quand les chairs parurent grainues, je ne me servis plus que du pompholix fondu & bien chaud, dans lequel je trempois la pelotte que je maintenois toujours avec l'espèce de bandage emplâtrique.

Le quinziesme jour du flux de bouche, les évacuations qui commençoient à se ralentir, furent ranimées par une quatrieme friction, puis par une cinquieme toujours de deux gros: enfin parvenu au vingt-deuxieme jour de la salivation, & au vingt-fixieme de la premiere friction, je purgeai la malade pour la premiere fois; elle avoit toujours eu le ventre libre, je la fis laver & changer de linge, elle fut purgée de jour à autre jusqu'au trente-deuxieme jour; je lui fis prendre le lait, sa convalescence fut heureuse; ses forces & son embonpoint revinrent, & elle auroit pû se passer de moi si son ulcère eût été guéri.

Quoiqu'il restât deux trous à la trachée-artère, l'un au-dessus & l'autre au-dessous du cartilage découvert, on pouvoit dire à la rigueur que cet ulcère étoit guéri, puisqu'il ne rendoit rien, & que toute sa circonférence étoit couverte d'une cicatrice très-solide, laquelle joignoit ensemble la peau & la membrane intérieure de la trachée-artère. Depuis quinze ou vingt jours j'attendois avec patience que la nature procurât l'exfoliation de ce cartilage, lorsqu'on vint m'avertir qu'une toux opiniâtre & violente étoit survenue à la malade: je la trouvai dans un état fâcheux, duquel je scûs la tirer aussi-tôt que j'en eû connu la cause. La portion du cartilage qui s'étoit exfoliée par l'un de ses bouts, avoit passé dans la cavité de la trachée-artère, de maniere que dans l'inspiration & dans l'expiration l'air le faisoit mouvoir, comme le papier d'une vitre mal collée que le vent fait tremousser. Je le pris avec ma pincette, j'essayai de le séparer entièrement de son autre bout: mais ses adhérences étoient encore trop fortes; je le liai avec un fil, non-seulement pour éviter le dernier accident, mais pour en prévenir un plus fâcheux, qui seroit arrivé sans doute, si dans la séparation

---

CURE DE LA  
MALADIE.

Exfoliation  
du cartilage  
de la trachée-  
artère décou-  
vert par l'ul-  
cère.

CURE DE LA  
MALADIE.

totale le morceau entier fût tombé dans la trachée-artère : le fil avec lequel je le liai étoit fort long, il fut retenu par l'emplâtre circulaire, de manière qu'il génoit un peu le cartilage, & le tiroit en dehors, tant pour l'empêcher de retomber dans la trachée-artère, que pour accélérer sa séparation.

Trois jours après l'exfoliation fut complète, & les bords de l'ouverture que laissoit la perte de substance furent cicatrifiés dans toute leur étendue. Cette ouverture étoit exactement ronde, & si grande, que lorsqu'elle n'étoit point bouchée il ne passoit que peu ou point d'air par la glotte, soit pour entrer dans la poitrine, soit pour en sortir ; l'inspiration & l'expiration qui se faisoient par ce trou étoient accompagnées d'un certain bruit désagréable, & qui donnoit envie de tousser à ceux qui l'entendoient, mais ce bruit ne duroit que jusqu'à ce que l'ouverture fût bouchée par l'appareil.

Usage d'un  
obturateur,  
pour former  
l'ouverture  
de l'ulcère &  
faciliter la  
voie.

Comme les forces & l'embonpoint étoient parfaitement revenus, je ne songeai plus qu'à remédier au vice local qui subsistoit, & dont la malade s'inquiétoit extrêmement. On conçoit bien qu'il étoit impossible que la nature régénérât des chairs capables de boucher cette ouverture ; & que tout ce qu'on pouvoit attendre de l'Art, étoit de construire un instrument dans le goût de l'obturateur du palais ; c'est ce que je fis avec succès, par le moyen d'une pelotte de charpie mollette enveloppée de linge ; cette pelotte beaucoup plus petite que celle dont je m'étois servi dans les pansemens de l'ulcère, fut trempée dans la cire & le blanc de baleine fondus ensemble & bien chauds, pour que toute la pelotte en fût pénétrée : l'ayant laissée refroidir suffisamment, mais encore molle, je l'appliquai sur la partie ; elle s'y moula de manière, que sans déborder dans l'intérieur de la trachée-artère, elle bouchoit exactement le passage de l'air de ce côté là. Comme dans tous les pansemens l'emplâtre de Nuremberg avoit réussi pour maintenir les pelottes, je le mis en usage pour assujettir celle-ci ; mais ayant causé un éré-

pelle

pelle autour du col ; je fis un petit bandage de toile, composé de deux chefs cousus à la pelotte, & qui après avoir passé de devant en arriere, revenoient de derriere en devant se joindre & s'attacher à la pelotte. Au moyen de cet obturateur, la malade parloit comme si elle n'avoit jamais été incommodée ; mais elle ne pouvoit parler qu'avec cet instrument, parce que sans lui l'air ne passoit point en assez grande quantité par la glotte. On étoit obligé de changer de pelotte tous les huit ou dix jours, mais plutôt pour la propreté extérieure du bandage, que pour celle de la pelotte, qu'on auroit pû laisser plus long-tems.

C I R C U L A I R E  
DE LA  
MALADIE.

### R E M A R Q U E S .

Je n'ai point regardé la tumeur comme cause de l'extinction de voix, parce que la malade l'avoit portée pendant six ans sans que sa voix ait souffert aucuns changemens. On sçait que dans le grand nombre des femmes qui ont de ces sortes de tumeurs, il y en a peu à qui l'extinction de voix soit survenue ; & s'il y en a eu quelque-une, tant d'autres causes sont capables d'éteindre la voix, qu'on peut les soupçonner plutôt que la tumeur : nous voyons même de ces tumeurs portées à un degré excessif d'accroissement, qui non-seulement n'éteignent point la voix, mais même ne la changent en rien. De plus, cette Dame avoit été indifféremment soulagée par l'eau chaude & par l'eau à la glace, & quoique sa tumeur fût détruite par la suppuration ou par la pourriture, son extinction de voix subsistoit encore.

La tumeur  
n'étoit point  
la cause de  
l'extinction  
de la voix.

Les raisons que j'eus pour la condamner à passer par les remèdes furent, premièrement les chaudes-pisses & les chancres que son mari lui avoit communiqués en différens tems, & dont elle avoit été traitée par les prétendus donneurs de spécifiques qui infectent Paris, & dont nous ne devrions pas nous plaindre, si nous n'avions égard qu'à nos intérêts. Des traitemens de cette nature donnerent peu de tems après des preuves de leur infidélité, par des pustules qui parurent par tout le corps, & que la

Signes aux-  
quels l'Au-  
teur recon-  
nut la cause  
de cette ma-  
ladie.



REMARQUES  
SUR LA NA-  
TURE ET SUR  
LA CURE DE  
LA MALADIE.

malade traitoit d'ébullition de sang; ces pustules étoient cependant si bien caractérisées que ceux de la profession ne pouvoient s'y méprendre : ces preuves suffisoient sans doute pour condamner la malade; mais supposons un moment qu'elles m'eussent été inconnues, je n'aurois eu pour lors que des soupçons, mais ils auroient été fondés sur l'extinction de voix, sur la fièvre quarte, & sur le caractère de la tumeur.

L'extinction de voix, comme tout le monde sçait, accompagne trop souvent la vérole, pour ne pas faire attention aux rapports que l'une peut avoir avec l'autre, sur-tout quand cette extinction n'a point de cause marquée, qu'elle subsiste long-tems, qu'elle résiste aux remèdes les mieux indiqués, & qu'elle disparoît & revient presque indifféremment après l'usage des boissons prises chaudes ou glacées.

Voyons si nous trouverons dans la fièvre quarte quelque chose qui fortifie ou qui affoiblisse nos soupçons. Ceux qui ont vû beaucoup de maladies vénériennes, sçavent que la fièvre quarte est quelquefois un symptôme de vérole, ou que du moins les vérolés sont sujets à cette espèce de fièvre plus qu'à toute autre fièvre intermittente; j'en ai guéri plusieurs qui n'avoient d'autres symptômes de vérole que cette fièvre, entr'autres un homme déjà sexagenaire, qui depuis l'âge de quarante ans avoit presque toujours eu la fièvre quarte; il passa par les remèdes, fut parfaitement guéri de sa fièvre, & n'en a eu depuis aucun ressentiment. Ce qui me détermina à le traiter ainsi, fut que quelque tems avant l'époque de sa fièvre, il avoit eu des chancres & des poulains, & que les fébrifuges qu'il avoit pris, selon les différentes méthodes des Médecins de toutes les parties de l'Europe où il avoit voyagé, n'avoient pû le délivrer de sa fièvre.

Je ne dis pas qu'il faille faire passer par ces remèdes tous ceux qui sont attaqués de la fièvre quarte ou de l'extinction de voix; mais puisque l'un & l'autre peuvent être symptômes de vérole, n'est-on pas dans l'obligation de

faire des questions à ce sujet? Oui sans doute, & souvent les réponses sont plus que suffisantes pour nous déterminer. Le succès m'a confirmé dans cette pensée, & je croirois manquer à mon devoir, si dans des cas semblables à ceux que je viens de rapporter, je ne faisois toutes les questions nécessaires pour découvrir si la fièvre quarte ou l'extinction de voix dépendent du virus vénérien, ou si elles en sont indépendantes. Ce que je dis de ces deux symptômes, se peut dire d'une infinité d'autres, comme de la toux, de la surdité, du polipe du nés, de l'épilepsie, de l'ophtalmie, de la goutte seraine, de la diarrhée, du flux hémorroïdal, des fistules, & de tant d'autres qui ont été souvent, & j'ose dire, trop légèrement regardés comme indépendans du virus : en effet, peut-on ne les pas regarder comme produits par cette cause, lorsque la salivation les guérit facilement & sans retour, après qu'ils ont résisté des années entières à l'usage des remèdes qui paroïssent bien indiqués.

La troisième chose sur laquelle j'aurois fondé mes soupçons de vérole, est le caractère de la tumeur; ce n'est pas sur celui qu'elle a gardé les six premières années, mais sur celui qu'elle a montré avoir pendant les derniers mois de la maladie. Cette tumeur, qui avant étoit mollette, devient dure, douloureuse, adhérente à la peau; elle en change la couleur, & l'on y trouve un petit point de fluctuation; elle se présente aux yeux comme ces bubons vénériens dont le total est dur, pendant qu'une très-petite portion semble vouloir suppurer. Il est vrai que si je n'avois pas été prévenu par les deux premières circonstances, l'extinction de voix & la fièvre quarte, j'aurois pu regarder cette tumeur, qui n'avoit pas les signes du scrophul, comme carcinomateuse; mais l'application des caustiques, sans bon ni mauvais effet, me fit penser différemment sur sa nature. En effet, cette tumeur avoit été impitoyablement corrodée pendant trois mois, sans avoir pris le caractère que prennent ordinairement les tumeurs carcinomateuses lorsqu'elles sont irritées par de

---

REMARQUES  
SUR LA NA-  
TURE ET SUR  
LA CURE DE  
LA MALADIE.

REMARQUES  
SUR LA NATURE ET SUR  
LA CURE DE  
LA MALADIE.

pareils topiques. Après toutes ces Observations, on voit que quand je n'aurois pas été certain que cette Dame avoit la vérole, j'aurois eu du moins des raisons suffisantes pour la soupçonner; c'est donc une délicatesse mal entendue, que de n'oser faire des questions sur ce sujet à ceux qui ont des maladies qui peuvent être symptômes de vérole, mais sur-tout lorsque ces maladies ont été rebelles aux remèdes en apparence bien indiqués.

Pourquoi  
l'ouverture  
de la trachée-  
artère n'étoit  
pas accom-  
pagnée d'em-  
physème.

Il paroît extraordinaire que cette maladie se soit passée sans emphysème; cependant il s'en présente une raison qui paroît naturelle, c'est la grandeur de l'ouverture de la trachée-artère, qui laissant entrer & sortir l'air avec liberté, ne lui donnoit point occasion de s'introduire dans le tissu cellulaire des graisses ou des autres parties voisines. Cette raison, toute naturelle qu'elle paroît, n'est point cependant la seule que j'admettois: pour que l'air fasse emphysème, il ne suffit pas qu'il trouve de la difficulté, soit pour entrer dans la trachée-artère, soit pour en sortir; il faut qu'il trouve les membranes cellulaires disposées à le recevoir: plusieurs causes sont capables de boucher les cellules, même dans les playes de la trachée-artère; mais je ne parlerai ici que de la cause qui naturellement devoit les boucher dans le cas qui fait le sujet de cette Observation.

L'air n'a pû sortir de la trachée-artère que lorsqu'il y a eu une ouverture; il n'a pû y avoir d'ouverture que par la séparation des lambeaux gangréneux; les lambeaux gangréneux ne se sont séparés que par l'accroissement des chairs, les chairs n'ont pû croître, sans, pour ainsi dire, coudre ou consolider les parois des cellules, ni les coudre sans les boucher; ainsi point d'emphysème, quand même l'ouverture de la trachée-artère auroit été plus petite. Une preuve même que ce n'est point la grandeur de cette ouverture qui a paré l'emphysème, c'est que cette ouverture n'a pas été grande dans les premiers jours; il est bien vrai que si les cellules n'avoient pas été consolidées, la grandeur de l'ouverture auroit peut-être empêché l'emphysème; mais l'ouverture étant petite dans les premiers

instans de la séparation des escars, quelle autre cause pouvoit s'opposer à l'emphiséme que la consolidation des cellules?

La dernière réflexion que je fais sur cette Observation regarde l'exfoliation du cartilage; heureusement qu'elle se fit en deux tems: j'eus celui de sauver la malade, qui peut-être seroit morte, si le cartilage s'étoit séparé tout à la fois, puisqu'il seroit tombé dans la trachée-artère. J'aurois prévenu le danger en liant ce cartilage aussi-tôt que je l'eus condamné à l'exfoliation; c'est une faute dont je fais volontiers l'aveu, puisqu'elle peut être de quelque utilité pour les autres, ne fut-ce que pour réveiller leur prévoyance & leur attention.

---

REMARQUES  
SUR LA NATURE ET SUR  
LA CURE DE  
LA MALADIE.

Attention  
qu'exige en  
pareil cas  
l'exfoliation  
du cartilage.



# M É M O I R E

*Sur les pertes de sang qui surviennent aux Femmes grosses, sur le moyen de les arrêter sans en venir à l'accouchement, & sur la méthode de procéder à l'accouchement dans les cas de nécessité, par une voye plus douce & plus sûre que celle qu'on a coutume d'employer ;*

Par M. P U Z O S.

CAUSES DES  
PERTES DE  
SANG DES  
FEMMES  
GROSSES.

**L**ES pertes de sang peuvent arriver aux femmes enceintes dans tous les termes de la grossesse ; cependant le commencement & la fin sont plus sujets à être dérangés par cet accident que les autres tems.

Les pertes qui surviennent au commencement des grossesses ont différentes causes : des avortemens, des *placenta* restés dans la matrice après la sortie du fœtus, des grossesses ébranlées par quelque accident, des faux germes en disposition d'être expulsés, sont communément ce désordre.

Le décolle-  
ment du *pla-*  
*centa*.

Celles qui arrivent à la fin des grossesses, sont presque toujours causées par le décollement de quelque partie du *placenta*, ou par sa séparation totale d'avec le fond de la matrice.

L'avorte-  
ment.

L'avortement ou la sortie du fœtus avant sa maturité, est toujours accompagné de perte de sang ; elle est médiocre quand la matrice ne se délivre que du fœtus, mais elle est très-abondante quand cette partie travaille à expulser le *placenta* resté après l'enfant.

Le Public accuse souvent d'ignorance ceux, qui mandés pour ces sortes d'avortemens, abandonnent l'arrière-faix au gré de la nature, au lieu de chercher les moyens

de le tirer. Il ignore sans doute qu'il n'est pas au pouvoir de l'Art, dans les accouchemens au terme de deux ou trois mois, d'obtenir la sortie de ce corps qui peut séjourner dans la matrice par différentes causes.

---

CAUSES DES  
PERTES DE  
SANG DES  
FEMMES  
GROSSES.

Le *placenta* reste souvent dans la matrice quand le cordon trop foible ne permet pas de s'en servir pour le tirer, & que les douleurs ne sont point assez fortes pour en venir à bout; il est encore obligé d'y séjourner, lorsque l'ouverture qui a donné passage au fœtus, n'est pas suffisante pour le volume que le *placenta* présente à l'orifice; on est enfin dans l'impossibilité de le tirer dans les cas où ce corps reste adhérent à la matrice après la sortie du fœtus; il est donc beaucoup mieux d'attendre que la nature travaille à s'en délivrer, que d'employer des efforts inutiles pour le faire venir.

Le *placenta* demeuré dans la matrice après que le fœtus en est sorti, y cause plus ou moins de désordre: si il est tout à fait décollé, & que la matrice ait eu la force de l'engager dans l'orifice, la perte qui peut avoir été violente jusqu'à ce tems, se modère par le déplacement d'un corps qui, sans nourriture, se flétrit dans le lieu où il est abandonné, & permet à la partie de se contracter proportionnellement à sa diminution. Cette contraction modère la perte par l'application immédiate des parois de la matrice sur le corps étranger, & par le resserrement des vaisseaux qui suit nécessairement la contraction de ce viscère.

Le *placenta* demeuré après l'enfant devient un corps étranger à la matrice.

Si le *placenta* est adhérent, & que la circulation établie de la matrice à ce corps lui fournisse de quoi se nourrir & profiter, la perte est très-légère; ce n'est même qu'une espèce de suintement; mais aussi-tôt que la nature travaille à en faire le décollement pour l'expulser, autant de parties du *placenta* qui se détachent: autant de sources ouvertes pour l'écoulement du sang; cette perte devient encore plus forte quand il est tout à fait décollé, parce que le nombre prodigieux de vaisseaux qu'il bouchoit par son adhérence, laisse couler le sang à profu-

CAUSES DES  
PERTES DE  
SANG DES  
FEMMES  
GROSSES.

sion, jusqu'à ce que la matrice se soit débarrassée de cette masse charnue, ou qu'en se contractant, elle l'ait mis à portée de se flétrir, & d'être tiré par le moyen de l'Art.

J'ay vû des femmes en pareil cas perdre du sang en si grande quantité, qu'elles auroient été en danger de périr sans le secours que je leur donnai.

I. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur une perte  
de sang par  
un avortement.

Telle fut une Dame rue Sainte Croix de la Bretonnerie, accouchée fort heureusement d'un fœtus de trois mois; elle n'avoit pû être délivrée par les raisons dites ci-dessus, il n'étoit survenu aucun accident depuis le moment que le fœtus étoit sorti, jusqu'au huitième jour de la couche; mais ce même jour la perte de sang devint si violente, que la garde & les assistans commencerent à craindre pour la vie de la malade. J'y fus mandé, je trouvai cette Dame dans un froid humide par toutes les extrémités; sa pâleur & des foiblesses fréquentes, annonçoient la quantité de sang qu'elle avoit perdu, & le danger où elle étoit. L'ayant examiné, je reconnus que les douleurs qu'elle avoit eues, & qui n'étoient cessées que par l'épuisement, avoient amené une portion du *placenta* à l'embouchure de l'orifice: je saisis ce qui s'en présentoit, j'ébranlai doucement la masse, je fis renaître des douleurs par différens mouvemens; ces nouvelles douleurs ranimerent un peu la malade, je lui fis faire usage du peu de forces qui lui restoit, & je l'engageai par l'espérance d'être bien-tôt délivrée, à joindre ses efforts aux moyens que j'employois pour la débarrasser; le peu qu'elle en fit fut suffisant, j'amenai le *placenta* bien entier, la perte cessa presque sur le champ, & la malade se rétablit en assez peu de tems.

Le faux  
germe.

La fausse grossesse ou le faux germe, produit nécessairement la perte de sang, par la rupture subite du pédicule qui l'attache au fond de la matrice, & par les efforts que fait cette partie pour chasser ce corps étranger.

Ces pertes, quelquefois médiocres, quelquefois très-violentes, ne cèdent pour l'ordinaire ni à la saignée ni à aucuns astringens; il n'y a que l'expulsion du faux germe  
hors

hors de la matrice, ou du moins son déplacement du fond de cette partie dans le col, qui soit capable de les diminuer (\*). Comme cet accouchement est plus l'affaire de la nature que celle de l'Art, on doit porter son attention à faire prendre des nourritures légères, pour soutenir les forces, & pour donner le tems aux douleurs & aux caillots de mettre le faux germe à portée de le pouvoir saisir quand la nature manque de force pour s'en délivrer, ou bien il faut l'abandonner à une espèce de suppuration par pourriture, lorsqu'on ne peut le pincer, & que la cessation des douleurs & de la perte fait juger que le faux germe ne peut avoir d'autre terminaison.

De toutes les femmes que j'ai secouru en pareille circonstance, je n'en ai pas vû de plus épuisées par la perte de sang que le furent deux Dames de condition dans la même année. Il s'écoula à chacune d'elles plus de six à sept livres de sang en moins de douze heures que le faux germe fut à tomber dans le col de la matrice, & à en être expulsé avec un peu d'aide.

J'aurois eu de quoi m'effrayer dans bien des occasions de cette espèce, si l'expérience ne m'avoit fait éprouver qu'il est extrêmement rare de voir périr des femmes dans des pertes de sang causées par des faux germes, ou par des avortemens de foetus au-dessous de quatre ou cinq mois, à moins que ces accouchemens ne soient compliqués de quelqu'autre maladie plus dangereuse, ou que la malade ait manqué de secours.

Il n'en est pas de même des pertes de sang qui surviennent aux grossesses de sept, huit & neuf mois : elles sont pour l'ordinaire moins grandes avant l'accouchement que celles des avortemens dont je viens de parler ; mais quoique moins considérables, elles n'ont que trop appris aux

CAUSES DES  
PERTES DE  
SANG DES  
FEMMES  
GROSSES.

II. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur des per-  
tes de sang  
excessives  
par un faux  
germe.

Les grandes  
pertes de  
sang qui arri-  
vent par faux  
germes ou  
par avorte-  
mens, sont  
rarement  
mortelles,

Celles qui  
arrivent vers  
les derniers  
tems de la  
grossesse sont  
plus dange-  
reuses.

(\* ) Il suffit souvent pour que le sang s'arrête, que le faux germe soit tombé dans le col de la matrice, parce que cette partie s'allonge assez dans cette opération pour contenir les deux tiers du faux germe, & pour donner la liberté au corps de la matrice de se resserrer. J'ai vû quelquefois le col de la matrice avoir un doigt de longueur, & représenter une espèce de guaine dans ces circonstances.



CAUSES DES  
PERTES DE  
SANG DES  
FEMMES  
GROSSES.

gens de l'Art les suites dangereuses qui y sont attachées, & le péril imminent dans lequel sont des femmes, qui, sans paroître avoir lieu de donner de l'inquiétude aux assistans, ne justifient que trop souvent par leur mort peu de tems après l'accouchement, le fâcheux pronostic qu'on en avoit fait.

Causes des  
pertes de  
sang qui ar-  
rivent dans  
les derniers  
tems de la  
grossesse.

Les pertes de sang sur la fin de la grossesse peuvent avoir différentes causes, mais la plus ordinaire est le décollement de quelque portion du *placenta* d'avec le fond de la matrice; cette cause soupçonnée deviendroit presque toujours l'objet de l'accouchement de nécessité, si l'expérience n'avoit fait connoître qu'on peut, avec des précautions & des remèdes, arrêter quelquefois une perte de sang produite par le décollement, qu'on ne doit se déterminer à l'accouchement que lorsque des moyens plus doux n'ont pû réussir, ou que la perte de sang est accompagnée de douleurs, de foiblesses, & de quelque dilatation à l'orifice de la matrice.

Moyens  
pour remé-  
dier aux per-  
tes de sang  
dans les gros-  
sesses avan-  
cées.

Les moyens qu'on doit employer avant que de procéder à un accouchement qui ne peut être que forcé, sont de fréquentes saignées, des médicamens propres à calmer l'effervescence du sang, des alimens doux & en petite quantité, la constance à garder le lit, des lavemens d'eau pour éviter les efforts qu'on pourroit faire en allant à la selle. Ces sages précautions ont suspendu souvent, & quelquefois ont fait cesser des pertes de sang accompagnées de petits caillots; non pas en foudant, pour ainsi dire, à l'intérieur de la matrice les portions du *placenta* séparées, mais en donnant le tems au sang arrêté à l'embouchure des vaisseaux de s'y cailler, & d'y former de petits bouchons moulés sur leur diamètre, capables d'arrêter le sang (a).

La perte arrêtée par un secours si foible, & si suscep-

(a) Les preuves que les parties du *placenta* détachées de la matrice ne s'y soudent pas, quoique l'on soit parvenu à arrêter le sang, ce sont les retours fréquens de la perte dans le reste de la grossesse, & les caillots de sang trouvés dans le lieu du *placenta* décollé après l'accouchement.

tible de dérangement à la moindre imprudence, demande de grandes attentions de la part des femmes; j'en ai vû d'assez sages pour ne manquer à rien de ce qui leur avoit été prescrit, & dont les accouchemens ont été très-heureux.

J'ai accouché en 1741. une Dame près de la Place de Vendôme qui avoit eu une perte de sang très-considérable vers le milieu de sa grossesse; cet accident étoit accompagné de douleurs & d'issue de caillots, qui sont des signes presque certains de l'accouchement. Non content d'avoir fait saigner la malade plusieurs fois, je passai un tems assez considérable auprès d'elle, dans l'attente d'un travail que je croyois ne devoir pas aller loin; cependant les douleurs s'étant affoiblies, & la perte m'ayant paru diminuée, je la quittai, en la priant de garder exactement le lit, & de ne se lever à son léant pour aucuns de ses besoins: tout fut exécuté ponctuellement de sa part; les accidens diminuerent peu à peu, & la perte cessa tout à fait au bout de quinze jours. La malade passa encore un mois dans son lit après la disparition du sang, & son appartement fut son unique séjour pendant le reste de sa grossesse. Elle accoucha enfin dans le neuvième mois d'un enfant qui se porte très-bien, & qui la dédommage avantageusement des peines qu'elle s'est donnée pour sa conservation.

Cet accident ne tourne pas toujours aussi heureusement, soit par l'imprudence des femmes qui abandonnent trop tôt les précautions prescrites, soit par l'insuffisance des moyens employés pour arrêter le sang, ou pour le conserver arrêté par les petits bouchons de sang dont nous venons de parler. Il est très-ordinaire de voir reparoître la perte après une suspension de plusieurs jours, même de quelques semaines, & de s'appercevoir que le sang coule avec plus d'abondance qu'il ne faisoit au premier accident (a).

(a) On présume que la répétition des pertes sur la fin de la grossesse, augmente le décollement du *placenta*, sur ce que les premiers caillots, chassés de l'embouchure des vaisseaux, reçoivent de nouvelles couches

---

MOYENS DE  
REMEDIER  
AUX PERTES  
DESANG DANS  
LES GROSSES-  
SES AVAN-  
CES.

III. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur une perte  
de sang vers  
le milieu de  
la grossesse.

MOYENS DE  
RENE'DIER  
AUX PERTES  
DE SANG DANS  
LES GROSSES-  
SES AVAN-  
CÉES.

Cas où il  
est nécessaire  
d'accoucher  
dans les per-  
tes de sang.

Maniere  
d'accoucher  
de l'Auteur  
dans les per-  
tes de sang.

Lorsque la perte de sang reparoit, & ne cède plus aux moyens qui avoient été employés avec succès, que les caillots qui s'échappent de la matrice y excitent quelques douleurs & dilatent un peu l'orifice, qu'il se joint des foibleffes à l'écoulement de sang, & qu'il ne reste aucun doute sur le décollement de quelques parties du *placenta*, on doit se déterminer à l'accouchement, qui est pour lors de nécessité, & qu'il faut faire pour le peu qu'il y ait de la disposition; parce que si l'on commettoit cette opération à la nature, qui agit toujours avec lenteur dans la perte, on perdrait un tems précieux, la mere & l'enfant pourroient périr avant que l'accouchement fût terminé, & l'on auroit à se reprocher de ne s'être pas servi d'un moyen qui est recommandé par les meilleurs Auteurs, & que l'usage autorise encore journellement; on est même d'autant plus attaché à ce moyen, qu'il est facile à exécuter dans cette maladie, & que si l'on n'est pas assez heureux pour sauver la mere par cette opération forcée, on donne souvent un baptême certain à l'enfant, & quelquefois l'un & l'autre échappent à un si grand danger.

Ce secours, tel qu'il est, ayant encore de grands inconveniens, & ne nous mettant pas à l'abri du malheur de voir périr presqu'autant de meres & d'enfans, que nous en échappons par cette opération tant recommandée, j'ai crû devoir chercher dans les différentes façons de pratiquer ces accouchemens de nécessité, une méthode qui les rendit moins dangereux, & qui pût épargner aux gens dévoués à cet Art, la douleur de voir périr si fréquemment des femmes demi-heure ou une heure après des accouchemens, très-heureux en apparence jusqu'à ce moment.

Le succès a répondu à mes recherches: je me flatte d'avoir trouvé un moyen, qui tenant un milieu entre l'ac-

du sang qui recommence à s'échapper, & que devenus d'un plus gros volume, ils écartent davantage la parcy interne de la matrice d'avec le *placenta*; semblable à de petits coings, qui plus ils sent multipliés en quantité ou en grosseur entre deux corps, plus ils les éparent l'un de l'autre.

couchement naturel & l'accouchement forcé, remplit mieux que tout autre l'indication d'accoucher nécessairement, & celle d'accoucher promptement.

Avant que de faire connoître l'avantage de cette méthode sur celle qui a été pratiquée de tous les tems, je crois qu'il est à propos de dire un mot sur la nécessité absolue d'accoucher dans la perte de sang, lorsqu'elle est causée par la rupture de quelques-unes des adhérences du *placenta*, & sur le peu de succès qui résulte de l'accouchement forcé, quoique facilement & promptement terminé.

Pour démontrer la nécessité d'accoucher dans la perte de sang qui survient à des termes avancés de grossesse, quand cet accident n'a pû céder aux moyens dont nous avons parlé, il faut se représenter une prodigieuse quantité de sources ouvertes dans le fond de la matrice par le décollement de quelques endroits du *placenta*; ces sources, qui ne peuvent tarir que par le resserrement & la contraction de la partie, donnent continuellement du sang tant que l'enfant est renfermé dans sa cavité, & que la nature travaille foiblement à l'en faire sortir: on est donc obligé d'avoir recours à l'accouchement forcé, dans l'espérance de faciliter la contraction de la matrice, en la débarrassant des corps qui la tenoient passivement dilatée, d'obtenir le resserrement des vaisseaux ouverts par le même moyen, enfin dans la vûe de sauver la mere & l'enfant par une opération qui réussit à peu près autant qu'elle manque.

Si le salut des femmes attaquées de perte dans la grossesse, répondoit toujours aux intentions de ceux qui se flattent de les sauver par une opération décidée nécessaire, ou que les preuves de cette nécessité pussent nous suffire, pour être indifférens sur l'heureux ou le fâcheux événement qui doit suivre cet espèce d'accouchement; nous pourrions rester asservis à la pratique qui nous a été transmise, ou nous contenter, comme ont fait ceux qui nous ont précédés, du triste avantage de sauver quelques femmes d'un danger qui est encore funeste à beaucoup d'au-

---

MANIÈRE  
LA PLUS SÛRE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

MANIERE  
LA PLUS SURE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

tres malgré nos soins ; mais comme il s'en faut beaucoup que d'aussi médiocres succès soient capables de faire oublier aux gens attachés au progrès de leur Art, les malheurs inséparables de cette opération, & qu'en mon particulier je puisse dire, que je ne me suis jamais crû dédommagé de la perte d'une femme par le salut d'un autre, j'ai faisi avec empressement le moyen qui m'a dispensé d'en venir à l'accouchement forcé ; & je m'y suis d'autant plus attaché, qu'il m'a réuili autant de fois que j'ai pû le mettre à exécution.

Ayant été souvent mandé pour secourir des femmes en perte de sang au moment d'accoucher, j'ai remarqué que celles qui avoient des douleurs assez fortes pour laisser agir la nature dans un travail qui promettoit de la célérité, perdoient moins de sang que celles dont les douleurs étoient lentes ; que l'augmentation des douleurs devenoit un moyen pour arrêter ou suspendre la perte avant la fin du travail, & j'ai éprouvé que ces femmes accouchaient très-heureusement, & que rarement les suites funestes attachées à l'accouchement forcé, venoient troubler le succès de ces opérations naturelles.

Il est ordi-  
naire de n'a-  
voir que des  
douleurs foi-  
bles dans la  
perte de  
sang.

Ces heureux événemens dans des circonstances où l'Art s'employe quelquefois avec trop de précipitation, me firent penser qu'au lieu de recourir à l'accouchement forcé, dans les cas même qui paroissent l'exiger davantage, de changer l'ordre de la nature en retournant l'enfant, & de courir les risques attachés à une pareille violence, il n'étoit peut-être question pour réussir, que de procurer des douleurs dans un accident où l'on n'en a pas ordinairement, ou de les faire augmenter lorsqu'elles sont trop foibles pour terminer l'accouchement d'une façon naturelle.

Cette réflexion fut bien-tôt justifiée par d'heureuses épreuves dont je donnerai l'histoire dans un moment ; & dès là je fus persuadé que quoiqu'il fût absolument nécessaire d'accoucher dans la perte de sang, cette opération ne devoit pas toujours être brusquée ; qu'il étoit plus com-

munément avantageux de n'employer l'Art que pour s'approcher de l'ordre naturel, quand cela étoit possible, puisqu'il étoit le moyen qui réussissoit le mieux.

Décidé sur le choix, il ne manquoit plus à ma découverte que de trouver pourquoi l'accouchement forcé, quoique prompt & facile à faire, étoit plus dangereux que l'accouchement naturel auquel on aidoit un peu, quoique plus long & plus pénible. La connoissance des fonctions de la matrice après l'accouchement, n'a pas peu contribué à m'en faire découvrir la cause. On sçait qu'aussi-tôt que l'enfant & le *placenta* sont sortis, dans l'un comme dans l'autre accouchement, la matrice verse en ce moment le sang à pleins tuyaux; qu'elle laisseroit même couler tout celui du corps, si, par la pente naturelle qu'elle a vers la contraction, elle ne se resserroit considérablement sur elle-même, & si elle ne diminueoit par proportion les ouvertures des vaisseaux par où le sang s'échappe; que si, par quelque cause que ce puisse être, la contraction de la matrice ne se fait pas au degré nécessaire pour comprimer les vaisseaux; le sang continue de couler en abondance, & la femme tombant de foiblesse en foiblesse, périt peu après son accouchement.

Ce mécanisme, avoué par l'anatomie & reconnu par l'expérience, mettons en parallèle ces deux espèces d'accouchemens, pour juger dans lequel des deux la contraction de la matrice doit se faire avec plus de sûreté, en supposant des sujets également affoiblis par la perte de sang.

L'accouchement naturel est lorsque la matrice chasse peu à peu, & par différens degrés de force, l'enfant hors de sa cavité, & lorsqu'elle n'emploie pour cette opération que des douleurs naturelles, accompagnées des efforts qui en dépendent.

L'accouchement forcé, plus soumis à la volonté qu'aux loix de la nature, se fait sans attendre des douleurs, & sans avoir obtenu une dilatation considérable de l'orifice; on achève avec la main l'écartement commencé par la perte:

---

MANIERE  
LA PLUS SURE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

Parallèle de  
l'accouche-  
ment naturel  
avec l'accou-  
chement for-  
cé.

MANIERE  
LA PLUS SURE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

on entre assez précipitamment dans la matrice pour en tirer l'enfant & le *placenta* le plus promptement qu'il est possible.

Dans l'accouchement naturel, si les douleurs continuent & augmentent, & que l'enfant s'approche de l'orifice, ou s'y engage, on est certain que la matrice est resserrée dans son fond proportionnement au progrès de l'enfant du côté de l'orifice : la preuve est que le resserrement ou la contraction du corps de la matrice est la cause immédiate de la douleur, de l'expulsion de l'enfant & de la dilatation de l'orifice.

Dans l'accouchement forcé, on est presque toujours certain de tirer l'enfant de la matrice en fort peu de tems, mais on ne sçauroit l'être de sa contraction après l'accouchement, au degré où elle doit se faire pour arrêter le sang.

Par l'accouchement naturel, on a souvent la satisfaction de voir cesser la perte quand les douleurs portent & qu'elles sont dans leur violence ; la matrice alors repliée sur l'enfant pour le faire avancer, est elle-même comprimée par la solidité des corps qu'elle renferme, & qu'elle chasse de derrière en devant : cette double compression de la matrice sur l'enfant, & de l'enfant contre la matrice, doit boucher hermétiquement les ouvertures des vaisseaux qui se trouvent placés entre deux corps, qui non-seulement se touchent immédiatement, mais qui luttent continuellement l'un contre l'autre jusqu'à la fin de l'accouchement.

Par l'accouchement forcé, on met plutôt la matrice en pouvoir de se contracter, en la délivrant des corps qui la tenoient passivement dilatée ; mais on ne peut lui communiquer des forces, ni diriger son resserrement par des degrés lents & mesurés à sa foiblesse : il faut au contraire que cette partie dépourvûe de secours & d'appuy, tant au dehors que dans sa cavité, se ramène par ses propres forces d'une étendue immense, au point de resserrement où elle doit être pour étrécir le calibre des vaisseaux, & diminuer l'effusion du sang ; c'est-à-dire que la matrice,

après

après cette opération, doit faire en un instant dix fois ou environ plus de chemin vers la contraction, qu'il ne s'en fait en une heure ou deux dans le travail opéré par la nature : or, comme il faut beaucoup de force pour exécuter une action si considérable, & que le sang perdu avant & pendant la violence de l'opération, jette plutôt la matrice dans l'affaissement que dans la vigueur, il n'est pas surprenant de sentir couler le sang par des vaisseaux restés béants dans le fond d'une partie sans action, peut-être même aussi dilatée qu'avant l'accouchement, & de voir périr une femme peu de tems après une opération faite pour la sauver.

---

MANIERE  
LA PLUS SÛRE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

Ce parallele établi sur l'exacte vérité, montre sensiblement qu'on doit sauver presque toutes les femmes par l'accouchement naturel, lorsqu'il y a possibilité de le pratiquer, & qu'il en doit réchapper bien moins par l'accouchement forcé, puisqu'il est susceptible de tant de risques.

Quelqu'avantage que paroisse avoir l'accouchement naturel sur celui qui se fait par violence, je ne conseillerois pas de le préférer, si l'on ne trouvoit moyen de le dépouiller d'un inconvénient qui l'avoit fait abandonner. C'est la lenteur avec laquelle cette opération naturelle a coutume de se terminer; lenteur, qui donnant le tems au sang de tout le corps de s'échapper, peut faire périr la mere & l'enfant avant la fin de l'accouchement; c'est ce qui avoit engagé nos Anciens à pratiquer l'accouchement forcé dans ces circonstances, & à employer plutôt un moyen douteux, que de n'en employer aucun.

Le moyen de remédier à la lenteur de l'accouchement naturel, est d'emprunter quelque chose de l'accouchement forcé; l'expérience m'en a souvent fait connoître la possibilité : il s'agit d'augmenter la dilatation de l'orifice avec le travail des doigts, dans le même ordre & avec autant de douceur que la nature a coutume de s'y employer dans les cas ordinaires. Il est rare que la perte de sang causée par le décollement de quelques portions du *placenta* ne fasse ouvrir la matrice du plus au moins;

Moyen de  
remédier à la  
lenteur de  
l'accouchement natu-  
rel.



MANIERE  
LA PLUS SURE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

Moyens  
étrangers aj-  
outés à ceux  
de la nature,  
pour accélér-  
er l'accou-  
chement nat-  
urel dans la  
perte de  
sang.

La matrice  
tend tou-  
jours à se res-  
serrer, & à  
profiter de  
l'espace qu'a-  
bandonnent  
les corps qui  
s'échappent  
de sa cavité.

la quantité de sang qui imbibe l'orifice, & les caillots qui s'y forment, sont comme autant de coings qui le dilatent & qui le disposent à fléchir sous le poids des corps renfermés; ce commencement de dilatation détermine l'accouchement, il s'y joint quelquefois de légères douleurs; mais comme les foiblesses, même les évanouissémens qui sont des accidens ordinaires à la perte, sont souvent des obstacles à la continuation des douleurs & à l'action de la matrice pour chasser l'enfant, on est obligé de les rappeler lorsqu'elles manquent, ou de les augmenter lorsqu'elles sont trop foibles. Pour cet effet il faut introduire un ou plusieurs doigts dans l'orifice avec lesquels on travaille à l'écarter par des degrés de force proportionnés à sa résistance : cet écartement gradué, interrompu de tems en tems par des repos, fait naître des douleurs, il met la matrice en action, & l'un & l'autre font gonfler les membranes qui contiennent les eaux de l'enfant; l'attention pour lors doit être d'ouvrir les membranes le plutôt qu'on peut, pour procurer l'écoulement des eaux, parce que leur écoulement diminue déjà l'écartement de la matrice, qu'il fournit à cette partie le moyen de se contracter, & de s'emparer de l'espace qu'elles occupoient dans sa cavité. La matrice ainsi resserrée, & tendant à l'être davantage, presse l'enfant du fond vers son orifice; elle y excite de plus fortes douleurs, les efforts volontaires & involontaires s'y joignent. Les douleurs & les efforts mis à profit par la malade, secondés par l'action des doigts portés circulairement dans l'orifice pour l'écarter, réussissent pour l'ordinaire, & font avancer l'enfant; le sang qui s'échappoit se trouve retenu dans les vaisseaux par la compression générale & par le resserrement de la partie : enfin la nature & l'art concourant ensemble pour avancer l'accouchement, il se fait pour l'ordinaire en assez peu de tems, & l'on a presque toujours la satisfaction de sauver la vie à la mere & à l'enfant, qu'ils auroient infailliblement perdue par l'accouchement simplement naturel, & qu'ils auroient extrêmement risquée par l'accouchement forcé.

Il est donc possible dans beaucoup d'occasions de ramener à l'opération naturelle un accouchement, qui à raison des accidens susdits, devoit être terminé par l'opération forcée; mais comme ce moyen paroîtroit peut-être plus fondé sur des raisons de théorie que sur celles de l'expérience, s'il n'étoit accompagné d'Observations, j'en vais donner d'une nature à convaincre ceux qui pourroient encore penser différemment.

Une Dame grosse de neuf mois, eut il y a quelques années une perte de sang assez considérable; elle en fut si effrayée, qu'elle me manda sur le champ. Les fréquens baillemens, & les foiblesses qui accompagnoient la perte, me firent craindre pour sa vie; je me déterminai à l'accoucher quoiqu'il n'y eût aucune douleur, à cause de quelque préparation que j'y trouvois, & par l'appréhension que le retardement ne la mit dans un plus grand danger. La malade prit du côté du spirituel les précautions qui doivent toujours précéder une opération si susceptible d'accidens. Comme elle achevoit de donner les dernières marques de sa piété, il lui survint de légères douleurs, je les fis valoir & augmenter par le moyen que j'ai coutume d'employer; & à leur faveur je perçai les membranes qui contiennent les eaux: l'écoulement qui s'en fit aussi-tôt, fortifia les douleurs, le travail s'avança, & je fus assez heureux pour délivrer cette Dame d'un enfant vivant: son accouchement ne fut suivi d'aucun accident.

Je me suis comporté de la même façon à l'égard de plusieurs pauvres femmes, en qui je trouvois encore assez de force pour laisser opérer la nature, en l'aidant un peu, & toujours avec le même succès.

Une Dame rue de la vieille Monnoye, fatiguée de longue-main par plusieurs accouchemens prématurés, se trouvoit à la fin d'une grossesse qui, jusqu'au moment que je fus appelé, avoit été très-heureuse: elle étoit baignée dans son sang, lorsque j'arrivai chez elle à onze heures du soir; elle étoit d'autant plus effrayée de son état, qu'elle ne sentoit aucunes douleurs, & qu'elle s'apercevoit que

---

MANTRE  
LA PLUS SURE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

IV. OBSERV.  
de l'Auteur,  
sur laquelle  
il s'est con-  
formé pour  
toutes les au-  
tres.

V. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur le même  
sujet.

MANIERE  
LA PLUS SURE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

sa perte augmentoit de moment à autre ; je n'étois dans le fond guères plus assuré qu'elle, ayant toujours redouté l'événement de ces fortes de couches : cependant après avoir examiné l'état des choses, pour me déterminer au parti le plus convenable, je m'apperçus qu'appuiant sur la dilatation qui se trouvoit à l'orifice à l'occasion de la perte, je faisois naître des douleurs ; je continuai des mouvemens qui les firent augmenter, & je parvins à faire écouler les eaux : cette évacuation accéléra le travail ; l'accouchement se finit heureusement pour la mere & pour l'enfant dans l'espace de trois quarts d'heure.

VI. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur le même  
sujet.

Il est quel-  
quefois très-  
difficile de  
percer les  
membranes  
avec le  
doigt, sur-  
tout quand  
elles sont  
collés sur la  
tête de l'en-  
fant, & qu'el-  
les ne sont  
pas soule-  
vées par les  
eaux.

En 1737. on me vint prier d'aller promptement à Maisson, Village près de Charenton, pour une femme qui avoit une perte de sang très-violente, & qui se trouvoit sur la fin de sa grossesse. M'y étant rendu avec toute la diligence possible, je trouvai la malade dans des foiblesses presque continuelles ; elles n'en revenoit que pour dire, par des paroles entrecoupées, le danger où elle étoit. Comme elle avoit été administrée, je n'eus plus qu'à examiner sa situation : je trouvai la matrice dilatée de la grandeur d'une pièce de douze sols ; la malade avoit très-peu de douleurs ; le sang qu'elle avoit perdu, & qu'elle perdoit encore, joint à la dureté du cercle de l'orifice, me firent craindre de ne pouvoir employer ma méthode, & d'être obligé d'en venir à l'accouchement forcé, dont je craignois l'événement. Rassuré cependant par la bonté du Sujet & par son courage, qui se ranima à mon arrivée, je travaillai à dilater l'orifice ; je le fis céder peu à peu, les douleurs devinrent plus fortes, & les membranes de l'enfant, qui étoient auparavant collées sur sa tête, se gonflèrent : ce ne fut néanmoins qu'après une heure de travail, tant sur l'orifice que sur les membranes, qu'il me fut possible de les percer, & de faire écouler les eaux. Aussi-tôt que la matrice en fût débarrassée, elle commença à opérer des contractions plus fortes, qui firent approcher l'enfant, qui diminuèrent la perte, & qui produisirent des douleurs si efficaces, que la femme accoucha peu de temps

après. Il est à propos de dire que je soutenois ses forces par des cueillerées de bouillon données fréquemment & alternativement avec pareille quantité de vin d'Alicante : l'enfant vint vivant, la femme s'est très-bien portée depuis son accouchement.

En comparant les bons succès des accouchemens dangereux que j'ai pu commettre à la nature, avec les funestes effets qui ne suivent que trop souvent les accouchemens forcés, je n'hésite pas à donner la préférence à la voye naturelle, lorsque la situation de l'enfant permet de la suivre, puisque cette opération est la plus sûre & la plus conforme aux loix de l'accouchement. Ce parti fournit encore un avantage : c'est que si la mauvaise situation de l'enfant, ou des accidens trop pressans exigent d'accourcir le tems qu'il faut donner au travail de l'opération naturelle, ce qu'on a fait pour y parvenir sert de préparation, & dispose l'orifice à se prêter à une dilatation plus violente & plus prompte, & à rendre l'accouchement forcé moins douloureux. C'est ce qui arriva il y a quelques années à une pauvre femme, grosse de huit mois, qui étoit dans une perte de sang épouvantable, & qui avoit des foiblesses si fréquentes, qu'il y avoit lieu de craindre qu'elle ne pérît avant que d'être secourue. J'y fus mandé avec M. Gervais mon Confrere ; le cas nous parut si grave, que nous ne jugeâmes pas à propos de travailler, qu'on n'eût satisfait le désir que la malade avoit d'être administrée ; j'allai à quelques pas de là pendant ce tems, laissant néanmoins auprès de la malade mon Confrere expérimenté dans ces sortes d'accouchemens. Etant revenu peu de tems après, je trouvai l'opération faite, & la femme en assez bon état : M. Gervais me dit qu'ayant fait son possible pour appeller les douleurs, & pour écarter doucement l'orifice, il avoit été gagné par une si grande abondance de sang, qu'il n'avoit osé se fier aux efforts de la nature, qu'il avoit profité du commencement de la dilatation pour pénétrer dans la matrice, & tirer l'enfant par l'accouchement forcé ; son opération ne laissa pas de réussir,

---

MANIÈRE  
LA PLUS SÛRE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

Raisons de  
préférer l'ac-  
couchement  
naturel à l'ac-  
couchement  
forcé.

Les moyens  
qu'on em-  
ploie pour  
faire l'accou-  
chement na-  
turel, ne  
seroient  
nuire à l'ac-  
couchement  
forcé, si l'on  
est obligé d'y  
revenir.

VII.

RESERV. par  
M. G R V A I S,  
sur le même  
sujet.

quoiqu'il eût tenté auparavant la voye naturelle, ainsi qu'il me l'avoit vû pratiquer plusieurs fois.

MANIERE  
LA PLUS SURE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

VIII.  
OBSERVAT.  
par l'Auteur,  
sur le même  
sujet.

En 1739. une Dame grosse de sept mois, qui avoit eu plusieurs enfans, dont elle étoit accouchée très-heureusement, se trouva d'une partie de souper au Pont-tournant des Tuilleries. Ayant déjà raisonnablement mangé, elle se sentit tout à coup assez mouillée pour avoir de l'inquiétude; elle sortit de table pour aller s'éclaircir dans la chambre du Suisse de la nature de l'écoulement; sa frayeur fut grande lorsqu'elle vit qu'elle rendoit du sang, & que la perte augmentoit à chaque instant; il ne fut plus question que de regagner sa maison: on délibéra quelque tems sur les moyens de l'y transporter; le plus court fut celui dont on se servit, elle fut mise dans son carosse à moitié couchée. Comme on ne pût la garantir des secousses de la voiture, quoiqu'on la fit aller doucement, il coula tant de sang pendant la traite, que non-seulement ses jupes en furent pénétrées, mais le couffin du carosse s'en sentit. Enfin étant arrivée chez elle, & portée dans son appartement pour être mise au lit, on vit tomber des caillots en la deshabilant, qui la conduisirent à des foiblesses dont je fus témoin presqu'aussi-tôt que les Assistans, par la diligence qu'on avoit fait pour m'avoir. Comme il s'étoit joint quelques douleurs à la perte, je trouvai la matrice dilatée de la grandeur d'une pièce de douze sols: c'étoit le cas de profiter de cette ouverture pour pratiquer l'accouchement forcé; mais ayant mieux aimé tenter la voye naturelle, j'écartai peu à peu l'orifice, je fis augmenter les douleurs, & par ce moyen je déterminai les eaux à tendre les membranes qui les contiennent, & à les présenter à l'orifice en forme de tumeur; je les ouvris dès que j'en eus la possibilité: l'écoulement des eaux rendit les douleurs plus fortes; la matrice rapprochée, ou resserrée sur elle-même dans sa capacité, fit avancer l'enfant du côté de l'orifice, & dès lors la perte diminua; la continuation du travail la fit cesser tout à fait; l'accouchement se fit une heure ou environ après l'écoulement des eaux. L'enfant étoit mort, mais la

malade revint dans un état d'espérance qui ne nous a point trompé, puisqu'elle a été toujours de mieux en mieux, & qu'elle se porte aujourd'hui très-bien.

Dans la même année une Dame attachée au commerce de diamants, qui étoit dans le sixième mois de sa grossesse, fut subitement inondée de sang dans son lit; elle étoit à la campagne à quatre lieues de Paris; j'y fus mandé. Ne trouvant aucune apparence d'accouchement, je la fis saigner devant moi, je prescrivis une seconde saignée pour le lendemain, ou pour le soir du même jour, si la perte l'exigeoit: j'ordonnai à la malade de garder exactement le lit, de s'y donner le moins de mouvement qu'il lui seroit possible, & de vivre d'un régime convenable à sa situation: la perte s'arrêta le lendemain, elle reparut quinze jours après cette première cessation, on saigna comme on avoit fait ci-devant, les saignées eurent le même succès: deux mois se passèrent sans accident, ce qui fit prendre à la malade la résolution de venir à Paris pour y faire ses couches avec plus de tranquillité qu'elle n'auroit fait à la campagne: je permis le voyage, pourvu qu'il fût fait en litière, ainsi que nous l'avions arrangé. Elle arriva chez elle sans accident, & se mit au lit dans le dessein d'y rester jusqu'au tems de son accouchement; mais à quelques jours delà la perte reparut, il s'y joignit même de petites douleurs, pour lesquelles je fus appelé. Après avoir examiné si ces accidens n'étoient pas le commencement du travail de l'enfantement, je trouvai la matrice assez dilatée pour me faire penser que l'accouchement se déterminoit; je fis tirer trois palettes de sang, après quoi les douleurs étant trop foibles pour les laisser agir d'elles-mêmes, je travaillai selon ma méthode à aider la nature: l'orifice de la matrice extrêmement dur résista long-tems aux efforts gradués que je faisois pour l'écartier; il survenoit de tems en tems des foibleesses, mais le retour des douleurs les faisoit passer. A la fin je perçai les membranes, les eaux s'écoulerent, les douleurs augmentèrent après leur écoulement; à mesure que le travail avançoit

---

MANIERE  
LA PLUS SURE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERIES  
DE SANG.

IX.  
OBSERVAT.  
par l'Auteur,  
sur le même  
sujet.

MANIERE  
LA PLUS SURE  
D'ACCOU-  
CHER DANS  
LES PERTES  
DE SANG.

la perte diminueoit, & la malade reprenoit force & courage; ce secours de sa part, & ce que je faisois de mon côté, finirent l'accouchement au bout de trois quarts d'heure: l'enfant vint vivant, & la mere revint dans sa fanté ordinaire après un certain tems.

Il est bon d'avertir les jeunes Chirurgiens que les pertes de sang qui arrivent aux femmes depuis le sixième ou le septième mois de grossesse jusqu'au tems de l'accouchement, sont sujettes à récidive, quoiqu'arrêtées par les saignées & par tous autres moyens employés à cet effet; la raison est que ces pertes, étant plus communément causées par le décollement de quelque portion du *placenta*, que par des vaisseaux forcés dans quelqu'autre partie de la matrice, ne cessent que par des caillots arrêtés à l'embouchure des vaisseaux, & non pas par une espèce de soudure ou de recollement de parties divisées par accident. Ne pouvant donc se flatter que ces caillots, en forme de bouchons à l'extrémité des vaisseaux, puissent tenir long-tems contre des mouvemens du corps, contre des efforts faits sans y penser, ou contre l'impétuosité du sang qui ne les chasse que trop souvent; il est de la prudence d'avertir par un prognostic fait dès les premières attaques de la perte, de la possibilité de son retour malgré les précautions, du danger d'un pareil accident, & de la nécessité où l'on pourra se trouver de procéder à l'accouchement, soit par violence, soit par le travail de la nature, aidée de l'Art, ainsi qu'il vient d'être démontré.



# REMARQUES

*Sur différens vices de conformation de l'anüs que les enfans apportent en naissant :*

Par M. PETIT.

**D**E tous les vices de conformation que les enfans apportent en naissant, les plus communs, après les taches ou marques à la peau, sont les excroissances, le bec de lièvre, l'imperforation de la vulve, de l'urètre & de l'anüs. J'ai fait plusieurs Observations sur ces différens sujets ; mais une occasion toute récente m'ayant rappelé celles de l'anüs dont j'ai un assez grand nombre, j'ai crü devoir d'abord m'occuper de celles-ci, espérant par la suite donner toutes celles que j'ai faites sur les autres vices de conformation. Je ne rapporterai que ce que j'ai vü ; ainsi on ne s'étonnera pas s'il est quelques-uns de ces vices qui ne soient point compris dans l'énumération que j'en ferai.

---

DE FAUT  
D'OUVERTURE  
A L'ANUS.

Il y a des enfans qui viennent au monde fans ouverture à l'anüs, & fans aucun vestige de cette ouverture ; il y en a aufquels on reconnoît l'endroit précis de l'anüs, & qui n'ont aucune ouverture ; d'autres dans lesquels on peut introduire un filet plus ou moins avant, comme deux, trois, quatre lignes, & même beaucoup davantage ; & à ceux-là l'anüs paroît très-bien formé, le vice de conformation étant plus ou moins avant dans l'intérieur : j'en ai vü à qui l'anüs étoit ouvert dans la vessie, à d'autres il s'ouvroit dans la vulve, & d'autres aufquels, fans être ouvert, il formoit une tumeur en maniere de hernie.

Défaut d'ouverture de l'anüs dans trois cas différens.

Je commence ces Observations par celles de l'anüs clos, fans vestige ni marque extérieure.

Premier cas.



DE FAUT  
D'OUVERTURE  
À L'ANUS.

I. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur un enfant  
sans ouverture  
& sans  
vestige d'a-  
nus.

Un enfant nouveau né me fut présenté par une pauvre femme ; depuis trois jours qu'il étoit au monde, il ne s'étoit point encore vidé de son *mæconium* ; il avoit le ventre très-dur & considérablement gonflé, les urines qui avoient coulé les deux premiers jours, ne couloient plus ; la respiration étoit très gênée & entrecoupée ; les efforts qu'il faisoit inutilement pour aller à la selle, étoient accompagnés de convulsions, & le sang qui étoit retenu dans toutes les veines par les violentes contractions des muscles, rendoit toute la peau d'une couleur violette, brune & plombée ; mais cette couleur disparoissoit sitôt que les efforts convulsifs cessoient. Le poulx dans ces instans étoit petit, ferré, & se perdoit quelquefois entièrement, & toutes les extrémités étoient froides. J'examinai ce pauvre petit moribond, il n'y avoit aucune marque ni vestige dans le lieu où doit être l'anus ; cependant je m'orientai de façon, que je crus pouvoir introduire utilement une lancette au lieu que je choisis dans l'espace qui se trouve entre l'extrémité du Coccix & le commencement du Raphé ; les tranchans de la lancette étant tournés vers l'un & l'autre, je l'enfonçai un peu obliquement de devant en arriere ; je trouvois beaucoup de résistance, je veux dire, que je n'appercevois point cette obéissance que l'on trouve au bout de la lancette ou du bistouri, lorsqu'en ouvrant un abcès on arrive au foyer du pus ; & comme je sentoiss toujours que ma lancette entroiss dans le solide, j'en inclinai davantage la pointe, & je la dirigeai du côté du Coccix, pour m'approcher du *rectum*, & alors je sentiss moins de résistance, parce que ma lancette entra dans le lieu où étoit la matiere fœcale, qui sortit en abondance précédée de beaucoup de vents : l'enfant fut soulagé, mais il mourut dans les convulsions qui le reprissent le lendemain, quoiqu'il eût évacué & les urines & le *mæconium*.

Comme je n'étoiss pas tout à fait content de mon opération, je fis l'ouverture du cadavre, & j'observai d'abord que ce qui avoit fait tant de résistance à l'introduction de

la lancette, étoit la partie du boyau que le Sphincter enveloppe : elle étoit fermée de maniere qu'elle formoit avec le Sphincter contracté un corps rond & solide de la longueur de sept à huit lignes. Comme je l'avois coupé assez irrégulièrement, malgré l'attention que j'avois eue de suivre la direction naturelle, j'attribuai cette coupure irréguliere, à ce que la partie large du boyau qui étoit considérablement dilatée dans le tems de l'opération, avoit poussé cette partie de l'anüs sur le côté, & en avoit changé la direction : je ne trouvai cependant dans le voisinage aucuns désordres à qui je pûs attribuer la mort de l'enfant ; de sorte que je suis sûr qu'il n'est point mort de l'opération : cependant de tous les cas que j'ai allégués, celui-ci est des plus fâcheux, soit pour le malade, soit pour l'opérateur, comme je l'ai reconnu en différentes occasions, dans lesquelles je n'ai pas été plus heureux, ainsi qu'on verra par les Observations suivantes.

Un autre enfant, dans le cas de celui dont je viens de rapporter l'histoire, fut opéré par deux Chirurgiens, l'un desquels ayant fait une incision cruciale à la peau & à la graisse, tacha avec son doigt de trouver le passage naturel, ou d'en faire un nouveau ; non-seulement il ne réussit pas, mais il dilacera le voisinage du *rectum*, & le détacha d'avec une partie de l'os *sacrum*, à force de passer son doigt entre l'un & l'autre. Le second Chirurgien, qui ne vit l'enfant que trois heures après cette premiere opération, fut fort étonné de ne pas reconnoître la maladie qu'on lui avoit annoncée, & de trouver au lieu d'une playe, une tumeur noire de la grosseur d'une prune de damas qui passoit à travers l'incision qu'on avoit faite, & qui la cachoit entièrement. L'Opérateur trouvant de la mollesse à cette tumeur, y fit une ponction avec la lancette, le *mæconium* sortit, l'enfant fut soulagé, mais il fut languissant sept ou huit jours, & mourut.

A l'ouverture du cadavre, je trouvai toutes les parties du ventre, particulièrement celles du bassin, dans une disposition gangréneuse ; on avoit ouvert le *rectum* dans sa

DE FAUT  
D'OUVERTURE  
RE A L'ANUS.

II. OBSERV,  
par l'Auteur,  
sur le même  
sujet.

partie postérieure, à un travers de doigt au-dessus de l'endroit où cet intestin étoit clos; je coupai la dernière vertèbre de l'os *sacrum*, pour n'avoir d'os que le Coccix, auquel l'anus est naturellement attaché. Comme l'enfant s'étoit vuïdé par l'ouverture faite au *rectum*, je soufflai dans cette ouverture, pour reconnoître à quel point ces parties avoient été dilatées par les matieres retenues, je trouvai cette dilatation très-considérable. Ayant lavé le tout dans l'eau tiède, je coupai l'intestin en long pour voir distinctement en quoi consistoit l'imperforation. J'essayai, mais inutilement, d'y passer des stiletts de différentes grosseurs; la résistance étoit invincible, j'eus même beaucoup de peine d'en percer le centre de dedans en dehors, avec une aiguille assez fine & bien pointue; la peau fut moins dure à percer: je laissai l'aiguille ainsi passée, & j'emportai chez moi cette partie, avec tout ce qui pouvoit me servir à connoître ce vice de conformation, & les opérations que l'on avoit faites à dessein d'y remédier.

Voici ce que j'observai :

1°. Que la première ouverture avoit été faite entre le Coccix & la partie où auroit dû être l'anus;

2°. Que l'intestin avoit été entièrement détaché de l'os *sacrum*;

3°. Que la tumeur noire étoit une espèce de hernie faite par la partie postérieure du *rectum*; qui poussée par les matieres fécales dans le tems des efforts que faisoit l'enfant pour les jetter, s'étoit introduite avec eiles dans l'incision où elle trouvoit moins de résistance que par-tout ailleurs;

4°. Que toute la partie du boyau recouverte du Sphincter étoit entièrement effacée, sans aucun vestige, disposition, ni apparence de cavité.

La première de ces Observations semble peu essentielle, car l'on pourroit croire ne pas tomber dans cette faute quand on sçait l'anatomie: cependant un Anatomiste peut manquer dans cette opération, lorsqu'il s'attend de trouver les parties telles que la dissection les lui a montrées

dans un sujet bien conformé, parce qu'il s'en faut bien que les parties se trouvent toujours dans cet état; & c'est par cette raison que les plus grands Anatomistes ne deviennent grands Opérateurs qu'après avoir souvent disséqué les parties malades, sur-tout celles qui sont affligées de mauvaise conformation; d'ailleurs un Anatomiste, qui n'a disséqué que des hommes, n'est pas en état d'opérer aussi sûrement sur les femmes, lorsqu'elles ont des maladies qui attaquent les parties qui distinguent le sexe. Il faut pour être sûr de son procédé, avoir disséqué les femmes, soit celles qui sont mortes grosses, en couche ou accouchées: enfin ceux qui n'ont disséqué que des adultes, peuvent se tromper dans les maladies des enfans nouveaux nés.

---

DE FAUT  
D'OUVERTURE  
A L'ANUS.

Le Chirurgien qui chercha l'anus du petit enfant qui fait l'objet de cette Observation, le chercha près du Coccix où il croyoit qu'il étoit, mais il ne le rencontra pas, parce que les enfans qui sont dans le cas dont il s'agit ont la partie du boyau qui doit former l'anus beaucoup plus éloignée du Coccix que les adultes, non-seulement parce que le *rectum*, gonflé de matiere fécale, repousse l'anus & l'éloigne du Coccix, mais encore parce que dans l'état naturel les enfans nouveaux nés ont l'anus plus éloigné du Coccix que les adultes, ou du moins il paroît l'être, parce qu'il y a une grande portion du Coccix, qui n'étant pas encore ossifiée, est molle & obéissante au toucher, ce qui fait que l'anus, ou ce qui doit l'être, est plus éloigné de la partie osseuse du Coccix dans les enfans que dans les adultes.

La seconde Observation que j'ai faite sur l'opération de cet enfant, c'est que le *rectum* étoit détaché de l'os *sacrum*, parce qu'apparemment on avoit porté le doigt de côté & d'autre entre le *rectum* & l'os *sacrum*, dans l'espérance de percer dans la cavité du boyau: ce qui ne se peut faire qu'avec l'instrument tranchant; car en ne se servant que du doigt pour percer, on sépareroit l'intestin de toutes les parties qui lui sont voisines, plutôt que de pénétrer dans sa cavité, à moins qu'il ne fût gangrené ou pourri.

DE FAUT  
D'OUVERTURE  
A L'ANUS.

On sent par la troisième Observation que la tumeur noire qui sortoit par l'incision, devoit être regardée comme une hernie; & qu'au lieu de l'ouvrir, on devoit en faire la réduction: que si l'on y eût trouvé de la résistance, comme cela étoit possible, cette portion d'intestin pouvant se trouver étranglée par la petitesse de l'incision, il auroit fallu dans ce cas prolonger l'angle antérieur de la playe jusqu'au Raphé, & l'intestin étant replacé, on l'auroit ouvert le plus près qu'il eût été possible de l'extrémité qui doit former l'anus, au lieu qu'ayant été ouvert dans l'endroit même où la tumeur paroïssoit, il le fut un grand pouce au moins plus haut qu'il ne devoit l'être.

La quatrième Observation nous prouve que les enfans qui n'ont aucune marque extérieure de l'anus, & en qui la nature a, pour ainsi dire, oublié la partie du *rectum* qui doit le former, se réchappent difficilement; je ne veux pas dire qu'ils meurent tous, mais il est certain qu'on ne peut réparer ce vice de conformation: En effet, dans tous ces cas les intentions du Chirurgien se réduisent à deux.

Deux in-  
dications à  
remplir.

La première, est de donner issue aux matières fécales; & cela est possible; mais la deuxième, qui ne dépend pas du Chirurgien, c'est de procurer cette issue, de façon que les matières passent dans l'enceinte du muscle Sphincter, s'il y en a; & que dans la suite ce muscle puisse, selon la volonté & le besoin, permettre ou s'opposer à la sortie des excréments, sans quoi l'enfant guéri aura nécessairement une issue involontaire de matières, ce qui est un mal plus fâcheux que la mort n'est à cet âge.

Pour peu que l'on réfléchisse sur l'état dans lequel j'ai dit que se trouve l'endroit du boyau qui doit former l'anus, on s'apercevra facilement de la difficulté, ou plutôt de l'impossibilité qu'il y a d'établir cette partie dans son état naturel; car tout y paroît compact & confondu sous la forme d'une corde dure, ce qui présente au Chirurgien deux difficultés insurmontables; la première est que ne pouvant percer dans le centre de cette corde qui est très-menue, il ne peut en former l'anus, & la seconde est que quand même

il pourroit la pénétrer exactement, il faudroit pouvoir la dilater, pour mettre le Sphincter dans l'état de dilatation où il doit être. Ces deux choses ne pouvant s'exécuter, on ne peut pas remédier complètement au vice de conformation dont il s'agit; cependant pour éviter la mort de l'enfant, le Chirurgien doit ouvrir dans le lieu qu'il estime le plus convenable à procurer l'évacuation des matieres retenues, & c'est tout ce qu'il peut faire.

Il y a quelques jours qu'on m'apporta un enfant qui étoit dans le cas des deux dont je viens de parler, je veux dire qu'il n'avoit en naissant aucune ouverture, marque ni vestige à l'endroit où doit être l'anus: on lui avoit fait une incision qui n'intéressoit que la peau & la graisse; & d'ailleurs comme elle étoit trop près du Coccix, l'Opérateur ne trouva point ce qu'il cherchoit, mais il n'eut pas la témérité d'enfoncer le bistouri plus avant dans un lieu qu'il ne connoissoit pas, ni celle de porter son doigt au hazard, comme on avoit fait à l'un de ceux dont je viens de parler; il avoit dit aux parens de l'enfant que son incision seroit suffisante, & que les matieres perceroient d'elles-mêmes; ils furent un jour ou deux dans cette espérance, mais voyant que l'enfant tomboit dans des convulsions, & qu'il avoit le ventre extrêmement tendu & douloureux, ils me l'apporterent. Malgré le triste état où je le trouvai, je lui fis l'opération. Instruit des difficultés que j'ai ci-devant rapportées, & de celles que j'ai toujours trouvées en pareil cas, je crus devoir prendre une route différente de celles que j'avois suivies jusqu'à ce jour; mais comme je fis l'opération avec un instrument que tout le monde ne connoît pas encore, j'en ferai la description, afin de faire mieux entendre la maniere de s'en servir; cet instrument rend l'opération plus douce, plus facile & plus sûre que tout autre. C'est un trois-quart, plus court que les trois-quarts ordinaires, mais il est beaucoup plus gros, la canule n'a que douze ou quinze lignes de longueur, le pavillon a environ un pouce de diamètre, il a une fente dans son diamètre depuis l'ouverture qui est au

---

DE'FAUT  
D'OUVERTURE  
RE A L'ANUS.

III. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur un enfant  
sans ouverture  
& sans  
vestige d'anus.

Description  
d'un trois-  
quart inven-  
té par l'Au-  
teur pour ou-  
vrir l'anus.

DE' FAUT  
D'OUVERTU-  
RE A L'ANUS.

centre jusqu'environ une ligne & demie près de la circonférence ; cette fente est assez longue & assez large pour permettre le passage d'une lancette à ouvrir les abcès ; la canulle est aussi fendue des deux côtés & dans le même sens, depuis le pavillon jusqu'environ à quatre lignes de son bout ; le poinçon de ce trois-quart étant placé dans la canulle, la surpasse de sept à huit lignes ; les trois faces, & par conséquent les trois angles forment une pyramide plus longue que celle du trois-quart ordinaire, ce qui le rend plus aigu, & le fait entrer dans la chair avec plus de facilité.

Usage de cet  
instrument.

Ayant cet instrument dans la main droite, je cherchai l'espèce de corde que fait le Sphincter, & je la reconnus très-facilement, lorsque j'eus mis mon doigt indicateur de la main gauche dans l'incision que l'on avoit faite ; avec ce même doigt j'assujettis cette espèce de corde, autant qu'il est possible de le faire ; alors je plongeai le trois-quart, & je le dirigeai vers le *rectum*, tant avec la main qui le pouffoit, qu'avec l'indicateur de l'autre main, qui en le conduisant, tenoit assujettie cette partie qui doit faire l'anus, & la présentoit plus ou moins à la pointe du trois-quart, pour tâcher de la percer dans son centre. Ayant suffisamment enfoncé mon trois-quart, je retirai le poinçon, aussi-tôt les vents & la matiere fluide sortirent par la canulle ; mais pour donner issue aux matieres les plus épaisses, j'aggrandis l'ouverture avec une lancette assez large, que je passai dans la fente de la canulle, qui, comme j'ai déjà dit, est disposée de maniere, que sans la retirer, on peut y introduire une lancette ou un bistouri, & faire une incision aussi grande que l'on souhaite, sans courir le risque de blesser aucune partie, parce que la pointe de la lancette gardant toujours le centre, est toujours cachée dans la canulle. Je ne puis pas dire que j'aie réussi dans cette opération, puisque l'enfant est mort le lendemain, je suis seulement assuré que s'il y a quelques moyens de sauver la vie à ces pauvres enfans par l'opération, ce ne peut être qu'en la faisant de la maniere que je

je viens de décrire; mais il sera toujours vrai que ce vice de conformation est celui auquel le Chirurgien remédie le plus difficilement.

Il n'en est pas de même lorsqu'il y a quelque marque ou vestige de l'anus, quoiqu'il soit clos: cette marque est à la vérité quelquefois si légère, qu'elle met le Chirurgien presque dans la même incertitude que dans les cas précédens; cependant cette marque désigne au moins l'endroit où le Chirurgien doit tenter la découverte de l'anus.

D'autres fois l'anus est extérieurement bien formé; & alors, non-seulement on est assuré de l'endroit qu'on doit ouvrir, mais on a souvent peu de choses à faire pour procurer l'évacuation des matieres, & former un anus nécessaire pour le tems présent, & commode pour l'avenir.

Je fus appelé pour voir un enfant qui n'avoit point encore été à la selle depuis deux jours qu'il étoit né; il paroissoit souffrir de violentes tranchées, son ventre étoit fort tendu, gonflé & très-douloureux; on avoit essayé de lui donner des lavemens, mais la liqueur sortoit à mesure que la seringue se vuidoit, ce que l'on attribuoit à toute autre cause qu'à celle que je reconnus. Lorsque je l'eus examiné, la première chose que je fis pour connoître l'espèce du mal, fut d'introduire dans l'anus une sonde à bouton & pliante; elle entra de la longueur d'un pouce avec assez de facilité, mais je ne pus la pousser plus avant: j'introduisis mon petit doigt en suivant la sonde, & je sentis une membrane assez mince qui bouchoit transversalement la cavité du *rectum* au-dessus du muscle Sphincter; j'eusse bien voulu pouvoir introduire un bistouri, guidé par mon doigt, j'aurois coupé cette membrane; mais la difficulté de placer l'un & l'autre dans un lieu si étroit, au risque de blesser ces parties, fit que je préférâi le pharyngotome (auquel je n'avois pas encore ajouté la queue d'aronde, comme j'ai fait depuis, pour le rendre plus convenable à l'opération pour laquelle je l'ai imaginé.) Je préférâi, dis-je, cet instrument sans queue d'aronde, je le glissai le long de mon doigt: puis poussant

---

D'FAUT  
D'OUVERTURE  
À L'ANUS.

IV. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur un anus  
fermé seulement par une  
membrane.



DE FAUT  
D'OUVERTURE  
À L'ANUS.

son ressort pour faire sortir la lancette qu'il renferme, je coupai de cette membrane assez pour permettre le passage du doigt, avec lequel j'achevai facilement l'ouverture, parce que la membrane qui barroit le passage étoit, comme j'ai dit, mince, & de peu de résistance; l'enfant alla sur le champ à la selle, & continua d'y aller pendant deux mois qu'il vécut: il ne mourut point de la maladie de l'anus, ni de l'opération. Je ne puis pas dire si le Sphincter faisoit sa fonction, ou s'il l'auroit faite au cas qu'il eût vécu; il y a cependant quelqu'apparence que l'anus auroit fait ses fonctions, parce que toutes les fois que je portois mon doigt dans l'anus, ce que je faisois de tems en tems, je trouvois à peu près la même obéissance, & la même résistance que l'on trouve en mettant le doigt dans l'anus de ceux qui n'ont point eu cette maladie, & auxquels on n'a point fait cette même opération. J'aurois pû m'en assurer par la dissection, si j'avois été averti de sa mort.

Remarques  
de l'Auteur,  
sur les diffé-  
rens états de  
l'intestin fer-  
mé.

Je crois que dans cet enfant tout le vice local consistoit dans la membrane que je coupai, & que le reste des parties jusqu'à la peau étoient dans leur état naturel. Il n'en est pas de même de ceux en qui il manque deux ou trois doigts de l'extrémité du *rectum*: on ne trouve à ceux-là ni trou à l'anus ni canal dans lequel on puisse introduire le doigt. Je ne sçai pas s'il est possible de trouver un canal qui n'ait que la forme de boyau sans en avoir la tiffure; mais dans tous ceux que j'ai vû à qui il manquoit une portion considérable du *rectum*, non-seulement il n'y avoit point de trou extérieur ni de canal, mais je n'y ai trouvé par la dissection aucun vestige de muscle à l'endroit du Sphincter, ni de membrane depuis la peau jusqu'à la partie du boyau où résidoient les matieres. Mais quel que soit ce canal, si j'en trouvois un organisé ou non, je n'hésiterai jamais de faire l'opération que je viens de dire, parce que si cette portion du canal n'est pas un intestin, elle est au moins un passage, qui étant ouvert dans son fond, permettra toujours l'évacuation des matieres stercorales, pourvû qu'avec l'instrument on rencontre favorablement le bout de l'intestin

qui les renferme. Je donnerai la suite de ces différens vices de conformation qui sont en grand nombre.

M. Engerran fut mandé le vingtième Mars 1740. pour voir un enfant né depuis quatre jours, qui rejettoit tout ce qu'on lui faisoit avaler, & qui ne rendoit aucune matiere par la voye des felles. M. Engerran jugea de-là que l'intestin *rectum* étoit fermé; il examina l'enfant, & trouva à l'orifice du fondement un suppositoire de savon qu'il retira; il introduisit à l'entrée de l'anüs une sonde canelée, elle fut arrêtée par une espèce de bourlet ou corps dur qui la repouffoit lorsque l'enfant faisoit effort pour aller à la selle. M. Engerran reconnut par cette résistance que le *rectum* étoit fermé; il glissa dans la canelure de la sonde un trois-quarts qui ouvrit une issue à beaucoup de *mæconium* qui sortit aussi-tôt (a): M. Engerran aggrandit, par le moyen d'une lancette assujettie dans sa chasse, l'ouverture faite par le trois-quarts; l'enfant fut fort soulagé par cette opération, il continua d'aller tous les jours à la selle pendant environ un mois; cependant il survint de nouveaux accidens, & l'enfant mourut.

M. Engerran l'ouvrit, il trouva à l'extrémité du *rectum* un nœud semblable à celui de l'ombilic d'un adulte; ce nœud avoit résisté au trois-quarts & à la lancette; ces instrumens n'avoient percé que la partie la plus mince du *rectum* au-dessus du nœud, de sorte que l'opération étoit imparfaite, parce que l'ouverture n'étoit pas suffisante pour laisser passer les matieres les plus épaisses, qui étant retenues, causerent la mort de l'enfant.

M. Engerran a compris de-là qu'il auroit été à propos de couper le nœud par le moyen d'un bistouri fait en forme de déchauffoir, & conduit à la faveur d'un trois-quarts semblable à celui dont nous venons de parler; cependant M. Engerran fait sur cette opération plusieurs remarques judicieuses. Il fait observer que le déchauffoir qu'il propose ne peut servir que dans le cas où on seroit sûr de trouver

(a) M. Heister dit qu'en 1714. il se servit en pareil cas du trois-quarts, mais que son opération ne réussit pas. *Ephem. d'Allem. Cent. 3. § 4.*

DE FAUT  
D'OUVERTURE  
RE A L'ANUS.

le nœud qu'il faut couper, car on doit comprendre que ce nœud lorsqu'il existe, peut n'être pas placé, par rapport à l'ouverture que l'on fait, du même côté où il l'a trouvé, & s'il le falloit chercher devant ou derrière, à droit ou à gauche de cette ouverture, on pourroit difficilement le rencontrer, & encore plus difficilement le saisir pour le couper; il seroit plus sûr de faire une ouverture suffisante pour le chercher avec le doigt, & lorsqu'on l'auroit découvert, le doigt conviendroit mieux que le trois-quarts pour conduire le bistouri; mais le trois-quarts que nous avons décrit est fort commode en pareil cas pour étendre l'ouverture autant qu'il est nécessaire pour y introduire le doigt. M. Engerran ne pense pas à la vérité que le succès de l'opération dépende de couper précisément le nœud qui termine le *rectum*, parce qu'on ne doit pas espérer qu'il se formera plutôt un anus avec ses parties organiques, en faisant l'ouverture à l'endroit du nœud, qu'à côté; ainsi il semble que l'essentiel de cette opération soit de faire une ouverture suffisante, & placée favorablement pour procurer l'écoulement entier des matieres, & d'entretenir cette ouverture. Dans cette idée notre trois-quarts est encore l'instrument le plus convenable pour faire cette ouverture, & pour l'aggrandir suffisamment; on doit juger par la résistance que le nœud a opposé aux instrumens dont M. Engerran se servit, qu'il est souvent difficile, comme il le remarque, de percer l'extrémité du *rectum* dans l'endroit où il est fermé, & où il ne forme qu'un corps solide: c'est sans doute pour cette raison que *Riolan* désespere dans ce cas du succès de l'opération (a); cependant on trouve dans *Hilden* (b), dans *Saviard* (c), dans la Bibliothèque de Chirurgie de *Manger* (d), &c. des exemples de pareilles opérations faites avec succès dans les cas où il n'y avoit extérieurement aucune apparence d'anús: mais il faut convenir néanmoins que ces exemples sont fort rares.

(a) Enchirid. Anatom. lib. 11. chap. 33. (b) Cent. 1. Obs. 73.  
(c) Obs. 3. (d) Tom. 2. pag. 500.

# REMARQUES SUR LES ABSÈS QUI ARRIVENT AU FONDEMENT;

Par M. F A G E T l'aîné.

**I**L ne suffit pas toujours d'ouvrir les abscesses du fondement où le *rectum* est découvert, il faut inciser ou fendre cet intestin pour procurer sa réunion avec les parties voisines : sans cette précaution on n'obtient assez ordinairement qu'une fausse guérison, & souvent la récurrence de la maladie oblige, comme on va le voir par l'Observation suivante, à recourir à des opérations beaucoup plus considérables que celle qu'on a manqué de faire d'abord.

Le 6 Janvier 1739. M. Gelé âgé de trente-deux ans, fut attaqué à Nantes de douleurs vives au fondement, que l'on attribua à des hémorroïdes internes.

Le 15. du même mois on aperçut une tumeur suppurée qui occupoit le côté droit de la fesse, depuis le coccx jusqu'à la partie moyenne du périnée.

Le 17. un Chirurgien de Nantes ouvrit cette tumeur dans toute son étendue, sans cependant toucher le *rectum*; quinze jours après il reparut un nouvel abscess qui occupoit tout le côté gauche.

Ce second abscess fut encore ouvert par une incision parallele à la premiere; ces deux playes se communiquoient sous la peau qui s'attache au Coccx; dans la suite l'ulcère parvint à faire presque le tour du *rectum*, & s'étendit jusqu'à deux pouces de profondeur, à l'exception du côté du périnée où la peau seule étoit détachée.

Après cinq mois de pansement l'ulcère fut regardé comme incurable par les Chirurgiens que le malade avoit

---

SECTION  
DU RECTUM  
PROCHE LES  
RELEVEURS  
DE L'ANUS.

OBSERVAT.  
par l'Auteur,  
sur un abscess  
au fonde-  
ment, où il a  
été nécessai-  
re de couper  
le *rectum* pro-  
che les rele-  
veurs de l'a-  
nus.

Récurrence de  
l'abscess du  
côté opposé.

consultés dans son pays, ce qui le détermina à se transporter à Paris, où il arriva le 9. Juin 1739.

J'examinai sa maladie avec M. Boudou & mon frere. Nous convinmes qu'il falloit emporter environ un pouce & demi de l'extrémité du *rectum*. Je préparai le malade, & lui fis cette opération de la façon suivante.

Opération. Je perçai d'abord le *rectum* de droit à gauche avec un gros stilet avec lequel je fis l'anse. Je commençai à couper le lambeau de peau qui tenoit au Coccix, & je continuai tout le long de l'attache des muscles releveurs jusqu'à la partie moyenne du périnée, où il y avoit beaucoup de duretés & de callosités que j'emportai; je pansai la playe avec un gros bourdonnet & des lambeaux de linge trempés dans l'eau alumineuse, le tout soutenu de plusieurs compresses & d'un bandage convenable.

Je saignai le malade deux heures après; je fus même obligé de répéter la saignée le soir, parce qu'il survint une rétention d'urine, produite par la tente, & accompagnée de vives douleurs & de fièvre.

Le lendemain, le besoin pressant d'aller à la selle, & les douleurs de la rétention d'urine nous obligerent de panser le malade, nous fumes même forcés de réitérer plusieurs fois les pansemens dans la même journée, à cause d'un dévoyement qui survint, & qui continua même pendant dix jours, malgré les purgatifs & l'usage des astringens.

Le dix tous ces accidens cessèrent, & la playe changea de maniere à ne plus exiger qu'un pansement par jour. Je faisois ce pansement avec un gros bourdonnet qui se terminoit un peu en pointe, & que je portois dans le *rectum*; je garnissois le fond de la playe avec d'autres bourdonnets que je couvrois de plusieurs plumaceaux chargés d'un digestif fait avec parties égales de baume d'Arcéus, de suppuratif & d'huile d'hipéricum, auquel je fus obligé d'ajouter le styrax & le baume de Fioraventi, parce qu'il y avoit plusieurs points de pourriture: je continuai à panser le malade de cette maniere pendant près de six mois, dans la crainte que si j'en avois usé autrement, son anus ne se fût

presque bouché; & en effet, avec cette précaution, je l'ai conduit à une guérison parfaite. Ce qui est sur-tout remarquable, c'est que les fonctions qui dépendent de la partie sur laquelle il a fallu opérer, se font avec le nouvel anus qui s'est formé comme elles se faisoient auparavant : je rendrai raison de ces fonctions après avoir détaillé les motifs qui nous avoient engagés M. Boudou, mon frere & moi, à faire l'opération que je viens de décrire.

L'on avoit fait à Nantes, ainsi que je l'ai déjà dit, l'ouverture des deux abcès, l'un à droit & l'autre à gauche, au moyen de deux incisions de trois pouces chacune, sans prendre en même-tems la précaution d'ouvrir le *rectum* jusqu'au fond d'aucun de ces abcès.

Or, dans tous les cas où il se forme un abcès dans le voisinage du fondement, il est nécessaire, si cet abcès s'étend un peu dans les graisses, & si l'intestin est découvert, d'ouvrir le *rectum* jusqu'au fond, comme si l'on faisoit l'opération de la fistule; sans cette précaution il se fait de nouvelles collections de matiere, & la playe ne pourroit manquer de devenir fistuleuse. On sçait que la régénération des chairs se fait difficilement à la surface de tout intestin dépouillé de sa graisse; dans cette circonstance le pus séjourne toujours entre le *rectum* & les graisses, sans que la matiere puisse être expulsée par le rapprochement de ces parties; ce qui sera toujours un obstacle à la réunion de cette surface avec les graisses ou avec les chairs voisines. La compression à laquelle il seroit naturel d'avoir recours, deviendroit insuffisante, la partie du *rectum* tenue en contraction par ses fibres circulaires, s'éloigneroit constamment de la face interne de la playe, le pus y séjourneroit, & l'ulcère resteroit fistuleux.

Le seul moyen d'éviter cet inconvenient est donc d'ouvrir le *rectum*, & de couper le trousseau des fibres circulaires jusqu'au fond de cet abcès; cette incision empêche le séjour du pus entre l'intestin & les graisses, & elle procure de nouvelles chairs qui naissent de l'intestin même, lorsque la playe de cette partie se régénere, & ces nou-

---

SECTION  
DU RECTUM  
PROCHE LES  
RELEVEURS  
DE L'ANUS.

Raisons qui  
doivent en-  
gager à ou-  
vrir l'intes-  
t.n.

RAISONS  
QUI OBLI-  
GENT D'INCI-  
SER L'INTES-  
TIN.

velles chairs se joignant à celles que produisent les parties voisines, elles facilitent beaucoup la réunion de cet intestin avec les graisses & la peau. On doit après avoir ouvert l'intestin porter dans cette partie une tente fort mollette, plus ou moins au-delà de la section, suivant que la section sera plus ou moins profonde; par là on prévient plusieurs accidens, & l'on pourra se flatter de parvenir à la guérison.

Si conformément à ces maximes on avoit dès la première fois coupé l'intestin jusqu'au fond de l'abcès, qu'au moyen de cette incision on eût introduit un bourdonnet dans le fondement, ou seulement de longue charpie rassemblée en forme de méche, & étendue entre les parties divisées de l'intestin, & que l'on eût continué de panser le malade méthodiquement; il y a tout lieu de croire que l'on n'auroit pas été obligé d'en venir à la seconde opération, & conséquemment nous n'aurions pas été dans la nécessité de faire la section du *rectum*.

Remarques  
sur l'état &  
sur les fonc-  
tions de la  
partie après  
la guérison.

On avoit insinué au malade qu'après l'opération il rendroit les matieres involontairement, sur-tout lorsqu'il auroit le dévoyement; je le rassurai de mon mieux; fondé sur le mécanisme de cet organe; cependant ses craintes ne cessèrent que vers la fin de 1739. Il se donna alors une indigestion si violente, qu'elle l'obligea d'aller à la selle vingt fois en six heures. Il me manda aussi-tôt, & m'assura qu'il retenoit ses matieres, quoique fluides, avec la même facilité qu'auparavant.

J'observai que le nouvel anus bordé de sa cicatrice, représentant un trou ovale & de deux pouces de circonférence, étoit exactement bouché par trois replis de la membrane interne du *rectum*, lesquels formoient trois corps semblables à des cerises.

J'observai de plus que les releveurs du siège ne servoient pas seulement de suspensoirs, mais qu'ils faisoient encore les fonctions de Sphincter, aidés du reste des fibres circulaires qui n'avoient pas été coupées, & des bords même de la cicatrice.

J'observai

J'observai encore que lorsque M. Gelé vouloit aller à la selle, l'ovale du nouvel anus s'augmentoît à proportion que les matieres descendoient du colon dans le *rectum*, & qu'elles s'approchoient de l'ouverture de l'anüs : on voit disparoître alors les trois corps qui ont la forme de cerises, l'ovale devient rond pour permettre le passage des excréments ; & de tems en tems le trou rond redevient un peu ovale, pour partager ou couper les grosses matieres à mesure qu'elles sortent, afin qu'elles puissent être chassées par portions & à différentes reprises.

Lorsque l'évacuation est finie, l'anüs reprend entièrement sa figure ovale, & les trois corps en forme de cerises reparoissent, bouchent l'anüs, & empêchent l'accès de l'air extérieur.

Il m'a paru en général que les fonctions du nouvel anus s'exécutoient aussi-bien qu'avant l'opération, quoiqu'elles ne se fassent plus par les mêmes parties ; car presque tout le Sphincter, ou le plan des fibres circulaires qui entourent le *rectum*, a été amputé.

Suivant ces Observations, il est facile de rendre raison du mécanisme par lequel ces fonctions s'exécutent.

Les releveurs sont, comme on le sçait, une espèce de toile charnue, tendineuse & flottante, qui embrasse de tout côté le *rectum* par lequel elle est traversée : ces muscles sont attachés pardevant à la partie interne & moyenne du pubis, ils jettent en passant quelques filets aux prostates, au col de la vessie, au bulbe de l'urètre : ils continuent tout le long des parties latérales du bassin, & forment une espèce de tendon de chaque côté, en se confondant avec l'aponevrose qui couvre les muscles obturateurs internes ; ils viennent ensuite s'attacher aux branches des os ischion, & de-là par une ligne tendineuse au coccx : de toute cette circonférence, ils vont embrasser le *rectum* à l'extrémité supérieure du Sphincter, c'est-à-dire environ à deux pouces de l'anüs dans les grands sujets.

Cette construction bien conçue, on appcevra d'abord que les muscles releveurs doivent élever par leur con-

---

ETAT DE  
LA PARTIE  
APRÈS LA  
GUE'RISON.

Mécanisme  
du nouvel  
anus.

Description  
des releveurs  
de l'anüs.



traction la partie du *rectum* à laquelle ils se trouvent attachés; ils forment donc une espèce de plancher qui soutient les matieres, dont l'écoulement est empêché par le resserrement du trou ovale du nouvel anus, & par le rapprochement exact des trois espèces de cerifes que nous avons décrites.

On conçoit de même que les muscles venant à se relâcher, & les cerifes disparoissant, le trou s'ouvrira & s'agrandira, de façon que les matieres pourront être chassées, tant par leur propre poids, que par la contraction des muscles du bas-ventre, & par la pression des intestins.

L'action par laquelle le nouvel anus partage les matieres qui sortent, s'exécute par la contraction des parties des muscles releveurs qui s'attachent au coccox & au pubis: car lorsque l'orifice est dilaté, ces muscles ne peuvent se contracter sans lui faire reprendre sa figure ovale; & par ce resserrement les côtés de l'ovale s'approchent avec assez de force pour couper les matieres.

Le nouvel anus retient les matieres fluides, & même les vents, parce que les muscles peuvent se contracter assez pour rapprocher & joindre si exactement les côtés de l'ovale, que ces côtés semblent faire les fonctions de lèvres qui ferment entièrement l'orifice de ce nouvel anus: mais dans ce cas les urines cesseront nécessairement de couler; car le Sphincter de la vessie, & les muscles érecteurs & accélérateurs ne pourront manquer d'être resserrés.

De cette théorie, & du succès de l'opération que nous avons décrite, on peut conclure, ce semble, que la crainte de l'incontinence des excréments ne doit point empêcher de pousser la section du *rectum* jusqu'aux releveurs, dans tous les cas où la maladie pourra l'exiger, c'est-à-dire jusqu'à la hauteur que nous avons à peu près déterminée pour les grands sujets, & qui dans les enfans est proportionnée à leur âge ou à leur grandeur. Peut-être que l'hémorrhagie pourroit inquiéter ceux qui n'ont pas encore pratiqué ces sortes d'opérations, mais la réussite de celle que je viens de rapporter doit suffire pour les rassurer.



# OBSERVATIONS

## SUR LES PIERRES ENKISTÉES ET ADHÉRENTES A LA VESSIE,

Par M. HOUSTET.

**I**L se présente tant de cas différens dans les opérations les plus ordinaires, qu'il n'est presque pas possible que les Opérateurs ne perdent de vûe une partie de ceux qui sont un peu rares : ainsi il est nécessaire que les Observations qui nous les rappellent de tems en tems servent à réveiller notre attention. On peut rapporter à ces cas les pierres enkistées & adhérentes à la vessie ; en effet on y pense si peu, qu'il semble qu'elles soient ignorées de la plupart des Praticiens, & qu'il faille encore recourir aux preuves pour en constater l'existence (a) : c'est pourquoi j'ai crû qu'il ne seroit pas inutile de rapporter les Observations suivantes, & d'y joindre le témoignage des Auteurs les plus dignes de foy, pour montrer que ces pierres ont été remarquées dans tous les tems ; je parlerai ensuite des opérations qu'on peut tenter, & de celles qu'on a tentées pour tirer ces pierres.

Le Sieur le Page Officier Invalide, âgé de soixante-quinze ans, fort & d'un bon tempérament, me consulta le vingt-cinq Juin de l'année 1729. sur des douleurs très-vives qu'il ressentoit dans la région du périnée. J'introduisis assez aisément ma sonde, jusqu'à ce qu'elle fût parvenue vers l'orifice de la vessie ; alors mon instrument fut arrêté par un obstacle si considérable, que je me trouvai

**I. OBSERV.**  
par l'Auteur,  
sur plusieurs  
pierres retenues dans des  
cellules formées dans les  
membranes de la vessie.

(a) Colot, Tolle, & plusieurs autres fameux Lithotomistes ont nié l'existence de ces pierres.

dans la nécessité de le diriger de plusieurs manières.

DIFFÉREN-  
TES PIERRES  
ENKISTÉES  
TROUVÉES  
DANS LA  
VESSIE.

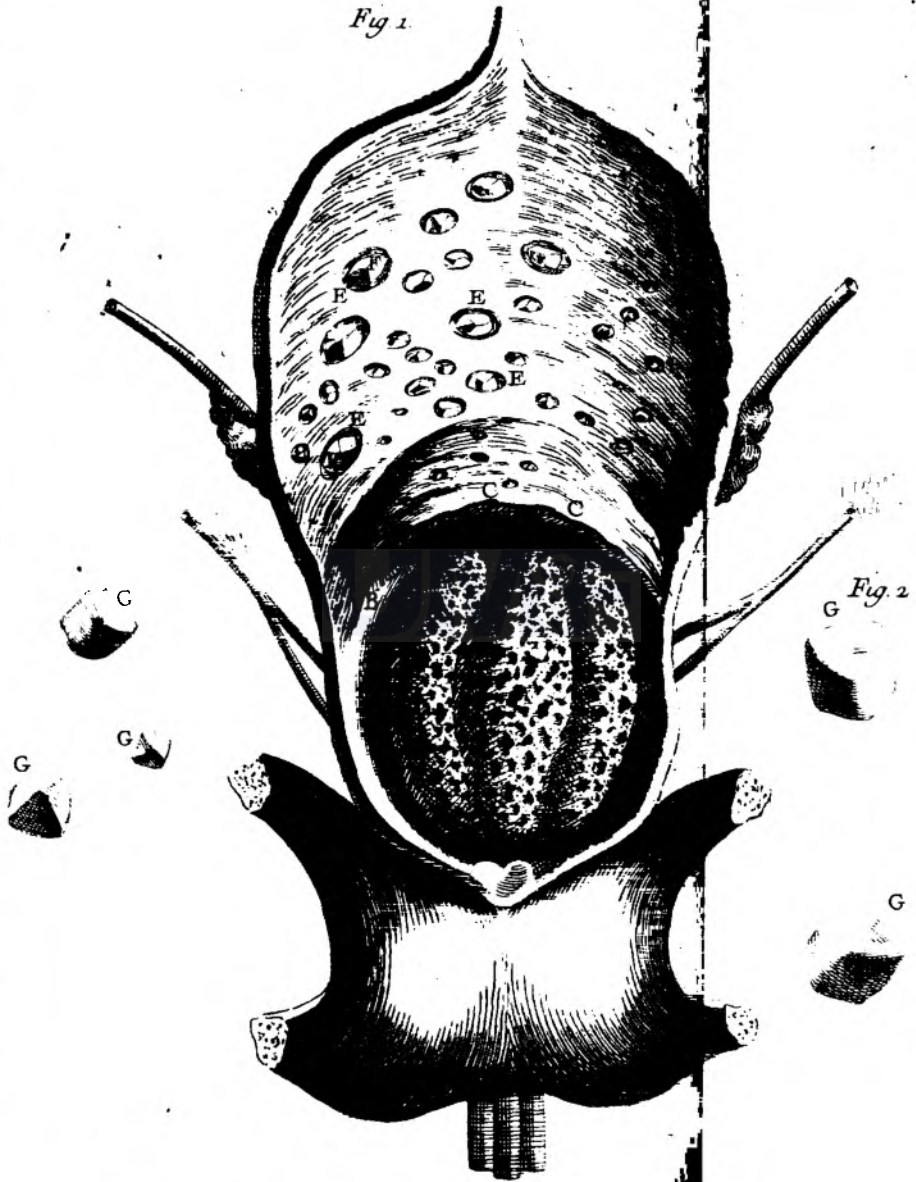
J'apperçus par les différens tatonnemens que je faisois avec ma sonde, que le col de la vessie, qui étoit extrêmement serré, faisoit tout l'obstacle; j'eus cependant le bonheur de le vaincre, & d'y sentir une pierre: le malade désiroit impatiemment qu'on en fit l'extraction; il fut au plutôt préparé pour l'opération; je l'entrepris le septième Juillet, en présence de M. Bouquot Chirurgien Major dudit Hôtel, & de Messieurs Morand & Duverney; j'apperçus encore le même obstacle avec la sonde, & les mêmes procédés conduisirent mon instrument sur la pierre.

Après une incision à la manière ordinaire, j'introduisis avec assez de peine les conducteurs mâle & femelle dans la vessie, & ensuite la ténette, avec laquelle je touchai distinctement la pierre. J'essayai de la charger, & je crus, par l'écartement des anneaux, l'avoir embrassée; mais en serrant la ténette, j'apperçus que ce que j'avois saisi étoit un corps molasse, & non une pierre. Je fis de nouvelles recherches pour trouver la pierre, & le même corps molasse s'engagea de nouveau dans les ferres de la ténette.

Je résolus alors d'en faire l'extraction; & lorsque je l'eus tiré, j'apperçus que c'étoit une excroissance charnue; je portai une seconde fois la ténette dans la vessie, & je tirai un autre corps étranger semblable au précédent: ces corps étant ôtez, j'eus beaucoup de facilité à charger trois pierres que je tirai à trois reprises différentes; mais le malade ayant beaucoup souffert dans cette longue opération, on ne pût malgré toutes les attentions nécessaires en pareil cas, prévenir plusieurs frissons qui parurent le lendemain, & qui furent suivis les jours suivans de fièvre ardente & de suppression des urines: le ventre se tendit le quatrième jour; le délire survint, & le malade mourut le cinquième de l'opération.

Dans l'ouverture du cadavre, nous remarquâmes que la vessie n'avoit point sa figure naturelle; elle étoit plate comme celle des femmes qui ont eu plusieurs enfans.

Fig. 1.



Vessie ouverte, avec le Pubis renversé et vu par sa partie intérieure

Les vessicules féminales & leurs ouvertures étoient tellement desséchées, qu'on n'en pouvoit rien exprimer. La cavité de la vessie étoit fort grande, son épaisseur très-considérable, son col fort étroit, & presque bouché par le gonflement de la prostate schirreule, qui, comme on peut le voir *AAAA*, (Planche premiere, Figure 1.) avoit en dedans trois fois plus de saillie que dans l'état naturel.

Au delà de la prostate, vers le fond de la vessie, nous apperçûmes un repli considérable en forme de croissant *B*, sous lequel il y avoit une cavité dont l'entrée regardoit la prostate : cette cavité, qui avoit un pouce & demi de profondeur, sur un pouce & demi de largeur, contenoit une matiere purulente.

On remarquoit dans l'épaisseur du repli ou membrane en forme de croissant, plusieurs rides transversales *CC*, & plusieurs petits trous qui communiquoient dans la vessie.

Nous vîmes sur le bord du repli en forme de croissant, plusieurs déchirûres aux endroits d'où les deux excroissances avoient été arrachées *D*; & comme ces excroissances occupoient l'orifice de la vessie avant leur extraction, il est à présûmer qu'elles pouvoient en partie être cause de la résistance que l'on sentoit en introduisant la sonde, aussi-bien que de la sortie difficile des urines.

Les embouchures des uretères répondoient aux parties latérales de ce cul-de-sac, & s'ouvroient dans la vessie : le reste de l'intérieur de la vessie, depuis la cavité que je viens de décrire jusqu'à son fond, étoit parsemé de plusieurs embouchures qui conduisoient dans des cavités dont le fond étoit beaucoup plus large que l'entrée. Ces cavités ou cellules, de même que leurs embouchures, étoient de différentes grandeurs, figures, & irrégulièrement placées *EEEE*. Plusieurs de ces cellules ou loges contenoient des pierres; j'en trouvai trois pareilles à celles que j'avois tirées dans l'opération, nichées chacune dans une cavité particuliere, *FFF*.

---

DIFFÉREN-  
TES PIERRES  
ENNISTE'ES  
TROUVÉES  
DANS LA  
VESSIE.

DIFFÉREN-  
TES PIERRES  
ENKISTÉES  
TROUVÉES  
DANS LA  
VESSIE.

Le fond de ces loges étant large, & leur entrée fort étroite, les pierres qu'elles contenoient ne pouvoient vraisemblablement montrer qu'une surface très-bornée; d'où il est évident que ces pierres pouvoient bien à la vérité être touchées par la ténette, sans que pour cela il fût possible de les engager entre les ferres de cet instrument : mais ce qui surprendra les Lithotomistes, c'est que ces pierres (quoiqu'enfermées dans des cellules particulieres, & éloignées les unes des autres) étoient cependant à pans; & leurs surfaces très-lisses (voyez les pierres *GGG* dans la figure seconde) ne laissent aucun lieu de douter que certaines pierres peuvent être exactement polies sans un frottement immédiat contre d'autres pierres.

II. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur des pier-  
res enkistées.

Je conserve actuellement une vessie desséchée, dans laquelle il y a trois poches séparées, dont les entrées sont étroites pendant que le fond est fort large; l'on voit même encore dans une de ces poches une pierre si grosse, qu'il eût été impossible de la saisir dans le tems de l'opération, tant l'entrée de la poche est disproportionnée au volume de la pierre.

III. OBSERV.  
par M. Bou-  
quot, sur une  
pierre enfer-  
mée dans une  
cavité, au  
haut de la  
vessie proche  
l'os pubis.

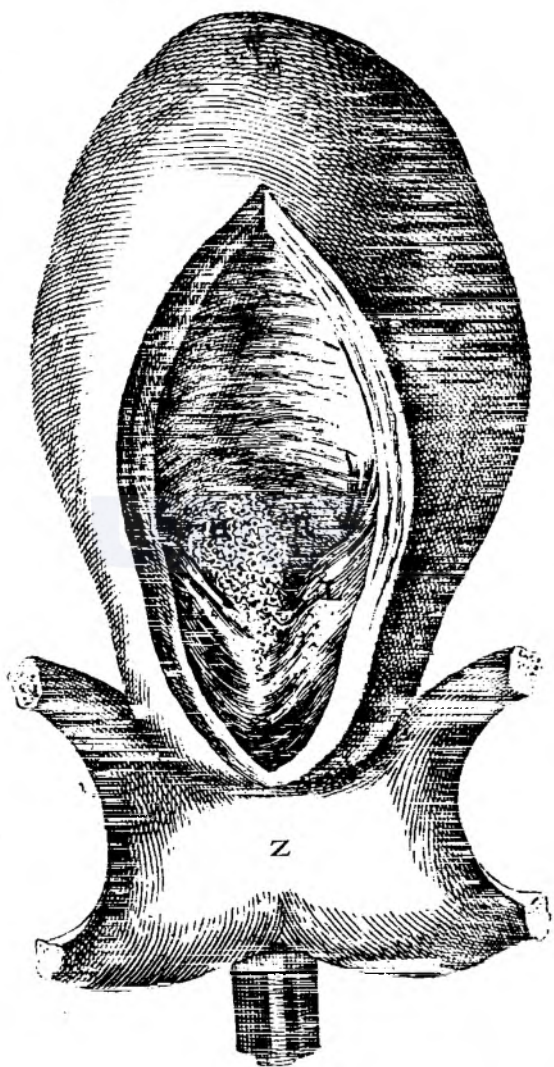
J'assistai le printems dernier à une opération de la taille, que M. Bouquot Chirurgien Major de l'Hôtel Royal des Invalides fit à un homme de soixante ans, fort extrénué: M. de la Peyronie Premier Chirurgien du Roy, Messieurs Guérin pere, Perron, Guérin fils, furent témoins de cette opération. M. Bouquot trouvant trop de difficulté à charger la pierre, M. de la Peyronie introduisit son doigt dans la vessie, & reconnut aussi l'impossibilité de l'extraction. M. Bouquot l'ayant aperçue ensuite, abandonna la pierre; le malade mourut quelques jours après. A l'ouverture de son cadavre on trouva une pierre de la figure d'une poire, & de la grosseur d'un petit œuf de poule; cette pierre étoit engagée dans une cavité en forme de chaton, située vers le haut de la vessie, sous la voure des os pubis. Cette cavité avoit ceci de particulier: 1°. qu'elle embrassoit exactement la pierre dans presque



Fig. 2.



Fig. 1.



Vessie ouverte qui contient une Pierre enkistée.  
L'Os Pubis Z est renversé.

route son étendue. 2°. que sa membrane interne four-  
nissoit des allongemens qui s'enfonçoient dans des iné-  
galités, ou sillons assez profondément creusés dans la  
pierre; de sorte que par le moyen de ces prolongemens,  
la membrane interne de cette cavité étoit si intimement  
liée avec la pierre, qu'on ne l'en séparoit qu'avec peine.  
On apperçut enfin que cette cavité avoit une ouverture  
qui regardoit le fond de la vessie; mais cette ouverture  
étant fort étroite, on ne pouvoit toucher à nud qu'une  
très-petite portion de la pierre; ce qui, joint à l'intime  
union de la membrane avec la pierre, mettoit dans une  
impossibilité absolue de la déchatonner.

J'ai ouvert pour cela la vessie, (Planche 2. Fig. 1.) dans  
sa partie antérieure, depuis son col jusqu'à son fond; &  
j'ai détaché de la partie antérieure de la pierre *HH*, à  
droit & à gauche, la membrane *LL*, qui lui servoit de  
cavité particulière.

La Fig. 2. fait voir la pierre *MM*, hors de la vessie.

Le premier Décembre 1739. un Nègre d'environ  
quinze ans, mourut dans l'Hôpital de S. George; on lui  
avoit fait le jour précédent l'opération de la taille laté-  
rale, pour l'extraction d'une pierre dont il avoit eu les  
symptômes depuis plusieurs années, & dont on s'étoit  
convaincu par la sonde qui rapportoit les coups que cet  
instrument lui portoit; je n'ai pu être présent à cette opé-  
ration, à laquelle Messieurs Cheselden, Paulet, Vilhic &  
Tauhiapre assistèrent. Chacun de ces Messieurs sentit la  
pierre avec la sonde creuse avant que M. Midelton procé-  
dât à l'opération, qui fut faite selon l'Art; cependant, com-  
me on ne pût pas découvrir ni reconnoître la pierre dans  
la vessie avec la ténette, & qu'au doigt elle se faisoit tou-  
jours sentir au travers d'une membrane, quelques per-  
sonnes peu versées dans la pratique, conclurent qu'on  
avoit manqué la route, & que les instrumens s'étoient fait  
chemin dans les dehors de la vessie; & ainsi on se déter-  
mina volontiers à en faire l'extraction par le petit appareil,  
d'autant plus qu'à la faveur des doigts introduits dans l'a-

---

DIFFÉREN-  
TES PIERRES  
ENXISTÉES  
TROUVÉES  
DANS LA  
VÈSSIE.

IV.

OBSERV. par  
M. AMYAND,  
sur un kiste  
osseux dans  
la vessie rem-  
pli d'une sub-  
stance pier-  
reuse.



DIFFÉREN-  
TES PIERRES  
ENKISTÉES  
TROUVÉES  
DANS LA  
VESSIE.

nus on pouffoit la pierre, & que la facilité qu'on avoit à la sentir, & à la porter en dehors en favorisoit la pratique; mais cette opération fut aussi infructueuse. Les curieux en grand nombre assisterent à l'ouverture du cadavre; on trouva dans la partie interne & postérieure latérale du fond de la vessie un kiste osseux gros comme une châtaigne, rempli d'une substance pierreuse, qui formoit un corps rond & dur, dont on entendoit le bruit lorsqu'on le frappoit avec le bout de la sonde; ce corps étoit engagé dans la membrane interne de la vessie dont il étoit recouvert par une base large, qui s'élevoit du fond de ce viscère, & qui portoit sur le *rectum*, de manière que dans les déjections de l'anüs & de la vessie, & dans certaines situations du corps, il bouchoit l'entrée de l'urètre, & irritoit cet orifice jusqu'à y causer les accidens dont on avoit accusé une pierre dans la vessie.

V. OBSERV.  
par M. DE LA  
PEYRONIE,  
sur une pier-  
re enkistée  
& couverte  
d'une mem-  
brane.

M. de la Peyronie ouvrit un homme mort de la pierre: il trouva une loge où la pierre étoit contenue; l'entrée de cette loge étoit fermée par une membrane qui couvroit exactement la pierre; il s'aperçut en passant le doigt sur l'endroit où cette pierre étoit enfermée, que la membrane qui la couvroit étoit mobile, qu'elle se levoit facilement de bas en haut, & formoit une espèce de rideau étendu sur le devant de la cellule; il leva cette lame membraneuse, & découvrit une cavité considérable, qui étoit la cellule où la pierre étoit placée. M. de la Peyronie examina cette lame avant que de la détacher, & remarqua qu'elle s'étoit produite au-dessus de la cellule, à l'endroit d'une ride de la tunique interne de la vessie, par un pli qui s'étoit peu à peu étendu au point de former la membrane dont nous venons de parler.

On voit dans l'ouvrage de Colot, qu'ayant fait l'ouverture d'un homme qu'il avoit taillé quelques années auparavant, il trouva que la vessie formoit deux capacités en forme de calebasses.

En 1723. M. de la Peyronie fit l'incision au périnée; pour une rétention d'urine causée par un abcès gangré-  
neux

neux au col de la vessie d'un homme qui occupoit une grande place.

Quoique l'opération eût vidé cet absçès, & que les urines eussent coulées abondamment, le malade mourut le troisième jour. On trouva la cause de sa mort dans un absçès qui regnoit le long de l'uretère, depuis son ouverture dans la vessie jusqu'au rein droit. Les parties voisines étoient fort endommagées; mais ce qui est digne de remarque, c'est qu'on trouva dans la vessie de cet homme quatre poches assez ressemblantes à celles qu'on a remarquées dans la vessie qui a donnée occasion à ce Mémoire; elles en différoient néanmoins, en ce qu'au lieu de pierres, elles étoient pleines d'une matiere purulente. Lorsque ces poches se vuidoient, le malade rendoit beaucoup de pus avec ses urines; il étoit ensuite long-tems sans en rendre, & pour mieux dire, le pus ne recommençoit à couler que lorsque ces cellules ou poches étoient remplies.

Le 30 Avril dernier je fus mandé par M. Petit le fils, pour assister à l'ouverture d'un cadavre où Messieurs Dargeat, le Dran & Sorbier furent témoins. On trouva dans le côté gauche de la vessie, proche l'endroit où l'uretère vient percer la membrane interne, une cellule dont l'entrée permettoit à peine l'introduction du petit doigt, & dont le fond étoit cependant assez large pour contenir une très-grosse noix. Cette cellule ne renfermoit ni pierre ni liqueur, & étoit très-distincte de l'uretère qui rampoit derrière cette cellule.

J'ai trouvé il y a quelques jours à l'ouverture d'une Dame morte d'une fièvre maligne, le rein gauche à moitié fondu, dans le bassinnet duquel étoit une pierre triangulaire du poids de trois gros, enfermée dans un kiste particulier que j'ai fait voir à l'Académie. Cette Dame ne s'étoit jamais plainte d'aucune douleur à cette région.

M. Boudou me fit voir à l'ouverture d'un cadavre une vessie, dans laquelle il y avoit entre la prostate & l'insertion des uretères, une cellule dont l'entrée étoit moins

DIFFÉREN-  
TES PIERRES  
ENKISTÉES  
TROUVÉES  
DANS LA  
VESSIE.

IV. OBSERV.  
par le même,  
sur plusieurs  
poches dans  
la vessie rem-  
plies de ma-  
tières puru-  
lentes.

VII.  
OBSERVAT.  
par l'Auteur,  
sur une cel-  
lule trouvée  
dans la ves-  
sie.

VIII.  
OBSERVAT.  
par l'Auteur,  
sur une pier-  
re enkistée  
dans le rein.

IX.  
OBSERV. par  
M. BOUDOU,  
sur une celu-  
le trouvée  
dans la vessie.

large que le fond, & qui auroit pû contenir un œuf de pigeon.

DIFFÉREN-  
TES PIERRES  
ENKISTÉES  
TROUVÉES  
DANS LA  
VESSIE.

X.

OBSERV. par  
M. GUÉRIN,  
sur des pier-  
res embar-  
sées dans une  
substance  
fongueuse,  
& d'autres  
retenues  
dans des cel-  
lules.

M. Guérin le pere m'a montré il y a quelques jours ; la vessie d'un homme âgé de cinquante ans, qu'il avoit taillé l'année dernière ; il avoit trouvé beaucoup de résistance à introduire la sonde jusques dans la vessie ; l'incision faite à l'ordinaire, il avoit porté la ténette, & tiré d'un seul coup deux lambeaux d'excroissances de chair fongueuses, & treize pierres figurées comme celles du malade dont j'ai fait mention, mais plus petites ; il fit usage des injections dans la vûe d'amener une pierre qu'il avoit touchée avec le bouton, & qu'il n'avoit pû charger, mais le malade mourut huit jours après. On trouva par l'ouverture du cadavre vingt-sept pierres pareilles aux précédentes, renfermées chacune dans des cellules particulieres ; les unes présentant à l'embouchure de la cellule un de leurs angles, les autres une de leurs facettes : on observa encore qu'il y avoit au côté droit de la vessie un lambeau d'excroissance en forme de champignon, qui bouchoit en partie l'orifice de la vessie.

Je crois que les cellules dont on vient de parler sont presque toujours la suite des rétentions d'urine ; & qu'elles peuvent être regardées comme des hernies de la membrane interne de la vessie, qui dans sa dilatation a permis le déplacement des fibres charnues.

XI.

OBSERV. par  
M. DUVER-  
NEY, sur des  
commence-  
mens de cel-  
lules dans la  
vessie.

Il se rencontre aussi dans plusieurs vessies des rides ou rugosités, qui représentent assez la figure des colonnes charnues de l'intérieur des ventricules du cœur, & qui, selon toute apparence, sont des commencemens de cellules ; les pierres peuvent s'y engager, y grossir, & s'y former des loges plus ou moins grandes, selon qu'elles ont plus ou moins de volume. M. Duverney garde une de ces vessies, & il m'a assuré que le malade avoit rendu un nombre prodigieux de pierres pendant le cours de sa vie.

Beaucoup  
d'Auteurs  
ont parlé des  
pierres en-  
kistées.

Les vessies à cellules & à kistes sont plus communes qu'on ne pense : en effet, les travaux assidus des Chirurgiens à perfectionner l'opération de la taille, & à recon-

noître tous les cas différens qui la rendent plus ou moins difficile, & plus ou moins sûre, ont donné lieu dans tous à l'ouverture d'un très-grand nombre de personnes mortes de maladie de vessie, & presque tous les grands Praticiens qui nous ont précédés ont remarqué des vessies à cellules, à poches & à brides (a).

DIFFÉREN-  
TES PIERRES  
ENKISTÉES  
TROUVÉES  
DANS LA  
VESSIE.

(a) TORNAMIRA parle d'un homme qui mourut de la pierre, on lui trouva dans la vessie quatorze pierres, desquelles il y en avoit de flottantes, d'autres qui avoient un kiste simple, & d'autres un kiste double, c'est-à-dire que les dernières étoient enveloppées de deux membranes bien distinctes. *Comment. ad cap. 75. Rhafis ad Almanf.*

HOLLIER parle d'un Marchand à qui, quoiqu'il eût tous les signes de la pierre, on ne put jamais s'en assurer par la sonde; il mourut, & on lui trouva deux pierres enkistées chacune dans une enveloppe particulière, lesquelles pierres pétoient chacune deux onces & demie. *De morb. intern. lib. 1. cap. 49. Scholiograph.*

HORATIUS AUGENIUS dit avoir vû un homme à qui on avoit tiré une pierre du poids de deux onces qui étoit enveloppée d'un kiste, *Lib. 4. Epistola 2.*

Le même Auteur remarque que la plupart de ceux qui ont des pierres adhérentes au col de la vessie meurent, à cause des violences que le col souffre lors de l'extraction; il a observé que l'extraction des pierres attachées ailleurs n'étoit point si difficile. *Epistola 1. Lib. 4.*

SCHENKIUS fait mention d'un malade, qui avoit tous les signes de la pierre, excepté ceux que la sonde fournit; il fut taillé, mais on ne trouva aucune pierre: il mourut, & à l'ouverture on trouva dans la vessie trente-deux pierres enveloppées chacune dans une poche particulière. Ces pierres remplissoient toute la cavité de la vessie, il ne restoit qu'un passage à l'urine. Cette Observation a été communiquée à l'Auteur par Martin Holtzapfelle Docteur en Médecine. *Obs. Medicinal. lib. 3. de vessig. urinar. calcul.*

MERCURIAL dit qu'il est certain que la pierre s'insinue quelquefois, & se cache dans des replis de la vessie, & qu'elle échappe souvent aux recherches de l'Opérateur. *Consult. 36.*

On trouve aussi dans SCHENKIUS une Observation à peu près de la même espèce, d'un homme qui ayant tous les signes de la pierre, excepté le tact de la sonde, mourut: on trouva dans la vessie une pierre d'une grosseur énorme, qui étoit entourée d'une humeur épaisse; de sorte que la sonde alloit heurter contre ce corps mou. Il n'y a je crois parmi les Auteurs, soit Grecs soit Latins, qu'Hollier qui rapporte un fait semblable. *Marcell. Donatus Lib. 4. cap. 30. Hist. mirab. Med.*

OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

Si les pierres restent dans les cellules, & qu'en grossissant elles dilatent assez le fond du sac, pour que le diamètre de la pierre devienne plus grand que celui de l'orifice de la cellule, alors la pierre ne pourra être tirée par

ROUSSET, dans son Livre *De partu Casarea*, nie qu'il y ait des pierres enkistées, mais sans aucun fondement; & il dit que ces pierres ne causeroient point de douleur, & que par conséquent elles ne demanderoient point d'opération. Nous répondons à cela que les pierres enkistées causent toujours de la douleur proportionnellement à leur poids, à leur grosseur & à l'extension qu'elles causent; il est certain néanmoins que pendant fort long-tems ces pierres sont moins douloureuses que les autres, qui, quoique flottantes dans la cavité de la vessie, ne causent pas toujours de grandes douleurs. L'Observation a fait voir d'ailleurs que les pierres, quoiqu'enkistées, qui se trouvent situées vers le col de la vessie (& c'est la leur siége ordinaire) ne causent pas moins la rétention & l'ardeur de l'urine.

ARETÈE observe que si la pierre est attachée à la vessie, on s'en apercevra par les plaintes du malade; car ces pierres ne sont point exemptes de causer de la douleur & un sentiment de poids, quoique pour l'ordinaire il n'y ait pas de rétention d'urine; que si l'urine est retenue, les douleurs seront à la suite de la rétention. *Lib. 4. cap. 4.*

FERNEL rapporte qu'il y a certaines pierres adhérentes au fond de la vessie, & qui y sont comme suspendues, qui ne produisent presque point de symptômes; il y a eu des malades qui en ont porté long-tems sans douleurs. *Patbol. Lib. 6. cap. 13.*

HOLLIER observe que la pierre est quelquefois libre & flottante dans la cavité de la vessie, & quelquefois qu'elle y est attachée; de sorte qu'on ne peut pas en faire l'extraction sans violence; la fièvre & l'inflammation surviennent, & la mort s'ensuit. *Scholiogr. ad cap. 49. de morbis internis, Lib. 1.*

CARDAN, dans ses Interprétations sur *Allémanus*, observe que les pierres qu'il appelle attachées à la vessie augmentent plus lentement que celles qui sont flottantes, parce que la plus grande partie du sédiment de l'urine ne s'attache point à la pierre, pag. 115.

AMBROISE PARE' dit qu'il y a des pierres adhérentes aux parois de la vessie, & recouvertes d'une membrane; & que si le Chirurgien entreprend d'en faire l'extraction par le moyen des instrumens qui ne peuvent s'empêcher de déchirer la vessie, il fera périr le malade par les accidens qui surviendront en conséquence, *Lib. 17. cap. 36.*

FONSECA dit qu'il est assez aisé de faire l'extraction d'une pierre flottante, mais qu'il n'en est pas de même si elle est adhérente, & qu'alors le danger est grand, à cause des déchirures qu'on est obligé de faire dans l'extraction, à la suite desquelles la mort survient ordinairement. Ces

des ténettes, & le Chirurgien feroit mal de s'y opiniâtrer. On sent tous les défords qui pourroient naître d'un pareil tiraillement : le meilleur moyen de les éviter, est d'introduire doucement le doigt indicateur à la faveur du

---

OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRISES, ET  
QU'ON PEUT  
TENSER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

Observations doivent attirer l'attention de ceux qui pratiquent cette opération, *Lib. 2. cap. 15. de calcul.*

TULPIUS rapporte une exemple funeste d'une pierre enkistée dans la vessie, *Obs. Med. Lib. 3. cap. 3.*

DODONÉE rapporte qu'un pierreux après avoir bû beaucoup de vin du Rhin, sentit de grandes douleurs, à la suite desquelles il pissa du sang mêlé avec des fragmens de pierre qui avoient des angles fort aigus, & qui ressembloient à des petits morceaux de caillou. Bien-tôt la verge & le scrotum s'enflammerent, & le troisième jour il parut auprès de la verge un endroit gangréneux, qui étant ouvert, fournit une grande quantité de pus, d'où il sortit encore plusieurs autres fragmens ; la playe se cicatrifa : mais quelque tems après ayant tous les signes de pierre dans la vessie, VESALE lui fit l'opération, & il en tira cinq pierres, dont deux étoient adhérentes à la vessie, & les trois autres paroissoient n'en avoir fait qu'une dans leur origine, & être de ces fragmens qui avoient causé les symptômes.

FABRICE DE HILDEN rapporte, après Gaspard Bauhin, que l'on trouva dans la vessie d'un homme mort des accidens du calcul, quelques grosses pierres renfermées dans un sac ou vésicule particulière qui étoient adhérentes aux parois de la vessie, & qui n'avoient pu être aperçues ni par les doigts ni par la sonde ; le même Auteur remarque prudemment que si on se fût arrêté seulement aux signes équivoques de l'existence de la pierre dans la vessie, & que l'on eût ensuite taillé le malade, on auroit saisi la pierre avec son enveloppe, comme il eût été aisé, & on l'auroit tirée au dehors ; mais que seroit-il arrivé, demande l'Auteur ? Certainement on ne pouvoit attendre autre chose qu'une mort prompte après de grandes douleurs dans la vessie, & inflammation de tous les viscères intérieurs.

PIERRE BLANDIN Médecin de Genève, rapporte qu'il a trouvé la vessie d'un homme comme séparée en deux sacs, & en chaque sac six pierres de la grosseur d'une noix de galle. *Boneti Sepulchrestum, Lib. 3. sect. 23. Observat. 4.*

LAVAUGUYON recommande de ne point tirer les pierres adhérentes à la vessie, de crainte de déchirer les membranes de ce viscère. *Opérat. de Chirurgie cap. 13.*

ISAAC CATTIER rapporte qu'il a trouvé dans la vessie de Challier Chirurgien mort des accidens du calcul, deux pierres, dont l'une, qui pesoit deux onces, remplissoit toute la cavité de la vessie, & l'autre plus petite étoit renfermée dans la substance même, ou entre les deux membranes de la vessie. *Observat. 3.*

OPÉRATIONS  
 QU'ON A EN-  
 TREPRIS, ET  
 QU'ON PEUT  
 TENTER POUR  
 TIRER LES  
 PIERRES EN-  
 KISTÉES.

conducteur ou du gorgeret. On fait avec le doigt une douce dilatation, & la vessie étant affaïssée par l'évacuation de l'urine, le fond s'approche du col; alors on a la facilité de toucher les parois intérieures de la vessie, d'observer le lieu où la pierre est enclavée, de reconnoître la grandeur de l'ouverture de la cellule, la figure & la grosseur de la pierre; après quoi l'on tâche de la déchausser s'il est possible avec le doigt, & même avec l'instrument tranchant, si la situation de la pierre le permet. M. de Garengot l'a pratiqué avec succès.

XII.  
 OBSERV. par  
 M. DE GAR-  
 RENGEOT,  
 sur l'extrac-  
 tion d'une  
 pierre enkis-  
 tée dans la  
 vessie.

En 1723. M. Quesnay mon Confrere, qui étoit établi à Mante, & qui désiroit voir faire l'opération latérale, engagea M. de Garengot à aller à Mante tailler le fils d'un Vigneron âgé de dix à onze ans.

M. Quesnay qui avoit préparé le malade à l'opération

PAUL BARBETTE dit à ce sujet, que si la pierre est cachée entre les membranes de la vessie, ou si elle est attachée à sa surface interne, elle ne peut être ôtée par la section, sinon en causant la mort au malade. *Oeuvres Chirur. & Anatom. chap. 26.*

Le Docteur CHARLES PRESTON donne dans les Transactions Philosophiques une Observation sur une pierre adhérente à la vessie, & tirée avec succès. *An. 1696. 222. art. 3.*

On trouve dans le Recueil des Observations des Médecins de Berlin, l'histoire d'une pierre renfermée dans une membrane. *Tom. 4. pag. 381.*

COUILLARD rapporte plusieurs Observations de pierres enkistées dans la vessie, (*Observations Intrachirurgiques, Obs. 2. 3. 12.*) Le même Auteur traite aussi des pierres adhérentes, & propose pour les détacher des injections émollientes faites avec le bouillon de tripe, (*Traité de la Lithomie 103.*) Il parle encore des pierres, qui lorsqu'elles sont conduites par l'uretère, des reins à la vessie, s'insinuent entre les membranes de cette partie, *pag. 73.*

M. LITRE donna en 1702. un Mémoire à l'Académie des Sciences, sur ces pierres (dont parle Couillard) qui passent de l'uretère entre les membranes de la vessie. *Mém. de l'Académie des Sciences 1702.*

M. HEISTER rapporte l'histoire d'une vessie, où l'on a trouvé plusieurs loges qui renfermoient des pierres. On peut voir dans ses Institutions de Chirurgie, (*pag. 1016.*) la figure de cette vessie.

On parle dans le *Commercium Litterarium* d'une pierre qui étoit de même enveloppée dans une membrane, *pag. 402.*

pendant deux mois, & qui l'avoit fondé plusieurs fois, n'avoit jamais touché la pierre qui étoit placée derrière l'os pubis, qu'en glissant dessus avec la concavité de la sonde, dans le tems même que son bec entroit dans la vessie; cette pierre étoit toujours située de façon qu'il ne pouvoit plus la sentir lorsqu'il étoit entré dans la cavité de la vessie, mais il s'appercevoit bien que le bec de sa sonde étoit dans une vessie fort large; il en étoit d'ailleurs assuré par la quantité d'urine qu'elle contenoit, car il tiroit jusqu'à trois demi septiers d'urine, & même davantage chaque fois qu'il le fondoit.

M. de Garegeot, qui fonda le malade pour l'opération, s'apperçut aussi dès que le bec de la sonde eût passé le bourlet de la vessie, & à mesure qu'elle entroit dans la cavité de ce viscère, qu'il touchoit en glissant une pierre placée derrière le pubis; mais lorsque la sonde fut fort avancée dans la vessie, il ne sentit plus la pierre, & il reconnut aussi que la vessie étoit fort large, & qu'elle contenoit beaucoup d'urine; le lieu & la situation fixe de la pierre ne lui parurent pas favorables.

Il annonça alors à un Médecin de la Faculté de Paris, établi dans cette Ville, & à plusieurs Chirurgiens qui étoient présens, que cette opération ne seroit pas si prompte que celle qu'ils lui avoient vû faire l'année précédente, parce que la pierre paroïssoit retenue dans un endroit de la vessie, soit par quelque figure irrégulière de la pierre ou de la vessie, soit par des brides charnues, ou peut-être par un sac particulier qui la suspendoit & la tenoit collée derrière le pubis.

« Ce sont là, dit M. de Garegeot dans l'Observation qu'il nous a communiquée, & que je rapporte présentement, » ces sortes de pierres que les Anciens ont appelé *les pierres adhérentes à la vessie*; ces adhérences qu'ils ont reconnues par l'ouverture des cadavres; adhérences que les Modernes ont niées, que j'avois niées moi-même dans la première édition de mes Opérations, & que j'aurois peut-être encore contestées dans la seconde, si des exemples fameux ne m'avoient instruit à n'en pou-

---

OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRI, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
RISTÉES.



OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

» voir douter, de ces différentes adhérences. Parmi ces  
» exemples, j'ai vû dans des recueils d'Observations deux  
» cas où l'on ne put tirer les pierres par l'opération : les  
» malades moururent, on fit l'ouverture de leurs cadavres,  
» & l'on trouva des pierres enveloppées d'un kiste parti-  
» culier adhérent à la vessie. Mais l'exemple qui me fit  
» faire d'heureuses réflexions dans cette occasion, est le  
» Mémoire que M. Houstet a lû à l'Académie, & la vessie  
» remplie de pierres enkistées qu'il nous y a fait voir.  
» Dans une liste d'un grand nombre de pierres différem-  
» ment adhérentes à la vessie, qui faisoit le sujet de son  
» Mémoire, il parla entr'autres d'un Officier des Inva-  
» lides (Observ. 1.) dont il apporta la vessie à l'Acadé-  
» mie : nous vîmes qu'elle contenoit encore trois pierres  
» grosses comme des marrons, qui étoient enfermées dans  
» trois sacs particuliers ; ces sacs avoient une base large  
» qui paroissoit continue à la membrane interne de la  
» vessie, ils se terminoient par une ouverture beaucoup  
» plus étroite, figurée comme un bourlet ou anneau, dans  
» lequel un des angles de la pierre se présentoit de façon  
» que la sonde pouvoit la toucher à nud.

Le souvenir de cet exemple fournit à M. de Garengéot bien des idées, non-seulement sur ce qui pouvoit ainsi fixer la pierre dans un endroit de la vessie du malade qu'il venoit de sonder ; mais encore sur les moyens d'ouvrir le kiste ou sac particulier, en cas qu'il en rencontrât un, & sur les manieres de faire les opérations nécessaires.

Après avoir fait un pronostic peu favorable, & s'être rappelé les difficultés qui sembloient devoir se rencontrer, il entreprit cependant l'opération. Lorsque le malade fut placé & assujetti comme il convient, M. de Garengéot introduisit la sonde cannelée dans la vessie ; & quand elle fut entrée, il inclina l'extrémité qui porte la platine vers l'aîne droite, afin de diriger la courbure de cet instrument vers la tubérosité de l'ischion : cette manœuvre est différente de celle qu'il prescrit dans son Traité de la Taille, où, comme Messieurs Cheselden & Morand, il fait

fait tenir la sonde par un Aide-Chirurgien qui doit être dressé à cette manœuvre ; mais pour peu que cet Aide oublie ce dont il est chargé, la sonde se déränge, le boulet de la vessie & de la prostate se trouvent dans d'autres positions avec cet instrument, & l'Opérateur dérouté fait l'incision tout différemment de ce qu'elle doit être, ce qui a causé de grands accidens & la mort. M. de Garengot persuadé qu'une main étrangere ne peut pas dans ce cas se conformer toujours exactement aux vûes de l'Opérateur, tint lui-même la sonde avec la main gauche ; il prit de la main droite le bistouri destiné pour l'opération, & commença l'incision de la peau & de la graisse à l'endroit où se termine ordinairement l'incision qu'on a coutume de faire quand on opère au grand appareil, & il la conduisit obliquement jusqu'à la tubérosité de l'ischion.

Comme cette premiere incision se fait d'un seul coup de bistouri, & qu'elle n'est pas ordinairement assez profonde dans son milieu, sur-tout dans les sujets gras, M. de Garengot donna un second coup de bistouri dans cet endroit, qui est précisément l'espace que laissent entr'eux les muscles *érecteur* & *accélérateur*, & qui n'est rempli que par un tissu cellulaire & graisseux.

Sans quitter l'instrument tranchant, il porta le doigt du milieu dans cette derniere division, pour y toucher la partie membraneuse de l'urètre & la pointe de la glande prostate, & pour sentir la cannelure de la sonde ; ensuite il inclina la pointe de son bistouri vers la partie membraneuse de l'urètre, & la fit entrer jusques dans la cannelure de la sonde : il coupa cette portion de l'urètre, la pointe de la prostate ; & en couchant le bistouri pour tourner son tranchant du côté de la tubérosité de l'ischion, il le conduisit le long de la cannelure de la sonde jusques dans la vessie, afin de couper dans ce trajet l'intérieur de la prostate, le boulet de la vessie, & même un peu de l'intérieur de son corps ; c'est dans la section de ces parties que l'on aperçoit un grand avantage en tenant soi-même la sonde.

M. de Garengot retira ensuite un peu son bistouri,

OPERATIONS  
 QU'ON A EN-  
 TREPRIS, ET  
 QU'ON PEUT  
 TENIR POUR  
 TIRER LES  
 PIERRES EN-  
 KISTÉES.

pour le faire tenir assujetti dans la cannelure de la fonde par un Aide-Chirurgien, & il conduisit la languette d'un gorgeret sur cet instrument de la même maniere que cela se pratique au grand appareil, afin de le pousser de suite dans la vessie.

Le gorgeret étant dans la vessie, M. de Garengot porta son doigt, au moyen de la goutiere de cet instrument, & apperçut derriere le pubis l'extrémité de deux pierres qui étoient de niveau. Cette facilité à toucher ces pierres fit disparaître l'idée des difficultés qu'il avoit prévues, & il ne pensa plus qu'à introduire une ténette pour extraire ces pierres. Dès qu'il eut conduit cet instrument dans la vessie, il tira promptement une pierre de la grosseur d'une petite olive, & du poids d'un demi-gros : il voulut ensuite tirer la seconde, mais après l'avoir pincée sept à huit fois avec la ténette, sans avoir pu l'ébranler, il prit une ténette courbe, & la poussa très-avant, à dessein d'embrasser la pierre par le milieu de son corps. Au moindre effort qu'il fit pour tirer cette seconde ténette, il sentit beaucoup de résistance, & le malade fit un grand cri. M. de Garengot appercevant en même-tems que le ventre s'enfonçoit, jugea à propos de retirer la ténette sans forcer davantage.

Pour appercevoir ce qui pouvoit ainsi fixer la pierre ; & s'opposer à son extraction, il introduisit un doigt assez avant dans la vessie, & apperçût que la pierre étoit enveloppée d'un sac particulier, qui avoit une ouverture à sa partie inférieure par où la pointe de la pierre passoit. En tournant l'extrémité de son doigt à la circonférence de cette ouverture, elle se logea dans l'espace qu'occupoit la petite pierre avant qu'il l'eût tirée, ce qui lui donna la liberté de sentir au mieux la résistance du sac.

M. de Garengot dit que son Mémoire lui revint alors à l'esprit, & lui suggéra un procédé qui lui réussit : il mit le doigt indicateur de la main gauche dans la vessie du malade ; il plaça son extrémité entre le bord du sac & la pierre qui y étoit renfermée, & conduisit ensuite un bistouri le

long de ce doigt jusqu'à la pierre; il appuya le tranchant de cet instrument, dirigé par le doigt, sur le bord du sac, & il apperçut qu'en appuyant ainsi le bistouri, il coupoit une membrane qui résistoit comme pourroit faire du parchemin mouillé: après l'avoir coupée de bas en haut, presque selon toute sa longueur, il retira le bistouri pour détacher avec l'ongle du doigt indicateur de la main droite les lambeaux du sac, qu'il trouva un peu adhérens à la pierre, dont la surface postérieure qu'il découvroit, étoit comme chagrinée (a): il introduisit ensuite une rénette dans la vessie, & tira, sans beaucoup d'effort, une pierre de la grosseur d'un œuf de poule, & du poids de seize gros & demi.

OPÉRATIONS  
 Q'ON A EN-  
 TREPRIS, ET  
 QU'ON PEUT  
 TENTER POUR  
 TIRER LES  
 PIERRES EN-  
 KISTE'ES.

Comme cette opération fut longue & laborieuse, le malade fut très-incommodé pendant quinze jours. M. Quesnay, qui s'étoit chargé de le panser, y apporta beaucoup de soin & d'attention, & le guérit parfaitement.

Si on découvre par le secours du doigt qu'il y ait des obstacles insurmontables, il est de la prudence du Chirurgien d'abandonner ces sortes de pierres, & de travailler à réunir l'incision en la traitant comme une simple playe; supposé cependant qu'on n'ait pû par de fréquentes injections, & en procurant des suppurations abondantes, donner lieu au dégagement & à la sortie des pierres.

Il peut se trouver des vessies d'une telle grandeur que le doigt ne pourroit pas parcourir tout l'intérieur pour reconnoître la pierre nichée, mais ces sortes de vessies sont fort rares.

(a) COUILLARD Chirurgien François, qui vivoit au commencement du siècle précédent, rapporte une opération à peu près semblable: il dit qu'il reconnut en sondant un malade que la pierre étoit enkistée; que cependant il entreprit l'opération, s'étant déterminé à déchirer le kiste, ce qu'il fit avec succès, & tira une pierre grosse comme un œuf de poule; le kiste fut chassé ensuite par la playe, & on trouva deux cens petites pierres qui y étoient renfermées (*Observations d'uro-Chirurg. Obs. 2.*) Le succès de cette opération confirme la pratique de M. de Garengot, d'autant plus que la maniere dont Couillard pratiquoit le grand appareil, ne paroit pas différer de l'opération qu'on appelle aujourd'hui appareil latéral, & que quelques-uns croyent de nouvelle invention.

OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

Ce n'est pas seulement aux vessies à cellules que l'usage du doigt est nécessaire ; il l'est encore pour assurer l'impossibilité de tirer certaines pierres qui remplissent entièrement la vessie, & qu'on ne pourroit absolument tirer par aucune des ouvertures qu'on a coutume de faire au périnée, quelque grandes qu'elles fussent. C'est donc par le doigt qu'on connoîtra distinctement cette grosseur énorme, & qu'on se déterminera par la suite à les extraire par le haut appareil (a), seul & unique moyen pour soulager le malade ; c'est par le moyen du doigt que plusieurs Lithotomistes dirigent leur dilatation, & découvrent une ou plusieurs pierres qui échappent souvent à la ténette & au bouton.

M. Littre rapporte (b) qu'en disséquant le corps d'un jeune homme, il trouva deux pierres contenues entre les membranes de la vessie ; ces pierres, selon M. Littre, ayant percé l'urètre dans sa partie comprise entre les parois de la vessie, s'étoient introduites & avoient cheminé dans la substance de la vessie, depuis l'urètre jusqu'à l'endroit où elles s'étoient arrêtées, & avoient grossi en cet endroit. M. Littre persuadé avec raison, qu'il est permis de risquer à proportion de la grandeur du mal, & de la difficulté d'y remédier, propose des moyens pour faciliter l'extraction de ces pierres : si la pierre enfermée, dit-il, dans les parois de la vessie n'est pas grosse, & qu'elle ne fasse point de bosse sensible dans sa cavité, le Chirurgien portera sa sonde dans la vessie, & le doigt index dans le *rectum* aux hommes, & dans le vagin aux femmes ; il cherchera la pierre avec l'un & l'autre ; l'ayant trouvée, il la ferrera de part & d'autre, & la tiendra ferme dans la même situation ; ensuite par différentes allées & venues de la sonde, il émincra & froissera légèrement la parois de la vessie qui couvre la pierre par dedans, il la déchirera doucement, ou du moins donnera lieu à la vessie d'achever de la déchirer par ses fibres charnues lorsquelles se con-

(a) Méthode inventée par FRANCO, & qui a réussi plusieurs fois.

(b) Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, ann. 1702.

tracteront pour en chasser l'urine. La pierre par sa dureté & par ses inégalités, si sa surface est inégale, favorisera ce déchirement, de même que le pus, si les parties de la vessie qui ont été froissées suppurent. Lorsque les parties de la vessie qui couvrent par dedans la pierre seront déchirées, les fibres charnues de cet organe ne manqueront pas, assure l'Auteur, de pousser peu à peu la pierre dans la cavité de la vessie, par leurs contractions réitérées; & le Chirurgien pourra ensuite la tirer par l'opération ordinaire, quand les accidens, s'il en arrive, seront passés; puis il guérira l'ulcère de la vessie avec les eaux vulnéraires, les eaux minérales, les injections détersives, &c. Enfin si la pierre enfermée dans les parois de la vessie est fort grosse, & qu'elle forme une tumeur très-sensible à la surface interne de la vessie, M. Littre dit qu'on pourroit même faire l'incision ordinaire de la taille au périnée, porter des ténettes dans la cavité de la vessie, chercher la tumeur, l'embrasser, & la serrer doucement à plusieurs reprises, afin d'émincer & de déchirer les parties de la vessie qui couvrent la pierre intérieurement, alors la pierre se dégagera, & on la tirera.

Les Chirurgiens sentiront aisément l'incertitude du succès des tentatives que M. Littre propose pour déplacer la pierre. La Chirurgie a aujourd'hui un moyen beaucoup plus sûr dans le cas dont il s'agit, je veux dire, lorsqu'il y a au-dessous de l'urètre une pierre enfermée entre les membrans de la vessie, & que l'on peut, comme M. Littre le suppose, l'assujettir & la porter vers le périnée. La méthode de tailler de M. Foubert enseigne la voie qu'il faut tenir pour aller dégager cette pierre; car en faisant l'incision dans l'endroit où ce Chirurgien la fait, on pourra, lorsqu'on aura coupé la peau & une partie des graisses, sentir la tumeur que forme la pierre que le doigt qui est dans l'anus assujettit vis-à-vis l'incision; on coupe ensuite le reste des parties qui couvrent cette pierre, & on la tire.

Il paroît que c'est par une pratique à peu près sembla-

---

OPERATION  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
RISTÉES,

OPÉRATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

ble qu'on tira une pierre qui étoit étroitement adhérente à la vessie, & dont Riedlini nous donne l'histoire. Un enfant d'onze ans travaillé depuis sept ans des douleurs de la pierre, fut mis entre les mains d'un Lithotomiste, qui voulant tirer cette pierre par l'opération du petit appareil, fit son possible pour la conduire au périnée avec les doigts qui étoient dans l'anus; mais n'ayant pu en venir à bout, il fut obligé de laisser le malade, qui rendit aussitôt des urines sanglantes; il voulut ensuite tenter cet opération par les injections pour dégager cette pierre; mais comme l'enfant ne voulut point absolument les souffrir, l'Opérateur essaya de nouveau d'approcher la pierre du raphé, & il réussit: il fit son incision sur la pierre, il la découvrit, & la tira fort aisément; cette pierre pesoit environ sept gros, elle avoit la figure & la grosseur d'un œuf de pigeon; mais ce qui parut fort singulier, c'est qu'il y avoit à l'une de ses extrémités une membrane assez épaisse qui y étoit fermement adhérente: nous ne doutâmes point, dit l'Auteur, que ce ne fût une partie des tuniques de la vessie, tant par l'examen de cette membrane même, que par la difficulté que l'Opérateur trouva à approcher la pierre du périnée; cependant malgré le déchirement de la tunique interne de la vessie qui donnoit lieu de craindre des accidens fâcheux, le malade se leva dès le cinquième jour, & fut entièrement guéri le douzième: on peut inférer de cette Observation que la voie qu'on a choisie pour tirer cette pierre est beaucoup plus sûre & beaucoup moins dangereuse que celle que propose M. Littré.

Riedlinus dit que l'Opérateur avoit dessein de tenter les injections, pour dégager la pierre, mais que le malade ne voulut pas les souffrir; ce moyen qui réussit ordinairement dans les cas où il se trouve beaucoup de petites pierres, ou de fragmens dans la capacité de la vessie, paroît fort insuffisant lorsqu'il s'agit de détacher une pierre adhérente ou enkistée. M. Guérin, comme on l'a vû dans la neuvième Observation, les a employées inutilement; cependant M. le Dran y a eu recours avec

succès, pour dégager une pierre arrêtée à l'extrémité de l'urètre; mais on remarquera que M. le Dran avoit distingué certaines circonstances dans ce cas, qui faisoient espérer quelques avantages de ce genre de remède.

Un Bourgeois de Rouen avoit été taillé dès l'âge de huit ans : on lui avoit ôté de la vessie une pierre assez grosse, & plusieurs petites étoient sorties par la playe dans la suite des pansemens; il lui étoit resté une petite fistule par laquelle il ne sortoit que quelques gouttes d'urine. A dix-huit ans il fut taillé pour la seconde fois, & alors la pierre n'étoit que dans l'urètre; on la sentoit même en appuyant le doigt au périnée : quelques années après il sortit encore par la fistule une très-petite pierre après avoir séjourné quelque tems sous la peau. M. le Dran observe en passant que cet homme n'a jamais eu de douleurs de néphrétique; d'où on peut conclure, dit-il, que si ces douleurs forment un préjugé pour la présence d'une pierre dans la vessie, leur défaut ne doit pas faire un préjugé contraire.

En Octobre 1732. (c'étoit vingt années après la seconde taille) le malade commença à sentir quelques douleurs au moindre effort qu'il faisoit, soit pour aller à la selle, soit pour uriner. Ces douleurs légères, qui n'étoient, à proprement parler, qu'une espèce de malaise, ne se faisoient pas sentir avec les dernières gouttes de l'urine, comme lorsque la pierre pose sur le col de la vessie. Elles durèrent deux mois; au bout de ce tems il sentit en s'asseyant une très-vive douleur dans la région de la vessie au côté gauche; il eut au même instant une envie d'uriner, il souffrit beaucoup en urinant, & l'urine se trouva teinte de sang.

Depuis ce moment, qui étoit le 15. de Décembre, jusqu'au 15. Janvier que M. le Dran tailla le malade, il ne parut point de sang dans les urines, mais ce malade sentoit toujours une légère douleur dans le même endroit : au côté gauche il lui paroissoit, disoit-il, que quelque chose étoit placée en travers. Il gardoit son urine tant qu'il

OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRISES, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISIEES.

## XII.

OBSERV. par  
M. LE DRAN,  
sur une pier-  
re arrêtée  
dans l'uré-  
tre, tirée  
par la litho-  
tomie à l'ai-  
de des injec-  
tions.



OPÉRATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

le vouloit, preuve que la vessie étoit saine; pour uriner il étoit obligé de se coucher sur le côté droit, ne pouvant rendre une goutte d'urine lorsqu'il étoit couché sur le côté gauche, ni même debout, & il ne rendoit les dernières gouttes qu'avec des douleurs inouïes, comme s'il avoit eû dans la vessie une grosse pierre; cependant celle qui causoit ces accidens étoit presque toute entière enchassée dans l'urètre, comme la suite l'a fait connoître.

Le malade fatigué de douleurs se fit transporter à Paris; M. le Dran le fonda plusieurs fois avec des sondes de différentes courbures, & dans des attitudes différentes, c'est-à-dire, tantôt debout & tantôt couché, sans sentir de pierre; enfin il la sentit assez distinctement pour ne pas douter de son existence; mais comme il ne la frappoit que légèrement, & que d'ailleurs M. le Dran avoit introduit la sonde plusieurs fois sans rien sentir, il crut que ce n'étoit qu'une très-petite pierre, & il ne présuma point encore qu'elle fût enchassée dans l'urètre comme elle y étoit.

M. le Dran ayant préparé le malade à l'opération, il la fit; & la ténette étant dans la vessie, il ne trouva point la pierre: l'ayant retirée, il y porta le bouton, & après quelques recherches, il retrouva le point pierreux qu'il avoit senti avec la sonde; point fixe, & qu'il ne put faire changer de place. M. le Dran conduisit sur le bouton une autre ténette vers cet endroit, mais ce fut inutilement, il prit le parti de mettre une cannule dans la playe pour la tenir ouverte, & fit coucher le malade, espérant que la pierre qu'il croyoit petite, se mettroit à portée d'être prise plus facilement, ou qu'elle sortiroit avec les urines.

L'opération ne fut suivie d'aucun nouvel accident, mais ceux qui dépendoient de la présence de la pierre subsisterent; cependant la playe fut bien-tôt en pleine suppuration. Alors M. le Dran fit des injections émollientes dans la vessie à l'aide d'une sonde à femme introduite par la playe, & vers le douzième jour il trouva dans l'appareil une très-petite pierre; mais ayant encore introduit

la sonde, il retrouva au même endroit le point pierreux qu'il avoit senti plusieurs fois.

Nous ne devons pas oublier de placer ici une remarque utile que M. le Dran a faite sur ce sujet. » J'ai souvent observé, dit-il, & d'autres l'ont observé comme moi, que dans les vessies qui ont souffert, non dans toutes, mais dans la plûpart, il se fait à l'endroit où elles sont collées sur le *rectum*, un peu plus haut que leur orifice, il se fait, dis-je, une espèce de crispation ou tension dans les fibres aponévrotiques qui vont de l'insertion d'une des uretères à l'insertion de l'autre uretère : Ces fibres tendues font une espèce de ligament ou de traverse un peu sail-lante, placée à un pouce ou deux de l'orifice, selon que la vessie est plus ou moins racornie, ce qui semble la partager en deux cavités inégales, l'une petite & antérieure, l'autre plus grande & postérieure, supposant le malade couché. Quoique la vessie du malade dont il s'agit n'eût point souffert, & qu'elle ne fût pas racornie, il s'étoit fait une pareille tension d'une uretère à l'autre, parce que l'une d'elles souffroit de la présence de la pierre qui y étoit presque toute enchassée ; & je ne sentoie le point pierreux que derriere cette espèce de traverse dont nous avons parlé, à cinq grands pouces de distance de l'entrée de la playe ; il falloit même pour le sentir que le bec de la sonde à femme fût tourné du côté gauche vers le *rectum*.

Ces circonstances jointes à la fixité de ce point pierreux qui ne changeoit point de place, firent entrevoir à M. le Dran que la pierre étoit enchassée dans l'uretère, & que les injections émollientes pourroient procurer un relâchement qui faciliteroit le dégagement de cette pierre : on en fit pendant un mois, elles ramollirent en effet l'embouchure de l'uretère, & firent suppurer l'espèce de chaton où étoit la pierre ; car la liqueur sortoit souvent chargée de petites portions filamenteuses.

Pendant ce tems M. le Dran eut soin d'empêcher par différens moyens que la playe ne devînt trop étroite, &

OPÉRATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

il porta à plusieurs reprises de petites ténettes jusques dans la vessie, mais sans pouvoir prendre la pierre, parce que pour les ouvrir, il falloit que le clou qui joint les mords se trouvât au détroit formé par le ligament, & alors les mords s'étendoient au delà du point pierreux qu'il vouloit saisir. M. le Dran manda en consultation M. Boudou, qui reconnut comme lui l'impossibilité de saisir cette pierre.

Les parois de la vessie se rapprocherent peu à peu, parce que l'urine s'écouloit facilement; peut-être que ce fut par ce resserrement que la pierre fit enfin un peu plus de faillie dans la vessie; car au bout de six semaines de l'opération, M. le Dran la toucha avec une sonde droite, ce qu'il n'avoit encore pû faire. Alors il porta, non des ténettes, mais des pincettes semblables à celles dont nous nous servons dans nos pansemens, & d'une longueur proportionnée à l'éloignement où étoit la pierre; il la pinça par le bout, & la tira sans aucune résistance. M. le Dran fut surpris de la trouver longue de deux pouces, faite comme un cornichon (a), grosse comme une petite fève par le bout que la pincette avoit saisi, & grosse comme le pouce par l'autre extrémité. Le bout de la pierre qui étoit enchassé étoit du double plus gros que celui qu'on sentoit dans la vessie. M. le Dran dit qu'il auroit été surpris de la facilité avec laquelle elle sortit, s'il n'eût été persuadé que le chaton a suppuré, comme l'intérieur d'une vessie fatiguée de la présence d'une pierre inégale suppure presque toujours. Depuis ce jour le malade n'a pas senti la moindre douleur; la playe, à l'aide des pansemens méthodiques, s'est fermée & parfaitement cicatrisée.

On trouve quelquefois des pierres enfermées dans des kistes variqueux, dont les vaisseaux s'insèrent dans les porosités ou dans les inégalités de la surface de la pierre. L'extraction de ces pierres est fort dangereuse, & même quelquefois absolument mortelle par l'hémorrhagie qui suit l'opération.

(a) Voyez la Table III. Figure 5.

En 1731. M. de la Peyronie fit à l'Hôtel-Dieu de Paris, à un homme d'environ trente ans, l'opération de la raille : après avoir fait l'ouverture de l'urètre & du col de la vessie, il introduisit la ténette, & chargea facilement la pierre; mais dans le mouvement qu'il fit pour tirer ce corps étranger, il fut arrêté par un obstacle qu'il ne pouvoit attribuer au col de la vessie; il l'avoit assez ouvert pour permettre librement la sortie d'une pierre beaucoup plus grosse que celle qu'il tenoit embrassée avec la ténette. M. de la Peyronie crut que la pierre pouvoit être retenue par quelque adhérence aux membranes de la vessie. Pour détacher doucement les adhérences qu'il avoit lieu de soupçonner, il tourna successivement de droit à gauche, & de gauche à droit la ténette dans laquelle la pierre étoit assujettie.

Après deux ou trois de ces mouvemens, dans lesquels il avoit senti quelque résistance, il apperçut que la pierre étoit assez mobile pour qu'on pût la tirer sans obstacle : il la tira en effet avec facilité. Le malade ne perdit pas durant l'opération plus de sang qu'à l'ordinaire; il fut porté dans son lit sans accidens, la playe fut pansée à plat, c'est-à-dire qu'on ne mit rien dedans, & qu'on se contenta d'y appliquer simplement un appareil extérieur. Sur l'inspection de la pierre & de quelques bouts de vaisseaux déchirés, qui formoient comme une espèce de frange attachée à cette pierre, M. de la Peyronie augura mal du succès de l'opération : la pierre pesoit deux onces six gros, elle étoit longue de deux pouces, sur un pouce six lignes de largeur, & elle avoit l'épaisseur de douze lignes; par sa figure elle ressembloit à une calebasse, dont la panse inférieure est plus grosse que la supérieure; cette pierre étoit sanglante, & paroissoit fortir d'une cellule particulière de la vessie. Il y a apparence que la membrane qui bornoit l'entrée de cette cellule serroit la pierre à l'endroit qui séparoit les deux panses; c'est ce qui avoit sans doute contribué à retenir plus fortement la pierre dans son kiste : en effet, on appercevoit aisément dans l'enfoncement du

OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTES.

XIII.  
OBSERVAT.  
par M. DE LA  
PEYRONIE.

OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

milieu les traces d'une adhérence que le sac avoit contractée avec cette pierre par ses vaisseaux, qui étoient inférés dans des cavités noires & profondes que l'on peut voir dans les Figures 1, 2, 3 & 4, Planche 3-

Ces cavités avoient deux ou trois lignes de profondeur, & étoient plus larges dans leur fond qu'à leur entrée; elles avoient été formées apparemment par les dernières couches qui avoient augmenté le volume de la pierre, depuis que les vaisseaux sanguins qui occupoient ces cavités s'étoient attachés à la surface raboteuse de cette pierre. La couleur noire de l'intérieur de ces cavités venoit vraisemblablement du sang qui y avoit séjourné.

Les ténettes saisirent la pierre par le bout qui excédoit le sac, on y voit encore l'impression des dents de l'instrument.

Lorsque M. de la Peyronie eut remarqué les bouts des vaisseaux rompus qui étoient restés attachés à la pierre, il douta fort, comme nous l'avons dit, du succès de l'opération; & ce fut avec raison, car quelques heures après que le malade eut été pansé, on s'aperçut d'une hémorrhagie qui naissoit de l'intérieur de la vessie, & que rien ne put arrêter; elle venoit des vaisseaux qui avoient été déchirés lorsqu'on avoit détaché la pierre de sa niche. La région hypogastrique s'éleva, se tendit, le pouls s'affoiblit, les extrémités devinrent froides, & le malade mourut environ dix-huit heures après l'opération; on trouva la vessie & la loge de la pierre prodigieusement dilatées & pleines de sang caillé.

L'hémorrhagie fut mortelle ici par la grande perte du sang qu'on ne put arrêter; mais, comme le remarque M. de la Peyronie, elle peut aussi dans d'autres cas être mortelle, quoiqu'elle ne soit pas fort considérable. Il suffit pour faire périr le malade, que le sang soit retenu dans la vessie, ou qu'il s'infilte par la playe dans le tissu cellulaire, & qu'il y croupisse & s'y corrompe; ainsi on doit, lorsqu'on a à craindre une pareille hémorrhagie, avec croupissement du sang épanché, préparer au sang

Fragments de la Pierre marquée fig. 0. 27.



Fig. 5



Fig. 7.

pag. 25



Fig. 6



Fig. 4.



Fig. 3.



Fig. 2.



Fig. 1.

par le moyen d'une cannule, une voye libre par la playe, & employer quelque injection légèrement astringente, pour arrêter l'hémorrhagie, & laver la vessie s'il est besoin.

Pour ce qui est de cette espèce d'hémorrhagie, on peut faire des essais; mais il est bien à craindre que toutes les tentatives ne prouvent qu'ils sont infructueux. La singularité du cas, la dilatation extraordinaire des vaisseaux, leur enfoncement dans la substance de la pierre, leur déchirement frangé, l'éloignement & la profondeur de la cellule qui renferme la pierre, n'offrent que des difficultés qui paroissent insurmontables.

L'hémorrhagie n'est pas l'accident le plus à craindre; lorsqu'on entreprend de dégager une pierre enkistée avec le seul secours de la ténette, il y a un autre danger à éviter qui est plus ordinaire; ce sont les suites funestes auxquelles le malade est exposé par les tentatives & les efforts que l'on fait pour tirer ces pierres lorsqu'elles sont fortement retenues par le kiste. L'Opérateur prudent, qui trouve trop de résistance, ne tâche point de la vaincre, il s'arrête; mais malgré cette retenue, il n'a quelquefois pas moins le déplaisir de voir périr le malade; les efforts les plus modérés peuvent être suivis d'inflammation, de gangrène, ou d'autres accidens mortels.

Le 10 Octobre 1741. il se présenta à l'Hôtel-Dieu de Paris un garçon âgé de 23 ans, qui disoit souffrir depuis dix ans de violentes douleurs, particulièrement lorsqu'il travailloit ou qu'il se fatiguoit à marcher; ses urines se trouvoient très-fréquemment teintées de sang, & les douleurs augmentoient lorsqu'il avoit envie de les rendre, & même après avoir uriné. Le malade ayant pris quelque repos, M. Boudou Chirurgien Major de l'Hôpital le fonda, & reconnut qu'il y avoit une pierre au côté droit de la vessie.

Après l'usage des remèdes généraux & particuliers convenables à son état, M. Boudou se détermina à le tailler le dix-neuvième jour du même mois par le grand appa-

---

OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRISES, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

## XIV.

OBSERV. par  
M. BOUDOU,  
sur une pier-  
re chatonnée  
dans la vessie.

OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

reil (a) : l'incision faite à l'ordinaire, il porta dans la vessie ; à la faveur d'un conducteur une ténette, & toucha la pierre qui lui parut fixe ; il saisit avec la ténette la portion de cette pierre qui pouvoit être pincée, mais au lieu d'obéir aux efforts qu'il fit pour la tirer, elle se brisa, & il ne put retirer que la portion comprise entre les ferres ou les pinces de la ténette. Ayant de nouveau introduit la ténette, il sentit l'autre portion de la pierre, mais il lui fut impossible de l'embrasser ou la saisir avec la ténette, quelque mouvement qu'il fit pour cela ; car lorsqu'il touchoit la pierre avec les pinces de la ténette, & qu'il vouloit les rapprocher, il s'apercevoit qu'au lieu de saisir la pierre, il pinçoit quelque chose qui lui paroissoit être les parois de la vessie les plus voisines de la pierre, ce qui le porta à croire que cette portion de pierre se trouvoit renfermée dans quelque cellule particulière formée par la vessie ; il déclara son sentiment aux assistans, & jugea qu'il ne convenoit point de fatiguer le malade en s'obstinant de faire des efforts inutiles pour tirer cette pierre.

Le malade ayant été porté dans son lit, & s'étant reposé quelque tems, il le pansa ; mais ses douleurs ne cessèrent point, elles augmentèrent même la nuit, & il mourut le lendemain.

L'ouverture du cadavre fit connoître que M. Boudou ne s'étoit pas trompé dans le jugement qu'il avoit porté sur l'état de la pierre ; on la trouva en effet renfermée dans un sac ou chaton membraneux & proportionné au volume de cette pierre, qui n'excédoit point celui d'une très-grosse Mûre, elle ressembloit par sa figure & par sa couleur à une Truffe d'une consistance très-dure ; sa surface étoit hérissée de plusieurs pointes, qui vraisemblablement causoient par leur picotement les douleurs cruelles dont le malade étoit tourmenté. L'expérience néanmoins fait voir, comme le remarque M. Boudou, que les pierres chatonnées causent en général moins de douleurs que les pierres qui sont flottantes dans la vessie : aussi est-il

(a) Dans lequel on ouvre le col de la vessie jusques dans cette cavité.



très-rare, dit-il, de voir la surface de ces pierres hérissées de pointes, comme l'étoit celle dont il parle, & qu'on peut voir dans la Planche 3. Fig. 6 & 7, avec les fragmens de cette même pierre.

Le kiste qui la renfermoit étoit placé au côté droit de la vessie, un peu au-dessus de l'orifice de l'uretère. M. Boudou ayant comparé ce qu'il avoit tiré de cette pierre avec la portion renfermée dans le chaton, jugea qu'il n'en avoit tiré que le tiers; on apperçut aussi par l'ouverture de la vessie une inflammation qui s'étoit emparée de presque tout l'intérieur de ce viscère.

Ce cas n'est pas le seul, dit M. Boudou, que la pratique lui ait fourni sur le même sujet, c'est-à-dire sur les pierres enkistées, ou plutôt chatonnées; car toutes les surfaces de ces pierres ne sont point entièrement renfermées dans les poches qui les retiennent. Ce Chirurgien dit qu'il fut consulté en 1737. par un homme âgé de trente-trois ans, qui ressentoit des douleurs semblables à celles qui marquent l'existence d'une pierre dans la vessie. Le malade dit qu'il avoit été tourmenté de ces douleurs depuis son bas âge jusqu'à trente ans, & qu'elles avoient disparu, de manière qu'il s'en crut entièrement délivré; dans cette idée il n'hésita pas de se marier, mais au bout de trois ans de son mariage ses douleurs se renouvelèrent, & les ayant éprouvées l'espace de deux ans, il se détermina de venir des Indes à Paris pour se faire faire l'opération, espérant que par son moyen il pourroit être délivré de ses douleurs.

Il arriva à Paris dans les grandes chaleurs du mois de Juin, & s'étant adressé à M. Boudou, ce Chirurgien le fonda, & reconnut qu'il avoit la pierre; il convint avec M. Dumoulin, que le malade avoit choisi pour son Médecin, de mettre en usage les remèdes généraux, & même les bains; ces préparations durèrent trois mois, ce qui parut nécessaire, tant par rapport aux grandes chaleurs de la saison, qu'eu égard aux fatigues & aux douleurs que le malade ressentoit.

---

OPERATIONS  
QU'ON A EN-  
TREPRIS, ET  
QU'ON PEUT  
TENTER POUR  
TIRER LES  
PIERRES EN-  
KISTÉES.

XV.  
OBSERVAT.  
par le même  
Auteur sur le  
même sujet.

OPERATIONS  
 QU'ON A EN-  
 TREPRIS, ET  
 QU'ON PEUT  
 TENTER POUR  
 TIRER LES  
 PIERRES EN-  
 KISTÉES.

Mais M. Boudou ayant fondé de nouveau le malade, reconnut que la pierre étoit placée aussi au côté droit de la vessie, au même endroit où il l'avoit sentie la première fois. Quelques jours après l'ayant encore fondé, & ayant reconnu la même chose, il dit à M. Dumoulin qu'il pensoit que la pierre que le malade avoit dans la vessie n'étoit point flottante, mais qu'elle étoit fixe dans un même lieu, & qu'il étoit persuadé qu'elle étoit renfermée dans quelque poche particulière formée dans l'intérieur de la vessie, & que par conséquent l'opération seroit inutile.

Il ne put néanmoins résister aux instances que lui fit le malade pour l'opérer, dans l'espérance qu'il avoit de pouvoir se délivrer par le moyen de l'opération des douleurs qui le tourmentoient; mais elle n'eut d'autre succès que celui que M. Boudou avoit prédit : lorsqu'il eut ouvert la vessie, & qu'il eut introduit la ténette, à l'aide du conducteur, il toucha la pierre au même endroit qu'il l'avoit sentie avec la sonde, mais il lui fut impossible de la tirer, & le malade mourut trois ou quatre jours après. On ouvrit le cadavre, & on trouva que la pierre étoit chatonnée, & que la cavité qui la renfermoit avoit été formée par toutes les membranes de la vessie, qui s'étoient usées à un tel point à l'endroit de cette poche, que la pierre n'étoit plus soutenue que par la portion du péritoine qui couvre la partie postérieure de ce viscère, & sans lequel elle fût tombée dans le bassin; ce qui seroit peut-être arrivé si le malade avoit été plus long-tems sans qu'on lui eût fait l'opération : le volume de cette pierre approchoit de celui d'un œuf de poule un peu aplatti.



# M É M O I R E

*Sur quelques obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence ;*

Par M. DE LA PEYRONIE.

**L**E vice d'éjaculation dont nous allons parler, est de deux espèces : l'un consiste dans un dérangement des vaisseaux éjaculatoires, qui ordinairement est irréparable, l'autre dépend de tumeurs ou de duretés qui se forment dans les corps caverneux, & qui affoiblissent & empêchent l'action des organes destinés à chasser la semence. Ces tumeurs sont très-difficiles à détruire ; les remèdes les plus puissans qu'on employe ordinairement contre les tumeurs dures, ne produisent presque jamais aucun effet sur celles-ci.

Un homme de trente ans, qui s'étoit marié étant à l'âge de vingt-six ans, avoit eu de sa femme, plus jeune que lui de deux ans, trois enfans dans le cours de quatre années de mariage ; il prit alors d'une autre femme une gonorrhée qui fut extrêmement négligée de sa part, à cause de plusieurs voyages qu'il fut obligé de faire, & de plus fort maltraitée par plusieurs Avanturiers auxquels il se confia successivement pendant deux ans, sans recevoir aucun soulagement de leurs remèdes ; les principaux accidens qu'il eut dans le cours de cette maladie, furent des suppressions & ardeurs d'urine, & des écoulemens très-abondans de matieres, tantôt vertes, tantôt jaunes, & très-souvent sanglantes.

L'écoulement de ces matieres fut supprimé par une course que le malade fit à cheval, & qui lui causa un dépôt considérable sur le testicule droit.

Ce fut alors que je commençai à le traiter. Je lui prescrivis un régime, des bouillons, des prisanes & d'autres

I. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur un vice  
d'éjaculation  
causé par le  
dérangement  
des  
vaisseaux éja-  
culatoires,  
qui n'a pu  
être guéri.

I. GENRE  
DEVICES D'É-  
JACULATION  
QUI DEPEND  
DU DÉRANGEMENT DES  
VAISSEAUX  
ÉJACULATOIRES.

remèdes rafraichissans & adoucissans ; il prit des bains ; je lui fis donner ensuite des frictions mercurielles : le lait & les eaux de Forges terminèrent la cure. Au bout de quatre mois de ce nouveau traitement, il parut guéri parfaitement, & il commença alors à se rapprocher de sa femme, dont il s'étoit séparé depuis le commencement de sa maladie, il continua de vivre avec elle comme auparavant. Au bout de deux ans sa femme n'étant pas encore devenue enceinte, elle qui, au commencement de son mariage, le devoit facilement, il en fut inquiet ; il me fit part de sa peine, & de quelques accidens qui lui étoient restés depuis la guérison de sa chaudepisse.

1°. Dans l'éjaculation la semence n'étoit pas dardée par l'ouverture du gland comme ci-devant. 2°. Cette liqueur retenue dans le canal de l'urètre n'en sortoit qu'en forme de bave, & à mesure que l'érection diminueoit, mais elle sortoit avec plus d'abondance lorsqu'on pressoit la verge ou l'urètre. 3°. L'espèce de frémissement & la sensation que l'on éprouve dans le commencement de l'éjaculation (c'est-à-dire au moment que la semence s'échappe des vaisseaux éjaculatoires) avoient la même vivacité qu'auparavant ; mais ni ce frémissement ni cette sensation ne se soutenoient pas aussi long-tems.

Je crus qu'on devoit attribuer la stérilité de la femme aux obstacles qui retenoient la semence de l'homme, & qui empêchoient qu'elle ne fût éjaculée *per subsultus*, & qu'elle n'arrivât pendant l'érection jusques à l'orifice de la matrice.

Les urines sortoient facilement & à plein canal ; on ne pouvoit par conséquent avoir aucun soupçon d'étranglement dans l'urètre, ni d'aucune de ces maladies qu'on appelle carnosités ; car aux trois accidens près que je viens de rapporter, le mari ne sentoit pas le moindre dérangement dans aucune de ses fonctions.

Lorsqu'il fut instruit de ce que je soupçonnois pouvoir être la cause de la stérilité de sa femme, il ne fut occupé que des moyens d'y remédier. Mais étoit-il possible de s'assurer bien positivement du lieu où étoit le

dérangement qui s'opposoit à l'éjaculation de la semence, & de l'espèce de ce dérangement? D'ailleurs n'y a-t'il pas certains vices des solides capables de s'opposer au cours naturel de la semence, lesquels, quoique parfaitement connus, sont pourtant incurables? Ces motifs m'empêcherent de lui conseiller aucun remède, il en chercha ailleurs : & où n'en offre-t'on pas pour les maux les moins connus & les plus incurables? Il en prit de toutes mains pendant long-tems, & toujours sans succès; il mourut au bout de cinq ou six ans d'une maladie aiguë absolument indépendante de son incommodité, qui fut toujours la même jusqu'à la mort.

Je faisais avec empressement l'occasion de chercher la cause qui depuis la guérison de la gonorrhée, s'étoit opposée à l'éjaculation ordinaire de la semence.

J'ouvris l'urètre par le dos, c'est-à-dire par la partie supérieure de la verge, en séparant les corps caverneux l'un de l'autre, depuis l'ouverture du gland jusqu'à la vessie. Cette ouverture me fit découvrir (a) une cicatrice sur l'éminence de la portion du *veru montanum* qui regarde la vessie. Les brides de cette cicatrice avoient changé la direction des vaisseaux éjaculatoires, de manière que leurs ouvertures, au lieu d'être dirigées, comme elles le sont naturellement vers le bout de la verge, l'étoient dans le sens contraire, c'est-à-dire vers le col de la vessie; de sorte qu'il falloit nécessairement, eu égard au contour de ces canaux, & à la position de leurs ouvertures, que dans l'éjaculation, la semence, qui naturellement est dirigée vers le bout du gland, fût réfléchi vers le côté droit du col de la vessie. Pour m'en assurer je fis des injections par les vaisseaux déférens dans les vessicules séminaires : L'injection, après avoir rempli ces deux réservoirs, suivit le contour des vaisseaux éjaculatoires, & rejaillit contre le côté droit du col de la vessie; route bien différente de celle que tient le jet de la liqueur qu'on injecte dans ces parties lorsqu'elles sont dans leur état naturel; car alors,

(a) Voyez la Figure.

I. GENRE  
DE VICÉS D'E-  
JACULATION  
QUI DEPEND  
DU DÉRANGEMENT DES  
VAISSEAUX  
ÉJACULATOIRES.

comme il a été dit, le jet de la liqueur est dirigé vers le bout de la verge.

I. GENRE  
DE VICÉS DE  
ÉJACULATION  
QU'IL DÉPEND  
DU DÉRANGEMENT  
DES VAISSEAUX  
ÉJACULATOIRES.

Il eut failu, pour rétablir le cours naturel de la femence, détruire les brides de la cicatrice qui avoient déplacé les vaisseaux éjaculatoires, & qui avoient tourné leurs ouvertures à contre-sens; il eut fallu rétablir la direction de ces vaisseaux pour que la semence fût dardée dans l'urètre suivant la direction de la verge; mais étoit-il possible par de simples remèdes ou par quelque opération Chirurgique, de redresser ces tuyaux & de retourner ces ouvertures? Pouvoit-on même connoître la singularité de ce dérangement par quelqu'autre voye que par l'ouverture du cadavre?

Cette Observation qui justifie l'impossibilité qu'il y a de lever certains obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence, prouve aussi que la direction du cours de cette liqueur est une condition nécessaire pour en favoriser l'éjaculation; mais cette condition n'est pas la seule. On sçait de quel secours est le tissu des divers plans de fibres musculieuses situées autour des racines, & même autour d'une partie de la longueur de la verge, pour presser les glandes & les vaisseaux de la semence, pour la verser dans l'urètre, & enfin pour la faire sortir en jet du conduit de la verge.

La souplesse & le ressort des vaisseaux, des cellules & des fibres qui entrent dans la composition des corps charnus, sont encore une condition nécessaire pour l'éjaculation.

La description de tous ces muscles, & le mécanisme de leurs mouvemens & de leur action qui appartiennent à l'économie animale, ne sont pas l'objet de ce Mémoire. Nous devons remarquer seulement que ces organes singuliers sont sujets à des tumeurs dures qui ressemblent à des espèces de nœuds ou de ganglions, qui s'étendent quelquefois en forme de chapelets d'un bout jusqu'à l'autre de ces deux corps. Lorsque cela arrive, la verge n'est point droite dans l'érection, elle est au contraire pleine de bosses qui la

courbent & la défigurent; si l'érection est très-forte, elle est quelquefois accompagnée de douleur; & quoiqu'il se fasse une effusion de la semence par les vaisseaux éjaculatoires, aussi vive, & peut-être aussi sensible que dans l'état naturel; la semence n'est point éjaculée par la verge, elle sort en forme de bave par l'ouverture du gland; & cette bave, pour ainsi dire, ne commence à paroître que long-tems après qu'on a senti l'impression de l'éjaculation intérieure qui appartient aux vaisseaux éjaculatoires, parce que la liqueur n'est poussée que foiblement vers le gland par l'impuissance ou le défaut d'action des organes qui opèrent cette fonction.

Un homme de quarante-huit ans qui étoit dans ce cas, vint me consulter, après avoir été trois ans entre les mains de Médecins & de Chirurgiens de réputation, qui avoient épuisé sur lui tous les remèdes intérieurs & extérieurs que l'on a accoutumé d'employer dans les tumeurs dures & indolentes. Tout avoit été mis en œuvre sans le moindre succès, les seuls remèdes mercuriels n'avoient pas été employés. Quoique le malade n'eût eu qu'une seule & légère chaudepisse dans sa jeunesse, & qu'il assurât qu'elle avoit été traitée & guérie dans le cours d'un mois par un habile homme; je crus que ces duretés pouvoient être vénériennes, ou que, sans qu'elles le fussent, elles pourroient céder au Mercure comme à un puissant résolutif, mais j'eus alors pour ce remède plus de confiance qu'il n'en méritoit.

A la suite d'un long régime, des bains, & autres remèdes préparatoires, je lui prescrivis les frictions: on les donna dans toutes les règles, le malade eut un flux de bouche abondant, il reçut une grande quantité de Mercure, & il resta dans l'usage du remède aussi long-tems que ceux qu'on guérit tous les jours avec le plus grand succès des véroles les plus rebelles, & les plus invétérées.

Au sortir de ce traitement, il se mit à l'usage du lait; sa fanté qui avoit été un peu altérée par le remède, fut dans deux mois parfaitement rétablie; mais les duretés de la

---

I. GENRE  
DEVICES D'E-  
JACULATION  
QUI DEPEND  
DU DE'RAN-  
GEMENT D'S  
VAISSEAUX  
E'JACULA-  
TOIRES.

II. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur un vice  
d'éjaculation  
causé par des  
tumeurs du-  
res formées  
dans les corps  
caverneux.

11. GENRE  
DE VICES D'É-  
JACULATION  
CAUSÉ PAR  
DES TUMEURS  
DURES FOR-  
MÉES DANS  
LES CORPS  
CAVERNEUX.

verge restèrent telles qu'elles étoient auparavant, & firent même par la suite quelques progrès.

Voilà donc encore un exemple d'un vice d'éjaculation, lequel dépend des corps caverneux; ce vice, comme dans le cas précédent, s'opposoit à l'éjaculation, & de plus à une érection parfaite; il n'a cédé à aucun des remèdes qu'on a employés.

J'ai vû un très-grand nombre de personnes qui avoient de ces espèces de duretés dans différentes parties des corps caverneux, mais je n'en ai point trouvé d'aussi considérables que celles que je viens de décrire.

Je n'ai jamais vû que ces duretés s'opposassent au cours libre de l'urine, excepté dans de fortes érections: à la vérité une forte érection peut elle seule empêcher l'urine de couler; mais ces tumeurs causent toujours quelque changement dans les érections de la verge & dans les éjaculations extérieures de la semence.

Il paroît naturel que les étranglemens de l'urètre qui gênent le cours des urines, soient aussi un obstacle à l'éjaculation de la semence, puisque c'est une route commune à ces deux liqueurs; cependant il arrive quelquefois que des personnes attaquées de suppression d'urine par des étranglemens de l'urètre, éjaculent la semence par l'ouverture du gland avec une liberté entière. Dans ce dernier cas, il faut nécessairement que l'étranglement soit placé à la naissance de l'urètre vers le col de la vessie, & que les ouvertures des vaisseaux éjaculatoires soient libres; car si les étranglemens de l'urètre sont en deçà de ces ouvertures, l'obstacle doit être commun à l'urine & à la semence.

Si une des tumeurs dures du corps caverneux est située vers le milieu du corps caverneux droit, la verge au lieu de se dresser en ligne droite, décrira un arc dont la courbure sera du côté droit; si la dureté est du côté gauche, la courbure sera de même du côté de la dureté.

Si le ganglion, le chapelet ou la dureté est dans la partie des corps caverneux qui regarde le périnée, la



verge se courbera en bas, & elle se courbera en haut si la dureté est à la partie du corps caverneux qui répond à l'os pubis.

La courbure est toujours du côté où est la maladie : en voici vraisemblablement la raison : l'érection dépend de la dilatation ou du gonflement des cellules des deux corps caverneux ; s'ils se gonflent également, l'un des deux corps caverneux ne l'emportant pas sur l'autre, ils concourront également à la même action, & l'érection devra se faire en ligne droite ; mais si une dureté ou un desséchement dans quelque portion de l'un des deux corps caverneux, empêche la dilatation des cellules de cette portion, le corps caverneux sera dans cet endroit bridé, durci ou desséché ; il s'y fera un enfoncement, qui sera le centre de la courbure. Cette maladie, qui n'est point rare parmi les hommes d'un âge avancé, surtout parmi ceux qui se sont trop abandonnés à la vivacité de leur tempérament, est aussi quelquefois la suite de la maladie vénérienne, comme on va le voir. J'ai vu un grand nombre de personnes, lesquelles, avec des accidens véroliques non équivoques, avoient en même-tems de pareilles duretés : les ayant traitées par les frictions mercurielles, j'ai observé que tous les accidens véroliques se sont dissipés, les malades ont été parfaitement guéris ; mais ils ne l'ont pas été des duretés du corps caverneux, lesquelles, pour l'ordinaire ont resté dans le même état où elles étoient avant le traitement.

La résistance que ces duretés opposent au spécifique, me fait penser que par rapport à la guérison, on pourroit les mettre au rang de certains restes de maladies vénériennes, tels que sont ces dartres, ces douleurs vagues ou fixes, & ces écoulemens ou gonorrhées qui résistent aux frictions mercurielles & à tout autre spécifique de la vérole, & qui, quand elles sont curables, ne guérissent ensuite que par d'autres remèdes appropriés à chacune de ces maladies particulières. Les frictions enlèvent le virus vénérien qui, pendant qu'il existe, em-

---

II. GENRE  
DEVICES D'E-  
JACULATION  
CAUSE' PAR  
DES TUMEURS  
DURES FOR-  
MÉES DANS  
LES CORPS  
CAVERNEUX.

II. GENRE  
DE VICÉS D'É-  
JACULATION  
CAUSE' PAR  
DES TUMEURS  
DURES FOR-  
MÉES DANS  
LES CORPS  
CAVERNEUX.

pèche que ces maladies ne puissent être guéries par les remèdes qui leur sont propres. C'est en vain qu'on les attaqueroit avant que le virus soit éteint; mais le virus étant détruit, ces remèdes peuvent produire leur effet, & dissiper ces affections.

Si ce que j'ai déjà observé dans trois occasions, se trouve confirmé par une suite d'Observations; j'ai lieu de croire que les eaux de Baréges sont peut-être le véritable spécifique de ces duretés; & que les tumeurs de ce genre, que j'ai regardées comme incurables, parce qu'elles n'avoient point cédé à tous les remèdes qu'on avoit tenté, n'auroient peut-être pas résisté à ces eaux; ces fortes de duretés que j'ai traitées ont ordinairement résisté à tout, excepté à ces eaux.

Ces duretés ne sont ni douloureuses ni dangereuses; mais, comme nous l'avons dit, elles gênent l'érection, empêchent l'éjaculation, & sont par-là des causes de stérilité. Ne sont-ce pas d'assez grands inconveniens pour nous obliger d'en chercher, & d'en publier le remède?

III. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur un vice  
d'éjaculation  
causé par des  
tumeurs du-  
res formées  
dans les corps  
caverneux,  
guéri par les  
eaux de Ba-  
régés.

J'ai travaillé long-tems sans le trouver; c'est inutilement que j'ai employé les émoulliens & les résolutifs de toutes les espèces. Le seul qui ait quelquefois, mais très-rarement, procuré quelque soulagement, c'est le Mercure sur-tout en frictions. A force de voir un grand nombre de personnes auxquelles j'avois conseillé des remèdes pour cette maladie, se rebuter de les continuer; je me rebutai moi-même d'ordonner aux nouveaux malades qui me consultoient, les remèdes dont je m'étois si souvent servi sans succès. Quoique j'eusse inutilement mis en usage les eaux de Balaruc, celles de Bourbon & de Bourbonne, j'imaginai pourtant que celles de Baréges pourroient être plus efficaces, & je trouvai une occasion favorable d'en faire l'essai.

Un homme de soixante ans, qui avoit besoin des eaux de Baréges pour une ancienne blessure, me consulta aussi pour des duretés pareilles à celles dont je viens de parler, elles

elles étoient situées à l'endroit où les racines du corps caverneux vont se réunir vers le pubis pour former la verge. Ces duretés dont on ne pouvoit connoître exactement l'étendue à cause de leur profondeur, s'étendoient un bon pouce en deçà de l'union des os pubis, & gènoient en cet endroit le corps caverneux, au point que dans l'érection, la verge décrivait un arc courbé vers la partie supérieure du pubis. Dans les fortes érections il y avoit des momens où le malade sentoit vers la dureté un tiraillement douloureux. Outre ce vice d'érection, les duretés empêchoient l'éjaculation, la semence dardoit intérieurement, ainsi que dans l'homme qui fait le sujet de la première Observation, & elle ne sortoit de l'urètre qu'en bavant, & après que l'érection avoit un peu diminué.

Pendant que le malade guérissoit, par le secours des eaux, de son ancienne blessure, il prit la douche sur la dureté dont nous avons parlé, & on s'aperçut que durant le cours d'une saison de ces eaux, la dureté avoit diminué considérablement : cette première marque de succès engagea le malade à suivre le même remède ; les douches répétées durant la saison suivante, acheverent de fondre cette dureté, les érections reprirent leur ancienne forme, & la semence son éjaculation naturelle.

Cet exemple me déterminà à conseiller les eaux de Baréges à deux autres personnes attaquées du même mal ; elles n'avoient jamais eu aucune maladie vénérienne, les eaux ont opéré sur ces deux malades une guérison parfaite.

Ces succès étant parvenus à la connoissance d'un homme de cinquante-cinq ans, qui, avec de pareilles duretés à la verge, avoit des accidens dépendans d'anciennes maladies vénériennes qu'il avoit eues dans sa première jeunesse, il se déterminà de son propre mouvement à aller aux mêmes eaux pour les duretés de la verge ; il y prit la douche inutilement ; les duretés, & les autres accidens vénériens augmentèrent, au point qu'il fallut, trois mois après son retour de Baréges, lui donner des frictions mercurielles : tous les accidens vénériens, hors

II. GENRE  
DE VICE D'É-  
JACULATION  
CAUSE' PAR  
DES TUMEURS  
DURES FOR-  
MÉES DANS  
LES CORPS  
CAVERNEUX.

IV. & V.  
OBSERVAT -  
par l'Auteur,  
sur le même  
vice, guéri  
par le même  
remède.

VI. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur le même  
vice, guéri  
par le même  
remède.

11. G<sup>NR</sup>E  
DE VICE D'É-  
JACULATION  
CAUSE<sup>E</sup> PAR  
DES TUMEURS  
DURES FOR-  
MÉES DANS  
LES CORPS  
UX.

les duretés, furent parfaitement guéris par le Mercure. Après que le malade fut entièrement rétabli, je lui conseillai de retourner à Baréges; il y prit encore la douche, & en revint parfaitement guéri des duretés qui avoient résisté à ce même remède pendant que le sang étoit infecté du virus vénérien.

J'ai cru que cette dernière Observation pouvoit m'autoriser, comme je l'ai déjà avancé, à mettre certaines duretés du corps caverneux au rang de ces maladies, lesquelles, quoique vénériennes, ne cèdent point au Mercure seul, mais qui guérissent par des remèdes particuliers, lorsque le sang a été purifié par le Mercure, & qui au contraire résistent à ces mêmes remèdes, lorsqu'ils sont administrés pendant que le sang est infecté du virus vénérien.

## SUR LE MÊME SUJET;

Par M. PETIT.

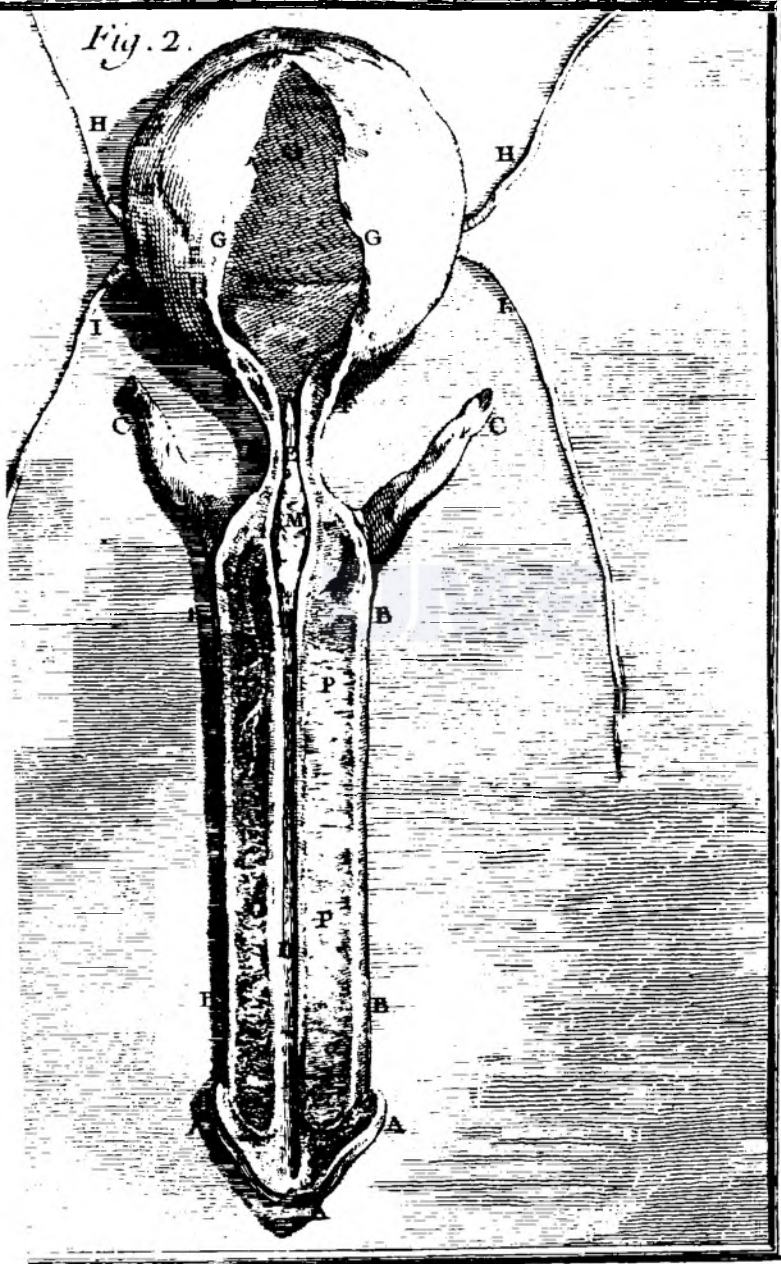
Vice d'éjaculation causé par le rétrécissement de l'urètre, guéri par le moyen d'une incision faite à cette partie.

I. OBSERV.  
par l'Auteur.  
sur ce sujet.

J'AY été consulté plusieurs fois par des personnes qui ne se plaignoient d'autres maladies que de celle de ne point éjaculer la matière séminale par l'urètre dans le tems du coït; de manière que, quoiqu'ils eussent presque toutes les sensations & tous les mouvemens qui accompagnent naturellement l'éjaculation, il ne sortoit rien, & le bout de la verge se trouvoit sec.

Je ne sçus quel conseil donner au premier qui me consulta, mais je ne lui déclarai point mon ignorance, soit pour ne pas perdre sa confiance, soit pour me donner le loisir d'examiner une maladie qui étoit alors toute nouvelle pour moi. Je me contentai de lui ordonner de vivre plus régulièrement qu'il ne faisoit. J'allai le visiter le lendemain matin, ses urines me parurent très-bien conditionnées; il eut envie d'uriner, & il en fit la fonction en ma présence; j'observai que l'urine arrivoit lentement, que les premières gouttes couloient le long du gland, & que

Fig. 2.



deux jets d'urine, partant de l'ouverture, décrivoient une double spirale à contre-sens l'une de l'autre, puis une simple courbe, & qu'ensuite la force expulsive diminuant, les urines décrivoient une seconde fois les spirales, & finissoient en coulant le long du bout de la verge, ainsi qu'elles avoient commencé.

Ce jour-là je reconnus seulement qu'il y avoit un rétrécissement dans le canal de l'urètre, & je le jugeai être près du col de la vessie, parce que le malade sentoit que les urines ne trouvoient de résistance qu'en ce lieu. Cette remarque suffisoit bien pour rendre raison de la sortie irrégulière de ses urines, maladie dont il ne se plaignoit pas, mais elle ne m'apprenoit pas la cause du mal pour lequel il me consultoit. Le lendemain je ne trouvai rien de plus dans les urines que le malade avoit rendues pendant la nuit; il me dit qu'il avoit senti une pollution nocturne; je le fis pisser, l'urine fut beaucoup plus de tems à paroître, & l'irrégularité de sa sortie fut plus grande qu'elle ne l'avoit été la veille; c'est ce qui arrivoit ordinairement la première fois que le malade urinoit après l'éjaculation; il me dit même que lorsque l'envie d'uriner le pressoit immédiatement après le coït, les urines ne pouvoient passer, ce qui l'obligeoit d'attendre quelque tems. Cette nouvelle Observation me découvroit quelque chose de plus que les premières; mais j'eus bien-tôt dévoilé le reste du mystère, lorsqu'examinant les urines qu'il venoit de rendre, j'y trouvai une cueillerée de matière glaireuse que je séparai, & que je reconnus être de la semence, qui, au lieu d'avoir suivi le canal de l'urètre pour s'éjaculer au dehors, étoit entrée dans la vessie, d'où elle n'étoit sortie qu'avec l'urine. Ces faits n'avoient point été observés par le malade; il étoit dans l'erreur de croire rendre sa semence par l'anus, parce qu'il sortoit souvent des glaires mêlées avec les matières stercorales; mais quoique la chose ne soit pas impossible, j'avois lieu de penser autrement, parce que pendant plusieurs jours que j'observai, il ne me parut rien de semblable dans ses excréments, & que

VICE D'E-  
JACULATION  
CAUSE' PAR LE  
RETRECISSE-  
MENT DE L'U-  
RETRE.

Examen de  
la maladie.

VICE D'É-  
JACULATION  
CAUSE'PAR LE  
RÉTRÉCISSE-  
MENT DE L'U-  
RÈTRE.

quand même il auroit paru quelque matiere glaireuse ; ceux qui n'urinent pas facilement font des efforts accompagnés d'une espèce de Ténésie, qui exprime des glandes du *rectum* une matiere blanche & glaireuse qui peut en imposer ; mais de plus la semence qui sortoit avec les urines étoit si peu changée qu'on ne pouvoit s'y méprendre.

Il me restoit cependant quelques difficultés sur ce que les urines, quoique gênées dans leur passage, avoient leur cours assez libre, & que la semence qui ne pouvoit sortir dans le tems de l'éjaculation, sortoit conjointement avec les urines, quoiqu'elle ne fût ni liquéfiée ni dispersée dans ce fluide.

Après avoir réfléchi sur ce Phénomène, je jugeai que malgré le rétrécissement du canal, l'urine pouvoit bien passer à cause de sa fluidité & de la gradation volontaire des forces qui la poussent, mais que la semence qui est visqueuse & poussée avec la vitesse & la force involontaire qui fait l'éjaculation, trouvoit en ce lieu rétréci un obstacle d'autant plus difficile à vaincre, que l'instant de l'éjaculation, où toutes ces parties sont tendues & gonflées, étoit celui dans lequel les urines mêmes ne pouvoient passer ; de sorte que je ne m'étonnai plus de ce que la semence ainsi poussée, au lieu de suivre la route ordinaire, étoit obligée de réfléhir & d'entrer dans la vessie ; je conçus de plus que si la semence sortoit ensuite avec les urines, quoiqu'elle n'eût rien perdu de sa consistance, c'étoit parce qu'au lieu d'être poussée avec la vitesse & la force involontaire qui fait l'éjaculation, elle suivoit la douce & volontaire impulsion communiquée aux urines ; ce qui lui donnoit le tems de se mouler à l'angustie du canal, & elle sortoit d'autant mieux, que quand le malade urinoit, ces parties n'étoient plus tendues comme elles le sont au tems de l'éjaculation.

J'observai encore que la semence qui étoit entrée dans la vessie, ne sortoit pas totalement la premiere fois que le malade urinoit après l'éjaculation ; il en paroissoit souvent la seconde, & même la troisième fois, & toujours sans



avoir changé de couleur ni de consistance ; mais ensuite les urines sortoient naturelles & pures jusqu'à ce que le malade éjaculât, & alors la semence y reparoissoit de la même manière qu'il a été dit.

Après avoir réitéré les mêmes Observations, je ne doutai plus de la cause immédiate de cette maladie : je fis les questions que je crus nécessaires pour en découvrir les causes premières. Le malade n'avoit eu de maladies vénériennes qu'une seule chaude-pisse, de laquelle il avoit été parfaitement traité, & n'avoit ressenti d'autre incommodité que celle dont il se plaignoit alors, à laquelle dans le commencement il avoit si peu fait d'attention qu'il ne se souvenoit pas si elle étoit survenue immédiatement après la guérison de sa chaude-pisse, ou long-tems après ; il n'étoit pas même assuré si depuis sa chaude-pisse il avoit éjaculé naturellement.

N'ayant aucun soupçon de maladie vénérienne, je ne fis d'attention qu'au vice local qui consistoit dans une cicatrice difforme & crispée placée au lieu que j'ai dit.

J'en fus assuré lorsque je voulus le sonder, parce que mes tentatives furent vaines ; l'obstacle étoit invincible ; j'essayai même inutilement les bougies, & prêt à prendre un autre parti, le malade fut obligé de retourner en Province, je le perdis de vue. S'étant marié, & désirant d'avoir des enfans, il revint me trouver deux ans après, résolu de faire tout ce que je jugerois à propos. Il me dit que depuis son départ de Paris, on lui avoit fait user de bougies, & que deux fois elles lui avoient causé des rétentions d'urines si considérables qu'il ne vouloit point en user davantage ; c'est ce qui me détermina à lui faire une incision semblable à celle de la Lithotomie ; je m'y déterminai d'autant plus volontiers que j'espérois moins des bougies que de l'opération. Celle-ci détruit sans retour le vice local ; & les bougies, si elles sont corrosives, causent de fâcheux accidens ; & si elles ne le sont point, elles ne dilatent le canal de l'urètre que pour un tems, & la même disposition au rétrécissement subsiste ; d'ailleurs

---

VICE D'É-  
JACULATION  
CAUSE PAR LE  
RÉTRÉCISSE-  
MENT DE L'U-  
RÈTRE.

Etat de la  
maladie.



VICE D'É-  
JACULATION  
CAUSE' PAR LE  
RETRECISSE-  
MENT DE L'U-  
RÈTRE.

pendant l'usage que notre malade en avoit fait, il avoit toujours été impossible de les passer au-delà de l'obstacle ; cette dernière circonstance n'étoit pas favorable pour faire l'opération, qui est très-difficile, lorsqu'on ne peut pas introduire une sonde cannelée jusques dans la vessie.

Opération.

Après avoir préparé mon malade, je pris le tems que la vessie étoit pleine d'urine ; je poussai la sonde cannelée jusqu'au lieu de l'obstacle ; je coupai la peau & les graisses de la longueur de deux pouces : je plongeai mon bistouri dans la cannelure de la sonde, & je la suivis jusqu'au bout qui n'étant point fermé, me donna la facilité de passer un trois-quarts cannelé jusques dans la vessie : en baissant la main, & prenant le contour des os pubis, j'y arrivai sans danger, & les urines parurent quand j'eus tiré le poinçon du trois-quarts. Après avoir retiré la sonde cannelée, la cannelure du trois-quarts me servit à conduire mon bistouri assez avant pour couper entièrement la partie du canal qui étoit rétrécie ; j'eus alors la facilité d'introduire une petite cannule dans la vessie, & je la laissai jusqu'à ce que le canal eût suffisamment suppuré ; alors ayant ôté la cannule, j'introduisis par la verge dans la vessie une sonde en S, par laquelle s'écouloient les urines, & sur laquelle se forma la cicatrice : le malade fut parfaitement guéri en un mois, tant de l'opération que des indispositions pour lesquelles je l'avois faite. J'ai fait la même opération à peu près dans les mêmes circonstances, & avec le même succès. Tous ceux à qui j'ai fait la boutonnière à l'occasion de la rétention d'urine, ont recouvré la liberté du canal, lorsque l'obstacle s'est trouvé compris dans l'incision.

II. OBSERV.  
par l'Auteur  
sur la même  
maladie, a-  
vec une ré-  
tention d'u-  
rines guérie  
par la même  
opération.

Il n'y a pas long-tems que pour une rétention totale des urines, j'en fis une où j'eus le bonheur de trouver le vrai chemin des urines, sans être guidé par la sonde cannelée ; je suivis la même méthode, & non-seulement le malade guérit promptement de l'opération, mais il fut délivré des deux indispositions qui ont beaucoup de rapport à celles qui font le sujet principal de ce Mémoire.

Depuis quinze ans à la suite d'une chaude-pisse, qui

avoit été fâcheuse par le gonflement des hémorroïdes & des vaisseaux voisins; ce malade n'urinoit qu'avec peine, & d'un jet d'urine si menu qu'il étoit très-longtems à vuidier sa vessie, & par impatience il ne la vuidoit pas toujours : il avoit tant de peine à éjaculer, que lorsque sa semence arrivoit à l'obstacle, elle lui causoit une espèce de douleur, & ne sortoit par la verge qu'après que le plaisir étoit presque passé : depuis l'opération il urine à très-gros jet, sa semence sort promptement & librement, & ce qu'il sentoit de douloureux en éjaculant, s'est changé en plaisir.

Il y a un grand nombre de personnes qui, après des chaudes-pissés, n'éjaculent, ou pour mieux dire, ne rendent leur semence par la verge que long-tems après le plaisir passé : si à ceux-là elle n'entre point dans la vessie, c'est parce que le rétrécissement est près du gland, & que depuis le *veru-montanum* jusqu'à l'obstacle, il se trouve assez d'espace pour contenir la semence jusqu'à ce que l'érection cesse; car c'est alors que la semence sort. Il y en a à qui le rétrécissement est si considérable qu'il se passe plus d'un quart d'heure avant que leur semence soit entièrement écoulée. J'en ai soulagé, & même guéri plusieurs par le moyen des bougies faites de linge ciré, & frottées de poudre de Sabine très-fine, & en petite quantité; par ce moyen on fait suppurer le lieu où le canal est rétréci; & lorsqu'on croit avoir détruit l'obstacle, on acheve la cure avec les bougies simples faites avec l'emplâtre de Céruse brûlée, de charpie ou de Nuremberg.

On voit par ces Observations que les défauts d'éjaculation de cette espèce sont plus ou moins considérables, selon que le rétrécissement du canal est plus ou moins grand, ou plus ou moins éloigné du *veru-montanum*.

On trouve dans les Mémoires de la Société d'Edimbourg (Tome 1.) une Observation sur un vice d'éjaculation qui étoit causé par trop de vigueur, & qui a été guéri par un régime rafraichissant & humectant.

VICE D'ÉJACULATION CAUSÉ PAR LE RÉTRÉCISSEMENT DE L'URÈTRE.

Rétrécissement de l'urètre guéri par le moyen des bougies légèrement corrosives.

# SUR UN ŒIL ÉRAILLÉ;

Par M. LE DRAN.

OBSERVAT.  
par l'Auteur.

UN jeune homme avoit eu à l'âge de huit ans une fistule lachrimale dont on lui avoit fait l'opération dans sa Province. Cette opération n'avoit pas été faite selon les règles de l'Art, car les deux paupieres qui, dans l'état naturel, se réunissent au grand angle de l'œil, étoient restées à cet angle écartées l'une de l'autre de six à sept lignes. Les larmes couloient le long de la joue, & la paupière inférieure étoit renversée du côté du grand angle; ainsi le point lachrimal qui est à cette paupière étoit resserré, & peut-être même que les deux points lachrimaux étoient inutiles.

Six ans après, une autre difformité se joignit à cette première; il se forma dans le tissu cellulaire qui est entre la conjonctive & la paupière inférieure, une tumeur dure qui s'accrut peu à peu, & qui dans l'espace de trois ou quatre ans devint grosse comme une olive. C'est en cet état que le jeune homme me fut amené au mois de Juillet 1739. il avoit alors dix-huit à dix-neuf ans. La tumeur qui étoit dans l'épaisseur de la paupière, s'étendoit depuis la moitié de cette paupière jusqu'au grand angle de l'œil, où elle paroissoit confondue avec la caroncule; elle remplissoit l'espace que l'écartement des paupières laissoit entre elles. Elle excédoit un peu le rebord de la paupière, qui par là s'étoit renversée beaucoup plus encore qu'elle ne l'étoit avant la naissance de cette tumeur. Le tout ensemble faisoit une difformité si grande, que le jeune homme n'osoit presque se montrer.

Ma première attention fut d'emporter la tumeur qui étoit dans l'épaisseur de la paupière. Je préparai le malade par une saignée, & par quelques jours de diete. Pour opérer, je le plaçai sur une chaise à dos, & je fis assujettir la tête

par



A Tumeur dans l'épaisseur de la Paupière.

B La Paupière renversée.

C Point lacrymal inférieur.

D Ancienne cicatrice.

par un Aide-Chirurgien ; alors j'accrochai la tumeur avec une hérisse pour l'assujettir, & je la séparai de la conjonctive avec une lancette ronde, bien tranchante & fixée dans sa chaise : Je la détachai ensuite de la paupière avec la même lancette, & je l'emportai, ne laissant qu'un peu de chair fongueuse, qui me paroissoit être confondue avec la caroncule.

Cela ne saigna que quelques minutes, parce que je fis laver la playe avec une légère eau alumineuse. Pendant les trois premiers jours, je fis pour tout pansement bassiner souvent l'œil avec l'eau de Guimauve, & par la suite on l'humecta de même avec une légère eau de Couperose. En dix ou douze jours la playe fut entièrement guérie. Pendant ce tems la paupière mise à son aise se releva & se resserra un peu par elle-même ; & la cicatrice qui se fit entre la conjonctive & cette paupière, la resserra encore. Ainsi elle ne resta renversée que du côté du grand angle, depuis l'ancienne cicatrice jusqu'à quatre ou cinq lignes en deçà du point lacrymal : ce renversement, comme on l'a dit, venoit de la manière dont la première opération avoit été faite. Quoique toute la difformité ne fût pas effacée, je fus deux mois sans y toucher, pour laisser raffermir la cicatrice.

Au bout de ce tems, je crus devoir achever ce que j'avois commencé. Mon intention étoit de couper le petit bord de l'une & de l'autre paupière, depuis les points lacrymaux jusques par delà l'ancienne cicatrice ; d'enlever toute la cicatrice, & même le peu que j'avois laissé de chair fongueuse sur la caroncule qui est au grand angle ; en un mot j'avois dessein de rendre saignant tout cet espace pour en procurer une prompte réunion par la future.

Je fis asséoir le malade sur une chaise à dos placée au grand jour, la tête assujettie par un Aide-Chirurgien.

Je pris & fixai avec une petite pincette le bord renversé de la paupière, & commençant mon incision tout auprès du point lacrymal, je la continuai jusques sur le côté du

nez, ne prenant tout au plus qu'une ligne ou deux de l'épaisseur des parties; j'en fis de même à la paupiere supérieure, terminant l'incision sur le côté du nez à l'endroit où finissoit la première. J'enlevai de même toute la surface de l'espace qui étoit entre les deux incisions; & je fis par ce moyen une playe triangulaire, dont chaque face avoit sept à huit lignes depuis un angle jusqu'à l'autre.

Il falloit ménager l'étoffe, & n'ôter, pour ainsi dire, que la superficie du tout; ainsi je devois être sûr de chaque coup de bistouri que je donnois pour n'en couper ni trop ni trop peu. Cependant dès que cela saignoit un peu, une seule goutte de sang me cachoit ce que je devois couper; alors j'interrompois l'opération, j'appuyois légèrement sur la playe une lingé scc, & quand elle ne saignoit plus, je continuois à couper; ainsi l'opération ne fut pas promptement faite, mais le malade étoit patient, & il vouloit guérir.

Dès que l'opération fut finie, j'approchai les lèvres de la playe l'une de l'autre, & je les assujettis avec deux points de suture. J'en fis un à deux lignes ou environ des points lacrimaux, & l'autre entre ce premier point & l'angle de la playe. Je plaçay au-dessus & au-dessous des points de suture, pour soutenir la peau, deux petits rouleaux de lingé garnis d'emplâtre qui les attachoit à la peau; ces rouleaux furent maintenus dans leur place avec plusieurs languettes de lingé garnies d'emplâtre qui faisoient une suture sèche.

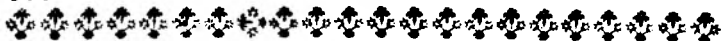
Je fis coucher le malade sur le même côté, afin que s'il étoit possible, les larmes s'écoulassent par le petit angle de l'œil, & qu'elles ne mouillassent pas la playe. Avec cette précaution, je me flattois de procurer une prompte réunion de tout ce que j'avois assujetti avec la suture; mais il n'y eut que le fond qui se réunit en partie; les lèvres extérieures ne se réunirent point, & au bout de deux jours je vis qu'il y avoit une légère suppuration. J'ôtai les languettes d'emplâtre qui, étant humectées, ne tenoient que fort peu, & j'en mis d'autres; je continuai

ainsi à renouveler ma future sèche dès que les emplâtres commençoient à s'humecter; & voyant au bout de huit jours que les fils de la future étoient lâches, je les ôtai. Je continuai pendant trois semaines le même pansement, qui consistoit seulement à renouveler souvent la future sèche, de maniere qu'elle tint les lèvres de la playe exactement rapprochées; & au bout de ce tems la cicatrice les a réunies de façon qu'on n'y voit qu'une simple raye. La paupiere n'est plus renversée, ayant été relevée par le premier point de future, & soutenue par la cicatrice.

Par ces deux opérations la difformité a été corrigée, de maniere qu'il faut y regarder avec attention pour en appercevoir les vestiges.

OPERATIO  
PRATIQUÉ  
POUR RÉT  
BLIR LE  
GRAND AB  
GLE DE  
L'ŒIL.





# P R É C I S

*D'Observations sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage & dans la trachée artère, avec des Remarques sur les moyens qu'on a employé, ou que l'on peut employer pour les enfoncer ou pour les retirer.*

Par M. H E V I N.

**C**E Mémoire n'est qu'un tissu d'Observations : la matiere qui y est traitée n'est pas du genre de celles qui peuvent être réduites à des principes, dont le seul développement puisse fournir une théorie capable de nous conduire dans la pratique; il n'y a que l'expérience qui puisse nous instruire exactement sur cette matiere : c'est pourquoi nous avons été obligés d'ajouter aux observations qu'on a communiquées à l'Académie sur des corps étrangers qui ont été avallés, tout ce que les Observateurs tant anciens que modernes, ont remarqué sur le même sujet. La diversité d'effets que produisent non-seulement les corps de différens genres, mais aussi ceux qui sont de même nature & de même forme, les différens succès des moyens qu'on a employé, les dangers plus ou moins pressans auxquels les malades sont exposés par la présence de ces corps dans l'œsophage, les suites ou les événemens que l'on a à prévoir, lorsque ces corps sont reçûs dans l'estomach, &c. ne peuvent être exposés avec toutes leurs circonstances que par le récit des faits mêmes. Cette maniere de traiter les sujets demande beaucoup d'étendue, mais c'est la seule voie qui puisse nous conduire à de nouvelles connoissances dans tous les points de pratique, où nous ne pouvons être instruits fidèlement & complètement que par les exemples.

Les corps étrangers qu'on avalle peuvent se rapporter à quatre cas; à ceux qui s'arrêtent dans l'œsophage & qui peuvent être enfoncés; à ceux qui doivent être retirés; à ceux qu'on ne peut retirer, & qu'on est obligé d'enfoncer; enfin à ceux qui sont avallés ou arrêtés dans l'œsophage, &

Quatre cas à considérer par rapport aux corps étrangers qui s'arrêtent dans l'œsophage.

1°. Les corps étrangers qu'on peut enfoncer dans l'estomach sans danger.

2°. Les corps qu'il faut retirer.

3°. Les corps qu'il faudroit retirer, & qu'on est obligé d'enfoncer.

4°. Les corps qui ne peu-



qu'il est impossible de retirer, & qui ne peuvent, lorsqu'ils sont enfoncés dans l'estomach, être rejettés par les voyes naturelles. Ce dernier cas est quelquefois suivi d'accidens très fâcheux, dans lesquels la Chirurgie peut encore être d'une grande ressource.

vent être retirés ni enfoncés, ni être rejettés par les voyes naturelles.

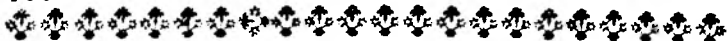
## P R E M I E R C A S.

*Les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage qui peuvent être poussés dans l'estomach.*

Les corps étrangers qui peuvent, sans qu'il en arrive d'accidens, être chassés par les premières voyes, sont principalement les petits os qui n'ont ni pointes ni inégalités capables de blesser l'estomach ou les intestins, des portions de substances cartilagineuses, de petites pièces de monnoye ou jettons d'or, d'argent, & même de cuivre, des balles de plomb, de petites boules de verre & de crystal, des noyaux qui ont une surface égale, des morceaux de chairs, de fruits, de croutes de pain, &c. Les Observateurs sont remplis d'exemples de différens corps de ce genre qui se sont engagés dans l'œsophage où ils ont causé de fâcheux accidens, dont les malades ont été délivrés sans aucune suite fâcheuse, lorsque ces corps ont été chassés dans l'estomach.

M. PERROTIN a communiqué à l'Académie une Observation, dans laquelle il rapporte qu'un homme qui n'avoit plus de dents avalla une grosse croute de pain dur, qui s'arrêta à la partie inférieure de l'œsophage, où elle bouchoit si exactement le passage aux alimens solides & liquides, qu'il les rejettoit aussi-tôt qu'il les avoit pris; cette croute ne put être ébranlée par les efforts violens que le malade faisoit pour rendre les alimens qu'il avalloit, ni par ceux qui étoient occasionnés par l'irritation que causoit la croute. Ce ne fut qu'au bout de trente heures que le malade se détermina à aller chez M. PERROTIN chercher du secours: ce Chirurgien, instruit de toutes ces circonstances, prit une bougie pareille à celles dont se servent les

I. OBSERV.  
par M. PERROTIN Chirurgien à la Flèche, sur une grosse croute de pain poussée dans l'estomach par le moyen de la bougie.



# P R É C I S

*D'Observations sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage & dans la trachée artère, avec des Remarques sur les moyens qu'on a employé, ou que l'on peut employer pour les enfoncer ou pour les retirer.*

Par M. H E V I N.

**C**E Mémoire n'est qu'un tissu d'Observations : la matière qui y est traitée n'est pas du genre de celles qui peuvent être réduites à des principes, dont le seul développement puisse fournir une théorie capable de nous conduire dans la pratique ; il n'y a que l'expérience qui puisse nous instruire exactement sur cette matière : c'est pourquoi nous avons été obligés d'ajouter aux observations qu'on a communiquées à l'Académie sur des corps étrangers qui ont été avallés, tout ce que les Observateurs tant anciens que modernes, ont remarqué sur le même sujet. La diversité d'effets que produisent non-seulement les corps de différens genres, mais aussi ceux qui sont de même nature & de même forme, les différens succès des moyens qu'on a employé, les dangers plus ou moins pressans auxquels les malades sont exposés par la présence de ces corps dans l'œsophage, les suites ou les événemens que l'on a à prévoir, lorsque ces corps sont reçus dans l'estomach, &c. ne peuvent être exposés avec toutes leurs circonstances que par le récit des faits mêmes. Cette manière de traiter les sujets demande beaucoup d'étendue, mais c'est la seule voie qui puisse nous conduire à de nouvelles connoissances dans tous les points de pratique, où nous ne pouvons être instruits fidèlement & complètement que par les exemples.

Les corps étrangers qu'on avale peuvent se rapporter à quatre cas ; à ceux qui s'arrêtent dans l'œsophage & qui peuvent être enfoncés ; à ceux qui doivent être retirés ; à ceux qu'on ne peut retirer, & qu'on est obligé d'enfoncer ; enfin à ceux qui sont avallés ou arrêtés dans l'œsophage, &

Quatre cas à considérer par rapport aux corps étrangers qui s'arrêtent dans l'œsophage.

1°. Les corps étrangers qu'on peut enfoncer dans l'estomach sans danger.

2°. Les corps qu'il faut retirer.

3°. Les corps qu'il faudroit retirer, & qu'on est obligé d'enfoncer.

4°. Les corps qui ne peu-

qu'il est impossible de retirer, & qui ne peuvent, lorsqu'ils sont enfoncés dans l'estomach, être rejettés par les voyes naturelles. Ce dernier cas est quelquefois suivi d'accidens très fâcheux, dans lesquels la Chirurgie peut encore être d'une grande ressource.

vent être retirés ni enfoncés, ni être rejettés par les voyes naturelles.

## P R E M I E R C A S.

*Les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage qui peuvent être poussés dans l'estomach.*

Les corps étrangers qui peuvent, sans qu'il en arrive d'accidens, être chassés par les premières voyes, sont principalement les petits os qui n'ont ni pointes ni inégalités capables de blesser l'estomach ou les intestins, des portions de substances cartilagineuses, de petites pièces de monnoye ou jettons d'or, d'argent, & même de cuivre, des balles de plomb, de petites boules de verre & de crystal, des noyaux qui ont une surface égale, des morceaux de chairs, de fruits, de croutes de pain, &c. Les Observateurs sont remplis d'exemples de différens corps de ce genre qui se sont engagés dans l'œsophage où ils ont causé de fâcheux accidens, dont les malades ont été délivrés sans aucune fuite fâcheuse, lorsque ces corps ont été chassés dans l'estomach.

M. PERROTIN a communiqué à l'Académie une Observation, dans laquelle il rapporte qu'un homme qui n'avoit plus de dents avalla une grosse croute de pain dur, qui s'arrêta à la partie inférieure de l'œsophage, où elle bouchoit si exactement le passage aux alimens solides & liquides, qu'il les rejettoit aussi-tôt qu'il les avoit pris; cette croute ne put être ébranlée par les efforts violens que le malade faisoit pour rendre les alimens qu'il avalloit, ni par ceux qui étoient occasionnés par l'irritation que causoit la croute. Ce ne fut qu'au bout de trente heures que le malade se détermina à aller chez M. PERROTIN chercher du secours: ce Chirurgien, instruit de toutes ces circonstances, prit une bougie pareille à celles dont se servent les

I. OBSERV.  
par M. PERROTIN Chirurgien à la Flèche, sur une grosse croute de pain poussée dans l'estomach par le moyen de la bougie.

I. CAS.

Commis aux Aides pour faire leurs visites dans les caves, il l'introduisit dans l'œsophage, après l'avoir trempée dans l'huile, & enfonça le corps étranger très-facilement dans l'estomach.

Morceaux  
de chair en-  
gagés dans  
l'œsophage.

Les personnes avides sont souvent exposées aux mêmes accidens en avallant des morceaux de chairs qui ne sont pas suffisamment mâchés. AMBROISE PARE' (a) semble s'égarer à nous raconter l'histoire d'un Compagnon Tailleur qui pensa être suffoqué par un morceau de boyau, qu'il n'avoit pas voulu se donner le tems de mâcher, afin de tirer une meilleure part d'un plat de trippes qu'il mangeoit avec ses camarades; le morceau s'arrêta au milieu de l'œsophage, PARE' le poussa promptement dans l'estomach par le moyen d'un porreau & de quelques coups de poing sur le dos. FORESTUS (b) rapporte une histoire à peu près semblable; mais les accidens, quoique fâcheux, ne furent pas si pressans. Une fille avalla sans mâcher des boyaux de bœuf durs & ténaces, qui lui bouchèrent l'œsophage, de façon qu'elle fut trois jours sans pouvoir rien faire passer dans son estomach. SCHENKIUS (c) a vû aussi deux personnes qui penserent être suffoquées par de gros morceaux de viande dure & enfumée qu'elles avoient avallés avec précipitation.

Morceau de  
cuir arrêté  
dans l'œso-  
phage, &  
chassé par en  
bas.

Le cuir, sur-tout le cuir souple, peut encore être mis au rang des corps étrangers qui de leur nature ne sont pas nuisibles, & que l'on peut enfoncer dans l'estomach sans en craindre les suites; c'est le parti que prit FABRICE DE HILDEN (d) pour délivrer un Cordonnier de Cologne d'un morceau de cuir que cet artisan avoit avallé en riant, & qui alloit l'étouffer si FABRICE n'eût au plutôt débarrassé l'œsophage. Il se servit d'une sonde courbe d'argent pour enfoncer ce corps étranger dans l'estomach. Ce morceau de cuir ne sortit par l'anus que plus de six mois après.

(a) Lib. 1. cap. 2.

(b) Lib. 15. Obs. 28.

(c) Lib. 3. Obs. 4.

(d) Cent. 1. Obs. 31.

On conçoit bien que des morceaux de fruits gros & solides qui ne sont pas assez mâchés peuvent aussi s'engager aisément dans l'œsophage : en effet, SCHENKIUS (a) rapporte qu'une femme grosse mangea avec beaucoup d'avidité, & presque sans mâcher, des pommes vertes très-dures, dont quelques portions s'arrêtèrent un peu au dessous du pharinx, & la mirent dans un extrême danger de suffocation : On voit dans M. DE LA MOTTE (b) qu'une nourrice eut l'imprudenc de donner une dragée à succer à un enfant de six jours, l'amande s'engagea dans le gosier, & causa des accidens qui firent craindre beaucoup pour la vie de l'enfant.

Tous les différens corps du genre des alimens dont nous venons de parler, & qui s'arrêtent dans l'œsophage, ne sont ordinairement dangereux que par leur volume, mais ils n'en sont pas moins redoutables ; car il y en a qui effectivement sont si gros qu'ils peuvent causer très-promptement la mort.

M. LE DRAN nous a fait part d'une Observation, où il dit qu'un homme avalla un morceau un peu gros d'une éclanche de mouton qui s'arrêta dans l'œsophage ; cet homme se retira de la Compagnie pour tâcher de le rejeter ; ceux qui étoient présens ne s'étoient point aperçus de l'accident, ils crurent qu'il étoit sorti pour satisfaire à quelques besoins ordinaires ; il resta sans secours & fut étouffé. La Compagnie étonnée de ce qu'il ne revenoit point, commença à s'inquiéter ; on fut le chercher, & on le trouva mort appuyé contre un mur.

FABRICIUS HILDANUS (c) donne sur ce sujet deux Observations remarquables : il parle dans l'une d'un enfant qui fut suffoqué par un morceau de gâteau, & dans l'autre d'un homme qui avalla en déjeunant un morceau de coëne de jambon grillée, & saupoudrée de mie de pain, de sel & de poivre ; ce morceau de chair s'engagea dans le pharinx,

I. CAS.

Morceaux de fruits arrêtés dans l'œsophage.

Corps étrangers du genre des alimens arrêtés dans l'œsophage &amp; qui ont causé la mort.

II. OBSERV. par M. LE DRAN, sur un gros morceau de viande qui suffoqua la personne dans l'instant.

Suffocation arrivée par un morceau de gâteau ;

Par des morceaux de viande ;

(a) Lib. 3. Obs. 4.

(b) Tom. 4. Obs. 332.

(c) Cent. 1. Obs. 35.

## I. CAS.

& causa aussi-tôt de vives douleurs, des frissons, des convulsions, enfin la mort. Le même accident arriva à un jeune homme dont parle BECKERUS (a); il voulut avaler sans mâcher un très-gros morceau de viande; ce morceau s'arrêta à la partie supérieure du gosier, & le suffoqua sur le champ.

Par un œuf entier ;

Il y a beaucoup de personnes qui s'exposent volontairement au danger, & qui ont le sort de cet homme, qui, au rapport de WIERUS (b) entreprit d'avalier un œuf entier; l'œuf s'arrêta dans l'œsophage, & comprima si fort la trachée artère, que ce téméraire fut suffoqué dans le moment.

Par des fruits.

Il semble, lorsque l'on consulte les Observateurs, que les fruits qui s'embarassent dans l'œsophage soient, à cause de leur solidité sans doute, plus dangereux que les autres sortes d'alimens. En effet, on comprend facilement que quand ils s'engagent fortement dans l'œsophage, ils doivent comprimer la trachée-artère, & intercepter entièrement la respiration.

## III.

OBSERV. par M. PUZOS, sur la mort d'un enfant causée par une châtaigne qui le suffoqua.

M. PUZOS nous a rapporté qu'un enfant à qui on avoit indiscrettement donné une châtaigne, voulut l'avalier toute entière, elle s'arrêta dans le gosier; les accidens furent si pressans dans le moment, qu'il fut impossible de le secourir assez-tôt, & de lui sauver la vie.

Un jeune garçon fut étouffé aussi par une poire qu'il avoit jetté en l'air pour la recevoir avec la bouche (c). Une femme mourut subitement d'une poire crue qu'elle avalla sans manger (d). Un Musicien qui chantoit fut étranglé par une figue que quelque imprudent lui jetta de loin dans la bouche (e).

Corps durs qui ont passé sans peine par l'œsophage, ou qui s'y sont arrêtés avec danger, & qui ont ensuite passé facilement par le canal des intestins.

Nous avons remarqué que les corps durs qui ont un volume & une figure qui leur permettent de passer facilement par le canal intestinal sont peu à craindre, lorsqu'ils

(a) BONETI Med. Sept. de Oesoph. affectib. lib. 3. sect. 1. cap. 10.

(b) De præstig. dæmon. lib. 4. cap. 2.

(c) SUTTON. & SCHENKIUS lib. 2. de Suffoc. Obs. 1.

(d) RHODIUS Cent. 2. Obs. 50.

(e) TRYPHON. in 1. GRÆCOR. Epigramm. item VARINUS, & SCHENKIUS, lib. 2. Obs. 1.

qu'ils sont arrivés dans l'estomach, quoiqu'ils ayent passé difficilement par l'œsophage; nous en avons en effet tous les jours des exemples. FABRICE DE HILDEN (a) rapporte qu'un jeune homme avalla un petit os, qui s'engagea dans l'œsophage, causa des convulsions très-violentes, & auroit peut-être suffoqué ce jeune homme, si FABRICE n'eût fait descendre promptement le corps étranger dans l'estomach. HELWIGIUS (b) donne l'histoire d'un enfant de trois ans, qui en jouant avec des pièces d'argent en avalla deux ou trois, qu'il rendit quelques jours après, sans avoir paru incommodé en aucune façon. Il en a vû un autre qui avoit avallé une petite clef, & de petites boules de verre de figure oblongue & lisses, qui sortirent par la voye des selles, sans avoir causé aucun accident. FORESTUS (c) rapporte aussi qu'un Particulier avalla trois pièces de monnoye, qui furent entraînées le troisième jour avec les matieres stercorales. Nous voyons dans GALLIEN (d) un fait qui paroît moins remarquable, & qu'il n'a cependant pas jugé à propos de passer sous silence: il dit qu'une personne avalla une pièce de monnoye qui passa dans l'estomach, & sortit facilement par en bas. On parle aussi dans les Ephémérides d'Allemagne (e) d'un enfant qui avalla un florin sans qu'il en soit arrivé rien de fâcheux. Il y a dans les mêmes Mémoires (f) un exemple de ces corps étrangers qui paroît peut-être un peu plus extraordinaire. Un enfant avalla un anneau d'or, qui resta sept semaines dans l'estomach, il le rendit enfin par la voye des selles; & malgré un tems si considérable, l'enfant n'en fut pas incommodé.

La moitié d'une pièce de monnoye un peu grande qui fut avallée par un enfant de douze ans, a mérité avec raison toute l'attention de WEDELIUS (g), parce que ce fragment

## I. CAS.

Os arrêté dans l'œsophage avec danger de suffocation.

Divers corps étrangers durs avallés sans accidens & rejetés facilement par la voye des selles.

Fragment de piece de monnoie qui s'est arrêté dans l'œsophage, & qui a causé de grands accidens jusqu'à ce qu'il ait été poussé dans l'estomach.

(a) Cent. 1. Obs. 36.

(b) BONETI Med. Sept. lib. 3. sect. 1. de Oesoph. affectib. cap. 10.

(c) Lib. 15. Observ. Schol. ad Obs. 28.

(d) Lib. 3. de Facult. Natur. 4.

(e) Ann. 8. Cent. 3. &amp; 4. Obs. 121. (f) Dec. 2. ann. 10. Obs. 6.

(g) BONETI Med. Sept. lib. 3. de Oesoph. affectib. sect. 1. cap. 9.

I. CAS.

Lame de  
métal aval-  
lée sans ac-  
cidents.

pouvoit, par ses angles ou par ses inégalités, attirer des accidens fâcheux : en effet, il en causa d'assez considérables tant qu'il resta engagé dans l'œsophage. Un Chirurgien ayant essayé en vain de le tirer par en haut, prit enfin le parti de l'enfoncer dans l'estomach, ce qu'il ne fit pas sans peine; l'enfant fut aussi-tôt guéri, & ne ressentit depuis aucun mal. L'Observation de MEEK'EN (a) sur un enfant de cinq ans, qui avalla une lame de métal assez large, & de figure très-irrégulière, ne paroît pas non plus indifférente; car un corps étranger de cette forme pouvoit produire de mauvais effets; cependant la santé de cet enfant n'en fut point dérangée; on ne s'apperçut pas même de la sortie du corps étranger. On peut en voir la figure dans l'ouvrage de l'Auteur.

Morceaux  
de plomb  
avallés, &  
fortis par la  
voye des  
felles.

On est moins étonné de trouver dans les Observateurs beaucoup d'exemples de morceaux de plomb avallés, sans avoir causé de désordres : on regarde même les balles de plomb comme un remède familier dans le *miserere* : à la vérité cette pratique est souvent dangereuse; mais quoique nous pensions désavantageusement de ce prétendu remède, nous sommes persuadés que si ces balles sont nuisibles alors, c'est moins par elles-mêmes que par l'état des parties malades qui les retiennent, & qui en sont blessées; ainsi ces corps doivent être bien moins suspects dans les autres cas. FORESTUS (b) dit que son frere THEODORE FORESTUS étant enfant avalla une balle de plomb aplatie, & qu'il la rendit le troisième jour sans en avoir reçu aucune incommodité. Un enfant de cinq ans avalla un cachet de plomb assez large, qui servoit à marquer les pièces de draps; WEDELIUS (c) qui rapporte ce fait, dit que ce corps étranger causa une grande douleur, jusqu'à ce qu'il fût tombé dans l'estomach; ensuite cet accident cessa entièrement.

IV. OBSERV.  
par M. BENO-  
MONT, sur un  
plomb avallé  
& rendu faci-  
lement par la  
voye des fel-  
les.

Le fait suivant, qui nous a été communiqué par M. BENOMONT, doit encore nous rassurer sur ce genre de

(a) Obs. Med. Chirurg. posthum, cap. 13.

(b) Obs. Med. lib. 15. Schol. ad Obs. 28.

(c) BONETI Medec. Septent. de Oesoph. affectib. lib. 3. sect. 1. cap. 92.



corps étrangers : Une jeune Demoiselle de quatorze ans avalla en badinant un morceau de plomb qu'elle tenoit dans sa bouche, (c'étoit un de ces plombs que l'on met dans les bottes des manches des robes de femme) il étoit de la largeur d'une pièce de vingt-quatre sols, & de l'épaisseur de près de trois écus, il pésoit plus de deux onces; ce corps passa avec peine par l'œsophage à cause de son volume. La Demoiselle se plaignit ensuite à M. BENOMONT de quelques pesanteurs dans la région de l'estomach; ce Chirurgien lui ordonna de prendre de tems en tems un peu d'huile d'amandes douces, & quelques bolles de beurre frais : le corps étranger fut rejeté le sixième jour par la voye des felles.

Quoique le cuivre soit plus redoutable que le plomb, comme nous le remarquerons ailleurs, à cause de la rouille ou verd de gris qu'il peut contracter par son séjour dans les viscères; cependant il ne cause souvent aucun désordre : quelquefois sa malignité se manifeste par des accidens assez fâcheux, qui à la fin se dissipent sans retour, & sans laisser les moindres marques d'une mauvaise impression. Un homme avalla deux pièces de monnoye de cuivre qui s'arrêtèrent dans l'œsophage, & lui causerent pendant cinq semaines une grande douleur, un crachement de sang, & une difficulté d'avaller les alimens solides : ces accidens cessèrent entièrement, lorsque ces pièces de monnoye furent tombées dans l'estomach; néanmoins elles y restèrent pendant six mois, & enfin elles furent rejetées par le vomissement (a).

Un enfant de trois ans dont parle WIDMARKLER (b) fut encore plus heureux; car ayant avallé deux chaînons d'airain, chacun d'un pouce de diamètre, il en fut quitte pour quelques douleurs que ces chaînons lui causerent en passant dans l'œsophage, & qui disparurent aussi-tôt que ces corps furent descendus dans l'estomach, & on n'a pas même scû quand ils ont été rejetés.

Morceaux de cuivre avallés quelquefois avec des accidens, quelquefois sans accidens.

Monnoye de cuivre arrêtée pendant cinq semaines dans l'œsophage avec accidens, & ensuite six mois dans l'estomach, & enfin rejetée par le vomissement.

Chaînons de cuivre avallés avec peu d'accidens.

(a) A JOH. MULENI THOMÆ BARTHOL.

(b) BONETI Med. Sept. de Œsoph. affectib. lib. 3. sect. 1. cap. 9.

## I. CAS.

Jetton de  
cuivre avallé  
& gardé un  
an sans acci-  
dens.

On voit même par quelques exemples que ces corps peuvent demeurer fort long-tems dans les premières voyes sans causer aucun désordre sensible. Nous venons de donner l'histoire d'un-homme qui a gardé dans son estomach pendant six mois deux pièces de monnoye de cuivre qu'il avoit avallées. L'Observation suivante est plus surprenante : Un enfant de huit ans rendit par l'anüs un jetton de cuivre qu'il avoit avallé un an auparavant. AMATUS LUSTANUS (a) dit que ce jetton n'avoit causé à l'enfant aucune incommodité.

Pièce d'or  
qui s'est arrê-  
tée dans l'œsophage, &  
qui y a causé  
des accidens.

Ce fait est véritablement remarquable, parce que ce jetton étoit de cuivre; il semble que s'il eût été d'or, on en seroit moins surpris; cependant HÆCHSTETTERUS (b) rapporte qu'un jeune homme qui avoit mal aux dents mit dans sa bouche un ducat d'or de Portugal, dans l'idée où il étoit que l'or a la vertu d'appaïser les douleurs de dents; il s'endormit, & avalla ce ducat sans s'en appercevoir; à son reveil il ne retrouva point cette pièce dans sa bouche, il ne put se persuader d'abord qu'il l'eût avallée; mais quelques mois après sa voix devint rauque, & il tomba dans un amaigrissement qui l'obligea d'avoir recours aux Médecins & aux Chirurgiens, mais ils ne purent sentir cette pièce ni avec les doigts ni avec les instrumens; elle sortit au bout de deux ans par la bouche; une de ses faces étoit blanche comme si on l'eût frotté de vif argent ou Mercure.

Monnoyes  
de cuivre a-  
vallées, &  
rendues fort  
prompte-  
ment par la  
voïe des  
felles.

Il paroît cependant qu'un aussi long séjour de ces pièces de monnoye dépend plutôt de quelques circonstances extraordinaires, que de la difficulté que ces corps peuvent avoir à sortir de l'estomach par le pylöre, & à parcourir le canal intestinal. Cette remarque est appuyée par un très-grand nombre d'Observations, & entre autres par celle que l'on trouve dans M. DE LA MOTTE (c). Un enfant avoit avallé trois liards qui s'engagerent dans l'œs-

(a) Cent. 2. Curat. 69.

(b) Dec. 6. cap. 10.

(c) Obs. Chirurg. tom. 4. Obs. 332.

sophage; ce Chirurgien les fit tomber dans l'estomach par le moyen d'un porreau, & ils furent rejettés dès le lendemain.

L'industrie a suggéré de tous tems différens moyens pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers que l'on croit pouvoir pousser sans danger dans l'estomach; car nous voyons que les Anciens & les Modernes se sont servis, les uns de porreaux & de bougies trempées dans l'huile, d'une sonde courbe d'argent ou de plomb, d'un fil de fer ou de leton plié & trempé dans le plomb fondu, pour former à l'extrémité de ce fer une espèce de petit maillet; les autres font avaller au malade de gros morceaux de quelque aliment, comme une tige de laitue, un navet, un morceau de biscuit, une croute ou une mie de pain tendre sans les mâcher, une figue sèche retournée, des prunes dont on a ôté le noyau, & que l'on a dépouillées de leur pellicule; il y en a même qui se servent d'une balle de plomb ou d'un gros grain de chapelet attaché à une cordelette, d'un morceau de chair de bœuf, ou d'un petit morceau d'éponge neuve grosse comme une noizette, trempée dans l'huile ou dans quelque syrop, ou enduite de miel ou de thérébentine, & liée bien sûrement par le bout d'un gros fil: Toutes ces matieres poussées par l'action organique de l'œsophage, entraînent souvent avec elles le corps étranger dans l'estomach.

Plusieurs Praticiens désapprouvent l'usage de l'éponge, employée comme on vient de le dire, parce qu'il est fort difficile qu'un petit morceau d'éponge fort léger, attaché simplement au bout d'un fil, puisse forcer l'obstacle que peut opposer un corps qui ferme le passage de l'œsophage.

Il semble que l'on peut faire une réflexion qui n'est pas moins importante sur les gros morceaux d'alimens qu'on fait avaller aux malades; car lorsque l'œsophage est engagé par un corps considérable qui suffoque le malade, ces morceaux contribueront, s'ils manquent d'enfoncer ce corps, à faire périr plus promptement le malade.

Le porreau qui se trouve facilement par tout, & en tout

I. CAS.

MOYENS  
dont on se  
sert pour en-  
foncer dans  
l'estomach  
les corps ar-  
rétés dans  
l'œsophage.

Remarque  
sur l'usage de  
l'éponge at-  
tachée à un  
fil.

Reflexion  
sur les mor-  
ceaux d'ali-  
mens qu'on  
fait avaller  
pour débar-  
rasser l'œso-  
phage.

I. C A S.  
Sur l'usage  
du porreau.

tems, est un moyen fort commode & fort usité pour enfoncer les corps étrangers qui sont peu avancés dans l'œsophage; cependant quelques Auteurs le regardent comme peu sûr, parce que ce légume peut se casser en se pliant pour s'accommoder à la figure du pharinx; les mouvemens violens de l'œsophage peuvent même contribuer aussi à cet inconvenient.

Sur l'usage  
de la bougie.

FABRICE D'AQUAPENDENTE (a) préfère à tous les moyens dont nous avons parlé la bougie graissée d'huile; mais il faut avoir l'attention, lorsque l'on veut s'en servir, de la faire chauffer un peu pour lui donner une consistance qui lui fasse prendre aisément la figure nécessaire pour entrer sans violence dans le canal de l'œsophage: on doit sur-tout avoir cette attention dans l'hiver, & observer que dans cette saison, le froid peut durcir promptement la cire, & que dans ce cas la bougie devenant trop roide, pourroit blesser l'œsophage, & retarder, par les irritations qu'elle causeroit dans cette partie, le succès de l'opération: le meilleur moyen pour donner à la bougie la consistance & la souplesse convenable, est de la ramollir un peu dans de l'eau, ou dans de l'huile chaude.

Sonde de  
plomb.

ALBUCASIS (b) se servoit pour pousser les corps étrangers dans l'estomach, d'une petite tige de plomb assez menue pour être fort flexible, & qui apparemment devoit avoir vers son extrémité quelque grosseur ou bouton pour appuyer sur les corps engagés dans l'œsophage: RHASIS se servoit aussi de la tige de plomb.

Sonde d'ar-  
gent ou d'a-  
cier à bou-  
ton.

VERDUC (c) propose un instrument en quelque façon semblable, fait d'argent ou d'acier flexible, de la grosseur d'une plume à écrire, & à peu près d'un pied & demi de longueur, dont les deux bouts se terminent en un bouton un peu conoïde de la grosseur d'une petite noix.

Sonde cour-  
be d'argent.

Nous avons vû que FABRICE DE HILDEN se servoit avec succès dans ces occasions d'une sonde ou gros stilet

(a) Operat. Chirurg. cap. 36.

(b) Chirur. Franç. de D'ALECHAMP, chap. 32.

(c) Operat. Chirurg. cap. 25.

d'argent courbe; il avoit encore recours à divers autres instrumens, soit pour retirer les corps engagés qui n'occupoient qu'en partie le passage de l'œsophage, soit pour les repousser quand ils engageoient entièrement ce canal: HILDEN en a même un dont il attribue l'invention à GAUTIER HERMANN RYFF, célèbre Médecin-Chirurgien à Strasbourg, & qu'il a lui-même réformé; mais il restoit toujours à cet instrument le défaut d'être d'une matière inflexible; M. PETIT, comme nous le verrons ailleurs, en a inventé un qui en a tous les avantages, & même plusieurs autres, sans avoir le défaut que nous venons de remarquer. Nous aurons lieu de parler encore par la suite de plusieurs autres moyens qui ont été employés avec succès pour enfoncer dans l'estomach les corps étrangers qui sont fort avancés dans le canal de l'œsophage.

I. CAS.

L'instrument de RYFF réformé par HILDEN, & perfectionné par M. PETIT.

*Remarques sur le premier cas.*

Quoique nous soyions convaincus par une expérience journalière que les différens corps étrangers dont nous venons de parler, peuvent être enfoncés dans l'estomach, sans qu'il en arrive aucun accident; il est cependant important d'avertir les jeunes Chirurgiens que cette voye n'est pas toujours la plus sûre; car nous voyons dans les Observateurs que quelquefois ces corps s'arrêtent dans l'estomach ou dans les intestins, & qu'ils causent beaucoup de désordres, & même la mort.

Les corps étrangers rapportés à ce premier cas ne passent pas toujours facilement par la voye des selles.

Il y a des morceaux d'alimens qui passent facilement jusques dans l'estomach, & qui étant ensuite rejettés par le vomissement, s'engagent dans l'œsophage: cet accident arrive lorsque ces morceaux d'alimens sont d'une substance spongieuse qui peut se gonfler facilement. HOULLIER (\*) dit qu'une fille qui s'étoit rempli l'estomach à l'excès de poulmons de bœuf, eut en conséquence des pesanteurs à la région épigastrique, des nausées fréquentes, & enfin un vomissement considérable, par lequel un morceau du poulmon qu'elle avoit mangé fut poussé dans l'œ-

Morceau de poulmon de bœuf arrêté dans l'estomach avec accidens, & rejetté par le vomissement.

(\*) Scholiogr. ad cap. 33. lib. 1. de morb. intern.

I. CAS.

ſophage où il s'arrêta; il cauſa à la malade de fâcheux ſymptômes qui perſiſterent juſqu'à ce qu'elle fut délivrée de ce corps étranger, qu'elle rejetta par la bouche avec des efforts très-violens.

Morceau de poulmons de veau arrêté quatre mois dans l'eſtomach avec des accidens conſidérables.

On conçoit facilement qu'il n'auroit pas été à propos, dans ce cas, de repouſſer le morceau de poulmon dans l'eſtomach, parce qu'il n'auroit peut-être pas pû ſortir par le pylore, & que la perſonne auroit encore été expoſée au même accident; car de ſemblables morceaux, quoique retenus fort long-tems dans l'eſtomach, ne peuvent quelquefois en être chaffés que par le vomiffement, & avec beaucoup de danger pour la perſonne qui les a rejettés. Le même (a) Auteur que nous venons de citer, certifie ce fait par une Obſervation qui mérite d'ailleurs beaucoup d'attention, parce que ſi des morceaux de viande reſtent quelquefois auſſi long-tems dans l'eſtomach, ils peuvent, en ſe pourriſſant, cauſer & entretenir des maladies très-fâcheuſes, dont il eſt difficile de découvrir le principe. Une fille mangea précipitamment une grande quantité de poulmons de veau; elle eut enſuite à peu près les mêmes ſymptômes que la précédente, je veux dire des péſanteurs, des angoiſſes, des foibleſſes, & des envies fréquentes de vomir; ces accidens durèrent fort long-tems; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que cette fille jetta en vomiffant un morceau du poulmon de veau qu'elle avoit mangé quatre mois auparavant (car elle n'en avoit pas mangé depuis); ce morceau s'engagea dans l'œſophage, & fut prêt de la ſuffoquer: heureuſement un effort violent ébranla ce corps étranger, & en facilita la ſortie par la bouche. On doit donc appercevoir qu'on ne peut débarrasser l'œſophage de tels corps avec ſûreté que par l'extraction.

Morceaux d'alimens arrêtés dans l'eſtomach, & devenus pernicieux par leur dépravation.

Quelquefois les morceaux d'alimens qui s'arrêtent dans l'œſophage ou dans l'eſtomach, ne ſont pas ſeulement dangereux par leur volume, mais encore par les mauvaiſes qualités qu'ils contractent en ſe corrompant par

(a) Perioch. 8. ad lib. 8. GALEN. Comp. Pharm. part.

leur

leur séjour dans les premières voyes. DONATUS (a) a vu un cas de cette espèce : Un homme avalla goulument un morceau de viande tendineuse qui s'arrêta dans l'œsophage, & intercepta presque entièrement le passage de l'air & des alimens les plus liquides ; ce corps étranger ne put être enfoncé ni retiré par aucun moyen, il se corrompit, & tomba au bout de sept jours dans l'estomach : le malade fut délivré des angoisses où il étoit, mais il ne put éviter la mort qui arriva le quatorzième jour, & que l'on attribua à l'inflammation, & à la longue diète qui le jetta dans une prostration totale des forces ; mais la présence du corps corrompu a eu vraisemblablement plus de part à cet abbattement extrême & à la mort, que la diète.

Ces corps, dont le volume est considérable, méritent sur-tout une attention particulière, lorsqu'ils sont formés d'une matière qui ne peut absolument ni se dissoudre ni se digérer dans l'estomach ; ainsi un Chirurgien qui auroit été appelé dans les deux cas suivans, & qui auroit enfoncé les corps qui ont bouché l'œsophage & interdit la respiration, auroit pris un parti beaucoup moins sûr que s'il les eût tirés. HABICOT (b) fut mandé par la Cour pour faire la visite d'un prisonnier que l'on avoit trouvé mort dans la Conciergerie ; ce Chirurgien dit qu'il lui trouva dans la gorge un gros nœud de linge, qui pressoit fortement l'épiglotte, & dans lequel il y avoit un anneau.

L'autre cas est rapporté par MEECK'REN. (c) Ce Chirurgien appelé de même pour ouvrir une femme que l'on croyoit avoir été empoisonnée, commença par visiter les parties de la bouche & de la gorge par le moyen d'un *speculum oris*, & il apperçut aussitôt un gros morceau de liège recouvert d'une lame d'argent ; MEECK'REN reconnut que ce corps étoit un instrument que l'on nomme *Obturateur du palais* ; cette femme avoit souffert une gran-

I. CAS.  
REMARQUE  
SUR LES CORPS  
QU'ON PEUT  
ENFONCER.

Corps trop  
gros pour  
être enfon-  
cés.

(a) Histor. mirab. Lib. 3. cap. 8.

(b) Question Chirurgicale sur la Bronchotomie, chap. 11.

(c) Obs. Med-Chirurg. cap. 22.

## I. CAS.

REMARQUES  
SUR LES CORPS  
QU'ON PEUT  
ENFONCER.

de perte de substance au palais, & elle se servoit depuis long-tems de cet instrument; le liége s'étoit apparemment usé ou pourri; l'instrument sortit du trou, tomba dans le gosier, & comprima tellement le larynx, qu'il suffoqua cette femme avant qu'elle pût recevoir aucun secours.

On apperçoit assez le danger qu'il y a d'enfoncer des corps de cette nature & d'un volume si considérable; car on doit craindre qu'après les avoir chassés dans l'estomach, ils ne puissent en sortir. En effet on a vû des corps d'un volume beaucoup plus petit qui ont été retenus dans ce viscère, & qui ont causé la mort.

Corps arrêtés dans l'estomach, qui ont causé la mort.

KERCHRING (*a*) dit qu'un enfant de cinq ans mourut pour avoir avallé une très-petite pièce de monnoye qui bouchoit entièrement le pylore. Le même accident arriva à un autre enfant, & eut les mêmes suites; cet enfant mourut après des vomissemens violens; la pièce de monnoye se trouva engagée aussi dans le pylore (*b*). Les Adultes sont exposés au même danger; on en trouve plusieurs exemples dans les Auteurs (*c*).

Cependant il paroît étonnant qu'une seule pièce de monnoye puisse produire des effets si funestes, lorsque nous remarquons dans les Observateurs, qu'un voyageur craignant d'être volé par les chemins, avalla sans aucun accident six Ducats, & qu'il les rejeta quelques jours après par le moyen d'un lavement qui les entraîna (*d*); qu'un autre rendit avec autant de facilité neuf Louis d'or qu'il avoit avallés (*e*); que deux autres personnes qui avoient avallé chacune un rouleau de cent Louis d'or, en furent quittes pour des tranchées ou coliques, qui à la vérité furent assez violentes, & qui durèrent jusqu'à ce que ces corps étrangers fussent sortis, & que les malades les rejeterent

(*a*) In Spicileg. Anatem. Obs. 1.

(*b*) Ephemerid. Germ. Cent. 3. & 4. Obs. 121.

(*c*) WEDELIUS BONETI Med. Septentr. de Oesoph. affect. Lib. 3. sect. 1. c. 9. FAB. HILD. Cent. 6. Obs. 35. Ephemerid. ann. 4. Cent. 10. Obs. 82.

(*d*) D. MICH. MANGETI Biblioth. Chirurg. de Deglut. vitii.

(*e*) Ephem. Cent. 10. Obs. 34.



peu à peu par le secours de quelques lavemens (a).

Ces faits sont fort instructifs & fort intéressans : mais il semble qu'on y est plus attentif encore lorsqu'ils sont arrivés à des personnes remarquables. L'Académie Royale des Inscriptions n'a pas oublié d'en rapporter un de même genre dans l'Eloge de M. VAILLANT Docteur en Médecine, & célèbre Antiquaire. Après avoir été pris par un Corsaire, & retenu à Alger en captivité pendant quatre mois & demi, ce Médecin fut, en revenant en France, poursuivi par un autre Corsaire de Tunis : à la vûe de ce nouveau malheur, il avalla, afin de ne pas tout perdre, comme il avoit fait dans le premier Vaisseau, quinze Médailles d'or qu'il avoit sur lui. M. Vaillant échappa à la poursuite du Corsaire, & son premier soin fut de chercher les moyens de se décharger du fardeau qu'il avoit confié à son estomach : comme la nature ne sembloit pas disposée à l'en soulager, il craignit pour sa vie, & il assembla sur ce sujet la Faculté de Médecine. Chaque Médecin proposa un remède différent; & le malade ne sçachant lequel il devoit préférer, s'abandonna entièrement à la nature, & la laissa maîtresse de son sort; elle agit heureusement, & elle lui avoit rendu plus de la moitié de son dépôt lorsqu'il arriva à Lion, où il en traita avec un Curieux de cette ville, avec une promesse de lui fournir les autres dès qu'il les auroit en son pouvoir. Le soir même il fut en état d'exécuter son traité.

Il faut remarquer néanmoins que des corps durs, quoique d'un fort petit volume, peuvent, par leur nombre, en se rassemblant dans un même lieu, devenir funestes: tel fut cet amas de noyaux dont parle BINNINGERUS (b). Un Particulier avoit dans l'hypogastre une tumeur fort dure; il se plaignoit continuellement de vives douleurs dans tout l'abdomen; il ressentoit des mouvemens & des borborygmes fréquens dans les intestins; il mourut enfin

---

I. CAS.  
REMARQUES  
SUR LES CORPS  
QU'ON PEUT  
ENFONCER.

Noyaux  
amassés &  
arrêtés dans  
l'intestin-  
colon.

(a) PETR. BORELL. Cent. 4. Histor. 25. & JOH. MICH. FEHRIUS, in Cent. 3. Epist. Medic. BARTH. 69.

(b) Cent. 2. Obs. 20.

I. CAS.  
REMARQUES  
SUR LES CORPS  
QU'ON PEUT  
ENFONCER.

n'ayant pû prendre pendant trois ans qu'un peu d'alimens liquides. L'Observateur trouva, à l'ouverture du cadavre, le colon sphacelé & ouvert; cet intestin étoit distendu par un amas de noyaux de prunes & de cerises qui pésoit plus de trois livres : on trouva aussi dans cet intestin quarante balles de plomb que cet homme avoit avallé en différens tems dans l'intention de se soulager. On rapporte aussi dans les Ephémérides (a) qu'un homme mourut après une longue constipation, occasionnée par une collection de noyaux de cerises qu'il avoit avallés quelque tems auparavant. STALPART VANDERWIEL (b) a vû un homme qui en pareil cas a été plus heureux : il avoit avallé une assez grande quantité de noyaux de cerises qu'il ne rendit que plus de six mois après, sans en avoir ressenti la moindre incommodité.

Accidens  
causés par  
des grains de  
plomb.

On a peu reconnu de mauvais effets des balles de plomb avallées; cependant nous lisons dans les Ephémérides d'Allemagne (c) qu'un homme qui avoit seulement avallé des grains de plomb, eut ensuite des douleurs d'estomach fort vives, & semblables à celles qui arrivent, aux artisans qui sont journellement occupés à employer du plomb dans leurs ouvrages, & quelquefois aussi à ceux qui prennent par la bouche des alimens ou des remèdes, où entrent la litharge, le sucre de Saturne, ou quelque autre préparation de plomb. On ne put appaiser ces douleurs par aucuns remèdes; cependant il y a peu d'exemples de pareils accidens arrivés dans le cas que nous venons de rapporter; car on a quelquefois remarqué par l'ouverture des corps de plusieurs personnes qui avoient mangé beaucoup de gibier pendant leur vie, qu'il se ramasse dans les cellules des intestins, & particulièrement dans l'appendice du *Cæcum*, une grande quantité de grains de plomb, sans que ces personnes en eussent ressenti la moindre incommodité. On comprend plus facile-

(a) MYRRHEN. Dec. 3. ann. 5. & 10. Obs. 211.

(b) Cent. 1. Obs. 64.

(c) Ann. 8. Cent. 2. Obs. 18.

ment la cause des accidens (a) arrivés à une fille qui avoit coupé par petits morceaux plusieurs lames de plomb, qui les avoit avallées, & à laquelle ils causerent des douleurs très-vives à la région de l'estomach, des foibleffes, des angoiffes, une constipation opiniâtre & la mort. Il est assez visible que la figure angulaire des petits morceaux de plomb coupés, avoit eu plus de part à ces désordres que la malignité du métal.

Les bagues dont les pierres ont des angles faillans & vifs, & les bagues elles-mêmes qui ont souvent aussi des reliefs avec des inégalités, peuvent gratter & irriter les parties qu'elles touchent, & occasionner de fâcheux accidens. ZACUTUS LUSITANUS (b) dit qu'un homme avalla en badinant un anneau d'or travaillé en reliefs, & orné d'une petite tête ciselée : cet anneau causa un flux dyffenterique très-opiniâtre, qui ne cessa que lorsque le malade eut rejeté ce corps étranger, quoique l'on eût mis en usage pendant tout ce tems les remèdes huileux & lubrifiants, secondés de quelques purgatifs que l'on réitera plusieurs fois (\*).

STALPART VANDERWIEL (c), a vû des effets encore plus funestes, causés par une bague arrêtée dans l'œsophage d'un enfant de deux ans. Il survint une extrême difficulté d'avaller, accompagnée d'angoiffes & de douleurs violentes : les parens firent inutilement beaucoup de tentatives & d'efforts pour tirer cette bague ; les accidens persévérèrent, & l'enfant mourut au bout de six semaines : on l'ouvrit, & on trouva la bague engagée dans l'œsophage.

Il est aisé de conclure de ces Observations que l'on doit toujours s'attacher, autant qu'il est possible, à retirer les différens corps étrangers dont on vient de voir les mauvais effets, parce que quand on peut y réussir, on est

---

I. CAS.  
REMARQUES  
SUR LES CORPS  
QU'ON PEUT  
ENFONCER.

Accidens arrivés par des bagues & anneaux avalés.

(a) Observ. Lib. 4. cap. 28.

(b) Libr. 2. de Medic. princip. histor. 84.

(\*) Ce fait est aussi rapporté par ÆTIUS, Tetrab. 3. serm. 1. cap. 46.  
& par GALLIEN, Libr. 3. de facultat. nat. 4.

(c) Cent. 1. Obs. 22.

II. CAS.  
REMARQUES  
SUR LES CORPS  
QU'ON PEUT  
ENFONCER.

délivré de toute crainte ; au lieu que quand on les enfonce, on n'est pas absolument sûr de l'événement ; on doit même, dans les jugemens que l'on porte dans ce dernier cas, ne pas perdre entièrement de vûe les accidens que ces corps, lorsqu'ils sont passés dans l'estomach, peuvent occasionner.

## SECON D CAS.

*Les corps étrangers qui sont arrêtés dans l'œsophage, & qui doivent être retirés.*

Corps étrangers qu'il faut tirer.

Si les corps qui peuvent être enfoncés dans l'estomach avec le moins de danger, produisent quelquefois des effets aussi fâcheux que ceux que nous venons d'exposer, combien à plus forte raison doit-on craindre les défordres que peuvent causer les corps durs qui s'arrêtent dans l'œsophage, & qui par leurs figures angulaires, inégales ou tranchantes, sont capables de piquer, de couper ou de déchirer les parties qu'ils touchent ; & combien aussi doit-on être attentif au danger qu'il y auroit de débarrasser l'œsophage en chassant ces corps dans l'estomach ? Nous devons rapporter à cette classe de corps étrangers, les aiguilles & les épingles, les noyaux aigus de différens fruits, les morceaux irréguliers de verre ou de pierre, les lames ou fragmens de fer, d'acier ou d'autre métal, les épines, les épis de bled, de grosses arrêtes de poissons, les portions d'os qui peuvent blesser par leurs inégalités ou par leurs pointes, & autres corps de même genre.

Accidens arrivés par des os.

V. OBSERV.  
par M. MESNIER Chirurgien d'Angoulême, sur un éclat d'os de bœuf qui a resté dix mois au côté droit du pharynx.

M. MESNIER fut mandé pour voir une femme qui, en mangeant sa soupe, avoit avallé un éclat d'os de bœuf long d'un travers de pouce, large d'un doigt dans le milieu, pointu aux deux bouts, & épais d'un demi travers de doigt. Cette portion d'os s'engagea au côté droit du pharynx, & elle y causa une grande douleur. M. MESNIER tâcha de déplacer cet os par le moyen d'une olive de plomb arrêtée au bout d'un gros fil de fer, il passa cet instrument à diverses reprises dans l'œsophage : tous ses

efforts procurerent seulement un dérangement de l'os qui fit cesser presque entièrement la douleur, à la réserve d'un picotement que cette femme ressentit pendant quatre mois lorsqu'elle avalloit quelque aliment; il survint par la suite une fièvre continue, une difficulté de respirer, une douleur vive tout le long du côté droit de l'œsophage, avec un bruit ou gréillonnement d'air dans le gozier; la malade étoit dans un péril éminent; M. MESNIER la saigna trois fois, & lui fit prendre les remèdes indiqués dans une inflammation de poitrine. Lorsque les accidens furent un peu calmés, elle cracha du pus sans tousser, & elle recouvra peu à peu sa santé; il lui resta seulement ce bruit ou gréillonnement dont nous avons parlé, & un peu de douleur à la gorge; du reste elle avalloit facilement toutes sortes d'alimens: enfin au bout de dix mois cette femme rejeta l'os en éternuant, & en toussant avec beaucoup de violence. M. MESNIER vit cet os fort peu de tems après qu'il fut sorti; il étoit rongé, il sentoît mauvais, & étoit encore mouillé de pus, il ordonna à la malade un gargarisme déterfif qui termina la cure.

FABRICIUS HILDANUS (a) rapporte une Observation, où l'on voit que des accidens semblables furent de même causés par un os arrêté dans le gozier; on fit en vain plusieurs tentatives pour le retirer ou pour l'enfoncer dans l'estomach. Cet os, qui avoit plusieurs angles aigus, excita de vives douleurs avec une inflammation au col, accompagnée de fièvre, de délire, de convulsions & d'une très-grande difficulté d'avaller & de respirer; tous ces accidens furent suivis d'un abcès dans le gozier, l'os sortit avec le pus par la bouche le septième jour, & la femme fut guérie. Le même Auteur (b) parle encore d'un homme qui pensa être suffoqué par un osselet fort épais & de figure triangulaire qu'il avoit avallé, & qui s'arrêta dans l'œsophage vers la première vertèbre du dos; ce petit os causa de très-grandes douleurs: on essaya de débarrasser l'œso-

---

II. CAS.  
CORPS  
E'TRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

(a) Cent. 1. Obs. 32.

(b) Cent. 1. Obs. 36.

phage avec un porreau, mais on ne put réussir; HILDANUS dit que le lendemain il retira cet os avec un instrument de son invention, dont nous parlerons bien-tôt.

Les Observateurs ont souvent remarqué que les os qui s'engagent dans l'œsophage se débarassent à la fin, parce que la carie ou la pourriture qui, comme on l'a vû ci-devant dans la cinquième Observation, s'empare de ces os, détruit les pointes qui sont entrées dans les chairs.

FABRICE D'AQUAPENDENTE (a) dit qu'on fit beaucoup de tentatives pour tirer un os qui s'étoit engagé dans l'œsophage & qu'on ne put pas réussir, parce que cet os qui étoit très fourchu, s'étoit fortement engagé par ses pointes : cet os s'humecta, s'attendrit, & enfin il se brisa en plusieurs petites pièces, par les efforts que la femme fit pour le chasser, & elle le rejetta en toussant.

On est si exposé à ce genre de corps étrangers, que les Observateurs sont remplis d'exemples qui montrent le danger qui naît de la présence des os arrêtés dans l'œsophage. GOCKEL (b) fait une peinture effrayante des accidens fâcheux arrivés par un os qu'un homme avoit avallé : on voit dans le même Observateur (c) un cas encore plus funeste, car l'os fit périr le malade. Un autre homme qui avoit avallé une dent de cochon, eut un sort moins malheureux, mais il fut réduit pendant long-tems dans un triste état. BARTHOLIN qui rapporte ce fait (d), dit que le malade tomba dans le marasme; & que pendant deux ans que cet os resta dans son corps, il fut tourmenté par de très-vives douleurs dans les hypocondres.

Les os les plus sujets à s'engager dans l'œsophage, sont les arrêtes de poissons; & lorsqu'elles sont grosses, elles causent souvent de funestes effets : on en voit un exemple remarquable dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences (e), & les Auteurs rapportent beaucoup

(a) Operat. Chirurg. cap. 39.

(b) Cent. 1. Conf. 30.

(c) Dec. 5. Obs. 6.

(d) Ephemerid. Dec. 1. ann. 2. Obs. 74.

(e) Année 1716. pag. 183.

d'Observations qui prouveroient la même chose, s'il étoit nécessaire; cependant nous en donnerons ici quelques-unes pour faire remarquer les désordres différens que ces arrêtes peuvent produire.

Une femme qui mangeoit de la morue, avalla une arrête assez grosse qui passa dans le gozier presque sans causer de douleur, elle sentit seulement pendant deux jours un léger picotement lorsqu'elle avalloit des alimens solides; mais le troisième jour la douleur devint plus vive, elle fut suivie de fièvre & de difficulté d'avaller, même les alimens liquides; plusieurs saignées que l'on fit coup sur coup les premiers jours, n'empêcherent pas le progrès des accidens; ils ne finirent que par une suppuration au pharynx qui dégageda le corps étranger; la malade le rejetta par la bouche avec une assez grande quantité de pus le septième jour.

DODONÉE (a) dit aussi qu'il a vu plusieurs fois de très-grandes inflammations, & des abscesses occasionnés par des arrêtes de poissons arrêtees dans le canal de l'œsophage. On trouve dans PLATERUS (b) un cas beaucoup plus malheureux. Un enfant qui mangeoit d'une carpe avalla quelques grosses arrêtes qui s'implanterent dans la paroi de l'œsophage, & y causerent de très-vives douleurs, avec une tumeur inflammatoire qui suffoqua l'enfant.

Les aiguilles & les épingles paroissent moins dangereuses que les os dont nous venons de parler, parce que n'étant aiguës que par une de leurs extrémités, & qu'étant formées d'une matiere pesante, elles tendent naturellement à se tourner dans leurs mouvemens, de maniere que leur extrémité la plus chargée de matiere est ordinairement entraînée la premiere dans l'œsophage par sa pesanteur: or, quand elles peuvent prendre cette détermination, les parties par où elles passent sont peu exposées à en être blessées. Il arrive même souvent que lorsqu'elles s'engagent par leurs pointes, elles ne causent presque

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

VI. OBSERV.  
par l'Auteur,  
sur une arrête  
de morue  
qui fut rejetée  
avec le  
pus d'un abcès  
qu'elle  
causa dans  
l'œsophage.

Accidens arrivés par des aiguilles & par des épingles.

(a) Observat. Medicin. cap. 17.

(b) Pr. tom. 1. pag. 427.

point d'accidens, sur-tout lorsqu'elles sont petites, & que les parties où elles s'arrêtent sont peu sensibles, & peu capables de leur opposer de la résistance; ces petits corps fort aigus & très-polis se percent insensiblement une voye, comme nous le remarquerons ailleurs, & cheminent à travers nos parties, principalement dans le rissu des graisses, sans causer de douleurs ni d'autres mauvais effets; mais les circonstances ne sont pas toujours si favorables.

Une femme avalla deux épingles, qui s'arrêtèrent à différens endroits de l'œsophage & de l'estomach. WIERUS (a) dit que cette femme eut de vives douleurs, des tranchées & des coliques, & que ces épingles furent rejetées quelque tems après par l'anus. On trouve dans les Actes de BERLIN (b) l'histoire d'un vomissement de sang fort opiniâtre, occasionné par des épingles que la personne avoit avallées. SEGERUS (c) parle d'un jeune homme qui, pour donner des marques de son attachement à une Demoiselle, avalla trois aiguilles; ce témoignage lui couta un peu cher, ces aiguilles lui causerent de fréquentes lipothymies, qui étoient quelquefois accompagnées de mouvemens convulsifs; & ce ne fut qu'au bout d'un an que ce jeune homme rejeta ces corps étrangers par en bas, & qu'il fut délivré des accidens qu'ils occasionnoient. Le même Auteur rapporte dans cette Observation, qu'un homme qui avalla deux grosses aiguilles, eut quelques douleurs assez violentes dans l'estomach, mais ces aiguilles furent chassées par les selles six jours après.

Les aiguilles & les épingles sont plus redoutables lorsqu'elles sont fort grosses, car alors elles causent souvent des accidens très-funestes. FABRICIUS HILDANUS (d) dit qu'une jeune fille qui avoit avallé par mégarde une assez grosse épingle, la rendit le quatorzième jour par l'anus; cette épingle resta trois jours dans l'estomach sans pro-

· (a) SCHENKII Lib. 3. Obs. 4.

(b) Volum. 1. pag. 53.

(c) BONETI Medic. Septentr. Lib. 3. de Oesoph. affectib. sect. 1. c. 8.

(d) Cent. 1. Observ. 34.



duire aucun désordre ; mais depuis le troisième jour elle causa, jusqu'à ce qu'elle fût sortie, des douleurs insupportables à cette fille vers la région du pylore, il survint une fièvre ardente accompagnée de phrénésie & de convulsions horribles ; la malade ne fut délivrée de ces accidens que lorsqu'elle eût rejeté ce corps étranger.

Une Demoiselle (a) de dix-huit ans avoit avallé des épingles qu'elle tenoit dans sa bouche ; elle sentit quelques jours après de grandes douleurs dans divers endroits de la circonférence du ventre ; une partie de ces épingles fut entraînée par la voye des selles, les autres percerent les intestins & sortirent en différens endroits de l'abdomen ; les douleurs furent suivies de dyssenterie avec des tranchées violentes, des syncopes & des convulsions fréquentes : la Demoiselle tomba dans une maigreur effroyable, & mourut au bout de trois semaines.

Une aiguille de fer qu'un homme avoit avallée, eut des effets aussi funestes. SCHENKIUS (b) dit qu'elle perça peu à peu les membranes de l'estomach, qu'elle pénétra dans la propre substance du foye, & fit périr le malade tabide. FORESTUS (c) rapporte l'histoire d'une jeune fille qui n'eut pas un sort plus heureux ; elle avoit avallé une grosse aiguille qui s'arrêta dans le gozier ; on essaya en vain de la tirer ; la malade tomba dans la consommation, & elle mourut peu de tems après.

On trouve dans le même Auteur un fait qui peut avoir quelque rapport avec les précédens : il dit (d) qu'un Barbier de Village qui examinoit avec une sonde de fer le gozier d'une femme, laissa tomber cette sonde dans l'œsophage : ce Barbier fit en vain plusieurs tentatives pour la retirer ; elle tomba dans l'estomach & occasionna une maigreur extrême, qui fit périr la malade deux ans après.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

Il nous reste encore à donner quelques exemples des

(a) BAYLE, Nouvelles de la République des Lettres, Octobre 1685. article 10.

(b) NERETI NERUTII Med. Florent. Observ. SCHENKII, Lib. 3. Obs. 10.

(c) Libr. 15. Obs. 27.

(d) Lib. 15. Schol. ad Obs. 23.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TRAHER.

funestes effets que produisent diverses autres espèces de corps étrangers, comme noyaux de fruits aigus, fragmens de pipes, de verre & de lames d'épées, des morceaux de bois, des couteaux. Un enfant qui jouoit avec des coquilles de noix, en avalla quelques fragmens qui le suffoquerent. RAIGERUS (a) qui rapporte cette Observation, dit aussi qu'il a vû le même accident arriver à un autre enfant par un noyau de prune; ainsi nous ne devons pas être surpris de trouver dans SCHENKIUS (b) qu'un noyau de pêche qu'un homme avoit avallé, ait causé des accidens très-considérables.

Accidens arrivés par des fragmens de pipes & d'autres corps.

Nous avons plusieurs exemples des suites fâcheuses occasionnées par des morceaux de tuyaux de pipes qui se sont cassés dans la bouche. Un homme qui fumoit tomba le visage contre terre; sa pipe se cassa, un fragment du tuyau s'engagea dans le fond de la gorge, & causa une grande hémorrhagie; il survint une inflammation, avec une tumeur extérieure qui suppura au-dessous de l'oreille. MUYS (c) ouvrit l'abcès; & trouva le morceau de pipe qui avoit produit tous ces accidens. STALPART VANDERWIEL (d) conservoit chez lui un morceau de tuyau de pipe long d'un tiers de doigt, qui avoit été l'instrument de la mort d'un homme. Cet homme tomba comme le précédent le visage contre terre lorsqu'il fumoit; le tuyau de sa pipe se cassa, un fragment entra avec force dans les muscles du col; on fit plusieurs tentatives pour le retirer, on ne put y réussir. Ce morceau de pipe excita de très-vives douleurs, une tumeur avec inflammation, une fièvre violente, & de grandes angoisses: ces accidens causèrent la mort du malade le troisième jour.

• On doit cependant faire attention que dans ces deux cas, la violence avec laquelle ces corps ont été enfoncés dans les chairs, & la playe qu'ils y ont faite, ont dû être

(a) BONETI Medic. Septentr. de Oesoph. affectib. Lib. 3. sect. 1. c. 7.

(b) Libr. 3. Obs. 4.

(c) Prax. Chirurg. Rational. Decad. 3. Obs. 6.

(d) Cent. 1. Obs. 21.

la principale cause des fâcheux effets qu'ils ont produit.

M. HONDE nous a communiqué un exemple de ces corps étrangers engagés de force dans le gozier, où il survint des accidens assez considérables, mais dont les suites furent moins fâcheuses : Une femme de soixante & six ans qui dévidoit une fusée de fil, étoit assise sur une selle à trois pieds qui se renversa pendant qu'elle renoit son fuseau à sa bouche ; cette femme tomba le visage contre terre, le fuseau se cassa ; un des bouts entra avec violence dans le fond de la gorge, & pénétra fort avant dans les muscles du col : la playe que ce corps étranger causa, fut suivie d'une légère hémorragie ; la malade ressentit sur le champ des douleurs très-aiguës, elle ne respiroit qu'avec beaucoup de difficulté, on la transporta à l'Hôpital : M. HONDE examina le gozier, où il découvrit une très-petite playe qui saignoît encore, mais il n'aperçut point le corps étranger ; la malade lui fit entendre par signes (car elle ne pouvoit parler) qu'un fragment de son fuseau lui étoit entré dans le col au-delà du gosier. M. HONDE en touchant le derrière du col, sentit le corps étranger sous les régumens à la partie moyenne du col & la latérale gauche de la troisième vertèbre, en comptant de bas en haut. Les accidens qui étoient fort pressans déterminèrent ce Chirurgien à faire promptement l'extraction de ce morceau de fuseau ; il manda plusieurs Chirurgiens en consultation ; il fit en leur présence une incision longitudinale, & découvrit le corps étranger qu'il retira avec des pincettes ; il le saisit par un petit crochet de fil-d'archal qui étoit à l'extrémité du fuseau, & qui avoit pénétré le premier dans les chairs : ce corps étranger joint avec le fil de fer avoit trois pouces de longueur. Dès que l'opération fut faite, les douleurs diminuèrent considérablement, la respiration devint beaucoup plus libre ; la malade recouvra l'usage de la parole, l'incision fut pansée comme une playe simple. M. HONDE fit faire plusieurs saignées à cette malade, & lui ordonna un gargarisme vulnéraire détersif ; il ne survint ni fièvre ni aucun autre accident, les fibres divisées des

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.  
VI.

OBSERV. PAR  
M. HONDE  
Chirurgien à  
Cadenet près  
d'Aix, sur le  
fragment  
d'un fuseau  
entré de force  
dans les  
muscles du  
fond de la  
gorge, & re-  
tiré par inci-  
sion du col.

muscles du col se rapprocherent, & la malade fut guérie de ses deux playes le huitième jour.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

Accidens arrivés par des parties de verre, de crystal, de diamans.

On conçoit facilement que des fragmens de verre, ou d'autres corps de même genre qui sont d'une figure irrégulière, ne peuvent pas être avallés sans danger. CARDAN (a), BARTHOLIN (b), FRANCUS de FRANKENAU (c), CÆSALPIN (d), PLATERUS (e) & autres, donnent diverses Observations des désordres causés par des morceaux de verre avallés. Ces corps sont si pernicioeux, que le diamant pulvérisé qu'on appelle vulgairement *la poudre de succession*, passe pour un des plus cruels poisons : on dit qu'elle déchire & corrode peu à peu, par les inégalités tranchantes de ses particules, les parties sur lesquelles elle porte ; on attribue la même malignité au crystal, & même au verre.

Nous lisons dans FABRICE de HILDEN (f) que des Gardes du Roy, après avoir fait une grande débauche de vin, brisèrent leurs verres avec les dents, en avallèrent les fragmens, & périrent tous peu de tems après. CARDAN (g) rapporte qu'une folle mêla du verre pilé avec des pois ; deux personnes qui en mangerent devinrent hydropiques ; le même Auteur (h) dit encore qu'il a vû plusieurs Religieuses qui avoient mangé du verre, & qui en périrent après avoir eü des accidens énormes. ZACUTUS LUSITANUS (i) assure qu'un homme qui avoit avallé trois diamans brutes, mourut hectique après un flux dysenterique très-opiniâtre.

On fera peut-être surpris de ce que nous donnons quelques exemples des désordres que peuvent causer des fragmens de lames d'épées, de couteaux & d'autres instru-

(a) Lib. 2. Contradiët. Medic. Tr. 5. Contradiët. 9.

(b) Cent 5. histor. 66.

(c) Satyr. Medic. Satyr. 16. de Hyalophagis, pag. 302, 322, 323.

(d) Lib. 3. cap. 29. apud ZACCHIAM.

(e) Pr. tom. 2. cap. 11.

(f) MANGEI Biblioth. Chirurg. de ventric. morb. pag. 123. tom. 4.

(g) Contr. Med. Lib. 2. Tr. 5. contr. 10.

(h) Lib. 1. de Venen. cap. 1.

(i) Prax. admir. Libr. 2. Obs. 18.

mens semblables, lorsqu'ils sont avallés; aussi ne les rapportons-nous pas pour apprendre que de pareils instrumens reçus intérieurement sont dangereux; mais nous croyons qu'ils feront utiles pour faire remarquer la diversité des accidens que causent des corps si nuisibles, & pour exposer ces accidens tels qu'ils sont arrivés réellement. D'ailleurs ces exemples peuvent faire appercevoir aux jeunes Chirurgiens combien ils doivent être en garde contre une multitude d'histoires, où l'on dit que des corps semblables ont été avallés sans avoir causé d'accidens. En effet ils verront par les Observations que nous allons rapporter, que, quand même ces histoires seroient vraies, elles ne doivent jamais les rassurer sur le danger où se trouvent ceux qui ont eu le malheur d'avaller de ces instrumens meurtriers.

Un Maniaque avalla volontairement divers corps étrangers, entre autres des clous, des morceaux de bois, des cailloux, des lames de couteaux qu'il brisoit entre ses dents: au bout d'un tems il commença à ressentir des douleurs très-aiguës, & des angoisses dans toutes les parties intérieures. Ces accidens furent suivis d'un crachement de sang, d'une difficulté de respirer, & d'une fièvre très-ardente; il sentoit entr'autres une douleur très-vive dans l'aîne droite où il y avoit une tumeur fort apparente à l'exterieur; enfin il mourut dans le marasme après une diarrhée très-longue. ROTHUS (a) dit que le malade lui-même lui avoit recommandé gayement qu'on l'ouvrit après sa mort; il fut ouvert en effet: on trouva tous les viscères du bas-ventre en suppuration; il y avoit dans l'aîne droite, au commencement du colon, une grande collection de pus, & un fragment de lame de couteau; on en trouva une autre portion plus longue & plus aiguë dans le *rectum* près de l'anus (\*).

(a) Miscell. curios. ann. 1672. Obs. 179.

(\*) Cette Observation est aussi rapportée par BURKHARDUS, Miscell. curios. ann. 1672. Obs. 178. & par BINNINGERUS, Cent. 5. Obs. 7. On la trouve encore décrite fort au long dans KONIG. BONETI Med. Sept.

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

LANGIUS (a) rapporte qu'un Payfan qui avoit avallé un morceau de bois oblong & pointu, quatre lames de couteaux, & deux morceaux de fer de figure irrégulière, aigus & dentelés, fut tourmenté de si cruelles douleurs dans les hypocondres, qu'elles l'obligèrent de se tuer lui-même; on l'ouvrit, & on retrouva ces différens corps étrangers retenus dans son estomach.

Il n'est pas surprenant que tant d'instrumens si nuisibles puissent occasionner de si grands tourmens; car, comme on n'en peut point douter, un seul suffit pour donner la mort. WALRUTS (b) dit qu'on fit l'ouverture du corps d'une femme pour chercher la cause de sa mort; on la découvrit dans l'estomach, où il y avoit un couteau dont la lame avoit environ quatre pouces de longueur; elle avoit percé l'estomach à trois doigts de l'orifice supérieur, la pointe fortoit d'un pouce & demi de long par l'ouverture qu'elle avoit faite.

Nous aurons occasion dans la suite de rapporter beaucoup d'exemples de couteaux, de cizeaux, de lames d'épées & d'autres instrumens semblables qui ont été avallés, & qui se sont percés des issues en différentes parties du ventre.

*Moyens que l'on peut employer pour retirer les corps étrangers arrêtés dans l'Oesophage.*

Extraction  
des corps  
étrangers ar-  
rêtés dans  
l'œsophage.

Il est ordinairement beaucoup plus difficile de retirer les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, que de les enfoncer; & il est fort important de connoître tous les différens moyens dont on s'est servi, & dont on peut se servir pour l'extraction de ces corps; car souvent un instrument qu'on aura mis en usage avec succès dans un cas, ne réussit pas dans un autre.

Quatre  
genres de  
moyens  
pour tirer  
ces corps.

Ces différens moyens peuvent se réduire à quatre classes; nous rapporterons à la première les doigts & les

de imo ventre Lib. 3. sect. 1. cap. 17. & dans le *Seput. retum* BOERHAVI, Anatom. Pract. Lib. 3. sect. 14.

(a) Libr. 1. Epistol. 38.

(b) Ephemerid. Cent. 9. & 10. pag. 157.

pincettes;

pincettes; à la seconde, les diverses espèces de crochets & d'anneaux; à la troisième, les différentes manières de se servir de l'éponge, & à la quatrième, les remèdes qui peuvent en excitant le vomissement, la toux, l'éternuement, &c. procurer la sortie de ces corps.

Lorsque les corps étrangers ne sont pas engagés fort loin dans l'œsophage, & qu'on peut les toucher, on doit se servir des doigts ou des pincettes préférablement à tout autre instrument. M. DE LA MOTTE (\*) a eu plusieurs fois recours en pareil cas à ces moyens avec succès. Une épine de la longueur de deux pouces s'étoit embarrée dans la gorge d'une femme, M. DE LA MOTTE toucha facilement cette épine avec ses doigts, & crut qu'il n'auroit pas besoin d'autres instrumens pour la tirer; cependant il trouva beaucoup de difficulté, parce que cette épine étoit engagée par les deux bouts: il fut obligé de la pousser d'un côté pour dégager l'autre, & ensuite il la tira aisément avec ses doigts. Un laquais qui avoit une mâchoire de brochet d'une moyenne grandeur arrêtée dans la gorge, vint trouver le même Chirurgien; l'os étoit enfoncé de manière que M. DE LA MOTTE crut qu'il seroit obligé d'employer le bec de corbin pour enlever ce corps étranger; mais l'ayant saisi fermement avec les doigts, il l'enleva en le tirant avec beaucoup de force. M. DE LA MOTTE rapporte encore qu'il fut appelé pour secourir une jeune Demoiselle qui avoit un demi écu retenu dans le gozier; il s'aperçut en touchant avec ses doigts que cette pièce étoit fortement engagée. En effet il ne put d'abord ni la retirer ni l'enfoncer; cependant il la déplaça, & l'emporta ensuite avec ses doigts, mais ce ne fut que fort difficilement & avec une grande violence.

Si les corps étrangers, quoique peu enfoncés, sont hors de la portée des doigts, ou si les doigts ne suffisent pas pour les tirer, il faut avoir recours à des pincettes, sur-tout à des pincettes courbes: ces instrumens sont très-avantageux en pareil cas.

(\*) Tom. 4. Obs. 332.

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

Premier  
moyen: les  
doigts & les  
pincés.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

VIII.  
OBSERVAT.  
COMMUNI-  
QUÉE PAR M.  
DE LA BORDE,  
SUR UN OS RE-  
TIRÉ DE L'ŒSO-  
PHAGE PAR LE  
MOYEN DES  
PINCES.

Un particulier avalla une pièce d'os assez longue & aiguë par ses deux extrémités : cet os s'engagea au haut de l'œsophage ; on fit plusieurs tentatives pour le repousser dans l'estomach par le moyen d'un porreau, mais on ne put y réussir : on appella M. DE LA BORDE ; ce Chirurgien examina le gozier, il ne put découvrir le corps étranger, il y introduisit un porreau pour s'assurer de la situation de ce corps ; il le sentit au bas du pharynx, il voulut tenter de le déplacer avec le porreau, mais voyant qu'il étoit fortement engagé dans cette partie, il jugea à propos d'essayer de le retirer : pour cet effet, il glissa des pinces jusqu'à l'endroit où l'os étoit arrêté ; il le saisit avec les ferres de cet instrument ; il fit divers mouvemens à droit & à gauche pour le dégager ; enfin après avoir fait plusieurs demi tours en différens sens avec son instrument, il retira l'os ; mais le malade souffrit beaucoup dans cette opération ; il survint une hémorrhagie assez considérable, qui fut sans doute causée par le déchirement que les extrémités pointues de l'os avoient fait à la parois de l'œsophage.

LACHMUND (\*) se servit aussi avec beaucoup de succès des pinces pour tirer un morceau de boulon de fer qu'un enfant avoit avallé, & qui s'étoit arrêté dans le gozier. On avoit tenté inutilement pendant trois jours différens moyens pour tirer ce corps étranger, on avoit même eu recours à un émétique violent, mais sans succès ; LACHMUND s'avisa enfin d'introduire dans la gorge des pinces courbes qu'il enfonça avec beaucoup de difficulté jusqu'au corps étranger, & lorsqu'il fut à portée de le saisir, il l'engagea fortement dans les ferres de la pince, & l'enleva.

Second  
moyen : les  
crochets.

Lorsqu'on ne peut pas atteindre avec les doigts ni avec les pinces les corps étrangers, il faut tenter les autres moyens dont nous avons parlé ; le crochet ou hameçon paroît un de ceux qui convient le mieux, lorsque ces

(\*) BONETI Medicin. Septentr. Lib. 3. de Œsophag. affectib. sect. 1. cap. 12.



corps ont assez de prise, & sur-tout lorsqu'ils ne sont point arrêtés fort loin dans l'œsophage; il peut même quelquefois réussir aussi lorsque le corps est descendu fort bas; les Mémoires d'EDIMBOURG en donnent une preuve dans une Observation que nous rappellerons, après que nous aurons rapporté quelques exemples de l'usage de cet instrument dans des cas plus ordinaires.

M. PERROTIN dit, dans une Observation qu'il a communiquée à l'Académie, qu'un homme vint le prier de le délivrer d'un os qu'il avoit avallé avec une cueillerée de soupe, & qui lui étoit resté dans l'œsophage; cet os l'empêchoit de parler, & lui causoit beaucoup de douleur.

M. PERROTIN fit placer le malade sur une chaise, la tête renversée; il porta son doigt dans le pharynx aussi avant qu'il lui fut possible, mais il ne put sentir le corps étranger; il introduisit une sonde courbe d'argent dans l'œsophage, & l'enfonça jusqu'à l'os; il fit inutilement plusieurs efforts avec cet instrument pour le pousser dans l'estomach, il eut encore recours à d'autres moyens, mais l'os opposa une telle résistance, que M. PERROTIN renonça au parti qu'il avoit pris d'enfoncer ce corps étranger; il en choisit un autre qui étoit bien préférable, ce fut de le retirer: dans ce dessein, il forma avec un fil de fer une espèce de crochet, il le glissa à côté de l'os assez avant pour pouvoir ensuite, en le retirant, engager cet os dans le crochet; lorsqu'il l'eut saisi, il recommanda qu'on tint la tête du malade bien assujettie, il tira doucement & fermement son crochet, & enleva l'os.

M. PERROTIN fut bien surpris de la grosseur de l'os, c'étoit une vertèbre toute entière du col d'un mouton: sans doute que M. PERROTIN ne fut point fâché de ce que ses premières tentatives ne lui avoient pas réussi; car il y auroit eu à craindre qu'un os si considérable ne se fût arrêté dans l'œsophage vis-à-vis l'anneau du diaphragme, ou qu'étant tombé dans l'estomach, il n'eût pû passer par le pylore, ou par le canal des intestins grêles; du moins est-il presque certain qu'il auroit été arrêté par

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

IX.  
OBSERV. par  
M. PERRO-  
TIN Chirurgien à la Flèche, sur une vertèbre du col d'un mouton retirée avec un crochet.

le sphincter de l'anus, & qu'il auroit pu exposer le malade à de fâcheux accidens.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.  
X.

OBSERVAT.  
par M. PERROTIN, sur  
une grosse  
arrête de morue tirée avec le même  
crochet.

M. PERROTIN dit qu'il fit, comme dans le cas dont nous venons de parler, beaucoup de tentatives pour enfoncer une grosse arrête de morue qui s'étoit fortement engagée par les deux bouts dans l'œsophage; & que n'ayant pu réussir, il eut recours à l'instrument dont il s'étoit si bien trouvé précédemment: il fit avec un fil de fer un peu foible un crochet semblable au précédent, mais l'arrête fit tant de résistance que son crochet se redressa par deux fois: cette circonstance l'obligea d'en faire fabriquer un autre plus fort par un ouvrier; il engagea avec ce dernier crochet le corps étranger par son milieu; & quoiqu'il le tirât fort doucement, il causa beaucoup de douleur à la malade, & une effusion de sang. Quand ce corps fut tiré, M. PERROTIN jugea par les extrémités de l'arrête qui étoient teintes de sang, qu'elles avoient entré fort avant dans les chairs; il en attribue, avec raison, la cause aux efforts que la malade fit pour s'en débarrasser, & sur-tout à des frictions que le mari de cette femme lui avoit faites à la gorge dans le dessein de faire avancer le corps étranger.

Les avantages du crochet auquel M. PERROTIN a eu recours dans les deux cas dont nous venons de parler, sont établis par beaucoup d'Observations où l'on voit que cet instrument a été employé avec beaucoup de succès. RIVIERE (\*) dit que l'on avoit essayé en vain de faire sortir par le vomissement un os de cochon couvert d'une chair gluante qui s'étoit embarrassé dans l'œsophage. Un Chirurgien fit avec un fil de fer assez long une espèce de crochet ou d'hameçon, il l'introduisit fort avant dans l'œsophage, & en le retirant il accrocha l'os qui lui fit beaucoup de résistance, mais il l'entraîna en le tirant avec force.

Il est aisé de remarquer, malgré ces succès, qu'il y a du danger à se servir de crochets formés comme ceux

(\*) Cent. 3. Obs. 71.

dont on vient de parler, parce que le bout aigu d'un pareil instrument peut accrocher & déchirer les parois de l'œsophage. M. PETIT Chirurgien de Nevers a envoyé à l'Académie une Observation dans laquelle on voit que cet accident est effectivement arrivé.

Un Curé du Diocèse de Nevers avoit avallé un os avec ses alimens; cet os, qui apparemment étoit pointu, s'arrêta dans le gosier; comme il n'y avoit personne dans le pays à qui le malade pût s'adresser, l'inquiétude & la douleur l'obligèrent d'envoyer à une petite Ville voisine chercher du secours: il tomba entre les mains d'une personne peu versée dans la Chirurgie, qui entreprit de tirer cet os par le moyen d'un fil de fer courbé par le bout en maniere de crochet; il l'enfonça dans la gorge, il sentit ensuite, en voulant retirer cet instrument, une résistance qui lui fit croire qu'il avoit accroché le corps étranger; il retira avec effort le fil de fer, mais au lieu de l'os il arracha un morceau de chair, ou plutôt une partie de la parois de l'œsophage. La playe causée par cet instrument eut des suites très-fâcheuses, le malade fut retenu au lit pendant plus d'une année, & n'a jamais été parfaitement guéri. L'os qui étoit resté dans la même situation qu'auparavant, entretint une très-grande difficulté d'avaller; il se déplaça après quelques semaines, & tomba insensiblement dans l'estomach. M. PETIT remarque judicieusement, après plusieurs autres Observateurs, que ce déplacement est ordinairement procuré avec le tems, comme nous l'avons déjà dit, par la carie ou pourriture qui détruit les pointes ou aspérités par lesquelles l'os est retenu.

On peut aisément éviter l'accident dont nous venons de parler, en formant un crochet qui ait à son extrémité un petit bouton ovale ou arrondi, qui suffise seulement pour l'empêcher de piquer ou d'accrocher la parois de l'œsophage: En effet, je remarquai il y a quelques jours dans les Mémoires de la Société d'EDIMBOURG (\*) que M. STEDMAN Chirurgien à Kinross s'est servi d'un cro-

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

XI.  
OBSERV. par  
M. PETIT  
Chirurgien à  
Nevers, sur  
une tentati-  
ve que l'on  
fit pour tirer  
un os avec  
un crochet  
qui blessa  
l'œsophage.

(\*) Tome premier art. 16..

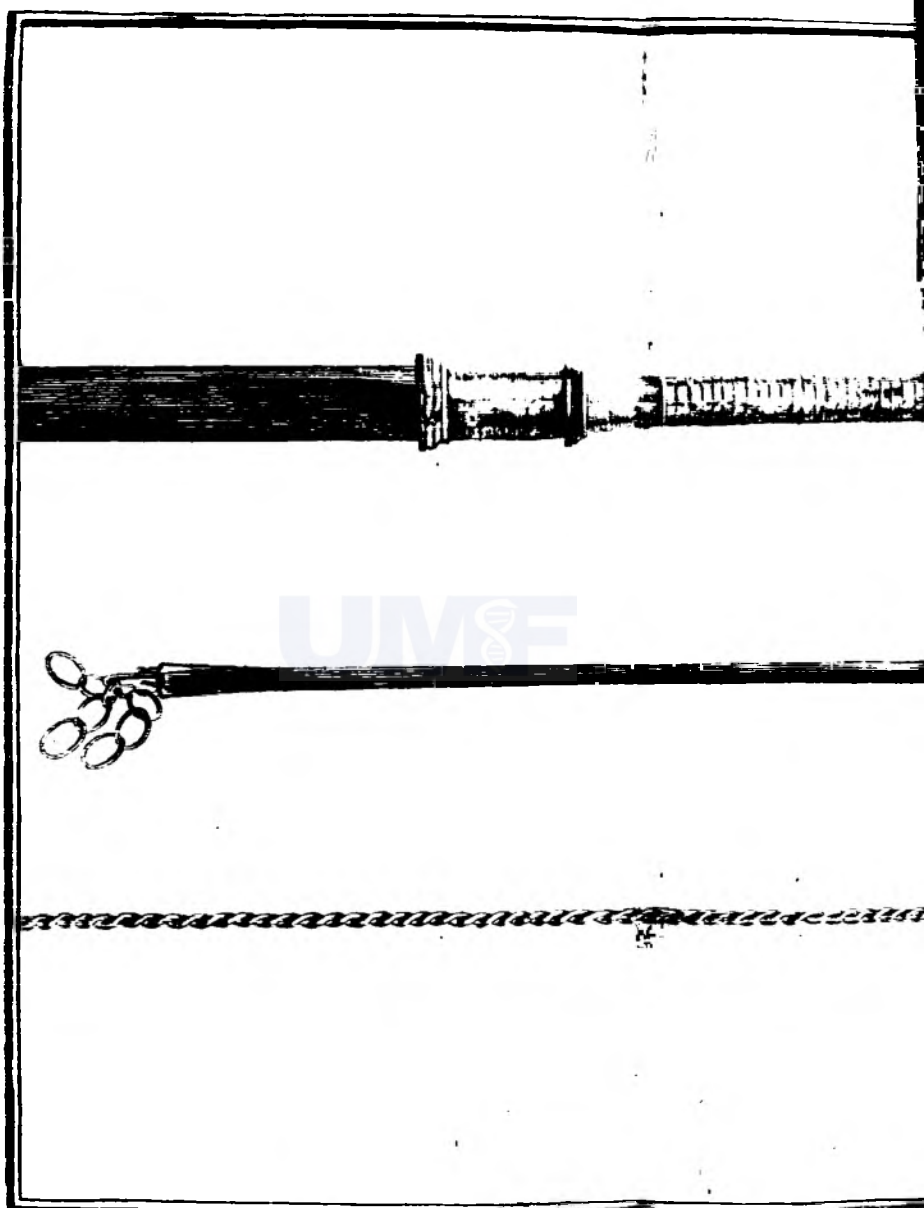
II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

chet pareil pour retirer un os considérable engagé, comme nous l'avons déjà remarqué, à la partie inférieure de l'œsophage. Un jeune homme avoit avallé précipitamment un grand fragment d'os d'une tête de vache dans une cueillerée de potage; il fit de grands efforts pour l'obliger de descendre dans l'estomach, & il fut presque étranglé avant qu'elle fût parvenue jusqu'à environ un pouce & demi au-dessus du cartilage Xiphoïde, où il ressentoit vers le côté gauche de la poitrine la douleur la plus aiguë. L'Auteur de l'Observation qui vit alors le malade, fait quelques réflexions sur l'insuffisance des moyens ordinaires dans cette occasion, & sur les inconveniens qu'il y auroit eu à entreprendre d'enfoncer cet os, qui étoit arrêté à l'endroit où l'œsophage est resserré par l'anneau du diaphragme; il se détermina à faire construire promptement un crochet avec une verge d'acier flexible qu'il fit terminer par un petit bouton arrondi. M. STEDMAN introduisit cet instrument dans l'œsophage jusqu'au dessous de l'endroit où le malade sentoit de la douleur; il dit qu'il fut obligé d'introduire jusqu'à quinze fois ce crochet en le tournant de divers sens, pour engager l'os & le faire remonter; enfin il le saisit, & l'enleva: cette extraction fut suivie de quelque effusion de sang; cependant le malade n'eut ensuite d'autres accidens que ceux qui pouvoient dépendre de l'irritation causée par l'os, & par les diverses tentatives faites avec l'instrument. La figure de l'os & celle du crochet sont représentées dans les Mémoires que nous avons cités (a).

FABRICIUS HILDANUS se servoit d'un crochet applati & fort large par le bout; en sorte que cette extrémité, dont le bord décrivait une ligne un peu courbe, formoit en quelque sorte une espèce de grattoir, avec lequel ce Chirurgien détachoit les petits corps aigus qui s'étoient engagés dans la parois de l'œsophage. Il dit (b) qu'on lui amena une jeune fille qui avoit une épingle

(a) Tome premier Planch. 3. Fig. 1. & 2.

(b) Cent. 6. Obs. 34.



UM&F

5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100



Fig. 3<sup>e</sup>

UMF

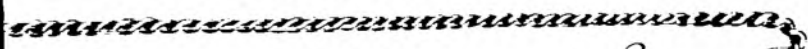


Fig. 1<sup>re</sup>

Fig. 2<sup>e</sup>

de médiocre longueur engagée en travers dans le pharynx vers la racine de la langue, & qu'il tâcha inutilement de l'accrocher avec l'ongle, il ne put la retirer qu'avec le crochet mouffe que nous venons de décrire. On trouve la figure de cet instrument dans les Observations d'HILDEN (a).

Quoique nous ayions remarqué qu'il est dangereux de se servir de crochets qui ayent le bec pointu, il y a cependant des cas où de pareils crochets peuvent être utiles; c'est sur-tout lorsque les corps sont fort gros & d'une substance peu ferme dans laquelle le crochet puisse entrer, & assez tenace pour qu'il puisse s'y engager sûrement: tel étoit ce gros nœud de linge dont nous avons parlé ci-devant page 457. tels peuvent être aussi de gros morceaux de chair membraneuse & coriace, &c. mais il faut que ce crochet ne soit pas trop courbé, afin que sa pointe puisse être portée plus facilement dans le corps étranger.

Pour éviter les inconvéniens de la pointe du crochet dans les cas dont nous avons parlé ci-devant, M. PETIT en a imaginé un qui est formé d'une tige ou stilet d'argent flexible, ou de deux fils d'argent tournés l'un sur l'autre en spirale; l'extrémité est recourbée, & forme un petit anneau propre à engager le corps étranger. Voyez la figure 1.

STALPART VANDERWIEL (b), rapporte après NUCK, le succès d'un instrument de même genre. Un Soldat en prenant du bouillon, avalla en même-tems un gros os de figure très-irrégulière: il tâcha de se faire vomir, mais inutilement, quoiqu'il prît beaucoup d'huile; cette huile fit descendre l'os beaucoup plus bas: ce déplacement du corps étranger mit le malade dans un danger éminent de suffocation pendant l'espace d'une heure. Le Chirurgien qui fut appelé pour le secourir manquoit d'instrument; le malade en fit un lui-même avec un gros fil de fer qu'il plia en deux, & il entrelaça les deux branches, excepté

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

Troisième  
moyen: les  
anneaux.

(a) Table 13. Fig. 7.

(b) Cent. 2. part. 1. Schol. in Obs. 21.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

vers l'endroit de la courbure, où il forma une espèce d'anneau de figure ovale assez grand pour engager l'os; il introduisit lui-même cet instrument dans son œsophage, & il fut assez heureux à la sixième reprise, & après cinq quarts d'heure que l'accident étoit arrivé, d'accrocher l'os qu'il tira avec beaucoup d'efforts & de douleur; car cet os déchira l'œsophage, causa des vomissemens bilieux, & une hémorrhagie assez considérable. On peut voir la figure de l'os & celle de l'instrument dans l'Auteur (a).

M. PETIT a encore inventé dans les mêmes vûes un instrument, dont le succès est beaucoup plus sûr à cause de la multiplicité d'anneaux dont il est fourni, lesquels peuvent les uns ou les autres se présenter du côté du corps étranger & l'engager. Cet instrument est formé d'une tige d'argent flexible ou de baleine, à l'extrémité de laquelle sont attachés plusieurs petits anneaux, de manière qu'ils puissent se mouvoir librement en différens sens, & se présenter de tous côtés à la surface de la parois de l'œsophage. Voyez la Figure 2.

XII.  
OBSERV. PAR  
M. DE LA  
HAYE sur une  
épingle reti-  
née de l'œso-  
phage.

M. DE LA HAYE s'est servi d'un moyen à peu près équivalent, pour tirer une épingle qui étoit arrêtée dans le gosier d'une femme. On avoit fait plusieurs tentatives pour extraire ce corps étranger; mais on n'avoit pû réussir, & les différens moyens dont on s'étoit servi avoient considérablement augmenté la douleur que cette femme ressentoit. M. DE LA HAYE dit qu'il se trouva fort embarrassé sur le choix de l'instrument qu'il devoit mettre en usage, parce qu'on en avoit déjà tenté inutilement de plusieurs sortes; il en imagina enfin un particulier qui lui réussit. Il prit un stilet d'argent long & très-flexible; (c'étoit celui de la plus longue de ses algales) il passa, dans l'anneau qui termine ce stilet, plusieurs brins de filasse assez fine; il forma plusieurs lacs de toute la longueur de cette filasse: il introduisit ce stilet dans l'œsophage; lorsqu'il l'eut placé au-delà du corps étran-

(a) Table 14. Fig. 3.

ger,



ger, il le retira doucement en lui faisant faire des demi-tours à droit & à gauche, afin d'engager l'épingle dans le paquet de lacs formés par la filasse, & ce procédé ingénieux lui réussit fort heureusement.

On voit en effet que l'instrument dont s'est servi M. DE LA HAYE doit être très-convenable, sur-tout lorsqu'il s'agit de tirer de petits corps, tels que des arrêtes, des aiguilles, & des épingles qui barrent l'œsophage; car l'anneau du filet, quoique garni d'une touffe de filasse, occupe peu d'espace, & il est par conséquent très-facile de l'introduire dans l'œsophage, & de le faire passer à côté du corps étranger, sans craindre de déplacer & d'enfoncer ce corps, comme cela peut arriver avec l'éponge. Cet instrument a encore un avantage, qui est, que lorsqu'on retire le filet, le faisceau de filasse qui rebrousse & se ramasse forme un plus gros volume; elle touche mollement de tous côtés la parois de l'œsophage, & par ce moyen en la tournant de divers sens, elle peut engager les corps petits & lisses arrêtés dans ce canal, & les entraîner avec elle au-dehors.

Il faut observer, lorsqu'on se sert de cet instrument, de faire au filet, à l'extrémité que l'on doit tenir, un second anneau ou crochet, afin que ce corps, qui est très-lisse & menu, ne puisse pas échapper des doigts, & tomber dans l'œsophage. Ce n'est pas sans quelque fondement que je fais cette réflexion, car il est souvent arrivé que des filets & des sondes ont glissé des mains des Chirurgiens, soit en sondant des playes pénétrantes dans les capacités, soit en portant ces instrumens dans le gosier, comme il est arrivé dans le dernier cas à ce Barbier de Village, qui en examinant avec une sonde le gosier d'une femme, la laissa glisser dans l'œsophage; ce corps qui avoit huit doigts de long tomba dans l'estomach, & causa des accidens très-fâcheux qui firent périr la malade.

Feu M. MARECHAL suppléa aux instrumens dont nous venons de parler par un autre qui se trouva à sa main, & qui étoit beaucoup plus simple, mais moins sûr, lequel

*Mémoires, Tome I.*

Ppp

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

XIII.

OBSERV. par  
feu M. MA-  
RECHAL, SUR

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

une grosse ar-  
rête de mo-  
rue retirée  
du gosier a-  
vec le bout  
d'un fouet  
de baleine.

Quatrième  
moyen : les  
différentes  
manières  
d'employer  
l'éponge.

pendant lui réussit fort bien. Un homme venoit d'a-  
valler une très-grosse arrête de morue qui lui étoit restée  
dans le gosier : M. MARE'CHAL qui étoit prêt de monter  
à cheval, & qui n'avoit pour secourir cet homme d'autre  
instrument qu'un fouet de baleine qu'il tenoit à la main,  
fit une anse avec la corde du bout de ce fouet, il trempa  
cette anse dans l'huile, & l'introduisit dans l'œsophage  
au-delà du corps étranger ; il engagea l'arrête dans l'anse  
de la corde, & la retira fort promptement.

Nous avons rapporté à la troisième Classe des moyens  
qu'on employe pour retirer les corps étrangers, les diffé-  
rentes manières de se servir de l'éponge : ce genre de  
moyen convient principalement dans les cas où les corps  
étrangers n'occupent pas beaucoup le canal de l'œso-  
phage ; car pour réussir, il est nécessaire que l'éponge  
puisse glisser à côté du corps, & être poussée au-delà, afin  
qu'elle puisse l'entraîner lorsqu'on la retire ; ainsi on doit  
toujours se régler, autant qu'on le peut, sur la grosseur  
du corps étranger, pour donner au morceau d'éponge un  
volume qui puisse lui permettre de passer sans faire beau-  
coup d'efforts sur ce corps : il faut d'ailleurs avoir l'at-  
tention d'employer de l'éponge bien sèche, suivant la  
remarque de quelques Auteurs (a), & de la laisser quel-  
que tems dans l'œsophage, lorsqu'elle est passée au-delà  
du corps étranger, si le malade peut la supporter, afin  
qu'elle puisse assez se gonfler par l'humidité pour rem-  
plir le diamètre de l'œsophage : on comprend assez com-  
bien cette précaution est utile pour assurer le succès de  
l'opération.

XIV.  
OBSERV. par  
M. BROUIL-  
LARD Chirur-  
gien de Lille  
Comtat d'A-  
vignon, sur  
une grosse é-  
pingle reti-  
rée avec l'é-  
ponge.

M. BROUILLARD dit, dans une Observation dont il a  
fait part à l'Académie, qu'un Payfan en mangeant sa soupe  
avec un peu trop d'avidité, avalla une grosse épingle  
qui s'arrêta dans l'œsophage : elle causa aussi-tot une  
grande douleur qui fut suivie d'inflammation & de fié-  
vre : on eut recours à un Chirurgien du voisinage, qui  
se servit sans succès de la bougie & d'autres moyens

(a) PLATERUS, BONETI, POLYALPH. Lib. 4. cap. 3.

pour faire descendre ce corps étranger dans l'estomach. M. BROUILLARD fut appelé ; il conjectura, par tous les moyens que l'on avoit tentés, que cette épingle étoit placée de manière qu'on ne pouvoit pas l'enfoncer dans l'estomach, & qu'il falloit au contraire essayer de la retirer. Pour cet effet il prit un morceau d'éponge de la longueur de deux pouces, & de la grosseur du doigt ; il le lia par le milieu avec un gros fil ciré & fort long ; il sépara les deux bouts de ce fil, il en passa un dans le canal d'une grosse sonde de plomb, & plaça l'autre extérieurement le long de cette sonde ; il assujettit exactement, en tirant ces fils, le morceau d'éponge contre l'extrémité de la sonde, il trempa cette éponge dans de l'huile d'amandes douces, & l'enfonça dans l'œsophage à la faveur de la sonde. Lorsqu'il fut assuré, par un signe que lui fit le Paysan, qu'elle étoit entrée au-delà du corps étranger, il tint l'éponge en place par le moyen du fil qui étoit libre, il retira la sonde, il réunit les fils, il les entortilla autour de sa main, & il tira fortement l'éponge qui entraîna l'épingle : cette opération fut fort douloureuse au malade ; il sembloit qu'il alloit étouffer dans le moment de l'extraction, mais la promptitude avec laquelle l'opération fut faite, le délivra très-vîte du danger où il étoit : il rendit beaucoup de sang par la bouche, mais quelques saignées dissipèrent en très-peu de tems tous les accidens.

Cette Observation paroît susceptible de quelques réflexions ; car il semble que la sonde de plomb que M. BROUILLARD a employée, a moins d'avantages que la baleine dont on se sert ordinairement en pareil cas ; mais peut-être que M. BROUILLARD ne s'est servi de la sonde de plomb, que parce que la baleine lui manquoit : cependant il est toujours bon de remarquer que la baleine est beaucoup plus sûre que la sonde de plomb, parce qu'elle est plus flexible : on ne trouve point dans la sonde de plomb ce même avantage, parce qu'elle n'a ni cette force, ni cette souplesse élastique, qui peut s'accommoder au canal de l'œsophage dans les différens mouvemens,

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

Cette réflexion est de M. COURTOIS Membre de l'Académie, dans son rapport sur cette Observat. de M. BROUILLARD.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

ou dans les différens efforts sans se fausser, en prenant une mauvaise figure qu'elle garde, ou peut-être même sans se casser, comme il est quelquefois arrivé en effet que de semblables sondes se sont cassées dans la vessie, quoiqu'elles n'y soient point exposées à des mouvemens aussi violens.

REMARQUES  
sur l'usage de  
l'éponge.

Nous pouvons remarquer de plus que l'huile ne paroît pas convenir pour enduire l'éponge, parce qu'elle peut empêcher que cette éponge ne s'imbibe de l'humidité qu'elle peut trouver dans l'œsophage, ou qu'on peut lui procurer après qu'elle est entrée, en faisant avaler, s'il est possible, de l'eau au malade, comme on l'a quelquefois fait effectivement, & comme quelques Auteurs le recommandent (a).

On doit encore faire beaucoup d'attention à la maniere d'attacher l'éponge, parce qu'en entourant l'éponge avec le fil qui la serre, ce fil empêche qu'elle ne s'imbibe & ne se gonfle; il vaudroit mieux qu'on la pénétrât avec le fil seulement en quelques endroits pour l'assujettir, aussi sûrement qu'il est nécessaire, à l'extrémité de la tige dont on se sert.

Je crois d'ailleurs, que pour tirer un plus grand avantage du gonflement de l'éponge, & pour en faire entrer un plus gros morceau, & l'introduire plus facilement, il seroit à propos de l'enfermer, de maniere qu'on puisse la restreindre sous un très-petit volume, & la remettre en liberté, lorsqu'elle sera passée au-delà du corps étranger: on peut espérer alors que l'éponge qui peut reprendre un volume au moins trois fois plus gros que celui sous lequel elle est entrée, pourra plus sûrement enlever ce corps.

L'enveloppe qui pourroit convenir, & dont le Chirurgien est assez ordinairement fourni, est un petit morceau de cannepin très-fin & un peu mouillé: on appliquera cette petite peau avec adresse sur l'éponge bien sèche, & bien ferrée avec les doigts; on comprendra dans ce cannepin un ou deux fils assez longs & très-forts, dont on

(a) PLATERUS, BONET. Polyalth. Lib. 4. cap. 3.

relevra les bouts de maniere qu'ils embrassent librement cette petite peau, & on leur fera faire une circonvolution autour de la tige qui porte l'éponge; & lorsque cette éponge sera suffisamment entrée dans l'œsophage au-dessous du corps étranger, on retirera le fil pour déchirer ou pour déplacer simplement le cannepin, & mettre l'éponge en liberté; on peut encore, si on le juge à propos, ou s'il est possible, faire avaller ensuite un peu d'eau au malade, pour que l'éponge puisse se gonfler davantage, & qu'en la retirant, elle entraîne plus sûrement avec elle le corps étranger; mais dans ce cas, il me paroît qu'un fil de fer, de leton ou d'argent flexible, comme s'en sont servi plusieurs Praticiens (a), ou une sonde creuse employée comme a fait M. BROUILLARD, conviendra mieux que tout autre instrument qui pourroit empêcher la déglutition de l'eau.

On peut, au lieu de cannepin, se servir pour couvrir l'éponge d'un ruban de soye fort mince, & d'une largeur suffisante; on fera avec ce ruban un tour & demi ou deux tours fort serrés sur l'éponge, & un troisième autour de la tige; on assujettira fermement avec le doigt le bout du ruban sur le fil de fer, de crainte qu'il ne se relâche: lorsque l'on aura introduit l'éponge dans l'œsophage, & qu'elle sera passée au-dessous du corps étranger, on détournera promptement le ruban de dessus la tige, & ensuite on le tirera assez fortement pour le déplacer de dessus l'éponge; & on achévera l'opération, comme nous l'avons dit.

Le ruban peut encore avoir un avantage, sur-tout lorsqu'il s'agira de petits corps, comme d'épingles, d'aiguilles, &c. qui piquent les parois de l'œsophage; car le mouvement qu'on lui fera faire en le détournant de dessus la tige & de dessus l'éponge, peut dégager ou arracher ces corps, & les

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

(a) JOB. A. ME'EK'REN Obs. Med. Chirurg. cap. 13. MANGETI Biblioth. Chirurg. de guttur. affectib. FABRIC. HILD. Cent. 1. Obs. 36. WEDLIUS BONETI Medicin. Septentr. cap. 9. Lib. 3. de Oesoph. affectib. RAIGERUS idem. cap. 7.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

faire tomber sur l'éponge qui les entraînera ensuite. Si on manque la première fois d'entraîner le corps étranger, on recommencera avec une éponge un peu plus grosse la même tentative; on pourra même, s'il est nécessaire, la répéter une troisième fois & davantage, en se servant chaque fois d'une plus grosse éponge. Ces tentatives répétées ne doivent pas étonner; nous avons vu ci-devant beaucoup d'exemples où l'on a été obligé avec les autres instrumens d'employer beaucoup de tems, & de recommencer plusieurs fois la même manœuvre.

Il faut toujours, autant qu'il est possible, se servir d'éponge neuve, parce que celle qui a été mouillée plusieurs fois se durcit, & est bien moins propre à être resserrée sous un plus petit volume, au lieu que celle qui est neuve est fort souple, & peut se restreindre très-aisément; cependant si on manquoit d'éponge neuve, il faudroit pour rassouplir celle qui se trouveroit endurcie la bien mouiller, & ensuite l'exprimer fortement.

Presque tous les Auteurs qui ont écrit sur le sujet que nous traitons, prescrivent une manière de se servir de l'éponge, qui paroîtroit convenir assez dans les cas où l'on a dessein de faire prendre de l'eau au malade pour occasionner le gonflement de l'éponge dont nous venons de parler : cette manière consiste à attacher seulement l'éponge à un fil assez fort; mais je ne crois pas qu'il fût possible, à moins qu'on ne se servît du moyen qu'a employé M. BROUILLARD (\*), de faire avaller cette éponge à ceux qui ont l'œsophage embarrassé & irrité par un corps angulaire ou aigu, & de la faire descendre au-dessous du corps étranger.

Le cas de mouiller l'éponge pour la gonfler (précaution que je crois assez inutile, lorsqu'on se sert de l'éponge, comme nous l'avons dit) ce cas, dis-je, doit tout au plus avoir lieu lorsque le corps étranger est d'un volume à pouvoir faire assez d'obstacle au retour de l'éponge pour être déplacé & enlevé : car lorsque le corps étranger est petit

(\*) Voyez ci-devant pag. 482.

& lisse, comme sont les aiguilles, les épingles, &c. l'éponge mouillée glisseroit plus facilement sur ces corps que l'éponge sèche; & c'est dans cette circonstance que notre maniere de se servir de l'éponge doit être fort avantageuse.

Pour assurer davantage le succès de l'éponge, on peut par le moyen de quatre branches de baleine la tenir plus fortement dilatée. Pour cet effet on scindra en quatre le bout de la baleine où l'éponge doit être attachée; on écartera les quatre petites branches, & on les tiendra dans cet état par le moyen d'un fil de leton ou d'une cordelette ou gros fil, qu'on entrelacera entre ces branches proche de l'endroit où elles se réunissent. On fera quatre trous dans l'éponge pour placer ces quatre branches, & on y attachera l'éponge avec un fil, qui sera retenu à chacune des branches par une petite anche ou échancrure qu'on aura eu soin d'y faire. On resserrera ces branches & l'éponge, comme nous l'avons dit, pour les introduire dans l'œsophage jusqu'au dessous du corps étranger, & on les mettra ensuite en liberté, afin que les branches qui étoient contraintes s'écartent d'elles-mêmes par leur ressort, & tiennent fortement l'éponge dilatée; il faut cependant avoir attention que ces branches ne soient point trop roides, afin qu'elles ne puissent pas, par leur écartement, blesser l'œsophage. On peut de plus, lorsqu'il s'agit de tirer des épingles, des arrêtes ou d'autres corps semblables, attacher à la baleine plusieurs anses de fil de différentes longueurs qu'on joindra l'un à l'autre, & qui descendront autour de l'éponge. On les enfermera avec l'éponge, lorsqu'on voudra introduire l'instrument dans l'œsophage. Si on a besoin pour faciliter cette introduction, que l'éponge & les branches de la baleine puissent se resserrer sous un fort petit volume, il faut alors se servir d'éponge la plus commune & la plus grossiere, c'est-à-dire de celle qui est la plus lâche, & qui a de plus grands pores; car on peut resserrer cette espèce d'éponge au moins au huitième de son volume; mais dans ce cas il faut que les branches de la baleine soient un

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

peu plus fortes pour assurer l'effet de cette éponge, qui par elle-même n'est pas capable d'une grande résistance.

VANHORNE (a), & la plupart des Praticiens modernes préfèrent, pour les raisons que nous avons détaillées ailleurs, la tige de baleine pour conduire le morceau d'éponge dans l'œsophage. Cet instrument est, à ce que l'on croit, de l'invention de WILLISIUS; cet Auteur l'imagina pour le cas suivant (b):

Un Particulier étoit sujet depuis long-tems à rejeter presque tous les alimens, tant solides que liquides, peu de tems après les avoir avallés : on lui fit différens remèdes qui furent inutiles; pressé par la faim, le malade mangeoit jusqu'à ce que son œsophage fût rempli jusqu'au pharynx; mais l'orifice supérieur de l'estomach ne pouvant donner passage aux alimens qu'il venoit de prendre, il étoit obligé de les rendre bien-tôt après. WILLISIUS à qui le malade s'adressa, conjectura qu'il y avoit ou paralysie de la partie inférieure de l'œsophage, ou une tumeur qui comprimoit ou bouchoit ce canal. Comme le malade étoit à la veille de mourir d'inanition, WILLISIUS eut recours à un expédient qui lui réussit : il forma une tige de baleine longue & assez grêle pour être fort flexible; il attacha au bout de cette tige un petit morceau d'éponge liée bien sûrement par le moyen d'un gros fil. Aussi-tôt que le malade avoit pris quelqu'aliment, il introduisoit lui-même cet instrument dans son œsophage, & par ce moyen il forçoit l'obstacle qui se trouvoit à l'orifice supérieur de l'estomach, & facilitoit le passage des alimens dans la cavité de ce viscère : il y avoit déjà seize ans que le malade se servoit avec succès de cet expédient, lorsque WILLISIUS écrivoit cette Observation, & il s'en servoit encore actuellement. On trouve un fait pareil dans les Observations de STALPART VANDER WIEL (c).

(a) *Spongiâ efficulo balena per se satis flexili alligatâ.* Micro-Techné. S. 10.

(b) Pharm. rat. part. 1. Sect. 2. cap. 1.

(c) Cent. 2. part. 1. Obs. 27.



SAMPSONIUS (a), qu'il nous soit permis de le dire en passant, voulut aussi employer la tige de baleine dans un cas presque semblable, mais ce fut sans succès. Une femme qui avoit depuis long-tems une grande difficulté d'avaller vint le trouver; ce Praticien pour découvrir la cause de cette maladie, introduisit dans l'œsophage une tige de baleine longue & flexible : il trouva dans ce canal un obstacle que cet instrument ne put vaincre, quoiqu'il répêât plusieurs fois le même moyen, & qu'il y employât assez de force : la malade mourut de faim peu de mois après. SAMPSONIUS l'ouvrit, il trouva tout le canal de l'œsophage cartilagineux depuis la région des clavicules jusqu'à l'estomach; le diamètre de ce canal pouvoit à peine permettre l'introduction d'une foye de Porc.

On peut voir la figure de l'instrument de WILLISIUS dans la Chirurgie de M. HEISTER (b).

Plusieurs Praticiens se servent d'un catheter auquel ils attachent bien sûrement l'éponge, pour tirer les corps qui ne sont pas engagés fort loin dans l'œsophage. Ce moyen pourroit être dégoûtant à ceux qui feroient attention à l'usage ordinaire de cet instrument; pour prévenir ce dégoût, on couvrira le catheter avec une bandelette, ou un ruban mince qui le cachera, & qui l'empêchera de toucher immédiatement aucune partie.

Cet instrument, comme nous l'avons remarqué plus haut, ne peut servir que dans les cas où les corps étrangers sont peu enfoncés dans l'œsophage. C'est pourquoi FABRICE DE HILDEN, qui se servoit volontiers de cet instrument, a été obligé de s'attacher à celui qu'il dit qu'on attribue à GAUTIER HERMANN RYFF (c) célèbre Médecin-Chirurgien à Strasbourg, & qu'on peut cependant rapporter à ARCULANUS : il est vrai que l'instrument d'ARCULANUS étoit de plomb, & que celui de RYFF étoit de cuivre.

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

(a) Miscell. curios. ann. 1613. Obs. 170. & BONETI Med. Septentr. Lib. 3. de Oesoph. affectib. sect. 1. cap. 1.

(b) Tabul. 21. Fig. 10.

(c) Chirurg. magn. GUALTHERI RYFF, Ling. Germanic conscript.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

FABRICE DE HILDEN a perfectionné cet instrument de cuivre qui a depuis été généralement adopté. Cet instrument est une cannule de cuivre ou d'argent courbée, grosse comme une plume de Cygne, longue d'un pied & demi ou environ, percée de divers trous dans toute sa longueur, & garnie à son extrémité d'une petite éponge neuve qui y est attachée bien ferme. FABRICE (a) a ajouté à cet instrument plusieurs perfections très-essentielles. 1°. La cannule, telle que RYFF l'avoit inventée, finissoit en quelque façon en pointe; ainsi elle pouvoit être portée dans la glotte, & peut-être suffoquer le malade qui s'agite beaucoup dans ces occasions, ou du moins elle pouvoit irriter & blesser les membranes de la bouche ou de l'œsophage; FABRICE fit construire la sienne mouffe par le bout. 2°. RYFF ne mettoit point d'éponge à l'extrémité de son instrument; FABRICE y en mit une, parce qu'il reconnut les avantages de cette éponge pour faciliter l'introduction de la cannule dans le pharynx par-dessus l'épiglotte, & sur-tout pour repousser ou pour retirer plus sûrement les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage. 3°. Enfin l'instrument de RYFF étoit creux, & d'ailleurs trop foible par rapport à la quantité de trous dont il est percé; il arriva à FABRICE, qui s'en servoit pour déplacer un os arrêté dans l'œsophage, que le malade qui avoit de violentes convulsions, vint à serrer fortement les dents, & écrasa l'instrument; il pouvoit même arriver qu'en pareil cas, comme le remarque fort bien FABRICE, il se fût cassé, & que la portion engagée dans l'œsophage glissât jusques dans l'estomach, & eût causé de fâcheux accidens. Ces considérations engageront ce grand Chirurgien, pour rendre cet instrument plus fort, de faire mettre dans le creux de la cannule un gros stilet de cuivre ou de fer bien attaché & plombé aux deux extrémités; de façon cependant que ce stilet, quoiqu'un peu gros, ne bouchât pas les trous de la cannule, dont l'usage est de recevoir & d'accrocher, pour

(a) Cent. I. Obs. 36.

ainsi dire, les corps étrangers petits & pointus. On peut voir la figure de l'instrument corrigé d'HILDANUS dans les Observations propres de l'Auteur (a) dans l'Arsenal de Chirurgie de SCULTET (b), & dans la Bibliothèque de Chirurgie de MANGET (c).

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS,  
QU'IL FAUT  
TIRER.

Malgré le succès avec lequel FABRICIUS HILDANUS, & la plupart des Praticiens qui l'ont suivi se servoient de cet instrument, soit pour retirer les corps étrangers qui n'engageoient qu'une partie de l'œsophage, soit pour enfoncer dans l'estomach ceux qui bouchoient tout-à-fait ce canal, il restoit néanmoins toujours à cet instrument le défaut d'être d'une matiere inflexible, & de ne pouvoir point par cette raison servir, lorsque les corps sont arrêtés dans la partie inférieure de l'œsophage. Cette imperfection a engagé M. PETIT à inventer un autre instrument qui peut servir dans tous les cas. Il est aussi formé d'une cannule d'argent, & d'un morceau d'éponge attachée à son extrémité; mais cette cannule s'accommode facilement à la figure de la partie dans laquelle on l'introduit, parce qu'elle est faite d'un fil d'argent tourné en spirale, qui la rend flexible dans toute sa longueur. Lorsque l'on veut se servir de cet instrument, on met dans la cannule un brin de baleine proportionné à sa longueur & à son diamètre, afin de lui donner toute la force qui lui est nécessaire pour l'usage auquel l'instrument est destiné; cette baleine est plus longue que la cannule, & l'extrémité qui n'entre pas dans cette cannule est plus grosse, afin qu'elle puisse servir de manche; la baleine ainsi adaptée est retenue en place dans la cannule par deux petits crochets qui sont au dernier fil de cette cannule, & qui s'engrangent dans deux rainures qui sont au manche de la baleine. Voyez la Figure 3.

Il y a une remarque essentielle à faire au sujet de l'éponge qui est attachée à l'extrémité des deux derniers instrumens

Autres re-  
marques sur  
l'usage de  
l'éponge.

(a) Tab. 13. Fig. 5.

(b) Fig. 8c.

(c) Tabl. 28. Fig. 5.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

dont nous venons de parler ; je veux dire l'instrument d'HILDANUS, & celui de M. PETIT. On a coutume de laisser ces instrumens munis de l'éponge pour s'en servir dans le besoin ; il peut en résulter deux inconvéniens. Le premier est que l'éponge, ayant été mouillée, se durcit : dans cet état elle ne peut pas se resserrer facilement sous un très-petit volume quand on veut la contraindre pour l'introduire facilement, ni se dilater & s'étendre beaucoup quand on la met en liberté pour qu'elle puisse, par l'augmentation de son volume, entraîner plus sûrement le corps que l'on veut retirer.

Le second inconvénient qui mérite encore plus d'attention que le premier, c'est que le fil qui attache l'éponge à la cannule se pourrit, lorsqu'il a été mouillé plusieurs fois, & qu'il n'a pas séché promptement ; ainsi il peut se casser dans le tems de l'opération, & laisser tomber l'éponge dans l'estomach : le moyen de prévenir cet inconvénient, si l'on veut laisser l'instrument monté de son éponge sans craindre la pourriture du fil qui la retient, seroit de se servir d'un fil de leton ou d'argent qui perce l'éponge par les deux bouts dans toute sa longueur, & qui la retienne fermement assujettie à la cannule.

Il est encore fort à propos de faire observer aux jeunes Chirurgiens, que lorsque l'on porte dans la gorge quelque instrument propre pour retirer, ou pour repousser quelque corps engagé dans l'œsophage, il ne faut l'introduire qu'avec beaucoup de précautions, de crainte de le faire entrer dans la glotte, & peut-être de suffoquer le malade, qui s'agite pour l'ordinaire beaucoup dans ces opérations. ME'ECK'REN (a) assure que cet accident arriva de son tems à un Chirurgien peu versé dans l'Anatomie, & qu'il eut des suites très-funestes. Pour éviter cet inconvénient, il faut conduire doucement & adroitement l'instrument le long de la base de la langue & pardessus l'épiglotte, en le portant vers la partie postérieure & inférieure du pharynx, & le faire passer dans l'œsophage ; on le glissera peu à peu

(a) Observ. Med. Chirurg. posthum. cap. 13.

le long de ce canal en appuyant légèrement du côté des vertèbres, jusqu'à ce que l'on soit parvenu jusqu'au corps étranger que l'on veut déplacer. Lorsque l'instrument est suffisamment entré, il faut jeter la tige un peu de côté, pour laisser l'épiglotte libre, & ne la point gêner dans ses mouvemens. Il faut d'ailleurs avoir attention lorsqu'on se sert d'une tige de baleine, de tenir cette tige le plus menue qu'il est possible, c'est-à-dire, en lui laissant cependant la force qui lui est nécessaire pour conduire l'éponge dans l'œsophage.

Nous ne parlons point ici de plusieurs autres moyens qui servent ordinairement à enfoncer les corps étrangers, & qui quelquefois les ont retirés, comme nous verrons ailleurs : tels sont le porreau, la bougie, &c. parce que lorsque l'indication de retirer ces corps est déterminée, & que l'on veut éviter le danger de les enfoncer, nous ne croyons pas qu'il convienne de recourir à ces moyens équivoques.

Cependant lorsque dans un cas pressant on se trouve privé des instrumens destinés uniquement à retirer les corps étrangers, on peut employer les moyens que l'on a sous la main; le hazard fait souvent que l'on réussit. Les coups de poing sur le col ou sur le dos, que quelques Auteurs recommandent dans ces occasions, produisent quelquefois de bons effets.

Une jeune fille avalla par mégarde une grosse épingle qui s'arrêta un peu au-dessous du pharynx, & causa des douleurs assez vives; cette jeune fille cria pour avertir sa mere, & elle lui fit entendre par des signes (car elle ne pouvoit parler) qu'elle avoit un corps étranger dans le gozier. La mere lui donna un grand coup avec la main entre les épaules qui chassa l'épingle dans la bouche, & la malade fut délivrée sur le champ de ce corps qui l'incommodoit extrêmement.

Lorsque tous les moyens mécaniques dont nous venons de parler n'ont pû réussir pour retirer les corps arrêtés dans l'œsophage, on a encore une ressource qui peut

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

Moyens  
incertains  
pour tirer  
les corps  
étrangers-

XV.  
OBSERVAT.  
par l'Auteur,  
sur une grosse  
épingle  
rejetée par  
le moyen  
d'un coup de  
poing sur le  
dos.

Quatrième  
genre de  
moyens. Les  
remèdes.

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

Le vomissement.

réussit, sur tout, comme le remarquent plusieurs Praticiens, lorsque l'estomach se trouve un peu rempli d'alimens. Ce dernier moyen consiste à procurer le vomissement, soit en mettant le doigt ou une barbe de plume dans le gosier, soit en faisant avaller de l'huile ou un émétique ordinaire.

GRUE'LINGIUS (\*) dit qu'un jeune homme étant à un festin mangea des choux rouges; un petit os qui s'y trouva caché s'arrêta dans l'œsophage. L'Auteur qui étoit de la compagnie dit qu'il s'aperçut aussi-tôt de l'accident, & qu'il frappa fortement sur le col du jeune homme, comme font, dit-il, les nourrices, quand leurs enfans ont avallé quelques morceaux qui s'arrêtent dans leur gosier; mais ce procédé ne lui réussit pas, & le jeune homme resta dans cet état jusqu'au lendemain. GRUE'LINGIUS qui apparemment avoit réfléchi pendant la nuit aux moyens qu'il pourroit employer, examina le matin la gorge du malade, pour voir s'il ne pourroit point appercevoir l'os & le tirer, mais il ne put le découvrir; il lui fit avaller diverses choses liquides & empâtantes pour entraîner ce corps étranger dans l'estomach; mais toutes ces tentatives furent inutiles; il se détermina enfin à lui donner un vomitif qui fit rejeter l'os.

XVI.

OBSERVAT.  
COMMUNI-  
QUÉE à l'Aca-  
démie par M.  
MOGNIOT,  
sur un mor-  
ceau de pou-  
mon d'agneau rejeté  
par le vomis-  
sément procuré par un  
lavement de  
Tabac.

L'œsophage est quelquefois si embarrassé, qu'il n'est pas possible au malade d'avaller un vomitif. M. MOGNIOT s'est servi avec succès en pareil cas d'un lavement de tabac pour procurer le vomissement. Un homme qui n'avoit presque plus de dents, avalla un très-gros morceau de poulmon d'agneau qui s'arrêta à la partie moyenne de l'œsophage, où il bouchoit exactement le passage aux alimens liquides, que le malade rejettoit aussi-tôt qu'il les prenoit. Un Chirurgien qui fut appelé se servit inutilement de tous les moyens ordinaires pour déplacer ce corps étranger, comme des doigts, du porreau, de la bougie, &c. il lui fit prendre l'émétique, mais il ne put passer dans l'estomach, parce que le passage, comme nous

(\*) Cent. 12. Obf. 20.

l'avons dit, étoit entièrement fermé par ce corps spongieux. M. MOGNIOT a qui on eut recours le troisième jour, trouva le malade prêt de suffoquer; il avoit le visage noir & fort tuméfié, les yeux, pour ainsi dire, hors de la tête, il tomboit dans des syncopes fréquentes, qui étoient suivies de mouvemens convulsifs. M. MOGNIOT voyant le malade dans cette extrémité, & faisant attention au peu de succès qu'avoient eu les différens moyens qu'on avoit employés, ne jugea pas à propos de les réitérer: il imagina de faire donner au malade en lavement la décoction d'une once de tabac en corde; ce remède procura un vomissement violent qui fit rejeter le corps étranger qui alloit causer la mort du malade sans ce prompt secours.

Les remèdes dont nous parlons peuvent encore avoir lieu pour chasser les corps étrangers qui sont entrés dans la trachée-artère. Lorsqu'un corps, même du plus petit volume, passe dans le larynx, il arrive dans l'instant des accidens très-considérables; le malade sent une douleur aiguë & piquante, il ne parle qu'avec beaucoup de peine, & sa voix est rauque, la respiration est gênée au point que le malade est dans un péril éminent de suffocation; mais le premier accident qui survient est toujours une toux vive & fréquente, & d'autres mouvemens violens qui facilitent quelquefois la sortie du corps étranger, sur-tout s'il n'est pas glissé fort avant dans le larynx; les Observateurs nous en fournissent assez d'exemples (a).

La plupart des Auteurs, tant anciens que modernes, conseillent, pour procurer la sortie de ces corps, d'exciter l'éternuement, de provoquer la toux & même le vomissement, de frapper plusieurs fois les malades sur le col ou sur le dos. AETIUS (b) propose de faire boire au malade des liqueurs aigres, & de lui souffler dans le nez un sternutatoire. Quelques autres Praticiens anciens recom-

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

L'éternuement, la toux, &c. pour faciliter la sortie des corps qui se sont glissés dans la trachée-artère.

(a) OSVALD. GABELCHOVER. Obs. SCHENK. Lib. II. Obs. I. DONAT. Hist. mirab. Medic. Lib. 3. cap. 7. BONET. Med. Sept. Lib. 2. de ois affect. sect. 9. cap. 2. SENNERT. prax. Lib. 2. p. 2. cap. 1. p. m. 142.

(b) CHIRURG. FRANÇOIS DALECHAMPS, chap. 32. annot.

mandent aussi dans ce cas l'usage des choses aigres capables d'agacer les fibres du gosier, & de provoquer la toux.

FABRICIUS HILDANUS (a) dit, contre le sentiment commun, & avec beaucoup de raison, ce me semble, qu'on doit s'abstenir des médicamens aigres qui peuvent exciter la toux; car, dit ce Praticien, la toux vient assez d'elle-même dans ce cas, & les choses aigres qui resserrent la trachée-artère & l'œsophage, s'opposent par conséquent à la sortie du corps étranger. HILDANUS veut au contraire que l'on fasse prendre promptement au malade de l'huile d'amandes douces & des syrops lubrifians, tels que ceux de réglisse, de guimauve, &c. Il conseille aussi de souffler dans les narines un peu de poivre ou de poudre d'euphorbe & d'ellebore blanc pour exciter l'éternement.

On trouve en effet dans les Observateurs quelques exemples du succès, que les médicamens expectorans, sternutatoires & vomitifs ont quelquefois eus dans ces occasions.

HAGENDORN (b) rapporte qu'une fille qui mangeoit des prunes en avalla un noyau qui malheureusement glissa dans la trachée-artère; cette fille fut dans le moment en un danger pressant de suffocation; sa voix étoit foible & rauque, elle rendit beaucoup de phlegmes teintes de sang. On eut recours sur le champ aux remèdes huileux & expectorans, & même aux vomitifs, mais sans aucun succès; enfin on lui administra un remède très-âcre & stimulant qui excita une toux fort violente, & facilita la sortie du noyau de prune hors de la trachée-artère.

RIEDLINUS (c) donne aussi l'histoire d'un jeune homme à qui l'on jeta d'assez loin dans la bouche un pois qui glissa dans le larynx. Ce pois causa aussi-tôt au jeune homme une difficulté de respirer très-grande, & une toux

(a) Cent. 1. Obs. 36.

(b) BONET. Med. Sept. Lib. 2. de oris affect. sect. 9. cap. 1.

(c) BONET. Med. Sept. Lib. 7. Paraleipom. ad Lib. 2. sect. 7. Obs. 1: des



des plus vives; on lui donna sur le champ une bonne dose d'huile qui le fit vomir, & procura l'expulsion du pois.

Le même Auteur (a) parle encore d'un enfant qui avalla un petit os : cet os passa dans la trachée-artère; RIEDLINUS arriva assez à tems pour donner du secours à cet enfant, il lui souffla avec force dans le nez de la poudre de muguet, cette poudre lui causa des éternuemens violens qui chasserent le petit os.

MUYS (b) & VERDUC (c) prescrivent aussi de provoquer l'éternuement, & même le vomissement; ce dernier, à son ordinaire, n'oublie pas l'usage des remèdes diaphorétiques & volatils; il les croit propres dans cette occasion pour déterminer les esprits animaux à couler en abondance dans les muscles du larynx, afin de chasser les corps étrangers qui y sont arrêtés. VERDUC (d) propose aussi de faire avaler au malade de l'huile d'amandes douces & des bols de beurre frais : ces médicamens, dit cet Auteur, pourront être de quelque utilité, parce qu'en adoucissant & lubrifiant les passages, le corps étranger pourra en sortir plus facilement dans les efforts que le malade fera pour le rejeter; mais si ces remèdes huileux & onctueux ne suffisent pas, il conseille d'avoir promptement recours aux émétiques pour exciter des efforts plus violens & plus répétés. Les linimens gras & les onctions faites sur le col le long de la trachée-artère peuvent aussi, selon le même Auteur, être avantageuses pour ramollir les muscles & les cartilages, & pour faciliter la sortie des corps qui sont prêts de faire périr les malades par suffocation.

---

II. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER.

(a) Idem Scholion.

(b) Obs. Chir. Dec. 7. Obs. 9.

(c) Pathol. Chirurg. tom. 2. cap. 25.

(d) Idem cap. 26.

## TROISIÈME CAS.

*Les corps qu'il faudroit retirer, & qu'on est obligé d'enfoncer.*

CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

Les corps étrangers dont nous venons de parler se trouvent quelquefois arrêtés si profondément dans l'œsophage, ou tellement engagés dans ses parois qu'on ne peut les retirer; & souvent ces corps causent des accidens extrêmement pressans qui obligent de les enfoncer: il est vrai que c'est une fâcheuse ressource; mais quelque danger qu'il y ait à craindre en prenant ce dernier parti, on peut néanmoins espérer qu'il n'aura pas des suites aussi fâcheuses que les funestes effets que ces corps entretiennent par leur présence dans l'œsophage. Cette espérance n'est pas sans fondement; nous trouvons dans les Auteurs des Observations sans nombre, où l'on voit en effet que des corps étrangers fort dangereux ont été reçus dans l'estomach, & ont enfilé la voye des intestins sans avoir causé la mort, ni même des désordres fort remarquables.

Beaucoup d'exemples de corps étrangers dangereux avalés sans avoir causé de mauvais effets, autorisent à enfoncer ces corps lorsqu'on ne peut les tirer.

La plupart des exemples que nous avons rapportés dans l'article précédent, pour représenter, par les faits mêmes, les accidens que nous avons à craindre de la part de ces corps étrangers doivent, au lieu de nous effrayer, servir à nous rassûrer dans le cas dont il s'agit présentement; car on a dû remarquer que les effets de plusieurs de ces corps se bornent assez ordinairement à des irritations, à des douleurs, à des suppurations, ou à quelques autres accidens qui durent plus ou moins long-tems, & qui enfin cessent entièrement aussi-tôt que le corps qui les produit est rejeté.

Pour mettre nos Lecteurs en état de juger du degré de confiance que de semblables Observations doivent inspirer, nous allons appuyer ces exemples par un grand nombre d'autres qui peuvent encore plus autoriser les Chirurgiens à prendre le parti que nous proposons; mais par ce grand nombre de faits que nous promettons, joints à ceux

que nous avons déjà rapportés, ne nous exposons-nous pas à surcharger d'Observations la matière que nous traitons? Ne suffiroit-il pas de les supposer, & de donner seulement la doctrine qui doit en résulter? Peut-être aurois-je suivi cette dernière idée, si je n'eusse sçu que l'Académie rejette avec raison toute doctrine séparée des faits qui doivent la constater; on est en effet si convaincu que la plupart de ceux qui écrivent sur la théorie ou sur la pratique de notre Art ne consultent que leur raison, ou tout au plus leur propre expérience, que l'on doit toujours craindre qu'ils ne nous trompent par des idées séduisantes qui les auront trompés eux-mêmes, ou par des préceptes généraux qu'ils auront fondés sur quelques faits particuliers qu'ils ont observés. Il faut donc que tous les points de théorie ou de pratique que nous traitons, paroissent avec tous les faits qui peuvent servir à les approfondir, à les déterminer & à les prouver, afin que nos Lecteurs puissent juger, par les matériaux que nous rassemblons & que nous employons, de la solidité de notre travail: peut-être qu'après les avoir examinés, ils en tireront un plus grand avantage que nous n'avons fait nous-mêmes, mais toujours profiteront-ils de nos efforts & de nos recherches.

L'expérience qui rend sçavant dans l'art de guérir, c'est-à-dire qui instruit des différentes maladies & des moyens d'y remédier, & que nous distinguons ici de l'habitude des sens & des mains qui rend habile à discerner & à exécuter; cette expérience si instructive ne peut s'acquérir complètement que par l'histoire des faits de pratique appliqués aux différens cas que ces faits, eux-mêmes, nous font distinguer. Ne pensons donc pas qu'un long exercice puisse nous la procurer; il n'y a que le vulgaire qui doive être la dupe de cette idée, du moins il n'y a que ceux qui ignorent ce que c'est qu'expérience dans les Arts sçavans & fort étendus, qui puissent penser si grossièrement de celle que nous avons à acquérir. Il est facile, ce semble, à ceux qui ont quelques connoissances de l'art de guérir, d'appercevoir que le Chirurgien le plus occupé

III. CAS  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

L'expérience doit être distinguée de l'habileté.

L'expérience qu'un Praticien le plus consommé peut acquérir par l'exercice est fort bornée.

Une grande expérience consiste dans l'histoire générale des faits.

qui se borne à l'expérience que la pratique peut lui proccurer, consomme tous ses jours à apprendre seulement une petite partie des choses qui sont écrites depuis plusieurs siècles, & dont il pouvoit s'instruire amplement & en bien moins de tems, par l'histoire des faits de pratique que nous ont laissés ceux qui nous ont précédés dans l'exercice de notre Art.

Il est vrai que cette étude ne peut être facile, qu'autant que ces faits sont rassemblés & rangés dans un ordre qui fait appercevoir ce qu'ils ont de remarquable. On comprend assez en effet que les Observations sont alors beaucoup plus lumineuses que quand elles sont dispersées & confondues dans les Ecrits des Auteurs, & beaucoup plus instructives aussi que les faits qui passent successivement, & qui se présentent seul à seul dans le cours de la pratique d'un Particulier. Tout Praticien peut à la vérité remarquer quelques faits extraordinaires, acquérir par l'exercice de son Art quelques connoissances intéressantes, inventer quelques moyens particuliers dont on n'a point encore parlé; & ce sont ces mêmes nouveautés qui enrichissent peu à peu l'Art de guérir. Mais cette expérience propre à chacun n'est qu'un point, en comparaison de l'expérience générale qui s'est formée par le concours des Découvertes & des Observations qui nous ont été transmises par une multitude de Praticiens qui ont vécu en différens tems & en différens lieux.

Nous ne pouvons donc acquérir sûrement & complètement cette expérience, que par l'histoire des faits; mais l'assemblage & l'arrangement des Observations demande beaucoup d'attention pour les placer avantageusement, & beaucoup de retenue pour ne pas accumuler inutilement, dans les cas communs, celles qui ont trop de ressemblance & qui ne peuvent, ni par leurs circonstances, ni par leur nombre, augmenter nos connoissances: cependant il est quelquefois très-utile de les rassembler; c'est ce que nous devons faire, sur-tout lorsqu'il s'agit de déterminer par les exemples plus ou moins abondans qui se

trouvent dans les Observateurs si un cas est fréquent ou s'il est rare. Il faut observer néanmoins que ce sont les faits les moins ordinaires qui sont recueillis avec plus d'exactitude; car il est inutile de rapporter ceux qui se rencontrent journellement dans la pratique, & sur lesquels les dogmes & les préceptes communs de l'Art sont établis; ainsi on doit regarder comme rares les faits mêmes sur lesquels on nous a donné le plus d'Observations: mais entre les faits rares & remarquables, ce sont ceux qui sont les moins rares qui, sans doute, se trouvent en plus grand nombre dans les Observateurs; or c'est par là que nous pouvons juger de l'étendue du cas que nous allons examiner. Les faits qui peuvent nous la faire connoître ne sont pas assez communs pour avoir été négligés par les Auteurs: nous pourrions donc sçavoir par ces faits s'il est souvent arrivé que des corps étrangers qui nous paroissent fort dangereux ayent été avallés sans avoir causé la mort, ni même des accidens fort considérables; ainsi il est nécessaire de rechercher sur ce cas les Observations qui sont dispersées dans les Auteurs & de les rapporter, afin que nos Lecteurs puissent connoître par ces exemples, & par ceux qu'ils ont vû dans l'article précédent, combien on peut se rassurer sur les funestes effets que l'on a à craindre de ces corps, lorsqu'on est obligé de les enfoncer.

PLATER (a) dit qu'une femme avoit avallé en différens tems plusieurs os de pattes de poules, & qu'après quelques violentes douleurs de colique elle les rendit par l'anus; il n'a point paru depuis que ces os eussent laissé aucune mauvaise impression sur les parties où ils avoient passé. Un enfant de trois ans avalla un petit os, & dans l'instant il fut pris d'une toux si violente, qu'il étoit prêt d'étrangler; il vomit beaucoup, il rendit par le nés & par la bouche une très-grande quantité de phlegmes; cependant il avalloit facilement tout ce qu'on lui donnoit. RAYGERUS (b) fut appelé pour voir cet enfant; il regarda

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

(a) Observ. Lib. 3. pag. 899.

(b) BONEII Medicin. Septent. Lib. 3. de Œsoph. affect. sect. 1. cap. 7.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

sa maladie plutôt comme un catharre suffoquant, que comme l'effet de l'os que l'enfant avoit avalé : le troisième jour les plus grands accidens se calmerent, il ne lui resta que la toux & un enrouement ; néanmoins il avalloit plus aisément les alimens mols & liquides que les solides, & il vomissoit deux ou trois fois par jour ; enfin le quatorzième jour cet enfant, après avoir pris un bouillon, eut un vomissement considérable par lequel il rejetta un petit os du *sternum* d'un veau ; tous les accidens cessèrent sur le champ. La facilité que cet enfant avoit à avaler des alimens, & la cessation du vomissement & des autres symptômes lorsque l'os fut rejeté, prouvent assez que cet os étoit descendu jusques dans l'estomach, & que les accidens dépendoient du corps étranger, & non pas d'un catharre suffoquant, comme l'avoit pensé RAYGERUS ; mais la nature saisit elle-même les véritables indications, & prit le parti le plus sûr.

Nous avons mis les gros noyaux de fruits, comme ceux d'abricots, de grosses prunes, & sur-tout les noyaux de pêches au rang des corps qu'on ne peut guères avaler sans danger ; nous en avons vû effectivement de funestes effets, mais heureusement ces corps ne sont pas toujours si mal-faisans. SCHENKIUS (a) fait le détail des accidens qui arriverent à un homme qui avoit avalé un noyau de pêche ; ces accidens furent à la vérité fort considérables, mais enfin le malade en fut délivré sans aucunes suites fâcheuses. On conçoit facilement que ces corps peuvent même ne causer aucun accident, si leur bout qui n'a pas de pointe se présente toujours le premier, lorsqu'ils cheminent dans les premières voyes ; c'est pourquoi nous ne devons pas être surpris de ce que souvent ces corps n'en causent point en effet, du moins après qu'ils sont descendus dans l'estomach.

XVII.  
OBSERVAT.  
par M. EN-  
GERRAN, sur  
un noyau de  
pêche re-

M. ENGERRAN nous en fournit un exemple dans une Observation qu'il a communiquée à l'Académie. Il fut appelé pour secourir un enfant de cinq ans qui avoit

(a) Obs. Med. Lib. 3. Obs. 4.

avallé un noyau de pêche, & qui étoit dans un très-grand danger par rapport aux accidens que causoit ce noyau qui étoit arrêté dans le pharynx. M. ENGERRAN introduisit le doigt dans le gosier, & toucha le corps étranger; mais ne voyant pas qu'il fût possible d'en faire l'extraction par la bouche, il appuya dessus, & le fit tomber dans l'estomach : l'enfant fut délivré aussi-tôt du péril imminent où il étoit, & ne ressentit plus ensuite aucune incommodité; le noyau sortit quelque tems après par le fondement.

Quoique la plupart des noyaux des autres fruits nous paroissent moins dangereux, ils ont cependant occasionné quelquefois de terribles effets; mais ils causent rarement la mort. ROESLERUS (a) rapporte qu'une jeune fille avalla un noyau de prune; le Chirurgien qui fut appelé pour la secourir, introduisit dans l'œsophage une bougie graissée d'huile, & repoussa par ce moyen le corps étranger; cette fille qui étoit sujette à tousser depuis long-tems, eut par la suite une toux beaucoup plus vive; cependant elle ne sentoit pas beaucoup de douleur, mais elle rendoit de tems en tems des crachats sanguinolens & purulens; elle avoit des accès de fièvre quelquefois irréguliers, & quelquefois réglés en tierce; il lui survint une grande difficulté de respirer, accompagnée d'enrouement, & même de convulsions. Ces accidens, quoique très-considérables, cessèrent enfin par la sortie du noyau qu'elle rejetta en toussant; elle rendit en même-tems beaucoup de sang & de pus. Nous donnerons dans la suite plusieurs exemples de ces noyaux avallés qui ne sont point sortis par les voyes ordinaires, & qui cependant n'ont pas produit de si grands accidens que ceux qui sont rapportés dans l'Observation de ROESLERUS.

On peut penser des épingles & des aiguilles à peu près comme des noyaux qui ont des pointes; car il est aisé de comprendre, comme nous l'avons déjà remarqué, que quand ces petits corps ne présentent pas la pointe la

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.  
poussé dans  
l'estomach avec  
le doigt.

(a) BONET. Medic. Sept. Lib. 3. de Œsophag. affectib. sect. 1. cap. 13.

III. CAS,  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

première, ils peuvent parcourir le canal intestinal sans causer aucun désordre remarquable. Une jeune fille de dix-huit ans avalla une grosse épingle; la pointe s'engagea dans l'œsophage, & causa de cruelles douleurs qui augmentoient extrêmement lorsque la malade vouloit avaler des alimens solides. Le Chirurgien qui fut appelé, tâcha inutilement de retirer cette épingle, ou de l'enfoncer dans l'estomach par le moyen d'une éponge imbuë de miel, & attachée à un fil de fer recourbé : il employa aussi sans succès les boissons huileuses & mucilagineuses, & les vomitifs; les accidens persisterent pendant plus d'un an dans la même force. WEDELIUS (\*) qui vit alors la malade, la délivra de ce corps étranger & des accidens qu'il caufoit; il se servit d'une bougie ointe d'huile d'amandes douces qu'il porta plusieurs fois dans l'œsophage; enfin il parvint à enfoncer l'épingle dans l'estomach, & depuis elle ne causa aucun dérangement dans la santé de cette fille.

Cependant nous avons vû dans l'article précédent que les épingles & les aiguilles, sur-tout celles qui sont grosses, ont quelquefois produits de fâcheux accidens, comme des douleurs vives, des tranchées & des coliques, des angoisses, des lipothymies, des convulsions accompagnées de fièvres ardentes, de phrénésie, &c. WIERUS SE'GERUS, FABRICE de HILDEN & d'autres nous en ont fourni plusieurs exemples. On donne dans les Actes des Médecins de Berlin l'histoire d'un vomissement de sang opiniâtre occasionné par des épingles avallées : à la vérité ces accidens, quoique très-graves, ont cessé dès que les corps étrangers ont été rejetés, ce qui est arrivé, comme nous l'avons dit, aux uns plutôt, & aux autres plutôt.

Quelque effrayans que soient tous les différens accidens que nous avons vû que les épingles & les aiguilles ont quelquefois causés, nous devons être en partie rassurés par beaucoup de faits contraires; car on trouve dans les Observateurs des exemples sans nombre d'aiguilles, d'é-

(\*) BONET. Med. Sept. Lib. 3. de Oesoph. affect. sect. 1. cap. 9.



pingles, de petits cloux, &c. qui ont été avallés, & qui ont suivi le canal intestinal, & sont sortis par la voye des selles sans avoir causé aucune incommodité : On peut consulter sur ce cas RIEDLINUS (a), le *Commercium Litterarium* (b), les Actes de Leipsic (c), les Ephémérides d'Allemagne (d), &c.

Lorsque les aiguilles, les épingles, & d'autres petits corps aigus qui cheminent dans les premières voyes, présentent leur pointe la première, ils produisent des accidens qui varient à l'infini ; cette variété, comme on l'a déjà dit, dépend de la sensibilité des parties qui sont piquées, de la manière dont ces corps s'engagent dans ces parties, de leur état fixe, ou de leurs différens déplacements, quelquefois aussi de leur marche à travers le tissu même des parties, de la lésion des fonctions qu'ils empêchent, ou qu'ils dérangent, &c. en sorte que depuis la mort qu'ils causent quelquefois jusqu'aux moindres effets auxquels ils se bornent souvent, on voit une gradation d'accidens dont le détail seroit trop étendu. Nous nous contenterons de donner quelques exemples, qui suffiront pour montrer ce que l'on peut penser en général sur le danger que l'on a à craindre, lorsqu'on est obligé d'enfoncer ces corps dans l'estomach.

RIEDLINUS (e) nous donne à ce sujet une Observation assez singulière : Une Dame qui étoit à table se servoit d'une fourchette dont une des dents étoit prête à se casser ; elle n'étoit encore qu'au commencement de son repas, lorsqu'elle porta avec cette fourchette un morceau de viande dans sa bouche : mais quel fut son étonnement, lorsqu'en la retirant de sa bouche, après avoir avallé le morceau, elle vit qu'il manquoit une dent à sa fourchette ! Elle eut une grande frayeur de cet incident ;

(a) *Lineæ Med. ann. 6. Obs. 6.*

(b) *Pag. 228.*

(c) *Ann. 1694. Januar. pag. 2.*

(d) *Dec. 1. ann. 3. Observ. 141. Dec. 3. ann. 5. & 6. App. Dec. 4. ann. 3. Obs. 59.*

(e) *Lineæ Medic. ann. 3. Januar. Obs. 5.*

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

sur-tout lorsqu'elle commença à sentir presque dans l'instant une douleur dans le gosier ; cette douleur continua d'augmenter, elle se communiqua même à l'estomach où le corps étranger étoit apparemment descendu ; cette Dame demeura quelques momens incertaine si elle continueroit de manger, ou si elle essayeroit de se faire vomir ; elle prit le parti de poursuivre son repas : sa douleur parut diminuer à mesure qu'elle mangeoit ; cependant l'inquiétude qu'elle eut sur l'événement, fit qu'elle consulta RIEDLINUS. Ce Praticien, dans la vûe de faciliter la descente & le passage du corps étranger de l'estomach dans les intestins, ordonna à cette Dame de prendre très-souvent de l'huile d'amandes douces ; ce seul remède continué pendant quelques jours fit cesser les douleurs qu'elle ressentoit, ce qui lui fit juger qu'elle avoit rendu la dent de sa fourchette avec les matieres stercorales.

FABRICIUS HILDANUS (a) dit qu'une Dame avalla par mégarde en se coëffant plusieurs épingles qu'elle tenoit dans sa bouche ; elle sentit dans l'instant des douleurs aiguës dans l'œsophage, qui furent calmées par quelques remèdes qu'on lui fit ; cependant il lui resta toujours une douleur fixe dans l'œsophage, sur-tout lorsqu'elle avalloit des alimens solides ; elle sentoit aussi, principalement après le repas, des douleurs piquantes au fond de l'estomach, & en quelques endroits du ventre : ces accidens durèrent fort long-tems ; car cette Dame n'en fut délivrée que par la sortie des épingles, qu'elle ne rejetta que six ans après qu'elle les eût avallées.

Il n'y a que l'expérience seule qui puisse nous apprendre que plusieurs corps étrangers de cette nature puissent séjourner si long-tems dans les premières voyes, & n'y causer que des accidens si peu considérables ; c'est pourquoi l'Observation suivante m'a paru mériter attention. Une fille de dix ans rendit dans l'espace de douze ou quinze jours par la voye des selles plus de cinquante aiguilles de différentes longueurs qu'elle avoit avallées cinq ou six

(a) Cent. 6. Obs. 36.

ans auparavant. PINET (a) qui rapporte ce fait, dit qu'elle ressentit seulement pendant ce tems-là quelques douleurs interrompues à l'estomach & au ventre; elle souffrit davantage lorsqu'elle rendit ces aiguilles, parce qu'elles lui causerent des tranchées fort violentes; leur sortie étoit même accompagnée de quelques gouttes de sang; mais quand elle les eut toutes évacuées, ces accidens disparurent entièrement.

Les corps aigus qu'on avale sont souvent rejettés par la voye des urines; c'est un fait auquel on doit être fort attentif, à cause des accidens que ces corps peuvent causer dans les organes par lesquels ils passent. Pour en juger, & pour connoître combien ce cas est ordinaire, nous allons en rapporter divers exemples: JULES CESAR CLAUDINUS (b) dit qu'un enfant de sept ans avalla, en jouant, une aiguille à tête longue de plus de deux travers de doigts, & que pendant les deux premières années (car cette aiguille resta cinq ans dans son corps) cet enfant eut de grandes douleurs dans les reins & dans la vessie; il rendit à diverses fois de petites pierres & du sable, des vers vivans, & même une matiere noirâtre & de très-mauvaise odeur; enfin cet enfant fut pris d'une difficulté très-grande d'uriner, & il tomba dans une rétention presque totale des urines: dans les grands efforts qu'il faisoit pour pisser, il apperçut à la sortie de l'urètre un petit corps pointu qu'il tira lui-même. On fut bien surpris de voir que c'étoit l'aiguille qu'il avoit avallée cinq ans auparavant; elle étoit incrustée d'une matiere gypseuse & pierreuse de couleur cendrée; elle représentoit assez par sa figure & par son volume le noyau d'une grosse olive.

On voit dans cette Observation une suite d'accidens qui devoient faire appréhender extrêmement que ces fortes de corps étrangers ne prissent cette route, quand on est forcé de les faire tomber dans l'estomach; mais voici d'autres Observations qui peuvent modérer notre

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

Corps étrangers rendus par la voye des urines.

(a) Zodiac. Medic. Gall. April. 1680. Observ. 5.

(b) Responf. Med. 42.

crainte. DIEMERBROEK (a) dit que sa femme avalla une moyenne épingle qui se trouva dans ses alimens, & qu'elle la rendit trois jours après avec ses urines, sans avoir senti la moindre douleur. LANGIUS (b) rapporte aussi qu'une jeune fille avalla cinq aiguilles, & qu'elle les rejeta au bout de trois jours par l'urètre. Le fait qui suit est encore plus remarquable, une fille avalla par mégarde, en dormant, une grosse aiguille à tête dont elle se servoit la nuit pour tenir ses cheveux proprement arrangés; elle rendit cette aiguille dix mois après par la voye des urines. BENEDICTUS (c) qui nous donne ce fait, dit que cette fille n'avoit été incommodée en aucune maniere.

Que ces corps menus & piquans puissent s'ouvrir insensiblement un passage & entrer dans la vessie, on en est fort surpris; mais on a vû des os & des noyaux de fruits qui ont pris aussi la même voye; à la vérité ce n'a pas été sans avoir causé presque toujours des douleurs violentes & d'autres accidens. On trouve dans les Observations de PLATER (d), qu'un homme rendit par l'urètre plusieurs petits osselets qu'il avoit avallés en mangeant; ces os par leurs inégalités causerent au *rectum* une inflammation qui fut suivie de suppuration & de perte de substance de cet intestin; les petits os passerent par cette ouverture dans la vessie, & furent rendus avec les urines. BARTHOLIN (e) & BOREL (f) rapportent deux cas à peu près semblables.

BARTHOLIN (g) parle aussi d'un homme qui avalla un noyau de prune de Damas; il eut quelques tems après une rétention d'urine qui dura pendant quatre jours, & qui étoit accompagnée d'une douleur vive dans la région lombaire droite; on traita cette maladie comme une colique néphrétique: le quatrième jour le noyau de prune sortit par

(a) Libr. Anatom. cap. 173.

(b) Libr. 2. epistol. 40.

(c) Libr. 2. cap. 9.

(d) Tom. 3. Libr. 2. cap. 10. de mictione, & cap. 16.

(e) Ephem. Obs. 73. ann. 2.

(f) Cent. 2. Obs. 5.

(g) Act. Hassn. volum. 5. cap. 105.

l'urètre, & les urines coulerent en même-tems avec une très-grande abondance. On trouve dans les Ephémérides (a) un cas à peu près semblable d'un homme qui avoit avallé plusieurs noyaux de prunes qu'il rendit quelque tems après par la même voye.

Nous ne parlons point d'un noyau de pêche, qu'on dit, dans les mêmes Mémoires, (b) qui sortit aussi par l'urètre, de crainte de paroître trop crédules; cependant pour ne contredire personne, on peut supposer qu'un des plus petits noyaux de pêche, & un canal de l'urètre des plus grands se sont rencontrés: en effet c'est toujours par de pareilles combinaisons que le hazard est le pere des phénomènes les plus merveilleux & les plus extraordinaires.

Je crois qu'il est inutile de rapporter un plus grand nombre d'exemples de corps étrangers rendus par les urines. Ceux qui feront curieux d'en voir davantage peuvent consulter STALPART WANDER-WIEL (c), BARTHOLIN (d), MIZALDUS (e), THONERUS (f), BONET (g), les Ephémérides (h), &c.

Le passage de ces corps qui pénètrent des premières voyes dans la vessie semble facile à expliquer. L'Anatomie nous montre qu'ils peuvent s'y percer en plusieurs endroits des routes dont le trajet est fort court; mais il est difficile de fixer en quelle partie des intestins ces corps sont plus facilement déterminés à s'ouvrir un passage; cependant ceux qui ont envie d'expliquer ce phénomène, passent par-dessus cette difficulté, & décident. Le cas dont il s'agit leur présente des vraisemblances trop séduisantes pour ne pas s'y abandonner. JULES CESAR CLAUDINUS (i) croit que ces corps percent l'intestin *ileum* à l'endroit où

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

(a) Dec. 3. ann. 2. Obs. 150.

(b) Idem.

(c) Cent. 2. Obs. 18.

(d) Act. Haffn. volum. 5. cap. 105.

(e) Cent. 1. Aphor. 3.

(f) Libr. 3. Obs. 2.

(g) Medicin. Septentr. Libr. 3. sect. 29. cap. 25. & seq.

(h) Dec. 2. ann. 1. Obs. 142. & 168.

(i) Responf. Medicin. 40.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

il touche le fond de la vessie près l'os pubis, ou bien l'intestin colon à la partie qui passe derrière la vessie dans la cavité de l'os *sacrum*; mais nous avons vû dans les Observations de PLATER, de BARTHOLIN, & de BOREL rapportées ci-devant, que les corps étrangers dont ils parlent se firent un passage par le *rectum* pour entrer dans la vessie.

Les aiguilles & les épingles qui sont plusieurs années à pénétrer jusques dans la vessie, ne favorisent pas non plus l'opinion de CLAUDINUS; car il ne paroît pas que ces corps prennent alors la voye la plus courte. On voit assez par-là combien les explications les plus prévenantes, & les mieux fondées en conjectures sont incertaines & inutiles, & combien les gens sages ont raison de les dédaigner, lorsqu'elles ne sont pas prouvées décisivement par les faits. Je ne nie pas cependant que ces corps puissent passer par les endroits que nous marque CLAUDINUS; mais ce n'est pas assez: cette possibilité n'établit, ni ne détermine la réalité d'une chose qui peut arriver, & qui arrive en effet différemment.

Quoique les fragmens de verre, de crystal, & d'autres matieres semblables, lorsqu'elles sont avallées, causent presque toujours, comme nous l'avons vû ailleurs, des accidens mortels; nous trouvons néanmoins dans les Auteurs un assez grand nombre d'Observations qui prouvent que ces substances sont quelquefois reçues, & qu'elles passent par les premières voyes sans que les malades en ressentent de mauvais effets. On trouve dans AMATUS-LUSITANUS (a) une histoire fort détaillée d'un homme qui mangeoit avec plaisir du cuir, des fragmens de verre, & des tessons de cruche sans en être incommodé. CARDAN (b) parle d'un autre qui avalloit impunément des clous, des morceaux de verre & de cruches cassées, & d'autres corps durs semblables. FABRICIUS HILDANUS (c) assure qu'il a connu trois personnes très-

(a) Schol. Cent. 2. crat. 69.

(b) Libr. 8. de rer. variet. cap. 40.

(c) Cent. 5. Obl. 2.

robustes, accoutumées dès leur jeunesse à la débauche, qui briserent un jour dans un festin plusieurs verres à boire entre leurs dents, & qui les dévorèrent avec tant d'avidité que le sang leur sortoit de toutes les parties de la bouche : ces personnes n'eurent cependant pas le moindre dérangement dans leur santé, & parvinrent toutes trois à un âge fort avancé ; on peut voir encore plusieurs faits semblables dans BOREL (a), ULYSSES ALDROVANDUS (b), FRANCK de FRANKENAU (c) & autres.

---

III. CAS :  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

La poudre de diamans est plus dangereuse que les diamans mêmes. Il ne paroît pas en effet que les diamans puissent être nuisibles, lorsqu'ils ne sont point fournis d'angles ou d'aspérités pointues, capables de piquer ou de déchirer nos parties, car ce n'est en effet que par l'inégalité de leur surface qu'ils peuvent blesser ; c'est pourquoi il n'est point étonnant de trouver dans les Observateurs que des diamans ont produit de funestes accidens à ceux qui les ont avallés (d), & que d'autres n'ont causé aucuns mauvais effets (e). On est beaucoup plus frappé de l'Observation de CARDAN (f) : cet Auteur assure qu'il a vû un homme qui avalla plusieurs pointes de diamans, & qui n'en fut point du tout incommodé. Il y a apparence que ces pointes de diamans n'étoient pas fort aiguës, ou qu'elles se sont trouvées enveloppées par des alimens pâteux & compactes, qui les ont empêchées d'agir sur les parois de l'estomach, & ensuite dans beaucoup de matieres stercorales qui en ont préservé les intestins.

Il y a certains corps étrangers qui, par leur volume, leur dureté, & leur forme, doivent être regardés comme fort dangereux, & qui ont cependant été avallés sans avoir causé la mort ; il y en a même qui ont passé par les premières voyes, & qui ont été rendus par les selles sans avoir produit d'accidens remarquables.

(a) Cent. 1. Obs. 52. & 69.

(b) Histor. Monstror. sect. 217.

(c) Satyr. Medic. 16. De hyalophag.

(d) ZACUT. LUSITAN. Prax. adm. Libr. 2. Obs. 18.

(e) Ephem. Dec. 3. ann. 9. Obs. 97. TOXICOL. nostr. Libr. 2. sect. 45.

(f) Contrad. Med. Libr. 2. Tit. 5. contrad. 10.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

XVIII.  
OBSERV. par  
M. RIVALS,  
sur une bou-  
cle de foulier  
avalée par  
un enfant de  
cinq ans.

M. RIVALS nous en donne un exemple dans une Observation dont il a fait part à l'Académie. Ce Chirurgien fut mandé dans le Cloître Sainte Opportune pour voir une petite fille âgée de cinq ans; cet enfant venoit d'avaller en badinant la boucle de son foulier; cette boucle étoit de tombac, la chappe & l'ardillon de fer. M. RIVALS la trouva sans connoissance; elle avoit des mouvemens convulsifs violens dans toutes les parties du corps, & sur-tout à la région de l'estomach; il fit avaller sur le champ à la malade deux grands verres d'huile d'olives, dans le dessein de la faire vomir, & peut-être de lui faire rejeter le corps étranger: l'huile ne produisant point d'effet, il lui fit prendre trois grains de tartre stibier en trois prises; ce remède la fit beaucoup vomir. Environ une heure après l'action de l'émétique la connoissance revint à la malade, mais elle se plaignoit d'une douleur très-piquante à la région de l'estomach. M. RIVALS lui fit quelques saignées, & l'on continua pendant trois semaines l'huile d'amandes douces jusqu'à une demie livre par jour; elle observa pendant tout ce tems un régime fort exact: elle avoit de tems en tems, quoiqu'elle ne prit que des alimens très-légers, des coliques violentes d'estomach; on la soulageoit par les remèdes huileux.

Deux ans se passerent dans cet état: il survint ensuite une tumeur très-douloureuse de quatre grands travers de doigts de circonférence dans l'hypocondre droit, tirant vers la région épigastrique. M. RIVALS réitéra les saignées, & fit appliquer sur la tumeur des cataplasmes anodins & émolliens: après avoir continué ces cataplasmes pendant quinze jours, la malade se trouva soulagée des douleurs qu'elle sentoit à l'estomach; la tumeur disparut à la faveur d'un cours-de-ventre qui donna issue à une grande quantité de matieres purulentes; le ventre qui étoit tendu reprit son état naturel; en un mot tous les accidens cessèrent. La malade prit quelques doux minotatifs de manne & d'huile d'amandes douces. Quoiqu'on ait eu grand soin de visiter les matieres du ventre,



on ne s'est point apperçu qu'elle ait rejeté la boucle. M. RIVALS a vû depuis pendant seize ou dix-huit ans cette jeune fille, elle étoit en embonpoint, & jouissoit d'une santé parfaite.

M. PUZOS nous a rapporté un cas de même genre, mais les suites en furent moins fâcheuses. Un jeune Eco-lier de dix ou douze ans avalla en jouant la boucle de son foulier, elle ne descendit qu'avec peine dans l'estomach; le jeune homme fut fort effrayé de cet accident, mais il fut bien-tôt délivré de son inquiétude; car dès le lendemain la boucle sortit par la voye des selles sans lui avoir causé la moindre douleur.

Le fait suivant qui est rapporté dans les Ephémérides (\*) n'est pas moins étonnant: MACKIUS dit qu'un enfant de quatre ans avalla, en badinant, le couvercle d'une petite boëte de fer blanc de la largeur d'une pièce de vingt-quatre sols; ce corps s'arrêta dans le gosier, & y excita de très-vives douleurs; un Chirurgien essaya de le pousser dans l'estomach avec différens instrumens, mais il ne put le déplacer: toutes ses tentatives ne servirent qu'à augmenter les douleurs & le danger de suffocation où étoit l'enfant. On tâcha de lui faire boire diverses liqueurs chaudes & froides, telles que de l'eau, de la biere, de l'huile; mais l'enfant qui ne pouvoit point avaler, les rejettoit aussi-tôt. Une demie heure après on tenta de nouveau de lui faire prendre un grand verre d'huile d'olives, il l'avalla, & par le moyen de cette huile le couvercle de fer blanc descendit dans l'estomach: les douleurs qu'il excita dans son passage furent si aiguës que l'enfant tomba dans une syncope qui fut suivie de mouvemens convulsifs; ces accidens se calmerent néanmoins très-prompement, il ne lui resta que la difficulté d'avalier qui persista pendant quelque tems. Le cinquième jour l'enfant voulant aller à la selle, le couvercle qui étoit dentelé & coupant par ses bords se présenta à l'orifice de l'anus, & causa à l'enfant de

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

XIX.  
OBSERV. par  
M. PUZOS,  
sur le même  
sujet.

(\*) Dec. 2. ann. 10. Obs. 106,  
*Mémoires, Tome I.*

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

violentes douleurs qui l'obligerent de pousser des cris aigus; il essaya en vain de le tirer lui-même; sa mere qui accourut à ses cris, saisit avec les doigts ce couvercle, & elle le tira: l'enfant rendit aussi-tôt une assez grande quantité de matieres sanglantes qui continuerent de couler pendant quelques jours avec beaucoup de douleurs: on fit dans le *rectum* des injections anodines & détersives qui remédièrent au déchirement que le corps étranger avoit fait à l'anüs.

Plusieurs Observateurs célèbres rapportent l'histoire d'une flute de quatre pouces de long qui fut avallée, & qui causa quelques fâcheux effets; cependant on trouva que la personne à qui l'accident est arrivé, a été traitée bien favorablement par un corps étranger redoutable par sa grandeur. Un jeune homme qui jouoit de la flute reçut d'un de ses camarades un soufflet qui lui enfonça cet instrument dans le gosier, de maniere qu'on ne put le retirer assez tôt pour l'empêcher de glisser dans l'œsophage; il s'y engagea pendant un peu de tems, & ensuite il tomba dans l'estomach où on le sentoît du côté droit à travers les tégumens du ventre. Cette flute causa pendant trois jours de vives douleurs au malade, & l'empêcha de boire, de manger & de dormir; mais enfin elle enfla la voie des intestins, & le jeune homme fut assez heureux pour la rendre par l'anüs. Cette histoire est rapportée fort au long dans OLAUS WORMIUS (a), dans STALPART VANDER-WIEL (b), & dans BARTHOLIN (c), avec la figure de la flute représentée dans sa grandeur naturelle.

Nous lisons dans FORESTUS (d) une Observation qui a beaucoup de rapport avec celle dont nous venons de parler: Un homme avalla un morceau de bois épais & long d'un doigt qui sortit aussi par la voie des selles, mais il resta pendant plus d'un an dans les premières voies.

(a) Mutæi Libr. 6. cap. 9.

(b) Cent. 1. Schol. in Obs. 21.

(c) Cent. 1. Histor. 69.

(d) Observ. Medic. Libr. 15. Schol. ad Obs. 28.

On trouve dans les Actes des Médecins de Berlin (a) une histoire encore beaucoup plus singulière que les précédentes. On fit la dissection du cadavre d'un criminel qui venoit d'être pendu ; cet homme avoit avallé environ deux mois auparavant, sans que l'on s'en fût apperçu, sept morceaux de bois, dans le dessein apparemment de se causer la mort : ces morceaux de bois, qui avoient été rompus irrégulièrement, avoient des pointes capables de percer & de déchirer les parties ; un de ces morceaux de bois avoit quatre pouces & demi de longueur, & trois quarts de pouce de largeur ; cependant cet homme étoit en bonne santé avant son supplice ; on apprit seulement par des informations exactes qu'il s'étoit plaint quelque tems auparavant d'avoir senti de fortes douleurs dans la région épigastrique. On trouva dans son estomach les sept morceaux de bois les uns sur les autres, la plupart du côté droit, & on ne remarqua point qu'ils eussent fait la moindre impression sur cette partie.

Les tours d'adresse ou les prestiges des mains peuvent en imposer aux Observateurs les plus attentifs, & nous devons craindre que les merveilles que l'on nous raconte des *Cultrivores*, ou de ceux qui s'exercent volontairement à avaler des couteaux, des cizeaux, des portions de lames d'épées, &c. ne soient en effet que de pures illusions ; c'est pourquoi il est très-sage de prendre toutes les mesures nécessaires pour n'y être pas trompé. TYZON (b) donne l'histoire d'un Baladin nommé SICHARD qui avalla en présence de plusieurs Seigneurs Anglois une lame d'épée longue d'une aulne qu'il brisa auparavant en plusieurs morceaux : quelque tems après il avalla devant le Roi d'Angleterre deux couteaux & un rasoir ; le Roi qui soupçonnoit quelque fraude ordonna qu'on lui lia les mains derrière le dos, & il lui mit lui-même un des couteaux dans la bouche : ces instrumens furent rejetés trois jours après par le fondement.

(a) Decad. 2. volum. 4. Obs. 11. pag. 79.

(b) BONETTI Medic. Septent. Libr. 3. de Œsoph. affect. sect. 1. c. 19.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

Ce même SICHARD avalla, outre un grand nombre de corps étrangers, tels que des cailloux, des pièces de monnoye de cuivre & d'argent, des clefs, des bâtons, il avalla, dis-je, deux couteaux en présence de plusieurs personnes : l'un de ces couteaux étoit enfermé dans une gaine, & avoit neuf travers de doigt de longueur; il les rendit au bout de neuf jours par l'anüs : cet homme n'eut, pour tout accident depuis qu'il eût avallé ces deux couteaux, que quelques douleurs lancinantes suivies de nauſées, & d'un vomissement de sérosités ichoreuses, & de couleur rougeâtre. ●

Le merveilleux est l'écueil des Sçavans & des ignorans; les uns déterminés à ne rien croire aveuglément, nient tous les faits qu'ils ne peuvent comprendre; les autres qui admirent tout, & qui ne connoissent point l'impossible, croient tout sans discernement : conduits de part & d'autre par des préjugés différens, ils donnent dans des extrémités opposées; une crédulité aveugle embrasse les erreurs les plus grossières, & une défiance outrée rejette décisivement beaucoup de vérités de fait constatées par un témoignage capable du moins d'ébranler les esprits exempts de préventions : que peut-on raisonnablement opposer aux preuves qui certifient le fait que nous venons de rapporter, & qui établissent du moins la possibilité de beaucoup d'autres, dont la réalité est attestée par des Auteurs qui d'ailleurs méritent toute notre confiance.

AMBROISE PARE' (a) dit qu'un bouffon avalla la pointe d'une épée tranchante de la longueur de trois doigts ou environ; que douze jours après il la rejetta par le siège, mais qu'elle produisit des accidens assez grands, & qu'il la rendit difficilement & avec des douleurs très-violentes.

MONTUUS (b) rapporte un fait à peu près semblable; il est vrai que la longueur du morceau de lame d'épée,

(a) Libr. 25. cap. 16.

(b) Libr. 1. Tom. 3. anasc. morb.

qui étoit de neuf pouces, le rend encore plus remarquable.

FORESTUS (a), qui apparemment regardoit la rouille de fer comme un poison, paroît moins étonné de ce qu'un homme qui avoit avallé le bout de la lame d'un couteau pointu, l'ait rejeté par la voie des selles, que de ce que ce fer, qui devoit se rouiller, n'eût pas causé par sa rouille de fâcheux accidens.

Après tous ces faits, on ne sera presque point surpris que des cizeaux, des fourchettes, &c. puissent parcourir le canal intestinal, & sortir enfin par l'anus; car ces corps aigus ne doivent point paroître si dangereux que les instrumens tranchans dont nous venons de parler; il n'y a qu'une de leurs extrémités qui soit redoutable par ses pointes: ainsi on peut appliquer à ce genre de corps la même remarque que nous avons faite à l'égard de plusieurs autres corps qui sont pointus par un bout seulement, & qui peuvent, lorsqu'ils présentent l'autre bout le premier, passer par les premières voies sans causer la mort, ni même de grands accidens; mais il y a à observer que le volume seul d'une paire de cizeaux, & celui d'une fourchette paroissent suffire pour rendre ces corps fort dangereux.

Cependant LANGIUS (b) rapporte qu'un Epileptique avalla, dans un accès de sa maladie, des cizeaux très-aigus, de quatre pouces de long, & de plus de deux pouces de large qu'on lui avoit fourrés entre les dents, pour empêcher qu'il ne se mordît la langue, & que ces cizeaux furent rejetés le neuvième jour par embas; le malade n'en ressentit pendant tout ce tems-là aucune incommodité, il continua de boire & de manger comme à son ordinaire, & n'usa pour tous remèdes que d'un peu d'huile d'olives par intervalles. On trouve dans les Ephémérides d'Allemagne (c) plusieurs cas de cette espèce, & à peu près semblables.

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

(a) Libr. 15. Schol. ad Observ. 23.

(b) Zodiac. Medic. Gall. Julii. 1680. Observ. 8.

(c) Dec. 2. ann. 3. Obs. 208. & Dec. 2. ann. 4. Obs. 137.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

XX.

OBSERVAT.  
par feu M.  
LE GENDRE  
premier Chi-  
rurgien du  
Roy d'Espa-  
gne, sur une  
fourchette  
avallée, &  
sortie par l'a-  
nus quinze  
mois après.

Le Journal des Sçavans a donné en 1716 l'histoire d'une fourchette avallée qui resta quatorze ou quinze mois dans le corps : elle causa différens accidens, & sortit enfin par le fondement ; feu M. LE GENDRE premier Chirurgien du Roi d'Espagne & Membre de l'Académie, qui avoit communiqué ce fait, nous en a envoyé un détail fort circonstancié.

Un Officier Espagnol, dit-il, avalla le 27 Mars 1714. une fourchette de table dont il se servoit pour se nettoyer, avec l'extrémité du manche, la racine de la langue ; cette fourchette, qui lui échappa dans ce moment, se glissa dans l'œsophage, & tomba par son propre poids dans l'estomach. Ce fut dans ce viscère que les premiers accidens qu'elle causa se firent sentir ; le malade souffroit une douleur sourde accompagnée de pesanteur ; ces premiers symptômes durèrent pendant un mois : il se plaignit ensuite d'une envie de vomir, & d'une douleur plus sensible à l'estomach ; il paroît que ce fut dans le tems de ces derniers accidens que la fourchette se présenta à diverses reprises au passage du *duodenum*, car la pesanteur se fit sentir dans la suite plus profondément & d'une manière plus obscure.

La douleur continua quelque tems en différens endroits du ventre ; le malade avoit quelquefois des envies de vomir, & dans d'autres tems des épreintes & ténésimes suivies de quelques déjections ; il lui survint ensuite une douleur fixe & considérable dans la région iliaque gauche, cette douleur dura deux mois avec différens accidens qui dépendoient de la lésion de la partie du canal intestinal où la fourchette se trouvoit embarrassée, & que l'on pouvoit juger être l'iléon. Entre ces accidens, il y en eut un qui inquiéta plus que les autres, ce fut quelques filers de sang qui parurent dans les selles du malade, & qui donnerent lieu de craindre à M. LE GENDRE qui le voyoit pour lors, que les dents de la fourchette ne se fussent engagées dans les membranes des intestins ; mais deux mois après le corps étranger changea de situation, & ne causa

pendant beaucoup de tems que des douleurs supportables; elles se firent ensuite sentir vivement dans la région iliaque droite, ce qui fit soupçonner que le corps étranger étoit arrêté dans le *Cæcum*; la fièvre devint considérable, le poulx étoit petit, les déjections étoient mêlées de sang & de diverses matieres; aucun remède ne put calmer un moment ces accidens; le malade devint abattu, décharné, & fut réduit à l'extrémité; enfin la fièvre & les autres accidens se dissipèrent, cependant le poulx resta ferré & petit.

Le malade reprit alors de l'embonpoint, & il se trouva peu de tems après dans son état naturel, à quelques douleurs passagères près, qui répondoient du lombe droit au gauche; il demeura trois mois dans cet état, & souffroit si peu, qu'il crut que la fourchette étoit dissoute comme on le lui avoit fait accroire pour le consoler; mais le vingt Juin 1715. il ressentit de vives douleurs qui lui répondoient dans l'aîne gauche, elles étoient accompagnées de dévoyement, & de déjections de matieres glaireuses, bilieuses & purulentes. Ces derniers accidens persisterent jusqu'au vingt-cinq, qui fut le jour que le malade rendit, presque sans douleurs, le corps étranger par la voye des felles.

La fourchette, qui étoit d'argent, sortit noire & raboteuse dans toute son étendue, & comme chagrinée; elle avoit perdu beaucoup de son poids.

L'histoire de cette fourchette me rappelle une Observation qui se trouve dans PLATER (\*) sur une cuillier qu'un homme yvre qui mangeoit du lait avalla; on lui donna un coup qui enfonça la cuillier dans le gosier, elle tomba aussitôt dans l'estomach, & causa peu de tems après beaucoup de douleurs & de tranchées dans le ventre; cette cuillier sortit dès le lendemain par l'anus; à la vérité ce fut avec beaucoup de peine.

Toutes ces Observations, & beaucoup d'autres que nous rapporterons sous des points de vûe différens, doi-

---

III. CAS.  
COMPS  
E'TRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGE'  
D'ENFONCER.

(\*) Cent. 3. Lib. 2. cap. 6.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

vent suffire pour nous faire appercevoir qu'en général il y a incomparablement moins de danger à enfoncer dans l'estomach les corps nuisibles qui s'arrêtent dans l'œsophage, & qui y causent des accidens mortels, que d'abandonner à la violence de ces accidens les personnes qu'ils mettent dans un extrême danger; & qu'ainsi on ne doit pas hésiter à les tirer d'un état si pressant, en les exposant à un péril qui n'est pas plus redoutable, & dont ils peuvent échapper.

Moyens que l'on peut préférer pour enfoncer les corps étrangers dans le cas présent.

Nous sommes entrés dans le détail des différens moyens que les Praticiens, tant anciens que modernes, ont mis en usage dans le premier cas pour enfoncer les corps étrangers dans l'estomach: il nous reste à parler de ceux qui paroissent préférables dans le cas dont il s'agit présentement.

## XXI.

OBSERV. par  
M. PETIT  
Chirurgien à  
Nevers, sur  
un ostrepouffé dans l'estomach avec un petit maillet de plomb.

M. PETIT Chirurgien à Nevers entreprit inutilement de retirer un os qu'un Paysan avoit avallé, & qui s'étoit fortement engagé dans l'œsophage; il prit le parti de l'enfoncer dans l'estomach; il se servit d'abord d'un porreau, mais sans succès, parce que l'os étoit arrêté au milieu de l'œsophage où le porreau ne pouvoit atteindre: le malade souffroit beaucoup, & étoit fort effrayé; en effet la couleur violette de son visage donnoit lieu de craindre qu'il n'étouffât. M. PETIT imagina un instrument qui lui réussit; il fit fondre un peu de plomb, & prit un gros fil de fer bien long qu'il courba par un bout en forme d'anneau, il le mit dans le plomb fondu, & lorsqu'il vit que le plomb fut refroidi, il donna à ce plomb & au fil de fer une figure convenable; il introduisit dans l'œsophage cette espèce de maillet, poussa fortement le corps étranger, & le fit tomber dans l'estomach; le malade fut entièrement délivré de tous les accidens, mais il souffrit beaucoup dans le tems de l'opération.

Les avantages du maillet de plomb dont s'est servi dans cette occasion M. PETIT sont confirmés par diverses Observations, & entr'autres par celle que rapporte SAVIARD (a), après ANTOINE MAITREJAN Chirurgien d'un

(a) Observ. Chirurg. Obs. 65.



d'un mérite très-connu : Un homme mangeant sa soupe fort à la hâte avalla, sans s'en appercevoir, un os qui étoit caché entre des choux; cet os garni d'aspérités s'arrêta au milieu de l'œsophage, de façon qu'il ne pouvoit avancer ni reculer : le malade avoit des envies de vomir si violentes qu'il étoit en danger de suffoquer dans les efforts qu'il faisoit inutilement pour rejeter ce corps étranger. MAISTRE JAN essaya, avec un porreau & avec une bougie, de repousser cet os dans l'estomach; mais ces moyens n'avoient pas assez de force pour ébranler le corps étranger : pendant ces tentatives les accidens augmentèrent beaucoup, & le danger devint très-pressant; MAISTRE JAN s'avisa d'employer le maillet de plomb; cet instrument lui réussit d'abord pour déplacer l'os, & pour le pousser aussi loin que la longueur de la tige de fil de fer put lui permettre; mais comme cette tige n'étoit point assez longue pour le faire descendre jusques dans l'estomach, il fut obligé de former un autre instrument semblable, mais plus long, avec lequel il acheva d'enfoncer cet os : tous les accidens cessèrent aussi-tôt que l'opération fut finie.

Nous devons joindre au maillet de plomb l'olive du même métal arrêtée au bout d'un gros fil de fer. On a vû ci-devant dans la cinquième Observation de M. MESSNIER que ce Chirurgien s'en est servi pour repousser dans l'estomach un os arrêté dans le canal de l'œsophage.

Nous pouvons rapporter aussi à ce même genre d'instrumens celui d'ALBUCASIS & de VERDUC, & la sonde ou l'algalie, parce que ces instrumens peuvent être employés de la même maniere dans le même cas.

L'instrument attribué à WILLISIUS, ou l'éponge attachée au bout d'une tige de baleine, & toutes les autres manieres de se servir de l'éponge pour pousser dans l'estomach les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, peuvent convenir aussi dans le cas présent; M. HEISTER (a) s'est servi en effet avec succès de l'éponge

(a) Institut. Chirurg. part. 2. sect. 3. cap. 92.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

montée sur une tige de baleine, pour repousser un os de la largeur du pouce qu'un Payfan avoit avallé ; cet os s'étoit arrêté dans l'œsophage, on avoit essayé depuis vingt-quatre heures différens moyens pour le retirer, sans avoïr pu y réussir.

XXII.  
OBSERV. par  
M. QUESNAY,  
sur un os re-  
poussé avec  
l'éponge  
montée sur  
une tige de  
baleine, &  
renfermée  
dans un  
boyau de  
mouton.

M. QUESNAY a employé en pareil cas fort avantageusement l'éponge & la tige de baleine enfermées dans un boyau de mouton. Une grande portion de l'os de la cuisse d'un poulet s'étoit arrêtée dans l'œsophage si bas qu'il n'étoit pas possible de la retirer ; ce fut à la campagne que cet accident arriva : M. QUESNAY trouva chez le malade de l'éponge & un morceau de baleine plat, mal poli, fort flexible & assez long : il envoya chez le Boucher du Village chercher un boyau de mouton ; il en prit une portion plus d'une fois plus longue que la baleine ; il attacha un morceau d'éponge au bout de cette baleine, & enferma l'une & l'autre dans le boyau, il releva la portion qui restoit du boyau le long de celle qui enfermoit la baleine. Ce boyau, qui étoit souple & fort onctueux, fournit à la baleine une enveloppe très-mollette & coulante qui facilita beaucoup l'opération, & la rendit fort supportable au malade : l'os se présenta sept ou huit jours après au fondement où il causoit de grandes douleurs ; on envoya chercher M. QUESNAY qui le tira.

XXIII.  
OBSERV. par  
M. TOSTAIN  
Chirurgien  
de S. Lo, sur  
un os repoussé  
dans l'estomac  
par de petits  
morceaux  
d'éponge  
secs.

M. TOSTAIN Chirurgien de Saint Lo a communiqué à l'Académie un moyen singulier auquel il a eu recours dans une occasion semblable : Un homme qui mangeoit de la soupe avalla un os triangulaire dont les angles étoient armés de pointes très-aiguës ; cet os s'arrêta dans l'œsophage près de l'orifice supérieur de l'estomac ; le malade ressentoit des douleurs très-vives, & il tomboit dans des convulsions violentes & presque continuelles. M. TOSTAIN, de concert avec M. DIGUET aussi Chirurgien de Saint Lo, employa pour déplacer cet os le blanc de porreau qui ne lui réussit point ; il essaya de procurer le vomissement en faisant avaler au malade une grande quantité d'eau tiède, il espéroit que les secousses du vomisse-

ment feroient changer la situation du corps étranger, mais ces tentatives furent encore inutiles. M. TOSTAIN & son Confrere étoient fort embarrassés sur le parti qu'il y avoit à prendre dans cette occasion; enfin ils convinrent de faire avaller au malade de petits morceaux d'éponge bien séchée sur la pelle du feu, & par dessus cette éponge ils lui firent boire beaucoup d'eau qui fut arrêtée par l'os & les morceaux d'éponge qui lui fermoient le passage. M. TOSTAIN dit que dans l'instant il y eut une grande diminution dans les douleurs & les convulsions: il juge que ce soulagement du malade étoit arrivé par le gonflement de l'éponge qui dilata les parois de l'œsophage, & dégagea les pointes de l'os qui piquoient les fibres nerveuses de ce canal; cet os & les morceaux d'éponge furent presque dans le même moment entraînés dans l'estomach par le poids de l'eau: cet homme eut ensuite pendant quelque tems des douleurs sourdes dans l'estomach; à ces foibles douleurs succéderent de violentes coliques qui durèrent pendant un mois & demi. Nous parlerons de la sortie de l'os lorsque nous examinerons les moyens que l'Art peut fournir pour procurer ou faciliter l'expulsion de ces corps.

Une réflexion s'offre ici naturellement au sujet de cette Observation. \* L'éponge tombée dans l'estomach n'étant pas de nature à être digérée pouvoit, si elle n'avoit pas été hachée fort menu, se gonfler de plus en plus, acquérir beaucoup de volume, & causer de fâcheux accidens; car dans cet état ne pouvoit-elle pas boucher, du moins en partie, le pylore, ou s'arrêter à la valvule du *Cæcum*, & empêcher le passage, soit du chyle, soit des excréments, & s'opposer aussi à la sortie du corps étranger? Ne seroit-il pas à propos, pour éviter plus sûrement ce danger, de se servir d'un seul morceau d'éponge assez gros, & de l'attacher avec un gros fil ciré ou avec un petit ruban, pour pouvoir le retirer après que le corps étranger seroit descendu dans l'estomach?

Les entreprises que l'on a faites pour pousser dans l'esto-

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

\* Cette remarque est de M. L. A. FAYE Membre de l'Académie, dans son rapport sur cette Observation de M. TOSTAIN.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

mach les corps arrêtés dans l'œsophage, ont quelquefois réussi beaucoup plus avantageusement qu'on n'auroit osé l'espérer; car au lieu de les enfoncer, on les a retirés. On ne doutera pas que le hazard n'ait eu beaucoup de part à ce succès, mais on ne pourra refuser de l'attribuer aussi aux moyens dont on s'est servi, & de convenir que ces moyens sont quelquefois préférables à d'autres.

XXIV.  
OBSERV. par  
M. FOUBERT,  
sur un os re-  
tiré avec la  
bougie.

Une Dame avalla une portion de l'os de la cuisse d'un poulet; cet os étoit à peu près de la figure & de la longueur d'une plume taillée en curedent; il s'arrêta à un pouce & demi environ au-delà du pharynx, il causa dans l'instant de très-vives douleurs: cette Dame pour avoir du secours au plutôt, alla chez plusieurs Chirurgiens qu'elle ne trouva point; enfin elle arriva chez M. FOUBERT qui heureusement pour elle étoit chez lui, car elle étoit prête à suffoquer. M. FOUBERT fit chauffer promptement une bougie qu'on appelle *bougie de S. Come* pour la ramollir; il la trempa dans l'huile, & il l'introduisit dans l'œsophage à dessein de repousser cet os dans l'estomach; mais la pièce d'os qui étoit très-aiguë s'engagea par une de ses extrémités dans la cire, & fut tirée avec la bougie.

XXV.  
OBSERV. par  
M. LE DRAN,  
sur un os re-  
tiré avec le  
porreau.

M. LE DRAN a réussi en pareil cas avec le porreau, pour retirer un os très-aigu qui étoit resté engagé dans l'œsophage d'un Particulier. On avoit essayé inutilement divers moyens pour déplacer ce corps étranger; M. LE DRAN ayant toujours intention de retirer cet os, s'il étoit possible, ou de l'enfoncer s'il y étoit forcé, prit dans cette double intention un porreau assez menu qu'il introduisit dans l'œsophage: lorsqu'il l'eut enfoncé au-delà du corps étranger, il le retira à lui en le tordant dans un même sens; il sentit qu'il avoit déjà un peu ramené l'os du côté du pharynx, il répéta une seconde fois la même tentative, & après avoir contourné le porreau dans un sens opposé, il le retira promptement du gosier, & l'os suivit le porreau. M. LE DRAN délivra par ce procédé le malade, non-seulement du danger présent où il étoit, mais encore

des accidens que l'os, qui étoit très-aigu, auroit pû causer par la fuite dans les premières voies, s'il eut été repoussé dans l'estomach.

Il est cependant à propos de faire observer aux jeunes Chirurgiens que dans ces cas là même, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de petits corps capables de résistance, & qu'on n'a pas assez de tems pour essayer de les retirer avec les instrumens dont nous avons parlé, il vaut toujours beaucoup mieux, dans ces cas extrêmes, se servir de la bougie suffisamment ramollie que du porreau, parce que ce dernier peut se casser lorsqu'on le tord pour engager le corps; la bougie n'est pas susceptible de cet inconvenient, & la cire qui est ramollie & tenace peut engager & entraîner plus sûrement le corps étranger.

On peut ajouter encore à tous les moyens que nous venons de proposer pour retirer ou pour repousser les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, l'instrument appelé par les Anglois *provendor*, balay, houffoir ou vergettes de l'estomach : cet instrument est de deux sortes; le premier est une petite tige de baleine à l'extrémité de laquelle sont attachés de petits morceaux de linge ébarbé. Les Médecins Anglois se servoient de cet instrument qu'ils introduisoient jusques dans l'estomach, en lui faisant faire divers mouvemens de côté & d'autre pour nettoyer ce viscère, & provoquer le vomissement.

Le second instrument est composé d'un petit faisceau de soyes de cochon les plus molles & les plus souples, attachées à une tige de fil de fer ou de leton flexible, que l'on peut couvrir d'un petit ruban de soye ou de fil. M. HEISTER (\*) qui en donne la description, dit que cet instrument peut servir, non-seulement pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers qui y sont arrêtés, mais même, au rapport de plusieurs célèbres Médecins, pour balayer l'estomach, & pour le nettoyer en provoquant le vomissement. Voici, selon M. HEISTER, la maniere de s'en servir.

(\*) Institut. Chirurg. part. 2. sect. 3. cap. 100;

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

Remarque  
sur l'usage de  
la bougie &  
du porreau.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

On fait, dit ce sçavant Auteur, avaler au malade que l'on veut purger un verre d'eau chaude, ou même plutôt un peu d'esprit de vin, pour fondre & résoudre plus facilement les mucosités glaireuses qui séjournent dans l'estomach : on trempe le petit balai dans quelque liqueur convenable, on l'introduit dans l'œsophage par le moyen de la tige de fil de fer ou de leton, & on le conduit doucement & avec précaution jusques dans l'estomach, on lui fait faire des mouvemens en divers sens de haut en bas, & de bas en haut, comme on fait au piston d'une seringue, puis on retire tout-à-fait l'instrument; le malade rejette la liqueur qu'il a bû, & les humeurs que le balai a détachées des parois de l'estomach.

Les Médecins qui se servent de cet instrument, recommandent de réitérer cette opération de tems en tems, ils prétendent que ce remède, qu'ils regardent comme excellent & supérieur à tous les purgatifs, est capable seul de conduire les hommes à une extrême vieillesse, si on le répète d'abord toutes les semaines, puis tous les quinze jours, & enfin régulièrement tous les mois; mais, dit M. HEISTER, quelque soit ce remède, je crois qu'on trouveroit peu d'exemples de cures heureuses opérées par son moyen; en effet, qui est-ce qui n'auroit pas horreur de se servir de cet instrument par la crainte des douleurs, de la lésion des parties, & peut-être même de la suffocation?

XXVI.

OBSERV. par  
M. HOUSTET,  
sur l'usage du  
balay de l'estomach.

M. HOUSTET Membre de l'Académie nous a assuré qu'il a vû en Allemagne un homme qui s'en servoit pour gagner de quoi vivre; il s'introduisoit cet instrument, pour de l'argent, dans l'œsophage, & delà dans l'estomach; il le tournoit en diverses manieres dans son estomach, comme font les Cabaretiers lorsqu'ils rinsent leurs bouteilles avec leur goupillon; cet homme le retiroit ensuite, & rejettoit par le vomissement la liqueur qu'il buvoit auparavant.

Il est fort possible que cet instrument qui a été inventé pour balayer l'estomach, & pour le nettoyer en

procurant le vomissement puisse, dans l'occasion, comme le remarque M. HEISTER, servir, soit en l'introduisant dans l'œsophage pour repousser quelques corps étrangers arrêtés dans ce canal, soit même en le retirant pour les ramener au dehors : d'ailleurs la sortie de ces corps peut être procurée aussi par le vomissement qu'il excite.

Cet instrument peut de plus avoir dans le cas présent un usage particulier, c'est lorsqu'un corps enfoncé dans l'estomach y est retenu parce qu'il se présente mal à l'orifice du pylore, & qu'il s'y arrête, comme nous l'avons vû dans plusieurs Observations que nous avons rapportées; le balay peut alors servir à déplacer ce corps, afin qu'il prenne, s'il est possible, une détermination plus favorable pour enfiler la voye des intestins, ou pour sortir par le vomissement.

Il faut remarquer que ce genre d'instrumens n'est pas d'une invention fort nouvelle; on en trouve la description dans plusieurs Auteurs, en particulier dans BARTHOLIN (a) & dans le petit Livre appelé *SORBERIANA*. WEDELIUS & TEICHMEYERUS ont aussi fait quelques remarques sur son usage; & on peut voir la figure des deux espèces de vergettes de l'estomach dans RONSSEUS (b) & dans les Instituts de Chirurgie de M. HEISTER (c).

On comprendra aisément que lorsqu'il s'agit d'enfoncer un corps qui peut opposer beaucoup de résistance, il faut que la tige de l'instrument ne soit ni trop fragile ni trop pliante; ainsi une bougie fort amollie, une baleine fort foible, un porreau, une tige de plomb, un fil de fer qui paroît brûlé, ou qui est rongé par la rouille, ou une tige de bois fragile, ne conviennent point en pareil cas; cependant on est souvent obligé de se servir de ce qui se

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

(a) Epistolar. Cent. 2. pag. 53. & Cent. 5. Histor. 26.

(b) Epistolar. Medic. 47.

(c) Tabul. 21. Fig. 11.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

trouve sous la main. PLATER (a) propose alors une grosse tige de bois de bouleau avec quoi on fait les balais, parce qu'on en trouve par tout, & que ce bois se plie aisément sans se casser s'il est frais : on peut, dit-il, s'il est sec, le faire tremper auparavant dans de la lessive chaude pour le ramollir, & on l'oindra d'huile ; mais les balais de bouleau tels qu'on les fait aujourd'hui dans ces pays ci, sont formés de branches trop menues & trop foibles pour réussir par leur moyen à enfoncer un corps étranger engagé dans l'œsophage ; ainsi ce secours domestique nous manque : mais on peut, si c'est à la campagne, avoir recours à quelque buisson ou à quelques arbrisseaux voisins dont le bois soit fort pliant & difficile à rompre, pour y cueillir une tige qui ait la grosseur & la longueur convenable. Si c'est à la Ville, la baleine n'y manque pas, & si on ne trouvoit pas d'éponge on pourroit faire au bout de cette baleine un bouton avec du linge un peu usé, bien attaché à cette baleine.

Remarques  
sur le danger  
que peuvent  
avoir les tenta-  
tives poussées trop  
loin.

L'état pressant où se trouvent les personnes dont l'œsophage est embarrassé par un corps étranger, oblige souvent à réitérer beaucoup de fois des tentatives qui par leur irritation augmentent fort le danger. M. PASCAL nous a fait part d'une Observation qui montre la nécessité qu'il y a quelquefois d'interrompre ces tentatives, & de s'attacher à remédier au plutôt aux accidens qu'elles ont occasionné.

XXVII.  
OBSERV. par  
M. PASCAL,  
sur le danger  
occasionné  
par des tenta-  
tives trop  
répétées  
pour repousser  
un os arrêté  
dans  
l'œsophage.

Un Particulier avalla une pièce d'os un peu grosse d'une côtelette de mouton ; il survint dans l'instant au malade des accidens très-graves ; plusieurs Chirurgiens essayèrent de retirer cette pièce d'os, ou de la repousser dans l'estomach par le moyen du porreau & de quelques autres instrumens ; mais tous leurs efforts furent inutiles, ils ne purent parvenir à la déplacer : M. PASCAL fut mandé alors, il trouva le malade dans un état extrême, il ne respiroit qu'avec beaucoup de difficulté, & il étoit prêt de suffoquer. Ce Chirurgien qui présuma avec raison que ces

(a) Prax. Medic. cap. 6.



accidens avoient été occasionnés par les tentatives trop répétées qui avoient attiré une inflammation à l'œsophage, eut promptement recours à la saignée qu'il réitéra plusieurs fois de suite; les accidens se calmerent, le malade sentoit seulement une douleur fixe & constante à la partie moyenne de l'œsophage où le corps étranger étoit arrêté. M. PASCAL crut qu'il pouvoit alors employer avec sûreté quelque moyen pour enfoncer l'os; il prit une tige de baleine assez longue, il la garnit tout du long d'une bandelette de linge bien fin & bien doux, il l'introduisit dans l'œsophage, & repoussa assez aisément l'os dans l'estomach; le malade fut guéri, à la réserve de quelques petites douleurs & picotemens qu'il ressentit pendant quelque tems au lieu que l'os occupoit; il ne s'est point aperçu de la sortie de cet os.

Il est fort ordinaire que ceux qui ont eu pendant quelque tems un corps étranger arrêté dans l'œsophage, se plaignent de sentir par la suite une douleur à la partie où ce corps étoit engagé; cette douleur, qui continue quelquefois assez long-tems, fait croire à la plupart que le corps étranger n'est pas sorti de l'œsophage, quoiqu'elle ne soit qu'une suite de l'irritation que ce corps a causée par son séjour dans ce canal: cette remarque doit rendre les jeunes Chirurgiens attentifs à ne pas trop répéter inutilement des tentatives pour enlever une cause qui ne subsiste plus.

FABRICE de HILDEN (a) nous fournit un exemple funeste des désordres qu'on peut causer en s'opiniâtrant imprudemment à vouloir, en pareil cas, débarrasser l'œsophage des corps étrangers qu'on y croit engagés. Un jeune homme avalla un petit os, il essaya en vain de le rejeter en s'excitant à vomir; il ne se détermina à aller chercher du secours que le soir du jour suivant; il s'adressa à FABRICE de HILDEN: ce Chirurgien se servit du catheter qu'il introduisit dans l'œsophage pour découvrir le lieu

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

Autre remarque.

(a) Cent. 5. Obs. 35.

Mémoires, Tome I.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

où l'os étoit arrêté, il ne put le sentir; il dit qu'il s'aperçut seulement d'un certain détroit dans l'œsophage à côté du larynx où le malade sentoit une douleur sourde; il mit ensuite en usage l'instrument garni d'éponge, mais il ne réussit pas mieux qu'avec le catheter; il sentit avec cette cannule le même resserrement de l'œsophage, lequel, comme le pense judicieusement l'Auteur, provenoit de l'irritation & de l'inflammation causées par l'os. FABRICE ne voulut plus tenter aucun moyen, de crainte d'irriter de plus en plus la partie, & d'attirer de plus grands accidens; il prescrivit au malade les remèdes indiqués dans les inflammations; mais ce jeune homme impatient s'adressa à un Chirurgien de Village peu versé dans son Art, qui, par l'introduction réitérée de divers instrumens dans l'œsophage, irrita tellement la partie, que les accidens devinrent beaucoup plus violens; la déglutition fut entièrement empêchée, il survint un gonflement & une tension considérable à la gorge, la respiration étoit très-gênée. FABRICE, qui fut appelé de nouveau, employa inutilement tous les remèdes les mieux indiqués dans un cas semblable; les accidens augmentèrent de plus en plus, & le malade mourut le neuvième jour.

A l'ouverture de son cadavre, on trouva l'œsophage & toutes les parties de la gorge sphacelées, sur-tout à l'endroit où l'os s'étoit arrêté d'abord; l'inflammation avoit gagné même jusqu'aux poulmons que l'on trouva tout livides; mais on ne put découvrir l'os ni dans l'œsophage ni dans l'estomach: il y a lieu de présumer, comme le pense FABRICE de HILDEN, que cet os étoit sorti par les efforts que le malade fit pour le rejeter, ou bien qu'il avoit été enfoncé par les instrumens dont on s'étoit servi.

Il est parlé dans les Ephémérides d'Allemagne (a) d'un cas à peu près semblable, & qui eut des suites aussi funestes. Un homme avalla un os de figure très-irrégulière qui s'engagea fortement dans la parois de l'œsophage; un

(a) Dec. 3. ann. 1. Append. ad Obs. 153. pag. 129.

Barbier employa, pour déplacer cet os, un bâton de fardement sec & de la grosseur du doigt qu'il introduisit avec force dans l'œsophage; il le retira & le repoussa à diverses reprises avec beaucoup de violence, & il parvint enfin à enfoncer l'os dans l'estomach; mais le malade délivré du danger présent, ne fut pas à l'abri des accidens qui survinrent en conséquence des rudes tentatives que le Barbier avoit faites pour repousser ce corps étranger; l'inflexibilité, le volume, & peut-être même les aspérités de l'instrument dont il s'étoit servi, jointes aux efforts violens & réitérés qu'il avoit été obligé de faire pour déplacer l'os, occasionnerent une inflammation qui fut suivie de gangrene à l'œsophage: on essaya en vain de parer les accidens par les saignées, les boissons humectantes & adoucissantes, & autres remèdes antiphlogistiques, le gonflement inflammatoire devint si considérable que le malade fut suffoqué.

On voit par ces exemples que quand on a poussé les tentatives aussi loin que la prudence peut le permettre, & que l'on n'a pu réussir, il vaut mieux, comme FABRICE d'AQUAPENDENTE (a) le conseille après PAUL & LEONIDES, abandonner tout à la nature & au tems, que d'exposer le malade à des accidens aussi funestes que ceux que nous avons décrits, en s'obstinant par de nouvelles entreprises à déplacer le corps étranger.

L'Art peut quelquefois dans ces circonstances aider à la nature par des remèdes intérieurs & extérieurs. Plusieurs Praticiens prescrivent aux malades des boissons un peu mucilagineuses & émollientes, & d'autres remèdes onctueux & relâchans propres à détacher & à faire glisser le corps étranger; c'est la pratique de GUY de CHAULIAC (b); il ordonne les bouillons visqueux & mucilagineux, les gargarismes de vin cuit ou de décoction de figes séches, les onctions sur la gorge avec les huiles de violette, d'amandes douces, ou le beurre chaud; il a

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

REMEDES  
auxquels on  
peut avoir  
recours lorsqu'on n'a pu  
réussir à dégager l'œsophage avec  
les instrumens.

(a) Operat. Chirurg. part. 2. cap. 39.

(b) Chirurg. Franç. DALECHAMPS, chap. 32.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

il a même souvent réussi à déplacer les corps arrêtés ; en provoquant tous les jours le vomissement avec une drachme de graine de Nasitort ou Cresson broyée dans de l'eau tiède.

Ces remèdes me paroissent mieux indiqués que les gargarismes d'huile avec l'eau fallée & le vinaigre de thym que BAYRUS (a) conseille dans ces occasions, & que les gargarismes d'hydromel qu'AETIUS (b) recommande en pareil cas : ce dernier prescrit aussi de nourrir le malade avec des bouillons clairs, de l'orge mondé, & de lui faire avaler de tems en tems de la mie de pain trempée dans de l'hydromel chaud. Ses topiques sont un peu mieux choisis ; il ordonne d'appliquer sur le col de la laine abreuvée d'huile chaude, ou le cataplasme relâchant & suppuratif fait avec la farine de lin cuite dans l'hydromel : par ces remèdes, continue l'Auteur, la partie suppure intérieurement, & le corps ébranlé tombe avec ce qu'on avale.

L'usage de ce genre de cataplasmes est fort ancien : PAUL ÆGINETTE (c) le recommande d'après LEONIDES, & conseille d'appliquer autour de la gorge des cataplasmes maturatifs, tels que celui de farine d'orge cuite avec de l'eau & de l'huile, afin, dit cet Auteur, qu'il fasse venir en suppuration la partie où le corps étranger est arrêté, & que ce corps tombe ensuite de lui-même dans l'estomach.

Cette pratique a été suivie depuis par les grands Maîtres : FABRICE d'AQUAPENDENTE (d) employoit de même les cataplasmes émolliens, les onctions d'huile d'amandes douces sur la gorge, & les gargarismes de vin cuit ; & on attend, poursuit cet Auteur, que le petit os en quelque façon rongé & suppuré soit jetté au dehors. FABRICE de HILDEN (e) faisoit frotter le col avec les huiles de lis, d'aneth ou d'amandes douces ; il appliquoit aussi sur cette

(a) Enchyrid. seu *veni-mecum*, Libr. 8. cap. 5.

(b) Chirurg. Franç. DALECHAMPS, chap. 32.

(c) *Ide.m.*

(d) Operat. Chirurg. part. 2. cap. 39.

(e) Cent. 1. Obs. 32. & Cent. 5. Obs. 35.

partie les cataplasmes émolliens & maturatifs, & faisoit user au malade d'un looch miellé & mucilagineux ; il avoit souvent recours aussi aux injections d'huile ou de décoction émolliente dans l'œsophage.

RIEDLINUS (a) rapporte qu'il mit en usage avec succès les injections dans l'œsophage pour faire descendre un corps étranger dans l'estomach. Une femme avalla un très-gros morceau de viande cartilagineuse qui s'arrêta à la partie moyenne de l'œsophage, où il bouchoit entièrement le passage aux alimens solides & liquides ; ces derniers ressortoient par le nés aussi-tôt qu'ils étoient avallés : un Chirurgien essaya d'enfoncer ce morceau de viande dans l'estomach avec une éponge attachée à un fil de fer qu'il introduisit assez profondément dans l'œsophage, mais il ne put réussir à le repousser jusques dans l'estomach. RIEDLINUS, qui fut appelé, conseilla d'injecter avec force dans l'œsophage par le moyen d'un siphon une décoction émolliente ; ces injections répétées deux ou trois fois, acheverent de faire tomber le morceau de viande dans l'estomach.

Les gargarismes & les loochs me paroissent fort inutiles ici ; mais les Anciens étendoient l'usage de ces remèdes bien au-delà des parties qu'ils peuvent toucher ; c'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'ils les prescrivent dans le cas présent. Nous ne pensons pas des autres remèdes relâchans qu'ils ordonnent, tant intérieurement qu'extérieurement, comme des loochs ; car on voit manifestement que ces remèdes peuvent être d'un grand secours, soit pour calmer les accidens & débarrasser l'œsophage par le relâchement qu'ils causent dans les parties enflammées, soit pour dégager le corps étranger par la suppuration qu'ils peuvent procurer, & même par la pourriture du corps étranger (s'il est corruptible) qui est fort accélérée par cette suppuration.

Les indications que présentent les corps qu'il faut enfoncer dans l'estomach ou retirer de l'œsophage sont si

---

III. CAS  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

(a) Lin. Medic. ann. 2, Octobr. articul. 3.

claires, & la façon d'agir des secours que l'on peut employer pour y satisfaire est si facile à comprendre, que nous n'aurions pas crû que la crédulité eût pû produire, pour le déplacement de ces corps, des moyens mystérieux; néanmoins GAHRLIEP en propose un dans les Ephémérides d'Allemagne (\*) qui, avec raison, lui paroît à lui-même bien singulier & bien incompréhensible; cependant il ne le trouve pas moins digne de toute sa confiance: pour moi je ne sçai s'il me sera seulement permis de rapporter ici le fait historiquement; mais l'assurance avec laquelle l'Auteur parle du succès de ce remède, déterminera peut-être encore quelqu'un à en faire l'essai.

Un homme mangeoit d'un poisson nommé Brême; une moyenne arrête de ce poisson s'arrêta dans le pharynx, & lui causa de vives douleurs accompagnées des angoisses ordinaires en pareil cas. Tous ceux qui étoient à table avec lui firent les uns après les autres diverses tentatives pour la retirer, mais ils ne purent y réussir: un d'entr'eux dit qu'il sçavoit un moyen qui leur paroîtroit peut-être ridicule, mais qui cependant étoit très-sûr, fort aisé, & qu'il l'avoit éprouvé plusieurs fois avec succès; ce moyen étoit de prendre une des grosses arrêtes des côtes du même poisson qui avoit fourni l'arrête qui causoit le mal, & de la placer debout, la pointe fichée précisément entre les cheveux du front, de manière qu'elle touchât la peau même; tous les convives se mirent à rire de cet expédient prétendu certain, le malade lui-même qui avoit besoin d'un prompt secours, le regarda comme un conte de vieille. Celui qui avoit proposé le remède fait des instances, & demande qu'on lui laisse prouver par l'expérience la réalité ou la fausseté de ce qu'il avançoit; le malade lui accorde, plutôt par complaisance que par l'espoir d'un prompt secours; mais qu'arrive-t'il? Presque dans le moment que l'arrête fut posée entre les cheveux, le malade se mit à éclater de rire, on lui demande ce qui lui cause cette joye, il répond que l'arrête se remue & se

(\*) Dec. 2. ann. 10. Obs. 79.

déplace de son gosier, & quelques instans après il assure qu'il ne sent plus le moindre mal, qu'il ne sçait, & qu'il ne peut concevoir même ce qu'est devenue l'arrête : tous les assistans marquerent aussi leur joye par des ris, mais encore plus leur étonnement par la stupéfaction dans laquelle les jeta un succès si prompt & si impossible en apparence.

Peut-être, continue GAHLRIEP en finissant son Observation, que ceux qui liront ce fait en riront de même ; pour moi je le sçais d'un témoin oculaire qui est un homme très-digne de foi, & de plus je l'ai éprouvé depuis peu, avec le même succès, sur mon propre fils à qui le même accident étoit arrivé. L'Auteur avoue de bonne foi que dans ce fait il ne conçoit point le rapport de la cause avec l'effet ; il tâche cependant de l'expliquer par la sympathie qui peut avoir lieu entre l'arrête engagée dans le gosier, & celle dont on se sert pour exécuter le secret.

Il me resteroit peut-être encore pour terminer tout ce qui a quelque rapport aux différens moyens qui peuvent être employés pour retirer ou pour enfoncer les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, à dire un mot de l'application des ventouses à la circonférence du col que quelques anciens Praticiens (a) recommandent pour élargir, disent-ils, & pour dilater les conduits, & pour ôter les empêchemens de la déglutition, c'est-à-dire, sans doute, pour faciliter le déplacement des corps étrangers ; mais il est si facile aujourd'hui d'apercevoir l'inutilité de ce moyen que je ne dois pas en parler.

*Différens moyens qu'on peut employer pour faciliter la sortie des corps étrangers avallés ou enfoncés dans l'estomach.*

Lorsque les corps étrangers qui étoient retenus dans l'œsophage sont une fois parvenus dans l'estomach, soit naturellement, soit par quelqu'un des moyens que nous

(a) GUY de CHAULIAC, AURELIANUS, ARETÈE, ARCULANUS, MESUE, PLATERUS, SEVERINUS, Méd. effc. cap. 2. n° 1876, 77 & 78.

avons proposés, les malades se trouvent délivrés du danger pressant où ils étoient ; mais on a à craindre que ces corps ne blessent l'estomach ou les intestins, & ne causent beaucoup de désordre, & même la mort : c'est pour prévenir ces fâcheux effets, que les Praticiens ont prescrit différens remèdes appropriés à l'espèce ou à la matiere des corps étrangers qui étoient passés dans l'estomach.

Nous lisons que FABRICE de HILDEN (a) fut appelé pour voir une Dame qui avoit avallé plusieurs épingles ; ces corps aigus lui causoient des douleurs piquantes à la partie inférieure de l'œsophage, au fond de l'estomach & en quelques endroits du ventre : ce Chirurgien ordonna à la malade de se purger par intervalles avec quelque remède lénitif, pour essayer par ce moyen de déplacer les épingles & de les entraîner ; il lui fit user en même-tems d'un électuaire fait avec le sucre & l'huile d'amandes douces dont elle prenoit deux ou trois fois le jour, surtout avant ses repas, afin d'adoucir les douleurs par le secours de l'huile, & avec le sucre qui est un excellent balsamique de déterger & consolider les petites ulcérations que les épingles avoient pû produire ; cette Dame se servit pendant quelques mois de ces remèdes avec beaucoup de succès.

Le même Praticien (b) employa pour remédier aux accidens que causoit une épingle qu'une fille avoit avallée, les bouillons fort gras, & les coulis d'orge auxquels il faisoit ajouter du beurre frais & de l'huile d'amandes douces ; la malade prenoit pour toute boisson du lait d'amandes, & elle fut purgée doucement : cette fille se trouva fort bien de ces remèdes, elle rendit l'épingle le quatorzième jour.

ETTMULLER (c), pour soulager ceux qui ont le malheur d'avaller des aiguilles, des épingles, des arrêtes, du verre ou d'autres corps aigus qui sont arrêtés dans

(a) Cent. 6. Obs. 36.

(b) Cent. 1. Obs. 34.

(c) Colleg. practic. Libr. 1.



L'estomach, propose, dans la vûe d'entraîner ces corps par le canal intestinal, l'usage des bouillies, & des crèmes épaisses de ris, d'orge, de millet, ou des panades. L'Auteur fait observer qu'il est à propos que les malades s'abstiennent de boire après ces alimens, afin que les corps étrangers se trouvent enveloppés & comme empâtés par ces substances visqueuses & épaisses, & qu'ils soient plus facilement chassés par la voye des felles.

SEGERUS (a) se servit avec succès, pour un homme qui avoit avallé deux grosses aiguilles, de la crème d'orge, des pruneaux laxatifs, & de toutes sortes d'alimens gras & mucilagineux qu'il fit suivre de quelques purgatifs doux; ces remèdes, si on en juge par le succès, furent très-avantageux, car ces deux aiguilles sortirent par la voye des felles au bout de six jours.

Nous avons vû ailleurs que ME'ECK'REN (b) fut appelé pour secourir un enfant qui venoit d'avaller une lame de métal d'une figure très-irréguliere, & armée de plusieurs pointes; ce Chirurgien employa inutilement toutes sortes de moyens pour déplacer ce corps étranger; enfin cette lame glissa dans l'estomach par les efforts réitérés que fit l'enfant pour avaller ce qu'on lui présentoit. ME'ECK'REN lui prescrivit pour boisson ordinaire une décoction d'orge, à laquelle on ajoutoit un peu de syrop de violette & de guimauve. Depuis que cette lame fut tombée dans l'estomach l'enfant n'eut aucune incommodité, quoiqu'on ne se soit point aperçu qu'il l'ait rejetée: l'Auteur croit naïvement que cette lame a été dissoute dans l'estomach par le secours de ces seuls remèdes qui, selon lui, sont légèrement acides.

Nous ne parlerons point ici de l'aimant que SERAPION (c) & MONTUUS (d) recommandent de faire prendre intérieurement à ceux qui ont avallé des aiguilles & d'autres

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

(a) BONET. Med. Septentr. Libr. 3. de Œsoph. affect. sect. 1. cap. 8.

(b) Obs. Med. Chirurg. posthum. cap. 13.

(c) SCHENKIUS Lib. 3. cap. 10.

(d) Chirurg. cap. 19.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

morceaux de fer ou d'acier ; car il ne paroît pas que l'usage intérieur de cette pierre puisse être d'aucune utilité ; quoique ce dernier croye avoir guéri par le moyen de l'aimant un homme qui avoit, dit-il, avallé imprudemment une clef de fer assez grosse.

Les pièces de cuivre avallées peuvent, comme nous l'avons déjà remarqué, causer avec le tems des accidens fâcheux par la rouille ou verd de gris que ce métal contracte. WEDELIUS (a) rapporte qu'une femme avalla par mégarde une pièce de monnoye de cuivre assez grande ; cette femme eut des douleurs & des pésanteurs d'estomach qu'elle ressentoit lorsque ce viscère étoit vuide d'alimens, sur-tout le matin ; de plus elle avoit continuellement dans la bouche un goût incommode de cuivre : WEDELIUS lui ordonna d'user d'alimens gras & lubrifians ; il lui faisoit prendre deux fois par jour, depuis six jusqu'à neuf gouttes d'esprit de sel rectifié ; ce remède, dit l'Auteur, fit diminuer insensiblement le goût cuivreux de la bouche, aussi-bien que les douleurs gravatives que la malade ressentoit. L'Auteur termine son Observation en disant que les esprits acides ne sont pas en état de nuire à l'estomach autant qu'on se l'imagine, & que dans le cas dont il s'agit, ces remèdes ayant, dit-il, la vertu de dissoudre la partie vitriolique de l'argent & du cuivre, ils diminuent par conséquent le volume & le poids de ces métaux, & facilitent à ces substances le passage par le pyllore & le canal intestinal.

Le même Auteur que je viens de citer nous fournit encore un exemple (b) des précautions que l'on prit pour prévenir les accidens que pouvoit causer un morceau de plomb qu'un enfant avoit avallé : nous avons vû dans cette Observation, qui a été rapportée ailleurs, que le cachet de plomb qui étoit fort large & épais, ne causa à l'enfant d'autres accidens que des douleurs assez vives le long de l'œsophage. Quoique ces accidens disparurent aussi-tôt que ce corps fut descendu dans l'estomach, les

(a) BONNET. Med. Sept. Libr. 3. de Oesoph. affect. sect. 1. cap. 9.

(b) Idem.

parens ne laisserent pas que d'être fort effrayés, & craignirent quelque fâcheux événement. Ils eurent recours à BALTHAZAR GLASSIUS qui ordonna de faire prendre à l'enfant du vinaigre distillé : ce menstrue acide procura la dissolution de ce lingot de plomb, & le changea apparemment, comme le conjecture l'Auteur, en sel de Saturne, car on ne s'apperçut point de la sortie de ce corps étranger par l'anus.

Il y a cependant une réflexion à faire sur ces deux dernières Observations : il paroît assez possible que les esprits acides minéraux & végétaux dissolvent les particules métalliques de l'argent, du cuivre & du plomb retenues dans les premières voyes ; mais ne doit-on pas craindre les mauvais effets que peuvent produire sur ces parties les matières qui résultent de la dissolution du cuivre & du plomb ? car on sçait que le verd de gris pris intérieurement produit des douleurs & des coliques violentes, accompagnées de ténésme, des érosions & des ulcérations à l'estomach & aux intestins, des nausées & des vomissemens énormes suivis quelquefois de mouvemens spasmodiques, de difficulté de respirer, & souvent même de suffocation.

Le sel de Saturne peut aussi, lorsqu'il est pris à une dose un peu forte, occasionner de funestes accidens, comme de cruelles coliques & des pesanteurs d'estomach, suppression des urines & constipation du ventre, tremblement des membres, & même des gangrènes intérieures ; il y en a des exemples très-remarquables.

Je crois qu'on devoit du moins penser à évacuer, avec des minoratifs ou lénitifs onctueux & huileux ces poisons, à mesure que la dissolution les produit, & faire prendre du lait & d'autres alimens adoucissans & lubrifiens pour défendre les parties de leur impression. C'est dans cette vue, sans doute, que WEDELIUS accompagnoit d'alimens gras l'usage de l'esprit acide de sel, quoique ces remèdes paroissent ne devoir pas aller ensemble, parce que ces substances grasses pouvoient empêcher l'effet du dissolvant ;

---

III. CAS :  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

REFLEXION  
sur l'usage  
des esprits  
acides miné-  
raux & végé-  
taux dans le  
cas présent,

mais l'intention dans laquelle il les prescrivait, devoit l'entretenir sur l'inconvenient que nous venons de remarquer.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

*De l'extraction des corps étrangers arrêtés à l'anus.*

Les corps étrangers qu'on a repoussé dans l'estomach, & qui enfilent le canal intestinal s'arrêtent souvent à l'anus, où ils causent de la douleur, de l'inflammation, &c. Les Chirurgiens qui sont appelés, & qui découvrent la cause du mal y remédient sur le champ par l'extraction de ces corps.

XXVIII.  
OBSERV. par  
M. QUESNAY,  
sur un os re-  
tiré de l'anus  
avec des pin-  
ces.

Nous avons rapporté l'histoire d'un os qui s'étoit arrêté au bas de l'œsophage, que M. QUESNAY poussa dans l'estomach, & qui se présenta quelque tems après vers l'orifice du *rectum* : le malade pressé par les douleurs appella M. QUESNAY qui pouvoit deviner aisément la cause du mal; il introduisit son doigt dans l'anus, & trouva l'os qui étoit placé de travers un peu obliquement, & engagé par son extrémité inférieure dans la parois du *rectum*; il glissa sur son doigt des pinces, & saisit cet os le plus près qu'il put de l'extrémité supérieure, il le remonta plus haut afin de dégager l'extrémité inférieure qui étoit entrée dans la parois du *rectum*, ensuite il quitta l'os pour le reprendre plus bas, & il le tira sans causer aucune douleur.

XXIX.  
OBSERV. par  
M. FAGET  
sur le même  
sujet.

M. FAGET fut appelé aussi pour voir un homme qui se plaignoit de douleurs très-vives dans le fondement; il avoit tous les symptômes d'une inflammation du bas-ventre, la tension & les douleurs étoient considérables dans la région de la vessie, & tous ces accidens étoient accompagnés de rétention d'urine : on avoit fait promptement au malade sept ou huit saignées; il avoit été baigné, & on lui appliquoit sur le ventre & au fondement les fomentations & cataplasmes émolliens. M. FAGET, qui vit alors pour la première fois le malade, porta son doigt dans le *rectum* : en passant au-delà des muscles releveurs de l'anus, il sentit un corps dur qui étoit fortement adhérent à l'intestin dans lequel il étoit situé presque en travers;

il introduisit des pincés avec lesquelles il faisoit le corps étranger, il lui fit faire la culbute en le portant du côté du coccyx, de crainte de blesser la vessie qui étoit fort pleine d'urine (\*), & il le tira assez aisément; c'étoit un os de mouton de la grosseur d'une plume à écrire, de la longueur de dix-sept lignes, & pointu par les deux extrémités : le malade avoit avallé cet os huit jours auparavant en mangeant de la viande hachée.

Nous avons vû ci-devant l'Observation que M. TOSTAIN nous a communiquée, sur un os qu'il fit descendre dans l'estomach par le moyen de petits morceaux d'éponge qu'il fit avaler au malade, & de beaucoup d'eau qu'il lui fit boire après : cet os, & peut-être l'éponge, causerent d'abord des douleurs sourdes d'estomach, ensuite de violentes coliques pendant un mois dans le trajet des intestins, ainsi le corps étranger marquoit par là le chemin qu'il faisoit; enfin au bout de ce tems, des hémorroïdes auxquelles cet homme étoit sujet depuis quelques années l'incommoderent plus qu'à l'ordinaire; il consulta M. TOSTAIN qui le visita; au lieu des hémorroïdes, il trouva l'os qui avoit percé par une de ses pointes l'intestin & les chairs, & même la peau; le corps de l'os étoit dans l'intestin, & quelques autres pointes s'étoient aussi engagées dans les côtés du *rectum*. M. TOSTAIN fut obligé, pour dégager une de ces pointes, de faire une petite incision à la parois de l'intestin; il tira ensuite cet os avec beaucoup de facilité. Depuis que ce corps étranger fut tiré, le malade ne ressentit plus aucune douleur d'estomach ni de colique, il fut guéri parfaitement le huitième jour.

On trouve dans SAVIARD (a) une Observation à peu près semblable : ce Chirurgien fut mandé pour voir un Particulier qui ressentoit quelques douleurs à l'anus, &

(\*) Si les accidens eussent été moins pressans, M. FAGET auroit commencé par sonder le malade pour vider la vessie, qui étoit en danger d'être blessée par la pointe de l'os.

(a) Observ. Chirurg. Obs. 66.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

XXX.

OBSERV. par  
M. TOSTAIN  
Chirurgien \*  
de Saint-Lo,  
sur le même  
sujet.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

qui craignoit d'avoir une fistule. SAVIARD examina toute la circonférence du fondement où il ne remarqua ni rougeur ni tumeur, mais il s'apperçut d'une petite dureté très-profonde dans l'anus : il y introduisit son doigt index avec lequel il sentit un os; il prit un bec de corbin qu'il glissa le long de son doigt jusqu'à ce corps, il le pinça, dans le dessein d'en faire l'extraction, mais ce corps étoit retenu par des pointes qui s'étoient engagées dans les rides du *rectum*; SAVIARD fut, comme M. TOSTAIN, obligé pour tirer le corps étranger, d'inciser auparavant l'intestin dans les endroits où ce corps se trouvoit arrêté par ses pointes; le malade fut guéri très-promptement après l'opération par le secours de quelques injections vulnéraires qu'on lui fit dans le *rectum*.

SEVERINUS (a) dit qu'on doit recourir aux ventouses pour attirer les corps engagés dans le fondement; mais que pouvoit-il attendre d'un tel secours dans un cas où le doigt & les instrumens mêmes seroient insuffisans?

Nous verrons dans la suite que ces corps occasionnent souvent au fondement des maladies très-considérables qu'on prévieroit quelquefois si on étoit plus attentif à ce genre de causes; on se contente assez ordinairement d'examiner extérieurement la partie malade, & d'appliquer des remèdes qui ne peuvent arrêter le progrès du mal; enfin on en découvre la cause, mais souvent ce n'est qu'après qu'elle a produit beaucoup de désordres; cependant ME'ECK'REN (b) rapporte un cas où le malade fut secouru plus promptement, à la vérité il en fut plus redevable au hazard qu'à l'attention de ce Chirurgien.

Une mâchoire de Turbot assez longue s'arrête dans le *rectum*, excite de très-vives douleurs dans cette partie; il survient une fièvre fort ardente, & suppression des matieres du ventre; le malade soupçonne que ce sont des hémorroïdes internes qui lui causent tous ces accidens: il appelle ME'ECK'REN, qui n'apperçoit à la partie ni tumeur

(a) Medic. offic. cap. 9. n<sup>o</sup>. 1895.

(b) Observ. Med. Chirurg. cap. 36.

ni inflammation. Ce Praticien prescrivit des saignées, des linimens anodins, des clysteres & des cataplasmes émoulliens; l'Apoticaire sent, en donnant un lavement, qu'un corps dur résiste au canon de la seringue: ME'ECK'REN est informé de cette circonstance; il introduit son doigt dans l'anus, & découvre l'os situé en travers dans le *rectum*, & engagé par ses extrémités dans les parois de cet intestin, il le tire avec ses doigts, mais cette opération fut fort difficile & très-douloureuse; les accidens se calmerent après l'extraction de ce corps étranger, & le malade fut bien-tôt guéri par des injections détertives qu'on lui fit dans l'anus; le malade se souvint d'avoir avallé cet os huit jours auparavant; ce corps lui avoit causé des douleurs & des coliques assez violentes dans tout le trajet du canal intestinal. On peut voir la figure de cette mâchoire dans l'Auteur (a).

On voit dans le même Auteur (b) que THOLINX trouva en pareil cas le moyen d'épargner des douleurs au malade, & de rendre l'extraction d'un corps étranger semblable plus facile: c'étoit, comme dans le cas précédent, une mâchoire de poisson située en travers dans le *rectum*; ce Chirurgien la coupa en deux avec des ciseaux, & en tira ensuite les deux morceaux avec beaucoup de facilité. Nous lisons dans une Observation rapportée dans les Ephémérides (c), que l'on suivit la même pratique avec un égal succès pour retirer une mâchoire de Brochet qui étoit resté engagée dans le même endroit.

MARCHETTIS (d) rapporte un fait qui ne paroîtra pas entièrement étranger à notre sujet, si on le considère du côté de l'indication qu'il y avoit à remplir; mais il fallut encore plus d'adresse & plus d'industrie que dans les cas précédens, pour éviter les douleurs en retirant le corps étranger qui étoit engagé dans le fondement. Des Etudiens avoient projeté de jouer quelque mauvais tour à une fille publique; ils s'aviserent de lui mettre dans l'anus

(a) Pag. 160. Obs. Med. Chir. cap. 36.

(b) Idem.

(c) Dec. 3. ann. 1. Obs. 8.

(d) Observ. Medic. Chirurg. rarior. syllog. de fistul. ani. cap. 7-

---

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

une queue de cochon qui étoit gelée; ils en couperent les poils un peu court, afin qu'ils fussent plus piquans & plus roides; ils la trempèrent dans l'huile, & l'introduisirent par l'extrémité la plus grosse & à force dans le fondement de cette fille, à la réserve de la longueur d'environ trois doigts qui resta à l'extérieur de l'anus: on fit diverses tentatives pour l'ôter; mais comme elle ne pouvoit être tirée qu'à contre-poils, les foyes entroient dans les membranes du *rectum*, & causoient à cette fille des douleurs inexprimables; pour les appaiser, on fit prendre à la malade divers remèdes huileux par la bouche, & on tâcha de dilater l'anus avec un *speculum*, assez pour retirer cette queue sans violence, mais on ne put réussir; il survint des accidens énormes, un vomissement violent, une constipation opiniâtre, une fièvre très-ardente, & des douleurs très-vives dans tout l'abdomen; le sixième jour on eut recours à MARCHETTIS: ce Praticien instruit de tout ce qu'on avoit fait, inventa un procédé fort simple, mais fort ingénieux: il prit un roseau creux long d'environ deux pieds, il le prépara par une de ses extrémités, de manière qu'il pût l'introduire facilement dans l'anus, & enfermer entièrement la queue de cochon dans ce roseau, pour la tirer ensuite sans causer de douleur; dans ce dessein il attacha à cette queue, par le bout qui étoit hors du fondement, un gros fil ciré, & le passa dans le roseau; il poussa d'une main cette espèce de cannule dans le *rectum*, & il retenoit de l'autre le fil, pour ne pas repousser la queue en enfonçant le roseau dans le fondement: il parvint à enfermer entièrement cette queue dans la cavité du roseau, & délivra promptement la malade, tant du danger de la mort que de l'état cruel où elle se trouvoit; elle rendit sur le champ une très-grande quantité de matieres stercorales qui avoient été retenues pendant six jours par le corps étranger (\*).

(\*) Le roseau creux dont se servit MARCHETTIS en cette occasion, a quelque rapport avec les cannules dont PAUL ÆGINETTE (Libr. 6. cap. 88.) & la plupart des anciens Chirurgiens se servoient pour retirer des playes les flèches barbelées, pour éviter la dilacération des parties.



ZACUTUS (a) donne l'histoire d'un corps étranger d'une nature bien différente, qui étoit entré dans l'anus; c'étoit une sangsue qu'on avoit voulu appliquer sur des hémorrhoides qui se glissa dans le *rectum*; ZACUTUS ordonna d'injecter le jus d'un oignon dans l'anus, ce remède fit sortir la sangsue presque morte. Cet Auteur croit qu'on pourroit tirer le même avantage de la fiente de bœuf & du *castoreum*; mais je pense que de l'eau fort salée, ou bien une décoction de tabac injectée doucement & en petite quantité à la fois, seroit préférable en pareil cas.

III. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'ON EST  
OBLIGÉ  
D'ENFONCER.

### QUATRIÈME CAS.

*Les corps étrangers avalés, qui ne peuvent être retirés ni rejetés par les voyes naturelles.*

Le fond de cette quatrième partie ne sera encore formé que d'exemples; la pratique qu'il renferme ne peut être exposée exactement que par les faits, parce qu'elle est aussi variée que les faits le sont eux-mêmes. Quelquefois c'est la nature elle seule qui s'est délivrée d'une manière inopinée des corps étrangers qu'elle n'a pu chasser par les voyes ordinaires; quelquefois l'Art a entré dans ses vûes, & a concouru avec elle à l'expulsion de ces corps; quelquefois l'Art seul, par des entreprises extraordinaires, en a tenté l'extraction avec succès. Pour examiner ces différens cas, il faut envisager toutes les circonstances ou toutes les singularités qui déterminent & régulent les opérations de la nature & de l'Art: Or, peut-on entrer sûrement dans ce détail sans le secours des exemples, sans rapporter les faits mêmes qui renferment ces circonstances? Il ne suffit pas dans un Mémoire fondamental où l'on ne doit parler que d'après l'expérience, de se proposer des cas, de prononcer, d'établir des préceptes; les Lecteurs doivent y trouver toutes les connoissances sur lesquelles l'Auteur a dû appuyer ses décisions, & sur lesquelles ils doivent, indépendamment de ses idées, se décider eux-mêmes avec évidence.

CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

(a) De Med. princip. histor. Libr. I. Obs. 7.

Les Chirugiens sages & instruits ne réglent pas leur pratique, dans les cas extraordinaires, sur les suppositions & sur les conjectures d'autrui : éclairez par les faits qu'ils ont trouvés dans les Observateurs, ils sont attentifs dans ces cas aux démarches de la nature, & ils ne se conduisent que par des indications réelles qu'ils tirent eux-mêmes de la cause & de l'état du mal qu'ils ont à combattre. Il y a à la vérité dans presque tous les cas certaines indications générales qui sont si faciles à saisir, qu'il n'est pas nécessaire de les rendre remarquables par des exemples ; il y en a une, sur-tout dans le cas que nous examinons présentement, qui se présente si clairement, qu'elle n'échapperoit pas même à ceux qui ne sont point Chirugiens. La plupart des Observations que nous allons rapporter, semblent se borner à des abcès causés par des corps étrangers qui s'y trouvent renfermés : or, qui est-ce qui découvrira un corps étranger dans un abcès, & qui ne se décidera pas aisément sur le parti qu'il faut prendre par rapport à ce corps ? Aussi n'est-ce pas simplement cette indication que nous avons en vû en rapportant divers exemples d'abcès de ce genre ; notre dessein est de faire appercevoir les différens cas où ces abcès arrivent, les différens corps qui les causent le plus ordinairement, les divers accidens qui les précèdent, qui les accompagnent ou qui les suivent, les parties qui y sont le plus exposées, les cas où l'on peut les prévoir, les différentes indications particulières qui résultent de cette variété, &c. Ce sont toutes ces connoissances nécessaires, pour arriver à la perfection de l'Art dans chaque point de pratique, qui sont ici notre principal objet, & qu'on ne peut acquérir que par le secours des faits.

Lorsque la forme des corps étrangers, ou quelques autres circonstances les arrêtent de manière qu'on ne peut les retirer, & qu'ils ne peuvent être chassés par les voyes ordinaires, ils pénètrent les parties en s'y perçant des passages, ou en y excitant des inflammations suivies de gangrène, ou d'abcès qui leur ouvrent des chemins par les-

quels ils sont poussés hors du corps. D'autres fois ces corps s'arrêtent & se fixent en quelque partie des premières voyes, où ils causent souvent un tel désordre, que si les malades sont privés de secours, leur perte est assurée. Nous parlerons d'abord des corps qui se détournent des routes naturelles, & qui se percent un passage à travers les parties; ensuite nous examinerons quels sont les secours que l'Art peut fournir, lorsque ces corps sont retenus dans les premières voyes & y causent des accidens pressans.

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

Quoique l'œsophage soit la partie où ces corps s'engagent le plus ordinairement, elle doit être la moins exposée à leur séjour, du moins à un séjour assez long pour y causer des suppurations & des abcès, parce qu'ils y sont à portée d'être enlevés ou enfoncés par le secours des mains & des instrumens; cependant il y a bien des cas où il n'est pas possible d'y réussir, nous en trouvons beaucoup d'exemples dans les Observateurs. Un petit os très-aigu s'engagea dans le gosier d'un Particulier; on tenta inutilement toutes sortes de moyens pour le déplacer; cet os causa une grande douleur, qui fut suivie d'une inflammation & d'une tumeur qui paroissoit extérieurement au col: PLATERUS (a) y fit appliquer un cataplasme maturatif, l'abcès se forma, on l'ouvrit, & l'os sortit avec le pus. FORESTUS (b) rapporte une Observation pareille d'après ARCULANUS.

Abscès causés par des corps étrangers arrêtés dans l'œsophage.

Les os les plus sujets à s'engager dans l'œsophage sont, comme nous l'avons déjà remarqué, les arrêtes de poissons, parce que ces os, qui la plupart sont fort aigus, pénètrent facilement les parois de ce canal; en effet ils s'y engagent quelquefois tellement qu'il n'est pas possible de les retirer. FABRICIUS HILDANUS (c) & HOULLIER (d) donnent chacun une Observation sur une grosse

(a) Libr. 4. Obs. 13.

(b) Libr. 15. Schol. ad Obs. 28.

(c) Cent. 1. Obs. 33.

(d) Libr. propr. Obs. 24.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE À TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

arrête retenue dans le gosier, & qui causa de grandes douleurs, un enrouement, une extrême difficulté d'aval-ler & de respirer : tous ces accidens furent suivis d'abcès extérieurs au col qui donnerent issue au corps étranger ; avec cette différence seulement que dans le cas dont parle HOULLIER, l'abcès se forma très-promptement, & que dans celui que rapporte FABRICIUS, l'abcès fut long-tems à se former ; les accidens que nous avons détaillés parurent d'abord, & se terminèrent par une tumeur dure & indolente qui ressembloit assez à un stéatome : HILDANUS la fit abcéder au bout de deux ans par l'usage des suppuratifs, GLANDORPE en fit l'ouverture, & l'arrête s'échappa avec le pus.

Les aiguil-  
les & les  
épingles ar-  
rêtées dans  
le gosier for-  
tent souvent  
à travers les  
chairs sans  
suppuration.

Les corps longs, polis & aigus, comme les épingles & les aiguilles qui se percent facilement des routes insensibles à travers les parties, ne sont pas si fujettes que les arrêtes à former des abcès qui leur procurent une sortie ; on voit au contraire qu'elles pénètrent quelque-fois peu à peu sans produire d'abcès jusqu'à l'extérieur du col.

XXXI.  
OBSERV. par  
M. RIVALS  
sur une ai-  
guille tirée  
par incision  
du col.

Une Demoiselle en faisant un mouvement de la tête sentit subitement une douleur fort vive à la partie moyenne & latérale droite du col où il s'étoit formé depuis quelques jours une petite tumeur qui étoit sans dureté & sans inflammation, & à peu près de la largeur d'un liard : les cris de la Demoiselle étonnèrent toutes les personnes avec qui elle étoit ; on crut qu'elle s'étoit dérangée quelque vertèbre du col. M. RIVALS fut appelé pour lui donner du secours ; il examina la tumeur, ce n'étoit qu'une petite élévation qui lui parut être formée par un corps étranger qui soulevoit la peau, & il se détermina d'abord à en faire l'extraction ; il ouvrit cette petite tumeur avec une lancette, & en tira une aiguille longue de quinze lignes au moins, qui étoit enfoncée horizontalement dans les muscles, elle ne s'y étoit point rouillée, la tête étoit enveloppée d'un peloton de graisse de la grosseur d'un pois : cette petite opération délivra sur le champ la malade de

la douleur que lui caufoit ce corps étranger, & trois jours après la playe fut entièrement guérie.

M. RIVALS, avant que de faire l'incision, examina avec attention l'extérieur de la tumeur pour voir s'il n'y pourroit point découvrir quelque vestige du passage de ce corps étranger, mais il n'aperçut rien qui put donner lieu de penser que ce corps fut entré par dehors; d'où il soupçonna, sur-tout lorsqu'il eut reconnu que c'étoit une aiguille, qu'elle avoit été avallée, & qu'elle avoit pénétré dans les chairs par l'œsophage; la malade se ressouvint en effet qu'elle avoit avallé une aiguille cinq ou six ans auparavant.

Une autre aiguille s'engagea aussi dans l'œsophage, perça les chairs, & se fraya insensiblement un chemin au côté du col, elle vint se placer un mois après derrière l'oreille droite; RESES (a), qui s'en aperçut, fit une légère incision à la peau, & retira avec de petites pinces l'aiguille qui se présentoit par la pointe.

Quoique de semblables opérations soient clairement indiquées, il n'est pas inutile d'en rapporter des exemples pour instruire les jeunes Praticiens qui ne sont point encore assez versés dans l'exercice de leur Art pour prévoir ces cas, & qui sont trop timides pour recourir au plutôt à ces opérations: ces exemples auroient montré à celui dont parle VERDUC (b) le parti qu'il devoit prendre pour une femme qui avoit avallé une aiguille: cette aiguille s'arrêta dans la gorge vers les amygdales; elle y demeura neuf ans entiers sans causer de grandes incommodités; on la sentoit facilement à travers la peau du col. Cette femme craignit que cette aiguille ne changeât de place, & ne vint à l'étrangler; elle consulta à Spa un Chirurgien peu expérimenté qui n'osa faire une incision pour tirer le corps étranger. Un Charlatan fut plus entreprenant, il ouvrit la peau à l'endroit où l'aiguille étoit arrêtée; il dilata la playe, & pour ajouter apparemment un peu de merveilleux à son

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

(a) Camp. Elyf. jucund. quæst. 92. sect. 1. pag. 1175.

(b) Operat. Chirurg. cap. 25.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

opération, il plaça sur l'aiguille un morceau de pierre d'aimant, il ne leva cet appareil que huit jours après, & en tirant la pierre d'aimant, il tira aussi l'aiguille qui s'y étoit attachée.

Peut-être, dit VERDUC, que cet Empyrique voulut imiter par ce procédé la femme de FABRICIUS HILDANUS, qui se servit d'une pierre d'aimant pour attirer une écaille d'acier qui étoit entrée dans l'œil; VERDUC auroit pû lui donner plutôt pour modèle KERCKRING (\*) qui a tenu la même pratique précisément dans le cas dont il s'agit. Une fille avoit avallé une aiguille qui perça la parois de l'œsophage, & s'implanta dans les parties musculieuses du col. KERCKRING fit extérieurement une incision sur le corps étranger, & y mit un petit morceau d'aimant qui attira l'aiguille.

Les corps étrangers, sur-tout les épingles & les aiguilles, cheminent quelquefois fort loin dans les chairs & dans les graisses, avant que de s'arrêter dans une partie, & de se procurer extérieurement une issue; c'est pourquoi il convient de leur ouvrir un passage aussi-tôt qu'on peut les sentir en quelque endroit vers la peau, de crainte qu'ils ne se portent sur quelques viscères, & n'y causent quelques désordres, & même la mort.

XXXII.  
OBSERV. par  
M. PETIT,  
sur une épingle  
tirée par  
une incision  
à l'épaule.

Une Demoiselle vint prier M. PETIT de la délivrer d'un corps étranger qui lui étoit resté dans le gosier en avallant une cuillerée de soupe: M. PETIT fit inutilement plusieurs tentatives pour retirer ce corps; le lendemain la Demoiselle le sentit plus bas au-dessous du cartilage thyroïde, elle se servit d'un porreau, d'un manche de fouet de corde, d'une baleine, &c. pour tâcher de l'enfoncer, mais tous ces moyens ne purent lui réussir; il paroît cependant qu'ils le déplacèrent du moins un peu, car elle avaloit plus facilement, & ne souffroit qu'une douleur très-légère, encore ne la sentoit-elle que lorsqu'elle faisoit de violentes inspirations, comme lorsqu'elle touffoit, crachoit, étérnuoit ou vomissoit. Plus d'un an

(\*) Observ. Anatom. Obs. 44.

après le corps étranger se fit sentir proche la jointure des clavicules avec le *sternum*; M. PETIT remarqua par le toucher que ce corps étoit situé de travers; il sentoit ses deux extrémités, l'une du côté droit, & plus près de la peau, l'autre du côté gauche, & plus profondément: le mois suivant M. PETIT ne sentoit plus l'extrémité qui étoit du côté gauche, & celle qu'il avoit senti au côté droit s'étoit si fort approchée de la peau qu'elle la soulevoit, & formoit par là une élévation assez visible lorsqu'elle tournoit le col du côté opposé; trois mois après M. PETIT trouva que le corps étranger s'étoit avancé dans la graisse sous la peau qui couvre le moignon de l'épaule, il proposa à la Demoiselle de lui tirer ce corps, elle s'y détermina; il fit une petite incision avec une lancette, & découvrit une épingle qu'il tira; elle étoit toute noire, excepté la tête où il y avoit quelques points de verd de gris.

M. PETIT fit paroître à cette occasion une courte Dissertation (a), où il fait voir d'une manière fort satisfaisante comment ces corps aigus cheminent dans le tissu de nos parties, & il rapporte dans cette Dissertation un fait sur le même sujet qui est remarquable.

Il dit qu'il a ouvert le cadavre d'une femme pendue, dans lequel il trouva une épingle placée au mésentère, à trois travers de doigts de l'attache des intestins; cette épingle n'y étoit sans doute parvenue qu'après avoir percé le boyau dans l'endroit où il s'attache au mésentère.

Si M. PETIT n'eût pas retiré par incision l'épingle de l'épaule de cette Demoiselle, elle auroit pu faire plus de chemin; M. RIVALS nous a assuré qu'il en a tiré à une Dame trois ou quatre qui avoient pénétré jusqu'au côté. M. LE DRAN le pere a trouvé au milieu du bras d'un homme une épingle qui avoit été avallée depuis plusieurs années. M. LE DRAN le fils en a découvert une à côté d'une des veines du bras en faisant une saignée. RONDELEST (b) en a trouvé une aussi dans un abcès au bras

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

XXXIII.  
OBSERV. par  
M. PETIT,  
sur une épin-  
gle trouvée  
dans le mé-  
zentère.

XXXIV.  
XXXV. &  
XXXVI. OB-  
SERVAT. par  
Mrs. RIVALS  
& LE DRAN  
pere & fils,  
sur des épin-  
glestrouées  
à diverses  
parties sous  
la peau.

(a) Voyez le Mercure de France, Novembre 1721.

(b) In Libr. de aquatil. cap. de cancr. fluviat.

qui étoit toute rouillée. SAVIARD (a) a tiré une aiguille qui étoit placée dans le muscle deltoïde ; mais ces fortes de corps étrangers parviennent quelquefois beaucoup plus loin.

M. PETIT a touché une épingle qui étoit parvenue jusqu'au pied à la racine du doigt du milieu, il observe qu'il ne seroit pas étonnant que cette épingle tournât sa pointe, & remontât le long de la jambe & de la cuisse, parce que la pointe fraye toujours le chemin, & que les parties voisines font toujours effort pour la pousser.

MOINICHEN (b) rapporte qu'une femme qui avoit avallé une aiguille, n'en eut aucune incommodité pendant quatre ans : vers ce tems elle sentit une douleur piquante au dedans de la jambe où il se manifesta une petite tumeur ; on y appliqua un emplâtre de diachylon, & le troisième jour le Chirurgien tira cette aiguille avec des pincettes par la pointe qui perçoit la peau. On trouve une Observation semblable dans BARTHOLIN (c). RODERICUS A CASTRO (d) nous fournit un cas plus surprenant : Un enfant de six ans avalla une aiguille qui sortit naturellement par la jambe plus de dix-huit ans après.

On voit assez par ces Observations avec quelle facilité ces corps se transportent d'une partie à l'autre, & combien il est prudent de les tirer aussi-tôt qu'on les apperçoit, parce qu'ils peuvent ne pas toujours prendre des routes si favorables. Nous avons vû en effet qu'une aiguille avallée qui a pénétré à travers les membranes de l'estomach dans la propre substance du foye a causé la mort (e). Feu MM. ARNAUD & SAVIARD (f) ont trouvé de grosses épingles qui avoient été se placer dans les testicules, & y avoient occasionné des tumeurs carcinomateuses. On voit encore un exemple de même

(a) Observ. Chirurg. Obs. 67.

(b) Obs. Med. Chirurg. Obs. 21.

(c) Cent. 6. histor. 99.

(d) Libr. 4. de morb. mulier. cap. 6.

(e) SCHENKIUS Obs. Med. Chirurg. Libr. 3. Obs. 10.

(f) Obs. Chir. Obs. 56. & Journal des Sçavans, Novembre 1691.



genre dans les Œuvres de BAYLE (a). Un homme se plaignit pendant fort long-tems d'une douleur très-aiguë au bas-ventre dans la région hypogastrique, il lui survint en cette partie une tumeur inflammatoire accompagnée d'une fièvre aiguë; cette tumeur s'abcéda, on en fit l'ouverture cinq ou six travers de doigt au-dessous de l'ombilic, il sortit une très-grande quantité de pus fort fœtide, qui continua de couler en abondance pendant plusieurs mois. On s'aperçut vers ce tems-là que les urines sortoient avec le pus par la playe, ce qui fit soupçonner que l'uretère ou la vessie avoient été excoriées par la matiere: enfin le malade tomba dans le marasme par la longueur de la suppuration, & il mourut. On trouva à l'ouverture de son cadavre l'uretère, du côté de l'abcès, tout ulcéré, & rempli de matieres purulentes; mais on fut bien surpris d'y découvrir une épingle attachée dans sa propre substance. Nous voyons un fait à peu près semblable dans BLANCARD (b). Il est souvent arrivé aussi que divers corps étrangers, entre autres des épingles & des aiguilles ont percé la vessie, & y ont fait naître des pierres en servant de base ou de noyau aux matieres qui se pétrifient (c).

Les Observateurs fournissent beaucoup d'exemples d'épis de chiendent, de bled, d'orge, & d'autres grains de cette espèce qui se sont ouvert des issues par des abcès arrivés à diverses parties de la circonférence de la poitrine. La situation de ces abcès en certains endroits de la poitrine éloignés de l'œsophage a fait croire à quelques Praticiens que les corps étrangers n'avoient point enfilé

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT EN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

Corps étranger entré dans la trachée-artère.

(a) Nouvelles de la République des Lettres, Janvier 1695. Art. 5.

(b) Anatom. Practic. Cent. 1. Obs. 42.

(c) BINNINGER. Cent. 1. Obs. 20. MOINICHEN. Observ. Med. Chirurg. Obs. 22. TULPIUS Obs. Lib. 3. cap. 9. HILDANUS oper. pag. 710. Transil. Phil. LISTER, ann. 1685. n°. 168. art. 3. idem MOLYNEUX, ann. 1700. n°. 260. art. 3. Ephemerid. Cent. 1. & 2. Obs. 94. & Dec. 3. ann. 5. & 6. Obs. 253. Alex. Bened. Lib. 2. Anat. cap. 22. PARE' Lib. 24. cap. 19. Jo. Matth. Hess. quæst. annex. Cas. 1. Observ. Med. J. R. CAMERARUM. Cent. 7. part. 10. ANDRE' BROWN Observ. de Médecine d'Edimbourg, Tom. 4. art. 16.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CUTENT UN PAS-  
SAGE À TRÁ-  
VERS LES  
PARTIES.

la route de l'œsophage, mais qu'ils avoient glissé dans la trachée-artère, & qu'ils avoient été conduits par les ramifications des bronches jusqu'à la surface du poulmon, où ils avoient excité une inflammation suivie d'un abcès qui avoit pénétré entre les côtes, à la faveur de l'adhérence que la surface du poulmon enflammée avoit contractée avec la plèvre.

On aura de la peine à adopter cette explication, lorsqu'on se rappellera que ce sont des épis de bled & d'orge qui parcourent les routes dont nous venons de parler. Présuamera-t'on que quelqu'un puisse avaler un épi sans distinguer s'il lui est entré dans le gosier ou dans le larynx? Un corps de ce volume peut-il être reçu dans la trachée-artère, sans causer sur le champ les plus terribles accidens & la mort? Les ramifications des bronches peuvent-elles fournir à un tel corps une route qu'il puisse parcourir jusqu'à la surface du poulmon? Pourquoi supposer tant de choses qui paroissent impossibles, pour éviter la difficulté que l'on a de comprendre comment ces corps étrangers peuvent, en passant par l'œsophage, aller former des abcès dans des endroits éloignés de ce canal? Cette difficulté est-elle insurmontable? Il me semble qu'elle ne doit pas arrêter des esprits entreprenans qui osent pénétrer jusque dans les voyes secrètes que suit la nature dans ses opérations les plus cachées.

La situation de l'œsophage, le long & à côté des vertèbres du dos, leur fera facilement appercevoir comment un corps étranger arrêté dans l'œsophage peut en excitant une inflammation, occasionner une suppuration qui lui perce un passage à travers les membranes de l'œsophage & de la plèvre jusques dans le tissu des graisses, & qui lui creuse dans ce tissu une route qui se termine plus ou moins loin par un abcès extérieur; ils appuyeront cette explication de tant d'exemples ou de faits qui y ont rapport, qu'ils nous forceront peut-être de penser comme eux.

XXXVIII.  
OBSERV. par  
M. LABATH

Cependant M. LABATH nous a communiqué une Observation sur un abcès de ce genre, laquelle semble, par

les accidens qui y sont détaillés, nous assurer que quelquefois ces corps passent effectivement par le poulmon : Il dit que de jeunes gens s'amusoient ensemble à se placer chacun un épi de *gramen* sur la langue, pour essayer s'ils pourroient prononcer certains mots sans avaler l'épi. Deux de ces jeunes gens l'avoient placé les barbes les premières & la queue en dehors, & dès qu'ils voulurent parler ils l'avalèrent ; mais ils n'en furent pas incommodés. Un troisième âgé d'environ seize ans le plaça dans un sens opposé ; à peine ce jeune homme eut-il achevé de prononcer les deux ou trois paroles dont ils étoient convenus, que l'épi glissa dans la gorge : le jeune homme perdit sur le champ la parole, & il respiroit avec tant de difficulté, qu'on crut qu'il alloit suffoquer ; il demeura dans cet état pendant quelques minutes : ses camarades tâcherent par des secouffes & par d'autres efforts de lui faire rejeter l'épi ; leurs tentatives ne produisirent pas précisément l'effet qu'ils se propofoient, mais elles ne furent pas inutiles, elles firent descendre l'épi, & tirèrent du moins le jeune homme du danger pressant où il étoit ; cependant la respiration demeura assez gênée : le lendemain le malade fut saisi d'une fièvre violente qui commença par un grand frisson, & qui fut bien-tôt suivie d'une toux importune, d'un crachement de sang, d'un point de côté, & d'une grande difficulté de respirer. On traita cette maladie comme une pleurésie ; le jeune homme fut saigné neuf fois en deux jours sans aucun soulagement, on le mit à une diette très-exacte, & on lui prescrivit une prisanne vulnéraire.

Le septième jour de la maladie on aperçut une tumeur grosse comme un œuf entre la sixième & la septième des vraies côtes, en comptant de haut en bas, à trois travers de doigts au-dessous du mammelon gauche ; cette tumeur étoit accompagnée d'une douleur très-aiguë : on y appliqua des cataplasmes émolliens & maturatifs, & sur la fin l'emplâtre de Diachylon. La tumeur s'abcéda, & s'ouvrit d'elle-même le treizième jour. La mere du ma-

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

Chirurgien à  
Villeneuve  
en Agenois,  
sur un épi de  
*gramen* tiré  
d'un abcès  
au-dessous  
du mamme-  
lon.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE À TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

lade leva l'emplâtre, il sortit une grande quantité de pus très-fœtide; l'écoulement de matiere cessa tout à coup, cette femme apperçut à l'orifice de l'ulcère un corps dur qu'elle tira, c'étoit l'épi de *gramen* dont le pédicule étoit forti hors de l'ulcère de deux ou trois lignes; cet épi étoit tout entier, fœtide, blanc, & comme à demi calciné: on termina la cure par l'usage des bouillons vulnéraires, de quelques purgatifs doux, & du lait d'anefse coupé avec l'eau de chaux.

La mere du jeune homme porta sur le champ l'épi à M. DE LALaurIE Médecin qui avoit conduit la maladie; ce Médecin l'envoya avec l'Observation à l'Académie Royale des Sciences de Montpellier, qui lui accorda des Lettres de Correspondant.

Les désordres que cet épi a causés ne nous déterminent point à croire qu'il ait enfilé exactement une des ramifications des bronches, supposé qu'il ait passé par le poulmon, comme le pense M. LABATH, ni qu'il ait été conduit par cette voye à la surface de ce viscère; il semble qu'il auroit dû plutôt pénétrer à travers la substance même du poulmon. Non-seulement les bronches deviennent bien-tôt, en se ramifiant, insuffisantes pour fournir une route à un corps semblable; mais de plus l'engorgement du poulmon qui a été causé aussi-tôt par l'inflammation dans tout le trajet de l'épi, & qui a comprimé les vaisseaux bronchiques, a dû lui fermer entièrement le passage par ces vaisseaux.

On pourroit même douter que l'épi ait passé réellement par le poulmon, car cet épi aura pu d'abord s'engager en partie dans le gosier, & par son extrémité garnie de barbes rudes & dentelées, il pouvoit irriter violemment le larynx, & causer les accidens qui sont d'abord arrivés. L'inflammation qu'il aura causée ensuite dans l'œsophage aura pu se communiquer au poulmon, & occasionner tous les accidens ordinaires aux inflammations de ce viscère: Nous en avons vû ci-devant plusieurs exemples.

L'Observation suivante qui a été envoyée à l'Académie

par M. LE BEUF paroît, lorsqu'on fait attention à la situation de l'abcès, assez conforme à ces idées. Un enfant de six mois avalla un épi de bled avec lequel il badinoit; cet épi causa des accidens à peu près semblables à ceux qui sont arrivés dans le cas précédent. La toux violente qui survint aussi-tôt à cet enfant ne pouvoit pas favoriser la descente de cet épi, parce que ses barbes étoient disposées dans un sens qui pouvoit plutôt le faire remonter. Ce corps étranger suscita à la partie postérieure de la poitrine une inflammation considérable, qui fut suivie vers la cinquième des vraies côtes, d'un abcès au dos où l'on trouva l'épi de bled.

M. LE BEUF croit que cet épi a passé par la trachée-artère, son sentiment est du moins autorisé par le suffrage de plusieurs Auteurs qui rapportent des faits semblables: AMBROISE PARE' (a) dit qu'un jeune Ecolier avalla un épi barbu de *gramen*, & que cet épi, après avoir causé divers accidens fâcheux, sortit quelques tems après tout entier par l'intervalle des côtes: le malade fut traité par FERNEL. *Il me semble*, dit PARE', *que c'étoit forfais à la nature d'avoir chassé cet épi de la substance du poulmon, après avoir percé la plèvre & les muscles intercostaux.*

LEDELIUS (b) nous fournit une Observation qui paroît si décisive, que je ne crois pas qu'on puisse, dans certains cas, rejeter absolument cette opinion. Une petite fille d'un an avalla un épi de froment qu'elle tenoit dans sa bouche; cet enfant eut dans l'instant une toux violente, à laquelle se joignit une grande difficulté de respirer; en un mot elle étoit sur le point d'être suffoquée. On appella un Chirurgien qui examina le gosier & l'œsophage, où il ne trouva rien d'étranger; il administra inutilement divers remèdes: le quinzième jour la malade rendit par le vomissement du pus fort fœtide; il se déclara le même jour une tumeur au côté droit vers les côtes supérieures. Le Chirurgien y sentit une fluctuation, il ouvrit cette tumeur,

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

M. LE BEUF  
Lieutenant  
de M. le pre-  
mier Chirurgien du Roy  
à Coutras,  
sur le même  
sujet.

(a) Libr. 25. cap. 16.

(b) BONETI Med. Septent. Libr. 3. de Oesoph. affect. sect. 1. cap. 15.  
Ephemerid. ann. 9. & 10. Dec. 1. Obs. 107.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

& tira l'épi de froment qui se présenta d'abord, & qui fut suivi d'une grande quantité de pus : l'enfant continua de vomir pendant toute la cure des matieres purulentes ; & quoiqu'il y eût, dit l'Auteur, une ouverture à la plèvre, ce qui se connoissoit par le sifflement de l'air qui sortoit par la playe, l'enfant fut guéri parfaitement en cinq semaines.

HELMONTIUS (a), POLISIUS (b), PAULLINUS (c), les Actes de Leyptic (d), & les Ephémérides (e) fournissent beaucoup d'Observations sur le même sujet.

Corps étran-  
gers arrêtés  
dans l'esto-  
mach, & qui  
sont sortis  
par des ab-  
cès exté-  
rieurs.

On pensera peut-être que les corps étrangers qui se détournent des voies naturelles, ou qui causent quelques désordres après être descendus dans l'estomach ou dans les intestins, ne dépendent pas du sujet que nous avons entrepris de traiter, lequel semble se borner aux corps étrangers engagés dans l'œsophage. Mais si on fait attention que souvent ces dérangemens ou désordres sont causés par des corps qui ont été poussés dans l'estomach, & qu'un Chirurgien ne conduiroit pas une cure à sa fin s'il abandonnoit un malade à des accidens qui seroient les suites de son opération, & contre lesquels son ministère seroit nécessaire, on s'apercevra alors aisément que nous ne satisferions pas pleinement à notre objet, si nous manquions d'examiner les secours que la Chirurgie peut fournir dans ces circonstances. Nous entrerons non-seulement dans le détail des corps étrangers qui se sont arrêtés dans l'œsophage, qui ont été poussés dans l'estomach, & qui se sont pratiqué des issues à travers les chairs, mais encore de ceux qui, sans s'être arrêtés dans l'œsophage, ont passé dans le ventricule, & qui sont de même sortis par des passages qu'ils se sont ouverts à travers le tissu des parties ; parce que les indications qu'ils présentent sont les mêmes de part & d'autre, & que les exemples qu'on en trouve dans

(a) Tract. de inject. mat. sect. 7. pag. 477.

(b) BONETI Med. Sept. Libr. 6. de affect. extern. sect. 1. Obs. 6.

(c) Idem Obs. 5.

(d) Ann. 1710. Mart. pag. 137.

(e) Dec. 1. ann. 8. Obs. 81. Dec. 2. ann. 1. Obs. 144. Cent. 1. & 2; Append.

les Observateurs sont également instructifs par rapport à notre sujet.

Il semble que lorsque des aiguilles & des épingles sont arrivées dans l'estomach, elles devroient être facilement enveloppées & entraînées par les alimens dans les intestins; cependant il arrive souvent qu'elles se percent des passages à travers les parois de ce viscère. BENIVENIUS (a) dit qu'une femme avalla une grosse aiguille de cuivre, qui resta pendant deux ans dans son estomach, & lui causa des douleurs très-vives & presque continuelles: ces douleurs jetterent la malade dans un marasme, & dans un épuisement extrême. Les Médecins lui avoient en vain administré pendant long-tems une grande quantité de remèdes; enfin l'aiguille parut extérieurement à la région épigastrique par un petit trou qu'elle avoit fait à l'estomach & aux régumens. La malade fut délivrée de ses douleurs aussi-tôt qu'on eut retiré ce corps étranger, & sa santé se rétablit très-prompement.

On lit dans les Actes des Médecins de Berlin (b). l'histoire d'une petite fille de six ou sept ans qui avoit une tumeur dure & assez grosse au-dessous de la région épigastrique: cette petite fille étoit sujette depuis très-long-tems à des douleurs aiguës dans cette partie, & à des coliques assez violentes que l'on attribuoit à des vers: on lui fit prendre divers remèdes anthelmintiques qui ne lui appor- terent aucun soulagement; enfin on eut recours à un Chirurgien qui appliqua sur la tumeur des cataplasmes maturatifs qui déterminèrent la suppuration. Il ouvrit cette tumeur, & il aperçut le troisième jour de l'opération en pansant la malade un corps dur qu'il tira avec des pinces; c'étoit une épingle qui étoit toute couverte de verd de gris.

Dans un autre cas rapporté par DORSTENIUS (c), l'épingle se fit, sans causer presque aucune douleur, un passage au-dessous du cartilage Xiphôide. On a vû le même

(a) De abdit. morb. & sanat. causis. cap. 20. .

(b) Dec. 1. vol. 6. pag. 73.

(c) Ephem. Dec. 2. ann. 3. Obs. 59. & BONETI Med. Sept. Libr. 7. Paraleip.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

effet arriver par une grosse arrête de poisson, mais ce ne fut pas sans douleurs (a). Cette arrête en causa au contraire de très-vives pendant fort long-tems vers la région épigastrique; elle perça peu à peu les tuniques de l'estomach, & fut enfin tirée par l'ouverture d'un abcès qui se forma à la région de ce viscère.

On ne doutera pas que des coûteaux & autres instrumens de même genre ne doivent tenir le premier rang entre les corps étrangers les plus propres à s'ouvrir des passages à travers le tissu des membranes de l'estomach & les parties voisines: aussi n'en manquons-nous pas d'exemples. En 1691. auprès de Halles dans le Duché de Magdebourg, quelques Payfans voulurent apprendre à un de leurs Camarades un tour d'adresse, qui consistoit à prendre avec la bouche, étant assis sur un banc, & en se renversant, un coûteau fiché en terre sous le banc, & à se remettre ensuite dans la premiere situation sans toucher la terre avec les mains: ce jeune Payfan réussit si mal dans l'essay qu'il fit, qu'après avoir retiré de terre le coûteau, & le tenant dans sa bouche, il tomba à la renverse avec le banc; le coûteau lui tomba dans le gosier; ses Camarades effrayés de l'accident, essayèrent en vain de le retirer: le jeune Payfan à force de boire de l'eau, de la bierre, de l'huile, le fit descendre dans son estomach. W E S E N E R U S (b), qui a donné cette Observation, dit que le jeune homme sentit d'abord une douleur très-aiguë dans l'hypocondre gauche sous les fausses côtes; cette douleur dispaeroissoit & revenoit par intervalles. Il se fit dans cette partie environ un an & demi après une tumeur inflammatoire qui s'abcéda; un Chirurgien l'ouvrit, & en retira le coûteau qui se présentoit par la pointe, il survint peu d'accidens, & la cure de l'abcès fut terminée assez promptement.

On trouve plusieurs faits semblables dans divers Observateurs. Il est parlé dans les Tranfactiions Philosophiques

(a) Ephemerid. Dec. 2. ann. 7. Obs. 79.

(b) Act. Leypsienf. ann. 1692. pag. 502.



de la Société Royale de Londres (a) d'un Allemand qui avoit avallé un couteau ; ce couteau resta dix-sept mois dans son estomach, & il en sortit enfin par un abcès qui se forma dans l'hypocondre gauche.

Nous pouvons rappeler ici trois faits fort connus qui sont arrivés en 1679. dans un village de la vallée de Monmorency aux environs de Paris (b). Un Vigneron âgé de soixante & cinq ans, d'un tempéramment fort & robuste, & qui avoit la raison entièrement troublée, avalla, sans que personne s'en apperçût, l'affiloir ou fusil d'un Chaircuitier (c'est un instrument d'acier assez long que les Bouchers & les Chaircuitiers ont toujours pendu à leur ceinture pour aiguïser leurs couteaux) ; il ne donna aucune marque de douleur après l'avoir avallé. Au bout de cinq ou six mois il lui survint à l'hypocondre droit un abcès considérable où le fusil se trouva avec beaucoup de matiere ; on le tira adroitement, la playe fut guérie en huit jours.

Cet accident fut suivi d'un autre aussi fâcheux : le même homme trouva par hazard le pied d'une marmite de fer, il le porta à sa bouche, & l'avalla ; il ne se plaignit encore de rien malgré les impressions douloureuses que devoit faire dans l'estomach un corps dur d'une forme si irrégulière. Il arriva la même chose qu'à la première fois ; six mois après il se forma un abcès dans l'hypocondre gauche par lequel le corps étranger sortit ; cet abcès fut guéri aussi fort promptement.

Ce ne fut pas encore la dernière extravagance de cette espèce que fit ce pauvre Vigneron ; il avalla peu de tems après sa guérison un couteau de poche avec sa gaine : ce couteau sortit au bout de quelques mois par un abcès qui se fit un peu au-dessus & à côté des vertèbres des lombes ; la gaine s'étoit pourrie, & le couteau, qui se présentoit la pointe la première, perça l'abcès, pendant que cet homme étoit courbé labourant la terre.

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

(a) Ann. 1696. n°. 219. artiel. 2.

(b) Zodiac. Med. Gall. BLEGNY May, 1679. Obs. 2. & VERDUC Pathol. Chir. Tom. 2. pag. 30.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

Corps étran-  
gers qui ont  
percé les in-  
testins, & qui  
sont sortis  
par des abs-  
cès exté-  
rieurs.

Les couteaux avallés ne percent pas toujours l'estomach, ils enfilent le canal intestinal, & sont quelquefois chassés, comme nous l'avons vû ailleurs, par la voie des felles sans causer aucun désordre considérable; mais souvent ils percent ce canal, & sortent par des abscess qu'ils causent en divers endroits du ventre. PARE' (a) dit que des voleurs firent avaller de force à un Berger un couteau long d'un demi pied, dont le manche étoit de corne; ce couteau demeura pendant six mois dans le corps de ce Berger, & lui causa plusieurs accidens fâcheux, entr'autres des douleurs très-vives en différentes parties du ventre: le malade tomba par la suite dans le marasme; enfin il se forma un abscess dans l'aîne: GUILLEMET Chirurgien de Sommieres près Montpellier en fit l'ouverture & retira le couteau qui se présenta à la playe; le Berger fut guéri très-prompement.

FABRICE de HILDEN (b) rapporte aussi d'après WIERUS un cas qui est assez semblable: Un Berger mit par force un couteau émoussé dans la gorge d'un de ses camarades, & il le contraignit de l'avaller; ce couteau ne sortit qu'au bout de deux ans par un abscess qui se forma aussi dans l'aîne.

On peut rapporter à ce genre de corps étrangers les trois morceaux de fer aigus & d'une figure irréguliere qui furent avallés, dit BARTHOLIN (c), par un homme furieux, & qui sortirent par un abscess qui survint dix mois après à la partie postérieure du bas-ventre.

On ne fera pas surpris, après avoir vû les différentes Observations que nous avons déjà rapportées sur les épingles & sur les aiguilles qui s'ouvrent des issues à travers les parties du corps, de ce que ces corps étrangers percent quelquefois le canal intestinal, & se portent vers les parties extérieures du ventre; cependant on trouve dans cet assemblage d'Observations une variété qui mérite attention; on y voit que quelquefois ces épingles & ces aiguilles traver-

(a) Libr. 25. cap. 16. & SCHENKIUS Obs. Med. Libr. 3. Obs. 7.

(b) Cent. 1. Obs. 54. & Cent. 5. Obs. 75.

(c) Cent. 6. Histor. 99.

sent le tissu des parties, & sortent par la voie des urines sans causer d'accidens; que quelquefois elles s'encroûtent & forment des pierres dans la vessie, que d'autres fois elles s'implantent dans quelque viscère, & produisent de fâcheux effets; que souvent elles parcourent successivement différentes parties du corps sans causer aucun désordre remarquable; que quelquefois elles se percent insensiblement un passage jusqu'au dehors, sans produire d'autres dérangemens dans les parties qu'elles traversent, que la petite ouverture par laquelle elles sortent; que d'autres fois elles occasionnent au contraire des tumeurs & des abcès considérables à l'extérieur. Nous avons déjà vû quelques exemples de ce dernier cas, lorsque nous avons parlé des épingles & des aiguilles qui percent l'œsophage ou l'estomach, & qui se portent vers le dehors: on ne doit pas douter qu'elles ne puissent produire aussi quelquefois le même effet lorsqu'elles percent les intestins, & qu'elles arrivent aux parties extérieures du ventre.

M. DE LA HAYE a vû effectivement dans l'Hôpital de la Marine de Rochefort un malade à qui il survint, à la suite d'une fluxion de poitrine, un abcès de la grosseur d'un œuf de poule au ploy de l'aîne droite. M. DE LA HAYE ouvrit la tumeur, & en examinant avec son doigt dans le foyer de l'abcès s'il n'y avoit point des brides à couper, il trouva une épingle assez grosse & longue d'un doigt qu'il tira sur le champ: le malade se souvint d'avoir avallé cette épingle peu de tems avant son entrée dans l'Hôpital; il ne survint aucun accident, & l'ulcère fut bien-tôt guéri.

On trouve un fait semblable dans RUYSCH (a), mais les accidens occasionnés par le corps étranger furent beaucoup plus considérables. Une jeune fille avalla une épingle en badinant, il lui survint quelques tems après à l'aîne une tumeur dure & inflammatoire, accompagnée de fièvre & de vives douleurs; le Chirurgien qui vit la malade fit appliquer sur la tumeur les topiques suppura-

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE À TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

XL.  
OBSERVAT.  
COMMUNI-  
QUÉE À L'Acadé-  
mie par M.  
DE LA HAYE  
Chirurgien  
de la Marine,  
& Démonst-  
rateur royal  
à Rochefort,  
sur une grosse  
épingle tirée  
d'un abcès  
à l'aîne.

(a) Observ. Chirurg. Obs. 55.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
SENT UN PAS-  
SAGE À TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

tifs : lorsque la matière fut faite, il ouvrit la tumeur avec la lancette ; cette opération procura une issue à l'épingle qui étoit toute rouillée, & à une grande quantité de pus mêlé de matières stercorales ; cette circonstance fit craindre pour la vie de la malade, mais l'adhérence que l'intestin avoit sans doute contractée avec le péritoine, empêcha, dit l'Auteur, les matières de s'épancher dans le ventre ; leur passage par la playe se ferma, & la cure de cet abcès se termina heureusement.

Il n'est pas difficile de comprendre qu'une alêne sans manche puisse se faire un chemin à travers les parties ; mais on conçoit avec peine comment un corps inflexible si long & si aigu à pû prendre dans l'estomach la direction nécessaire pour s'insinuer dans l'orifice inférieur de ce viscère, & se glisser dans les intestins. DIEMERBROECK (\*) en rapporte cependant un exemple avec quelques circonstances qui à la vérité en facilitent l'intelligence : l'histoire de ce fait est d'ailleurs instructive pour la pratique.

Un enfant qui badinoit avec le fer d'une alêne, l'avalla sans que l'on s'en aperçût ; il se plaignit de douleurs dans le ventre, il n'avoit point de fièvre, il mangeoit comme auparavant, le ventre étoit libre ; cependant il devint un peu élevé, & l'enfant maigrit de plus en plus ; il se frottoit sans cesse le nez, il dormoit peu, & faisoit des songes effrayans qui le reveilloient de tems en tems. DIEMERBROECK fut consulté ; il crut d'abord que ces accidens étoient entretenus par des vers : dans cette pensée il ordonna inutilement les remèdes qu'il crut les plus convenables pour détruire cette cause. Les douleurs du ventre augmentèrent à un point qu'on craignit que les cris que l'enfant faisoit ne lui causassent une descente ; on tâta avec soin le ventre du malade, & l'on sentit sous les tégumens, entre l'ombilic & le pubis un peu à gauche, quelque chose de pointu & de solide qui perçoit presque la peau : on crut que c'étoit quelque petit os que l'enfant avoit avallé ; on se déterminà

(\*) Mercure de France, mois de Juin & Juillet 1721.

à faire une ouverture pour découvrir le corps étranger, & on fut fort surpris quand on apperçut le fer d'une grosse alêne de Cordonnier avec un peu de poix & de fil qui tenoit à la partie de ce fer qui se met dans le manche : on tira promptement l'alêne, & l'enfant s'est bien porté depuis.

DIEMERBROECK, après bien des réflexions, regarde ce phénomène comme un maléfice causé par l'opération du démon ; car, ajoute-t'il, comment cet instrument auroit-il pû parvenir à la peau sans percer les intestins, le péritoine & les muscles de l'abdomen, si l'enfant l'eût avallé naturellement ? Ce n'est pas là, ce semble, ce qui devoit le plus embarrasser ce Praticien, sur-tout s'il eût eu du moins connoissance d'une partie des Observations que nous avons rapportées ; car il auroit vû que cette alêne pouvoit, comme beaucoup d'autres corps dont nous avons parlé, s'ouvrir un passage à travers ces parties. La plus grande difficulté est, ce me semble, de comprendre comment un corps de cette forme aura pû, comme nous l'avons remarqué, passer de l'estomach dans les intestins sans s'engager par l'une de ses pointes au bord du pylore : cependant je crois qu'il est assez naturel de penser que le fil qui aura d'abord passé avec les alimens par cet orifice aura dirigé l'alêne, & l'aura entraînée dans les intestins.

Il est assez visible que les os qui ont des pointes ou des angles, & qui enfilent le canal intestinal peuvent de même se frayer des routes à travers les parties, & causer des abcès ; aussi les exemples que nous allons rapporter, doivent-ils moins servir à constater ce fait, qu'à reveiller l'attention des Chirurgiens sur ce point de pratique, lorsqu'il leur arrivera dans l'exercice de leur Art quelque cas où il y ait lieu de soupçonner une pareille cause.

GARMANNUS (\*) a vû une Dame qui en mangeant une aile de poularde avalla une pièce d'os triangulaire ; quoique cet os eût passé sans peine avec les autres alimens dans l'estomach, elle craignoit qu'il ne lui causât dans

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE À TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

(\*) Ephem. Dec. 2. ann. 10. Obs. 185.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
SENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

la suite quelque accident. On visitoit exactement ses felles, mais la pièce d'os ne s'y trouva point; enfin cette Dame ne se sentant incommodée en aucune manière, se rassura, & ne pensa plus à cet os. Trois mois après il lui survint une petite tumeur au-dessous de la région ombilicale; cette tumeur ressembloit assez à un furoncle, cependant elle ne lui causoit pas de vives douleurs, mais seulement un prurit très-incommode: elle se termina par suppuration. On l'ouvrit, & l'on y trouva la pièce d'os toute entière; ce petit abcès fut guéri ensuite très-promp-tement.

Le même effet arriva par une mâchoire de poisson; l'abcès se forma à la partie postérieure & inférieure des lombes; il fut suivi d'un ulcère fort considérable dans lequel on trouva l'os. Ce corps étranger qui avoit été avalé quelques tems avant que de produire le dépôt, causa de vives douleurs dans tout le trajet du canal intestinal (a).

BORRICHIVS (b) rapporte fort au long l'histoire d'un homme à qui il retira en diverses fois, & par différens abcès qui se formerent à la partie postérieure des lombes près de l'os *sacrum*, plusieurs vertèbres de poissons que cet homme avoit avalés fort long-tems auparavant.

La nature a ordinairement fort avancé l'ouvrage, lorsque l'Art peut dans ces cas lui prêter du secours; cependant le ministère du Chirurgien est presque toujours nécessaire pour terminer la cure, & ces abcès ont souvent des suites fâcheuses qu'il prévient, s'il étoit possible de découvrir plutôt la cause du mal, & si le malade se soumettoit tout d'abord aux opérations qu'il faut faire.

Un homme avalla une arrête de poisson qui descendit dans son estomach sans lui causer beaucoup de douleurs; mais quelque tems après il sentit des élancemens fort vifs autour de l'ombilic, principalement du côté droit: ces élancemens durèrent plus d'un mois, & il se

XLI.  
OBSERVAT.  
COMMUNI-  
QUÉE À L'ACA-  
DÉMIE PAR M.  
DE GAREN-  
GEOY, SUR UNE  
ARRÊTE DE  
POISSON TIRÉE  
D'UN ABCÈS À  
L'AINE DROITE.

(a) MEECK'EN. Obs. Med. Chir. cap. 36.

(b) BONET. Med. Sept. Libr. 6. de trunc. affect. sect. 2. Obs. 15.

forma dans cet endroit une tumeur qui disparut par l'application de quelques cataplasmes. Un mois après il lui vint à l'aîne droite un abcès qui perça de lui-même; un Chirurgien, que le malade appella alors, voulut dilater l'ouverture de cet abcès qui étoit trop petite pour procurer aux matieres une issue suffisante; le malade ne put se résoudre à cette petite opération, & le Chirurgien se contenta de le panser avec de l'éponge préparée pour dilater l'orifice de l'ulcère. Le quatrième jour de ces pansemens, il vit en retirant le morceau d'éponge un corps dur qui se présentoit à l'ouverture, il le tira avec ses pincettes, c'étoit une arrête de poisson de la longueur du doigt. Ce Chirurgien apperçut dans les pansemens suivans que le pus que l'abcès fournissoit en abondance venoit du côté de l'ombilic; il insista de nouveau pour faire une dilatation, mais le malade s'y opposant toujours, il l'abandonna, & l'ulcère resta fistuleux.

Environ quatre ans après le malade appella un autre Chirurgien qui examina la maladie, & se fit instruire du passé; le peu de courage qu'il reconnut dans son malade, & l'état du mal le déterminèrent à demander M. DE GARENGEOT en consultation: ce Consultant introduisit dans le trou fistuleux, qui étoit placé au-dessus de l'épine antérieure & supérieure droite de l'os des îles, un stilet qu'il conduisit facilement jusqu'à la racine de la verge; & il reconnut, tant avec le stilet qu'avec les doigts, que la glande de l'aîne droite étoit gonflée & squirreuse. M. DE GARENGEOT déclara au malade que le seul moyen de le guérir radicalement étoit d'ouvrir la fistule dans toute sa longueur, c'est-à-dire depuis le trou fistuleux jusqu'à la racine de la verge, & qu'il falloit saisir la glande de l'aîne avec une érigne, la disséquer, & l'emporter entièrement.

Quelques jours après le Chirurgien fit l'opération en présence de M. DE GARENGEOT: la glande étoit de la grosseur d'une aveline, & d'une dureté squirreuse; l'ulcère fut cicatrisé environ un mois après. Il est à présumer, conclut M. DE GARENGEOT, que l'arrête a

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE À TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

attiré une inflammation à quelque endroit de l'*ileum*, que cette inflammation aura occasionné l'adhérence de cet intestin avec le péritoine dans la région ombilicale, que par le moyen de la suppuration qui est survenue, l'arrête aura passé de l'intestin dans les graisses, & qu'elle sera ensuite descendue insensiblement dans l'aîne droite en suivant la route de la matière qui se fit jour dans cette partie.

Si on eut soupçonné que la tumeur qui parut d'abord à l'ombilic étoit causée par un corps étranger, on auroit pensé à l'ouvrir pour tirer ce corps, & par cette opération on auroit prévenu le second abcès qui a dégénéré en fistule, & qui n'a été guéri après bien du tems que par une opération plus considérable que n'auroit été la première que le Chirurgien avoit proposée.

RIEDLINUS (a) rapporte un cas où l'Art auroit pu prévenir des accidens encore beaucoup plus fâcheux, si le malade eut moins attendu à demander du secours, parce que la tumeur auroit sans doute décidé de bonne heure le Chirurgien sur le parti qu'il y avoit à prendre. Un Payfan fut attaqué de coliques & de tranchées violentes, suivies d'une constipation opiniâtre; il eut recours inutilement aux clystères, & même à des purgatifs réitérés; ces remèdes ne diminuèrent en aucune façon ses douleurs. Il y avoit déjà trois semaines que sa maladie avoit commencé, lorsqu'il se détermina à faire venir un Chirurgien: le malade étoit dans des sueurs froides, & dans des foiblesses presque continuelles; son ventre ne s'étoit point ouvert depuis le commencement de la maladie. Le Chirurgien trouva à la région lombaire droite une tumeur considérable, il soupçonna qu'il y avoit une collection de matières stercorales dans la tumeur, & une gangrène aux intestins, & il regarda dès lors la maladie comme désespérée; ce Chirurgien représenta néanmoins aux assistans qu'il y avoit encore une ressource, qui étoit d'ouvrir la tumeur du ventre; le malade y consentit, & l'opération fut faite: il sortit par l'incision une très-grande quantité de matières sterco-

(a) *Linæ Med. ann. 4. August. artic. 9.*



rales; le Chirurgien apperçut, en nettoyant la playe, un corps blanc qu'il tira avec des pincettes; c'étoit une grosse arrête de poisson de la longueur du doigt: le malade se souvint d'avoir avallé cette arrête la veille du jour que sa maladie avoit commencé. Les matieres stercorales coulerent pendant deux mois par la playe; cet écoulement cessa peu à peu, & le malade guérit parfaitement.

Les corps aigus & tranchans, tels que ceux dont on vient de parler, ne sont pas les seuls qui se percent, par le moyen des suppurations qu'ils occasionnent, des routes qui les conduisent vers les parties extérieures; car les noyaux de fruits se sont souvent ouverts aussi de pareilles issues: il est vrai qu'ils se ramassent quelquefois, comme nous l'avons remarqué, dans les cellules des intestins, & causent la mort, & que d'autres fois ils ne produisent que de violentes douleurs de colique, des constipations opiniâtres, & d'autres accidens fâcheux, mais qui se terminent par l'évacuation; il est plusieurs fois arrivé aussi que ces corps ont occasionné une inflammation qui a dégénéré en un abcès extérieur, par lequel ces corps sont sortis avec les matieres de la suppuration. EGGERDES (\*) rapporte une Observation où l'on voit que la nature se délivra elle-même par cette dernière voye de ces corps, sans avoir tiré aucun secours de l'Art.

Un Payfan mangea avec beaucoup d'avidité une grande quantité de cerises avec leurs noyaux: cet homme tomba dans une si grande constipation, qu'on ne put par aucuns moyens lui procurer la liberté du ventre. L'Art ne pouvant lui donner de secours, ces noyaux s'ouvrirent eux-mêmes dans l'aîne droite un passage à travers les membranes des intestins & les tégumens du ventre, ils sortirent avec impétuosité, & l'ouverture qui leur avoit donné issue, se ferma naturellement sans être pansée par aucun Chirurgien.

On trouve un fait à peu près semblable dans les Transactions Philosophiques de la Société Royale de Lon-

(\*) Miscellan. Curios. Dec. 3. ann. 4. Obs. 10.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

dres (a). Une femme avalla une assez grande quantité de noyaux de prunes ; ces corps étrangers, tant par leur volume que par leur forme aiguë, causerent des accidens très-considérables ; la malade eut des coliques violentes suivies d'une longue constipation ; enfin ils produisirent une tumeur très-grosse à la région ombilicale, cette tumeur vint à suppuration, elle s'ouvrit, & les noyaux sortirent.

Corpsétran-  
gers qui s'ar-  
rèrent au  
fondement,  
& y occa-  
sionnent des  
abcès.

Nous avons vû dans la troisième partie de ce Mémoire que les corps étrangers parcourent quelquefois tout le canal intestinal, & s'arrêtent au Sphincter de l'anus ; & que quand on s'apperçoit d'abord de la présence de ces corps arrêtés, on les tire avant qu'ils causent dans la partie où ils sont retenus des désordres considérables ; mais souvent on ne les découvre qu'après qu'ils ont fait naître des inflammations suivies d'abcès ou de gangrène qui exigent de la part du Chirurgien beaucoup d'attention & de capacité.

On lit dans les Observations de M. LE DRAN (b) que M. DESTENDAU Chirurgien à la Haye fut mandé par un homme âgé de cinquante ans, qui étoit attaqué depuis huit ou neuf mois d'une fistule à l'anus : ce malade étoit épuisé, & devenu presque hectique, tant par les douleurs qu'il avoit ressenties, que par une fièvre lente qui ne le quittoit point. Le Chirurgien examina & fonda la fistule, il reconnut qu'elle avoit son entrée extérieure à deux pouces de l'anus à la fesse droite, & que sa sortie perçoit le Sphincter du *rectum* aussi haut que le doigt index pouvoit aller. Il prépara le malade à l'opération qu'il lui fit quelques jours après à la maniere ordinaire. Comme ce Chirurgien portoit le doigt dans la playe pour examiner s'il avoit suffisamment débridé & scarifié les parois de la fistule, il sentit au fond de cette playe vers le col de la vessie un corps dur & pointu qui y étoit engagé ; il fit une incision sur ce corps étranger pour le découvrir, &

(a) GRE'NHILL. ANN. 1700. n<sup>o</sup>. 265. article, 3.

(b) TOM. 2. Observ. 86.

il le tira avec des pinces : c'étoit une lame d'os pointue par les deux bouts, longue de deux travers de doigt, un peu plus large & épaisse qu'une grosse lame de canif. Le malade avoit avallé cet os sans s'en être apperçu ; mais il se souvint que quelque tems avant que sa fistule se déclarât, il avoit senti en se courbant une douleur très-vive dans le fondement. Ce fut sans doute alors, continue l'Observateur, que l'os occasionna une inflammation suivie d'un abcès qui dégénéra en fistule.

M. DE LA PEYRONIE nous a fait part d'une Observation à peu près semblable : mais les accidens furent encore plus considérables. Un homme qui mangeoit de la soupe avalla une pièce d'os de bœuf qui se trouva cachée entre des choux ; ce corps causa beaucoup de douleurs dans son trajet depuis l'œsophage jusqu'à l'estomach ; il demeura dix jours dans la cavité de ce viscère, où il excita des tranchées & des coliques violentes ; il causa ensuite les mêmes accidens pendant tout le tems qu'il fut à parcourir toutes les circonvolutions du canal intestinal ; enfin cette pièce d'os parvint jusqu'au *rectum*. Des douleurs très-vives se déclarerent d'abord en cette partie, ces douleurs furent suivies d'une irritation considérable, l'inflammation survint, & l'engorgement fut porté à un tel degré, qu'il se forma en très-peu de tems un dépôt gangréneux fort étendu qui occupoit toute la circonférence du fondement & une partie des fesses. Le malade réduit dans ce fâcheux état, eut recours à M. DE LA PEYRONIE, qui jugea que l'indication la plus pressante étoit d'ouvrir l'abcès : il ne fut pas plutôt arrivé au foyer de la matiere, qu'il sentit le corps étranger ; il reconnut, lorsqu'il l'eut tiré, que c'étoit une pièce d'os de bœuf : cet os étoit pointu par ses extrémités, il avoit dix-sept lignes de longueur, sur six ou sept lignes de largeur. M. DE LA PEYRONIE enleva les chairs gangrénées, l'ulcère se détergea, & se remplit en peu de tems, & le malade guérit parfaitement.

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

XLII.  
OBSERV. par  
M. DE LA  
PEYRONIE,  
sur une pièce  
d'os tirée  
d'un abcès  
gangréneux  
au fonde-  
ment.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

XLIII.  
& XLIV.  
OBSERV. par  
M. PETIT,  
sur un os de  
poulet tiré  
d'un abcès  
gangréneux  
au fonde-  
ment, & sur  
une aiguille  
tirée par une  
incision à la  
même partie.

Ces cas se rencontrent très-souvent dans la pratique : M. PETIT dit qu'il lui est arrivé plusieurs fois de retirer des corps étrangers par des abcès à la circonférence de l'anus. Il nous a parlé entre autres d'un petit os de poulet qu'il trouva dans un abcès gangréneux au fondement, & d'une aiguille qui causa pendant six mois à une Demoiselle de très-vives douleurs près de l'anus, toutes les fois qu'elle alloit à la selle. M. PETIT visita la malade, & reconnut le corps étranger sous la peau environ à un pouce du fondement : il fit deux jours après une incision à cette partie pour le tirer.

STALPART VANDER-WIEL (a) rapporte aussi qu'un homme avalla une mâchoire de poisson qui s'arrêta pendant quelques momens dans l'œsophage, & qui ne descendit dans l'estomach qu'après lui avoir causé des douleurs très-violentes. Sept mois après il lui survint un abcès à la marge de l'anus; le Chirurgien qui en fit l'ouverture y trouva le corps étranger.

Nous lisons dans les Éphémérides (b) qu'une personne avalla un morceau de bois assez long qui étoit aigu par l'une de ses extrémités; ce corps étranger descendit avec assez de facilité, & presque sans causer de douleurs le long du canal intestinal jusqu'au *rectum*; mais il s'arrêta dans cet intestin, pénétra insensiblement à travers ses membranes dans le corps graisseux qui les avoisine, & y causa un abcès aux environs du coccyx; ce morceau de bois fut tiré par une ouverture que l'on fit pour donner issue à la matiere.

XLV.  
OBSERV. par  
M. FEBVRIER  
sur un os de  
poulet tiré  
d'un abcès  
à l'anus.

Quelquefois les corps étrangers qui s'arrêtent au fondement percent non-seulement le *rectum*, mais de plus ils s'écartent fort loin dans les graisses & dans les chairs voisines. M. FEBVRIER fut appelé par une Dame qui se plaignoit de sentir au fondement des douleurs très-vives qu'elle croyoit occasionnées par des hémorrhoides auxquelles elle étoit sujette depuis très-long-

(a) Cent. 2. part. 1. Obs. 22.

(b) Dec. 2. ann. 2. Obs. 39.

reins : cette Dame ne voulut point se laisser visiter ; M. FEBVRIER la saigna, lui ordonna le régime, & les remèdes tant intérieurs que topiques nécessaires en pareil cas : le lendemain la malade se sentit soulagée, il lui restoit cependant une douleur assez aiguë à la fesse où il y avoit une dureté très-considérable qui la détermina à permettre qu'on examinât sa maladie. M. FEBVRIER trouva à la fesse gauche, à trois travers de doigts de la marge de l'anus, une tumeur très-dure & fort enflammée ; il y fit appliquer des cataplasmes émolliens & maturatifs, l'abcès se perça de lui-même dans la nuit, & fournit beaucoup de pus : il y avoit néanmoins encore beaucoup de dureté & d'inflammation. M. FEBVRIER introduisit dans la petite ouverture qui s'étoit faite une sonde cannelée, pour découvrir le foyer de l'abcès ; il jugea à propos de dilater sur le champ le sinus. Après avoir donné le premier coup de bistouri, il porta le doigt index de la main gauche dans la playe, où il rencontra un corps dur qu'il tira ; c'étoit une portion de l'os de la cuisse d'un poulet que la Dame se souvint d'avoir avallé quelques jours auparavant : cet os, qui étoit long d'un pouce & demi ou environ, avoit à l'une de ses extrémités une pointe très-aiguë. M. FEBVRIER dit que le *rectum* ne se trouva point découvert, & que le passage que l'os s'étoit ouvert à travers cet intestin s'étoit fermé, c'est pourquoi il n'étendit pas plus loin son opération : la malade fut parfaitement guérie le trente-cinquième jour.

Le fait qui suit n'est pas de moindre importance que celui que nous venons de rapporter ; il nous a été communiqué par M. DUBOIS. Un homme âgé de soixante & neuf ans fut attaqué d'une inflammation érysipélateuse qui occupoit les deux fesses, & s'étendoit même jusqu'à l'os *sacrum*, & sur les bourses : M. DUBOIS fit plusieurs saignées coup sur coup ; le lendemain il trouva l'inflammation fort diminuée, mais il aperçut à la fesse droite, à un demi pied de la marge de l'anus, une tache gangréneuse large comme une pièce de vingt-quatre sols. M.

---

IV. CAS  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES-

XLVI.  
OBSERV. par  
M. DUBOIS  
sur un éclat  
d'un pot de  
grès tiré d'un  
abcès gan-  
gréneux à la  
fesse.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

DUBOIS porta une sonde cannelée dans le milieu de cet escharre; la sonde entra facilement jusqu'à la profondeur de quatre travers de doigts dans les graisses de cette partie qui étoient sphacelées; il sentit à l'extrémité de sa sonde une résistance qui lui fit présumer qu'il y avoit en cet endroit un corps étranger. M. DUBOIS fit une ouverture suffisante pour découvrir ce corps, il prit de longues pinces à ressort, & les introduisit le long de la cannelure de sa sonde jusqu'au corps étranger qu'il saisit & qu'il tira aussitôt; il porta ensuite la sonde du côté du *rectum* jusques dans cet intestin qui étoit percé, elle pénétra à quatre travers de doigts au-dessus du Sphincter de l'anus. Le corps qui s'étoit frayé là un passage, avoit cheminé dans le tissu des graisses, & s'étoit éloigné de plus d'un demi pied de l'orifice du fondement: ce corps étranger avoit au moins six lignes de circonférence sur deux lignes d'épaisseur; c'étoit l'éclat d'un pot de grès qui avoit plusieurs angles aigus & tranchans; le malade se souvint d'avoir avallé ce morceau de grès fort long-tems auparavant.

La mortification s'étoit étendue également aux deux fesses, M. DUBOIS enleva en différens jours les chairs gangrénées; il fendit d'abord le *rectum* dans une étendue très-considérable, sans que le malade sentît la moindre douleur; il coupa ensuite cet intestin dans tout son diamètre jusqu'à la hauteur de près de quatre travers de doigts où la gangrène avoit déjà pénétré. Ces opérations furent longues & assez laborieuses, à cause de la grande quantité de chairs sphacelées qu'il fallut enlever.

Le malade eut des accidens très-considérables à soutenir, il fut saisi d'une fièvre violente & continue, dont les redoublemens étoient annoncés tous les soirs par de longs frissons suivis de délire, & il lui survint un grand dévovement; tous ces accidens persisterent dans la même violence jusqu'au vingt-huitième jour: pour lors les escharres gangréneux commencerent à se séparer; une supuration louable & abondante s'établit, & tous les accidens diminuerent insensiblement.

M. DUBOIS avoit soin de mettre à l'orifice du *rectum* une grosse & longue tente bien assujettie par des compresses graduées pour tenir l'intestin dilaté, de crainte que la perte de substance que cette partie avoit souffert dans toute sa circonférence n'y occasionnât un resserrement qui auroit pû empêcher par les suites l'évacuation des excréments : le malade fut guéri parfaitement de cette terrible maladie au bout de quatre mois.

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QUI SE PER-  
CENT UN PAS-  
SAGE A TRA-  
VERS LES  
PARTIES.

### SUITE DU QUATRIÈME CAS.

*Corps étrangers qui sont arrêtés dans les premières voyes, & qu'il faut tirer par incision.*

Si dans le sujet que nous traitons il y a plusieurs cas où la nature est le principal agent, il y en a beaucoup d'autres où elle est entièrement impuissante, & où les malades ne peuvent trouver de ressource que dans l'Art. Les trois premières parties de ce Mémoire en renferment une infinité d'exemples ; nous allons encore en rapporter ici plusieurs, où l'on verra que la Chirurgie, après avoir tenté en vain les secours ordinaires, présente encore d'autres moyens qui, quoiqu'extrêmes, & peut-être peu certains, ne doivent pas être rejettés dans des cas désespérés.

Il y a quelquefois des corps étrangers qui sont tellement engagés dans le pharynx ou dans l'œsophage, qu'on ne peut par aucune des opérations, ni par aucuns des remèdes que nous avons proposés, les retirer ni les enfoncer ; quelquefois ces corps produisent des accidens très-pressans, & si le malade est privé alors de secours, sa perte est assurée ; ce cas arrive sur-tout lorsque le corps étranger est d'un volume considérable, & qu'il comprime la trachée-artère, au point que le malade est dans un danger éminent de suffocation.

HABICOT Chirurgien Juré en l'Université de Paris, propose dans cette extrémité de faire la bronchotomie. *Il faut*, dit-il, (a) *faire cette opération à ceux qui auroient*

(a) Question Chirurgicale sur la Bronchotomie, chap. 16.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

*avallé quelque chose qui étouperoit le larynx par compression, comme à celui qui un jour des Rois avallant un osselet d'éclanche de mouton demeurant au pharynx, etouffa en la présence des Médecins & Chirurgiens sans le secourir de ce remède.* Cette opération peut encore avoir un autre usage dont HABCOT ne parle point, qui est d'ouvrir une voye par laquelle on peut tirer les corps étrangers qui se glissent & s'engagent dans la trachée-artère.

La possibilité de la bronchotomie a principalement été établie par les Anciens & les Modernes, sur la facilité avec laquelle certaines playes, même les plus compliquées de la trachée-artère, ont été guéries. Il y a peu d'Observateurs qui ne nous en ayent laissé des exemples remarquables & assez connus (a); cependant nous en rapporterons encore quelques-uns qui ont été communiqués à l'Académie, & qui peuvent contribuer, avec ces autorités, à prouver la certitude de cette opération.

XLVII.  
OBSERV. par  
M. PASCAL,  
sur une playe  
au larynx.

Un homme fort & robuste âgé de quarante-cinq ans; fut atteint d'une fièvre ardente avec délire, pour laquelle on le figna plusieurs fois des bras & des pieds; il se leva sans qu'on s'en aperçût, & prit un rasoir avec lequel il se fit une playe à la partie antérieure de la gorge; cette playe s'étendoit transversalement depuis la jugulaire externe du côté droit jusqu'à la jugulaire externe du côté opposé: le larynx étoit ouvert en deux endroits, & à peu près dans la même direction; le blessé s'étoit donné deux coups de rasoir, l'un à la partie supérieure du larynx, & l'autre à la partie inférieure précisément entre le cartilage thyroïde & le cricoïde; de sorte qu'une portion du cartilage thyroïde coupée haut & bas étoit presque séparée

(a) PARE' lib. 10. cap. 30. & 31. TULPIUS Obs. Med. lib. 1. cap. 50. PLACENTINUS lib. 2. Chirurg. cap. 7. BARTHOLIN. Cent. 5. histor. 89. WELSCHIUS Syllog. Obs. & Cur. Med. Obs. 63. RUMLERUS Obs. 80. MARCHETTIS Anat. cap. 11. TIMÆUS resp. Med. 14. RIVERIUS Obs. 5. ab OZIA AINAR commun. DONATUS lib. 3. de Med. histor. mirab. cap. 6. ALBUCASTI lib. 2. cap. 43. DIONIS Oper. Chirurg. demonst. 5. HABCOT Question Chirurg. sur la Bronchot. cap. 12. GARANGEOT Oper. de Chir. Tom. 2. chap. 8. Obs. 12. Ephemerid. Dec. 2. ann. 8. SENNERT. lib. 1. pract. part. 1. cap. 24. quest. 5.



du reste de ce cartilage ; elle étoit poussée sur la playe des tégumens par l'air qui sortoit du larynx avec une impétuosité & un sifflement fort considérable : ce morceau de cartilage balloit, & suivoit les mouvemens que l'air lui imprimoit ; l'hémorrhagie étoit considérable, & le blessé avoit entièrement perdu l'usage de la parole.

On eut recours sur le champ à M. PASCAL ; sa première intention fut de tenter la réunion de la playe, il remit dans son lieu la portion divisée & presque séparée du cartilage thyroïde, il rapprocha les lèvres de la playe, & les retint en place par quelques points de suture entrecoupée, & par un bandage qui tenoit le menton approché de la poitrine pour favoriser de toutes manières la réunion des parties divisées. Le blessé fut saigné quatre fois pendant la nuit, il rendit par la bouche beaucoup de caillots de sang que l'on avoit soin de faire sortir de tems en tems avec de fausses tentes de linge ; on ne lui fit prendre aucune nourriture pendant trois jours, il recouvra peu à peu la parole. M. PASCAL ne leva son appareil que le troisième jour en présence de M. BELISSANT & FROMENT qui avoient été mandés en consultation ; il trouva beaucoup de dureté & un gonflement emphysémateux à tout le col qui gênoient beaucoup la respiration ; la playe des tégumens avoit fourni une assez abondante suppuration ; ces accidens déterminèrent à couper les points de suture sur le champ : On pansa la playe simplement avec un digestif animé de baume de FIORAVENTI. Il survint ce jour-là une légère hémorrhagie fournie par un rameau de la jugulaire qui fut promptement arrêtée par le moyen de la ligature. M. PASCAL continua les mêmes pansemens deux fois par jour ; il ne survint dans la suite aucun accident, mais la playe ne fut entièrement réunie qu'au bout de trois mois, parce que le blessé, dont l'esprit étoit toujours aliéné, faisoit des mouvemens & des contorsions violentes, & arrachoit même très-souvent son appareil.

M. ALARY nous a communiqué un fait à peu près pareil  
*Mémoires, Tome I.*

D d d

---

IV. CAS.  
 CORPS  
 ÉTRANGERS  
 QU'IL FAUT  
 TIRER PAR  
 INCISION.

XLVIII.  
 OBSERVAT.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

communi-  
quée par M.  
ALARY Chi-  
rurgien à  
Versailles,  
sur le même  
sujet.

dont la cure fut très-prompte, quoiqu'il y eût une assez grande déperdition de substance. La playe étoit longue de quatre travers de doigts, & large à mettre undoit : elle étoit accompagnée d'une hémorrhagie très-considérable; une partie du sang tomboit dans la trachée-artère, & excitoit une toux continuelle qui mettoit le blessé en un danger prochain de suffocation; la perte de la parole, & l'air qui sortoit avec sifflement par la playe, firent assez juger à M. ALARY que la trachée-artère étoit ouverte; mais pour s'en rendre plus certain, il lava la playe avec du vin tiède, & il apperçut distinctement une division entre le cartilage thyroïde & le cricoïde. Ce Chirurgien examina cette playe avec plus d'attention, & il reconnut qu'elle n'étoit pas l'effet d'un seul coup, mais de plusieurs dont le premier avoit été porté en travers au-dessus du larynx; ce premier coup n'intéressoit que les tégumens : deux autres avoient été donnés obliquement sur les cartilages thyroïde & cricoïde en se croisant l'un l'autre. M. ALARY retira de la playe une portion de l'aîle du thyroïde qui étoit entièrement coupée; il y avoit une autre portion qui tenoit encore un peu au corps de ce cartilage; la peau étoit comme mâchée & découpée fort irrégulièrement par le tranchant grossier du couteau qui avoit fait la playe.

M. ALARY rappliqua la portion presque séparée du thyroïde, il rapprocha les tégumens, fit quatre points de suture entrecoupée, par lesquels il ne comprit que la peau & les muscles; il n'avoit d'autre dessein en rapprochant toutes ces parties que de s'opposer à l'accès de l'air extérieur dans la trachée-artère; car il ne crut pas que cette playe, dont les chairs étoient fort déchirées & fort contuses, pût se réunir sans suppuration; d'ailleurs il n'étoit pas sûr que la pièce du cartilage thyroïde qu'il avoit rappliquée pût se recoller; tout l'appareil fut contenu par un bandage qui tenant la tête panchée en devant, tendoit à maintenir les parties divisées proche les unes des autres. Lorsque le blessé fut pansé, il commença à parler fort

distinctement, mais sa respiration étoit fort gênée, & il avoit une toux fréquente qui lui fit rejeter peu à peu tout le sang qui s'étoit glissé dans la trachée-artère : plusieurs saignées copieuses, & faites coup sur coup, calmèrent cet accident, & mirent le malade dans une grande tranquillité.

La playe, comme M. ALARY l'avoit prévu, fournit des suppurations abondantes par les intervalles des points de suture, & sur-tout vers l'endroit du larynx d'où la pièce du cartilage thyroïde, qui étoit presque entièrement coupée, devoit se détacher. Il y avoit à la lèvre inférieure de la playe une dilacération qui formoit une poche ou sac dans lequel les matieres purulentes séjournoient ; cette cavité s'étendoit jusqu'à la partie supérieure du *sternum*. M. ALARY fit des injections pour entraîner les matieres qui y séjournoient, & il procura le recollement des parois de ce sac par l'application de plusieurs compresses expulsives. Le huitième jour il coupa les points de suture ; la playe étoit bien réunie, excepté à l'endroit de la portion du cartilage qui avoit été replacée ; cette portion se sépara, & sortit le seizième jour. La suppuration diminua, & la playe fut entièrement fermée au bout de trois semaines par une cicatrice ferme & adhérente aux cartilages du larynx.

Un Soldat de l'Hôtel Royal des Invalides se fit à la gorge, avec un mauvais couteau, une playe encore plus considérable que celles dont nous venons de parler. Le Chirurgien, qui étoit de garde, le trouva en syncope ; son premier soin fut de se rendre maître du sang qui couloit en abondance. Dès que l'hémorrhagie fut arrêtée, & l'appareil appliqué, la connoissance revint au blessé, mais le pouls resta très-petit & très-foible pendant toute la nuit. Le matin M. BOUQUOT leva l'appareil en présence de M. PERRON ; il trouva au larynx une grande playe située entre les cartilages thyroïde & cricoïde ; il y avoit une autre petite playe pénétrante à la partie inférieure de la trachée-artère,

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

XLIX.  
OBSERV. par  
M. BOUQUOT  
sur le même  
sujet.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

l'air sortoit de ces deux playes avec un bruit & un sifflement qui se faisoit entendre de très-loin; il remarqua encore sur le thyroïde une incision assez profonde qui avoit été faite par un autre coup de couteau, la peau & les muscles étoient tous déchirés à la circonférence de la playe; il y avoit sur-tout une dilacération qui s'étendoit en bas jusqu'au *sternum*, & qui paroissoit être l'ouvrage des doigts; le muscle sterno-mastoïdien du côté droit étoit coupé en partie, de maniere que la carotide du même côté se trouvoit presque à nud.

L'extrême foiblesse dans laquelle le blessé étoit, empêcha M. BOUQUOT de tenter pour lors la future, il pansa simplement la playe : dans la journée le malade reprit un peu de force, la fièvre s'alluma sur le soir, & la gorge se gonfla considérablement; le blessé entra dans des agitations extraordinaires qui le tourmenterent si cruellement, qu'il ne fut pas possible de le contenir dans une situation convenable; on lui fit cinq saignées qui, avec le secours des cataplasmes, dissipèrent le gonflement de la gorge : la fièvre se calma au bout de quatre jours, & le malade devint plus tranquille. M. BOUQUOT profita de ce calme pour faire seulement un point de future qu'il jugea nécessaire, non pas pour attacher ensemble les lèvres de la playe, mais simplement pour retenir en place le cartilage cricoïde. Il passa une aiguille courbe enfilée d'un double fil ciré sous la partie antérieure du cartilage cricoïde pour l'embrasser & le suspendre à la lèvre supérieure de la playe des tégumens dans sa partie moyenne : par le moyen de cette future le cartilage cricoïde, qui s'étoit éloigné du thyroïde au point de laisser une ouverture d'un pouce de largeur dans le larynx, fut relevé jusqu'au thyroïde, & les deux extrémités divisées de la membrane qui unit le cricoïde au thyroïde furent mises à portée de pouvoir se réunir. M. BOUQUOT seconda cette future de l'application d'un bandage qui assujettissoit les parties divisées.

La future subsista pendant six jours, elle eut à peu de

choses près le succès qu'on en attendoit, malgré les agitations continuelles où étoit le malade, & le peu de régime qu'il observa; la playe du larynx se trouva presque entièrement réunie le sixième jour, de sorte qu'il ne resta qu'une très-petite ouverture transversale qui fut fermée le quinzième jour; la guérison de la playe de la trachée-artère avoit devancée celle du larynx, il ne restoit plus que la playe des tégumens qui fut entièrement cicatrisée le quarantième jour.

Si la guérison des playes de la trachée-artère suffit pour faire entrevoir la possibilité de la bronchotomie, combien à plus forte raison la réussite de cette opération qui a été effectivement pratiquée en diverses occasions (a), ne doit-elle pas nous autoriser à la proposer dans un cas où elle est la seule ressource qui nous reste pour sauver la vie d'un malade?

M. VIRGILI nous a communiqué une Observation sur une esquinancie, pour laquelle il fut obligé de recourir à la bronchotomie qui, malgré de fâcheux accidens, eut un succès heureux: à la vérité il falloit un Chirurgien aussi intrépide & aussi entreprenant que l'a été M. VIRGILI dans cette occasion, pour réussir & pour faire connoître d'où peut dépendre quelquefois en pareil cas le succès de l'opération. Un Soldat Espagnol du Régiment de Cantabrie âgé de vingt-trois ans fut attaqué d'une inflammation au larynx & au pharynx, qui fit un tel progrès que dès le second jour le malade se trouva dans un extrême danger; il avoit les yeux étincelans & le visage livide, il crioit seulement du gosier comme un homme qui suffoquoit, il étoit prêt à s'arracher la gorge avec les mains. On le saigna en même-tems du bras & du pied; mais M. VIRGILI trouva les accidens si pressans qu'il jugea qu'il n'y avoit d'autre

---

IV. CAS.  
CORPUS  
E' TRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

L.  
OBSERVAT.  
communi-  
quée à l'A-  
cadémie par  
M. VIRGILI  
Chirurgien  
Major de  
l'Hôpital du  
Roy à Cadix  
sur une Bron-  
chotomie  
faite avec  
succès.

(a) HORSTIUS epistol. 10. Obs. anat. RHODIUS diff. de Acia. cap. 10. BARTHOLIN Cent. 1. epistol. 81. BLASIIUS comm. in syntagm. anat. VESLINGIUS cap. 11. FYENUS tract. 3. de præcip. artis. Chirurg. controvers. cap. 3. FONTANUS Obs. rarior. analect. cap. 3. quart. 3. CASSERIUS tract. de vocis auditusque organ. p. 119. MOREAU epistol. de Laryng. HABICOT quart. Chirurg. sur la Bronchot. chap. 11. & 12.

moyen pour lui sauver la vie que de lui faire sur le champ l'opération de la bronchotomie.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

Le gonflement du col étoit trop considérable pour pouvoir faire sûrement une simple ponction à la trachée-artère avec la lancette; cette circonstance détermina M. VIRGILI à faire une incision longitudinale aux tégumens avec le bistouri; il sépara ensuite les muscles sterno-hyoïdiens, & ouvrit transversalement la trachée-artère entre deux anneaux; mais cette ouverture ne fut pas plutôt faite, que le sang qui sortoit des petits vaisseaux ouverts, & qui tomba dans la trachée-artère, excita une toux convulsive si violente, que la cannule qu'on introduisit dans la playe ne put être retenue en situation, quoiqu'on la remit plusieurs fois en place.

Cependant le malade ne respiroit que très-peu ou point du tout, car tous les muscles de la partie entroient tellement en convulsion, que l'ouverture de la trachée-artère ne se trouvoit plus parallèle à l'incision extérieure que dans certains mouvemens; de plus le sang qui continuoit de couler dans la trachée-artère augmentoit beaucoup le danger. M. VIRGILI voyant l'extrémité où étoit réduit le malade, crut qu'on pouvoit tout risquer, il se détermina à fendre la trachée-artère en long jusqu'au sixième anneau cartilagineux; il eut en effet la satisfaction de voir que dès l'instant qu'il eut fait cette seconde opération, le malade respira avec plus de facilité, & le pouls qu'on ne sentoit presque point commença à reparoître. M. VIRGILI fit situer le malade la tête panchée hors du lit, la face vers la terre, afin d'empêcher le sang de glisser dans la trachée-artère, il mit dans la playe une plaque de plomb percée de plusieurs trous, & garnie de deux ailes repliées, & figurée à peu près comme celle que BELLOSTE a imaginée pour le trépan; il assujettit cette plaque avec une bande qui servoit à maintenir les lèvres de la playe; la bande étoit assez large pour couvrir toute la playe; de sorte que l'air que le malade respiroit passoit à travers le tissu de cette bande, qui en retardant un peu son entrée, lui faisoit perdre un

peu de sa froideur avant que de passer dans la trachée-artère & dans les bronches.

L'hémorrhagie s'arrêta d'elle-même en très-peu de tems ; on donna au malade une potion cordiale pour ranimer le pouls & pour rétablir le mouvement du sang, que l'hémorrhagie & le défaut de respiration avoient presque intercepté : le lendemain de l'opération le malade n'avoit que très-peu de fièvre, & il avaloit assez facilement les liquides. M. VIRGILI présuma que l'inflammation étoit considérablement diminuée, & que le malade pourroit en conséquence respirer sans le secours de la playe : pour s'en assurer il ôta la plaque, & rapprocha les lèvres de l'incision, le malade respira aisément par la bouche. M. VIRGILI tenta de procurer la réunion de la playe par le moyen du bandage unissant ; mais comme ce bandage n'assujettissoit pas assez exactement les lèvres de la division, il y fit trois points de suture entrecoupée, il pansa la playe avec le baume du Commandeur, & elle fut parfaitement cicatrisée en peu de jours. La fièvre & les autres accidens cessèrent peu à peu ; il ne resta au malade qu'une toux violente que M. VIRGILI croit avoir été causée par l'embarras qui se fit dans les bronches au tems de l'esquinancie ; la voix resta aussi considérablement affoiblie.

Si une opération si considérable a été faite avec tant de succès dans une partie enflammée, ne doit-elle pas réussir beaucoup plus sûrement encore quand il n'est pas nécessaire de l'étendre autant que dans le cas précédent, & quand on la pratique dans une partie saine dont les fonctions sont seulement interdites par la présence d'un corps étranger ? Il me paroît donc qu'on ne doit pas être fort surpris du succès que cette opération a eu lorsqu'elle a été entreprise dans ces dernières circonstances.

Un garçon âgé de quatorze ans, de Noisy près de Villepreux (\*), qui avoit oui dire que l'or avallé ne faisoit point de mal, voulut avaler neuf pistoles enveloppées dans un

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

(\* ) HABICOT Quest. Chirurg. sur la Bronchot. chap. 11.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

linge, pour les dérober à la connoissance des voleurs; mais ce paquet, qui étoit trop gros, ne put passer le détroit du pharynx, il s'engagea dans cette partie de maniere qu'on ne put le retirer ni l'enfoncer dans l'estomach. Ce jeune garçon étoit sur le point de suffoquer par la compression que ce paquet caufoit à la trachée-artère; son col & son visage étoient enflés & si noirs, qu'il en étoit méconnoissable. HABCOT, chez qui on porta le malade, essaya par divers moyens de déplacer ce corps étranger, mais il ne put y parvenir. Ce Chirurgien voyant le malade dans un danger évident d'être suffoqué il lui fit la bronchotomie; cette opération ne fut pas plutôt faite, que le gonflement & la lividité du col & de la face se dissipèrent. HABCOT fit descendre le paquet d'or dans l'estomach par le moyen d'une sonde de plomb; le jeune garçon rendit huit ou dix jours après par l'anus ses neuf pistoles à diverses reprises, il guérit parfaitement & très-promptement de la playe de la trachée-artère.

La Bronchotomie est non-seulement nécessaire pour faire respirer un malade, comme dans le cas dont on vient de parler, mais encore pour tirer les corps étrangers qui se glissent & s'engagent dans le larynx, où le danger est beaucoup plus pressant (a) que lorsqu'ils sont descendus plus bas dans la trachée-artère (b).

Nous avons vû dans la seconde partie de ce Mémoire

(a) BLANCARD. Anat. pract. Cent. 2. Obs. 40. BARTHOLIN. Cent. 1. histor. II. ALEX. BENED. in præm. lib. 7. de curand. morb. SCHENIUS lib. 11. Obs. 1. DONATUS histor. Med. mirab. lib. 3. cap. 7. CAMERAR. Norimberg. Med. memor. Cent. 15. part. 19. & seq. BENED. anat. lib. 3. cap. 18. FULGOS lib. 9. cap. 12. PLINIUS lib. 7. cap. 7. & volat. lib. 13. & Anthrop. cap. 3. VALER. MAX. lib. 9. cap. 12. Act. Leypf. ann. 1690. & 1726. Ephemerid. Dec. 1. ann. 2. Observ. 153. Dec. 2. ann. 4. Obs. 159. BONETI Med. Septent. lib. 2. de oris affect. sect. 9. cap. 2.

(b) BARTHOLIN. Cent. 2. histor. 27. STALP. VAND. VIOL. Cent. 12. Observ. 23. ALEX. BENED. anat. lib. 3. cap. 18. TULPIUS lib. 2. cap. 7. SENNERT. prax. lib. 2. pag. 2. cap. 1. p. m. 142. Ephemerid. Dec. 1. ann. 3. Obs. 3. MANGET. Biblioth. script. Med. pag. 406. BONET. Med. Sept. lib. 2. de oris affect. sect. 9. cap. 2.

qu'on



qu'on doit d'abord avoir recours aux expectorans, aux émétiques & aux sternutatoires pour procurer l'expulsion de ces corps, & nous avons rapporté diverses Observations qui montrent le succès de cette pratique; VERDUC (a) croit qu'on peut aussi se servir des doigts ou de petites pinces; mais ces derniers moyens ne peuvent tout au plus avoir lieu, ce semble, que lorsque le corps n'est pas entré tout à fait dans le larynx, & qu'il est arrêté directement dans l'isthme du gosier, je veux dire entre l'épiglotte & la glotte, autrement il n'y auroit point de sûreté à se servir de ces instrumens.

Mais lorsque tous ces différens moyens ne peuvent réussir, & que le danger est extrême, il ne reste plus d'autre ressource que l'opération de la bronchotomie. VERDUC (b) fait observer qu'il est à propos alors de faire l'ouverture beaucoup plus grande que pour une simple bronchotomie, afin que l'on puisse retirer plus facilement le corps étranger.

WILLIS (c) paroît avoir été le premier qui, en pareil cas, a imaginé de faire l'opération de la bronchotomie. Un petit os s'arrêta dans la trachée-artère, & y causa dans l'instant des douleurs très-aiguës : l'enfant ne respiroit qu'avec une extrême difficulté, il avoit une toux véhémence, & il indiquoit lui-même avec son doigt le lieu où l'os étoit arrêté vers le milieu du col. On tenta inutilement divers moyens pour procurer la sortie de cet os : WILLIS, qui voyoit que l'enfant alloit être suffoqué, proposa de lui faire la bronchotomie; les Consultans s'y opposèrent, & l'enfant mourut. WILLIS fit l'opération après la mort en présence de ceux qui s'y étoient opposés, & il tira fort aisément par l'incision de la trachée-artère un petit os long & de figure triangulaire. Il y a tant d'Observations qui, comme nous l'avons vû, prouvent la sûreté de cette opération, qu'on ne peut s'empêcher d'imputer la mort de l'enfant à la timidité de ces Consultans.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

Opération  
de la bron-  
chotomie  
pour tirer les  
corps étran-  
gers.

(a) Pathol. Chirurg. tom. 2. cap. 25.

(b) Idem cap. 26.

(c) Pharm. rat. part. 2. sect. 1. cap. 3.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
DONT IL FAUT  
TIRER PAR  
UNE INCISION.

VERDUC (a) assure que cette opération a été faite avec succès de son tems par un Chirurgien, qui eut l'adresse, dit-il, de découvrir la trachée-artère, de faire une ouverture assez grande entre les membranes qui joignent les cartilages les uns aux autres, & de retirer par cette ouverture un petit os : la playe de la trachée-artère guérit ensuite en très-peu de tems. » Sans cette opération prompte » & hardie, continue VERDUC, il n'y avoit que la mort à » attendre : que cela serve d'avertissement dans une pareille occasion, & que l'on ne soit pas assez lâche & » si peu hardi que de laisser mourir un malade sans secours ; » car dans la nécessité on peut tout hasarder.

M. HEISTER (b), en parlant de la bronchotomie, met aussi au rang des causes qui peuvent l'exiger le passage des corps étrangers dans la trachée-artère, lorsqu'il y a un danger pressant de suffocation. Cet Auteur fait la même remarque que VERDUC au sujet de cette opération, quand on la pratique pour extraire quelque corps de la trachée-artère, qu'il faut que l'ouverture soit plus grande que pour une bronchotomie ordinaire : il recommande de faire à l'extérieur une incision de trois ou quatre travers de doigts de longueur, & lorsqu'on a découvert la trachée-artère, de couper transversalement trois ou quatre des anneaux cartilagineux de ce canal, puis faire en sorte de tirer très-adroitement le corps étranger avec une petite sonde, un petit crochet ou érigne, ou bien avec des pinces droites ou courbes.

Un morceau de champignon qui s'étoit glissé dans la trachée-artère obligea M. HEISTER de faire la bronchotomie, & par le moyen de cette opération il tira le corps étranger ; cet habile Praticien dit que M. RAUV ouvrit aussi la trachée-artère pour tirer une fève qu'une personne avoit avallée, & qui avoit glissée dans le larynx.

La bronchotomie proposée & pratiquée par HABCOT, comme nous l'avons vû plus haut, dans le cas d'un corps

(a) Patholog. Chirurg. Tom. 2. cap. 26.

(b) Institut. Chirurg. part. 2. sect. 3. cap. 102. articul. 2.

étranger qui comprimoit la trachée-artère au point d'étouffer le malade, ne va pas immédiatement & directement à enlever la cause du mal : cette opération ne tend précisément qu'à prévenir la suffocation & la mort, en procurant au malade la respiration qui est interceptée par le corps étranger.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

VERDUC (a) paroît encore plus hardi que HABICOT dans cette extrémité où le malade est sur le point de suffoquer par quelque corps étranger, qui par son volume comprime excessivement la trachée-artère. Si le corps étranger, dit cet Auteur, ne peut être déplacé de l'œsophage par tous les moyens différens que nous venons de proposer, & que le malade soit en danger d'être étranglé, je crois qu'on pourra fort bien hasarder l'opération de la Pharyngotomie en faisant une incision à l'œsophage pour en retirer le corps étranger. On fera, continue-t'il, la même chose qu'à la Bronchotomie; il faudra d'abord séparer les muscles bronchiques, pour aller d'une main adroite chercher l'œsophage, & y faire une incision longitudinale à l'endroit où le corps étranger est arrêté. J'avoue, poursuit encore le même Auteur, que cette opération est difficile, & que le remède est extrême & dangereux; mais ces cas doivent nous porter à faire des efforts & des entreprises extraordinaires, sur-tout quand nous sommes autorisés par des faits qui nous promettent un heureux succès. Cette opération auroit été, par exemple, la seule ressource à laquelle on auroit pû recourir tout d'abord dans les cas pressans dont nous avons donné plusieurs exemples (b) où l'on voit que les malades ont péri avant qu'on ait eu le tems de débarrasser l'œsophage : tel pouvoit être aussi celui que nous a rapporté M. LE DRAN (c), supposé qu'on eût eu connoissance de l'état du malade, & qu'on n'eût pû, sans augmenter le péril de la suffocation, tâcher d'enfoncer dans l'estomach le morceau de viande que l'on trouva après la mort arrêté au haut de l'œsophage.

Opération  
de la Pharyn-  
gotomie,  
pour tirer les  
corps étran-  
gers.

(a) Pathol. Chirurg. Tom. 2. Cap. 27.

(b) Pag. 447. & 449. (c) Ibid. Obs. 2.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

La guérison des playes considérables de l'œsophage semble nous assurer assez de la réussite de l'opération dont il s'agit. Les Observateurs fournissent en effet beaucoup d'exemples de playes où l'œsophage a été ouvert, & qui ont été guéries parfaitement (\*). J'ajouterai à ces faits deux Observations fort remarquables sur ce sujet qui ont été communiquées à l'Académie.

LI.  
OBSERV. par  
M. DE GA-  
RENGEOT,  
sur une playe  
du larynx &  
de l'œsopha-  
ge.

M. DE GARENGEOT fut appelé pour voir un homme qui s'étoit fait avec un rasoir une grande playe transversale de huit travers de doigts de longueur entre les cartilages thyroïde & cricoïde; la partie supérieure de la trachée-artère fut entièrement coupée, l'œsophage fut divisé dans plus de la moitié de son diamètre, tous les muscles de la partie antérieure du col & la veine jugulaire externe gauche furent aussi totalement coupés. La section de tous ces muscles faisoit que la tête du blessé étoit fort renversée en arrière, & que les lèvres de la playe étoient très-éloignées l'une de l'autre.

M. DE GARENGEOT ne jugea pas à propos de faire de future à la playe; il crut qu'un simple bandage unissant suffiroit pour en procurer la réunion; pour cet effet il prit une longue bande roulée à deux globes, il appliqua le milieu de cette bande sur le sommet de la tête qu'on avoit soin de tenir panchée en devant; il croisa alternativement les deux chefs de la bande sur la poitrine & entre les épaules. Ce bandage ainsi appliqué & ferré suffisamment, contenoit la tête du blessé inclinée en devant, de manière qu'il ne pouvoit la redresser: les pansemens suivans furent très-simples, ils ne consistoient qu'en un long plumaceau couvert de beaume d'ARCÆUS, & contenu par un emplâtre de cérat de diapalme: ces pansemens furent réitérés de deux jours en deux jours, on continua l'application du bandage unissant pendant toute la cure; il ne survint

(\*) DIONIS oper. Chirurg. comment. par M. LA FAYE Demonstr. 5. PARE' lib. 10. cap. 30. & 31. HARIOT quest. Chirurg. sur la Bronchot. cap. 12. PYGRAY prax. Chirurg. libr. 4. cap. 12. MUNICK prax. Chirurg. lib. 2. cap. 20. art. 5. SCHENKIUS Obs. Med. lib. 3. GARENGEOT oper. de Chirurg. Tom. 2. chap. 8. Obs. 13.

que très-peu d'accidens, & la guérison du blessé fut parfaite le dix-huitième jour.

M. PONCENARD nous a communiqué un exemple semblable où la guérison fut aussi prompte. Des voleurs attaquèrent un homme dans un bois, & lui couperent la gorge : la trachée-artère fut totalement divisée entre les cartilages thyroïde & cricoïde; la partie supérieure de l'œsophage fut presque tout-à-fait coupée, car il ne restoit que la portion postérieure de ce canal qui est collée sur les vertèbres du col; les muscles sternohyoidiens ou bronchiques, un des muscles sternomastoïdiens, les jugulaires externes & quelques autres vaisseaux furent aussi entièrement coupés; de sorte que cette énorme playe, qui pénètre presque jusqu'aux vertèbres, avoit environ dix travers de doigts de largeur. La tête du blessé se jettoit si fort en arrière, que les deux extrémités de la trachée-artère étoient éloignées de cinq grands travers de doigts; les lèvres de la playe étoient très-gonflées & pleines d'écume.

M. PONCENARD qui fut appelé, commença par faire prendre un bouillon au blessé qui étoit extrêmement affoibli par la grande hémorrhagie; il fit passer ce bouillon dans l'estomach par le moyen d'un entonnoir qu'il introduisit dans l'œsophage par la playe. Ensuite malgré l'opposition de plusieurs Chirurgiens qui étoient présents, il fit aux tégumens du col trois points de suture entrecoupée, deux à chaque côté de la gorge, & un autre sur les cartilages thyroïde & cricoïde; il couvrit le tout d'un grand emplâtre d'ANDRE' DE LA CROIX, & il eut soin d'assujettir la tête fort panchée en devant par le moyen d'un bandage convenable. M. PONCENARD dit qu'il ne pansa cette playe que de cinq jours en cinq jours, & qu'elle fut parfaitement guérie le vingtième jour.

De telles guérisons ne doivent-elles pas suffire pour nous déterminer dans un danger pressant causé par la présence d'un corps étranger arrêté dans l'œsophage, à recourir à la Pharyngotomie pour tirer ce corps, lorsqu'on n'a pû le

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

LII.  
OBSERV. par  
M. PONCENARD  
Chirurgien à  
Beaune sur  
le même sujet.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

déplacer par aucun autre moyen? VERDUC le Chirurgien (a) dit que des Praticiens sincères lui ont assuré qu'ils avoient fait en pareil cas cette opération avec un heureux succès.

Opération  
de la gastro-  
tomie, pour  
tirer les  
corps étran-  
gers.

Les corps étrangers que l'on avale passent quelquefois avec assez de facilité par l'œsophage jusques dans l'estomach; mais souvent ces corps, soit par leur volume trop gros, soit par quelque autre circonstance particulière, ne peuvent enfiler la voye du pylore pour entrer dans les intestins. Nous avons rapporté ci-devant plusieurs exemples des funestes effets que ces corps produisent alors, sur-tout quand ils sont durs, aigus ou tranchans; ce cas est encore un de ceux où les Chirurgiens doivent avoir le courage de pratiquer des opérations très-effrayantes, quand même le succès en seroit douteux. Il faut s'ouvrir un passage à l'endroit où le corps étranger se fait sentir, soit au toucher, soit par la douleur fixe qu'il cause, pour aller chercher dans l'estomach même le corps qui y est enfermé, & qui va causer la mort.

Les guérisons sans nombre que nous voyons tous les jours, & que nous trouvons dans les Observateurs (b) de playes considérables de l'estomach, nous autorisent encore à proposer cette opération: en effet, si des blessures faites en diverses parties de ce viscère par des instrumens piquans, tranchans & contondans, & même par des armes

(a) Abreg. compl. de la Chirurg. de GUY DE CHAUL. chap. sing. articl. de l'Exerese.

(b) ALBUCASIS lib. 2. Meth. Med. cap. 503. CHRISTOPH. à VEGA comm. ad. aph. MATTH. cent. quæst. Med. 21. MATTH. CORNAX. epist. respons. ad. D. ÆGID. DE HERTOGÉ Med. Doct. FALLOPIUS de vuln. cap. 12. JUL. ALEX. annot. ad lib. 6. cap. 4. therap. GALEN. SCHENKIIUS lib. 3. Obs. 122. DIEMERBR. Anat. lib. 1. cap. 6. BERN. SUEVUS de inspect. vuln. SENNERT. prax. lib. 3. sect. 1. cap. 15. BOHNIUS de renunc. vuln. leth. MANGET. Biblioth. Chirurg. STALP. VAND. VIÉL. Cent. 1. Obs. 39. JACOB. OETHEUS libr. Obs. propr. JOANN. FRANC. HILDESIUS. Med. Camenicenus. SCULTET. Obs. pag. 100. BARTHOL. Cent. 1. Histor. 24. WOLFIUS Obs. Chir. Med. Obs. 27. FELIX. PLATERUS. LE DRAN Obs. Chirurg. Tom. 2. Obs. 89. Ephem. Dec. 2. ann. 1. Obs. 26. & Dec. 1. ann. 10. Obs. 131. ZOD. Med. Gall. BLEGNY Octob. 1580. Obs. 2.

à feu, n'ont point fait périr les malades, & si elles ont été au contraire parfaitement guéries, pourquoi n'espéreroit-on pas un succès aussi heureux d'une ouverture faite avec art par un instrument bien tranchant? Comparez l'état désespéré du malade avec le danger qu'on peut craindre d'une telle opération, & vous conviendrez aisément que cette opération, malgré toute la crainte qu'elle peut inspirer, est encore dans cette extrémité une ressource qui laisse beaucoup d'espérance. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des guérisons de playes de l'estomach qui peuvent appuyer cette décision, & qui se trouvent dans les Auteurs; elles sont assez connues pour que du moins on ne puisse pas douter qu'elles soient en grand nombre: nous nous contenterons d'en rapporter quelques-unes qui ont été communiquées à l'Académie.

Un homme qui venoit de recevoir un coup d'épée vint prier M. COGHLAN de le panser. La playe étoit située dans l'épigastre à trois travers de doigts au-dessous & à côté du cartilage Xiphoïde; il n'y avoit ni gonflement ni dureté aux environs de la playe; cependant la situation de cette playe & sa direction firent présumer à M. COGHLAN que le foye pouvoit être blessé; pour s'en assurer, il se mit en devoir de la sonder, mais il n'en eut pas le tems, parce qu'il prit au malade une envie de vomir: il rejetta environ trois palettes de sang mêlé d'alimens & de bierre qu'il avoit pris peu de tems avant que d'être blessé. Ce vomissement fut suivi d'un autre, par lequel le malade rendit plein un pot de chambre de sang tout pur; ces deux évacuations parurent le soulager de la douleur & du poids qu'il sentoît à la région épigastrique.

M. COGHLAN fit coucher le blessé, & comme il étoit prêt de le saigner, il fut interrompu par une foiblesse qui survint, & qui fut suivie d'un vomissement de sang pareil au précédent: ce vomissement recommença quatre fois en deux heures à distances égales, sans compter la première où le sang étoit mêlé d'alimens, & le malade rejeta chacune de ces quatre fois à peu près la même quan-

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIKER PAR  
INCISION.

LIII.  
OBSERV. par  
M. COGHLAN  
Chirurgien  
Major de  
l'Hôpital de  
Belle-Isle,  
sur un coup  
d'épée à l'estomach.

tité de sang. Ces vomissemens étoient accompagnés de sueurs, d'horripulations, de frissons, & étoient suivis d'une altération insupportable; les extrémités devenoient froides, le pouls étoit convulsif, souvent imperceptible; tous ces accidens, qui manifestoient que l'estomach étoit percé, & que quelque vaisseau considérable étoit ouvert, firent porter à M. COGLAN un prognostic très-fâcheux. L'état d'affaïssement où le blessé étoit réduit ne permettoit point de le saigner; ce Chirurgien lui fit prendre deux gros d'alun dissout dans de l'eau à chaque fois qu'il vomissoit, & pour boisson ordinaire il usa d'une infusion vulnérable; le vomissement de sang liquide, ou plutôt l'hémorrhagie s'arrêta à la troisième prise de la dissolution d'alun; le blessé continua cependant l'usage de ce styptique de demie heure en demie heure à la quantité de demi gros chaque fois; il alla à la selle, & rendit des matieres liées comme dans l'état naturel; les foibleesses & les sueurs froides continuerent pendant toute la nuit, & il vomit encore un peu de sang qui étoit resté dans l'estomach, & qui s'y étoit coagulé.

Le lendemain son pouls se réveilla un peu, M. COGLAN le saigna trois fois dans la journée; il ne lui fit prendre pour toute nourriture qu'environ deux onces de bouillon de trois heures en trois heures: il continua encore ce jour là & le suivant l'usage de l'alun dissout. M. COGLAN évalue la quantité d'alun que le blessé a pris à deux onces & demie, & celle du sang qu'il a rendu par le vomissement à douze livres, dont la qualité & la couleur dénotoient que c'étoit un sang véral. Tous les accidens disparurent peu à peu, & le malade fut rétabli le dix-septième jour. Voici le détail d'une autre playe fort considérable à la même partie, & qui néanmoins n'a pas été accompagnée d'accidens si considérables.

LIV.  
OBSERV. par  
M. LESSE'RE  
Chirurgien  
Major de

Un homme reçut un coup de couteau qui lui fit une playe longitudinale de plus de quatre travers de doigts au milieu de l'épigastre directement sur la ligne blanche: cette playe commençoit au-dessous du cartilage Xiphoidé; elle



elle décrivait une ligne perpendiculaire, & alloit se terminer vers la région ombilicale ; il sortoit par la playe une portion de l'épiploon de la grosseur de deux œufs, & qui étoit même déjà altérée ; l'estomach sortoit aussi de la grosseur de la moitié du poing, quoiqu'il fût ouvert à sa partie antérieure & moyenne par une playe assez large pour permettre aisément l'introduction du doigt. M. LESSE'RE, qui fut appelé en consultation dans la journée par le Chirurgien du lieu qui avoit pansé le blessé en premier appareil, vit à son arrivée sortir par la playe un bouillon que le malade venoit d'avaller ; le blessé étoit néanmoins sans fièvre, & n'avoit que très-peu d'accidens. M. LESSE'RE dit qu'il commença par faire la ligature de la portion de l'épiploon qui étoit altérée, & qu'il la sépara au-dessous de la ligature : il voulut ensuite tenter de réduire l'estomach, mais à la moindre compression que ce Chirurgien faisoit sur ce viscère, le malade paroissoit prêt à suffoquer, il se vit obligé d'abandonner à la nature le soin de la guérison ; il couvrit simplement la playe d'un linge trempé dans le vin chaud, il fit faire plusieurs saignées au blessé, & il le réduisit à un régime très-rigoureux.

Le quatrième jour de la blessure on fit venir un autre Chirurgien qui, dans l'intention d'empêcher la sortie des alimens par la playe, voulut pratiquer la suture à l'estomach, mais les fils déchirèrent les portions de ce viscère qui se trouverent comprises dans l'anse. Le Chirurgien ordinaire du blessé voyant le peu de succès qu'avoient eu les différentes tentatives que l'on avoit faites pour réduire l'estomach dans le ventre, & pour prévenir l'issue des alimens, se contenta, comme M. LESSE'RE, de couvrir simplement la playe : il se servit d'un plumaceau imbibé de baume du Commandeur, qu'il appliqua sur la playe de l'estomach, & celle des tégumens fut pansée avec le miel rosat ; l'on eut soin de faire souvent sur toutes les parties voisines des embrocations avec le vin chaud & l'huile rosat. Par ces pansemens simples, les tégumens se relâcherent, les parties sorties rentrèrent dans la capacité,

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

LV.

OBSERV. par  
M. CARTERAT Ancien  
Chirurgien  
Major du Régiment d'Engu-  
guyen sur le  
même sujet.

les alimens cessèrent peu à peu de sortir par la playe de l'estomach qui se cicatrifa insensiblement, & le malade fut parfaitement guéri deux mois après.

Parmi les exemples des playes d'estomach qui marquent la possibilité de la guérison de ces playes, on en trouvera peu, je crois, qui nous en assurent plus que celui que nous allons rapporter. M. CARTERAT qui nous l'a communiqué, dit qu'un Payfan qui sortoit de table reçut un coup de couteau, qui lui fit une playe à la partie supérieure & moyenne de la région épigastrique deux pouces au-dessous du cartilage Xiphoïde; l'instrument avoit coupé la ligne blanche obliquement, & avoit ouvert l'estomach dans sa partie supérieure: les alimens que le blessé avoit pris sortirent aussi-tôt par la playe. La grandeur de la playe des tégumens permit à M. CARTERAT de tirer l'estomach en dehors pour y faire la suture du pelletier, de manière apparemment qu'il sçut éviter les inconveniens de cette suture. Après avoir fait rentrer ce viscère dans le bas-ventre, il pratiqua la gastraphie à la playe des tégumens, & il appliqua un appareil convenable.

M. CARTERAT ordonna au blessé de se tenir couché sur le ventre pour permettre l'issue des liquides qui pouvoient s'épancher; il lui fit faire plusieurs saignées coup sur coup; il fixa son régime à deux onces de bouillon quatre fois le jour, & à une ptisanne vulnéraire en petites doses, & il prescrivit des lavemens & des fomentations émollientes pour prévenir la tension & l'inflammation. M. CARTERAT trouva le lendemain la playe des tégumens presque entièrement réunie; mais ce qui est le plus étonnant, c'est que le malade n'eut pendant cette cure ni fièvre ni aucun autre accident; il n'observa pas même la diète qui lui avoit été prescrite, & le quatrième jour de sa blessure il sortit pour retourner à son travail.

Ces faits, & tous ceux que nous nous sommes contentés de citer, suffisent sans doute pour prouver la possibilité de l'opération que nous proposons de faire à l'estomach dans un danger pressant, pour en retirer les corps étran-

gers; mais il y a de plus dans les Auteurs des Observations où l'on voit que cette opération a été réellement pratiquée avec un heureux succès : En voici un exemple qui a été fort connu, & qui est rapporté dans le même tems par plusieurs Auteurs (a).

Un Payfan Prussien qui sentoit quelques douleurs d'estomach, s'enfonça fort avant dans le gosier un manche de couteau pour s'exciter à vomir; ce couteau, qu'il ne tenoit que par le bout de la lame, lui échappa des doigts, & glissa dans l'œsophage où il resta pendant quelque tems, & causa beaucoup de douleur à ce Payfan. Effrayé du danger où il se trouvoit, il voulut essayer de faire sortir ce couteau en se faisant tenir la tête en bas, mais voyant que cette tentative étoit inutile, il but beaucoup de biere qui fit descendre le couteau dans son estomach.

Ce Payfan fut encore plus inquiet de son état, il consulta tous les Médecins & Chirurgiens de Konyberg : le résultat de ces Consultations fut que, pour prévenir les accidens fâcheux auxquels il étoit exposé, il falloit faire une incision aux tégumens du ventre & à l'estomach pour retirer le corps étranger. Le malade étoit jeune, & résolu de tout souffrir pour se délivrer du péril où il étoit : il fut, dit-on, préparé à l'opération par une douce purgation, & par l'usage des remèdes huileux & balsamiques; on lui appliqua à la région de l'estomach une emplâtre d'aiman, & l'on choisit DANIEL SCHWABEN Chirurgien Lithotomiste pour faire cette opération : ce fut environ un mois & demi après que l'accident fut arrivé.

On lia le malade sur une planche, on marqua avec de l'encre le lieu où devoit se faire l'incision, ce fut du côté de l'hypocondre gauche : on fit une ouverture longitudinale de l'étendue de deux doigts, on ouvrit d'abord la peau, les muscles & le péritoine; l'estomach ne se présenta pas lorsque cette incision fut faite, parce qu'il étoit fort affaissé; le Chirurgien l'accrocha avec une aiguille

(a) Histoire de Prusse part. 2. chap. 2. CLUVERIUS Epitom. Histor. Lib. 11. Append. Ephemerid. BECKERUS Dec. 2. ann. 5. & 8. Obs. 167.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

courbe, & le tira vers lui; le couteau s'approcha aussi, & on en appercevoit facilement la pointe à travers les membranes de l'estomach; il fit une incision à l'endroit où elle paroïsoit, & retira promptement ce couteau qui avoit dix pouces de longueur.

Ceux qui rapportent cette histoire disent, qu'aussi-tôt que le couteau fut tiré, les bords de la playe de l'estomach se rapprocherent exactement, qu'on réunit la playe des tégumens avec cinq chevilles ou agraffes, qu'on y fit couler quelques gouttes de baume d'Espagne, & qu'on appliqua dessus un défensif. Le malade observa un régime fort sévère, il usa de boissons vulnéraires & balsamiques, & de quelques lavemens anodins & émolliens; il ne lui survint presque point d'accidens, & il fut parfaitement guéri en très-peu de tems. On garde le couteau dans la Bibliothèque Electorale de Konyberg, où l'on voit aussi le portrait du Payfan à qui l'accident est arrivé.

Cet exemple n'est pas unique, on en trouve plusieurs dans les Observateurs. CROLLIUS (a) dit avoir vû à Prague un Payfan qui en jouant dans un Cabaret avalla un couteau de neuf pouces de long; la pointe s'étoit tournée un peu au-dessus du fond de l'estomach du côté gauche, & le manche vers l'épine du dos: deux mois après ce funeste accident ce couteau fut retiré avec succès par une incision qui fut faite à l'estomach par FLORIAU MATHIS premier Chirurgien de l'Empereur. Le malade fut rétabli fort promptement, sans qu'il lui restât la moindre incommodité.

On rapporte dans les Ephémérides d'Allemagne (b) qu'une femme Prussienne eut aussi le malheur d'avaller un couteau de la longueur de sept pouces, qu'elle s'étoit introduit dans le gosier pour se faire vomir: la pointe par laquelle elle tenoit ce couteau lui glissa des doigts, & il resta piqué au haut du palais; elle voulut en vain le retirer, il s'enfonça de plus en plus dans l'œso-

(a) In præs. Chym. regal. Basil. Ephemerid. Dec. 2. ann. 10. Obs. 3.

(b) Idem Cent. 9. ann. 1720.

phage, & tomba dans l'estomach, où il demeura trois jours sans lui causer presque aucune douleur : elle ressentit ensuite une douleur piquante, & peu de tems après la pointe du couteau se fit appercevoir au toucher du côté gauche : les douleurs qui augmentoient de plus en plus déterminèrent cette femme à chercher du secours ; elle s'adressa au Docteur HUBNER à Rastembourg, qui après une mure délibération, & assuré par un grand nombre d'exemples de playes d'estomach heureusement guéries, & par quelques opérations semblables qui avoient déjà réussies plusieurs fois, lui fit le onzième jour une incision à l'hypocondre gauche, vis-à-vis la pointe du couteau ; il trouva que ce couteau avoit déjà percé l'estomach, & qu'il avoit excité une légère suppuration à la playe de ce viscère. Ce Praticien tira le couteau avec de petites pinces ; la guérison de la malade fut très-prompte.

Tous ces exemples doivent donc encourager les Chirurgiens à faire en pareil cas la même opération ; cependant on doit remarquer que le succès a dû dépendre beaucoup de la partie de l'estomach où on l'a pratiquée ; car il n'est pas douteux qu'il seroit fort dangereux d'ouvrir l'estomach à sa partie supérieure ou à son fond, à cause des vaisseaux qui regnent le long de la grande & de la petite courbure de ce viscère. Il faut encore faire attention aux différentes situations que prennent ces courbures lorsque l'estomach est plein ou vuide ; car lorsqu'il est plein, on sçait que son fond ou sa grande courbure se présente en devant, & que sa petite courbure se porte en arriere ; & que lorsqu'il est vuide ce viscère se ramasse, & que par conséquent les vaisseaux des deux courbures se trouvent peu éloignés les uns des autres. Je crois qu'il seroit à propos pour éviter les inconveniens qui se trouvent dans ces deux cas, de ne pas faire l'opération lorsque l'estomach est fort plein, ni lorsqu'il est entièrement vuide ; il faudroit donc qu'il ne fût que médiocrement rempli, car alors son fond ne se présente pas assez pour s'exposer à ouvrir les vaisseaux qui y regnent, & les côtés de ce viscère offrent

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

une étendue plus grande que lorsque l'estomach est vuide : c'est pourquoi si l'estomach se trouvoit vuide, on pourroit faire prendre au malade une quantité de boisson suffisante pour étendre médiocrement l'estomach, on feroit l'ouverture des régumens afin de découvrir ce viscère, on pourroit même commencer à le percer avec un trois-quarts cannelé pour donner issue à la liqueur, & à la faveur de la cannelure du trois-quarts on dilateroit la playe d'un côté ou de l'autre, c'est-à-dire qu'on éviteroit de porter l'instrument vers la partie supérieure de l'estomach ou vers son fond, dans la crainte de toucher aux vaisseaux.

L'attention du Chirurgien dans la cure de ces opérations & des playes de l'estomach, doit presque entièrement se tourner du côté de la diète, parce que l'écoulement des alimens par la playe, & le travail de la digestion sont de grands obstacles à la réunion de ces playes. Nous avons vû dans quelques-unes des Observations précédentes que l'on se contentoit de donner aux blessés pour toute nourriture la quantité de deux onces de bouillon ou de gelée en vingt-quatre heures, & pour boisson ordinaire une infusion vulnéraire & balsamique, mais en très-petites doses à la fois. Il y a des Praticiens qui, avec raison, n'approuvent pas les alimens entièrement liquides, parce qu'ils s'échappent trop facilement par la playe, & l'entrentiennent ouverte ; ils préfèrent quelque peu de gelée, ou bien quelques jaunes d'œuf par jour : un peu de ces alimens porte plus de nourriture qu'une plus grande quantité d'alimens liquides, & sont moins propres à s'écouler par la playe. La précaution me paroîtroit encore plus sûre, si on retranchoit entièrement les alimens pendant un ou deux jours, qui est à peu près le tems que la nature employe à l'agglutination des playes qui se guérissent par réunion ; on peut recourir, s'il est nécessaire, pendant ce petit intervalle de tems à des lavemens nourrissans : il y a une multitude d'exemples qui prouvent que des personnes ont été nourries par cette voye pendant un tems assez considérable ; la réunion des playes, lorsqu'elle se fait par simple conso-

lidation , est si prompte que les malades peuvent fort bien se passer de nourriture pendant le tems qu'elle se fait. Ce que nous avons le plus à craindre dans ces premiers jours, c'est l'inflammation qui, par la suppuration qu'elle produit, peut détruire l'agglutination & rouvrir la playe : or la saignée devient très nécessaire pour la prévenir, mais l'usage des boissons humectantes, qui est très-propre aussi à s'opposer à cet accident, est retranchée dans ce cas; c'est pourquoi on doit, pour y suppléer, recourir aux lavemens; & dans cette vue, je préférerois les plus émolliens & les humectans, à ceux qui seroient les plus nourrissans.

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

Nous avons vû ci-devant plusieurs exemples de corps étrangers arrêtés dans les intestins en des endroits où ils se trouvoient placés vers l'extérieur, de maniere qu'il auroit été facile de les tirer par une opération semblable à celles qui ont été pratiquées à l'estomach pour la même intention. Ces corps ont causé des douleurs fixes & cruelles, & d'autres accidens qui ont été suivis de la mort; il y a eu des cas même où ces corps, quoique retenus dans les intestins, formoient au dehors des tumeurs fort remarquables; cependant je n'ai point trouvé qu'aucun Praticien ait osé alors faire une incision aux tégumens & à l'intestin pour tirer ces corps. Nous avons beaucoup de faits qui, par analogie, semblent établir assez clairement la possibilité de cette opération. Combien de fois la nature, comme nous l'avons vû, ne l'a-t-elle pas fait elle-même? On me dira peut-être, & avec raison, que la nature fait doucement & lentement des opérations que nous ne pourrions pratiquer sans un extrême danger, & même quelquefois sans causer certainement la mort.

Opération  
de l'Entéro-  
tomie pour  
tirer les  
corps étran-  
gers.

L'Analogie est une des sources qui contribue le plus à l'accroissement des Arts, mais son application a des loix bien rigoureuses : quelque ressemblance qu'une chose ait avec une autre, il s'y trouve toujours quelques disconvenances auxquelles on doit être fort attentif; c'est

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

pourquoi la comparaison est un guide peu sûr lorsqu'on le suit inconsidérément, sur-tout dans les Sciences; mais dans les Arts il peut moins égarer, parce que l'on voit plus clairement les différens rapports sur lesquels on doit se décider. En effet on voit, en y apportant un peu d'attention, que la nature, qui s'ouvre par la suppuration une voie à travers la substance des parties, agit autrement que le Chirurgien qui fait la même opération avec un instrument tranchant : la suppuration, sur-tout la suppuration purulente, s'établit dans le tissu cellulaire qui se trouve par-tout dans la texture de presque toutes les parties; elle le détruit, elle macère quelques plans de fibres, quelques lames membraneuses, & peu à peu elle les perce dans les endroits les plus foibles; elle ménage ordinairement les nerfs, les veines & les artères qui sont un peu considérables; l'instrument tranchant au contraire coupe tout ce qui se présente à lui, & l'Artiste qui le dirige ne peut pas toujours éviter qu'il ne rencontre des parties qui ne peuvent être coupées sans danger, & que la suppuration épargneroit.

Nous n'avons donc pas prétendu abuser de l'Analogie, lorsque nous avons remarqué qu'il paroît que l'on auroit pû imiter la nature, en procurant, comme elle a fait plusieurs fois, une issue aux corps étrangers arrêtés dans les intestins; néanmoins il semble que la nature auroit pû, par les exemples qu'elle en a donnés, suggérer du moins aux Chirugiens entreprenans l'idée d'une opération qui pourroit encore donner quelque espérance, dans des cas où, faute de recourir à ce remède extrême, la mort est inévitable; mais nous ne croyons pas qu'on puisse, sur ces exemples seuls, se déterminer avec assez de certitude : il faut d'autres faits qui ressemblent plus en toutes manières à l'opération dont il s'agit : or l'expérience nous en fournit assez dans la guérison des playes des intestins. On peut consulter sur ce sujet les Observateurs (a). Nous nous

(a) FALLOPIUS libell. de vuln. cap. 57. ALBUCASIS Meth. Med. lib. 2. cap. 58. PARE' lib. 10. cap. 35. VIDUS VIDIVS comm. in libr. HIPPO-



contenterons de rapporter ici un exemple de ces cures heureuses, qui nous a été communiqué par M. FROUMANTIN.

Un Soldat reçut un coup d'épée à un travers de doigt au-dessous de l'ombilic ; l'ouverture extérieure étoit si petite qu'on regarda cette playe comme très-simple, quoique le blessé se plaignît toujours de sentir des douleurs très-vives dans le bas-ventre, & qu'il ne pût se tenir dans d'autre situation que couché sur le dos ; M. FROUMANTIN qui vit le blessé le dixième jour, s'aperçut qu'il sortoit par la playe une matiere grisâtre très-fluide, & d'une odeur fort fœtide : il jugea que l'intestin étoit ouvert. La playe extérieure étoit si petite que l'on pouvoit à peine y introduire le plus petit filet ; M. FROUMANTIN se déterminina, du sentiment de plusieurs Chirurgiens qui étoient présens, à la dilater, pour donner une issue plus facile aux matieres qui croupissoient. A peine M. FROUMANTIN eut-il fait cette dilatation, qu'il sortit gros comme une petite noix de matieres stercorales assez dures ; il trouva l'intestin collé au péritoine, il pansa la playe à plat, de crainte de détacher les adhérences de l'intestin ; le malade n'eut depuis cette opération aucun accident, les matieres cessèrent peu à peu de couler par la playe, & le blessé fut parfaitement guéri le dix-neuvième jour.

Ces exemples ne suffisent-ils pas pour nous prouver qu'on peut ouvrir avec succès l'intestin pour en tirer les corps étrangers, non-seulement dans les cas pressans que nous avons remarqués, mais encore dans d'autres qui peuvent se trouver moins rarement dans la pratique ; c'est lorsqu'il se trouve des corps étrangers dans les hernies : or ce cas est assez ordinaire, car ces corps qui passent dans la portion d'intestin qui forme la hernie, en sortent difficilement à cause du détroit du passage, & parce

CRATIS de vuln. HOLLERIUS Comm. ad aph. 18. HIPPOCR. libr. 6. & Obs. 17. libr. propr. JACOTIUS Comm. 3. ad aph. 17. libr. 1. sect. 3. COAC. HIPPOCR. pag. 1002. TULPIUS Obs. Med. libr. 3. cap. 20. HEURNEIUS Comm. sect. 6. aph. 18. RUMLERUS Obs. Med. Obs. 39. VIGIERUS Chir. libr. 2. cap. 26. CATTIER. Obs. 5. CHABERT Obs. Chirurg. pratiq. Obs. 96.

---

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

LVI.  
OBSERV. par  
M. FROUMANTIN  
Lieutenant de M. le  
premier Chirurgien du  
Roy à Angoulême, sur  
une playe à  
l'intestin.

que l'action organique de cette portion d'intestin est gênée.

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

LVII.  
OBSERV. par  
M. PETIT,  
sur une patte  
de moviette  
tirée d'une  
hernie ingui-  
nale.

M. PETIT nous a rapporté qu'un homme incommodé d'une hernie qui rentroit avec facilité, eut des vomissemens très-violens, & ressentit des douleurs très-vives à l'endroit de sa descente. Cet homme voulut réduire lui-même sa hernie comme à l'ordinaire, mais il ne put réussir : M. PETIT lui conseilla l'opération, mais il n'y consentit que lorsqu'il fut si mal, qu'on n'osoit plus l'entreprendre, de crainte de le voir périr dans l'opération même. Cependant la charité plus forte que la crainte déterminâ M. PETIT à la lui faire; on trouva l'intestin percé par une patte de moviette que le malade avoit avallée quelque tems auparavant.

LVIII.  
OBSERV. par  
M. DE BOIS-  
MORTIER  
Chirurgien à  
Marseille sur  
un épi d'orge  
tiré d'une  
exomphale.

M. DE BOISMORTIER rapporte aussi, dans une Observation qu'il a communiquée à l'Académie, qu'il trouva dans un exomphale dont il faisoit l'opération, un épi d'orge de la longueur du petit doigt, & encore garni de tous ses calices; cet épi étoit sorti par une portion de l'intestin compris dans la hernie, & qui étoit tombée en mortification.

On trouve dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences (a) un cas où précisément il auroit fallu faire l'opération que nous proposons, si la gangrène n'y avoit pas suppléé. M. FARCY Chirurgien à la Flèche fut appelé pour voir un Portefaix qui avoit depuis huit ans une hernie inguinale incomplète qu'il faisoit rentrer facilement; cette hernie avoit augmenté beaucoup & presque subitement : le malade étoit dans les accidens d'un étranglement : M. FARCY n'osa tenter de faire la réduction de la hernie à cause d'une grande dureté qu'il trouvoit à la tumeur, & qui étoit telle qu'elle lui sembloit osseuse. Ce Chirurgien fit plusieurs saignées les premiers jours, il ordonna des lavemens, & appliqua sur la hernie des cataplasmes émolliens qu'il continua pendant quatre jours, ces topiques ne ramollirent point la tumeur.

(a) Année 1722.

M. FARCY proposa l'opération du bubonocelle, mais le malade ne voulut pas d'abord s'y résoudre; il ne s'y détermina que lorsqu'il survint à cette hernie une espèce de suppuration. M. FARCY ouvrit la tumeur; il sortit du sac herniaire un pus mal digéré & d'une odeur insupportable; l'intestin iléon se trouva tout pourri: M. FARCY fut fort étonné d'en tirer de petits os qu'il reconnut pour des os de pied de mouton, il en tira jusqu'à seize en deux ou trois fois: le Portefaix les avoit avallés la veille de son accident. M. FARCY coupa quatre travers de doigts de l'intestin gangréné, & retint au dehors une autre portion du même intestin presque égale & gangrénée aussi, qui se sépara naturellement. Les matieres stercorales coulerent pendant quelque tems par la playe; elles reprirent ensuite leur route, & le malade fut entièrement guéri le trente-troisième jour sans fistule; il se remit au travail comme s'il n'eût jamais été incommodé.

De pareils faits ont été remarqués par d'autres Praticiens; SCHROECKIUS (a) dit qu'il tira d'une hernie inguinale abscondée & gangrénée, plusieurs petits os de diverses figures & grosseurs, dont l'un étoit garni de quelques angles & aspérités. WINCLERUS (b) faisant l'ouverture du cadavre d'une personne qui étoit morte d'une hernie, reconnut que cette hernie avoit été formée par le *Cæcum*, & il trouva plusieurs petits os de poulet qui avoient été retenus dans la hernie par la valvule de cet intestin.

On voit par ces faits qu'il y a plusieurs cas où il seroit nécessaire d'ouvrir dans les hernies l'intestin pour tirer les corps étrangers; car supposé qu'un Chirurgien trouve, en faisant l'opération du bubonocelle, un os ou quelque autre corps qui fût la cause des accidens, & qui empêchât de remettre l'intestin en liberté, laisseroit-il son opération imparfaite? Attendra-t'il que la gangrène procure à ce corps une issue? Cette voie est-elle plus sûre que l'incision que

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

Cas où l'opération de l'entérotomie paroît sur-tout nécessaire & facile.

(a) MANGETI Biblioth. Chirurg. Tom. 2. de Hern. pag. 397.

(b) BONETI Med. Sept. Libr. 3. de imo ventr. sect. 15. cap. 7.

l'on peut faire; & les accidens permettent-ils toujours de différer (a)?

IV. CAS.  
CORPS  
ÉTRANGERS  
QU'IL FAUT  
TIRER PAR  
INCISION.

Je suppose même qu'on pût dilater suffisamment l'anneau pour réduire l'intestin avec le corps étranger, & que le corps étranger ne fût point tellement engagé par l'inflammation de l'intestin, qu'on n'eût pas à craindre qu'il bouchât, après l'avoir reporté dans le ventre, le passage des matieres, & n'entretint une espèce d'étranglement: ne peut-il pas se trouver encore d'autres circonstances qui peuvent empêcher de réduire la hernie? Telles seroient par exemple les anciennes adhérences qu'on ne pourroit pas détacher: ne seroit-on pas encore obligé dans ce cas d'ouvrir l'intestin pour tirer le corps étranger qui entretient les accidens?

Le succès de pareilles opérations que M. ARNAUD a faites dans les mêmes circonstances, pour donner, comme on le dira ailleurs, issue à des matieres endurcies contenues dans l'intestin, & qui en empêchoient la réduction, ne nous permettent plus aujourd'hui de priver les malades d'un secours si essentiel.

(a) Il n'est pas nécessaire de dire ici que si l'on étoit obligé d'ouvrir l'intestin, il faudroit le retenir dehors jusqu'à ce que la playe fût refermée, pour éviter l'épanchement qui pourroit arriver si on le replaçoit dans le ventre.





Fig. 1.



Fig. 2.

Fig. 3.



Fig. 5.



Fig. 4.



Fig. 6.





OBSERVATIONS  
SUR LES BECS DE LIÈVRE  
VENUS DE NAISSANCE,

*Où l'on expose les moyens de corriger cette espèce de difformité.*

Par M. DE LA FAYE.

**E**N 1733. l'on me fit voir un jeune enfant de quatre ans, né avec un bec de lièvre d'une espèce singulière. La lèvre supérieure, toute la voute du palais, & la luette même étoient partagées en deux; chacun des rebords de la lèvre paroïssoit former vers la partie inférieure un mammelon qui se gonfloit lorsque cet enfant rioit. *La Figure 3. A, A, représente les deux mammelons dans cet état, & la Figure 1. A, A, les représente tels qu'ils étoient lorsque l'enfant étoit tranquille.*

I. OBSERV.  
par l'Auteur.

Le rebord des lèvres entouroit ces mammelons, & alloit se terminer à chaque aîle du nés : une petite bride, ou plutôt un petit filet attachoit intérieurement chaque partie de la lèvre à la gencive, près du rebord de la division des os maxillaires : ainsi les deux parties de la lèvre laissoient entre-elles un intervalle considérable; il étoit de douze lignes quand l'enfant étoit tranquille, & de seize quand il rioit ou quand il pleuroit.

On voyoit au milieu de cet espace une partie des os maxillaires, d'où fortoient les deux dents incisives enchassées dans leurs alvéoles & recouvertes de leurs gencives. Cette portion, qui étoit isolée & branlante, formoit par rapport au reste de la mâchoire, une saillie

d'environ cinq lignes, que j'appellerai éminence osseuse. Un petit morceau de chair de figure ronde, attaché vers l'extrémité du nés, & qui paroïssoit être une partie de ce qui manquoit à la lèvre, pendoit devant cette éminence. Cette espèce de bouton de chair ne recouroit qu'en partie les dents, & augmentoit considérablement la difformité de l'enfant, sur-tout quand il ouvroit la bouche; ce qui est bien représenté dans la figure 2.

Deux espaces qui étoient entre l'éminence osseuse & les deux parties de la lèvre séparoient antérieurement en trois les os maxillaires, & se rendoient dans un seul espace qui partageoit en deux toute la voute osseuse du palais, la cloïson charnue & la luette : cet espace laissoit voir le dedans du nés & la cloïson du nés qui le partageoit en deux dans toute la voute du palais. On peut juger par cette description, non-seulement que cet enfant étoit très-difforme, mais encore qu'il n'avoit été élevé qu'avec beaucoup de peine, & qu'il ne pouvoit pas former de sons articulés.

La mere que j'interrogeai sur ce qui lui étoit arrivé pendant sa grossesse, me dit qu'elle avoit été frappée à la vûe de la tête d'une Raye; mais le peu de ressemblance qui se trouve entre la tête de cet animal & un bec de lievre, ne favorise pas plus les conjectures de ceux qui rapportent la cause de ces espèces de difformité à la mauvaise conformation du fœtus dans l'œuf, que le sentiment de ceux qui l'attribuent à l'imagination de la mere.

MANGET (a), ANTON. DE HEYDES (b), HENR. VOLGLNADIUS (c), BARTHOLIN (d), NUCK (e), JOB. LUDOV. HANNEMANNUS (f), nous ont donné

(a) Biblioth. Chirurg. de labior. morb. Tom. 3.

(b) Obs. Med. Cent. Obs. 42.

(c) Ephor. Germ. ann. 2. Obs. 23.

(d) Acta Hassniensia, Obs. 13.

(e) Operat. & experiment. Chirurg. Experiment. 22.

(f) Med. Sept. lib. 1. sect. 5. cap. 6.



la description de cette espèce de bec de lièvre. DANIEL LUDOVIC. (a) VAN-HORNE (b) & FRANCO (c) ont dit quelque chose de la manière d'y remédier; le premier rapporte que l'on coupa à un enfant qui avoit ce défaut l'éminence osseuse, pour lui procurer la facilité de tetter, & qu'on appliqua un cautère actuel pour arrêter l'hémorrhagie. Cette opération entreprise dans un âge trop tendre ne fut, comme l'on voit, que fort imparfaite; les deux autres prescrivent de couper l'éminence osseuse avec des tenailles incisives, dont on voit la figure dans l'Arcenal de Chirurgie de Scultet, & de corriger le reste de la difformité de la manière qu'on le pratique aux béc de lièvre ordinaires; ce qu'ils disent être très-difficile, *hic casus sanè difficilis est*, dit VAN-HORNE (d).

L'approbation de M. DE LA PEYRONIE, à qui je communiquai le plan de l'opération que je me proposai de faire sur le sujet qui fait la matière de cette Observation, me rassura contre la crainte que m'inspiroit cette difficulté. Je disposai d'abord cet enfant par les remèdes généraux; quelques Auteurs prétendent que cette précaution est inutile, du moins elle n'est pas blâmable.

Le 13. Mai 1733. je lui fis l'opération de la manière suivante, en présence de M. DE LA PEYRONIE, & de Mrs. PETIT, MALAVAL, MORAND, PIBRAC, VERDIER, CAUMONT, HOUSTET, &c. Je séparai avec un bistouri le bouton de chair *D*, Fig. 1. 2. & 3. d'avec l'éminence osseuse que je coupai avec des ciseaux dont les branches sont fort longues, & dont les lames sont faites comme celles des cizoires; je coupai le bouton de chair *D*, à droite & à gauche pour lui donner une figure angulaire. Je divisai les deux brides qui attachoient les deux parties de la lèvre à la gencive, & qui m'auroient empêché d'unir ces parties. Je coupai environ deux lignes du re-

(a) Med. Sept. lib. 2. sect. 1. cap. 1.

(b) Microtechné sect. 2. part. 1. §. 9.

(c) Traité des Hernies, chap. 118.

(d) Microtechné sect. 2. part. 1. §. 9.

I. OBSERV.

bord de ces parties dont l'artère rendit beaucoup de sang; ce qui ne m'embarraffa pas, parce que l'hémorrhagie cesse dès que ces fortes de playes sont unies. Je fis la future entortillée avec le secours d'un Aide qui rapprochoit avec ses mains les deux joues vers la division; je fis passer les deux épingles le plus près que je pus de la membrane interne de la lèvre, pour favoriser l'union des parties intérieures; je passai la première près du nés, & je l'entortillai avec un ruban fait de deux ou trois brins de fil ciré, sous lequel j'engageai le bouton de chair qu'il ne me fut pas possible de traverser; je passai la seconde fort près du rebord de la lèvre, & je l'entortillai avec un autre ruban de fil, pour pouvoir ôter séparément les fils & les épingles. Les épingles dont je me servis, sont des épingles d'Allemagne, flexibles, longues & menues, & qui sont préférables pour cela aux épingles d'or, d'argent & d'acier, & à celles qu'on appelle à lardoire.

Lorsque l'écartement des deux parties de la lèvre est fort grand, CELSE (a), GUILLEMEAU (b), THEVENIN (c), &c. conseillent pour en faciliter le rapprochement, de faire à chaque joue une incision en forme de croissant; quelques autres prescrivent même de faire en ce cas des incisions dans l'intérieur de la bouche: mais outre que les incisions des joues produisent une difformité par leurs cicatrices, je les crois inutiles, ainsi que celles de l'intérieur de la bouche; car la peau prête d'elle-même autant qu'il le faut pour rapprocher les deux parties de la lèvre, quelque éloignées qu'elles soient; s'il s'y rencontroit quelque obstacle, il viendroit du nés, & cet obstacle ne seroit pas levé par les incisions faites à la joue, ni par celles que l'on feroit dans la bouche.

Plus les deux parties de la lèvre sur laquelle j'opérois laissoient d'intervalle entr'elles, plus je devois craindre leurs efforts sur les épingles; ainsi il falloit que l'appareil

(a) Medicin. lib. 7. cap. 8.

(b) Traité cinquième des Opérations, chap. 11.

(c) Operat. de Chirurg. chap. 13.

aidât les épingles à leur résister; car c'est souvent delà que dépend le succès de ces opérations. Je fis croiser sous le nés deux bandelettes de linge, dont j'appliquai les extrémités qui étoient couvertes d'emplâtre d'André de la Croix sur les joues, pour les tenir rapprochées.

Pour empêcher la transpiration des joues de détacher ces emplâtres, & pour diminuer l'effet de l'action des muscles, des lèvres, je mis sur chaque joue deux compresses épaisses, que je soutins un peu ferme par le moyen d'une petite bande que je posai de cette maniere: j'en appliquai le milieu à la nuque du col, j'en fis venir chaque chef de derriere en devant sur chaque compresse, & les fis croiser sous le nés; je fis repasser les chefs sur les compresses, & je les attachai au bonnet que j'avois ajusté sur la tête de l'enfant. Comme le mouvement de la mâchoire inférieure pouvoit causer quelque désordre, j'appliquai sous le menton une fronde dont j'attachai les chefs au bonnet, ce qui ne permettoit à la mâchoire de s'abaisser qu'autant qu'il le falloit pour que l'enfant pût prendre du bouillon, de la trifanne & de la gelée.

Quelques Auteurs conseillent de se servir d'une plaque de plomb pour soutenir la lèvre, lorsque le sujet sur lequel on fait l'opération n'a point de dents derriere l'endroit où les lèvres sont rapprochées. Si cette plaque étoit de quelque utilité, j'aurois dû m'en servir, puisque j'avois coupé la partie antérieure de la mâchoire du sujet dont je parle; mais la longueur des épingles dont je me servis pour faire la future, me dispensa de recourir à ce moyen. Les deux bours de ces épingles étoient soutenues par les extrémités des deux parties de la mâchoire dont j'avois coupé le milieu.

L'enfant qui étoit tombé en foiblesse pendant l'opération, en revint bien-tôt, & passa tranquillement la nuit. Un peu de fièvre qui lui survint le lendemain m'obligea de le saigner: j'observai que ses pleurs & ses cris n'occasionnoient de mouvemens considérables que dans le gosier, parce que le bandage tenoit tout en situation.

Je levai l'appareil le second jour, je trouvai que le bouton de chair s'étoit échappé de dessous les fils, & je ne pus l'y rajuster; j'appliquai un appareil semblable au premier, que je ne levai que le quatrième jour. Le septième jour je pansai cet enfant pour la troisième fois, & je tirai l'épingle inférieure qui vacilloit : deux jours après j'otai la deuxième, & je trouvai la lèvre parfaitement réunie; mais comme la réunion n'étoit pas encore assez solide pour résister à l'action des parties, je remis le même appareil pour quelques jours. Je trouvai la playe que j'avois faite en coupant l'éminence osseuse parfaitement guérie.

Pour voir le succès de cette opération, & l'avantage que cet enfant en a retiré, il suffit de jeter les yeux sur la figure 6. qui le représente tel qu'il est à présent, & de la comparer avec les figures 1. 2. & 3. qui le représentent tel qu'il étoit avant l'opération. Les ailes du nés dans la figure 6. sont beaucoup moins évasées; on ne voit plus au-dessous du nés qu'une continuité de lèvre traversée au milieu par une cicatrice : la lèvre supérieure, malgré la brèche des os maxillaires, est au niveau de l'inférieure. Il reste encore à cette lèvre un très-petit bec de lièvre *B*, Fig. 6. qui ne vient pas du défaut de réunion, mais de ce que je n'ai pas coupé assez du rebord des mammelons *A, A*, Fig. 1. 2. & 3. Ces mammelons ont une figure demie circulaire qu'il faut leur ôter si l'on veut réunir la lèvre sans qu'il reste de bec de lièvre.

L'enfant est donc infiniment moins difforme qu'il n'étoit avant l'opération, & sa vûe n'a plus rien de choquant. Ce n'est pas là le seul avantage qu'il en a retiré; il parle distinctement, quoiqu'un peu du nés, défaut qu'il n'auroit plus si son palais étoit entièrement refermé. Je l'ai vû quatre ans après l'opération, & l'espace de la voute du palais étoit déjà diminué; il y a par conséquent lieu d'espérer que peu à peu les os se rapprocheront au point qu'il n'y en aura plus, & peut-être la nature a-t-elle déjà fait ce rapprochement.

Quelque tems après cette opération, un jeune garçon de quinze ans qui avoit un bec de lièvre vint me trouver avec son pere; ce bec de lièvre étoit pour le moins aussi difforme que celui dont je viens de parler; il est vrai que les os maxillaires ne faisoient point de saillie, mais le nés étoit fort large : un bouton de chair qui y étoit attaché vers le bout, & qui paroissoit être une portion de la lèvre, ne recouroit les deux dents incisives qu'imparfaitement; toute la voute du palais étoit partagée, & l'intervalle d'une des parties de la lèvre à l'autre étoit fort grand.

Le pere de ce jeune garçon me dit que sa femme, qui est morte à présent, avoit eu dans sa grossesse l'imagination frappée à la vûe d'un Lion; ce qui ne jette pas plus de lumieres sur la cause & l'origine de ces espèces de difformités, que le récit que me fit la mere de l'enfant dont j'ai parlé dans la premiere Observation.

Quoique j'eusse lû dans JUNCKER (a) que ces espèces de becs de lièvre où la lèvre est fendue dans deux endroits ne se guérissent presque jamais, (*duobus in locis quando fissum est labium, vix unquam malum curatur*, dit-il) le succès de l'opération sur l'enfant de quatre ans fut si parfait, que je ne doutai point de pouvoir corriger la difformité de ce jeune garçon par une opération à peu près semblable à celle que j'ai décrite dans l'Observation précédente; je la fis en présence de M<sup>rs</sup>. VERDIER, CAUMONT, HOUSTET & DEBIAT. Je n'emportai aucune partie de la mâchoire, parce qu'il n'y avoit point de saillie; je coupai les bords de la division de la lèvre au-delà de la circonférence de chaque mammelon; je coupai du bord du bouton pour en former un angle aigu; je traversai avec la premiere épingle, non-seulement les deux parties de la lèvre, mais encore le bouton de chair, pour qu'il remplît l'intervalle angulaire qui se trouveroit entre les deux parties après que je les aurois rapprochées; j'appliquai ensuite un appareil semblable à celui que j'ai décrit dans la premiere Observation.

(a) Conspect. Chirurg.

II. OBSERV.

On saigna ce jeune garçon quelque tems après l'opération, & on réitéra la saignée le lendemain, parce qu'il lui étoit survenu de la fièvre; je le fis tenir couché sur le dos, afin que le mucus du nés qui tomboit en quantité sur l'appareil pût prendre sa route par la bouche.

Le cinquième jour de l'opération j'avois laissé tout en bon état, & je comptois même ôter le lendemain les épingles; mais une inadvertence du pere fit perdre en un instant tout le fruit de cette opération; du tabac qu'il râpoit auprès du lit de son fils, fit éternuer quinze ou vingt fois de suite avec violence ce jeune garçon. Le lendemain à la levée de l'appareil je trouvai un désordre auquel je ne m'attendois pas; une des épingles étoit tombée, l'autre ne tenoit que d'un côté; elles avoient déchiré les endroits où je les avois passées, & avoient emporté gros comme un pois de la substance de la lèvre du côté droit. Les deux parties de la lèvre que j'avois exactement rapprochées du bouton de chair en étoient séparées, & étoient seulement restées unies l'une à l'autre par en bas. Comme la lèvre & le bouton étoient gonflés & en suppuration, je différâi au lendemain de réparer ce désordre, & je me flattai de procurer la réunion des deux parties de la lèvre au bouton sans les couper de nouveau; je fis deux points de suture entrecoupée qui tenoient la lèvre unie aux parties latérales du bouton, & non à sa partie inférieure. Pour suppléer à ce que ces deux points de suture ne pouvoient faire, je me servis de deux emplâtres agglutinatives larges d'un côté & étroites de l'autre; j'en appliquai la partie la plus large sur les joues, de façon que leur partie étroite, à chaque angle de laquelle étoit attaché un ruban fait de plusieurs brins de fil ciré, se trouvoit près de chaque commissure. Je fis passer sous la lèvre les deux rubans inférieurs, & je les nouai ensemble; je nouai ensuite les deux rubans supérieurs & je les attachai au bonnet, de maniere qu'en tirant les emplâtres ils faisoient lever les rubans inférieurs, qui rapprochoient par ce moyen du bouton la partie de la lèvre que les points

de future n'y avoient point réunie ; je me procurai par cette espèce de future sèche l'avantage de panser la playe sans rien défaire ; j'appliquai le reste de l'appareil de même que je l'avois fait à l'enfant de quatre ans, & vingt jours après le tout fut parfaitement guéri : la cicatrice a la forme d'un Y. La difformité de ce jeune garçon est si bien corrigée, qu'il ne paroît presque pas qu'on lui ait fait cette opération.

En 1735. j'ai été présent à une semblable opération que M. LA CHAUD fit à un garçon de trente ans, dont le bec de lièvre étoit pareil à celui qui fait le sujet de la précédente Observation. Il ne survint aucun accident pendant la cure, & quinze jours après ce garçon se trouva parfaitement guéri ; il ne lui est resté aucune difformité extérieure.

VERDUC (a) & LA CHARRIERE (b) conseillent de se servir d'un *ferre-tête* pour rapprocher, en comprimant les joues, les chairs divisées & pour les retenir rapprochées ; c'est une espèce de cercle d'acier un peu élastique dont les Dames se servent. Ces Auteurs disent qu'il faut faire passer cette espèce de bandage par dessus la tête, & en appliquer les deux extrémités sur les joues ; mais cet instrument qui ne fait qu'appuyer sur les joues, ne peut presque point servir à rapprocher les chairs de la lèvre, & sa figure circulaire qui l'empêche d'embrasser par tout la tête exactement, rend ce cercle fort vacillant & fort incommode.

M. QUESNAY préfère un morceau de baleine plate, large & souple ; il le passe par derrière la nuque du col, & fait venir les bouts sur la lèvre : il l'applique exactement par tout avec les mains, & coupe chaque bout vis-à-vis l'aîle du nés, afin que ces bouts laissent entr'eux une distance d'environ un pouce : lorsque ces mesures sont bien prises, il relève la baleine de sa place, pour y attacher à chaque bout une grande emplâtre d'André de la Croix, & il remet ensuite la baleine en place, de maniere que les emplâtres

II. OBSERV.

III.  
OBSERVAT.IV.  
OBSERV. par  
M. QUESNAY.

(a) Operat. de Chirurg. cap. 23.

(b) Operat. de Chirurg. cap. 5. &amp; 6.

## IV. OBSERV.

n'avancent que fort peu sur la lèvre, c'est-à-dire qu'elles ne passent presque pas le plis de la joue; ainsi les bouts de baleine qui ne débordent point les emplâtres, ne s'étendent pas sur la lèvre aussi loin que la longueur de la baleine peut le permettre; mais il applique ensuite sur cette baleine une bande qui est fendue par un de ses bouts pour passer l'autre bout, afin de la croiser sur la lèvre; & en serrant cette bande la baleine s'applique exactement autour de la tête: ses bouts s'avancent sur la lèvre, ils entraînent les emplâtres, les emplâtres tirent les chairs, & les portent vers l'endroit divisé. La baleine ainsi assujettie entretient fermement les chairs rapprochées jusqu'à ce que la playe soit parfaitement réunie.

C'est de cette manière que M. QUESNAY guérit un bec de lièvre dont les bords étoient extrêmement écartés: une des aiguilles avoit manqué & avoit laissé à la partie inférieure de la playe un déchirement qui empêchoit qu'on pût y appliquer, ou du moins que très-difficilement, une autre aiguille: M. QUESNAY y suppléa parfaitement par le moyen de la baleine & des emplâtres. Après les avoir appliqués, il fit assujettir la baleine par un Aide, qui la pouffoit avec ses mains de derrière en devant pour faire avancer les chairs vers l'endroit de la division; il plaça entre la gencive & la lèvre un petit morceau de linge bien fin & bien doux; il ajusta les bords de la playe vis-à-vis l'un de l'autre; il appliqua pour les contenir une petite emplâtre agglutinative fort mince qui débordoit la lèvre, afin de la replier par dedans la bouche entre la lèvre & la gencive, & d'enfermer la solution de continuité, sur-tout à l'extrémité de la lèvre; il mit extérieurement sur l'emplâtre une petite compresse peu épaisse & fort mollette; & enfin il appliqua le bandage pour assujettir exactement ce petit appareil & la baleine: le succès de cette pratique fut très-heureux & très-prompt.

## V.

OBSERV. PAR  
M. GERARD.

On fit voir à M. GERARD en 1719. une Demoiselle de Province, âgée d'environ neuf ans, née avec un bec de



lièvre qui la rendoit d'une difformité affreuse; non-seulement la lèvre supérieure étoit divisée, mais les os qui forment la voute du palais étoient depuis la partie antérieure jusqu'à la cloison charnue si considérablement écartés, que l'on pouvoit placer le petit doigt dans l'intervalle qu'ils laissoient entr'eux. Les deux dents incisives dont les racines étoient fort écartées, & les extrémités proche l'une de l'autre s'avançoient hors la bouche & soulevoient les deux portions de la lèvre. Les parens de cette Demoiselle ne l'avoient jamais entendu prononcer un seul mot; elle avalloit fort difficilement, & les liquides passoit par le nés lorsqu'elle buvoit sans attention.

---

V. OBSERV.

Les mauvais succès de plusieurs tentatives qu'on fit en Province pour remédier à sa difformité, engagerent ses parens à l'amener à Paris. M. GERARD après un mûr examen crut qu'il falloit commencer par ôter les deux dents qui formoient une saillie; il jugea que ces dents avoient fait manquer les premières opérations, & que si on les laissoit elles empêcheroient l'approche des os maxillaires; il n'assura pas que ce rapprochement se seroit, parce que l'Art ne pouvoit pas le procurer, & qu'il ne dépendoit que de la nature: il fit espérer seulement aux parens que leur fille, au moyen de l'union des deux lèvres, prononceroit au moins quelques paroles.

Après avoir fait ôter les deux dents, il prépara cette Demoiselle par quelques remèdes généraux, & fit l'opération de la maniere suivante. Il sépara des gencives les deux parties de la lèvre qui y étoient adhérentes; il en coupa les bords, il les rapprocha, & il y fit la suture entortillée. Leur écartement avant la réunion étoit si considérable, que M. GERARD crut devoir prendre toutes les précautions imaginables pour les maintenir rapprochées: il appliqua sur chaque joue une emplâtre agglutinative, qui avoit à son extrémité du côté des commissures deux rubans, par le moyen desquels il tint les deux joues rapprochées en nouant ensemble

V. OBSERV.

les deux rubans supérieurs, de même que les deux rubans inférieurs, & il appliqua l'appareil ordinaire par-dessus le tout.

Cette jeune Demoiselle eut après l'opération une fort grosse fièvre, qui céda cependant aux saignées & aux boissons calmantes, ce qui prouve que les préparations ne sont pas absolument inutiles. M. GERARD leva l'appareil le quatrième jour, il trouva le tout en bon état, & remit un appareil semblable à celui qu'il avoit ôté; il fit le second pansement le sixième jour, il trouva les deux aiguilles entièrement séparées de la lèvre, & collées au plumaceau qu'on avoit mis sur la playe; les deux portions de la lèvre étoient néanmoins réunies parfaitement, il ne restoit qu'une petite playe extérieure, qui fut parfaitement cicatrisée le seizième jour: enfin le dix-huitième cette Demoiselle s'en retourna dans sa Province.

M. GERARD attribua la séparation des aiguilles à plusieurs causes: il croit qu'elles ont resté trop long-tems, & que le grand écartement des deux portions de la lèvre avoit empêché de les faire passer dans cette lèvre aussi avant qu'il le falloit, & avoit obligé à ferrer un peu trop le fil.

Dès le sixième jour de l'opération cette jeune Demoiselle impatiente de ce qu'on ne l'entendoit pas par signes, avoit parlé pour la première fois; elle avoit demandé à boire avec une espèce de colere, & elle a depuis continué à prononcer quelques mots fort distinctement. La mere qui est revenue à Paris au bout de deux ans a dit à M. GERARD que sa fille prononçoit alors sans difficulté tous les mots de la langue, que la boisson ne passoit plus par le nés, & que les os du palais étoient presque entièrement rapprochés. Dix ans après la Demoiselle est venue elle-même confirmer à M. GERARD le rapport de sa mere; la difformité étoit si parfaitement corrigée, que M. GERARD eut peine à la reconnoître; la cicatrice de la lèvre ne paroissoit presque pas, & les os du palais étoient si bien rapprochés qu'on n'appercevoit aucune trace de division.

Quant au rapprochement des os maxillaires, la même chose

chose est vraisemblablement arrivée à l'enfant dont j'ai parlé dans la première Observation ; car lorsque je le vis quatre ans après l'opération, ce rapprochement étoit avancé : j'ai fait la même remarque sur celui qui fait le sujet de la seconde Observation, car deux ans après l'opération l'écartement des os du palais étoit fort diminué ; la même chose n'est point arrivée à celui dont j'ai parlé dans la troisième Observation ; ce qui doit faire présumer que l'union des parties molles contribue, quand on la procure de bonne heure, au rétablissement des parties dures. Serait-ce que l'air qui touche celles-ci sans être modifié causeroit quelque desséchement aux fibres osseuses, & empêcheroit par-là leur allongement, & par conséquent le rapprochement des os ? Ce qui est certain, c'est qu'il est avantageux pour ce rapprochement de faire l'opération lorsque le sujet est encore dans un âge tendre.

M. DE LA PEYRONIE a vû à Compiègne un enfant avec une difformité semblable à celle du sujet de la première Observation. J'en ai vû il y a quelque tems un de deux mois qui avoit la lèvre supérieure divisée vis-à-vis une des aîles du nés, & la voute du palais aussi divisée du même côté jusqu'à la luette : comme cet enfant, qui est mort à présent, avoit une portion de la lèvre supérieure plus grande que l'autre, il tettoit facilement, au lieu que les autres dont j'ai parlé n'ont pas eu cet avantage ; mais on y a suppléé en les nourrissant avec du lait de vache qu'on leur donnoit dans une cuiller.

Les becs de lièvre où la division se borne à la lèvre seulement, sont bien plus communs que les autres, mais l'on ne trouve pas moins de variété entre eux ; quelquefois la lèvre est divisée en trois parties, de manière qu'il y a une division au-dessous de chaque aîle du nés, & une portion de la lèvre dessous le nés ; la lèvre est communément divisée dans un seul endroit & dans toute sa hauteur, vis-à-vis la colonne du nés ou vis-à-vis une des aîles ; il est rare que la division n'aïlle pas depuis le bas jusqu'en

---

 V. OBSERV.

 VI. & VII.  
 OBSERV. par  
 M. DE LA  
 PEYRONIE &  
 par M. DE LA  
 FAYE.

haut, & encore plus rare qu'elle se trouve à la lèvre inférieure.

*Explication des Figures qui ont rapport aux Observations sur les Becs de Lièvre.*

La Figure 1. représente l'enfant dans un état tranquille.

*A, A.* Les deux mammelons.

*B.* L'éminence osseuse, ou la portion des os maxillaires dans laquelle étoient enchassées les deux dents incisives.

*D.* Le bouton de chair attaché vers l'extrémité du nés.

La Figure 2. représente l'enfant lorsqu'il ouvre la bouche.

*A, A.* Les deux mammelons.

*B.* L'éminence osseuse qui paroît plus que dans la figure précédente.

*D.* Le bouton de chair.

La Figure 3. représente l'enfant quand il rioit.

*A, A.* Les deux mammelons beaucoup plus gros & plus écartés que dans les deux premières figures.

*D.* Le bouton de chair plus gros, & qui recouvre toute l'éminence osseuse.

La Figure 4. est l'éminence osseuse séparée de la mâchoire avec les deux dents incisives qui y sont encore attachées; elle est de grandeur naturelle, & vûe par sa partie intérieure.

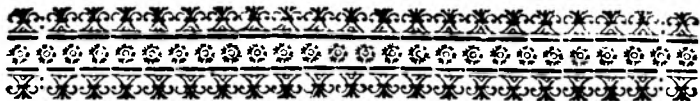
La Figure 5. est la même éminence osseuse vûe par sa partie antérieure.

La Figure 6. représente l'enfant tel qu'il est présentement.

*B.* Le petit bec de lièvre qui est resté.

*D.* Le bouton de chair qu'on n'a pas pû unir avec la lèvre, & qui est beaucoup plus petit que dans les figures 1. 2. & 3.





# OBSERVATION

## SUR UNE FISTULE AU PÉRINÉE.

Par M. PETIT.

UN homme âgé de quarante-cinq ans fut attaqué d'une rétention d'urine qu'il négligea pendant quelque tems, parce que cette rétention n'étoit pas totale: comme il urinoit assez pour soulager sa vessie des pressantes envies d'uriner, il ne tomboit point dans les accidens fâcheux que causent les urines qui sont entièrement retenues. Cet homme ne faisant rien pour guérir une maladie dont il ne prévoyoit point toutes les suites, tomba dans la rétention complete; & alors il eut recours aux Chirugiens de sa Province, qui le sondèrent pendant cinq ou six semaines; ils cessèrent de le sonder lorsqu'il commença de pouvoir uriner sans sonde, comme il faisoit avant ce dernier accident, c'est-à-dire peu à la fois, & par regorgement, sans doute, puisque la région de la vessie, où il y avoit élévation, tension & douleur, s'abbaïssoit, devenoit un peu plus molle & moins douloureuse à proportion de ce qu'il urinoit. Ses urines d'ailleurs étoient boueuses, & elles avoient l'odeur de marée; preuves certaines qu'elles séjournent dans la vessie.

Etat de la  
maladie.

Après avoir été plus de deux mois dans cet état, il lui parut tout-à-coup une tumeur qui occupoit l'urètre depuis l'anus jusqu'au *scrotum*; ses urines furent une seconde fois entièrement retenues, on essaya en vain de le sonder; la douleur & la tension de l'hypogastre survinrent & augmentèrent brusquement; la tumeur du périnée s'étendit dans les bourses, dans les aînes, sous la peau qui couvre le pubis & la verge; le progrès en fut si rapide, qu'en deux

fois vingt-quatre heures il survint une suppuration gangréneuse : on ouvrit en plusieurs endroits du périnée, des bourses & des aînes; bien-tôt après ces parties se dégorgerent, les urines coulerent en abondance, mais involontairement; la suppuration s'établit, les escharres & les lambeaux gangréneux se séparèrent, & la réunion se fit par-tout, excepté dans la playe du périnée, qui étant continuellement inondée d'urine, resta fistuleuse; les callosités qui y survinrent furent si considérables, que les Chirurgiens du lieu firent une seconde opération qui n'eut pas plus de succès que la première.

Le récit que je viens de faire est l'extrait d'un très-long Mémoire sur lequel on demandoit mon avis : je conseillai au malade de profiter de la belle saison dont on jouissoit alors pour se rendre à Paris; il y vint dans l'état que je viens de dire; je le fondai, & j'observai que la partie antérieure de l'anus étoit aussi dure que les environs de la fistule, quoique l'ouverture fistuleuse extérieure en fût éloignée de plus de deux pouces : la dureté, dans laquelle étoit comprise la prostate s'étendoit si loin, qu'avec mon doigt introduit dans l'anus je n'en pouvois trouver les bornes.

Après cet examen, j'interrogeai le malade, & de ses réponses je conclus qu'avant que d'attaquer le vice local, il y avoit une cause intérieure à combattre. A mesure que je détruisois cette cause par une salivation convenable, les duretés du voisinage de la fistule se dissipèrent, & celle dont la prostate étoit le centre, fut réduite à si peu de chose, que ne la regardant plus comme un obstacle à la guérison, je fis l'opération que j'avois méditée, & dont voici le manuel.

J'introduisis une sonde cannelée dans la vessie, puis avec un petit bistouri en forme de lithotome que j'enfonçai dans le trou extérieur de la fistule, je coupai environ un pouce du sinus fistuleux sans entamer le canal de l'urètre; & du même mouvement, en continuant de couper, mais plus profondément, mon bistouri entra dans la can-

nelure de la sonde qui me servit à continuer l'incision jusques dans la prostate, où je croyois que devoit être le trou interne de la fistule; ensuite à la faveur du gorgéret j'introduisis une cannule assez grosse, au moyen de laquelle je fis des injections jusqu'à ce que la suppuration fût bien établie, & que la vessie fût mondifiée; alors je retirai la cannule, & je passai par la verge dans la vessie une sonde creuse courbée en S: cette sonde donna d'abord passage à la plus grande partie des urines, qui peu à peu, & à mesure que la playe se fermoit, n'eurent point d'autre route pour s'écouler; ainsi la playe n'étant plus mouillée par les urines, fut bien-tôt réunie, & le malade parfaitement guéri.

---

FISTULE AU  
PE'RINE'E.

Je n'aurois jamais guéri cette fistule si je n'avois détruit le virus vénérien avant que de faire l'opération; cela ne demande point de preuve, tout le monde en conviendra; mais cette troisième opération auroit été aussi infructueuse que les deux premières, si je n'avois porté mon incision au-delà du col de la vessie: en effet l'expérience nous apprend que par l'opération on ne guérit point les fistules, & sur-tout celles du périnée, si l'on se contente d'ouvrir l'extérieur, & qu'il faut que l'orifice interne de la fistule soit compris dans l'incision; par conséquent, puisque la fistule de notre malade avoit son ouverture interne au-delà du Sphincter, il falloit nécessairement porter l'incision jusques & compris le col de la vessie.

REFLEXIONS:

Je ne pouvois douter que le trou intérieur de la fistule ne fût au-delà du Sphincter, parce que lorsqu'il est en deçà, l'urine ne peut sortir par la fistule qu'après être entrée dans l'urètre, & elle n'y entre que par les efforts que le malade fait quand il veut uriner. Notre malade au contraire, sans être averti du besoin d'uriner, & sans faire aucun effort, rendoit presque toutes ses urines par le trou de sa fistule sans en rendre par la verge, ou s'il en rendoit c'étoit toujours volontairement, & quand il étoit excité par le résidu des urines; car le trou de sa fistule étoit si petit, que malgré l'écoulement involontaire & continu des urines, sa vessie se remplissoit une ou deux fois par

jour, de sorte qu'à chaque fois il rendoit un verre d'urine par la verge & à plein canal, sur-tout lorsqu'avec le doigt, il bouchoit le trou de la fistule près le bord de l'anus. Ce trou étoit aussi plus petit que le canal de l'urètre, puisque quand il urinoit sans le boucher, il rendoit beaucoup plus d'urine par la verge que par la fistule. Je crois avoir démontré que le trou interne de cette fistule étoit au-delà du Sphincter, & par conséquent que l'incision devoit s'étendre jusques-là.

Si l'on guérit quelquefois des fistules au périnée par l'usage des bougies & sans opération, ce ne sont point celles qui ont leur ouverture interne au-delà du Sphincter, par des raisons que je ne rapporte point ici.

Je conclus de cette Observation que les fistules au périnée du genre de celle-ci, sont difficiles à guérir, & qu'elles seront toujours incurables, si l'on ne commence par détruire le virus vénérien qui en est la cause première, & que l'opération sera toujours infructueuse quand le trou interne de la fistule n'aura pas été compris dans l'incision.







# RECHERCHES

## SUR L'OPERATION CÉSARIENNE.

Par M. SIMON.

Plusieurs Observations qui ont été communiquées à l'Académie sur l'accouchement Césarien qui a réussi sur la femme vivante, & particulièrement un exemple heureux de cette operation pratiquée depuis peu à Paris en présence des plus habiles Accoucheurs de cette Ville & de plusieurs autres Chirurgiens, m'ont engagé à faire des recherches sur cette matiere; j'ai crû que ce travail ne seroit pas inutile, parce que la plûpart des Chirurgiens paroissent douter encore aujourd'hui de la possibilité de cette opération.

Je diviserai cet ouvrage en deux parties; dans la premiere je rapporterai l'origine de l'opération Césarienne, les différentes disputes qu'elle a occasionnées, les autorités & les faits qui font juger du succès qu'on peut en attendre; dans la seconde partie j'examinerai les cas où cette opération doit être pratiquée.

### PREMIERE PARTIE.

#### *Preuves qui établissent la possibilité de l'opération Césarienne.*

Il y a des cas où l'accouchement par les voyes ordinaires est impossible, & sans les ressources que l'Art peut procurer, la mort de la mere & de l'enfant est certaine. Pour suppléer à la nature dans ces circonstances, les Chirurgiens ont crû qu'on pouvoit faire au ventre & à la matrice une incision suffisante pour tirer l'enfant, & c'est

cette incision qu'on a appellée Opération Césarienne.

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
ÉTABLISSENT  
LA POSSIBILITÉ  
D' L'OPÉ-  
RATION CÉ-  
SARIENNE.

Il y a en général deux cas où cette opération est nécessaire; le premier lorsque la mort de la mere arrive avant l'accouchement, le second lorsque l'accouchement par les voyes naturelles est impossible, quoique la mere soit vivante.

Il paroît, si nous en croyons PLINE (a), qu'il y a long-tems que cette opération a été pratiquée, du moins dans le premier cas; *auspicatus*, dit-il, *enectâ parente gignuntur sicut SCIPIO AFRICANUS prior natus, primusque CÆSARUM à caso matris utero dictus.*

Cet endroit de PLINE a été interprété différemment par les Auteurs; plusieurs ont dit (b) qu'il devoit s'entendre de JULES CESAR premier Empereur de Rome, & ils assurèrent qu'il fallut faire une incision pour tirer CESAR hors du ventre de sa mere; mais BAYLE n'hésite pas de dire que c'est un mensonge déjà réfuté avant lui par ZONARAS (c).

Il est évident que BAYLE a eu raison de s'élever contre l'application que ces Auteurs ont fait du texte de PLINE, *auspicatus enectâ parente gignuntur* à JULES CESAR; car, comme il le dit, sa mere AURELIA avoit pris un très-grand soin de son éducation, & elle mourut pendant que son fils faisoit la guerre aux Gaulois. Mais AURELIA n'a-t'elle pas pû survivre à l'opération? Cette remarque ne paroît donc pas détruire absolument l'opinion de ceux qui ont soutenu que CESAR a été tiré du ventre de sa mere par incision, elle prouve seulement que ce n'est pas de CESAR dont PLINE a parlé; cependant quelques-uns croient que l'opération Césarienne a pris son nom de CESAR; mais, selon PLINE, on doit penser que CESAR auroit plutôt pris le sien de l'opération même; car parlant de ceux qui naquirent au moyen de cette opération, il dit qu'il furent nommés *Cæsares aut Cæsones à caso matris utero.*

(a) Neuvième chapitre du septième Livre de l'Hist. Nat.

(b) SIRVIUS, CÉDREUS, MALALA, SUIDAS, GLYCAS, CONSTANTIN MANASSE l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie, &c.

(c) Voyez le Dictionnaire de BAYLE, au mot *César*, dern. édit.

Si l'on vouloit s'arrêter aux conjectures qui naissent naturellement du nom de l'Empereur CESAR, & de la remarque que fait BAYLE, il semble qu'on pourroit en conclure qu'effectivement l'opération Césarienne étoit dès-lors pratiquée sur la femme vivante : mais ces conjectures ne sont point décisives, & nous ne voyons point avec certitude que dans ces tems reculés on ait osé y avoir recours pour sauver la vie de la mere & de l'enfant : on peut remarquer au contraire que dans ces derniers siècles même on a beaucoup douté du succès de cette opération. Cependant je me propose de faire voir dans ce Mémoire qu'on peut en retirer plus d'avantages que lorsqu'elle se pratique dans le premier cas ; car lorsqu'on la fait après que la mere est morte, elle est non-seulement inutile à la mere, mais aussi presque toujours à l'enfant, au lieu que je prouverai par beaucoup d'expériences que cette opération étant faite dans le second cas, a sauvé la vie à beaucoup de meres & à beaucoup d'enfans.

Je n'ai point vû dans les Auteurs qu'on ait eu recours à l'opération Césarienne avant le commencement du seizième siècle ; la première que nous y trouvons est celle qui est rapportée par BAUHIN, & qu'il attribue à un Châtreur qui la pratiqua sur sa femme (\*). L'an 1500. dit cet Auteur, ELISABETH ALESPACHIN femme de JACQUES NUFER Châtreur du Village de Siergershensen, Paroisse d'Hauthuville, Mandement de Gortliebane en Turgavie, étant grosse de son premier enfant, & sentant depuis quelques jours des douleurs pour accoucher, fit venir plusieurs Sages-femmes pour la soulager ; elles firent beaucoup de tentatives pour procurer l'accouchement, mais elles furent inutiles : comme elle ressentoit des douleurs fort vives, & qu'il ne lui restoit aucune espérance de soulagement, son mari lui dit que si elle vouloit avoir confiance en lui, il entreprendroit une opération qui, avec la grace de Dieu, pourroit réussir ; cette femme lui répondit qu'elle étoit dans la résolution de tout souffrir. Comme

(\*) GASPARI BAUHINI Appendix ad ROUSSEUM.

*Mémoires, Tome I.*

l'affaire étoit délicate, le mari fut demander au Président de Fravenfelden la permission d'entreprendre cette opération; ce Juge fit d'abord quelques difficultés, mais étant informé de l'état de la femme, & de la bonne volonté du mari, il consentit qu'on fit l'opération qui lui avoit été proposée: le mari étant retourné chez lui, dit aux Sages-femmes que celles qui seroient assez courageuses pour lui aider pouvoient rester dans la chambre, mais que les plus timides eussent à se retirer. Après avoir imploré le secours divin, il coucha sa femme sur une table, il lui fit une incision au ventre, entra d'abord dans la matrice, tira aussi-tôt l'enfant, & ensuite fit plusieurs points de suture au ventre. La playe se réunit fort heureusement, sans qu'il arrivât à cette femme aucun accident. Quelques années après cette opération elle accoucha de deux enfans, dont l'un nommé JEAN NUFER a été Juge de Siergershensén, & vivoit encore en 1583.

FRANÇOIS ROUSSET qui vivoit vers la fin du seizième siècle, est le premier des Auteurs que j'ai trouvé qui se soit attaché à établir par la raison & l'expérience l'opération Césarienne sur la femme vivante. Pour en donner une idée exacte, nous entrerons dans le détail des raisons qu'il allégué en faveur de cette opération, & nous rapporterons ensuite les exemples qui les appuient.

ROUSSET publia en 1581. sur cette matiere un ouvrage qui ne laisse rien à désirer (a).

Dans la premiere partie de son Livre il fonde, 1°. la nécessité & l'utilité de l'opération Césarienne sur le danger éminent où se trouvent la mere & l'enfant dans le cas où l'accouchement paroît impossible par les voyes naturelles; il n'est pas nécessaire que nous nous étendions sur cette raison, on en sent toute la force. Il établit, 2°. la possibilité de cette opération par des expériences de di-

(a) Ce Livre a pour titre *Traité nouveau de l'Hysterotomastokie ou Enfantement Césarien*, qui est extraction de l'enfant par incision latérale du ventre & matrice de la femme grosse ne pouvant autrement accoucher, & ce sans préjudicier à la vie de l'un & de l'autre, ni empêcher la fécondité maternelle par après. Paris, 1581.

vers genres, qui prouvent que les playes des parties qu'il faut diviser dans cette section ne sont point mortelles.

Il entre 3°. dans le détail de plusieurs accidens qui sont incomparablement plus redoutables que l'opération qu'il propose, & qui même peuvent être pour la plupart évités par cette opération; il prouve par-là combien elle est nécessaire & possible.

Il réduit ces accidens en cinq classes :

Dans la première il parle des femmes qui sont devenues grosses, dont les enfans morts & corrompus ont causé à la matrice une pourriture qui a fait périr ces femmes, lesquelles auroient pu être sauvées si elles avoient été secourues par l'opération.

Dans la seconde il fait voir par plusieurs histoires d'abcès à la matrice qui ont été ouverts avec succès par le cautère actuel, que cette opération peut réussir.

Dans la troisième il fait mention de plusieurs ulcères de la matrice qui ont causé la chute de l'enfant dans le ventre, & par la suite des abcès à l'hypogastre qui ont été ouverts sans danger pour la mere.

Dans la quatrième il parle de plusieurs amputations de la matrice faites par l'instrument tranchant, le cautère ou la ligature, auxquelles les femmes ont survécues.

Dans la cinquième enfin il prouve qu'une femme peut concevoir après cette opération, & il confirme ce qu'il avance par plusieurs exemples.

ROUSSET établit dans la seconde partie de son ouvrage la sûreté de l'opération Césarienne sur le succès qu'elle a eu en plusieurs occasions. Pour assurer ce succès il parle d'abord des Observations qui lui ont été communiquées par des gens dignes de foi, & ensuite des opérations qu'il a conseillé de pratiquer.

Ces Observations se réduisent à sept :

Dans la première, on y voit l'histoire de la femme d'un nommé GODARD demeurant au Mesnil Paroisse de Milly en Gâtinois, à qui on fit six fois l'opération, les enfans étant toujours vivans; à la septième fois cette femme

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
E'TABLISSENT  
LA POSSIBILITE'  
DE L'OPERATION  
CESARIENNE.

périt, ne pouvant avoir de secours à cause de la mort du Chirurgien qui l'accouchoit par cette opération.

Dans la seconde, AMBROISE LE NOIR & GILLES LE BRUN Chirurgiens, certifient avoir fait trois fois cette opération à une pauvre femme près Mérinville en Beausse; ROUSSET voulut voir la femme & le lieu de l'incision, mais il apprit qu'elle étoit morte depuis peu de tems de la peste qui affligeoit alors ce pays.

La troisiéme consiste dans une Lettre écrite à notre Auteur par ALIBOUX Médecin à Sens, dans laquelle il lui marque que JEAN DESMARAIS Chirurgien à la Chastre en Berry avoit pratiqué l'opération Césarienne sur sa femme, & que par la suite elle étoit accouchée naturellement d'une fille qui depuis fut mariée à un Grainetier.

La quatriéme, n'est que le récit simple d'une semblable opération communiqué à LAURENT COLOT fameux Lithotomiste de Paris par PELION Médecin à Angers.

L'Observation qui suit celle que je viens de rapporter parle d'une autre opération qui a eu le même succès que les précédentes.

Dans la sixième, ROUSSET dit qu'il avoit vû à l'Hôpital de Châtillon, avec DENIS ARMENAUT Médecin de Gian, une femme qui avoit au côté droit du ventre une hernie accompagnée d'une cicatrice fort longue; & qu'ayant demandé à cette femme quelle étoit la cause de cette cicatrice, elle leur avoit répondu qu'elle étoit la suite d'une incision qu'on avoit été obligé de lui faire pour l'accoucher, & que l'enfant qu'on lui avoit tiré par cette incision avoit sept ans lorsqu'elle leur fit ce récit.

Il rapporte enfin dans la septième Observation, qu'en 1556. une femme qui étoit depuis quatre jours dans les douleurs de l'accouchement, lui fit demander ce qu'il pensoit de son état, & quels étoient les secours qu'on pouvoit lui donner; il lui conseilla l'opération, qui fut faite avec succès; qu'un an & demi après son mari mourut, qu'elle se maria de nouveau, & accoucha par la suite d'une fille par les voyes ordinaires.

Quelque tems avant l'impression du Livre de ROUSSET, 'AMBROISE PARE' donna au Public ses ouvrages sur la Chirurgie ; on trouve dans ce Livre , à l'occasion même d'une opération Césarienne qui avoit réüssi, une Critique fort vive contre cette opération.

Voici comme PARE' s'exprime (a) : » Or, je m'émerveille comme d'autres veulent affermer avoir vû des femmes auxquelles pour extraire leurs enfans, l'on auroit incisé le ventre, non-seulement une fois, mais plusieurs ; car telle chose pour raison m'est du-tout impossible à croire, entendu que pour donner issue à l'enfant, il faudroit faire une grande playe aux muscles de l'épigastre & pareillement à la matrice, laquelle étant imbuë d'une grande quantité de sang, & y faisant une division si grande, il y auroit une très-grande hémorrhagie dont la mort s'en-suivroit ; davantage après avoir consolidé la playe, la cicatrice ne permettroit pas à la matrice de se dilater pour porter l'enfant ; il y a encore d'autres accidens qui en pourroient advenir, & le pis une mort subite à la mere ; & partant, je ne conseillerai jamais de faire telle œuvre où il y a si grand péril sans nul espoir en parlant humainement. Toutefois on m'a assuré qu'un nommé MAITRE VINCENT Chirurgien d'Hericy près Fontainebleau a fait cette périlleuse opération avec heureuse issue ; la femme que l'on dit avoir été incisée, & ledit MAITRE VINCENT, sont encore aujourd'hui vivans : tant de gens d'honneur dignes de foy me l'ont affermé, jusqu'à même à me dire avoir vû faire l'opération & extraire l'enfant, que je ne veux ni ose les mé croire, mais cela étant, j'ose bien dire que c'est un vrai miracle de nature, &c.

L'opération dont parle AMBROISE PARE' est rapportée par SCHENCKIUS dans un détail plus circonstancié ; il dit que le Chirurgien qui opéra n'étoit point d'Hericy, mais de Nemours ; que la femme se nommoit NICOLE BERANGER, & que l'opération fut faite en 1542. Il ajoute que le Chi-

---

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
ÉTABLISSENT  
LA POSSIBILITÉ  
DE L'OPÉ-  
RATION CÉ-  
SARIENNE.

(a) Traité de la Génération, chap. 38.

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
S'ETABLISSENT  
LA POSSIBILITE  
DE L'OPERATION  
CESARIENNE.

rurgient tira du ventre de cette femme un enfant corrompu, & que le peu d'espérance qu'il avoit de sauver la mere, l'avoit engagé à ne faire que quelques points de future à la peau, de sorte qu'il survint à cette femme une hernie ventrale qu'elle étoit obligée de soutenir avec un bandage. SCHENCKIUS dit ensuite qu'étant dans le pays, il vit cette femme qui deux ans après l'opération étoit accouchée d'une fille par les voyes ordinaires, & par la suite d'un fils qui étoit Forgeron, & qu'elle demouroit au Village d'Ivry où elle exerçoit le métier de Sage-femme.

Il paroît que PARE' n'a pas toujours été si opposé à l'opération Césarienne; car dans la premiere édition du Livre de ROUSSET on trouve une Approbation de DE MONANTEUIL Professeur du Roy pour les Mathématiques & Doyen de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, où ce Médecin fait l'éloge de l'ouvrage de ROUSSET, & immédiatement au-dessous de cette Approbation on lit, *J'atteste ce que dessus*, AMBROISE PARE'.

EN 1582. GASPARD BAUHIN traduisit en latin le Livre de ROUSSET (a), & il ajouta par la suite à cet ouvrage un recueil d'Observations sur cette opération pratiquée avec un heureux succès (b). La plupart de ces Observations furent envoyées à BAUHIN par ALBOSIUS & SAGUYERUS; d'autres ont été tirées des ouvrages de MAURITIUS CORDEUS & de FELIX PLATER; il y en a plusieurs nouvelles communiquées par ROUSSET: nous aurons occasion de rapporter ces dernieres en parlant de son ouvrage latin sur l'opération Césarienne.

BAUHIN dit à la suite de sa Traduction que cette opération fut faite à une femme nommée ELISABETH TURGOIS, & que cette femme accoucha par la suite de quatre enfans par les voyes ordinaires.

(a) Ce Livre est intitulé, *Excellis factis vivi ex matre viva sine alterutris vita periculo & absque fecunditatis ablatione*, à FRANCISCO ROSSETO Gallicè conscripta, à GASP. BAUHINO latinè reddita & variis historiis aucta. Basil. 1582.

(b) Sous le titre d'*Appendix ad ROSSETUM*.



En 1590. ROUSSET fit imprimer un Dialogue Apologétique sur l'opération Césarienne (a).

Dans cet ouvrage notre Auteur rapporte toutes les objections que lui firent ses adversaires; il prend même à tâche de les exposer dans tout leur jour, ce qui lui donne occasion d'éclaircir & de fortifier sa façon de penser sur l'opération Césarienne; il a jugé à propos de faire connoître les sources où il avoit puisé ses connoissances & ses lumieres touchant la Médecine, il y parle des Sçavans dont le commerce paroît lui avoir été familier; son Poëme, s'il avoit été moins long, auroit pû lui mériter un rang distingué parmi nos meilleurs Poëtes Latins, & l'objet qu'il s'étoit proposé n'en auroit aucunement souffert; il y rend aux Anciens toute la justice qu'ils peuvent attendre de ceux qui les ont approfondis & médités, mais il va au devant de la timide admiration qui se bornant à respecter ces premiers maîtres, néglige de faire usage de leurs connoissances pour en acquérir de nouvelles; il prouve même par des découvertes heureuses & inconnues à ces grands hommes, que le génie de la Médecine ne s'étoit pas épuisé en leur faveur; & s'il avoit vécu de nos jours, personne n'ignore que ses preuves n'eussent été plus complètes; rien ne paroît plus simple & plus solide que son raisonnement touchant la nécessité de l'opération Césarienne, rien n'est plus clair & plus précis que les instructions qu'il donne; il décrit l'opération avec une grande netteté, & rapporte en sa faveur les raisons les plus capables de rassurer les esprits; enfin dans cet ouvrage on voit ROUSSET, avec toute la confiance que donne une bonne cause, & avec les sentimens d'un homme véritablement animé du désir du bien public, ne rien négliger de tout ce qui est capable d'accréditer cette opération, & d'encourager à la pratiquer.

Ce Dialogue lui attira à diverses reprises des Critiques fort vives de la part de MARCHANT Chirurgien-Juré de

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
ÉTABLISSENT  
LA POSSIBILITÉ  
DE L'OPÉRATION  
CÉSARIENNE.

(a) *Dialogus Apologeticus pro Casareo partu in malevoli consensu Pseudoprotei disticta. Paris. 1590.*

Paris, qui donna un ouvrage contre ROUSSET sous le titre de Déclamation (A).

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
ÉTABLISSENT  
LA POSSIBILITÉ  
DE L'OPÉ-  
RATION CÉ-  
SARIENNE.

Dans la première partie de cet ouvrage, MARCHANT combat l'opération Césarienne avec les memes armes dont s'étoit servi PARE', & rejette la première Observation de ROUSSET comme fausse, & contraire à toutes les loix de l'économie animale; il passe ensuite à l'histoire de la femme de Châtillon, & fait voir que la cicatrice que ROUSSET remarqua au ventre de cette femme n'étoit pas une preuve suffisante pour croire qu'on lui eût fait l'opération Césarienne. » Combien, dit-il, ne voit-on pas de cicatrices de playes accidentelles & d'abcès au ventre, qui pourroient faire croire que ce seroit une suite de l'opération Césarienne? Les habiles Chirurgiens, continue MARCHANT, toujours zélés pour le bien public & pour le soulagement des malades, ont saisi avec empressement votre nouveau système, & ont voulu eux-mêmes être convaincus de sa vérité. GUILLEMEAU fut le premier qui trouva l'occasion de faire l'opération Césarienne à une femme qui souffroit depuis plusieurs jours des douleurs cruelles, sans espérance de pouvoir accoucher; il opéra en présence d'AMBROISE PARE' & de plusieurs autres Chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, mais la malade mourut cinq jours après. PARE', CARBONET, BRUNET & VIART ne furent pas plus heureux dans plusieurs autres occasions qui se présentèrent.

MARCHANT finit la première partie de son ouvrage par l'énumération de toutes les causes qui peuvent s'opposer à l'accouchement; & sans envisager quantité de cas où l'accouchement naturel est réellement impossible, il prétend faire voir qu'un Accoucheur prudent & habile peut surmonter toutes ces difficultés sans avoir recours à l'opération Césarienne, qui, selon lui, a toujours des suites très-funestes.

Dans la seconde partie, le zèle de MARCHANT l'em-

(A) *In FRANCISCI ROSSETI Apoteigram JACOBI MARCHANT, Regis & Parisiensis Chirurgi Declamatio.*

porte; ce n'est plus simplement par des raisons qu'il combat ROUSSET, il s'abandonne à toute sa vivacité, il n'épargne pas même les termes injurieux; & cet ouvrage finit par plusieurs Poèmes satyriques adressés à ROUSSET (a), dans lesquels on apperçoit une Critique peu convenable à des gens lettrés. Au reste, on remarque dans les ouvrages de MARCHANT beaucoup d'érudition, de netteté dans le style, de précision; & ceux qui ont lu les disputes dont je viens de parler, ont dû reconnoître le profond sçavoir & l'habileté de ce Chirurgien.

On trouve à la suite de ces Satyres une Lettre écrite à ROUSSET par GUI LLEMEAU (b), dans laquelle il expose les raisons qui l'ont engagé à combattre l'opération Césarienne dans ses ouvrages; cette Lettre est écrite en des termes un peu plus ménagés que ceux dont s'étoit servi MARCHANT, & on y apperçoit même le caractère d'un ami; GUI LLEMEAU fait en sorte de détourner ROUSSET d'approuver & d'écrire en faveur d'une pratique qui avoit si peu réussi entre les mains des plus habiles Chirurgiens de ce tems; cependant ROUSSET, toujours pénétré de la bonté de sa cause, répondit la même année à MARCHANT avec beaucoup d'érudition (c), & employa l'Observation comme le moyen le plus sûr pour réfuter solidement ses Adversaires: on voit la preuve de ce que j'avance en lisant une Observation tirée de l'édition Latine de ROUSSET, qui finit par ces termes: *Hæc anno Domini 1573. diligenter Observavi & in Adversariis meis annotavi.*

Il y a toute apparence que ce furent les Déclamations de MARCHANT, & quelques mauvais succès qu'eut alors l'opération Césarienne, qui empêcherent qu'on ne continuât de la pratiquer; car GUI LLEMEAU dit expressément

(a) Le premier est intitulé, *In FRANCISCI ROSSETI librum de Cesareo partu JACOBI MARCHANT carmen*; le second, *ejusdem pro Regio Chirurgorum Parisiensium Collegio*; le troisième, *Tumulus Cesarei partus*; & le quatrième, *JACOBI MARCHANT carmen in FRANC. ROSSETI ostentum.*

(b) JACOB. GUILLEMÆUS Regis & Paris. Chirurgus FRANC. ROSSETO salutem dat.

(c) FRANCISCI ROSSETI responsio ad JACOBI MARCHANT Declamationes, *Memoires, Tome I.*

I. PART E.  
PREUVES QUI  
E'TABLISSENT  
LA POSSIBILITE'  
DE L'OPERATION  
CESARIENNE.

dans ses ouvrages (a), » ce qui déterminâ M. PARE' à se  
» désister & rétracter de cette opération, aussi-bien que  
» le College des Chirurgiens & la plus saine partie de la  
» Faculté de Médecine de Paris, dans la question qui fut  
» agitée par feu M. MARCHANT dans ses deux Déclama-  
» tions qu'il fit, lorsqu'il eut l'honneur de passer Maître  
» Chirurgien de Paris.

Nous voyons dans ces disputes que les faits semblent déposer pour & contre l'opération; ceux que rapporte ROUSSET montrent bien qu'elle peut être pratiquée avec succès, & qu'elle a effectivement réussi; mais ceux que les Adversaires de ROUSSET lui opposent, prouvent du moins que cette opération ne se pratique pas sans danger; & c'est sans doute ce qui a fait qu'elle n'a pas été mise au rang des opérations généralement adoptées comme une ressource de la Chirurgie: en effet, ce n'est point assez que quelques Observations nous assurent de la réussite d'une opération aussi effrayante, il faut qu'une expérience plus suivie nous montre jusqu'à quel degré cette opération est sûre ou dangereuse, afin de pouvoir l'admettre ou la rejeter; c'est pourquoi ROUSSET, pour constater de plus en plus les avantages de l'opération Césarienne, & pour rassurer les esprits ébranlés par les disputes dont j'ai parlé, étendit considérablement ses recherches sur cette opération, & donna en 1590. une édition Latine de son Livre beaucoup plus ample que la première (b); outre de nouvelles raisons très-solides qu'il ajoute à celles que nous avons déjà détaillées, il donne encore d'autres exemples de succès que nous croyons qu'il est à propos de rapporter.

Le premier est l'histoire d'une femme du Village d'Ambedoye près S. Briffon, sur laquelle on pratiqua en 1576. l'opération Césarienne; l'enfant que l'on tira par l'incision étoit mort & corrompu; quelque tems après cette femme devint grosse & accoucha d'un enfant vivant par les voies ordinaires.

(a) Livre quatrième de la Chirurgie, chan. 28.

(b) *Cæsarei partus assertio Historiologica*, Paris. 1590.

Le second est tiré d'une Lettre écrite à ROUSSET par VERTUNIANUS Médecin de Poitiers, dans laquelle il lui marque qu'une femme des environs de cette Ville étoit accouchée de la même manière, & avoit été parfaitement guérie.

Il s'agit dans le troisième d'une femme dont l'enfant étoit mort dans la matrice depuis fort long-tems, & qu'on ne put accoucher par les voies ordinaires, par la difficulté qu'on trouva à saisir l'enfant, quoiqu'on eût mis en usage le crochet & les autres moyens dont on se fert dans de pareilles circonstances. Comme cette femme étoit dans un état qui faisoit tout craindre pour sa vie, les Chirurgiens conclurent pour l'opération Césarienne; aussi-tôt que la matrice fut ouverte, il sortit une grande quantité de matière fœtode : la mere ressentit beaucoup de douleurs dans le tems de l'extraction de l'enfant, parce que l'ouverture des muscles & de la matrice n'étoit pas suffisante pour son passage; cependant il n'arriva aucun accident, l'hémorrhagie fut médiocre, il sortit avec les vidanges beaucoup de matière purulente, & cinq semaines après cette femme fut en état de sortir; depuis cette opération elle accoucha fort heureusement de cinq enfans.

On voit par le quatrième que le jour de la Pentecôte de l'année 1580. cette opération fut pratiquée avec succès sur une femme de la Vallée d'Aillant, par un Chirurgien nommé JACOTIN demeurant au Bourg S. Maurice Tyraureille : ROUSSET dit ensuite qu'il avoit vû la femme guérie; que ce Chirurgien lui avoit dit qu'il s'étoit servi de ce même moyen dans deux occasions différentes, & qu'il avoit été assez heureux pour réussir.

Le cinquième & dernier consiste dans l'histoire d'une semblable opération faite avec succès en 1582. à la femme d'un Laboureur du Village d'Ouinville : ROUSSET ajoute que le Chirurgien qui opéra étoit dans des dispositions qui devoient rendre l'opération peu sûre, d'où il remarque que si elle a réussi dans ces circonstances, son succès

---

I. PARTIE.  
PREUVES QU'  
E'TABLISSENT  
LA POSSIBILITE'  
DE L'OPÉ-  
RATION CÉ-  
SARIENNE.

doit être encore plus certain lorsqu'elle sera faite par un Chirurgien plus en état d'agir avec toute la connoissance & la dextérité qu'exige une opération aussi importante : *Hæc femina sc̄cta fuit a JOANNE LUCA tunc p̄vum sobrio ; cui tunc bene poto si hoc non male successit , quid ei non est sperandum , qui sobrius & mentis compos arte duce eo accedet ?*

SCIPIO MERCURI Chirurgien de Rome publia en 1604. une Dissertation sur les accouchemens (a), dans laquelle il donne des Observations sur les succès avantageux de l'opération Césarienne, & conseille de ne jamais négliger de la mettre en usage dans les cas où l'accouchement se trouve impossible. Cet Auteur rapporte dans cet ouvrage, qu'étant près de Toulouse dans une Ville appelée Château-Neuf, il avoit vû deux femmes à qui on avoit fait cette opération ; qu'une des deux avoit eu d'autres enfans par la suite, & lui montra une cicatrice au ventre de la longueur d'un demi pied ; il ajoute ensuite, par hyperbole, que de son tems cette opération étoit autant en usage en France que la saignée en Italie pour les maux de tête.

Les Observations de SCHENCKIUS font mention d'une Lettre d'ALBOSIUS, dans laquelle il dit avoir traité une femme à qui on avoit fait l'opération Césarienne qui eut un heureux succès.

Au rapport de ROONHUISEN Chirurgien d'Amsterdam (b), SONNIUS Médecin de Bruge pratiqua sept fois cette opération sur sa femme.

OLAUS RUDBECKIUS célèbre Médecin de Suède sauva la vie de sa femme par cette opération, qu'il lui fit lui-même (c).

THOMAS BARTHOLIN rapporte (d) que dans le tems qu'il étoit à Paris il avoit connu la femme d'un Chirurgien,

(a) Cette Dissertation est intitulée, *la Commare Orucogitricæ* imprimée à Venise.

(b) *In libro Observ. de morbis mul. c. 1.*

(c) *Vid. colloquia Meust-na TENZELII Germanico idioma quondam edita sub titulo Monatliche Unterredungen, an. 1689.*

(d) *In Hist. Anat. Cens. 2. hist. 8.*

sur laquelle on avoit pratiqué cinq fois cette opération.

On trouve dans l'ouvrage de THEOPHILE RENAUD, sur l'opération Césarienne, trois Observations de cette opération faite avec succès. (a).

Dans la première, cet Auteur rapporte le témoignage d'un fameux Chirurgien nommé LOUIS PANTHOT, qui assure qu'au mois d'Avril 1627. une femme du Village de Messemy proche de Lyon, après avoir souffert pendant plusieurs jours les douleurs les plus cruelles sans pouvoir accoucher, fut enfin heureusement délivrée par l'opération Césarienne, & que son enfant avoit été baptisé.

Dans la seconde, THEOPHILE RENAUD dit qu'un Jésuite avoit vû à la Flèche une femme qui certifioit qu'on lui avoit fait trois fois l'opération; & que la chose ne pouvoit être révoquée en doute, parce que le Jésuite connoissoit aussi le Chirurgien qui avoit opéré.

La troisième est l'extrait d'une Lettre de M. PELLAIRE Médecin de la Maurienne Province de Savoye, dans lequel on voit que cette opération a été faite six fois avec succès sur une femme de la Ville d'Auçois.

En 1692. SAVIARD fit insérer dans le Journal des Sçavans la relation d'un pansément qu'il avoit fait à l'Hôtel-Dieu d'une hernie ventrale arrivée à une femme de Château-Thierry, à la suite d'une incision qu'on avoit été obligé de lui faire au ventre il y avoit quatorze ans, pour tirer un enfant dont elle n'avoit pû accoucher par les voies ordinaires; cette femme mourut, & son corps ayant été ouvert en présence de plusieurs Chirurgiens, on trouva une cicatrice à la matrice qui en occupoit toute l'épaisseur, & qui répondoit à celle des tégumens.

SAVIARD ajouta à cette relation que le Chirurgien qui avoit opéré avoit été obligé de prendre la fuite par les mauvais traitemens dont les parens de la femme le menaçoient; mais SAVIARD n'a pas connu le vrai motif de la fuite de ce Chirurgien; car nous lisons dans le Journal

---

J. PARTIE.  
PREUVES QUI  
E'TABLISSENT  
LA POSSIBILITÉ  
DE L'OPÉ-  
RATION CÉ-  
SARIENNE.

(a) *De ortu infantium contra naturam per sectionem Cæsaream, auctore THEOPH. RENAUDO Societ. Jesu Theologo Lugd 1637.*

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
E'TABLISSENT  
LA POSSIBILITE'  
DE L'OPERATION  
CESARIENNE.

du mois de Juin 1693. qu'elle n'étoit fondée que sur ce qu'étant Calviniste, il avoit jugé à propos de se soustraire de bonne heure, comme firent beaucoup d'autres Protestans, aux poursuites que l'on commençoit à faire contre ceux de la Religion prétendue réformée.

On trouve dans le même Journal deux Observations communiquées par M. JOBERT Médecin de la Ville de Château-Thierry, au sujet de deux opérations Césariennes faites dans la même Ville sur la même femme à vingt mois l'une de l'autre ; cette femme guérit fort heureusement. M. JOBERT ajoute que l'enfant qui avoit été tiré par la première incision vivoit encore, & qu'il avoit au menton la cicatrice d'une petite playe faite à la mâchoire inférieure par l'instrument dont le Chirurgien s'étoit servi pour opérer.

En 1693. une femme fut long-tems dans les douleurs de l'accouchement, & la Sage-femme fut obligée pour sauver la mere de mettre en usage l'accouchement de force ; cette pratique fut suivie de très-grands accidens, car il survint peu de tems après à la malade un ulcère dans le vagin & une incontenance d'urine ; cette femme eut recours à des Charlatans pour trouver du soulagement, mais leur manœuvre lui devint très-funeste : non-seulement ils ne la guérirent point, mais il survint dans le vagin une tumeur d'un volume si considérable qu'elle occupoit presque toute sa cavité. Malgré cette incommodité cette femme devint grosse, & eut recours dans le tems des douleurs à LANKISCH Médecin de Zittaw Ville de la Haute Lusace en Allemagne, LANKISCH conseilla l'opération Césarienne, qui fut faite avec succès pour la mere (a).

VATERUS (b) fait mention d'une semblable opération, qui eut des suites aussi heureuses ; la femme sur laquelle on la pratiqua avoit tout l'intérieur du vagin si rempli de callosités à la suite d'un ulcère dans cette partie, qu'on n'y

(a) *Acta erudit. Lipsf. ann. 1693.*

(b) *In dissert. de partu Casareo, Vitebergæ editâ anno 1695.*



introduisoit qu'avec peine l'extrémité du petit doigt.

En 1707. M. RULEAU Chirurgien de Xaintes publia une Dissertation sur la possibilité & la nécessité de l'opération Césarienne; il y rappelle presque toutes les raisons de ROUSSET pour prouver combien cette opération est nécessaire, & il y parle d'une opération Césarienne qu'il a faite, & qui a eu le succès le plus heureux. La femme qui fait le sujet de cette Observation souffroit depuis cinq jours des douleurs cruelles sans espérance de soulagement. M. RULEAU en touchant cette femme remarqua que les os du bassin étoient si mal conformés, qu'il étoit impossible d'introduire les deux doigts pour faciliter l'accouchement. Après une sage délibération ce Chirurgien se détermina à l'opération Césarienne; il n'y eut point d'hémorrhagie, les vidanges sortirent par la playe, & la malade guérit fort heureusement.

M. DE LA MOTTE rapporte dans son ouvrage sur les accouchemens une Observation semblable.

Une pauvre femme d'Infreville Village près de Valognes, souffroit depuis trois jours des douleurs pour accoucher, & l'enfant présentoit le bras: La Sage-femme qui entreprit de l'accoucher arracha le bras de l'enfant. Un Chirurgien du Pont-l'Abbé fut appelé, & trouvant beaucoup de difficulté à faire l'accouchement, il fit l'opération Césarienne, tira un enfant mort, & fit quelques points de suture à la peau du ventre. La guérison de cette pauvre femme fut, pour ainsi dire, abandonnée à la nature, car le Chirurgien ne la voyoit que fort rarement, & laissoit à son mari quelques remèdes pour la panser. La pourriture survint à la playe, ce qui fut sans doute une suite du peu de méthode que l'on observoit dans les pansemens; mais malgré cet accident la malade guérit.

L'Académie de Chirurgie qui prend toujours de sages précautions pour s'assurer des faits, fit venir de Guise en 1739. une femme à qui on avoit fait l'opération Césarienne, & dont voici l'histoire.

I. PARTIE.  
PREUVES QU'IL  
EST ÉTABLI  
LA POSSIBILITÉ  
DE L'OPÉ-  
RATION CÉ-  
SARIENNE.

OBSERVAT.  
COMMUNI-  
QUÉES À L'A-  
CADÉMIE DE  
CHIRURGIE.

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
ÉTABLISSENT  
LA POSSIBILITÉ  
DE L'OPÉ-  
RATION CÉ-  
SARIENNE.

X. OBSERV.

MAGDELAINE GOURDAIN femme de CHARLES MEGRET demeurant à la Caudette Hameau de la Paroisse de la Neuville-le-Dorent près de Guise, après avoir été trois jours en travail, & la Sage-femme n'ayant pu l'accoucher, appella le Chirurgien du lieu pour la secourir; il fit toutes les tentatives nécessaires pour accoucher cette femme, mais elles n'eurent aucun succès; la malade sentant qu'il n'y avoit d'autre ressource que dans l'accouchement de force, & voyant le danger où elle & son enfant étoient exposés, pria le Chirurgien de lui ouvrir le ventre (a); ce Chirurgien étonné d'une telle demande, & n'ayant d'ailleurs jamais entendu parler de cette façon d'accoucher, refusa de faire cette opération; mais pressé par les prières du mari & de la femme, il se détermina; il fit d'abord une incision longitudinale à la peau & aux muscles, à trois travers de doigts de l'ombilic; d'abord que cette première incision fut faite, les intestins se présentèrent, mais le Chirurgien eut recours au mari pour les assujettir en mettant sa main dessus; il fit ensuite à la matrice une incision suffisante pour y introduire le doigt; alors sentant le mouvement de l'enfant, il acheva avec ses ciseaux d'aggrandir l'incision de la matrice, il tira l'enfant, & délivra la femme. Les playes de la peau & des muscles furent réunies par le moyen de quelques points de suture; on appliqua ensuite sur le ventre de la malade un onguent fait avec le beurre frais & la suye de cheminée; trois jours après cette opération les sutures se rompirent, le Chirurgien voulut en substituer d'autres, mais la malade s'y opposa, parce qu'elle avoit ressenti beaucoup de douleurs lorsqu'on fit les premières, & qu'on s'étoit servi pour cela d'une grosse aiguille à coudre. Les voidanges sortirent par la playe qui parut livide pendant plusieurs jours;

(a) C'est cette femme qui ma dicté l'Observation dont il s'agit; je lui ai demandé pourquoi elle avoit prié son Chirurgien de lui faire une incision au ventre, elle ma répondu ingénument qu'elle avoit entendu dire que les femmes de qualité accouchoient de cette façon; je n'ai aperçu aucun vice de conformation qui pût avoir déterminé à l'opération.

& ensuite étant devenue vermeille, elle fut entièrement cicatrisée au bout de trois semaines. Cette femme ne fut point en danger pendant tout le tems de sa maladie, elle nourrit elle-même son enfant. Depuis cette opération elle a eu quatre enfans par les voyes ordinaires; trois sont morts avant que de venir au monde, & le quatrième vivoit encore lorsque cette femme vint à Paris.

Ce fait ne peut être révoqué en doute; car le Chirurgien qui a opéré, son fils, le Curé & plusieurs Habitans de la Neuville-le-Dorent ont donné leur Certificat pour en constater la vérité. M. DE LA PEYRONIE a eu occasion de s'assurer par lui-même du succès de l'opération Césarienne, comme on va le voir par les Observations qui suivent.

Une femme de vingt-cinq ans qui étoit accouchée heureusement & sans secours une première fois, ne pouvant accoucher une seconde, étant à terme, & après un long travail, envoya chercher M. L'AMIRAL le pere Chirurgien de Marigny, qui lui ouvrit la partie latérale gauche de l'hypogastre, & tira un enfant avec le délivre; la mere fut guérie par un pansement très-simple en quinze jours, l'enfant vit encore.

Quelques années après cette opération la même femme étant enceinte & à terme, les douleurs de l'accouchement furent fort vives, longues & sans succès, elle eut recours au même Chirurgien pour l'accoucher, ce qu'il fit par l'opération Césarienne qui réussit encore. Dans un voyage que fit M. DE LA PEYRONIE à Marigny il y a quatorze ans, M. L'AMIRAL lui fit voir cette femme, il trouva la cicatrice encore fraîche, il n'y avoit qu'un mois que l'opération avoit été faite.

M. URBAN Médecin & Chirurgien de M. l'Abbé de Saint Hubert dans les Ardennes a communiqué à l'Académie de Chirurgie les Observations suivantes.

Il y a, dit M. URBAN, à Bure à deux lieues de la Paroisse d'Icy un Chirurgien nommé DE THISE qui a fait avec succès depuis huit ou dix ans l'opération Césarienne à trois

I. PARTIE.  
PREUVES QU'IL  
S'ÉTABLISSENT  
LA POSSIBILITÉ  
DE L'OPÉRATION  
CÉSARIENNE.

II. OBSERVATION  
COMMUNIQUÉE PAR M.  
DE LA PEYRONIE.

III. OBSERVATION  
DONNÉE PAR  
LE MÊME.

IV. OBSERVATION  
ENVOYÉE PAR  
M. URBAN,  
MÉDECIN &  
CHIRURGIEN À  
S. HUBERT EN  
ARDENNES.

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
E'TABLISSENT  
LA POSSIBILITE'  
DEL'OPERATION  
CESARIENNE.

femmes; ces faits sont incontestables, car outre qu'ils ont été connus de tous les Habitans du pays, ils ont été attestés par des témoins dignes de foy. La premiere de ces femmes est du Duché de Luxembourg, elle a été parfaitement guérie & a eu d'autres enfans par la suite; la seconde étoit de Rochefort dans le pays de Liége, elle mourut d'une colique deux ans après l'opération, & la troisiéme est d'Ave Duché de Bouillon; on lui fit l'opération il y a un an & demi, la guérison fut longue, parce qu'il survint à la malade une toux si violente que les points de suture se rompirent plusieurs fois. M<sup>rs</sup> OCONNOR & COSQUET Médecin & Chirurgien de l'Hôpital de Givet sous Charlemont, ont vû la premiere de ces femmes. M. FERIOL Membre de notre Compagnie, étant dans le pays de Liége, a eu occasion de voir & d'examiner la femme du Duché de Luxembourg: il marque dans une Lettre qu'il adresse à M. HOUSTEY dattée du 7 Septembre 1741. » qu'il étoit » survenu à cette femme huit mois après l'opération une » hernie ventrale de la grosseur de la forme d'un chapeau; » que cette tumeur occupoit toute la région ombilicale » droite; que l'enfant avoit vécu trois mois & demi, & » que la malade avoit été guérie au bout de trois semaines; » cette femme a eu trois enfans depuis l'opération.

V OBSERV.  
COMMUNI-  
quée par M.  
DE LA FAYE.

M. BROU Chirurgien de Beuville-le-Comte, ne pouvant accoucher MARIE LA ROCHE femme de JEAN-SEBASTIEN BOUDET Cabaretier dudit lieu, lui fit l'opération Césarienne en présence du mari, & même du Curé de ce Village; il tira par cette incision une fille qui est actuellement âgée de dix-huit ans. M. BROU fit à la peau & aux muscles plusieurs points de suture qui se rompirent quelques jours après, néanmoins la playe se cicatrifa très-heureusement par la suite; quelque temps après cette opération, M. DE LA FAYE étant dans le pays demanda à voir cette femme, il trouva le long des muscles droits du côté droit une très-grande cicatrice qui avoit donné occasion à une hernie considérable; il remarqua que cette hernie avoit treize pouces quatre lignes d'étendue selon sa longueur, dix

pouces cinq lignes selon sa largeur, que la cicatrice avoit huit pouces deux lignes de longueur, & que la distance du nombril à la cicatrice étoit de cinq pouces.

M. NOYER Chirurgien du Village d'Isserteaux Diocèse de Clermont en Auvergne, a envoyé cette année à l'Académie de Chirurgie la relation d'une opération Césarienne qu'il a faite avec succès le 17 Avril de l'année 1726. à MARIE ESPIRAT âgée de trente-cinq ans, & femme de PIERRE MOULHEAUS Habitant du Village de Bourzis Paroisse d'Isserteaux; il tira par l'incision un enfant mort depuis quelques jours; il fit plusieurs points de suture, & dix-sept jours après la cicatrice fut faite. Cette femme devint grosse par la suite, les douleurs furent vives, & durèrent long-tems; elle fit appeller M. NOYER pour lui faire une nouvelle opération; mais comme il étoit absent, il ne put la secourir, elle mourut dans les douleurs sans pouvoir accoucher; cette femme avoit déjà accouché heureusement trois fois avant cette opération. A cette relation sont joints les Certificats du Curé de la Paroisse, de trois Habitans dudit lieu, de M. le Comte de Montmorin, de son Aumônier, & de M. CHAMERLAT Médecin qui demeure près du Village d'Isserteaux.

On trouve dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1730. la relation d'une opération Césarienne faite au Bourg de la Tour de Tresme Bailliage de Gruyere, dans le Canton de Fribourg.

» En 1723. Madame FLANDRIN Sage-femme de la Ville  
 » de Bulle fut appelée pour accoucher MARGUERITE  
 » FRANÇOIS âgée de quarante-huit ans, & grosse de son premier enfant; la tête de l'enfant se présentoit au passage  
 » qui se trouvoit trop étroit; la Sage-femme ayant fait inutilement pendant un jour & une nuit toutes les tentatives  
 » possibles, consulta M. MICHEL Médecin de cette Ville,  
 » qui ordonna de son côté tout ce qui pouvoit aider à  
 » causer des épreintes, & à fortifier la mere: rien ne réussit;  
 » le quatrième jour de ce cruel travail l'enfant ayant été

M m m m ij

I. PARTIE.  
 PREUVES QUI  
 ÉTABLISSENT  
 LA POSSIBILITÉ  
 DE L'OPÉRATION  
 CÉSARIENNE.

VI. OBSERV.  
 envoyée par  
 M. NOYER,  
 Chirurgien  
 d'Isserteaux.

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
E'TABLISSENT  
LA POSSIBILITE'  
DE L'OPERATION  
CESARIENNE.

» ondoyé sous condition, M. MICHEL fut d'avis que la  
» Sage-femme le tirât avec un crochet ou que si elle ne  
» le pouvoit point, elle le fit reculer pour le tirer par  
» pièces: ces terribles expédiens lui avoient réusli en quel-  
» ques autres occasions, mais dans celle-ci elle les tenta  
» sans succès; enfin il ne lui restoit plus que le plus terri-  
» ble de tous, l'opération Césarienne, qui fut résolue le  
» septième jour; la Sage-femme la fit avec tant de dexté-  
» rité & de courage, que la malade fut délivrée sans aucun  
» accident; deux mois après elle alla remercier M. MI-  
» CHEL, & à toujours joui ensuite d'une parfaite santé.

M. HELVETIUS qui a communiqué à l'Académie des Sciences cette Observation, a produit en même-tems une Lettre de M. MICHEL, & un témoignage par devant Notaires de gens qui ont vû la chose.

VII.  
OBSERVAT.  
COMMUNI-  
QUÉE À L'ACA-  
DEMIE PAR M.  
DE PRESSEUX  
Médecin de  
Spa.

MARGUERITE DE STORHEAUX femme de M. DE PRESSEUX Médecin de la ville de Spa, devint grosse pour la première fois à l'âge de trente-cinq ans; cette Dame n'eut d'autre accident pendant tout le tems de sa grossesse qu'une chute qu'elle fit quelques jours avant ses couches; depuis cette chute elle urina très-souvent & peu à la fois. Le moment des douleurs de l'accouchement étant venu, on appella une Sage-femme de la Ville qui dit à M. DE PRESSEUX que l'enfant se présentoit bien, & qu'il y avoit tout lieu d'espérer un accouchement heureux. Les douleurs continuerent pendant deux heures & procurerent l'écoulement des eaux. M. DE PRESSEUX voyant que sa femme souffroit beaucoup, & que l'accouchement ne se terminoit point, voulut s'assurer lui-même de l'état de sa femme, il fut fort surpris de trouver l'enfant qui présentoit le derriere. Il envoya dans le moment à Liege prier M. DE BLI RRL Chirurgien & Accoucheur de cette Ville de venir promptement secourir sa femme; ce Chirurgien arriva le lendemain & travailla pendant dix-huit heures, conjointement avec le mari, à retourner l'enfant qui pour lors étoit mort; comme il leur fut impossible de faire changer de situation à cet enfant, & que d'ailleurs la ma-

l'ade étoit dans un état qui faisoit tout craindre pour sa vie, M. DE BLIERRE proposa l'opération Césarienne comme le seul secours qu'on pouvoit lui donner; le mari s'opposa d'abord à cette opération, & pria ce Chirurgien de faire plutôt l'accouchement de force. M. DE BLIERRE répondit qu'il ne pouvoit le faire, parce qu'il n'avoit point apporté avec lui d'instrument propre à cela; comme la malade étoit extrêmement foible, & qu'il y avoit tout à craindre, M. DE PRESSEUX consentit à l'opération. Le Chirurgien fit d'abord une incision longitudinale à la peau, aux muscles & au péritoine. La vessie qui étoit extraordinairement tendue par l'urine retenue couvroit pour ainsi dire la matrice, & comme le volume de la vessie empêchoit M. DE BLIERRE de pouvoir ouvrir aisément la matrice pour en tirer l'enfant, il fit une ponction à côté du fond de la vessie, & par ce moyen il la vida entièrement de toute l'urine qu'elle contenoit, alors la matrice étant bien découverte, il l'ouvrit, en tira l'enfant, & fit quelques points de suture à la peau & aux muscles. Cette operation ne fut suivie d'aucune hémorragie, les voidanges sortirent par le vagin, elles furent en moindre quantité qu'à l'ordinaire, & pendant les huit premiers jours il s'y mêla du pus. La fièvre survint quelques jours après l'opération, mais elle fut dissipée au moyen du régime & des autres remedes propres à calmer cet accident. Au bout de trois semaines le Chirurgien coupa les points de suture, il vit sortir un peu de matiere fécale par un endroit de la playe qui n'étoit pas entièrement fermé, il appliqua sur l'endroit d'où couloient ces matieres quelque remède capable d'accélérer la cicatrice, ce qui produisit un très-bon effet; car un mois après l'opération la playe fut entièrement cicatrisée. La malade qui fait le sujet de cette observation supporta l'opération avec beaucoup de courage; elle ne voulut pas même permettre qu'on la tint, elle se plaignit seulement du peu de promptitude avec laquelle le Chirurgien opéroit, en lui disant dans le tems qu'il coupoit

la peau & les muscles, *voire couteau ne coupe pas bien.*

I. PARTIE  
PREUVES QUI  
E'TABLISSENT  
LA POSSIBILITE'  
DE L'OPERATION  
CESARIENNE.

Cette opération Césarienne fut faite le premier jour de l'année 1738. & le 24 Décembre 1740. cette Dame accoucha fort heureusement par les voyes ordinaires d'une fille, qui avec la mere se porte très-bien.

Un récit si uniforme de tant de faits semblables ennuieroit peut-être si je le pouvois plus loin; cependant on me permettra de n'en pas passer un sous silence qui nous a frappé en quelque sorte plus que tous les autres, parce qu'il s'est passé sous nos yeux.

VIII.  
OBSERV. PAR  
M. SOUMAIN.

Au mois d'Avril de l'année 1740. M. SOUMAIN fut mandé rue Guénégaud, pour y voir Mademoiselle DESMOULINS âgée de trente-sept ans, & grosse au terme de sept mois. Dans cette première visite, cette femme fit paroître beaucoup d'inquiétude sur l'événement de sa grossesse, avec d'autant plus de raison qu'elle sçavoit être mal conformée dans toutes les parties de son corps, & que cette mauvaise conformation avoit commencé dès son enfance (a). La promesse que lui fit M. SOUMAIN de la voir souvent, & de l'accoucher, parut la tranquilliser; dans les différentes visites que ce Chirurgien fit à cette femme, il eut occasion de reconnoître les vices de conformation: en l'examinant avec attention, il s'apperçut que tous ses os avoient une figure contre nature, principalement la partie inférieure de l'épine & l'os pubis, qui étoient tellement rapprochés l'une de l'autre qu'il n'y avoit entre eux que deux pouces de distance. Cet examen scrupuleux fit sentir à M. SOUMAIN combien les suites de cette grossesse pouvoient être facheuses, & l'engagea à songer aux moyens qu'il employeroit pour sauver cette femme & son enfant.

Le mercredi septième jour du mois de Juin les douleurs commencerent à se faire sentir, les membranes se rompirent, & les eaux s'écoulerent. M. SOUMAIN fut mandé, & ayant examiné l'état du travail, il ne trouva

(a) La femme qui fait le sujet de cette Observation n'a que trois pieds & un pouce de hauteur.



aucune disposition à l'accouchement. Depuis le mercredi jusqu'au samedi suivant les choses furent toujours dans le même état, ces douleurs & l'écoulement des eaux n'opérèrent qu'une dilatation médiocre de l'orifice de la matrice, & cette dilatation n'eut d'autre utilité que de faire reconnoître plus précisément à M. SOUMAIN l'impossibilité de la sortie de l'enfant.

D'abord qu'il fut assuré que l'étroitesse du bassin & sa figure irrégulière étoient un obstacle invincible qui s'opposoit à l'accouchement, il se détermina à l'opération Césarienne, tout autre moyen lui paroissant impraticable dans le cas dont il s'agissoit : avant que de procéder à cette opération, il appella en consultation M<sup>rs</sup> BOURGEOIS, PUZOS, SOUCHAY, VERDIER, GERVAIS, GREGOIRE, IARD, CHAUVIN & LA FITTE; ces M<sup>rs</sup> touchèrent la malade, & étant certains de l'impossibilité de l'accouchement, furent de l'avis de M. SOUMAIN.

On fit coucher la malade sur le bord de son lit, la tête & la poitrine étant un peu plus élevées que le reste du corps; comme il y avoit une dureté schirreuse à l'épiploon du côté droit, on choisit le côté gauche pour le lieu de l'incision, d'autant que ce côté étoit plus gros & plus élevé par la position oblique de l'enfant, & que cette élévation se trouvoit précisément dans l'endroit qu'il convenoit d'ouvrir; alors M. SOUMAIN fit une incision à la peau, à la graisse, aux muscles & au péritoine : d'abord que cette incision fut faite, une portion des intestins se présenta, elle fut retenue & couverte par la main d'un des Consultants; on aperçut alors la matrice. Comme les eaux de l'enfant étoient entièrement écoulées pendant le travail, & que la matrice étoit, pour ainsi dire, collée aux membranes; M. SOUMAIN l'ouvrit avec beaucoup de précaution de peur de blesser l'enfant, il aperçut dans l'incision qu'il venoit de faire un point blanc d'où il sortit quelques gouttes d'une liqueur blanche, ce qui lui fit connoître qu'il avoit coupé toute l'épaisseur de la matrice, & vraisemblablement les membranes qui con-

I. PARTIE.  
PREUVES QUI  
E'TABLISSENT  
LA POSSIBILITE'  
DE L'OPERATION  
CESARIENNE.

tenoient l'enfant : il acheva d'ouvrir la matrice & les membranes par une incision à peu près égale à celle qu'il avoit fait aux parties contenant du ventre ; alors l'enfant parut à découvert, il présentoit la partie inférieure du dos & la partie supérieure des fesses : M. SOUMAIN prit beaucoup de précautions pour tirer l'enfant, d'autant plus que les lèvres de la playe de la matrice étoient si exactement collées sur ses parties, qu'il eut de la peine à introduire ses doigts pour le saisir. D'abord que l'extraction fut faite, il lia le cordon, & aidé par M. Puzos, il délivra la femme. Lorsque l'arrière-faix fut détaché, M. SOUMAIN replaça dans le ventre la portion d'intestin dont nous avons parlé, & après avoir rapproché les lèvres de la playe, il fit quelques points de suture aux muscles & à la peau, & appliqua un appareil convenable. Il faut remarquer que l'hémorragie qui suivit le détachement du *placenta* ne fut pas considérable ; car en examinant les linges qui étoient placés dans le lit de la malade, on remarqua que la quantité de sang qu'elle avoit perdu pendant l'opération, n'excédoit point la quantité qu'en perdent plusieurs femmes dans des accouchemens naturels & des plus heureux.

Quelques jours après cette opération la suppuration s'établit, le pus devint louable, les vidanges sortirent par la playe, & quarante-sept jours après cette femme fut en état de sortir & d'aller à l'Eglise. L'enfant avoit vingt pouces de longueur, il a vécu dix jours ; & on a appris qu'il n'étoit mort que faute de quelques secours que la nourrice négligea de lui procurer.

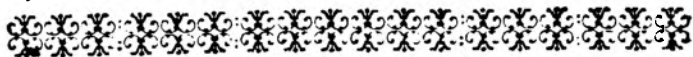
Je ne parlerai pas ici de beaucoup d'Auteurs qui ont écrit en faveur de l'opération Césarienne, parce que les raisons qu'ils allèguent pour la soutenir ne sont au fond que celles de ROUSSER ; je me suis principalement attaché à rechercher les faits qui peuvent le plus nous décider par rapport à cette opération, & j'en ai trouvé une assez grande quantité dans les Auteurs pour en établir la sûreté ; il n'en est pas de même de la seconde partie que  
je

je me propose de traiter, parce que tous ceux qui ont parlé de l'opération Césarienne se sont fort peu étendus sur les cas où elle doit être nécessairement pratiquée; c'est le détail de ces cas qui a été négligé que j'ai eu principalement en vue, lorsque j'ai entrepris de travailler sur cette matière; & je ferai tous mes efforts dans un autre

---

L PARTIE.  
PREUVES QUE  
E'TABLISSENT  
LA POSSIBILITE'  
DE L'OPÉRATION  
CÉSARIENNE.





# NOUVELLE METHODE DE TIRER LA PIERRE DE LA VESSIE.

Par M. F OUBERT.

DES DIFFE-  
RENTES ME-  
THODES DE  
FAILLER.

L'Opération de la taille se fait, ou au corps de la vessie sans toucher à l'uretère ni au col, ou à l'uretère & au col même de la vessie : celles qui se pratiquent au corps se font ou à la partie inférieure de la vessie, entre le col & l'uretère, ou à sa partie supérieure, c'est-à-dire, à son fond : c'est celle que nous pratiquons à la partie inférieure du corps de la vessie que nous nous proposons de décrire dans ce Mémoire; mais nous parlerons d'abord des autres, afin de mieux faire connoître en quoi ces différentes opérations diffèrent entr'elles.

Celle qui se pratique au fond de la vessie est connue sous le nom de haut Appareil. Pour la faire on remplit la vessie d'eau tiède, jusqu'à ce qu'elle fasse une tumeur au-dessus du pubis; cette tumeur indique au Chirurgien l'endroit où il peut ouvrir la vessie pour tirer la pierre.

Cette opération ne se pratique que très-rarement pour plusieurs raisons : la première, parce que l'injection qu'on est obligé de faire pour remplir la vessie est fort douloureuse, & que les malades par leurs cris & la contraction du ventre font sortir l'injection;

La seconde, parce que dans cette opération l'ouverture n'est pas placée aussi favorablement que dans les autres méthodes pour procurer, quand la vessie est malade, l'écoulement de la suppuration qui doit arriver;

La troisième, parce que l'urine qui, au lieu de sortir par les voyes naturelles pendant le cours de la cure, prend la route de la playe, s'infiltré souvent dans le tissu cellulaire & produit des suppurations gangréneuses;

La quatrième, parce que quand il y a plusieurs petites

pierres, ou une pierre extrêmement fragile qui s'écrase en plusieurs fragmens dans l'opération, il est très-difficile de tirer ces petites pierres ou ces fragmens, & l'urine ni les injections ne peuvent pas les entraîner; il n'y a qu'un cas où il semble que cette opération puisse être de quelque ressource, c'est lorsque la pierre est d'une telle grosseur qu'on ne prévoit pas pouvoir la tirer par les autres méthodes.

On reproche à cette opération un cinquième inconvénient; c'est que quand les vessies sont malades, qu'elles se sont resserrées & racornies, elles ne peuvent pas recevoir une quantité de liqueur suffisante pour étendre cet organe autant qu'il est nécessaire pour pratiquer l'opération: cet inconvénient est véritablement fondé; car je crois en effet qu'il n'est pas possible que la vessie puisse prêter sur le champ à l'effort d'une telle injection; cependant cet inconvénient n'est pas inévitable, car j'ai remarqué qu'il n'y a point de vessie qui ne prête peu à peu, & qui ne s'étende autant qu'on le peut souhaiter en prenant les précautions que nous exposerons dans la suite.

Les opérations qui se pratiquent à l'uretère & au col de la vessie, se font dans l'endroit le plus étroit de l'espace compris dans l'angle que forment les os pubis, & elles ne peuvent, comme on le sçait, ouvrir aux pierres un peu grosses un passage suffisant; il est nécessaire que la pierre elle-même & les instrumens qui servent à la tirer, dilatent ou aggrandissent l'ouverture en déchirant ces parties: cependant c'est à ce genre d'opération que presque tous les Chirugiens se sont fixés.

Avant qu'on eût découvert le grand appareil, on ne pratiquoit que le petit appareil; cette opération a ses avantages comme nous le remarquerons, mais elle ne peut être pratiquée que sur les enfans, ou lorsque la pierre est engagée dans l'uretère ou dans le col de la vessie.

CELSE est le premier Auteur qui nous ait donné une description exacte de cette opération; nous allons la rapporter ici, afin qu'on connoisse précisément en quoi consiste cette ancienne méthode:

---

DES DIFFÉ-  
RENTES ME-  
THODES DE  
TAILLER.

Un homme robuste & entendu, dit cet Auteur (a) s'assied sur un siege élevé, & ayant couché l'enfant sur le dos, lui met d'abord ses cuisses sur les genoux, ensuite lui ayant plié les jambes, il les lui fait écarter avec soin, lui place les mains sur ses jarrets, les lui fait étendre de toutes les forces, & en même tems les assujettit lui-même en cette situation; si néanmoins le malade est trop vigoureux pour être contenu par une seule personne, deux hommes robustes s'assieyent sur deux sieges joints ensemble, & tellement attachés qu'ils ne puissent s'écarter: alors le malade est situé de la même maniere que je viens de le dire sur les genoux de ces deux hommes, dont l'un lui écarte la jambe gauche, & l'autre la droite, selon qu'ils sont placés, tandis que lui-même embrasse fortement ses jarrets.

Mais soit qu'il n'y ait qu'un homme qui tienne le malade, ou que deux fassent cette même fonction, les épaules du malade sont soutenues par leur poitrine, ce qui fait que la partie d'entre les iles qui est au-dessus du pubis, est tendue sans aucunes rides, & que la

*Homo praevalens & peritus in sedili alto confidit, supinumque eum & aversum, super genua sua coxis ejus collocatis comprehendit; reductisque ejus cruribus, ipsum quoque jubet, manibus ad suos poplites datis, eos, quam maxime possit, attrahere; simulque ipse sic eos continet. Quod si robustius corpus ejus est qui curatur, duobus sedilibus junctis, duo valentes insidunt; quorum & sedilia & interiora crura inter se deligantur, ne diduci possint. Tum is super duorum genua eodem modo collocatur; atque alter, pro ut confedit, sinistrum crus ejus, alter dextrum, simulque ipse poplites suos attrahit.*

*Sive autem unus, sive duo continent, super humeros ejus suis pectoribus incumbunt. Ex quibus evenit, ut inter ilia sinus super pubem sine ullis rugis sit extentus, & in angustum compulsa vesica, facilius calculus capi possit.*

(a) Lib. 7. cap. 26.

veffie occupant pour lors un moindre espace, on peut saisir la pierre avec plus de facilité; de plus on place encore à droite & à gauche deux hommes vigoureux, qui soutiennent & empêchent de chanceler celui ou ceux qui tiennent l'enfant. Ensuite l'Opérateur de qui les ongles sont bien coupés, introduit dans l'anüs du malade le plus doucement qu'il lui est possible, l'index & le doigt du milieu de la main gauche, après les avoir trempés dans l'huile, tandis qu'il applique légèrement les doigts de la main droite sur la région hypogastrique, de peur que les doigts venant à heurter violemment la pierre, la vessie ne se trouvât blessée. Mais il ne s'agit pas ici, comme dans la plüpart des autres opérations, de travailler avec promptitude, il faut principalement s'attacher à opérer avec sûreté; car lorsque la vessie est une fois blessée, il s'ensuit souvent des tiraillemens & distentions des nerfs qui mettent le malade en danger de mort. D'abord il faut chercher la pierre vers le col de la vessie; & lorsqu'elle s'y trouve, l'opération en est moins laborieuse, c'est ce qui m'a fait dire qu'il

*Præter hæc etiamnum à lateribus duo valentes obijciuntur, qui circumstantes, labare vel unum vel duos, qui puerum continent, non sinunt. Medicus deinde, diligenter unguibus circumcisus, sinistræ manus duos digitos, indicem & medium, leniter prius unctos oleo, simul in anum ejus demittit, dextræque digitos super inum abdomen leniter imponit, ne, si utrinque digiti circa calculum vehementer concurrerint, vesicam lædat. Neque vero festinanter in hac re, ut in plerisque, agendum est; sed ita ut quam maxime id tuto fiat; nam læsa vesica nervorum distentiones cum periculo mortis excitat. Ac primum circa cervicem quæritur calculus, ubi repertus, minore negotio expellitur. Et ideo dixi, ne curandum quidem, nisi cum hoc indicis suis cognitum est. Si vero aut ibi non fuit, aut recessit retro, digiti ad ultimam vesicam dantur; paulatimque dextra quoque manus ejus ultra translata subsequitur. Atque*

DES DIFFÉ-  
RENTES M-  
THODES DE  
TAILLER

ne falloit en venir à l'opération que lorsqu'on est assuré par des signes certains que la pierre est ainsi placée; mais si la pierre ne se trouve pas vers le col de la vessie ou qu'elle soit placée plus avant, il faut d'un côté pousser les doigts de la main gauche jusqu'au fond de la vessie, tandis que la main droite continue d'appuyer sur l'hypogastre jusqu'à ce que la pierre y soit parvenue. La pierre une fois trouvée, ce qui ne peut manquer d'arriver en suivant la méthode prescrite, il faut la faire descendre avec d'autant plus de précaution, qu'elle est plus ou moins petite, ou plus ou moins polie, de peur qu'elle n'échappe, & qu'on ne soit obligé de trop fatiguer la vessie; c'est pourquoi la main droite posée au delà de la pierre, s'oppose toujours à son retour en arrière, pendant que les deux doigts de la main gauche la poussent en embas jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au col de la vessie, vers lequel si la pierre est de figure oblongue, elle doit être poussée de façon qu'elle ne forte point par l'une de ses extrémités; si elle est plate, de manière qu'elle forte transversalement; la quarrée doit être placée sur deux de ses angles, & celle qui est plus grosse par un de ses bouts, doit sortir par celle de ses extrémités qui est la moins considérable; à l'égard de la pierre de figure ronde, on sçait qu'il importe peu de quelle manière elle se présente; si néanmoins elle se trouve plus polie par une de ses parties, cette partie la plus lisse doit passer la première.

*ubi repertus est calculus (qui necesse est in manus incidat) eo curiosius deducitur, quo minor læviorque est; ne effugiat, id est ne sæpius agitanda vesica sit. Ergo ultra calculum dextra semper manus ei se opponit; sinistra eum compellit deorsum digitis, donec ad cervicem pervenitur; in quam, si oblongus est, sic compellendus est, ut ne pronus exeat: si planus, sic, ut transversus sit: si quadratus, ut duobus angulis sedeat: si altera parte plenior, sic, ut prius ea, qua tenuior sit, evadat. In rotundo nihil interesse, ex ipsa figura patet; nisi si lævior altera parte est, ut ea antecedit.*



Lorsque la pierre est une fois descendue au col de la vessie, il faut faire à la peau vers l'anus, une incision en forme de croissant qui pénètre jusqu'au col de la vessie, & dont les extrémités regardent un peu la cuisse; ensuite il faut encore faire dans la partie la plus étroite de cette première ouverture, & sous la peau, une seconde incision transversale qui ouvre le col de la vessie, jusqu'à ce que le conduit de l'urine soit assez dilaté, pour que la grandeur de la playe surpasse celle de la pierre. Car ceux qui par la crainte de la fistule que les Grecs appellent *ὄρροϋαίδια*, ne font qu'une petite ouverture, tombent & même avec plus de danger, dans l'inconvénient qu'ils prétendent éviter, parce que la pierre venant à être tirée avec violence, elle se fait elle-même le chemin qu'on ne lui a pas fait suffisant, & il y a même d'autant plus à craindre suivant la figure & les aspérités de la pierre: de là peuvent naître en effet des hémorragies & des tiraillemens & divulsions dans les nerfs; & si le malade est assez heureux pour échapper à la mort, il lui reste une fistule qui est beaucoup plus considérable par le déchirement du col, qu'elle ne l'auroit été si on y avoit fait une incision suffisante.

*Cum jam eo venit, ut super vesicæ cervicem sit, juxta anum incidi cutis plaga lunata usque ad cervicem vesicæ debet, cornibus ad coxas spectantibus paululum: deinde ea parte, qua strictior ima plaga est, etiamnum sub-cute, altera transversa plaga facienda est, qua cervix aperiatur; donec urinæ iter pateat sic, ut plaga paulo major quam calculus sit. Nam qui metu fistulæ, (quam illo loco ὄρροϋαίδια Græci vocant) parum patefaciunt, cum majore periculo eodem revolvuntur: quia calculus iter, cum vi promitur, facit nisi accipit, idque etiam perniciosius est, si figura quoque calculi, vel asperitudo aliquid eo contulit. Ex quo & sanguinis profusio, & distentio nervorum fieri potest. Quæ si quis evasit, multo tamen potentiorum fistulam habiturus est rupta cervice, quam habuisset incisa.*

---

DES DIFFÉ-  
RENTES ME-  
THODES DE  
TAILLER.

L'ouverture une fois faite, on découvre la pierre, dont le corps & la figure sont souvent très-différens; c'est pourquoi si elle est petite, on la pousse d'un côté avec les doigts, tandis qu'on la tire de l'autre. Mais si elle se trouve d'un volume considérable, il faut introduire par dessus la partie supérieure un crochet fait exprès pour cela: ce crochet est mince en son extrémité & figuré en espece de demi cercle, applati & mouffe, poli du côté qui touche les parois de la playe, & inégal de celui qui saisit la pierre. Cet instrument doit être plus long que plus court; car avec un crochet court on n'auroit pas la même force pour tirer la pierre; dès qu'on l'a introduit, il faut l'incliner à droit & à gauche pour mieux saisir la pierre, & s'en rendre le maître, parce que dans le même instant qu'on l'a bien saisie, on panche aussitôt le crochet: il est nécessaire de prendre toutes ces précautions, de peur qu'en voulant retirer le crochet, la pierre ne s'échappe au dedans, & que l'instrument ne heurte contre les lèvres de la playe, ce qui seroit cause des inconvéniens dont j'ai déjà parlé.

*Cum via patefacta est, in conspectum calculus venit, in cujus corpore multum discrimen est. Ideo si exiguus est, digitis ab altera parte propelli, ab altera protrahi potest. Si major, injiciendus à superiore ei parte uncus est, ejus rei causa factus. Is est ad extremum tenuis, in semi-circuli speciem retusæ latitudinis: ab exteriori parte lævis, qua corpori jungitur, ab interiori asper, qua calculum attingit. Isque longior potius esse debet, nam brevior extrahendi vim non habet. Ubi injectus est, in utrumque latus inclinandus est, ut appareat calculus, & teneatur; quia si apprehensus est, ille simul inclinatur. Idque eo nomine opus est, ne, cum adduci uncus cæperit, calculus intus effugiat; hic in oram vulneris incidat, eamque convulneret, in qua re quod periculum esset, jam supra proposui.*

Quand on est sûr qu'on tient suffisamment la pierre, il faut faire presque en même-tems trois mouvemens, deux sur les côtés & un en devant, mais le faire doucement, de façon que la pierre soit d'abord amenée peu à peu en devant; ensuite il faut élever l'extrémité du crochet, afin que l'instrument soit plus engagé sous la pierre, & la fasse sortir avec plus de facilité; que s'il arrive qu'on ne puisse pas saisir commodément la pierre par sa partie supérieure, on la prendra par la partie latérale, si on y trouve plus de facilité; voilà la maniere la plus simple de faire l'opération.

CELSE dit plus loin, que MEGES imagina un instrument droit, dont le dos étoit large, le tranchant demi circulaire & bien affilé; il le prenoit entre l'index & le doigt du milieu, en mettant le pouce par dessus, & le conduisoit de façon qu'il coupoit d'un seul coup tout ce qui faisoit faillie sur la pierre.

Nous rapportons cette opération à celles qui se font à l'urethre & au col de la vessie, parce que tous ceux qui l'ont examinée, ont observé (\*) qu'elle attaque effectivement ces parties, & qu'elle ne peut être pratiquée sur de

*Ubi satis teneri calculus patet, eodem pœne momento triplex motus adhibendus est; in utrumque latus, deinde extra, sic tamen, ut leniter id fiat, paululumque primo calculus attrahatur: quo facto, attollendus uncus extremus est, uti intus magis maneat, faciliusque illum producat. Quod si aliquando à superiore parte calculus parum commode comprehenditur, à latere erit apprehendendus. Hæc est simplicissima curatio.*

*MEGES.... ferramentum fecit rectum, in summa parte labrosum, in ima semi circulatam acutumque. Id receptum inter duos digitos indicem ac medium, super pollice imposito sic deprimebat, ut simul cum carne, si quid ex calculo prominebat, incideret.*

DES DIFFÉ-  
RENTES MÉ-  
THODES DE  
TAILLER.

(\*) Voyez MINGLOUSEAUX sur la Chirurgie de GUY DE CHAUL. tom. 2. pag. 739. & suiv. DREINCOURT, Légende du Gascon. M. MERY sur les opérations du petit & du grand Appareil, par F. JACQUES.

grands sujets, lorsque la pierre n'est pas engagée dans le col de la vessie. (\*)

DES DIFFÉ-  
RENTES ME-  
THODES DE  
TAILLER.

(\*) Quelques Auteurs Anglois ont fort relevé la description que donne ALBUCASIS de sa maniere de tailler. (a) Ils la comparent à celle de M. RAW, c'est pourquoi nous allons rapporter ici le texte de cet Auteur, afin que l'on voye que sa méthode au fond n'est pas différente de celle de CELESE, qui l'a beaucoup mieux décrite qu'ALBUCASIS; comme on pourra le remarquer en comparant ces deux Auteurs. » Cum  
» ergo pervenimus ad curationem, oportet imprimis ut mundificemus  
» infirmum cum clisteri quod extrahat totum stercus quod est in inte-  
» stinis suis: ipsum enim quandoque prohibet inventionem lapidis apud  
» inquisitionem. Deinde accipiatur infirmus cum pedibus suis, & con-  
» cutiatur, & moveatur ad inferiora; ut descendat lapis ad profun-  
» dum vesicæ, aut saliat de loco alto aliquoties. Deinde fac eum se-  
» dere inter manus tuas præparatum, & manus ejus sint sub coxis ip-  
» sus, ut fiat vesica tota declivis ad inferiora. Deinde perquire eum  
» & tange eum extrinsecus. Si ergo sentis lapidem in spatio, tunc pro-  
» pera statim cum sectione super ipsum. Quod si non cadat sub tactu  
» tuo omnino, tunc oportet ut abstergas digitum indicem cum oleo ma-  
» nus sinistra, si infirmus est puer; aut digitum medium, si est juvenis  
» completus: & intromittas ipsum in anum suum, & perquire de lapi-  
» de, donec stat sub digito tuo, & converte eum paulatim ad collum  
» vesicæ. Deinde preme super ipsum cum digito tuo, & impelle ipsum  
» ad exteriora adversus locum cujus sectionem vis: & præcipe ministro  
» ut premat vesicam manu sua, & præcipe alii ministro, ut extendat  
» testiculos manu sua dextra ad superiora, & alia manu sua, ut remo-  
» veat cutem quæ est sub testiculis in parte à loco in quo est sectio.  
» Deinde intromitte spatulam incidens cujus forma hæc est; & finde in  
» eo quod est inter anum & testiculos, & non in medio, ad latus natis  
» sinistra, & sit sectio super ipsum lapidem, & digitus tuus sit in ano.  
» & fiat sectio transversa, ut sit sectio exterius ampla, & interius stricta  
» secundum quantitatem quod sit possibile egressio lapidis ex ea non  
» major; fortasse enim comprimit digitus qui est in ano lapidem apud  
» sectionem, & egreditur abique difficultate. Et scias quod ex lapide  
» est cui sunt anguli & margines, quare sit difficilis exitus ejus propter  
» illud; & ex eo est lenis, similis glandulæ, & rotundus, & sit facilis  
» egressus ejus. Ei ergo cui sunt anguli & margines, adde in fissura.  
» Quod si non egreditur ita, tunc oportet ut ingenies super ipsum:  
» aut stringas super eum cum gesti decenter, cujus extremitas sit sicut  
» luna quæ stringat super lapidem, & non evadat ab ea, aut ut intromit-  
» tas sub eo instrumentum lubtile, curvæ extremitatis. Si autem non  
» potes super eum, tunc amplifica foramen parumper. Quod si vincit te  
» aliquid ex sanguine, abscinde ipsum cum ZEGI. Si vero lapis est plus-  
» quam unus, tunc impelle in primis magnum ad os vesicæ; deinde in-  
» cide super ipsum. Postea impelle parvum post illud, & similiter fac si  
» sunt plures duobus. Quod si magnus est valde, tunc ignorancia est ut  
» feces super ipsum sectione magna: quoniam accidit iniramo una dua-  
» rum rerum, aut ut moriatur, aut accidit ei distillatio urinæ assidua;  
» propterea quia non consolidatur locus omnino. Verum administra ex-

(a) Chirurg. part. 2. cap. 60.

Le grand appareil qui peut convenir dans presque tous les cas, fut uniquement adopté; les Chirurgiens attentifs aux défauts de cette opération, qui d'abord n'ouvroit que

DES DIFFÉ-  
RENTES MÉ-  
THODES DE  
TAILLER.

» *pulsionem ejus, donec egrediatur, aut ingenia in fractura ejus cum*  
» *forficibus, donec extrahas eum frustatim.*

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ALBUCASYS, c'est qu'il propose la même méthode pour les femmes; (a) mais cet Auteur en parle plutôt en Historien qu'en Praticien, qui ait fait cette opération:

» *Parum generatur lapis in mulieribus. Si autem accidat alicui earum*  
» *lapis, tunc difficilis est curatio, & prohibetur propter modos multos.*  
» *Unus eorum est quod mulier fortasse est virgo; & secundus est quia tu*  
» *non invenis mulierem quæ detegat se ipsam medico, quando est casta,*  
» *aut ex habentibus maritos. Tertius est quia tu non invenis mulierem*  
» *bene scientem hanc artem, præcipue operationem cum manu. Et quar-*  
» *tus est longinquitas à loco lapidis; quare indiget sectione profunda, &*  
» *in illo est timor. Quod si necessitas provocat ad illud, tunc oportet ut*  
» *accipias mulierem medicam bene scientem, & parum inventur. Si*  
» *vero privaris ea, tunc quare medicam castam, subtilem, & præsentem*  
» *mulierem obstetricem bene doctam in re mulierum, aut mulierem quæ*  
» *in hac arte innuit partem artis: fac ergo eam præsentem & præcipe ei,*  
» *ut faciat totum quod præcipis ei ex inquisitione super lapidem. In pri-*  
» *mis quod est ut aspiciat, si mulier est virgo, tunc oportet ut intromittat*  
» *digitum in anum ejus, & quærat lapidem: si ergo invenit ipsum,*  
» *coarctet eum sub digito suo, & tunc præcipe obstetrici, ut intromittat*  
» *digitum suum in vulvam infirmæ, & inquiret super lapidem, postquam*  
» *ponit manum suam sinistram super vesicam, & comprimit eam com-*  
» *pressione bona. Si ergo invenit lapidem, tunc oportet ut gradatim mo-*  
» *veat eum ab orificio vesicæ ad inferiora cum summa virtutis suæ, do-*  
» *nec perveniat cum eo ad radicem coxæ. Deinde secet super eum apud*  
» *oppositionem medietatis vulvæ apud radicem coxæ, ex quacumque*  
» *parte præparatur ei, & sentit lapidem in illa parte, & digitus ejus non*  
» *removeatur à lapide, coarctans sub eo, & sit sectio parva imprimis.*  
» *Deinde intromittat radium super illam sectionem. Si ergo sentit lapi-*  
» *dem, tunc addat in sectionem secundum quantitatem proportionatam*  
» *quod lapis egreditur ab ea. Et scias quod species lapidis sunt multæ. Ex*  
» *his enim parvus est & magnus, lenis, asperque, longus & rotundus*  
» *habens ramos. Scias ergo species ejus, ut significetur tibi per hoc super*  
» *illud quod vis. Si ergo vincit te sanguis, tunc adde in loco ZEGI tri-*  
» *tum, & tene ipsum hora una, donec abscindatur sanguis. Deinde redi*  
» *ad operationem tuam, donec egrediatur lapis; & fac ut præpares te-*  
» *cum ex instrumentis quæ dixi in extractione lapidis in viris, ut adju-*  
» *veris per ea in operatione tua. Quod si vincit te fluxus sanguinis, & scis*  
» *quod expulsio sanguinis est ex arteria quæ incisa est, tunc pone pulve-*  
» *rem super locum, & stringe eum cum pulvillis stricatura decenti; &*  
» *non mutes illud, & dimitte lapidem, & non extrahas ipsum, fortasse*  
» *enim morietur mulier infirma: deinde cura vulnus. Cum ergo sedatur*  
» *acuitas sanguinis post dies, & putrefit locus, tunc redi ad operationem*  
» *tuam donec egrediatur lapis.*

(a) Idem cap. 61.

l'uretère, ce qui exigeoit un très-grand déchirement au col de la vessie, ont tâché en différens tems de la perfectionner, en étendant davantage l'ouverture vers le corps de la vessie, les uns ont imaginé une coupe, à laquelle on a donné le nom de Coup de Maître : elle consiste à étendre, après qu'on a ouvert l'uretère, l'incision à la faveur de la cannelure de la sonde jusqu'au corps de la vessie.

Les autres en portant le manche de la sonde sur l'aîne opposée au côté où l'on doit opérer, font une coupe plus oblique & plus inférieure que celle du grand appareil ordinaire ; c'est à cause de cette obliquité que les Modernes ont donné le nom d'appareil lateral à cette méthode, qui a été pratiquée & confondue par quelques Anciens sous celui de grand Appareil : on commence dans cette opération à ouvrir l'uretère à l'endroit du bulbe, du moins c'est la pratique d'aujourd'hui, & on continue l'incision jusqu'au corps de la vessie.

Il paroît que depuis COUILLARD jusqu'au tems de Frere Jacques, personne, si je ne me trompe, n'a parlé de cette maniere de faire le grand Appareil ; mais il faut encore remarquer que Frere Jacques differoit de ceux qui l'ont pratiquée avant lui, en ce qu'il ne parcouroit pas une partie de l'uretère, & qu'il portoit directement la pointe du lithotome vers le col de la vessie, & en ce qu'il se servoit d'une sonde sans cannelure ; ainsi n'étant pas conduit sûrement par cette sonde, il n'est pas étonnant qu'il fût sujet dans son incision, à tomber dans des écarts aussi grands & aussi perilleux que ceux que M. MERY a remarqués dans l'ouverture des cadavres de ceux que ce Moine avoit taillés.

Mais pour donner au Lecteur un détail exact des parties que cet Opérateur coupoit, nous rapporterons les observations mêmes de M. MERY ; & on verra que l'opération consistoit, comme dans le grand Appareil avec le coup de maître, ou comme dans l'appareil lateral, à couper entièrement le col & même un peu du corps de la vessie.

Ces méthodes qui tendent à procurer une ouverture plus grande, diminuent sans doute beaucoup les inconvénients, parce qu'elles facilitent l'introduction des instrumens, & qu'elles épargnent une partie du déchirement que feroit la pierre, si l'ouverture étoit moins étendue.

Cependant il est toujours vrai qu'elles n'empêchent pas que les pierres un peu grosses ne fassent une dilacération fort considérable, & qu'elles ne remédient point à d'autres inconvénients qui dépendent du lieu où l'on opère, qui est trop serré par l'angle que forment les os pubis, ce qui rend l'extraction de la pierre fort difficile, & occasionne des contusions qui ont souvent des suites fâcheuses. D'ailleurs on ne peut éviter de couper ou de déchirer diverses parties organiques qui accompagnent le col de la vessie, comme un des muscles accélérateurs, le verumontanum, la prostate, le col même de la vessie & le conduit de l'urine. Le déchirement, ou la section de ces parties, qui de plus sont meurtries par la pierre, peuvent avoir beaucoup de part aux accidens qui arrivent à la suite de l'opération, & sur-tout aux incontinenances d'urine, & aux fistules incurables qui restent après ces opérations.

Voici les observations de M. MERY, sur l'opération de F. Jacques (a) : » Le septième jour de Décembre 1697. » je reçus un ordre de la part de M. le Premier Président, » de me rendre à l'Hôtel-Dieu, pour être présent à une » épreuve, c'est-à-dire, à l'extraction d'une pierre que » l'on avoit mise dans la vessie d'un cadavre : cette extraction devoit être faite par Frere Jacques. Pour tirer » cette pierre, voici comme il s'y prit :

» Ayant introduit dans la vessie une sonde solide extrêmement ronde, sans rainure, & d'une figure différente de celle des sondes dont se servent ceux qui » taillent suivant l'ancienne méthode, il prit un bistouri » semblable à ceux dont on se sert ordinairement, mais » plus long, avec lequel il fit une incision au côté gauche & interne de la tubérosité de l'os ischium ; & coupant obliquement de bas en haut, en profondant il tran-

(a) Observation de M. MERY, pag. 17.

» cha tout ce qui se trouva de parties depuis la tuberosité  
 » de l'ischium jusqu'à sa sonde qu'il ne retira point. Son  
 » incision étant faite, il poussa son doigt par la playe dans  
 » la vessie pour reconnoître la pierre, & après avoir re-  
 » marqué sa situation, il introduisit dans la vessie un in-  
 » strument (qui avoit à peu près la figure d'un fer à polir  
 » de relieur) pour dilater la playe & rendre par ce moyen  
 » la sortie de la pierre plus facile. Sur ce dilatatoire qu'il  
 » appelloit son conducteur, il poussa une tenette dans la  
 » vessie, & retira aussi-tôt ce conducteur; & après avoir  
 » cherché & chargé la pierre, il retira sa sonde de l'ure-  
 » tre, & ensuite sa tenette avec la pierre de la vessie par  
 » la playe, ce qu'il fit avec beaucoup de facilité, quoi-  
 » que la pierre fût à peu près de la grosseur d'un œuf de  
 » poule.

» Cette opération étant faite, je disséquai en présence  
 » de Messieurs les Médecins & Chirurgiens de l'Hôtel-  
 » Dieu, les parties qui avoient été coupées. Par la disse-  
 » ction que j'en fis, & en les comparant avec les mêmes  
 » parties opposées que je disséquai aussi, nous remarquâ-  
 » mes que Frere Jacques avoit coupé d'abord des grais-  
 » ses environ un pouce & demi d'épaisseur, qu'il avoit  
 » ensuite conduit son scalpel entre le muscle erecteur &  
 » accelerateur gauche, sans les blesser, & qu'il avoit en-  
 » fin coupé le col de la vessie dans toute sa longueur par  
 » le côté, & environ demi pouce du corps même de la  
 » vessie.

Le troisième genre d'opérations qui se pratiquent pour  
 tirer la pierre de la vessie, renferme, comme nous l'avons  
 dit, celles qui ouvrent cet organe dans son corps entre le  
 col & l'uretère. Nous rangerons sous ce genre, l'opération  
 de M. RAW qui se fait avec la sonde, & celle que je pra-  
 tique avec le Trocart.

Nous rapportons ici la méthode de M. RAW, parce  
 qu'on conjecture que ce Chirurgien ouvroit le corps de  
 la vessie : cependant nous n'en avons d'autres preuves  
 qu'un succès extraordinaire, qui prouve que ce Chirurgien



gien avoit une manière d'opérer différente de celle qu'on avoit pratiquée avant lui. M. RAW, qui s'étoit fort récrié contre l'appareil latéral de Frere Jacques, inventa une méthode qu'il n'a pas communiquée lui-même; nous n'en n'avons d'autre description que celle que M. ALBINUS nous a donnée, où il dit que M. RAW évitoit l'uretère & le col de la vessie, & qu'il ouvroit la vessie même dans son corps, à côté & près de son col; vers sa partie inférieure & postérieure. Je fus si frappé des avantages de cette opération, que je résolus de m'attacher à cette méthode, & de la préférer à toutes les autres; mais je fus surpris lorsque je la tentai sur le Cadavre, de ce qu'il m'étoit impossible d'éviter d'ouvrir le col de la vessie, parce que la sonde, de quelque manière que je pûs la placer pour porter l'incision plus loin, me conduisoit toujours au col de la vessie. Tous les Chirurgiens qui ont fait la même tentative avec la sonde, n'ont pû, non plus que moi, parvenir à couper le corps de la vessie simplement, d'où l'on a jugé que M. ALBINUS n'a pas bien compris la méthode de M. RAW; car il ne paroît pas possible que ce Chirurgien conduit par la sonde, ait pû éviter de faire du moins son incision en partie au col de la vessie; ce qui est conforme à ce que M. RAW a dit lui-même plusieurs fois lorsqu'on l'interrogeoit sur les parties qu'il coupoit dans son opération: lisez CELSE, c'est tout ce qu'il répondoit. Or nous avons vû dans la description que CELSE donne de l'opération de la Taille, qu'on ouvroit le col de la vessie (a).

---

DES DIFFÉ-  
RENTES MÉ-  
THODES DE  
TAILLER.

(a) Quoique nous disions que M. RAW ait comparé sa méthode à celle qui est décrite par CELSE, nous n'avons point envie de confondre ridiculement ces deux méthodes; car tous les petits appareils, soit de CELSE, soit de PAUL EGINETTE, soit d'ALBUCAZIS, &c. c'est-à-dire toutes les manières de tailler, qui se font sur la pierre poussée par le doigt introduit dans l'anus ou dans le vagin, ne peuvent se pratiquer que sur les enfans, & tout au plus sur les femmes, si on en veut croire quelques-uns, au lieu que le grand Appareil convient à toutes sortes d'âges, & que cette manière d'opérer par la sonde n'est pas à beaucoup près si ancienne, que celle dont on vient de parler; il est vrai que lorsqu'on pratique le grand Appareil latéralement ou avec le coup de maître, on ouvre la vessie à peu près dans le même endroit que dans le petit Appareil: mais cette raison suffit-elle pour confondre des opérations si différentes?

Cependant je suis assez porté à croire par les bons succès de la Méthode de M. RAW, que ce Chirurgien ouvriroit le corps de la vessie, plus qu'on ne fait dans les Méthodes de tailler latéralement qu'on pratique aujourd'hui; mais on est presque assuré par toutes les tentatives qu'on a faites, & par son aveu, qu'il ouvriroit aussi cet organe dans son col.

Expériences que l'Auteur a faites pour parvenir à sa nouvelle méthode.

Les réflexions que j'avois faites sur la Méthode de M. RAW, telle qu'elle est décrite par M. ALBINUS, me firent entrevoir que la perfection de l'opération de la taille consistoit à ne point intéresser le col de la vessie ni l'uretère, & à procurer à la pierre une sortie par l'endroit le plus large de l'angle (ABC) que forment les os pubis; il me parut que le lieu le plus favorable pour entrer dans la vessie étoit à côté de son col (A) & au-dessus de l'uretère (B). En ouvrant la vessie dans cet endroit on n'a d'autres parties à couper que la peau, (A) le tissu des graisses, (B) le muscle triangulaire, (NPO) un peu du muscle releveur de l'anus, (R) un peu du ligament (H) de l'angle du pubis & la vessie (ON). Dans cette idée je préparai un Cadavre (\*\*), à qui j'injectai les vaisseaux du bassin, & je remplis la vessie d'une cire mole, pour l'étendre & la contenir dans sa situation naturelle; je disséquai ensuite l'uretère (CC) le rectum (VVV) les muscles, les vaisseaux (TZ) je détruisis le muscle triangulaire (NPO) qui occupe l'espace angulaire que les muscles érecteurs (K) & accélérateurs (GG), laissent entr'eux proche le rectum; lorsque j'eus découvert le releveur (R) de l'anus & le ligament (H) du pubis, je fis en conduisant mon bistouri le long du muscle érecteur (K) sans le toucher une incision (GF) qui pénéroit jusques dans la vessie.

Pour examiner le trajet de mon incision au-delà du muscle releveur (R), & pour voir l'endroit de la vessie que j'avois ouvert, j'achevai la dissection jusqu'à la vessie, & j'observai que l'incision que j'avois faite étoit assez gran-

(\*) Voyez les Planches à la fin du Volume.

(\*\*) Au mois de Janvier 1727.

de pour permettre le passage d'une pierre; elle étoit placée entre le col (A pl. 5.) de la vessie & l'uretere (B) sans intéresser ni l'un ni l'autre; & comme j'avois différencié avec soin les vaisseaux dans leur position naturelle, & que d'ailleurs j'avois affecté de couper tous ceux que je trouvai dans le trajet de mon incision, je remarquai que je n'avois coupé que quelques branches qui partent de l'artère honteuse (G) cachée sous l'os ischium, (D) & qu'entre toutes ces branches, qui vont vers l'uretère (C) il n'y a que celle (K) qui va au bulbe, & que l'on coupe dans toutes les manières de tailler, qui soit un peu considérable.

NOUVELLE  
METHODE DE  
TAILLER.

Pl. 6. & 8.

Pl. 4.

Pl. 7. & 8.

Je remplis d'eau la vessie d'un autre cadavre; je différençai comme dans le sujet précédent les muscles érecteurs (KK) & accélérateurs (GG) pour découvrir l'espace angulaire que nous avons dit qui se trouve entre ces deux muscles; j'emportai le muscle triangulaire (PNO) & découvris le muscle releveur (R) de l'anus; ensuite je comprimai l'hypogastre, pour voir combien la vessie, qui étoit remplie d'eau, se portoit par cette compression vers l'espace que j'avois dégarni, & j'observai qu'elle se présentoit si sensiblement qu'en tenant mon doigt entre les muscles érecteurs & accélérateurs, & qu'en appuyant par reprises avec l'autre main sur l'hypogastre, l'ondulation & l'effort du liquide se faisoient sentir à mon doigt fort distinctement à travers le muscle releveur (R) de l'anus, qui en cet endroit (R), je veux dire au dessous & à côté de la prostate (E) est appuyé presque immédiatement contre la vessie (C); alors je pensai qu'un trocart, comme le remarque M. JUNCKER sur l'opération de la ponction du périnée, (\*) étoit l'instrument le plus commode pour entrer sûrement dans la

Pl. 4.

Pl. 4. & 6.

Pl. 8.

Pl. 6.

(\*) » Optima methodus est ut incisio in illo loco fiat quo F. JACOBUS lithotomiam instituit commendavit; hac enim ratione neque uretra neque cervix vesicæ læditur sed præstat instrumentum (trocart) dictum per regionem commendatam vesicæ immittere & extractâ acu urinam per hanc fistulam tamdiu eliminare donec ordinaria via iterum aperta sit. *Conspectus Chirurg. Tabula XCVII. p. 674.* « Le même moyen »

veffie, & qu'ensuite on pouvoit avec un lithotome conduit sur cet instrument, faire une incision suffisante pour tirer la pierre: j'en fis l'essai avec un trocart & un bistouri droit ordinaires; ma ponction faite, je glissai la pointe du bistouri sur le trocart qui me servit à la conduire jusques dans la vessie; & lorsque j'apperçus que j'étois arrivé dans le fluide, je baissai la pointe de mon trocart, & dans le même tems je levai celle de mon bistouri; de sorte que les extrémités de ces deux instrumens s'écartant l'une de l'autre, comme font les branches d'un compas qu'on ouvre, je fis facilement à la vessie une incision aussi grande que je le souhaitois.

Instrum. ens.

Ces expériences qui répondoient si favorablement à mes idées, m'assurèrent de la possibilité de l'opération que j'avois projetée; je pensai à la forme que devoient avoir le trocart & le lithotome qui pouvoient convenir pour cette opération; je reconnus facilement par ma dernière expérience que le trocart devoit être plus long que les trocarts ordinaires, je conçus de plus qu'il devoit avoir deux autres propriétés fort essentielles, l'une de m'avertir par l'écoulement de quelque peu d'urine quand il seroit entré dans la vessie, l'autre de pouvoir conduire sûrement mon lithotome jusqu'à cette partie; je ne pouvois pas dans ce moment oublier l'usage de la rainure de la sonde qui sert dans les opérations du grand appareil: cette rainure destinée à diriger le lithotome pour faire l'incision, & à introduire ensuite le gorgeret ou le conducteur dans la vessie, me fit naître l'idée d'en pratiquer une pour

été proposé dans le même tems dans la Bibl. de Chirurgie de M. MANGET, t. 4. pag. 304. M. DE GARENGEOT rapporte aussi dans sa Splanchnologie, seconde édition imprimée en 1742. tom. I. ch. 14. pag. 343. que M. DE LA PEYRONIE démontrant les instrumens de Chirurgie au Jardin du Roy il y a environ dix-huit ans, (c'étoit en 1717. ou 1718.) fit voir un trocart de six à sept pouces de longueur dont il s'étoit servi fort heureusement à Montpellier, pour faire la ponction au périnée à un homme qui étoit depuis plusieurs jours dans une retention d'urine, pendant laquelle il ne fut pas possible de le sonder: M. DE LA PEYRONIE plongea le trocart à côté de la tuberosité de l'ischium jusques dans la vessie, & donna par ce moyen issue à l'urine retenue.

les mêmes usages sur mon trocart, (pl. 1. fig. 1.) je fis ouvrir à la cannule (F E pl. 1. fig. 1. & 2.) de cet instrument une rainure (G H) qui pénétrait jusqu'au poinçon. Je n'eus pas de peine à découvrir ensuite l'autre avantage dont j'avois besoin, car je m'aperçûs aussi-tôt que cette même rainure, qui ouvroit la cannule dans presque toute sa longueur, pouvoit fournir à l'urine une voie pour sortir du moins lorsque le trocart auroit pénétré dans la vessie. Le couteau ou le lithotome (M N) devoit avoir aussi ses propriétés particulières; car il falloit 1°. qu'il eût une longueur proportionnée à l'épaisseur des chairs qu'il devoit couper: 2°. qu'il s'ajustât à la cannelure (G H) que j'avois inventée: 3°. qu'étant entré dans la vessie, sa pointe ne blessât point cet organe: 4°. qu'il eût une figure propre à faciliter les mouvemens nécessaires pour faire l'incision de la manière que je l'avois pratiquée dans l'expérience précédente. Je compris que pour satisfaire à toutes ces conditions, cet instrument devoit être étroit & beaucoup plus long que les autres lithotomes (a); que son dos fût assez mince pour être placé & pour glisser facilement dans la cannelure (G H), que sa pointe devoit être un peu mouffe (N), & qu'il eût à l'endroit de la jonction de la lame avec le manche un petit coude ou cambreure (O), qui lorsque la lame du couteau seroit placée dans la cannelure, éloigneroit le manche de ce couteau de celui du trocart, afin qu'en rapprochant ensuite ces deux manches (I M) la pointe (N) du couteau & celle (A) du trocart, s'éloignassent assez pour étendre l'incision de la vessie autant qu'il seroit nécessaire.

Rempli de toutes ces idées, je dessinai la figure de ces instrumens, & je les fis aussi-tôt construire devant moi (b) par le sieur Noël, habile Coutelier, & lorsque j'en fus muni, je ne pensai plus qu'à multiplier mes épreuves.

Dans les deux expériences que j'ai rapportées, j'a-

(a) Ce couteau (M M) & le trocart (B A) avec sa cannule (E F) sont représentés dans leur Grandeur naturelle dans la planche premiere, figure 1. & 6.

(b) Au mois de Février 1727.

NOUVELLE  
METHODE DE  
TAILLER.

Pl. 1. fig. 7:

Fig. 1. & 2:

Fig. 1. & 2:

Fig. 7.

Fig. 7.

Pl. 7.

NOUVELLE  
METHODE DE  
TAILLER.

vois disséqué les muscles érecteurs (K K pl. 4.) & accélérateurs (G G) pour mettre à découvert l'intervalle (R H) qui se trouve entr'eux, & qui devoit être le lieu où je devois tenter mon opération. J'avois de plus dégar à cet espace de toutes les graisses qui le remplissoient, ainsi je n'avois à traverser, pour entrer dans la vessie, que le muscle releveur, & la parois de la vessie même; il me restoit de tenter cette opération indépendamment de ces préparations; je me proposai donc de pénétrer avec mon trocart à travers la peau & les graisses jusques dans la vessie, & de faire ensuite avec mon lithotome une incision semblable à celle que j'avois pratiquée dans mes dernières expériences.

MANUEL DE  
L'OPERATION.

Pour faire ces nouvelles tentatives, & pour les multiplier autant que je les croyois nécessaires, j'engageai M. BERLHE mon Confrère, alors Chirurgien gagnant-maîtrise à la Salpêtrière, à me procurer des Sujets dans son Hôpital. Nous nous renfermâmes ensemble dans sa chambre pour faire nos épreuves plus tranquillement (4); je remplis d'eau la vessie d'un Cadavre d'un homme adulte; je liai la verge pour empêcher l'eau de s'écouler; je le mis dans la même situation que pour le grand appareil: M. BERLHE releva les bourses de la main droite & de la main gauche il comprima avec une pelotte (G) l'hypogastre; j'introduisis le doigt index de ma main gauche dans l'anus (R); je pouffai le rectum du côté de la fesse droite pour bander la peau du côté gauche à l'endroit où je devois opérer, & pour éloigner l'intestin du trajet de l'incision qu'il falloit faire; ensuite je cherchai, à travers la peau & les chairs, avec le doigt index de la main droite la tubérosité de l'ischium (D), & le bord de cet os depuis l'extrémité (D) de cette tubérosité jusqu'à (B) la naissance du scrotum; je marquai avec un crayon de pierre noire, un peu mouillé par le bout, un point (F) environ à deux lignes du bord de la tubérosité (D) & environ à un pouce au-dessus de l'anus (R), abaissé &

Pl. 3.

Pl. 3:

Pl. 1. 3. & 4.

Pl. 3.

Pl. 3.

(4) Au mois de Mars de la même année 1727.

tiré du côté opposé (X pl. 3.) par le doigt (Z) placé dans le fondement; je marquai un autre point (O) à quatorze ou quinze lignes plus haut que le premier, environ à deux lignes du raphé (A) & environ aussi à deux lignes du bord (B) de l'os pubis: je tirai une ligne (OF) de l'un de ces points à l'autre pour marquer extérieurement le trajet de l'incision que je devois faire, & qui devoit regner le long du muscle érecteur (K) sans le toucher, & aller se terminer au bord de l'accélérateur (G). Ces mesures bien prises, la ligne qui devoit régler toute mon opération tracée avec exactitude, & mon doigt toujours placé dans le fondement pour abaisser le rectum & le porter du côté droit, je pris mon trocart de la main droite; je plaçai sa pointe à l'extrémité inférieure (F) de la ligne (FO); la cannelure du trocart regardoit le scrotum; j'enfonçai cet instrument (\*) jusques dans le corps de la vessie en le conduisant horizontalement, sans l'incliner ni d'un côté ni d'autre (a); je perçai la vessie, comme je l'observai par la dissection, à quatre ou cinq lignes au-dessus de l'uretère (B) & environ à la même distance à côté du col (A) de la vessie. (b)

Aussi-tôt que j'eus pénétré dans la capacité de ce viscère, j'en fus averti par la sortie de l'eau qui s'échappa par la cannelure du trocart; alors je retirai mon doigt du fondement; je quittai le manche du trocart que je tenois

(a) Quoique cette direction soit la plus convenable, parce qu'elle conduit, lorsque la vessie contient seulement un verre & demi ou à peu près deux verres d'urine, à un point qui se trouve à peu près également au-dessus de l'uretère & à côté du col de la vessie; cependant elle peut sans danger n'être pas suivie exactement; car il y a de tous côtés autour de ce point (O) une distance considérable où le trocart peut arriver sans inconvénient: ainsi la direction du trocart n'est pas assujettie à une précision rigoureuse; mais on remarquera seulement que celle qu'on prescrit, qui est préférable à toute autre, est aussi la plus facile à proposer & la plus facile à suivre.

(b) Si on soupçonnoit une pierre très-grosse, on pourroit percer au dehors un peu plus bas que nous n'avons dit, & diriger la pointe du trocart un peu en montant, afin de percer la vessie au même endroit; l'ouverture qui se trouvera plus étendue facilitera beaucoup le passage de la pierre; si on a manqué à prendre cette précaution, on y remédie facilement comme nous le dirons dans la suite.

Pl. 4.

Pl. 3:

(\*) Voyez la  
planchc 6.

Pl. 5:

Pl. 52

MANUEL DE  
L'OPERA-  
TION.

Pl. 6. & 7.

Pl. 1. fig. 7.

Fig. 1. & 2.

Pl. 5. & 8.

(\*) Voyez la  
planche 7.

Pl. 3. & 4.

avec la main droite, pour le prendre de la main gauche, sans le déranger, je tirai le poinçon de sa cannule de quatre ou cinq lignes seulement, afin que la pointe de cet instrument ne débordât pas le bout (A) de la cannule; je pris mon lithotome de la main droite, je glissai le dos de sa lame (NO) dans la cannelure (GH) du trocart, jusqu'à ce que la pointe de cet instrument fut arrêtée par le petit rebord (G) qui est à l'extrémité de cette cannelure; la résistance que je sentis à la pointe de mon lithotome, & une plus grande quantité d'eau qui s'écoula me firent connoître avec certitude que cet instrument étoit suffisamment entré dans la vessie (a); je pensai alors à faire mon incision (ON) aux membranes de la vessie, de la même manière (\*) que je l'avois déjà faite dans les expériences précédentes; c'est-à-dire que ma main droite, avec laquelle je tenois le lithotome, étant appuyée fermement sur ma main gauche, avec laquelle je tenois le manche du trocart, je levai la pointe (N) du lithotome, & dans le même moment j'abaissai un peu le bout (A) du trocart, pour faciliter l'incision des membranes de la vessie; j'inclinai un peu le tranchant de la lame du couteau du côté du raphé, afin de donner à cette incision une direction pareille à celle de la ligne (OF) que j'avois tracée extérieurement. (b) Lorsque l'extrémité du lithotome me parut assez écartée de celle du trocart pour avoir fait à la vessie une ouverture d'environ treize ou quatorze lignes,

(a) On doit faire beaucoup d'attention à ces deux circonstances, & prendre garde sur-tout que le malade ne fasse pas de mouvement capable de déplacer le trocart & de le faire sortir de la vessie; car alors le couteau ne seroit pas conduit jusques dans la capacité de cet organe, & on manqueroit en faisant l'incision d'ouvrir la vessie, comme cet accident est arrivé une fois, & je ne dois pas oublier d'en avertir pour rendre plus attentif.

(b) Comme toute l'épaisseur de la peau & des graisses que l'on a à couper oppose un peu de résistance, je crois être obligé d'avertir ceux qui essayeront ou qui feront cette opération pour la première fois de s'y attendre, afin de n'être pas dans la nécessité après avoir fait cette incision, de faire un nouvel effort qui ne les rendit pas maîtres de leur main, c'est encore une attention qu'il faut avoir lorsqu'on fait la ponction avec le trocart, en piquant la peau qui est plus dure à percer que les autres parties; c'est pourquoi on doit toujours avoir soin de choisir de bons instrumens.



je rabbattis la pointe du couteau dans la cannelure du trocart, en le retirant d'environ un pouce, (\*) & je fis ensuite une manœuvre contraire à celle que je viens de décrite; car au lieu d'écarter du trocart la pointe du lithotome, ce fut le manche du lithotome que j'éloignai de celui du trocart, afin d'achever antérieurement l'incision (ONPQ) que j'avois faite à la peau, aux chairs & aux graisses qui se trouvent depuis la surface de cette peau jusqu'à la vessie, & je n'oubliai pas de diriger le tranchant du lithotome selon la ligne que j'avois marquée extérieurement avant que de commencer mon opération: j'eus attention de n'étendre l'incision que de la longueur de cette ligne (OF) c'est-à-dire à peu près quatorze ou quinze lignes, afin qu'elle n'en eût qu'environ douze ou treize vis-à-vis les muscles érecteurs (K) & accélérateurs (G), parce qu'en faisant l'incision un peu plus étroite en cet endroit (T) qu'ailleurs, on évite de couper l'accélérateur, on approche moins de l'urètre (C), & on n'est point exposé à rencontrer le bord de l'os pubis. (Voyez la Planche 4. où ce bord est marqué par des points. (a))

Je ne fus pas si retenu sur l'incision de la peau & des graisses qui couvrent les muscles; car en retirant mon lithotome, j'étendis cette incision extérieure jusques proche le scrotum (H).

Lorsque cette incision fut entièrement achevée, je quittai mon lithotome & je pris mon gorgéret, (Fig. 3. & 9) je glissai son bec (Z) dans la cannelure (GH) du trocart pour le conduire dans la vessie, de la même manière que j'avois conduit le lithotome, c'est-à-dire, jusqu'à ce que je fus arrêté par le rebord (G) de la cannelure; alors je retirai mon trocart, je retournai en dessus la gouttière qui étoit en dessous lorsque j'avois introduit le gorgéret: (CK) ce gorgéret est formé de deux pièces ou branches

(a) Toutes ces mesures ont été prises sur le cadavre d'un adulte d'une moyenne grandeur, ainsi il faut les diminuer à proportion pour les enfans selon les âges. Voyez à la Planche deuxième, les proportions qu'il faut à peu près garder en le réglant sur l'angle des os pubis selon les différens âges.

MANUEL DE  
L'OPÉRATION.

(\*) Voyez la  
Planche 8.

Pl. 3.

Pl. 4.

Pl. 8.

Pl. 7. & 8.

Pl. 3.

Pl. 1.

Pl. 1. fig. 1.  
& 2.

Fig. 3. & 8.

(R S) qui peuvent s'écarter & servir s'il est besoin de dilatatoire. Je portai mon doigt dans cette gouttière pour examiner l'étendue de l'incision, que je trouvai suffisamment grande pour y introduire une tenette; j'y en introduisis une en effet très-facilement; je retirai mon gorgere & j'écartai les branches de la tenette à peu près autant qu'elles le font lorsqu'elle est chargée d'une pierre un peu grosse, & je la retirai dans cet état sans aucune violence (a).

Pour examiner ensuite l'état des parties où j'avois fait mon opération, je les disséquai, & je trouvai que mon incision se terminoit au bord du muscle accélérateur (G) à deux lignes de l'os pubis; je ne pus pas m'assurer exactement de l'étendue de l'ouverture de la vessie, parce que les membranes de ce viscère s'étoient resserrées depuis l'évacuation du liquide; je les étendis foiblement, & dans ce dernier état l'incision (ON) avoit environ quatorze lignes de longueur; elle commençoit à égale distance au-dessus de l'uretère (B) & à côté du col (A) de la vessie, & montoit obliquement vers le milieu du pubis, (D) c'est-à-dire, qu'elle gardoit à peu près la même direction que l'incision extérieure. Il me parut après cette recherche que je n'avois plus rien à désirer pour la perfection de mon opération, & que les mesures que j'avois prises m'avoient conduit fidèlement par les endroits où je délirois que mon incision fût placée.

(a) Un Auteur qui a parlé de mon opération trois ans après les épreuves que je viens de rapporter, propose de faire avant que de se servir du trocart une incision extérieure à la peau & aux graisses obliquement de haut en bas, comme elle se pratique d'abord à l'appareil latéral, & ensuite de porter dans cette incision à peu près à l'endroit que nous avons dit, le trocart pour aller percer la vessie; l'Auteur croit qu'à la faveur de cette incision on pourroit sentir les ondulations de l'urine, ce que je n'ai pas observé. Il seroit, je crois, du moins nécessaire pour cela que l'incision s'étendît au-delà du muscle triangulaire; je ne blâme pas cette incision, elle peut du moins servir à ceux qui commencent à pratiquer cette opération pour mieux sentir le bord de l'os, qui doit, comme nous l'avons dit, guider extérieurement pour le coup de trocart & pour l'incision entre les muscles érecteurs & accélérateurs. Néanmoins elle ne m'a pas semblé nécessaire, & ma méthode m'a paru plus simple.

Ainsi je ne trouvai rien à changer au manuel que je viens de décrire ; (\*) je me contentai seulement de le répéter plusieurs fois pour me mettre en état de pratiquer la même opération avec sûreté sur les vivans.

Je n'osai pas cependant l'entreprendre avant que d'y être autorisé par mes Confreres les plus versés dans l'opération de la Taille ; je fis devant eux depuis 1729. jusqu'en 1731. plusieurs épreuves , dont ils furent satisfaits.

En Mai 1731. je me déterminai par leur conseil à tailler selon cette nouvelle méthode un malade âgé de 14 à 15 ans , qui nous parut d'une bonne complexion ; je le préparai par une saignée & une purgation : au moment de l'opération je lui injectai de l'eau dans la vessie ; je lui mis un petit bandage (4) à l'urètre pour empêcher l'écoulement du liquide ; je le taillai en présence de la plupart des personnes qui avoient assisté à mes épreuves , & je lui tirai une pierre grosse comme un petit œuf de poule ; il ne survint aucun accident , & la playe de l'opération fut parfaitement guérie dans l'espace d'un mois. Pl. 1.

Mais je remarquai dans cette première opération qu'il étoit difficile d'injecter la vessie : car non-seulement l'injection fut fort douloureuse au malade , mais elle ne se put faire même que fort imparfaitement , parce que la douleur l'engageoit à faire des mouvemens ou des efforts qui chassoient une grande partie de l'eau que j'injectois dans la vessie ; c'est pourquoi je résolus de n'en pas faire à un malade que je taillai par la même méthode dans l'Hôtel-Dieu de Soissons au mois d'Avril de l'année suivante ; il étoit âgé de dix-sept ans ; en le sondant je m'aperçus que sa vessie étoit spacieuse , & j'en jugeai encore plus sûrement par la quantité d'urine qu'il rendoit à chaque fois ; je lui recommandai la veille de l'opération , de retenir le lendemain matin ses urines , jusqu'à ce que je

(\*) Je crus cependant qu'un lithotome beaucoup plus courbe que celui que je viens de décrire conviendrait mieux ; il me sembloit que je pourrais faire toute mon incision sans que la pointe du lithotome quittât la cannelure du trocart , mais un couteau si courbe est difficile à diriger , c'est pourquoi j'ai préféré le premier après avoir essayé l'un & l'autre.

fusse arrivé, ce qu'il fit facilement, car je le trouvai encore endormi. Tout étant disposé pour l'opération, je lui mis le petit bandage (4 p. 1.) à l'urètre, & je le taillai dans l'instant en présence de Messieurs PETIT & BOULANGER, l'un Médecin, & l'autre Chirurgien de cet Hôpital, & de plusieurs Maîtres Chirurgiens de la Ville; la pierre avoit à peu près le même poids que celle du sujet précédent, mais elle étoit d'un volume plus considérable. Messieurs PETIT & BOULANGER se chargerent de la cure du Malade, & eurent la bonté dix-huit jours après l'opération, de m'apprendre sa guérison.

Au mois d'Octobre de la même année, je fondai un Malade âgé de soixante ans ou environ; je lui trouvai une pierre: je m'aperçus que sa vessie étoit fort étroite; en effet il rendoit très-peu d'urine à la fois, & avec beaucoup de douleur; il me parut que dans ce cas mon opération ne pouvoit pas convenir; mais le malade qui avoit entendu parler fort avantageusement de ma méthode, me sollicitoit extrêmement pour que je lui fisse l'opération. Il me vint en idée que si j'accoutumois le malade à boire beaucoup, la quantité d'urine que formeroit cette boisson pourroit dilater peu à peu la vessie; je fus surpris du succès de cette tentative, car non-seulement la vessie parvint à contenir une quantité d'urine assez considérable pour permettre l'opération, mais de plus le malade sentoit beaucoup moins de douleur en urinant.

Je le taillai en présence de plusieurs de mes Confrères le premier Décembre, quoique la saison fût peu favorable parce qu'il faisoit très-froid; j'y fus contraint par le malade qui ne voulut pas attendre davantage; je lui tirai une pierre large de deux pouces quelques lignes, épaisse de plus d'un pouce; la playe fut bien malgré l'indiscretion du malade, qui se donna une indigestion le dix-septième jour de son opération, il survint dès le même jour un cours de ventre avec une fièvre considérable qui devint intermittente: la purgation & l'usage du quinquina dissipèrent les accidens, & le malade fut guéri de sa playe au bout de quarante jours.

En 1735. un jeune homme de vingt-huit ans qui avoit la pierre vint me trouver, il avoit usé de beaucoup de remèdes qu'un Charlatan lui avoit fait prendre dans le dessein de le guérir : ses douleurs augmentèrent tellement par l'usage de ces remèdes qu'elles le déterminèrent à se faire tailler, il urinoit à tout instant & très-peu à la fois : j'eus recours au même expédient que pour le malade précédent, je commençai à lui faire boire par verrées de demie heure en demie heure le matin une chopine de tisane faite avec du chiendent, la réglisse & la graine de lin ; je lui augmentai cette boisson de jour en jour de demi-septier jusqu'à ce qu'il fût parvenu à deux pintes, je m'aperçus chaque jour de la dilatation de la vessie par la quantité d'urine qu'il rendoit à chaque fois, parce que je lui recommandois d'uriner dans des verres ; au bout de huit jours il en urinoit au moins un verre & demi à la fois, & avec beaucoup moins de douleur qu'auparavant. Cette quantité d'urine me fit connoître que la vessie étoit suffisamment dilatée, pour faire mon opération ; dans le moment même que je me préparai à la faire, je lui appliquai le petit bandage (4) à la verge pour retenir l'urine, je le taillai aussi-tôt en présence de M<sup>rs</sup> CHYCOINEAU Premier Médecin du Roy, & MARCOT Médecin ordinaire, & de M<sup>rs</sup> DE LA PEYRONIE, PETIT, BOUDOU, MALAVAL & plusieurs autres grands Maîtres ; je lui tirai une pierre murale noire qui surprit tout le monde par sa grosseur & par les inégalités ou les pointes dont sa surface étoit garnie ; tous les assistans convinrent qu'il eut été impossible de tirer cette pierre par le col de la vessie quelque incision qu'on y eût faite, sans faire périr le malade. (X) Cette pierre maltraita considérablement les chairs, ce qui attira une suppuration considérable & de la fièvre pendant huit ou neuf jours ; cette fièvre m'obligea de faire plusieurs saignées qui la dissipèrent ; outre les matieres de la suppuration qui furent fort abondantes, la vessie qui avoit été fort maltraitée par la présence d'une pierre, dont la surface étoit si hérissée de pointes, fournit beaucoup de

---

OBSERVATIONS SUR  
CETTENCUVELLE  
METHODE.

Pl. 1.

Pl. 2.

glaires qui sortirent par la playe & par l'urètre, les urines reprirent peu à peu leur cours ordinaire, & la playe fut entièrement fermée au bout de trente-fix jours, sans qu'il soit resté aucune incommodité au malade.

Le douzième Avril 1736. je taillai un jeune garçon de dix-sept ans par cette méthode; l'opération ne m'offrit rien de singulier, elle se fit dans les mêmes circonstances que les précédentes, & eut le même succès.

Ces cinq opérations manifesterent assez les avantages de cette nouvelle méthode, mais elles m'instruisirent peu; la réussite même m'en imposa, je crus être arrivé à la perfection du manuel de l'opération; une expérience plus étendue me fit connoître dans la suite quelques inconvéniens que j'avois à prévoir.

Un de ces inconvéniens qui frappa le plus les spectateurs, & qui cependant n'est pas le plus dangereux, est d'avoir manqué d'entrer dans la vessie avec le trocart, dans des cas où il ne s'y trouva point d'urine. La première fois que cet accident arriva, quelques circonstances avoient retardé le moment de l'opération, les douleurs obligerent le malade à se retirer dans un coin où il se cacha derrière une porte, & ôta le bandage pour lâcher ses urines, & afin que je ne m'en aperçus pas, craignant que cela ne retardat l'opération, il remit le bandage comme il étoit auparavant; je fus trompé en effet; car lorsque je voulus entrer dans la vessie avec le trocart, il glissa sur les membranes de ce viscere sans les percer. Trop affermi par les succès des opérations précédentes, je ne soupçonnois pas un pareil événement, quelque peu de sang qui sortit par la cannelure du trocart m'en imposa, je crus que c'étoit de l'urine teinte de sang, & je ne m'aperçus que je n'étois point entré dans la vessie que lorsque j'eus fait l'incision; mais je sçus mettre à profit l'ouverture que j'avois faite; car à la faveur d'une sonde que je mis dans la vessie, & que je sentis facilement avec mon doigt que j'avois introduit dans la playe, j'ouvris le corps de ce viscere & je tirai la pierre, cette opération réussit parfaitement.

Cet accident me fit veiller davantage sur mes malades pour n'y pas retomber par la même cause, mais j'y fus depuis exposé dans un cas imprévu à l'Hopital de la Charité des hommes; il y avoit plusieurs malades à tailler, & nous étions quatre à faire les opérations, on changea de lit par inadvertence un des malades que j'avois préparé, & il m'en échût un autre à la place, à qui je portai un coup de trocart sans qu'il sortît d'urine; dans la crainte de n'être pas entré dans la vessie, je ne jugeai pas à propos de faire mon incision, & je pris le parti de retirer mon trocart & de tailler par le grand Appareil ce malade qui ne s'étoit pas trouvé préparé pour mon opération. En effet il ne sortit point d'urine lorsque je le taillai, & il guérit aussi promptement qu'à l'ordinaire.

Pour me garentir de cet inconvénient, j'ai trouvé depuis un moyen bien simple par lequel je puis facilement m'assurer du degré de plénitude de la vessie; avec le doigt que j'introduis dans l'anus, & avec la main que j'appuye sur l'hypogastre, je fais plusieurs mouvemens alternatifs par lesquels je m'assure exactement, à travers les membranes du rectum, du volume, ou de la plénitude de la vessie.

Entre les malades que j'ai taillés depuis, il s'en est trouvé un en effet à la Charité dont la vessie n'étoit pas assez remplie d'urine, & je m'en aperçûs facilement par cet examen, je diffèrai l'opération de quelques heures, la vessie se trouva alors suffisamment pleine d'urine, & je le raillai avec succès.

Pour s'assurer de la plénitude de la vessie, il y a un autre moyen très-facile & bien sûr, c'est qu'après avoir accoutumé les malades à boire plusieurs jours jusqu'à ce que leur vessie soit parvenue à contenir un verre ou deux d'urine, ce qui suffit pour l'opération, il faut le jour qu'on doit la faire que le malade boive le matin une ou deux pintes de sa tisanne ordinaire, & attendre pour opérer que le besoin d'uriner le presse, c'est dans ce moment qu'on appliquera le bandage de l'uretre pour retenir les urines, & on fera sur le champ l'opération.

On est bien sûr de la quantité d'urine qu'on trouvera dans la vessie, par celle qu'on a observé que les malades rendoient chaque fois les jours précédens.

On ne doit pas cependant négliger l'autre moyen dont nous avons parlé, parce qu'en s'assurant avec le doigt du volume & de la situation de la vessie, on juge plus facilement du trajet que le trocart doit faire pour entrer sûrement dans la vessie.

On doit encore être attentif, sur-tout dans les personnes âgées, à examiner la capacité du rectum, parce qu'il y a des sujets où cet intestin est extrêmement dilaté au-dessus du sphincter. Dans ce cas on risqueroit, non-seulement dans ma méthode, mais dans toutes les autres d'ouvrir le rectum s'il se trouvoit rempli de matieres, alors il vaudroit mieux remettre l'opération & vider l'intestin.

Cette précaution est d'ailleurs nécessaire, afin que la vessie puisse, lorsqu'on la comprime, affaisser le rectum & approcher d'avantage de l'os sacrum, (H) & qu'elle puisse étant ainsi abaissée (HKL) être percée plus sûrement par le trocart à l'endroit qui convient. C'est dans cette vue que je ne manque pas la veille de l'opération de faire donner le soir un lavement au malade.

Les mauvaises réussites de quelques opérations m'ont fait découvrir que ma méthode étoit, comme les autres, sujette en de certaines circonstances à un autre inconvénient beaucoup plus fâcheux que celui dont je viens de parler; car lorsque les urines s'arrêtent, ou bien lorsque les suppurations deviennent abondantes, & qu'elles n'ont pas un cours assez libre, le tissu cellulaire s'enflamme & s'engorge, ce qui occasionne des infiltrations & même des abscess gangréneux qui causent quelquefois la mort. Cet accident sur lequel j'avois déjà beaucoup réfléchi quand je pratiquois le grand Appareil réveilla d'avantage mon attention, lorsque je reconnus qu'il avoit été la cause de la mort de quelques malades taillés selon ma méthode, & je pensai que je pourrois le prévenir en plaçant



dans la playe une cannule (8) (\*) pour entretenir autant de tems qu'il seroit nécessaire, le cours des urines & des matieres de la suppuration, & j'ai observé en effet que depuis que j'en fais usage, ces accidens ne sont pas arrivés; car de neuf malades que je taillai à la Charité aux deux dernieres saisons, (\*\*) il ne m'en est mort qu'un, mais par une cause bien différente: il se trouva dans sa vessie une pierre qui en remplissoit presque toute la capacité, & qui s'écrasa en un grand nombre de fragmens que je tirai à plusieurs reprises pendant six semaines; la foiblesse du malade m'obligea à faire cette extraction en différens tems, ce qui occasionna un dévotement qui jetta le malade dans un épuisement extrême, & qui le fit périr environ deux mois après l'opération.

La cannule a encore un autre usage que je ne dois pas omettre, qui est que lorsqu'une pierre trop grosse ou irréguliere a ouvert quelques vaisseaux considérables, on peut facilement par son moyen se rendre maître du sang, parce qu'elle sert à contenir la charpie qu'on employe pour comprimer les vaisseaux.

Les mauvais succès que j'ai éprouvés m'ont encore fait découvrir dans cette nouvelle maniere de tailler un autre avantage très-important.

Aucunes méthodes n'ont pû ouvrir aux grosses pierres une issue suffisante pour pouvoir les tirer, sans exposer les parties par où elles passent à une violence, qui a ordinairement des suites funestes, & quoique j'eus eu dans mes premieres opérations la satisfaction de tirer heureusement des pierres d'un volume fort considérable, il m'est cependant arrivé en tirant des pierres extrêmement grosses, (Z) d'avoir eu à forcer une si grande résistance, que ces pierres ont causé dans leur passage des contusions & des déchiremens qui ont fait périr les malades, les uns fort

---

OBSERVATIONS SUR  
CETTE NOU-  
VELLE MÉ-  
THODE.  
Pl. I.

Pl. 2.

(\*) Quoique les cannules d'argent ou de plomb puissent servir en pareil cas, je préfere cependant celles d'argent qui sont flexibles que je couvre de linge fort doux & usé.

(\*\*) En 1740. & 1741.

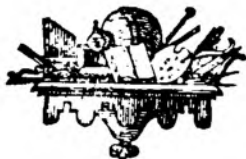
promptement, & les autres à la suite d'une suppuration très-considérable & très-longue.

Ces malheurs me firent examiner les parties qui paroissent former le plus d'obstacle à la sortie de ces pierres. Je reconnus que c'étoit le cordon (ON) de fibres du bord inférieur du muscle triangulaire, & la partie du muscle releveur qui descend à la marge du sphincter de l'anus, qui causoient la principale résistance; lorsque le volume de la pierre excède l'incision que je fais à ces muscles, elle entraîne avec elle vers le fondement les portions de ces muscles qui s'opposent à son passage, & forme, en ramassant leurs fibres, une bride très-difficile à rompre. Quand j'eus reconnu que la résistance dépendoit principalement de ces portions de muscles, je compris qu'il étoit aisé de lever l'obstacle, non-seulement parce que je ne trouvai aucun inconvénient à couper la bride qui le forme, mais encore parce que la pierre qui la porte vers le dehors rend cette petite opération très-facile; dans cette idée je fis faire un bistouri courbe à bouton, qui pût être porté facilement entre les branches de la tenette sur la pierre à l'endroit de la bride pour la couper. On a quelquefois recours au même expédient dans les autres méthodes, mais avec bien moins d'avantage, parce que l'on coupe la prostate & le col de la vessie, au lieu que je ne coupe qu'un petit paquet de fibres qui est sans conséquence, & depuis que j'ai observé cette pratique j'ai tiré des pierres fort grosses avec un heureux succès.

OBSERVATIONS SUR CETTE NOUVELLE METHODE.

Pl. 4.

Voyez fig. 6.  
Planche 1.





# MEMOIRE

## SUR UNE TUMEUR CHANCREUSE A LA MAMMELLE.

Par M. F A G E T.

LES expériences que PYRRHUS GABRIEL (a) Médecin d'Italie, M<sup>rs</sup> DE LA PEYRONIE, PETIT, QUESNAY & BOUQUOT, (b) ont fait pour découvrir le genre d'humeur dont les Tumeurs Chancreuses sont formées & qui fournit la matiere de leur supuration, n'ont laissé appercevoir dans ces tumeurs, qu'un suc lymphatique épais; suc qui se convertit par une dissolution putride en une sanie dévorante & pernicieuse, contre laquelle il seroit infiniment à désirer qu'on pût trouver des remèdes.

Il est arrivé quelquefois que la seule pratique a procuré des spécifiques précieux contre des maladies qui résistoient aux remèdes ordinaires que les règles de l'art sembloient prescrire; mais ces heureuses découvertes sont très-rares; l'art est encore impuissant contre beaucoup de maladies cruelles, telles que celle-ci, qui ne permettent pas d'attendre tranquillement du pur hasard des secours qu'on ne lui devra peut-être jamais, & il est à propos de recourir à tous les moyens que la raison peut suggérer pour remédier à des maux si pressans.

Le seul moyen de parvenir à découvrir par le raisonnement les remèdes d'une maladie, c'est de s'instruire avec soin de la nature de cette maladie, des dérangemens qui arrivent dans les solides qu'elle affecte, du caractère des humeurs qui la forment, des altérations qui rendent ces humeurs malfaisantes, des substances qui

(a) *Miscell. nat. curios. Ann. 2. Dec. 3. Obs. 1.*  
(b) *Cy-devant Mémoire sur les vices des Humeurs, seconde partie.*

qui paroissent les plus opposées aux vices que les parties solides & les suc contractent, enfin des circonstances qui semblent devoir favoriser l'usage de ces substances ou le rendre inutile ; & ainsi on ne doit rien négliger de tout ce qui peut contribuer à faire acquérir de pareilles connoissances.

Je ne veux pas cependant insinuer que la seule théorie puisse nous conduire sûrement dans la cure des maladies dont les remédes sont encore entièrement ignorés : tout ce que je prétends, c'est que nous pouvons arriver par ce moyen à des tentatives heureuses : c'est ainsi, par exemple, qu'un Praticien, persuadé que la malignité du virus chancreux dépendoit d'une dépravation putride ou alcaline, a pensé que le *sedum vermiculare*, qui est rempli d'un suc acerbe, devoit moderer la férocité de cette humeur, & qu'il en a fait l'essai dans quelques cas avec beaucoup de succès.

Quoiqu'on se fût assuré par plusieurs expériences que le cancer étoit formé par une lympe arrêtée, cependant des expériences plus étendues communiquées à l'Académie par M. DU FOUART, (a) avoient fait découvrir des suc gélatineux dans une grande tumeur dure de la cuisse, qui sembloit tenir un peu de la nature des tumeurs carcinomateuses ; c'est ce qui m'a fait penser que ces suc pourroient fournir aussi en partie, selon que les Anciens l'avoient crû, la matiere du cancer ; dans ce soupçon j'ai fait sur une tumeur de ce genre bien caractérisée des expériences semblables à celles que M. DU FOUART a rapportées, & ces expériences jointes à quelques autres ont entièrement dissipé mes doutes.

Opération.

Une fille âgée de quarante-deux ans avoit reçu un coup à la mammelle gauche, ce coup avoit été suivi d'une tumeur dure qui avoit augmenté par degrez, au point qu'elle occupoit enfin tout le corps de la mammelle ; cette tumeur étoit devenue douloureuse ; je fus consulté quatre ans après l'accident qui l'avoit occasionnée ; elle étoit parvenue alors à une grosseur extraordinaire, & elle commençoit à s'ulcérer. Les douleurs étoient lancinantes & fort vives, je pro-

posai l'amputation, la malade s'y détermina; & je fis cette opération en présence de Messieurs HOUSTET, QUESNAY & HEVIN. Je commençai à la partie supérieure de la tumeur; je coupai d'abord dans une grande portion de sa circonférence la peau & les graisses dont elle étoit couverte, je la tirai ensuite un peu vers moi en la tenant de la main gauche, afin de l'écarter de la poitrine, & j'enfonçai mes doigts dans l'incision pour mieux juger de la profondeur, de la dureté, & des adhérences de la tumeur, & pour la détacher plus sûrement. Je continuai alternativement l'incision à la circonférence & la dissection avec les doigts, en tirant toujours le corps de la tumeur vers moi avec la main gauche, afin de l'écarter de plus en plus de la poitrine. J'observois aussi de couper, à mesure que j'avançois, les brides qui résistoient un peu à mes doigts, & une portion des fibres du muscle pectoral, qui étoit adhérente à la tumeur.

De cette manière j'emportai exactement tout le corps de la tumeur. Elle avoit quelques éminences en forme de mammelons qui s'enfonçoient un peu dans le muscle pectoral, & que j'aurois peut-être coupées, si je n'avois pas eu soin de tirer la tumeur vers moi & de la détacher presque entièrement avec les doigts; l'hémorragie fut arrêtée d'abord par un Aide qui plaça ses doigts à l'extrémité des vaisseaux coupés qui fournissoient le plus de sang: j'aperçus vers l'aisselle sous le tendon du grand pectoral quelques graisses qui me parurent légèrement affectées, & qui étoient effectivement un peu dures; je les emportai avec les ciseaux; je mouillai un peu la playe avec une légère dissolution d'alun dans de l'eau, pour resserrer les vaisseaux ouverts, & je la pansai mollement avec de la charpie brute fort douce.

Nous commençâmes par examiner l'extérieur de la tumeur, il étoit élevé en forme de bosse triangulaire sur laquelle rampoient plusieurs Varices, & qui se terminoit par un ulcère de la grandeur d'un écu de trois livres, répondant à l'endroit où la malade croyoit avoir reçu le

---

EXPOSITION  
DE LA MALA-  
DIE.

Inspection  
Anatomique.

coup. Il y avoit à la partie interne de la tumeur, comme je l'ai déjà observé, deux éminences ou mammelons de la même consistance & de la même couleur que son corps; nous la dépouillâmes de la peau & des graisses pour examiner plus facilement sa substance, qui paroissoit comme formée d'un amas d'hydatides remplies d'un suc épais, luisant, uniforme, un peu transparent, de la couleur de la corne neuve dont on fait les lanternes, d'une tenacité & d'une solidité considérables, & néanmoins d'une souplesse élastique qui faisoit que cette substance obéissoit assez facilement aux doigts, & qu'elle revenoit promptement dans son premier état; toutes les vesicules dilatées & remplies de ce suc épaissi étoient couvertes de membranes si déliées, qu'il n'étoit pas possible de les distinguer exactement les unes des autres, ni même du suc qu'elles renfermoient; on ne les reconnoissoit que par de petites portions de pellicules qu'on enlevoit de dessus de petites masses globuleuses & solides de suc qui étoient du volume des plus gros pois; nous ne pûmes sçavoir si le suc qui formoit ces petites masses ou hydatides étoit enfermé dans une seule vesicule, ou dans plusieurs, comprises elles-mêmes dans celle qui paroissoit à l'extérieur. Toute la tumeur étoit formée de pareilles hydatides solides, plus ou moins grosses, si exactement unies ensemble qu'elles se confondoient les unes avec les autres, & qui étoient toutes renfermées dans un kiste ou une membrane très-mince qui couvroit toute la tumeur; cette tumeur séparée de la peau & des graisses pesoit trois livres.

Expériences.

Je la divisai en trois parties à peu près égales. Je pris la portion qui étoit ulcérée, je la plongeai dans l'eau bouillante & la retirai aussi-tôt: elle se trouva beaucoup plus dure qu'auparavant, les hydatides ou petites masses solides dont nous avons parlé, qui ne formoient ensemble qu'une surface assez luisante, se montrèrent plus distinctement, & rendirent la surface du morceau de la tumeur inégale & boutonée comme la tête d'un choux-fleur: je replongeai dans l'eau bouillante le même mor-

ceau à différentes reprises; il devint plus dur & il diminua beaucoup de volume par le resserrement ou racornissement de sa substance; je le fis ensuite bouillir à grand feu pendant quatre heures; il fournit beaucoup d'écume semblable à celle que donne la viande que l'on fait cuire dans l'eau; écume qui, comme le remarque l'Auteur de l'Essai physique sur l'économie animale, n'est formée que de suc lymphatiques ou albumineux, pour me servir de son terme.

Nous fîmes bouillir aussi de la graisse que nous avons séparée de la tumeur; elle ne fournit pas de même de l'écume; l'eau se couvrit au contraire de gouttelettes de graisse fondue & luisante: cependant le morceau de graisse acquit un peu de consistance; peut-être que cette graisse étoit déjà un peu imprégnée des suc qui formoient la tumeur.

Ces expériences concouroient donc à nous prouver que la lymphe dominoit dans la tumeur; je voulois de plus m'assurer par la coction, comme a fait M. DU FOUART; si la lymphe n'étoit pas mêlée avec des suc gélatineux, & même avec quelques autres substances grasses.

Mais nous ne trouvâmes dans le bouillon aucune marque de ces suc, il ne se figea point, il resta au contraire fort fluide; je fis le lendemain différentes épreuves sur ce bouillon, il ne laissa aucun vestige d'acidité ni sur le cuivre ni sur le papier bleu; au contraire étant mêlé avec le syrop de violette, il parut contenir un sel qui tendoit déjà beaucoup à l'alcalisation; en effet le syrop prit une couleur verte fort sensible, quoique le bouillon n'eût encore contracté aucune mauvaise odeur qui fit soupçonner quelque commencement de pourriture (a). Le suc de la tumeur exprimée apporta le même changement à la couleur du syrop, & ne fit aucune impression sur le papier bleu.

(a) Quoique la couleur verte que prend le syrop violat ne soit pas toujours un signe de la présence d'un alcali, elle marque du moins dans le cas présent que le sel de l'humeur n'avoit rien conservé de l'acidité qu'il a d'abord dans le chyle, & que par conséquent il tendoit entièrement à l'alcalisation.

M. DU FOUART avoit tiré par le rissollement d'une portion de la tumeur dont nous avons parlé plus haut, un suc gélatineux : nous avons eu recours à la même expérience ; mais elle ne nous a rien découvert de semblable ; nous avons mis ensuite du suc exprimé dans une poële bien chaude, afin de voir si tout ce suc se prendroit & se durceroit, comme fait la lympe pure, ou si une partie resteroit fluide ou fondue par la chaleur : tout le suc s'est durci & la poële a demeuré à sec ; de sorte que toutes ces épreuves ne nous ont fait découvrir qu'un suc purement lymphatique, & qu'elles ne nous ont jamais fourni le suc gélatineux que nous cherchions. Quoique nous fussions assurés de l'existence du suc lymphatique, nous n'avons cependant pas négligé quelques autres expériences qui pouvoient encore nous la prouver. Nous avons jetté de l'eau bouillante sur le suc exprimé ; elle y a causé une espede d'effervescence ; une partie du mélange a été réduite en filamens lymphatiques, & le reste de la liqueur a paru trouble & blanchâtre : nous avons versé de même de l'esprit de vin sur le suc exprimé ; il y a excité aussi une légère effervescence, le mélange s'est troublé, a pris une couleur laiteuse, & est devenu aussi-tôt tout filamenteux ; au bout de huit jours je l'ai trouvé durci comme fait toujours la lympe mêlée avec l'esprit de vin ; il ne formoit plus alors qu'une masse desséchée, qui n'avoit reçu aucune atteinte de pourriture.

Le suc exprimé étoit un peu épais ; je tâchai par différens mélanges de découvrir quelque substance qui pût le dissoudre, j'essayai sur-tout les agens qui me parurent les plus actifs & les plus puissans : M. DE LA CASSAIGNE Apoticaire du Roy qui me les fournit, désira être présent à nos expériences ; elles nous firent assez appercevoir que cette humeur reconnoît peu de dissolvans ; car l'huile de tartre par défaillance la coagula sur le champ, l'esprit de vitriol y excita une effervescence & l'épaissit ensuite, le vinaigre distillé la fit aussi fermenter légèrement & la coagula un peu ; l'alcali volatil de sel anunoniac y causa seule-



ment un peu d'effervescence, sans coagulation ni dissolution ; l'effervescence fut beaucoup plus considérable avec le sel de vipere, & la liqueur resta laiteuse ; l'esprit volatil de corne de cerf ne fit autre chose que rendre cette liqueur laiteuse ; le sel ammoniac ne produisit aucun effet remarquable : nous coupâmes une petite lame de la tumeur & la mîmes dans l'esprit urinaire ; mais elle n'y reçût aucun changement. Tous ces mélanges ne procurerent donc aucune dissolution. Nous vîmes seulement quelques coagulations ; mais ces coagulations furent causées par des sels alcalis fixes & des acides. On ne peut pas cependant attribuer l'épaississement que la lymphe avoit contracté dans la tumeur à aucun sel de ce genre ; car celui qui domine dans cette lymphe est au contraire alcalescent & déjà en partie volatilisé, & nous avons observé que ce genre de sel ne l'épaissit ni ne la dissout. Nous ne voyons que le séjour de l'humeur & l'inaction des solides qu'elle engorge, qui puissent être les causes de son épaississement : l'expérience prouve en effet qu'il suffit que ce genre de suc soit privé de l'action des vaisseaux pour perdre sa fluidité.

Nous ne nous laisserons pas non plus induire en erreur par les effervescences que nous avons remarquées lorsque les alcalis ont fermenté avec le suc de la tumeur : on auroit jugé de là autrefois que le sel de ce suc auroit été acide ; mais on ne s'en tient plus aujourd'hui à cette marque équivoque.

Plusieurs Auteurs regardent le sel ammoniac comme un dissolvant, & nous assurent aussi que les acides délayés, c'est-à-dire, ceux qui sont en petite quantité dans beaucoup de phlegme, dissolvent nos humeurs au lieu de les coaguler, à la réserve du lait qu'ils coagulent effectivement. Prévenu de ce principe, je fus surpris de ce que le vinaigre avoit un peu coagulé le suc exprimé de la tumeur, & de ce que le sel ammoniac n'y avoit causé aucune dissolution : cette espece de contradiction m'engagea à faire encore quelques épreuves : je jettai du vi-

naigre distillé sur le suc que l'esprit de vin avoit coagulé; ce suc en fut un peu dissout, & la même chose arriva en jettant de l'esprit urineux & de l'esprit de sel ammoniac : ainsi l'acide & l'alcali volatil opérèrent le même effet; mais c'étoit dans un cas qui favorisoit peu nos recherches; c'est pourquoi j'eus recours à quelques autres expériences qui me parurent plus instructives : je pris quatre morceaux de la tumeur qui pesoient chacun une once & un gros; j'en mis un dans le vinaigre, un autre dans de l'eau pure, les deux autres dans de l'eau où j'avois fait dissoudre du sel ammoniac & du sel marin séparément; je fis changer tous les deux jours le vinaigre, l'eau pure, & les dissolutions des deux sels, afin que ces liqueurs renouvelées pussent agir plus efficacement, & que la pourriture ne s'emparât pas des morceaux de la tumeur, sur-tout de celui qui étoit dans l'eau simple; cependant l'eau avoit pris un peu de mauvaise odeur chaque fois qu'on la changeoit. Je crus que par cette petite atteinte de pourriture, la lymphe pourroit se dissoudre peu à peu & se séparer du tissu solide qui la contenoit, & qu'il seroit facile de faire sécher ce tissu entièrement privé de la lymphe, & de le peser, pour voir dans quelle proportion il se trouvoit dans la tumeur avec l'humeur qui la formoit.

Cette tentative ne me réussit pas; le morceau de la tumeur ne se corrompit que fort difficilement, & je m'aperçûs que le peu de dissolution que la pourriture causa, n'épargna pas plus le tissu solide que l'humeur qu'il contenoit; ainsi je ne comptai plus sur cette expérience; la dissolution du sel marin préserva le morceau de pourriture & lui conserva sa consistance; mais le sel ammoniac l'amollit beaucoup, sans cependant qu'il y parût aucune marque de pourriture; l'effet du vinaigre fut encore beaucoup plus considérable; car au bout de huit jours la lymphe prit la consistance d'une graisse figée, mais très-friable; elle se détachoit elle-même du morceau par petits pelotons, gros comme des pois; ces petits pelotons paroissoient entièrement dégagés de toute  
partie

partie solide, & n'être formés que de pure lympe; le tissu qui les contenoit s'étoit entièrement affaillié, & sembloit ne composer qu'une membrane un peu épaisse, mollasse & visqueuse. Mais comme ce tissu n'étoit pas encore entièrement débarrassé de la lympe, je le laissai macérer dans la liqueur.

---

EXPERIENCES  
FAITES SUR  
LA TUMEUR.

Lorsque toute la lympe en fut séparée par la macération, je fis sécher la membrane où se trouvoient plusieurs petites cavités; je trouvai qu'elle pesoit quarante grains, ce qui fait un peu moins qu'un 16<sup>me</sup> du poids total du morceau mis en expérience. Je conservai encore quelque tems les morceaux que j'avois mis dans la dissolution de sel ammoniac, dans celle du sel marin, & celui qui étoit dans l'eau pure changée tous les jours; ils conserverent leur consistance, à la réserve de celui qui étoit dans la dissolution de sel ammoniac, lequel s'est amolli encore un peu, mais pas assez pour que la lympe quittât le tissu solide.

Ainsi nous n'avons obtenu par ces expériences qu'une dissolution fort imparfaite, puisque, par le vinaigre même, la lympe n'est point devenue coulante; car elle s'est plutôt détachée par petits pelotons mols & friables qu'elle ne s'est dissoute; encore faut-il remarquer qu'il a été nécessaire pour cela que le morceau ait été beaucoup de tems en macération. On voit assez par là qu'on doit peu compter sur les remèdes fondans incisans pour la guérison des tumeurs de l'espece de celle-ci. Nous sommes donc en quelque sorte encore réduits, comme les Anciens, aux simples émoulliens & aux résolutifs. On peut à la vérité regarder les émoulliens comme de vrais fondans: mais il n'en est pas de même des résolutifs; car ils n'agissent qu'autant qu'ils excitent l'action des vaisseaux, qu'autant que cette action ayant été ainsi excitée, les vaisseaux divisent les humeurs arrêtées, les mettent en mouvement & les déplacent, qu'autant enfin que les parties actives des remèdes qui ont excité l'action des vaisseaux, sont à leur tour agitées par les vaisseaux, &

qu'en vertu de cette agitation elles peuvent pénétrer & diviser les humeurs. Encore ce dernier effet est-il difficile à prouver, si ce n'est peut-être dans les remèdes métalliques, dont les parties ont assez de masse & de pesanteur pour recevoir un mouvement, par lequel elles puissent pénétrer & agir dans la substance des humeurs. Le mercure lui-même que l'on regarde comme le plus puissant de tous les fondans, soit qu'on le fasse prendre intérieurement, soit qu'on l'applique à l'extérieur, ne peut agir de cette sorte que par l'entremise de l'action des vaisseaux. Si cette action est entièrement éteinte, ce fondant est sans effet; ainsi ce n'est point à proprement parler un fondant, mais un résolutif qui n'agit sur les humeurs que par l'action des vaisseaux.

Les émoulliens aussi-bien que les résolutifs ne conviennent que dans les premiers tems des tumeurs dures, qui peuvent devenir carcinomateuses, sur-tout de celles qui sont occasionnées par quelque coup; car lorsque la force organique des solides est détruite, les humeurs qui sont humectées & amollies par les remèdes émoulliens, se dépravent facilement dans la partie où elles séjournent, parce que pouvant être déplacées & renvoyées dans les routes de la circulation par l'action des solides, elles doivent alors se corrompre beaucoup plus promptement que lorsqu'elles sont moins humectées & moins fluides.

Ce seroit inutilement qu'on tenteroit en ce cas de déplacer au moyen des résolutifs les fucs ramollis & délayés par l'usage des émoulliens, parce que ces remèdes qui n'agissent que par l'entremise de l'action organique des solides, ne peuvent produire aucun effet lorsque cette action est éteinte: ainsi lorsque les tumeurs carcinomateuses sont parvenues à un tel état, il est évident qu'elles sont nécessairement incurables par l'usage des médicamens, & qu'elles ne peuvent être détruites que par l'extirpation.

Parmi les remèdes émoulliens, les eaux thermales ou sulfureuses me paroissent exceller sur tous les autres, parce

qu'elles sont moins pourrissantes : je les mets au rang des émolliens que je regarde comme les véritables fondans, mais des fondans d'un genre différent de ces remèdes actifs, attenuans & incisans, que l'on a imaginés comme autant de menstrues capables de diviser & de dissoudre les humeurs, & qui comme nous l'avons vû sont fort rares & très-insuffisans, sur-tout dans le cas présent ; les émolliens sont au contraire des remèdes aqueux & huileux, qui en s'insinuant & en pénétrant doucement dans nos sucs épaisiss, les humectent & les délayent. Cette vertu pénétrante se trouve en un haut degré dans les eaux thermales, parce que leur souphre volatil est animé par la chaleur considérable qu'elles ont à leur source ; c'est pourquoi les douches de ces eaux sur les tumeurs dont il s'agit, réussissent admirablement bien, pourvû que le tissu organique des vaisseaux ne soit pas détruit : c'est ce que j'ai souvent observé à Baresges. Une remarque que j'ai faite à Aix-la-Chapelle m'a conduit à penser que les eaux sulphureuses n'agissoient pas comme de simples résolutifs. Lorsque j'ai fait des saignées du pied dans l'eau de cette source, il ne s'est point formé comme d'ordinaire de lambeaux lymphatiques ; j'ai examiné la lymphe vingt-quatre heures après les saignées : l'eau ayant perdu toute sa chaleur, elle s'est toujours trouvée en dissolution. J'ai jugé de là que les eaux sulphureuses agissoient en effet immédiatement sur nos sucs albumineux, soit qu'on les prit intérieurement, soit qu'on les appliquât extérieurement. J'avoue cependant que j'ai passé légèrement sur ce fait, parce que la vertu dissolvante des eaux est si généralement reconnue, que je ne pensois pas alors qu'il fut permis d'en douter. Mais si l'occasion s'en présentoit de nouveau, je serois beaucoup plus attentif ; & pour mieux m'en assurer je serois des épreuves sur ces coënes épaisiss qui se forment sur le sang que l'on tire dans les maladies inflammatoires. J'espère que quelque Praticien zélé, intelligent & à portée de faire de semblables expériences, voudra bien se donner la peine d'éclaircir ce fait.

---

EXPERIENCES  
FAITES SUR  
LA TUMEUR.

EXPERIENCES  
FAITES SUR  
LA TUMEUR.

Je ne parle point du succès de l'opération : quoique la playe ne soit pas entièrement fermée, j'ai cependant lieu d'espérer une guérison parfaite ; l'opération n'a attiré aucun accident fâcheux, excepté la fièvre qui est ordinaire dans les premiers tems, où l'inflammation s'empare de la playe : il y a environ six semaines que j'ai fait l'opération, & la cicatrice avance beaucoup. Au reste la guérison ou la mauvaise réussite, n'ont dans de pareils cas rien de remarquable aux yeux des Praticiens ; l'amputation n'est pas toujours dans ces maladies un remède sûr, mais il est l'unique ; un Chirurgien qui y a recours, lorsqu'il est inévitable, & qui satisfait à tout ce que l'Art prescrit, n'est point comptable de l'événement.



## OBSERVATION

SUR UN ÉTRANGLEMENT  
DE L'INTESTIN,

*Cause intérieure par l'adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau.*

Par M. DE LA PEYRONIE.

**L**A Chirurgie a déjà découvert dans l'intérieur du ventre divers étranglemens de l'intestin, & ces découvertes ont été souvent utiles aux malades; mais celui dont je vais parler est d'une espece dont on a peu d'exemples. Un Postillon âgé de trente-cinq ans, portoit-depuis dix ans une hernie à l'aine du côté gauche, sans avoir jamais voulu s'affujettir à se servir d'un brayer. Un effort qu'il fit occasionna un étranglement de l'intestin, & cet étranglement fut suivi des accidens ordinaires; son Chirurgien eut recours aux remédes qui conviennent dans ces maladies, & ce ne fut pas sans succès, puisqu'en peu de tems ils procurerent un relâchement qui permit de réduire la hernie. Le Chirurgien croyoit que moyennant cette réduction le ventre s'ouvriroit, & que le malade seroit soulagé; mais contre ses espérances, les accidens, bien loin de diminuer, augmentèrent au point que dans l'espace de vingt-quatre heures le pouls s'éteignit, le *miserere*, la tension du bas ventre & le hoquet furent portés au dernier degré; les extrémités se refroidirent: tel étoit l'état du malade lorsque je fus appelé, j'examinai l'anneau où avoit été la descente, je n'y trouvai point de tumeur, j'enfonçai avec mon doigt dans l'anneau la peau qui le couvroit, & je m'assurai bien par la dilatation de l'anneau, qu'il y avoit eu une descente, & qu'elle étoit

entièrement réduite : cette réduction n'avoit cependant procuré aucune évacuation par la voye des selles ; tous les accidens de l'étranglement avoient persisté & avoient jetté le malade dans un si déplorable état, que je le trouvai sans ressource ; il étoit trop tard pour hasarder une opération. Si j'avois pû me flatter de quelque espérance, j'aurois ouvert le sac & l'anneau pour saisir l'intestin, le tirer à moi & tâcher de découvrir le lieu de l'étranglement, dans la vûe de couper la bride s'il eût été possible, ainsi qu'on l'a quelquefois pratiqué avec succès. Le malade mourut dans la journée, je l'ouvris le lendemain, j'emportai la partie où étoit l'étranglement, je la fis voir à l'Académie, telle qu'elle est représentée dans les deux planches suivantes. On voit dans la premiere une grande portion d'épiploon qui étoit descendue avec l'intestin dans la hernie, & qui est relevée pour découvrir l'intestin ; cette portion s'étoit attachée au bord de l'ouverture interne de l'anneau, & formoit par son adhérence la bride qui avoit étranglé l'intestin lorsque la descente fut réduite. La seconde planche représente l'intestin réduit & étranglé par la bride formée par l'adhérence de l'épiploon. Cette observation nous avertit de nous défier de pareils accidens, qui ne sont pas sans remède, car il est possible de reconnoître l'étranglement avec le doigt & de dégager l'intestin. L'Académie publiera dans la suite plusieurs Observations sur des étranglemens de l'intestin par le sac herniaire après la réduction des descentes, & on verra par ces observations qu'on a quelquefois débridé l'intestin dans le ventre avec succès.





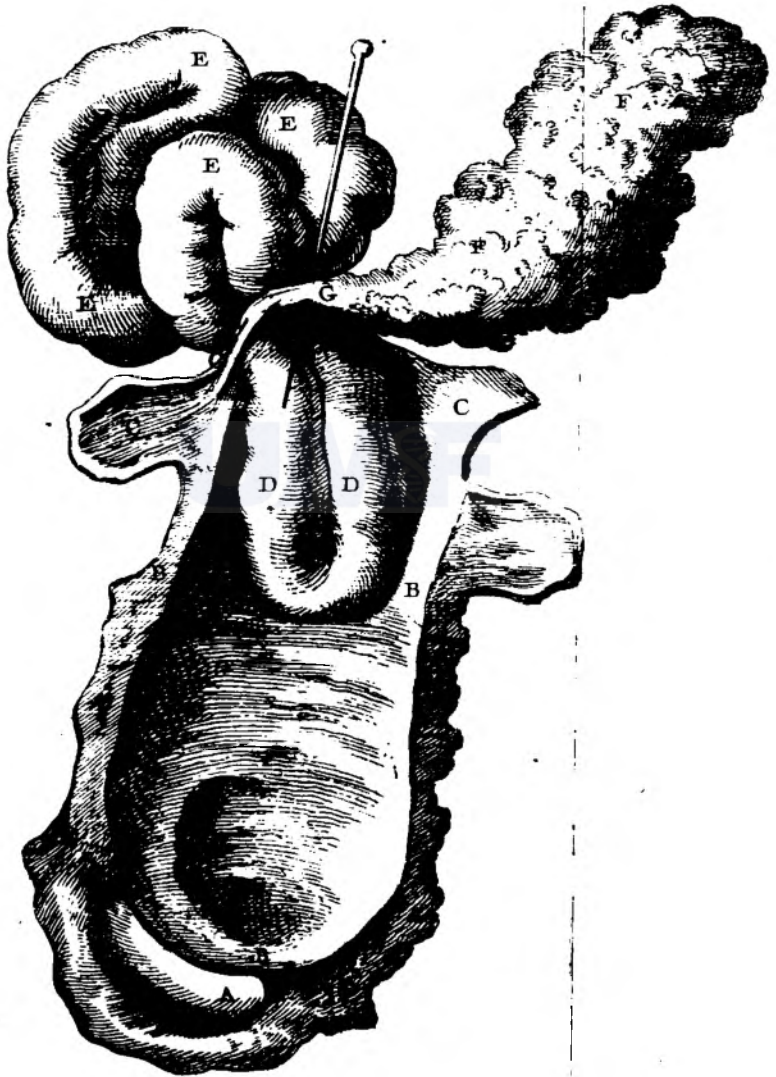


Fig. 1.

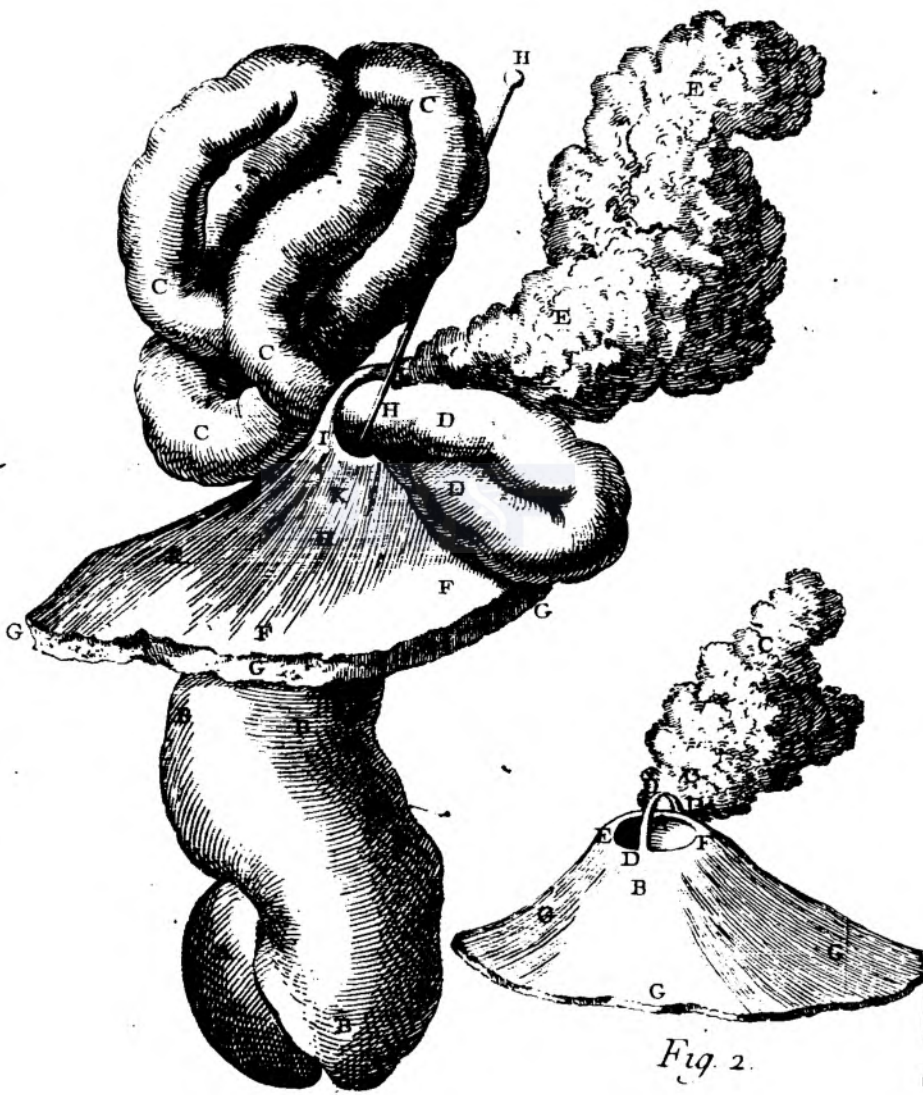


Fig. 2.

## P L A N C H E I.

- A.** Le testicule.  
**B B B.** Le sac herniaire ouvert.  
**C C.** Deux portions de muscle qui formoient l'anneau, lesquelles ont été séparées pour faire voir le sac ouvert dans toute son étendue.  
**D D.** Portion de l'intestin ileon qui descendoit dans la hernie, & qui a été poussée du côté droit de la bride.  
**E E E E.** Portion du même ileon qui restoit dans le ventre.  
**F F.** L'épiploon qui descendoit avec l'intestin dans le sac herniaire & qui couvroit l'intestin.  
**G G.** La bride formée par l'adhérence de l'épiploon, & qui a causé l'étranglement dans le ventre.

P L A N C H E I I. *Figure I.*

- A.** Le testicule dépouillé du scrotum.  
**B B B.** Le sac du péritoine dilaté par l'intestin & par l'épiploon qui formoient la hernie.  
**C C C C.** Portion de l'intestin ileon qui étoit dans la cavité de l'abdomen.  
**D D.** Portion du même intestin ileon qui formoit la hernie, & qui a été réduite.  
**E E.** Portion de l'épiploon qui étoit descendue avec l'intestin dans le sac herniaire, & qui a été réduite en même-tems que l'intestin.  
**F F F.** Portion du péritoine qui tapisse la face interne des muscles de l'abdomen, & qui est renversée pour faire voir le bord interne de l'anneau & la bride formée par l'adhérence de l'épiploon.  
**G G G.** Epaisseur des muscles, de la graisse & de la peau.  
**H H H.** Stilet qui indique la route de l'anneau par où l'intestin & l'épiploon descendoient dans le sac herniaire pour former la hernie.  
**I I.** Bride en forme d'anse, formée par l'adhérence de

l'épiploon au péritoine au-dessus de l'anneau, & par laquelle l'intestin se trouva étranglé, lorsqu'il fut replacé dans le ventre, après le relâchement de l'étranglement que causoit l'anneau, & dans le tems qu'on le croyoit libre dans la capacité du ventre.

**K.** L'endroit où l'intestin avoit d'abord été étranglé par l'anneau, marqué par des points.

*Figure I I.*

**A.** Ouverture intérieure de l'anneau.

**B.** Le lieu où étoit le plus grand étranglement qui a d'abord été causé par l'anneau, marqué par des points.

**C C.** Portion de l'épiploon qui formoit avec l'intestin la descente.

**D D.** Bride formée par une portion de l'épiploon qui s'est rendu adhérent au péritoine au bord interne de l'anneau.

**E.** Portion droite de l'ouverture de l'anneau.

**F.** Portion gauche de l'ouverture de l'anneau.

**G G G.** Portion du péritoine qui tapisse la face interne des muscles de l'abdomen.

On voit par ces Figures que si l'intestin en rentrant dans le ventre avoit été poussé du côté de la partie droite de l'anneau, il n'y auroit point eu d'étranglement de la part de la bride; & c'est la route que tenoit apparemment l'intestin toutes les fois que la hernie rentroit.

Mais lors du dernier accident, le Chirurgien en réduisant l'intestin, l'a poussé vers la partie gauche de l'anneau, ce qui a fait l'étranglement intérieur qui a causé la mort du malade.

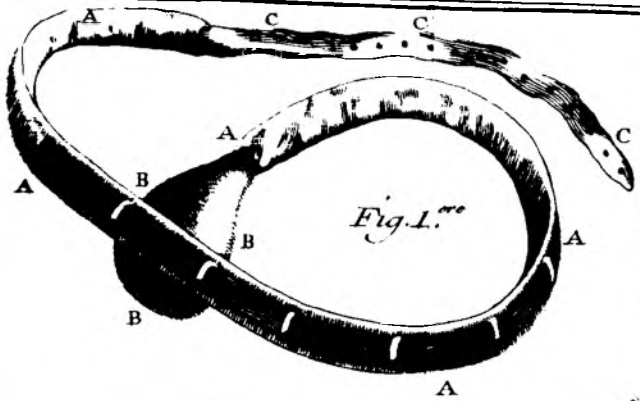


Fig. 1.

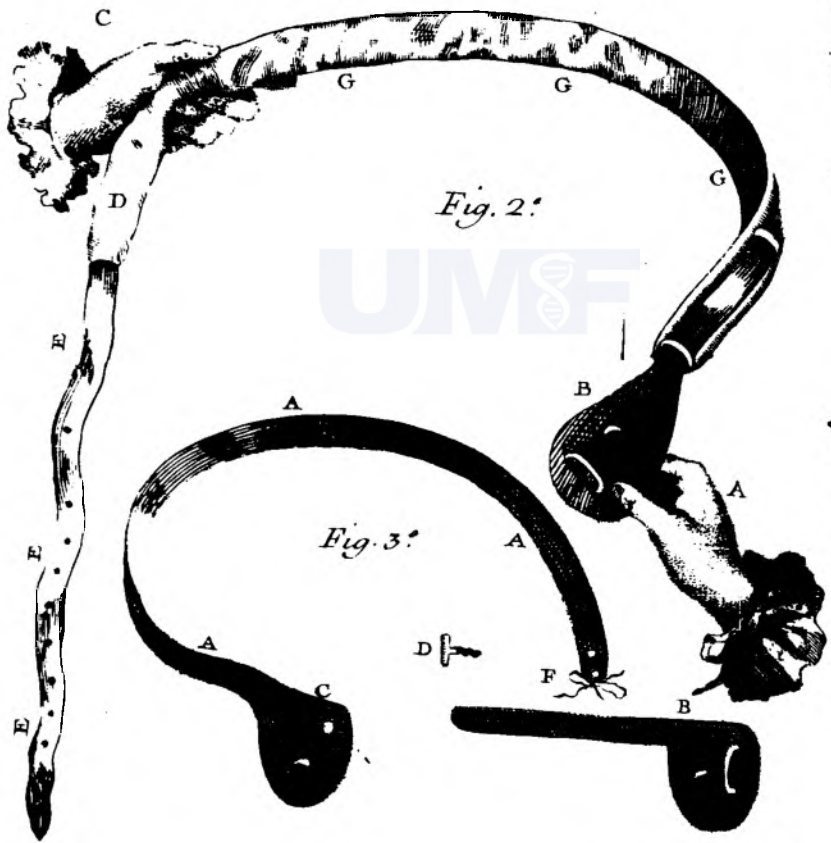


Fig. 2.

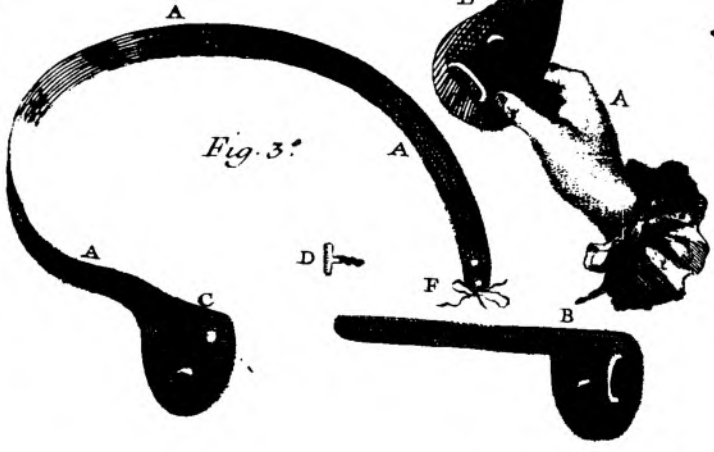


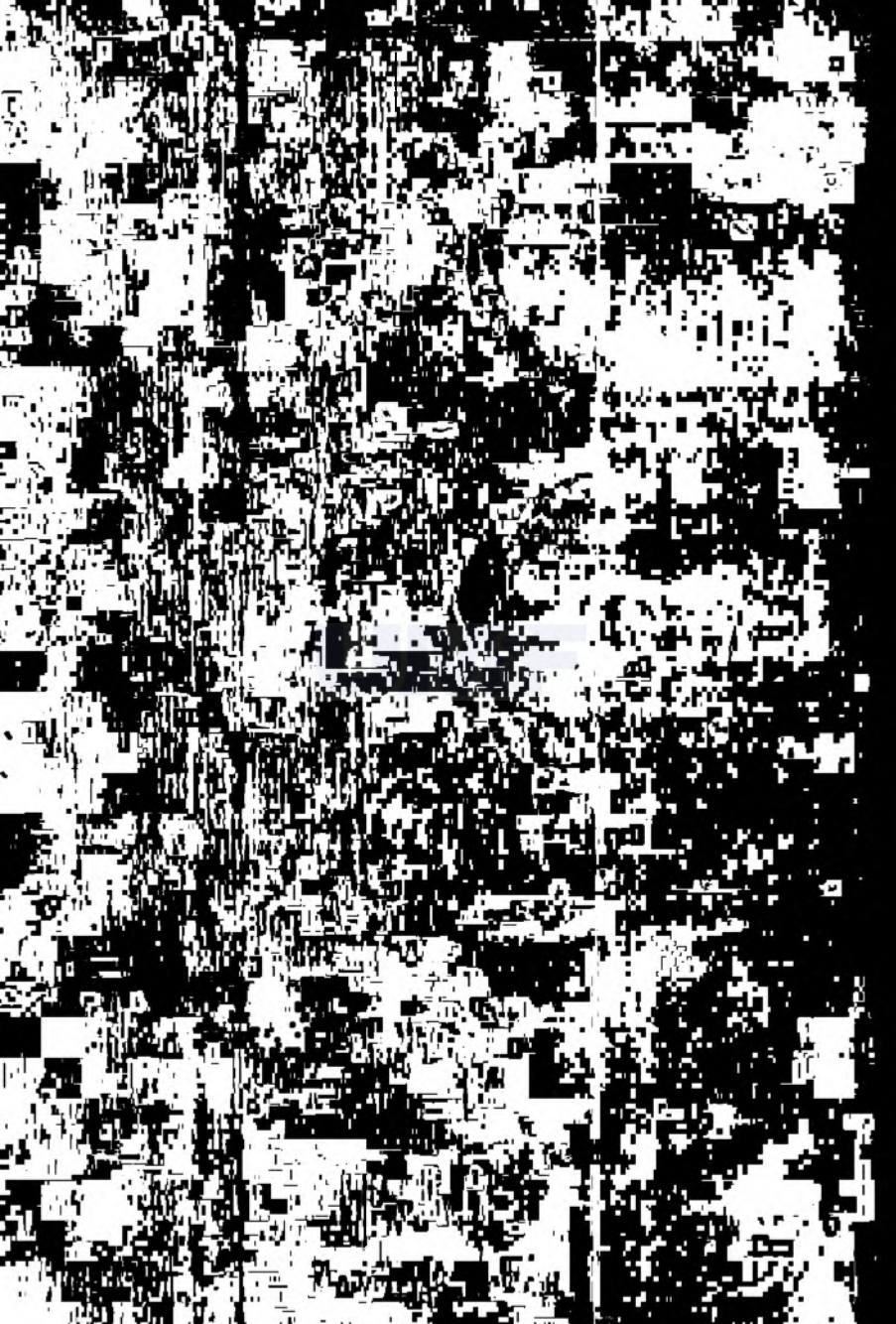
Fig. 3.



Fig. 4.







# BANDAGE ELASTIQUE

POUR LES HERNIES,

PRESENTÉ A L'ACADEMIE

Par M. DE LAUNAY.

## FIGURE I.

*AAAAA.* **C** Einture d'acier à ressort, formant un ef-  
pece d'ovale, dont l'extrémité vient  
joindre & croiser sur la plotte *B*; cette ceinture s'ajuste  
autour du corps, & en prend exactement la forme sans  
le gêner en aucun endroit.

*B B B.* La plotte vûe du côté convexe par lequel elle  
porte sur l'anneau son épaisseur qui est seulement de  
deux lignes, suffit pour retenir sûrement la descente  
dans toutes sortes d'exercices du corps.

*C C C.* La courroye percée de plusieurs trous pour serrer  
plus ou moins la ceinture.

Les petites bandes qui traversent, servent à retenir la  
garniture à la ceinture d'acier, & facilitent le change-  
ment de la garniture lorsqu'il en est besoin.

## FIGURE II.

Représentant le bandage ouvert par deux mains *A* & *C*,  
pour faire voir combien son ressort peut se prêter à  
l'extension.

*B D.* La distance qu'il y a entre les deux extrémités du  
bandage ouvert, qui réunissant ensemble beaucoup de  
souplesse & d'élasticité, s'ajuste exactement & com-  
modément au contour du corps.

*E E E.* La courroye destinée à passer dans la bride *F* &  
arrêtée au crochet, placé extérieurement au centre de  
la pelote.

**G G G.** La garniture montée sur la ceinture du bandage, & vue du côté qu'elle s'applique sur le corps.

F I G U R E I I I.

**A A A.** Le bandage nu & sans garniture.

**B.** Seconde platine, dont la queue entre & passe dans la première platine *C* à telle proportion & distance qu'il faut pour porter sur l'un & l'autre anneau, dans le cas de deux descentes par les deux anneaux : cette platine est arrêtée par la vis *D* qui entre & reste dans l'écrou pratiqué à la première platine ; ce qui forme un bandage à deux côtés.

**E E E.** La courroie, au bout supérieur de laquelle il y a, au lieu d'un clou comme à l'ordinaire, un double fil de leton, qui passe dans les deux petits trous, qui sont à l'extrémité du bandage ; ce fil retient plus sûrement la courroie que ne fait le clou rivé qui est sujet à manquer, ce même fil de leton est d'ailleurs fort commode pour changer de courroie quand elle est usée.

F I G U R E I V.

**A A A.** La garniture qui se rapporte & s'applique au bandage.

**B.** Fente par où l'on passe la courroie qui sort par une autre fente qui est au bout *C*.

**D D D D.** Attraches qui maintiennent la garniture en état autour du bandage, & qui donnent la facilité de changer de garniture autant de fois que la propreté l'exige, en conservant le même bandage, qui a toujours la même utilité, la même commodité, & toutes les qualités qui le feront préférer par les personnes qui sont dans l'usage d'en porter par nécessité ou par précaution.





# M E M O I R E

## SUR PLUSIEURS HERNIES SINGULIERES.

Par M. DE GARENGEOT.

**L**ES Hernies n'arrivent presque jamais que dans les endroits de la circonférence du ventre qui sont privés de fibres musculuses, sur-tout dans ceux où la nature a pratiqué des espaces ou des vuides pour le passage des vaisseaux ou de quelques autres parties : & lorsque les parties flottantes renfermées dans la capacité du ventre, sont poussées avec violence vers ces endroits dépourvus de fibres musculuses, elles n'y trouvent pas une résistance capable de s'opposer à leur effort.

REMARQUES  
S' R LES EN-  
DROITS OU  
LES HERNIES  
ARRIVENT.

Les endroits qui cèdent le plus communément à l'effort de ces parties sont, comme on le sçait assez, les anneaux des muscles obliques externes, les arcades crurales, l'ombilic, la ligne blanche, & les parties latérales du ventre. Or nous allons remarquer que les hernies n'arrivent dans tous ces endroits, que parce qu'ils sont effectivement privés naturellement ou par accident, de fibres musculuses.

1<sup>o</sup>. Les endroits où les hernies arrivent le plus fréquemment, sur-tout aux hommes, sont aux côtés à la partie supérieure du pubis, où sont situés les anneaux des muscles obliques externes. Chacun de ces anneaux est formé par deux appendices ou piliers de l'aponévrose inférieure de ce muscle, dont l'écartement laisse une ouverture presque ovale, destinée à fournir un passage au cordon des vaisseaux spermatiques dans les hommes, & au ligament rond dans les femmes. Ces différentes

REMARQUES  
SUR LES EN-  
DROITS OU  
LES HERNIES  
ARRIVENT.

parties passent par cette ouverture de l'anneau de l'oblique externe, où il ne se trouve aucunes fibres charnues, mais seulement le péritoine, la graisse & la peau, qui ne peuvent pas opposer beaucoup de résistance aux parties flottantes du bas-ventre lorsqu'elles sont poussées avec force vers cet anneau.

2°. Les arcades crurales sont encore des endroits où les hernies se forment facilement; chacune de ces arcades est formée par le ligament de *POUPART* ou de *FALLOPE*, & donne passage aux tendons des muscles psoas & iliaque, & au nerf, artère & veine crurales. Ce passage n'est occupé que par un allongement du tissu cellulaire du péritoine; en sorte qu'il n'y a aucunes fibres charnues qui puissent opposer une résistance suffisante à l'impulsion violente des parties flottantes du bas-ventre.

3°. Les hernies arrivent fréquemment aussi à la circonférence de l'anneau ombilical. On sçait que les artères & veines ombilicales passent par cet anneau; mais il n'en est pas de ce passage comme de ceux que nous venons de décrire; car l'anneau ombilical se ferme par la cohésion du péritoine, de la bande blanche & de la peau, dans le tems de la ligature du cordon ombilical, & forme, avec les vaisseaux ombilicaux qui s'y terminent, une espèce de nœud ou cicatrice qui est très-solide, & qui ne peut pas fournir de passage aux parties qui se présentent, si ce n'est dans la jeunesse lorsque cette cicatrice est encore fort tendre, ou lorsqu'elle a souffert de grandes extensions dans quelques maladies. Mais les environs de ce nœud opposent beaucoup moins de résistance, parce qu'étant très-minces, & ne s'y trouvant pas de fibres charnues, l'épiploon & les intestins forcent facilement la foible aponévrose qui entoure ce nœud.

4°. Les hernies arrivent quelquefois à la partie de la ligne blanche qui s'étend depuis le cartilage xiphoïde jusqu'à la circonférence de l'ombilic, & qui forme une espèce de bande aponévrotique privée de fibres charnues, & large d'environ un pouce; car quoique cette

bande soit naturellement d'un tissu fort ferré, elle se relâche cependant par les extensions considérables qu'elle souffre dans les grandes hydropisies, & par les efforts auxquels elle est exposée dans les vomissemens violens; de sorte qu'elle est alors facilement forcée par les parties intérieures.

REMARQUES  
SUR LES EN-  
DROITS OU  
LES HERNIES  
ARRIVENT.

L'autre partie de la ligne blanche, qui s'étend depuis un travers de doigt au-dessous de l'ombilic jusqu'au pubis, est encore fort exposée aux hernies; mais ce n'est gueres que lorsque les muscles droits souffrent dans le tems des grossesses un trop grand écartement; ces muscles se trouvent en effet quelquefois si écartés, qu'il se trouve entre eux un espace de trois travers de doigt, dépourvû de fibres charnues. La ligne blanche qui les unit, & qui est naturellement fort étroite, se trouve dans ces cas fort étendue & fort affoiblie; les muscles droits ne reprenant qu'une partie de leur ton après l'accouchement, laissent toujours entre eux une grande distance, qui facilite dans ce lieu la sortie des parties flottantes du bas-ventre, & il s'y forme une hernie qui a d'autant plus de facilité à augmenter, que le paquet des intestins a toute sa pente vers cet endroit, & sort en si grande quantité, même avec presque tout le mezentère, qu'il s'y forme comme une espece d'éventration. J'en ai vû entre autres, une si considérable, qu'elle représentoit un second ventre, & descendoit jusqu'au milieu des cuisses. M. DE LA PEYRONIE a donné à l'Académie un détail de deux hernies de ce genre qui étoient encore plus considérables; l'Académie doit les communiquer dans la suite au Public, avec l'espece de bandage dont M. DE LA PEYRONIE s'est servi pour contenir de si grandes hernies.

5°. Enfin tout le monde sçait qu'il se fait aussi des hernies aux parties latérales de l'abdomen, & qu'on les distingue de celles dont nous venons de parler, par le nom de hernies ventrales. Mais ces hernies n'ont gueres lieu que lorsqu'il est arrivé quelque playe, ou quelque abscess.

REMARQUES  
SUR LES EN-  
DROITS OU  
LES HERNIES  
ARRIVENT.

qui ont percé les muscles du bas-ventre ; ou lorsque les muscles ont souffert quelques grandes distensions, causées par des grossesses ou par des hydropisies ascites. Dans ces dernières circonstances, leurs fibres charnues se séparent, s'amassent par paquets les unes auprès des autres, & laissent quelques intervalles par lesquelles les parties flottantes du ventre s'échappent. Le péritoine qui alors s'allonge facilement, sort avec ces parties, & leur fournit une poche ou un sac ; en quoi les hernies qui se forment de cette manière diffèrent de celles qui sont occasionnées par des playes ou abcès où le péritoine a été percé & a manqué de se réunir, & de celles qui arrivent à l'ombilic, lesquelles sont toutes privées de sac.

HERNIES DE  
L'ESTOMACH.

Outre ces différens endroits où se forment les hernies les plus connues, il y en a quelques autres où ces maladies arrivent quelquefois aussi ; mais elles ont été jusqu'à présent peu remarquées, du moins les Auteurs n'en ont dit que fort peu de chose. Je vais rapporter ici quelques observations sur ces hernies extraordinaires & peu connues, & je remarquerai en même-tems que ces maladies n'arrivent aussi dans ces endroits, que parce qu'il ne s'y trouve pas non plus de fibres musculuses capables de retenir les parties.

Le premier de ces endroits où nous avons vu, mes Confreres & moi, des hernies de l'estomach, est à la partie supérieure de la ligne blanche, immédiatement au-dessous du cartilage xiphoïde. Or cette partie, comme tout le reste de la bande, est purement aponévrotique, & par conséquent entièrement dénuée de fibres charnues. De plus, l'aponévrose est large & plus mince dans cet endroit qu'ailleurs ; ensorte que la rareté des hernies qui arrivent dans ce lieu, ne peut être attribuée qu'à la situation ordinaire du corps, qui donne aux parties flottantes du ventre, une pente qui les empêche de faire aucun effort considérable sur cette partie.

I. OBSERV.  
par l'Auteur  
sur une her-

Un jeune Chirurgien qui avoit dessein de s'embarquer pour l'Amérique, voulut apprendre à danser avant son

départ. Dans la chaleur de cet exercice, le Maître lui ordonnant d'écartier les épaules, de jeter les bras en arrière pour bien présenter la poitrine, il le fit avec tant d'activité, qu'il sentit un craquement & déchirement subit dans l'enfoncement qui est à la région épigastrique, & qu'on appelle vulgairement le *creux de l'estomach*. Ce déchirement ne fut pas fort douloureux; le jeune homme plein de feu, n'y fit pas d'abord beaucoup d'attention: cependant chaque fois qu'il répétoit ces sortes d'exercices, il sentoit une espece de tiraillement un peu douloureux dans le même endroit, & il fut d'abord fort constipé.

Ces accidens encore naissans ne le détournèrent point du voyage qu'il avoit projeté: il s'embarqua un mois après, & fut trente-quatre jours pour arriver à l'Amérique. La constipation persista pendant cette course; mais ce qui aggrava beaucoup sa maladie, fut le tribut que les nouveaux marins payent ordinairement à la mer. Ce jeune homme vomit si fréquemment, que les alimens ne pouvoient rester un quart d'heure dans son estomach. Ces vomissemens excessifs & presque continuels le réduisirent dans un état très-fâcheux; car outre la constipation qui duroit depuis deux mois, il perdit entièrement l'appétit, le ventre lui devint extraordinairement tendu, il eut des lassitudes dans tous les membres, des inquiétudes, des agitations & une insomnie continuelle.

Ceux qui étoient avec lui dans le Vaisseau, ne furent point allarmés de son vomissement les sept ou huit premiers jours, parce que c'est à peu près le tems que les nouveaux marins sont fatigués de cet accident; mais quand ils virent qu'il ne discontinuoit pas, même après être débarqué, ils penserent que cette incommodité dépendoit d'une autre cause.

Le malade ne négligea rien de ce qu'il crut propre à lui procurer du soulagement; mais bien loin d'en tirer quelque avantage, de nouveaux accidens se joignirent aux premiers; il survint des rots fréquens, suivis d'amer-

---

HERNIES DE  
L'ESTOMACH.  
nie de l'esto-  
mach, au-des-  
sous du carti-  
lage xiphoi-  
de.

tume à la bouche, & des vomiffemens de matieres tantôt écumeufes, tantôt bilieufes; une fièvre lente, des foibleffes, une maigreur extrême, des vapeurs, & comme un poids sur l'estomach accompagné de douleurs qui sembloient partir de la pointe du cartilage xiphoïde.

Ayant employé fans succès les suppositoires les plus irritans, & les purgatifs simples, il prit l'émétique. Ce remède évacua beaucoup par haut & par bas. Le malade en fut fort foulagé; car il y avoit près de trois mois que les évacuations étoient entièrement supprimées par la voye des selles. Cet avantage l'obligea à recourir souvent au même remède qui lui procuroit chaque fois du soulagement; mais comme il n'attaquoit que l'accident & non la cause, la répétition trop fréquente de l'émétique, lui attira d'autres infirmités. Son ventre devint de plus en plus rendu, & sa respiration se trouva extrêmement gênée: il paroissoit de tems en tems proche le cartilage xiphoïde, une tumeur mollette qui se distinguoit facilement de la bouffiffure du ventre, & égaloit quelquefois la grosseur du poing.

Un état si fâcheux fit prendre au malade le parti de revenir en France. Arrivé à Nantes, il consulta plusieurs Médecins & Chirurgiens de cette Ville, qui ne faisirent point la cause de ses infirmités; aussi les remèdes qu'ils lui prescrivirent furent-ils inutiles. Il se livra ensuite à des Charlatans qui le tourmenterent en vain par beaucoup de remèdes différens.

Après toutes ces tentatives qui ne lui furent que désavantageuses, il vint à Paris pour y consulter ce qu'il y a de plus célèbre dans la Médecine & la Chirurgie. Mais on ne connut point sa maladie, & il ne tira aucun avantage des conseils qu'on lui donna.

Ce malade réduit dans un état très-fâcheux, après avoir pris pendant deux ans une quantité prodigieuse de remèdes, & se voyant hors d'espérance de guérir, prit la résolution de se retirer dans sa patrie: cependant il voulut avant son départ profiter du Cours d'Opérations que je fis

au mois d'Avril 1740. Dans une de mes leçons je parlai des Hernies de l'estomac; Hernies qui n'ont pas encore été décrites distinctement par aucun Auteur (a): j'en détaillai les accidens tels que je les avois remarqués dans deux hernies de ce genre que j'avois traitées, & tels que les ont remarqués Messieurs PETIT, ANDOUILLE & ARNAUD mes Confreres, qui ont eu pareillement occasion de voir plusieurs fois ce genre de maladie.

---

HERNIES DE  
L'ESTOMACH.

Le jeune Chirurgien trouva dans le récit de ces accidens un tableau exact de sa maladie, & s'en fut dans l'instant fabriquer chez lui un bandage à peu près tel que celui dont j'avois parlé dans ma leçon. Ce bandage eut tant de succès, qu'une heure après son application le malade fut naturellement à la selle, dormit toute la nuit, & tous les autres accidens que j'ai détaillés disparurent.

Le malade vint quelques jours après me faire part de cet heureux changement. En examinant l'endroit où il avoit appliqué son bandage, je reconnus proche le cartilage xiphoïde, un écartement des muscles droits: la hernie de l'estomac reparoissoit au moindre mouvement.

Je remarquai dans ce bandage quelques défauts que ce Chirurgien corrigea parfaitement. Je lui conseillai cependant de consulter M. ARNAUD, qui trouva le dernier bandage construit comme il convenoit. En effet la hernie n'a pas reparu, & l'écartement des muscles droits se rapproche de façon qu'on peut espérer une guérison radicale.

J'ai remarqué dans une autre malade & dans la même région, une hernie de l'estomac placée précisément à côté du cartilage xiphoïde. Il y a deux espaces triangulaires, un à chaque côté de ce cartilage, destinés au passage de plusieurs vaisseaux sanguins qui se distribuent au muscle pectoral & à d'autres parties extérieures. Ces espaces

Espaces  
triangulaires  
aux côtés du  
cartilage xi-  
phoïde, par  
où l'esto-  
mach peut  
former des  
hernies.

(a) CAMERARIUS, Décade X. n°. 14. parle d'une Hernie de ce genre, mais il ne la décrit point. On en voit encore un exemple, seulement indiqué dans le Traité des Hernies de RENEAUME, page 85.

font terminés d'un côté par les bords de la gaine des muscles droits qui est extrêmement mince, parce que dans ce lieu elle n'est point formée, comme ailleurs, par le concours des aponévroses des muscles obliques & transverses, mais seulement par l'aponévrose de l'oblique externe; ainsi on comprend assez qu'une hernie peut se former aisément dans ces endroits dénués de fibres charnues, & qui ne sont recouverts que par la graisse & la peau, & où l'aponévrose dont nous venons de parler, ne peut opposer qu'une médiocre résistance aux parties flottantes qui font effort vers cet endroit.

II. OBSERV.  
par l'Auteur  
sur une hernie  
de l'estomach  
au côté gauche  
du cartilage  
xiphoïde.

Une femme qui étoit dans une situation gênée, voulut lever un enfant pour le changer de place; elle fit un effort qui lui causa une douleur subite & très-vive à la partie latérale gauche du cartilage xiphoïde, & une autre à l'endroit où la troisième fausse-côte s'unit avec la seconde; la côte se détacha & fit bosse à la peau. Cette femme resta comme immobile par la violence de cette douleur, & crut qu'elle venoit de se casser quelque chose, & qu'elle alloit mourir si elle n'étoit pas secourue au plutôt.

On vint me chercher: la malade put à peine me parler tant elle étoit pressée par la douleur. J'examinai les endroits où elle sentoit de la douleur, & j'apperçûs au côté gauche du cartilage xiphoïde, une tumeur de la grosseur & figure d'une olive. Je soupçonnai d'abord par la situation de cette tumeur & par la manière dont elle étoit arrivée, que c'étoit une hernie de l'estomach. Je fus confirmé dans mon idée lorsque je sentis en la touchant, une certaine mollesse élastique, telle que pourroit être celle d'une petite poche remplie d'air.

Dans cette persuasion je tentai la réduction. Je plaçai sous les fesses un coussin, & un autre sous les épaules, afin de relâcher les muscles du ventre qui étoient fort tendus. Je pinçai avec le pouce & le doigt indicateur la tumeur le plus près de sa racine qu'il me fut possible, afin de la comprimer par les côtés, & de la repousser vers l'intérieur, en vacillant un peu de côté & d'autre, pour



faciliter la rentrée de la partie qui étoit sortie. Par ces petits mouvemens, je sentis si distinctement la partie rentrer, que je n'eus plus lieu de douter que ce ne fût véritablement une hernie de l'estomach.

---

HERNIES DE  
L'ESTOMACH.

Il y a une espèce de hernie que je crois encore moins connue que celles dont nous venons de parler; c'est la hernie intestinale qui arrive dans le vagin.

HERNIE IN-  
TESTINALE  
DANS LE VA-  
GIN.

Le vuide que forme le vagin dans les femmes qui ont eu beaucoup d'enfans, peut faciliter la formation d'une hernie dans les parois mêmes du vagin. Ces parois forcées dans les accouchemens, & continuellement humectées par les humidités dont elles sont toujours abreuvées, s'étendent & se relâchent quelquefois à un point, que le peu de fibres charnues qui entrent dans leur composition, s'écartent & s'assemblent par paquets. Il ne reste plus vis-à-vis les intervalles que ces paquets de fibres laissent entre eux, que les parties membraneuses du vagin qui ne sont pas capables d'une grande résistance. C'est pourquoi il est quelquefois arrivé que l'intestin a forcé ces membranes vaginales, & produit une hernie qui se manifeste dans le vagin même, & par la suite entre les grandes lèvres.

Au commencement de l'année 1736. je fus mandé pour voir la femme d'un Peaucier qui croyoit avoir une descente de matrice. Cette femme d'une médiocre stature, avoit eu cinq grossesses, & à chaque accouchement un enfant fort gros. Un mois après sa dernière couche, elle fit un effort en aidant à charger un balot sur un crocheteur. Alors elle sentit un dérangement dans son ventre, une vive douleur au vagin, & il lui sembloit que quelque chose remplissoit cette partie. Elle consulta sa Sage-femme qui lui dit qu'elle avoit une descente de matrice, & qu'elle devoit voir son Chirurgien; mais elle négligea cet avis, & continua d'agir à son ordinaire. La maladie augmenta au point qu'elle se manifestoit aux grandes lèvres qu'elle débordoit d'un travers de doigt. La malade sentoit de tems en tems des douleurs de coli-

III. OBSERV:  
par l'Auteur  
sur une her-  
nie de l'intes-  
tin entre les  
grandes lé-  
vres de la  
vulve.

que qui commençoient en cet endroit, des tiraillemens à l'estomach, des maux de cœur, & elle ne pouvoit uriner que lorsqu'elle étoit couchée sur le dos.

Instruit par ce récit, je l'examinai; & j'aperçus une tumeur blanchâtre qui occupoit non-seulement l'orifice du vagin, mais débordoit les grandes lèvres, de façon qu'elle laissoit la liberté de porter le doigt entre elle & le bord inférieur du vagin. Lorsque j'eus passé mon doigt au-delà de la tumeur, je touchai l'orifice de la matrice presqu'en sa situation naturelle; d'où je conclus que cet organe n'avoit aucune part à la maladie présente: & comme je ne pûs faire cette perquisition sans presser la tumeur, j'aperçus que son volume étoit diminué de la moitié. Ce changement qui arriva à la tumeur, me fit soupçonner que c'étoit une descente d'intestin. Dans cette pensée, je fis mettre la malade sur son lit, & maniai avec circonspection cette tumeur mollette: elle entra en fuyant, pour ainsi dire, comme au travers la partie supérieure latérale droite du vagin, que je sentis après cette réduction, lâche, mince, & comme formant une espece de vuide.

Pour me convaincre davantage de cette hernie intestinale, dont je n'avois jamais entendu parler, & qu'aucun Auteur que je sçache, n'a décrite, je dis à la malade de marcher & touffer fortement. Ces mouvemens firent aussi-tôt reparoître la tumeur; ce qui me convainquit entièrement que c'étoit une hernie. Je la réduisis, & je fis tenir la malade au lit jusqu'à ce que j'eusse fait un pessaire convenable pour retenir l'intestin en place.

J'en formai un de figure ovalaire, qui ne me réussit que la première journée; car le lendemain cette femme sentit de vives douleurs, avec un tiraillement considérable à l'estomach; elle eut des vomissemens & des rots; ces accidens me déterminèrent à ôter le pessaire. Je le trouvai fort déplacé, & je m'aperçus que l'intestin étoit un peu ressorti, & s'étoit glissé entre le pessaire & le pubis, où il se trouvoit comprimé.

Pour contenir plus sûrement cette descente, je fis un autre pessaire à peu près de la même grosseur que le premier, mais je lui donnai la figure d'un bondon. Je le perçai dans le milieu pour construire un canal, & l'attachai par le moyen de deux cordons; car sans cette précaution on n'auroit pas pû le retirer facilement pour le changer. Ce pessaire a retenu si exactement la descente, que la malade n'en a pas été incommodée depuis.

J'ai communiqué cette observation à M. ARNAUD mon Confrere, qui m'a dit en avoir vû de cette espece, & que le pessaire en bondon, étoit le moyen qui lui avoit de même parfaitement réussi.

Il nous reste présentement à parler d'une hernie si peu connue, qu'elle n'a pas même paru possible à beaucoup d'Anatomistes : c'est celle qui se forme par le trou ovalaire.

Ce trou qui est fermé par une membrane ligamenteuse, & par deux muscles appelés obturateurs, ne paroît pas pouvoir fournir un passage aux parties flottantes du ventre : cependant quand on dissèque ces parties avec attention, on peut remarquer que ce trou n'est pas entièrement bouché, & qu'il laisse à son bord supérieur un vuide oblique, connu par le nom de sinuosité de l'ischium, pour le passage de quelques nerfs, artères & veines. Or c'est par cet endroit qui a une étendue assez considérable, privée de fibres charnues & même aussi de la membrane ligamenteuse, que les intestins peuvent s'échapper, & former peu à peu une hernie qui se manifeste quelquefois fort sensiblement à l'extérieur, comme on va le voir dans les exemples suivans.

En 1733. étant en Normandie je fus appelé pour secourir une femme que l'on avoit accouchée la veille : l'arrière-faix étoit resté dans la matrice, & le cordon s'étoit rompu lors de l'accouchement. La malade avoit une fièvre considérable, elle respiroit avec beaucoup de peine, & son pouls étoit intermittent. L'indication qui me

---

HERNIE IN-  
TESTINALE  
DANS LE VA-  
GIN.

HERNIES IN-  
TESTINALES  
PAR LES  
TROUS OVA-  
LAIRES DES  
OS PULIS.

IV. OBSERV.  
par l'Auteur  
sur une her-  
nie d'intestin  
par le trou  
ovalaire.

parut la plus pressante fut de tirer promptement l'arriere-faix. Lorsque j'eus introduit ma main dans le vagin, qui me parut avoir plus d'un demi-pied de longueur & une ample circonférence, je rencontrai plusieurs replis membraneux & fort grands, que la Sage-femme avoit tirailés, parce qu'elle les avoit pris pour l'arriere-faix. J'avançai ma main jusqu'à l'orifice de la matrice, & je sentis qu'il étoit fort gonflé & même presque fermé; mais en y introduisant mes doigts successivement l'un après l'autre, je n'eus pas de peine à le dilater, & à entrer dans la cavité de la matrice qui s'étoit déjà resserrée: je distinguai l'arriere-faix que je saisis par le bord, & que je détachai & tirai avec assez de facilité.

Au bout de quatre jours la femme se trouva si bien, qu'elle se crut en état de se lever & de marcher; mais comme elle voulut descendre précipitamment trois ou quatre marches, elle fit un faux pas, tomba rudement sur ses fesses, & sentit dans ce moment une douleur très-violente au haut de la cuisse droite près de la grande lèvre. On la mit aussitôt dans son lit, où une demie heure après il lui prit un vomissement si considérable, que rien ne pouvoit rester dans son estomach.

Le troisième jour de ces vomissemens, les matieres que la malade rejettoit sentoient très-mauvais, la Sage-femme crut que quelque portion du délivre pouvoit causer cet accident, & jugea à propos de m'envoyer chercher.

Dès que je vis des matieres fœcales mêlées avec des matieres écumeuses & bilieuses, je soupçonnai une passion iliaque, ou une hernie avec étranglement, ou quelque autre embarras dans le canal intestinal. J'examinai les divers endroits où se forment ordinairement les descen-tes, sans en pouvoir remarquer aucune. Dans cette circonstance d'autant plus embarrassante qu'il n'y avoit ni tension au ventre ni fièvre, j'interrogeai la malade, (soupçonnant toujours quelque hernie) & lui demandai si dans le tems de sa chute elle avoit senti quelque mouvement

extraordinaire dans le ventre, si le vomissement avoit suivi de près la chute, s'il n'étoit point précédé de colique, & enfin si la douleur commençoit toujours dans un endroit fixe du ventre, avant de se répandre plus au loin, & finissoit toujours dans cet endroit.

Elle me répondit qu'elle étoit tombée rudement sur la fesse droite, qu'elle avoit senti aussi-tôt un dérangement au bas de son ventre, & dans le même tems une douleur au-dedans de la cuisse droite; qu'une demie heure après qu'on l'eut mise dans son lit, elle avoit senti des douleurs de colique qui sembloient partir de l'aîne droite; que le vomissement étoit venu aussi-tôt après la première douleur de colique, & que l'un & l'autre accident n'avoient point discontinué, non plus que la douleur de la cuisse qui augmentoit chaque fois qu'elle vomissoit.

Instruit par ce récit, je voulus voir ce qui se passoit à la cuisse: & comme je me ressouvins alors de deux hernies par le *trou ovalaire*, dont feu M. ARNAUD DE RONSIL m'avoit fait un court récit il y a environ vingt à vingt-un an; & que je me rappelai aussi deux autres hernies semblables, que M. DÜVERNEY notre Confrere avoit trouvées deux ans après dans un sujet qu'il disséquoit, & qu'il porta alors à l'Académie des Sciences, j'eus quelques soupçons de trouver ici la même maladie. Mes conjectures furent bien-tôt confirmées; car dans l'examen que je fis de la cuisse droite de la malade, j'aperçûs à sa partie supérieure & interne, une tumeur longitudinale de deux travers de doigt de faillie, commençant à un travers de doigt de la vulve, d'où elle s'étendoit presque jusqu'à la partie moyenne de la cuisse; c'est-à-dire, qu'elle avoit environ cinq à six pouces de longueur.

Lorsque je touchai cette tumeur, la malade fit un grand cri, & dit qu'elle y ressentoit une douleur inexprimable. Je distinguai néanmoins dans ce moment qu'il n'y avoit point de fluide épanché dans la tumeur, & qu'elle renfermoit un corps mollet & élastique: de sorte que joignant ce signe aux accidens, à leur origine, à leur

---

HERNIES IN-  
TESTINALES  
PAR LES  
TROIS OVA-  
LAIRES DES  
CS PUELS.

HERNIES IN-  
TESTINALES  
PAR LES  
TROUS OVA-  
LAIRES DES  
OS PUBIS.

gradation, & aux circonstances dont je viens de parler, je conclus que l'intestin avoit passé par la sinuosité du trou ovalaire, à l'endroit que nous avons remarqué ci-devant, & avoit aggrandi le passage naturel, en décollant un peu la membrane ligamenteuse & les muscles obturateurs qui bouchent en partie ce trou.

Quoique la maladie me fût alors très-connue, la cure m'en parut néanmoins fort difficile. M. ARNAUD m'avoit dit à la vérité, en parlant des deux hernies de ce genre que j'ai citées, qu'il les avoit réduites & retenues avec des bandages; mais il ne s'étoit point expliqué avec moi sur la maniere dont il en avoit fait la réduction. Cependant je me proposai sur le champ de tenter cette voie; car le parti des incisions présentoit de grandes difficultés.

Pour rendre la manœuvre de cette opération plus facile, je soulevai les fesses de la malade, & fis mettre dessous un traversin en double, & un oreiller sous la tête. Cette situation dans laquelle le siege étoit plus élevé que le reste du corps, & la tête un peu panchée en devant & appuyée, me parut favorable, pour déterminer les intestins à se porter vers le diaphragme, & pour relâcher les muscles de la partie interne de la cuisse.

Les genoux étant élevés & les cuisses écartées, je fis ensuite une légère embrocation sur la tumeur, avec l'huile que je trouvai dans la maison; & en maniant artistement cette tumeur, & la ramenant doucement de bas en haut, & à différentes reprises avec le plat de ma main, j'aperçus que l'intestin rentroit, & que la tumeur disparoissoit peu à peu. Enfin dans le tems de tous ces mouvemens, la malade sentit en un instant, un espece de gargouillement dans son ventre, qui la mit (ce fut ainsi qu'elle s'exprima) à son aise: la tumeur disparut entièrement; la colique & les vomissemens cessèrent, & un demi-quart d'heure après le ventre s'ouvrit.

Un succès si heureux dans une maladie que je n'ai encore vû imprimée dans aucun Auteur, si ce n'est dans un Ecrivain de nos jours qui n'en parle que pour la révoquer

quer en doute (a); un pareil succès, dis-je, me donna beaucoup de satisfaction. J'examinai sur le champ l'endroit où la tumeur paroïssoit avant la réduction, & j'aperçûs au travers de la peau & de la graisse, un vuide ou enfoncement entre les deux têtes antérieures du muscle *triceps*, ce qui me donna l'idée de l'appareil suivant.

Je pris sur le champ des chiffons de linge usé fort mollet; je les déchirai en petits morceaux, & les renfermai dans un plus grand pour en composer une pelotte mollette. Je trempai cette pelotte dans le jaune & le blanc d'un œuf battu, & mêlés avec de l'eau-de-vie; je donnai ensuite une figure un peu longue & cylindrique à cette pelotte, & je l'appliquai à l'endroit du vuide dont je viens de parler. Je couvris cette pelotte de deux compresses triangulaires trempées dans de l'eau-de-vie, & maintins le tout par le moyen d'un bandage roulé à deux globes, dont je fis des circulaires autour du corps & de la partie supérieure de la cuisse, pour former un *spica* sur l'appareil. Je fis donner un lavement par jour à la malade, & lui fis garder le lit, ce qu'elle eut bien de la peine à m'accorder; car elle regardoit cette précaution comme une délicatesse qui ne convenoit point à une personne de son état.

Le cinquième jour cette femme m'obligea de lever l'appareil; elle étoit en bonne santé, & j'eus la satisfaction de voir les muscles *triceps* rapprochés au point qu'il ne restoit plus aucun vuide. Une compresse languette & un peu épaisse, soutenue par le bandage déjà décrit, fut l'appareil dont je me servis ensuite pendant un mois de séjour dans le Pais. Je levois de six jours en six jours cet appareil, & la malade qui vacquoit pendant ce tems à ses exercices ordinaires, n'a jamais senti aucune incommodité.

Les deux premières hernies de cette espèce dont j'ai eu connoissance, sont celles que j'ai attribuées à feu

(\*) Traité des Hernies, par RENEAUME DE LA GARANNE, Medecin de Paris, page 95.

HERNIES IN-  
TESTINALES  
PAR LES  
TROUPES OVA-  
LAIRES DES  
OS PUBIS.

Observation  
par M. DU-  
VERNEY sur  
le même su-  
jet.

M. ARNAUD; mais comme il ne les a point fait imprimer, elles sont restées dans l'oubli, & peut-être ne me serois-je jamais ressouvenu de sa narration, sans l'occasion que m'en a fournie la hernie dont je viens de rapporter l'histoire.

J'entendis ensuite parler des deux hernies par le *trou ovalaire*, dont M. DUVERNEY communiqua l'observation à l'Académie Royale des Sciences il y a douze ou quinze ans, & que je rappelle ici parce qu'elle n'a pas été imprimée. Il trouva dans un même bassin d'une femme qu'il disséquoit, deux portions d'intestin qui avoient enfoncé le péritoine aux parties supérieures des deux *trous ovalaires*, & avoient formé deux tumeurs chacune de la grosseur d'un œuf, entre les têtes antérieures des muscles *triceps* de chaque côté: & comme ces tumeurs intestinales n'étoient pas encore assez avancées pour faire prononcer une éminence à la graisse & à la peau qui les recouroit, on n'appercevoit aucune saillie en dehors.

Observation  
par M. AR-  
NAUD sur le  
même sujet.

Lorsque je lus en 1734. l'histoire de la hernie par le *trou ovalaire* que j'ai décrite ci-devant, M. ARNAUD dit à cette occasion qu'il en avoit vû plusieurs, sur-tout une languette pareille à celle que j'avois observée, & une autre située un peu plus haut, exactement ronde & maronnée, & qu'il les avoit toutes réduites & contenues avec des bandages. Ainsi joignant ces deux exemples aux précédens, cela fait le nombre de sept hernies par le *trou ovalaire*.

Observation  
par M. GARE'  
sur le même  
sujet.

M. GARE' m'a encore depuis fait récit d'une hernie de même genre. Il me dit qu'elle étoit exactement ronde, & située au côté inférieur externe d'une des grandes lèvres; mais qu'il n'a vû qu'une fois la malade.

Observation  
par M. MA-  
LAVAL sur le  
même sujet.

M. MALAVAL nous a fourni aussi un exemple fort remarquable d'une hernie par le *trou ovalaire*. Il dit qu'il vit l'été dernier une Demoiselle qui avoit une tumeur ronde & inégale à la partie supérieure interne de la cuisse gauche: les accidens dont cette tumeur étoit accompagnée, lui firent soupçonner une descente. Dès qu'il eut



vû & touché la tumeur, il reconnut que c'étoit une hernie par le *trou ovalaire*. Il entreprit de la réduire, & fit effectivement rentrer l'intestin; mais il resta toujours quelque chose dans le sac herniaire qui ne put se réduire, & qu'il soupçonna être l'épiploon. Après avoir réduit cet intestin plusieurs fois dans différens jours, sans pouvoir replacer l'épiploon, il conseilla à la malade de voir M. ARNAUD. Elle le manda, & ce Chirurgien reconnut d'abord la hernie par le *trou ovalaire*. Quelque habileté qu'il ait à manier les hernies, il ne put réduire que l'intestin, de même que M. MALAVAL, & il dit à la malade qu'il falloit lui faire l'opération pour amputer l'épiploon. La Demoiselle y consentit, & M. ARNAUD procéda ainsi : il commença par faire la réduction de l'intestin; après quoi il fit une incision sur la tumeur, seulement à la peau & à la graisse pour découvrir le sac herniaire. Lorsqu'il l'eut découvert, il l'ouvrit & il y trouva une portion de l'épiploon de la grosseur d'une noix : il le coupa dans l'endroit où il passoit entre les têtes antérieures du muscle *triceps*; il coupa ensuite une portion du sac, & enfonça le reste entre les têtes de ce muscle, il garnit la playe de bourdonnets, la pansa ensuite à la maniere ordinaire, & l'opération réussit parfaitement.

Un autre exemple de hernie par le *trou ovalaire* que j'ai à proposer, paroît d'autant plus singulier, qu'il est le seul à ma connoissance qui soit arrivé à un homme.

Un Sellier de la rue du Sepulchre vient d'avoir une tumeur à la cuisse droite près le périnée. Cette maladie a été prise d'abord pour un abcès : on a prescrit des cataplasmes pour l'amener à suppuration. En examinant l'effet des cataplasmes, & pressant la tumeur avec les doigts pour sentir s'il y avoit du pus, l'intestin qui formoit réellement cette tumeur, s'est retiré & a rentré tout à coup. Un événement si inattendu a mérité l'attention des habiles Chirugiens qui voyoient le malade, & leur a fait conclure, après un examen sérieux, que la tumeur qui venoit de disparoître, étoit une hernie par le *trou ova-*

HERNIES IN-  
TESTINALES  
PAR LES  
TROUS OVA-  
LAIRES DES  
OS PUBES.

Observation  
par l'Auteur  
sur le même  
sujet.

*laire* : & ils lui indiquèrent sur le champ pour la fabrique d'un bandage M. SORRAIZ, qui m'a dit avoir reconnu l'endroit où étoit la hernie.

M. HOMMEL Prodemonstrateur & Professeur d'Anatomie dans l'Amphithéâtre de Strasbourg, m'a fait voir une pièce préparée qui comprenoit la portion du péritoine qui répond aux *trous ovalaires*; & à l'endroit de chaque trou, le péritoine s'enfonçoit & formoit deux sacs capables de contenir chacun un gros œuf de pigeon.





## OBSERVATION

## SUR UN ABCÈS AU POULMON.

Par M. FOUBERT.

UN homme de trente ans eut habituellement un crachement de sang à la suite d'une fluxion de poitrine, dont il fut mal guéri, il y a environ trois ans; ce crachement de sang étoit accompagné d'une toux fréquente & d'une fièvre plus ou moins forte, selon le régime ou la conduite qu'il observoit : tous ces accidens n'ont pû être détruits par tous les remédes les mieux indiqués; enfin le malade a craché du pus & est tombé dans le marasme. C'est dans cette situation, environ deux mois avant sa mort, qu'en observant toutes les parties extérieures de sa poitrine, je remarquai que lorsqu'il touffoit, il se formoit une tumeur grosse comme un petit œuf de poule, entre le cartilage xiphoïde & le rebord cartilagineux de la dernière des vraies côtes, & des deux premières des fausses : j'observai qu'en comprimant avec la main cette tumeur, lorsque le malade touffoit, ma main étoit poussée, comme elle l'eût été par quelque partie qui auroit formé une hernie en cet endroit là; ce qui fit croire à quelques Praticiens qui voyoient le malade, que c'étoit effectivement une hernie de l'estomach. Cependant j'eus de la peine à me persuader que ç'en fut une, parce que j'ap-  
percevois constamment une espece d'ondulation qui me fit soupçonner que c'étoit plutôt une tumeur humorale qui pouvoit être produite par la suppuration du poulmon. Ce soupçon qui me paroïssoit assez bien fondé, n'auroit engagé à faire l'ouverture de cette tumeur, s'il n'y avoit pas eu sur cette maladie des avis différens, & si le malade n'avoit pas été dans un état d'épuisement qui rendoit l'opération trop

douteuse; il survint un dévøyement qui le fit périr bientôt après. Je fis l'ouverture de son cadavre; j'ouvris avec précaution le côté droit de la poitrine, en séparant quatre ou cinq côtes du sternum, sans intéresser le diaphragme & le médiastin: le poulmon étoit adhérent de ce côté là dans toute sa circonférence. Je fis plusieurs incisions dans la substance de ce viscère, où je trouvai plusieurs endroits en suppuration; je trouvai entr'autres un abcès fort considérable, qui répondoit précisément vis-à-vis le lieu où se formoit la tumeur, il étoit placé sur le diaphragme, & borné à sa partie gauche par le médiastin; je détruisis toute la substance du poulmon, & je nettoyai le diaphragme & le médiastin dans cet endroit de toutes les parties du poulmon qui y avoient contracté des adhérences. Je poussai ensuite avec les doigts de la main gauche la portion du diaphragme, entre le cartilage xiphoïde & le rebord cartilagineux dont j'ai parlé, & il parut au dehors une tumeur à l'endroit où étoit placée celle qu'avoit le malade. Je portai la pointe de mon bistouri dans la tumeur que j'avois formée avec mes doigts, précisément entre les cartilages des vraies & des fausses côtes, observant de conduire mon instrument le long du cartilage que forment par leur réunion la dernière des vraies côtes & les deux premières des fausses. J'entrai avec facilité dans la poitrine, je fis même une ouverture assez grande pour y porter le doigt. Cette observation m'a rappelé quelques autres cas où j'ai vû de semblables tumeurs dans des gens morts de suppuration du poulmon; & comme il pourroit arriver que les malades se trouvassent en meilleur état que celui dont je viens de parler, ne pourroit-on pas ouvrir de pareils abcès & leur sauver la vie? Je crois que l'exemple que je rapporte suffit pour faire comprendre la possibilité de l'opération, & déterminer à la faire lorsqu'on pourra se flatter de quelque succès.

# AUTEURS

*Des MEMOIRES & des OBSERVATIONS  
contenus dans ce premier volume.*

## A

M. **A**LARY Maître-ès-Arts, Chirurgien à Versailles;  
Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy,  
Chirurgien Major de l'Infirmerie Royale & de l'Hô-  
pital de la Charité de Versailles.

*OBSERVATION sur une grande playe au larynx guérie  
par la suture, page 577.*

M. **A**MYAND Ecuyer, Chirurgien du Roy d'Angleterre;  
Membre de la Société Royale de Londres, & Affo-  
cié étranger de l'Académie Royale de Chirurgie.

*OBSERVATION sur un kyste osseux formé dans la vessie,  
& qui se trouva rempli d'une substance pierreuse, 399.*

M. **A**RNAUD Chirurgien de S. Côme, Vice-Démon-  
strateur Royal, & Chirurgien Herniaire de l'Hôtel-  
Dieu de Paris.

*OBSERVATIONS sur plusieurs Hernies d'intestin par les  
trous ovalaires des os pubis, 714.*

M. **A**VELLAN Chirurgien à Gigniac en Languedoc, &  
Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy.

*OBSERVATION sur un enfoncement du crâne, 188.*

## B

M. **B**AGIEU Chirurgien de S. Côme, & Chirurgien  
Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde-  
du Roy.

*OBSERVATION sur un coup d'arme à feu pénétrant dans la substance du cerveau,* page 312

M. BELLAIR Chirurgien Ordinaire de S. A. S. Monseigneur le Duc de Wirtemberg, & Associé étranger de l'Académie Royale de Chirurgie.

*OBSERVATION sur une fracture du crâne avec plusieurs fragmens, grande contusion, & perte de substance au cerveau,* 311

*OBSERVATION sur un abcès au cerveau à la suite d'une playe de tête,* 320

M. BENOIST Chirurgien Major de Dunkerque, & Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy en cette Ville.

*OBSERVATION sur une fracture du crâne avec embarrure sur les sutures sagittale & lambdoïde, qui obligea d'appliquer trois couronnes de trépan,* 252

M. BENOMONT Chirurgien de S. Côme, ancien Chirurgien de S. A. S. Monseigneur le Duc de Berry.

*OBSERVATION sur un gros morceau de plomb avalé & rendu facilement six jours après par la voye des selles,* 450

M. BOISMORTIER Chirurgien à Marseille.

*OBSERVATION sur un épi d'orge avalé, & trouvé dans une portion d'intestin gangrené, comprise dans un exomphale,* 602

M. BOTENTUIT Chirurgien de S. Côme, & Chirurgien des Camps & Armées du Roy.

*OBSERVATION sur le mauvais succès du trépan perforatif, pour empêcher ou pour avancer l'exfoliation des os du crâne,* 294

M. BOUDOU Chirurgien de S. Côme, & Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu de Paris.

*OBSERVATION sur une fracture du crâne avec épanchement sur la dure-mere, suivi de suppuration au foye, & de la mort,* 194

*OBSERVATION sur un coup à la tête avec perte de connoissance*

*noïſſance qui n paru ſe diſſiper au bout de huit jours, qui eſt revenue, & dont le bleſſé a cependant été guéri ſans le trépan,* page 199

OBSERVATION ſur un kyſte ou cellule, trouvée dans la veſſie, 401

OBSERVATION ſur une pierre chatonnée dans la veſſie, 421

OBSERVATION ſur le même ſujet, 423

M. BOUQUOT Chirurgien de S. Côme, Chirurgien Major de l'Hôtel Royal des Invalides, ancien Chirurgien Major, & Consultant des Camps & Armées du Roy.

OBSERVATION ſur une pierre chatonnée dans un kyſte ſitué au haut de la veſſie ſous la voute des os pubis, 358

OBSERVATION ſur une grande playe au larynx & à la trachée-artère, guérie par la ſuture, 579

M. BOUQUOT Chirurgien de S. Côme, Chirurgien Ayde-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, & des Camps & Armées du Roy.

OBSERVATION ſur une tumeur lymphatique à la cuiſſe. Expériences faites pour découvrir la nature des humeurs qui la formoient, 92

M. BROU Chirurgien à Beuville-le-Comte.

OBSERVATION ſur une Opération Céſarienne faite avec succès ſur une femme vivante, 642

M. BROUILLARD Chirurgien à Lille, Comtat d'Avignon.

OBSERVATION ſur une groſſe épingle avallée & retirée de l'œſophage avec un morceau d'éponge, 482

C

M. CARTERAT Ancien Chirurgien Major du Régiment d'Enguyen, & Chirurgien à Aouſte en Dauphiné.

OBSERVATION ſur une grande playe à l'eſtomach guérie par la ſuture du pelletier, 594

M. CHAUVIN Chirurgien de S. Côme, & Ancien Pré-  
vôt de sa Compagnie.

OBSERVATION sur une contr'ouverture faite avec succès  
au crâne, page 259

M. COGHLAN Ancien Chirurgien Major du Régi-  
ment de Bucklelei Irlandois, & Chirurgien Major de  
l'Hôpital du Roy à Belle-Isle.

OBSERVATION sur une tumeur carcinomateuse au cer-  
veau, 324

OBSERVATION sur un coup d'épée à l'estomach, suivie  
d'un vomissement de sang évalué à douze livres, 591.

## D

M. DARGEAT Chirurgien de S. Côme, ancien Pré-  
vôt de sa Compagnie, ancien Chirurgien Major des  
Régimens de Normandie & des Gardes Françaises.

OBSERVATION sur une tumeur squirreuse de la vésicule  
du fiel qui a abscedé, & a été suivie d'une fistule qui don-  
noit issue à la bile cystique, 179

OBSERVATION sur une ouverture faite à la région hypo-  
gastrique, pour procurer une issue à du sang épanché dans  
le bas-ventre, 238

M. DAVIEL Maître ès Arts, Chirurgien à Marseille,  
Chirurgien entretenu sur les Galeres, de la Société  
des Sciences de Toulouse, Associé-Correspondant de  
l'Académie Royale de Chirurgie, Membre de l'Aca-  
démie des Sciences de l'Institut de Bologne, Profes-  
seur & Démonstrateur Royal en Chirurgie à Marseille.

OBSERVATION sur une carie considérable au crâne pour  
laquelle on appliqua huit couronnes de trépan, 262

M. DELAUNAY Chirurgien de S. Côme.

BANDAGE Elastique pour les hernies, & sa descrip-  
tion, 697

M. DRU Chirurgien à Melun.

OBSERVATION sur une playe de tête où l'on prit la suture  
sagittale pour une fracture, & où il y a eu d'abord une



*perte de connoissance causée par commotion, & ensuite une autre causée par épanchement qui obligea de trépaner le blessé,* page 201

M. DUBOIS (VIOLETTE) Chirurgien de S. Côme, & ancien Prevôt de sa Compagnie.

*OBSERVATION sur un éclat d'un pot de grès avalé, & tiré d'un absçès gangréneux à la fesse,* 573

M. DUFOUART Chirurgien de l'Hôpital de Bicêtre, & Chirurgien Aide-Major des Camps & Armées du Roy.

*MÉMOIRE sur une tumeur énorme de la cuisse, dans lequel on recherche par diverses expériences à déterminer la nature des humeurs dont cette tumeur étoit formée, & les remèdes qui auroient pû la résoudre,* 271

M. DUHAMEL Chirurgien à Fougères en Bretagne.

*OBSERVATION sur une pierre biliaire rendue par la voye des felles,* 186

M. DUPREY Chirurgien à Evreux, & Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy en cette Ville.

*OBSERVATION sur une fracture du crâne avec enfoncement, & avec écartement de la suture coronale,* 189

M. DUVERNEY Chirurgien de S. Côme, Démonstrateur Royal en Anatomie & Chirurgie au Jardin du Roy.

*OBSERVATION sur une fracture à la base du crâne qui ne se trouva point réunie trois mois après la blessure,* 190

*OBSERVATION sur des commencemens de kystes ou cellules trouvées dans la vessie,* 402

*OBSERVATION sur deux hernies intestinales par les trous ovalaires des os pubis dans le même sujet,* 714

E

M. ENGERRAN Chirurgien de S. Côme.

*OBSERVATION sur un anus imperforé, ouvert par le moyen du trocart,* 387

OBSERVATION sur un royaume de pêche arrêté dans l'œsophage, & repoussé dans l'estomach avec le doigt, page 502

## F

M. FAGET Chirurgien de S. Côme, Chirurgien ordinaire de S. A. S. Madame la Duchesse, & Chirurgien Substitut de l'Hôpital de la Charité des hommes.

REMARQUES sur les abscesses qui arrivent au fondement ;  
OBSERVATION à ce sujet, 389

OBSERVATION sur un os long de dix-sept lignes, & pointu par les deux bouts, retiré du fondement avec des pinces, 540

MÉMOIRE sur une tumeur chancreuse à la mammelle, avec des expériences faites pour découvrir la nature des sucs qui la formoient, 681

M. FEBVRIER Chirurgien de S. Côme, & ancien Prevôt de sa Compagnie.

OBSERVATION sur un os de poulet long d'un pouce & demi, tiré d'un abscess fistuleux à la marge de l'anus, 572

M. FESTE Chirurgien à Toulon, & Chirurgien Major de l'Hôpital de la Marine.

OBSERVATION sur un contrecoup d'une partie du pariétal à l'autre partie du même os, guéri par le trépan, 213

M. FOUBERT Chirurgien de S. Côme, Chirurgien du Roy, ordinaire en sa Cour de Parlement, & Chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité des hommes.

OBSERVATION sur un os retiré de l'œsophage par le moyen d'une bougie, 524

NOUVELLE MÉTHODE de tirer la pierre de la vessie :  
Plusieurs Observations sur ce sujet, 650

OBSERVATION sur une tumeur abscedée au poulmon, qui faisoit bosse le long du bord des fausses côtes près le cartilage xiphoïde, & qui fut prise pour une hernie de l'estomach, 717

M. FROUMANTIN Chirurgien à Angoulême, & Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy en cette Ville.

- OBSERVATION sur une double fracture du crâne faite par un double coup, page 214.  
 OBSERVATION sur une playe au cerveau, guérie malgré le mauvais régime de vivre du blessé, 310  
 OBSERVATION sur un coup d'épée au bas-ventre, avec lésion de l'intestin, 601;

G

M. GALLET Chirurgien à Mantes, & Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de cette Ville.

- OBSERVATION sur une fracture singulière du crâne, où l'écartement des pièces tint lieu du trépan, 193  
 OBSERVATION sur un coup à la tête avec perte de connoissance de plusieurs jours, guéri sans trépan, 158.

M. GARÉ Chirurgien de S. Côme.

- OBSERVATION sur une hernie intestinale par le trou ovalaire de l'os pubis, 714

M. GARENGEOT (CROISSANT DE) Maître ès Arts; Chirurgien de S. Côme, Conseiller Chirurgien ordinaire du Roy en son Châtelet, Chirurgien Major du Régiment du Roy Infanterie, Démonstrateur Royal, Membre de la Société Académique des Arts, & de la Société Royale des Sciences de Londres, & ancien Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie pour les Extraits.

- OBSERVATION d'une contusion sur le muscle temporal faite par un coup de poing, & qui a été suivie d'épanchement & de la mort, 205  
 OBSERVATION sur une fracture avec enfoncement sur la suture sagittale, où il fut nécessaire de trépaner sur le sinus longitudinal, 254  
 OBSERVATION sur l'extraction d'une pierre enkystée dans la vessie par l'appareil latéral, 406  
 OBSERVATION sur une arrête de poisson avalée & trouvée dans un abcès à l'aîne, 568  
 OBSERVATION sur une grande playe au larynx & à l'œsophage, 588.

*MÉMOIRE sur plusieurs hernies singulieres, & plusieurs Observations sur ce sujet,* page 699

M. GERARD Chirurgien de S. Côme, ancien Prevôt de sa Compagnie, ancien Chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité des hommes, & Chirurgien Major des Camps & Armées du Roy.

*OBSERVATION sur un bec de lièvre, avec écartement des os de la voute du palais,* 614

M. GERVAIS Maître ès Arts, Chirurgien de S. Côme, & Prevôt en charge de sa Compagnie.

*OBSERVATION sur une ancienne douleur à la tête après un coup, guérie par exfoliation du crâne,* 228

*OBSERVATION sur une perte de sang très-considérable survenue à une Dame sur la fin de sa grossesse, & qui obligea de l'accoucher,* 373

M. GUERIN, le pere, Chirurgien de S. Côme, Comte du Palais de Latran, Premier Chirurgien de Jacques II. Roy d'Angleterre, ancien Chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité des hommes, ancien Chirurgien Major du Régiment des Gardes Françoises.

*OBSERVATION sur des pierres de la vessie qui se sont trouvé embarrassées dans une substance fungueuse, & d'autres retenues dans des cellules,* 402

## H

M. HEVIN Maître ès Arts, Chirurgien de S. Côme; Démonstrateur Royal, Secetaire de l'Académie Royale de Chirurgie pour les Correspondances, & Chirurgien ordinaire de l'Hôpital de la Charité des hommes.

*PRÉCIS d'Observations sur les corps étrangers avalés, & arrêtés dans l'œsophage & dans la trachée-artère, avec des remarques sur les moyens qu'on a employés, ou qu'on peut employer pour les enfoncer, ou pour les retirer,* 444

M. HONDE Chirurgien à Cadenet près d'Aix en Provence.

*OBSERVATION sur le fragment d'un fuseau entré de*

*force dans les muscles du fond de la gorge, & retiré par une incision au col,* page 469

M. HOUSTET Chirurgien de S. Côme, ancien Premier Chirurgien de S. M. le Roy de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & ancien Chirurgien des Camps & Armées du Roy.

OBSERVATIONS sur les pierres enkystées & adhérentes à la vessie, avec des recherches sur ce sujet, 395

OBSERVATION sur l'usage de l'instrument appelé balai de l'estomach, 526

L

M. LABATH Chirurgien à Villeneuve en Agenois.

OBSERVATION sur un épi de gramen avallé & tiré d'un abcès au-dessous du mammelon, 554

M. LABORDE Chirurgien à la Ferté, & ancien Chirurgien des Camps & Armées du Roy.

OBSERVATION sur un os arrêté dans l'œsophage & retiré avec des pincettes, 474

M. LA CHAUD Chirurgien de S. Côme.

OBSERVATION sur un bec de lièvre avec écartement des os de la voute du palais, 613

M. LA COMBE Chirurgien Major de la Marine du Roy d'Espagne à Cadix:

OBSERVATION sur une playe de tête faite par un coup de fusil qui obligea de trépaner, 220

M. LA FAYE Maître ès Arts, Chirurgien de S. Côme, Démonstrateur Royal, ancien Chirurgien Aide-Major des Camps & Armées du Roy.

OBSERVATION sur les becs de lièvre venus de naissance, & accompagnés d'écartement des os de la voute du palais, où l'on expose les moyens de corriger cette difformité, 642

OBSERVATION sur une opération Césarienne faite avec succès sur une femme vivante, 642

M. LA HAYE Chirurgien de S. Côte, & ancien Prevôt de sa Compagnie.

OBSERVATION sur une épingle tirée de l'œsophage avec un stilet, dont l'anneau étoit garni de plusieurs lacqs de fillasse, page 480

M. LA HAYE Chirurgien Major de la Marine, & Démonstrateur Royal à Rochefort.

OBSERVATION sur une grosse épingle avallée, & trouvée dans un abcès à l'aîne, 563

M. LA MARTINIERE Chirurgien de S. Côte, Chirurgien Ordinaire du Roy par quartier, & Chirurgien Major des Camps & Armées de Sa Majesté.

OBSERVATION sur un coup de feu à la tête sans lésion au crâne, mais avec épanchement, suivi d'accidens consécutifs qui indiquoient le trépan que l'on fit trop tard, 221

OBSERVATION sur une balle de mousquet qui est restée depuis plusieurs années dans le cerveau, 315

M. LAMIRAL Chirurgien auprès de Marigny.

OBSERVATION sur deux opérations Césariennes faites avec succès sur la même femme vivante, 641

M<sup>re</sup> LA PEYRONIE, Ecuyer, Conseiller, Premier Chirurgien & Médecin Consultant du Roy, Chef de la Chirurgie du Royaume, PRÉSIDENT de l'Académie Royale de Chirurgie, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de la Société Royale de Montpellier.

OBSERVATION sur une tumeur lymphatique devenue chancreuse à la mammelle, 94

OBSERVATION sur une tumeur de la vésicule du fiel qui s'est ouverte extérieurement, & d'où sont sorties plusieurs pierres, 182

OBSERVATION sur une fracture du pariétal suivie d'une exfoliation de toute l'épaisseur de l'os, 190

OBSERVATION sur un os coronal emporté presque tout entier à cause d'une carie, 264

OBSERVATION

- OBSERVATION sur une dénudation du coronal, avec suppuration sans exfoliation, page 298
- OBSERVATION sur une playe au muscle temporal avec fracture & lésion au cerveau, où on employa avec succès les injections, 299
- OBSERVATION sur un abcès dans le cerveau qui étoit à portée d'être ouvert à l'endroit de l'ouverture du trépan, 319
- OBSERVATION sur un gonflement du cerveau avec une suppuration excessive à la suite d'une playe de tête avec fracture du crâne, 333
- EXPERIENCES sur la propriété des remèdes qu'on employe ordinairement dans les playes du cerveau, 334
- OBSERVATION sur une suppuration prodigieuse du cerveau guérie par des injections, 335
- OBSERVATIONS avec des réflexions sur la cure des hernies avec gangrène, 337
- OBSERVATION sur une pierre enkystée, & couverte d'une membrane dans la vessie, 400
- OBSERVATION sur plusieurs poches trouvées dans la vessie, & remplies de matieres purulentes, 401
- OBSERVATION sur une pierre enkystée & adhérente à la vessie, 419
- MÉMOIRE sur quelques obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence, 425
- OBSERVATION sur une piece d'os avallée, & trouvée dans un abcès gangréneux au fondement, 571
- OBSERVATION sur un bec de lièvre avec écartement des os de la voute du palais, 617
- OBSERVATIONS sur deux opérations Césariennes faites avec succès sur la même femme vivante, 641
- OBSERVATION sur un étranglement de l'intestin causé intérieurement par l'adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau, 693
- M. LEAUTÉ (feu) Chirurgien de S. Côme, ancien Prevôt de sa Compagnie, ancien Chirurgien Major des

Carabiniers, & d'une Compagnie des Gardes du Corps du Roy.

*OBSERVATION sur une tumeur de la vésicule du fiel causée par des pierres, & par la bile retenues, page 178*

M. LE BEUF Chirurgien à Coutras, & Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy en cette Ville.

*OBSERVATION sur un épi de bled avallé, & trouvé dans un abcès au dos, 556*

M. LE DRAN Chirurgien de S. Côme, ancien Prevôt de sa Compagnie, ancien Chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité des hommes, Chirurgien Major & Consultant des Camps & Armées du Roy, Membre de la Société Académique des Arts, & Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie pour les Extraits.

*OBSERVATION sur une pierre arrêtée dans l'uretère, tirée par la lithotomie à l'aide des injections, 415*

*OBSERVATION sur un œil éraillé, 440*

*OBSERVATION sur un gros morceau de viande avallé qui s'arrêta au haut de l'œsophage, & qui suffoqua la personne dans l'instant, 447*

*OBSERVATION sur un os arrêté dans l'œsophage, & retiré par le moyen d'un porreau, 524*

*OBSERVATION sur des épingle avallées, & trouvées à diverses parties du corps sous la peau, 551*

M. LE GENDRE (feu) Chirurgien de S. Côme, & Premier Chirurgien du Roy d'Espagne.

*OBSERVATION sur une fourchette d'argent avallée, & sortie quinze mois après par l'anus, 518.*

M. LESSERÉ Chirurgien à Auxerre, Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, & Greffier de M. le Premier Chirurgien du Roy.

*OBSERVATION sur un coup de couteau à l'estomach où l'on voulut pratiquer la suture, mais dont les fils déchirent ce viscere, 592*



## M

- M. MALAVAL Chirurgien de S. Côme, ancien Prevôt de sa Compagnie, ancien Démonstrateur Royal, Chirurgien du Roy ordinaire en sa Cour de Parlement, & Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie.
- OBSERVATION sur une playe à la tête avec détachement du péricrâne, sans lésion au crâne & sans accidens, page 207
- OBSERVATION sur une contusion à la tête avec du sang épanché sous le péricrâne, 208
- Deux autres OBSERVATIONS sur le même sujet, 209
- OBSERVATION sur une hernie de l'intestin & de l'épiploon par le trou ovalaire de l'os pubis, 714
- M. MANTEVILLE (de) Chirurgien de S. Côme, & ancien Prevôt de sa Compagnie.
- OBSERVATION sur un coup à la tête sans fracture, suivi d'accidens considérables, guéri sans le trépan, 205
- OBSERVATION sur un coup à la tête suivi d'accidens fâcheux, qui dépendoient de l'inflammation du péricrâne, 224
- OBSERVATION sur une esquille d'os trouvée dans la substance du cerveau après la mort, 327
- M. MARESCHAL (feu) Ecuyer, Conseiller, Premier Chirurgien du Roy, Chef de la Chirurgie du Royaume, Chevalier de l'Ordre Royal de S. Michel, Seigneur de Bievre & autres lieux, & PRESIDENT de l'Académie Royale de Chirurgie.
- OBSERVATION sur une contusion à la tête sans lésion au crâne, suivie d'accidens consécutifs qui indiquoient le trépan, 215
- OBSERVATION sur une contusion à la tête sans lésion au crâne, mais avec épanchement, suivie d'accidens primitifs & consécutifs qui indiquoient le trépan; les derniers accidens y déterminèrent, & il fut fait avec succès, ibid.
- OBSERVATION sur une ancienne douleur à la tête à la

## 732 'AUTEURS DES MEMOIRES.

- suite d'un coup , guérie par le trépan,* page 225
- OBSERVATION *sur une fracture du crâne avec un grand épanchement , où on appliqua trois couronnes de trépan,* 255
- OBSERVATION *sur une fracture du crâne, où l'on appliqua douze trépan,* 256
- OBSERVATION *sur un bandage ou espece de brayer, pour soutenir une cicatrice du crâne trop foible,* 269
- OBSERVATION *sur une balle de mousquet qui a resté pendant un an dans le cerveau,* 314
- OBSERVATION *sur une playe de tête mortelle avec supuration au cerveau,* 328
- OBSERVATION *sur une playe au sinus sourcilier, où l'on prit des matieres muqueuses pour la substance du cerveau,* 331
- OBSERVATION *sur une grosse arrête de morue retirée du gozier avec le bout d'un fouet de baleine, dont on fit une anse,* 481
- M. MESNIER Chirurgien à Angoulême.
- OBSERVATION *sur un éclat d'os de bœuf qui a resté pendant dix mois au côté droit du pharynx,* 462
- M. MOGNIOT Chirurgien de S. Côme.
- OBSERVATION *sur un morceau de poumon d'agneau arrêté dans l'œsophage, d'où il fut chassé par le vomissement procuré par un lavement de tabac,* 494
- M. MOREL Chirurgien à Befançon.
- OBSERVATION *sur une ancienne douleur à la tête à la suite d'un coup, guérie par le trépan,* 226
- AUTRE OBSERVATION *sur le même sujet,* *ibid.*
- M. MOUTON (feu) Chirurgien de S. Côme, & ancien Prevôt de sa Compagnie.
- OBSERVATION *sur un écartement de la suture sagittale, où l'adhérence de la dure-mere à l'un des os s'opposa à l'écoulement du sang épanché,* 126

N

M. NOYER Chirurgien à Isserteaux près de Clermont en Auvergne.

OBSERVATION sur une opération Césarienne faite avec succès sur une femme vivante, page 643

P

M. PASCAL Chirurgien de S. Côme.

OBSERVATION sur le danger qu'il y a de faire des tentatives trop répétées pour déplacer les os arrêtés dans l'œsophage, 528

OBSERVATION sur une playe au larynx, 576

M. PERROTIN (feu) Chirurgien à la Flèche.

OBSERVATION sur une grosse croute de pain dur arrêtée dans l'œsophage, & poussée dans l'estomach avec une bougie, 445

OBSERVATION sur une vertebre du col d'un mouton avallée & retirée de l'œsophage, par le moyen d'un crochet de fil de fer, 475

OBSERVATION sur une grosse arrête de morue retirée de l'œsophage avec le même crochet, 476

M. PETIT Chirurgien de S. Côme, ancien Prevôt de sa Compagnie, Censeur Royal, ancien Chirurgien des Camps & Armées du Roy, ancien Démonstrateur Royal, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de Londres & de Bologne, ancien Directeur & Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie.

OBSERVATION sur une tumeur lymphatique au bras, 90

OBSERVATION sur une tumeur lymphatique devenue chancreuse à la mammelle, 98

REMARQUES sur les tumeurs formées par la bile retenue dans la vésicule du fiel, & qu'on a souvent prises pour des abscesses au foye, 155

OBSERVATION sur une exfoliation du crâne, où il a fallu employer le ciseau & le maillet de plomb, 297

- DESCRIPTION d'un nouvel Élevatoire pour les os du crâne, avec des Réflexions sur ceux qui ont été en usage jusques ici, page 302
- OBSERVATION sur un abcès au cerveau, ouvert naturellement & guéri, 321
- DESCRIPTION d'une tumeur squirreuse très-compliquée, placée sur la trachée-artère près du sternum, avec des Remarques sur la nature & sur la cure de cette tumeur, 347
- REMARQUES sur différens vices de conformation de l'anus que les enfans apportent en naissant, 377
- MÉMOIRE sur quelques obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence, 434
- OBSERVATION sur une épingle avallée, & tirée par une incision à l'épaule, 550
- OBSERVATION sur une épingle trouvée dans le mézenteré, 551
- OBSERVATION sur une épingle avallée qui parvint en cheminant jusqu'au pied, 552
- OBSERVATIONS sur un os de poulet tiré d'un abcès gangréneux au fondement, & sur une aiguille tirée par une incision à la même partie, 572
- OBSERVATION sur une patte de molette avallée & trouvée dans une hernie inguinale gangrénée, 602
- OBSERVATION sur une fistule au périnée, dont l'ouverture intérieure étoit au-delà du sphincter de la vessie, 619
- M. PETIT ( feu ) Maître-ès-Arts, Chirurgien de S. Côme, Démonstrateur Royal, Chirurgien Major des Camps & Armées du Roy.
- ESSAY sur les épanchemens, & en particulier sur les épanchemens de sang, 237
- M. PETIT Chirurgien à Nevers.
- OBSERVATION sur une fâcheuse tentative que l'on fit pour tirer un os avec un crochet qui blessa l'œsophage, 477
- OBSERVATION sur un os arrêté dans l'œsophage, & poussé dans l'estomach avec un petit maillet de plomb, 520

M. PINEAU Chirurgien à Melun, & Chirurgien Major de l'Hôtel-Dieu de cette Ville.

*OBSERVATION sur une fracture du crâne, où il arriva dans l'instant du coup une perte de connoissance, qui ne s'est dissipée que par le trépan qui donna issue à un épanchement considérable,* page 203

M. PONGENARD Chirurgien à Beaune.

*OBSERVATION sur une énorme playe du larynx & de l'œsophage guérie par la suture,* 589

M. PRESSEUX (DE) Docteur en Médecine à Spa.

*OBSERVATION sur une opération Césarienne faite avec succès sur sa propre femme vivante,* 644

M. PUZOS Chirurgien de S. Côme, & Vice-Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie.

*MÉMOIRE sur les pertes de sang qui surviennent aux femmes grosses, sur les moyens de les arrêter sans en venir à l'accouchement, & sur la méthode de procéder à l'accouchement dans les cas de nécessité, par une voye plus douce & plus sûre que celles qu'on a coutume d'employer,* 358

*OBSERVATION sur une châtaigne crue avallée qui s'arrêta au haut de l'œsophage, & suffoqua l'enfant dans l'instant,* 448

*OBSERVATION sur une boucle de soulier avallée, qui sortit le lendemain par la voye des selles,* 513

Q

M. QUESNAY Maître-ès-Arts, Chirurgien de S. Côme, Démonstrateur Royal, Membre de la Société Académique des Arts, & de l'Académie des Sciences & Belles Lettres de Lyon, & Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie.

*MÉMOIRE sur le vice des humeurs, dans lequel on établit les principes physiques qui doivent servir de fondement à la doctrine de la suppuration, de la gangrène, des tumeurs, des playes, des ulcères, & d'autres sujets de Chirurgie,* 6

*PRÉCIS de diverses Observations sur le trépan dans des cas douteux, où l'on recherche les raisons qui peuvent, en pareil cas, déterminer à recourir au trépan, ou à éviter cette opération,* page 188

*PRÉCIS d'Observations où l'on expose les différens cas où il est nécessaire de multiplier l'application du trépan, & où l'on montre par des exemples remarquables que le crâne peut être ouvert avec succès dans une grande étendue, lorsque ces cas l'exigent,* 251

*PRÉCIS d'Observations sur les exfoliations des os du crâne avec des Remarques sur les moyens dont on se sert pour hâter l'exfoliation des os ou pour l'éviter,* 293

*REMARQUES sur les playes du cerveau, où l'on prouve par beaucoup d'observations, que le cerveau est susceptible de plusieurs opérations, qui peuvent, dans beaucoup de cas, sauver la vie aux malades, & où l'on examine quels sont les remèdes qui conviennent le mieux pour la cure des playes de ce viscere,* 310

*OBSERVATION sur un os arrêté dans l'œsophage, & poussé dans l'estomach avec une éponge montée sur une tige de baleine, & renfermée dans un boyau de mouton,* 522

*OBSERVATION sur un os tiré du fondement avec des pincettes,* 540

*OBSERVATION sur un bec de lièvre, où l'on décrit un moyen dont se servit l'Auteur pour suppléer aux aiguilles qui avoient manqué,* 613

## R

M. **RIVALS** Chirurgien de S. Côme, & ancien Prévôt de sa Compagnie.

*OBSERVATION sur une boucle de foulier avallée par un enfant de cinq ans,* 512

*OBSERVATION sur une aiguille avallée, & tirée par une incision au col,* 548

## S

M. **SARRAU** Chirurgien de S. Côme, Chirurgien ordinaire du Roy en son Artillerie, & Professeur d'Anatomie

mie à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.

OBSERVATION sur un abcès à l'abdomen où l'on trouva deux pierres biliaires, page 185

OBSERVATION sur une fracture du crâne avec adhérence du péricrâne, 207

OBSERVATION sur un os pariétal enlevé entièrement à la suite d'un coup à la tête, 258

M. SAURÉ (fou) Chirurgien de S. Côme, & Chirurgien Major de l'Hôpital des Petites-Maisons.

OBSERVATION sur une gangrène du cerveau à la suite d'un coup à la tête, 325

M. SIMON Maître-ès-Arts, Chirurgien de S. Côme, Démonstrateur Royal.

RECHERCHES sur l'opération Césarienne pratiquée sur la femme vivante, 623

M<sup>re</sup> SOULIER, Ecuyer, Chirurgien à Montpellier, & Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roy en cette Ville, Démonstrateur Royal, Chirurgien Major de l'Hôpital Général & de l'Hôtel-Dieu de S. Eloy, ancien Chirurgien des Camps & Armées du Roy, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier, & Associé Correspondant de celle de Chirurgie.

OBSERVATION sur une fracture à la table interne du crâne, suivie d'accidens consécutifs qui indiquoient le trépan, 210

OBSERVATION sur une carie considérable au crâne, 263

M. SOUMAIN Chirurgien de S. Côme, Chirurgien de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans.

OBSERVATION sur une opération Césarienne faite avec succès sur une femme vivante, 646

T

M. TOSTAIN Chirurgien à Saint Lô.

OBSERVATION sur un os arrêté dans l'œsophage, & chassé dans l'estomac au moyen de petits morceaux d'éponge sèche, & de beaucoup d'eau qu'on fit avaler au malade, 522

*OBSERVATION sur un os retiré du rectum par opération,* page 541

- M. TURSSAN (feu) Chirurgien de S. Côme, & Chirurgien Major de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roy.

*OBSERVATION sur l'usage du trépan perforatif pour accélérer l'exfoliation du crâne,* 293

## V

- M. VACHER Chirurgien Major des Hôpitaux du Roy à Befançon, Démonstrateur en Anatomie, Chirurgien Consultant des Camps & Armées du Roy, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & Associé Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie.

*OBSERVATION sur une douleur de tête de cause interne, où le trépan fut inutile,* 227

*OBSERVATION sur une ouverture faite à la région hypogastrique, pour procurer une issue à du sang épanché dans le bas-ventre,* 238

- M. VIRGILI Chirurgien Major de l'Hôpital Royal de la Marine à Cadix.

*OBSERVATION sur une bronchotomie faite avec succès dans la squinancie,* 581

- M. VOLPELIERES Licentié en Médecine, Chirurgien à Beaucaire, & Lithotomiste Pensionnaire de cette Ville, Chirurgien Major du Régiment des Dragons de la Suze, & Associé Correspondant de l'Académie Royale de Chirurgie.

*OBSERVATION sur une fracture de l'os temporal, où l'on appliqua le trépan sur la suture temporale,* 253

- M. URBAN Médecin-Chirurgien à Saint Hubert en Ardennes.

*OBSERVATION sur trois opérations Césariennes faites avec succès sur trois femmes vivantes,* 641



# T A B L E.

## D E S M A T I E R E S

*Contenues dans ce premier Volume des MÉMOIRES DE  
L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE.*

### A

- A** Bdomen : fistule à l'abdomen, page 184 & 185
- Abcès: la différence du pus qu'il renferme de celui qui est produit par le feu des artères, 118
- Abcès: leur coction & leur maturité; comment elle dépend du concours de la chaleur naturelle & de la chaleur étrangère, *ibid.*
- 'Abcès: leur différence d'avec les dépôts, *note*, 120
- Abcès: écoulement de la bile par les abcès, 169
- Abcès sanieux qui se forment dans les fièvres putrides, attirent facilement la gangrène, 138
- Abcès formés par dépôt dans les fièvres putrides, colliquatives, sont plutôt sanieux que purulens, *ibid.*
- Abcès produits par le dépôt des matieres formées par la coction dans les fièvres, 116
- Abcès causés par les dépôts dans les fièvres ne sont pas formés d'abord, quand le dépôt est excrémentieux, 132
- Abcès qui arrivent dans les fièvres par dépôt, sont formés d'abord lorsque le dépôt est purulent ou sanieux, *ibid.*
- Abcès qui surviennent dans les fièvres par dépôt, ne se forment pas d'abord, quand le dépôt est formé par la cause de la fièvre même, 131
- Abcès du cerveau: remarque sur le danger de ces abcès, & sur les circonstances qui peuvent l'augmenter, 327 & *suiv.*
- 'Abcès au cerveau, peuvent être ouverts avec l'instrument tranchant, 318 & *suiv.*
- Abcès au cerveau guéri, 321, 335. Remarque sur l'ouverture qu'on peut faire à ceux qui arrivent au cerveau par contre-coup, 322
- Abcès causés par des corps étrangers arrêtés dans l'œsophage; 547 & *suiv.*
- Abcès dans le gozier causés par des os retenus en cette partie, 462 & *suiv.*
- Abcès au col causé par un fragment de tuyau de pipe engagé au gozier, 468
- Abcès au dos, causé par un épi de bled, 556 & 557
- Abcès au mamelon, causé par un épi de gramen, 554 & *suiv.*
- Abcès au poulmon qui faisoit bosse le long du rebord des fausses côtes près le cartilage xiphoïde, & qui fut pris pour une hernie de l'estomac, 717
- Abcès à la poitrine causés par des corps étrangers glissés dans la trachée-artère, 553
- Abcès à la poitrine causés par des épis de bled d'orge avallés, *ibid.* & *suiv.*
- Abcès à la circonférence de la poitrine, causés par des corps étrangers glissés dans la trachée-artère & l'œsophage, *ibid.* & *suiv.*
- Abcès à la région de l'estomac par des corps étrangers avallés, 558 & 560
- Abcès causés par des corps étrangers avallés, 546 & *suiv.*
- Abcès à l'hypocondre gauche, duquel on tira un couteau, qui avoit été avallé un an & demi auparavant, 156
- Abcès fistuleux à l'abdomen, 185
- Abcès à l'hypocondre, avec issue de la bile; 156
- Abcès au foye, qui communiquoit, avec la vésicule du fiel & l'intestin colon, 172 & 173
- Abcès aux environs du coccyx, 572
- Abcès: vésicule du fiel dilatée prise pour des abcès du foye, 155 & *suiv.*
- Abcès au foye, signes qui les distinguent de la dilatation de la vésicule du fiel, 159
- Abcès au foye occasionné par une playe de tête avec fracture, 196
- Abcès: signes des dilatations de la vésicule

- du fiel d'avec les abcès du foye, 159
- Abscès dans l'aine, causé par des aiguilles & épinglez avallées, 563
- Abscès dans l'aine causés par des noyaux avallés, & tirés par cette voye, 569 & *suiv.*
- Abscès dans l'aine droite, causé par une arête de poisson, 566 & *suiv.*
- Abscès à côté des vertebres des lombes, causé par un couteau avallé, 561
- Abscès gangréneux à la fesse, 573 & 574
- Abscès au fondement, causés par des corps étrangers avallés, qui se sont arrêtés dans le rectum, 570 & *suiv.*
- Abscès fistuleux du fondement, 389 & *suiv.*
- Abscès fistuleux à l'anus, causé par un os, 571, 572 & 573
- Accidens qui doivent déterminer à trépaner, 214 & *suiv.*
- Accidens par des coups à la tête, 223
- Accidens qui viennent après un coup à la tête, 224
- Accidens arrivés par des bagues & anneaux avallés, & arrêtés dans l'œsophage, 461
- Accidens causés par une piece d'or arrêtée dans l'œsophage, 452
- Accidens arrivés par des os retenus dans l'œsophage, 462 & *suiv.*
- Accidens causés par des corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, 445 & *suiv.*
- Accidens causés par des morceaux de fruits crus arrêtés dans l'œsophage, 447
- Accidens arrivés par des aiguilles & épinglez arrêtées dans l'œsophage, 465 & *suiv.*
- Accidens occasionnés par les corps étrangers entrés dans le larynx, 495 & *suiv.*
- Accidens causés par un morceau de poullimon de veau arrêté dans l'estomach, 456
- Accidens que le cuivre avallé peut causer par la rouille qu'il contracte, 451
- Accidens causés par des corps avallés, & arrêtés dans l'estomach ou les intestins, 455
- Accidens occasionnés par un noyau de pêche avallé, 468
- Accidens causés par des grains de plomb avallés, 460
- Accidens qui arrivent aux Artisans qui employent du plomb dans leurs ouvrages, *ibid.*
- Accidens causés par la hernie de l'estomach, 703 & 704
- Accidens causés par une hernie d'intestin dans le vagin, 707 & 708
- Accouchement : la maniere d'y procéder dans les pertes de sang, 358 & *suiv.*
- Accouchement : le corps de la matrice tend toujours à se reserrer à mesure que l'enfant sort, 370
- Accouchement : les douleurs pour accoucher sont ordinairement foibles dans les pertes de sang, 366
- Accouchement naturel comparé avec l'accouchement forcé, 367. Raïsons de préférer le premier au dernier, 373
- Accouchement : moyens de remédier à sa lenteur, 369 & 370
- Accouchement : cas où les pertes de sang obligent d'accoucher, 364. La maniere d'y procéder en pareil cas, *ibid.*
- Accouchement : il est quelquefois difficile de percer les membranes avec le doigt, 372
- Accouchement Césarien : recherches sur cet accouchement, 623 & *suiv.*
- Accouchement laborieux avec déchirement au agin, 58
- Accouchement : confrontation vicieuse des os du bassin, est un obstacle invincible, 639 & 647
- Acide, n'est pas un remède dans tous les cas où les maladies sont causées par un sel du genre de l'alkali, 11 & 12.
- Acides : sels essentiels de ce genre peuvent dégénérer en alkali, 76
- Acides : leurs effets sur nos parties ne peuvent s'expliquer, 12
- Acides mêlés avec la bile, l'énervent & lui donnent une couleur verte, 103
- Acides fournissent des causes humorales, moins sâcheuses & moins durables que les alkali, pourquoi ? 123
- Acides : on ne sçait pas jusqu'où s'étend leur propriété contraire à l'alkali, 11 & 12
- Acides fermentés, peu malfaisans, 49
- Acides : ils entretiennent les forces, en retardant la destruction des humeurs par le jeu des vaisseaux, *ibid.* Différence de leur effet d'avec l'effet des cordiaux échauffans, 50
- Acidité des humeurs rejetée, 70
- Acidité : Acrimonie des humeurs, 153
- Acrimonie par impureté des humeurs, 154
- Acrimonie nécessaire aux sucz excrémenteux pour exciter leur filtration, 139
- Acrimonie de la lympe rejetée, 70
- Acrimonie acide, vineuse, rance, alkaline, alkalescente, &c. des humeurs, 153 & 154
- Action ordinaire des vaisseaux peut produire des excréments très nuisibles, 140
- Action organique des vaisseaux produit en peu de tems beaucoup d'excréments, lorsqu'elle est excessive, 139
- Adhérence du péricrâne dans les coups à la tête, 207
- Adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau, 693 & *suiv.*
- Adhérence de la vésicule du fiel avec le péritoine; ses ligues, 175

- 'Adouçifans qui émoûssent ou enveloppent les âcres, peuvent être mis au rang des antidotes, *page* 21
- Affections mélancoliques & hypocondriaques, causées par le sang qui croupit, & qui est atteint de putréfaction sourde, 83
- Affoïr avallé, tiré d'un absçès à l'hypocondre droit, 561
- Aiguilles & épingles retenues dans le gozier, accidens qu'elles causent, 465
- Aiguilles & épingles petites engagées dans l'œsophage, causent peu d'accidens, 466
- Aiguilles & épingles pénètrent jusqu'à l'extérieur du col sans causer d'absçès, 548 & *suiv.*
- Aiguille retirée par une incision au col, 548 & 549
- Aiguilles avallées & retenues pendant un an dans les premières voyes; accidens qu'elles ont causés, 466
- Aiguilles & épingles grosses: accidens funestes qu'elles produisent, *ibid.* & *suiv.*
- Aiguille avallée, perce l'estomach, pénètre dans le foye, & fait périr le malade tabide, 467, 552, 559 & *suiv.*
- Aiguilles avallées qui ont percé les intestins, & sont forties par des absçès extérieurs, 562 & *suiv.*
- Aiguilles avallées, causent des convulsions, 466
- Aiguille dans le col, tirée par incision, 548 & *suiv.*
- Aiguilles avallées & rendues par la voye des urines, 508
- Aiguille à tête, avallée & rendue par la voye des urines, 508
- Aiguille à tête longue de deux doigts, avallée & rendue par la voye des urines, 507
- Aiguilles & épingles avallées, pénètrent dans la vessie, & servent de noyaux à des pierres, 553
- Aiguille avallée, rendue par les urines, incurstée d'une matiere hypéuse & terreuse, 507
- Aiguilles avallées & rendues par la voye des selles sans aucune incommodité, 505
- Aiguilles avallées & rejetées le sixième jour, accidens qu'elles ont causés, 466
- Aiguilles avallées & rendues au nombre de cinquante au bout de six ans, 506
- Aiguille tirée d'une incision faite au fondement, 572
- Aiguilles & épingles, se percent facilement des routes insensibles à travers les parties, 548 & *suiv.*
- Aiguilles & épingles, cheminent fort loin dans les graisses avant que de se procurer une issue, 550 & *suiv.*
- Aiguilles & épingles trouvées aux jambes & aux pieds, 551
- Aiman: son usage inutilement recommandé pour les corps étrangers avallés, 537
- Aïne: grosses épingles avallées, tirées d'absçès dans les aïnes, 563 & *suiv.*
- Aïnes: absçès dans les aïnes occasionnés par des couteaux avallés, 562 & *suiv.*
- Air: sa puanteur, signe de contagion, 63
- Air chaud & humide, est le plus pourrissant, 55 & 71
- Air le plus pourrissant, est celui qui est en même tems fort chaud & fort humide, 71
- Air contagieux se communique à nos humeurs plutôt par la déglutition que par la respiration, 63
- Air extérieur: il est nécessaire pour causer la fermentation parfaite, 64
- Air intérieur, ou renfermé dans les suc's épanchés, dans un endroit où l'air extérieur n'a pas d'accès, 60 & 61
- Air intérieur des mixtes: son action dans les mouvemens spontanés, 66
- Air: ni l'air intérieur, ni l'extérieur n'agissent point dans la putréfaction imparfaite ou sourde, *ibid.*
- Albucastis, tige de plomb dont il se servoit pour enfoncer les corps arrêtés dans l'œsophage, 521
- Alimens: coction des alimens dans l'estomach, 67 & 72
- Alimens: macérés & amolis par la chaleur étrangere, &c. 72
- Alimens: morceaux d'alimens retenus dans l'estomach les rend pernicieux, 456
- Alimens: eau chaude aide à leur digestion, 72
- Alkali: le tel de ce genre est la cause de la plupart des maladies produites par causes humorales, 11 & 12
- Alkali: sa forme nous est inconnue, *ibid.*
- Alkali: la forme qu'on lui attribue, ne sert de rien pour expliquer ses effets sur le corps, *ibid.*
- Alkali: on ne peut expliquer sa maniere d'agir sur nos corps, *ibid.*
- Alkali: nous ne sçavons pas jusqu'où s'étendent ses propriétés contraires à l'acide, *ibid.*
- Alkalisiation du sel essentiel des humeurs, 76
- Alkali dans l'acrimonie des humeurs, 154
- Alkali, fournissent des causes de maladies beaucoup plus fâcheuses que les acides: pourquoi? 123
- Alène sans manche avallée, & tirée d'une petite tumeur au-dessous de l'ombilic, 564
- Aléxitéres: on ne sçait pas s'ils guérissent comme antidotes, voyez Huile de scorpion.
- Algali pour pousser les corps étrangers arrê-

T A B L E D E S		M A T I E R E S.
tes dans l'œsophage,	521	Anneaux attachés au bout d'une tige de ba-
Algali courbé en S,	621	leine ou d'argent flexible pour tirer les
Alimens : morceaux d'alimens retenus dans		corps engagés dans l'œsophage,
l'estomach, devenus pernicieux par leur dé-	456	480
travation,	456	Anneaux & arcades crurales, sont les endroits
Alun prescrit pour arrêter l'hémorragie four-		ou fe forment les hernies le plus communé-
nie par une playe de l'estomach,	592	ment,
Alun pris à la dose de deux onces & demie en		691 & <i>suiv.</i>
trois jours,	<i>ibid.</i>	Antidotes : les remèdes qui s'opposent à la
Amaigrissement & raucité de la voix causées		contagion de la pourriture, peuvent être re-
par un corps étranger arrêté pendant deux		gardées comme des antidotes,
ans dans l'œsophage,	452	22
Ame : remarques sur le siège de l'ame,	317	Antidotes, ne peuvent se découvrir que par
Analogie : son usage dans la Chirurgie,	163	l'empirisme,
Anciens : leur doctrine comparée à celle des		21 & 23
Modernes,	23 & 24	Antidotes : les remèdes qui adoucisent les
Anciens : il faut bien distinguer chez eux les		humeurs en émuissant ou enveloppant les
dogmes exactement fondés sur l'observa-		particules âcres dont elles sont infectées,
tion, de ceux qui sont seulement fondés sur		peuvent être regardés comme antidotes,
la partie systématique ou explicative de leur		21
doctrine,	24	Antidotes : il y en a fort peu, <i>ibid.</i> & <i>suiv.</i> Ils
Anciens Médecins : leurs systèmes physiques,		diffèrent des remèdes spécifiques, <i>ibid.</i> &
quoique remplis d'erreurs, renferment plus		<i>suiv.</i> Le lait peut être regardé comme an-
de vérités que ceux des Modernes,	23.	tidote,
Leurs principes sont incontestables, mais		<i>ibid.</i>
leurs explications sont ordinairement fauf-		Antidote : si l'hypercacuana guérit la dissente-
ses,	<i>ibid.</i>	rie comme antidote,
Anciens : ils ont rapporté aux premières causes		22
qu'ils ont établies, beaucoup de choses qui		Antidote : si le quinquina agit comme anti-
n'en dépendent pas,	24	dote,
Anciens : ils ont eu beaucoup plus de retenue		<i>ibid.</i>
que les Modernes sur l'explication des cau-		Antiputrides, peuvent être mis au rang des
ses humorales, <i>ibid.</i> La physique des An-		antidotes,
ciens se borneoit aux quatre premières qua-		<i>ibid.</i>
lités, le chaud, le froid, le sec, & l'humide,	29	Antiscorbutiques : on ne sçait pas s'ils gué-
'Anciens : leur doctrine sur le chaud, le froid,		rissent comme antidotes,
le sec, & l'humide,	25 & <i>suiv.</i>	<i>ibid.</i>
Anciens ignoroient l'usage de la physique ex-		Anus : remarques sur les vices de conforma-
périmentale,	68	tion,
Anciens : leur doctrine sur la coction est peu		377
lumineuse, mais elle est exacte & vraie,		Anus : corps étrangers arrêtés en cette par-
<i>ibid.</i>		tie,
Anciens, plus instruits sur les causes immé-		540 & <i>suiv.</i>
diates des phénomènes qui concernent la		Anus : pointe d'épée rendue par l'anus,
Médecine que les Modernes,	69	616
Anneau renfermé dans un nouet de linge qui		Anus : abscess gangréneux au fondement, causé
a causé la suffocation,	457	par un os arrêté dans le rectum,
Anneaux avallés : accidens qu'ils ont causés,		571
461		Anus imperforé, 377 & <i>suiv.</i> Trocart inven-
Anneau d'or avallé, entretient une dissente-		té pour ouvrir l'anus clos,
rie,	461	383
Anneau d'or avallé, qui a resté sept semaines		Anus : observations & remarques sur les abscess
dans les premières voyes sans causer d'acci-		filuleux qui arrivent à cette partie, 389 &
dens,	449	<i>suiv.</i>
Anneaux : leur usage pour tirer les corps en-		Appareil, (Haut) pour tirer la pierre, 650
gagés dans l'œsophage,	479 & <i>suiv.</i>	& 651
		Appareil : (Grand) méthode de tirer la pierre
		de la vessie,
		659 & <i>suiv.</i>
		Appareil dont on doit se servir après l'opé-
		ration du bec de lièvre,
		608
		Apéritifs : leur usage dans les fièvres, 112
		Appareil latéral n'est pas une nouvelle ma-
		nrière de tailler,
		411
		Appareil latéral : méthode de tirer la pierre
		de la vessie,
		660 & <i>suiv.</i>
		Arculanus : son instrument pour tirer les
		corps engagés dans l'œsophage,
		489
		Ardeur symptomatique des fièvres putrides, est
		d'un genre différent, & a une cause diffé-
		rente que la chaleur inflammatoire de la
		fièvre,
		135

Armes à feu : les playes qu'elles causent à la tête exigent presque toujours le trépan, 220 & *suiv.* 315  
 Aromatiques, peuvent agir avec malignité par leur odeur : exemple, 47  
 Arrêtés engagés dans l'œsophage, causent souvent de funestes effets, 464  
 Arrête de moue tirée du gozier avec un crochet de fil de fer, 476  
 Arrête de morue tirée du gozier avec le bout d'un fouet de baleine, 481 & 482  
 Arrête de poissons engagés dans l'œsophage, & tirées par des abcès au col, 547 & *suiv.*  
 Arrêtes de poissons avallées, qui se sont percé des issues à travers les membranes de l'estomach, 560  
 Arrête de poisson avallée, & tirée d'une tumeur gangrénée dans le lombe droit, 568 & *suiv.*  
 Arrête de poisson tirée d'un abcès à l'aîne droite, 566 & *suiv.*  
 Arriere-fais, *vojez* Placenta.  
 Arriere-fais, en partie fort atteint de putréfaction sourde dans la matrice, sans faire périr l'enfant, 57  
 Artères : c'est dans leur action excessive que consiste la fièvre, 16 & 126  
 Artères : leur action violente sur le sang & la lymphé, y causé une dissolution glaireuse & un endurcissement, 113  
 Artisans qui employent du plomb dans leurs ouvrages : accidens qui leur arrivent, 460  
 Assoupissement dans les coups à la tête, 198  
 199, 200  
 Asthme, est ordinairement causé par des excréments retenus, 141  
 Atténuans : remèdes imaginaires, 144 & *suiv.*  
 Atténuans ou incisans : sont-ils indiqués pour l'épaississement du sang? 148, 149, 151  
 Avortement, 358  
 Anthocratie rejetée, 70

B

Bague arrêtée dans l'œsophage pendant six semaines, qui causá beaucoup d'accidens & la mort, 461  
 Bagues garnies de pierres & anneaux avallées : accidens qu'elles ont causés, *ibid.*  
 Balay de l'estomach pour pousser les corps étrangers, 525  
 Baleine convient mieux que la sonde de plomb, pour conduire l'éponge dans l'œsophage pour ôter les corps étrangers, 483  
 Baleine garnie d'une éponge pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers, 524  
 Baleine garnie d'une bandelette de linge pour

repousser un os arrêté dans l'œsophage, 528 & 529  
 Baleine plate, large & souple, préférée au ferre-tête, pour tenir rapproché les deux portions de lèvres du bec de lièvre, 613  
 Balles de plomb qu'on fait avaller dans le *ms. serere*, sont souvent dangereuses, 450  
 Balles de plomb qu'on fait avaller pour pousser les corps engagés dans l'œsophage, 453  
 Balles de plomb avallées par un homme qui avoit dans le colon un amas de noyaux retenus, 460  
 Bandage pour empêcher l'écoulement de l'urine, dans la nouvelle méthode de tailler, 673  
 Bandage élastique pour les hernies, 677  
 Bandage propre pour les hernies de l'estomach, 705  
 Barbe de plume mise dans le gozier, provoque le vomissement 494  
 Becs de lièvre d'une espee singuliere, 605 & *suiv.*  
 Becs de lièvre : les moyens de corriger cette espee de difformité, 605  
 Becs de lièvre : description de plusieurs especes de bec de lièvre singulieres, 605 & 611.  
 Description de cette difformité donnée par différens Auteurs, 606  
 Becs de lièvre : conjectures sur la cause des becs de lièvre de naissance, *ibid.*  
 Becs de lièvre : quelques Auteurs prétendent que les remèdes généraux sont une précaution inutile avant l'opération, 607  
 Becs de lièvre : opération imparfaite du bec de lièvre décrite par différens Auteurs, *ibid.*  
 Becs de lièvre : opération faite à un bec de lièvre d'une espee singuliere, *ibid.*  
 Becs de lièvre : lorsque l'écartement est fort grand, 608  
 Becs de lièvre : les épingles d'Allemagne préférables dans l'opération du bec de lièvre à celles qui sont d'or, d'argent & d'acier, ou à la lardoire; les raisons de préférence, *ibid.*  
 Becs de lièvre : l'hémorragie qui arrive dans cette opération, cesse d'elle-même quand la suture est faite, *ibid.*  
 Becs de lièvre : le succès de l'opération du bec de lièvre dépend souvent de l'appareil qu'on applique, *ibid.*  
 Becs de lièvre : appareil dont on doit se servir après l'opération du bec de lièvre, *ibid.*  
 Becs de lièvre : plaque de plomb conseillée par quelques Auteurs dans l'opération du bec de lièvre, 609  
 Becs de lièvre : l'éternuement causé un grand désordre après l'opération du bec de lièvre, 612

- Becs de lièvre : observation sur un bec de lièvre, 623
- Becs de lièvre : baigne en forme de ferre-tête pour suppléer au défaut de la suture, *ibid.*
- Becs de lièvre : moyens pour guérir un bec de lièvre où les aiguilles avoient manqué, 614
- Becs de lièvre : observation sur un bec de lièvre, 617
- Becs de lièvre où la division se borne à la lèvre, sont les plus communs, *ibid.*
- Becs de lièvre : les enfans qui ont un bec de lièvre ne peuvent ordinairement teter, comment on y supplée, *ibid.*
- Beurre fondu : pourquoi se conserve long-tems sans devenir rance, 74
- Bile : sa dépravation est la pourriture, 101
- Bile peut croupir long-tems sans se corrompre, *ibid.*
- Bile se corrompt facilement quand elle a passé dans les intestins, *ibid.*
- Bile peut être atteinte de corruption parfaite dans son réservoir, 102
- Bile n'est point susceptible d'acidité, 103
- Bile : les acides qu'on mêle avec cette humeur la détruisent & l'énervent, & lui donnent une couleur verte, *ibid.*
- Bile vitriolique ou porracée n'est pas une vraie bile, *ibid.*
- Bile verte n'est ni vitriolique, ni acide, *ibid.*
- Bile fautive : ce que c'est, *ibid.*
- Bile fautive souvent confondue avec la vraie bile, *ibid.*
- Bile fautive est susceptible de fermentation & d'acidité, *ibid.*
- Bile excrémenteuse : sa dépravation est la pourriture, 105
- Bile entraîne avec elle des sucs albumineux, 120
- Bile de la vésicule entraîne avec elle des sucs albumineux qui varient sa consistance, 115
- Bile : sa consistance & sa ténacité dans la fièvre, 115
- Bile poisseuse ou ténace dans les fièvres, *ibid.*
- Bile poisseuse : sa ténacité occupe inutilement les Praticiens dans le traitement des fièvres, *ibid.*
- Bile ténace & poisseuse dans les maladies aiguës ; en quoi elle consiste, 121
- Bile : changement qui lui arrive par la coction dans les maladies aiguës, *ibid.*
- Bile : sa ténacité, son épaissement, 149
- Bile sortie par des abcès de l'hypocondre gauche, 158 & *suiv.*
- Bile retenue dans la vésicule, & évacuée par les selles, 158
- Bile retenue dans la vésicule du fiel, prise pour des abcès au foye, 155. Signes qui la distinguent de ces abcès, 159
- Bile retenue dans la vésicule du fiel, comparée avec l'urine retenue dans la vessie, 163
- Bile pétrifiée, ou pierre biliaire retenue dans la vésicule du fiel : comparaison de ces pierres avec celles de la vessie, 163
- Bile retenue prise pour un phlegmon, suppure, 167
- Bile retenue, & qui ne sort de la vésicule du fiel que par regorgement, comparée à l'urine arrêtée, qui ne sort de la vessie que par regorgement, 169
- Bile : son écoulement par des abcès & par des fistules, 169
- Bile : son épanchement dans le ventre par des ouvertures à la vésicule, 170
- Bile ne s'épanche pas toujours dans le ventre, quoique la vésicule soit ouverte, lorsque cette partie est adhérente au péritoine, 171
- Bile : son écoulement par les selles par le moyen d'une ouverture de la vésicule du fiel & de l'intestin duodénum, causée par un abcès au foye, 173
- Bile retenue, 174
- Bile : son écoulement par une fistule qui pénètre jusqu'à la vésicule du fiel, *ibid.*
- Bile : Opérations qu'on peut faire sur la vésicule du fiel, lorsqu'elle est adhérente, pour donner issue à cette humeur, 175
- Bile : signe de l'adhérence de la vésicule de la bile avec le péritoine, *ibid.*
- Bile : cas où l'on peut faire la ponction à la vésicule du fiel pour l'évacuer, 176. Objection contre cette opération. Réponse, *ibid.*
- Bile retenue dans la vésicule du fiel, 178
- Bile : son écoulement par une fistule à l'abdomen, 184
- Bile épaisse & retenue : moyen de procurer son écoulement par les fistules qui pénètrent jusqu'à la vessie du fiel, 185
- Biscuit : ( morceau de ) qu'on fait avaler pour enfoncer les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, 453
- Bistouri courbe, à bouton, pour la taille, 680
- Bœuf : morceau de chair de bœuf lié à une corde qu'on fait avaler pour enfoncer les corps engagés dans l'œsophage, 453
- Bois : morceau de bois avalé & tiré d'un abcès aux environs du coccyx, 572
- Boissons mucilagineuses pour entraîner les corps arrêtés dans l'œsophage, 531
- Bols de beurre frais pour faciliter la sortie d'un plomb avalé, 451
- Bols de beurre frais pour faciliter la sortie des corps glissés dans la trachée-artère, 497
- Bronchotomie proposée pour ceux qui ont des



des corps étrangers arrêtés dans le gozier, & qui compriment la trachée-artère, & menacent de suffocation, 575 & *suiv.*  
 Bronchotomie : la possibilité de faire cette opération démontrée, 576  
 Bronchotomie pratiquée avec succès, 581 & *suiv.*  
 Bronchotomie pratiquée avec succès dans le cas d'un corps étranger qui comprimoit la trachée-artère, 583 & 584  
 Bronchotomie proposée pour tirer les corps étrangers arrêtés dans le larynx & la trachée-artère, 587  
 Bronchotomies pratiquées avec succès pour tirer des corps étrangers arrêtés dans la trachée-artère, 586  
 Boucle de souliver avallée par un enfant : accidens causés par cette boucle, 512  
 Boucle de souliver avallée & rendue sans accident, 513  
 Bougie : son usage pour enfoncer dans l'estomach les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, 453  
 Bougie dont on se sert pour enfoncer les corps engagés dans l'œsophage, doit être amollie & graissée d'huile, 454  
 Bougie : instrument propre à pousser les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, 445  
 Bougie : moyen incertain pour retirer les corps engagés dans l'œsophage, 493  
 Bougie de Saint Côme employée pour retirer un os arrêté dans l'œsophage, 524  
 Bouillies : leur usage pour entraîner les corps étrangers avallés, 537  
 Bouillons visqueux & mucilagineux pour entraîner les corps arrêtés dans l'œsophage, 531  
 Bouleau : grosse tige de bois de bouleau pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers, 528  
 Boulon de fer tiré du gozier avec des pinces courbes, 474

C .

**C** Alcu, *voyez* Pierres.  
 Calotes pour défendre les cicatrices qui se font aux grandes ouvertures du crâne, 268 & *suiv.*  
 Cancer, *voyez* tumeur carcinomateuse.  
 Cancres, *voyez* tumeurs chancreuses, & tumeurs lymphatiques.  
 Cancres causés par des congestions lymphatiques : Observations sur ce sujet, 86 & *suiv.*  
 Cancer de la mammelle extirpé, 682 & *suiv.*  
 Cancer : les suc's gelaïeux peuvent fournir en partie sa matière, 682  
 Cancer : sa malignité dépend d'une dépravation

putride ou alcaline, *ibid.*  
 Cancer composé d'un grand nombre d'hydatides, 684  
 Cancer : l'humeur du cancer reconnoît peu de dissolvans, 686  
 Cannepin pour envelopper l'éponge dont on se sert pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 484  
 Cannule de cuivre ou d'argent courbe, garnie de son éponge pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 490  
 Cannule faite d'un fil d'argent tourné en spirale pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers, 491  
 Cannule pour la nouvelle méthode de tailler, 679  
 Carcinome, *voyez* tumeurs carcinomateuses.  
 Caries au crâne obligent quelquefois de multiplier les trépan's, 262  
 Carie ou pourriture détruit les pointes des os engagés dans l'œsophage, & procure leur déplacement, 464  
 Cartilage : exfoliation d'un des Cartilages de la trachée-artère, 351, 357  
 Cataplasmes lâchans pour procurer le déplacement des corps engagés dans l'œsophage, 532  
 Catharres sont ordinairement causés par des excréments retenus, 141  
 Cathéter pour conduire l'éponge dont on se sert pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 489  
 Causes humorales, 4, 5 & *suiv.*  
 Causes immédiates des phénomènes qui concernent la Médecine plus ignorée des Modernes que des Anciens, 69  
 Causes primitives des maladies ne dépendent point de l'épaississement, ni de l'acrimonie de la lymphe, 101  
 Causes générales & simples ne suffisent point pour l'explication des maladies, 146  
 Cerveau : les abcès qui se forment dans ce viscere, peuvent être ouverts avec l'instrument tranchant, 318 & *suiv.*  
 Cerveau : abcès dans ce viscere guéris, 321, 335. Remarque sur l'ouverture qu'on peut faire aux abcès qui arrivent à ce viscere par contre-coup, 322  
 Cerveau : playe de ce viscere, 199  
 Cerveau : on a souvent pris pour des playes pénétrantes dans ce viscere, de simples playes du sinus sourcillier, 331  
 Cerveau : esquilles d'os & autres corps étrangers dans ce viscere, 327  
 Cerveau : espec'e de hernie de ce viscere qui se forme par les ouvertures du crâne, 269  
 Cerveau : expérience faite sur le cerveau d'un

chien, par lesquelles on a emporté la plus grande partie de ce viscere, la vie de l'animal subsistant, 317  
 Cerveau gangrené à ce viscere, 324  
 Cerveau : remarque sur les playes de ce viscere, 312  
 Cerveau : remarque sur le danger des playes & abscesses de ce viscere, & sur les circonstances qui peuvent l'augmenter, 329 & *suiv.*  
 Cerveau : remèdes qui conviennent aux playes de ce viscere, 332 & *suiv.* Gonflement auquel il est sujet, *ibid.*  
 Cerveau : opération qu'on peut pratiquer sur ce viscere, 312  
 Cerveau : tumeurs carcinomateuses qui arrivent à ce viscere, 323 & *suiv.*  
 Cervelet : les playes de cette partie sont presque toujours mortelles, 317  
 Césarien : accouchement, 623 & *suiv.*  
 Césarienne (opération) recherches sur cette opération, *ibid.* & *suiv.*  
 Césarienne : Observation sur une opération Césarienne, 48 & *suiv.*  
 Chainons de cuivre avallés avec fort peu d'acides, 451  
 Chair crue : pourquoi elle se corrompt plus facilement dans notre estomach, 73  
 Chaleur : les Anciens l'ont regardé comme un mouvement, de meme que les Modernes, 26  
 Chaleur naturelle & chaleur étrangere distinguées des Anciens, 25  
 Chaleur naturelle : les Anciens & les Modernes en ont mal connu la cause; mais les Anciens l'ont mieux distinguée & en ont mieux connu les propriétés que les Modernes, *ibid.*  
 Chaleur étrangere : les Modernes ne l'ont pas distinguée de la chaleur naturelle comme ont fait les Anciens, *ibid.*  
 Chaleur : elle est la cause primitive des mouvemens spontanés, 65 & *suiv.*  
 Chaleur naturelle : ce que c'est, 67  
 Chaleur étrangere : ce que c'est, *ibid.*  
 Chaleur étrangere étoit confondue par les Anciens avec les mouvemens spontanés, *ibid.*  
 Chaleur naturelle : combat de la chaleur naturelle avec la chaleur étrangere dans la digestion; ce que c'est, 72  
 Chaleur naturelle : comment elle interrompt la chaleur étrangere dans la coction des alimens dans l'estomach, *ibid.*  
 Chaleur étrangere : mouvemens spontanés aident à la digestion en macérant & amollissant les alimens, *ibid.*  
 Chaleur étrangere peut être interrompue par

la chaleur naturelle, ou par la chaleur de quelque liquide, *ibid.*  
 Chaleur peut s'opposer à la pourriture par la coction des viandes; mais elle ne s'oppose pas par cette coction à la fermentation des suc de ces viandes qui peuvent fermenter, 73  
 Chaleur naturelle : comment elle contribue avec la chaleur étrangere pour former l'abscess, 118  
 Chaleur étrangere : comment elle contribue avec la chaleur naturelle à la formation des abscess, *ibid.*  
 Chaleur d'inflammation dans les fièvres est différente de lardeur des fièvres putrides, 135  
 Chaud & froid : premieres causes sensibles, selon les Anciens, des changemens qui arrivent dans les mixtes, 15 & *suiv.*  
 Champignon glissé dans la trachée-arière, & tiré par l'opération de la bronchotomie, 586  
 Chirurgie infusoire pouvoit faire découvrir des antidotes, 23  
 Chirurgiens (jeunes) ne peuvent être instruits par les Observations que lorsqu'elles sont interprétées par des Maitres sçavans & expérimentés, 231 & *suiv.*  
 Chyle : son mouvement spontanée est la fermentation, 76  
 Cicatrices des grandes ouvertures du crâne : calore pour les défendre, 268 & *suiv.*  
 Cizeau : son usage pour procurer l'exfoliation, 197  
 Cizeaux avallés & rejetés par l'anus, 517  
 Clef : petite clef avallée & rejetée sans accidens, 449  
 Clous avallés & rendus par la voye des selles sans aucune incommodité, 505  
 Coagulation du sang, 144  
 Coccyx : abscess aux environs du coccyx, 572  
 Coctions produites par la chaleur naturelle & la chaleur étrangere entémele, 67  
 Coction : celles qui se font par la chaleur naturelle & par la chaleur étrangere, ne sont bonnes que quand la chaleur naturelle domine, *ibid.*  
 Coction : celles qui se font par la chaleur naturelle & par la chaleur étrangere, sont vicieuses, quand la chaleur étrangere domine, *ibid.*  
 Coction : la doctrine des Anciens sur ce sujet est peu lumineuse, mais elle est exacte & vraie, 68  
 Coction des viandes, 71  
 Coction des alimens dans l'estomach, 72 & *suiv.*



- Coction des chairs : pourquoi nous faisons cuire les chairs avant que de les manger, 73
- Coction des viandes empêche la pourriture, mais elle n'empêche pas la fermentation des suc de ces viandes qui en sont susceptibles, *ibid.*
- Coction : comment elle s'oppose à la pourriture, *ibid.*
- Coction des graisses dans l'eau bouillante, n'empêche pas que ces suc ne fermentent, 74
- Coction dans les fièvres, produit un sédiment, qu'il ne faut pas confondre avec les débris des graisses qui s'évacuent dans le courant de la fièvre, 112
- Coction dans les fièvres continues, consiste dans la dissolution purulente des suc albumineux causés par le jeu des artères : ses effets & ses signes, 115 & *suiv.*
- Coction : elle procure dans les fièvres l'évacuation de la cause de la maladie, 116
- Coction ne doit pas être troublée par des purgatifs, ni autres remèdes turbulens, 117
- Coction dans les abcès : comment la chaleur naturelle & la chaleur étrangère y concourent, 118
- Coction : la physique des Modernes s'accorde peu avec sa doctrine, 121
- Coction : sa doctrine établie sur l'observation, *ibid.*
- Coction dans les maladies aiguës : ses signes, *ibid.*
- Coction : ses différentes sortes dans différentes fièvres, 122 & *suiv.*
- Coction des fièvres éphémères causées par des substances acides, *ibid.*
- Coction des substances acides qui causent les fièvres, ne produit pas d'excrétions, ni de sédimens : pourquoi, 122 & 123
- Coction des fièvres intermittentes, 124
- Coction se fait très-difficilement dans les fièvres purides, malignes, ou colliquatives, 125
- Coction des fièvres périodiques n'est pas décisive, 127 & 128
- Coction des fièvres périodiques & des fièvres continues : différencés des sédimens qu'elles produisent, *ibid.*
- Coction des fièvres continues, produit un sédiment purulent, 129
- Coction des fièvres périodiques, produit un sédiment féculent, 130
- Coction : elle est quelquefois suivie de dépôts lorsqu'elle est imparfaite, ou lorsque les évacuations manquent, *ibid.*
- Coction : les fièvres purides colliquatives en sont peu susceptibles, 136
- Coëne qui se forme sur le sang après la saignée, 113. *Voyez* Dissolution glaireuse.
- Coëne qui arrive sur le sang après la saignée dans les fièvres, disparoit après la coction, 116
- Coëne dure & coriassé qui se forme sur le sang après la saignée, 119 & *suiv.*
- Coëne qui se forme sur le sang des personnes en santé, 151
- Col : incision au col pour tirer une aiguille, 548 & *suiv.*
- Coliques & tranchées causées par un rouleau de cent louis d'or avalés, 458
- Coliques & tranchées occasionnées par des épines avalées, 466
- Commotion du cerveau par des coups à la tête, 198 & *suiv.*
- Comparaison, est un guide peu sûr quand on le suit inconsidérément, sur-tout dans les sciences, 600
- Conformation vicieuse des os du bassin, est un obstacle invincible à l'accouchement, 639 & 647
- Congestions d'humeurs crues, ne doivent point produire de suppuration maligne, ni virulente, 80
- Congestion est causée plutôt par l'insuffisance de l'action des vaisseaux que par la grossièreté des humeurs, 147
- Consistence des humeurs crues & visqueuses, pèche plus par fluidité que par épaisissement, 108. *Voyez* Cruidité.
- Consistences vicieuses des humeurs, 143
- Consistence des humeurs vicieuses par défaut, *ibid.*
- Consistence : défaut de consistance par crudité, par dissolution, par spoliation, 143 & 144
- Consistence : son excès, vice peu ordinaire des humeurs, 146
- Consistence : son excès par grossièreté, & par endurcissement, 147
- Constipation occasionnée par des noyaux avalés, 460
- Constipation qui a duré pendant trente-quatre jours dans une hernie de l'estomach, 703
- Contagion : deux significations de ce nom, 35
- Contagion : c'est la communication de l'état vicieux d'un corps à un autre corps, 36. On la confond souvent, mais mal-à-propos avec la malignité, & avec l'infection, *ibid.*
- Contagion de la pourriture, 35 & 36
- Contagion : elle ne peut se communiquer aux parties solides qu'après la mort de ces corps, 37
- Contagion des substances fermentées, 48
- Contagion de l'air est souvent accompagnée

- d'une odeur douceâtre : Observation, 63
- Contagion de l'air, se transmet plutôt par la déglutition que par la respiration, *ibid.*
- Contagion : on en est plus susceptible après le repas qu'à jeun, pourquoi ? *ibid.*
- Contagion se communique plus difficilement aux personnes qui ont des aigreurs d'estomach, qu'à ceux qui ont des exhalaisons fétides d'estomach, *ibid.*
- Contre-coups de diverses especes à la tête, 210 & *suiv.*
- Contre-ouvertures : elles peuvent se pratiquer au crâne, 159
- Convulsions causées par des aiguilles avalées, 466
- Coquilles de noix avalées, qui ont suffoqué un enfant, 468
- Cordiaux aromatiques, peuvent agir avec malignité par leur odeur : Exemples, 47
- Corps, peuvent être entièrement détruits par la putréfaction imparfaite : Observation, 62
- Corps étrangers entrés dans le cerveau, 327
- Corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, qui peuvent être enfoncés dans l'estomach, sans qu'il en arrive d'accidens, 445 & *suiv.*
- Corps étrangers avalés, dangereux par leur volume, 447 & *suiv.*
- Corps durs, qui passent sans peine par l'œsophage de l'estomach, & par les intestins, 448 & *suiv.*
- Corps durs avalés sans accidens, jetés facilement par la voye des selles, 449 & *suiv.*
- Corps étrangers, qui séjournent fort longtemps dans les premières voyes sans causer de désordre, 452
- Corps étrangers arrêtés dans l'œsophage : moyens dont on se sert pour les enfoncer dans l'estomach, 453 & *suiv.*
- Corps étrangers avalés ne passent pas toujours facilement par la voye des selles, 455
- Corps étrangers avalés s'arrêtent quelquefois dans l'estomach & les intestins, & causent de grands accidens, *ibid.*
- Corps spongieux retenus dans l'estomach : accidens causés par leur séjour, *ibid.*
- Corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, d'un volume trop gros pour être enfoncés, 457
- Corps étrangers d'une substance indissoluble, ne peuvent être avec sûreté enfoncés dans l'estomach, *ibid.*
- Corps étrangers d'un très-petit volume, retenus dans l'estomach, & qui ont causé la mort, 458
- Corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, & qu'il faut retirer, 462 & *suiv.*
- Corps étrangers entrés dans la trachée-artère : remèdes pour les chasser, 495 & *suiv.*
- Corps étrangers arrêtés dans l'œsophage ; qu'on est obligé d'enfoncer dans l'estomach, 498 & *suiv.*
- Corps étrangers avalés, sont quelquefois arrêtés si profondément, qu'on ne peut les retirer, *ibid.* & *suiv.*
- Corps étrangers fort dangereux, avalés, sont quelquefois reçus dans l'estomach sans causer de désordre fort remarquable, *ib.* & *suiv.*
- Corps étrangers avalés & rendus par la voye des urines, 507 & *suiv.*
- Corps étrangers arrêtés au pylore, peuvent être déplacés par le moyen du balais de l'estomach, 527
- Corps étrangers arrêtés à l'anus, 540 & *suiv.*
- Corps étrangers qui se percent un passage à travers les parties, 545 & *suiv.*
- Corps étrangers qui ne peuvent être tirés, ni rejetés par les voyes naturelles, *ib.* & *suiv.*
- Corps étrangers avalés causent des inflammations suivies d'abcès & de gangrène, 546 & *suiv.*
- Corps étrangers avalés & arrêtés dans les premières voyes, causent quelquefois de grands désordres, 547
- Corps étrangers entrés dans la trachée-artère, 553 & *suiv.*
- Corps étrangers arrêtés dans l'estomach, & qui sont sortis par des abcès extérieurs, 558 & *suiv.*
- Corps étrangers qui ont percé les intestins, & qui sont sortis par des abcès extérieurs, 562 & *suiv.*
- Corps étrangers avalés qui s'arrêtent au fondement, & y causent des abcès, 570 & *suiv.*
- Corps étrangers avalés qui sont arrêtés dans les premières voyes, & qu'il faut tirer par incision, 575
- Corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, qu'on ne peut retirer ni enfoncer, *ib.* & *suiv.*
- Corps étrangers arrêtés dans l'estomach, 590
- Corps étrangers arrêtés dans les intestins, 592
- Corps étrangers arrêtés dans des hernies, 601 & *suiv.*
- Coups à la tête sans lésion au crâne, quand est-ce qu'ils exigent le trépan ? 197
- Coup à la tête sans lésion au crâne par armes à feu, indique presque toujours le trépan, 220 & *suiv.*
- Coup à la tête, où le Malade entend un son de pot cassé, indique t'il le trépan ? 223
- Coup de poing sur le col, ou sur le dos pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers, 493
- Coup de Maître dans la taille au grand appareil, 660
- Coûteaux : lames de coûteaux avalés : acci-

dens qu'ils ont causés, 471 & 472  
 Coûteaux : fragmens de lames de coûteaux avallés, qui ont causé la mort, & ont été trouvés dans l'estomach & les intestins, 471  
 Coûteaux avallés, & rendus par les selles, 515  
 Coûteaux avallés qui ont demeuré dans l'estomach pendant plusieurs années, 560 & *suiv.*  
 Coûteaux avallés qui se sont ouvert un passage au-dehors à travers les membranes de l'estomach, *ibid.* & *suiv.*  
 Coûteau de poche avallé avec sa gaine, & tiré au bout de quelques mois d'un abcès à côté des vertèbres des lombes, 561  
 Coûteaux avallés qui ont percé les intestins, & sont sortis par des abcès extérieurs, 562 & *suiv.*  
 Coûteaux avallés & tirés de l'estomach par incision, 575 & *suiv.*  
 Coûteau pour la nouvelle méthode de tailler, 666 & 667  
 Couvercle d'une boîte de fer blanc avallé, & rendu par l'anus, 513  
 Crachats : abondance de crachats épais ne marque point que la masse des humeurs soit remplie d'humours visqueuses & épaisses, 119 & *suiv.*  
 Crachement de sang causé par des piéces de cuivre arrêtées dans l'œsophage, 451  
 Crâne : il peut souffrir de grandes ouvertures, 258  
 Crâne : on peut y faire des contre-ouvertures pour donner issue aux sucs épanchés, 259  
 Crâne : calottes pour défendre les cicatrices qui ferment les grandes ouvertures de cette partie, 268 & *suiv.*  
 Crâne : ses grandes ouvertures sont moins sujettes aux hernies ou gonflement du cerveau que les petites, 269  
 Crâne : Observation sur une fracture du crâne, 194  
 Crâne : Observation sur une carie au crâne, 262

D

**D**anger que peuvent avoir les tentatives poussées trop loin pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers, 598  
 Daires : il y a beaucoup de danger à les faire disparaître; Observation, 9  
 Déchirement fait à l'œsophage par un crochet de fil de fer, 477  
 Déjections ou matieres fécales : pourquoi? leur putréfaction est-elle peu malsainante? 44  
 Déjection, ne contracte mauvaise odeur dans les fièvres putrides colliquatives, que lorsqu'elles sont sorties des vaisseaux & expo-

sées à l'action de l'air, 135  
 Dents : fausse idée où l'on est que l'or a la vertu d'appaier les douleurs de dents, 452  
 Dent de cochon avallée & retenue pendant deux ans dans le corps : accidens causés par ce corps étranger, 464  
 Dents incisives : lorsqu'elles sont saillie en devant, on les doit ôter avant que d'entreprendre l'opération du bec de lièvre, 615  
 Dépôts formés par les matieres produites par la coction dans les fièvres : le pus s'y amasse tout formé, 116  
 Dépôts purulens qui se déclarent à la fin des fièvres, sont indépendans d'aucune inflammation locale, 117  
 Dépôts purulens produits par la matiere de la coction dans les fièvres : le pus est formé indépendamment de l'inflammation locale qui peut survenir, 118  
 Dépôts : leurs différences d'avec les abcès, 120  
 Dépôts qui terminent les maladies, 124  
 Dépôts différens qui arrivent dans les fièvres, lorsque la coction, ou les évacuations nécessaires manquent, 130  
 Dépôts : différences entre la matiere qui se dépose, & celle qui fait le volume de la tumeur du dépôt, 131  
 Dépôts formés par la cause même qui existe dans la fièvre, *ibid.*  
 Dépôts produits par la cause même de la fièvre, ne forment pas d'abord des abcès, *ibid.*  
 Dépôts : toute éruption inflammatoire & gangréneuse dans les fièvres : est ordinairement produite par la cause même de la maladie, *ibid.*  
 Dépôts purulens & sanieux dans les fièvres, forment d'abord des abcès, 132  
 Dépôts excrémenteux dans les fièvres : leurs signes, &c. *ibid.*  
 Dépôts sur les parties intérieures dans les fièvres, sont les sources de beaucoup d'accidens funestes, 133  
 Dépôts dans les fièvres putrides colliquatives, 138  
 Dépravation des humeurs par le feu excèsif des vaisseaux : voyez Perversion, 32  
 Dépravation des humeurs, 32  
 Dépravation qui arrive à des morceaux d'alimens retenus dans l'estomach, les rend pernicieux, 456  
 Dépravation putride ou alkaline cause la malignité du virus chancreux, 682  
 Dépuration des humeurs est assujettie à une méthode empirique, 18 & *suiv.*  
 Dépuration des excréments vicieux, est rendue possible par leur association avec quelques-

- matiere qui les addoucit , 140
- Détergeans : leur usage dans les fièvres , 112  
& 140
- Diamant pulvérisé, passé pour un poison corrodant très cruel , 470.
- Diamans avallés causent la dissenterie & la mort , *ibid.*
- Diamans , pointes de diamans avallées sans aucune incommodité , 511
- Diaphorétiques : remèdes volatils pour chasser les corps glués dans la trachée artère , 497
- Diète humectante : son usage dans les fièvres , 140
- Difficulté d'avaller entretenue par des piéces de cuivre arrêtées dans l'œsophage , 451
- Difficulté de prendre des alimens solides , causée par un amas de noyaux retenus dans le colon , 460
- Digestion : voyez Coction des alimens dans l'estomach.
- Digestion : les mouvemens spontanés , ou la chaleur étrangere qui y contribue , ne doit pas étendre son effet jusqu'à dégager l'air des alimens , 67
- Digestions venteuses & vicieuses , parce que les mouvemens spontanés y ont trop de part , *ibid.*
- Digestion : la fermentation peut s'opposer à la pourriture pendant la coction des alimens dans l'estomach , 74
- Dilatatoire pour la nouvelle méthode de tailler , 671 & 672
- Disséction & expérience nécessaire pour découvrir la nature des humeurs chancreuses , squirreuses , scrophuleuses , & autres humeurs par congestion , 87 & *suiv.*
- Dissolvant de l'estomach peu corruptible , 102. voyez Recrémens dissolvans.
- Dissolvans : remèdes imaginaires , 144
- Dissolvans , ne doivent pas être confondus avec les substances qui empêchent le sang de se coaguler , *ibid.*
- Dissolvans sont rarement indiqués , 146
- Dissolvans : l'humeur du cancer reconnoit peu de remèdes dissolvans , 686
- Dissolution glaireuse des suc's albumineux au commencement des fièvres continues , 113 & *suiv.*
- Dissolution glaireuse : sa différence d'avec la dissolution purulente , 120
- Dissolution glaireuse n'est susceptible d'aucune sécrétion. 121
- Dissolution purulente des suc's albumineux dans les fièvres continues , & leur état de coction , 115 & *suiv.*
- Dissolution purulente facilite les sécrétions , 122
- Dissolution purulente ou coction dans les maladies aiguës : ses signes , *ibid.*
- Dissolution purulente : sa différence d'avec la dissolution glaireuse , 126
- Dissolution putride dans les fièvres , 134
- Dissolution putride des humeurs n'est pas toujours accompagnée de fièvre , *ibid.*
- Dissolution putride : la fièvre peut contribuer à la rendre plus considérable , 134
- Dissolution putride des tumeurs par infection putride , n'est pas accompagnée de mauvaise odeur , 135
- Dissolution putride dans les fièvres , elle ne termine point tout à coup les fièvres , 236
- Dissolution dans les fièvres putrides , elle détruit les humeurs , *ibid.*
- Dissolution putride n'empêche pas l'augmentation de la fièvre , *ibid.*
- Dissolution : troisième cause du défaut de consistance , 144
- Dissolution du sang , sa différence d'avec le défaut de coagulation , 144
- Dissolution causée par pourriture par le jeu excessif des vaisseaux , 144
- Dissolution putride convertit en une sanie dévorante la lymphé épaissie dans les tumeurs chancreuses , 681
- Doigts : leur usage pour tirer les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage , 473
- Doigts insuffisans pour tirer les corps étrangers arrêtés dans le larynx , 585
- Douches des eaux thermales conviennent fort sur les tumeurs cancéreuses , 691
- Douleur dans les tumeurs lymphatiques dépend quelquefois de l'action de la lymphé dépravée sur le kyste qui la couvre immédiatement , 94
- Douleur ne répond pas toujours à la dépravation des suc's , ni au désordre qu'elle cause dans le tissu qu'occupent les tumeurs chancreuses , 94 & *suiv.*
- Douleur arrivée après un coup à la tête , exige souvent le trépan , 225 & *suiv.*
- Douleurs anciennes à la tête après un coup , guéries par exfoliation du crâne , 228 & *suiv.*
- Douleurs occasionnées par des piéces de cuivre arrêtées dans l'œsophage , 451
- Douleurs vives dans le bas ventre , mouvemens & borborygmes dans les intestins , causés par des noyaux amassés dans le colon , 459 & 460
- Douleurs vives d'estomach causées par des grains de plomb avallés. 460
- Dragée arrêtée dans l'œsophage , accidens qu'elle a causés , 447
- Ducats (six) avallés sans accidens , & rejetés

T A B L E] D E S M A T I E R E S.

751

quelques jours après , 458  
 Dyssenterie: on ne sçait pas si l'hypocacuana  
 la guérit comme antidote , 22  
 Dyssenterie entretenue par un anneau d'or  
 avallé , 461  
 Dyssenterie: syncopes & convulsions causées  
 par des épingles avallées , 467  
 Dyssenterie causée par des diamans avallés ,  
 470

E

**E** Au chaude, peut aider la digestion des  
 alimens , 72  
 Eau bouillante ; son effet sur les suc's des tu-  
 meurs lymphatiques , 88 & *suiv.* 275  
 Eaux minérales chaudes , sont-elles dissolvan-  
 tes ? 145  
 Eaux de Barege prescrites avec succès , pour  
 un vice d'éjaculation , 433  
 Eaux thermales ou sulphureuses , sont d's re-  
 mède's émolliens , 690 & 691  
 Eaux sulphureuses , n'agissent pas comme de  
 simples résolutifs , 691  
 Eaux sulphureuses , agissent immédiatement  
 sur les suc's albumineux , *ibid.*  
 Eau fort salée , ou la décoction de tabac inje-  
 ctée doucement dans le rectum , pour faire  
 sortir une sang'ue qui y seroit entrée , 545  
 Ecartement de la suture sagitale , avec enfon-  
 cement & fracture du crâne , guéri sans tré-  
 pan , 189  
 Ecartement des sutures , peut tenir lieu de tré-  
 pan , 189, 193. Il ne doit pas toujours nous  
 dispenser de faire cette opération , 194 &  
*suiv.*

Ecartemens des pièces d'os fracturé , ne suf-  
 fisent pas toujours pour donner issue à l'é-  
 panchement , 195  
 Ecartement des sutures , cas où il ne peut dis-  
 penser du trépan , 196  
 Ecartement de la suture sagitale , où l'adhéren-  
 ce de la dure-mere s'opposa à l'écoulement  
 du sang épanché , 196  
 Ecartement soit grand des deux parties de la  
 lèvre dans le bec de lièvre , 608  
 Echymoses : de quelle maniere elles se resolt-  
 vent , 84  
 Echymose : différens changemens qui y arri-  
 vent au sang extravasé , *ibid.*  
 Eclat d'un pot de grès avallé & tiré d'un absces  
 gangréneux à la fesse , 573 & 574  
 Ejaculation empêchée : remède's qu'on peut y  
 apporter , 425 *jusqu'à* 435  
 Mémoire sur l'éjaculation empêchée , 425  
 Mémoire sur l'éjaculation empêchée , 432  
 Elevatoire : Description d'un nouvel elevatoire  
 : ses avantages sur les autres , 302  
 Ellebore blanc en poudre , soufflé dans le nez ,

pour provoquer l'éternuement , & chasser  
 les corps engagés dans la trachée-artère ,  
 496  
 Emétiques employés pour faire rejeter les  
 corps engagés dans l'œsophage , 494  
 Emolliens : ces remède's sont de vrais fondans ,  
 689  
 Endurcissement des suc's albumineux : il n'ôte  
 pas la fluidité aux suc's dissous , 115  
 Enfans tombés en dissolution dans le corps de  
 leurs meres par putréfactiou sourde : Obser-  
 vation sur ce sujet , 62  
 Emolliens : les remède's émolliens sont pres-  
 que les seuls remède's que nous ayions pour  
 la cure des cancers , 689  
 Emolliens , ne conviennent que dans le com-  
 mencement des tumeurs carcinomateuses ,  
 690  
 Observation sur un *empie'me* fait au ventre ,  
 238  
 Empirisme ou expérience , est notre seule res-  
 source contre les causes humorales , 15 &  
*suiv.*  
 Empirisme : lui seul peut découvrir les remé-  
 des qui peuvent agir immédiatement contre  
 les causes humorales , 18 , 21 & *suiv.*  
 Endurcissement des suc's albumineux dans le  
 commencement des fièvres continues , 113  
 & *suiv.*  
 Endurcissement polypeux du sang , qu'on dé-  
 couvre après la mort , 114 & *suiv.*  
 Enfans qui naissoient au moyen de l'opération  
 Césarienne , étoient nommés : *cesares aut*  
*cesares* , à *causa matris utero* , 624  
 Enfoncement du crâne guéri sans trépan , 188  
 Enfoncement du crâne avec fracture ; & enfon-  
 cement guéri sans trépan , 189  
 Enfoncement avec fracture du crâne , & écar-  
 tement de la suture sagitale , guéri sans  
 trépan , 189  
 Entérotomie : incision à l'intestin , pour tirer  
 les corps étrangers , 599 & *suiv.*  
 Epaisissement des suc's rejetté , 70  
 Epaisissement des humeurs crues , n'arrive  
 que dans le cas de congestion , *voyez* Cru-  
 dité , 108  
 Epaisissement des humeurs sorties hors des  
 vaisseaux , n'existe point sous l'action des  
 vaisseaux , 119 & *suiv.*  
 Epaisissement des humeurs par abondance du  
 sang , 144  
 Epaisissement des humeurs , par grossièreté &  
 par durcissement , 147  
 Epaisissement des humeurs , cause peu ordi-  
 naire de nos maladies , *ibid.*  
 Epaisissement du sang extraordinaire , 148  
 Epaisissement des humeurs , indique-t-il les

- fondans & les atténuans, *ibid.* 148, 149, 151  
 Epaisissement du sang, n'est pas la cause de  
 la production des tumeurs skirreuses, 152  
 Epanchemens sous le crâne : voyez Trépan.  
 Epanchement sous le crâne avec fracture & en-  
 foncement des os du crâne, & écartement  
 de la suture sagittale, guéri sans trépan, 189  
 Epanchement par des coups à la tête, ne pro-  
 duisant pas dans l'instant du coup la perte de  
 connoissance, 198 & *suiv.*  
 Epanchemens sous le crâne, qui exigent plu-  
 sieurs trépan, 253  
 Epanchemens fort grands sous le crâne, n'o-  
 bligent pas toujours à multiplier les tré-  
 pans, 256  
 Essai sur les épanchemens de sang, 237 &  
*suiv.*  
 Observation sur un Epanchement de sang dans  
 le ventre par un coup d'épée, 238  
 Observation sur des Epanchemens de sang dans  
 le ventre par un coup d'épée, 241, 247  
 Epanchemens de sang dans le bas ventre, 237  
 & *suiv.*  
 Epanchemens de sang dans le bas ventre : ou-  
 verture pour lui procurer une issue, 241 &  
*suiv.*  
 Observation sur une épingle tirée par une  
 incision à l'épauLe, 550 & 551  
 Epée : coup d'épée, qui cause un épanche-  
 ment de sang dans le ventre, 238  
 Epée : coup d'épée à l'estomach, 591  
 Epée : pointe d'épée longue de trois doigts,  
 avallée & rendue douze jours après par l'a-  
 nus, 516  
 Epis de bled, d'orge, &c. glissés dans la tra-  
 chée-artère : accident que ces corps ont  
 causés, 553 & *suiv.*  
 Epis de bled, d'orge, &c. avallés, glissés dans  
 la trachée-artère, tirés par des abcès à la  
 circonférence de la poitrine, *ibid.*  
 Observation sur un épi de bled, tiré d'un abcès  
 au dos, 556 & 557  
 Epi barbu de chien, tiré d'un abcès à la  
 poitrine par l'intervalle des côtes, *ibid.*  
 Epi de froment, tiré d'un abcès au côté droit  
 entre les côtes, 558  
 Observation sur un épi de gramin, tiré d'un  
 abcès au dessous du mammelon, 554 &  
*suiv.*  
 Epi d'orge, tiré d'une exomphale gangrénée,  
 602  
 Epingles & aiguilles pénètrent jusqu'à l'exté-  
 rieur du col, sans produire d'abcès, 548  
 & *suiv.*  
 Epingle, tirée du gozier avec les doigts, 473  
 Epingle, tirée du gozier avec l'éponge, 482 &  
*suiv.*  
 Epingle tirée de l'œsophage avec un crochet  
 moufle, & applati en forme de gratoir,  
 478 & 479  
 Epingle retenue un an dans l'œsophage : ac-  
 cidens causés par ce corps étranger, 504  
 Observations sur des épingles trouvées au bras,  
 551  
 Epingle tirée par une incision à l'épauLe, 550  
 & 551  
 Observations sur trois épingles tirées du côté  
 d'une Dame, 551  
 Epingle trouvée dans le mésentère, *ibid.*  
 Epingle grosse, poussée dans l'estomach par le  
 moyen de la bougie, 504  
 Epingles & aiguilles se percent des voyes, &  
 cheminent dans le tissu des graisses, 466  
 Epingle avallée & rendue le quatorzième jour :  
 accidens qu'elle causa, *ibid.* 467  
 Epingles avallées, qui percent les boyaux &  
 les tégumens du ventre, *ibid.*  
 Observation sur une grosse épingle, tirée d'un  
 abcès à l'aisselle, 563  
 Epingles avallées & rendues par la voye des  
 selles sans aucune incommodité, 505  
 Epingles avallées, & rejetées au bout de six  
 ans, 506  
 Epingle avallée, & rendue le troisième jour  
 par la voye des urines, 508  
 Epingles & aiguilles, se percent facilement  
 des routes insensibles à travers les parties,  
 548 & *suiv.*  
 Epingles & aiguilles cheminent fort loin dans  
 les graisses, avant de se procurer une issue,  
 550 & *suiv.*  
 Epingles trouvées aux bras, 551 & *suiv.*  
 Epingles arrêtées dans les testicules, causent  
 des carcinomes, 552  
 Epingles trouvées dans l'uretère, 553  
 Epingles & aiguilles avallées, ont percé la  
 vessie, & ont servi de noyau à des pierres,  
*ibid.*  
 Epingles & aiguilles avallées, qui se sont per-  
 cées des issues à travers les parois de l'esto-  
 mach, 559 & *suiv.*  
 Epingles avallées, qui ont percé les intestins,  
 & sont sorties par des abcès extérieurs, 561  
 & *suiv.*  
 Epingles d'Allemagne longues, flexibles &  
 menues, préférables aux épingles d'or, d'ar-  
 gent, d'acier, & à lardoire, pour le bec de  
 lièvre, 608  
 Epiplon, sorti de la grosseur de deux œufs  
 par une playe du ventre, 593  
 Eponge : son usage est peu sûr pour entraîner  
 les corps engagés dans l'œsophage, 453  
 Eponge : petit morceau d'éponge neuve qu'on  
 fait avaler, attachée à un gros fil, pour en-  
 traîner



- entraîner les corps engagés dans l'œsophage, 453
- Eponge : différentes façons de l'employer, pour tirer les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, 482 & *suiv.*
- Eponge, doit avoir un volume proportionné à la grosseur du corps étranger, qu'on veut tirer de l'œsophage, *ibid.*
- Eponge, dont on se sert pour tirer les corps étrangers engagés dans l'œsophage, doit être bien sèche, *ibid.*
- Eponge neuve est fort souple, & peut se restreindre sous un petit volume, 486
- Eponge qui a été mouillée plusieurs fois se durcit, & ne peut être reserrée sous un plus petit volume, *ibid.*
- Eponge commune & grossière, peut se restreindre au moins au huitième de son volume, 487
- Eponge attachée au bout d'une tige de baleine, pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers, 521
- Eponges : petits morceaux d'éponge sèche, dont on s'est servi pour repousser dans l'estomach un os arrêté dans l'œsophage, 522
- Eponge avallée peut se gonfler, & par son volume causer de fâcheux accidens, 523
- Eponge attachée avec un ruban ou gros fil, pour enfoncer ou retirer les corps arrêtés dans l'œsophage, *ibid.*
- Esprit de vin mêlé aux suc d'une tumeur en partie gélatineuse & partie lymphatique, cause une fermentation & une coagulation, 279
- Esprit de vitriol mêlé aux suc d'une tumeur en partie lymphatique, & en partie gélatineuse, *ibid.*
- Esprits acides dissolvent la partie vitriolique de l'argent & du cuivre, 538
- Esprit de sel rectifié, employé pour dissoudre les pièces de cuivre & d'argent avallées, *ibid.*
- Esquilles d'os & autres corps étrangers, entrés dans le cerveau : on peut faire les opérations nécessaires pour les chercher & les tirer, 327
- Observation sur l'usage du balais de l'estomach, 526
- Estomach percé par une grosse aiguille avallée, 467
- Estomach percé par une lame de couteau avallée, 472
- Estomach percé par des couteaux avallés, 560 & *suiv.*
- Observation sur un coup de couteau à l'estomach, 592 & 593
- Estomach : Observation sur un coup d'épée à
- l'estomach, 591
- Estomach : playe considérable à l'estomach, guérie par la suture, 594
- Estomach : corps étrangers arrêtés dans la cavité, & qui ont sorti par des abcès extérieurs, 558 & *suiv.*
- Estomach sorti de la grosseur de la moitié du poing par une playe du ventre, 593
- Estomach : hernies de ce viscère, 702 & *suiv.*
- Eternuement, facilite la sortie des corps étrangers qui se sont glissés dans la trachée-artère, 495 & *suiv.*
- Eternuement, occasionne un grand dérordre après l'opération du bec de lièvre, 612
- Etranglement d'intestin causé intérieurement par l'adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau, 693
- Etymologie du nom de l'opération Césarienne, 624
- Evacuans : méthode de s'en servir ne peut être qu'empirique, 18 & *suiv.*
- Evacuans : le genre d'évacuans qui peut enlever une cause humorale, ne nous est connu que par l'empirisme, *ibid.* & *suiv.*
- Evacuans : le tems où une cause humorale peut être évacuée, ne nous est connu que par l'empirisme, *ibid.* & *suiv.*
- Evacuans : les voyes par lesquelles les causes humorales peuvent être évacuées, ne nous sont connues que par l'empirisme, *ibid.* & *suiv.*
- Evacuans : ne peuvent guères entraîner les excréments irritans retenus, 140, 141
- Eventionration se forme avec facilité entre les muscles droits au-dessous de l'ombilic, 701
- Euphorbe en poudre soufflée dans le nez, pour provoquer l'éternuement & faciliter la sortie des corps entrés dans la trachée-artère, 496
- Excréments, & recréments : leur dépravation propre est la pourriture, à l'exception des suc muqueux, 101 & *suiv.*
- Excréments salins, huileux, sont plus corruptibles que les recréments dissolvans de même genre, 102
- Excréments muqueux peu susceptibles de dépravation : leur différence d'avec les suc albumineux, mucilagineux & glaireux, 105 & *suiv.*
- Excréments sont produits en grande quantité par l'action des vaisseaux, lorsqu'elle est excessive, 139
- Excréments sont formés par l'action des vaisseaux, 140
- Excréments : indications qu'ils présentent dans les fièvres, 139
- Excréments : leur évacuation continuelle est

très-nécessaire dans les fièvres,	<i>ibid.</i>
Excrémens & recrémens salins : leur perversion par le jeu des vaisseaux,	<i>ibid.</i>
Excrémens & recrémens ont besoin d'acrimonie pour exciter leur sécrétion,	<i>ibid.</i>
Excrémens, dont la sécrétion se fait ordinairement mal, sont causés de maladies habituelles,	140
Excrémens vicieux : leur évacuation est procurée par leur association avec d'autres humeurs,	<i>ibid.</i>
Excrémens nuisibles & irritans, s'évacuent difficilement,	<i>ibid.</i>
Excrémens irritans retenus, causent des fièvres, des inflammations : leur évacuation se fait par une espèce de coction,	141
Excrémens irritans retenus, ne peuvent guères être entraînés par les évacuans,	<i>ibid.</i>
Excrémens & recrémens sont plus ou moins disposés à la pourriture, selon qu'ils sont plus ou moins travaillés,	<i>ibid.</i>
Excrét on : sont excitées par les sucx excrémenteux salins,	108
Exfoliation d'un des cartilages de la trachée-artère,	151, 157
Exfoliation de toute l'épaisseur du crâne, qui a tenu lieu de trépan,	190
Exfoliations des os du crâne ont fait cesser d'anciennes douleurs à la tête arrivées par des coups à cette partie,	228 & <i>suiv.</i>
Mémoire sur les <i>exfoliations</i> d'os du crâne dans les playes de tête,	291
Exfoliation des os du crâne : Remarque sur les moyens dont on se sert pour la hâter ou pour l'éviter,	293
Exfoliation des os : trépan perforatif pour l'éviter,	294
Exfoliation retardée par les chairs des lèvres de la playe qui retenoient la lame qui devoit s'exfolier,	295
Exfoliation : les os découverts ne s'exfolient pas toujours, même lorsqu'ils ont été exposés à ne suppurant dans les chairs qui les touchent,	298
Observation sur une <i>exfoliation</i> , où il a fallu employer le ciseau,	297
Exomphale : Observation sur un épi d'orge, tiré d'un exomphale,	602
Expectorans : remèdes pour faciliter la sortie des corps engagés dans la trachée-artère,	496
Expérience physique : voyez Physique expérimentale.	
Expérience : ce que c'est dans les arts sçavans & fort étendus,	499
Expérience, doit être distinguée de l'habileté.	<i>ibid.</i>

Expérience qu'un Praticien le plus cor sommé peut acquérir par l'exercice, est fort bornée,	<i>ibid.</i>
Expérience : une grande expérience consiste dans l'histoire générale des faits de pratique,	<i>ibid.</i>
Expériences faites par M. FOUBERT, pour parvenir à sa nouvelle méthode de tailler,	664 & <i>suiv.</i>
Expériences sur le cancer, communiquées par M. DU FOUARE,	271 & 682
Expériences faites sur un cancer de la mamelle,	684 & <i>suiv.</i>
Explications physiques qu'on a hasardées, sont devenues en Médecine une source d'erreurs, tant dans la doctrine des Anciens, que dans la doctrine des Modernes,	23, 24
Explication des figures qui ont rapport aux Observations sur les becs de lièvre,	618
Extraction des corps étrangers, retenus au fondement,	540 & <i>suiv.</i>

## F

Faux germes, causent quelquefois des pertes de sang,	361
Femmes grosses : la maniere de les accoucher dans les pertes de sang,	338
Fer : morceaux de fer aigus avallés, & tirés d'un abcès qui survint dix mois après à la partie postérieure de l'abdomen,	562
Fermentation : la fermentation & la coagulation du sang ont été les causes chimériques qui ont trompé les Praticiens modernes,	25
Fermentation : idées vagues & absurdes que les Modernes ont eu sur ce mouvement,	69
Fermentation regardée mal-à-propos par les Modernes comme la cause générale de tous les phénomènes qui concernent la Médecine,	<i>ibid.</i>
Fermentation : ses causes,	52
Fermentation : ses effets sont la contagion, la malignité & l'infection,	35, 48
Fermentation : la contagion, la malignité & l'infection qu'elle peut causer,	48
Fermentation : elle peut être parfaite, ou sourde,	64
Fermentation rend le sel tartareux peu dissoluble,	<i>ibid.</i>
Fermentation sourde ne se remarque point dans les humeurs, 65. On peut seulement conjecturer qu'elle peut arriver aux sucx graisseux, chyleux & gélatineux qui sont dans une parfaite congestion,	65, 80
Fermentation des humeurs,	32
Fermentation des sucx doit être bornée à celle qui leur arrive spontanément,	33



Fermentation peut s'opposer à la pourriture pendant la coction des alimens dans l'estomach, 74	<i>Fiel</i> , causée par la rétention de la bile, 107
Fermentation n'est pas empêchée comme la putréfaction par la coction des viandes, <i>ibid.</i>	Observation sur une fistule qui pénétroit jusqu'à la vésicule du <i>Fiel</i> , & qui permettoit le passage de la bile, 174
Fermentation des graisses n'est pas empêchée par la coction dans l'eau bouillante, <i>ibid.</i>	Observation sur une tumeur de la vésicule du <i>Fiel</i> , laquelle s'est ouverte extérieurement, & d'où sont sorties plusieurs pierres, 182
Fermentation acide ou rance, est le mouvement spontanée propre aux suc's chyleux, gélatineux & aux graisses, 75	Fièvre simple, consiste dans l'inflammation générale de la masse du sang causée par le jeu excessif des artères, 126
Fermentation arrive difficilement aux suc's des viandes renfermées dans leurs vaisseaux, 77	Fièvre: les indications rationnelles ne se tirent pas de la cause humorale qui produit la fièvre, elles se tirent de la fièvre même & de ses différens états, 17
Fermentation rance des graisses sont signes; 78	Fièvre, détruit les graisses, 111
Fermentation rance peu connue ou peu remarquée dans nos humeurs, 79	Fièvre: différences des suc's qu'elle produit par coction, d'avec les débris des graisses qu'elle cause, 112
Fermentation rance est le mouvement spontanée des graisses, <i>ibid.</i>	Fièvre: indications évacuatives qu'elle présente pendant la crudité, <i>ibid.</i>
Fermentation rance déprave plus les suc's que les autres fermentations, <i>ibid.</i>	Fièvre: usage des purgatifs pendant la crudité, <i>ibid.</i>
Fermentation a peu de part dans les suppurations, <i>ibid.</i> & <i>suiv.</i>	Fièvres continues, leur état de crudité, 113
Fermentation sourde peut s'emparer des suc's cruds qui sont en congestion, 80	Fièvres continues, endurcissement des suc's albumineux dans les premiers tems de ces maladies, <i>ibid.</i> & <i>suiv.</i>
Fermentation: elle ne peut produire de suppuration virulente qui infecte la masse des humeurs, <i>ibid.</i>	Fièvre ardente: Les concrétions polypeuses qu'on trouve après la mort, ne sont pas toujours l'effet de ces maladies, 124 & <i>suiv.</i>
Fermentation: elle ne peut produire les suppurations malignes, virulentes, si ce n'est dans les végétaux, <i>ibid.</i> & <i>suiv.</i>	Fièvres continues: leur état de coction est la dissolution purulente des suc's albumineux, 115 & <i>suiv.</i>
Fermentation: ses effets sur les suc's sont détruits par l'action des vaisseaux, 81	Fièvres: leur cause peut être enlevée à la faveur de la coction, 116
Fermentation: tous nos suc's, excepté les suc's cruds, comme le chyle, le lait, la graisse, les suc's gélatineux, ne sont susceptibles que de pourriture lorsqu'ils se dépravent, 82 & <i>suiv.</i>	Fièvres, leurs différens genres de coction, 122 & <i>suiv.</i>
Fermentation & pourriture peuvent arriver l'une & l'autre aux matieres de la sueur, 104 & 105	Fièvres éphémères causées par des substances acides: leur coction, <i>ibid.</i>
Fermentation n'a gueres lieu que dans les premieres voyes: elle peut avoir lieu aussi dans les suppurations, 106	Fièvres: différence entre celles qui sont produites par des causes humorales acides, & celles qui sont produites par des causes humorales alcalines, 123
Féve glissée dans la trachée-artère, & tirée par l'opération de la bronchotomie, 585	Fièvres continues causées par des substances alcalines, leurs différentes terminaisons, <i>ibid.</i>
Remarques sur les tumeurs formées par la bile, retenue dans la vésicule du <i>Fiel</i> , & qu'on a souvent prises pour des abcès, 155, 187	Fièvres intermittentes, 124
Observation sur une tumeur de la vésicule du <i>Fiel</i> , prise pour un abcès, 156	Fièvres intermittentes, leur coction, <i>ibid.</i>
Observation sur une tumeur du <i>Fiel</i> , prise pour un abcès du foye, 157	Fièvres ardentes, <i>ibid.</i>
Observation sur une vésicule du <i>Fiel</i> dilatée, prise pour un abcès, <i>ibid.</i>	Fièvres: différences entre celles qui sont causées par des substances putrides, & celles qui sont causées par des suc's excrémenteux, <i>ibid.</i> & <i>suiv.</i>
Observation sur une tumeur de la vésicule du	Fièvres putrides, <i>ibid.</i>
	Fièvres putrides simples, selon les Anciens, <i>ibid.</i>
	Fièvres putrides simples se terminent aisément

- par coction, 125
- Fièvres ardentes se terminent pour l'ordinaire plus facilement par la coction, que les fièvres putrides malignes, *ibid.*
- Fièvres putrides malignes ou colliquatives se terminent difficilement par coction, *ibid.*
- Fièvre est une maladie des artères qui consiste dans un mouvement excessif de ces parties, 126
- Fièvres malignes : fausses idées que les Modernes se sont formées de ces fièvres, *ibid.*
- Fièvres malignes, ce que c'est, *ibid.*
- Fièvre maligne est formée par une combinaison de maladies congénérés ou produites par une même cause, *ibid.*
- Fièvres continentes & fièvres continues, leurs différences, 127
- Fièvres malignes, leur terminaison, *ibid.*
- Fièvres périodiques, leur coction n'est pas décisive, pourquoi? 127 & 128
- Fièvres périodiques : dans les fièvres continues difficiles à distinguer, 128
- Fièvres périodiques : utilité des purgatifs à la fin des accès de ces fièvres, *ibid.*
- Fièvres malignes périodiques, *ibid.*
- Fièvres périodiques : elles sont quelquefois accompagnées de malignité, *ibid.*
- Fièvres périodiques : nécessité des purgatifs dans ce genre de fièvres, *ibid.*
- Fièvres continues : différences de leur redoublement d'avec ceux des fièvres périodiques continentes, 129
- Fièvres continues : différence de leur sédiment d'avec celui des fièvres périodiques, *ibid.*
- Fièvres continues, leur sédiment est purulent, *ibid.*
- Fièvres périodiques : différence de leur sédiment d'avec celui des fièvres continues, *ibid.*
- Fièvres périodiques : leur sédiment est briqueté ou rouge, *ibid.*
- Fièvres périodiques, leur sédiment fœculent, c'est-à-dire excrémenteux, *ibid.*
- Fièvres périodiques donnent quelquefois un sédiment purulent, 130
- Fièvres continues donnent quelquefois un sédiment fœculent, *ibid.*
- Fièvres périodiques : leur sédiment fœculent est en partie produit par la coction, *ibid.*
- Fièvres : Différence entre la matière qui cause les dépôts qui surviennent, & celle qui fait le volume de la tumeur du dépôt, 131
- Fièvres : la cause qui les produit est souvent celle qui produit aussi les dépôts qui consistent dans les éruptions inflammatoires & gangréneuses, *ibid.*
- Fièvres : les dépôts purulens & sanieux qui surviennent, forment d'abord des abcès, 132
- Fièvres : dépôts des suc's excrémenteux qui arrivent dans ces maladies, se remarquent difficilement, *ibid.*
- Fièvres : les dépôts formés par les suc's excrémenteux dans ces maladies, ne forment pas d'abord des abcès, *ibid.*
- Fièvres : dépôts formés par les suc's excrémenteux dans ces maladies, paroissent se placer plutôt sur les parties intérieures que sur les extérieures, *ibid.*
- Fièvres : les grands accidens qui y surviennent, dépendent souvent des dépôts qui se sont formés, 133
- Fièvre : Elle peut augmenter la disposition putride & la dissolution des humeurs, 134
- Fièvres colliquatives, 134 & 135
- Fièvres putrides colliquatives sont accompagnées d'une ardeur qui est d'un genre différent de la chaleur inflammatoire de la fièvre même, 135
- Fièvres putrides colliquatives : la mauvaise odeur des déjections de ceux qui en sont atteints, ne se contracte qu'après que ces déjections ont été exposées à l'action de l'air, *ibid.*
- Fièvres putrides colliquatives : quelles sont les humeurs qui tombent en dissolution dans ces maladies : & quelles sont celles qui résistent le plus à la dissolution, 136
- Fièvres putrides colliquatives ne se terminent point par crises & tout à coup, comme les fièvres qui se terminent par coction, *ibid.*
- Fièvres putrides colliquatives : la colliquation n'en empêche pas l'augmentation, tant que les matières putrides abondent ; elle y contribue au contraire, 137
- Fièvre continue, simple ou purement inflammatoire ; on n'y doit purger qu'après la coction, à moins qu'on ne soupçonne des humeurs corrompues dans les premières voies, *ibid.*
- Fièvres putrides colliquatives exigent la purgation aussi-tôt que la colliquation est déclarée, *ibid.*
- Fièvres putrides colliquatives : la suppuration des dépôts qui arrivent dans les fièvres, est plutôt sanieuse que purulente ; il faut évacuer promptement les matières, 138
- Fièvres putrides colliquatives sont sujettes à des dépôts qui commencent tout d'abord par la gangrène, *ibid.*
- Fièvres putrides colliquatives, remèdes antiputrides qui y conviennent, *ibid.*
- Fièvres susceptibles d'orgasme & de purgation sont surtout les fièvres putrides colliquatives, 137
- Fièvres : elles produisent beaucoup d'excréments, 139

- Fièvres : indications qu'il y a à remplir par rapport aux excréments qu'elles produisent, *ibid.*
- Fièvres : l'évacuation continuelle des excréments y est très-nécessaire, *ibid.*
- Fièvres : usage des détergens, de la saignée & des humectans dans ces maladies, 140
- Fièvres ont souvent pour cause des excréments retenus, 141
- Fièvres, cause de la dissolution des humeurs, 144
- Figue sèche retournée qu'on fait avaler pour pousser les corps engagés dans l'œsophage, 453
- Filasse : lacs de filasse passés dans l'anneau d'un stilet pour tirer une épingle de l'œsophage, 480 & 481
- Fil de fer plié & trempé dans le plomb fondu, pour en former une espèce de maillet pour enfoncer les corps arrêtés dans l'œsophage, 453
- Fil de fer plié en deux, dont les branches entrelassées laissent un anneau ovale ; son usage pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 479 & 480
- Fil de leston plié & trempé dans le plomb fondu pour en former un petit maillet, pour enfoncer les corps arrêtés dans l'œsophage, 453
- Fistule pénétrante jusqu'à la vésicule du fiel, avec issue de la bile, 156
- Fistule à la région du foye, qui pénétroit jusqu'à la vésicule du fiel, & donnoit issue à la bile, 174
- Fistule à la région du foye qui pénétroit jusqu'à la vésicule, & qui donnoit issue à la bile, 178
- Fistule à l'abdomen, qui pénétroit jusqu'à la vésicule du fiel, 183
- Fistules du fondement, 389 & *suiv.*
- Fistule à l'anus : suite d'un abcès causé par un os avallé, & arrêté au fondement, 570
- Fistule au périnée, 619
- Fistule au périnée, dont l'orifice interne étoit au-delà du sphincter de la vessie, 621
- Floccons gélatineux & lymphatiques qui se trouvent dans l'eau de la saignée du pied, 147
- Fluidité de la masse du sang : elle n'est pas diminuée par l'endurcissement des suc albumineux, 115
- Flute de quatre poulces de long avallée, & rendue quelques jours après par l'anus, 514
- Fondans : usage de ces remèdes insuffisant dans les tumeurs lymphatiques chancreuses, 98
- Fondans, remèdes imaginaires, 144 & *suiv.*
- Fondans : on doit peu compter sur les remèdes fondans pour la guérison des tumeurs chancreuses, 689
- Fondement, *voyez Anus.*
- Fondement : corps étrangers arrêtés en cette partie, 540 & *suiv.*
- Observation & remarques sur les abcès & fistules du fondement, 389 & *suiv.*
- Observ. sur un os arrêté au fondement, & retiré avec des pincettes, 540
- Observ. sur un os tiré d'un abcès gangréneux au fondement, 571
- Observation sur un os tiré d'un abcès gangréneux au fondement, 572
- Observation sur une aiguille tirée d'une incision près du fondement, *ibid.*
- Fouet de baleine avec lequel M. Maréchal tira une grosse arrête du gosier, 481 & 482
- Fourchette : dent de fourchette avallée & rendue sans avoir causé d'accidens, 505 & 506
- Fourchette avallée & rendue par l'anus quinze mois après, 518 & 519
- Foye, pourquoi se corrompt si facilement crud, & si difficilement lorsqu'il est cuit, 73.
- Foye, fort corruptible à cause de la bile dont il est le sécrétaire, 102
- Foye : abcès de ce viscère, signes qui les distinguent de la dilatation de la vésicule du fiel, 159
- Foye, tumeur à la région de ce viscère, formée par des pierres & par la bile retenues dans la vésicule du fiel, 178
- Observ. sur une fourchette avallée, & qui a resté quinze mois dans les premières voyes, 518, 519
- Observ. sur un abcès au foye, qui communiquoit avec la vésicule du fiel & l'intestin colon, 172
- Foye, tumeur suppurée à la région de ce viscère, & suivie d'une fistule qui donnoit issue à la bile, 179
- Foye, suppuration à cette partie, occasionnée par une playe de tête avec fracture, 196
- Foye : aiguille avallée qui pénétra dans sa substance, 467
- Foye : aiguille qui a pénétré dans sa substance à travers l'estomach, cause la mort, 552
- Fractures du crâne ne sont pas seulement des signes, mais souvent des causes qui exigent le trépan, 188
- Fracture avec enfoncement du crâne, & écartement de la suture & épanchement, guérie sans trépan, 189
- Fracture à la base du crâne, qui ne se trouve pas réunie trois mois après la blessure, 190
- Fracture au crâne, qui a été suivie d'une ex-

foliation qui a tenu lieu de trépan, *ibid.*  
 Fractures du crâne indiquent toujours le trépan, 191 & *suiv.*  
 Fractures du crâne, qui ont guéri sans l'opération du trépan, ne doivent pas faire négliger cette opération, *ibid.*  
 Fracture du crâne, accompagnée d'écartement de la suture sagittale. guérie sans trépan, 193  
 Fracture du crâne peut quelquefois tenir lieu de trépan, 194  
 Fracture du crâne: Observation sur une fracture avec épanchement sur la dure-mere, *ibid.*  
 Fracture du crâne suivie de grands accidens, de suppuration au foye & de la mort, 195  
 Fracture du crâne, suture prise pour une fracture, 201  
 Fracture du crâne par contre-coup, 210 & *suiv.*  
 Fracture à la seconde table du pariétal, sans lésion apparente à la premiere, *ibid.*  
 Fracture du crâne, suture sagittale pour une fracture, 213  
 Fractures du crâne par contre-coup, doivent être distinguées des fractures par double coup, 214  
 Fractures du crâne ne doivent pas être confondues avec les playes des os du crâne faites par instrument; trancher celles-ci n'indiquent pas comme celles là, toujours le trépan, 222  
 Fracture à la table interne du crâne, soupçonnée par un son de pot cassé entendu par le malade dans l'instant du coup, & découverte par le moyen du trépan, 223  
 Fracture sur les sutures qui a exigé trois trépan, 250  
 Fractures sur les sutures, exigent plusieurs trépan, 251 & *suiv.*  
 Observ. sur une fracture où on a trépané sur la suture temporale, 253  
 Fragment de piece de monnoye avallé, cause des accidens dans l'œsophage, & est jeté par en bas, après avoir été enfoncé dans l'estomach, 449, 450  
 Fragmens de verre & de cruche avallés, sans incommodité, 510 & *suiv.*  
 Froid & chaud, premieres causes sensibles, selon les Anciens, des changemens qui arrivent dans les mixtes, 25 & *suiv.*  
 Observ. sur une carie de tout l'os du front, 264  
 Fruits arrêtés dans l'œsophage: accidens qui ils causent, 447  
 Fuseau: fragment de fuseau engagé dans la gorge, aturé par incision du col, 469 & 470

Fusil d'un Chaircuitier avallé, & tiré six mois après d'un absces à l'hypocondre droit, 561

## G

Galle: on ne sçait pas si le souphre la guérit comme antidote, 22  
 Gangrène où il arrive de grandes hémorragies par la dissolution putride du sang, 83  
 Gangrène causée par un sang extravasé, 85  
 Gangrène: les absces sanieux qui arrivent dans les fièvres putrides colliquatives, attirent facilement la gangrène, lorsqu'on ne les ouvre pas promptement, 138  
 Gangrène. les dépôts qui arrivent dans les fièvres putrides colliquatives se terminent plus souvent par gangrène, que par suppuration; ils commencent souvent par la gangrène même, 138  
 Gangrène au cerveau; elle peut être emportée par l'instrument tranchant, 324  
 Gangrène de l'intestin dans les hernies, 337 & *suiv.*  
 Gargarismes de vin cuit, de figes sèches, &c, pour entrainer les corps engagés dans l'œsophage, 531  
 Gastrotonie: incision à l'estomach pour tirer les corps étrangers, 590  
 Gélatineux (sucs) peuvent fournir en partie la matiere du Cancer, 602  
 Gélatineux, sucs découverts dans une tumeur carcinomateuse de la cuisse, *ibid.*  
 Gélée ou suc gélatineux découvert dans une tumeur à la cuisse, 278 & *suiv.*  
 Glaires, voyez Sucs glaireux, Crudité glaireuse, & Dissolution glaireuse.  
 Glandes conglobales, leur gonflement & distension donnent naissance aux tumeurs lymphatiques, 93  
 Gonflement: Observations sur un gonflement, avec suppuration excessive, 333  
 Gorge: tumeur squineuse à la gorge, 347  
 Gorge, playe à la gorge guérie, 576. & 577  
 Gorgeret, instrument pour la nouvelle méthode de tailler, 671 & 672  
 Gouëtres paroissent être formés ordinairement par une congestion d'humeurs crues, 80  
 Goût de cuivre dans la bouche à la suite des pieces de cuivre avallées, 538  
 Goutte, est ordinairement causée par des excemens irritans retenus, 140  
 Gosier: Observation sur un fragment de fuseau engagé dans le gosier, & tiré par incision du col, 469 & 470  
 Gosier: Observation sur une vertebre du col

TABLE DES MATIERES. 759

- d'un mouton, tirée du gosier avec un crochet de fil de fer, 475
- Gosier : Observation sur une grosse arête de morue, tirée du gosier avec le bout d'un fouet de baleine, 481 & 482
- Gosier : Observation sur une grosse arête de morue, tirée du gosier avec un crochet de fil de fer, 476
- Grains de plomb ramassés dans l'appendice du cœcum, sans avoir causé d'incommodité, 460
- Grain de chapelet attaché à une cordelette, qu'on fait avaler pour enfoncer les corps engagés dans l'œsophage. 453
- Graisses, peuvent fermenter après la coction dans l'eau bouillante, 74
- Graisse & beurre, par quel degré de coction peuvent être préservés de la fermentation, *ibid.*
- Graisse bouillie en elle même, appelée communément saindoux : pourquoi se conserve long tems sans devenir rance, *ibid.*
- Graisses & beurre qui ont vieilli en eux-mêmes sans eau, ont acquis un degré de coction favorable à ceux qui sont sujets aux indigestions bilieuses, *ibid.*
- Graisses ou beurre qui entrent dans les médicaments qui doivent se garder longtems, doivent passer auparavant par un degré de coction qui les empêche de devenir rances, 75
- Graisses perverties, qui s'évacuent dans le courant des fièvres, ne doivent pas être confondues avec l'heterogene fébrilique, 111
- Graisses perverties doivent être évacuées à mesure : indications à remplir que ces sucs fournissent dans la fièvre, 111 & *suiv.*
- Graisses, leur mouvement spontanée est la fermentation rance, 78
- Graisses, leur dépravation, soit par le jeu des vaisseaux, soit par la fermentation, par la pourriture, est fort nuisible, 79
- Graisses, leur perversion par le jeu excessif des vaisseaux, 111
- Grossesse, voyez Femmes grosses.
- H
- H**Ameçons ou crochets, leur usage pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 474 & *suiv.*
- Hémorragie de l'estomach peut faire périr le malade par le séjour du sang qui se corrompt dans cette partie, 74
- Hémorragie causée par la dissolution putride du sang dans les scorbutiques, & dans certaines gangrènes, 83
- Hémorragies mortelles qui arrivent quelquefois lorsqu'on détache les pierres adhérentes, 419 & *suiv.*
- Remedes qu'on peut y apporter, 421
- Hémorragie qui arrive dans l'opération du bec de lièvre, cesse d'elle-même quand la suture est faite, 608
- Hernie : Observation sur une Hernie du cerveau & sur un bandage pour la contenir, 219
- Hernies : Memoires sur les Hernies avec gangrène, 337
- Hernies avec gangrènes, opération, maniere d'assujettir l'intestin, &c. régimes qui y conviennent, 337 & *suiv.*
- Hernies : Observation sur la maniere d'assujettir l'intestin dans les Hernies avec gangrène, 338 & *suiv.*
- Hernies : Observation sur un épanchement mortel de matieres scorrales dans le ventre, à la suite d'une hernie, 344
- Hernies : corps étrangers arrêtés dans les hernies, 601 & *suiv.*
- Hernie : Observation sur une patte de molette tirée d'une hernie inguinale, 602
- Hernies ventrales, sont très-souvent la suite de l'opération Césarienne, 642
- Hernie, bandage élastique pour les hernies, 697
- Hernies : Memoire sur plusieurs Hernies singulieres, 699
- Hernies : endroit où se font plus communément les Hernies, *ibid.*
- Hernies n'arrivent qu'aux endroits du ventre, dépourvus de fibres musculieuses naturellement ou par accident, *ibid.*
- Hernie si grosse, qu'elle représentoit un second ventre, qui descendoit jusqu'au milieu des cuisses, 701
- Hernies : Détail de deux Hernies ou éven-trations, *ibid.*
- Hernie de l'estomach au-dessus du cartilage xiphoïde, 702 & *suiv.*
- Hernies de l'estomach ont été peu remarquées jusqu'à présent, *ibid.*
- Hernies de l'estomach : accidens causés par les hernies, 703 & 704
- Hernies de l'estomach, à côté du cartilage xiphoïde, 705
- Hernie intestinale dans le vagin, 707
- Hernie : Observation sur une Hernie d'intestin entre les grandes lèvres de la vulve, *ibid.* & 708
- Hernie : Observation sur une Hernie par le trou ovalaire, 709 & *suiv.*
- Hernies par le trou ovalaire de l'os pubis, *ibid.*

- Hernie : Observation sur une Hernie par le trou ovalaire, 714
- Hernie : Observation sur une Hernie par le trou ovalaire, 714 & 715
- Hernies par les deux trous ovalaires, 714, & 716
- Herpes dépendent ordinairement d'excrémens âcres reterus, 141
- Houffoir de l'estomach pour pousser les corps étrangers, 525
- Huile essentielle fermente avec l'acide : on ne peut expliquer cet effet, 11
- Huiles de différens genres agissent différemment sur nos parties : leurs effets ne peuvent s'expliquer, 12
- Huile de scorpion : on ne sçait pas si elle agit comme antidote dans la morsure du scorpion, où elle agit comme relâchant, 22
- Huile ne convient point pour enduire l'épouge dont on se sert pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 484
- Huile d'amandes douces pour faciliter la sortie d'un plomb avalé, 451
- Huile d'amandes douces pour faciliter la sortie des corps engagés dans la trachée-artère, 496
- Humectans, leur usage dans les fièvres, 140
- Humeurs vicieuses : Memoire sur ce sujet, 1
- Memoire sur les vices des *Humeurs*, pag. 1 jusqu'à 154
- Humeurs vicieuses par impureté : ce sujet est traité dans la troisième Partie du Memoire sur les vices des humeurs, 4 & *suiv.*
- Humeurs : mouvemens spontanés qui sont propres à chacune d'elles, 75
- Humeurs, leurs sels dégènerent de l'acide en alcali par le jeu des vaisseaux, 77
- Humeurs, sont formées par l'action organique des vaisseaux, 107
- Humeurs, leur imperfection par le défaut du jeu des vaisseaux, *ibid.*
- Humeurs, leurs vices par le défaut du jeu des vaisseaux ; se reduisent à la crudité, à la perversion & au trop ou trop peu de consistance, *ibid.*
- Humeurs, leur crudité dépend de la débilité des organes destinés à les former, *ibid.*
- Humeurs visqueuses dépendent de la crudité, 108
- Humeurs crues, les suc's aqueux y dominant, *ibid.*
- Humeurs crues & visqueuses, ne sont pas plus épaisses, parce qu'elles sont toujours détrempées par des suc's aqueux, *ibid.*
- Humeurs crues & visqueuses s'épaississent dans le cas de congestions, *ibid.*
- Humeurs les plus sujettes à être perverties par le jeu excessif des vaisseaux, 110. & *suiv.*
- Humeurs perverties par le jeu excessif des vaisseaux sont irréparables, 110
- Humeurs s'épaississent après être sorties des vaisseaux, 119 & *suiv.*
- Humeur albumineuse ; il en entre dans la composition de la bile de la vésicule du fiel, 120
- Humeurs, leurs différentes acrimonies, 153
- Humeurs, leur consistance vicieuse, 143
- Humeurs, leur défaut de consistance par crudité, par spoliation, par dissolution, 143, 144
- Humeurs, leur excès de consistance, 146
- Humeurs, leurs endurcissemens par le jeu des vaisseaux, 149, 150
- Humidité & sécheresse, qualités passives selon les Anciens, 25, 29
- Humidité intérieure & extérieure nécessaires aux mouvemens spontanés, 53
- Hydropisie causée par du verre pilé avalé, 470
- Hypocondriaque (Affection) cause de l'épaississement du sang, 150
- Hypocondriaque (Affection) usage du mars dans cette maladie, 151
- I
- J** Etton de cuivre qui a resté un an dans les premières voyes sans accidens, 452
- Jeu des vaisseaux fait dégènerer le sel essentiel acéscent de nos humeurs en sel alkali, 76 & *suiv.*
- Jeu excessif des vaisseaux : perversion qu'il cause dans les recrementes & excrémens salins, 139
- Impureté des humeurs : vice d'humeurs qui produit les causes humorales, 4, 5 & *suiv.*
- Incisans : on doit peu compter sur les remèdes incisans pour la cure des tumeurs cancéreuses, 689
- Incision au col pour tirer une aiguille arrêtée en cette partie, 548, 549
- Incisions qu'il faut faire pour tirer les corps étrangers avallés, qui sont arrêtés dans les premières voyes, 575 & *suiv.*
- Incision à l'œsophage pour tirer les corps étrangers, pratiquée avec succès, 590
- Incisions faites à l'estomach pour en tirer les corps étrangers, 595 & *suiv.*
- Incisions à l'intestin pour tirer les corps étrangers arrêtés dans ce canal, 601
- Incision à l'intestin nécessaire, dans quels cas, 603, 604
- Incision à l'intestin pour donner issue à des matieres



matieres endurcies contenues dans la hernie, 604	Instrument de Ryff pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 48, & 40
Indications rationnelles : elles ne se tirent presque jamais des causes humorales des maladies, mais des effets de ces causes, 17	Instrumens de M. Petit pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers, 479, 480 & 491
Indigestions acides ne causent pas des fièvres de longue durée, 122, 123	Instrumens inventés par M. Foubert pour sa nouvelle méthode de tailler, 666 & <i>suiv.</i>
Observation sur une indigestion à la suite d'une hernie avec pourriture, 342	Intestin : gangrène dans les hernies ; opération, &c. régimes qui y conviennent, 337 & <i>suiv.</i>
Infection : ses effets, 42, 43	Intestin colon sphacelé & percé par un amas de noyaux qui pesoit trois livres, 460
Infection : deux significations de ce terme, Différence de l'infection d'avec la malignité & la contagion, 41	Intestins percés par des épines avalées, 467
Infection putride : cause de la variété de ces effets ; exemples, 43	Intestins percés par des couteaux avalés, 562 & <i>suiv.</i>
Infection : les effets qui lui sont les plus ordinaires, 45 & <i>suiv.</i>	Intestin : Observation sur une playe à l'intestin, 601
Infection : si elle se fait par la respiration, 45, 46	Intestin : Observation sur un étranglement d'intestin causé par l'adhérence de l'épiploon au-dessus de l'anneau, 693
Infection des substances fermentées, acides, rances, vineuses, 48	Intestins, forment quelquefois des hernies par le vagin, 707 & <i>suiv.</i>
Inflammation générale du sang, causée par le jeu excessif des artères soit l'essence de la fièvre, 126	Intestins, forment quelquefois des hernies par les trous ovalaires des os pubis, 709
Inflammation : ses indications rationnelles, 17	Ipecacuana, on ne sçait pas s'il guérit la dysenterie comme antidote, 22
Inflammation du sang est produite par le jeu des artères qui cause aussi l'humeur purulente, 115 & <i>suiv.</i>	
Inflammation arrive par accident aux dépôts purulens causés par les matieres de la coction, 118	K
Inflammation : la coëne dure & coriassée qui se forme sur le sang qu'on tire dans ces maladies, n'est pas une preuve de l'épaississement des humeurs, 119	<b>K</b> yste des tumeurs lymphatiques, 93
Inflammations ont souvent pour causes des excréments irritans retenus, 141	<b>K</b> Observation sur des commencemens de Kystes ou cellulules dans la vessie, 402
Inflammations & abcès causés par des artères engagées dans le gosier, 465	Kyste osseux dans la vessie : Observation sur ce sujet, 399
Inflammations & gangrènes causées par des corps étrangers avalés, 546 & <i>suiv.</i>	L
Injections sous le crâne, 261	<b>L</b> ait, est plus malsain par sa dépravation rance que par sa dépravation acide, 49
Injection pour une playe au cerveau, 300	Lait, son mouvement spontanée est la fermentation acide & rance, 76
Injections : leur usage pour détacher des pierres enkistées, 414 & <i>suiv.</i>	Lait : sa perversion par le feu excessif des vaisseaux, 111
Injections dans l'œsophage pour faire descendre les corps étrangers arrêtés, 533	Laitue : tige de laitue qu'on fait avaller pour enfoncer les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, 453
Instrument propre pour tirer les corps petits & filés engagés dans l'œsophage, 480 & 481	Lame de métal d'une figure très-irrégulière avalée sans avoir causé d'accidens, 550
Instrument de Willis pour tirer les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, 488	Lames de plomb, coupées par petits morceaux avalés ; accidens qu'elles ont causés, 461
Instrument d'Arculanus pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 489	Lame d'épée longue d'une aulne avalée, sans aucun accident, 515
Instrument de Fabricé de Hilden pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 490	Lame d'épée longue de neuf poulces avalée, & rendue par l'anus, 516, 517
	Larynx : playes du larynx, guéries, 576
	Larynx : Observation sur une playe du larynx

- guérie, 576 & 577
- Larynx : Observ. sur une playe au larynx, 477
- Larynx : Observ. sur une playe du larynx & de l'œsophage, 588
- Lavemens, facilitent la sortie des corps étrangers arrêtés dans les intestins, 458 & 459
- Lavement de tabac provoque le vomissement & fait rejeter un morceau de poumon d'agneau arrêté dans l'œsophage, 494, 495
- Lavemens nourrissans dans les playes de l'estomac & des intestins, 598
- Liards avallés & rejetés dès le lendemain, 452 & 453
- Linimens gras sur le col pour faciliter la sortie des corps glissés dans la trachée-artère, 497
- Lipothymies causées par des aiguilles avallées, 466
- Liqueurs aigres avallées pour faciliter la sortie des corps engagés dans la trachée-artère, 495 & suiv.
- Liqueurs aigres avallées, s'opposent à la sortie des corps étrangers entrés dans la trachée-artère, 496
- Litarge : sucre de Saturne, & autres préparations de plomb avallées : accidens que cause leur usage, 460
- Lithotomie : elle peut être pratiquée à la vésicule du fiel, lorsque cette partie est adhérente au péritoine : signes de cette adhérence, 175 & 177
- Lithotomie : celle qu'on nomme aujourd'hui appareil latéral, n'est pas une opération nouvelle, 411
- Lithotome de Mr. Foubert pour sa nouvelle méthode de tailler, 666 & 667
- Looch miellé pour entraîner les corps engagés dans l'œsophage, 533
- Louis d'or neufs, avallés & rejetés avec facilité, 458
- Louis d'or : rouleau de cent louis d'or avallés, cause de tranchées & coliques, 458
- Luette partagée en deux, aussi bien que la voute du palais & la lèvre supérieure, 605
- Lymphe & sang, voyez Sucs albumineux.
- Lymphe : sa dépravation propre est la pourriture, 86
- Lymphe, tumeurs lymphatiques produisent des suppurations malignes virulentes, chancreuses : Observations sur ce sujet, 86 & suiv.
- Lymphe qui cause les tumeurs : Expériences qui servent à la connoître, 87 jusq'au 97
- Lymphe : ses divers états dans les tumeurs qu'elle cause, 87 jusq'au 101
- Lymphe : elle est fort peu susceptible d'épaississement & d'altération, 89
- Lymphe : tumeur chancreuse à la mammelle, formée par cette humeur, 94 & suiv.
- Lymphe dépravée dans les tumeurs lymphatiques, *ibid.*
- Lymphe, couleurs étrangères qu'elle prend par sa dépravation dans les tumeurs chancreuses, 65
- Lymphe dépravée dans les tumeurs chancreuses, 69
- Lymphe fort corrompue dans une tumeur lymphatique, n'a pas contracté de puanteur, *ibid.*
- Lymphe, n'est pas la cause primitive de tumeurs qu'elle forme, 99
- Lymphe fort dépravée dans une tumeur chancreuse, n'a point porté d'infection contagieuse dans la masse du sang ; pourquoi ? 100
- Lymphe, n'est point cause primitive de maladies, 101
- Lymphe, n'est susceptible de mouvement spontanée ou de pourriture, que dans le cas d'une parfaite congestion, ou d'un parfait croupissement, *ibid.*
- Lymphe & sang ; leur perversion par le jeu des vaisseaux, 112 & suiv.
- Lymphe qui s'amasse dans l'eau où l'on a saigné du pied, 147
- Lymphe découverte dans une tumeur à la cuisse, 275 & suiv.
- Lymphe fournit la matière de la suppuration des cancers, 681
- Lymphe épaissie forme les tumeurs chancreuses, *ibid.*
- Lymphe épaissie dans les cancers, se convertit en une sanie dévorante, *ibid.*

## M

- M** Achoire de brochet retirée de la gorge avec les doigts, 473
- Machoières de poissons arrêtées dans le rectum : accidens occasionnés par ces corps étrangers, 542 & 543
- Machoire de poisson avallée & tirée d'un abcès à la partie postérieure & inférieure des lombes, 566
- Machoire de poisson avallée & tirée sept mois après, d'un abcès à la marge de l'anus, 572
- Maillet de plomb pour enfoncer les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, 453
- Maillet de plomb employé pour pousser dans l'estomac un os arrêté dans l'œsophage, 520 & 521
- Maladies causées par des causes humorales :



T A B L E D E S M A T I E R E S.

763

- on ne les attaque pas dans leurs caufes effi-  
cientes, 15 & *fuiv.*
- Maladies habituelles dépendent ordinairement  
de quelque excrément qui ne peut être évacué,  
140
- Malignité: ses effets fe bornent aux parties folides  
des corps vivans, 36. Malignité de la pourriture,  
*ibid.* Détail de fes effets, *ibid.* & *fuiv.* Elle réside  
dans les parties les plus subtiles des substances  
putrides, 38
- Malignité: elle peut agir par un simple contact  
fur la surface des parties, fans mélange des  
substances malignes dans les humeurs, 39  
Exemples: elle ne dépend pas toujours des  
mouvemens spontanées, Exemples, *ibid.*
- Malignité: les substances les plus cordiales  
font capables de malignité, Exemples, 47
- Malignité des substances fermentées, 48 & *fuiv.*
- Mammelle: Observation fur une tumeur lymphatique  
à la mammelle, 93
- Mammelle: Observation fur une tumeur lymphatique  
à la mammelle, 98
- Mammelle: tumeur chancreufe à la mammelle,  
681, 683 & *fuiv.*
- Marafme occasionné par des aiguilles & des  
épingles avallées, 467
- Mars est-il atténuant? 151
- Mars raffermir-il les folides? *ibid.*
- Matières fécales: leur mauvaife odeur, 102
- Matrice: fon corps tend toujours à fe resserrer  
dans l'accouchement à mesure que l'enfant  
fort, ce qui fait cesser les pertes de fang,  
370
- Maturité de l'abcès: comment la chaleur naturelle  
& la chaleur étrangere y concourent,  
118
- Medailles d'or, ( quinze ) avallées & arrêtées  
fort long-tems dans les premières voyes,  
459
- Médicamens aigres ne doivent pas être employés  
pour provoquer la sortie des corps qui se  
font gliffés dans la trachée-artère, 496
- Médicamens onctueux & relâchans pour entraîner  
les corps arrêtés dans l'œsophage, 531
- Mélancolie excrémenteufe: méprife des Anciens  
fur cette prétendue humeur, 85
- Mélancolie excrémenteufe: les Anciens ont pris  
le fang qui croupit quelquefois dans la rate  
& dans la veine-porte pour cette humeur,  
*ibid.*
- Mélancolie caufée par l'épaiffiffement des humeurs,  
150
- Membranes des tumeurs cancéreufes, 689
- Menftrues arrêtées dans le vagin qui n'étoit pas  
percé: Observation, 58 & 59
- Mercuré: il paroît être un remède antidote  
contre la vérole, 22
- Mercuré: est-ce un fondant? 145
- Mercuré, ( le ) n'agit fur les humeurs que par  
l'entremife de l'action des vaiffeaux, 690
- Mercuré est fans effet, quand l'action des vaiffeaux  
est éteinte, *ibid.*
- Méthodes curatives rationnelles, 17
- Méthodes empiriques: l'ufage des purgatifs est  
afujetti à ce genre de méthodes, dans la  
cure des maladies qui dépendent des caufes  
humorales, 18 & *fuiv.*
- Mézentère: Observation fur une épingle trouvée  
dans le Mézentère, 551
- Mie de pain tendre qu'on fait avaller pour  
pouffer les corps engagés dans l'œsophage, 453
- Miferere: il est fouvent dangereux de faire  
avaller des balles de plomb dans cette maladie,  
450
- Modernes: n'ont pas eû autant de retenue que  
les Anciens dans leurs explications, 23 & 24
- Modernes: leur doctrine est ordinairement  
fauffe dans les principes, auffi bien que dans  
les explications, *ibid.*
- Modernes moins instruits que les Anciens des  
caufes immédiates des phénomènes qui  
concernent la Médecine, 69
- Modernes ont trop négligé la physique expérimentale  
& l'observation, & fe font trop abandonnés  
aux conjectures, *ibid.*
- Modernes: leur idée vague & absurde fur la  
fermentation, *ibid.*
- Modernes: ont rapporté mal à propos tous les  
phénomènes qui concernent la Médecine à la  
fermentation, *ibid.*
- Modernes font peu attachés à la doctrine de la  
coction dans les maladies, 121
- Modernes se font formé de fauffes idées fur  
les fièvres malignes, 126
- Molle, corrompue dans la matrice, 57
- Monnoye de cuivre arrêtée pendant cinq semaines  
dans l'œsophage avec accidens, 451
- Monnoyes de cuivre avallées & rendues fort  
promptement par la voye des felles, 452 & *fuiv.*
- Morceau de cuir retenu fix mois dans les premières  
voyes fans accidens, 446
- Morceau de viande engagé dans l'œsophage,  
accidens que ces corps ont caufés, *ibid.* & *fuiv.*
- Morceaux de viande arrêtés dans l'œsophage,  
caufent la fuffocation, 447 & *fuiv.*
- Morceau de gâteau arrêté dans l'œsophage  
caufe la fuffocation, *ibid.*
- Morceaux de plomb avallés & fortis par les

felles fans avoir caufé d'accidens , 450  
 Morceaux de cuivre avallés fans accidens , 451 & *fuiv.*  
 Morceaux de navets , de pain , de figues , &c.  
 leur ufage peu sûr pour enfoncer les corps  
 engagés dans l'œſophage , 453  
 Morceaux de viande arrêtés dans l'eftomach  
 peuvent en fe pourriffant caufé des mala-  
 dies très-fâcheuſes , 456  
 Morceau de poumon d'agneau arrêté dans  
 l'œſophage pendant trois jours , & rejeté  
 par le vomiffement provoqué par un lave-  
 ment de tabac , 494 & 495  
 Morceau de bois de la longueur d'un doigt ,  
 avallé & rendu un an après par la voye des  
 felles , 514  
 Morceaux de bois ( ſept ) de figure irrégulière  
 avallés fans avoir caufé aucun accident ,  
 515  
 Mort caufée par des corps étrangers d'un très-  
 petit volume qui ont été retenus dans l'eſto-  
 mach , 458  
 Mort caufée par un amas de noyaux retenus  
 dans l'inteflin colon , 459 & 460  
 Mort caufée par des os arrêtés dans l'œſopha-  
 ge , 464  
 Mouvemens ſpontanées de nos humeurs , 32  
 Mouvemens ſpontanés : leurs effets , 35  
 Mouvemens ſpontanés : leurs cauſes , 52  
 Mouvemens ſpontanés : les principes des  
 corps ne contr buent que comme instru-  
 mens : la chaleur eſt le ſeul agent primitif  
 de ces mouvemens , 65  
 Mouvemens ſpontanés parfaits : la chaleur  
 les produit par le moyen de l'air intérieur  
 & extérieur , & l'air par le moyen de l'eau ,  
 66 & 70  
 Mouvemens ſpontanés ne ſont point excités  
 par une grande chaleur quand l'air eſt ſec ,  
*ibid.*  
 Mouvemens ſpontanés : humidité intérieure  
 ne ſuffit pas avec l'air pour être excitée par  
 la chaleur , *ibid.*  
 Mouvemens ſpontanés parfaits , ne peuvent  
 être excités par la chaleur que par l'entre-  
 miſe de l'eau & de l'air enſemble , *ibid.*  
 Mouvemens ſpontanés ſont caufés très-  
 promptement par un air en meme tems  
 très-chaud & très-humide , 71  
 Mouvemens ſpontanés peuvent être inter-  
 rompus par la chaleur naturelle , ou par  
 la chaleur de quelque liquide , 72  
 Mouvemens ſpontanés ou chaleur étrangere  
 aident à la digeſtion , *ibid.*  
 Mouvemens ſpontanés propres à chacun de  
 nos ſucs , 75  
 Mouvemens ſpontanés des ſucs qui ſuppu-

rent , 106 & 107  
 Muguet ( poudre de ) ſoufflée dans le nez ,  
 provoque l'éternuement & la sortie d'un os  
 gliffé dans la trachée-artère , 497

## N

**N** Avet qu'on fait avaller pour enfoncer les  
 corps étrangers arrêtés dans l'œſophage ,  
 453  
 Noyaux amaſſés & arrêtés dans l'inteflin co-  
 lon , & qui ont caufé la mort , 459 & 460  
 Noyaux retenus dans les intefstins pendant ſix  
 mois , & rejetés fans incommodité , 460  
 Noyaux amaſſés dans les intefstins , caufé d'u-  
 ne longue conſtipation & de la mort , *ibid.*  
 Noyau de prune avallé : accidens caufés par  
 ce corps étranger , 468  
 Noyau de prune avallé caufé la ſuffocation ,  
*ibid.*  
 Noyau de prune gliffé dans la trachée-artère :  
 accidens caufés par ce corps étranger , 496  
 Noyau entré dans la trachée-artère , & chaffé  
 par le moyen d'un médicament très-âcre  
 & ſtimulant , *ibid.*  
 Noyau de pêche avallé : accidens occaſionnés  
 par ce noyau , 502  
 Noyaux de fruits avallés , accidens occaſion-  
 nés par ces corps , 503  
 Noyaux de fruits avallés & rendus par la voye  
 des urines , 508 & 509  
 Noyaux de fruits avallés , qui ſe font ouvert  
 des iſſues à travers les intefstins & les tégu-  
 mens du ventre dans l'aîne , 569 & *fuiv.*

## O

**O** bſervation : ſans l'Obſervation la phyſi-  
 que expérimentale ſeroit peu d'uſage  
 dans la Médecine , 68  
 Obſervations , remarque ſur leur uſage , 231  
*ſuiv.*  
 Obſervations : elles ne peuvent inſtruire les  
 jeun es Chirurgiens que lorsqu'elles ſont in-  
 terprétées par des Maîtres ſçavans & experi-  
 mentés , *ibid.*  
 Obturateur pour un ulcère qui avoit percé  
 la trachée-artère , 352  
 Obturateur du palais qui caufé la ſuffocation  
 par ſon déplacement , 457 & 458  
 Oeſophage : corps étrangers arrêtés dans l'œ-  
 ſophage , 444 & *fuiv.*  
 Oeſophage : Mémoire ſur les corps étrangers  
 arrêtés dans l'œſophage & la trachée-artè-  
 re , 444  
 Oeſophage : olive de plomb arrêtée au bout  
 d'un gros fil de fer pour repouſſer les corps

- étrangers arrêtés dans l'œsophage, 462
- Œsophage : Observation sur un os retiré de l'œsophage avec des pinces, 474
- Œsophage : Observation sur une déchirure faite à l'œsophage avec un crochet de fil de fer, 477
- Œsophage : tige d'argent flexible, recourbée en forme de petit anneau, imaginée pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 479
- Œsophage : tige de baleine ou d'argent flexible, qui est garnie à son bout de plusieurs petits anneaux, pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 480
- Œsophage : Observ. sur une épingle tirée de l'œsophage avec un filet d'argent garni de plusieurs lacs de filasse, 480 & 481
- Œsophage : instrument pour tirer les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, 488
- Œsophage cartilagineux depuis la région des clavicules jusqu'à l'estomach, 489
- Œsophage : instrument pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers, 490 & 491
- Œsophage : Observat. sur un morceau de pulmon d'agneau arrêté dans l'œsophage, 494 & 495
- Œsophage : instrument pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers, 521
- Œsophage : tige de fer pour repousser les corps arrêtés dans l'œsophage, *ibid.*
- Œsophage : olive de plomb arrêtée au bout d'un gros fil de fer pour repousser un os arrêté dans l'œsophage, *ibid.*
- Œsophage : Observ. sur un os retiré de l'œsophage avec le poreau, 524
- Œsophage : Observat. sur un os retiré de l'œsophage avec la bougie, *ibid.*
- Œsophage : onctions d'huiles sur la gorge, pour procurer le déplacement des corps engagés dans l'œsophage, 531
- Œsophage : corps arrêtés dans l'œsophage, y causent quelquefois des abcès, 547 *ſuiv.*
- Œsophage divisé dans plus de la moitié de son diamètre, & guéri, 588
- Œsophage : Observ. sur une plaie du larynx & de l'œsophage, guérie, 589
- Oeil éraillé guéri par une opération, 450
- Oeuf entier avallé luffoque le malade, 448
- Onctions sur le col pour faciliter la sortie des corps glissés dans la trachée-artère, 497
- Onguens gras ne peuvent se conserver long-tems sans devenir rances, si la graisse ou le beurre qui y entient ne passent auparavant par un degré de coction qui puisse les préserver, 75
- Opération Césarienne : Recherches sur cette opération, 623 *juſq. 646*
- Or : idée où l'on est que l'or a la vertu d'appaizer les douleurs de dents, 412
- Orgasme, ou la tendance à l'évacuation des humeurs sans coction, arrive dans les fièvres putrides colliquatives ; elle indique la purgation, 137
- Orge : épi d'orge tiré d'un exomphale, 602
- Os : exfoliation des os du crâne ; Remarque sur les moyens qu'on employe pour la hâter, ou pour l'éviter, 293
- Os : trépan pour éviter leur exfoliation, 294
- Os découverts avec suppuration dans les chairs qui les touchent, ne s'exfolient pas toujours, 298
- Os arrêté dans l'œsophage avec danger de suffocation, 449
- Os arrêtés dans l'œsophage, accidens causés par ces os, 462 *ſuiv.*
- Os arrêté dans l'œsophage, & tiré par un abcès au col, 547 *ſuiv.*
- Os de bœuf arrêté dix mois au pharynx, & rejeté par la toux, 462 & 463
- Os retiré de l'œsophage par le moyen des pincettes, 474
- Os de cochon tiré de l'œsophage avec un hampeçon de fil de fer, 476
- Os arrêté dans l'œsophage près l'anneau du diaphragme, & tiré avec un crochet garni d'un petit bouton ovale ou arrondi, 478
- Os tiré de l'œsophage avec un fil de fer plié en deux, dont les branches entrelacées laissoient un anneau ovale, 479 & 480
- Os arrêté dans l'œsophage, rejeté par le moyen de l'émétique, 494
- Os passé dans la trachée-artère, rejeté par des éternuemens violens provoqués par la poudre de niuguet soufflée dans le nez, 497
- Os de pattes de poule avallés, causent des douleurs violentes de coliques, & sont rejetés par l'anus, 501
- Os avallé qui séjourna quatorze jours dans l'estomach, & fut rejeté par le vomissement, 501 & 502
- Os avallés & rendus par la voye des urines, 504
- Os : Observation sur un os poussé dans l'estomach avec un petit maillet de plomb, 520
- Os : Observation sur un os poussé dans l'estomach avec l'éponge montée sur une tige de baleine, & renfermée dans un boyau de mouton, 522
- Os : Observation sur un os repoussé dans l'estomach par de petits morceaux d'éponge sèche, *ibid.*
- Os arrêtés dans le rectum, accidens causés

- par ces corps étrangers, 540  
 Os arrêtés au fondement, & tirés avec des pinces, 540 & *suiv.*  
 Os avallés & tirés par des abcès au bas ventre, 565 & *suiv.*  
 Os avallé, tiré trois mois après d'un abcès au-dessous de l'ombilic, 565  
 Os glissés dans la trachée-artère, & tiré par l'opération de la bronchotomie, 586  
 Os retenus dans une hernie formée par le cœcum, 603  
 Os: seize os de pied de mouton tirés d'une hernie inguinale gangrénée, *ibid.*  
 Os du palais écartés dans le bec-de-lièvre de naissance, se font parfaitement rapprochés après l'opération, 616. . . . Si l'opération peut favoriser ce rapprochement, *ibid.* Ce qui peut l'empêcher, si on ne fait pas d'opération, 617  
 Ovaleire, trou, hernie par le trou ovaleire, 709 & *suiv.*  
 Ouverture au ventre pour procurer une issue à un épanchement de sang, 241 & *suiv.*
- P
- P**ain: Observation sur une grosse croute de pain, poussée dans l'estomach par le moyen de la bougie, 445  
 Pain, croute ou mie de pain tendre, qu'on fait avaler pour pousser les corps engagés dans l'œsophage, 453  
 Palais: voute du palais partagée en deux, avec un bec de lièvre, 605 & *suiv.*  
 Pannades: leur usage pour entrainer les corps étrangers avallés, 537  
 Paquet d'argent avallé & arrêté dans le gosier, qui menaçoit le malade d'une suffocation prochaine, 583 & 584  
 Parallele de la retention de la bile & des pierres de la vésicule du fiel, avec la rétention d'urine & des pierres de la vessie, 163  
 Pariétal: Observ. sur un pariétal qui s'est détaché, 258  
 Patte de moviette tirée d'une hernie inguinale, 602  
 Pêche: Observ. sur un noyau de pêche poussé dans l'estomach avec le doigt, 502 & 503  
 Pêche: noyau de pêche avallé & rendu par l'urètre, 509  
 Pelotte pour la nouvelle méthode de tailler, 668  
 Péricrâne, son adhérence au crâne dans une playe de tête, 207  
 Péricrâne, le détachement de cette partie dans les playes de tête, *ibid.* & *suiv.*  
 Périnée: Observ. sur une fistule au périnée, 612
- Perte de connoissance par des coups à la tête, 198 & *suiv. jusqu'à* 205  
 Pertes de sang des femmes grosses, 358 & *suiv. jusqu'à* 376  
 Perversion des humeurs par le jeu excessif des vaisseaux, est irréparable, 110 & *suiv.*  
 Perversion des suc albumineux par le jeu excessif des vaisseaux, 112 & *suiv.*  
 Perversion des suc récrémenteux, excrémenteux salins, par le jeu des vaisseaux, 139  
 Pessaire en bondon, pour contenir les hernies d'intestin dans le vagin, 708 & 709  
 Peste, causée par la pourriture: bœufs sauvages tués dans une île, 63  
 Pharyngotomie; incision à l'œsophage, pour tirer les corps étrangers, 587  
 Phrénésie: fièvre ardente & mouvemens convulsifs, causés par une grosse épingle avallée, 467  
 Physique (la) des Anciens n'a pas pénétré jusqu'aux causes humorales, 25  
 Physique expérimentale: son usage doit être dirigé par l'Observation, 68  
 Physique expérimentale, qui peut éclairer la théorie de la Médecine ignorée des Anciens, & les Modernes en ont fait peu d'usage, *ibid.*  
 Physique expérimentale & l'Observation, trop négligées par les Modernes, 69  
 Pièces de monnoye de cuivre, d'argent, &c. avallées & rejetées sans accidens, 449 & *suiv.*  
 Pièces de monnoye de cuivre arrêtées dans l'œsophage: accidens qu'elles ont causés, 451  
 Pièces de cuivre retenues pendant six mois dans l'estomach, *ibid.*  
 Pièces de cuivre avallées, & rendues fort promptement par la voye des selles, 452  
 Pièces de monnoyes avallées & rejetées dès le lendemain, 452 & 453  
 Pièce d'or, qui s'est arrêtée dans l'œsophage, & qui y a causé des accidens, *ibid.*  
 Pièce de monnoye avallée, qui bouchoit le pylore & causa la mort, 458  
 Pièce de monnoye tirée du gosier avec les doigts, 473  
 Pied: Observation sur une épingle trouvée sur le pied, 552  
 Pied d'une marmitte de fer avallé & tiré six mois après d'un abcès à l'hypocondre gauche, 561  
 Pierres de la vésicule du fiel, comparées avec celles de la vessie, 163  
 Pierres de la vessie, comparables avec celles de la vésicule du fiel, *ibid.*  
 Pierres de la vésicule du fiel: opérations qu'on peut pratiquer pour les tirer, 175 & 177

- Pierres retenues dans la vésicule du fiel , 178  
 Pierres biliaires , sorties de la vésicule par une ouverture qui s'est faite extérieurement , 182  
 Pierres biliaires : moyens de les tirer par des fistules qui pénètrent jusqu'à la vessie du fiel , 185  
 Pierres biliaires trouvées dans un abcès fistuleux à l'abdomen , *ibid.*  
 Pierre biliaire rendue par la voye des selles , 186 & 187  
 Pierres enkistées , & adhérentes à la vessie , 395 & *suiv.*  
 Pierres : Observation sur les pierres adhérentes à la vessie , 398  
 Pierre : Observation sur une pierre enkistée & couverte d'une membrane , 400. Autre Observation sur plusieurs kystes dans la vessie , remplis de matiere purulente , 401  
 Pierres : Sur les pierres adhérentes à la vessie , *ibid.*  
 Pierre : Observation sur une pierre enkistée dans la vessie , *ibid.*  
 Pierre : Observation sur une pierre embarrassée dans une substance fongueuse & sur d'autres retenues dans des kistes , 402  
 Pierre : Observation sur l'extraction d'une pierre enkistée dans la vessie , 406  
 Pierres enkistées , tirées par l'opération , 406 & *suiv.*  
 Pierre enkistée ou enfermée entre les membranes de la vessie , 412 & *suiv.* Remèdes qu'on peut y apporter , 421  
 Pierres enkistées : usage des injections pour les détacher , 414 & *suiv.*  
 Pierres adhérentes à la vessie , peuvent être suivies d'hémorrhagie mortelle lorsqu'on les détache , 419 & *suiv.*  
 Pierre : Observation sur une pierre enkistée , & adhérente à la vessie , *ibid.*  
 Pierres enkistées & adhérentes : on ne peut souvent entreprendre de les détacher sans exposer la vie du malade , à moins qu'on ne puisse le faire avec l'instrument tranchant , 421  
 Pierre enkistée dans la vessie , 421 & 423  
 Pierres rendues par la voye des urines , 507  
 Pierres : corps étrangers avallés percent la vessie , & servent de noyaux à des pierres , 553  
 Pierres de la vessie ont quelquefois pour noyau des corps étrangers avallés , *ibid.*  
 Pierre de la vessie : nouvelle méthode de la tirer , 650 & *suiv.*  
 Pierre : appareil ; méthode de tirer la pierre de la vessie , 651 & *suiv.*  
 Pinçettes pour tirer les corps étrangers arrêtés dans le gosier , 473 & *suiv.*  
 Pinces , insuffisantes pour tirer les corps étrangers arrêtés dans le larynx , 585  
 Pipes : fragmens de tuyaux de pipes engagés dans le fond de la gorge : accidens qu'ils ont causés , 468  
 Pistoies ( neuf ) avallées & rendues huit ou dix jours après par l'anus , 583 & 584  
 Placenta , son décollement & les suites , 358 ; on ne peut la tirer par le secours de la main dans les avortemens au premier mois , *ibid.*  
 Placenta , est un corps étranger dans la matrice après la sortie de l'enfant , 359  
 Plaque de plomb percée de plusieurs trous pour la bronchotomie , 582  
 Playe de tête : voyez Trépan dans les cas douteux , voyez Playe du cerveau , voyez Exfoliation des os du crâne , voyez Elévatoire.  
 Playe au muscle temporal avec fracture au crâne , & lésion au cerveau , 199  
 Playe pénétrante à la substance du cerveau , *ibid.* Injection dans une playe au cerveau , 300  
 Playe contuse à la tête , guérie par consolidation , 209  
 Playes d'armes à feu à la tête exigent presque toujours le trépan , 220 & *suiv.*  
 Playes aux os du crâne par instrument tranchant , n'indiquent pas toujours le trépan , 222  
 Playes du cerveau : Remarques sur ces playes , 312  
 Playes de la partie supérieure de la moëlle de l'épine sont mortelles , 317  
 Playes du cerveau : Remarques sur le danger de ces playes & sur les circonstances qui peuvent l'augmenter , 329 & *suiv.*  
 Playes avec fractures au sinus sourcilier guéries , 331  
 Playes au cerveau : on a souvent pris mal-à-propos des playes du sinus sourcilier pour des playes pénétrantes dans la substance du cerveau , *ibid.*  
 Playes du cerveau : remèdes qui leur conviennent , 332 & *suiv.* gonflement qui y arrivent , *ibid.*  
 Playes du larynx & de la trachée-artère guéries , 576 & *suiv.*  
 Playes du larynx & de l'œsophage guéries , 588 & *suiv.*  
 Playes considérables de l'estomach guéries , 591 & *suiv.*  
 Playes des intestins guérie , 602  
 Plomb , balles de plomb regardées comme un remède familier dans le *Misereve* , 450  
 Plomb avallé & rendu par la voye des selles , 450 & 451

Plomb : balles de plomb qu'on fait avaller pour enfoncer les corps engagés dans l'œsophage, 453  
 Plomb : maillet de plomb pour enfoncer les corps étrangers engagés dans l'œsophage, *ibid.*  
 Plomb : tige de plomb flexible pour enfoncer les corps engagés dans l'œsophage, 454  
 Plomb (grains de) avallés causent des douleurs vives d'estomach, 460  
 Poires & figues engagées dans l'œsophage, causent la suffocation, 448  
 Pois glissé dans le larynx : accidens causés par ce corps étranger, 496 & 497  
 Poitrine : épis de bled, d'orge, &c. tirés par des abcès à la circonférence de la poitrine, 553 & *suiv.*  
 Poivre soufflé dans le nez pour provoquer l'éternuement, & faciliter la sortie des corps engagés dans la trachée-artère, 496  
 Polypes & concrétions polypeutées formées de sang, 85  
 Polypes vermiformes, comment ils se produisent, 86  
 Polypes dans le cœur, dans les anévrysmes, dans les veines voisines d'artères, leurs causes & l'action de systole & diastole, 113 & *suiv.*  
 Pommes vertes, morceaux de pommes arrêtés dans l'œsophage, accidens qu'ils ont causés, 447  
 Ponction de la vésicule du fiel; cas qui peuvent l'exiger, 176. Objection contre cette opération, Réponse, *ibid.*  
 Ponction faite au fond de la vessie pour vider l'urine dans une opération Césarienne, 645  
 Porreau, son usage pour pousser dans l'estomach les corps étrangers engagés dans l'œsophage, 452 & 454  
 Porreau employé pour retirer de l'œsophage un os arrêté, 524  
 Porreau, moyen incertain pour retirer les corps engagés dans l'œsophage, 493  
 Poudre de succession ou diamant pulvérisé, est un cruel poison, 470  
 Poumons : morceau de poumon de bœuf arrêté dans l'estomach avec accident, 455 & 456  
 Poumon de veau : morceau de poumon de veau arrêté dans l'estomach, & rejeté par le vomissement, *ibid.*  
 Poumon : abcès au poumon qui faisoit boîler le long du rebord des fausses côtes près le cartilage xiphoïde, 717  
 Pourriture, ce que c'est, 33 & 34  
 Pourriture, ses effets sur les corps vivans, 34 & 35

Pourriture : elle fournit les causes différentes de la plupart des maladies, 43  
 Pourriture : ses causes, qui sont le repos, l'humidité, l'air, la chaleur, 52  
 Pourriture : elle dépend des sels des mixtes, 53. Les sels s'y opposent : pourquoi? 55  
 Pourriture est causée par l'air chaud & humide, *ibid.*  
 Pourriture de deux sortes, l'une parfaite & l'autre imparfaite, 57  
 Pourriture imparfaite ou sourde est sans puanteur, *ibid.*  
 Pourriture parfaite est caractérisée par la puanteur, *ibid.*  
 Pourriture sourde n'est pas contagieuse : Observations sur ce sujet, *ibid.*  
 Pourriture parfaite : elle arrive quelquefois à des sucs enfermés & privés de l'accès de l'air extérieur, 58  
 Pourriture des sucs épanchés dans un lieu où l'air n'a pas d'accès, 59, 60, 61  
 Pourriture des végétaux, est peu maligne & peu contagieuse, 44  
 Pourriture : l'humidité intérieure ne suffit pas avec l'air pour la causer, 70  
 Pourriture, n'est pas causée par une grande chaleur quand l'air est sec, *ibid.*  
 Pourriture, est causée fort promptement par un air en même tems très-chaud & très-humide, 71  
 Pourriture : une grande chaleur qui seroit capable de cuire les mixtes dans l'eau, ou de les dessécher à un air sec, les corrompt, *ibid.*  
 Pourriture : elle est empêchée par la coction des viandes, 73  
 Pourriture, peut être empêchée par la fermentation, pendant la coction des alimens dans l'estomach, 74  
 Pourriture : elle domine bien-tôt la fermentation qui peut arriver dans les chairs qui suppurent, 78  
 Pourriture, c'est elle qui produit les suppurations malignes & virulentes, 80 & *suiv.*  
 Pourriture, est le genre de dépravation dont le sang est susceptible, 81 & *suiv.*  
 Pourriture, est la dépravation propre de tous nos sucs, excepté les sucs crus. 82 & *suiv.*  
 Pourriture imparfaite, est la dépravation qui arrive au sang extravasé, *ibid.*  
 Pourriture parfaite, s'empare du sang extravasé qui est exposé à l'action de l'air, *ibid.*  
 Pourriture sourde, ne s'empare du sang que fort lentement & par degrés, 83  
 Pourriture, est la dépravation propre de la lympe, 86  
 Pourriture, est la dépravation propre des sucs, 121 & *suiv.*  
 Pourriture



Pourriture n'arrive à la lympe que dans le cas d'une parfaite congestion, ou d'un parfait croupissement, *ibid.*  
 Pourriture, est la dépravation de la bile, 102  
 Pourriture, est la dépravation propre de la semence : Observations, 103 & *suiv.*  
 Pourriture, est la dépravation du pus, 104  
 Pourriture, est la dépravation propre de l'urine, *ibid.*  
 Pourriture (la) & la fermentation peuvent arriver l'une & l'autre aux matieres de la sueur, *ibid.*  
 Pourriture, est la dépravation de la bile excrémenteuse, 105  
 Pourriture, est la dépravation ordinaire des suppurations, 106  
 Pourriture : les fucs recrémenteux & excrémenteux salins, y sont plus ou moins disposés, selon qu'ils sont plus ou moins élaborés, 141  
 Pourriture : cause de la dissolution des humeurs, 144  
 Pourriture qui survient à des morceaux de viande arrêtés dans l'estomach, peut causer des maladies fâcheuses, 456  
 Pratique (la) fournit quelquefois de précieuses spécifiques contre des maladies rebelles, 681  
 Provondor, instrument dont les Anglois se servent pour balayer l'estomach, 525  
 Prunes sans noyaux, qu'on fait avaller pour enfoncer les corps engagés dans l'œsophage, 453  
 Prune : noyau de prune avallé, & rendu par l'urèthre, 508  
 Puanteur des substances putrides, est le signe de la pourriture parfaite & contagieuse, 62, 63  
 Puanteur de l'air, quoique peu considérable, c'est-à-dire une simple odeur douceâtre, peut être un signe de contagion, *ibid.*  
 Puanteur des matieres fœcales, dépend surtout de la bile corrompue dans les intestins, 102  
 Purgatifs : la méthode de s'en servir ne peut être qu'empirique, 18 & *suiv.*  
 Purgatifs : leur usage dans les fièvres, dans le tems de crudité, 112  
 Purgatifs peuvent troubler la coction dans les fièvres, s'ils sont donnés mal-à-propos, 117  
 Purgatifs : leur utilité à la fin des accès des fièvres périodiques, 128  
 Purgatifs doux : leur usage pour entraîner les corps étrangers avallés, 537  
 Purgation, n'est pas possible pendant le tems de la dissolution glaireuse dans les maladies aiguës, 121

Purgation est facilitée dans les maladies aiguës par la dissolution purulente, *ibid.*  
 Purgation des causes humorales, alkalines, difficile : pour quoi, 123  
 Purgation, elle ne convient dans les fièvres continues simples avant la coction, 137  
 Purgation, elle est indiquée dans les fièvres putrides, colliquatives, lorsque la colliquation est déclarée, *ibid.*  
 Pus des abscess : sa coction dépend de la chaleur naturelle & de la chaleur étrangere, 68  
 Pus : sa dépravation est la pourriture, 104  
 Pus, se forme par le jeu des vaisseaux dans les fièvres & inflammations, 115 & *suiv.*  
 Pus dans les dépôts formés par des matieres produites par la coction dans les fièvres, 116  
 Pus formé par le jeu des artères immédiatement dans les fièvres & dans les inflammations locales, sa différence d'avec celui qui est ramassé dans les abscess, 118  
 Pus, n'a point la même épaisseur dans le tems de sa formation & sous l'action des vaisseaux, que dans les abscess, 119 & *suiv.*  
 Pus naturel ou sans altération, doit être tel qu'il est formé par les vaisseaux, 120  
 Pus, n'a pas naturellement la consistance épaisse que nous lui remarquons dans les abscess, *ibid.*  
 Putréfaction parfaite, dépend toujours de l'action de l'air extérieur, 61, 62  
 Putréfaction imparfaite ; elle peut causer la destruction entiere des corps sans puanteur & sans contagion, *ibid.*  
 Putréfaction imparfaite ou sourde, est causée par la seule chaleur sans le secours de l'air, 66  
 Putréfaction imparfaite ou sourde, ne dégage point l'air intérieur des mixtes qui se corrompent, *ibid.*  
 Putréfaction sourde de la lympe privée de puanteur & de malignité contagieuse, 96 & 100  
 Pylore bouché par une très-petite piece de monnoye avallée, 458

Q

Qualités échauffantes ou rafraichissantes des remèdes, doivent être distinguées de la température froide ou chaude des corps, 26  
 Qualités manifestes & qualités occultes, 29  
 Queue de cochon gelée introduite dans le rectum ; moyen dont on se sert pour la tirer, 543 & 544  
 Quinquina : on ne sçait pas s'il agit comme antidote contre la fièvre, 22

## R

- R**ance, sa mauvaife qualité, 49 & 51  
 Raucité de la voix & amaigriffement  
 caufés par un corps étranger, arrêté pen-  
 dant deux ans dans l'œfophage, 452  
 Razoir avallé & rendu par l'anuf le troifiéme  
 jour, 515  
 Récrémens & excrémens : leur dépravation  
 propre eft la pourriture, 101 & *fuiv.*  
 Récrémens diffolvans font formés de fucs bi-  
 lieux plus ou moins délayés, *ibid.*  
 Récrémens diffolvans ou falins huileux, plus  
 ou moins corruptibles, felon qu'ils font plus  
 ou moins délayés, *ibid.*  
 Récrémens falins huileux, font moins corrup-  
 tibles que les excrémens de meme genre,  
 102. *Voyez* Serum falivofum.  
 Rectum : Obfervation fur un os engagé dans  
 le Rectum, & tiré avec des pincés, 540  
 Rectum : Obfervation fur une épine d'os en-  
 gagée dans la p. rois du Rectum, 541  
 Redoublemens des fièvres continues : leurs  
 différences d'avec ceux des fièvres conti-  
 nentes ou fubintrantes, 129  
 Régime mal obfervé dans une playe de tête,  
 ne s'eft pas oppofé à la guérifon, 210  
 Remèdes : le mécanifme de leur opération  
 immédiate fur les folides eft inexplicable,  
 14  
 Remèdes généraux altérans ; il y en a très-  
 peu qu'on puiffe mettre au rang des anti-  
 dotes, 21  
 Remèdes antiputrides qui conviennent dans  
 les fièvres putrides colliquatives, 138  
 Remèdes qui conviennent aux playes du cer-  
 veau, 332 & *fuiv.*  
 Remèdes pour débarrasser l'œfophage des  
 corps étrangers qui y font arrêtés, 494 &  
*fuiv.*  
 Remèdes liquides & empâtans pour entraîner  
 dans l'eftomach les corps arrêtés dans l'œ-  
 fophage, 494  
 Remèdes pour chaffer les corps étrangers en-  
 trés dans la trachée-artère, 495 & *fuiv.*  
 Remèdes aufquels on peut avoir recours pour  
 débarrasser l'œfophage des corps étrangers,  
 531 & *fuiv.*  
 Remèdes : moyens de découvrir par le raifon-  
 nement les remèdes d'une maladie, 681  
 Remèdes diffolvans : l'humeur du cancer re-  
 connoit peu de remèdes diffolvans, 686  
 Remèdes fondans : on doit peu compter fur  
 ces remèdes pour la guérifon des tumeurs  
 cancéreufes, 689  
 Remèdes émolliens & réfolutifs, font prefque

- les feuls que nous ayions pour la cure des  
 tumeurs cancéreufes, *ibid.*  
 Remèdes émolliens & réfolutifs, ne convien-  
 nent qu'au commencement des tumeurs  
 carcinomateufes, 690  
 Repos néceffaire aux mouvemens fponcanés,  
 52  
 Réfolutifs, font prefque les feuls remèdes que  
 nous ayions pour la cure des cancers, 689  
 Réfolutifs agiffent en excitant l'aétion des  
 vaiffeaux, 689  
 Réfolutifs ne conviennent qu'au commence-  
 ment des tumeurs carcinomateufes, 690  
 Refpiration : elle ne paroît pas être la voye  
 de l'infeétion, 45 & 46  
 Rétention de la bile comparée avec la réten-  
 tion d'urino, 163  
 Rhumatifmes font ordinairement caufés par  
 des excrémens irritans retenus, 141  
 Roseau creux en forme de cannule dont on fe  
 fert pour retirer de l'anuf une queue de  
 cochon gelée qui y avoit été introduite,  
 543 & 544  
 Rouille : le cuivre contracté de la rouille par  
 fon féjour dans les premières voyes : dan-  
 ger qu'elle peut caufer, 452  
 Ruginé : fon ufage pour procurer l'exfolia-  
 tion des os, 296  
 Ruban de foye, pour entourer l'éponge dont  
 on fe fert pour tirer les corps engagés dans  
 l'œfophage, 485

## S

- S**able rendu par la voye des urines, 507  
 Saignée, fon ufage dans les fièvres, 140  
 Saignée : coene qui fe forme fur le fang peu  
 de tems après, eft proportionnée à la force de  
 la fièvre, 113. *voyez* Diffolution glaireufe.  
 Saignée du pied : flocons qui fe trouvent  
 dans l'eau après cette saignée, 147  
 Saignement de nez, des oreilles, de la bouche,  
 des yeux, par des coups à la tête, n'indi-  
 que pas le trépan, 217 & *fuiv.*  
 Salive peu corruptible, 102. *voyez* Récrémens  
 diffolvans.  
 Sang : fes vices de confiftence, 143 & *fuiv.*  
 Sang : fon excès de confiftence, 146  
 Sang : fon abondance, caufé de l'épaiffiffe-  
 ment des humeurs, 147  
 Sang : fon endurciffement, 150  
 Sang & lympe, *voyez* Sucs albumineux.  
 Sang, *voyez* Epanchemens de fang.  
 Sang : la pourriture eft la dépravation dont il  
 eft fufceptible, 81 & *fuiv.*  
 Sang, n'eft pas fufceptible de fermentation, 82  
 Sang : il s'altère dans les varices où fon mou-



- vement se trouve retardé, 89 & 90
- Sang, se forme mal dans la crudité, 109
- Sang & Lymphé: la perversion par le jeu des vaisseaux se réduit à la dissolution glaireuse, purulente & putride, 112 & *suiv.*
- Sang coureux des personnes en santé, 151
- Sang: coëne qui se forme dessus après la saignée; sa consistance est proportionnée à la force de la fièvre, 113. *voyez* Dissolution glaireuse.
- Sang: son défaut de consistance par crudité, par spoliation, par dissolution, 143, 144
- Sang se durcit dans une chaleur d'environ cent degrés dans un air sec ou dans l'eau; mais il se corrompt à pareil degré de chaleur dans un air humide, 82
- Sang: la pourriture sourde ne s'en empare que fort lentement & par degrés, 83
- Sang qui croupit, & qui est atteint de putréfaction sourde, causé des affections mélancholiques & hypocondriaques, *ibid.*
- Sang qui croupit quelquefois dans la rate & dans la veine-porte, à cause de sa noirceur, a été pris par les Anciens pour une humeur mélancholique excrémenteuse, 85
- Sang, forme souvent à la sortie des vaisseaux des caillots polypeux, qui se détruisent ensuite par la pourriture, *ibid.*
- Sang arrêté & enfermé est quelquefois préféré de pourriture parfaite, & quelquefois il est exposé à cette pourriture, pourquoi? Observations sur ce sujet, 58 & *suiv.*
- Sang arrêté dans le vagin: Observations sur ce sujet, 58 & 59
- Sang épanché devient fort irritant: Observ. *ibid.* Sang épanché se corrompt, ou devient polypeux, selon les endroits où il est épanché, 59, 82 & *suiv.* Sang épanché se corrompt parfaitement ou imparfaitement, selon les circonstances, 58 & *suiv.*
- Sang extravasé se conserve quelquefois longtemps sans se corrompre: Observ. sur ce sujet, 58
- Sang extravasé qui ne peut se dépraver que par une putréfaction sourde, acquiert de la malignité, *ibid.*
- Sang extravasé se corrompt difficilement lorsque la sérosité l'abandonne & le laisse à sec, 82
- Sang extravasé se déprave par pourriture, sur tout lorsqu'il est exposé à l'action de l'air, *ibid.* & *suiv.*
- Sang extravasé, causé par sa pourriture quelquefois des inflammations & des suppurations, quelquefois la gangrène, 85
- Sang extravasé, ou qui séjourne dans un lieu où il est battu, se réduit en concrétions polypeuses, *ibid.*
- Sang-sue qui se glissa dans le rectum; moyens dont on se servit pour la faire sortir, 545
- Sanie des ulcères entretenues par la dépravation des recrémens dissolvans, est putride, 102
- Sarment: bâton de sarment sec employé pour repousser un os arrêté dans l'œsophage, 531
- Scorbutiques, sujets à de grandes hémorragies par la dissolution putride de leur sang, 83
- Sec & humide, qualités passives, selon les Anciens, 25, 29
- Sédiment purulent dans les urines, produit dans les fièvres par la coction, 118 & *suiv.*
- Sédiments, différens des fièvres continues & des fièvres périodiques, 129
- Sédiment briqueté ou rouge des fièvres périodiques, 129
- Sédiment purulent des fièvres continues, 129
- Sédiment fœculent, ce que c'est, *ibid.*
- Sédiment fœculent des fièvres périodiques, 130
- Sédiment purulent paroît quelquefois dans les fièvres périodiques, 130
- Sédiment fœculent paroît quelquefois dans les fièvres continues, *ibid.*
- Sedum vermiculare*, convient pour modérer la férocité du virus chancreux, 682
- Sels: ce sont les fels d'un mixte qui le rendent susceptible de pourriture, 53. pourquoi ils s'opposent à la pourriture, 35
- Sel essentiel des plantes déposé sans fermentation, 64
- Sels essentiels du genre acide des mixtes dégenerent en alcali, 76
- Sel essentiel des humeurs n'est pas composé d'un acide & d'un alcali, 77
- Sel volatil urineux coagule la lymphé, 279
- Sel ammoniac mêlé avec les sucs d'une tumeur en partie lymphatique, & en partie gélatineuse, son effet, 255 & *suiv.*
- Sel de Saturne pris intérieurement: accidens qu'il peut causer quand on le donne à une dose un peu forte, 539
- Sel qui domine dans l'humeur du cancer est alcalescent, 687
- Semence, *voyez* Ejaculation empêchée.
- Semence, sa dépravation propre est la pourriture: Observations, 103
- Serre-tête, conseillé pour tenir rapprochées les deux portions de levres du Bec-de-lièvre, 613, ne peut servir à cet usage *ibid.*... ce que M. QUESNAY y préfère, *ibid.*
- Serum salivofum*: ce que c'est; peu corrompu

- tible, 102. *voyez* Recremens dissolvans.  
 Signes qui distinguent la vésicule du fiel dilatée d'avec les abcès du foye, 159  
 Sinus : Observation sur une playe au sinus sourcilier prise pour une playe pénétrante dans la substance du cerveau, 331  
 Sinus sourcilliers : playes avec fracture sur ces sinus guéries, 331 & 332  
 Systèmes de Médecine fondés sur des causes générales & simples sont pernicieux, 146  
 Système de la trituration, de la fermentation, de l'acidité des humeurs, de l'épaississement &c. ont été des sources de grandes erreurs dans la pratique des Médecins modernes, *ibid.*  
 Skirres : ils naissent de l'épaississement du sang, 152  
 Skirreuse : tumeur skirreuse qui a abcédé, 179  
 Skirreuse : tumeur skirreuse à la gorge, 347  
 Son de pot cassé dans les coups à la tête, indique-t'il le trépan ? 213  
 Sondes courbes d'argent & de plomb, leur usage pour enfoncer dans l'estomach les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, 453  
 Sonde de fer tombée dans l'estomach, accidents qu'elle cause, 467  
 Sonde de plomb convient moins que la baleine pour conduire l'éponge dans l'œsophage, 483  
 Sondes de plomb cassées dans la vessie, 484  
 Souphre : on ne sçait pas si le souphre guérit la galle comme antidote, 22  
 Soyas de cochon molles attachées à une tige de fil de fer ou de letton couvert d'un ruban, 525  
 Spécifiques, les remèdes spécifiques différent des antidotes, 21  
 Spécifiques, il y en a fort peu qu'on puisse mettre au rang des antidotes, 22  
 Spécifiques, remèdes : la pratique en procure quelquefois de précieux contre des maladies rebelles, 681  
*Speculum oris*, pour visiter les parties de la bouche & de la gorge, 457  
 Spoliation, cause du défaut de consistance. 144  
 Squinancie pour laquelle on a été obligé de recourir à la bronchotomie, 581 & *suiv.*  
 Steatôme est peu susceptible de suppuration maligne ou virulente, 80  
 Sternutatoire soufflé dans le nez pour faciliter la sortie des corps dans la trachée-artère, 495 & *suiv.*  
 Stibié (tartre) en grand lavage est préférable aux autres purgatifs dans le tems de crudité des fièvres, 42  
 Stilet d'argent courbe pour enfoncer les corps engagés dans l'œsophage, 454  
 Stilet d'argent, dont l'anneau étoit garni de plusieurs lacs de filasse, pour tirer une épingle de l'œsophage, 480 & 481  
 Suc : hors de leurs vaisseaux sont sujets aux mouvemens spontanées, 75  
 Suc chyleux, gélatineux & les graisses, sont susceptibles de fermentation, *ibid.*  
 Suc gélatineux : son mouvement spontanée est la fermentation, 76  
 Suc : la dépravation propre de tous nos suc, exceptés les suc cruds, comme le chyle, le lait, les suc gélatineux, est la pourriture, 82 & *suiv.*  
 Suc glaireux ou albumineux : leur différence d'avec les suc muqueux, & d'avec les suc visqueux & mucilagineux, 105 & *suiv.*  
 Suc visqueux mucilagineux : leur différence d'avec les suc muqueux & glaireux, *ibid.*  
 Suc excrémenteux salins, sont trop peu actifs dans la crudité, 108 & *suiv.*  
 Suc albumineux, se forment mal dans la crudité, ou sont longtems à se former, 109  
 Suc glaireux par crudité n'empêchent point la fluidité des humeurs, *ibid.*  
 Suc chyleux : leur perversion par le jeu excessif des vaisseaux, 111  
 Suc albumineux, c'est-à-dire le sang & la lymphe, leur perversion par le jeu excessif des vaisseaux, 112 & *suiv.*  
 Suc albumineux : leur durcissement dans les premiers tems des fièvres continues, 113 & *suiv.*  
 Suc excrémenteux : les dépôts qu'ils forment dans les fièvres se reconnoissent difficilement, 132  
 Suc excrémenteux, forment des dépôts plutôt sur les parties intérieures qu'extérieures, 132  
 Suc gélatineux figés dans l'eau où l'on a saigné du pied, 147  
 Suc albumineux : leur durcissement, 150  
 Suc d'une tumeur énorme à la cuisse exposée à diverses épreuves, 275 & *suiv.*  
 Suc gélatineux, peuvent fournir en partie la matière du cancer, 682  
 Suc gélatineux reconnus dans une tumeur carcinomateuse de la cuisse, 682  
 Sueurs : sont mêlées de suc susceptibles de fermentation, 76  
 Sueurs aigres, dépendent des suc susceptibles de fermentation qui s'échappent par transpiration, *ibid.*  
 Sueur, entraîne des matières corrompibles, & d'autres qui sont susceptibles de fermentation, 104  
 Suffocation causée par un morceau de cocue

de lard, arrêtée dans l'œsophage, 447  
 Suffocation causée par un morceau de gâteau: arrêté dans l'œsophage, *ibid.*  
 Suffocation causée par des fruits entiers avalés, 448  
 Suffocation causée par une figue, engagée dans l'œsophage, *ibid.*  
 Suffocation causée par une poire crue avalée, *ibid.*  
 Suffocation causée par un œuf entier avalé, *ibid.*  
 Suffocation causée par un anneau renfermé dans un nouet de linge, 457  
 Suffocation causée par un obturateur du palais, qui sortit de sa place, 458  
 Suppuration au pharynx, causée par une grolle arrête engagée dans le gosier, 465  
 Suffocation causée par des arrêtes de carpe, engagées dans l'œsophage, *ibid.*  
 Suffocation causée par des coquilles de noix avallées, 468  
 Suffocation causée par un noyau de prune avalé, *ibid.*  
 Suffocation causée par des tentatives répétées, pour pousser un os arrêté dans l'œsophage, 530  
 Suffocation causée par un os arrêté au pharynx, 576  
 Suppuration, *voyez* Pus & Dépôts.  
 Suppuration : sa doctrine est fondée sur des connoissances physiques d'une grande étendue, 1 & 2  
 Suppurations : la fermentation y a peu de part, 79 *ſuiv.*  
 Suppurations, sont toujours plus susceptibles de pourriture que de fermentation, 80  
 Suppuration virulente ne peut être produite par fermentation, *ibid.*  
 Suppuration des tumeurs formées de suc cruds, *ibid.*  
 Suppuration qui arrive à la suite d'une longue congestion, *ibid.*  
 Suppurations malignes virulentes, causées par des congestions lymphatiques : Observations sur ce sujet, 86 *ſuiv.*  
 Suppuration des ulcères entretenus par la dépravation des récréments dissolvans, est putride, 102  
 Suppuration : la pourriture est la dépravation ordinaire des suc qui suppurent, 106  
 Suppuration des dépôts purulens, produits par les matieres de la coction, 118  
 Suppuration des dépôts qui arrivent dans les fièvres putrides colloquatives, 138  
 Suppuration au foye, signe qui la distingue d'avec la dilatation de la vésicule du fiel, 159

Suppuration à l'abdomen, suivie d'une fistule qui pénétroit jusqu'à la vésicule du fiel, 183  
 Suppurations sous le crâne, peuvent être évacuées par des contre-ouvertures, 259  
 Suppuration gangréneuse, survenue en vingt-quatre heures au scrotum, au périnée, aux aines, à la suite d'une rétention d'urine, 619  
 Suture : Ecartement de la suture sagitale avec fracture, & enfoncement guéri sans trépan, 189  
 Suture : Observation sur une fracture, avec écartement de la suture sagitale, & accompagnée de circonstances qui dispensent du trépan, 193  
 Suture : Observation sur un écartement de la suture sagitale, où l'adhérence de la dure mere à l'un des os s'opposa à l'écoulement du sang épanché, 196  
 Suture du crâne, prise pour une fracture, 201 & 213  
 Suture sagitale prise pour une fracture, 213  
 Sutures : Observation sur une fracture sur les sutures, 250  
 Sutures du crâne : on y applique quelquefois le trépan, 253  
 Sutures entrecoupées, pratiquées aux playes du larynx avec succès, 577 *ſuiv.*  
 Suture : playe de l'estomach guérie par la suture, 594  
 Suture entortillée pour le bec de lièvre, 608  
 Syrops lubrifians de réglisse, de guimauve, &c. pour faciliter la sortie des corps étrangers qui se sont glissés dans la trachée-artère, 496

T

**T** Abac : lavement de tabac, pour provoquer le vomissement, 494 & 495  
 Taille : pierres enkistées tirée par cette opération, 407  
 Taille par l'appareil latéral, n'est pas une opération nouvelle, 411  
 Taille : maniere de la faire proposée pour tirer les pierres enfermées entre les membranes de la vessie : autre plus sûre, 412 *ſuiv.*  
 Taille au haut appareil, 650 & 651  
 Taille au haut appareil, convient quand la pierre est extrêmement grosse, *ibid.*  
 Taille au petit appareil, *ibid.*  
 Taille au petit appareil, ne peut être pratiquée que sur des enfans, *ibid.*  
 Taille au petit appareil, convient quand la pierre est engagée dans l'urètre ou dans le col de la vessie, *ibid.*

T A B L E D E S		M A T I E R E S.
774		
Taille au grand appareil,	659 & <i>suiv.</i>	le trépan,
Taille à l'appareil latéral,	660 & <i>suiv.</i>	Tête : Observation sur une ancienne douleur à la tête après un coup, guérie par le trépan,
Taille nouvelle,	664 & <i>suiv.</i>	226
Températures froide ou chaude des corps, doivent être distinguées des qualités rafraîchissantes ou échauffantes des remèdes,	26	Autre Observation sur le même sujet,
Tentatives poussées trop loin pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers,	528	Tête : Observation sur une ancienne douleur après un coup à la tête, guérie par exfoliation du crâne,
Terminaison des fièvres continues, causées par des substances alkales : leurs différences,	123	228
Terminaison des maladies par dépôts,	124	Testicules : épingles arrêtées dans ces parties, causent des carcinomes,
Terminaison des fièvres par dissolution purulente, ou par dissolution putride : leurs différences,	<i>ibid.</i>	552
Terminaison des fièvres ardentes,	125	Théorie de Chirurgie : Etablissement de ses premiers fondemens,
Tête : Playes de tête. Voyez Trépan. Voyez Playes du cerveau. Voyez Exfoliation des os du crâne. Voyez Elévatoire.		1, 2 & <i>suiv.</i>
Tête : Observation sur un coup à la tête, avec perte de connoissance, guéri sans trépan,	198	Théorie des Anciens n'étoit fondée que sur l'Observation; la Physique expérimentale leur manquoit,
Tête : Remarque sur la perte de connoissance par des coups à la tête, par rapport au trépan,	<i>ibid.</i>	<i>ibid.</i>
Tête : Observation sur une playe à la tête, où l'on a pris la suture sagittale pour une fracture, qui obligea de trépaner,	201	Théorie des Modernes n'est qu'un tissu d'opinions, & non de connoissances,
Tête : Observation sur un coup à la tête, suivi d'accidens considérables, guéri sans trépan,	205	<i>ibid.</i>
Tête : Observation sur une playe à la tête avec détachement du péricrâne sans accidens, guéri sans trépan,	208	Théorie, ne conduit pas toujours sûrement dans la cure des maladies,
Autre sur le même sujet,	<i>ibid.</i>	682
Autre sur le même sujet,	209	Théorie, peut nous conduire dans les maladies à des tentatives heureuses,
Autre sur le même sujet,	<i>ibid.</i>	<i>ibid.</i>
Tête : Observation sur un coup à la tête sans lésion au crâne, suivi d'accidens primitifs & consécutifs qui indiquoient le trépan,	215	Thermiales (Eaux) sont des remèdes émolliens,
Tête : Observation sur un coup à la tête sans lésion au crâne, suivi d'accidens consécutifs qui indiquoient le trépan,	<i>ibid.</i>	690, 691
Tête : Observation sur un coup d'arme à feu à la tête sans lésion au crâne, suivi d'accidens qui indiquoient le trépan,	221 & <i>suiv.</i>	Tige de plomb flexible, pour enfoncer les corps engagés dans l'œsophage,
Tête : Observation sur une ancienne douleur à la tête de cause interne, qui n'a pu être guérie par le trépan,	227	454
Tête : Observation sur un coup à la tête, suivi de grands accidens qui dépendoient de la lésion du péricrâne,	224	Tige d'argent ou d'acier flexible, pour enfoncer les corps engagés dans l'œsophage,
Tête : douleurs anciennes à cette partie après un coup, guéries par trépan & par exfoliation,	225 & <i>suiv.</i>	<i>ibid.</i>
Tête : Observation sur une douleur ancienne arrivée après un coup à la tête, guérie par		Tige d'argent flexible, recourbée en forme de petit anneau, pour tirer les corps engagés dans l'œsophage,
		479
		Tige d'argent flexible, au bout de laquelle sont attachés plusieurs petits anneaux, pour tirer les corps engagés dans l'œsophage,
		480
		Tige de baleine garnie de petits morceaux de lingé charbè, pour pousser les corps étrangers,
		425
		Tissu spongieux ou vésiculaire d'une tumeur chancreuse à la mammelle,
		96
		Tonnerre : pourquoi les tems de tonnerre sont pourrissans,
		71
		Toux, facilite la sortie des corps étrangers qui se sont glissés dans la trachée-artère,
		494 & <i>suiv.</i>
		Trachée-artère : tumeur vénérienne suivie d'ulcère à cette partie; cure de la maladie, usage d'un obturateur pour fermer l'ouverture de la trachée-artère,
		147 & <i>suiv.</i>
		Trachée-artère : corps étrangers entrés dans la trachée-artère : remèdes pour les chasser,
		495 & <i>suiv.</i>
		Trachée-artère : corps étrangers entrés dans la trachée-artère,
		553
		Trachée-artère : playes à la trachée-artère guéries,
		576 & <i>suiv.</i>
		Trachée-artère : Observation sur une playe à la trachée-artère,
		579 & <i>suiv.</i>
		Trépan dans les cas douteux. Trois cas; 1°.

dans les coups à la tête avec lésion ou fracture au crâne, 188. *§ suiv.* 2°. Dans les coups à la tête sans lésion au crâne, 197 *§ suiv.*

du saignement de nez, des yeux, des oreilles, de la bouche, ni de la force du coup de l'instrument, &c. 217 *§ suiv.*

Trépan : enfoncement du crâne guéri sans trépan, 188

Trépan est presque toujours indiqué dans les coups à la tête, 220

Trépan : l'écartement des sutures peut tenir lieu de cette opération, 189 & 193 ; mais pas toujours, 194 *§ suiv.*

Trépan : il n'est pas toujours indiqué par lésion du crâne faite par instrumens tranchans, 222

Trépan : fracture & enfoncement du crâne, écartement de la future sagittale & épanchement guéris sans trépan, 189

Trépan : plus les accidens arrivent long-tems après un coup à la tête, plus ils pressent pour cette opération, 223

Trépan : exfoliation de toute l'épaisseur du crâne qui a tenu lieu de trépan, 190

Trépan : son de pot cassé dans les coups à la tête, indique-t'il cette opération ? *ibid.*

Trépan : les fractures du crâne peuvent quelquefois tenir lieu de cette opération, 194

Trépan n'est pas indiqué par les accidens même les plus considérables, lorsqu'ils dépendent de la lésion du péricrâne ? *ibid.*

Trépan : l'écartement des piéces d'os fracturé ne suffit pas toujours pour tenir lieu de cette opération, 195

Trépan : si une douleur ancienne & opiniâtre arrive après un coup à la tête exige le trépan, 225 *§ suiv.*

Trépan : cas où l'écartement des sutures ne peut pas dispenser de cette opération, 196

Trépan : Mémoire sur la multiplicité de trépan, 251 *§ suiv.*

Trépan : dans quels cas la perte de connoissance indique cette opération, 198 *§ suiv.*

Trépan multipliés : trois cas qui obligent à faire plusieurs trépan, *ibid.*

Trépan est indiqué par la perte de connoissance qui arrive après le coup, 198 *§ suiv.*

Trépan : épanchemens sous le crâne qui exigent qu'on multiplie cette opération, *ibid.*

Trépan : perte de connoissance de plusieurs jours causée par un coup à la tête, guérie sans cette opération, 198

Trépan : il y a des cas où il peut étre appliqué sur les sutures, 253 *§ suiv.*

Trépan : coup à la tête avec perte de connoissance pendant plusieurs jours, guéri sans cette opération, 199

Trépan : Observation sur un épanchement qui obligea à faire trois trépan, 253. Autre Observation sur une fracture pour laquelle on a fait douze trépan, 254.

Trépan fait à cause d'une perte de connoissance par épanchement qui arriva par un coup à la tête, 202

Trépan fait pour tenir lieu de contre-ouverture, pour donner issue à une suppuration sous le crâne, 259

Trépan qui a dissipé une perte de connoissance arrivée dès l'instant du coup, 203

Trépan : il est quelquefois nécessaire de multiplier cette opération dans les caries du crâne, 262

Trépan : il est indiqué par la perte de connoissance qui arrive dès l'instant du coup, s'il survient de nouveaux accidens, 205

Trépan : comment se referme l'ouverture des trépan, 267

Trépan : l'adhérence du péricrâne dans les playes de tête n'est pas un signe suffisant pour se dispenser du trépan, 206 *§ suiv.*

Trépan : les gonflemens du cerveau se font plutôt par les petites ouvertures du crâne que par les grandes, 269

Trépan : le détachement du péricrâne n'est pas un signe qui doive nous déterminer à cette opération, 207 *§ suiv.*

Trépan : calotte pour défendre les cicatrices qui ferment les ouvertures du crâne faites par plusieurs trépan, *ibid.*

Trépan : accidens qui doivent déterminer à cette opération, 214 *§ suiv.*

Trépan perforatif : son usage pour accélérer l'exfoliation des os, 293

Trépan dans les coups à la tête sans lésion, ne peut étre indiqué que par les accidens ; & par quels accidens ? 216 *§ suiv.*

Trépan : Observation sur l'usage du trépan perforatif pour hâter l'exfoliation des os, *ibid.* *§ suiv.*

Trépan différens qui ont réussi, 216

Trépan perforatif : son usage pour éviter l'exfoliation des os, 294

Trépan : incertitude qu'on remarque dans les Observateurs sur les signes qui indiquent le trépan dans les coups à la tête sans lésion au crâne, 217 *§ suiv.*

Trépan : son usage pour procurer l'exfoliation, 297

Trépan n'est pas suffisamment indiqué par les seules conjectures prises du vomissement,

Trépan : il peut réussir sur les sinus sourciliers, 332

Trituration rejetée, 7a

- Trituration : fausseté du système de la trituration des humeurs, 142
- Trocart : instrument pour la nouvelle méthode de tailler, 666 & 667
- Trou ovalaire : hernie intestinale par ce trou, 709
- Tumeur par congestion, 81
- Tumeurs lymphatiques, produisent des supurations malignes, virulentes, chancreuses : Observations sur ce sujet, 85 & suiv.
- Tumeurs lymphatiques : Expériences qui servent à distinguer ce genre de tumeur, 87 jusqu'à 97
- Tumeurs chancreuses : divers états du tissu engorgé, & de la lymphe qui forme les tumeurs, 87 jusqu'à 101
- Tumeurs chancreuses, skirreuses, scrophuleuses, & autres tumeurs par congestions peu connues, 87 & 100
- Tumeurs lymphatiques : différens états de la lymphe qui les forme, & du tissu qu'elle engorge, 87 jusqu'à 101
- Tumeurs lymphatiques au bras, 88 & 90; à la cuisse, 92; à la mammelle, 93 & 98
- Tumeur lymphatique au bras, qui pesoit environ deux cens livres, 88
- Tumeur lymphatique, la quantité de liquide qui y est contenu surpasse infiniment celle de la substance solide, 89
- Tumeurs lymphatiques : elles s'ouvrent quelquefois, l'humeur s'en échappe & le kyste se remplit de nouveau, *ibid.*
- Tumeurs lymphatiques : les tuyaux ou vésicules qui contiennent la lymphe qui les forme, quoique portés à un degré d'extension prodigieux, conservent néanmoins quelquefois leur action organique. Observation à ce sujet, 69
- Tumeur lymphatique à la cuisse, 92
- Observation sur une Tumeur lymphatique, 90
- Sur une autre Tumeur lymphatique, 98
- Tumeurs lymphatiques, prennent naissance d'une ou plusieurs glandes conglobées, gonflées & étendues au-delà des bornes de leur volume naturel, 93
- Tumeurs lymphatiques chancreuses, 94 & suiv.
- Tumeurs chancreuses : la douleur & les autres accidens sont ordinairement peu considérables, lorsque la dépravation des sucs arrive au centre de la tumeur, *ibid.*
- Tumeurs lymphatiques chancreuses : la douleur & les autres accidens se manifestent promptement, lorsque la lymphe commence à se dépraver à la circonférence de la tumeur, 94 jusqu'à 98
- Tumeur lymphatique chancreuse à la mam-
- melle, 94 & suiv.
- Tumeurs chancreuses : la lymphe dépravée qui les forme n'est point corrosive, quand elles ne sont point ouvertes, 96
- Tumeurs chancreuses des mammelles, dont le tissu engorgé de lymphé dépravée, étoit vésiculaire & spongieux, *ibid.*
- Tumeurs par congestion : usage inutile des fondans & des résolutifs, lorsque le tissu engorgé a perdu son action organique, 98
- Tumeurs lymphatiques chancreuses : usage insuffisant des fondans, lorsque le tissu engorgé a perdu son action organique, *ibid.*
- Tumeurs lymphatiques chancreuses : la lymphe qui les forme n'est pas la cause primitive de ces tumeurs, 99
- Tumeurs lymphatiques chancreuses avec dépravation considérable de la lymphe, 100
- Tumeur : Observation sur une tumeur de la vésicule du fiel, prise pour un abcès au foye, 155
- Tumeur de la vésicule du fiel prise pour un phlegmon suppuré, 167
- Tumeur de la vésicule du fiel causée par la rétention de la bile, *ibid.*
- Tumeur à la région du foye formée par des pierres retenues, & par la bile, dans la vésicule du fiel, 178
- Tumeur skirreuse qui a abscedé, & qui a été suivie d'une fistule, 179
- Tumeur à la région du foye qui a abscedé, & qui a été suivie d'une fistule qui donnoit issue à la bile, *ibid.*
- Tumeur à la région du foye, laquelle s'est ouverte extérieurement, & d'où sont sorties plusieurs pierres biliaires, 182
- Tumeur énorme à la cuisse : Description de cette tumeur; Recherches & Expériences pour en connoître la nature & les remèdes, 271 & suiv.
- Tumeur carcinomateuse au cerveau, 324
- Tumeurs carcinomateuses qui arrivent à ce viscere peuvent être extirpées, 323 & suiv.
- Tumeur skirreuse vénérienne placée sur la trachée-artère; sa cure, 337 & suiv.
- Tumeur skirreuse à la gorge, 347
- Tumeur skirreuse : Description & cure d'une tumeur skirreuse très-complicquée placée sur la trachée-artère, *ibid.* & suiv.
- Tumeur au col causée par une aiguille retenue en cette partie, 548 & 549
- Tumeur à l'ombilic, de laquelle on tira des noyaux de prunes qui avoient été avalés, 570
- Tumeur à l'urèthre depuis l'anus jusqu'au scrotum, 619
- Tumeur chancreuse à la mammelle, 681



Tumeurs chancreuses, sont formées d'un suc lymphatique épaissi, 681  
 Tumeur absécée au poulmon qui faisoit bosse le long du rebord des fausses côtes près le cartilage xiphoïde, & qui fut prise pour une hernie de l'estomach, 717

V

Vagin déchiré dans un accouchement, & fermé par la cohérence des parois déchirées, 58  
 Vagin : hernie intestinale dans le vagin, 707  
 Vaisseaux : leur action change la nature des suc's fermentés, 81  
 Vaisseaux : c'est leur action organique qui forme les humeurs, 107  
 Vaisseaux : leur action organique trop débile est la cause de la crudité des humeurs, *ibid.*  
 Vaisseaux : débilité de leur action organique : est entretenue par la crudité, 110  
 Vaisseaux : leur jeu produit en peu de tems beaucoup d'excrémens lorsqu'il est excessif, 139  
 Vaisseaux : leur jeu excessif, cause de la dissolution des humeurs, 144  
 Vaisseaux : leur action insuffisante, cause de l'épaississement des humeurs, 147  
 Varices : le sang s'y altère, parce que son mouvement y est retardé, 89  
 Végétaux : leur pourriture est peu maligne & peu contagieuse, 44  
 Ventouses appliquées à la circonférence du col, pour faciliter le déplacement des corps étrangers, 535  
 Ventouses recommandées pour attiter les corps étrangers arrêtés dans le fondement, 542  
 Vents dans l'estomach, sont l'effet d'une digestion vicieuse, 67  
 Ventre : épanchement de sang dans le ventre, 238  
 Verd-de-gris, rend le cuivre avallé pernicieux, 451  
 Verd-de-gris pris intérieurement : accidens que ce poison cause, 539  
 Verge d'acier flexible, courbée en forme de crochet, & garnie d'un petit bouton ovale & arrondi, pour tirer les corps engagés dans l'œsophage, 478  
 Vergettes de l'estomach, pour pousser les corps étrangers, 525  
 Vérole : il paroît que le mercure la guérit comme antidote, 22  
 Verre : petites boules de verre avallées, & rendues sans accidens par l'anus, 449  
 Verre, crystal, diamans avallés; accidens que

ces corps ont causés, 470  
 Vers : concrétions polypeuses dans les veines prises pour des vers, 86  
 Vers vivans rendus par la voye des urines, 507  
 Vertèbre du col d'un mouton tirée du gosier avec un crochet de fil de fer, 475  
 Vertèbres de poissons avallées, & tirées de différens absès aux lombes près l'os sacrum, 566  
 Vésicule du fiel dilatée prise pour des absès du foye, 155 & *suiv.*  
 Vésicule du fiel dilatée prise & ouverte pour une hydropisie enkystée, 156  
 Vésicule du fiel dilatée & remplie de bile, évacuée par les selles, 158  
 Vésicule du fiel : signes qui distinguent sa dilatation d'avec les absès au foye, 159  
 Vésicule du fiel remplie de bile retenue, comparée avec la vessie remplie d'urine retenue, 165  
 Vésicule du fiel : tumeur de cette partie, causée par la retention de la bile, prise pour un phlegmon suppuré, 167  
 Vésicule du fiel ouverte, épanchement dans le ventre, 171  
 Vésicule du fiel, elle peut quelquefois être ouverte sans que la bile s'épanche dans le ventre, *ibid.*  
 Vésicule du fiel ouverte par une suppuration au foye qui communiquoit à l'intestin colon, 172  
 Vésicule du fiel : nouvelles opérations qui peuvent se pratiquer sur cette partie, 177  
 Vésicule du fiel dilatée : son adhérence peut permettre de faire extérieurement une ouverture pour donner issue à la bile, 174  
 Vésicule du fiel : signe de son adhérence avec le péritoine, 175  
 Vésicule du fiel : cas qui peuvent exiger la ponction de cette partie, 176  
 Vésicule du fiel extrêmement dilatée par des pierres & par la bile retenue, 178  
 Vésicule du fiel tuméfiée & ouverte extérieurement, d'où sont sorties plusieurs pierres, 182  
 Vésicule du fiel ouverte par un absès à l'abdomen resté fistuleux, 183  
 Vessie : cellule trouvée dans la vessie, 402  
 Vessie : pierre enkystée dans la vessie, 388, 421 & 423  
 Vessie : corps étrangers avallés percent la vessie, & servent de noyaux à des pierres, 553  
 Viande : Observation sur un gros morceau de viande qui suffoqua la personne dans l'instant, 447  
 Vices des humeurs par le défaut des vaisseaux, 107

Vices des humeurs par le jeu excessif des vaisseaux, est irréparable,	110 & <i>suiv.</i>	Vomissement de sang peut faire périr le malade par la pourriture du sang dans l'estomach,	74
Vice des suc's albumineux par le jeu excessif des vaisseaux,	112 & <i>suiv.</i>	Vomissement pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers,	494 & <i>suiv.</i>
Vinaigre mêlé avec les suc's d'une tumeur en partie lymphatique, & en partie gélatineuse : son effet,	280 & <i>suiv.</i>	Vomissement : réussit sur-tout pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers,	494
Vinaigre distillé employé pour dissoudre les morceaux de plomb avallés,	538	Vomissement facilite la sortie des corps étrangers qui se sont glissés dans le larynx & la trachée-artère,	425 & <i>suiv.</i>
Vinaigre mêlé avec un morceau d'une tumeur chancreuse : ses effets,	680 & 689	Vomissement provoqué par l'instrument nommé balais de l'estomach pour nettoyer ce viscere,	525
Virus, ne peut être produit par fermentation,	80	Vomissement de sang à la quantité de douze livres en vingt-quatre heures,	592
Virus est produit par des matieres putrides, & non par des matieres fermentées,	81	Uretère : épingle avallée que l'on trouva attachée dans l'uretère,	553
Virus chancreux : sa malignité dépend d'une dépravation putride ou alcaline,	682	Urèthre : tumeur à l'urèthre depuis l'anus jusqu'au scrotum,	619
Viscosité des humeurs, dépend de leur crudité,	108	Urine : sa dépravation propre est la pourriture,	104
Viscosité des humeurs trop crues, ne rend pas ces humeurs plus épaisses,	<i>ibid.</i>	Urines : leur couleur foncée dans les fièvres vient du débris des graisses,	111
Ulcères malins & virulens : leur suppuration dépend de matieres putrides & non de matieres fermentées,	80 & <i>suiv.</i>	Urines : leurs sédiments purulens produits par la coction dans les fièvres,	118 & <i>suiv.</i>
Ulcères chancreux des arbres peuvent être produits par des suc's fermentés,	81	Urine retenue dans la vessie comparée à la bile retenue de la vésicule,	163
Ulcères virulens & chancreux causés par des congestions lymphatiques : Observations sur ce sujet,	86 & <i>suiv.</i>	Urine retenue, & qui ne sort de la vessie que par regorgement, comparée avec la bile retenue,	169
Ulcères produits par la dépravation des recremens dissolvans, fournit une sanie putride,	102	Urines : corps étrangers avalés & rendus par la voye des urines,	507 & <i>suiv.</i>
Ulcères cacocites sont entretenus par des excréments qui ne peuvent pas s'évacuer par leurs filtres,	141	Urines boueuses, qui ont l'odeur de marée : preuves certaines qu'elles séjournent dans la vessie,	619
Ulcère vénérien placé à la trachée-artère : sa cure,	337 & <i>suiv.</i>	Urines coulent quelquefois par regorgement dans les rétentions,	<i>ibid.</i>
Ulcère : Obturateur dont on s'est servi pour un ulcère qui avoit percé la trachée-artère,	352		
Vomissement de sang causé par des épingles avallées,	446		

## X

X Iphoïde, cartilage, hernies de l'estomach au-dessous & à côté de ce cartilage, 703 & *suiv.*

*Fin de la Table des matieres.*



## PRIVILEGE DU ROY.

**L**OUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & feux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bon amy le Sieur DE LA PEYRONIE notre Premier Chirurgien & notre Médecin Consultant, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Manuscrit qui a pour titre : *Mémoires donnés par les Chirurgiens de S. Côme qui ont été choisis pour composer une ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE*, s'il Nous plaisoit de lui accorder nos Lettres de Privileges pour ce nécessaires; A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer l'Ouvrage ci dessus spécifié, en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de vingt années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes; Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, autres que celui que ledit Exposant aura choisi, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changemens ou autres, sans la permission expresse dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interets : A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contre-scel desdites Présentes; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. Qu'avant que de les exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU Chancelier de France; le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie desdites

Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Versailles le deuxième jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cens quarante-trois, & de notre Regne le vingt-huitième. Par le Roy en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Je cède & transporte le présent Privilege au Sieur CHARLES OSMONT, Imprimeur de L'ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE, pour en jouir dans toute son étendue en mon lieu & place, suivant les conventions faites entre nous. A Versailles le cinquième Mars 1743.

LA PEYRONIE.

*Registré, ensemble la Cession, sur le Registre onzième de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 140. fol. 118. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 23 Février 1723. A Paris le 5 Mars 1743.*

SAUGRAIN, Syndic.

Corrections & additions dans la Préface.

*P* Age xj. l. 26. interprétés, *lis*. interprétées. p. xij. l. 13. qu'elles font, *lis*. qu'elles étoient. p. xiv. l. 4. soumirent, *lis*. obligerent. p. xvij. l. 2. n'étoit pas moins, *lis*. étoit absolument. p. xxvj. l. 16. sur des causes, *lis*. sur les. p. xxx. l. 9. si les, *lis*. si ses, l. 12. eussent, *lis*. avoient.

Dans le Corps de l'ouvrage.

*P* Age 46. l. 10. où il a, *lis*. où il y a. p. 50. l. 8. de la note, alcoolisées, *lis*. alcoolifées. p. 49. l. 25. Merchren, *lis*. Meeck'ren. l. 30. puanteur de ce sang, *supprimés* de ce sang. p. 78. l. 16. de lait, *lis*. de petit lait. p. 96. n'agissent point, *ajoutés*, sur ces mêmes métaux. M. Saurau, *lis*. M. Sarrau, p. 188. l. 5. ils font eux-mêmes, *lis*. elles font elles-mêmes. p. 202. l. 18. de ma-*lis*. de maniere. p. 204. l. 12. de la notte, sans, *lis*. dans. p. 208. l. 1. remplé, *lis*. tempe; à la marge, sous le pariétal, *lis*. sur. p. 216. l. 23. ces cas sont, *lis*. seroient. p. 234. l. 20. mériteroient, *lis*. méritaient. p. 246. l. 9. des clapiques, *lis*. clapiers. p. 253. l. 24. une seconde, *ajoutez*, fois. p. 270. l. 7. ce lui, *lis*. ce qui lui. p. 280. l. 31. la glutination, *lis*. l'agglutination. p. 282. l. 33. tumeur, *lis*. humeur. p. 286. l. 17. inflammable, *lis*. inflammable. p. 296. l. 4. soupoudra, *lis*. saupoudra. p. 301. l. 6. Tenard, *lis*. Thenar. p. 320. à la marge, la couverture, *lis*. l'ouverture. p. 351. l. 1. dessicatif, *lis*. dessicatif, l. 5. emplatrique, *lis*. emplastique. à la notte, former, *lis*. fermer. p. 355. l. 11. seraine, *lis*. seréine, l. 20. p. 263. l. 20. disparution, *lis*. disparition. p. 364. à la notte, l. 2. paroy, *lis*. parois. p. 395. à la notte, de ces pierres, *ajoutez*, sur-tout des pierres adhérentes à la vessie. p. 403. l. 2. dans tous, *ajoutez*, les tems. p. 410. l. 19. tenette, *lis*. pierre. p. 415. l. 11. l'urètre, *lis*. l'urètre, à la marge, l'urètre, *lis*. l'urètre. p. 430. l. 22. suppression, *lis*. rétention. p. 448. l. 27. manger, *lis*. mâcher. p. 449. l. 27. dans l'estomach, *lis*. dans les premières voyes. p. 472. l. 31. 8 à la notte quatre, *lis*. cinq. p. 473. l. 3. & d'anneaux, à la troisième les différentes manieres de se servir de l'éponge, & à la quatrième, *lis*. à la troisième, les anneaux, à la quatrième les différentes manieres de se servir de l'éponge, & à la cinquième. p. 482. l. 10. troisième classe, *lis*. quatrième classe. p. 493. à la dern. notte marg. quatrième genre, *lis*. cinquième. p. 500. l. 2. coufomme, *lis*. confume. p. 671. à la dern. notte marg. fig. 3, & 8. *lis*. & 9.

UMF

24071046/51